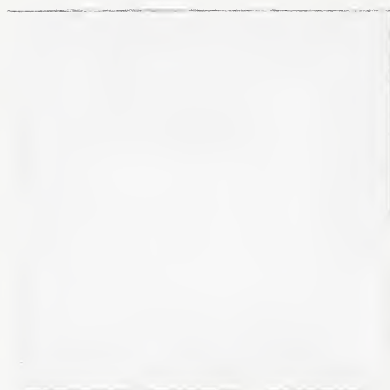


LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.





LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.

RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,
SCIENCES,
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

TOME HUITIÈME.

PARIS
V.-A. WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CASSETTE, 6.
1844

LE

CORRESPONDANT.

SUR LES DÉLIBÉRATIONS RÉCENTES

DE QUELQUES

CONSEILS GÉNÉRAUX ET MUNICIPAUX.

Les délibérations prises récemment par quelques conseils généraux et par un petit nombre de conseils municipaux, dans le but soit de donner à de vénérables prélats un témoignage public de désapprobation, soit de provoquer le gouvernement à des mesures de rigueur contre des congrégations et des associations religieuses vouées à des œuvres de charité, ont obtenu les applaudissements des adversaires naturels du clergé. Il n'y a rien là qui doive surprendre. Les défenseurs de la religion et de la véritable liberté, après avoir démontré que ces délibérations manquent de justice et de convenance, se sont attachés à rechercher si nos institutions municipales représentent fidèlement les opinions et les intérêts particuliers des divers départements de la France; si les assemblées délibérantes, placées à tous les degrés de la hiérarchie administrative, ne sont pas sous le joug d'une poignée d'hommes remuants, envieux, peu éclairés, qui savent imposer leurs idées à une majorité généralement bien intentionnée, mais faible, et si le

législateur, déjà inquiet de l'esprit dont se montrent animés la plupart des conseils municipaux, ne devrait pas étendre sa sollicitude jusqu'aux autres conseils, et saisir la première occasion favorable d'introduire dans la loi du 22 juin 1833 des modifications que chaque jour de retard rend plus difficiles à faire accepter. Je ne partage ni ces craintes ni ces désirs, parce que je n'attribue pas aux faits qui viennent de se passer, si regrettables qu'ils soient, une très-grande importance.

De toutes les entreprises de la Révolution française, nulle ne lui demanda plus d'efforts et ne réussit moins que l'établissement du système municipal. L'Assemblée constituante, la Convention, le Directoire s'épuisèrent en efforts malheureux, jusqu'à ce que Napoléon, fatigué de ces tâtonnements, ait mis, là comme partout, sa volonté à la place d'une institution. Comment pouvait-il en être autrement? La France venait d'abjurer ses vieilles coutumes, ses anciennes traditions locales, pour adopter des mœurs peu conformes à sa nature, et qu'elle ne s'est pas encore appropriées complétement après cinquante ans d'expériences et d'application : les mœurs d'un peuple qui comprend et aime la liberté. Lorsque le gouvernement de Juillet reprit l'œuvre abandonnée et dota le pays d'institutions municipales fortement empreintes de démocratie, il fit une chose généreuse, hardie, mais dont le succès était pour le moins problématique. Or, en mettant de côté quelques scandales éclatants, et qu'il est permis de regarder comme des exceptions, on reconnaîtra que, si les conseils de commune, d'arrondissement et de département n'ont pas répondu à toutes les espérances du législateur, ils ne les ont pas non plus toutes trahies; que des progrès ont été obtenus, que de plus importants le seront certainement encore si l'esprit qui vient de se révéler dans quelques-uns de ces conseils ne se répand pas dans les autres, et si l'amour d'une liberté sincère remplace, au sein de ces assemblées, les doctrines décriées du vieux libéralisme. C'est à combattre cet esprit pernicieux et rétrograde, qui possède assez de force pour compromettre l'avenir de nos institutions municipales, que tous les amis de ces institutions doivent s'attacher; car le danger qui les menace est là, et non ailleurs.

La loi a déterminé avec exactitude les attributions des con-

seils de tout ordre et les a renfermées soigneusement dans l'examen et le vote des dépenses locales. Elle permet aux conseils de département et d'arrondissement d'exprimer des vœux sur l'état et les besoins des différents services publics, mais ces vœux ne doivent pas s'élever plus haut que l'intérêt spécial du département. Telles sont les fonctions légales des conseils généraux et des conseils municipaux, fonctions utiles, simples, dont l'accomplissement ne peut donner naissance à aucune difficulté sérieuse. Une autre obligation leur est imposée, plus grave, plus élevée, qui, sans être écrite dans aucune loi, pèse cependant sur eux de toute sa force et agrandit leur mission : il leur est prescrit d'user de l'influence qu'ils possèdent sur leurs concitoyens pour faire descendre et pénétrer au sein des provinces la connaissance et le respect des principes politiques sur lesquels repose notre régime constitutionnel, afin que les grands pouvoirs de l'Etat, quand ils exercent leur autorité suprême, trouvent partout les idées et les mœurs publiques prêtes à seconder leur action; que les institutions fondamentales poussent leurs racines sur tout le sol de la France, et que l'harmonie se rétablisse dans un Etat où les opinions et les intérêts individuels sont en possession d'une indépendance complète. Si les conseils provinciaux ne remplissent pas ou remplissent mal cette portion si importante de leurs devoirs, quel que soit leur zèle à maintenir les dépenses de leurs communes au niveau des recettes, à bien entretenir les routes et les chemins, à encourager l'enseignement primaire, à réprimer la mendicité, etc., ils ne rendront en définitive à la société qu'un faible service, qu'elle aurait obtenu aussi bien, peut-être mieux, des délégués du pouvoir central.

Je regrette d'être forcé de le dire, plusieurs de ces conseils semblent méconnaître non pas seulement la haute mission qui leur est conférée et dont je viens de définir le caractère, non pas seulement les bons et généreux principes qui ont triomphé en 89 et en 1830, mais les notions les plus élémentaires de l'équité, de la raison et du droit public, chaque fois qu'un intérêt religieux se trouve en cause. Chez eux, de telles préventions affichées publiquement dénotent plus d'un sentiment condamnable, mais avant tout une imprudence rare.

Quoique le cens électoral exigé pour être admis dans ces assemblées soit peu élevé, ceux qui les composent forment, dans

la sphère où ils se meuvent, une sorte d'aristocratie de pouvoir et même de fortune. La loi leur confère des droits qu'elle refuse à d'autres; ils exercent sur l'administration une influence que d'autres n'exercent pas, et possèdent enfin un véritable privilége. Que ce privilége soit légal, juste, nécessaire, personne ne le conteste; mais il n'en est pas moins vrai qu'il existe, et que les citoyens qui en sont privés, et ne peuvent se flatter d'y atteindre, doivent en éprouver un sentiment mêlé de jalousie et de dépit. Les nouveaux privilégiés peuvent très-aisément exciter l'envie et l'animosité du bas peuple contre la véritable aristocratie de lumières, de richesse et de naissance, à la condition toutefois que le lendemain ces passions haineuses se tourneront contre eux, et qu'ils seront forcés de se défendre contre leurs propres soldats. Rien n'est plus facile que de soulever un conseil général contre l'évêque du diocèse, un conseil municipal contre le curé de la paroisse : les formules d'accusation, dressées depuis bientôt un demi-siècle, sont devenues banales. Comment ceux qui se donnent ce triste passe-temps ne comprennent-ils pas qu'en attaquant le clergé, ou, pour mieux dire, la religion, ils ébranlent les bases de leur fortune, de leur pouvoir, de leur position sociale tout entière? que leurs propriétés, comme celles des personnes plus riches, plus puissantes, ont pour première garantie, non pas une loi variable et fragile qu'un même jour peut voir naître et mourir, mais ces éternels principes de justice et de droit que la religion couvre de son égide? Les hommes qui ont accompli notre première révolution sont morts : croit-on qu'ils aient emporté avec eux dans la tombe le souvenir des violences, des confiscations, des excès de tout genre, qui, par malheur, flétrirent ce grand acte de régénération? Non, sans doute. Ces traditions vivent, et nulle part ailleurs avec plus de force que dans les campagnes. Là on entend les anciens raconter à leurs enfants comment, en telle année de la République, le château de l'endroit fut pillé, le presbytère saccagé, les biens des riches, nobles ou bourgeois, vendus à vil prix aux dénonciateurs. Si vous croyez que ces récits ne font pas fermenter dans plus d'un cœur de redoutables pensées et que vous pouvez jouer sans péril pour vous avec les idées qui ont produit de pareils attentats, vous connaissez bien peu la nature des désirs que suscite, dans l'âme de ceux qui n'ont

rien, le spectacle de l'aisance tout comme celui de l'opulence. Placés près du peuple, les conseillers municipaux savent mieux que personne combien il souffre, combien ses douleurs affaiblissent quelquefois en lui le sentiment moral, combien ses écarts, ses erreurs, ses fautes ont besoin d'être corrigés ou réprimés; ils savent aussi que la société est impuissante à punir toutes les infractions, et que mille fois vaut mieux pour elle prévenir que toujours frapper : ils savent cela et ils repoussent inconsidérément l'appui de la seule autorité qui puisse étouffer dans les cœurs le germe du vice ou du crime!

La liberté, il faut en faire l'aveu, ne compte pas dans certains conseils municipaux plus de partisans que le sentiment religieux. Si par le mot *liberté* nous devons entendre le droit de s'opposer à tout ce que pense, veut ou fait le gouvernement; d'attaquer chaque jour la religion comme oppressive, la loi comme injuste, le magistrat comme ignorant et pervers, l'assertion que je viens d'émettre est mal fondée, et je m'empresse de reconnaître que la liberté possède en France des amis nombreux et très-ardents; mais je ne crois pas qu'il en soit ainsi. Ce sont les mœurs publiques, et non les constitutions ou les chartes, qui fondent et maintiennent la liberté chez un peuple; or, nos mœurs, si elles ne sont pas précisément contraires à la liberté, lui sont au moins peu favorables. Un des premiers signes auxquels on reconnaît qu'un peuple possède ce bien précieux, et qu'il mérite d'en jouir, est le sentiment de droiture et de confraternité qui porte chaque citoyen à ressentir aussi vivement l'injustice faite à autrui que si elle avait été faite à lui-même. C'est par ce côté que le caractère de la nation anglaise a quelque chose d'admirable. En France, au contraire, nous croyons que tout est permis contre quiconque a le malheur de ne point partager notre opinion. Un préjugé populaire, si absurde qu'il soit, vient-il à frapper quelques personnes : elles se trouvent par cela seul retranchées de la société, mises hors la loi, et ne peuvent plus réclamer, sans qu'on crie à l'audace, l'usage des droits les moins prescriptibles. De leur part, un acte simple et sans conséquence devient une usurpation, un attentat contre la société, et, de tous côtés, de prétendus amis de la liberté enjoignent aux magistrats de les poursuivre, de les condamner, de les proscrire; car ces citoyens ont poussé la hardiesse jusqu'à réclamer pour eux le bienfait de la loi commune. Aussi long-

temps que les mœurs autoriseront cette tyrannie, nous pourrons renverser notre gouvernement autant de fois qu'il nous plaira, mettre de nouveau à l'essai vingt constitutions, donner à la tribune et à la presse une indépendance sans limites, énerver encore plus l'autorité, étendre l'importance des droits individuels, et cependant nous ne serons pas libres, parce que nous ne saurons pas être justes.

Ce préjugé, populaire par sa nature, règne sur tous les corps électifs et s'affaiblit selon que ces corps se trouvent à un degré plus élevé de la hiérarchie des pouvoirs politiques. Au sein des conseils municipaux, conseils placés au dernier échelon de cette hiérarchie, existent cependant des hommes éclairés, de bons citoyens, qui veulent fortifier nos institutions constitutionnelles, et rendre toute révolution nouvelle impossible : qu'ils comprennent donc et fassent comprendre à leurs collègues que nous n'en aurons fini avec le désordre, avec les bouleversements politiques, avec les théories insensées, que le jour où un amour sincère de la liberté aura pénétré dans tous les esprits, et que ce sentiment, dont la puissance est infinie, dont les fruits sont doux et glorieux, ne saurait vivre privé de l'appui de la religion, de la morale, de la justice. Aux esprits les plus rebelles, qu'ils opposent les éclatantes leçons de l'histoire, car il ne se passe, en définitive, rien de nouveau dans ce monde; qu'ils leur disent que jamais, en quelque région, à quelque époque que ce soit, un peuple n'a pu marier la liberté à l'irréligion, parce que ce sont deux ennemies mortelles, et que la nation qui entreprend de conclure cette union insensée prouve uniquement qu'elle est prête pour la servitude. La France a fait, depuis trente ans, des progrès notables dans la connaissance de la liberté et dans le respect de la religion; mais elle les a faits, privée de l'appui de ceux qui auraient dû la guider et lui donner l'exemple, de ceux qui prétendent diriger ses idées et la représenter.

Qui songe, dira-t-on, à dépouiller la religion des droits et des respects qui lui sont dus? Nous voulons qu'elle soit honorée, puissante même, et le budget de l'État, comme celui de notre département, prouve que ces vœux ne restent pas sans effet; mais nous prétendons opposer une barrière à l'esprit envahissant du clergé et des congrégations religieuses. Nos démonstrations, que vous blâmez si fort, n'ont pas d'autre objet.

Sans rechercher ce que peut être véritablement l'esprit envahissant du clergé dans un pays démocratique, où tout se prépare, se discute et s'accomplit au grand jour; où, sur vingt gazettes quotidiennes, on en compte dix-huit d'hostiles à la religion catholique; où l'État se déclare *laïque*, mot dont le sens est facile à saisir, nous examinerons les faits qui ont provoqué ces démonstrations, et dirons de quel côté réside l'esprit d'envahissement, d'intolérance et de tyrannie.

La conduite tenue par l'épiscopat français, lors de la discussion de la loi sur l'enseignement secondaire à la Chambre des Pairs, est, en ce moment, le grief à l'ordre du jour, dans les conseils généraux et municipaux, contre le clergé. Les évêques, usant du droit de pétition proclamé par l'article 45 de la Charte, adressent au roi et à la Chambre des pétitions sur un objet qui touche à leurs premiers devoirs. Ils ont tort, dit-on; l'article 45 de la Charte n'est pas fait pour eux. Croyant, conformément à l'article 7 de la même Charte, que tous les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois, quelques évêques font imprimer et publient ce qu'ils pensent de cette loi : ils ont tort; l'article 7 de la Charte n'est pas davantage fait pour eux. Les chanoines, curés, vicaires qui se permettent d'adhérer publiquement aux démarches de leurs évêques ne sont pas moins condamnables. On a répondu à ce prétendu raisonnement par une observation fort simple et que je me contenterai de reproduire. Si le clergé ne peut se prévaloir des articles 7 et 45 de la Charte constitutionnelle, il n'y a pas de motifs pour qu'on lui permette d'invoquer l'appui des soixante-huit autres; d'où il suit que, dans un pays catholique, le clergé, qui, de l'aveu même de ses détracteurs, se compose d'hommes de mœurs austères et d'esprit cultivé, qui compte certainement dans ses rangs les plus puissants orateurs de notre temps, et dont l'influence, en dehors de ce qu'on appelle *le pays légal*, est très-grande, se trouve exclu du bénéfice de ces libertés pour le triomphe desquelles on proclame que la nation a combattu pendant tant d'années.

Je n'apprendrais rien aux adversaires du clergé si je démontrais tout ce qu'une semblable prétention a d'injuste et d'inique; mais il peut être utile de prouver que, sous le rapport politique, leur projet n'est pas sans inconvénients, et que sa réalisation leur susciterait à eux-mêmes de sérieuses difficultés.

L'égalité civile et politique établie par la Révolution a réduit la société française à ne plus être qu'une agrégation de simples individus que l'intérêt commun réunit, mais qui ne sont plus rattachés les uns aux autres par les liens de la hiérarchie. Au milieu de cette société réduite, pour ainsi dire, en poussière, s'élève une vaste association; forte par le nombre, car elle contient plus de quarante-deux mille personnes, plus forte encore par l'unité d'idées et la rigoureuse discipline qui règne dans ses rangs, ses membres, qu'aucun lien humain n'enchaîne au monde extérieur, sont les gardiens nécessaires des idées les plus pures, des dogmes les plus élevés, et jouissent de ce privilége, unique parmi nous, de pouvoir parler au peuple assemblé sans qu'il soit permis à personne de se lever pour les contredire. Dans les Etats constitués hiérarchiquement, les classes supérieures et une puissance souveraine établie avec grandeur servent de contre-poids à cette association et la maintiennent en un juste équilibre; mais dans les pays où n'existent ni classes supérieures pourvues de prérogatives, ni suprématie resplendissante, ni coutumes reçues, ni traditions, ni pensée commune, le clergé, qui possède ces éléments de force, doit, de toute nécessité, prendre une influence morale très-profonde. Que l'autorité civile s'attache à prévenir les écarts possibles de cette influence, rien de plus naturel, de plus juste, de plus nécessaire même; mais qu'elle se garde de la dédaigner, de la considérer comme une de ces grandeurs déchues qui nuisent aux causes qu'elles embrassent, et de croire que son secours ne nous serait pas utile pour l'affermissement de notre nouveau régime politique.

On a longtemps accusé et je crois que l'on accuse encore le clergé français de ressentir une aversion prononcée contre les principes politiques qui ont triomphé en 1789. Il y a dans cette assertion un fait et un reproche : le fait est vrai, le reproche n'est pas fondé.

Le clergé, comme la noblesse, comme le tiers état, accueillit en 89 la pensée d'une rénovation sociale avec approbation et faveur. Il crut ce que tout le monde croyait à cette époque, qu'elle s'accomplirait sans désordres, sans révolution, sans crimes. Il suffit de lire les cahiers du clergé aux derniers états généraux pour se convaincre que cet ordre était prêt à sacrifier ses priviléges et ses richesses à l'établissement d'une société

nouvelle et meilleure. On lui laissa bien peu de temps, il en faut convenir, ses illusions, puisque, dès l'année 1791, l'Assemblée constituante lui imposait un serment schismatique; vinrent ensuite les outrages, les sacriléges, les proscriptions, les massacres. Que le clergé n'ait pas éprouvé une inclination marquée pour les idées de cette Révolution qui s'abandonnait au délire de l'impiété, cela est naturel, et je m'étonnerais du contraire; que cette répugnance n'ait pas diminué sous Napoléon, qui lui-même en donnait l'exemple, c'est encore une chose simple; que, sous la Restauration, le clergé n'ait pas fait cause commune avec le libéralisme, nul homme raisonnable ne s'en étonnera. On voit donc que les événements qui ont accompagné et suivi la première révolution, jusqu'au moment où a éclaté la seconde, placèrent et maintinrent le clergé dans une ligne d'opinion peu favorable aux idées et aux institutions nouvelles. Rien ne fut plus regrettable. J'ai souvent entendu, à l'époque des luttes politiques qui signalèrent les dernières années de la Restauration, d'illustres amis de la monarchie constitutionnelle regretter de se voir privés d'un auxiliaire dont l'appui les aurait aidés à dissiper des préventions, à vaincre des résistances et à conjurer une révolution. Cette révolution éclata et fut marquée à son début par des actes de violences contre le clergé, qui les déplora amèrement pour l'honneur de la France, mais n'en tira aucune induction sévère contre le régime nouveau qui s'établissait, convaincu qu'un gouvernement sage et désireux de vivre ne saurait volontairement se déclarer hostile à la religion ni à ses ministres. Renfermé dans l'accomplissement de ses pieux devoirs et sans regretter l'influence politique que la Restauration s'était, très à tort, attachée à lui donner, il attendit ce qu'il plairait à la Providence de décider, n'apportant dans ses rapports avec le pouvoir ni froideur, ni empressement. Cependant, le fleuve un instant débordé avait repris son cours habituel; les passions se calmaient, l'ordre retrouvait partout son empire, les institutions constitutionnelles se développaient en toute liberté, et la nation témoignait par son assentiment qu'après tant d'essais périlleux elle venait de conquérir un gouvernement conforme à ses idées et à ses intérêts. Le clergé s'associa à ce sentiment universel avec d'autant plus de facilité que, pendant le cours des dix dernières années, la mort lui avait ravi des chefs vé-

nérables auxquels on ne pouvait demander d'abandonner, à la fin d'une longue vie, leurs souvenirs et leurs préventions séculaires, et que ces débris respectables de l'ancien épiscopat étaient remplacés, dans tous les diocèses, par des hommes chez lesquels brillaient à un égal degré la piété et le savoir, et qui appartenaient par leur naissance à la classe moyenne de la société, par leurs idées à la génération nouvelle. Le clergé adopta donc, dans la mesure de sa haute position, nos mœurs politiques, prit intérêt à nos luttes parlementaires, au mouvement de nos institutions, et se montra disposé à confondre dans ses respects et dans son dévouement la dynastie régnante et la patrie. Le problème si longtemps débattu, de savoir si le clergé pouvait être réconcilié avec les principes qui servent de base à notre constitution, se trouvait résolu. La vraie, la sage liberté comptait un défenseur de plus, un défenseur qui, par l'autorité de son caractère, devait lui en procurer beaucoup d'autres. Il y avait là pour les amis sincères et éclairés de la révolution un motif d'espérance et de joie.

Sur ces entrefaites éclate la question de l'enseignement secondaire. Conformément à l'article 69 de la Charte, le ministre de l'instruction publique présente aux Chambres un projet de loi destiné, soit-disant, à établir la liberté de cet enseignement. Tout ce que la France possède d'hommes éclairés et attentifs se préoccupent d'une question dont la solution, selon qu'elle sera bonne ou mauvaise, doit assurer ou compromettre l'avenir religieux, moral et politique de la nation. De tous côtés pleuvent des écrits plus ou moins approfondis, plus ou moins étendus, dont les auteurs cherchent, à l'aide de leurs lumières, de leur expérience, ou simplement de leur bonne volonté, à résoudre les principales difficultés d'une matière aussi vaste qu'elle est délicate. Depuis les débuts de la révolution de 89, la France ne s'était jamais attachée avec autant de force à la discussion d'intérêts purement moraux, et la chaleur qu'elle y apporte montre assez que l'amour des intérêts matériels n'a pas tari chez elle la source des grandes et nobles émotions. Le clergé, dont aucun projet de loi ne pouvait exciter à plus juste titre la sollicitude, puisqu'il est responsable de l'avenir moral et religieux de la France, le clergé, accoutumé, comme il l'était, aux usages des gouvernements populaires qui imposent à chaque citoyen l'obligation d'apporter le tribut de son savoir et de son patrio-

tisme à l'amélioration de la chose publique, entra avec confiance, bonne foi et un incontestable talent dans cette belle et mémorable discussion. Quels que fussent ses opinions, ses doctrines, ses vœux, il fallait s'en applaudir, car son intervention dans nos débats était une nouveauté, une conquête attestant que désormais le clergé pensait avec nous, agissait avec nous, vivait de notre vie, et ne se tenait plus en arrière de ce flot de pensées et d'intérêts qui agitent sans cesse notre pays et le poussent en avant.

Que fit le gouvernement, que firent les Chambres en cette occasion? J'éprouve, en vérité, de l'embarras à le dire, tant leur conduite manqua de justice et d'intelligence. Croira-t-on un jour que l'accession si sincère, si loyale du clergé, à une discussion à laquelle tous les citoyens, même les plus obscurs, même les plus ignorants, étaient conviés, fut traitée de séditieuse, de coupable, et qu'elle attira sur sa tête le reproche d'ambition, d'orgueil, de désobéissance? Croira-t-on que l'insulte et la menace furent ses seules récompenses? Les chefs les plus vénérés de l'épiscopat avaient adressé à la commission nommée par la Chambre des Pairs pour examiner le projet de loi sur l'instruction secondaire des pétitions pleines de sagesse et de convenance; le rapporteur ne daigne pas en faire la moindre mention, et, s'il est conduit par l'ordre de ses idées à prononcer quelques mots sur l'enseignement donné dans les petits séminaires, dans ces pieuses maisons où s'élèvent et se forment les plus illustres comme les plus modestes soldats de la milice sacrée, ses paroles renferment l'expression du plus superbe dédain. On sait quel fut le caractère de la discussion au sein de la Chambre des Pairs, que cette sage assemblée entoura de sa tacite bienveillance l'opposition catholique, opposition qui rachetait, par la fermeté de ses convictions, sa faiblesse numérique, et que le gouvernement fut plus d'une fois forcé lui-même de défendre, par l'organe d'un des hommes les plus honnêtes et les mieux intentionnés qui aient exercé le pouvoir depuis la révolution de 1830, l'épiscopat, attaqué jusque dans ses intentions par quelques orateurs du parti philosophique. Constatons ce seul fait que, pour un acte simple en luimême, et louable sous le rapport politique, le clergé a été, dans une assemblée grave et respectable, blâmé par plusieurs, offensé par quelques-uns.

La Chambre des Députés représente sans doute d'une manière plus nette les principes démocratiques que la Charte a consacrés; mais cette Charte est son ouvrage, et on pouvait, jusqu'à un certain point, espérer qu'elle ne verrait pas sans satisfaction se produire des faits propres à attester que le clergé acquiesçait définitivement aux idées de 89 et aux faits de 1830. Il en fut autrement. Les préjugés et l'irréflexion l'emportèrent. La commission nommée par cette Chambre présenta un rapport qui dira à nos enfants ce que sont les révolutionnaires; pour nous nous le savons. Si jamais une nation de l'Europe pouvait accepter le plan d'éducation publique développé dans ce manifeste, elle mériterait d'être mise au ban des peuples civilisés, car elle aurait rompu sciemment avec tous les principes qui servent à fonder les sociétés, et que le monde respecte depuis qu'il existe. L'homme d'État qui en est l'auteur ne se flatte pas, sans doute, d'obtenir un pareil succès : il a simplement voulu saisir, au profit de je ne sais quelles espérances, une occasion de reconquérir l'appui des passions populaires qui s'étaient éloignées de lui bien à tort, et n'a pas cru pouvoir mieux faire, pour atteindre ce but, que d'adresser à l'épiscopat français des menaces qui l'ont peu ému, des leçons qui l'ont fort surpris.

Ces reproches, ces menaces, ces publiques dénonciations avaient eu trop d'éclat pour ne pas retentir au sein des conseils généraux, et il est véritablement digne de remarque que le plus grand nombre de ces assemblées ait pu résister à l'effort de tant d'animosité et de rancunes. Celles qui n'ont pas eu assez de force pour suivre cet exemple de sagesse trouvent, je l'espère, dans leur conscience, la certitude qu'elles ont agi conformément à l'équité, à la Charte, à l'intérêt public, et même à ces règles de bienséance dont les corps politiques, pas plus que les particuliers, ne doivent s'écarter.

Instruit à ses dépens du cas qu'il faut faire des exhortations et des promesses de tous ces faux amis de la liberté, le clergé rétrogradera-t-il jusqu'à ses anciennes préventions? Je l'ignore; mais je fais les vœux les plus ardents pour qu'il n'en soit rien. Dans le grand débat qui vient de finir pour recommencer bientôt, il a déployé, avec une science et un talent qui ne sont niés par personne, cet amour de la patrie et de nos institutions que ses adversaires s'obstinaient à lui refuser. L'obstacle le plus puissant aux développements de sa juste et légitime autorité

au milieu de notre société est désormais renversé; quand il n'obtiendrait pas d'autre fruit de sa conduite dans ces derniers temps, il ne devrait pas moins s'applaudir de l'avoir tenue. Qu'il se rappelle cette pensée d'un sage de l'antiquité : *Non natura patitur ut bona bonis noceant.*

Le conseil général qui a jugé convenable de diminuer de 100 francs l'allocation qu'il accordait à un évêque, parce que ce prélat s'était uni à ses collègues pour réclamer la liberté de l'enseignement; celui qui, dans sa franchise imprudente, a exprimé le vœu que l'enseignement public fût *interdit* au clergé, n'ont pas plus méconnu les droits de la liberté que le conseil municipal de Paris, dans sa récente délibération contre les congrégations et les associations religieuses vouées à des œuvres de bienfaisance, et plus particulièrement contre les sœurs Ursulines et celles de Notre-Dame auxiliatrice établies en cette ville. Ces actes sont dictés par le même esprit et tendent au même but; cependant le dernier donne lieu à des observations d'un genre particulier.

Il existe en France, comme chacun sait, un grand nombre de congrégations religieuses de femmes. Presque toutes elles sont autorisées, conformément à la loi du 24 mai 1825, c'est-à-dire admises, après l'accomplissement de certaines formalités, à jouir des prérogatives de l'autorisation publique; quelques-unes n'ayant pas jugé utile de solliciter cette faveur subsistent sous la garantie du droit naturel et de nos lois civiles, qui permettent aux citoyens de pratiquer la vie commune, si telle est leur volonté.

Les communautés religieuses qui s'adonnent à la vie contemplative sont en très-petit nombre ; toutes, ou presque toutes les congrégations de femmes, pour parler avec une exactitude rigoureuse, se livrent à l'enseignement de la jeunesse, à desservir les hospices, à soigner les infirmes, les malades, les enfants abandonnés ; à porter aux pauvres des secours, des soins, des remèdes à domicile; à fournir du travail aux ouvriers congédiés et sans emploi; à retirer de jeunes filles de la débauche, à soulager enfin l'infortune partout et toujours. Elles trouvent des auxiliaires zélés dans plusieurs associations formées par de simples citoyens qui puisent au sein de la religion le principe de leur dévouement et de leur générosité.

Ces diverses institutions, dont chacun peut aisément appré-

cier les bienfaits, sont regardées par les personnes compatissantes et religieuses comme un des plus beaux produits de l'esprit divin, par les hommes politiques comme un moyen puissant de civilisation et d'ordre, par les philosophes comme des foyers d'intolérance, d'intrigues, de machinations redoutables. N'ayant d'observations à présenter qu'à ces derniers, j'emploierai le seul langage qu'ils peuvent entendre.

La misère, avec son triste cortége de douleurs et de vices, est un mal inhérent aux sociétés, que l'on peut tempérer, adoucir, non supprimer, et qui augmente ou diminue selon que les institutions des peuples ou les circonstances sont plus ou moins favorables à l'accroissement et à une juste répartition de la fortune publique. Il est évident que les institutions politiques des peuples modernes, en rompant les liens qui rattachaient, chez les nations anciennes, le riche au pauvre, le puissant au faible, n'ont plus laissé à ceux qui souffrent d'autres soutiens que l'être abstrait appelé *la société*, ou que le sentiment de commisération désigné sous le nom d'*humanité*, sans doute parce qu'il devrait être commun à tous les hommes. Le gouvernement, organe et représentant de la société, est, en tout pays, dans l'impuissance de secourir, de consoler, d'encourager ceux que le malheur poursuit; son devoir consiste à combattre, par des mesures d'un ordre général, les progrès de la misère et de la corruption; on ne pourrait lui en imposer de plus étendus sans altérer la nature de ses attributions. L'humanité est en soi une vertu admirable, mais contre laquelle luttent, dans notre société, une foule de penchants, d'idées, d'usages dont l'influence est visible, tels que la soif de s'enrichir, passion aveugle, dont le progrès des arts de la paix et nos lois politiques, qui n'accordent de droits qu'à la fortune, ont fait, de nos jours, une sorte de fureur frénétique; l'égoïsme, transformé en un axiome de droit public par ces mots barbares et impies : *Chacun pour soi et Dieu pour tous;* les passions politiques, qui trop souvent rendent insensible aux douleurs d'un adversaire. Je ne pousserai pas plus loin cette déplorable énumération; il me suffit d'avoir indiqué que le sentiment d'humanité, en butte à trop d'attaques dans nos sociétés pour pouvoir vivre de ses propres forces, a besoin d'une sanction qui le confirme et le fortifie. Quelle sera cette sanction? La voix des nations répond que la religion seule peut la donner; que seule elle peut

allumer dans les cœurs cette charité active, infatigable, dévorante, qui sacrifie tout, plaisirs, richesses, honneurs, gloire, espérances, pour accomplir la loi de fraternité écrite dans l'Évangile.

Les philosophes voulurent remplacer la charité par une vertu plus conforme à leurs opinions, et créèrent la philanthropie, qui, malgré quelques bonnes intentions et plusieurs services rendus, n'a jamais pu s'élever à l'état de vertu et est restée une simple profession. Autant qu'on en peut juger par les délibérations des conseils municipaux qu'ils ont provoquées et obtenues, les philosophes de nos jours ne songent pas à remettre en vogue la philanthropie : ils savent que son temps est passé; mais ils veulent transférer à l'Etat, et, par conséquent, s'approprier le soin de secourir les malheureux, de distribuer les aumônes, parce que, selon leur manière de penser, le gouvernement peut et doit pourvoir à tous les services publics, et que l'intervention des congrégations religieuses dans celui-ci est contraire à la liberté des cultes, au bon ordre et au repos des familles. Les délibérations dont je parle n'ont pas d'autre sens. Considérées sous ce point de vue, il n'est personne qui ne comprenne qu'elles sont à la fois contraires à l'intérêt public et contraires à la liberté.

Si les libéralités de la bienfaisance devaient passer, avant de recevoir leur emploi, par les mains des agents du gouvernement, il est incontestable que la source en serait bien vite tarie. Le gouvernement défend, ordonne, et ne supplie pas; or concevez-vous qu'il puisse commander à un citoyen d'être sensible, humain, généreux? Les maires des douze arrondissements de Paris adressent chaque année, au commencement de l'hiver, des circulaires aux principaux habitants de la cité pour exciter leur commisération en faveur des quatre-vingt mille indigents que de cruelles privations vont assaillir. Les maires sont des magistrats honorés, librement désignés par leurs concitoyens, et qui élèvent les fonctions qu'ils remplissent par leur considération personnelle; cependant ils n'obtiennent que des résultats insignifiants. Il faudrait donc que le gouvernement transformât l'aumône en un impôt proportionnel à la fortune de chacun, ce qui ferait une véritable révolution dans la société. Je ne sais si c'est là ce que désirent les ennemis des con-

grégations religieuses; je ne le crois pas, car ils n'auraient rien à gagner à celle-ci.

Si vous ne pouvez pas changer l'état actuel des choses, empêcher que le ministre de la religion soit l'intermédiaire naturel entre le riche et le pauvre; que l'esprit fort, l'indifférent ou l'avare ne finisse par céder et par tendre sa bourse au prêtre qui l'implore, le presse, le harcèle au nom de l'indigence délaissée; que les personnes, hommes ou femmes, qui sont brûlées par ce zèle de charité, ne s'unissent, ne s'associent pour puiser au sein de la vie commune la force et la persévérance nécessaires à un si noble apostolat, cessez donc de poursuivre ces congrégations de vos reproches et de vos sarcasmes, cessez d'accuser leurs intentions, de flétrir leurs actes que vous ne comprenez pas, de supposer qu'elles veulent pénétrer dans vos foyers pour y jeter le trouble, lire dans vos cœurs pour publier ce qui s'y trouve. Qu'y a-t-il de commun entre vous et elles? vous ne faites ni ne demandez l'aumône. Sachez que, si vos injustices pouvaient décourager ceux qui en sont l'objet, vous répondriez, non pas seulement devant Dieu, mais devant vos concitoyens, des douleurs que vous auriez empêché de calmer, des larmes que vous auriez défendu de tarir, et que, si ces larmes dédaignées, ces douleurs abandonnées à elles-mêmes venaient un jour à susciter dans le cœur du peuple de ces passions terribles qui amènent les orages, vous en seriez, tout comme nous, les victimes, avec cette différence que votre sort serait une punition.

Rapprochées des principes de notre droit public, et des idées, des opinions, des mœurs qui en sont la conséquence, ces délibérations des conseils municipaux sont véritablement inexplicables et donnent lieu à de tristes réflexions.

Je conçois que, quand le projet de loi sur la liberté de l'enseignement fut présenté à la France, les amis du désordre et des bouleversements politiques se soient émus. En effet, la question a toujours été à mes yeux celle-ci : « Élèvera-t-on les générations futures dans l'esprit révolutionnaire ou dans l'esprit conservateur? » Les hommes qui pensent que le gouvernement actuel n'est pas le dernier terme des remaniements sociaux, et qu'il est bon de maintenir dans la nation la conviction qu'elle peut, quand elle le veut et comme elle le veut, modifier, changer, détruire ses institutions, n'ont pu écouter sans scan-

dale ceux qui demandaient que la France fermât définitivement le temple du génie des révolutions. Qu'ils aient, en cette circonstance, répudié leurs doctrines habituelles, je le comprends sans l'approuver ; ils ont, comme on disait au temps de la Convention, jeté un voile sur la statue de la liberté ; mais qu'ils prétendent la tenir encore voilée quand il ne s'agit plus que de bonnes œuvres, de bienfaisance, d'actes méritoires, sans relation aucune avec les intérêts et les opinions politiques, voilà ce qui me surprend fort et me porte à craindre que, pour beaucoup de gens, le voile n'ait fini par faire oublier la statue.

Secourir l'infortune, soigner les malades, élever et instruire les enfants, recueillir les orphelins, procurer du travail aux ouvriers, du pain aux vieillards, sont, si je ne me trompe, des actes *licites*, en France, à tout citoyen, fût-il prêtre et même Jésuite. « Prenez garde, dira-t-on ; sous le manteau de la charité se cachent souvent les intentions les plus coupables. Le républicain enveloppe son aumône dans la constitution de 93, le légitimiste dans une cocarde blanche. » Oui, le régime actuel a des adversaires, je dirai même des ennemis ; mais je ne placerai jamais au nombre de ces derniers les hommes de foi et de charité ; ils savent trop bien que le contact des haines politiques ternirait l'éclat de leurs vertus, et qu'ils ont autre chose à faire en ce monde qu'à y fomenter des révolutions. Nous vivons dans un pays libre, à l'ombre de lois tutélaires ; eh bien, je réclame, pour un grand nombre de mes concitoyens, le droit d'être humains, généreux, charitables, comme ils l'entendent, parce qu'il y en a beaucoup qui attachent infiniment plus de prix à ce droit qu'à celui de parler du haut d'une tribune, de voter dans un collége électoral ou d'écrire un journal.

Les attaques contre les congrégations religieuses vouées aux œuvres de bienfaisance portent atteinte à un autre droit non moins sacré. Chacun de nous est libre de choisir pour intermédiaire de ses aumônes qui bon lui semble, sans avoir de compte à rendre à personne de ses motifs ; or, si vous vous attachez à décrier cet intermédiaire, si vous cherchez à le noircir aux yeux des gens de bien, si vous le dénoncez publiquement, officiellement, quand vous savez qu'il n'a pour se défendre que ses actes et sa conscience, vous violez mon droit, vous exercez à mon égard un abus de pouvoir que je puis signaler à l'attention de tous et déférer aux grands corps de l'Etat chargés

par la constitution de garder nos libertés contre toute tyrannie, et surtout contre la tyrannie populaire, la plus dangereuse et la plus humiliante de toutes. Si de pareilles entreprises n'étaient pas arrêtées dès leur début, un jour les citoyens seraient inquiétés, jusque dans les actes de leur for intérieur et de leur vie privée, par l'intolérance antireligieuse de quelques hommes. « Laissons faire les Ursulines, disent-ils, et bien-« tôt nous serons tellement circonvenus que nous ne pourrons « plus faire un geste sans leur permission et sans qu'elles en « soient instruites. » Laissons faire, dirai-je à mon tour, ces prétendus défenseurs de la liberté, et vous tous, fidèles sujets d'une monarchie constitutionnelle, vous ne pourrez pas même tendre la main à un malheureux sans qu'ils vous dénoncent comme des ennemis du repos public.

Que serait-ce si je parlais maintenant du droit de ceux qui souffrent à ne pas être privés de leurs protecteurs naturels? Assurément, s'il en existe un au monde digne d'être respecté, c'est celui-là, unique patrimoine de ceux qui le possèdent. Or, je ne vois pas que les adversaires des congrégations religieuses en aient plus de souci que des autres. S'ils joignaient à l'appui de leurs délibérations les plaintes vives et fondées du peuple; s'ils montraient que ces congrégations lui sont devenues justement odieuses pour l'avoir trop souvent déçu, et que, par l'effet de leur entremise, les aumônes diminuent, la charité se resserre, la misère s'étend, oh! alors, je concevrais que ces bons, ces dignes amis du peuple se rendissent les organes de ses doléances; mais il n'en est rien, et, loin de reproduire les pensées et les vœux des pauvres et des malheureux, ce sont eux qui cherchent à leur inculquer leurs propres antipathies, leurs propres préjugés, comme si la haine des ministres de la religion était un baume salutaire propre à guérir les blessures que fait l'infortune. Il faut avouer que les docteurs de la souveraineté du peuple ont bien peu de respect pour les droits et pour les intérêts de leur souverain. On leur en a souvent fait l'observation, mais ils fournissent en cette circonstance une occasion toute naturelle de le leur rappeler.

Respectent-ils davantage les droits de l'Etat? Non, assurément. L'Etat, comme je l'ai dit, ne fait pas et ne peut pas faire l'aumône, et, dans un budget de près de 1500 millions, il a soin de n'inscrire pour secours aux hospices, bureaux de cha-

rité, institutions publiques ou privées de bienfaisance, ou aux personnes tombées dans l'indigence, qu'une somme de 1,202,000 francs, applicable à toute la France. La ville de Paris elle-même, malgré sa richesse et son immense population, n'alloue pour encouragements et secours à divers établissements charitables que 68,000 francs. Cependant les pauvres, les malheureux, les orphelins ont, dans le budget réel de la société, une allocation énorme que soldent avec empressement une foule de personnes pieuses, dévouées, charitables, et dont les congrégations religieuses et nos prêtres sont les dispensateurs éclairés. Il me serait facile de citer des faits récents qui attestent qu'à la voix de la religion la charité exécute en peu d'instants et sans de grands efforts ce que le gouvernement, en dépit de tous les moyens dont il dispose, a longtemps en vain tenté d'accomplir; mais je ne veux ni blesser la modestie des bienfaiteurs ni accroître la colère des esprits forts. Qu'il me soit permis seulement de faire remarquer à ces derniers que le clergé, en recueillant et en distribuant, avec cette intelligence que sa charité seule peut enseigner, les millions qu'il obtient, contribue à alléger le budget de l'Etat, à maintenir l'ordre au sein des classes déshéritées, et que, s'ils ne sont pas résolus à puiser dans leurs propres bourses, ce dont pour ma part je doute fort, afin d'empêcher que le peuple ne souffre de leurs déclamations, ils auront causé à l'Etat un préjudice et au gouvernement de grands embarras.

Sous quelque aspect qu'on les envisage, les délibérations de plusieurs conseils généraux et municipaux, dont l'attention publique s'est occupée dans ces derniers jours, doivent donc rester, pour tous ceux qui nourrissent dans leur cœur le respect de la religion, de la justice et de la liberté, une source de pensées pénibles. Cependant quelques réflexions sur la situation morale de notre pays effaceront de leur esprit ces fâcheuses impressions, en leur montrant qu'avec de la persévérance et du temps ils sont certains de faire triompher les seules doctrines qui puissent assurer le bonheur et la gloire de ce pays.

La discussion du projet de loi sur la liberté de l'enseignement a soulevé dans Paris, et, par contre-coup, dans quelques villes des départements, les passions du parti révolutionnaire. Si ardentes qu'elles semblent, ces passions ne sont pas nées spontanément, et il a fallu qu'une corporation influente, mais qui ne se sent

pas de force à supporter la présence d'un rival dans la carrière qu'elle parcourt, les tirât de leur engourdissement et les poussât au combat. Une fois réveillées, elles ont, j'en conviens, fait tout ce que l'on pouvait attendre d'elles. De là les clameurs des journaux, les discours des professeurs, les religions nouvelles annoncées dans des chaires publiques, le fameux rapport dont j'ai parlé, les votes de certains conseils généraux, etc. Qui voudra scruter le principe de ces emportements, leur caractère et leur but, trouvera qu'il n'y a rien là qui doive surprendre, rien qui puisse effrayer; car cette vaste tempête a été suscitée contre le clergé par deux opinions qui, évidemment, et malgré de très-fausses apparences, sont parmi nous en pleine décadence.

L'esprit d'incrédulité et de matérialisme a eu en France ses beaux jours; il y a régné pendant presque tout le siècle dernier. Alors les idées les plus dignes de respect, les choses les plus saintes, les plus vénérables, étaient l'objet du sarcasme d'une société qui a cruellement expié sa corruption irréfléchie. Les grands châtiments qu'inflige la Providence rendent sérieuses et graves les nations les plus inconsidérées : à peine sortie de la tourmente révolutionnaire, la France redresse, par la main d'un grand homme, ses autels renversés. Suivez-la attentivement depuis cet instant jusqu'à nos jours; vous la verrez éloigner d'elle, peu à peu, les doctrines pernicieuses dont on l'avait nourrie, épurer ses pensées, ses désirs, ses mœurs; porter dans l'examen des plus profondes questions des dispositions sages et droites, essayer du spiritualisme, et faire enfin, dans les voies de la vérité, des pas d'abord timides, puis plus assurés. Chaque génération a contribué, selon ses moyens et la faveur des temps, à cette œuvre de renaissance qui se continue sous nos yeux. Sans doute il est possible d'en retarder l'accomplissement, sans doute un homme de génie peut quelquefois séduire une nation ou la faire plier sous le joug de l'erreur : cela s'est vu et se verra encore; mais je ne sache pas qu'il y ait aujourd'hui en France d'homme de génie; et, en supposant qu'il en grandisse un quelque part, j'affirme aux défenseurs de l'incrédulité que c'est contre eux, et non pour eux qu'il grandit, parce que leurs idées n'ont plus de force, n'ont plus de vie, qu'elles se sont dégradées elles-mêmes jusqu'à l'état d'un préjugé, dont la raison à elle seule pourrait faire justice, et qu'elles

ne subsistent en réalité que des aumônes de l'esprit révolutionnaire.

Cet esprit est-il donc si riche qu'il puisse prêter à autrui? Le souvenir des fautes commises doit empêcher la France de s'abandonner à l'entraînement des théories politiques, mais non lui faire méconnaître les succès qu'elle a obtenus dans l'étude et dans l'application des véritables doctrines constitutionnelles. Les luttes de la tribune et de la presse sous la Restauration, l'épreuve capitale et décisive faite en 1830, et les développements donnés à nos institutions parlementaires depuis quatorze ans nous ont fait connaître et apprécier ces formes de gouvernement si belles, si fécondes, si flatteuses pour l'honneur d'une nation digne de se gouverner elle-même, et nous ont appris que l'esprit révolutionnaire, sous quelque forme qu'il se déguise, n'est au fond qu'une variété du despotisme. Comme le despotisme est toujours du goût de ceux qui se flattent de l'exercer à leur profit, il existe encore bien des gens imbus de cet esprit, et qui sont parvenus, à l'aide du masque dont ils se couvrent, à capter les suffrages du peuple et à s'assurer une position dans le *pays légal*. De ce poste où, à leur insu, ils servent, par la seule publication de leurs doctrines, la cause de l'ordre et de la monarchie constitutionnelle, ils peuvent jouir d'un noble spectacle, voir une grande nation affermissant, au sein de la paix, un ordre de société nouveau fondé sur le droit et la justice; vaincus à la tribune, vaincus dans les rues, vaincus partout enfin où ils ont offert le combat, au lieu d'accepter l'arrêt prononcé contre eux par la raison publique, ils se livrent, en désespoir de cause, à l'exploitation stérile des mauvais sentiments qui vivent dans les bas-fonds de toute grande société. D'influence solide, durable, ils n'en ont plus et depuis lontemps.

Tels sont les deux fidèles alliés qui espèrent, en unissant le peu qui leur reste de crédit, ramener une nation puissante, généreuse, amie de la justice et de l'intelligence, dans les voies de l'irréligion et de la démagogie; tels sont, à vrai dire, les seuls adversaires que le clergé rencontre parmi nous quand il veut remplir les devoirs de sa noble fonction; car ses antagonistes, à lui, ce sont ceux de tous les bons citoyens, de tous les amis de leur pays; ce sont les incorrigibles ennemis de l'ordre, de la liberté, de la civilisation. Que si cette vérité n'apparaît pas encore éclatante à tous les yeux, si des hommes de bonne volonté de-

meurent indécis ou sous l'empire de craintes chimériques, si des esprits faibles n'osent rompre avec leurs habitudes et leurs préventions, que le clergé travaille et espère. Il faut du temps au soleil pour dissiper les nuages et purifier le ciel. Le passé ne lui est-il pas garant de l'avenir? Le temps approche, en effet, et bien plus vite qu'on ne pense, où les derniers soutiens de l'erreur se trouveront isolés, inconnus dans cette société qu'ils se vantent de posséder et de conduire, et qui les laisse chaque jour de quelques pas de plus en arrière. Leurs bruyantes et vaines démonstrations, en révélant les terreurs qu'ils éprouvent, montrent assez que ce n'est pas la cause de la religion et de la justice qui dépérit en France.

Le comte BEUGNOT.

ESQUISSES

D'UN VOYAGE EN SUÈDE EN 1844.

Arrivée a Stockholm. — Mort de Bernadotte. — Deuil de la Suède.

C'était le 18 mai de cette année : assis à l'écart à bord du bateau à vapeur *le Solide*, je crayonnais sur un album quelques vers d'adieu au pays que je quittais. Autour de moi la foule des passagers s'agitait, inquiète, turbulente; chacun avisait, comme c'est la coutume au moment d'un départ, à se ménager pour la traversée toutes les aises, tout le confortable possibles. On sait qu'alors l'égoïsme est roi; c'est à qui mettra le plus de terrain dans sa conquête; plus tard, s'il le faut, on fera de la philanthropie. D'ailleurs, le temps était mauvais, la pluie tombait : quoi de plus propre à augmenter encore le désordre et exciter le désir du bien-être? Et pourtant toute cette agitation m'entourait sans m'atteindre. J'étais triste, préoccupé, rêveur. Je disais adieu à la Finlande, où j'avais séjourné pendant deux ans, et où je laissais tant de douces amitiés; je partais pour la France, cette patrie dont le nom fait si vivement battre le cœur sur la rive étrangère; enfin j'allais traverser la Suède, veuve de son roi, et qu'on m'avait montrée, dans un lointain lugubre, prosternée sur sa tombe et enveloppée de crêpes funéraires. Quelle source féconde d'émotions au début d'un voyage!....

Cependant nous avancions vers la pleine mer ; déjà la vieille cité d'Åbo s'épanouissait dans l'ombre avec son noir château du roi Érik, ses maisons empreintes des traces de l'incendie ou fraîchement renouvelées, son pittoresque observatoire, sa cathédrale séculaire dont le clocher perce la nue et semble encore défier la foudre qui tant de

fois l'a terrassé. Les heures fuyaient rapides; notre navire déployait toute l'énergie de sa vapeur et filait huit nœuds. Ce voyage commencé sous de si tristes auspices se décidait enfin à nous promettre une issue heureuse. En effet, le temps se faisait meilleur; la pluie avait cessé, une brise légère dissipait les nuages, et de temps en temps le soleil venait caresser de ses feux encore pâles la cime de nos mâts. On déserta les cabines, on se pressa sur le pont, des groupes se formèrent, on se mit à causer.

La pluie et le beau temps, c'est là, dans notre belle France, le thème banal, le ridicule symbole d'une conversation insignifiante; il n'en est pas de même aux pays du Nord. Nos passagers les plus graves abordèrent cette question; cent fois aussi je l'avais vu agiter dans les salons les plus aristocratiques de la société septentrionale. Quelques auteurs ont voulu faire à ce sujet de la critique hostile : je ne partage point leur sentiment. Pour les pays du Nord, le temps est tout. Cet hiver qui étend sur leurs têtes son linceul de neige, qui gèle leurs lacs et leurs fleuves, qui ferme la porte des maisons, qui couvre les hommes de peaux de bêtes, cet hiver est terrible. Les Septentrionaux eux-mêmes en sont souvent les déplorables victimes. Quoi donc d'étonnant que les variations de la température les préoccupent si fort? Qui sait si cette pluie d'avril n'avancera pas l'arrivée de l'été? Qui sait au contraire si cette brise d'août n'est pas l'avant-coureur de l'hiver? Voilà des questions graves. Dans ces contrées où le printemps et l'automne ne sont à proprement parler que des mots, et où l'été impatient se hâte de verser à la fois ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, pour céder au plus vite la place à son implacable rival, dans ces contrées un rayon de soleil est un bonheur, un murmure du zéphir une douce volupté, une petite pluie froide un désastre. On conçoit donc que, dans un pareil état de choses, on puisse parler de la pluie et du beau temps sans compromettre la dignité d'un homme de science, ni l'intérêt sérieusement agréable d'une conversation de salon.

Il ne s'agit pour le moment que d'une conversation de bord. On devisait à l'envi, on parlait du temps présent, du temps passé, du temps futur; on s'évertuait à oublier les désagréments de l'orage qui venait de se dissiper, on s'épanouissait dans la gaîté aux rayons du soleil renaissant. Les passagers étaient nombreux. Il y en avait de toutes les nations du Nord : Russes, Finlandais, Suédois, Norwégiens, Allemands, Danois, Anglais; j'étais le seul Français. Bien entendu que la conversation était une vraie Babel. Cependant la langue suédoise dominait; aussi n'éprouvai-je aucun embarras : j'avais fait de cette langue une étude assez approfondie pendant mon séjour en Finlande pour me trouver au moins à la hauteur d'un colloque de

voyage. D'ailleurs, un jeune Russo-Finlandais, qui de lieutenant s'était fait peintre et voyageait en artiste, venait obligemment à mon secours dans les cas plus épineux pour résoudre les difficultés qui dépassaient ma portée.

Je ne crois pas qu'il existe de voyage maritime plus pittoresque, plus accidenté que celui d'Åbo à Stockholm. La Baltique y ressemble à une plaine immense, semée çà et là de blocs de granit, de forêts épaisses, de vastes prairies, de mystérieux bocages. Quand vint le soir, il me sembla que la création y déployait un double spectacle. C'était d'une part la jeune Scandinavie avec ses montagnes renouvelées et en quelque sorte aplanies, ses forêts défrichées, ses déserts rendus féconds. Là je voyais des moissons pleines d'espérance, des rochers vêtus d'arbres verts, des tapis de mousse aux mille fleurs. Et puis on eût dit d'une idylle vivante : les agneaux bondissaient, les vaches promenaient leurs riches mamelles, les enfants mêlaient leurs jeux bruyants, les hommes et les femmes fatigués de leur labeur rentraient dans leurs maisons aux toits colorés, aux parois rouges comme les feux du crépuscule. J'admirais alors la puissance de l'industrie, je rendais hommage à la civilisation, je saluais avec enthousiasme les éblouissantes merveilles du progrès.

Mais voici que les âges anciens se dressaient devant moi ; le Valhall renouvelait ses mystères : sur ces rocs nus et décharnés, sur ces crêtes de granit à la robe de sang, au travers des noirs sapins triomphateurs des siècles, les dieux de l'antique Nord m'apparaissaient comme des ombres. Je descendais dans les profondeurs du *Ginnungagap* [1], j'assistais à la naissance d'*Ymer* [2], à la mort des *Rimtussar* [3], à la création des premiers humains. Alors *Odin*, armé de sa lance, chevauchait sur *Sleipner* [4], entouré de ses braves *Einheriar* [5]; les *Walkyries* [6] versaient le *mjod* [7] aux guerriers et leur servaient la chair du sanglier éternel ; *Thor* brandissait son marteau et faisait gronder son tonnerre, *Freya* pleurait *Oder*, *Asken-Ygdrasill* [8] déployait sa triple racine ; *Loke*, le méchant, l'astucieux *Loke* précipitait le doux *Baldur* dans l'abîme de *Héla*, et chassait à jamais la paix du séjour des im-

[1] Le chaos scandinave.

[2] Géant issu des rayons lumineux de *Muspelshem* (région de feu et de lumière dans le *Ginnungagap*) rencontrés par la vapeur de *Niflhem* (région de glace), et dont les dieux prirent le corps pour en former la terre.

[3] Enfants d'*Ymer*, qui furent tués par les trois dieux *Odin*, *Vile* et *Ve*.

[4] Coursier d'*Odin*.

[5] Nom des guerriers qui habitent le *Valhall*.

[6] Vierges qui habitent le Valhall et qui y servent les *Einheriar*.

[7] Hydromel.

[8] Arbre mystérieux de la mythologie scandinave.

mortels. C'étaient à la fois les prodiges du *Ginnungagap*, les gloires du *Valhall*, les désastres suprêmes de *Ragnarok* [1]. Ainsi toute cette mythologie géante secouait la poussière de ses huit siècles de mort, et venait de nouveau poser devant moi quand je contemplais la vieille nature scandinave dans son type originel, dans le caractère que lui a imprimé le cataclysme primitif. Et cependant, autour de ces îles plantées de forêts noires et de granit sauvage, la mer grondait et amoncelait son écume. Oh! c'est bien là cette mer où jadis le Vieking promenait sa libre puissance, ce sont bien là les flots qui portaient son audacieux dragon; voilà la rive où il abordait, voilà la caverne où il trouvait son repaire, voilà le bois sombre où il cachait sa proie. Quel farouche passé! quelle nature grandiose et terrible! A ce spectacle mêlé de pareils souvenirs, je frémissais instinctivement. Et lorsque l'ombre s'allongeait sur le monde, lorsque le soleil ne se montrait plus qu'à travers les voiles d'un pâle crépuscule, alors il me semblait entendre la voix du brigand des mers chanter son chant d'adieu à l'astre sa fiancée [2], invoquer la tempête, et enfin s'endormir dans un lugubre et redoutable silence.

Il faut un pilote d'une science éprouvée pour naviguer en sûreté dans l'archipel finlandais. Chaque île peut se transformer en écueil, et ces îles sont si nombreuses, si rapprochées les unes des autres, que souvent on se croit dans un canal, et que parfois, aux craquements de la quille, on s'imaginerait qu'elle vient de heurter dans l'abîme les racines des forêts ou les bases des blocs qui s'élèvent à sa surface. Cette prodigieuse multiplicité d'îles enchaîne le libre mouvement de la mer; aussi cette partie de la Baltique qui sépare Åbo de Stockholm est plus tôt saisie par les glaces de l'hiver et n'en est délivrée que plus tard. On racontait à bord que, huit jours avant notre traversée, un pyroscaphe finlandais, naviguant dans ces parages, avait trouvé la mer encore ferméee, et avait été obligé de rebrousser chemin. Peu s'en fallut que nous n'eussions à déplorer pour nous-mêmes un semblable accident. La route vers la Suède était ouverte, il est vrai, mais au loin dans les environs régnaient encore des glaces serrées, profondes, et jusqu'alors retenues opiniâtrement par les îles. Tout à coup de ces régions glacées s'éleva un vent froid, saisissant, impétueux. Je vis le capitaine monter à sa dunette, les matelots se précipiter à la manœuvre; il y eut un moment d'épouvante. J'interrogeais d'une voix inquiète les passagers que je rencontrais, mais chacun me ré-

[1] La dernière guerre du monde. Alors il y aura combats et mort, destruction universelle, et puis régénération plus parfaite et impérissable.

[2] En suédois le soleil (*sol*) est du genre féminin.

pondait : *Jag vet intet*, je ne sais pas. Enfin le capitaine descendit. Il était calme, tranquille, presque gai.

« Certes, lui dis-je, vous nous avez fait bien peur.

— Ah! c'est qu'aussi nous l'avons échappée belle.

— Quoi! nous étions sérieusement en danger?

— Mais, à peu près.

— Comment cela?

— Le vent qui soufflait tout à l'heure est des plus perfides. Il part de ces îles que vous voyez là-bas, glisse sur les glaces, et acquiert ainsi une telle puissance que, si on ne le prévient par une prompte manœuvre, il jette le bateau hors de sa route. Maintenant nous ne risquons plus rien, mais nous rebroussons chemin, et il est bien possible que cet incident retarde notre arrivée à Stockholm de trente-six heures. »

Heureusement pour nous les caprices du temps vinrent déjouer les prévisions du capitaine. Non-seulement le vent fatal tomba, mais il fit même place à un autre favorable à notre traversée : au bout de deux ou trois heures le navire put reprendre sa route et la poursuivre sans plus d'obstacles.

A deux cent cinquante werstes d'Åbo (environ soixante lieues de France) on rencontre les îles d'Åland, ces îles si chères à la Suède, et qu'en 1808 elle fut forcée d'abandonner aux mains des Russes, qui déjà avaient planté leur drapeau sur les rocs conquis de la Finlande.

L'archipel d'Åland, composé de quatre-vingts îles habitées, n'a pas plus de vingt-deux à vingt-quatre lieues carrées de superficie. Il est situé entre les golfes de Bothnie et de Finlande, et s'étend depuis le 59° 45' jusqu'au 60° 40' lat. N.; la longitude en est comprise entre le 16° 40' et le 19° E. de Paris.

Selon quelques auteurs, le nom d'Åland vient de l'ancien gothique *a*, qui signifie eau, et *land*, qui signifie terre; selon Rühs et Arwidsson, il dérive du mot finnois *ahwenamnaa*, loin de la terre. Choisisse qui voudra entre ces deux étymologies; quant à nous nous les trouvons également vraisemblables [1].

Il n'est peut-être pas de climat au monde qui soit plus pur, plus

[1] Quand on considère les noms des îles et des paroisses de l'archipel d'Åland, il paraît presque évident que ses habitants primitifs ont été des Lapons et des Finnois. Quels autres peuples auraient pu donner des noms tels que ceux-ci : *Lempland*, *Lumparland*, *Finby*, etc. ? Geyer prétend qu'on trouve encore à Åland un grand nombre de tertres tumulaires où sont déposés des vases de terre cuite et où l'on peut lire quantité de noms qui rappellent le souvenir des Lapons et des Finnois, comme *Lappbôle*, *Koskinpa*, *Jomala*, *Finnström*, etc. Le mot *Jomala* lui seul ne fait-il pas supposer l'existence d'un lieu de sacrifice des Finnois?

salubre que celui des îles d'Åland : c'est la patrie des hommes sains et vigoureux, des vieillards centenaires[1]; mais le sol en est stérile; presque toujours le cultivateur y dépose en vain sa semence. Cependant, vu de loin, il offre un aspect vraiment pittoresque : les montagnes y déroulent leurs mille sommets; les forêts leurs majestueux sapins, leurs mélancoliques bouleaux; les blocs de granit leurs arêtes rougeâtres, où souvent apparaissent ces grands phénomènes d'optique connus sous le nom de *Fata Morgana.* Au milieu de ces plaines de rochers battues par les flots, l'Ålandais vit tranquille et sans ambition : il est gai, intelligent, serviable, industrieux; il est par-dessus tout marin habile et sans peur. On lui reproche, il est vrai, la manie des procès; mais, en revanche, il ne mêle au luthéranisme dont il fait profession, ni les *troll*, ni les autres superstitions absurdes si communes aux peuples du Nord.

L'habitant d'Åland est un pêcheur infatigable. Chaque année il tire de ses filets plus de six mille tonnes de *strömming* (espèce de petits harengs), dont il expédie la plus grande partie à Stockholm. Il est aussi chasseur. Sa plus riche proie, c'est le phoque ou veau marin. J'emprunterai à ce sujet d'intéressants détails à un voyageur anglais, qui lui-même les a trouvés dans les auteurs nationaux : « C'est « dans les anfractuosités des glaçons, dit *Acerbi*, que les phoques dé« posent les fruits de leurs amours, et qu'ils enseignent à leurs petits « à supporter les rigueurs de la plus rude saison. Les mères les y « logent tout nus, tels qu'ils sortent de leur sein, et les pères ont soin « de se ménager aux environs quelque ouverture dans la glace, par « laquelle ils puissent avoir communication avec l'eau. Dès qu'un « chasseur vient à paraître, ils se précipitent dans ces trous, et plon« gent sous la glace avec leurs petits; en d'autres temps, ils en usent « pour descendre dans la mer, afin d'y prendre le poisson dont ils se « nourrissent, eux et leur famille. La manière dont ces phoques mâles « font leurs trous dans la glace est vraiment singulière : leurs dents « ni leurs pattes n'ont aucune part à cette opération; ils n'emploient « pour cela que leur haleine, dont ils appliquent constamment le « souffle au même endroit. Les paysans des îles voisines sont leurs « plus grands ennemis. Quand ces insulaires découvrent un phoque, « ils se mettent en embuscade à quelque distance de lui, derrière une « masse de glace, n'ayant pour toute arme que leur fusil et des bâ« tons; ils attendent ainsi que le monstre qu'ils ont vu descendre dans

[1] La sixième partie des habitants dépasse cinquante ans. Dans tous les temps on y a vu des centenaires. En 1703, une femme, nommée Anne Becq, y mourut à cent neuf ans; à *Kumblinge*, en 1766, une autre femme mourut à cent vingt ans.

« l'eau en sorte pour respirer. Souvent, quand le froid est extrême, « il arrive que l'eau du trou se gèle aussitôt que l'amphibie remonte « sur la surface solide : alors les paysans tombent sur lui avec leurs « bâtons avant qu'il n'ait eu le temps, au moyen de son haleine, de « se frayer une nouvelle issue. Dans cet assaut si dangereux, cet ani- « mal déploie tout le courage dont l'a doué la nature : il mord avec « ses dents redoutables les bâtons de ses aggresseurs, et souvent les « attaque eux-mêmes; mais le chasseur brave aisément ses efforts : « déplacé de son élément naturel, le malheureux phoque manque « bientôt d'énergie, et la victoire reste toujours à son ennemi. »

Si l'on en croit quelques auteurs, les îles d'Åland auraient eu autrefois des monarques particuliers. Quoi qu'il en soit de cette opinion, il est certain que leur indépendance s'est éteinte au plus tard au XIVe siècle. Depuis cette époque, elles ont appartenu tour à tour à la Suède et à la Russie. En 1808, le général Knorring s'en empara et les unit dans la conquête moscovite à la Finlande, dont elles sont d'ailleurs comme l'alluvion naturel, comme la partie intégrante. Ainsi les îles d'Åland sont régies aujourd'hui par le cabinet de Pétersbourg; elles font partie du gouvernement d'Åbo, ce gouvernement à triple tête, Åbo, Björneborg, Åland.

Que de fois, relisant les poésies du grand Tegner, j'avais été frappé de ces douloureux accents de patriotisme : « O Finlande, patrie de « la fidélité! ô forteresse qu'Ehrnsvärd a bâtie! naguère semblable à « un bouclier sanglant, tu as été arrachée du cœur de l'État! Un « trône s'élève au sein de ces marais dont nous connaissons à peine « le nom, et les rois fléchissent le genou là où nos troupeaux avaient « leurs pâturages. Adieu, rempart de la Suède, adieu, terre des hé- « ros! Une puissance plus haute pèse les destinées des nations. Pleure, « ô Suède, ce que tu as perdu!... » Ces sentiments du poëte suédois ont un écho dans le cœur de tous ses compatriotes. Tous ceux que j'ai rencontrés déplorent amèrement la défaite de 1808. Quel coup fatal elle a porté à la Suède! elle lui a enlevé une de ses plus belles contrées, une des plus nobles portions de sa population. Et maintenant que présage l'avenir? est-il gros encore de bouleversements et de guerres? doit-on redouter que le grand colosse du Nord ne s'élance des îles d'Åland pour aller promener dans toute la Suède ses armes triomphantes? Voilà surtout ce qui préoccupe l'esprit des Suédois; voilà le sujet éternel de leurs inquiétudes et de leurs terreurs. Ont-ils tort ou raison? C'est une question difficile à décider.

Un voyageur français qui a parcouru la Suède en 1830, et dont les observations et les jugements sont presque toujours pleins de justesse et de vérité, prétend qu'il n'existe entre les deux puissances aucun

motif de collision; que la conquête de la Finlande, nécessaire à la Russie pour la sécurité de sa capitale, a tari par son succès la source de tout conflit; il ajoute que l'empire de l'autocrate ne peut aspirer, du côté de la Suède, à aucune agrégation nouvelle de territoire; que les eaux de la Baltique et le golfe de Bothnie sont la ligne de démarcation naturelle entre les deux Etats; d'ailleurs, selon lui, une entreprise d'envahissement serait trop onéreuse à la Russie, il y aurait à lutter contre des obstacles naturels insurmontables. « Oui, dit-il en terminant, protégée par ses rochers, par sa pauvreté, par les glaces de l'hiver, et surtout abondamment pourvue de ces deux grands nerfs de la guerre, du fer et des hommes, la Suède pourrait se confier à sa belliqueuse et patriotique nation, et sous tous ces rapports on peut la considérer comme une contrée inviolable[1]. »

A dire vrai, je développai à peu près la même thèse dans une conversation que j'eus à bord du pyroscaphe avec un noble suédois, mon compagnon de voyage. Il m'avait fait part de ses inquiétudes politiques et me demandait mon avis. Il pensait peut-être qu'un homme qui venait de la Russie devait connaître bien des secrets. Ma première pensée fut de le rassurer : j'abordai donc la question dans le sens le plus sympathique à ses instincts nationaux; je m'appuyais de l'autorité de Daumont, je lui en lisais les pages; il paraissait satisfait. Mais cette opinion de Daumont, dont je cherchais alors à faire ressortir tout le prestige, n'est-elle pas plus spécieuse que solide? N'y a-t-il pas là pour les Suédois une décevante utopie? Est-il donc si vrai qu'il n'existe entre la Suède et la Russie aucun motif de collision? Et quand cela serait, est-il si difficile d'en faire naître? En fait d'hostilités, l'occasion sert qui la réclame. D'ailleurs croit-on que la Suède souffre sans murmurer le voisinage forcé de la Russie? De la terrasse du palais de son roi elle entend gronder aux îles d'Åland le canon du czar. Ce bruit n'éveille-t-il dans son cœur aucun écho? Ne songe-t-elle jamais à reconquérir ce qui lui a été pris? J'accorde qu'elle ait oublié la Livonie, la Courlande, l'Esthonie, provinces jadis soumises à son sceptre; mais la Finlande, mais les îles d'Åland, ces contrées qu'elle a disputées tant de fois à l'empire moscovite, peut-elle les bannir à jamais de sa pensée? Là coule son généreux sang, là vivent ses lois et ses coutumes, là s'élèvent ses autels, là retentissent les accents de sa langue. Nous avons entendu tout à l'heure le poëte Tegner; son cri est le cri de sa patrie; et puis on se souvient qu'à l'époque de l'élection de Bernadotte une des espérances des officiers suédois c'était que le maréchal couronné pourrait, au besoin, reconquérir la

[1] Daumont, *Voyage en Suède.*

Finlande; on se souvient aussi des troubles étranges qui émurent Stockholm en 1837, quand l'empereur Nicolas vint la visiter; il semble que le peuple voyait avec dépit dans ses murs un homme dont la grandeur même lui rappelait ses défaites. Disons-le donc, la Suède, à ce point de vue, est comme sur un volcan. Du désir secret au désir manifesté, et de celui-ci à l'action, le passage est facile. Une occasion, et il est franchi.

La plupart des publicistes s'acharnent à refouler la Russie vers l'Orient. Il veulent en faire une puissance indienne, turque, persane, chinoise, n'importe! mais ils la chassent de l'Europe comme un monstre parasite, comme une plante étrangère à son terrain et à son soleil. Qu'ils aient tort ou raison, nous ne le déciderons pas; mais pourquoi, par exemple, vouloir que la Russie n'ait aucun intérêt à songer à la Suède? Interrogez-la plutôt; elle vous répondra que, par son origine et par sa position, la Suède touche immédiatement aux peuples de race slave [1], qu'au temps de Louis-le-Débonnaire elle était confondue avec la Russie, qu'aujourd'hui encore, dans la langue des Finnois, les Suédois portent le nom de Russes, *Ruotsolaiset;* elle vous dira que la Russie est issue du sang scandinave, qu'elle se souvient de Rurik et de ses frères, que l'esprit des Waraigues n'est point mort dans les steppes, et qu'elle ne pense point que le destin l'ait chassée à jamais de son antique patrie. D'ailleurs qui ne sait aujourd'hui que la Russie aspire à une marine? Ce n'est point assez pour elle que la puissance de la terre, elle veut encore la puissance des flots. Rien ne lui coûte pour réaliser son rêve. Or, quel est jusqu'à présent le champ ouvert à ses navires? La mer Noire. Mais est-ce là un champ assez vaste? Non; et puis il ne la met guère en communication qu'avec l'Asie. C'est donc vers la Baltique et vers l'océan Atlantique, vers ces deux mers vraiment européennes, que la Russie doit naturellement tourner ses regards. Mais convoiter la Baltique n'est-ce pas convoiter la Suède? L'empire de la mer emporte nécessairement l'empire du rivage. Ceci est si vrai qu'à l'époque du congrès d'Erfurth, alors que la Baltique faillit passer presque tout entière sous la domination russe, il devait être décrété que la Suède disparaîtrait de la carte, et qu'elle serait partagée entre le Danemark et la Russie [2].

Qu'on ne parle point ici de remparts élevés par la nature, de mers glacées, de montagnes escarpées, de forteresses imprenables. Tous ces obstacles matériels ne sont que des mots; la patience de fer du

[1] Bubalski.

[2] En octobre 1808. C'était à peu près comme en 1629, à l'époque de la guerre de Trente-Ans. Napoléon lui-même y prêtait les mains.

soldat russe jointe à sa force numérique saurait les vaincre. D'ailleurs, d'Åland au rivage suédois il n'y a qu'un pas; ce pas serait bientôt franchi [1]. Les temps ne sont plus où la marine russe, à peine sortie des chantiers de Pierre, baissait pavillon devant la flotte suédoise et signalait par son désastre la bataille d'Hogland. Les puissants d'alors seraient les faibles aujourd'hui, et l'on verrait peut-être des choses plus effrayantes que l'invasion de l'Upland par Pierre Ier, que les scènes sanglantes de Wasa, que le traité de Nystadt, ce traité fameux qui a soufflé la vie au grand empire et lui a ouvert à jamais les portes de l'Europe. Nous ne nous occuperons point ici de l'intervention plus ou moins active que les autres puissances pourraient apporter dans ce conflit; mais il nous semble quela Russie une fois décidée subirait difficilement leur influence. Sa position lui permet d'agir, elle agirait; l'œuvre consommée, qui viendrait lui arracher sa proie?

Revenons à notre voyage.

Malgré toute la poésie qu'on prête à la mer, un long séjour sur cet élément m'a toujours paru fort ennuyeux. Ce géant de bois qui vomit feu et flammes, et qui vous étreint comme dans une prison au sein d'un horizon sans bornes, ces haillons noirs et enfumés des cyclopes du pyroscaphe, ces matelots enduits de goudron, ces cabines au parfum nauséabond, ce roulis désastreux du navire, cette onde verdâtre qui bat ses flancs et dont l'aspect est si magiquement fatal, ces figures exotiques sorties je ne sais d'où, que souvent vous avez à subir, et qui, à la faveur du voyage, s'empressent autour de vous comme une société qui doit vous charmer et faire votre bonheur, tant d'autres incommodités que nous passons sous silence, mais que tout habitué des bateaux à vapeur devinera sans peine, voilà, n'est-il pas vrai? des réalités bien peu poétiques. Or, c'est là ce que j'ai toujours trouvé, ce que j'ai toujours éprouvé dans un long voyage. On me dira peut-être que je ne suis pas marin, soit; on me dira encore que je ne suis pas poëte, je l'accorde; mais j'observerai que je n'ai jamais rien trouvé de moins poëte qu'un marin, et que j'ai vu au contraire bien des intelligences poétiques qui détestaient aussi les bateaux à vapeur et les courses de mer. Pour apprécier, pour sentir toute la poésie de la mer, il faut la voir du haut d'un mont solitaire : c'est de là que le calme de ses flots, que les jeux sauvages de ses tempêtes apparaissent

[1] Nous avons déjà dit qu'en 1808 le général Russe Knorring occupait les îles d'Åland. « A cette époque il fit traverser à un détachement, à l'aide des glaces amoncelées, la portion de la Baltique qui séparait ce groupe d'îles de la côte suédoise, et des Cosaques s'avancèrent jusqu'à Grislehamn, à vingt lieues de Stockholm. Le duc de Sudermanie envoya aussitôt le colonel Lagerbielke auprès du général d'Alexandre pour lui demander une suspension d'armes : elle fut accordée. » (Beaumont de Vassy.)

vraiment dans leur solennelle grandeur, exaltent l'âme et la transportent jusqu'aux cieux.

A dire vrai, je n'éprouvai point sur la mer d'Åland de sinistres impressions; je n'eus pas même à y dévorer l'ennui. Le spectacle varié de la nature, l'aspect agréable ou imposant des îles, la société des passagers aussi nombreuse que choisie, tout contribuait à rompre la monotonie du voyage. Notre navire avançait comme à notre insu, et, si je ne craignais d'être accusé d'exagération, je dirais que loin d'aspirer au terme de notre course nous eussions voulu la prolonger encore.

Tout à coup, à l'ordre du capitaine, la vapeur suspendit son action, et le navire s'inclina doucement vers la rive. Nous étions à *Furusund*. C'est une charmante petite île, distante d'environ neuf milles de Stockholm : on y relâche quelques instants. Quel bonheur lorsqu'après les secousses de la navigation il est permis de se reposer un peu sur la terre ! Nous en étions si heureux, nous, que nous eussions volontiers décrété une ovation à notre capitaine. Personne ne resta dans le navire, et c'est alors seulement que je pus voir de près la société infiniment bigarrée de notre équipage. Notre artiste russo-finlandais s'installa sur un bloc de granit et se mit à esquisser trois ou quatre points de vue dignes de figurer dans l'album de l'amateur le plus exigeant. Un statisticien s'informa de la population de l'île, et nous apprit qu'elle possédait vingt habitants; un mathématicien nous fit remarquer le télégraphe en forme d'échelle, comme tous les télégraphes suédois, mais ne put nous en interpréter les signaux: nous pensâmes qu'ils annonçaient notre arrivée. Quelques curieux explorèrent les trois ou quatre maisons bâties sur le port, et les trouvèrent vastes et bien tenues : j'y rencontrai deux hommes fort beaux et une jeune et jolie fermière, portant une cruche à lait qui me remit en mémoire la Perrette de La Fontaine. Avec quelle joie aussi on se roula sur l'herbe fraîche, avec quel empressement on se mettait à chercher dans la mousse la violette printannière, à s'épanouir au souffle vivifiant de la brise du matin! Parmi les passagers se trouvait une nombreuse troupe d'acteurs: elle venait d'Helsingfors et d'Åbo, dont elle avait fait les délices pendant l'hiver. Il y avait là une certaine demoiselle Lindmark, piquante créature, rivale hyperboréenne de Bouffé, qui, comme lui, avait obtenu dans le rôle du *Gamin de Paris* (traduit en suédois) un succès fou, succès qui, à mon avis, n'était point du tout usurpé. Venait ensuite un certain Andersson, qui d'étudiant à Upsal et d'aspirant à la toge judiciaire s'était fait acteur, échangeant l'amphithéâtre académique contre les tréteaux de Shakspeare, et la robe du magistrat contre le pourpoint d'Hamlet, sous lequel son talent vrai-

ment dramatique faisait pousser plus d'un soupir, verser plus d'une larme. Sur la plage de *Furusund* nos acteurs n'oublièrent point leur métier; ils se lancèrent dans la parodie et caricaturèrent *Roméo et Juliette*. La scène du départ fut des plus expressives, et nous fûmes pris d'un rire fou quand le chant de l'alouette fut remplacé par le sifflement de la vapeur et par la rauque voix du capitaine.

Nous naviguâmes encore quelques heures. Enfin Stockholm apparut, Stockholm dans tout l'éclat de ce panorama qui n'appartient qu'à elle : son port aux mille mâts, ses maisons qui couronnent des collines aux sommets inégaux, ses églises aux clochers majestueux ou aux flèches élancées, ses jardins, ses statues, ses rocs à pic qui élèvent au sein même de la cité leurs têtes dépouillées, et enfin son château royal, superbe monument, digne à la fois de l'hôte auguste qui l'habite et de la pittoresque capitale de la Scandinavie.

C'est un imposant spectacle que celui de toute une nation pleurant un roi. Les têtes qui portent couronne, si souvent chargées d'outrages pendant leur vie, souvent encore le sont de malédictions après qu'elles se sont inclinées devant la mort. Étrange destinée des maîtres du monde! Les peuples les mettent sur le trône, comme s'ils ne pouvaient se passer de leur domination, et presque toujours les peuples n'ont sur eux qu'une voix d'anathème. Voilà pourquoi mon admiration fut grande lorsqu'arrivé au milieu des Suédois je les vis tous déplorant la mort de Bernadotte, et manifestant, par l'éclat et la popularité de leur deuil, l'universelle sympathie qu'ils avaient toujours ressentie pour lui.

Ce deuil de la Suède m'apparut, à moi, pour la première fois, dans une circonstance qui me frappa. A peine arrivé à Stockholm, je m'étais empressé d'aller visiter *Djurgarden*, ce parc dont on m'avait raconté tant de merveilles. J'y rencontrai le nouveau roi : il se promenait à pied avec la reine et les jeunes princes. Il y avait, dans cette promenade royale, tant de simplicité, tant d'abandon, qu'il m'eût été vraiment difficile d'y reconnaître la présence du souverain, sans le mouvement de respect et les inclinations profondes qui l'accueillaient partout à son passage. Quand je fus à distance, je me retournai pour regarder encore le fils de Bernadotte. Il portait l'uniforme de colonel d'artillerie ; ses épaulettes d'or étaient enveloppées d'un crêpe, un crêpe flottait à la garde de son épée. Je continuai ma promenade. Bientôt je m'aperçus que j'étais moi-même l'objet de la préoccupation générale. On chuchotait autour de moi, et, parmi les mots brisés qui parvenaient jusqu'à mon oreille, je distinguais ceux-ci : *Det ar frammande;* c'est un étranger! Certes ce n'était point là un compliment; je le sentais assez à la manière dont il était accentué. Déjà je

commençais à m'impatienter ; je rangeais Stockholm parmi ces petites villes que le vol inattendu d'une mouche suffit pour mettre en émoi. Qu'avais-je donc de si singulier, de si excentrique ? Un regard plus attentif sur moi et sur les personnes qui m'entouraient m'expliqua le mystère. J'étais en toilette d'été, toilette de fantaisie, aux nuances écossaises, et tout le monde était en deuil. Je compris alors qu'il y avait entre ma mise et les couleurs funèbres des autres promeneurs un contraste trop frappant pour qu'il me fût possible de passer au milieu d'eux sans y produire une sorte d'étonnement spontané et comme l'effet d'une apparition hétérogène. Je me hâtai de rentrer chez moi, d'où je ne sortis plus que vêtu de noir. Cet incident, quelque léger qu'il soit en lui-même, fit sur moi une impression profonde : cet aspect de tout un peuple surpris de ce qu'on ne porte pas le deuil de son roi a quelque chose de saisissant !

Si l'on remonte dans l'antiquité la plus reculée, on trouve toujours la mort des rois scandinaves magnifiquement honorée. Aux temps païens les scaldes célébraient leur mémoire dans une pompeuse *drapa;* on brûlait solennellement leurs dépouilles, et on en déposait la cendre dans des tertres élevés, monuments de respect et de gloire pour les contemporains et pour la postérité. Ces honneurs rendus aux rois avaient leur principe même dans la religion ; alors les rois n'étaient pas simplement des hommes couronnés, des mortels parmi des mortels : c'étaient des dieux, des dieux issus de la race d'Odin, maîtres et seigneurs du Walhall, qui passaient sur la terre pour y donner des lois et y propager la gloire des combats. Il y a de la grandeur dans cette déification du souverain : c'est comme un reflet humain de la théocratie hébraïque. Observons qu'il ne faut point la considérer comme la simple expression d'un symbolisme exalté : c'est la foi du Nord dans sa réalité la plus intime, dans le caractère le plus palpable et le plus matériel de sa conviction. La religion des peuples septentrionaux avait peu de symboles. Si les scaldes beaux-esprits, ceux d'Islande surtout, ont été pris quelquefois de la manie de l'embellissement, leur labeur n'a eu d'autre résultat que d'altérer la simplicité de cette mythologie sauvage, de lui donner des formes maniérées, mais non de la symboliser. Les Scandinaves, ces hommes des flots et des montagnes, ces Viking, amis du sang et de la tempête, étaient en quelque sorte de la taille de leurs dieux. Pour eux point de mystère ; tout tombait sous leurs sens ; rien du moins ne dépassait leur intelligence. Les dogmes qu'ils croyaient, ils se les étaient imposés ; ceux même qu'ils avaient apportés de l'Orient, ils les avaient dépouillés de leur caractère primitif pour les revêtir de formes gigantesques, mais saisissables, plus en harmonie avec l'in-

culte nature où ils les avaient transplantés. On ne voyait point chez eux les sanctuaires mystérieux des Orientaux; leur culte était grand, mais simple; les sacrifices se faisaient en plein air ou sous la voûte de vastes temples; ils ne connaissaient ni les mages ni les castes sacrées : les scaldes étaient leurs prophètes, les rois leurs prêtres et leurs pontifes. Qu'était-ce que le Valhall qu'un Elysée militaire où la mort n'ajoutait rien à la vie, mais où les héros continuaient, sous les drapeaux d'Odin, l'œuvre terrible du glaive? Qu'étaient-ce qu'Odin et les autres dieux que des êtres qui avaient vécu, qui étaient morts et qui devaient mourir encore au jour du suprême *crépuscule?* C'est ainsi que la doctrine religieuse des hommes du Nord mettait en quelque sorte les choses du ciel au niveau des choses de la terre. Point d'idée symbolique, point d'idée d'infini; leur immortalité elle-même était mortelle. Voilà pourquoi le sombre et le terrible qui fait le fond de tout paganisme, et que l'Orient voilait d'ombres mystiques, que la Grèce couvrait de fleurs, se montrait aux pays scandinaves dans son âpreté sauvage. Il y avait là du sang, des tempêtes et la mort. Depuis qu'Odin avait jeté son javelot au milieu du monde, le génie des combats s'était réveillé et avait entraîné dans le même vertige les hommes et les dieux. On devait se battre pendant la vie, on devait se battre après la mort, et la grande régénération de *Ragnarok* devait surgir d'une bataille. Dans ce vaste empire du glaive, on conçoit que les vieillards impuissants à le porter ne fussent plus que des êtres parasites, méprisables à leurs propres yeux comme à ceux des braves, et qu'ils dussent avancer, par un glorieux suicide, une mort qui les conduisait aux combats d'outre-tombe. Ceci nous explique aussi le caractère du culte funèbre dans le Nord. Les Egyptiens, dont le génie était l'immobilité, s'entouraient de leurs cadavres et leur conservaient le plus longtemps possible la forme humaine; les Scandinaves avaient pour génie l'action; vivants ou morts, il devaient agir; ils n'avaient donc que faire de momies : il leur fallait le bûcher, cette apothéose de feu qui emportait dans son mouvement jusqu'aux derniers restes de l'être inanimé; il leur fallait les tertres où ils croyaient entendre bruire encore les armes du guerrier mort, et où son coursier hennissant frappait de son sabot d'or les murs de l'enceinte profonde.

Cette énergique mythologie imprimait un type remarquable aux rapports qui existaient entre les peuples, les dieux et les rois. A dire vrai, ils ne formaient qu'une seule et même famille : c'étaient des peuples mortels, des rois mortels, des dieux mortels. Il y avait là un principe d'égalité. Ce principe, l'orgueil ou plutôt la haute conviction des Scandinaves l'élargissait encore. Non-seulement ils donnaient à leurs rois une origine divine, ils proclamaient encore la nation tout

entière fille des dieux, et ils agissaient en conséquence. De là cette liberté étrange qu'ils apportaient dans le culte divin, cette confiance infinie qu'ils avaient dans leurs vœux et dans leurs prières, cette assurance avec laquelle ils envisageaient l'avenir. A l'égard des rois ils étaient encore moins dépendants. On sait quelle suprématie le *ting* donnait au peuple. Combien de rois ont eu à souffrir des admonestations franches, souvent même insolentes, des paysans! Combien d'autres ont été renversés de leur trône pour avoir voulu attenter soit à la religion, soit aux lois du pays! On allait même jusqu'à les rendre responsables des fléaux qui désolaient la nation, et on en a vu immolés en sacrifice pour apaiser le courroux des dieux. Ces excès n'ont rien qui doive surprendre. La grandeur des Scandinaves, toute réelle qu'elle était, n'en était pas moins une grandeur sauvage; elle devait quelquefois enfanter des monstres. Du reste, nous n'avons pas à revenir sur la haute idée qu'ils avaient de leurs rois, sur les splendides honneurs dont ils les entouraient pendant leur vie et après leur mort. Les rois étaient vraiment la tête du peuple comme le peuple était leur bras, leur bras ferme, invincible. Quelle magnifique théorie du pouvoir! Le roi, en montant sur le trône, y apportait un caractère divin déjà préexistant et inhérent à sa nature; ce caractère restait dans l'absolu; il fallait que le peuple vînt le sanctionner par son élection, et le mît ainsi en relation avec l'humanité. Alors il y avait harmonie; la monarchie scandinave était assise, et, si l'on se rappelle ce que nous disions tout à l'heure, on se figurera difficilement un plus beau spectacle : c'étaient des dieux couronnés par des dieux.

Quand un peuple reste fidèle à la terre de son origine, les années peuvent s'accumuler sur sa tête, les révolutions peuvent bouleverser ses institutions soit politiques, soit religieuses : son type n'est jamais entièrement effacé; il porte en lui un caractère indélébile. Sans doute les Scandinaves d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'autrefois; cependant gardons-nous de croire que le passé soit descendu tout entier dans la tombe. Quelle nation offre dans sa constitution politique un libéralisme plus développé que la nation suédoise? Où est le gouvernement qui attribue à l'homme de la glèbe, au simple paysan, une si haute puissance? Mais n'est-ce pas là un reste encore vivant de cet antique génie du Nord qui enfantait l'égalité et l'indépendance? Les mêmes montagnes couvrent encore la terre de Suède, les mêmes flots viennent battre ses rivages, le même air souffle dans son atmosphère. Quoi donc d'étonnant que ses habitants conservent encore de leur ancienne nature, que dans le présent retentissent les échos du passé? Nous avons dit que, chez les vieux Scandinaves, l'élection populaire mettait les rois sur le trône. Cette puissance d'élire n'a point été ravie

aux Scandinaves modernes. Plus que toute autre nation, la France le sait : en 1810, les états généraux de Suède lui ont demandé un roi.

Ce roi, c'était Bernadotte!

A ce nom, la Suède nous ferme les pages de son antique histoire et nous introduit au sein de son histoire nouvelle. « On se souvient, dit « un écrivain suédois, que le 26 janvier 1844, jour de la naissance « du roi Charles-Jean, a été pour tous un jour de tristesse et de deuil. « C'est en effet ce jour-là qu'il ressentit la première atteinte du mal « qui devait lui donner la mort. Une fête magnifique avait été pré- « parée, témoignage de respect, de fidélité et d'amour envers ce roi « ami des hommes, vieilli dans les années et dans la gloire ; et c'est « au milieu de l'enthousiasme général que le ciel frappa son pre- « mier coup, que l'Eternel se manifesta aux mortels. » Cette impression sinistre, produite sur le peuple suédois par la dernière maladie de Bernadotte, s'étendit au loin dans le Nord. J'étais alors en Finlande ; on ne saurait s'imaginer quelle y était la préoccupation des esprits. Dans les salons, dans les conversations particulières, il n'était question que des bulletins de la santé du roi. Les journaux de Stockholm circulaient sans relâche ; on les commentait, on les exagérait. Quatre fois le bruit courut qu'une estafette extraordinaire avait passé par Helsingfors, portant à Pétersbourg la nouvelle officielle de la mort de Charles-Jean. A Stockholm, l'inquiétude et l'angoisse étaient au comble. La foule se pressait aux portes du palais, envahissait les vestibules, cherchant à recueillir sur le visage de tous ceux qu'elle rencontrait des signes d'espérance ou la fatale certitude de ce qu'elle redoutait. Cependant le mal poursuivait ses ravages ; mais il avait à lutter contre une nature trop puissante pour pouvoir en triompher sitôt. De longs jours s'écoulèrent encore, jours d'atroces douleurs, qui firent ressortir avec éclat la patience de la royale victime. Par une sorte d'anomalie qui étonna même les oracles de la médecine, la gangrène saisit le malade aux pieds, et ce symptôme qui, chez les vieillards, est toujours le signal d'une mort prochaine, sinon instantanée, sembla prendre plaisir à consumer lentement Bernadotte. Enfin le 8 mars, à deux heures du matin, l'agonie du roi commença ; elle fut douce, tranquille. Vers quatre heures de l'après-midi, ses yeux s'ouvrirent ; ils brillaient d'un éclat extraordinaire et semblaient refléter toute son âme ; sa bouche s'ouvrit aussi, et on l'entendit murmurer : *Oscar!*... Ce fut la dernière parole de Bernadotte ; ce fut la bénédiction suprême qu'il donna à son fils agenouillé aux pieds de son lit de mort.

Deux mois après, quand j'arrivai en Suède, je la trouvai encore tout entière sous l'impression de l'événement du 8 mars. J'ai déjà

parlé du deuil des personnes; ce deuil régnait aussi dans les églises : partout la chaire, l'autel, la tribune de l'orgue étaient tendus de noir. J'allai aux offices le jour de la Pentecôte : la solennité de la fête n'avait rien changé aux décorations des temples; les prêtres, vêtus des couleurs de la mort, célébraient le triomphe de la foi chrétienne. L'enceinte même du théâtre était lugubre; pendant les six premières semaines qui avaient suivi le trépas du roi, il avait suspendu ses représentations. A leur reprise, il ressemblait à un désert; et quand enfin le public en deuil recommença à le fréquenter, on eût dit, à l'aspect de son hémicycle, non d'un palais de Momus, mais d'une chapelle funéraire. Si l'on se promenait dans Stockholm, on rencontrait partout des images aux lisérés noirs représentant l'apothéose de Bernadotte ou son dernier sommeil sur sa couche mortuaire; çà et là on entendait aussi rouler sur le pavé, avec un bruit sourd, les voitures de la cour ou celles des grands seigneurs en livrée de deuil. La capitale des Scandinaves m'apparut comme un immense tombeau.

Quand le roi Charles XIV eut expiré, les portes du château furent ouvertes, et le peuple put venir rendre son dernier hommage à la dépouille mortelle de son souverain. Que de souvenirs se réveillaient dans l'âme des Suédois à l'aspect de ce cadavre! Qu'elle avait été longue et féconde cette vie qui maintenant n'était plus! Je n'ai point ici à examiner l'acte fatal qui porta Bernadotte à changer de religion, je regarde seulement l'homme d'Etat et le monarque; or il y a un fait généralement reconnu dans le pays dont j'arrive, c'est que Bernadotte a été le génie régénérateur de la Suède. Depuis longtemps avant lui, la tourmente était l'état normal du pays. Charles XII, ce démon de la guerre, l'avait tenue pendant tout son règne dans un état de surexcitation violente. Ce prince, peu soucieux d'entretenir au cœur de sa patrie la vie sociale, avait entraîné son peuple loin d'elle, et son glaive scandinave s'était promené tantôt vainqueur, tantôt vaincu, dans les champs de Moscovie, et jusqu'aux pieds de cette cité fatale qui, un siècle plus tard, devait montrer à un autre grand guerrier le premier signal de sa ruine. Que la gloire est puissante à fasciner les hommes extraordinaires! Tandis que Charles XII marchait dans sa voie de conquête, il ne s'apercevait pas du désordre intérieur de ses États, ni des mouvements mystérieux d'une aristocratie blessée dans ses libertés et dans son action politique. Peut-être pensait-il qu'un despotisme militaire couronné de lauriers devait paraître assez grand au peuple de Suède pour lui faire oublier ses droits et tolérer le tyran. Le pistolet de Frederickshall arrêta Charles au milieu de ses rêves, heureux sans doute d'être descendu dans la tombe sans avoir vu ses illusions se dissiper au souffle de réalités trop amères.

A la mort du héros, la Suède rentra dans ses frontières; mais, déjà veuve de sa gloire, elle n'eut point à recouvrer la paix ni la prospérité. Une réaction fatale éclata dans son sein. Cette oligarchie que Charles XII avait garrottée, qu'il avait courbée impuissante sous son glaive, se releva fière, impérieuse, altérée du pouvoir. Frédérickshall lui avait appris qu'elle pouvait tuer les rois, car la balle régicide était partie de sa main; elle résolut de poursuivre son œuvre. Que d'actes arbitraires dont elle ne dut le triomphe et la sanction qu'à son audace! La royauté se vit frappée dans son principe : Ulrique-Éléonore, Adolphe-Frédéric passèrent comme des ombres; l'oligarchie régnait.

Cependant Gustave grandissait. En vain la noblesse, qui avait usurpé le privilége royal de veiller sur son éducation, s'était efforcée de le former à son image : le génie de l'élève avait triomphé du machiavélisme des maîtres. Gustave III monta sur le trône : ce fut pour l'oligarchie le signal d'en descendre. L'appareil des baïonnettes, le canon braqué contre la salle de ses délibérations, le soulèvement populaire, les détentions provisoires, tout lui apprit qu'elle avait un maître. Sans oser résister, elle laissa démembrer le sénat, renverser la constitution de 1720. Certes c'était un beau spectacle que de voir ce jeune roi transformant l'empire en un vaste théâtre où il jouait, le sceptre en main, le diadème au front, son propre avenir et les destinées de son peuple. Il y avait, dans Gustave III, quelque chose de Louis XI, beaucoup de Louis XIV. Son idée, l'idée de toute sa vie, a été d'écraser l'oligarchie pour élever sur ses débris un trône absolu sanctionné par le peuple. Grand projet sans doute! mais si l'on pénètre plus avant dans les conseils qui l'ont inspiré, n'y trouvera-t-on pas peut-être, sous plus d'un rapport, plus de superficiel et d'apparat que de véritable grandeur? D'un côté, Gustave montrait une habileté infinie, exploitant l'élément populaire; il devait trouver là un concours d'autant plus spontané, d'autant plus fort qu'il avait été plus longtemps relégué dans l'oubli, que son énergie avait été plus longtemps concentrée. Mais n'était-ce pas une illusion que de prétendre amortir par la force une aristocratie dont la puissance, toute ambitieuse et insolente qu'elle fût alors, avait néanmoins ses principes dans la nature même du pays et dans les racines de son histoire? Aussi le règne de Gustave III, malgré toute la gloire qu'il a donnée à la Suède, lui a néanmoins été fatal. L'aristocratie déchue souffrait de la perte de sa couronne, elle murmurait dans l'ombre, elle organisait des complots. Bientôt Gustave III tomba comme était tombé Charles XII.

A cette époque la Révolution tourmentait la France : l'écho de son tonnerre retentit jusqu'au sein des montagnes scandinaves; des cris

de jacobins suédois furent entendus dans Stockholm, et l'on crut un instant que le mouvement commencé par l'aristocratie allait se transformer en mouvement populaire. La prudence du régent arrêta l'orage. Mais dès ce moment il y eut tendance vers l'harmonie nationale; le peuple sentit sa force, il ne laissa plus l'aristocratie marcher seule dans l'œuvre de la politique, et, quelques années plus tard, lorsque Gustave IV perdait la Suède et la déshonorait aux yeux de l'Europe, on vit ce peuple prendre en main le glaive de la révolte et travailler à la démolition du trône de l'indigne souverain. Quels temps de fatalité pour la Suède que ce règne de Gustave IV ! Ce roi extravagant et insensé avait soulevé contre elle toutes les puissances. La France la battait au sud et lui enlevait la Poméranie, Stralsund et l'île de Rugen ; à l'est et au nord la Russie dévastait ses provinces les plus précieuses et s'incorporait à jamais les îles d'Åland et la Finlande ; à l'ouest, la Norwége, commandée par un prince danois, était plus dangereuse encore. L'Angleterre, dont l'intervention aurait pu être si utile, l'Angleterre s'était retirée dans la neutralité, rebutée par les folles conditions du monarque suédois. Au milieu de tant de désordres, quelle autre alternative restait à la malheureuse nation suédoise que de subir la loi de l'étranger ou de renverser l'homme qui avait attiré sur sa tête tous ces orages? Elle choisit ce dernier parti. Gustave IV fut chassé du trône, proscrit avec toute sa parenté, et le duc de Sudermanie, son oncle, l'ancien régent, prit sa place, sous le nom de Charles XIII. C'était là un premier pas vers une situation meilleure. Mais la plaie était trop profonde pour qu'elle pût être bientôt cicatrisée. Il fallait du temps, il fallait un remède puissant, une main ferme surtout pour l'appliquer. Charles XIII était déjà bien vieux pour une pareille œuvre. On songea à créer un prince royal qui pût couronner par l'action les sages conseils du monarque. C'est alors que la France vit arriver à Paris les députés scandinaves, et que, peu de jours après, elle reçut les adieux de Bernadotte, auquel le peuple de Suède venait d'offrir un trône.

On s'imagine facilement quel devait être, après ces crises violentes, le désordre intérieur de la Suède, et tout ce qui restait à faire au nouvel élu pour la rétablir dans son état normal. Son armée décimée, ses îles, ses côtes, ses forteresses presque sans défense, sa flotte affaiblie, son commerce interrompu dans sa marche par les terreurs de l'ennemi ou compromis par l'agiotage; ses finances ruinées, son papier-monnaie discrédité, presque toutes ses industries frappées à mort, voilà le triste aspect que présentait la Suède. Bernadotte l'envisagea sans trembler. Souvent on lui entendait répéter ces belles paroles : « C'est Dieu seul qui est grand, Dieu seul qui fait de grandes choses. Pauvres

mortels! nous ne sommes que des moyens entre ses mains. » Il agit sans relâche; et si sa carrière royale a été longue, on peut dire qu'elle a été signalée par de prodigieux résultats. Un de ses premiers soins fut de relever les finances, et pour cela il ne craignit point de puiser dans sa propre cassette jusqu'à une somme de 5 millions de rixdalers de banque; il tempéra les exigences du fisc, il répandit parmi le peuple la sécurité et l'aisance, il encouragea l'agriculture, il creusa d'immenses canaux par lesquels le commerce répandit ses produits; le territoire fut défendu. Par son action intelligente l'armée fut réorganisée, les lois civiles et pénales furent revues et perfectionnées, les sciences, les lettres et les arts prirent un merveilleux essor. Ce serait une œuvre de trop longue haleine que de raconter tout ce que son expérience et son génie d'administration inspirèrent à Bernadotte, non-seulement pour tirer la Suède de l'abîme où il l'avait trouvée, mais encore pour lui donner une vie plus forte, plus prospère que celle qui l'avait jamais animée.

Au dehors la position de Bernadotte, à son avénement, était on ne peut plus délicate : fils de la France, soldat de Napoléon, qui alors distribuait des couronnes, et qui sans doute ne pouvait s'empêcher de voir en lui sa créature, il semble que le regard du nouveau souverain dut être tourné sans cesse vers son ancienne patrie. Mais alors que devenaient les intérêts de la Suède? Le plus léger conflit pouvait les compromettre. Bernadotte domina sa position; il se fit Suédois sans cesser d'être Français [1]; mais le roi crut devoir secouer la vassalité du soldat, et il répondit par la guerre aux prétentions outrées de Napoléon. Si Oudinot, si Ney échouèrent devant Berlin, c'est lui qui brisa leurs efforts; mais, remarquons-le à sa gloire, au milieu de son triomphe il n'oublia point qu'il était l'ami du peuple français, et, loin de sympathiser avec les exigences de la coalition, il protesta toujours contre l'invasion. Voici ce qu'il écrivait alors à l'empereur Alexandre : « Franchir les frontières de la France, c'est imiter Napo-
« léon lui-même et justifier sa conduite précédente envers nous; c'est
« encourir nous-mêmes les justes reproches que nous lui avons
« adressés; c'est méconnaître et fausser les principes d'éternelle jus-
« tice que nous invoquons contre lui, les seuls qui nous autorisaient
« à repousser la force par la force. »

[1] « Sire, écrivait Bernadotte à Napoléon, le 24 mars 1812, quoique Suédois par hon-
« neur, par devoir et par religion, je m'identifie encore, par mes vœux, à cette belle
« France qui m'a vu naître et que j'ai servie fidèlement depuis mon enfance; chaque
« pas que je fais en Suède, les hommages que j'y reçois réveillent dans mon âme ces
« souvenirs de gloire qui ont été la principale cause de mon élévation, et je ne dissimu-
« lerai pas non plus que la Suède, en me nommant, a voulu payer ce tribut d'estime
« au peuple français. »

Dès que le géant qui avait ébranlé toute l'Europe fut tombé, les puissances qui s'étaient réunies pour sa ruine se séparèrent et rentrèrent dans leurs foyers. Bernadotte revint à Stockholm; content du rôle qu'il avait joué dans la sanglante mêlée, il songea à profiter du bienfait de la paix et s'occupa de ces grands travaux que nous avons déjà admirés. Un écrivain suédois remarque que, si Gustave-Adolphe s'est illustré par une guerre de trente ans, c'est, au contraire, à une paix de trente ans que Charles-Jean doit sa principale gloire. Sans doute le rôle du premier a plus d'éclat et de prestige, mais il frappe davantage l'imagination; celui du second n'a-t-il pas plus de solidité et de durée, n'est-il pas plus utile au présent et à l'avenir des nations? La devise royale de Bernadotte était celle-ci : *L'amour du peuple est ma récompense! Folkets kërlek min beloning*..... Cette récompense ne lui a pas manqué; on a su reconnaître tout ce qu'il a fait pour le bien du royaume : si quelquefois des germes de révolte ont fermenté, ils ont été promptement étouffés. Quel parti séditieux eût osé lever la tête, quelle ambition hostile eût osé s'afficher, en présence de ce trône d'où partait une administration si sage, si paternelle, si heureuse pour tous! Tant que Bernadotte a vécu, l'harmonie a régné autour de lui; il a recueilli la récompense qu'il ambitionnait, *l'amour de son peuple*, et sa mort n'a vu tomber que des larmes de regret et de reconnaissance.

... Il est possible que cette manière d'apprécier Bernadotte n'ait pas l'approbation de tous. Quelques esprits, encore aigris par les ignominies de 1815, et enveloppant, dans une égale antipathie, tous les chefs de la coalition, sans tenir compte ni du principe qui les faisait agir ni de la manière dont ils ont dirigé leur action, trouveront étrange peut-être que nous fassions l'éloge d'un homme qui, selon eux, a été notre ennemi. Nous croyons avoir assez prouvé tout ce que nous avons dit pour qu'il nous paraisse superflu d'aborder encore ici une nouvelle justification. D'ailleurs nous sommes historien; nous ne nous adressons, par conséquent, ni à la haine ni à l'esprit de parti, mais à la justice et à l'impartialité. Ajoutons que nous arrivons de la Suède : là nous avons vu les Suédois, nous avons parlé avec les Suédois; c'est donc leur impression nationale que nous avons l'intention de reproduire plutôt que notre impression personnelle ou toute autre impression étrangère.

Mais rentrons dans cette salle funèbre où se presse la nation désolée. Déjà la cloche de *Riddarholm* [1] sonne le glas des funérailles, le canon gronde, les tambours font entendre des roulements lugubres.

[1] Le Saint-Denis de la Suède.

Bientôt la cité s'ébranle : tous les corps de l'État, tous les représentants des puissances, tous les ministres du gouvernement, le peuple, le clergé, les bourgeois, l'armée accompagnent Bernadotte à sa dernière demeure. Le nouveau monarque et sa famille se mêlent au sombre cortége.

Quelle solennelle impression doit saisir l'âme de tous les Suédois quand, pressés autour du cercueil d'un de leurs souverains, ils entrent sous les voûtes du temple royal ! Là toutes les grandeurs de leur histoire se trouvent gravées sur le bronze et sur le marbre par le burin même de la mort. C'est d'un côté la chapelle sépulcrale des Gustaves, où reposent Gustave-Adolphe, Adolphe-Frédéric, Gustave III, Charles XIII; d'un autre côté celle des Charles, où l'on voit les cercueils de Charles X, de Charles XI, de Charles XII. Ailleurs s'élève l'antique tombeau de la famille de Wasa, ce nom de glorieuse et terrible mémoire; partout les écussons splendides des chevaliers de l'ordre des Séraphins, parmi lesquels celui de Napoléon fait rayonner encore ses superbes couleurs.

A l'aspect de l'appareil qui entourait la tombe de Bernadotte, on se rappelle les pompeuses obsèques des vieux rois scandinaves. La *drapa* du scalde n'a pas même manqué au nouvel hôte du *Riddarholm*. Outre l'évêque de Linköping, qui a prononcé son éloge funèbre, plusieurs poëtes ont célébré sa mémoire. Ecoutez celui d'entre tous dont la voix fut demandée pour mêler à l'harmonie sa puissante parole. A travers les nuages d'une traduction le rayon divin jette encore un assez vif éclat.

C'est le chœur qui commence :

« O Roi qui agites les destinées des générations, nous bénissons dans les torrents de larmes la main qui donne et qui ôte la puissance ! Tu envoies la vie, tu envoies aussi la mort, ô Roi des cieux, père des mondes !

« Le sceptre que tu étends sur les espaces, la couronne que tu portes au-dessus des astres, le temps ne les réduit point en poussière ; la mort ne les brise point ; ton empire n'a point de fin ; éternellement tu seras comme tu as été, comme tu es. »

Une voix continue :

« Mais la dévastation aux ailes de glace gronde sur le monde, poursuit tous les êtres; elle se fraye un chemin à la cabane du pauvre comme au château des rois, et enfin la *mort* seule domine. Les grands, les petits, tous également tombent au signe de sa main et partagent le même sort. O puissances de la terre ! votre sceptre se brise, votre pourpre se change en linceul, les tombes se dressent là où naguère s'élevaient les trônes. — L'œil du génie, jadis infatigable pour veiller, s'abaisse endormi sur le marbre glacé du sépulcre; le bras du héros s'attache engourdi à son glaive ; le père de famille est ravi à son fils et à son épouse, et CHARLES-JEAN, dévoué à un autre monde, nous a quittés à jamais... à jamais ! »

Ici le chant funèbre raconte la vie de Bernadotte : sa naissance aux régions dorées du Midi, l'amour de son âme pour la gloire, la liberté, la patrie; ses exploits guerriers, son avénement au trône et les splendeurs de son règne. Et puis il s'écrie :

« O roi, ô héros, ô père! longtemps tu as été assis sur ton trône, lef ront « ceint d'une double couronne; nos respects saluaient ta gloire. Et mainte- « nant, maintenant les cœurs gémissent sur ta tombe! — La faux de la mort « a moissonné le héros..... et ses couronnes elles sont là gisantes loin de lui. »

Voix du chœur :

« Il n'est plus! il n'est plus!... Ainsi crie la voix du peuple exaltée par sa « douleur; plein de respect, ô Ciel, pour tes mystérieuses lois, il accompagne « jusqu'à son dernier repos son roi bien-aimé, son roi qu'il n'oubliera ja- « mais. »

Alors un mouvement solennel agita l'assemblée : le pontife prononça la dernière prière, le peuple de Suède murmura son dernier adieu, et le corps de Charles XIV Jean descendit dans les profondeurs de la tombe.

Le chant funèbre reprit ses accents :

« Paix sur la tombe! la poussière est un lieu de repos; tout ce qui était terre « redeviendra terre; mais l'esprit, libre de ses liens périssables, s'élèvera joyeux, « sur les ailes de la victoire, vers les fleuves de lumière et y boira l'éternelle « vie.

« O grands Charles, ô grands Gustaves! nobles ombres! voici que dans votre « enceinte la Suède désolée ensevelit un autre Charles. C'est ici que vos éten- « dards de héros, séparés pendant la vie, viennent se rencontrer enfin au « milieu de ces drapeaux qui tombent en poussière et que la main du temps « ne déroule plus. Nul ennemi ne tremble maintenant à votre aspect, à votre « nom : le temple des chevaliers roule en paix au-dessus de vos têtes ses voû- « tes silencieuses. O vous qui régniez sur de vastes pays, une couche étroite « est ici votre partage; vous qui n'occupâtes le trône que tour à tour, vous « voilà réunis dans l'abîme de la tombe. — Et *lui* aussi, le dernier, il prend au- « jourd'hui sa demeure au milieu de vous, il dort sur son lit de lauriers en- « touré de ces trophées voilés.

. . . .

« Oh! oui, dors en paix, ô roi noble, brave, grand, fatigué par les veilles, « épuisé par les années et par les exploits! Les fils de la Suède, les fils de la « Norwége te regrettent également. Pressés autour de ton fils ils mêlent leurs « larmes à ses larmes, ils te regardent avec son souvenir, ils te pleurent avec « son âme. Maintenant avec lui ils vont à un autre règne, mais encore une « fois ils veulent contempler le tombeau de Charles, ils veulent faire entendre « à ton cœur leur éternelle reconnaissance, leur long *adieu.* »

Une voix seule :

« Le temple est fermé! Personne, personne ne reste auprès des morts. Il « sera seul. La nuit s'abaisse autour des étendards des héros. Silencieux ren-

« dez-vous des rois! Il a mis l'un près de l'autre Gustave-Adolphe et Charles XII. »

« Dans un mélodieux silence, ces âmes sublimes murmurent des paroles que nul mortel ne peut entendre. La tombe muette ne trahit point leurs conseils... Mais lorsque le jour de l'éternité se sera levé, alors la mort deviendra vie, et la vie ne sera plus brisée par la mort. »

Dernière voix du chœur :

« O toi qui du ciel des cieux regardes les trônes, veille de grâce sur la terre de Scandinavie! Le cercle des étoiles forme ta couronne, le sceptre des mondes est dans ta main. Tu es notre espérance au milieu des vicissitudes de la destinée, toi dont la main frappe et glorifie. Seigneur, donne-nous la victoire dans la vie et dans la mort! Seigneur, sois près de nous aujourd'hui comme hier! »

Telles furent les obsèques solennelles de Bernadotte. C'était le 26 avril. Trois semaines après je parcourais les mêmes lieux par où avait passé le funèbre cortége. Je vis la salle du palais où le corps du roi avait été exposé; les ornements mortuaires s'y trouvaient encore; je vis le trône où il siégeait pendant sa vie quand les états étaient assemblés; je vis les appartements où s'écoulèrent ses longs jours si pleins de simplicité et de grandeur; je vis enfin l'église de Riddarholm et le tombeau où repose sa mortelle dépouille. Tandis que je restais silencieux auprès de ce tombeau, un Suédois qui m'accompagnait me fit cette remarque : « Vous avez vu, me dit-il, couronner bien des hommes au XIXe siècle, qui n'ont dû leur trône qu'à leur mérite personnel ou aux révolutions de l'époque. Eh bien, de tous, Charles-Jean est le seul qui ait conservé le sien jusqu'à sa mort, et qui y ait solidement établi sa dynastie. » Cette remarque me frappa; elle m'inspira en même temps un sentiment d'orgueil national, car il me sembla que le mérite et la gloire d'un Français, quelque loin que la destinée l'ait jeté de sa patrie, devait toujours rejaillir sur la France.

LÉOUZON LE DUC.

DE L'ENSEIGNEMENT

DES LANGUES ANCIENNES.

(PREMIER ARTICLE.)

Jam dudum ausculto, et cupiens tibi dicere servus
Pauca reformido.

Après la polémique ardente qu'a soulevée dans ces derniers temps ce qu'on a appelé le monopole de l'Université, il y a sans doute quelque péril à paraître dans la carrière, quand déjà les esprits doivent être rebattus des arguments qu'on a produits des deux parts, et quand surtout chacun, s'étant rangé dans l'un ou l'autre camp, ne demande à la discussion aucune lumière nouvelle.

Quoique attaché à l'Université par un des emplois les plus sérieux de ma vie, et son serviteur dévoué, en ce sens que j'ai consacré aux fonctions dont elle m'avait investi tous mes efforts et toute ma conscience, la grande querelle dont les esprits sont si vivement préoccupés n'a pas produit sur moi le même genre d'impression que sur la plupart des membres du corps enseignant, et si, par des motifs faciles à comprendre, je me suis condamné jusqu'ici à un silence absolu, mes vœux les plus ardents n'en ont pas moins été pour une véritable liberté de l'enseignement. Aussi ai-je partagé les craintes et les vœux non-seulement des catholiques, mais encore des hommes sincèrement religieux de toutes les communions chrétiennes.

Cependant l'attaque ne m'a pas semblé toujours bien dirigée, ni la discussion sagement conduite.

On ne doit pas grossir les dangers et surtout les torts outre mesure. Il suffit de connaître le siècle pour ressentir plus d'indulgence envers l'Université. L'esprit humain est porté communément à personnifier ses griefs comme ses admirations : on a personnifié dans l'Université les inconvénients d'une époque d'indifférence et d'affaissement. La plupart du temps, les fantômes de cette espèce disparaissent ou s'atténuent devant un impartial examen.

Quand on renonce aux personnifications romanesques, on affranchit en même temps son imagination du spectre des conspirations ténébreuses et des combinaisons savantes. Après s'être représenté les grands hommes de l'Université comme ayant juré et sciemment préparé l'abolition du Christianisme, si jamais on pouvait faire une enquête sérieuse sur ces faits, on ne trouverait sans doute, pour toute préméditation, que quelques illusions étranges de l'orgueil individuel.

Le coup a porté plus juste quand on a attaqué les effets du monopole, en tant que monopole et indépendamment des intentions et des principes. En repoussant d'avance toute concurrence sincère et puissante, les défenseurs exclusifs de l'Université ont donné la mesure de leur faiblesse et montré combien peu ils savaient comprendre les intérêts de la corporation. L'Université, qui attache tant d'importance au principe de l'émulation, ferait bien de se l'appliquer à elle-même ; mais, sous ce rapport, elle n'a pas, plus que l'industrie, l'intelligence de ce qui peut la vivifier et l'agrandir.

Il est un côté surtout par lequel la discussion m'a semblé défectueuse : on a reproché à l'Université de ne pas savoir faire des chrétiens, on lui a dénié la faculté de joindre une bonne éducation à une instruction solide ; mais quant à l'instruction en elle-même, quant à la direction des études classiques, un concert unanime s'est élevé pour rendre hommage à la supériorité universitaire, et je ne sache pas jusqu'ici un homme de quelque valeur qui, dans notre pays, ait osé sérieusement la mettre en question.

Qu'on se rappelle les tournois qui se renouvelaient annuellement dans les Chambres entre les adversaires et les partisans de l'enseignement classique. Jamais il n'est arrivé à un orateur *utilitaire* de supposer que l'Université n'atteignît pas son but, qu'elle ne réussît pas à faire apprendre parfaitement le grec et le

latin. Aussi, comme les défenseurs du goût, comme les apologistes d'une éducation libérale et élevée triomphaient dans leurs réponses! A les entendre, rien n'aurait été si pur et si savoureux pour l'imagination que les leçons de nos colléges : on aurait dit que les jeunes Français n'en sortaient qu'enivrés d'Homère et de Démosthène! Récemment encore n'avons-nous pas entendu M. Thiers moduler sur tous les tons ce thème banal des défenseurs de l'Université?

Et au milieu de ces passes d'armes où chacun se précipitait sans jamais toucher son adversaire, il ne s'est pas levé un homme de sens et d'expérience pour rétablir la réalité des faits, pour dire à l'utilitaire qu'il avait au moins raison en un sens quand, comparant les études classiques de nos colléges avec leurs résultats, il en concluait à l'impuissance de ces dix années d'efforts, et pour remettre en mémoire des avocats de l'enseignement officiel la fable de ce singe, ardent à décrire les merveilleux effets d'une lanterne magique qu'il avait oublié d'allumer.

Ce qui en impose aux plus sages, c'est la *force* présumée des classes de l'Université, et sur ce point je ne possède pas de données assez sûres pour modifier l'opinion généralement admise. On commence à reconnaître, il est vrai, qu'on a trop ravalé à cet égard le mérite des écoles ecclésiastiques, et quand M. l'abbé Dupanloup s'est offert de démontrer qu'en moyenne les élèves du petit séminaire de Paris étaient plus *forts* que ceux de nos principaux colléges, je ne vois pas que jusqu'ici le gant ait été relevé.

Mais peu importe la mesure de ces *forces* comparatives: peu importe une habileté superficielle qui peut dans le moment produire des résultats flatteurs pour l'amour-propre des maîtres, mais qui n'agit qu'imparfaitement sur la nature et les dispositions intérieures de celui qui l'a conquise. Avant tout, c'est le fruit durable et intime des études classiques qu'il faut considérer, et je ne craindrai point d'affirmer que le but de l'enseignement universitaire n'est pas atteint et qu'il ne sort pas directement des études classiques de nos colléges assez d'hommes qui les aiment et qui continuent de les pratiquer.

Il se peut qu'on ait négligé ce reproche comme secondaire; mais on permettra à un homme qui a voué sa vie à la recherche de l'antiquité de considérer cette stérilité des études classiques comme plus fâcheuse qu'on ne le croit généralement. Si je par-

viens à faire partager à mon lecteur une partie de ma conviction, il s'apercevra que tout se tient dans cette grave question, et que la difficulté qu'éprouve l'Université à former des hommes de goût et à préparer des hommes de savoir tient de fort près aux causes qui, dans nos colléges, dessèchent le sentiment religieux et rendent une bonne éducation presque impossible. Pour donner une base solide à l'enseignement littéraire, il faut s'emparer de l'homme tout entier, et ce gouvernement difficile n'appartient qu'à celui qui connaît à fond les rapports du sentiment et de l'intelligence. Tout système d'enseignement a besoin d'être complet pour devenir fécond, et qui néglige un des côtés de notre nature doit être à peu près certain de ne réussir qu'imparfaitement dans la culture de la faculté dont il aura entrepris le développement exclusif. C'est donc la solidarité de la bonne éducation et de la solide instruction que je prétends démontrer dans cet écrit.

Peut-être, par ce moyen, parviendrai-je, non-seulement à compléter, mais encore à redresser la discussion. En mettant en première ligne les besoins de l'éducation et l'intérêt religieux, on a laissé intacts les problèmes de l'enseignement, et l'on a pu se proposer, comme une espèce d'idéal, l'accord de l'instruction universitaire avec l'entier développement du sentiment chrétien ; mais ce n'est là qu'une chimère : tandis qu'en secouant la torpeur du système, en pénétrant dans l'analyse de ses défauts, on trouvera, je l'espère, le moyen de renverser la muraille qui ferme trop souvent à la jeunesse l'accès des grandes vérités morales et des beautés littéraires du premier ordre.

Mais à quel titre l'auteur de cet écrit pourrait-il exciter la confiance? Il y réussirait mieux si, avant de s'engager dans la querelle universitaire, il n'avait déjà pris parti dans la discussion religieuse. Il a parlé avec quelque chaleur en faveur du clergé séculier, et même régulier. Le clergé et l'Université ne s'entendent pas ; l'auteur doit donc partager les préventions et les clameurs de la première de ces puissances contre l'autre.

Lui sera-t-il permis, dans une telle conjoncture, de donner quelques éclaircissements sur la nature de ses opinions, et d'établir sa position particulière ?

Sans nourrir contre l'éducation ecclésiastique aucune des préventions si communes aujourd'hui, il a toujours été partisan de l'éducation par les laïques. Dans les conditions nouvelles de la so-

ciété, en présence de la nécessité de plus en plus évidente de développer le sentiment pratique chez les hommes destinés à vivre dans le monde, il faut peut-être reconnaître dans les laïques un genre d'expérience qui doit exercer sur l'éducation une influence heureuse et décisive. La distinction qu'on établit ici entre les temps n'est nullement chimérique. Au XVII[e] siècle, par exemple, quand on préparait une jeune âme aux dangers d'une société encore mal assise, incomplète, et avec les errements de laquelle il était bien difficile, surtout dans les hauts rangs, de concilier les principes d'une stricte probité, l'éducation la meilleure pouvait être comparée à un temps de solitude et de renoncement où l'homme se fortifiait contre des chutes presque inévitables, heureux d'entrevoir aux termes de ces écueils un asile de pénitence, fait pour le laver de ses souillures mondaines et pour le préparer à la mort du chrétien. A quelque profession que l'on fût alors destiné, à la cour ou dans les camps, dans le prétoire ou dans les affaires, la conscience était irrésistiblement conduite à des capitulations toujours compromettantes et souvent criminelles.

Les choses ont bien changé pour nous : quelque défectueuse que soit la société dans laquelle nous vivons, ses vices ne nous atteignent pas nécessairement : la première et la plus précieuse des libertés dont nous jouissions, c'est celle d'être honnêtes gens, tout autant que Dieu nous y porte, et que notre conscience nous le conseille. On trouvera sans difficulté aujourd'hui des hommes qui auront traversé les principales carrières, l'armée et la magistrature, le barreau, les lettres, les arts, l'administration, la finance, sans que, par l'empire des nécessités sociales, leur délicatesse ait été soumise à aucune atteinte. L'art de se conduire dans le monde n'est donc plus le même qu'autrefois, et l'on peut y acquérir de la souplesse et des ressources, avec un entier respect pour la pureté de la conscience. C'est à ce motif sans doute qu'il faut attribuer la disposition d'un grand nombre de pères de famille, ou à ne s'en fier à personne qu'à eux-mêmes pour l'éducation de leurs enfants, ou à préférer un instituteur laïque, quand ils trouvent en lui la connaissance pratique des hommes, unie à des convictions religieuses inébranlables et à une vie d'un saint exemple [1].

[1] Les personnes qui reconnaîtraient ici la trace d'un préjugé l'excuseront de la part

Mais si l'œuvre de l'instituteur laïque a quelques chances d'être plus complète, on a droit de la considérer comme infiniment plus difficile que celle de l'instituteur religieux. Celui-ci ayant adopté une carrière de sacrifice et de dévouement, il lui en coûte peu de se charger d'un dévouement de plus : les embarras de la famille lui sont inconnus ; à moins que le laïque ne puisse confondre ses propres fils avec ceux qui lui sont confiés, ce qui sera fort difficile dès qu'il aura des enfants des deux sexes, n'hésitera-t-il pas sans cesse entre son devoir naturel comme père, et son devoir d'adoption comme maître, tandis que l'ecclésiastique, étranger aux joies de la famille comme à ses soucis, se sentira tout porté à épancher comme une paternité morale sur les enfants qui lui seront confiés? Aussi à part la catégorie toujours restreinte des hommes d'élite, le nombre des bons instituteurs sera-t-il toujours à proportion plus considérable parmi les ecclésiastiques. Ajoutez à cela qu'un homme doué de

d'un homme chez lequel les soins et les leçons d'un instituteur laïque ont laissé une impression ineffaçable de reconnaissance et d'affection. Vingt-six ans écoulés depuis la mort de cet instituteur n'ont fait qu'ajouter à la vénération profonde que je nourris dans mon cœur pour le souvenir du bon M. *Lizarde.* Malgré le peu de notoriété qu'a eu ce nom pendant la vie de celui qui l'a porté, malgré l'oubli profond dans lequel il est tombé depuis sa mort, après avoir vu de près beaucoup d'hommes bien autrement célèbres, je suis resté convaincu que personne, au commencement de ce siècle, n'avait réuni à un degré plus remarquable les qualités diverses qui conviennent à l'enseignement. Y aurait-il dans mon jugement une exagération produite par la vivacité des souvenirs de l'adolescence? Je l'ignore ; et, en tout cas, la réserve que j'exprime, plus pour les autres que pour moi-même, ne saurait réduire de beaucoup la valeur de mon assertion. Une autorité qui ne perdait rien à être familière, un calme inaltérable uni à une bonté de cœur qui débordait, la gravité jointe à la bonne humeur, tout, jusqu'à la sereine et austère beauté du visage, donnait prise à cet instituteur sur les natures les plus rebelles, et l'affection qu'il créait dans les meilleures surpassait tout ce qu'on peut imaginer de tendresse et de confiance. Sans être un savant du premier ordre, il avait le don d'enseigner non-seulement tout ce qu'il savait, mais encore au delà de ce qu'il savait. On se sentait *nourri* par ses leçons : elles agissaient simultanément sur le cœur et sur l'esprit. Je n'ai jamais connu dans le détail les désagréments que M. Lizarde avait éprouvés de la part de l'Université impériale, mais il avait eu certainement à s'en plaindre, et tous ses élèves sont restés convaincus que ç'avait été un tort grave, de la part de l'autorité qui présidait alors à l'instruction publique, que d'avoir au moins négligé un des hommes les plus capables d'exercer une influence heureuse sur l'institution nouvellement fondée. M. Lizarde mourut dans les premières années de la Restauration, complétement ruiné, après qu'un chagrin profond eut rapidement miné la plus verte et la plus robuste vieillesse. C'est qu'il avait été réduit à vivre des bienfaits de ses anciens élèves, et, bien qu'on eût dissimulé cette nécessité sous toutes les formes que put inventer la délicatesse, cette âme fière avait reçu une blessure dont elle ne put guérir.

qualités éminentes pour l'enseignement trouvera plus facilement dans le clergé des auxiliaires disposés à subir son impulsion et à s'imprégner en quelque sorte de sa pensée.

Cependant la société est aujourd'hui lancée dans une voie différente, et il lui serait difficile, pour ne pas dire impossible, de revenir sur ses pas. Un grand système d'éducation publique, dirigé par l'État, et confié en énorme majorité à des laïques, est considéré à la fois comme une des principales garanties et comme un des plus importants devoirs de l'unité nationale. Il existe en faveur de l'Université une opinion puissante, avec laquelle on doit capituler. Ce qui donne à cette opinion la force qu'elle possède, c'est moins les services que rend l'Université que l'idée qu'elle représente. Il y a donc là un terrain qu'on ne peut laisser vide, et qui attend un édifice définitif. Le problème est plus difficile à résoudre qu'on ne l'a cru d'abord; mais ce serait se montrer bien rigoureux que de le déclarer insoluble.

Les étrangers sont les plus rebelles à comprendre le besoin d'une telle institution et à croire à son succès, parce qu'il leur est difficile d'admettre que la centralisation française soit autre chose qu'un vice et un danger; mais comme voici tantôt huit siècles que le génie français pousse à la centralisation, et comme chaque pas que la France a fait dans cette voie a ajouté quelque chose à sa grandeur, les espérances qui se fondent sur des principes contraires ont rarement chez nous une base solide; il faudrait qu'une entreprise fût bien mal conçue pour ne pas réussir quand c'est au nom de l'État qu'elle s'exécute.

Nous ne devons donc pas songer à faire *table rase* à propos de l'enseignement public; quelque système que nous proposions, il faudra faire considérable la part de l'État, et si cette nécessité de tout subordonner à l'unité administrative met obstacle à la réalisation de quelques-unes de nos idées favorites, nous ferons mieux d'y renoncer, si elles n'ont pas un cachet de nécessité absolue, que de nous heurter contre une force toute-puissante. En cas pareil, tout homme qui possède le sens pratique, quand il voit un avantage certain, se résigne aux inconvénients qui en sont inséparables.

Une telle manière de voir est, en principe au moins, plus favorable que contraire à l'Université.

Après une déclaration aussi explicite, il y aurait de la mauvaise volonté à chercher à établir une contradiction entre l'empressement que l'auteur a mis à servir dans les rangs de l'Université et la résolution qu'il prend aujourd'hui de publier un travail qui n'est pas précisément un panégyrique de l'institution telle qu'elle existe. Outre que, dans un corps où la discipline n'est pas moins stricte que dans l'Université, dans l'armée par exemple, on n'a jamais trouvé ni inconvenant ni dangereux que de simples officiers proposassent, sur l'objet de leur profession, des améliorations et des réformes, l'auteur croit devoir aller au-devant des commentaires dont sa conduite pourrait être l'objet, en déclarant qu'il suit un plan dès longtemps arrêté dans sa pensée, et auquel il ne fait subir qu'une seule modification, dictée par une impérieuse nécessité.

Sans la volonté, les lumières sont vaines et l'expérience est stérile; avec une volonté ferme, on peut transformer en un puissant levier la force la plus limitée à son point de départ. Quand on a la conviction que le mal existe, n'eût-on pour le conjurer qu'un désir sincère de le combattre, un principe aussi faible peut produire à la longue une révolution tout entière; en cas pareil on ne risque rien de servir avec dévouement l'institution dont la réforme paraît nécessaire : c'est le moyen de mieux la connaître et de se créer des titres à sa confiance.

Cependant, si l'espoir qu'on avait conçu ne s'était pas réalisé, si l'on sentait ses idées aussi isolées que jamais, et si en outre l'expérience acquise, au lieu du calme qu'elle produit quand la réalité vaut mieux que l'apparence, n'avait fait qu'exalter le besoin de la réforme en l'éclairant, ne reste-t-il pas à l'homme aussi fortement convaincu la ressource de s'adresser au public? On parlera mieux alors de ce qu'on connaît davantage, et l'on pourra parvenir à se faire écouter de l'opinion qui juge en dernier ressort.

Au reste, l'apologie de l'auteur se complétera d'elle-même, à mesure qu'on verra se développer en lui, ce qu'il ne prétend nullement dissimuler, l'esprit de système. Des idées que l'expérience personnelle du collége a d'abord inspirées, qui se sont nourries et accrues de toutes les observations recueillies dans le cours de la vie, qu'une comparaison suivie avec les systèmes en vigueur dans les autres contrées de l'Europe a notablement fortifiées, et qu'une existence vouée à l'étude de

l'antiquité a fini par transformer en une conviction arrêtée, de telles idées peuvent être erronées; mais il y aurait une souveraine injustice à les confondre avec les inspirations d'une polémique de circonstance.

Sans doute il est dur d'avoir frappé jusqu'ici à la porte de tant d'esprits sans avoir pu se faire entendre, et ce serait élever la confiance en soi-même à des proportions ridicules que de concevoir, dans un tel isolement, l'espérance d'avoir raison de tout le monde. On me pardonnera donc si je commence par démontrer qu'avec des titres moins contestables que les miens on peut aller beaucoup plus loin que je n'irai jamais.

En 1836 et 1837, un des hommes les plus distingués et les plus respectables de l'Allemagne, M. Frédéric Thiersch, professeur à l'Université de Munich, vint en France pour y étudier notre système d'enseignement.

La disposition des esprits était alors fort différente de ce qu'elle est devenue depuis. L'Université n'avait d'adversaires déclarés que les *utilitaires* de la Chambre des Députés; le feu de la querelle religieuse couvait encore; dans le sein de l'Université elle-même et parmi ses membres les plus éminents on parlait librement de réformes à introduire et dont l'urgence était avouée. M. Thiersch alla plus loin; il n'hésita pas à condamner le système en lui-même et crut devoir offrir à la France le tribut de ses observations; elles remplissent un des trois volumes de l'ouvrage de ce professeur, qui parut, en 1838, sous le titre de : *Études sur l'état actuel de l'instruction publique dans l'ouest de l'Allemagne, en Hollande, en France et en Belgique* [1].

Quel a été en réalité le sort de cet important ouvrage? En a-t-on rendu compte dans quelque publication périodique, et surtout dans celles qui s'occupent de l'enseignement? En a-t-on traduit quelque part les principaux passages? C'est ce que j'ignore; mais, jusqu'ici, toutes les fois que, dans les discussions qui avaient l'Université pour objet, j'ai allégué le témoignage de M. Thiersch, il m'a semblé que l'existence de son livre n'était pas même connue. Je suis donc certain que des extraits

[1] *Ueber den gegenwærtigen Zustand des æffentlichen Unterrichts in den Westlichen Staalen von Deutschland, in Holland, Frankreich und Belgien*, in-8°, Stuttgard. Cet ouvrage sert de complément au grand traité de pédagogie, *Ueber gelehrte Schulen mit besonderer Rücksicht auf Bayern*, 3 vol. in-8°, que M. Thiersch avait précédemment publié.

de cet ouvrage seront une nouveauté pour la plupart de mes lecteurs.

Je n'ignore pas ce qu'on peut objecter contre ce témoignage. M. Thiersch est Allemand, Allemand dans toute la force du terme, c'est-à-dire qu'il est généralement disposé à juger notre pays avec sévérité. Pour avoir abusé pendant les guerres impériales de notre prépondérance sur l'Allemagne, nous avons laissé au delà du Rhin des semences de désaffection dont la trace sera longue à disparaître. Tout contribue d'ailleurs à maintenir une barrière considérable entre les hommes distingués de l'Allemagne et nous. Un peuple qui n'a commencé à avoir une grande littérature qu'après avoir secoué le joug de la nôtre, et dont les progrès vers l'indépendance politique et l'unité datent du jour où nous avons cessé de le traiter en maîtres, ne peut mettre une complète équité dans les jugements qu'il porte de nous. Sans doute le patriotisme allemand et un certain degré de penchant pour la France ne sont pas incompatibles, et, si la nation germanique entendait parfaitement ses intérêts, elle rendrait plus de justice aux services importants que, malgré tout, nous lui avons rendus dans le passé, et ne se tromperait pas en attendant désormais de notre part moins d'obstacles que de secours pour atteindre le noble but de ses efforts.

Mais ce qui rend à cet égard très-difficile la rectification du point de vue germanique, c'est la parfaite sûreté de conscience avec laquelle les Allemands se montrent injustes à notre égard. Le caractère français vit plus qu'aucun autre de contraste et d'imprévu ; ses ressources sont quelquefois si cachées et ses travers sont toujours si manifestes qu'il faut, pour apprécier la France, outre une grande souplesse de jugement, un sentiment voisin de la foi. La génération à laquelle appartient M. Thiersch est celle qui a senti les humiliations de la conquête et les transports de la délivrance, et ce serait vraiment trop exiger d'elle que de lui demander en faveur de la France des dispositions fondées sur une affection souvent plus instinctive que raisonnée.

Quand on ne croit pas à la France, on voit toujours les choses plus en noir que de raison : c'est ce qui est arrivé à M. Thiersch, dont le livre est plein de prédictions sinistres qui, Dieu merci, ne se réaliseront pas. En France, nous ne le savons que trop, on pèche par habitude et par routine tout autant que par fougue et

par entraînement. Que l'alerte soit donnée sur un mal secondaire, sur un inconvénient accessoire, et aussitôt tous de crier à la fois. A côté de cela, on supportera sans se plaindre des maux réels, profonds, et qu'il serait aisé de faire disparaître. Conçoit-on, par exemple, que, depuis quarante ans qu'à côté du Code civil on a réintégré une procédure surannée et véritablement inhumaine, l'opinion ait laissé béant l'affreux ulcère des frais de justice? Ce qui explique chez un peuple aussi intelligent la persistance de tant d'abus et de routines, ce n'est pas seulement la légèreté et l'indifférence, trop souvent naturelles à notre nation; c'est aussi la puissance tout à fait extraordinaire des ressources individuelles. Il n'y a pas de pays au monde où l'on s'y prenne si mal pour former les hommes : d'accord; mais il n'y en a pas aussi où les hommes soient si habiles et si prompts à se former eux-mêmes.

C'est là un point sur lequel l'expérience de M. Thiersch ne se montre pas assez éclairée, par la raison peut-être que, pour y voir juste, il faudrait faire une concession bien large à l'aptitude de notre nation. La culture de l'intelligence allemande ne brille pas par l'inattendu : avec le temps et les soins convenables, on y récolte à coup sûr de très-beaux fruits; mais, si l'on a commis quelques erreurs dans l'emploi des instruments, si l'on a laissé passer la saison propice au labour et aux semailles, on ne regagnera jamais le temps perdu, et le défaut d'éducation laissera toujours une surface rugueuse et rebelle à toutes les impressions délicates. Il est clair que, traités comme nous l'avons été, et comme nous le sommes encore, si aussi bien c'était le pur sang germanique qui coulât dans nos veines, il n'y aurait pas grand fonds à faire sur l'avenir intellectuel et moral de notre pays. Qu'on nous juge selon nos défauts, mais qu'on ne méconnaisse pas nos avantages.

M. Thiersch n'est pas non plus irréprochable sous le rapport de l'exactitude des renseignements. Quelque soin qu'il ait pris sur les lieux mêmes pour recueillir les informations les plus précises, il tombe parfois dans des erreurs assez graves; si c'était un Français qui en eût commis de semblables en parlant de l'Allemagne, on aurait beau jeu, au delà du Rhin, à lui jeter au nez sa *frivolité* (*Eitelkeit*), d'autant plus que ce n'est pas la bienveillance qui pousse le critique dans l'erreur; mais quand on travaille sur des éléments étrangers, les méprises sont inévitables;

et, tout en se tenant en garde contre celles que M. Thiersch a commises, il faut reconnaître qu'il ne s'est pas plus souvent trompé qu'un Français éclairé, consciencieux et attentif, ne l'aurait fait en rendant compte de l'instruction publique en Allemagne.

Enfin ce professeur est sujet à des illusions personnelles qui rendent son autorité parfois contestable. Si je ne me trompe, il appartient à cette partie du professorat allemand qui, tout en rendant un hommage solennel aux grandes vérités du Christianisme, ne croit pas que la nécessité d'opérer une réforme radicale dans la conscience humaine soit entrée dans la mission du divin Révélateur; au moins est-il de ceux qui, continuant une inconséquence honorable dont notre Rollin offre un exemple digne d'attention, croient qu'il ne peut résulter de l'étude des grands modèles de l'antiquité qu'une impression morale irréprochable. Quand on a cette confiance, la difficulté la plus grande au fond que présente l'étude assidue des textes classiques, dans les premières années de la jeunesse, se trouve complétement levée, et je ne saurais dire si M. Thiersch n'a pas été porté quelquefois à juger plus sévèrement notre système d'éducation publique, parce qu'il n'y trouvait pas cette idolâtrie de l'antiquité, dont les inconvénients n'existent pas à ses yeux.

Au delà de ces réserves, auxquelles je consens qu'on donne toute l'extension possible, je me demande ce qu'on aurait à alléguer contre la gravité d'un témoignage tel que celui de M. Thiersch. Quand un homme se présente avec l'autorité de ses ouvrages et des travaux de sa vie entière; quand il s'appuie, pour justifier son opinion, non sur de vagues espérances et des systèmes en l'air, non pas même sur sa propre expérience seulement (car l'expérience personnelle est sujette à de grandes illusions), mais sur celle de son pays; quand, au régime intérieur de nos colléges, à la méthode qu'on y suit, à l'organisation générale de notre Université, il oppose les grands résultats obtenus en Allemagne; quand cet homme éclairé et honorable entre tous ceux que l'Allemagne a produits, se montre si impitoyablement sévère envers le système de notre enseignement public, il me semble qu'il y a là matière à réflexion pour tout le monde, et que ce serait justifier pleinement le reproche de légèreté et de présomption qu'on nous adresse que de fermer l'oreille à des avertissements qui émanent d'une

source pure, dont le ton est convaincu et la conclusion effrayante.

Il y a dix ans, je fis, quoique beaucoup plus imparfaitement, une expérience contraire. Je visitai, sous la conduite de M. Thiersch, quelques-uns des établissements d'éducation de Munich. N'ayant alors dans l'esprit que l'impression de ces prisons d'Etat qu'on décore en France du nom de colléges, et où tout respire la défiance et l'hostilité, je fus émerveillé de l'aspect des gymnases allemands, véritables séjours de paix, d'ordre volontaire, de confiance et d'affection, et, quand je vis cette empreinte patriarcale de l'éducation se continuer jusqu'à l'Université, quand j'assistai à ces nobles et paisibles réunions du soir, où le professeur se repose entouré de sa famille et de ses élèves, ma pensée se reporta tristement sur la France. Cette expérience personnelle manquera sans doute au plus grand nombre de mes lecteurs ; mais pourquoi ceux qui ont pu faire la même épreuve que moi ne m'apporteraient-ils pas loyalement le concours de leur témoignage?

Disons encore que, dans les circonstances présentes, la croyance religieuse de M. Thiersch donne un intérêt tout particulier à l'opinion qu'il exprime. Toutes les qualités requises pour constituer chez nous un défenseur *quand même* de l'Université se trouvent réunies dans sa personne : il est protestant et philosophe ; car, dans l'Allemagne réformée, hors une secte peu considérable, il n'y a pas de nuance distincte entre le protestantisme et la philosophie ; il professe un attachement passionné pour la franchise des consciences et pour la liberté de l'esprit humain ; il nourrit une grande défiance contre les formes arrêtées que le Catholicisme a données à la religion ; il condamne surtou le système d'éducation des Jésuites, et déplore l'influence que ce système a exercée dans l'ouest de l'Europe. Et pourtant c'est au nom du protestantisme et de la philosophie, au nom de la liberté d'examen, que nous voyons notre système d'enseignement plus rudement mené qu'il ne l'a été par aucun de ses adversaires catholiques. Le procès tout entier roule sur cette proposition, qu'au fond notre système français n'est qu'une reproduction imparfaite de celui des Jésuites, reproduction dans laquelle on a conservé tout ce qui était à reprendre, et repoussé le seul principe capable de remédier au mal, c'est-à-dire le développement du sentiment religieux.

La voie suivie par M. Thiersch afin de se former une idée exacte de l'enseignement public en France était la plus judicieuse et celle qui devait le conduire aux meilleurs résultats. Il pénètre d'abord sur notre sol, sans préparation, et, nous l'espérons bien, sans parti pris. Il parcourt les colléges et les établissements d'instruction primaire, secondaire et spéciale dans la Lorraine et l'Alsace; il prend ainsi l'institution universitaire sur le fait, et, ayant tiré de ces analyses partielles un certain nombre de questions, il se dirige, pour en trouver la solution, vers le point de départ d'une influence dont il a partout observé les effets. Arrivé à Paris, il remonte à la source; il demêle dans son germe la pensée impériale et en suit la réalisation dans les degrés divers de la hiérarchie, en tenant compte des modifications que le système a subies, et en insistant sur ses conséquences actuelles et prochaines.

Mais il est temps de le laisser parler lui-même. Le voici à Wissembourg, dans le collége communal : là, le mélange des éléments français et germaniques lui sert de transition d'un pays à l'autre; il n'en est que plus frappé des nouveautés qu'il rencontre :

« Dans la classe supérieure, je fis traduire quelques passages du « dialogue et des chœurs de l'*Œdipe* de Sophocle. C'était un pur « mot à mot, encore médiocrement compris. On avait expliqué pré« cédemment un chant de l'*Odyssée*. Je demandai à un des meilleurs « élèves s'il avait du goût pour la langue grecque. « Beaucoup, me « répondit-il. — Avez-vous, lui dis-je, fait quelque lecture dans « Homère en dehors des devoirs de classe? — Ce serait impossible, « répliqua-t-il, à cause des autres devoirs (p. 92). »

M. Thiersch arrive à Nancy, et le *collége royal* de cette ville ouvre à ses observations un champ plus large et plus fécond :

« Les livres étaient presque les mêmes qu'à Wissembourg, et le « caractère particulier de la méthode française, qui consiste dans un « attachement pédantesque aux formes de l'enseignement, se montrait « plus manifestement encore ici, où tout élément étranger avait dis« paru. Règles de grammaire et passages des auteurs, tout se réduit « à une affaire de mémoire. Dans les hautes classes les choses ne se pas« sent pas autrement, et l'explication des textes, à cause de la tyrannie « du *mot à mot* qui précède le *bon français*, est ce qu'on peut imaginer

« de plus capable de produire la fatigue et le dégoût. Les *thèmes*, qui se « traînent dans la même ornière, sont, dans les classes intermédiaires, « d'une incorrection qui témoigne de l'impuissance inhérente à ces for- « mes creuses, sans mouvement et sans vie. Il en résulte que les jeunes « gens arrivent en rhétorique et en philosophie sans connaître autre « chose de la littérature ancienne que les extraits contenus dans les « chrestomathies, ou quelques textes reproduits dans de détestables « éditions. Tout le bénéfice d'un tel enseignement se réduit en défini- « tive à une certaine promptitude, au moins dans l'explication des textes « latins, et chez les meilleurs élèves à une aptitude tolérable à écrire « dans cette langue, alors qu'il est trop tard pour tirer un parti quelque « peu avantageux de cet acquis. Les élèves même de la rhétorique « sont enchaînés à ces procédés mécaniques sans pouvoir pénétrer dans « le génie de la langue ou se faire une idée des difficultés propres à « chaque auteur. J'avais là devant moi un bon nombre de jeunes gens « de dix-sept, dix-huit ans et au-dessus, intelligents et bien doués, et « j'exprimai mon étonnement de ce que l'on se contentait de les pré- « parer à l'étude des classiques, sans que l'on commençât même à les « y faire pénétrer. On me fit observer qu'ils n'en avaient pas le temps, « que les autres obligations étaient trop multipliées, qu'on ne pouvait « exiger d'eux rien au delà de leurs devoirs de classe. D'ailleurs, « ajoutait-on, ils n'en avaient pas le goût, et, l'eussent-ils manifesté, « leurs parents ne s'en seraient aucunement soucié, si même ils n'a- « vaient pas vu avec inquiétude le développement d'une faculté toute « littéraire. Je visitais la classe en compagnie du proviseur, du cen- « seur et du professeur, qu'on m'avait vanté comme helléniste, et je « voulus m'informer par moi-même s'il ne se trouvait pas parmi « les élèves quelqu'un qui eût lu, pour sa satisfaction particulière, « quelque texte complet, par exemple un discours de Cicéron ou de « Démosthène, ou bien une tragédie. Il s'en rencontra un, par hasard, « qui, en dehors de la classe, avait expliqué *Philoctète* avec le pro- « fesseur; il ajouta que cette lecture lui avait d'abord donné beau- « coup de mal, mais qu'elle avait fini par l'intéresser au plus haut « degré et l'avait encouragé à pousser plus avant l'étude de Sopho- « cle. Je me tournai vers les fonctionnaires qui étaient présents, et « je leur dis : « Voilà la réponse à vos observations. » A l'attention « avec laquelle ces jeunes gens nous écoutaient, je m'apercevais bien « que ce n'était ni le talent ni la bonne volonté qui leur manquaient, « et qu'avec eux il n'aurait pas été difficile d'enlever à l'assaut ce « boulevard qu'un pédantisme héréditaire a dressé à l'entrée de la « littérature ancienne. Mais aussi l'attention et le mouvement que « j'avais excités dans les esprits augmentaient l'embarras des maî-

« tres qui, fort innocemment sans doute, les avaient attelés à la méca-
« nique universitaire. Quand nous fûmes sortis, un des professeurs
« me dit, moitié en riant : « Vous ferez bien, Monsieur, de partir au
« plus vite, car autrement vous nous auriez bientôt bouleversé tout le
« collége (p. 112). »

Ce n'est pas seulement la direction des études que le savant professeur trouve défectueuse : la tenue des classes ne lui paraît pas moins répréhensible. N'oublions pas qu'il arrive d'un pays où les gymnases ne diffèrent que par l'étendue des demeures particulières les mieux ordonnées :

« Les bâtiments dont se compose le collége royal ont un certain
« caractère de grandeur et presque de luxe ; les cours qui les séparent
« sont vastes et bien éclairées, la distribution commode, les corridors
« grands et larges, les dortoirs élevés, bien aérés et sans encombre-
« ment, les lits simples et propres ; mais je trouvai les classes som-
« bres et horriblement mal tenues, les jeunes gens obligés de percher
« sur des gradins en mauvais état... La même négligence se remarque
« dans les salles d'étude ; on y trouve des meubles malpropres, des
« tables et des bancs tout *coupassés*, et dans les pupitres une incroya-
« ble confusion de cahiers, de livres et de plumes : vrai chaos dans
« lequel aucun rayon d'ordre n'a jamais pénétré (p. 117). »

Ce n'est point une exception à la règle commune qui a choqué M. Thiersch dans le collége de Nancy ; celui de Metz donne lieu à des observations semblables de sa part :

« A Metz... les classes sont encore plus mal tenues qu'à Nancy, les
« salles d'étude plus négligées. L'une d'elles, plus petite que les au-
« tres, excita surtout mon attention, et je puis la citer comme un type
« pour le désordre des bancs, la saleté et la confusion des livres et des
« papiers. En pénétrant dans ce repaire, on se demande à quoi peuvent
« servir les censeurs, les maîtres d'étude, et tout ce luxe de surveil-
« lance, si ce n'est peut-être à marquer d'un cachet officiel le chef-
« d'œuvre de l'incurie et de la malpropreté (p. 122). »

La négligence que M. Thiersch remarque dans la tenue des élèves n'étonne pas moins un homme qui quitte les gymnases de l'Allemagne, où les soins sont minutieux et paternels : l'observation s'applique à Nancy ; mais, plus loin, l'auteur trouve l'occasion de la renouveler à Metz :

« Les pensionnaires du collége sont loin d'avoir la mine fraîche et « bien portante des élèves des écoles municipales. L'air et la vie des « colléges sont aussi contraires à la santé qu'à l'esprit. Les habits que « fournit l'établissement sont l'ouvrage d'un tailleur qui ne s'entend « pas mieux à couper et à coudre que l'économe à choisir l'étoffe. « Les chemises sont d'une grosse toile bise, comme ailleurs il n'y a « que les pauvres gens qui en portent. De mauvais bas de coton bleu, « des souliers informes, des cravates noires presque toujours déchi- « rées complètent l'accoutrement. Joignez à cela une chevelure en « désordre et presque toujours mal tenue, des mains sales, le cou et « les ongles noirs, et vous aurez une pauvre idée des soins dont ces « jeunes gens sont l'objet.... » (P. 118.)

A Metz comme à Strasbourg, la direction vicieuse des études et l'imperfection des méthodes se reproduisent avec une uniformité désespérante:

« Dans les classes de grammaire, la partie technique des langues « anciennes est enseignée de la même manière et au moyen des mêmes « livres qu'à Nancy; on s'exerce dans les classes supérieures sur des « textes plus développés des auteurs classiques, sans que la méthode « soit plus conforme aux lois de la philologie ou que l'explication « devienne plus fructueuse. Chez beaucoup de professeurs, l'imper- « fection des connaissances est encore plus funeste..... Dans une des « classes supérieures j'assistai à la correction d'un thème grec, et je « m'aperçus que le maître, qui s'aidait d'un livre de corrigés, n'en- « tendait rien aux phrases et aux constructions les plus ordinaires « (p. 124). »

« La division des études et leur enchaînement sont les mêmes, à « Strasbourg, que dans les autres colléges : l'enseignement n'est ni « moins mécanique ni moins pédantesque. On apprend tout par « cœur, la grammaire comme la prosodie, la géographie comme l'his- « toire, et ce qu'on a ainsi retenu sans recourir à l'intelligence est « presque aussitôt oublié qu'appris (p. 136). »

Est-ce donc de la part du savant voyageur une résolution de tout désapprouver? Au contraire: dès que, dans les mêmes établissements, il se trouve sur un autre terrain, son admiration pour les résultats obtenus s'exprime avec la chaleur naturelle à l'écrivain, soit qu'il approuve, soit qu'il blâme :

« Je visitai la classe de mathématiques spéciales au moment où les

« élèves étaient au tableau, et je les vis résoudre les problèmes les « plus difficiles du calcul et de la géométrie avec une précision et une « sûreté telles que je demandai au professeur ce qu'il leur resterait « à apprendre à l'Ecole Polytechnique, si ce dont j'étais témoin n'en « était que la préparation. On comprend qu'avec de tels préliminai- « res deux ans consacrés dans cette école célèbre à la théorie des « mathématiques pures y développent des hommes qui deviennent « les maîtres de la science (p. 125). »

Cependant M. Thiersch n'est point en veine d'indulgence. Le voici dans Paris, et peut-être l'enseignement supérieur apportera-t-il quelque adoucissement à sa sévérité. Mais non: nous le retrouvons aussi impitoyable qu'en province ; quand il parle des cours de la Faculté des Lettres, il retrouve toute sa verve de critiqué. Quoique atteint par elle, l'impartialité m'oblige à déclarer qu'à mon sens la critique a presque raison :

« On rencontre ici une partie des principales notabilités, les anciens « et les nouveaux chefs de l'Université, tels que Royer-Collard, Guizot, « Villemain et Cousin. Ceux-ci, toutefois, ne paraissent plus dans « leurs chaires et laissent le professorat à leurs suppléants, jusqu'à ce « qu'il leur plaise de rentrer en fonctions. Ces postes importants sont « ainsi convertis en une espèce de sinécure. Au milieu des alterna- « tives de la vie politique, les hommes les plus hauts placés conser- « vent leurs chaires comme des positions qu'on ne saurait, en aucun « cas, leur ravir. D'ailleurs, le titre des cours n'est souvent que no- « minal, et il n'est pas rare que le programme suivi n'ait aucun rap- « port avec le titre, ou n'y tienne que par un lien tout à fait éloigné. « De là résulte que la Faculté des Lettres n'est qu'un théâtre propre à « faire briller l'éloquence : du moins les chaires de littérature, d'his- « toire et de philosophie ne sont en général considérées, par ceux qui « les remplissent, que comme une occasion de se faire valoir. On « s'efforce d'exciter les applaudissements d'un auditoire souvent très- « nombreux, et l'on évite toute discussion approfondie, toute étude « des détails, de crainte qu'aux endroits marqués le tonnerre des « acclamations ne diminue. De telles leçons font un grand mal, et « c'est là le motif auquel il faut attribuer particulièrement le carac- « tère frivole et superficiel qui domine dans cette partie de l'ensei- « ment (p. 168). »

Désormais il ne s'agit plus de l'influence du système sur les détails, mais de son esprit, de sa hiérarchie, de son mécanisme.

M. Thiersch s'élève surtout contre les inspections, et leur attribue des conséquences déplorables :

« Avec un tel système, toute liberté d'allure et de doctrine, toute « spontanéité de mouvement et de recherches, toute originalité de « méthode sont devenues impossibles, chacun sachant qu'il ne peut « y avoir de bon que ce qui plaît aux inspecteurs ou en plus haut « lieu, et qu'en risquant autre chose on compromettrait sa position et « son avancement. Cette compression de l'intelligence, du mouve-« ment scientifique et des méthodes n'est rien, sans doute, pour des « esprits prévenus, au prix de l'admirable uniformité qu'on veut at-« teindre. Mais les conséquences de l'anéantissement de toute acti-« vité propre et du coup mortel qu'on a porté à la bonne volonté se « manifestent par les plus effrayants symptômes. L'action centrale « est admirablement calculée, sans doute, pour propager l'impulsion « donnée par le grand-maître et ses conseillers et la faire parvenir « jusqu'aux derniers rouages de la machine ; il n'est pas moins con-« tre nature d'avoir introduit dans le domaine de l'intelligence un « échafaudage de formalités qui, appliquées à des objets de pure « administration, trop souvent y portent l'engourdissement et la « mort (p. 186). »

Tout à l'heure M. Thiersch représentait les inspecteurs généraux comme des proconsuls ; les recteurs apparaissent à leur tour, mais comme victimes :

« La vie d'un recteur d'Académie est un supplice, surtout depuis « qu'à la masse d'affaires dont il est surchargé on a joint celles de « l'instruction élémentaire. Réduit à la coopération d'un seul secré-« taire, il voit une innombrable quantité de lettres, de questions, « de rapports, de mémoires, de plans, de registres déborder sur lui « sans relâche, et, à moins d'employer des moyens extraordinaires « ou de passer le jour et la nuit au travail, il court à chaque instant « le risque d'être submergé. Quant au loisir et à des travaux per-« sonnels, il est inutile d'y penser. C'est une destinée bien dure pour « des hommes qui, ordinairement, ont consacré la première partie de « leur vie à de sérieuses études, que de les voir si étrangement cou-« ronnées (p. 188). »

Est-on curieux de savoir comment un *protestant* juge l'instruction religieuse que l'on distribue dans nos colléges ? L'opinion

qu'il exprime donne à penser, surtout quand on la complète par le témoignage personnel de M. Agénor de Gasparin :

« L'instruction religieuse est, comme on voit, une affaire de forme « et de mémoire, sèche et stérile. Avec un tel système, le développe- « ment du sentiment religieux est impossible, et comme, d'ailleurs, « il n'y a rien à gagner pour le cœur dans une institution où tout se « fait par poids et par mesure, et où tout est fondé sur le point « d'honneur, les colléges sont représentés par leurs antagonistes « comme le siége de l'indifférence, d'une immorale frivolité et même « de l'athéisme. Leurs partisans sont forcés de convenir de ce qui « manque sous le rapport des mœurs et de la religion; mais ils ne « savent comment remédier à cette absence complète d'une éducation « dans laquelle la partie affective et sensible de l'homme soit conve- « nablement dirigée et développée (p. 197). »

Entre les plus zélés partisans du système universitaire, ceux qui connaissent les faits s'étonneront peu, au fond, de la sévérité des observations de M. Thiersch, et peut-être lui donneront-ils raison sur presque tous les points de détail. Sans doute on est loin d'avoir atteint le but; il existe beaucoup d'éléments qu'on est contraint d'employer, bien qu'on n'en ignore pas l'imperfection; pour concilier un progrès nécessaire avec le respect des droits acquis, il faut s'attacher surtout à perfectionner les sources de l'enseignement, afin que chaque renouvellement amène une amélioration sensible dans le personnel. Pour arriver à ce résultat, tous les efforts ont été concentrés sur l'Ecole Normale; mais, à propos de ce grand établissement, M. Thiersch se prononce avec plus d'énergie que jamais contre la tendance du système :

« *Dans l'École Normale,* dit un rapport officiel, *tout paraît organisé* « *à merveille pour l'enseignement. En général, c'est par là que nous* « *brillons en France.* Si l'on cherche en quoi consiste la merveille, « on ne trouve que cette uniformité si vantée : il faut que le jeune « homme, dans un âge encore souple, passe de la tutelle du collége à « celle de l'Ecole Normale, qu'il y trouve la nourriture, l'habillement, « l'instruction, l'abri et la surveillance, afin qu'il se plie à la forme et à « la mesure déterminées pour les connaissances, les doctrines et la mé- « thode, et qu'il reproduise le type que l'Université veut imprimer « à tous les membres qui la composent. *Il faut savoir parler, sentir,*

« *agir comme un homme* : tel est le grand but, le but unique que l'on « veut atteindre, et qui fait l'objet des vœux les plus ardents que « puisse former un universitaire. Tout est calculé dans cette inten- « tion, et, on doit le dire, bien calculé et habilement conduit. Mais « que ne sacrifie-t-on pas en faveur de cette recherche ou plutôt de « cette manie de l'uniformité? D'abord toute indépendance morale « et scientifique de l'individu disparaît; c'est comme la même presse « dans laquelle chacun est comprimé, le même patron sur lequel « toute l'institution est taillée. Que le séjour du pensionnat soit pour « l'enfant une espèce de détention, cela se conçoit encore et peut se « justifier, surtout en France, quoique ce casernement présente les « plus sérieux dangers; mais comment on a pu se déterminer à ca- « serner des jeunes gens, déjà mûris par l'étude, non pour les pré- « parer, comme dans les séminaires épiscopaux, à une séparation « d'avec le monde, mais pour en faire des hommes capables de servir « la science et l'enseignement dans le monde; comment on a pu espé- « rer, avec cette soumission et cette dépendance, prolongées pendant « les premières années de la virilité, voir se développer seulement « une partie de ce qui forme le caractère et prépare le futur profes- « seur; comment on n'a pas pressenti qu'on arriverait à un résultat « tout contraire : c'est là ce qui est absolument inexplicable. Peut- « être encore sait-on à quoi s'en tenir; mais on considère ces incon- « vénients comme peu de chose en comparaison du profit que l'on « attend, et l'on croit qu'on ne saurait acheter trop cher le bien que « l'on a en vue. Ce n'est pas l'homme d'un sens indépendant et d'une « science originale que l'on désire, car on serait exposé à le voir sortir « du cercle étroit de l'uniformité; on veut un instrument formé « d'après un plan général et pour un but déterminé; un rouage d'une « dimension et d'une forme précises à introduire dans la grande ma- « chine à penser et à apprendre dont on a fait l'application à tout le « pays; et l'on ne s'aperçoit pas qu'on est en plein dans le système « des Jésuites, et qu'on se porte héritier de leurs tentatives pour s'em- « parer du domaine de l'intelligence, suivant en cela l'exemple de « l'Empire, qui, ayant trouvé cette succession en déshérence par suite « de l'expulsion de l'ordre, appliqua à la politique l'idée de jeter « tous les hommes dans un même moule, que les Jésuites avaient « voulu faire tourner au profit de la religion. Une telle tentative, con- « traire comme elle l'est à tout ce que réclame la liberté de la science « et de l'esprit, doit avoir des conséquences fatales pour l'instruction « comme pour l'éducation. On ne forme pas l'homme comme on « *entraîne* les chevaux; il lui faut quelque chose d'indépendant qui « n'exclue pas la docilité et l'imitation des vrais modèles; quelque

« chose d'original et néanmoins de fidèle aux lois communes et aux « traditions nationales; de la variété dans l'unité, de la liberté dans « les limites des mœurs et des convenances générales. Ici on veut « au contraire quelque chose d'arrêté et de connu d'avance; non les « vues les plus hautes et la sagesse par excellence, mais une science « limitée, qui cependant ait acquis une valeur administrative, et se « produise en conséquence comme la science de l'Etat et du pays; « un système exclusif et pédantesque qui se donne pour le type de « ce qui est bon et national, et prétend s'imposer comme une em- « preinte stéréotype à tout un peuple, par l'action d'une tyrannie in- « cessante, pire que toutes les tyrannies politiques, celles-ci ne s'éten- « dant pas au delà du for extérieur, tandis que l'autre pénètre jusque « dans le sanctuaire de l'âme; pire que l'esclavage hiérarchique des « Jésuites; car au moins, derrière le joug de leurs formes si exclu- « sives, se cachait le trésor de la révélation; l'âme se relevait sous « l'influence de la foi; tandis qu'ici on ne trouve au fond que la fri- « volité superficielle de l'impuissance littéraire, en un mot, le vide « et le néant. On ne saurait trop insister sur ce point, car c'est par « là qu'on pénètre jusqu'au principe de ce système fatal dont les con- « séquences nous ont apparu comme un mauvais rêve dans le for- « malisme stérile et dans l'uniformité mécanique de l'enseignement « des colléges. A l'Ecole Normale, ce sont les hommes qui ont été « formés selon les vues étroites et les méthodes surannées de l'école « française qu'on charge de mener à bien la jeunesse qui leur est « confiée, et de veiller surtout à ce que personne ne s'avise de s'élan- « cer, de son propre mouvement, hors de l'ornière dans laquelle on « l'a poussé. Ainsi, quelles que soient les connaissances positives et « l'habileté technique qu'on acquiert dans cette école, il y manque « toujours l'essentiel, c'est-à-dire le souffle de vie et de liberté, le « côté vraiment humain de cette prétendue étude des humanités; il « en résulte que l'institution tout entière, sous le rapport moral « comme par le côté scientifique, doit être considérée, pour ainsi dire, « comme manquée de tout point (page 221 et suiv.). »

On voit quelle est l'idée dominante de M. Thiersch; il y re- vient souvent; je choisis un passage dans lequel sa conviction se manifeste avec une chaleur éloquente :

« Les anciennes congrégations tiraient la force de leur enseigne- « ment de la foi religieuse, du dévouement qu'elle inspire et qu'elle « sait rendre persévérant, du sentiment profond qu'elles avaient « d'une mission émanée du Ciel et destinée à y conduire; les nouvelles

« corporations d'enseignement, privées de cette force puissante, ne « peuvent remplacer ce qui leur manque que par un goût vif pour « ce genre d'occupation, un amour sincère de la science, de l'affec- « tion pour les jeunes gens, le sentiment passionné du devoir, qui « ne cherche sa récompense que dans la réussite. Leur science, libre- « ment reçue, doit être aussi librement transmise. La jeunesse dont « elles développent les facultés obéit à sa propre inclination, et le « sentiment qui attache le maître à l'élève s'inspire aussi de ce que « le cœur a de plus indépendant... Elles devront repousser au con- « traire tout enseignement et toute organisation qui n'auraient d'au- « tre force que la contrainte, qui continueraient de traiter les adoles- « cents comme des enfants, qui croiraient de leur devoir de les « pétrir comme une cire molle, qui ne *craindraient* pas d'appliquer « même à des jeunes gens une surveillance de tous les instants, pour « lesquels l'étude ne serait autre chose qu'une nourriture marquée « d'avance et distribuée jour par jour, l'instruction une accumula- « tion de connaissances, et le premier de tous les mérites une soumis- « sion servile à une volonté étrangère. Tant que vous laisserez sub- « sister dans vos établissements ce système d'oppression, cette « uniformité mortelle à l'intelligence, cette organisation qui enlève « à l'enfant comme à l'adolescent, au maître comme au chef de « l'établissement, toute liberté, toute faculté de choisir, toute incli- « nation et tout mérite indépendants, vous n'aurez rien de mieux à « attendre, et votre système continuera d'être la copie de celui des « moines et des Jésuites dont vous avez adopté les formes, dont vous « avez exagéré les prescriptions étroites, et dont vous n'avez effacé « que ce qui seul est capable de remédier à ces inconvénients, c'est- « à-dire l'esprit religieux, le remplaçant par des calculs politiques et « des incitations ambitieuses. — Peut-être est-il bon d'apprendre « tout cela d'un étranger, quand dans le pays même on ne le sait ni « ne veut le savoir. La connaissance de soi-même est aussi difficile « pour un peuple que pour un individu, surtout quand on s'est « laissé envahir par un préjugé si fort de sa supériorité absolue. Au « reste, ces observations ont été dictées, non par une intention malveil- « lante, mais par un vrai désir d'être utile. La France, dont la ri- « chesse est immense en qualités supérieures et en nobles instincts, « est malheureusement remplie d'illusions sur elle-même, sur son « présent et sur son avenir : non qu'elle manque d'esprits qui re- « connaissent dans cette idolâtrie étroite la source de la corruption « morale et politique, et qui en soient effrayés pour leur pays; « mais le plus grand nombre est plongé dans l'illusion dont le sys- « tème de l'enseignement public nous a fait connaître un des côtés,

« et, avec la meilleure intention de travailler pour la civilisation et « pour la liberté, il pousse au développement d'un état de choses « qui ne peut manquer de produire l'asservissement de l'intelligence. « Celui qui sent battre son cœur pour les intérêts d'un peuple riche- « ment doué, et sait en même temps combien son influence est puis- « sante sur le bonheur de l'Europe et les progrès de la civilisation; « celui qui voit avec effroi les conséquences que ne peut manquer « d'avoir la poursuite d'un faux système et le développement d'er- « reurs colossales, non-seulement pour la nation elle-même, mais « encore pour les peuples voisins et pour l'Europe tout entière, sen- « tira qu'il est de son devoir de parler, et, par une exposition sin- « cère et frappante du véritable état des choses, de porter remède au « mal, si le remède est encore possible. Sans doute il aura pour lui « en France tous les cœurs honnêtes, tous les esprits justes, tous « ceux qu'anime un patriotisme sincère et élevé, et, quelque peine « qu'il leur en coûte, leur suffrage ne lui manquera pas (p. 233 et « suiv.). »

Voilà de nobles paroles, et il me semble que, si elles avaient été plus tôt reproduites dans notre langue (car qui ne sait l'étrange barrière que la différence des idiomes a élevée entre nous et nos voisins?), l'appel fait avec tant de chaleur et de conviction aurait produit quelque impression sur les esprits. Admettons que M. Thiersch se soit trompé de moitié dans ses conclusions, et surtout dans ses prophéties; on ne peut entendre de la bouche d'un des vétérans et des chefs du haut enseignement en Allemagne un jugement si sévère et y répondre par une pirouette ou un haussement d'épaule.

Maintenant le lecteur sera peut-être curieux de connaître en quoi l'opinion du rapporteur se rapproche ou s'éloigne de celle dont il vient de reproduire l'extrait; mais ce résultat comparatif ne pourra être atteint qu'à l'aide de développements considérables. Pour acquiescer de tout point à l'arrêt prononcé par le savant professeur de Munich, il faudrait être complétement d'accord avec lui, soit sur les principes, soit sur l'histoire de l'enseignement, et cette harmonie de pensée, on le dit d'avance, n'existe pas et ne peut exister. Avant donc de remonter, comme on devra le faire, jusqu'à la théorie de l'enseignement, avant d'en suivre l'application selon les temps et les peuples, contentons-nous, pour le moment, du point de vue le plus général; envisageons les conséquences des systèmes d'instruction

publique qui existent en Allemagne et en France, et, d'après leurs fruits essentiels, tâchons de nous faire une idée, sinon de leur mérite absolu, au moins de leur efficacité.

L'effet d'un système d'études classiques tolérablement conçu et bien dirigé doit se manifester par deux résultats principaux : les maîtres, s'élevant à un haut degré d'expérience et d'habileté, fourniront des soutiens à la science; les élèves porteront dans toutes les professions un goût persévérant pour les modèles littéraires de l'antiquité, et, quelque distraits qu'ils soient du souvenir de leurs études par des occupations d'une autre nature, ils ne renonceront jamais complétement à l'objet des plus nobles jouissances que leur esprit ait éprouvées.

C'est ce qui arrive en Allemagne. Depuis qu'à partir des trente dernières années du dernier siècle les écoles d'outre-Rhin ont pris cet essor qui a rendu proverbial le renom scientifique de cette contrée, la culture de l'intelligence, fondée sur la connaissance profonde de l'antiquité classique, a produit son double effet. Les professeurs sont devenus des savants du premier ordre, et le culte des vrais modèles s'est répandu dans toutes les classes de la société qui reçoivent une éducation libérale. Il n'est personne qui, se trouvant en contact avec d'anciens élèves des universités allemandes, n'ait été conduit à rendre hommage à l'étendue et à la sûreté de leur instruction littéraire. Ce qui frappe surtout, en contraste avec ce qui se passe chez nous, c'est l'accord harmonieux qui existe entre tous les genres de connaissances; parce qu'on est naturaliste ou mathématicien, ce n'est pas une raison pour se targuer d'une sauvage indifférence pour l'érudition littéraire. A l'heure qu'il est, et malgré la prépondérance presque exclusive que des raisons politiques ont donnée à l'idiome national, un certain nombre des meilleurs mémoires de mathématiques pures, d'histoire naturelle, de physique et de chimie, est rédigé dans un latin correct et élégant, qui atteste des études comme la plupart des érudits français n'en ont pas faites.

Cette sorte de culture ne se borne pas aux hommes qui, dans un but quelconque, tiennent une plume et usent de la presse : la richesse et le rang se font un point d'honneur de conquérir aussi la supériorité de l'instruction et de rendre aux grands génies des littératures antiques un hommage fondé sur l'expérience. Les princes eux-mêmes donnent l'exemple : il y en a

peu qui ne soient ce que les Anglais appellent *perfect scholars*. Quiconque dans les cours d'Allemagne affecterait un mépris ignorant pour ce qui touche à l'antiquité classique perdrait tout droit à la considération. Pour comprendre quelle est sur ce point la supériorité relative de l'Allemagne, il faut avoir assisté à des visites faites dans les collections d'antiquités par les personnages éminents de l'aristocratie allemande; il faut avoir pu juger de la précision des connaissances classiques, non-seulement chez les hommes, mais chez les femmes; il faut connaître la composition des bibliothèques particulières et le mouvement de la presse sur les matières de pure érudition; il faut enfin se représenter les leçons vraiment solennelles que les principaux professeurs de l'Université de Berlin font tous les ans en présence du roi, de la famille royale, de l'élite de l'armée, de la magistrature et de l'administration, du monde élégant et des femmes les plus brillantes. C'est là, c'est dans cette capitale qu'il s'est trouvé une cour assez instruite, un public assez préparé pour que la restitution fidèle des spectacles d'Athènes ait été considérée comme la source des plus nobles jouissances, et comme un attrait souverain pour toutes les intelligences et tous les goûts.

En pendant avec ce qui se passe en Allemagne, voyons ce que nous montre la France. Quel est l'effet produit par les études universitaires, soit sur les professeurs, soit sur les élèves?

Quant au premier point, je sais ce qu'on va me répondre. On vantera les vrais érudits qui sont sortis de l'Université; on rappellera le mérite incontestable de leurs ouvrages, et l'on croira peut-être me mettre dans l'embarras en me citant les noms de personnes que j'estime et que j'aime. Mais le danger que je cours n'est pas si grand qu'on le pense, et je peux laisser briller les exceptions de tout leur éclat sans pour cela que le contraste soit moins frappant entre la richesse de la science allemande et la pauvreté de l'érudition française.

Je demande seulement ce que devient cette armée de professeurs que l'Université entretient dans les quatre-vingt-six départements de la France, ce qu'ils font de leurs loisirs, la valeur moyenne de leurs productions, quand ils produisent, l'éclat qui en rejaillit sur le pays aux yeux des autres nations, le nombre des bons livres élémentaires et des éditions cor-

rectes qui paraissent en France, le parti que tire l'industrie typographique de l'expérience et de la solidité des professeurs de l'Université; je demande combien il paru de travaux vraiment critiques sur les auteurs anciens depuis quarante ans, combien on compte de volumes dignes de la science dans la fameuse collection de *Lemaire*, si splendidement soutenue par le gouvernement de la Restauration; par quel motif, lorsqu'il ne s'est peut-être pas vendu en France trente exemplaires des *Anecdota græca* de M. Boissonade, ou du *Léon Diacre* de M. Hase, ou du *Strabon* de Coray, la bibliothèque de Panckoucke, composée d'auteurs latins avec la traduction française, s'est écoulée dans les mains des professeurs à des milliers d'exemplaires. Il y a un homme en France qui lutte avec un courage désespéré contre notre infériorité philologique : c'est M. A.-Firmin Didot. Depuis quinze ans il élève, contre vents et marée, un vrai monument, la nouvelle édition du *Trésor de la langue grecque* d'Henri Étienne. Quels sont les érudits qui exécutent au nom et aux frais de la France cette grande entreprise? des Allemands. Le même éditeur veut doter notre pays d'une belle collection compacte des classiques grecs; à qui s'adresse-t-il pour réaliser sa pensée? à des Allemands encore. On imprime à Paris, mais les épreuves courent incessamment la route de Leipzig, ou bien l'on entretient dans notre capitale des philologues allemands, à peu près comme dans nos villes de province on n'a pour pâtissiers que des Suisses. Ce que je dis là n'est un mystère pour personne : nous avons à Paris bon nombre de philologues, M. de Sinner, M. Fix, M. Dübner, M. Henschell, M. Tischendorf, et d'autres encore, qui vivent honorablement de l'inaction volontaire ou forcée de l'érudition française; et cela dans un pays où l'État rétribue plusieurs milliers de professeurs pour ne s'occuper que de grec et de latin.

Mais, diront quelques personnes, est-ce donc le but de nos études que de former des savants techniques, des pointeurs d'accents et des peseurs de virgule? C'est le goût que nous développons, c'est le sentiment du beau que nous alimentons par l'intelligence des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Je ne chicane pas sur la distinction, je ne demande pas, pour le moment, comment on peut apprécier si bien ce que l'on sait si mal; je cours aux résultats; quel démenti de tant de belles promesses!

Le pays de l'Europe où le culte de l'antiquité est le plus affaibli, le plus prêt à s'éteindre, c'est la France. Le dicton des écoles du moyen âge trouve à s'appliquer sans restriction chez nous : *Græcum est, non legitur*. Quant au latin, s'il y a deux cents personnes à Paris et cinq cents dans la France qui en lisent pour leur plaisir, c'est beaucoup dire. Tout ce qui s'imprime témoigne de l'ignorance des textes anciens et des règles les plus simples de la critique. C'est bien ici qu'il serait question d'intéresser les gens du monde à la découverte d'un texte classique, à la restitution d'un des chefs-d'œuvre de l'art des Grecs ! L'antiquité ne se présente à l'imagination que sous la forme de ces abominables livres de classe, source d'ennuis et de *pensums*, qu'on a laboures à contre-cœur pour parvenir au grade de *bachelier ès-lettres*. On prétend que le grand Dauphin, le jour où le quitta son précepteur (c'était Bossuet, ni plus ni moins), ferma le dernier livre qu'il eût encore sur sa table, en jurant qu'il n'en rouvrirait plus un seul de sa vie, et l'on assure qu'il tint parole. C'est là l'histoire du plus grand nombre des jeunes gens qui quittent le collége. Quand on a passé son examen, on fait mieux que de fermer pour la dernière fois ses livres de classe : on en compose un feu de joie !

L'été dernier, nous eûmes à Paris le contre-coup de la représentation de l'*Antigone* de Sophocle qui avait eu lieu à Berlin. Mendelshon avait composé les chœurs de cette tragédie : on commença par importer cette musique dans les salons. Cela donna l'idée de répéter sur la scène française l'expérience qui avait si bien réussi sur les bords de la Sprée. On commanda en hâte à de jeunes *faiseurs* une traduction en vers de l'*Antigone :* on ajusta la mise en scène à la grecque sur le patron berlinois, et le chef-d'œuvre antique qui avait eu, chez nos voisins, presque un *parterre de rois*, eut, à son tour, dans la salle de l'Odéon, un parterre d'étudiants.

Il faut le reconnaître, à quelque régime qu'on mette le goût des Français, on ne parvient jamais à le corrompre, et si le vrai beau se remontre, il éveille chez nous, dans les esprits les moins préparés, une sève de sentiments vrais qui étonne et qui console. On aurait fait l'expérience de l'*Antigone* devant l'équipage de *la Belle-Poule* que nos marins ne s'y seraient pas trompés, et leurs mains rudes et glorieuses auraient salué avec un naïf enthousiasme les éternelles beautés de la muse athénienne. Mais ce

qui aurait manqué à l'épreuve, c'est l'admirable aplomb de nos gens du monde et de nos *notabilités* littéraires, qui exclamaient, qui se pamaient d'étonnement, en reconnaissant pour la première fois qu'il y a quelque chose de grand, de noble, de saisissant, de touchant au plus haut degré dans la représentation d'une tragédie grecque.

Sur le récit de cette exhumation triomphante, je voulus lire au moins la version qui avait valu tant d'applaudissements au vieux Sophocle, et je restai confondu en présence de ce miracle de médiocrité. Le public était de mon avis : il savait bien que la traduction était mauvaise; or d'ailleurs à la représentation on ne saisissait pas les paroles, ce qui laissait toute liberté pour jouir des beautés de scène et des coups de théâtre ; la nouveauté sur laquelle on ne tarissait pas, c'est qu'il y avait du *spectacle* dans les tragédies grecques; sur quoi les traducteurs ajoutèrent à leur œuvre de profanation un modeste *post-scriptum*, lequel disait en substance : qu'on s'était jusqu'à présent trompé sur le genre de mérite qui distingue le théâtre des Grecs, que les paroles y tenaient, contre l'opinion commune, une place secondaire, et que Sophocle, à tout prendre, n'avait composé que des *libretti* d'Opéra!

Beaucoup trouveront que je m'échauffe assez mal à propos : car enfin, aux yeux de bien des gens, que sont tous ces souvenirs d'une civilisation à jamais abolie, protégés uniquement par une prévention héréditaire, à côté des merveilles, du génie et des besoins de la civilisation moderne? Si, pour des hommes qui possèdent la *Mécanique céleste* de Laplace, les mortiers à la Villantroys, la machine de Jacquart et celle de Papin, ces vains amusements de l'imagination perdent leur crédit et leur charme, les regrets routiniers qu'on exprime encore sont inutiles et mal fondés. On néglige avec raison les prétendus chefs-d'œuvre de l'antiquité, et plus nous avancerons dans les nouvelles destinées de l'homme, plus seront stériles les efforts de ceux qui voudraient développer dans l'âme des jeunes gens une admiration factice et désormais impossible à justifier.

Prenons donc que l'erreur est de notre côté, faisons *chorus* avec les utilitaires; mais alors à quoi bon ces dépenses énormes, pour un enseignement oiseux et suranné? Et, après que nous avons eu les oreilles rebattues des réclamations qu'on élevait de toutes parts contre les études classiques, d'où vient cette su-

bite chaleur de zèle qu'on déploie aujourd'hui en leur faveur? Au fond, on ne s'en inquiète pas plus qu'on ne s'en est jamais soucié: si je reproche à l'Université de ne pas savoir faire de vrais *scholars*, on me laissera dire, et on n'en saura pas pour cela plus mauvais gré à l'institution; on la soutiendra pour le moment, sous prétexte du maintien des fortes études; et quand, par cette défense, on aura atteint son but, quand on sera à l'abri de la crainte que la jeunesse ne devienne dévote et catholique, on reprendra l'œuvre néfaste qu'on poursuivait, il y a quelques années, avec tant d'ardeur; on tâchera d'étouffer tout enseignement littéraire sous l'amas des notions pratiques et des enseignements matériels. Alors, je ne crains pas de le prédire, les hommes instruits de l'Université, aimant sincèrement les lettres et convaincus de la nécessité des études libérales, expieront cruellement la faute qu'ils commettent aujourd'hui d'accepter pour auxiliaires les passions ignobles de l'intérêt et les préjugés d'une ignorance grossière.

La reconstitution de l'enseignement classique en France a coïncidé avec le rétablissement du culte catholique; c'est le même esprit au fond qui a inspiré cette double restauration, ce sont des besoins analogues qu'elles ont été destinées à satisfaire. Il est vrai que le despotisme, ayant prétendu monopoliser à son profit les idées d'ordre et d'obéissance, a fait tous ses efforts pour fausser le mouvement qui s'était emparé de la société; mais le succès de sa tentative n'a pas été des deux côtés exactement le même: il a trouvé dans l'Eglise des traditions plus fortes, un sentiment plus arrêté d'indépendance, et, dès les premières années de son entreprise, une lutte sérieuse s'est engagée au profit de la liberté ecclésiastique. Le corps enseignant, n'ayant que des traditions incomplètes, et ne pouvant être, d'après sa nature propre, animé du même dévouement que le clergé, n'a jamais opposé une résistance sérieuse aux mauvaises influences du pouvoir, et ses membres n'ont point contracté les habitudes de liberté contre lesquelles l'autorité la plus puissante finit toujours par se briser.

L'enseignement public de la France, affaibli et comprimé par l'action du despotisme, n'a pu conquérir cette influence féconde qui s'empare des générations nouvelles; l'instrument des études classiques n'a pas fonctionné entre ses mains comme il aurait dû le faire: les hommes nouveaux, entraînés par des

besoins dont il n'est pas permis de méconnaître l'importance, n'ont point compris l'utilité d'un genre de connaissances qui n'était qu'imparfaitement développé, et beaucoup des plus intelligents et des plus autorisés d'entre eux ont contracté, contre l'enseignement des langues anciennes, des habitudes d'antipathie dont l'expression, suspendue pour le moment, reparaîtra avant peu plus vive et plus hostile.

Un corps enseignant qui continuerait d'être réduit à des produits individuels, et qui n'agirait pas davantage sur la majorité des jeunes gens, n'aurait, au jour du vrai danger, aucun moyen de se défendre contre des hommes influents, très-capables d'ailleurs, très-utiles au pays sous d'autres rapports, et qui, condamnés à ne jamais comprendre la nécessité de ce qu'ils n'ont pas appris, sont d'ailleurs secrètement poussés par la conscience de leur infériorité sur un point qui intéresse leur amour-propre. Dans une telle situation, les raisons qui militent en faveur de l'enseignement classique perdraient toute valeur, et l'expérience qu'on a déjà faite de leur faiblesse devant des assemblées délibérantes, composées d'hommes élus par la propriété et l'industrie, deviendrait encore plus fatale aux intérêts que l'Université doit avoir le plus à cœur de défendre.

Une réunion d'hommes religieux sera seule en état de comprendre l'importance des études classiques. Dites à de purs industriels, à des utilitaires exclusifs, que le meilleur exercice de l'intelligence, celui qui contribue le plus à étendre le domaine des idées et à leur donner la justesse désirable, est la traduction du latin et du grec en français et la composition dans une de ces langues; on vous répondra, avec quelque apparence de raison, que cette épreuve des idées par les mots peut aussi bien s'obtenir par l'échange du français avec les langues vivantes de l'Europe, dont la pratique est d'ailleurs de plus en plus nécessaire aux besoins de la société nouvelle. L'enseignement de ces langues, introduit récemment dans nos colléges, n'a donné jusqu'à présent que des résultats illusoires, et le temps que, d'après les méthodes actuelles, on consacre au grec et au latin, est perdu en partie pour l'allemand et l'anglais. Comment, de bonne foi, l'Université ferait-elle pour échapper à ce dernier reproche? Ainsi embarrassée, elle aurait beaucoup de peine à maintenir la valeur de son argument favori.

D'autres pourraient rappeler, avec plus de fondement encore,

que l'étude de la langue latine au moins est de stricte nécessité pour une nation dont l'idiome est un débris et une corruption du latin. Il n'y a pas, à proprement parler, de règle française pour la valeur des mots de notre langue, et quand on cesse de consulter l'analogie latine, surtout si l'on écrit sur des matières élevées, on passe rapidement de l'impropriété de l'expression à la barbarie du style. Mais comme, en définitive, il ne faut pas tant de cérémonie pour entendre les autres et pour se faire entendre soi-même, et comme dans la plupart des cas c'est la sensibilité esthétique et non l'intelligence qui est affectée par une mauvaise manière d'écrire, ou bien l'on ne comprendra pas en quoi votre oreille est blessée, ou l'on trouvera votre susceptibilité excessive et ridicule. Encore une fois le char du siècle passera avec indifférence sur vos arguments et sur vous.

Mais si, battu ou mal compris sur ces deux points, qui semblent toute votre ressource, vous venez à l'argument capital; si vous montrez par quel heureux privilége l'étude des modèles littéraires de l'antiquité élève l'âme et la prépare à toutes les grandes impressions; si vous rappelez le consentement de l'admiration des siècles en faveur des grands génies de la Grèce et de Rome; si vous indiquez le rôle qu'a joué le sentiment du beau dans le développement moral de notre espèce; si vous expliquez en quoi les habitudes d'admiration et de culte pour des œuvres véritablement inspirées ont contribué à rapprocher l'homme de son auteur, à le tirer de la fange de l'idolâtrie, à lui ouvrir l'accès des vérités morales; si vous faites voir que la plante de l'Évangile n'a porté nulle part des fruits plus durables que dans le monde d'Homère, de Platon et de Virgile, par qui croyez-vous que vos paroles seront le mieux comprises et accueillies? A qui montrerez-vous ensuite la fidélité du Christianisme aux traditions du beau, le talent avec lequel il a su tirer un miel pur de ces fleurs enivrantes et trop souvent empoisonnées, l'accord de l'art et de la conscience, si merveilleux dans les Pères, les langues elles-mêmes, que le génie avait d'abord assouplies et façonnées, après avoir servi de véhicule à la réforme divine, s'imprégnant avec les siècles d'un caractère auguste dans l'Église, le vivant symbole de la perpétuité de la foi? Après avoir ainsi fait apprécier, d'un point de vue élevé et général, la grandeur des intérêts qui demandent la conservation des études classiques, prouvez que l'édifice

élevé sur leur base a besoin, pour subsister, d'une rénovation incessante d'action et de travail; qu'il faut ouvrir à chaque génération, non des sources nouvelles, mais des canaux dans lesquels puissent s'écouler les ruisseaux qui ont jusqu'à présent fécondé le champ de l'intelligence humaine; qu'il n'y a point d'ordre sans tradition et de moralité sans respect; qu'il est nécessaire, au moment où l'imagination est toute-puissante dans l'homme, de s'emparer de ses facultés sensibles, et de les associer au mouvement d'admiration continue qui a fondé en matière de goût l'expérience de tous les âges; que si enfin c'est une chimère, et la plus dangereuse de toutes, que celle qui prétend fonder sur les instincts individuels, et comme sur les exceptions de chaque nature privée, les principes de la morale et les règles de la conduite, il en est de même des jouissances de l'esprit, lesquelles, abandonnées à une indépendance sauvage, préparent à la culture de la vertu un terrain rebelle, inégal et infécond;

Si vous êtes déterminés à tenir ce langage, qui, en fait d'apologie des études classiques, est le vrai et le seul, et qu'on vous donne le choix de l'auditoire, croyez-vous que vous trouverez, parmi vos défenseurs actuels, le plus d'intelligence et de sympathie? et ne serait-il pas plus sage de vous retourner dès à présent du côté de vos auxiliaires naturels, je veux parler de ces chrétiens et de ces catholiques que vous ne craignez pourtant pas d'accuser de vouloir ramener l'espèce humaine à la barbarie et aux ténèbres?

Je conviens que ce mouvement de conversion aurait pour vous quelque chose de douloureux et de pénible : il y a froissement entre vous et l'indépendance un peu rude du clergé, et d'ailleurs, quoique la religion et le haut enseignement soient solidaires, une véritable égalité ne saurait s'établir entre les deux puissances : celle qui parle au nom du Ciel, et dont le front porte la marque de la consécration divine, passera toujours la première; les lévites portent l'arche, et devant l'arche tout genou fléchit sur la terre. Qu'y faire pourtant? et les plus grands intérêts devront-ils céder à cette inquiétude d'amour-propre qui vous porte à protester contre le rétablissement d'un état de choses dans lequel la religion reprendrait son légitime empire?

Le plus grand inconvénient de la morale de ce siècle, c'est

qu'on n'y a pris aucune précaution contre les blessures de la vanité. Chose étrange ! à très-peu d'exceptions près, il n'est pas un membre du corps enseignant qui n'ait eu à souffrir des vices du système dans lequel il gravite; depuis trente ans, la milice universitaire, sans fixité, sans sécurité, sans cette compensation de la reconnaissance publique qui console d'une vie de sacrifices et de privations, tourne dans le cercle de l'adversité administrative, et il a suffi d'un appel au point d'honneur et d'un certain trouble jeté dans les imaginations pour l'associer à une querelle où la victoire qu'on lui promet ne lui apportera aucun des biens qui lui manquent.

Au reste, je n'attache pas une importance exagérée à certaines manifestations publiques. On a prétendu faire sortir le corps enseignant de son calme habituel pour l'associer à des calculs politiques ou à des espérances coupables. Les défauts de l'institution dont il relève viennent de trop haut et pèsent trop durement sur lui pour qu'on l'en rende responsable. Quiconque y portera la lumière pourra bien, dans le premier moment, être mal jugé par lui; mais il reconnaîtra tôt ou tard que ses vrais amis ne sont pas ceux qui l'inquiètent et qui l'excitent.

Ch. Lenormant.

(La suite au numéro prochain.)

ACQUITTEMENT D'O'CONNELL.

L'acceptation de l'appel interjeté par O'Connell a causé une surprise si générale, en Angleterre, en France, et surtout en Irlande, que nous avons voulu laisser passer le premier moment d'enthousiasme et d'étonnement avant d'en parler avec quelque détail. Nous espérions d'ailleurs que les journaux quotidiens feraient connaître toute la portée politique de ce grand acte de justice : alors notre tâche eût été inutile ; mais notre espoir a été trompé : les uns par calcul, les autres par ignorance, qui sait? par indifférence peut-être, ont passé sous silence quelques-uns des actes les plus importants du magnifique drame qui s'est offert à nos yeux. Nous nous efforcerons de remplir cette lacune ; mais nous serons sobres de réflexions, les faits parlent assez haut. « A eux seuls, nous écrivait, il y « a quelques jours, un homme éminent, à eux seuls ils forment « un ensemble des plus saisissants et des plus édifiants en même « temps. »

La veille du jour qui a eu un si grand retentissement dans toute l'Europe, les organes les plus accrédités de la presse anglaise et irlandaise comptaient encore sur la confirmation pure et simple du jugement. L'agglomération toujours croissante de troupes sur le théâtre de l'agitation montrait suffisamment les craintes qu'inspirait au cabinet la prolongation prochaine de la captivité du libérateur. On parlait, il est vrai, d'une nouvelle alliance entre O'Connell et le parti whig ; mais qu'importait ce fait à une administration sûre d'une forte majorité contre l'Irlande? D'ailleurs cette alliance serait-elle sincère? Les whigs au pouvoir rempliraient-ils les engagements contractés par les whigs dans l'opposition? Cependant, au milieu de ces prévi-

sions favorables aux torys, le paragraphe suivant, dans un organe des whigs ordinairement bien informé, fit quelque sensation. Le *Cheltenham free Press* écrivait quelques jours après l'événement :

« Nous avons annoncé, il y a peu de temps, et d'après *de hautes autorités*, que les juges étaient divisés entre eux, et que *la majorité du tribunal suprême était favorable aux appelants.* Nous revenons sur ce fait, non assurément par un puéril motif de vanité, mais pour obtenir la confiance de nos lecteurs sur une autre circonstance non moins grave, et que nous sommes de même autorisés à faire connaître. *On a résolu de former une coalition de tous les partis libéraux dans le but d'arracher le pouvoir aux ministres actuels, et une des bases du nouvel arrangement sera de proposer un Parlement fédéral pour l'Irlande.* Nous avons tout lieu de compter sur la source dont nous tenons cette information, et nous recommandons aux électeurs de se préparer à faire connaître la politique que l'on devra adopter dans les conjonctures critiques où se trouve le royaume. »

Nous reviendrons un peu plus tard sur la coalition annoncée dans les lignes que l'on vient de lire, coalition confirmée par O'Connell lui-même : en ce moment il s'agit du jugement. Le 2 septembre, la Chambre des Lords s'assembla pour prononcer en dernier ressort : la foule se pressait au dehors et au dedans; pas une place n'était vide. Il s'agissait d'abord d'entendre l'opinion des grands-juges associés à la Chambre en ces occasions pour en éclairer la religion. Lord Tindal posa onze questions que les juges avaient à résoudre, et que nos lecteurs seront probablement curieux de connaître.

1° Parmi les chefs d'accusation y en a-t-il quelqu'un qui soit assez contraire aux lois dominantes pour infirmer le jugement?

2° Y a-t-il dans le verdict du jury ou dans les minutes de ce même verdict quelque illégalité dirimante?

3° Y a-t-il un motif suffisant de cassation à raison d'un vice de forme, soit dans l'acte d'accusation, soit dans le verdict du jury, soit enfin dans la minute de ce même verdict?

La quatrième question est peu importante.

5° Le jugement doit-il être infirmé parce que le procès a continué après la clôture des assises et d'après l'ordre donné à cet effet par la Cour?

6° Le jugement doit-il être infirmé parce que la Cour a passé

outre sur les récusations faites par les parties et sur les matières contenues dans lesdites récusations?

La septième question a peu d'intérêt.

8° Y a-t-il des raisons suffisantes pour mettre au néant ou simplement pour modifier le jugement à raison des sentences prononcées contre les parties, surtout par suite des cautions exigées d'icelles, et eu égard à la durée de l'emprisonnement qui résultait de ces cautions?

9° Y a-t-il des raisons suffisantes pour casser le jugement à cause d'erreurs indiquées dans les listes du jury?

10° Le même jugement doit-il être annulé parce que les minutes du procès n'auraient pas mentionné les verdicts d'acquittement?

La onzième question rentre dans la troisième.

Lorsque la Chambre des Lords doit prononcer en cour suprême d'appel, il est d'usage, je l'ai dit, que les grands-juges chargés de présider les assises soient appelés pour donner préalablement leur avis. Leur position indépendante et leurs profondes connaissances dans la législation offrent généralement aux accusés les plus fortes garanties d'équité et d'impartialité. Ils sont l'élite de la magistrature anglaise. Ils délibèrent longtemps, et discutent minutieusement sur le cas qui leur est soumis; le résultat de cet examen est communiqué à la Chambre des Lords avant que celle-ci ne prononce. Les passions politiques pénètrent bien parfois dans ce sanctuaire de la justice (hélas! où ne pénètrent-elles pas?), mais de pareilles infractions à la justice sont rares.

Les questions qu'on a lues plus haut avaient donc été posées d'abord aux juges, et la majorité d'entre eux s'étaient prononcés en faveur de la confirmation pure et simple du jugement. Ils vinrent l'un après l'autre justifier leur opinion devant la Chambre entière. Toutefois, sur neuf, d'abord deux et bientôt trois juges s'étaient élevés avec énergie contre l'ensemble du procès; parmi eux figure, au premier rang, lord Denman, dont les opinions ont une grande autorité de l'autre côté du détroit. On espérait néanmoins le rallier encore. Lord Brougham, qui l'avait précédé, s'était attaché à défendre la partie la plus faible de la procédure, celle qui concernait la liste des jurés.

« La véritable question, dit-il, est de savoir si le jury a été bien

choisi : c'est là le point capital pour former une bonne Cour de justice. Dans l'espèce, le droit de récusation est fondé sur la partialité, ou tout au moins sur la négligence de l'officier chargé de dresser les listes: or, dans les actes mêmes, il ne se trouve aucune imputation de ce genre. Si l'objection est valide parce que plusieurs noms ont été omis sur la liste, elle ne le serait pas moins si un seul nom avait été omis, et assurément ce serait aller bien loin que de récuser tout un jury pour une seule omission de ce genre. Ainsi donc, sur ce point comme sur les autres, je suis d'accord avec la majorité. »

Telle était la situation des choses lorsque lord Denman répondit à son collègue par le discours suivant, que nous donnons presque en entier, car il fait époque dans les annales de la justice et de l'histoire tout à la fois.

« Mylords, la question qui vient d'être soulevée par mon savant et noble ami est en elle-même si grave, si importante, que je crois devoir m'y attacher tout d'abord. Ici point d'exagération, car il s'agit de l'administration de la justice dans toute l'étendue de l'empire. S'il est possible que des infractions aussi graves aient lieu, si on n'y apporte aucun remède (et jusqu'ici en a-t-on suggéré un seul?), je le déclare, le jugement par le jury, au lieu d'être une garantie pour l'accusé, deviendra une moquerie, une dérision, un piége. Dans l'espèce, Mylords, les appelants ont recusé le jury parce que non moins de soixante noms avaient été omis sur la liste légale. M. l'avocat général pour l'Irlande n'ayant point repoussé la récusation, il a donc admis le fait. Suivant moi, il fallait faire droit à la récusation, et telle était aussi l'opinion d'un des juges qui formaient la Cour du banc de la reine à Dublin. Sans doute il a exprimé cette opinion avec défiance. Pouvait-il faire autrement en face de la majorité de ses collègues, qui étaient d'un autre avis? Mais enfin il a soutenu le sien avec une fermeté, avec une abondance de bons arguments qui n'ont point été réfutés par cette majorité elle-même. Aussi je suis en désaccord avec la majorité de mes collègues sur ce point, et je le proclame avec la même défiance que mon confrère de Dublin.... Les opinions que je viens d'entendre émettre, je ne les crois point conformes à la loi. Ce que la loi veut, en effet, ce n'est pas de savoir si le shériff a bien ou mal agi; non : ce qu'elle veut, c'est que les parties accusées soient assurées d'un jury légal. Assurément, c'est un malheur pour moi que de différer sur ce point avec la majorité de mes savants confrères, pour lesquels j'ai le plus profond respect; mais ce regret est diminué, je l'avoue, par une circonstance particulière que j'ai mise par écrit, et que je veux vous communiquer. Il

fut un temps où je croyais même devoir la faire figurer sur les minutes. Vous savez sans doute que, dans les cas ordinaires où nous sommes consultés par la noble Chambre, il n'est pas d'usage que les juges qui siégent de droit dans son sein participent à la consultation. Or, c'est précisément la position où je me trouve; mais, dans la conjoncture présente, la question me parut si sérieuse, j'étais si peu convaincu par les arguments employés devant le tribunal de Dublin, que je sentis le plus ardent désir d'assurer à ce point de droit une discussion pleine et entière. J'écrivis donc à mon savant confrère, le juge Coleridge, pour avoir son opinion. J'espérais qu'il serait lui-même présent à la consultation, et soumettrait la question au tribunal. Cependant une maladie l'empêchant de quitter sa chambre, il a dû me faire connaître son opinion par écrit. Comme on s'est autorisé de son avis sur d'autres parties du débat, il me semble convenable d'attirer l'attention de Vos Seigneuries sur ce point particulier. Écoutez ses paroles. « Je réponds avec beaucoup d'incertitude « à votre question sur la récusation du jury; car je n'ai pu examiner « les autorités en cette matière, et d'ailleurs je sens que je ne suis « pas du même avis que mon savant confrère Patteson. Cependant, « suivant moi, dans toute question touchant à la formation du jury, « les juges doivent se livrer à l'examen le plus scrupuleux. Je prends « donc les faits tels qu'ils sont consignés dans la récusation d'un des « appelants, et, laissant de côté toute autre considération, je suis « forcé d'admettre, d'abord que le greffier n'envoya point de liste « générale au shériff, comme le voulait la loi. En second lieu, une « personne inconnue présenta une liste défectueuse et non authen- « tique à ce même shériff, liste dans laquelle les noms d'un grand « nombre de personnes ayant les qualités requises pour remplir les « fonctions de jurés avaient été complétement omis. Or, l'appelant « déclare que cette omission frauduleuse avait été faite dans le but « de lui porter préjudice dans son procès; que le registre des jurés, « que la liste du jury spécial, que le tribunal actuel ont tous été for- « més d'après cette liste frauduleuse. En même temps l'appelant « soutient qu'il n'a participé en rien à cette fraude; il proteste contre « un jury formé de cette façon. Ainsi donc voilà véritablement un « grief sérieux, avoué, et la seule question à soulever est de savoir si « la simple récusation est un remède suffisant pour le faire dispa- « raître. A cela on répond que le shériff n'est pas en faute, et ensuite « qu'il n'y a aucun autre moyen de former le jury, parce qu'il « n'existe point d'autres registres. Dans mon humble opinion, ce n'est « point là répondre... »

« Voilà, reprend lord Denman, l'opinion de mon confrère, et il

soutient encore que le procès n'aurait point dû se poursuivre. Mais on a élevé, Mylords, une autre objection contre la récusation. Comment l'admettre, dit-on, pour un jury spécial, lorsque les parties ont paru l'accepter au moment du procès, et ont par là fait disparaître toute difficulté? La Cour du banc de la reine a soutenu cette doctrine en Angleterre, je le sais, mais je crois que cette doctrine est fausse; je crois que la récusation peut être valide contre un jury spécial, et, malgré ce que j'ai entendu, ma conviction n'est nullement ébranlée.

« Je viens maintenant au principe même de la récusation. Il repose uniquement sur la partialité ou sur la négligence du shériff. L'opinion que je me suis formée à cet égard est d'accord avec celle que mon savant collègue a soutenue dans la lettre qu'il m'a écrite, et nous la considérons, nous, comme étant conforme avec l'état actuel de la loi. Quel était autrefois le devoir du shériff? Il rassemblait les noms; il constatait quels hommes étaient aptes à remplir les fonctions de jurés; il les inscrivait sur les registres. Mais, ces devoirs divers, un récent acte du Parlement les a répartis sur les percepteurs des impôts, sur le greffier de Dublin, sur le shériff lui-même. Prenez garde : les percepteurs accomplissent une fonction purement ministérielle, tandis que le greffier en accomplit une judiciaire, en première instance, aux assises trimestrielles. En effet, il décide de l'admission ou du rejet des réclamations; puis il appose sa signature au bas de la liste officielle, qui servira de base au registre du jury pour l'année suivante. »

Ici la voix claire et retentissante de lord Denman s'arrêta ; toute la Chambre était visiblement émue ; on retenait sa respiration, dit un témoin oculaire. Tout à coup le grand-juge prend une feuille de papier placée devant lui, et, la tenant élevée, il reprend :

« Mylords, voyez ce papier : quand le greffier eut écrit sur ce papier les noms des personnes, il dit : *Voici la liste du jury;* mais soudain une tierce personne, une personne inconnue s'avance, déchire le papier (et en prononçant ces mots lord Denman le déchira effectivement), puis elle s'écrie : « Non, cette moitié, oui, cette moitié formera la liste du jury, et dans cette moitié vous choisirez votre jury « spécial. »

Ainsi, quand le shériff donne au greffier une liste parfaite, il accomplit un acte ministériel; mais ici cet acte s'est fait d'une manière irrégulière, incorrecte. Là-dessus les appelants de dire : Le premier acte judiciaire s'est fait d'une façon illégale; donc les autres

qui l'ont suivi ne peuvent avoir d'autorité. Pour moi, je ne puis m'empêcher de croire que, si on avait pris en considération ce point de vue, il aurait pu modifier la décision de la majorité. On ne se serait pas alors avisé de soutenir que, le shériff étant le seul officier responsable, seul il peut être attaqué dans un cas de récusation. Au fond, cette attaque doit être dirigée contre l'officier qui remet la liste, quel qu'il soit. Or, quel est ici l'officier? Evidemment c'est le greffier archiviste; et, suivant moi, il s'est rendu coupable d'une négligence quand il a remis au shériff une liste qui n'était conforme ni à celle que voulait la loi, ni à ses propres déclarations. Et remarquez que je n'attaque nullement ses intentions, personne ne s'aviserait de le faire.... Voilà donc un point sur lequel je diffère d'opinion avec la majorité, sur le principe même de la récusation. En voici un autre où je suis également en désaccord : je veux dire les conséquences désastreuses qui résulteraient d'un pareil abandon de principes. On a dit qu'on n'aurait rien gagné si la récusation avait été admise, car la formation du jury aurait été confiée à un autre officier. Je soutiens que l'on commet une erreur : d'abord le shériff n'était pas en faute; donc il n'y avait aucune raison de lui enlever la formation de la liste; donc encore il pouvait, il devait procéder au jury spécial d'après une autre liste....

« D'ailleurs, remarquons que la loi a prévu le cas où le registre des jurés viendrait à manquer. Mon noble ami, qui siége sur le sac de laine, nous dit : « On a remis un registre. » Mais quel registre, je vous le demande? La loi en veut un qui soit remis au shériff d'après une liste correcte, tandis qu'ici on nous en donne un qui est notoirement incorrect. Est-ce là un registre aux yeux de la loi? Moi je dis que non. Alors, on nous pose cette autre question : Une seule négligence suffira-t-elle pour vicier toute la liste? Si un seul nom manque, l'œuvre entière sera-t-elle mauvaise? Bien, dit le lord président des Plaids communs. Oui, dit aussi mon savant confrère Coleridge. En outre, ajouterai-je, comment les listes sont-elles formées? Les percepteurs les préparent et les transmettent au greffier pendant les assises; celui-ci prononce; il omet, il insère les noms suivant les preuves qui lui sont administrées; il complète donc ainsi les listes primitives. Et puis au moment même du procès, on a réfuté cette objection en lui opposant un cas bien plus grave. S'il suffit d'un seul nom qui manque pour rendre nulle toute la liste, disait-on, que sera-ce de soixante, que sera-ce de six cents? Dans les deux cas la loi ne sera-t-elle pas égale-impuissante? Moi je dis que ce serait toujours un fort grand mal, mais la loi y a apporté remède; dans ces situations extrêmes, on a recours à la liste de l'année précédente.....

« Mais ici j'arrive à un point de la plus haute importance; le lord grand-juge (Tindal), et la majorité avec lui, ont admis que l'omission de certains noms sur une liste peut causer un dommage considérable. Le premier a même été jusqu'à dire que, sans aucun doute, le Parlement a dû prévoir ce mal. Le chancelier s'est avancé plus loin encore; il a soutenu qu'il y avait un remède pour ce mal, pour ce grief. Eh bien, où est-il, ce remède? Montrez-moi comment un sujet de Sa Majesté peut se soustraire au verdict d'un jury illégal. Quoi! vous vous excusez, vous remettez à me répondre à une occasion plus opportune. Voilà ce que je ne saurais permettre. Non, si le lord grand-juge me dit que le remède n'existe pas, que l'on ne peut mettre un terme à un état de choses qui, de l'aveu de tous, est un grand mal, et qui produirait à la longue la plus épouvantable confusion, moi, je ne cesserai pas de dire que la loi a prévu ce malheur. Laissez exercer librement le vieux droit autorisé par la constitution; laissez agir le droit de récusation et le remède est tout trouvé. Si un acte du Parlement n'a pas formellement abrogé ce droit, nous ne croirons jamais que le mal puisse être toléré. Mais je n'en voudrais pour preuve que la gravité même du débat actuel. Sans aucun doute, on aurait dû admettre la récusation; sans aucun doute, le procès aurait dû être suspendu. Du reste, les autorités ne manquent pas. Deux fois, sous Edouard III, le cas s'est présenté, et deux fois la procédure fut mise au néant...».

« Mais enfin quel autre remède trouverez vous? On a dit : On pourra en appeler à la Cour du banc de la reine. A la Cour du banc de la reine! Mais y songez-vous donc? Il s'agit pour un sujet de sa vie, de sa liberté, de ses intérêts les plus importants, et tout cela dépendra d'une opinion de jurisconsultes! Et ceux-ci décideront s'il a le droit d'être jugé par ses pairs! On fera des intérêts les plus sacrés une affaire de consultation écrite, de pouvoir discrétionnaire! Mais que dis-je, il y a plus : dans l'espèce, on a eu recours à ce moyen; on a voulu s'adresser à la Cour et l'appel n'a pas été accepté! Sur quel motif, je l'ignore; mais avait-on même le droit de rejeter le recours? Je ne le pense pas, si j'en juge par tout ce que j'ai entendu dire sur cette matière.

« D'ailleurs suivez, je vous prie, mon raisonnement. Il y avait, m'assure-t-on, sept cent seize noms sur la liste de la ville et du comté; on choisit sur cette liste le jury spécial, dont les membres forment un chiffre assez insignifiant sur ce nombre total. Mais si vous en retranchez soixante noms, qui ne voit que le jugement lui-même a pu en être singulièrement affecté?... Qui vous dit que le jury tout entier n'aurait pu être choisi parmi ces soixante? Qui vous dit au moins que plusieurs de ces soixante personnes n'y auraient pas figuré? Mais alors

les convictions auraient pu être modifiées, changées. Et maintenant l'on viendra me dire, à moi, qu'il n'y aura pas de remède pour les sujets de Sa Majesté auxquels on voudra intenter un procès sans leur fournir les garanties d'équité que la loi leur accorde!

« Je passe à d'autres questions... Je ne suis pas non plus d'accord avec mes confrères sur le nombre de chefs d'accusation qui doivent être rejetés. Selon moi, il y en a plus de deux; il y en a d'autres qui me paraissent attaquables. Porter contre des personnes l'accusation générale de conspirer pour exciter le mécontentement, regarder même une telle conspiration comme illégale, sans la soutenir d'aucune autre preuve, tout cela, je le dis hautement, ne constitue pas à mes yeux un délit. Il y a mieux, une pareille tentative pourrait même devenir méritoire. Non, je n'approuve pas de semblables chefs d'accusation; je n'aime pas qu'on intente un procès à un homme simplement parce qu'il a cherché à pousser au mécontentement contre les tribunaux existants, pour les remplacer par d'autres.

« Ainsi donc nous sommes tous d'accord sur un point, à savoir qu'il y a dans l'espèce des chefs d'accusation qui doivent être abandonnés. Maintenant le jugement porté sur l'ensemble sera-t-il maintenu? Voilà la question. On conserve deux chefs, on en abandonne un troisième, mais pourtant on a prononcé jugement sur ce troisième. Puis on vient nous dire : « Le jugement n'a porté que sur les deux premiers; donc il faut le maintenir. » L'argument a tout au moins le mérite d'être ingénieux; mais cependant nous avons là trois actes attaqués; tous les trois ont été soumis à un procès, à des dépositions, à un verdict, à une peine conditionnelle. La Cour doit donc prendre en considération ces trois chefs d'accusation réunis... Sur quel fondement pourrez-vous présumer que la Cour de Dublin a prononcé uniquement sur les chefs reconnus admissibles? D'ailleurs les faits vont précisément à l'encontre de cette hypothèse. Après le verdict sur ces trois chefs, la Cour de Dublin fut appelée à porter une sentence aussi sur ces trois chefs, et en agissant autrement elle se fût rendue coupable d'une grave négligence dans l'accomplissement de ses devoirs. Oui, en agir autrement, ç'eût été aller contre les faits notoires, contre le sens ordinaire des mots, contre les apparences dans toutes les causes. J'ai le droit de parler de la sorte, car j'ai une longue expérience en matières criminelles. Je sais fort bien le parti que j'aurais pris moi-même si j'avais été appelé à prononcer. J'aurais pris en considération tous les chefs, et je me serais décidé sur l'ensemble. Aussi ma surprise a égalé celle de mes savants confrères lorsque j'ai entendu la nouvelle doctrine qui vient d'être émise, car

jusque-là il ne s'était jamais élevé le plus petit doute dans mon esprit à ce sujet. »

Lord Denman s'attache ensuite à prouver que l'opinion soutenue par le chancelier n'est point conforme à la jurisprudence anglaise. Depuis un demi-siècle, il est vrai, une distinction fausse, établie en partie par le célèbre lord Mansfield, a donné lieu à de graves erreurs dans la pratique. La justice ne peut jamais se prescrire, et, d'ailleurs, sous l'empire du droit coutumier, on prend quelquefois pour la loi ce qui ne l'est point du tout. Dans le cas actuel, le seul moyen de porter remède au mal, c'est de prononcer seulement sur les chefs d'accusation qui sont véritablement valables devant la loi.

« D'ailleurs, continue-t-il après une longue discussion, n'est-ce pas un bien grand mal que d'avoir un acte d'accusation qui remplit cinquante pages, un acte ambigu, inintelligible même dans les termes? Quel grief intolérable pour une personne indigente, par exemple, qui ne pourra même en prendre connaissance avant que les honoraires du greffier n'aient été payés! Ne lui faudra-t-il pas ensuite de longs jours pour découvrir quelle est la nature précise des accusations portées contre lui? »

L'orateur achève ensuite l'examen des différents chefs; il les trouve empreints d'équivoque dans l'expression, entachés de nouveauté sous le point de vue de la doctrine, et il termine par ces mots:

« Les autorités sur lesquelles on s'appuie ne sont à mes yeux qu'un amas de papiers; elles se résument dans l'opinion individuelle de lord Mansfield. Puis, quand je vois d'un autre côté que, sans avoir égard aux autres circonstances de l'affaire, on a porté un jugement sur les chefs d'accusation qui ne constituent point un délit aussi bien que sur ceux qui constituent un délit, j'affirme que Nos Seigneuries ne peuvent confirmer une sentence que nous, tout aussi bien que les Cours inférieures, nous regardons comme mauvaise. En vérité, je me sens accablé, je l'avoue, à la vue d'une pareille innovation; je considère les arguments sur lesquels on l'appuie comme contraires aux droits. En ma qualité de juge, de collègue de mes confrères, pour lesquels j'ai la plus profonde vénération, je crois devoir voter contre la confirmation du jugement. »

Après ce discours, qui produisit la plus profonde impression sur l'assemblée, lord Cottenham et lord Campbell l'appuyèrent par des raisonnements non moins solides. Le premier déclara qu'on devait assimiler le procès actuel à ceux qui sont régis par la loi civile, où un seul défaut suffit pour mettre au néant le jugement. Lord Campbell s'éleva de nouveau avec force contre une sentence portée tout à la fois sur des faits qui ne constituent aucune espèce d'offense, et sur d'autres qui se trouvent dans l'hypothèse opposée.

« Ce jugement, dit-il en terminant, me paraît à cet égard erroné, et par conséquent je vote pour qu'il soit annulé. Du reste, je n'ai pas besoin de rappeler à Vos Seigneuries qu'elles ne sont point liées par l'opinion de la majorité des juges qu'elles ont cru devoir consulter. On doit uniquement à cette majorité le plus grand respect possible. On n'a pas interjeté appel des juges irlandais aux juges anglais; on en a appelé à cette Chambre du Parlement impérial, et j'ose espérer que celle-ci continuera d'administrer la justice en dernier ressort d'une façon satisfaisante pour tous les sujets du royaume. »

Alors le chancelier se leva et dit, en s'adressant aux Pairs :

« Plaît-il à Vos Seigneuries que ce jugement soit mis au néant? — Que ceux qui sont de cet avis répondent : *Oui* (content). »

On vit quelques Lords, et parmi eux les trois dont nous avons analysé les discours, répondre : *Oui*.

Le chancelier reprit :

« Que ceux qui sont d'un avis contraire disent : *Non* (non content). »

Deux ou trois Pairs s'écrièrent : *Non*.

Le chancelier s'arrêta un moment, comme incertain du résultat, et il posa la question pour la seconde fois : les opinions se manifestèrent de la même façon; car, de part et d'autre, seulement deux ou trois lords prirent part au vote. Dans cet instant critique, le président du conseil, lord Wharncliffe, laissa tomber ces mots :

« Les juges (law lords) viennent de manifester leur avis, et la majorité a prononcé contre le jugement. En fait, ces juges constituent

la véritable Cour d'appel, et l'usage a toujours prévalu que dans ces cas les Pairs dont les précédents ne les ont point initiés à la science des lois s'abstiennent d'intervenir. Je craindrais beaucoup que toute intervention de leur part dans l'occasion actuelle ne contribuât à diminuer gravement l'autorité de cette Chambre comme Cour de justice. J'ose donc recommander humblement aux Pairs qui ne sont pas juges, qui n'ont pas entendu toute l'affaire, qui ne sont point par conséquent aptes à prononcer en connaissance de cause, je leur recommande de s'abstenir de voter. Sans aucun doute, il est très-désirable que le caractère de cette Chambre, comme Cour d'appel, comme Cour judiciaire, se conserve intacte, même quand la décision devrait être contraire aux opinions de la majorité de la Chambre, et quand même elle devrait produire en ce moment de grands inconvénients. Je le répète, il vaut beaucoup mieux que vous acceptiez l'opinion de la majorité des juges que si vous interveniez pour annuler la décision de ceux qui, par leur éducation et leur position, constituent en réalité la Cour d'appel.

Lord Brougham se rangea sur-le-champ de cet avis, tout en regrettant le résultat qu'il prévoyait. A ce moment suprême, le silence redoubla, mais la proposition du ministre courut un instant le danger d'être repoussée. On entendit dire au comte d'Effingham, membre de l'opposition, qu'il voulait voter. Nouvelle observation du chancelier pour le détourner de ce parti. Le marquis de Clanricarde, qui vote pour le cabinet, déclara dès lors que, si on en venait là, il se croirait obligé d'user de son privilége.

« Mais, s'écria-t-il, je dois l'avouer, quelques connaissances que l'on puisse avoir acquises des lois dans ces sortes de questions, j'espère que pas un de mes collègues qui ne sont pas juges ne votera dans cette occasion. »

Pour couper court au débat le comte de Verulam reprit :

« Mylords, quant à moi, j'agirai dans ce sens; il vaut même mieux que nous nous retirions. »

Le comte quitta sur-le-champ la salle, suivi de tous les Pairs. Les juges restèrent seuls ; le chancelier posa la question pour la troisième fois, et le jugement fut cassé ; le chancelier et lord Brougham furent les seuls qui votèrent en sa faveur.

Refoulons en nous-mêmes les réflexions qui se pressent sous la plûme à la lecture de ce résultat si beau et si imprévu, Tout un peuple est là qui attend dans une angoissante inquiétude.

C'était le 3 septembre que la procédure contre O'Connell et ses compagnons fut mise au néant, et le surlendemain une foule immense était assemblée sur le port de Kingston pour attendre l'arrivée du steamer ; il entra dans la rade à cinq heures moins le quart. Les avoués des accusés étaient sur le pont, portant des drapeaux blancs sur lesquels on avait inscrit : *Cassation du jugement par la Chambre des Pairs. O'Connell est libre.*

A l'aspect de ces paroles électriques, la multitude fit entendre un immense cri de joie, et les acclamations se renouvelèrent d'instant en instant pendant que les voyageurs se rendaient au chemin de fer pour arriver à Dublin. Vingt minutes après, le *Dublin Evening-Post* publiait un récit détaillé de toute l'affaire. La nouvelle se répandit avec la rapidité de la foudre, dit un témoin oculaire ; les hommes se regardaient, restant immobiles et n'osant en croire leurs oreilles ; chacun s'imaginait que c'était une plaisanterie. Cependant la malle-poste arriva un peu plus tôt que de coutume ; mais deux cent mille bouches avaient déjà proclamé le triomphe des nobles défenseurs de l'Irlande. Les paroles sont impuissantes à peindre l'enthousiasme du peuple ; les questions se pressent sans donner à la réponse le temps d'arriver ; c'est une avidité sans pareille à connaître les détails, et les exclamations, les cris qui s'élèvent de moment en moment montrent le profond amour que les Irlandais portent à leur chef, l'entier dévouement qu'ils ont pour le libérateur. On voyait les voitures passer au grand galop dans les rues, et à peine la grande nouvelle fut-elle arrivée à Dublin que les abords du pénitencier de Richemond devinrent impraticables, tellement la foule se précitait vers le lieu où se trouvaient détenus O'Connell et ses amis.

Le libérateur lui-même reçut la nouvelle avec le plus grand calme ; assurément il n'avait point prévu un pareil succès, mais il ne s'en montra nullement surpris. Le même sang-froid qui le distingua toujours dans les grandes occasions ne l'abandonna point dans la plus importante de toutes. Il parut grave et recueilli, mais sans émotion extérieure ; néanmoins il regarde cet événement comme un commencement de bonheur pour l'Ir-

lande. « C'est, dit-il, le plus grand triomphe que l'Irlande ait jamais obtenu dans ses luttes constitutionnelles avec l'Angleterre. »

Après les premières ébullitions des sentiments populaires, le comité de l'association du Rappel se réunit sous la présidence de M. O'Brien, afin de régler l'ordre des réjouissances publiques : ce que l'on appelle en Irlande une procession fut arrêté, procession à laquelle devaient assister toutes les corporations de métiers avec leurs emblèmes et leurs bannières. Par un sentiment de délicatesse bien rare, on décida qu'aucune illumination n'aurait lieu le soir, pour ne point blesser ceux qui ne seraient point disposés par leurs opinions politiques à prendre part à une manifestation de ce genre. O'Connell, comme on le sait, se rendit chez lui sur-le-champ, en compagnie de ses amis; la foule s'ouvrait devant lui sur son passage, et bientôt il put exprimer avec chaleur les sentiments qui le dominaient en ce moment solennel. Veut-on encore un exemple de l'influence puissante que cet homme étonnant exerce sur ses compatriotes? A peine se fut-il retiré du balcon où il les avait harangués que M. Steele s'avançant s'écria : « Mes amis, *à la maison! à la maison!* » Immédiatement il s'éleva de cette vaste assemblée le cri : « *A la maison! à la maison!* » et au bout d'une heure environ la voie publique était rendue à sa tranquillité habituelle.

Le lendemain, on le sait, M. O'Connell retourna à la prison en compagnie de ses amis pour achever une neuvaine qu'il avait commencée dans son enceinte, afin d'obtenir la bénédiction du Ciel par l'intercession de la sainte Vierge. Il y entendit la messe et reçut la bénédiction solennelle de l'officiant. Puis la procession commença. Je ne rappellerai pas les détails que chacun a pu lire dans les journaux. Les Irlandais aiment les démonstrations, et il faut avouer qu'ici la joie publique est restée jusqu'au dernier moment dans les bornes des plus rigoureuses convenances. Il n'y avait, assure-t-on, que *deux* agents de police pour veiller à la tranquillité publique. A l'instant où O'Connell se montra dans le char de triomphe préparé pour lui et ses amis, il parut vraiment accablé par les sentiments qui l'animaient. Des larmes de joie étaient dans presque tous les yeux; les acclamations se répondaient sans cesser; la multitude semblait dans le délire. Quand la procession passa devant le Palais de

Justice, une scène comique commença. Les avoués des accusés sortirent de leur voiture pour *enterrer* l'accusation. Le parchemin-monstre fut porté sur leurs épaules avec une gravité digne d'un avocat général, disent les feuilles irlandaises. M. Steele, un des plus grands originaux, mais en même temps un des hommes les plus habiles du pays, marchait derrière, *menant le deuil*, et bientôt l'acte fameux s'en alla rejoindre ses pères dans les bureaux poudreux où dorment tant de procès iniques.

Un témoin oculaire me fournit ces détails, que je ne crois pas devoir passer sous silence. « J'aperçus dans la foule, écrit-il, une chose que je n'avais encore remarquée dans aucune assemblée de ce genre. Au lieu d'être confondue pêle-mêle, la multitude formait des lignes à perte de vue. Assurément, elles n'avaient ni la régularité ni la distance des lignes militaires, mais on aurait dit que chacune avait adopté instinctivement l'ordonnance la plus commode, la plus propre à laisser la liberté des mouvements avec la facilité de tout voir. Partout vous retrouviez cet arrangement, dans les rues, dans les champs, sur les grandes routes. On aura sans doute eu l'idée de cette manœuvre aux meetings-monstres, et peut-être à son tour aura-t-elle donné l'idée de cette *organisation militaire* dont l'accusation fit tant de bruit. »

En Irlande, il n'y a point de bonne fête où la religion n'intervienne. Le lendemain de cette grande démonstration nationale, messe solennelle d'actions de grâces, présidée par l'archevêque de Dublin. C'était la fête de la Nativité. Le docteur Miley, un des prédicateurs les plus populaires du pays, monta en chaire. Il s'efforça de justifier d'abord le culte de la Mère de Dieu ; mais, bientôt dominé par l'occasion, il éclata en un chant de triomphe.

« Quand je parle de l'efficacité des prières adressées à Dieu par la sainte Vierge, me pardonnerait-on d'oublier la preuve évidente, palpable, tirée de la circonstance qui nous rassemble en ce lieu? Voilà qui est puéril, voilà qui est superstitieux, me dira-t-on, de voir ici la main du Ciel. Que venez-vous donc nous parler de la sainte Vierge? Mes amis, les pharisiens ne dirent-ils pas aussi quelque chose de semblable de notre Sauveur quand il guérit l'aveugle. « Rendez gloire à Dieu, s'écrièrent-ils; nous savons que cet homme « est un pécheur.— Moi, reprit l'aveugle, je ne sais s'il est un pé« cheur; mais je sais que j'étais aveugle et que maintenant je vois. » Eh bien, nous aussi, nous pouvons en appeler de nos contradicteurs

à l'évidence des faits! L'homme qui voyait ses ennemis triompher de sa captivité n'est-il pas rendu à la liberté presque aussi miraculeusement que l'aveugle à la lumière? Il y a peu de jours, il avait devant lui la perspective de passer l'hiver dans une prison : aujourd'hui le voilà au pied de cet autel qu'il a su affranchir de l'esclavage! Dire qu'il n'est pas là sous nos yeux avec ses nobles compagnons de captivité, dire qu'il n'est pas là sur un immense piédestal de gloire, mais ce serait de la folie, ce serait de l'absurde! Eh bien, faudrait-il être moins fou, moins absurde, pour soutenir que cette délivrance était attendue, prévue? A quoi donc l'attribuer, si ce n'est à une intervention du Très-Haut?... Mais l'histoire n'appelle-t-elle pas déjà ce procès *une moquerie, une dérision, un piége?* Tous les principes de la justice, de la constitution, sont foulés aux pieds; les avocats se succèdent; l'accusé démontre lui-même son innocence et l'iniquité flagrante dont il est la victime; les appels se suivent.... Vains efforts! on était d'avance certain du verdict. Quelle joie chez ses ennemis de lui avoir arraché le sceptre de l'infaillibilité légale! Enfin le voilà en prison; quelle espérance reste-t-il? Une seule, une seule! Espérance misérable, dernière ancre de salut, roseau à demi brisé. Qui eût osé s'appuyer, je vous le demande, sur un leurre d'impartialité après tant de précédents iniques? Jusqu'au dernier moment, on s'attendait si peu à une issue favorable que l'homme d'Etat le plus clairvoyant n'aurait pu la prévoir. La cause semblait si mauvaise que le joueur le plus déterminé n'aurait voulu y engager un denier. Je reprends donc les mots de l'Evangile et je dis avec lui : Si ce n'est pas là un miracle, je n'en connais point. Encore une fois, hier captif, aujourd'hui libre de cette liberté que le Sauveur lui a donnée grâce aux prières de sa sainte Mère. Suivez bien les faits. O'Connell se plaça, lui et sa grande cause, sous la protection de la sainte Vierge, à une époque où pas le plus petit nuage n'assombrissait l'horizon politique. C'était le 15 août 1843, jour de l'Assomption; ce jour-là, il était à Tara, entouré par des milliers d'hommes, enveloppé d'une auréole de gloire et de popularité; soudain il élève la voix et laisse tomber ces paroles : « C'est aujourd'hui une grande solennité de « l'Eglise catholique; c'est le jour où la Mère de notre Rédempteur « s'éleva vers le ciel pour aller à la rencontre de son Fils et régner « avec lui dans l'éternité. Puissé-je être maintenant sous sa protec- « tion! Puisse-t-elle offrir ses vœux pour le succès de notre cause!... »

« Croyez-vous donc que ces paroles furent inspirées simplement par l'impulsion du moment, par la solennité du jour et de la scène? Croyez-vous que cet accès de dévotion ait abandonné notre champion quand l'épreuve est venue? Eh! non, mille fois non. Plus le danger

augmentait, et plus croissait aussi sa ferveur envers la Vierge trois fois bénie. Chaque jour ils se réunissaient tous, lui et ses amis, pour assister au sacrifice adorable, pour recevoir le sacrement eucharistique ; chaque jour ils distribuaient des aumônes, accomplissaient des œuvres de charité spirituelle et temporelle. Et puis, cet homme si élevé dans le monde, si éminent par la position qu'il a su conquérir, il ne voulut point que la neuvaine fût faite dans sa chapelle, comme il en avait le droit. Son humilité le porta à essayer l'influence de la prière sur les infortunés habitants de la prison, que nous sommes si portés à mépriser. Les exercices eurent lieu à la chapelle commune, en présence des prisonniers. Qui sait? leurs prières ne seraient-elles pas même les plus efficaces auprès de Celui qui vint sauver les âmes perdues, et qui laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis pour courir après la centième? Mes frères, cette conduite d'un cœur contritet humilié ne devait-elle pas attirer les regards de Dieu? Quel motif pour un chrétien sincère et éclairé de l'estimer et de le vénérer!

« Cependant, malgré cette ferveur, malgré cette union de prières, l'horizon s'assombrissait de jour en jour; néanmoins, nos amis persistèrent, poussés par je ne sais quel mystérieux pressentiment sur le résultat de la neuvaine. Bref, ce fut seulement lorsque les premières vêpres de la fête que nous célébrons aujourd'hui eurent été commencées, lorsque ces dévotions tiraient à leur fin, que l'ordre de délivrance arriva. Vous savez le reste... Je raisonne ici sur des faits connus, et l'histoire de l'Eglise est pleine de pareils événements. Mais la cause d'O'Connell ne mériterait-elle pas la bénédiction du Ciel?... Son but n'est-il pas précisément celui que le Christianisme regarde comme le plus méritoire : de nourrir les affamés, de vêtir ceux qui sont nus, d'abriter sous un toit ceux qui n'ont point d'asile? N'a-t-il pas invariablement déclaré que son but, son but unique, est de renverser les obstacles que l'injustice et l'aveuglement des hommes opposent à la prospérité de sa patrie? Et les moyens pour l'atteindre, quels sont-ils? la répudiation de la violence, la défense de toute coalition illégale, la rigoureuse observation de la loi. Voilà ce que les juges mêmes n'ont pas craint d'avouer.

« Ainsi donc, si la cause elle-même est sacrée, si les moyens par lesquels on la défend sont avoués par le Christianisme, pourquoi la cassation du jugement ne serait-elle pas l'œuvre du Très-Haut? pourquoi celle que l'on appelle la Mère des miséricordes, la consolatrice des affligés, aurait-elle détourné ses yeux d'une nation plongée dans le deuil? Ne sommes-nous plus le peuple qui s'est signalé par des siècles d'infortunes pour conserver la foi de son divin Fils?... Sans aucun doute, on peut s'écrier ici : *Hæc mutatio est dextræ Excelsi.*

Il est impossible de méconnaître le doigt de Dieu dans ces choses. Or, si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Puisque la Reine du ciel nous protége si visiblement, quels périls, quels sacrifices, quels malheurs pourraient jamais éteindre nos espérances, nous faire dévier de la voie droite, nous faire abjurer l'obéissance aux lois, renoncer à la morale la plus pure, au patriotisme le plus chrétien ? La reconnaissance même pour des bienfaits si grands, si imprévus, cette reconnaissance qui nous rassemble devant ses autels, nous portera toujours à nous grouper autour du Christ et de ses saints. Oh! non, ni la tribulation, ni la famine, ni la nudité, ni les périls, ni la persécution, ni le glaive, ne pourront jamais nous séparer de lui; mais j'aime à dire bien plutôt : il en sera de la postérité la plus reculée comme il en a été de nos pères dans la foi; elle vaincra par Celui qui nous a tous aimés. Salut donc, ô Reine sainte, ô Mère de miséricorde! salut, vous notre vie, notre douceur, notre espoir! Vers vous nous portons nos cris, nous, les pauvres déshérités de l'Eden; à vous nos gémissements et nos pleurs dans cette vallée de larmes. Tournez, ah! tournez vers nous un regard de bonté, et, après notre pèlerinage, montrez-nous le fruit béni de vos entrailles!»

Nous sommes bien malgré nous forcés d'arrêter. Quel magnifique spectacle! quel ensemble! quel enthousiasme! quelle foi! N'est-ce pas celle qui transporte les montagnes? Mais avant de terminer ce très-simple récit, on nous permettra, j'espère, quelques rapides réflexions sur ce grand événement, qui vient de donner une si vive impulsion, mais aussi de créer un obstacle si inattendu à l'agitation irlandaise.

Je ne crois pas que l'histoire nous montre un exemple pareil à celui qui a été récemment donné par l'aristocratie anglaise. Il n'y avait pas une seule loi, pas le plus petit statut qui lui imposât l'obligation de ne pas s'assurer le triomphe de ses passions politiques en votant pour la confirmation du jugement. O'Connell restait un an en prison, et que de chances favorables pour le parti tory jusqu'à son élargissement! Une révolte, provoquée ou non provoquée, la mort du libérateur, des complications étrangères, que sais-je? une étincelle suffisait au gouvernement pour allumer un vaste incendie qu'il pouvait éteindre dans des flots de sang irlandais. Je ne veux pas examiner si l'Angleterre y aurait gagné en définitive; les réflexions, les objections se présentent en foule et je les laisse au lecteur. Mais il n'en est pas moins vrai que la tentation de mettre le comble à cette œuvre ténébreuse se présentait aux Pairs, et cette tentation a été re-

poussée, vaincue, par un simple respect pour un vieil usage dicté par nn esprit d'équité. Eh bien, je dis que cela est bien, que cela est grand, unique.

Je dis de plus que c'est un obstacle sérieux jeté sur le passage de l'agitation pour le Rappel. O'Connell prend acte de ce précédent pour l'avenir; ses adversaires en font autant. Ce qui a dicté ce jugement emporté par le parti whig, c'est ce besoin d'équité (*fair play*) qui domine les mœurs publiques en Angleterre. La seule fois où M. O'Connell a conquis de la popularité de Lands-End à Newcastle, c'est précisément quand les sujets anglais ont été attaqués dans sa personne. L'opinion a donc eu sa part d'influence dans cette mémorable occasion; mais aujourd'hui le ministère a prouvé jusqu'à l'évidence qu'il veut rendre justice. Robert Peel entre-t-il dans une nouvelle voie? je l'ignore, j'en doute même, si j'en juge par les détours tortueux de sa précédente politique. Mais c'est un homme admirablement doué pour une politique d'expédients; ce premier pas peut le conduire à imposer de nouvelles concessions à son propre parti, qui déjà ronge ce frein avec rage. En admettant que plus ample justice soit faite à l'Irlande, voici ce qui arrivera : elle aura plus de députés au Parlement, ses plus illustres enfants pénétreront dans le gouvernement; l'orangisme, qui n'en peut mais, s'éteindra complétement. De plus, au dedans une justice distributive impartiale, une organisation des tribunaux semblable à celle qui régit la Grande-Bretagne; les fonctions locales remplies en grande partie par les indigènes; liberté complète des cultes, de l'enseignement; répartition équitable des taxes, constitution de la propriété sur des bases nouvelles; l'industrie irlandaise favorisée, etc. Voilà une révolution sociale, direz-vous : d'accord, mais si elle n'a lieu vous avez l'anarchie; si elle n'a lieu vous avez des années de guerre civile. En face de cette alternative, croyez-vous que l'aristocratie anglaise recule? Mais elle a donné la mesure de ce qu'elle peut faire. Alors que devient le Rappel de l'Union? Qui le demanderait? pourquoi le demander? Dans quel but, pour ainsi dire, jeter au sein de l'empire un éternel germe de dissension? Quand l'Europe marche de plus en plus vers l'unité, une des nations les plus habiles, les plus civilisées du globe, planterait soudain un système de fédéralisme qui réussit si mal aux nations unies depuis des siècles par ce lien? C'est faire injure au bon sens.

Admettons maintenant que le parti whig parvienne de nouveau à ressaisir les rênes après de longs efforts et soutenu par les Irlandais. Accordera-t-il le Rappel, accordera-t-il le Parlement fédéral? Est-il aujourd'hui sincère dans ses protestations? O'Connell en est-il dupe? Il connaît trop bien ses anciens adversaires devenus ses alliés d'hier. Des concessions, toujours des concessions données peu à peu, mais d'une main plus libérale que les torys, voilà quelle serait enfin la politique whig. Au fond, l'Irlande serait-elle bien malheureuse, quand elle aurait reconquis sans secousse sa noble place au soleil? quand, avec son admirable peuple, elle lancerait son vaisseau et ses produits sur les mers, de conserve avec le *Saxon* converti, régénéré peut-être par les apôtres d'Erin? quand les capitaux de Londres iraient féconder l'industrie et le commerce de Dublin, de Wexford, de Limerick, au lieu de rechercher de préférence les marchés français?

Je pourrais pousser bien plus cet examen, mais il en sera toujours temps quand les événements auront encore marché vers leur solution. En attendant, laissons *le père* suivre ses fins limiers et reprendre dans ses montagnes cette vigueur, cette souplesse, qui ne lui feront défaut qu'à son heure dernière.

Cependant il ressort de ce grand débat une leçon pleine d'instruction pour la France. Dans le remarquable travail qui commence ce numéro, on a pu voir le misérable esprit qui domine certains conseils généraux, certaines assemblées municipales. Quel contraste que celui du Parlement anglais en regard de ces malencontreuses manifestations d'un esprit étroit! Quand apprendra-t-on à respecter la conscience de ses adversaires politiques, à ne pas vouloir écraser les hommes, et même les *femmes*, dont tout le crime est de vouloir faire l'aumône?... Mais j'oublie mon rôle; restons en Irlande.

A—Y.

LES VOISINS,

PAR FRÉDÉRIQUE BREMER. — TRADUIT DE L'ALLEMAND.

(Suite.)

---

*Suite de la lettre VII*e.

Etonnées et confuses, nous saisîmes bien vite les rames, et nous ne dûmes pas mettre beaucoup de temps à nous éloigner. Nous frappions toujours l'eau en cadence, mais la musique avait cessé. En arrivant, nous trouvâmes Stellan endormi et l'ours d'assez mauvaise humeur : notre absence avait duré près de deux heures. Mais j'implorai et je reçus mon pardon, et tout alla bien. Je trouve parfois un certain plaisir à pécher exprès et par malice, pour demander ensuite pardon à mon ours.

Notre souper fut fort gai ; mais Séréna, qui pensait à ses vieux parents et attendait qu'on vînt la chercher, tournait souvent ses regards vers Rosenwick. La voiture arriva au moment où notre barque touchait la rive ; nous fixâmes le jour de la prochaine leçon de chant, puis Séréna nous quitta. Stellan se montra fort attentif et l'accompagna jusqu'à sa voiture. « Reviens bientôt, » lui criai-je. Ses beaux yeux bleus, souriant sous son petit chapeau de paille, se chargèrent de la réponse ; elle nous salua de la main et disparut entre les arbres.

« C'est une charmante personne, dit Stellan en se promenant avec moi sous les arbres ; mais quel dommage qu'elle soit un peu boiteuse !

— Mais pour vous, Stellan, dis-je en souriant, tout cloche dans ce monde. Vous trouvez partout des défauts.

— Par exemple, continua-t-il, jamais défaut ne m'a moins choqué dans une femme.

— Je suis de votre avis, mon cousin. Peut-être même ce défaut pourrait-il passer pour une beauté. »

Il sourit, fit un certain mouvement de tête et parut frappé de mon idée. Au moment où j'allais rentrer, il me retint. « Franciska, me dit-il avec une certaine gravité dans le ton, vous n'êtes plus la même avec moi depuis quelques jours. Vous ai-je offensée ?

— Oui, répondis-je franchement; car j'étais près de croire que vous ne teniez guère à mon estime, et cela m'a affligée.

— Je vous prie de me pardonner, dit-il affectueusement, mais d'un air sérieux, et d'avoir encore bonne opinion de moi. Il me serait cruel de vivre sans votre estime, Franciska. Voulez-vous me donner la main? »

Je la tendis avec joie, mais en l'empêchant de la baiser, et je revins près de l'ours, beaucoup plus fière de l'estime de Stellan que de ses soins, et assez contente de moi.

Demain, grand dîner chez *ma chère mère*. Tout le voisinage se réunit à Carlsfors; M. de Romilly est prié, quoiqu'il n'y ait pas encore fait de visite. Je suis bien aise de revoir ce personnage énigmatique. Son orgue m'a disposé en sa faveur: celui qui peut trouver de pareilles mélodies ne saurait avoir le cœur sec.

Le 18.

Mon attente a été trompée. Il est pourtant venu à Carlsfors, et même son entrée a fait une certaine sensation. J'éprouvais presque de la répugnance pour cette grande figure vêtue de noir, qui, en entrant dans le salon, fronçait le sourcil avec une expression presque menaçante. *Ma chère mère* était en grande toilette et avait vraiment fort bon air. Elle alla majestueusement au-devant de l'étranger, et lui adressa quelques compliments en termes aussi polis que convenables. Bien qu'elle se fût exprimée en français, M. de Romilly ne parut pas plus la comprendre que si elle avait parlé lapon; il demeura immobile, les yeux baissés, et, quand *ma chère mère* eut fini, il murmura à voix basse quelques paroles que je n'entendis pas, s'inclina profondément et la quitta à l'instant. *Ma chère mère* parut assez peu édifiée de cette courtoisie étrangère qu'elle avait tant vantée, et, en regagnant sa place, elle fronçait le sourcil à son tour. Un moment après, il se passa au fond du salon une scène étrange. Les hommes y étaient rassemblés en groupe : tout à coup on vit M. de Romilly, pâle comme la mort, à moitié évanoui, et soutenu par deux personnes qui l'entraînèrent hors de l'appartement. Mon mari les accompagna, et *ma chère mère* s'em-

pressa de mettre toute sa maison au service du malade. Un moment après, elle me prit avec elle et se rendit auprès de lui.

Il était assis à l'angle d'un sopha; il paraissait mieux, mais il se couvrait la figure de son mouchoir. Aux questions bienveillantes de *ma chère mère,* il répondit d'une voix sourde, se plaignit d'une violente migraine, et dit qu'il était forcé de se retirer, ne pouvant être bon à rien au milieu d'une assemblée. *Ma chère mère* répéta alors tout ce qu'une personne polie et obligeante peut dire en pareille occasion; l'étranger la remercia en inclinant la tête, puis nous le quittâmes après l'avoir mis sous la garde de mon mari. Bientôt après nous l'entendîmes partir.

Parlons maintenant des plaisirs de la journée. Je commence par passer sous silence le dîner, un peu ennuyeux et fatigant comme tous les grands dîners. *Ma chère mère* n'était pas en belle humeur, et cette disposition influa sur tous les assistants. Après dîner, il vint encore du monde. Mme de P. me fit en entrant un petit signe de tête fort gracieux, mais ne s'occupa pas davantage de moi. En revanche, elle se montrait fort aimable avec Jeanne-Marie. Celle-ci joua son grand morceau de Herz : c'est son *cheval de bataille,* et il faut avouer qu'elle l'exécute à merveille. Mme de P. ne la laissa pas achever et courut à elle en criant à tue-tête : « Charmant! charmant! Il n'y a pas de compositeur moderne qui puisse rivaliser avec Meyerbeer! Quel effet! quelle vigueur! Ah! Weber est bizarre, Rossini est souvent pauvre en mélodies ; mais Meyerbeer les surpasse tous deux : on peut dire qu'il est le prince de la musique.

— Le morceau que je viens de jouer est de Herz, dit Jeanne-Marie un peu sèchement.

— Oui, il est parfait, parfait, répéta Mme de P. Ah! chère baronne, il n'y a que les beaux-arts qui puissent donner à l'homme toute sa valeur. L'éducation est la première des aristocraties; elle aplanit toute inégalité de rang et de fortune entre les hommes. Nous vivons vraiment à une époque de lumières. »

Mlles Julie et Adèle s'étaient approchées de Séréna. « Ah! que c'est joli de te voir, chère petite Séréna, lui dirent-elles d'un ton mielleux et avec une vivacité affectée. Et ta santé, petite Séréna? As-tu encore des douleurs à la hanche, pauvre petite Séréna?

— Je vous remercie, mes bonnes amies; il y a déjà un an que je n'en ai plus, répondit-elle en souriant malignement.

— Vraiment? Je te croyais toujours souffrante; tu es si pâle! Mais c'est la faute de ta robe. Quelle étoffe est-ce donc? Ciel! de l'antique lévantine! Tu es bien arriérée, ma petite Séréna.

— Je n'arrive pas de Paris, moi, » dit-elle avec avec une douce gaîté

qui excluait toute idée d'aigreur. » Puis elle loua la toilette des deux belles demoiselles et leur fit raconter leur séjour à Paris. Auprès de Séréna, ces jeunes filles me semblaient plus aimables.

Cependant Stellan faisait le tour du salon. Il eut d'abord une conversation animée avec les deux sœurs; mais il en parut bientôt fatigué et se dirigea vers les frères Stälmarck, groupés au fond du salon avec quelques autres hommes, et parlant chevaux et chiens; puis il rencontra un groupe de propriétaires qui s'entretenaient gravement de la fabrication de l'eau-de-vie. En les quittant, il fut arrêté au passage par Mme de P., et essuya pour ses péchés une tirade sur l'éducation et les beaux-arts. Libre enfin, il s'approcha de Séréna; il avait l'air heureux de se trouver auprès d'elle. Pour moi, je prenais auprès de mon ancienne amie Brita Kajsa une leçon d'économie domestique, ce qui m'endormit légèrement; alors j'allai me placer à côté des patriarches pour arranger une grande affaire : posséder Séréna à Rosenwick pour une quinzaine. J'ai quelque espoir de réussir.

Mlle Hellevi Hausgiebel, invitée ailleurs, n'avait pu se rendre à Carlsfors. Son absence, l'humeur sérieuse de *ma chère mère* et une chaleur accablante, tout cela fit que l'on s'amusa peu. Séréna et les patriarches se retirèrent de bonne heure; alors la soirée devint mortellement ennuyeuse, et je ne me trouvai heureuse qu'en cabriolet, à côté de mon ours, sur la route de Rosenwick.

Le 19.

Le méchant! le cruel! l'insensé! le barbare!... Tu vas savoir qui.

Hier, après dîner, Stellan était allé à la ville voir les Dahl. Nous étions seuls, l'ours et moi, heureux de notre tête-à-tête. Il taillait et sculptait assidument; j'avais poussé ma petite table à ouvrage à côté du sopha, et je me disposais à lui faire une lecture dans le troisième volume de *la Vigie de Koatven*. Ce livre est effrayant, mais la pensée en est bonne : « La vie de bien des gens et le spectacle du monde présentent une foule de contrastes, de contradictions, qui seraient inexplicables si l'on ne jetait pas un regard au delà de la tombe. » Cependant, j'aurais abandonné volontiers cette lecture, mais l'ours veut que nous allions jusqu'au bout; je crois qu'il a un certain goût pour les horreurs qui s'y trouvent. Comme j'ouvrais le livre, mes regards se dirigèrent vers la fenêtre ouverte. Il faisait un temps admirable, le feuillage du bosquet de sureau murmurait au souffle du vent, les cygnes du lac agitaient leurs blanches ailes, des files de nuages se traînaient lentement à l'horizon, il me semblait que toute la nature me faisait des signes d'intelligence et me disait : « Sors. »

Il me fallait absolument le plein air, la verdure. Je pris l'ours par le bout de l'oreille, et proposai une promenade. Il grogna un peu, s'étendit, et finit par prendre son chapeau. En sortant, il regardait autour de lui avec une certaine mine allongée. Je connais mon ours maintenant. Je m'élance, je vais chercher la pipe, je bats le briquet, et la lui présente toute allumée. Il était enchanté.

Il avait envie d'aller dans le parc de Ramm. Nous fîmes bien vite venir un batelier, et, un moment après, nous glissions doucement sur le lac paisible. L'ours poussait d'immenses bouffées, je chantais des barcarolles; nous fîmes ainsi un quart de lieue. Nous abordâmes à un endroit touffu assez éloigné du château, et, bras dessus bras dessous, pénétrâmes dans le sombre parc. J'étais heureuse d'errer, appuyée sur mon ours, dans la forêt silencieuse, de sentir un air frais et doux qui me caressait le visage, je jouissais de la sérénité du ciel, de la bonté de mon mari. Lui aussi semblait heureux de revoir avec sa femme des lieux tout pleins des souvenirs de son enfance; il regardait autour de lui, soupirait, et disait tout bas, en pressant mon bras : « Que c'est beau! que c'est beau! » Et, vois-tu, Marie, quand l'ours dit un mot, ce mot a plus de signification que de grandes phrases dans la bouche d'un autre.

Nous avancions toujours dans le parc. Les grands arbres touffus, l'ombre, le silence, les souvenirs encore vivants sous ce feuillage épais, la solitude et l'image du morne solitaire de Ramm, qui se dressait toujours devant moi comme le génie de ces lieux, tout concourait à donner de la solennité à ce moment. Nous marchions lentement. Tout à coup le pas éloigné d'un cheval vint frapper notre oreille; en avançant, nous entendîmes des piétinements, comme quand un cavalier s'efforce de maîtriser une monture rebelle. J'ai peu de goût pour les chevaux fougueux, et pourtant il fallait bien suivre l'ours qui se dirigeait précipitamment du côté d'où venait le bruit. Nous arrivâmes à une clairière, et restâmes immobiles devant le beau, mais effrayant spectacle qui s'offrit à nos regards.

Nous avions devant nous ce même homme et ce même cheval qui, l'autre jour, cheminaient en paix côte à côte; mais, cette fois, ils luttaient violemment. Le cavalier voulait forcer son cheval à franchir un large fossé. Le bel animal reculait en frémissant, se rejetait à droite, à gauche, se cabrait; l'écume ruisselait sur son corps d'un noir brillant. Mais l'homme, inébranlable, exhortait, frappait et ne cédait pas. Le généreux animal déploya dans cette résistance désespérée toute la beauté de sa race; ses yeux étincelaient, ses naseaux, largement ouverts, semblaient jeter des flammes, il frappait le sol de ses fers et s'épuisait en bonds vigoureux. L'habile cavalier, ferme en

selle, suivait ses mouvements, et toujours l'impétueux coursier, ramené à la même place, recommençait la même lutte, qui dura certainement une bonne heure. A la fin il se calma, mais sans obéir davantage à la volonté de son maître; il semblait fatigué, et le sang ruisselait de ses flancs labourés par l'éperon. L'homme alors mit pied à terre, laissa pendre la bride, tira quelque chose de sa poche, et, l'appuyant sur le front du cheval: « Voilà déjà trois fois que nous luttons, dit-il d'une voix sourde. Adieu! » Un coup part, le cheval s'abat aux pieds de son maître. Nous vîmes le bel animal tendre la tête aux caresses, nous entendîmes un sourd gémissement; puis tout rentra dans le silence.

Mon ours pressa mon bras avec une violence que je ne lui avais pas encore vue, il se frappa le front du poing, et dit d'une voix creuse, en m'entraînant à l'écart:

« Seigneur, mon Dieu, c'est Bruno! Oui, c'est bien lui.

— C'est plutôt Satan, Satan en personne, dis-je en colère. Oh! mon ami, éloignons-nous bien vite de cet homme effroyable. Je ne veux plus le voir.

— C'est Bruno! répéta-t-il en m'entraînant dans le plus épais du bois. Comment ai-je pu ne pas le reconnaître plus tôt?... Toujours le même, toujours fougueux, violent, hors de lui à la moindre contradiction... Et toujours cette même expression dans la figure!... Bruno vivant! Bruno ici! Mon Dieu! mon Dieu!

— Je voudrais qu'il fût à mille lieues de nous. C'est un homme affreux, et si nous ne voulons pas subir ses caprices, il nous tuera tous. »

J'étais vivement émue, il fallut m'asseoir. L'ours, pâle, ne cessait de répéter avec un mélange de joie et d'inquiétude:

« Bruno revenu! Bruno ici! Que fera sa mère?

— Ce qu'elle fera? Elle le fera partir. Je voudrais qu'il fût à Botany-Bay. Il en est bien digne.

— Fanny, ne parle pas ainsi. Bruno n'est pas méchant; il est parfois violent, mais il a aussi de bons moments. Avec de la douceur et de la bonté, on obtient tout de lui. Son retour même, son séjour ici parlent en sa faveur. »

Je n'avais jamais vu mon mari s'exprimer avec autant de chaleur.

« Et qu'en pourra-t-il résulter? demandai-je, encore pleine de ressentiment.

— Il se réconciliera avec sa mère, et demeurera au milieu de nous.

— Lui! un bandit! un meurtrier!

— Nous verrons, nous verrons...

— Allons-nous-en, car il nous tuerait s'il nous rencontrait sur son chemin. Retournons bien vite à notre petit Rosenwick. »

Et nous partîmes. Le lac paisible me semblait une mer furieuse, tant j'étais troublée et inquiète.

De retour à la maison, nous parlâmes, c'est-à-dire je parlai de ce qui venait d'arriver, de ce qu'il y avait à faire et de ce qu'on pouvait prévoir, car l'ours se contentait d'arpenter la chambre les mains derrière le dos, crachant à droite et à gauche, et répétant sans cesse : «Hum ! hum ! » A la fin nous tombâmes d'accord que la seule chose à faire pour le moment était de garder le secret : plus tard, nous verrons. Nous ne pûmes dormir de toute la nuit, mais vers le matin je m'assoupis, et alors je rêvai... que Bruno enfonçait un poignard dans le cœur de sa mère ; je croyais entendre les cris de cette mère infortunée : « Mon sang ! mon propre sang ! ma chair ! » Puis je la vis disparaître dans un gouffre ténébreux. En m'éveillant je fondis en larmes, et j'allai bien vite respirer l'air dehors, en m'écriant : « Le méchant ! le cruel ! l'insensé ! »

Le 20.

Eh bien, Marie, je retire mes imprécations d'hier. Bruno maltraite les chevaux, soit, mais il a de la sensibilité. Il est venu nous voir hier au soir ; quand il entra, je ne pouvais prendre sur moi de lui adresser une parole bienveillante. Nous étions silencieux tous les trois, mais je voyais que mon mari avait le cœur tout gros d'amour fraternel, et qu'il n'y tiendrait pas longtemps.

Stellan nous lisait quelque chose du *Juif*, de Spindler, qu'il regarde comme un chef-d'œuvre dans le genre épouvantable. A l'arrivée de Bruno, Stellan ferma le livre. Comme Bruno demandait en grâce qu'on voulût bien continuer et lui permettre d'écouter, on lui dit où nous en étions, et comme quoi le Juif Zodick, déjà sur le chemin du crime, fut baptisé et apprit à aimer la religion vraie, qu'il avait détestée à cause des violences de quelques chevaliers chrétiens, puis fut cruellement raillé par ces mêmes chevaliers. Alors un désespoir profond s'empare de lui, il se croit maudit de la terre et du Ciel. « Tous les paradis me sont fermés, s'écrie-t-il. Je suis donc perdu ! « Infâme Gojim ! vous m'avez tous ravi mon âme. Je vous mau- « dis à mon tour ; j'appelle sur vous la vengeance. » A cet endroit, Stellan reprit sa lecture :

« La pensée de la vengeance pouvait seule rendre quelque force « au malheureux abattu par le doute et le désespoir, mais cette force « venait de l'enfer et non du Ciel. Zodick se leva, les cheveux hé- « rissés, le regard fixe ; il croyait voir devant lui Moloch, l'abomi-

« nable idole. En vain les nuages poussés par le vent versaient « sur lui d'épais flocons de neige; ils ne pouvaient éteindre cette « image de flamme. Zodick, au milieu d'une pluie glaciale, était le « seul être vivant dans ces lieux redoutables. » « Le lien est rompu, « s'écria-t-il d'une voix retentissante; Sammaël, roi du désert, « prince de la mort, époux de l'épouvantable Lilis, mère des spectres « hideux de la nuit, conseillère de tous les crimes, je me voue à toi! « Protége-moi contre la colère du Dieu vivant! défends-moi contre « la rage d'Edom! Enseigne-moi à tirer le glaive contre une loi qui « n'est plus la mienne. Permets-moi, comme à Esaü, de me venger « d'Israël, et alors prends mon âme, emporte-la dans l'orage de ton « courroux. »

Puis le livre racontait comment cet homme, s'endurcissant de plus en plus, prétendait qu'il doit être permis à ceux dont la damnation est assurée de vivre ici-bas uniquement occupés de leurs propres plaisirs et du tourment des autres. Zodick frappe tous les hommes de proscription, et pousse le délire de l'esprit jusqu'à remercier le destin avec une joie sauvage de l'événement qui le conduit à assouvir sa soif de vengeance et à se déclarer l'ennemi du genre humain.

« C'est épouvantable, dis-je quand Stellan ferma le livre; mais aussi est-ce naturel, est-ce vraisemblable? J'admets qu'il y ait des crimes, des scélérats; mais, ce que je n'admets pas, c'est un homme ennemi de tous les hommes. Ce serait un vrai démon sous une forme humaine. »

Stellan haussa les épaules. « Allons donc! dit-il, ce morceau est bien écrit et d'un grand effet.

— Précisément parce qu'il est très-naturel et très-vrai, dit Bruno d'un ton expressif. Quand le pécheur n'a plus d'espérance, il devient un démon.

— Et qui pourrait cesser d'espérer? Y a-t-il au monde un homme qui ne puisse, qui ne doive toujours espérer? dit mon mari avec la confiance d'un noble cœur.

— Pour que le cœur de l'homme pût toujours s'ouvrir à l'espérance, il faudrait le soulager du poids du remords, et cela le pouvez-vous? demanda Bruno d'un ton de reproche. Pouvez-vous empêcher les passions d'aigrir le cœur? Espérer! Il y a des châtiments plus terribles mille fois que les crimes qui les ont amenés, il y a certains mots épouvantables que le criminel n'oublie jamais, qui retentissent éternellement dans son âme. Ecartez ces châtiments, effacez ces mots, et alors le criminel pourra espérer. »

A ce moment on vint demander Stellan de la part des frères Stälmarck, qui l'attendaient dans la cour en habit de chasse et avec leur

meute. Stellan nous quitta. Pour moi, encore émue de l'histoire du cheval et de bien d'autres choses, je répondis à Bruno, non sans amertume :

« Chassez du cœur de l'homme l'orgueil, la colère, la haine, et vous verrez comment le châtiment peut corriger, comment le remords peut tourner la souffrance en expiation et conduire l'homme à l'espérance.

— Il y a des vices pour lesquels le châtiment est impuissant, répliqua Bruno avec violence et d'un ton de profonde douleur; il y a des natures qui s'endurcissent par la dureté même du traitement qu'on leur inflige, qui se précipitent avec fureur sur le glaive dont on les menace. Quand ces natures se sont souillées par le crime, voulez-vous les sauver, les changer? Tendez-leur la main avec amour, pardonnez au criminel, alors même qu'il est indigne de pardon, et gardez-vous de le repousser. Si tous les cœurs se ferment à l'approche de l'homme tombé, si les seuls êtres qu'il aimait au monde le repoussent, plus de bonheur pour lui ici-bas. Et si un souvenir implacable le tourmente jour et nuit, à toute heure, à tout instant, tombant sur son cœur comme une pluie glacée... oh! amertume! amertume! »

Bruno appuya son front sur sa main et parut nous avoir oubliés, nous et le monde entier. Bientôt il leva de nouveau ses yeux flamboyants et continua ainsi : « Et l'on voudrait que l'homme ainsi tourmenté se corrigeât, qu'il devînt meilleur, qu'il espérât (il sourit amèrement)! O vous, hommes heureux et bons, parcourez le monde, visitez les bagnes, les prisons, pénétrez dans ces cœurs qui sont liés à la terre par des chaînes plus étroites que celles qui pèsent sur les corps, puis allez leur parler de régénération. Allez, et prêchez-leur l'espérance si vous en avez le courage.

— Oui, de par le Ciel! s'écria mon mari en frappant du pied comme s'il était en colère, quoiqu'il eût des larmes dans les yeux, oui, je veux prêcher l'espérance, non-seulement dans les prisons, mais partout, en tous lieux. A l'oreille du criminel mourant je crierai encore : Espérez! espérez!

— Voulez-vous aussi, dit Bruno lentement, en pâlissant et la tête appuyée dans ses mains, voulez-vous aussi parler d'espérance à celui qui a reçu la malédiction de son père.... ou de sa mère, et qui l'a méritée? » Ici sa voix devint sourde.

« Oui, au nom du monde entier, » s'écria l'ours impétueusement; et il continua avec un ton et un accent qui m'effrayèrent d'abord un peu : « A quoi bon ce doute, ces jérémiades, ce désespoir? Cela est-il digne d'un homme, d'un chrétien? Et pourquoi venez-vous nous troubler ici par de pareilles scènes? »

Le sang monta au visage de Bruno, qui lança à mon mari un regard plein de fierté. Celui-ci poursuivit, toujours d'un air courroucé:

« Je trouve fort extraordinaire, je l'avoue, que vous vous introduisiez comme un étranger dans ma paisible demeure, et que vous veniez nous troubler par des discours sur les prisons, les galères, et tout ce qu'il y a de plus affreux au monde. »

Bruno, surpris et blessé, se leva, fixa sur mon mari ses yeux enflammés, et dit d'un ton qui trahissait à la fois sa douleur et la colère qu'il réprimait: « J'ai troublé votre repos, cela ne m'arrivera plus. Adieu ! » Il me salua et se dirigea vers la porte. Lars Anders le suivit en criant encore plus haut : « Oui, je trouve impardonnable que vous veniez en étranger parler d'isolement, de malheur irréparable, de désespoir, dans la... (Ici il posa tout à coup sa main sur le bras de Bruno, qui, au moment de sortir, lui lançait un regard foudroyant) dans la maison d'un frère, d'un ami qui veut faire tout au monde.... pour Bruno ! Oui, c'est impardonnable ! »

Alors mon mari le saisit dans ses bras et le pressa tendrement sur son cœur loyal. L'orage se fondit en paroles d'amour. Bruno était hors de lui, la pâleur, la rougeur se succédaient sur son mâle visage, qui n'exprima plus à la fin qu'un seul sentiment, la tendresse. Il étreignait son frère dans ses bras, il le serrait avec violence contre sa poitrine, et répétait en bégayant : « Mon frère ! mon frère ! Lars Anders ! tu te souviens donc encore de moi ! Veux-tu m'aimer comme autrefois?

— Tais-toi ! criait mon pauvre mari, étouffé par les larmes; tais-toi, avec tes questions insensées. Tiens, voilà ma femme, embrasse-la. »

Te l'avouerai-je, Marie, j'avais tout à fait oublié l'image du cheval expirant; je ne pouvais que pleurer devant l'embrassement des deux frères, et quand Bruno s'approcha de moi, je lui tendis la joue de tout mon cœur. Il me baisa aussi la main et embrassa l'ours encore une fois. On voyait dans ses yeux, dans toute sa personne, combien son cœur est chaud et aimant. Pour moi, je l'aimais réellement dans ce moment.

Nous avions eu à peine le temps de nous remettre un peu que nous entendîmes revenir Stellan. « Silence ! » dit Bruno d'un ton expressif. Nous nous rassîmes en prenant un air aussi indifférent que possible. Bruno resta longtemps sans rien dire; enfin il s'adressa à mon mari : « Un de mes gens est dangereusement malade, dit-il. Oserais-je réclamer pour ce soir une visite du docteur Werner à Ramm? Peut-être vaudrait-il mieux attendre jusqu'à demain?

— Ce soir, ce soir, répondit mon mari, et le plus tôt sera le mieux. »

Ils se préparèrent aussitôt à partir, et, en me disant adieu, l'ours

me recommanda tout bas de ne pas m'inquiéter s'il restait dehors jusque bien avant dans la nuit.

Je demeurai seule avec Stellan, qui m'a certainement trouvé la personne la plus ennuyeuse du monde, car mes pensées étaient bien loin de lui, et, quoiqu'il parlât beaucoup de Séréna, j'étais distraite et silencieuse. Mon mari ne rentra qu'à minuit, et voici à peu près ce qu'il me raconta.

Bruno, d'après ses récits, confirmés par les papiers qu'il lui a montrés, a servi quelque temps en Portugal. A la conclusion de la paix, il donna sa démission, voyagea dans les Indes-Occidentales, s'associa avec des planteurs et fit une grande fortune dans le commerce. Devenu riche, il passa plusieurs années soit dans les plantations, soit en voyage, et mena une vie fort occupée; mais le désir de recevoir le pardon de sa mère et de revoir sa patrie devint si impérieux qu'il se décida à partir pour la Suède, et à tenter de s'affranchir de cette malédiction dont le souvenir le poursuivait comme une furie. Il voyagea en Suède sous un nom supposé, et vint enfin s'établir à Ramm. Là il s'enquit de la disposition morale où se trouvait sa mère, et apprit tout ce qui avait suivi sa fuite, la profonde douleur de Mme Mansfelt, sa longue retraite; il sut que, depuis cette époque, elle avait constamment éloigné son souvenir et n'était pas même en état aujourd'hui d'entendre prononcer son nom. Alors Bruno tomba dans un profond découragement; en parlant de tout cela, il semblait souffrir le martyre. «N'importe, dit-il à mon mari, il faut faire une tentative. Quand? Je ne sais, mais il le faut. N'en parlons pas davantage à présent.» Si la tentative réussit, il veut se retirer définitivement en Suède avec son immense fortune, acheter Ramm et s'y établir. Si sa mère le repousse, il retournera aux Indes et veut être mort pour sa famille et sa patrie.

Voilà où nous en sommes, chère Marie. Qu'adviendra-t-il de tout cela? « Espérons! » disait mon mari à son frère, et cependant la connaissance qu'il a du caractère de la mère et du fils le rend fort inquiet du dénoûment. Toutefois il est heureux au fond de l'âme du retour de Bruno, et il se réjouit de lui avoir retrouvé le cœur aussi chaud u'autrefois.

« Mais ne lui as-tu rien dit de l'histoire du cheval? demandai-je.

— Si vraiment, je lui en ai parlé tout de suite, car je lui ai raconté quand et où je l'avais reconnu. Il a rougi : « Ce fut une heure fatale, me répondit-il. Je voulais voir un présage dans ce saut que je tentais, je voulais réussir, et je me suis irrité de ne pouvoir vaincre la résistance de mon cheval... J'ai de la douleur de ce que j'ai fait. »

— Allons, dis-je en entendant ce récit, il est homme pourtant. » Ah!

ma bonne Marie, que d'événements en perspective! Un fils fort emporté et fort peu raisonnable, une mère inflexible, et qui a aussi du feu dans le tempérament..... Puis quels souvenirs vont se réveiller entre eux! Qu'attendre de tout cela?... L'ours, qui dit toujours: « Espérons, espérons, » ne ressemble pas le moins du monde à l'espérance. Dieu nous soit en aide!

VIIIe Lettre.

Rosenwick, 28 juillet.

Depuis quelques jours, je suis si occupée que, pardonne-moi, Marie, l'inquiétude, l'appréhension de ce que l'avenir nous réserve m'ont presque fait oublier ma plume. Je me suis peut-être trop occupée de ceux qui m'entourent, mais aussi j'ai bien profité de leur présence. J'ai encore Séréna chez moi. Mes plans ont réussi; j'ai tyrannisé l'ours, qui a tyrannisé les patriarches, et finalement j'ai obtenu une semaine entière, et peut-être davantage. Quel bonheur, le jour de son arrivée! Je croyais ouvrir mes bras à une sœur plus jeune que moi, et à qui je devais servir de mère. Quelle joie de l'entourer de soins, de lui donner ce qu'il y a de meilleur à Rosenwick! Nous nous levons le matin de bonne heure, nous nous régalons du lait d'Adumbla, puis nous allons nous promener dans le petit bois de bouleaux; l'ours y a tracé des sentiers, et l'on dirait maintenant un petit parc. Chaque jour Séréna se fortifie et devient plus belle. Nous avons lu, travaillé, chanté, causé; auprès d'elle tout s'ennoblit, tout prend un charme nouveau, l'air paraît plus pur, les fleurs plus suaves.

Mercredi, nous avons eu à Vogelnest une petite fête, gaie et animée comme la maîtresse du lieu. La jolie chose qu'un musée!

Le vendredi suivant, grande réception chez le docteur Werner. Rosenwick, sans pouvoir être comparé à Vogelnest, a aussi ses petits avantages, comme le disait de moi *ma chère mère.* C'était la première fois que nous recevions du monde, et je n'étais pas sans inquiétude, surtout à cause de l'ours; je voulais que tout allât bien, afin qu'il fût content de sa petite femme. Tout s'est passé pour le mieux; les hôtes étaient aimables, le thé bien servi, Jeanne-Marie de bonne humeur: elle a joué son fameux morceau de Herz, j'ai chanté, puis l'on a dansé au piano. Tout le monde était en train.

C'est pourtant à Rosenwick, et à nous quatre, que nous avons passé nos meilleures journées. Nous avons presque toujours soupé à Swanö. Stellan est aux petits soins pour Séréna. Ah! ah! cousin Stellan.

Mais nous n'avons pas négligé *ma chère mère* (depuis son malheur elle n'accepte jamais d'invitation); nous avons passé plusieurs soirées

chez elle. Elle est toujours très-bonne et très-affectueuse pour moi, et ne me dit plus maintenant que *toi* et *mon enfant*, et, quand nous sommes très-bien ensemble, je l'appelle *mère*, ce qui paraît lui plaire. Pourtant, l'intimité ne règne pas encore entre nous; *ma chère mère* n'y invite pas; il y a toujours en elle du *Berlichingen* [1].

Ebba part samedi avec son mari. Je la regrette. J'avais fini par m'attacher réellement à elle. La nature lui a donné beaucoup d'excellentes qualités qui se développeront, si Pierre sait la prendre. Ses larmes, en nous séparant, m'ont prouvé que je ne lui étais pas non plus indifférente. Nous nous sommes promis de nous écrire.

Le 2 août.

Je puis encore garder Séréna quinze jours! Les bons Dahl sont venus hier ici. C'était un plaisir de voir Séréna voler dans leurs bras. Ils remarquèrent avec joie les joues fraîches de leur enfant chérie, et applaudirent à ses progrès dans le chant. Je pris alors des airs de bonne vieille tante, et ils engagèrent eux-mêmes la douce fille à céder aux prescriptions de l'ours et à mes instantes prières. Elle hésitait, ne voulant pas laisser les vieillards seuls plus longtemps; enfin elle céda, et j'obtins ainsi quinze autres jours de plaisir.

L'harmonie s'est tout à fait rétablie entre Jeanne-Marie et moi. J'aime toujours à causer avec elle, puis son talent musical est vraiment remarquable. Elle me paraît aussi avoir gagné depuis le départ d'Ebba: elles ne seront jamais bien ensemble. Il en est de certaines personnes comme de certains témoins: chacun, pris à part, peut être fort bon, mais, réunis, ils perdent toute leur valeur. Jeanne-Marie se montre aussi plus prévenante à l'égard de *ma chère mère*, qui, de son côté, lui témoigne plus d'amitié, tout en la tenant à distance pourtant, surtout en ce qui concerne la direction de la maison. Jeanne-Marie est une femme de mérite, je n'en disconviens pas. Elle et son mari s'entendent à merveille.

Tout ceci, chère Marie, n'est que rayons de soleil, mais voici le nuage. Ce nuage s'appelle Bruno. Il vient souvent ici le soir. Je ne sais pourquoi sa présence me pèse; il me semble qu'un mauvais génie habite en lui, et qu'il va encore être la cause de quelque malheur. Cette effusion de cœur qu'il a montrée en se voyant reconnu et embrassé par son frère n'a plus reparu depuis ce moment, et l'orageuse nature a repris le dessus; Bruno est morne et silencieux. Cet homme extraordinaire exerce pourtant sur nous tous une secrète influence, et je crains que Séréna elle-même ne soit sous le charme.

[1] V. la note du 25 juillet, page 263.

Pourtant je n'en suis pas certaine. Par contre, il me paraît évident que Bruno est fort occupé d'elle. Il la contemple, il écoute ses moindres paroles comme on écouterait de la musique. Séréna se montre avec lui bonne et bienveillante, mais ne l'est-elle pas aussi avec Stellan et avec tout le monde? Cependant je crois avoir remarqué qu'à côté de Bruno elle laisse parfois percer une timidité qu'elle n'a pas dans ses rapports avec Stellan, et cela n'est pas bon signe. Mais c'est peut-être tout naturel : ces deux hommes sont si différents ! Moi non plus je ne suis pas fort à mon aise avec Bruno. Aucun des deux ne me plairait beaucoup comme mari de Séréna, mais Stellan plutôt encore que l'autre.

Le 5 août.

Ah ! vraiment, cousin Stellan ? Qui croirais-tu, chère Marie, qui vient d'être assis une heure entière auprès de moi? Lui-même, en personne, et cet ennemi déclaré du mariage a parlé d'une union assortie, des joies et des douceurs de la vie de famille..... et puis des soupirs, de longs regards, des airs mélancoliques..... « que, lui aussi, il s'estimerait heureux de prendre enfin place dans le monde avec une femme aimable et distinguée. » Moi, je ne manquais pas de lui rappeler ses anciens griefs contre la famille. Stellan trouvait réponse à tout, et alla même jusqu'à dire qu'avec une femme aimable et sensée tous les désagréments de la vie sont comme ces nuages légers qui paraissent et s'effacent dans un ciel serein. « Oui, dit-il, il y a des personnes qui répandent autour d'elles du charme, de la grâce, de l'harmonie. Puis, ce n'est pas toujours hors de lui que l'homme doit chercher des éléments de bonheur; c'est aussi dans son propre cœur; l'homme est, plus qu'il ne croit, le maître des circonstances.

— Vous avez raison, Stellan, et, s'il faut vous le dire, je prévoyais depuis longtemps ce changement dans votre manière de voir. »

Stellan rougit.

« Avouez qu'une personne de notre voisinage a particulièrement contribué à vous faire envisager le mariage et la famille sous un jour plus favorable.

— Je.... Eh bien, oui, je ne puis le nier.

— Il y a longtemps que je le remarque, et je ne m'étonne pas, Stellan, que vous ayez apprécié le mérite de Mlle Hellevi Hausgiebel et de son Vogelnest.

— Comment? Qui? » Il me regarda avec un effroi comique, et, comme je ne pus m'empêcher de rire, il dit d'un air piqué : « Vous plaisantez, Franciska ; c'est mal à vous.

— Pardonnez-moi si je vous ai offensé; mais avouez, au moins, qu'il n'y a à Vogelnest aucune des choses que vous redoutez tant; point de petits enfants qui crient, point de servantes qui nettoient la maison; puis, auprès de Mlle Hellevi, jamais d'ennui, jamais de lourdeur.

— Ciel! mais c'est cette vivacité perpétuelle que je ne puis supporter; elle me donne la fièvre, et, si je passais seulement huit jours à Vogelnest, j'y mourrais de consomption, et Mlle Hausgiebel pourrait me faire embaumer et me placer dans son musée comme une momie. Grand merci, Franciska. Cherchez ailleurs.

— C'est ce que j'ai fait, Stellan, mais.... Ce *mais* m'empêche d'aller plus loin. La personne en question est charmante, *mais*.... elle boite!

— Mme de La Vallière boitait bien.

— Ah! c'est vrai. Voilà une raison décisive (pour des courtisans, peut-être, ajoutai-je *in petto*).

— Mais, continua Stellan, elle me paraît avoir un défaut bien plus grand, un défaut que je ne puis supporter...

— Eh bien, ce défaut?

— Ce défaut, c'est la froideur. Il y a dans toute sa personne un calme qui frise l'indifférence, et c'est bien fâcheux dans une femme.

— Vous m'étonnez, Stellan. Je n'ai jamais rien remarqué de pareil en Séréna.

— Je crois pourtant ne m'être pas trompé. Je le voudrais, car elle est d'ailleurs charmante; mais ces nature glacées finiraient par nous rendre froids aussi. » Stellan avait dit tout cela d'un petit ton léger et indifférent.

« Ah! ah! cousin Stellan, dis-je quand il fut sorti, vous êtes fin, mais *votre renard n'attrapera pas mon oie,* comme on dit. » Je vois ce qu'il veut faire de moi. Il veut que je sonde le cœur de Séréna, et que je lui dise s'il y a fait quelque progrès. Si la réponse est favorable, il s'avance avec assurance; sinon, il se retire en prétextant le *grand défaut*. Et ainsi il ne se sera ni compromis ni dérangé. Quand on est si prudent, aime-t-on réellement? Pour moi, je ne demande pas mieux que de savoir ce que pense Séréna du beau cousin; mais, quant à lui faire part de ma découverte, c'est une autre affaire.

Le 6.

Je sais tout, maintenant, chère Marie, et tu vas tout savoir aussi. O Séréna! Séréna!

Hier après dîner j'étais seule avec elle. Je lui demandai ce qu'elle

pensait de notre hôte, et je vis avec étonnement qu'elle avait fort peu pensé à lui. Elle convint qu'il était beau, aimable, qu'il avait des talents; mais elle dit tout cela avec une indifférence désespérante. Alors je commençai à le calomnier un peu. « L'amour a de profondes cachettes, me disais-je, et, quand on ne peut l'en faire sortir avec du sucre, le sel fait souvent plus d'effet. » Je hasardai quelques remarques sur les défauts de Stellan, sur sa légèreté, sur son élégance exagérée, etc... Je ne pus découvrir en Séréna la moindre flèche du carquois de l'Amour. Tout en convenant des défauts de Stellan, elle l'excusait avec une douce charité.

« Tu es bien indulgente, dis-je. Voyons, consentirais-tu à te charger de son éducation, à.... devenir sa femme?

— Oh! non, répondit-elle en souriant.

— Pourquoi oh! non? Tu reconnais ses bonnes qualités, pourtant, et tu excuses ses défauts.

— Oui, mais, vraiment, je ne saurais penser à lui pour mari.

— Et pourquoi pas?

— Que te dirai-je? Il me paraît bon et aimable, mais je ne crois pas qu'il puisse jamais aimer autre chose que lui.

— Tu préférerais mon ours, n'est-ce pas?

— Assurément. Il a le cœur si chaud, il est si bon, si bienveillant pour tout le monde.

— Il est fort heureux que je l'aie mis moi-même en lieu sûr. Mais dis-moi, chère Séréna, — et d'abord pardonne-moi mes questions indiscrètes, — n'y a-t-il personne sur le chemin de Stellan? Car, en vérité, je le croyais plus avant dans tes bonnes grâces. Ton cœur est-il encore libre? On m'a parlé d'un jeune homme qui rechercha ta main il y a quelques années.»

Séréna devint toute rouge, puis elle pâlit, et répondit après quelque hésitation :

« Je ne l'aimais pas, mais, si j'avais été libre de mes actions, je serais probablement devenue sa femme.

— Et pourquoi, si tu ne l'aimais pas?

— Parce que je crois qu'il m'aimait sincèrement, et que j'aurais pu le rendre heureux. Il est si beau de pouvoir assurer le bonheur de quelqu'un!

— Mais ce n'est pas le seul homme qui ait demandé ta main. Est-ce que les autres n'ont pas su plaire à tes parents, ou bien n'as-tu pas eu pour eux la même pitié que pour celui-ci?

— Ils n'en avaient pas besoin, dit Séréna en souriant.

— Comment! puisqu'ils t'aimaient?

— Oh! il y a plus d'un genre d'amour.

— D'accord. Voyons : il y a d'abord l'amour tempéré, qui raisonne à peu près ainsi : « Voilà une jeune personne qui est bonne, douce, intelligente, qui sera habile ménagère et ne m'occasionnera pas beaucoup de dépense ; elle me conviendrait assez pour femme. » Maintenant, à quel amour donnerons-nous le second rang ? A l'amour enthousiaste, qui a un bandeau sur les yeux, et qui peut rester en contemplation devant des perfections imaginaires. Cet amour, violent comme un orage de printemps, est, de plus, humble comme la violette et aussi peu durable qu'elle ; mais il peut, ainsi que l'amour tempéré, se modifier, s'épurer, et atteindre alors à un sentiment qui fait le charme de la vie, à la vraie et solide amitié.

— Oh ! l'amitié, dit Séréna, j'en ai eu de touchants exemples dans ma famille. C'est un sentiment qui se manifeste par des actions plutôt que par des paroles.

— Enseigne-moi ce langage des actions, Séréna ; je veux l'introduire dans mon intérieur. »

Oh ! Marie, si, dans ce moment, un homme eût été debout devant elle, il se serait jeté à ses pieds, en l'entendant me répondre :

« Tout nous est commun. Laisse le malheur fondre sur nous ; à côté de toi je ne saurais m'en plaindre. Je sais lire dans tes yeux quand j'ai tort ou raison ; j'y trouve ma récompense ou ma punition. Triste ou joyeuse, à qui irais-je si ce n'est à toi ? Et toi, à qui t'adresserais-tu, sinon à moi ? Si tu te trompes, si tu as tort, qu'importe ? Je te serre plus étroitement sur mon cœur, et nous ne nous en aimons que mieux. Avec toi, je trouverai partout une patrie, un appui, du bonheur. Il n'y a pas dans le monde entier une personne qui me comprenne comme toi. »

J'essuyai une larme, et je dis : « Mais l'amour ne dirait pas mieux, Séréna.

— L'amour ? » répéta Séréna, et une douce pâleur vint remplacer l'incarnat sur ses joues. « Je ne sais pas quel serait son langage, mais je comprends ce qu'il éprouverait. C'est... comme une pulsation plus vive de la veine de l'amitié ; c'est la vie du ciel !... » Séréna se tut ; ses yeux se remplirent de larmes, et un regard plein d'exaltation acheva la pensée que ses paroles ne pouvaient exprimer.

« Et toi, Séréna, dis-je après quelques instants de silence, toi qui comprends si bien le bonheur que l'on goûte en mariage, n'en jouiras-tu jamais ? ne te marieras-tu pas ?

— Je ne le crois pas, répondit-elle avec plus de calme ; mais je n'en aimerai pas moins : j'aimerai mes parents, toi, tous les gens de bien, et je serai heureuse.

— Oui, tant que ton cœur sera libre. » A ce moment, un fris-

son, un mouvement convulsif agita la main délicate et brûlante que je tenais dans les miennes... Je regardai Séréna. Elle rougissait; sa respiration était précipitée. Comme je me demandais d'où pouvait venir cette émotion subite, j'en eus à l'instant même la douloureuse explication. J'entendis le galop d'un cheval, et Bruno mit pied à terre devant la maison.

« Il est donc vrai! » me dis-je. De funestes pressentiments traversèrent mon âme. Je pressai plus tendrement la main de Séréna, je voulais l'embrasser, la serrer dans mes bras, mais Bruno entra brusquement. Il arrive toujours comme un ouragan. Mais il me serra la main avec tant d'amitié et adressa à Séréna un si beau regard que l'impression pénible que j'avais ressentie s'effaça un peu. Séréna se mit vivement à son métier. Bruno était en contemplation devant ses doigts et les fleurs qu'ils faisaient éclore. « Voilà une belle journée, dis-je. — Oui, mais c'est seulement en cet instant que je m'en aperçois, » répondit-il de sa voix mélodieuse. Nous gardâmes tous le silence. Je fus bien aise de voir le trio se changer en quatuor par l'arrivée de l'ours et en quintette par celle de Stellan.

Bruno parut contrarié; il se leva, arpenta plusieurs fois le salon, puis se mit au piano; il joua tout bas, et des mélodies mystérieuses, animées d'une vie étrange, semblaient révéler des sentiments qu'il n'osait exprimer. Séréna, absorbée dans sa rêverie, ne prenait aucune part à la conversation; elle ne devint attentive qu'en nous entendant parler de la noce d'or de ses grands parents.

« Qu'il est doux de pouvoir, à pareil jour, contempler dans le passé une longue suite d'années, et de n'y rencontrer que des souvenirs purs et de bonnes actions! »

Bruno m'entendit, tressaillit, et le piano se tut.

« Un pareil bonheur est bien rare, dit Stellan en soupirant; c'est le lot de quelques mortels privilégiés.

— Et pourquoi? répondis-je. Parce qu'il y a peu d'hommes qui vivent pour le mériter, peu d'hommes qui se connaissent et qui sachent avoir de l'empire sur eux.

— Eh! qui se connaît soi-même? demanda tout à coup Bruno en se levant.

— Mais beaucoup de gens, répondis-je un peu surprise de cette brusque interruption.

— Oui, on le croit, continua-t-il avec une sombre violence, parce qu'on ne s'examine pas, parce qu'on ne plonge pas ses regards au fond de son âme. L'habitude aplanit la route, la vie s'écoule comme un jour paisible, l'esprit se croit ferme parce qu'aucun orage n'est venu l'ébranler, et il appelle lumière les ténèbres qui l'environnent. O aveu-

glement! Ils connaissent peu de chose de la vie, ceux-là. Mais celui qui a éprouvé tout ce que la vie recèle de tentations, de douleurs et de joies, celui dont l'âme est tourmentée par les passions, celui-là plutôt peut dire qu'il se connaît. Et pourtant cet homme aussi sera téméraire et insensé s'il ose le prétendre. Lisez l'histoire, étudiez la vie des plus grands hommes. Ne voit-on pas souvent des vices et des misères à côté du génie et de l'héroïsme? Et, réciproquement, les criminels n'ont-ils pas quelquefois accompli de nobles actions? Le même cœur ne peut-il pas renfermer pendant une heure des trésors d'amour, et, l'heure suivante, être vide, pauvre, glacé? Se connaître soi-même, c'est voir en soi tout un monde de contrastes, de contradictions, de sentiments opposés, c'est reconnaître qu'on est capable de tout, qu'on est la balle qui bondit de l'enfer au ciel et retombe du ciel en enfer, qui passe de la main de l'ange dans celle du démon. Se reconnaître soi-même, c'est reconnaître son impuissance. »

La parole de Bruno se précipitait comme un fleuve impétueux qui rompt ses digues. Je t'avoue que j'en ressentis moi-même l'influence, et qu'il s'éleva au dedans de moi plus d'une preuve à l'appui du triste système de Bruno. Je me sentais toute découragée, mais Séréna se chargea de lui répondre; elle tint son regard limpide attaché sur lui, et, quand il eut fini, elle lui dit avec douceur :

« Sans doute l'homme est bien rarement conséquent avec lui-même ; mais ne croyez-vous pas que, quand il s'efforce de devenir meilleur, ces contradictions, ces inégalités disparaissent peu à peu?

— Il devrait en être ainsi, dit lentement Bruno, en reposant ses regards sur le doux visage de Séréna.

— Eh! ne voyons-nous pas tous les jours ce changement s'accomplir? Ne voyons-nous pas des âmes déchues se relever, des hommes durement éprouvés sortir vainqueurs de la lutte? Chaque homme porte au dedans de lui une image mystérieuse de la Divinité, qui peut l'éclairer et guider ses pas.

— Oui, je le crois, » dit Bruno plus calme, mais l'expression de sa figure était toujours sombre. Il s'assit à côté de Séréna.

« Espérons donc pour tous, continua-t-elle avec onction. Pour de certaines natures, la route peut être plus pénible, mais l'Etre immuable et souverainement bon leur parlera, les guidera et les conduira à la lumière et à l'harmonie.

— Ainsi soit-il, dit Bruno en se couvrant la figure de ses mains. Puissent toutes les âmes inquiètes obtenir la paix! »

« Une bonne volonté avant tout, » me disais-je, mais je ne voulus pas faire entendre ma voix après la voix angélique de Séréna. Nous restâmes longtemps silencieux, chacun absorbé dans ses propres pen-

sées, qui finirent par se confondre dans le don Juan, dont nous exécutâmes un fragment sur la proposition de Stellan. Bruno, qui nous dirigeait, communiquait à nos âmes quelques étincelles de sa puissante inspiration; il me ravit, ce soir-là, et je crois que tout le monde fut ravi comme moi, car nous chantâmes sans interruption jusqu'à près de minuit. Art divin ! sublime Mozart !

Grâce à Mozart nous étions tous devenus si bons amis que, quand Bruno nous quitta, nous l'accompagnâmes une partie du chemin. L'air était doux et le ciel étalait toutes les spendeurs d'une belle nuit d'août; nous admirions en silence ce ciel étoilé. Stellan, qui depuis quelques jours paraît tout sentir plus vivement, disait, en contemplant ce spectacle magnifique :

« C'est sous un pareil ciel que l'homme a dû pressentir l'immortalité pour la première fois.

— Je crois plutôt que ce spectacle a dû lui faire comprendre sa condition de créature mortelle et soumise aux puissances extérieures, répondit Bruno. Que nous disent ces myriades d'étoiles accomplissant leurs révolutions éternelles sur une route immuable, étrangères à nos sentiments, à nos souffrances, à nos joies? Muettes et solennelles comme le Trappiste qui parcourt son cloître en silence, que peuvent-elles nous dire, sinon : « Misérable poussière, compare-toi à « l'immortalité et tais-toi. » Non, n'espérons pas pouvoir emprunter ces idées sublimes aux profondeurs de l'espace, d'où la vie est absente. Les cieux, les astres, tout cela nous abaisse plutôt que de nous élever. Cherchons ailleurs une vie qui corresponde à la nôtre, vivons dans le monde des sons et des accords, et alors il y aura des moments, moments bien courts, bien fugitifs, il est vrai, où l'harmonie nous fera pressentir l'infini. (Ici la voix de Bruno reprit cet accent mélodieux qu'elle a quelquefois.) Il n'y a point de pensée si haute, si sublime, que la musique ne sache rendre. Ecoutez la fugue, écoutez la sphère répondre à la sphère, les pensées s'enchaîner aux pensées, les dessins s'entrelacer, se confondre, puis se séparer, et vous retrouverez toujours, sous mille formes différentes, un sujet unique, une pensée première, et vous trouverez dans ce vaste ensemble la puissance et la beauté. La fugue, c'est la parole qui crée, c'est le « Soit! » du Père de l'univers, c'est la parole solennelle qui, se répétant en écho dans les mondes innombrables, y porta le mouvement et l'ordre. Ecoutez une symphonie de Beethoven, et vous y trouverez la solution du problème de la vie. Ecoutez ces tons, ces accords, comme ils vivent, comme ils aiment, comme ils souffrent, s'enchaînent entre eux, et forment par là les ineffables mélodies de l'existence! Ecoutez les dissonances se fondre en harmonies, les

orages et la paix, les tourments et la joie, la haine et l'amour déborder tous du fleuve de la terre pour se précipiter dans un océan où tout se résout en un paisible et harmonieux accord. »

Ces paroles m'ébranlaient et m'entraînaient sans me satisfaire complétement. En ce moment nous longions lentement l'avenue, et Stellan me parlait. Je crois que tout à coup je reçus une seconde paire d'yeux et d'oreilles, car je l'écoutais, je lui répondais même, et pourtant j'étais attentive à ce qui se passait entre Bruno et Séréna, qui marchaient ensemble à quelque distance devant nous. Bruno cueillit une fleur et l'offrit à Séréna, en lui disant tout bas, avec un accent inexprimable de douceur et de tendresse :

« On offre en même temps des fleurs et des vœux. Voulez-vous accepter celle-ci de ma main et recevoir mes vœux?... Puisse une paix profonde vous entourer toujours comme à présent! Puisse votre vie, dans ses jours les plus mauvais, ressembler à cette nuit, toute pleine de célestes lumières! Puissiez-vous être aussi heureuse que vous êtes pure et bonne! Mais (et ici sa voix baissa encore) vous, que les anges de paix accompagnent toujours, oh! priez pour ceux qui ne peuvent trouver aucune paix, pour ceux qui ne sont pas purs comme vous, priez pour eux et... pour moi. » Je devinai ces derniers mots plutôt que je ne les entendis. Alors Bruno se pencha sur la main de Séréna, et je crois qu'à cet instant le cousin Stellan reçut aussi une double paire d'yeux et d'oreilles. Pour Séréna, elle avait tourné la tête vers Bruno, mais je ne pus entendre si elle lui répondait. On amena un cheval, Bruno prit promptement congé de nous et partit.

Bruno!... avec une âme comme la sienne, peut-on trouver du repos? Mais ces singularités, ces contrastes, ces brusques transitions de la neige à la rosée, de l'orage au calme, de la nuit au jour éclatant, cette surabondance de chaleur et de vie, tout cela touche et intéresse. On peut dire qu'il repousse et attire tout à la fois; mais il attire surtout, parce qu'il est parfaitement naturel.

Mais je m'inquiète beaucoup de voir Séréna occupée de lui. Quoi! le lys délicat sur le flot orageux! Et Bruno pourrait-il rendre sa femme heureuse? Mérite-t-il d'ailleurs d'obtenir Séréna? Pense donc, Marie, s'il était lui-même un de ces criminels dont il plaidait la cause? Car je me demande ce qu'il est au fond, et je le demande aussi à mon mari. Pour lui, il pense toujours du bien de Bruno, et il l'aime sincèrement. Pourtant il ne parvient pas à me rassurer complétement; j'ai de tristes pressentiments; mon cœur est oppressé. Adieu jusqu'à ce que je puisse t'en dire plus long. Adieu, ma bonne Marie.

IXe lettre.

Rosenwick, 14 août.

Voilà huit jours d'écoulés depuis ma dernière lettre, chère Marie; le roman qui se passe autour de moi me fait oublier que je dois en écrire un. Mais le besoin de vivre sous tes yeux me ramène à ma plume et à mon récit.

Stellan est parti, et parti avec l'idée toujours plus arrêtée que Séréna a ce grand défaut qu'il ne peut supporter chez une femme. Toutes les fois que Bruno est venu à Rosenwick, Stellan a eu d'étonnantes envies de bâiller; puis il a reçu des lettres qui le rappellent d'une manière pressante à Stockholm pour des affaires d'intérêt; enfin il est parti, accompagné de nos vœux sincères pour son bonheur. Je regrette de n'avoir pu mettre la dernière main à sa conversion, mais Séréna et Bruno m'ont tant occupée que je n'ai pu avoir de pensées pour d'autres que pour eux.

Bruno a fait de notre maison la sienne. L'ours le remarque avec joie, et moi, quelque inquiète que je sois, je ne puis m'empêcher de m'intéresser à cet homme étrange. Pour Séréna, elle est sous l'empire d'un charme mystérieux, et, le croirais-tu? je n'ai encore rien fait pour le rompre. Elle paraît si heureuse, si pleine de sécurité, que je redoute de dire un mot qui puisse la troubler ou la rappeler brusquement de ses songes au sentiment de la réalité. Puis sa santé se fortifie de jour en jour, son teint se colore; elle a l'air d'une jeune fleur qui va s'épanouir : jamais sa figure et toute sa personne n'ont été plus séduisantes. Sa voix aussi a pris du volume et de l'étendue, et le timbre en est maintenant plus touchant que jamais. Ah! Bruno est bien un autre maître que moi! Pour lui, il ne dit rien, mais on voit qu'il est complétement subjugué par Séréna; il la suit des yeux dans tous ses mouvements, il s'assied à côté d'elle, et parfois il attache sur elle de ces regards qui ne jaillissent jamais en vain des yeux d'un homme. Mais, dans les siens, ce regard ne me plaît pas; il me fait quelquefois tressaillir. Le serpent, dit-on, peut fasciner l'alouette de son regard immobile. Elle s'élève dans les airs, puis, tout à coup, elle subit un charme mystérieux. Elle vole, vole en décrivant mille circuits; elle chante, et jamais son chant ne fut plus doux, jamais elle ne battit plus joyeusement des ailes; à chaque tour elle se rapproche du monstre et enfin elle tombe dans sa gueule...

O Séréna! Séréna!

Au fait, je ne dois pas laisser aller ainsi les choses. Il faut que j'avertisse Séréna, il faut qu'elle connaisse cet homme dangereux comme nous le connaissons nous-mêmes. J'en parlerai à mon mari.

Plus tard.

Ecoute notre conversation :

« Mais, mon ami, tu n'es pas raisonnable; je t'assure que cela peut devenir sérieux.

— Eh bien, soit. Que pourrait-on désirer de mieux? Je souhaite fort que cet attachement devienne sérieux, parce que je crois qu'ils se conviennent.

— Mais est-il digne de Séréna? Que savons-nous s'il n'a pas commis des crimes bien autrement graves que la faute de sa première jeunesse? Il y a dans cet homme je ne sais quoi qui me prévient contre lui, qui m'empêche d'avoir confiance en lui. Il y a des moments où je le crois capable de tout. Pense donc, s'il était.... un assassin, un meurtrier!

— Ma chère Franciska, me répondit l'ours presque fâché, pourquoi te laisses-tu égarer par ton imagination? Pourquoi juges-tu ainsi ton prochain sans motifs suffisants? C'est toi qui n'es pas raisonnable aujourd'hui, Franciska.

— Pardonne-moi, mon ange; mais n'es-tu pas aussi par trop indulgent? Sans motifs suffisants! Ne savons-nous pas déjà qu'il a commis un vol?

— Et toi, Franciska, n'as-tu jamais rien volé dans ton enfance? »

Je cherchai une réponse et n'en trouvai point. De mes souvenirs d'enfance se dressaient, comme autant de spectres, une multitude innombrable de biscuits, de bonbons, de bouts de rubans qui vinrent déposer contre moi. « Oui, mon ours, dis-je enfin, j'ai volé, je reconnais mes crimes; mais à quinze ans je ne volais plus.

— Souviens-toi des circonstances au milieu desquelles Bruno a grandi. Il n'y a pas d'enfant qui ne pèche par quelques côtés, mais une éducation sage et prudente étouffe les mauvaises dispositions. Bruno, lui, a été traité sans ménagement, sans prudence, et il faut le juger d'après cela.

— Fort bien, mais nous avons vu nous-mêmes qu'il tue celui qui n'est pas de son avis. Quand on est si cruel envers les animaux, on doit l'être aussi envers les hommes.

— C'est bien différent, Fanny. J'en conviens, Bruno est impétueux, quelquefois barbare et insensé, mais en cela il est le même que dans ses jeunes années; il n'est pas méchant, il se livre seulement à l'impression du moment. Son cœur est sensible, et je suis persuadé qu'il veut devenir bon. C'est justement un ange comme Séréna qui peut prendre de l'empire sur lui : elle le rendra raisonnable, comme il la rendra heureuse.

— Mon cher ours, tu parles à merveille, mais, moi, je ne suis point convaincue. Ne faudrait-il pas, tout au moins, faire connaître à Séréna celui auquel elle s'abandonne si aveuglément? Ne faut-il pas qu'elle apprenne ce que nous savons de sa jeunesse et de ses aventures?

— A quoi bon? Si elle l'aime, cela ne l'éloignera pas de lui, et, si elle devient sa femme, il lui serait bien cruel de savoir qu'une fois Bruno mérita le mépris de ses parents. C'est à Bruno seul qu'il appartient de lui révéler ce terrible secret. D'œil à œil et de cœur à cœur, on peut se dire et se pardonner bien des choses.

— Si au moins on savait quelle vie Bruno a menée pendant ces dernières années.

— Il m'en a parlé, il m'a montré tous ses papiers. J'ai lu beaucoup de lettres qui lui ont été adressées par des personnages distingués, et ces lettres sont toutes à son avantage, et d'ailleurs, Bruno eût-il commis de nouvelles fautes, ne voit-on pas clairement en lui le désir et l'amour du bien? Notre Seigneur lui-même lui ouvrirait ses bras, et toi, Franciska, tu veux le repousser!

— Non, mon ours, non, mais Séréna....

— Mais pense donc aux talents de Bruno, à son esprit, à son cœur si chaud, si aimant, et aussi.... à sa grande fortune. Pourquoi Séréna ne serait-elle pas heureuse avec tout cela?

— Ah! mon ours, ce ne sont pas les talents ou la fortune du mari qui rendent la femme heureuse, qui embellissent son intérieur; ce n'est pas non plus une âme ardente qui peut assurer la paix en ménage. Le bonheur de la femme, c'est que le mari soit bon, honnête, raisonnable, juste, rangé... comme mon ours. »

Nous ne nous sommes plus querellés. A.

Fin de la première partie.

(Le commencement de la seconde partie au prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

9 octobre.

Si la visite du roi des Français à la reine Victoria a un sens, elle ne peut être qu'une protestation solennelle contre l'esprit de discorde qui souffle entre les deux nations. Cette manifestation serait louable si on ne voyait trop clairement d'avance qu'il n'en peut rien sortir de sérieux. Qu'est-ce aujourd'hui que des promenades royales en présence des grands mobiles qui font marcher les nations? On dit que Louis-Philippe apportera de Windsor une demande d'*exequatur* pour le consul anglais à Alger: quand cela serait, qu'est-ce que cette tardive reconnaissance dans la balance des intérêts qui pèsent sur la Méditerranée?

Mais si cette promenade ne promet aucun résultat solide, elle a en revanche, à un très-haut degré, l'inconvénient d'être inopportune. Les paroles hautaines prononcées dans le Parlement par un premier ministre, les concessions qui ont vivement offensé la fierté française, les conditions imposées à une guerre juste et nécessaire, les menaces échangées par la presse de l'un à l'autre rivage de la Manche, l'irritation semée dans tous les esprits, les mille causes patentes de collision qui s'élèvent comme des écueils dans l'avenir, tout cet ensemble de faits et de probabilités politiques devait peut-être inspirer plus de réserve. Comme les dynasties ne vivent plus de leur propre vie, il devient nécessaire qu'elles s'identifient plus que jamais aux sentiments légitimes du pays qu'elles représentent; ce n'est qu'en sympathisant avec les désirs, les tendances et même les susceptibilités de la nation, qu'on peut espérer de corriger ces sentiments en ce qu'ils pourraient avoir d'erroné ou d'excessif. La France ne veut pas la guerre, mais, au risque de la guerre, elle veut la dignité vis-à-vis de tous les peuples, elle veut la liberté des mouvements et de l'émulation; elle ne

veut pas qu'une autre puissance l'entrave à chaque pas dans l'expansion qui est aujourd'hui la loi des sociétés européennes. Mais proclamer solennellement, après tout ce qui s'est passé, que rien n'est altéré dans nos rapports avec l'Angleterre, n'est-ce pas se résigner publiquement au rôle qu'elle prétend nous assigner? N'est-ce pas se mettre dans une autre voie que celle où nous sommes tous poussés? Supposez, ce qui n'est que trop probable, que la rivalité des intérêts entre les deux nations continue à s'accroître de tous les éléments que l'industrie, la population, le besoin de se répandre, le réveil de l'esprit patriotique, la propagande religieuse y ajoutent sans cesse; supposez, d'autre part, que le gouvernement personnel, trop fidèle à un système qui a eu son temps utile, continue à imposer à la France ce régime débilitant contre lequel elle se révolte, n'y aurait-il pas un grave danger à cette divergence de direction? Et l'hérédité se présente-t-elle avec assez de chances heureuses et avec assez de principes de force pour qu'elle puisse se passer, à l'heure de la transition, d'une sympathie complète de la part du pays ? Il nous semble donc que ce voyage est une démarche imprudente, qui, dans les circonstances actuelles, loin de pouvoir donner une impulsion plus heureuse au mouvement européen, ne peut qu'ôter à la royauté une partie de l'ascendant qui lui serait nécessaire pour obtenir ce qu'elle veut.

Il est bien malheureux surtout que ce voyage soit entrepris au moment où les tristes aventures de Taïti commencent à se dévoiler. L'insurrection des indigènes a été sérieuse et sanglante, et le désordre ne peut plus finir maintenant si l'on ne sort de l'équivoque situation d'un protectorat dont les limites deviennent impossibles à déterminer. Il n'y a donc plus de milieu entre l'abandon et la souveraineté. La seule présence des missionnaires anglais, fussent-ils pacifiques et sincèrement modérés, est un souvenir vivant de cette fatale inauguration de l'influence française. Les missionnaires catholiques y apparaîtront sous des auspices déplorables; la propagande religieuse se complique ainsi d'antipathies nationales, et une guerre sourde, une soumission équivoque, une possession plus onéreuse qu'utile, tel est en définitive l'héritage qu'aura laissé dans l'Océanie la politique un moment enhardie de M. Guizot. Au reste, bien des détails sur cette affaire restent ensevelis dans le silence du cabinet ministériel. C'est une chose curieuse que le soin pris par les anciens champions de la publicité pour dérober à la connaissance publique les choses qui l'intéressent le plus. Les désastres de Taïti et le traité de Maroc sont cachés comme des plaies; à quoi bon cependant, puisqu'il faudra tout étaler un jour?

Quoi qu'il en soit, la crise amenée par ces événements paraît calmée; les Chambres viendront la réveiller. Mais l'esprit public en garde

la trace profonde; plusieurs idées, non pas nouvelles, mais autrement comprises, en sont sorties mieux armées; déjà même la discussion entrevoit des conséquences trop longtemps rejetées, et dont les faits, mieux que la logique, ont fait reconnaître et accepter enfin l'évidence.

Le résultat le plus sérieux peut-être de cette crise sera d'avoir appelé l'attention publique sur la question des alliances qui conviennent à la France. Cette question n'est pas seulement importante pour notre sécurité future; elle touche de près l'avenir des partis qui se disputent parmi nous la popularité. Si en effet il est évident aujourd'hui que la France, placée entre la jalousie de deux grandes puissances, la Russie et l'Angleterre, également envahissantes, doit chercher un appui dans le continent, si une forte alliance avec l'Allemagne et le midi de l'Europe est devenue aussi naturelle que nécessaire; d'un autre côté, comme cette alliance est en contradiction avec les traditions impérialistes et révolutionnaires, avec les vœux, les projets et les antécédents de l'école de M. Thiers, il devient également nécessaire que ce parti, à moins qu'il n'abdique tout son passé, soit refoulé dans son impuissance bien prouvée depuis 1840. Quand un système politique réunit ainsi les convenances extérieures et intérieures, il a de l'avenir, et il est aisé de voir que les intérêts religieux du pays y sont étroitement liés, car le parti voltairien et révolutionnaire est le seul obstacle sérieux à la liberté d'enseignement. Nous avons donc mille raisons pour revenir souvent sur les questions qui doivent rendre ce parti impossible, et c'est ainsi que, dans nos idées, le réveil de l'esprit national, irrité par l'orgueil anglais, la prévision d'une guerre, la nécessité de l'alliance continentale, la destruction de l'esprit voltairien et la liberté d'enseignement ne sont que les anneaux d'une même chaîne soudée aux intérêts les plus vivaces et les plus pressants du pays.

L'Allemagne arrive peu à peu à développer dans son sein, par l'action du Zollverein, des intérêts innombrables qui, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, sont absolument identiques aux nôtres; elle se crée une industrie qui non-seulement veut se défendre contre l'industrie anglaise, mais qui déjà cherche au dehors à se préparer des débouchés que l'Angleterre ne lui concédera pas volontiers. Il lui faut une marine, et c'est l'Angleterre qui, par son influence sur le Hanovre, la repoussera longtemps encore de la mer du Nord. De plus, le Zollverein n'est, politiquement, qu'une large base jetée avec une grande habileté pour la construction future de l'unité allemande. Cette unité politique flatte comme une glorieuse espérance le sentiment populaire. Suggérée par l'exemple de la République et de l'Empire français, fortifiée dans un autre sens par le mouvement de 1813, entretenue depuis tout à la fois par les sociétés démocratiques, qui n'ont cessé de

ouver un nouvel ordre de choses, et par le gouvernement prussien, qui se flattait de la tourner à son profit, cette idée d'unité allemande repose plus ou moins dans tous les esprits ; elle se réalisera probablement à la première guerre; le triple intérêt de l'industrie, de la marine et de la grandeur politique creusent tous les jours ce lit, où le fleuve doit couler à la prochaine débâcle. La France n'a rien à redouter de cette situation. Nous n'en sommes plus au temps de la maison d'Autriche. Placée entre le royaume allemand, l'Espagne et l'Italie, et fortement liée à ces États par des intérêts communs, la France prépondérante tiendrait l'équilibre entre les deux puissances qui, à l'ouest et à l'est, pressent l'Europe de leur poids. La question des frontières du Rhin, seule cause sérieuse de discorde entre la vieille Gaule, qui voudrait se retrouver tout entière, et la Germanie, jalouse de posséder seule son grand fleuve, devient elle-même accessoire en cette éventualité.

L'alliance continentale n'est donc pas un rêve. Pendant la crise qui vient d'avoir lieu, l'Allemagne a paru bien éloignée d'applaudir aux menaces du gouvernement anglais. L'Autriche même, qui, en 1840, aidait à bombarder Beyrouth, n'a pas vu de bon œil les difficultés suscitées à Taïti et à Tanger. Les apparences de guerre n'ont pas, comme en 1840, excité, en Prusse et dans toute la Confédération germanique, des clameurs belliqueuses contre la France. C'est que le même esprit n'était plus là pour gâter la situation. M. Guizot aurait pu être plus fier, moins complaisant qu'il ne l'a été, que l'Allemagne n'en aurait pas davantage pris le parti de l'Angleterre. L'esprit révolutionnaire de M. Thiers, la propagande pour le trouble et les vaines idées d'un autre temps, voilà donc le vrai fléau que nous devons avant tout écarter de nos relations étrangères. La gauche a, sous plusieurs rapports, de bons sentiments et des pensées vraies; mais il faut qu'elle se débarrasse du levain aigri et corrompu de Voltaire; il faut qu'elle suscite de son sein quelques hommes de droiture et de bon sens, sachant respecter, quelles que soient les formes politiques qu'ils affectionnent, les croyances morales et saintes, nécessaires à toutes. Au reste, les faits se prononcent assez en ce sens; les journaux de la gauche eux-mêmes protestaient, dans ces derniers temps, contre toute pensée révolutionnaire, parce qu'ils sentaient la nécessité de ne plus exciter les défiances de l'Allemagne. Encore un peu de temps, et cette nécessité, de plus en plus éclaircie par les événements qui s'annoncent, enterrera définitivement sous nos yeux le génie malfaisant qui a produit depuis cinquante ans tant d'excès et de fautes, et qui frétille encore convulsivement sous le pied de l'indifférence publique.

Les ratifications du traité conclu entre le Maroc et la France sont échangées. Quelque onéreux que soit pour nous ce résultat, autant qu'il est possible d'en juger par les communications tronquées des journaux du ministère, on peut se féliciter d'une clôture quelconque de cette première période si mal commencée par notre diplomatie, sous le poids d'un engagement qui entravait toutes les opérations et qui rendait impossible toute conclusion définitive. L'avenir dépend maintenant des événements intérieurs de l'empire. Les villes y sont favorables à un système de pacification; mais une irritation vive règne parmi les Berbères de la campagne. Abd-el-Kader, malade et peu accompagné, aurait pu, dit-on, être arrêté; mais on ne l'a pas voulu, ou on ne l'a pas osé. Cette condition imposée à l'empereur se présente déjà comme une cause de révolutions intérieures. Le traité le place dans la situation la plus fausse qu'un prince musulman ait jamais subie. Obligé de livrer aux chrétiens le seul défenseur énergique de la foi du prophète qui soit apparu à l'Afrique depuis l'invasion française, il ne représente plus qu'une politique de transactions et de faiblesses, tandis qu'Abd-el-Kader représente tout ce qu'il y a de vivace dans cette société violente où les tempéraments de la politique ne sont nullement compris. Les journaux anglais auront donc eu probablement toute raison de dire qu'on ne tiendra pas beaucoup à l'accomplissement de cette condition. L'intérêt de l'Angleterre est qu'il y ait toujours là un foyer de haine contre l'Algérie française, qui puisse inquiéter toujours, et que nous ne puissions jamais éteindre. Ici, comme à Constantinople et à Alexandrie en 1840, elle a des diplomates pour chaque rôle; sir R. Wilson pour l'excitation, M. Drummond-Hay pour l'apaisement. Toutefois, si Abd-el-Kader l'emporte sur l'empereur, cette situation équivoque sera difficile à maintenir, et les destins s'accompliront.

En attendant, nos victoires ont produit un excellent effet sur les populations algériennes. Au retour du maréchal, les chefs des tribus se sont réunis dans Alger; une revue et un banquet ont offert un spectacle pittoresque et jusqu'à présent inconnu. Le marabout El-Gobrini, descendant du prophète, a prononcé la prière pour le roi des Français, et tous les assistans arabes y ont répondu selon le rite. C'est au nom de la force, qu'ils considèrent comme la manifestation de la volonté de Dieu, que ces chefs ont proclamé leur soumission. Il est vrai que la force est inconstante, et, dans cette doctrine, quelques revers encore possibles de nos armées pourraient fort bien justifier aux yeux des Arabes une nouvelle défection; car alors la force serait de l'autre côté, et leur Dieu aussi. La victoire seule n'est donc pas une base assez solide, et il faut dire à l'honneur du maréchal Bugeaud, duc

d'Isly, que jusqu'ici personne en Afrique n'avait mieux que lui compris la nécessité d'une bonne et loyale administration. Pour répondre aux félicitations des chefs des tribus, il leur a dit que ses soldats de la guerre deviendraient des travailleurs de la paix ; que l'on continuerait les travaux des routes et de l'agriculture, et que l'union des deux peuples viendrait par la justice. Dans une circulaire adressée à tous les fonctionnaires, français et indigènes, il a insisté avec un sens élevé et vraiment politique sur le devoir d'équité et de bienveillance qui, bien rempli, ferait bientôt préférer notre administration à celle des anciens chefs, viciée par la concussion et l'avanie. Enfin l'ordonnance qui doit régler la propriété dans la colonie vient d'être publiée, et elle ne peut qu'aider au développement de la population européenne. Il n'y a qu'à louer dans tout cela ; toutefois deux choses ne paraissent pas encore être prises en assez sérieuse considération : la religion et la langue. Il n'y aura jamais de fusion réelle et sincère sans ces deux moyens de premier ordre. L'introduction de la langue française serait surtout facile, parce qu'il ne faudrait pour cela que des encouragements administratifs. Pourquoi n'y aurait-il pas quelques priviléges et des récompenses nombreuses pour les jeunes Arabes qui apprendraient notre langue? Les fonds employés à ce but auraient un résultat plus prompt, plus sûr, et surtout plus durable, que ceux que l'on consacre à des établissements purement matériels. Il est vrai que les fanatiques entêtés s'opposent à l'introduction de notre langue, parce qu'ils considèrent un musulman qui la sait comme très-exposé à perdre sa religion ; mais cela même indique le but et donne une raison suprême pour achever efficacement l'ouvrage de la conquête. En ce siècle d'engouement industriel, on attache une importance immense aux communications tracées sur le sol, et on a raison ; mais on oublie beaucoup trop cette grande communication des esprits qui s'opère par la parole, et dont les mille chemins entrelacés pénètrent dans tous les détails de la vie et finissent bientôt par supprimer toute la distance morale qui séparait les races.

Les événements qui se préparent en Amérique attirent de plus en plus l'attention. Les États-Unis se préparent à l'élection du président, et un homme naguère inconnu, M. Polk, a des chances de succès par cela seul qu'il promet l'annexation du Texas. Le président actuel a déclaré par une circulaire à tous ses partisans que l'annexation lui paraissait une nécessité pour les États-Unis, et le seul moyen de les garantir contre les envahissements de l'Angleterre. Le parti démocratique est plein d'espérance. D'autre part le Mexique prépare une expédition pour reconquérir le Texas, dont le président Houston invoque la protection des États-Unis contre le danger qui le menace.

L'Angleterre n'est mêlée qu'indirectement à tout ceci; mais la presse américaine réveille chaudement la question du territoire de l'Orégon; et ainsi tous les intérêts croisés de ces divers pays semblent ébranlés par la seule question du Texas.

La France elle-même est comme attirée dans cette sphère tumultueuse par un fait récent, qui a déjà amené des rapports très-vifs entre Santa-Anna et notre représentant, M. Alley de Cyprey. Ce fait pouvant devenir assez grave, il est bon que nous en rendions compte. En 1840, le Yucatan se trouvant en pleine révolte contre le gouvernement central de Mexico, le général Sentmanat y prit part et s'empara de Tabasco; puis il abandonna ses propres partisans et fut nommé gouverneur de Tabasco par Santa-Anna lui-même. Les révolutions de l'Amérique autrefois espagnole finissent toujours par des arrangements personnels de cette sorte ou par des exécutions cruelles. On y livre des batailles entre quelques centaines d'hommes; on achète ou on fusille les chefs de l'émeute, et tout ce désordre mesquin n'a d'autre effet que de troubler un instant les esprits, sans qu'il en sorte aucun résultat puissant ou durable : c'est un chaos complétement stérile. En 1843, le Yucatan étant redevenu partie intégrante de la république mexicaine, Sentmanat se révolta de nouveau; moins heureux cette fois, il se réfugia à la Nouvelle-Orléans. Là, il embaucha pour Tabasco des ouvriers parmi lesquels se trouvaient des Français; les uns étaient dans le secret de son dessein; les autres ne s'étaient engagés que dans la pensée qu'il s'agissait d'un vaste établissement agricole projeté par Sentmanat dans les forêts du Yucatan. Ceci était peu vraisemblable; on devait savoir à la Nouvelle-Orléans la position de ce général. Toutefois les ouvriers sont crédules, et comme les révolutions mexicaines se terminent souvent d'une manière inattendue et par des transactions toujours recommencées, ils ont pu croire que tout était fini et que Sentmanat renonçait à la politique pour le défrichement. Cependant un nommé Othon, venu du Mexique, et qu'on a fait passer pour un agent provocateur envoyé par Santa-Anna, s'était insinué dans la confiance de Sentmanat et était devenu son secrétaire; cet homme le trahit. Quand le *W. Turner*, parti de la Nouvelle-Orléans le 27 mai dernier, se trouva en vue de Tabasco, deux navires mexicains qui semblaient l'attendre lui donnèrent la chasse, et il fut forcé de s'échouer sur la côte. La troupe de Sentmanat se cacha dans les forêts; quelques bataillons du général Ampudia l'atteignirent; Sentmanat, pris le 3 juin à Jalpa, fut immédiatement fusillé, après avoir toutefois subi un interrogatoire et fait son testament. Quinze jours plus tard, on exécuta sans jugement trente-huit prisonniers sur les quarante-trois qu'on avait pris, et ce, sur une simple vérification

sommaire faite par un officier. M. Petit, capitaine du *W. Turner*, était déjà en chapelle pour se préparer à la mort, lorsqu'il trouva moyen de s'échapper. Un des prisonniers réservés, qui était Anglais, fut rendu aux réclamations du consul anglais.

M. Alley de Cyprey présenta aussi des réclamations énergiques relativement aux seize Français exécutés sans jugement. Santa-Anna prétend que ces exécutions d'étrangers sont permises par le droit des gens dans les troubles civils, qui, sans ces mesures vigoureuses, ne finiraient jamais, surtout dans un pays aussi vaste et aussi ouvert aux aventuriers. Il se fonde en outre sur un décret du 17 juin 1843, d'après lequel les étrangers pris les armes à la main, dans le but de prendre part aux discordes civiles et politiques, seront passés par les armes immédiatement. On répond à cela que, quant au droit des gens, il n'est point vrai qu'il autorise de pareilles cruautés; que si, quelquefois, au moment du combat, on est forcé, par la nécessité pressante de la défense, de sacrifier ceux que l'on aurait voulu réserver au jugement, il n'en est plus de même lorsque tout combat a cessé, et que la justice peut avoir son cours; qu'autrement les droits de la guerre, justifiables par la nécessité seule, se prolongeraient dans la paix; que personne ne serait plus à l'abri des conséquences d'un guet-apens ou d'une séduction; que les pirates mêmes, faits prisonniers, ne sont exécutés qu'après jugement. Quant au décret du 17 juin 1843, on répond qu'il n'a pas même été observé; car il veut que les étrangers pris les armes à la main soient exécutés immédiatement, sans doute pour déguiser des rigueurs inutiles sous l'apparence des droits de guerre; or, les prisonniers français ont langui pendant quinze jours, qui suffisaient bien sans doute pour examiner et discerner les innocents des coupables. Le décret fait main basse sur les étrangers armés pour prendre part aux discordes civiles; mais ceux-ci ont-ils voulu y prendre part? Ont-ils su contre qui, pour qui et pourquoi ils se sont battus après leur naufrage? C'est de quoi l'on n'a pas même voulu s'informer. Aussi M. Alley de Cyprey allait-il jusqu'à faire entendre au gouvernement mexicain qu'il ne considerait ces exécutions ni comme des mesures de guerre, ni comme des actes de juridiction réglée; ce qui ne laissait plus d'autre interprétation que celle d'assassinat. C'est au gouvernement français à décider maintenant cette question.

Il est vrai qu'un gouvernement régulier est fort difficile au Mexique, et que ces insurrections locales et périodiques sont l'une des plaies de cette contrée. La vigueur lui est donc nécessaire. Mais la vigueur ne perd rien à être juste, et un jugement, puisqu'il était possible, était nécessaire à la moralité de l'action. D'ailleurs, plus il y a d'indiscipline et de désordre dans ces républiques tropicales, plus il

est nécessaire d'y protéger efficacement nos compatriotes. Des politiques à sagesse toujours inerte disent à cela qu'il faut pourtant prendre garde de trop presser le Mexique; que déjà, par suite de l'affaire du Texas, il s'appuie plus qu'il ne serait à désirer sur l'Angleterre; qu'il pourrait bien se livrer tout à fait à cette dernière puissance. C'est ainsi qu'après avoir refoulé les plus justes sentiments de dignité patriotique, lorsqu'ils auraient forcé d'agir, on cherche maintenant à les réveiller sous une forme plus basse de jalousie nationale, pour n'agir pas. Il serait mieux peut-être, après avoir pesé tous les arguments, de faire respecter le nom français dans tous les individus qui le portent sur des rivages lointains; c'est là une des premières conditions de la dignité nationale, et l'Angleterre la remplit mieux que nous.

REVUE SCIENTIFIQUE.

I. *Sur l'origine de l'oxygène exhalé par les plantes sous l'influence de la lumière*, par M. SCHULTZ. — II. *Sur la présence du plomb à l'état d'oxyde ou de sel dans divers produits artificiels;* par M. CHEVREUL. — III. *Sur le système fibreux et les nerfs de ce système;* par M. PAPPENHEIM, etc., etc., etc.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE. *Sur l'origine de l'oxygène exhalé par les plantes sous l'influence de la lumière.* — D'après Ingenhousz et de Saussure, le carbone forme la vraie nourriture des plantes. Mais d'où peut venir au règne végétal une assez grande quantité de ce corps simple? Le voici. L'atmosphère renferme, dans la proportion de 1 millième, un acide qu'on nomme carbonique, parce qu'il est composé d'oxygène et de carbone (1 molécule de carbone pour 2 d'oxygène). Eh bien, cette quantité, minime en apparence, suffit pour alimenter de carbone toute la végétation du globe terrestre. On sait, en effet, que sur chaque pied carré de la surface de la terre repose une colonne d'air pesant 1108 kilogrammes; on connaît en outre le diamètre, et par conséquent la surface de la terre, et, d'après cela, on peut calculer exactement le poids de toute l'atmosphère. Or, la millième partie de ce poids, c'est de l'acide carbonique, qui renferme un peu plus de vingt-sept centièmes de carbone; d'où il résulte que l'atmosphère renferme 1400 billions de kilogrammes de carbone, quantité bien supérieure au poids de toutes les plantes vivantes et fossiles résidant à la surface et dans l'écorce du globe.

Mais cet acide ne passe pas tel dans la plante. Il est décomposé par elle, et, des deux corps dont il est formé, l'un, l'oxygène, est rendu à l'atmosphère; l'autre, le carbone, est absorbé par le végétal à la nutrition duquel il va contribuer. Ce phénomène intéressant constitue la respiration des plantes. Dans la même fonction chez les animaux, il se passe une action inverse: il y a absorption d'oxygène et expiration d'acide carbonique. Les végétaux restituent donc à l'atmosphère l'oxygène, ce principe vivifiant que les animaux lui enlèvent, et ceux-ci dégagent sans cesse de cet acide carbonique que les plantes décomposent à leur tour pour s'en assimiler le carbone.

Cette décomposition est assujettie à une condition fort importante, savoir: l'influence de la lumière. Ensuite toutes les parties du végétal ne sont pas également propres à la respiration. Cette fonction a ses organes dans les parties vertes, dans les feuilles de la plante. Mais, dira-t-on, la purification de l'atmosphère au moyen de la décomposition de l'acide carbonique (gaz délétère et non respirable) ne peut s'opérer en hiver, époque où les végétaux sont dé-

pouillés de leurs feuilles. L'atmosphère devrait donc être alors surchargée d'un gaz nuisible, et c'est pourtant ce qui n'a pas lieu. Sans doute, mais cette rupture d'équilibre est prévenue, grâce à l'alternance des saisons sur les différents points du globe. En effet, lorsqu'en hiver la végétation s'arrête dans nos climats, ce sont les plantes de la zone torride qui se chargent de restituer à l'air que nous respirons l'oxygène consommé par les animaux; les courants qui agitent constamment l'atmosphère, et qui sont tels qu'un vent très-faible parcourt un myriamètre par heure, expliquent l'uniformité de composition que l'air présente dans toutes les saisons.

Mais si l'influence de la lumière est indispensable à la décomposition de l'acide carbonique par les feuilles du végétal, au dégagement de l'oxygène et à l'absorption du carbone, que devient cette fonction pendant la nuit? Elle cesse: alors l'acide carbonique, absorbé avec l'eau du sol par les racines, passe dans la tige et reste en dissolution dans la sève dont le végétal est imprégné; bientôt cette eau s'évapore à travers les feuilles, et avec elle l'acide carbonique qui s'y trouvait disponible. Aussi a-t-on toujours prétendu qu'il était malsain de respirer pendant la nuit au milieu d'une grande masse de végétaux.

Cette courte exposition était nécessaire pour comprendre les objections que M. Schultz vient de faire à la théorie reçue, dans une lettre adressée à M. Flourens, et que celui-ci a lue à l'Académie des Sciences dans sa séance du 9 septembre.

M. Schultz prétend que l'acide carbonique est à peine décomposé par la plante, et que l'oxygène qui se dégage incessamment de celle-ci sous l'influence de la lumière ne résulte pas de la décomposition de l'acide carbonique de l'air et de sa mise en liberté alors qu'est absorbé le carbone auquel il était uni; mais qu'il est, au contraire, exhalé par la plante même, et provient des acides particuliers qu'elle contient naturellement. Ainsi, suivant M. Schultz, l'oxygène qu'on respire en plus grande quantité dans les forêts, et partout où il y a beaucoup de feuillage, serait fourni par la plante elle-même: il serait un de ses produits, une de ses sécrétions propres, et non un résultat du départ qui s'en ferait au contact de l'acide carbonique de l'air avec les parties vertes, suivant la théorie de de Saussure et de tous les physiologistes contemporains. Les acides malique, acétique, tartrique, benzoïque, etc., que contiennent toutes les plans tes en plus ou moins grande quantité, seraient, au contraire, la source de cet oxygène. Ces acides, parties constituantes des végétaux, seraient, à leur tour, le produit de la force digérante des vaisseaux absorbants de la plante. Celle-ci en puiserait les éléments dans les matières que lui offre le sol, et les transformerait en acides différents, suivant les diverses plantes, comme elle transforme ces mêmes matières pour donner naissance à des gommes, du sucre, de la fécule, etc.

Voilà certes des assertions capitales et dont la démonstration viendrait contrarier de grandes combinaisons agronomiques fondées sur la vieille doctrine. En effet, on n'ignore pas les belles espérances appuyées sur les applications qui se font aujourd'hui, à la pratique des engrais, de la théorie combattue, comme on vient de le voir, par M. Schultz. Voyons les preuves qu'il donne à l'appui des propositions dont nous venons de rendre compte.

« Si l'on met, dit M. Schultz, du feuillage vivant dans de l'eau distillée, avec un peu d'acide tartrique, lactique, gallique, malique, etc..., il y a dégagement d'oxygène au fur et à mesure que ces acides disparaissent. Le végétal absorbe très-avidement les acides ou les sels dont ils forment le radical, et exhale aussitôt beaucoup d'oxygène. C'est là ce qui fait, ajoute M. Schultz, que les feuilles de végétaux ont la propriété de coaguler le lait, etc... »

En admettant l'exactitude de tous ces faits, que prouvent-ils contre la théo-

rie qu'on prétend attaquer? Qui oserait même affirmer qu'ils ne viennent pas lui fournir un nouvel appui? Je ne vois en effet nulle part la preuve que l'oxygène recueilli dans ces expériences soit plutôt une exhalaison, c'est-à-dire un phénomène physiologique, qu'un dégagement tout extérieur déterminé par l'absorption du corps auquel cet oxygène était combiné pour former l'acide tartrique, malique, ou tout autre. Or, n'est-il pas probable que ce corps, quel qu'il fût, et en sa qualité de matière organique, était très-riche en carbone, cette base chimique du règne végétal? La chose n'est-elle même pas certaine pour qui sait que tous ces acides organiques sont des composés ternaires qui renferment *du carbone* et les éléments de l'eau, plus une certaine quantité d'oxygène, et que l'acide oxalique en particulier (qui existe dans l'oseille) *est binaire, et analogue à l'acide carbonique?*

La seconde proposition de M. Schultz, celle qu'il croit étayée par les expériences précédentes, est donc bien peu péremptoire, si toutefois même elle n'est pas contraire aux prétentions de ce savant. Quant à la première et la plus importante, savoir, que l'acide carbonique de l'air n'est pas décomposé par les végétaux sous l'influence de la lumière, M. Schultz s'est contenté de l'énoncer, mais nous regrettons qu'il ne se soit pas cru obligé d'en prouver l'exactitude.

En supposant que les faits puisés dans le laboratoire et ceux bien plus imposants que fournit l'agriculture ne fussent pas déjà là depuis longtemps pour infirmer les idées de M. Schultz, les chimistes et les agronomes y regarderaient à deux fois avant de leur sacrifier celles auxquelles ils doivent de si grands résultats.

Note sur la présence du plomb à l'état d'oxyde ou de sel dans divers produits artificiels, par M. CHEVREUL. — M. Chevreul n'est pas seulement un docte chimiste, un manipulateur habile; il est, chose plus rare, un savant plein de bon sens et d'originalité, un homme qui met de l'esprit dans la chimie et dont tous les travaux se distinguent par leur utilité et leur caractère ingénieux. Il a su, dans ses intéressants travaux sur l'association des couleurs, forcer en quelque sorte la physique à payer un tribut d'applications à l'esthétique et même aux caprices de la mode. Qui ne se rappelle ses magnifiques travaux sur les graisses et tout ce qui en a jailli de précieux pour l'industrie? M. Chevreul a présenté à l'Institut, dans sa séance du 16 septembre, d'excellentes considérations sur les inconvénients et quelquefois les dangers qui peuvent résulter du mélange de certaines substances vénéneuses avec les divers réactifs ou ingrédients qu'on emploie dans les arts, ou bien avec les matières sur lesquelles on se propose d'agir avec ces ingrédients.

Voici les faits qui ont donné l'éveil à M. Chevreul sur un sujet qui touche souvent à de graves intérêts, comme on le verra tout à l'heure.

Il ne savait à quoi attribuer la coloration brune des laines qu'il faisait préparer pour son cours aux Gobelins, ou plutôt, convaincu qu'un sel ou un oxyde de plomb pouvaient seuls produire cet effet en se combinant avec les matières sulfureuses contenues dans les laines, il cherchait en vain l'origine de ce plomb, car il ne supposait pas que les alcalis très-purs qu'il employait pour le lavage de ses laines pussent renfermer un atome d'un composé de ce métal; et en effet ils n'en contenaient pas par eux-mêmes. Mais le verre des bouteilles dans lesquelles ces alcalis avaient longtemps séjourné était-il de même exempt d'oxyde de plomb? On analysa ce verre, et on y découvrit la substance cherchée, qui s'était ainsi combinée aux alcalis.

A peu près à la même époque, une blanchisseuse de Sèvres vint demander à M. Chevreul l'explication de certaines taches brunes qui barbouillaient invariablement les chemises qu'elle lavait, toutes les fois que ces chemises étaient faites de toile de coton neuve provenant d'une manufacture déterminée. Il fut

bientôt reconnu, d'une part, que l'apprêt de cette toile contenait du sulfate de plomb; de l'autre, que les eaux de lessive étaient composées avec un mélange de soude, de potasse et de chaux très-sulfurées. Cette fois le plomb n'appartenait plus aux substances destinées au blanchissage, mais à l'objet de cette opération. C'était une réaction des sulfures alcalins sur le sulfate de plomb de l'apprêt.

Voilà pour les inconvénients et les dommages. Voici maintenant pour les effets pernicieux. M. Braconnot, chimiste très-distingué à Nancy, a publié en 1838 une note ayant pour titre : *Sur une circonstance qui peut induire en erreur dans la recherche de l'arsenic*, dans laquelle on lit le fait suivant : « Une famille habitait à Nancy dans le voisinage d'une fabrique dont les eaux, chargées d'arsenic, filtraient dans un puits qui servait aux besoins du ménage. Toutes les personnes qui composaient cette famille éprouvaient depuis quelque temps des affections du tube digestif et de profondes altérations de la santé. La gravité de ces accidents, leur sourde persistance, leur uniformité surtout portèrent plusieurs personnes à les attribuer à une cause délétère agissant sur tous ceux qui ressentaient les mêmes effets. Les recherches dans le but de découvrir cette cause furent stimulées par la mort de deux des personnes soumises à l'empoisonnement occulte, et lorsqu'on arriva à l'analyse de l'eau en question, on y trouva de l'arsenic associé à de l'alcali, à de l'alumine et à une matière colorante. »

Ce fait et tant d'autres analogues ne devraient-ils pas commander une surveillance très-rigoureuse sur l'emploi de toutes les substances minérales vénéneuses dans les arts? Et si, dans quelque cas, l'interdiction absolue devait porter un trop grand préjudice à certaines industries de première nécessité, de combien de précautions les conseils de santé ne devraient-ils pas entourer ces causes d'accidents funestes?

Mais les conséquences des faits révélés par M. Chevreul ne doivent pas s'arrêter là. Après les dommages et les dangers, il faut signaler les erreurs effrayantes dont une justice abusée peut s'armer, au nom de la science, pour frapper des innocents.

L'habile chimiste a publié, il y a plusieurs années, un excellent travail intitulé : *De la matière considérée dans les êtres vivants*. Les principes immédiats du corps des animaux y sont distingués en trois classes : 1° ceux qui sont essentiels à l'existence de ces organismes; 2° ceux qui leur sont nécessaires, mais non essentiels, en ce sens que, s'ils manquent, ils peuvent être remplacés par d'autres; 3° enfin ceux qui sont accidentels ou qui peuvent manquer absolument sans inconvénient.

Il serait bien à souhaiter que les médecins légistes qui, depuis quelques années, ont en quelque sorte dicté aux tribunaux leurs arrêts dans maintes circonstances célèbres, fussent imbus de ces sages principes. ... On n'entend plus parler aujourd'hui que de cuivre normal, que d'arsenic normal et d'autres poisons énergiques qui, d'après ces messieurs, seraient aussi indispensables pour vivre que l'albumine et la fibrine, bases organiques de notre existence animale. Or, M. Chevreul, qui ne se donne pas pour médecin, a depuis longtemps rangé ces poisons minéraux parmi les principes *accidentels* de notre corps. Il en a donné les preuves pour le cuivre, et il en fait autant aujourd'hui pour le plomb. On sait que MM. Flandin et Danger sont arrivés aux mêmes conclusions pour l'arsenic, après que la théorie contraire a eu prévalu d'une manière si tranchante et si souveraine dans certaines expertises médico-légales. Cette dangereuse substance, fréquemment employée dans les arts, peut s'infiltrer par des voies et à des distances inconcevables à travers les terrains de cimetières et imprégner ainsi les cadavres. Nous nous ferions un devoir d'in-

sister sur ce sujet, s'il n'était actuellement pendant devant l'Académie des Sciences à propos du cuivre qu'on a prétendu être contenu normalement dans nos tissus. Nous y reviendrons dans notre prochaine Revue.

Terminons en donnant la conclusion de M. Chevreul relativement au plomb.

Dorénavant, dans les recherches de chimie ou de médecine légale qui auraient pour objet le plomb ou ses composés, il est indispensable de soumettre avant tout les réactifs alcalins à des expériences propres à constater qu'ils sont exempts d'oxydes de plomb, et qu'ils n'en ont pas reçu du contact des vases de verre dans lesquels on a pu mettre leurs solutions.

Sur le système fibreux et les nerfs de ce système, par M. Pappenheim. — En anatomie générale, on donne le nom de *système fibreux* à un tissu très-répandu dans l'économie, et qui, joignant à la solidité de l'os la souplesse des parties molles, est par là éminemment propre à remplir les usages qui exigent tout à la fois beaucoup de résistance, d'extensibilité et de mollesse. Aussi la nature l'emploie-t-elle toutes les fois qu'elle a besoin d'assujettir fortement entre elles des parties qui, comme les os, doivent se mouvoir les unes sur les autres; et, dans ce cas, le tissu fibreux disposé en faisceaux ou en viroles autour des extrémités qu'il assemble, porte le nom de ligaments. Ailleurs, sous celui de tendons, il est allongé en cordes intermédiaires aux muscles et aux os, admirable artifice qui permet au même os d'être mu par une foule de muscles divers, dont les fibres, sans cela, ne pourraient trouver de place pour s'insérer sur ces leviers de la mécanique animale. Il affecte quelquefois la forme de membranes destinées, comme les *aponévroses*, soit à affermir les masses musculaires dans leurs rapports respectifs, soit à multiplier leurs surfaces d'insertion ; enfin à envelopper et à protéger des organes importants, comme le cœur, l'œil et le cerveau, à fournir des gaînes solides à la substance si délicate des nerfs, à soutenir et à prêter un canevas à l'appareil vasculaire qui est chargé de l'accroissement et de la nutrition des os, etc., etc....

On voit, par ce coup d'œil général jeté sur les principaux usages du système fibreux proprement dit, qu'il paraît n'en remplir que de passifs, et qu'on devrait, *à priori*, le croire dépourvu des agents de la sensibilité et du mouvement, dont il semble n'avoir que faire. Aussi a-t-on presque partout admis que ce système organique ne recevait pas de nerfs dans son tissu. C'était encore l'opinion de Bichat. Il est juste de dire que l'illustre anatomiste, pressé qu'il était de vivre et d'achever sa brillante systématisation des tissus organisés, n'avait pas eu le temps de recourir aux seuls instruments qui pussent permettre à l'œil de suivre, dans le tissu fibreux, des expansions nerveuses aussi déliées que celles que vient d'y signaler M. Pappenheim.

L'anatomie comparée et l'embryogénie, ces deux sources de toute science anatomique et physiologique réelle, fournissent sur l'existence des nerfs dans le tissu fibreux des lumières plus précieuses peut-être que les recherches de M. Pappenheim. Bichat manquait par là. Il ne connaissait que l'anatomie humaine, et, ne possédant qu'un des termes de la série, il n'a pu établir qu'une classification très-souvent arbitraire. L'anatomie et l'embryogénie comparées lui eussent montré des gradations infinies, des points de contact lumineux entre le tissu fibreux et le tissu musculaire; et il n'eût pas été conduit à tracer de ces lignes infranchissables que la nature ne connaît que dans les tissus élémentaires, avec lesquels elle compose tous les organes; et ces tissus sont bien moins nombreux que ne l'a vu Bichat. Dans tel animal, on disputera sur l'existence des nerfs dans le tissu fibreux; dans tel autre, ils seront unanimement rejetés; dans celui-ci, au contraire, ils seront évidents pour tout le monde. Or, on peut retrouver ces trois cas dans le même organisme; et alors la question

de l'existence des nerfs dans le tissu fibreux n'est plus un fait absolu, mais un fait complétement relatif.

Mais l'anatomie humaine ne démontrerait pas aux sens des nerfs dans les divers tissus fibreux, que l'observation des sensations dont ces tissus sont le siége, dans les maladies et dans certaines expériences pratiquées sur eux, fournirait en faveur de l'existence de ces nerfs une présomption presque égale à la certitude, sauf ensuite au scalpel ou au microscope à déterminer leur forme, leur nombre, leur origine et leur mode de distribution. C'est ainsi qu'a procédé M. Pappenheim : il a conclu par hypothèse de la fonction à l'organe, de la propriété au tissu; puis, fort de cette présomption très-légitime, il a cherché avec confiance, et a trouvé dans presque tous les points du système fibreux des nerfs qu'il décrit, dont il assigne les sources, les directions et tous les caractères appréciables.

Chose remarquable! ces tissus fibreux, auxquels toute nervosité a été niée, étaient regardés par les anciens comme les parties nerveuses par excellence. Les tendons, ils les appelaient des nerfs; les aponévroses, des toiles nerveuses: le diaphragme est pourvu vers son centre d'un tissu fibreux resplendissant et très-solide sur lequel les fibres musculaires de cette cloison mobile prennent leur point d'appui. Ils en avaient fait en quelque sorte le siége de l'âme sensitive et des instincts, sous le nom de centre *phrénique*, que les modernes ont transporté au cerveau. Dans les temps modernes, et il y a tout au plus deux cents ans, Baglivi et Pacchioni avaient pris la dure-mère pour le foyer de la sensibilité et des mouvements, et il est vrai de dire que l'expérience sur laquelle ils fondaient leur théorie est bien faite pour induire en erreur. J'ai pu constater en effet moi-même que, lorsqu'on irrite cette membrane réputée insensible, l'animal pousse des cris, s'agite et tressaille de tous ses membres, tandis qu'il ne témoigne aucune douleur lorsqu'on stimule la surface de son cerveau. C'est le névrilème, c'est-à-dire une continuation de la dure-mère, qu'on blesse ou qu'on excite, lorsque, dans les expériences et les opérations, on détermine de si vives souffrances au contact des nerfs, car la substance de ceux-ci est enveloppée partout d'un étui fibreux qui reçoit dans ces cas la première et la plus vive impression.

C'est surtout dans cette membrane fibreuse qu'on nomme périoste, qui recouvre immédiatement les os, et qui, d'après d'intéressants travaux de M. Flourens (que nous ferons connaître dans notre Revue de novembre), pourrait être appelée la matrice de leur tissu propre, que M. Pappenheim a suivi de la manière la plus certaine des nerfs très-nombreux. Il les dérive de deux sources, la moelle épinière et le système ganglionnaire. Ceux de la première source y entreraient à la faveur des seconds, auxquels ils s'unissent, comme on le sait, au moyen d'un filet fourni par chaque paire rachidienne au nerf trisplanchnique. Les uns et les autres pénétreraient dans le périoste avec les capillaires artériels autour desquels ils sont entortillés. « Règle générale, dit cet anatomiste distingué, on peut affirmer l'existence des nerfs partout où l'on constate celle des capillaires artériels, qui n'en sont jamais dépourvus. Il n'en est pas de même pour les veinules et les capillaires veineux. Leur présence n'entraîne pas celle de filets nerveux. Aussi, plus il y a d'artérioles dans un tissu fibreux, plus il y a de nerfs. »

En véritable anatomiste, M. Pappenheim n'a affirmé les nerfs que là où il les a vus. Ainsi, il cite tel point de la dure-mère (enveloppe molle du cerveau, la plus extérieure) où on ne les voit pas, dit-il, bien qu'il soit plus que probable que, s'ils existent dans un point de cette membrane, ils sont répandus dans tous. Il en est de même pour plusieurs autres parties du système fibreux, et cette réserve est bien faite pour inspirer de la confiance dans les travaux de l'observateur allemand. Ses recherches ont porté sur les canaux excréteurs des glandes,

qu'il a trouvés pourvus de nerfs; sur quelques régions des membranes séreuses, comme le péritoine utérin, où il les a aussi rencontrés, ainsi que dans la cornée transparente de l'œil, la cornée opaque, plusieurs tendons et la pie-mère (membrane immédiatement contiguë au cerveau). L'attention la plus scrupuleuse n'a pu, chose étonnante, les lui faire découvrir dans l'arachnoïde (membrane du cerveau intermédiaire à la précédente et à la dure-mère), etc., etc.

On peut dire qu'il n'y a pas de petites découvertes en anatomie, surtout lorsque les recherches ont pour objet le système nerveux, même dans les plus minces détails. Les anatomistes de l'ancienne école d'Alexandrie, ceux de la renaissance et des temps modernes, ont inscrit leurs noms sur les organes qu'ils ont découverts, comme les navigateurs célèbres ont laissé les leurs aux terres où ils ont abordé les premiers, et la gloire des uns est aussi impérissable que celle des autres. Si celle des seconds est plus populaire, parce qu'elle intéresse davantage les choses politiques et commerciales, qui sont plus étroitement liées à la science du *grand monde*, il ne faudrait pas mesurer celle des premiers sur l'étendue de ce *petit monde*, où elle échappe à l'admiration de la foule et d'où pourtant elle a rayonné plus d'une fois sur la médecine, la philosophie et la religion, ces trois sœurs trop souvent désunies.

La présence des nerfs dans le système fibreux était, comme je l'ai dit plus haut, presque généralement admise, quoiqu'elle ne fût démontrée que pour quelques-uns de ces anatomistes patients que produit l'Allemagne. La médecine avait tiré de cette supposition toutes les conséquences qu'on aurait pu tirer d'une démonstration directe. Les recherches de M. Pappenheim n'auront donc que l'effet d'une vérification depuis longtemps préjugée. Cet expérimentateur revendique la priorité pour la découverte des nerfs dans tous les vaisseaux artériels de quelque ordre qu'ils soient, et il propose d'en faire un système particulier. En effet, on ne saurait trop insister sur l'existence et les fonctions de cet ordre de nerfs dont, avec M. Pappenheim, je désirerais qu'on formât un système particulier, ne fût-ce que pour faire jaillir de nouvelles hypothèses sur la théorie de la circulation du sang.

Depuis l'époque mémorable (1628) où l'illustre Harvey fit connaître cette étonnante circulation, les esprits en sont restés à une théorie toute mécanique du phénomène. Harvey a vu le fait; il a vu que le sang, parti d'un point, y revenait après avoir parcouru un cercle, et c'était ce qu'il fallait constater d'abord. Mais, je le répète, il n'a vu et pu voir que le fait. J'ose ajouter que la théorie est toute à faire. Mesquine et fausse aujourd'hui, elle atteindra un jour à des perfections merveilleuses, et laissera alors derrière elle, par la prééminence de la force, la richesse des rapports et l'infinité des détails, les colossales proportions du système astronomique.

Or, l'admission de la vie propre des artères, de l'existence et des attributions des nerfs particuliers à ces vaisseaux, est une des conditions nécessaires pour tirer la théorie de la circulation de l'ornière mécanique où elle est enfoncée depuis la découverte de cette importante fonction. Il est probable que la substance nerveuse est partout dans le corps des animaux et de l'homme, et que, alors même que le scalpel ou le microscope renoncent à la suivre, elle existe incorporée aux tissus.

Plusieurs autres communications importantes sur le système nerveux ont été faites à l'Académie des Sciences pendant le mois de septembre. J'aurais voulu faire connaître, en particulier, à nos lecteurs: 1° un mémoire de M. Bourgery sur les masses comparatives que présentent, dans l'homme et quelques animaux mammifères, les différents organes qui composent le système nerveux; 2° l'observation très-curieuse d'une plaie par arme à feu qui, ayant traversé le cerveau d'une tempe à l'autre, n'a produit aucun trouble de l'intelligence; 3° des

recherches de M. Guillon sur les cagots des Pyrénées et sur les causes de leur crétinisme, etc...; mais l'espace me manque pour exposer ces travaux et traiter les questions qu'ils soulèvent avec l'étendue convenable.

Heureusement que, en raison des rapports étroits qu'ils présentent entre eux et avec la phrénologie, il sera plus opportun de les apprécier dans la revue du mois prochain, à l'occasion d'une communication toute récente de M. Lélut sur le système de Gall, dont les principes, comme on le voit aisément, sont vivement intéressés dans le mémoire de M. Bourgery et dans l'observatien de M. Blaquière relative à la lésion cérébrale dont je viens de parler. Je réunirai donc l'examen de toutes ces matières dans une même revue critique.

P.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Les Trappistes, ou l'Ordre de Cîteaux au XIXe siècle, histoire de la Trappe, depuis sa fondation jusqu'à nos jours; par M. Casimir Gaillardin, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au collége royal de Louis-le-Grand[1].

Il n'est personne qui, par cette saison de repos et de voyage, n'éprouve le besoin de s'arracher au tourbillon des cités et des affaires, au poids du jour et de la chaleur, pour chercher un abri silencieux, la fraîcheur de l'ombre, la paix pieuse et pure d'une solitude choisie. Il est maint de nos amis que nous suivons des yeux en quelque saint pèlerinage : ici, au désert de Saint-Bruno; là, à Notre-Dame-des-Ermites ou au Mont-des-Anges; ailleurs, en quelques-uns des rares monastères relevés en notre France. Aux pèlerins errants dans les déserts, comme aux citadins devenus villageois, paroissiens du hameau, fabriciens de campagne, nous indiquerons un moyen commode et prompt de se procurer, sans déplacement, ce qu'ils cherchent au loin, la paix isolée et silencieuse; qu'ils lisent le bon livre que nous leur nommons. Voici un honnête et pieux professeur de l'Université qui veut nous faire part du bien et des lumières qu'il a trouvées, pendant plusieurs de ses vacances, dans des pèlerinages réitérés à la grande Trappe de Mortagne. Historien laborieux, et lassé de l'éternel bruit des Grecs et des Romains, il s'est trouvé en face des mœurs semi-orientales des cénobites, au milieu de ces moines qu'on a appelés les derniers des Romains; hôte d'un jour, il a rencontré, sous cette tente de passage, des amis pour l'éternité; ami du passé et accoutumé à étudier les institutions des hommes, il s'est arrêté avec méditation devant ces traditions de quinze siècles, vivantes et debout au milieu du désert. Ce sont de belles vacances d'historien, et nous souhaitons à tous ses collègues de l'Université quelques fréquents passe-temps de ce genre; bon nombre auraient peut-être plus d'un motif sérieux de visiter la Trappe, et à coup sûr ni l'histoire ni l'Université n'en souffriraient beaucoup.

« La Trappe, nous dit M. Gaillardin, est réellement peu connue, quoique fort célèbre depuis deux siècles. Ni son histoire ni ses constitutions ne sont comprises de ceux qui en parlent avec le plus d'assurance. Le réformateur illustre qui la tira de l'obscurité au temps de Louis XIV est généralement regardé comme le fondateur, et la règle qu'il fit revivre passe pour un institut nouveau, sans précédents et sans modèles. On ignore que la Trappe existait cinq cents ans avant l'abbé de Rancé; qu'elle eut pour premier Père saint Bernard; qu'elle n'a jamais eu d'autre législateur que saint Benoît. On ignore que la pénitence et les vertus qui s'y pratiquent remontent ainsi à l'origine du

[1] A Paris, au Comptoir des Imprimeurs-Unis, quai Malaquais, n° 15. 1844.

Christianisme, et que, avant elle et à côté d'elle, des millions d'hommes ont vécu de cette vie dans tout l'univers chrétien. »

Ce sont ces torts et beaucoup d'autres que le nouvel historien entreprend de redresser; s'il veut aller plus loin encore, et relever tous ceux qu'on se permet dans les essais et les épisodes d'histoire monastique si multipliés depuis quelque temps, le champ sera vaste, et il est à craindre que les laborieuses vacances du professeur ne suffisent pas à la tâche. Peut-être donnera-t-il lui-même à son tour quelque prise. Bien assurés que nous stimulerons son édifiante ardeur en lui proposant quelques doutes, nous nous arrêtons aux premières lignes que nous citions tout à l'heure, et peut-être aurions-nous à gloser même sur le titre.

La Trappe eut-elle bien pour premier Père saint Bernard? Notre auteur raconte lui-même que la Trappe, issue non de Cîteaux ni de Clairvaux, mais de Breuil Benoît et de Vaux de Cernay, commença vers l'an 1122, alors que saint Bernard n'avait pas dix ans; érigée en abbaye vers 1140, elle appartenait à la congrégation de Savigny, et n'entra qu'en 1148 dans l'ordre de Cîteaux, fondé cinquante ans auparavant.

Ainsi le berceau de la Trappe est exclusivement placé sous le nom et le patronage de saint Benoît, comme presque toutes les innombrables fondations monastiques du moyen âge. L'immense et permanente fécondité de ce patriarche, reconnue dans ces premières lignes, n'est-elle point un peu oubliée quelques lignes plus loin, où les religieux de la Trappe sont déclarés « seuls héritiers aujourd'hui de la grande famille de saint Benoît. » Les congrégations du mont Cassin, de Sicile, de Valladolid et de Tarragone en Espagne, de France, d'Angleterre, de Bavière, de Suisse, d'Autriche, de Bohême et de Hongrie, les luttes de la congrégation helvétique contre le radicalisme, la persécution et l'exil des religieux espagnols, les missions au fond de l'Océanie des Bénédictins anglais, serait-il bien juste de n'en tenir point compte dans la gloire et la fécondité posthume de saint Benoît? L'ordre de Cîteaux lui-même est-il uniquement représenté au XIXe siècle, comme semblerait l'indiquer le titre de cet ouvrage, par les Trappistes de France? Sans parler des congrégations de l'Observance et des Récollets d'Espagne, des Feuillants ou Réformés de la Savoie, de la Toscane et de la Lombardie, il y a lieu de compter au moins la congrégation de Saint-Bernard en Italie, qui a donné à l'Église le cardinal Bona, qui renferme encore en ce moment les savants et laborieux éditeurs d'Aponius. Encore une question à notre estimable auteur à titre de stimulant et d'investigation. Le célèbre réformateur de la Trappe a soulevé sur plus d'un point des controverses considérables. Ne serait-il point d'une rigoureuse équité d'exposer les arguments pour ou contre, et l'auteur n'a-t-il point trop lestement tranché, dans une courte page, la question des études monastiques, trop aisément condamné le Père Mabillon, trop hardiment prononcé que la règle de saint Benoît ne laisse aucun temps à l'étude? De saint Grégoire-le-Grand à dom Mabillon et à l'abbé de Rancé lui-même, il y a eu trop de dérogations éclatantes à cette prétendue loi pour qu'elle émane d'une Règle proclamée dès son origine modèle de forme législative et chef-d'œuvre de direction. *Scripsit regulam sermone luculentam, discretione præcipuam* (S. Grég., *lib. II, Dialog.*). Cette règle, tant vantée par les Papes et les conciles, serait-elle en opposition avec les canons des conciles et les décrets des Papes qui ont imposé l'étude aux Réguliers?

Mais, en vérité, nous nous reprocherions de poursuivre ces questions; nous avons hâte d'annoncer derechef à nos lecteurs un bon livre, une œuvre de penseur chrétien et d'historien religieux, une courageuse et remarquable protestation partie du sein même de l'Université contre les déclamations de tant d'autres de ses membres qui flétrissent en masse toute congrégation monas-

tique. L'un d'eux n'a-t-il point dit que Dominicains, Bénédictins, Capucins ne sont que la reliure diverse d'un même livre, bon sans doute à jeter au feu? En attendant l'auto-da-fé on se contentera de l'expulsion.

L'Honnête Femme, par M. Louis Veuillot [1].

Nos lecteurs n'attendent pas, sans doute, le compte-rendu d'un livre que leur mémoire leur rappelle et dont leur cœur se souvient aussi. Mais *l'Honnête Femme* est précédée d'une préface, et cette préface a soulevé contre l'auteur de nouveaux et terribles orages. Croira-t-on, par exemple, parce que M. Veuillot se réjouit à bonne intention comme à bon droit, uniquement pour stimuler le prochain, d'avoir fait un livre moral, intéressant et bien écrit, qu'on l'accusera de tous les crimes, de vénalité, d'industrialisme, etc., etc.? Oui, cela est écrit tout au long dans un recueil sérieux et par un jeune critique d'autant de cœur que d'esprit, assure-t-on. Où donc avait-il le cœur et l'esprit, ce critique, le jour où il se rendait l'écho d'une si pitoyable accusation? Nous ne lui en ferons pas d'autre reproche. L'entraînement explique bien des choses dans nos luttes de chaque jour, et, Dieu merci, il s'y rencontre encore des âmes jeunes et franches que leur loyauté honore bien plus que tout leur talent et tout leur zèle. Si le critique dont nous parlons connaissait l'homme qu'il attaque, s'il nous était permis, à nous, de mettre au jour quelques-uns des actes de cette noble vie, d'autant plus chrétienne qu'elle se cache avec plus d'empressement et plus de soin, oh! alors, nous en sommes bien sûr, il n'y aurait plus ni accusation, ni discussion. Il est un terrain sur lequel les honnêtes gens se rencontrent toujours; et certes, ce n'est pas celui des assertions calomnieuses ni des ridicules violences : c'est le terrain de la justice, de la vérité et du bien. M. Veuillot peut y attendre le jeune critique; nous espérons qu'il l'y trouvera.

[1] 2 vol. gr.in-18. Paris, Waille, rue Cassette, 6 et 9. Prix: 5 fr. 50 c.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Ce,
Rue de Seine, 32.

ESQUISSES
DE ROME CHRÉTIENNE,

Par l'abbé Ph. GERBET.

PREMIER VOLUME[1].

C'est un lieu commun que la gloire et la grandeur de Rome; mais c'est un lieu commun qui, depuis vingt siècles, n'a pas cessé d'être vrai.

Selon les traditions classiques, Rome compterait aujourd'hui 2,597 ans d'existence; selon l'histoire refaite par le scepticisme moderne, elle en compterait davantage encore; car, chose étrange, le scepticisme historique, qui prétend tout diminuer et tout rajeunir, ajoute à la vieillesse de Rome et par conséquent à sa gloire.

Or, depuis ces deux mille six cents ans, ce que Rome me semble posséder par-dessus tout, c'est, avec une prédestination marquée au commandement, une singulière puissance d'attraction.

Rome païenne a été le centre du monde occidental; elle l'a rallié à elle pour le conduire au Christianisme; le champ de la civilisation romaine est devenu le champ de la prédication chrétienne. Ce sont les peuples convertis à Rome qui se sont tout les premiers convertis à Dieu.

Et, dès lors, ces trois termes, conversion, civilisation, union avec Rome ont presque toujours marché ensemble. Quand le

[1] Au bureau de *l'Université catholique*, rue Saint-Guillaume, 24, et chez Waille.

monde romain a été envahi par l'invasion, ce qui a été définitivement perdu pour l'empire et pour la civilisation romaine a été perdu pour la foi ; ce que Rome a pu ressaisir, sinon comme souveraine, du moins comme civilisatrice, est demeuré dans le Christianisme.

Rome, cette ville battue et démantelée, ruinée publiquement et matériellement, a su pourtant recevoir, contenir, convertir, civiliser les Barbares. Par la personne de son évêque, souvent fugitif ou prisonnier, elle a été le grand obstacle, le grand missionnaire, le grand éducateur des peuples barbares. Elle l'a été au V[e] et au VI[e] siècle vis-à-vis des Goths, des Francs, des Lombards ; elle l'a été au VIII[e], au IX[e] et au X[e] vis-à-vis de cette irruption de Barbares, Normands, Danois, Hongrois, Slaves, dont elle a su préserver l'Europe et qu'elle a rendue profitable à l'agrandissement du Christianisme. Elle l'a été au même temps pour les peuples du Nord, qu'avec une admirable patience et malgré ses désastres et ses douleurs elle allait chercher dans des contrées inconnues à Pline et à Ptolémée. Elle l'a été pour les tribus primitives de l'Amérique quand l'avarice des Européens lui a permis de l'être. Elle le sera encore pour les peuples de l'Orient, qui, j'en suis persuadé, entreront du même pas dans la civilisation et dans la foi chrétienne, et qui n'y entreront d'une manière pure, légitime, durable, que par l'alliance avec Rome.

Pour tous ces siècles et vis-à-vis de toutes ces nations, Rome a été le grand foyer des lumières et de la foi. Quoi qu'on en puisse dire, c'est le désordre et la barbarie qui descendaient du Nord ; c'est l'ordre et la civilisation qui résistaient au Midi. Rome et le midi de l'Europe, romains par les lumières, par les mœurs et par la foi, armés de la science hellénique et de la vérité chrétienne, ont seuls défendu le dépôt sacré. Pendant tout le moyen âge, l'esprit germanique, esprit d'indépendance, de désordre, d'aveugle fierté, s'est à plusieurs reprises insurgé contre l'inévitable souveraineté du nom romain. Rome lui a tenu tête. En face des empereurs et des rois avec leur prétention païenne de domination sur le spirituel, en face des institutions germaniques empreintes de barbarie et de paganisme, Rome a combattu, Rome a triomphé, Rome a toujours appelé les peuples à elle, au profit de la civilisation et de la foi.

Cette attraction qu'elle a exercée sur les peuples, elle devait

nécessairement l'exercer aussi sur les hommes. Rome est un centre trop puissant, un foyer trop énergique, une ville trop complétement à part depuis deux mille ans, pour qu'elle ait pu cesser d'attirer à elle les regards, les pensées, les voyages. Les pèlerinages ne se sont pas ralentis depuis l'époque où Cicéron voyait les Gaules, l'Espagne et l'Orient affluer sur le Forum. Aux époques même les plus désastreuses, les pèlerins ne lui ont pas manqué, illustres ou inconnus, païens ou chrétiens, croyants ou philosophes. Sur les registres de cette hôtellerie des nations on peut lire, parmi des milliers de noms obscurs, des centaines de noms glorieux, et ce serait une liste admirable à dresser que cette liste de voyageurs où saint Paul et saint Pierre figurent à côté de Sénèque et de Plutarque, sur laquelle Alfred-le-Grand et Arthur-le-Grand sont venus reconnaître la signature de Pepin et de Charlemagne, où les grands saints et les grands rois du moyen âge ont été s'inscrire presque tous, où l'Europe entière va journellement signer son nom.

Des motifs bien divers sans doute conduisaient ces pèlerins. Païens, ils venaient rendre hommage à la toute-puissance et à la force caractérisée dans le nom même de Rome (Ρώμη, ou, selon l'appellation sacerdotale, *Valentia*); chrétiens, ils venaient s'incliner devant le tombeau des martyrs, rendre hommage à la faiblesse victorieuse par la vérité. Les saints et les doctes du moyen âge venaient rafraîchir leur âme et former leur intelligence à ce dépôt de traditions savantes et sacrées que, dans ces temps d'ignorance, Rome conservait miraculeusement. Autre était la pensée des lettrés du XVIe siècle. Rome chrétienne n'était pour eux qu'un embarras ; c'était la pierre du sépulcre qu'il fallait lever pour reconnaître quelque chose du mort. Montaigne n'en parle pas autrement : la grandeur historique de Rome païenne, enfouie et cachée, mais qui avait tout le prix d'une récente découverte, était tout pour ces hommes-là.

Mais ce qui est remarquable, c'est un sentiment qui semble avoir été commun à tous ces voyageurs, quelle qu'ait été la pensée de leur voyage. Ni les uns ni les autres ne se sentaient là comme étrangers ; tous se croyaient dans leur propre patrie. C'étaient moins des curieux, qui avaient quitté pour un jour leur toit natal, que des fils que le hasard avait fait naître loin du pays de leurs pères, et qui revenaient enfin le visiter. Rome, disait Cicéron, est la patrie commune ; c'est la cité formée de

l'association de tous les peuples [1]. Ceux qui n'ont pas de patrie ailleurs trouvent en Rome une patrie. Il n'y a là d'étrangers que les esclaves et les Barbares [2]. Et, seize cents ans après Cicéron, un moderne disait :

« C'est la plus commune ville du monde, et où l'étrangeté et différence de « nation se considère le moins; car, de sa nature, c'est une ville rapiécée d'é- « trangiers. Chacun y est comme chez soi. Son prince embrasse toute la chres- « tienté dans son authorité; sa principale jurisdiction oblige les étrangiers en « leurs maisons, comme ici, à son eslection propre; et de tous les princes et « grands de sa court, la considération de l'origine n'a nul pois. La liberté de la « police de Venise et utilité de la trafique la peuple d'étrangiers; mais ils y « sont comme chés autrui pourtant... Il se voit autant d'étrangiers à Venise... « mais de resséans et domiciliés beaucoup moins. Le même peuple ne s'effa- « rouche pas non plus de nostre façon de vestemans, ou espagnols, ou tudes- « que, que de la leur propre, et ne voit-on guiere de belitre qui ne nous de- « mande l'aumosne en nostre langue [3]. »

Il faut convenir que la ville qui, à seize siècles de distance, faisait tenir le même langage au philosophe d'Arpinum et au gentilhomme de Bordeaux, a en elle quelque chose d'assez singulier.

Ce n'est pas tout : nous connaissons le but et la pensée de ces voyageurs des siècles passés. Mais qui nous dira le but et le motif des voyageurs qui, de notre siècle, ne cessent d'affluer vers Rome ?

Ce n'est pas l'attrait qu'exercent la puissance et la force : depuis seize siècles la souveraineté matérielle ne réside plus dans Rome ; depuis trois siècles sa souveraineté spirituelle a éprouvé de grands revers. Elle est, dit-on, sans force, sans crédit ; les peuples se rient d'elle et s'en éloignent. Elle est morte. Que vient-on faire en visitant ce cadavre ?

Ce n'est pas non plus, comme au temps de Montaigne, le prestige des souvenirs païens. Cette ville qu'il faut deviner, cette « spéculation abstraite en laquelle, comme Montaigne lui-même « disait, il n'est rien qui tombe sous le sens ; » cette étude de quelques décombres qu'il ne veut pas qu'on nomme des ruines, tout cela a grandement perdu pour nous de son classique intérêt. On a tant abusé des Grecs et des Romains ! Ils ont produit tant de phrses banales et de prosopopées ridicules ! En vérité, est-ce la peine de faire trois cents lieues pour contempler des

[1] Roma, civitas ex nationum consensu constituta. Q. Cic., *de Petit. Consul.*
[2] Ubi soli Barbari et servi peregrinantur. Sidon. Apollin. V. aussi Salluste, Tacite, etc.
[3] *Voyages* de Montaigne.

blocs informes de pierre et de ciment, attribués par tel savant peintre au temple de Faustinus, par tel autre au palais de Néron?

Quelques âmes pieuses, sans doute, en venant à Rome, obéissent à l'inspiration de leur foi; des savants et des artistes chrétiens y sont retenus par le culte des souvenirs et l'étude des monuments de la religion. Mais la foule, cette foule de tout pays, hérétique, schismatique, incrédule, ne vient pas à Rome pour baiser le seuil des apôtres et monter à genoux l'échelle sainte. Il y a plus; si, depuis le discrédit du paganisme artistique, une branche de l'art chrétien trouve quelque indulgence aux yeux du monde et réconcilie le goût avec la foi, c'est l'art du moyen âge, l'art gothique : or cette forme manque à Rome; cet idéal chrétien par excellence n'a pas fleuri dans la capitale du Christianisme. Cette sorte d'attrait, qui a rendu tant d'hommes du monde plus indulgents envers l'Eglise, ne peut être pour rien dans la dose d'indulgence qu'on accorde à la cité sainte.

Et pourtant la cité sainte ne laisse pas que d'être visitée. Vers cette ville qui n'a plus pour elle l'attrait de la puissance, dont les souvenirs païens ou chrétiens ont perdu de leur empire, qui ne peut pas montrer l'art chrétien sous sa forme actuellement la plus populaire, l'affluence des voyageurs au lieu de diminuer augmente. Chrétiens et incrédules, protestants et catholiques, savants et ignorants, religieuxet gens du monde ne s'y donnèrent jamais plus qu'en nos siècles de doute un rendez-vous universel. Que la facilité plus grande des voyages explique l'affluence plus grande des voyageurs, je le veux bien. Mais qui explique, dans notre siècle inconstant, frivole, dégoûté, le nombre de ceux qui s'attardent et qui demeurent? Dans cette ville, qu'on ne veut plus reconnaître comme patrie commune, on éprouve cependant ce qu'éprouvait Cicéron et ce qu'éprouvait Montaigne, on s'y sent comme chez soi. Nulle part on n'est plus lent à partir, on ne reste avec moins de regret. Ce n'est pourtant pas le luxe, les plaisirs, l'activité qui retiennent à Rome. La vie y est grave, sérieuse, uniforme; Rome est le plus parfait contraste avec tout ce que l'on aime et l'on recherche ailleurs. On aime ailleurs le mouvement et le bruit : ici il faut s'accommoder du repos et du silence. Et cependant on y vient, on y demeure, on y retourne, on y achève sa vie. Nul lieu ne possède autant de tombeaux divers de noms et d'origine. D'où

vient donc cette attraction merveilleuse, constante, presque inévitable?

A nous, moins qu'à personne, il appartient de répondre à cette question et d'expliquer ce que nous n'avons pas été à même de sentir. Mais le fait seul, ce fait singulier ajouté à toutes les singularités qui distinguent la ville des Césars et des Papes, fait comprendre les travaux multipliés dont Rome est l'objet, et parmi lesquels le livre que nous lisons, écrit dans Rome même, par un homme tout pénétré de la science et de l'amour de Rome, tiendra sans doute un des premiers rangs.

Il nous est doux de penser que dans cette exploration de la Rome chrétienne, toute nouvelle encore pour notre pays, la route est ouverte par deux écrivains, l'un qu'il nous est permis d'appeler notre ami, l'autre que nous nous sommes accoutumés à considérer comme notre maître. Nos lecteurs connaissent sans doute le travail de M. de La Gournerie [1]. Son livre est l'histoire abrégée de Rome chrétienne, trop courte, car cette histoire est celle du monde. La ville de pierre et de marbre y occupe moins de place que la cité vivante, militante, souveraine, qui, par l'autorité de ses Papes, mieux qu'elle ne l'avait fait par la force de ses empereurs, a conduit pendant douze siècles les destinées européennes : la ville, pour M. de La Gournerie, s'agrandit et devient l'Eglise, et, le reproche qu'on peut lui faire, c'est d'avoir enfermé un sujet aussi large dans un cadre nécessairement étroit.

M. Gerbet a compris son sujet d'une façon plus large encore, mais dans un tout autre sens. De même que M. de La Gournerie, il prend la cité extérieure, la Rome visible, comme occasion et comme point de départ. Il l'étudie, il l'analyse, il descend dans les moindres détails, non avec le soin technique d'un architecte, non avec le point de vue tout historique de l'écrivain qui l'a devancé, mais avec la pensée plus haute encore, plus profonde et plus large d'un philosophe et d'un théologien. La Rome visible a une triple face : l'une purement artistique, qui embrasserait l'étude détaillée des monuments, l'appréciation du génie des artistes et la connaissance de leurs procédés, et celle-ci, comme il était juste, les deux écrivains la laissent aux hommes de l'art; l'autre, historique,

[1] *Rome chrétienne* ou *Tableau historique des Souvenirs et des Monuments chrétiens de Rome*, par M. Eugène de La Gournerie. 2 vol. in-8°, chez Debécourt.

qui nous montre le rapport des monuments avec les générations différentes qui les élevèrent, et lit sur un même sol l'histoire de plusieurs siècles; et cette face, M. de La Gournerie nous la représente, et par la pensée, et par la forme, et par la méthode de son livre; la troisième, d'un ordre supérieur: elle ne cherche pas ce qui est de l'homme, mais ce qui est de Dieu. Ce qu'elle est occupée à lire sur la pierre, ce n'est pas la trace de l'art et du génie, ce n'est pas celle des hommes et des révolutions, c'est l'empreinte d'une éternelle vérité; cette face est surtout celle que M. Gerbet s'attache à nous faire connaître.

« Les choses invisibles de Dieu... sont aperçues par l'intelligence à travers les choses visibles. » Dans cette parole de saint Paul mise en tête de son livre est toute la pensée de M. Gerbet. La pierre et le marbre ne sont pas seulement pour lui de la pierre et du marbre; ils ne racontent pas seulement la gloire de l'artiste ou la destinée des générations qui les élevèrent; ils racontent, à qui savent les comprendre, de grandes, d'innombrables, d'éternelles vérités. L'œuvre humaine, quand Dieu l'inspire, n'est que le symbole, l'ombre, la traduction visible des dogmes de la vérité divine. Rome surtout, cette ville marquée au doigt de Dieu, Rome est toute autre chose que ce qu'elle apparaît à l'homme sensible et grossier. Rome visible n'est que la réalisation symbolique du dogme chrétien. Chacune de ses parties, chacun de ses édifices, chaque détail de ses monuments a une signification et une parole; chaque pierre dépose d'une vérité. Une fois cette notion bien acceptée et bien comprise, il y a un charme inexprimable à parcourir avec elle cette cité dont les murailles, comme celles de la Jérusalem céleste, sont pour nous des murailles vivantes, à trouver sa route dans ce labyrinthe de monuments transformé en un livre clair, intelligible, plein de poésie et de vérité, à demander à chaque temple, à chaque colonne son secret, sa parole, sa révélation; à vivre au milieu de ces chefs-d'œuvre de l'art, pour rappeler en eux l'esprit qui les créa, pour les voir s'animer, se lever et devenir comme une asssemblée de poëtes et de docteurs qui chantent l'hymne éternel à la gloire de Dieu.

Ce n'est pas sans doute que le point de vue de l'art ni celui de l'histoire aient pu être entièrement négligés par M. Gerbet. Il est clair qu'ils concourent avec le point de vue dogmatique

d'une manière trop intime et trop fréquente. Le génie de l'artiste n'est ici que son inspiration, et la perfection elle-même de l'œuvre est une marque de plus de la vérité qui réside en elle. Les faits historiques qui ont amené l'érection du monument, qui lui ont imprimé son caractère, qui l'ont sanctifié ou illustré par des souvenirs, ont servi par là à déterminer sa signification spirituelle; ils ont, si je puis ainsi dire, attaché le dogme à la pierre. Mais l'art comme l'histoire ne sont jamais, pour M. Gerbet, que des réalisations humaines de la vérité; le dogme est leur principe comme il est leur explication et leur fin. La Rome extérieure était, pour M. de La Gournerie, comme le monument historique de la chrétienté; elle en est, pour M. Gerbet, comme le symbolique et poétique catéchisme.

Avec ce point de vue si dominant et si élevé, pour bien rendre compte de l'ouvrage de M. Gerbet il faudrait le posséder tout entier. Un seul volume a paru; tâchons cependant de faire comprendre à nos lecteurs comment, dans ce volume, M. Gerbet réalise une partie de sa pensée.

Toute grande cité, toute capitale (quand ce nom lui appartient légitimement) est, dit M. Gerbet, « comme un abrégé monumental de l'histoire et du génie d'un peuple...... Là se trouve figurée, en caractères qui demandent à être interprétés, sa fidélité plus ou moins grande à la mission qu'il devait remplir dans le gouvernement de l'humanité par la Providence.»

Rome n'est pas seulement la capitale d'une nation et d'un pays; elle est la capitale du peuple chrétien, le centre de l'Eglise universelle. Les grands caractères du Christianisme et de l'Eglise doivent donc se retrouver dans Rome. La ville palpable et visible ne sera que l'image de l'Eglise, cette ville intelligible et spirituelle. Cette image sera d'autant plus belle que le modèle est plus parfait, d'autant plus fidèle qu'une plus haute et plus inviolable unité lie la partie au tout, la circonférence au centre, le peuple à sa capitale, la cité matérielle et figurative à la cité réelle quoique mystérieuse. Dans les rapports de cette société divine, rien n'a été, comme dans les sociétés humaines, accidentel et fortuit. Les vicissitudes même de l'histoire n'ont rien troublé à l'harmonie, parce que l'histoire n'était elle-même que « la réalisation successive d'un plan qui « s'est déroulé de siècle en siècle, et qui était contenu dans « l'essence même du Catholicisme, espèce de logique toujours

« en action qui a maîtrisé les pierres elles-mêmes, et qui ra-
« mène toutes les variétés de Rome à une incomparable unité. »

Or les caractères de l'Eglise, c'est l'unité, c'est la sainteté, dans laquelle s'unit le triple rayonnement de la puissance, de la lumière et de l'amour. C'est l'efficacité, ce pouvoir salutaire et surnaturel, qui lui est donné pour appliquer aux hommes l'expiation et la réhabilitation opérée par le Christ. C'est enfin ce divin symbolisme par lequel l'Eglise « travaille à élever, au moyen des choses sensibles, l'esprit et le cœur vers les invisibles réalités, en multiplie autour de nous les figures, surtout dans son culte et dans les édifices sacrés (p. 80.). » Unité, sainteté, efficacité surnaturelle, symbolisme divin, voilà les quatre caractères que Rome doit reproduire, les quatre aspects sous lesquels elle mérite d'être étudiée.

M. Gerbet n'en traite encore qu'un seul, celui de l'unité.

Cet aspect, considérons-le dans l'Eglise avant de le considérer dans Rome, figure de l'Eglise.

L'Eglise est une, et son unité embrasse une sphère que n'embrassa aucune société humaine. Toute autre société est une, par la liaison intime des quelques hommes qui la composent, par leur constance dans un même principe pendant les quelques jours que Dieu lui donne. Mais toute proportion s'agrandit quand il est question de l'Eglise; elle est une dans l'espace, et sa grandeur embrasse virtuellement toutes les nations; elle est une dans le temps, et sa durée embrasse tous les siècles depuis les premiers jours de la foi jusqu'aux derniers jours du monde; elle est une par l'appel de tous les peuples à un même symbole et par une durée de tous les siècles, avec le même principe et la même foi. Universalité, perpétuité : telles sont les deux grandes formes de l'unité catholique.

Maintenant parcourons Rome sous les différentes faces de son aspect visible, et partout nous reconnaîtrons écrit en lettres monumentales ce double et éclatant caractère.

Il y a d'abord deux sortes de monuments que seuls on peut appeler et que tous les peuples ont appelés saints, les uns pour les vivants, les autres pour les morts; les temples et les tombeaux. Ni les temples, ni les tombeaux de Rome ne démentiront notre assertion.

On a entendu parler de cette multitude d'églises dont Rome est ornée. Une « opinion populaire, à la fois très-vraie, très-

pieuse et très-poétique, » en compte un nombre égal à celui des jours de l'année. Mais ce nombre serait bien plus grand si on y ajoutait celles qui ont existé en des temps divers et qui ont aujourd'hui disparu. Il y a trois siècles, on calculait que le nombre des oratoires, monastères ou hôpitaux bâtis à des époques différentes, s'était déjà élevé à plus de mille [1].

Or, jamais série de monuments plus complète et plus continue n'attesta le travail successif de dix-huit siècles, inspiré par une même foi et un même amour. Il n'est pas une génération, si rude qu'ait été sa tâche en ce monde, si profonde sa barbarie, si poignantes ses douleurs, qui n'ait apporté son tribut à cette couronne d'églises dont le front de Rome est demeuré ceint. Au premier siècle, c'est l'oratoire souterrain de saint Paul, dans la *Via Lata*; c'est le lieu de retraite de saint Pierre dans la maison du sénateur Pudens. Un peu plus tard, ce sont les quarante basiliques chrétiennes que Rome comptait avant la persécution de Dioclétien, après deux cent cinquante années seulement de Christianisme. Ce sont ensuite les sept basiliques constantiniennes qu'aux premiers jours de paix et de liberté elle vit fleurir sur ses collines; les églises qui s'élevaient encore dans son sein au milieu même des siècles désastreux de l'invasion germanique, les reconstructions du temps de Charlemagne, et les merveilleux travaux du XVIe siècle, par lesquels l'art et la piété chrétienne, avec une sève et une abondance toute nouvelle, restaurant, renouvelant, édifiant, protestaient, contre un stérile et dénigrant calvinisme, de son éternelle fécondité.

« N'est-ce pas une chose admirable que, de même qu'on remonte par une « suite non interrompue de Grégoire XVI jusqu'à saint Pierre, on puisse, en « partant de la petite église gothique que l'on construisit dans le quartier de la « Lungara en 1842, remonter, d'église en église, jusqu'à l'oratoire fondé par l'a- « pôtre vers l'an 45, au pied du Viminal, de manière à ce que les deux extré- « mités des siècles chrétiens communiquent l'une à l'autre par une double gé- « néalogie de pontifes et de temples? » (P. 130.)

Et comme il y a des églises de tous les temps, il y a aussi des églises pour tous les peuples chrétiens : Anglais, Français, Indiens même, vingt autres nations y ont leur hôpital et leur église nationale; chacun y est venu bâtir son temple des bords les plus divers comme des temps les plus reculés, des pays les

[1] Onuphre Panvini, *de Basilicis urbis Romæ*, cité par M. Gerbet, p. 106.

plus lointains comme des siècles les plus barbares. « La métro-« pole catholique touche par la diversité de ses églises à tous « les points du monde chrétien, comme elle touche par leur « suite à tous les points de la chronologie (p. 131). » Ce n'est pas assez, et, pour montrer combien cette suprématie romaine est large, grande, universelle, comment, sans en souffrir, elle peut admettre, dans le sein de son unité, la diversité et le contraste, vous verrez, dans ces temples ouverts à tous les peuples, l'Occident, l'Orient, les églises d'Arménie et de Syrie, toutes ces branches du tronc catholique, distinctes depuis des siècles sans être séparées, prier et chanter chacun selon ses rites, chacun dans sa langue, chacun avec ses propres mélodies. Chaque jour, pendant l'octave de l'Epiphanie, le sacrifice divin est successivement offert, dans une même chapelle, par une Eglise, selon un rite et dans une langue différente. Cette diversité dans la parole, qui fait ressortir l'identité de la foi, ce contraste extérieur qui rend l'unité intérieure plus manifeste et plus vive, inspire à M. Gerbet d'admirables pages que nous voudrions copier ici (p. 132-140). Ainsi donc, Rome dans la série de ses églises nous apparaît, avec le double caractère de perpétuité et d'universalité, comme le centre de tous les peuples et comme la ville de tous les siècles.

Elle nous apparaîtra de même dans ses tombeaux. « Rome, « dit M. Gerbet, est l'ossuaire sacré du Christianisme le plus « complet qui ait jamais existé (p. 95). » Nos lecteurs, en effet, dans les belles pages que ce recueil a pu extraire pour eux du livre de M. Gerbet, ont appris ce que sont les catacombes, magnifiques monuments de nos premiers ancêtres et des siècles héroïques de notre foi, en même temps retraites, églises et tombeaux. Le nombre que la ville renferme d'ossements, trésor sacré de l'éternité, est incalculable. On a compté deux mille trois cents corps saints à Sainte-Praxède. Vingt-huit chariots [1] ont porté des diverses catacombes les os des martyrs dont Boniface VII a doté le Panthéon enfin purifié [2]. Et cependant « la

[1] *Duo de triginta curribus*, dit Baronius. Est-ce la peine de faire une mauvaise querelle à M. Gerbet pour la très-légère inadvertance qui lui a fait lire *triginta duo?*

[2] Il circule sur Rome, ou plutôt contre Rome, tant de niaiseries accréditées qu'il est bon de profiter de la première occasion pour les démentir. « On s'imagine quelquefois, dit M. Gerbet, que l'usage de donner des noms aux ossements des martyrs dont les tombes ne présentent pas d'épitaphe consiste à leur imposer à faux quelques noms propres choisis arbitrairement sur la liste des saints connus. Les règles suivies à l'égard des re-

« Rome souterraine a encore des espaces inexplorés et des « couches nouvelles d'ossements de martyrs pour les oratoires « de la piété future (p. 92). » Mais ce n'est pas tout; les catacombes ne sont que les premiers anneaux d'une chaîne de glorieuses sépultures dont Rome s'est tour à tour enrichie. Les morts ont éprouvé une attraction pareille à celle qui ramenait vers le centre de l'unité les cœurs et les pas des hommes vivants. Dans tous les temps et de tous les lieux il a fallu que les restes des saints, des martyrs, des évêques, à commencer par les apôtres et à finir par les saints canonisés il y a deux ans à peine, se donnassent rendez-vous sous ses voûtes sacrées, où on les garde et les révère « moins encore comme des débris vénéra- « bles du temps que comme des matériaux pour l'éternité..... « De presque toutes les régions où l'Évangile a été prêché, « chacun de ces hommes a voulu que quelque chose de lui- « même allât rejoindre ce grand *concile*[1] des catacombes..... « J'ai fait un relevé des pays et des villes qui ont été le ber- « ceau, la résidence ou la tombe des saints dont il y a des reli- « ques à Rome; ce tableau géographique est en quelque sorte « la mappemonde funèbre de l'univers chrétien (p. 96). » Ici encore se montrent donc la perpétuité et l'universalité de l'Eglise, et c'est une poussière de tous les temps et de toutes les nations qui se réveillera dans les sanctuaires et les catacombes pour aller jouir de l'éternelle gloire.

Mais si par tous ses temples, par toutes ses tombes sacrées, l'Eglise manifeste le fait permanent, le fait universel de son existence, il est certains temples, certains tombeaux, certains monuments qui manifestent d'une manière plus spéciale telle ou telle face de son existence. Ce qui est un, ce qui est perpétuel, ce qui est universel, ce n'est pas seulement l'existence de l'Eglise; c'est aussi sa foi, et son action qui dérive de sa foi,

liques anonymes proscrivent sévèrement un pareil abus. Tout consiste à leur attribuer quelques-uns de ces noms ou surnoms appellatifs qui étaient déjà en usage chez les premiers chrétiens, et qui expriment le caractère, les attributs ou les effets de la sainteté, tels que ceux de Théophile ou *ami de Dieu*, de *clément*, de *pieux*, de Victor ou *vainqueur*, de Félix ou *heureux*, dénominations qui sont toujours vraies à quelque saint qu'on les applique (p. 80). » V. aussi au même endroit le détail des précautions que prenaient autrefois les chrétiens pour rendre distincts les ossements des martyrs et de celles qu'on prend pour les reconnaître (p. 87-92).

[1] Les anciens chrétiens désignaient quelquefois les cimetières des martyrs sous le nom de *conciles*.

qui la propage et la défend. Cette double action agressive et défensive va se révéler par une double série de monuments; les uns signalent la lutte extérieure de l'Eglise contre l'idolâtrie et le paganisme; les autres, sa lutte intérieure contre le schisme et l'hérésie. Les uns et les autres auront le double caractère de perpétuité et d'universalité. Ils formeront une double chaîne, l'une de conquêtes faites sur l'idolâtrie de tous les siècles et sous les climats les plus divers; l'autre, de victoires remportées sur des erreurs diverses de temps et d'origine. Ni l'apostolat qui propage la vérité, ni l'autorité qui condamne l'erreur n'ont fait défaut en un seul lieu, pour un seul jour. C'est là le fait dont Rome va nous faire voir la traduction monumentale.

Il faut lire dans M. Gerbet ce double et intéressant catalogue. Ce sont d'abord les églises où des conciles ont été tenus, des condamnations prononcées contre les hérésies; ce sont les peintures, les mosaïques qui rappellent ces grands faits, et sont, eux aussi, sous une forme plus populaire, une protestation contre l'erreur. Dans cette liste, qui est fort longue (p. 363-427), notons seulement ce qui touche l'hérésie des iconoclastes, contre laquelle tant de Papes, tant de conciles, tant de monuments ont, pour le salut de la foi chrétienne et de l'art chrétien, courageusement protesté, et contre laquelle, du reste, toute œuvre de la peinture et de la sculpture chrétiennes était une protestation et une réponse. Notons encore les portes de bronze de Saint-Pierre, qui rappellent un des plus beaux jours de la chrétienté, ce concile de Florence, où l'Eglise recevait un baiser de paix des Eglises, depuis tant de siècles infidèles, de Constantinople, d'Alexandrie, de Russie, d'Arménie, d'Ethiopie même, et crut un moment avoir renoué l'antique alliance de l'Occident et de l'Orient chrétiens (*voy.* p. 419-426). Mais remarquons surtout comment, ici encore, tous les siècles et toutes les nations trouvent leur place. L'erreur a été combattue, de quelque région qu'elle fût née; les Eglises infidèles, qu'elles viennent d'Orient ou d'Occident, trouvent dans ce livre monumental la page qui les condamne, comme aussi tous les siècles peuvent y trouver l'histoire de leur erreur, la sentence qui a frappé leurs hérésiarques, depuis Arius jusqu'à Luther, jusqu'à Jansénius, jusqu'au schisme gallican de 1792. Il y a ici une triple universalité de temps, de pays et de dogme; chaque na-

tion et chaque siècle a eu ses hérésiarques, dont la coupable ligue a successivement mis en péril chacune des vérités du dogme chrétien; mais aussi, en chaque siècle et à l'encontre de chaque nation infidèle, toute vérité chrétienne a été successivement confirmée, et, grâces aux vestiges qu'ont laissés dans la ville sainte ces actes de foi solennels, « Rome chrétienne « fait, par ses monuments et par les souvenirs qui s'y joignent, « une profession de foi permanente (p. 426.) »

Et, d'un autre côté, en face de cette série de monuments qui nous montrent la foi chrétienne rendue, par les erreurs mêmes qui la combattaient, plus évidente, plus définie, plus manifestement indélébile, un autre ordre de souvenirs nous montrera également claire, vive, inaltérable, la tradition de l'apostolat chrétien. Un beau chapitre de M. Gerbet nous fera voir, à tous tant que nous sommes de peuples chrétiens, la petite source presque inconnue par laquelle les eaux de la foi sont venues jusqu'à nous de la ville éternelle : au Français, le souterrain dans lequel saint Trophime a reçu de saint Paul sa mission; à l'Anglais, le couvent d'où est parti saint Augustin, l'apôtre de la Grande-Bretagne; au Slave, le tombeau de Methodius; à l'Africain, la sépulture d'un nègre du Congo, dont la tête noire figure à Sainte-Marie-Majeure, entre les bustes de deux Papes; à l'Indien, à l'Américain, au Chinois, à l'univers entier, le collége de la Propagande, cette magnifique création de la seule puissance au monde qui ait pu s'appeler catholique, ce rendez-vous unique dans le monde où se rassemblent toutes les races, toutes les tribus, toutes les langues que Babel a dispersées, dont les bibliothèques et les musées réunissent la science, les annales et les monuments de tous les peuples, et dont les presses rendent à tous les peuples nos lumières et notre foi. Mais ce labeur de l'apostolat, dont M. Gerbet nous montre ainsi les monuments, embrasse non-seulement tous les pays, mais tous les siècles. Le travail du missionnaire, depuis cette grande parole : *Ite et docete omnes gentes*, n'a pas eu un jour de relâche. L'Église des premiers siècles envoyait des missionnaires dans les Gaules; l'Église du V[e] et du VI[e], comme pour envahir à son tour la barbarie, qui l'envahissait, dans la Grande-Bretagne et la Germanie; l'Église des siècles suivants, si souffrante et si désolée, envoyait pour lors ses apôtres chez les Slaves et jusque dans la Scandinavie; l'Église du moyen âge les envoyait dans

la Tartarie, dans l'Ethiopie, dans la Chine même, et ces admirables aventuriers de la foi, dont le nom est resté presque inconnu, touchent à saint François-Xavier, le père des missions modernes, le céleste patron des chrétientés futures que notre siècle verra éclore. La chaîne n'est nulle part interrompue; les souvenirs, les fondateurs du prosélytisme, les héros de l'apostolat datent de tous les siècles. Le protestantisme, qui, depuis quelque soixante ans, commence à se faire apôtre, a bien pu, lui, professer pendant deux siècles que le prosélytisme est chose inutile, et même mauvaise, et ériger son inaction en vertu. Rome, à qui d'autres promesses imposent d'autres devoirs, n'a jamais compris que la lumière dût être gardée sous le boisseau. Un jour de repos, un jour sans prédication, sans conversion, sans apostolat, lui eût paru un démenti donné à sa foi. Ici donc, comme ailleurs, à côté de l'universalité, la perpétuité se retrouve.

Enfin, pour reconnaître encore ces deux grands caractères dans leur manifestation la plus éclatante, M. Gerbet nous parle des trois grandes basiliques constantiniennes : Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre au Vatican, Saint-Paul-hors-des-Murs, ces premiers et magnifiques témoignages que l'Église chrétienne, libre et victorieuse, donnait de sa puissance, de son génie et de sa piété. Aucun de ces saints monuments, il est vrai, ne subsiste aujourd'hui dans sa forme antique. Le vieux Saint-Jean-de-Latran, après avoir subi plus d'un incendie, devenu, dans sa magnificence et dans sa grandeur, insuffisant pour le zèle et la piété des générations nouvelles, a comme disparu dans l'église plus récente que les siècles modernes ont, comme à l'envi, fait surgir autour de lui. A l'époque de ces enthousiastes rénovateurs du XVIe siècle, l'ancienne basilique de Saint-Pierre a cédé sa place à ce temple immense, dont le monde tout entier connaît le nom; mais, quelles que soient sa grandeur et sa beauté, ni les contemporains, ni même les générations qui ont suivi, n'ont pas laissé de donner un regard à l'antique édifice qui, pendant douze siècles, avait protégé le tombeau des apôtres. Saint-Paul demeurait intact dans sa pure et vénérable antiquité; l'incendie de 1823 l'a détruit en grande partie. Mais, à travers ces vicissitudes et ces ruines, les trois grandes basiliques sont immortelles; la place qu'elles occupent ne cessera pas d'être une place monumentale et consacrée,

« Chacune d'elles tomberait cent fois qu'on la relèverait toujours. Les ori-
« gines, l'histoire, l'organisation de la cité sainte ont de tant de manières leurs
« plis et leurs replis dans ces trois églises qu'elles font partie, pour ainsi dire,
« de son essence monumentale, et que leur durée sans doute égalera sa durée. »
(P. 356.)

Le temps nous manque ici pour compter avec M. Gerbet les richesses de ces trois temples, ces chefs-d'œuvre de l'art, ces monuments de la piété, ces symboles de la foi, ces saints et glorieux souvenirs. Citons seulement les quelques lignes par lesquelles M. Gerbet résume ce chapitre, et qui nous font retrouver le double caractère de l'unité catholique dans « ce « triangle sacré par lequel Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre « et Saint-Paul enferment la Rome chrétienne (p. 356). »

« On a pu remarquer, dit-il, qu'elles réfléchissent chacune, sous divers rap-
« ports, l'unité et la perpétuité de l'Église. Toutefois nous pouvons dire que ce
« qu'il y a de plus spécial dans Saint-Jean-de-Latran, c'est qu'il représente l'u-
« nité, puisqu'il est, par sa dignité hiérarchique, la tête et le centre de toutes
« les églises (*caput et mater ecclesiarum urbis et orbis*). Ce que Saint-Paul nous
« a offert de plus spécial, c'est l'expression de la perpétuité dans cette antique
« galerie de tous les Papes. Saint-Pierre reproduit d'une manière éminente ces
« deux caractères à la fois : l'unité, parce qu'il possède non-seulement la chaire,
« mais surtout le tombeau de celui que le Souverain Pasteur a chargé de paître
« ses brebis; la perpétuité, parce qu'il renferme une série de monuments qui
« s'étend depuis le Ier siècle jusqu'à nos jours, sans qu'aucun d'eux forme, par sa
« signification religieuse, aucune dissonance avec les idées exprimées par ceux
« qui l'ont précédé et par ceux qui l'ont suivi. » (Pag. 356-357.)

Ainsi, dans ces trois basiliques, comme dans toute la série des églises de Rome, comme dans l'admirable collection de ses tombeaux, comme dans les monuments du pouvoir qui a défendu la foi et de l'apostolat qui l'a propagée, l'Eglise chrétienne nous apparaît toujours la même, une, perpétuelle, universelle.

Tel est, dans une bien imparfaite analyse, le tableau que M. Gerbet nous présente. Chacun de nous connaissait déjà son style à la fois plein de profondeur et plein de poésie, si jeune et en même temps si grave. Dire que ce style s'adapte merveilleusement à l'admirable sujet qu'il a choisi; dire que cette pensée si haute et si pure, si habile à saisir les merveilleux rapports entre des ordres d'idées qui semblent au premier coup d'œil les plus distants, s'est trouvée singulièrement à sa place au milieu de la Rome chrétienne, où les rapports du symbole à la réalité, du fini à l'infini, du matériel au spirituel, se rencontrent à chaque pas, où, si je puis le dire, la terre par tant de points touche le ciel; dire que ce livre, avec une science toujours fé-

conde en résultats, une érudition qui mène toujours aux idées, contient d'admirables pages, des pensées particulièrement suaves et pures, des élans pieux et des invitations à la prière, amenées avec un rare bonheur, c'est dire ce que chacun aurait d'avance deviné.

Mais le sujet de ce livre, par sa grandeur même et par sa beauté, ne présentait-il pas des difficultés graves? Or, toutes ont-elles été vaincues avec un égal bonheur? La critique réclame partout sa part, et cette part nous la lui ferons en toute franchise. La première dificulté était celle de la méthode à suivre. Fallait-il s'attacher à chacun des monuments de Rome chrétienne, le contempler et l'étudier à part, en faire sortir tout ce qu'il contient de souvenirs, de pensées, de symboles chrétiens? Fallait-il, au contraire, prendre l'une après l'autre chacune des idées dont l'ensemble compose ce que M. Gerbet appelle la signification de Rome, en d'autres termes, chacune des idées qui forment le symbole du chrétien, et en suivre la trace dans tous les édifices, toutes les peintures, tous les souvenirs de l'art qui la traduisent pour nos yeux? analyser Rome, monument par monument, ou la contempler idée par idée? Entre ces deux méthodes, M. Gerbet paraît hésiter. Le caractère philosophique de sa pensée lui conseille la seconde, et c'est elle en effet qui domine; mais l'entraînement du récit le ramène souvent à la première. Si l'une est plus complète et plus logique, l'autre donne plus facilement place à bien des détails auxquels l'écrivain attache du prix; mais il résulte de cet entraînement en sens divers que la marche de sa pensée échappe souvent au lecteur. Nous ne savons pas assez où il nous mène. Cherchons-nous à connaître un monument dans son ensemble et dans ses significations différentes : c'est de loin en loin, à des pages distantes les unes des autres, qu'il en sera question. Consentons-nous à suivre une pensée philosophique : une discussion de détails, une vue d'artiste ou une dissertation de savant, qui, dans la description du monument, aurait sa place et son intérêt, nous arrête, nous ralentit, nous fatigue, fait tomber de nos mains le fil logique de la pensée.

Et de plus, cette parole de l'apôtre, si haute, si belle et si vraie, que M. Gerbet a mise en tête de son livre, et qui en contient toute la pensée; cette idée d'un symbolisme divin qui fait des objets visibles comme un mystère multiple, admirable hié-

roglyphe dans lequel nous pouvons déchiffrer d'invisibles vérités, cette idée ne peut-elle pas avoir son abus et son excès?

Commençons par dire que nous ne confondons pas le symbole chrétien de M. Gerbet avec le symbolisme, avec ce symbolisme sans Dieu, ce risible symbolisme historique que de certaines tendances panthéistes avaient mis en vogue il y a quelques années. Ce symbolisme, copie outrée de quelques spéculations germaniques, n'était autre chose qu'un non-sens. On admettait des symboles, c'est-à-dire des rapports quelconques entre les faits et les idées, entre les choses visibles et les vérités abstraites. Cependant on ne voulait admettre, on ne déterminait au moins aucun point de départ commun, aucune loi primordiale qui réglât ces rapports, aucune volonté supérieure qui dominât les faits en même temps qu'elle possédait les idées. Dieu qui, seul, comme créateur et comme maître à la fois, comme régulateur des choses, en même temps que centre de la vérité, pouvait mettre d'accord la vérité avec les choses, Dieu néanmoins était soigneusement tenu à l'écart, et on mettait une aveugle fatalité là où la Providence était plus que jamais nécessaire. Si ces deux termes, l'un visible, l'autre abstrait, coïncidaient l'un avec l'autre, c'était sans doute un pur hasard, dont la constance et l'universalité étaient inexplicables.

Qu'advenait-il? C'est qu'en face de cette impossibilité l'un des deux termes était sans cesse méconnu au profit de l'autre. Tantôt le fait visible, le fait extérieur et historique attirait seul l'attention, et l'idée n'était plus qu'une aperception vague, une notion indéfinie, une parole sonore irréductible à aucun sens philosophique : le symbole étouffait l'idée. Au contraire, le côté philosophique, abstrait, contemplatif, dominait dans l'intelligence; et alors les faits visibles, le monde et l'histoire n'étaient plus que prestige, déception, mensonge, un voile de vapeur qui se dissipait à la lueur des clartés abstraites qu'il avait servi à cacher. Il n'y avait plus de certitude, plus d'histoire, plus de fait. L'idée étouffait le symbole, ou, pour mieux dire on nageait dans un vague, un doute, un chaos permanent; le vague dans les théories marchait avec le pyrrhonisme dans les faits; on ne prenait pas même la peine de définir philosophiquement cet idéalisme auquel toute certitude historique était sacrifiée. C'était une hallucination perpétuelle, une confusion insoluble de l'idée avec le symbole, du mot avec la

pensée, de la réalité visible avec la notion spirituelle, et un éternel *quiproquo* s'appelait philosophie de l'histoire, parce qu'il ôtait toute clarté à la philosophie et toute réalité à l'histoire.

Non, tel n'est pas le symbolisme de M. Gerbet. Pas plus que nous il ne confond ce qui est distinct et ne veut faire disparaître l'un ou l'autre des termes également vrais. Pour lui et pour nous le monde qui tombe sous nos sens et le monde qui lui échappe, le symbole et le dogme, l'histoire et la philosophie ne sont que néant, illusion, mensonge, mais ils sont également réels, également vrais. Comment se fait-il, étant distincts et séparés, que nous trouvions entre eux de constants, de continuels, d'innombrables rapports? Tout simplement parce que ces deux termes sont gouvernés l'un et l'autre par une volonté supérieure, à la fois active et intelligente; qu'elle les a coordonnés pour le même but, qu'elle a fait l'un pour être l'image de l'autre; que Dieu, suprême vérité, qui a créé le monde et qui le gouverne, a voulu imprimer dans l'univers qu'il créa et dans les événements qu'il dirige une image des vérités qui sont en lui. Il est tout naturel alors que ces deux termes concordent ensemble sans que l'un domine l'autre au point de le faire disparaître. On ne nie pas la réalité visible, parce qu'on découvre sous elle une inévitable vérité; on ne déchire pas le voile parce qu'on le lève.

Et surtout cette pensée d'une harmonie constante entre les faits de ce monde et les vérités de l'autre, d'un symbolisme perpétuel qui unit ceux-ci avec celles-là, n'est-elle pas surtout admissible quand il s'agit de cette portion de l'histoire des hommes qui a été, de la part de la Providence, l'objet d'une conduite toute particulière, ou lorsqu'il s'agit d'une cité si merveilleusement élue entre toutes pour être le centre de la société religieuse? Dans l'histoire de l'Église et dans Rome qui en est le monument, tout doit tendre à Dieu, tout doit remonter à Dieu, tout doit signifier Dieu; rien ne saurait être purement humain, fortuit, accidentel, indifférent. Dans l'histoire de l'Église comme dans celle du peuple de Dieu, dans Rome comme dans Jérusalem, dans les basiliques comme dans le temple de Salomon, tout est à la fois historique et symbolique, tout est réel dans le temps et significatif pour l'éternité. Chaque fait a sa double valeur, comme fait terrestre et présent, comme image des choses célestes et futures.

Prenons garde seulement (et notre critique se bornera à ceci) que cet ordre d'idées, sans être moins vrai, est, pour le public qui nous lit, nouveau, difficile, inusité, est même, selon beaucoup de gens, entaché d'*idéologie* et de mysticisme. Prenons garde qu'à force de chercher et de saisir ces rapports, qui plaisent extrêmement à l'imagination, à l'âme, on peut s'égarer, tomber dans une sphère d'idées arbitraires, subtiles, un peu puériles peut-être. Prenons garde qu'à force de multiplier ces rapports, de les croiser en tous sens, nous fatiguons l'esprit du lecteur, par cela même que chacun d'eux le frappe et qu'il voudrait le retenir, tandis que leur nombre l'étourdit. Le travail de M. Gerbet, ce travail d'un ordre à peu près nouveau dans notre langue, et par ce motif bien excusable dans ses défauts, n'est pas irréprochable. Nous ne prétendons ici rien lui contester; nous aimons à admettre comme philosophiques et comme vraies ces mille et mille relations par lesquelles il rattache la Rome visible à la céleste Jérusalem, ces mille et imperceptibles liens qu'il se plaît à mener de la terre au ciel, à peu près (M. Gerbet nous pardonnera cette comparaison) comme ces blancs fils de la Vierge qui, par les journées de chaleur, sont jetées comme un filet impalpable et vaporeux sur nos vallons et nos prairies : nous n'irons pas pour en briser un seul nous armer de la rigidité d'un logicien. Disons seulement que leur multiplicité lasse l'attention, éblouit la vue, décourage la mémoire. Non-seulement la pierre et le marbre sont pour M. Gerbet des tables symboliques où Dieu, par la main de l'homme, a gravé sa vérité; non-seulement l'histoire elle-même devient pour lui un symbole, une figure; non-seulement, précédé en cela par M. de Chateaubriand, il cherche avec un rare bonheur de style et de pensée un nouvel ordre d'harmonies dans les rapports du sol avec les événements, du pays avec l'histoire, de l'aspect physique de la campagne romaine et de l'aspect moral de Rome; mais encore les inscriptions, les noms propres, les nombres, fournissent de nouveaux éléments à cette pensée si poétiquement féconde et si perpétuellement inventive. Parfois, quand la science généralement admise ne le sert pas à son gré, l'opinion ou la conjecture d'un savant vient à son secours. Parfois, quand le terrain de l'histoire lui manque, il se jette sur celui des hypothèses et bâtira sur un *peut-être* un échafaudage de pensées assez heureux pour faire oublier combien la base en est fragile.

Mais n'insistons pas trop sur cette critique. Nul défaut ou plutôt nul excès ne tient à un sentiment et à une conviction plus élevée. On sent partout cette pensée de l'écrivain que, dans un monde créé de Dieu, dans une société comme l'Église, dans une ville comme Rome, tout doit avoir une portée et un sens divin. C'est là une pensée grande et féconde, féconde, il est vrai, à tel point que notre esprit se lasse à la suivre, que notre mémoire ne suffit pas à en recueillir, notre intelligence à en classer les résultats. Ne nous étonnons pas si elle produit dans le livre de M. Gerbet et si elle a laissé à son lecteur une impression un peu confuse et un peu troublée.

Aussi est-ce un sujet sur lequel on ne se lassera jamais de revenir que le caractère si particulièrement providentiel de cette histoire et de cette ville. Jamais on n'aura tout dit; jamais on n'aura sur ce point, qui touche de trop près à l'infini, complété sa pensée, satisfait son intelligence; mais on aura du moins fait voir un côté nouveau de la vérité; on aura, si je puis ainsi parler, essayé sous une autre face ce grand principe de l'unité catholique, et on ne l'aura pas trouvé menteur; on aura continué à faire comprendre au monde le miracle permanent dont il est le témoin trop souvent aveugle et inintelligent, le miracle de cette société, de cette ville, de ce pouvoir qui, par la durée de leur existence, par la constance de leurs traditions, par l'harmonie de leur ensemble, par l'universalité de leur action, ont depuis longtemps et de beaucoup dépassé la mesure assignée à toutes les sociétés, à toutes les villes, à tous les pouvoirs.

Car ce n'est pas assez de s'arrêter sur une société, qui est l'Église; sur une ville, Rome; il faut encore considérer, à la tête de l'une et de l'autre, un pouvoir, la Papauté. Nous n'avons pas encore dit quel rôle joue la Papauté dans l'accomplissement des grandes œuvres et dans le cours des grands événements que signale M. Gerbet. C'est encore ici un des côtés du miracle, une des conditions surhumaines, qui sont les conditions de la vie de l'Eglise. Qui a fait cette Rome chrétienne telle que mes yeux la contemplent et l'admirent? Qui a élevé cette longue série de monuments, lié ensemble cette multitude de chefs-d'œuvre si divers par le génie qui les conçut, si distants par l'époque qui les a vus naître, si uns par l'harmonie qui existe entre eux? Qui a fait de Rome, de cette Rome sensuelle et

païenne, un temple aussi saint, un palais aussi majestueux, un aussi magnifique tombeau? Qui a soutenu cette lutte de dix-huit siècles contre toutes les faces, toutes les ruses, toutes les métamorphoses de l'erreur? Qui a continué cette agression de dix-huit siècles contre le paganisme, agression qui, à travers des vicissitudes diverses, finit toujours par triompher et par conquérir, grâce à sa patience, à son opiniâtreté, à sa force? Est-ce par hasard une royauté héréditaire dans laquelle les traditions de maintien et d'agrandissement se transmettent avec le sang, où le père fraie la voie à son fils, où chaque souverain se sent vivre dans toute sa postérité et plante avec confiance l'arbre dont ses petits-neveux recueilleront les fruits? Ne serait-ce pas plutôt quelque chose qui touche de plus près encore à l'éternité, le plus durable, le plus constant, le plus persévérant de tous les pouvoirs, une aristocratie comme celle de l'ancienne Rome et de l'Angleterre, un sénat qui ne meurt point, qui demeure éternellement le même, avec les mêmes maximes, les mêmes familles, les mêmes noms, qui traverse les siècles comme un seul homme? Non, dans Rome moderne, il n'y a rien de tout cela; point de corps aristocratique, point de royauté héréditaire. L'institution qui a créé ces grandes œuvres, c'est une royauté élective, le plus instable de tous les gouvernements, avec des règnes courts et de fréquents interrègnes, avec toutes les chances de trouble, de brigues, d'assujettissement à une puissance étrangère, qui ont fait condamner partout ailleurs cette institution. Ceux qui ont accompli tant de luttes et laissé de tels vestiges, ce sont quelques vieillards successivement appelés à user sur ce trône précaire en apparence le peu de jours qui leur restaient à vivre, qui ne tenaient par aucun lien de famille, de nation, de parti à leurs devanciers ni à leurs successeurs, différents au contraire les uns des autres et par leur origine, et par leur condition, et par leur éducation, et par l'influence qui avait pu les gouverner ou les élever.

On eût voulu créer un gouvernement instable dans ses principes et borné dans son existence, on ne l'eût pas autrement constitué; et cependant nulle royauté héréditaire, nulle aristocratie n'ont été de si longue durée, et n'ont, dans un égal espace de siècles, maintenu aussi fidèlement leurs institutions, suivi aussi constamment leurs entreprises. Cette série de vieil-

lards, dont le règne se compte souvent par mois, quelquefois par jours, compose cependant la monarchie la plus une, la plus identique à elle-même que le monde ait vue, et ces décrépitudes réunies forment la plus verte existence et la plus longue durée de gouvernement ou d'institution que l'histoire positive nous fasse connaître.

Nouveau problème. Non-seulement ce gouvernement, constitué, ce semble, pour une courte vie, a duré dix-huit siècles; non-seulement ce gouvernement, établi sur les bases précaires de l'élection, a été de tous le plus constant dans ses maximes et dans sa conduite; et enfin ce gouvernement, sans soldats et sans vaisseaux (car la force matérielle ne lui a jamais appartenu que dans une mesure tout à fait imperceptible), est le seul qui ait pu prétendre et qui prétende encore à quelque chose comme la monarchie universelle. Ce souverain, qui n'a ni flottes ni armées, a pourtant ses envoyés dans tous les coins du monde, plus nombreux et plus universellement sérieux que ceux de toute autre puissance. Il a toujours la noble ambition de croire à son universalité et à l'admirable constance de travailler à l'établir; il ne perd pas une occasion de mettre en avant et de constater ces prétentions de souverain universel des consciences. C'est lui qui a formé cette ville, cité universelle bien plus que ville chrétienne, où chaque nation a sa place, ses propres monuments, ses propres souvenirs, où chacun, aujourd'hui tout aussi bien que du temps de Montaigne, se sent comme dans sa propre patrie; c'est autour de lui que résonnent ces chants divers de tous les rites et de toutes les nations, et cette multiple prière que M. Gerbet décrit avec tant d'éloquence; c'est lui qui entretient ces foyers d'où part, pour les rives les plus éloignées, l'apostolat chrétien, et où il rapporte ensuite les trophées de ses victoires, signes de la grande unité des nations dont Rome est le centre. Si vous abordez ce souverain, vous le trouverez ayant étalé devant lui la carte de son empire et suivant du doigt la marche de sa milice. Tous les souverains en font autant; mais ici la carte est une mappemonde, et la guerre dont ce souverain suit les progrès est une guerre universelle. Les pays même que la force a arrachés à son pouvoir n'en sont pas moins représentés auprès de lui; leur liturgie se chante dans ses églises, et le Pontife nomme toujours des évêques pour des cités qui ne sont plus

que des ruines. « Rome, dit M. Gerbet dans un passage que je voudrais citer tout entier (p. 134-135), est divinement obstinée à éterniser les titres de ses diocèses sans fidèles, non-seulement par respect pour ces églises mortes, mais encore par cette admirable foi que le jour viendra où de jeunes colonies chrétiennes planteront leurs tentes sur ces vieux tombeaux. » Rome ne se décourage pas ; la conviction de son éternité et de son universalité lui est restée, comme au temps du paganisme, aussi profonde et plus légitime. Le monde lui a été promis ; elle compte sur le monde.

Cette longévité inouïe d'un pouvoir qui semble constitué sur la plus fragile base, cette persévérance dans les plus vastes entreprises, et cette fidélité constante envers soi-même d'une royauté toute personnelle et toute viagère, et qui n'a reposé le plus souvent que sur de vieilles têtes ; cette universalité dans les prétentions et même dans le fait d'une monarchie qui n'a point de soldats ni de vaisseaux, voilà des problèmes que l'on ne nous explique guère, que l'on n'essaie même pas de nous expliquer. Il serait honorable auparavant de chercher l'explication du problème; il est plus commode de condamner sans répondre. Rome est décrépite, Rome est morte : cela répond à tout, et l'on suppose la mort faute de savoir expliquer la vie.

FR. DE CHAMPAGNY.

DU SYSTÈME REPRÉSENTATIF

ET DES ÉLECTIONS EN ESPAGNE.

Un des fruits du système représentatif, dans les pays qui sont mûrs pour les assemblées délibérantes, doit être de fortifier le pouvoir, d'assurer sa perpétuité en le fondant sur un assentiment général, et de faciliter son action tout en la réglant et en la modérant. Partout où ce résultat n'a point été obtenu, on peut affirmer que le système adopté pèche par quelque côté, qu'il n'est point conforme aux mœurs ou proportionné aux lumières publiques : dès lors il y a lieu à des modifications plus ou moins profondes, si tant est que l'institution en elle-même ne soit point radicalement caduque ou prématurée. L'Espagne, depuis ses premiers essais de constitution, dans notre siècle, est avertie, par un malaise et un état d'agitation toujours renaissants, qu'elle n'a point parfaitement résolu le problème posé entre l'ancien absolutisme et la licence. Cinq espèces de transactions ont été essayées par elle, toutes stériles : de la *constitution de Bayonne*, octroyée par Joseph Napoléon en 1808, avec le concours de quatre-vingt-onze notables, il ne reste qu'un souvenir maudit, comme de tout ce qui fut marqué du nom de l'étranger ; la *constitution de* 1812 a péri à son tour, mais en laissant une trace plus profonde, qui subsiste et subsistera jusqu'à l'achèvement de l'œuvre dont elle fut la première et imprudente ébauche ; le *despotisme éclairé*, qui tenta de ressusciter Charles III dans la vieillesse décrépite de Ferdinand VII, n'existe plus que dans l'estime des hommes d'expérience ; l'*Estatuto real* fut la sagesse, mais une sagesse privée d'autorité, un noble libéralisme, mais sans prestige ; enfin, selon toute apparence, la *constitution de* 1837, aujourd'hui en vigueur, n'existera plus demain. Celle-ci, cependant, aura eu le mérite de vivre sept ans et de se prêter peut-être à un remaniement qui lui permettrait de ressusciter sous une nouvelle forme.

Comme il ne suffit pas de dénoncer vaguement le fait de l'impuissance actuelle des formes représentatives de l'Espagne, nous demandons à conduire l'observateur dans les détails d'une histoire qui n'est pas trop

longue, et à examiner avec lui les ressorts d'un système qui a fait tant de vain bruit dans le monde.

Les élections ne sont pas encore en Espagne un de ces actes calmes, réguliers, par lesquels une nation libre procède à l'organisation de son gouvernement. Depuis les premiers jours de la guerre de l'indépendance, où elles se firent sous la garde du *guerillero* et au bruit croisé de la fusillade, presque jamais les élections n'ont eu l'effet qui en doit être le résultat, celui de traduire sans contestation sérieuse l'opinion dominante. Celles qui viennent d'avoir lieu, en vue de reviser la constitution actuelle, participent plus ou moins au caractère des précédentes. L'histoire parlementaire des dix dernières années dans la Péninsule fera vivement ressortir ce caractère.

Deux faits généraux, corrélatifs l'un à l'autre, semblent dominer toute la chronique constitutionnelle de l'Espagne depuis le récent avénement des Assemblées. Le premier, c'est que le gouvernement, quel qu'il fût, a le plus souvent triomphé dans l'arène électorale : souvent même cette victoire lui a été à peine disputée, tant les partis sont convaincus d'avance de son habituelle supériorité. Ce premier fait, peu honorable pour le génie constitutionnel de l'Espagne moderne, accuse d'une manière significative l'incohérence du système représentatif avec l'état réel des convictions et des forces prépondérantes dans le pays.

Le second fait, c'est que la majorité obtenue par chaque gouvernement à l'ouverture des sessions s'est ordinairement dissoute dans le cours des débats, ce qui a provoqué une incomparable multiplicité de crises ministérielles, dans lesquelles on a remarqué, selon la loi commune, une oscillation singulière entre les deux points extrêmes de l'opinion[1]. Cette espèce de balancement est, à la vérité, un phénomène fréquent dans les annales parlementaires de toutes les nations ; mais en Espagne, depuis dix ans, il a été accompagné de secousses si rapides et de transitions si violentes qu'on est forcé d'y reconnaître le plus souvent un signe d'anarchie au lieu du jeu naturel et profitable des opinions.

Le 10 avril 1834, le *despotisme éclairé* de M. Zea Bermudez, pratiqué par d'autres ministres dès la fin du règne de Ferdinand VII, fit place à l'*Estatuto real*, œuvre de M. Martinez de la Rosa. L'*Estatuto* créait deux Chambres, désignées sous l'ancien nom d'*Estamentos*, l'une de *proceres* (sénateurs), en partie héréditaire et en partie viagère. Tous les grands d'Espagne qui pouvaient présenter la haute condition de 50,000 livres de rente (200,000 réaux) en étaient membres de droit ; le souverain choisissait les autres membres dans des catégories formées, selon le génie sagement démocratique de l'ancienne Espagne, de toutes les sommités de la société dans l'ordre religieux, politique, scientifique ou industriel. L'autre Cham-

[1] Depuis le 13 janvier 1834 jusqu'au 5 mai 1844, on a compté vingt cabinets différents, ce qui donne une durée moyenne de six mois pour chaque cabinet.

bre, entièrement élective, nommée *Estamento de procuradores* (députés), était le résultat d'une élection à deux degrés, à laquelle prenaient part uniquement les membres de la municipalité de chaque chef-lieu de district (*partido*), les syndics, les députés [1], et un nombre égal des plus forts contribuables.

La première législature formée sous l'empire de ce régime commença ses travaux peu de jours après le fameux 17 juillet, qui abreuva les rues de Madrid du sang des religieux. Ce sang cria inutilement vengeance. Le ministère qui dotait l'Espagne d'une représentation nationale se déclarait impuissant à trancher ou à lier la main des égorgeurs. Les cris qui partirent, dit-on, de l'âme de Marie-Christine furent rendus inutiles par la faiblesse du cabinet : pusillanimité ou plutôt iniquité qui fut punie six mois plus tard, à Madrid même, par une révolte militaire, victorieuse comme la révolte des carrefours. Les Cortès, à cette époque, entrèrent aussi dans une voie d'opposition fanatique. On entendit des représentants de la nation espagnole réclamer et s'emporter contre le traité Elliot, qui venait de rétablir, entre les armées belligérantes des provinces basques, le droit de l'humanité et des nations civilisées à la place du droit sauvage des représailles. La question de l'intervention d'une armée française fut un autre sujet de dissentiment entre le ministère et les Cortès. M. Martinez de la Rosa dut se retirer : aussi bien il avait laissé le pouvoir échapper de ses mains ; un lambeau en était tombé dans la fange des sociétés secrètes, l'autre pendait à la baïonnette des soldats.

Ces Cortès furent néanmoins plus fidèles que beaucoup d'autres à l'impulsion de l'homme politique qui les avait créées. On a vu que l'*Estatuto* contenait le moins de libéralisme qu'il se pouvait dans une institution libérale ; de là vient peut-être que la première Assemblée inaugurée sous ce régime supporta de suite deux cabinets *modérés*. En effet, ce fut le comte de Toreno qui succéda au fondateur du régime parlementaire ; mais bientôt il céda la place à M. Mendizabal, ministre d'aventure, l'un de ces hommes qui sont comme les produits congénères de tous les chaos politiques. Celui-ci ne tarda pas à dissoudre l'Assemblée, qui venait de lui marchander sa confiance après l'avoir refusée à ses prédécesseurs. Des élections eurent lieu : le croirait-on ? ni M. Martinez de la Rosa, ni le comte de Toreno ne furent nommés : premier exemple de la versatilité du corps électoral en Espagne, ou plutôt de l'influence excessive exercée dans les élections par le gouvernement. Il est vrai que le système en vigueur à cette époque semblait singulièrement propre à favoriser cette prépondérance. Quoi qu'il en soit, le Parlement, conservateur en 1834, se faisait révolutionnaire sous M. Mendizabal, et ce ministre était élu dans sept provinces à la fois.

[1] Ces députés, sous l'ancienne monarchie, étaient les représentants des provinces. C'était une ombre du vieux régime fédératif aboli par les monarques absolus.

Mais, à peine rassemblées, les Cortès échappèrent à M. Mendizabal et parurent se prêter à l'action de M. Isturiz, lequel devint en 1836 le chef d'un cabinet conservateur. A la vérité, ce cabinet ne put rien conserver, car la populace triomphait dans les rues, et la révolution dans le Parlement. Une nouvelle dissolution des Cortès ayant amené des élections favorables à l'opinion conservatrice, les sociétés secrètes déclarèrent au gouvernement une guerre plus terrible que celle de la tribune : l'émeute de la Granja, le poignard et le pistolet placés sur la poitrine de la reine veuve, décidèrent l'inauguration du code ultra-révolutionnaire de 1812.

Telle est la courte histoire de l'*Estatuto real.* Doit-on y voir l'impuissance des formes parlementaires qu'il avait créées, ou simplement l'impéritie des hommes qui gouvernèrent alors? L'impartialité oblige, dans tous les cas, à y reconnaître un concours de circonstances en quelque sorte fatales, et de difficultés formidables. C'était l'heure la plus cruelle de l'expiation pour l'ancienne Espagne. L'esprit libéral, comprimé pendant dix ans, faisait explosion avec fureur. L'Église payait aussi sa dîme à la justice divine ; mais, comme sa pénitence doit être toujours sublime et surabonder, elle voyait la mort choisir ses enfants les plus purs et les plus glorieux, les fils de saint Ignace, les disciples de saint François, de saint Dominique, les Pères de la Merci : les vrais coupables restaient pour subir la longue agonie d'un obscur repentir. A la même époque le parti carliste, ardent, plein d'espérance, entraînait sous sa bannière des provinces entières et faisait entrer l'hésitation dans toutes les autres : le passé mourait ou se défendait avec un héroïsme qui déconcertait le présent, et l'avenir, personnifié alors dans la partie démocratique de l'armée, dans la jeunesse des grandes villes, où se recrutaient les sociétés secrètes, se présentait sous un aspect hideux, avec des fureurs déchaînées et indomptables.

On sait que les Cortès, rassemblées en 1836 à la suite des événements de la Granja, et désignées plus tard sous le nom de *Cortès constituantes*, parce qu'elles eurent pour mission de reviser le code de 1812, furent élues sous l'empire de cette constitution célèbre. En peu de mots, voici le régime électoral que les législateurs de Cadix y avaient inscrit.

En premier lieu, la constitution de 1812 n'établissait qu'une seule assemblée, souveraine, absorbant tout le pouvoir législatif, l'exerçant sans contrôle supérieur ni même égal, et n'accordant au roi que le privilége de faire exécuter ses ordres. Cette assemblée était purement élective, et tout citoyen espagnol, père de famille, originaire du nouveau comme de l'ancien monde, était électeur. L'élection se faisait à trois degrés, dans la paroisse, dans le district, dans le chef-lieu de la province. Les Cortès tenaient une session chaque année ; leurs pouvoirs duraient deux ans. Les solennités du culte intervenaient dans tous les actes de ces immenses assises ; le caractère religieux de l'ancienne Espagne se mêlait aux téméraires élans de son génie démocratique.

Tel était dans son ensemble et à son origine le régime établi par la ré-

volte de la Granja. Jusqu'à l'établissement de la constitution actuelle, il y eut donc une sorte d'interrègne de la suprématie royale. On prétend qu'aucune époque, dans la période constitutionnelle, ne fut plus féconde en actes de despotisme. MM. Calatrava et Mendizabal occupaient alors le ministère; les élections furent faites en un sens favorable à ce cabinet, c'est-à-dire purement révolutionnaire. N'est-on pas bien sûr cependant que, si toute l'Espagne eût apporté son vote, non-seulement ce cabinet, mais toutes les institutions, mais le trône même de la fille de Ferdinand VII eussent été mis en pièces? La révolution en Espagne n'a point été faite par la démagogie; elle a un caractère beaucoup plus aristocratique qu'on ne pense; on devra lui conserver ce caractère, sous peine de la voir périr.

A la faveur des élections mensongères de 1836, Arguelles reprit sa vieille dictature, et l'on eut le spectacle de ce vieillard célèbre s'emportant à tous les excès de la rancune et de la haine. Le code de 1812 reçut néanmoins des modifications importantes. Deux Chambres, balançant, et par conséquent modérant les forces représentatives, furent créées; les Cortès furent élues pour trois ans au lieu de l'être pour deux seulement, ainsi que le voulait le code de 1812. Le pouvoir de faire les lois fut attribué *aux Cortès avec le roi*, comme dans la constitution de Cadix, mais on élimina certaines dispositions qui, dans l'ancien code, frustraient véritablement le souverain de sa part du pouvoir législatif. L'article 40 de la constitution nouvelle répéta en termes exprès que la puissance législative serait exercée collectivement par les Cortès et le roi. Enfin la loi électorale qui fut le corollaire du code nouveau fixa un cens pour le droit d'élection : à la vérité, le chiffre en est si faible qu'il ne fait guère que régulariser le suffrage universel. Telle fut l'œuvre de la législation de 1837...

Cette même législation avait fait des progrès inattendus vers les opinions modérées, mais en même temps les événements de la guerre créèrent une situation où l'influence du Parlement s'amoindrissait de plus en plus. Don Carlos, gagnant en force et en prestige tout ce que perdait l'autorité de la reine Isabelle, promena ses armées jusqu'aux portes de la capitale. Espartero, qui commençait à mener de front ses projets de dictature et sa lente victoire sur les provinces basques, se rapprocha de Madrid, malgré les ordres du ministère, et essaya sur le gouvernement de la reine sa première menace. Elle réussit et devint par là sa première victoire sur le système représentatif. Que faisaient pendant ce temps-là les Cortès? De législateurs les députés s'étaient faits soldats; ils avaient pris le mousquet, formé un bataillon, et se montraient prêts à défendre les portes de la capitale.

Le ministère, suffisamment frappé de discrédit, se retira; M. Bardaji prit les affaires. Les premières élections ayant amené une majorité dans le sens modéré, l'administration passa aux mains de M. d'Ofalia. Cet accord entre le gouvernement et les Assemblées ne produisit cependant aucun fruit. Un acte important, le rétablissement de la discipline parmi

les troupes de la reine, signala cette époque; mais cet acte, qui émana d'Espartero, ne profita qu'à lui. Toute l'action gouvernementale vint peu à peu se concentrer dans les mains de ce chef; les Cortès, les discussions, les intrigues parlementaires, et jusqu'aux brillants discours de M. Martinez de la Rosa, tout fut enseveli dans une sorte d'obscurité. On ne se rappelle plus de cette époque qu'un seul fait, mais significatif. La volonté du général en chef, plus forte que celle du Parlement, obligea le comte d'Ofalia à résigner le portefeuille; dès lors, jusqu'à la révolution de 1840, il n'y eut plus que des ministères de *nullités*. Le duc de Frias, MM. Arrazola, Perez de Castro se succédèrent sans aucun profit pour l'influence du gouvernement; il ne fallut rien moins que le traité de Vergara pour rappeler l'attention sur les Cortès. On vit, dans une séance célèbre, les députés s'embrasser, et l'on apprit qu'ils se réconciliaient : ils venaient, en apparence, de renaître à la vie politique.

Il faut noter que le général en chef avait déjà obtenu et en quelque façon dicté une dissolution des Cortès; ce fut là le premier acte parlementaire d'Espartero. Il débuta vis-à-vis des Assemblées comme Louis XIV et Bonaparte, quoique avec moins d'audace et infiniment moins de grandeur. Dans cette occasion, on vit se reproduire un fait constant : le pouvoir, qui était maintenant le général en chef, et non le ministère, demandait un congrès progressiste; les élections ne manquèrent pas d'en produire un de cette espèce; chose à peine croyable! les sommités mêmes du parti modéré s'en virent exclues, *et la majorité du précédent congrès ne fut plus représentée dans le nouveau que par sept membres*. Cependant la loi électorale n'avait pas été changée d'une virgule, mais l'opinion n'était pas aux élections, elle était aux champs de bataille. Le ministère, timide, indifférent, laissa faire. Les déclamations, les sociétés secrètes présidèrent à la lutte et gagnèrent une victoire qu'on disputait à peine. Ceci ce passait en 1839.

Envisageons maintenant la seule période vraiment brillante de l'ère constitutionnelle en Espagne, nous voulons parler des Cortès de 1840. Chaque fraction libérale y fut représentée par ses orateurs les plus éminents, et les forces s'y trouvèrent partagées de manière à porter au dernier degré l'énergie du talent et l'enthousiasme de la conviction. Les modérés, qui avaient la suprématie du nombre, eurent aussi le plus souvent la palme de l'éloquence. Diverses lois furent discutées d'une manière approfondie, puis votées selon les principes de la majorité. Mais l'anarchie poursuivait son triomphe hors du congrès : Espartero devenait dictateur des clubs, et les clubs étaient maîtres de l'Espagne. « Dès cet instant, nous dit le principal historien de la décade constitutionnelle[1], les Cortès étaient mort-nées. Leurs délibérations, quelque instructives qu'elles fussent, ressemblaient nécessairement aux discussions des Grecs du Bas-Empire,

[1] M. Pacheco, *Biographie de M. Martinez de la Rosa*, dans la *Galeria de Espanoles célebres contemporáneos*.

après que les Sarrasins eurent planté leurs tentes sur le Bosphore. Il existe, pour les gouvernements et pour les partis dominants, une condition plus indispensable qu'aucune autre, plus indispensable que celle même d'avoir raison : c'est d'avoir la force. » Ainsi les Cortès de 1840 ont prouvé que l'Espagne est en mesure de briller dans les joutes parlementaires; mais, en même temps, elles ont été une nouvelle preuve que le système représentatif, dans ce pays, est encore une institution prématurée, ou, pour parler avec plus de précaution, qu'il y est posé sur des bases arbitraires. Les Assemblées dont nous venons de parler eurent beau décréter; Espartero et la révolution, qui s'était mise à ses ordres, brisèrent, au mois de septembre 1840, leurs plus importants décrets.

Cet état de malaise, d'indécision et même d'impuissance, dans le jeu du système représentatif, ne cessera en Espagne que par l'achèvement d'une transformation politique commencée il y a trente ans. Jusque-là, il est certain que nombre de citoyens, appelés par leur position et leur influence morale à servir efficacement la cause de l'ordre dans leur pays, se tiendront en arrière des devoirs que les institutions actuelles leur présentent; et cet isolement, fruit de la rivalité qui éclata malheureusement à la mort de Ferdinand VII entre deux ordres d'opinions, devra être compté pour quelque chose dans l'histoire des malheurs de l'Espagne. Mais il est une cause plus puissante, une raison plus profonde de la division jetée entre les forces vitales de ce pays : cette cause, c'est l'hostilité habituelle de la révolution contre l'Église.

Les hommes d'Etat qui occupèrent les premiers le pouvoir après la mort de Ferdinand VII avaient prévu ce danger. M. Zea Bermudez, M. Martinez de la Rosa comprirent que le clergé devait s'associer à l'action rajeunie du sceptre des rois catholiques, et ils se gardèrent d'éliminer le clergé du rang des agents politiques. La constitution de 1812 elle-même avait respecté, à cet égard, la tradition et les nécessités de l'Espagne. Les révolutionnaires plus modernes furent moins prudents. Pour notre part, nous voyons mille raisons de croire que l'appui le plus précieux, l'appui indispensable pour une constitution, en Espagne, serait l'adhésion de tous ceux dont la foi a été offensée par la rupture du lien spirituel avec Rome. Une blessure dont on ne peut mesurer la profondeur a été faite au tronc de la vie nationale; l'arbre est malade; toute greffe qu'on y insère périt, parce que la vie, concentrée autour de la plaie, est tout entière occupée à combattre la mort qui menace de faire invasion.

Pour terminer le sommaire des annales parlementaires de l'Espagne, rappelons les Cortès qui se sont succédé sous la régence d'Espartero. Après que le sabre de ce soldat eut tranché la loi, celle-ci eut la liberté de renaître, mais à la condition de servir le sabre. Tant que les Cortès demeurèrent dociles à l'ascendant de l'homme de guerre, soit en lui conférant la régence *unique*, soit en dépouillant Marie-Christine de la tutelle de ses enfants, soit en votant les tributs, elles jouirent d'une certaine indépen-

dance. Des ministères furent faits et défaits par les Assemblées. Le soldat-duc, pendant près de deux années, sut se tenir dans une impassibilité majestueuse, qui, en lui faisant mépriser les cris du Parlement, permettait à celui-ci un exercice assez libre de ses prérogatives. Mais le soulèvement de Barcelone, au mois de novembre 1842, vint prouver que la générosité d'Espartero était uniquement due à l'absence de tout péril grave. Le bombardement du 4 décembre excita parmi les membres du congrès une opposition formidable : les Cortès furent aussitôt dissoutes. Les élections qui eurent lieu donnèrent encore une fois au gouvernement une de ces majorités ignorantes ou serviles, par là même incertaines, qui ont rarement manqué, en Espagne, à un gouvernement quelconque, le lendemain des élections. Mais, dès le surlendemain, une opposition que le sentiment public rendait terrible, bien qu'elle eût à peine dans le congrès une majorité contestée, porta au pouvoir M. Lopez : le cabinet Rodil, administration militaire, céda la place à l'avocat ; de ce jour date la chute du duc de la Victoire. M. Lopez, appuyé par ses collègues, voulut exiger une amnistie pour tous les exilés de l'opinion constitutionnelle ; il osa de plus réclamer la destitution du célèbre Linage : Espartero se révolta à l'instant contre la prérogative du congrès. Il accepta la démission du cabinet Lopez et prononça une seconde dissolution des Chambres. On sait le reste. L'insurrection du mois de juin 1843 est peut-être, jusqu'à ce jour, le plus bel hommage qui ait été rendu, en Espagne, aux institutions parlementaires. Il est vrai qu'en saisissant les armes au nom du principe constitutionnel violé dans la personne de M. Lopez, les multitudes n'en restaient pas moins indifférentes à la constitution elle-même.

Au mois de septembre de l'année dernière, après l'installation du gouvernement provisoire, des élections se firent au milieu d'un concours assez général. Elles reflétèrent d'une manière à peu près fidèle le principe de la coalition ; le cabinet Lopez eut un *vote de confiance* et des actions de grâces. Mais l'élément monarchique, prépondérant dans le pays à la suite de la récente révolution, ne tarda pas à se faire jour dans le congrès, et à bannir du gouvernement le mélange progressiste. Le pouvoir se trouvait aux mains de M. Olozaga, l'homme le plus habile de son parti ; il en sortit par l'événement le plus inattendu. On se rappelle que le fameux décret pour lequel M. Olozaga tenta de surprendre la sanction de la reine était précisément une ordonnance de dissolution. L'Assemblée ainsi congédié evécut encore assez pour tuer son maladroit ennemi. Dans le premier moment de la stupéfaction générale, il y eut une présomption de majorité en faveur du cabinet formé sous la présidence de M. Gonzalez Bravo; ce cabinet se hâta de clore le Parlement pour se livrer sans contrôle aux inspirations de son propre génie.

Nous sommes de ceux qui ne peuvent refuser une espèce d'admiration à ce tribun chevaleresque[1]. Un député de trente-deux ans, sans autre pré-

[1] Ce que nous dirons de l'administration de M. Gonzalès Bravo ne doit point être pris

cédent que celui d'avoir écrit des pamphlets révolutionnaires, accepte le rôle de relever par des coups d'État la dignité du trône, l'administration, la discipline militaire. Il met le royaume en état de siége, désarme la milice nationale, rappelle la reine-mère, fait jeter en prison, sur le premier soupçon d'une connivence avec les révoltés d'Alicante, MM. Cortina et Madoz, redoutables idoles parlementaires. Cette conduite paraissait, si l'on veut, d'une ingratitude extrême; mais, chose singulière, *elle ne fut nullement imprudente.* M. Gonzalez Bravo, foulant aux pieds toutes les pratiques du régime constitutionnel, avait entre ses mains encore plus d'autorité qu'il n'en a dépensé, et, s'il en faut croire nombre de gens, il est resté trop économe de ce pouvoir dictatorial que la force des circonstances et le besoin public lui avaient délégué.

En s'élevant à la présidence du conseil, le général Narvaez a affecté de faire un pas vers la réconciliation entre le pouvoir et les formes parlementaires. Ce rapprochement était, de toute manière, devenu indispensable; la dissolution des Cortès et les élections nouvelles viennent de le consommer. La réforme de la constitution, annoncée deux fois, dans l'ordonnance de convocation et dans le discours du trône, sera l'objet principal des travaux de cette session. Tout le monde sait déjà, par les indications de la presse quotidienne, quelles sont les bases générales de la réforme élaborée par le gouvernement. Personne ne s'y trompe ; la constitution de 1837 est destinée à périr, si ce n'est dans toutes ses dispositions, du moins dans son esprit fondamental, et nous ne serions nullement étonnés que la hardiesse réformatrice du cabinet fût encore dépassée par celle de l'Assemblée.

On a fait grand bruit, et avec raison, du programme présenté il y a trois mois à la reine par M. le marquis de Viluma; mais l'on a prétendu à tort que cet homme d'État déclarait la guerre à toute institution parlementaire. Autant qu'il a été donné de pénétrer sa pensée, il se bornait à restaurer l'administration et les Assemblées par la voie de l'autorité royale, faisant émaner directement du trône ces réformes que M. Martinez de la Rosa s'est chargé de solliciter du Parlement. Sans doute aussi, dans le projet de M. de Viluma, le système électoral eût été soumis à certaines modifications qui ne figurent point dans le plan du ministère; mais qui nous dit que, la voie des réformes étant une fois ouverte, elle se fermera avant que toutes les sollicitudes de M. de Viluma et de ses amis soient satisfaites? D'ailleurs, en recourant aux élections, le cabinet Narvaez avait raison de compter sur la fortune du scrutin. Faut-il faire honneur de cette victoire à sa perspicacité ou à son adresse? On sera mieux à même de répondre à cette question après avoir achevé de nous lire.

Avant de rendre compte de la dernière lutte électorale qui vient d'oc-

pour un éloge complet. Certains actes de son ministère nous paraissent blâmables à un haut degré; mais ce n'est pas ici le lieu de les juger.

cuper l'Espagne, nous devons signaler un autre fait de la plus haute importance pour faire apprécier l'esprit politique de la nation. Un des principes élémentaires et fondamentaux de tout système représentatif, c'est que l'impôt demandé par le prince ou par le pouvoir exécutif soit voté par les Chambres. Ce principe était inscrit dans les anciennes lois de la monarchie. La Castille marchanda plus d'une fois les tributs au roi, et l'on se rappelle les graves contestations qui eurent lieu à ce sujet entre le naissant absolutisme de Charles-Quint et les Cortès. En Aragon, où le droit public garantissait encore mieux la liberté, la nation réunie en Cortès (et dès l'an 1282 il avait été réglé que les Cortès se rassembleraient une fois par an) accordait librement les tributs et se faisait rendre compte de l'emploi des fonds. La Navarre, qui conserva ses Assemblées particulières, plus ou moins modifiées et altérées, votait encore ses impôts au commencement de ce siècle ; ce privilége était l'un de ceux qu'elle conservait avec le plus de souci, et la question du tribut était au rang des matières sur lesquelles elle délibérait sans l'assistance du vice-roi, représentant de l'autorité souveraine. Toute contribution chez elle prenait le nom de *don volontaire*. Il est inutile de rappeler la franchise analogue dont jouissaient les trois provinces basques.

En abolissant les droits et *fueros* spéciaux pour constituer une liberté générale, les Cortès de 1812 conservèrent intact le principe du vote de l'impôt. L'art. 338 est clair à cet égard, et si on l'interprète par l'esprit général du code, exposé dans un célèbre discours préliminaire, on sera assuré que les législateurs de 1812 entendaient en faire une application très-rigoureuse.

L'*Estatuto real* ne fait point difficulté de reconnaître le vieil axiome ; on y lit à l'art 34 : « Conformément à la loi 1re, tit. 7, liv. 6 de la *Nueva Recopilacion,* aucun tribut ni contribution d'aucune espèce ne pourra être exigé sans avoir été voté par les Cortès, sur la proposition du roi. — Art. 35. Les contributions ne pourront être imposées, au plus, que pour un terme de deux ans, avant l'expiration duquel terme elles devront être votées de nouveau par les Cortès. » Toutefois il est permis de penser que la doctrine de l'*Estatuto,* sur ce point comme sur plusieurs autres analogues, est loin de l'intraitable rigueur professée par les législateurs de 1812. Les termes mêmes de l'Exposé des motifs fourniraient, à cet égard, un sujet de comparaison curieux. Inutile de dire ce que prescrit, touchant le vote des impôts, la constitution de 1837, calquée sur les principes de l'Assemblée de Cadix[1].

[1] On y lit, article 27 : « Si le roi laissait passer une année sans réunir les Cortès avant le 1er décembre, elles devront s'assembler ce jour-là.... — Art. 72. Tous les ans le gouvernement présentera aux Cortès le budget général des dépenses de l'Etat pour l'année suivante, ainsi que celui des voies et moyens, de même que les comptes du recouvrement et de l'emploi des deniers publics, afin qu'ils soient examinés et approuvés. — Art. 73. On ne pourra imposer ni percevoir aucune contribution qui ne soit autorisée par la loi du budget, ou toute autre loi spéciale. »

Eh bien, à deux et trois reprises, depuis la promulgation du code de 1837, les Cortès ayant refusé les impôts, ou s'étant trouvées tantôt suspendues, tantôt dissoutes avant le vote du budget, les populations n'ont pas fait la moindre difficulté pour acquitter leurs contributions, qu'elles ne devaient plus aux termes de la loi. Le fait ne saurait être plus notoire : sous le minstère Arrazola, l'opposition, rendue furieuse par une menace de dissolution suspendue sur les Cortès de 1839, fut assez forte pour refuser l'impôt. Qu'arriva-t-il ? « Le peuple espagnol, plus sensé que la faction progressiste, nous dit un historiographe, ne vit dans ce refus de ses représentants qu'un acte de fureur et de dépit, inspiré par l'intérêt momentané d'un parti bien plus que par le soin de l'avantage public, et comme d'habitude il paya l'impôt. »

Si ce premier exemple peut, à la rigueur, s'expliquer par le peu de sympathie que rencontraient, dans la masse du peuple, les théories furieuses du *progrès*, il n'en sera pas ainsi du même fait se reproduisant dans la dernière période du gouvernement d'Espartero, et se constituant à partir de cette époque en phénomène permanent à travers toutes les révolutions de la sphère politique. Au mois de novembre 1842, Espartero, atteint déjà des premiers traits de la haine publique, suspendit, au moment de partir pour Barcelone, la session des Cortès, avant le vote du budget. A son retour, après le bombardement de la ville, il prononça la dissolution des Assemblées et fixa les élections au second mois de l'année suivante. Dès lors le recouvrement des impôts devenait illégal de la part du pouvoir ou simplement facultatif de la part du peuple. Le gouvernement, avouant l'illégalité, sollicitait le payement, non en vertu d'un droit, mais en présentant le tableau des nécessités publiques ; la nation acquitta les impôts. Se plaçant au-dessus des subtilités constitutionnelles, et fermant les yeux, elle paya, dans la main d'un pouvoir abhorré, le denier accoutumé, mais en se réservant le droit d'expulser par la voie la plus expéditive un homme qui était devenu pour elle le symbole de toutes les usurpations sacriléges. Espartero, au lieu de jouir du fruit de cette noble obéissance, ne recueillit bientôt que la preuve de la colère de l'Espagne. Sous le gouvernement provisoire du cabinet Lopez, les impôts continuèrent d'être perçus ; enfin les Cortès ayant été suspendues, puis dissoutes, sans avoir contrôlé et autorisé les chiffres d'un nouveau budget, il est patent que l'Espagne acquitte, depuis deux années entières, ses impositions, sans y être obligée par la loi, uniquement par respect pour la chose publique et par piété envers la patrie.

En France, en Angleterre, en Belgique, en un mot dans tous les Etats où le système représentatif, soit par son ancienneté, soit par sa forme et son organisation même, se trouve en rapport avec les mœurs publiques, le fait que nous venons de signaler n'aurait pu se produire, ou du moins il se serait présenté avec un caractère moins universel et une durée moins constante. En Espagne même, au temps de Charles-Quint, l'impôt légé-

rement voté par l'assemblée de La Corogne fit éclater une sanglante guerre[1]; aujourd'hui à peine un hameau a-t-il murmuré : tant il est vrai qu'il y a des principes supérieurs à certaines lois et que l'Espagne se règle encore beaucoup plus par la coutume du gouvernement absolu de ses derniers rois que selon l'esprit plus compliqué des institutions représentatives.

Nous devons maintenant esquisser le tableau des élections, telles qu'elles s'accomplissent sous l'empire de la loi de 1837. Nous venons de voir dans les dix dernières années le jeu bizarre, incohérent, des institutions parlementaires de l'Espagne moderne; il est bon d'examiner avec détail le ressort moteur d'une machine si capricieuse. Précisément les élections qui viennent d'avoir lieu ont présenté la physionomie habituelle de ces actes constitutionnels au delà des Pyrénées. Certains traits signalés avec clameurs dans les bulletins de ces élections, par la presse de toutes les nuances, nous semblent propres à la plupart de celles qui ont eu lieu depuis l'avénement du régime actuel; un seul, mais important et caractéristique, est exclusivement le privilége de celles-ci.

Ainsi, un des faits qui se reproduisent périodiquement à chaque évolution de l'Espagne électorale est une immense disproportion entre le nombre des électeurs inscrits et celui des électeurs qui prennent part au vote. A la vérité l'organisation électorale est si compliquée, elle prête si bien à l'arbitraire, et, il faut le dire, les gouvernements progressistes, modérés ou autres, se sont habituellement acquis, à tort ou à raison, une telle réputation d'improbité politique qu'il nous paraît impossible d'apprécier à une juste mesure la haute signification du fait que nous venons d'énoncer.

Rappelons en peu de mots le système des opérations électorales. La péninsule espagnole est divisée en quarante-neuf provinces. Les députés et les sénateurs, en nombre proportionnel au chiffre de la population[2], sont choisis par provinces au lieu de l'être par districts; en d'autres termes, et pour nous servir de notre dialecte politique, les élections se font par départements au lieu de se faire par arrondissements. Les chefs-lieux de district sont les rendez-vous électoraux. On y vote une candidature composée de cinq, six, dix noms, suivant le nombre de représentants que doit fournir la province. Comme, d'un côté, le nombre des provinces espagnoles, comparé à celui de nos départements, est moindre de plus de la moitié, et que, d'un autre côté, la population totale de l'Es-

[1] Celle des *Comunidades*, où périrent les libertés particulières de la Castille.

[2] 1 député par 50,000 âmes de population. En France il n'y en a que 1 par 80,000, en Angleterre 1 par 43,000. La superficie de l'Espagne est évaluée à 137,400 milles géographiques carrés, celle de la France à 154,000. La population totale de l'Espagne est de 14 millions d'âmes; celle de la France de 34 millions. La population relative de l'Espagne est de 101 habitants; la population relative de la France, de 208 habitants.

pagne ne s'élève pas à la moitié du chiffre de la nôtre, il en résulte que chaque province répond, pour la quantité des habitants, à chacun de nos départements, tandis que l'étendue de chaque territoire comprend à peu près, en terme moyen, la superficie de deux de nos circonscriptions réunies. On peut facilement se rendre compte de cette proportion en jetant les yeux sur la carte des deux pays. Ajoutez à cela que les communications entre les divers points d'une même province sont infiniment moins faciles et moins fréquentes que chez nous ; les candidats se trouvent donc présentés à une masse énorme d'électeurs dispersés sur un territoire de cinquante ou soixante lieues de circuit, lequel est traversé à peine par une ou deux routes royales et manque souvent de sentiers faciles pour les mulets. Nous laissons à penser si, dans un pareil système, le choix du représentant peut répondre avec exactitude à l'opinion de l'électeur, surtout si l'on fait attention que celui-ci est, six fois pour une, un laboureur, un artisan, puisqu'il est à peine un honnête villageois dont l'humble demeure ne puisse être évaluée à un prix locatif de 400 réaux par an. La plupart des députés ne sont pas même connus de nom, à l'exception d'un petit nombre de notabilités nobiliaires ou politiques dont la réputation a pu faire le tour de la province ou de la monarchie. On comprend aussi, en réfléchissant sur un pareil état de choses, l'immense avantage des candidatures colportées par les agents du gouvernement, lesquels sont à peu près les seuls courtiers d'élections disponibles dans un pays où les communications sont si coûteuses, si fatigantes, et le plus souvent non exemptes le danger.

Le code de 1837, à la différence de la constitution de 1812 et de l'*Estatuto real*, a établi le principe de l'élection directe. En conséquence, les votes recueillis dans chaque bourg électoral sont portés au chef-lieu de la province ; là, après des formalités confiées à certains membres des bureaux particuliers, ils sont comptés ; le résultat général est proclamé, et divulgué par les soins de l'autorité politique.

Les feuilles de la Péninsule ont rarement manqué, à chaque élection, de lancer contre les représentants de cette autorité des accusations virulentes. Ces invectives, dont plusieurs nous ont malheureusement paru fondées, n'ont pas fait défaut aux élections du mois passé. S'il en faut croire la juste colère ou le dépit des vaincus, le nombre des électeurs présents au vote a été frauduleusement doublé, triplé dans certaines provinces, au bénéfice du gouvernement, qui, en vérité, nous semble avoir remporté une victoire compromettante par son universalité même[1]. Il est certain

[1] On se figure difficilement à quel point les fraudes électorales sont devenues fréquentes et notoires en Espagne. *El Castellano*, feuille grave, dévouée au principe constitutionnel, contient, dans un de ses derniers numéros, les déclarations les plus extraordinaires à ce sujet. D'après son aveu, toute élection dépend de la formation des bureaux. Les députés sont réellement nommés par les scrutateurs, non par les électeurs. On n'en finirait pas si l'on voulait soumettre les élections espagnoles au contrôle que

que les résultats proclamés après les scrutins provinciaux semblent difficiles à concilier avec l'indifférence bien connue de la plupart des électeurs. Il paraît certain que, dans la Vieille et la Nouvelle-Castille, dans les montagnes de la Catalogne, dans les provinces basques, dans les districts dépeuplés des provinces méridionales, les opérations électorales n'ont pas mis en mouvement le tiers des électeurs. A Bilbao, centre du commerce de la Biscaye et des côtes cantabres ; à Reus, l'une des villes les plus manufacturières et les plus importantes de la Catalogne, située, comme Bilbao, à proximité de la mer, qui est en Espagne le chemin de ronde des idées constitutionnelles, les bureaux scrutateurs ont eu toute la peine du monde à se constituer, faute de votants. Les régulateurs naturels de l'action de la multitude, les prêtres, les propriétaires ruraux, hommes pacifiques, retenus les uns et les autres par leur ministère ou leurs habitudes au milieu des habitants des hameaux, appartiennent généralement à l'opinion qui méprise les institutions actuelles : de là une apathie universelle dans l'accomplissement du devoir électoral. La Navarre seule, aux élections qui viennent d'avoir lieu, a vu ses laboureurs marcher en lignes serrées vers l'urne constitutionnelle. Eh bien, le croirait-on ? comme ce mouvement, dans une province longtemps ennemie, était défavorable aux candidats du cabinet, les autorités ont annulé, sur un fondement qui paraît un pur prétexte, les opérations des deux chefs-lieux principaux : Pampelune et Estella ; de sorte que, dans le seul endroit où le concours de la masse des électeurs a été sensible, le gouvernement s'est empressé d'interposer l'arbitraire [1].

Pour faire juger de la liberté qui préside aux élections espagnoles, il ne serait pas superflu d'énumérer quelques-uns des mille exemples de violence rapportés par la presse quotidienne ; mais nous devons nous borner aux faits les plus saillants ; aussi bien, le parvis des comices n'a pas été ensanglanté cette année, comme il le fut maintes fois, notamment dans l'Andalousie, et, si nos souvenirs sont fidèles, à Barcelone, sous la régence d'Espartero. Le parti progressiste s'est abstenu d'apporter son vote, et son

subissent chez nous les mêmes actes constitutionnels. Les partis eux-mêmes semblent passer condamnation sur leur inévitable défaite. La majorité des Cortès semble un butin de victoire légitimement conquis par l'habileté des gouvernants. On en est venu, pour ainsi dire, à mettre sur ce point le *droit de la guerre* à la place *de la Constitution.*

[1] Nous aurions de longues réflexions à faire sur cet acte des autorités de la Navarre. Lorsque M. de Viluma voulait convoquer par décret un nouveau corps représentatif, il demandait avec franchise ce qu'on vient d'obtenir avec duplicité. Le système électoral, tel que nous venons de le décrire, paraîtra à tout le monde un mensonge (les Espagnols disent, dans leur langue, *una farsa*). M. Martinez de la Rosa s'est plaint avec raison de l'exclusion des hommes politiques qui auraient été députés par la Navarre ou par d'autres provinces monarchiques. Dans tous les cas, s'il était sage d'éliminer à tout prix des Cortès les représentants de l'opinion carliste, la méthode proposée par M. de Viluma semblait plus habile et plus noble. Nous ne savons pas, du reste, si M. de Viluma eût été aussi exclusif que les autorités de la Navarre.

absence de l'arène électorale n'a pas été inutile pour la maintenir pure d'un sang sacrilégement versé. Les assassins, qui malheureusement n'ont jamais manqué dans les rangs de tous les partis extrêmes, paraissent cette fois avoir réservé leurs coups pour d'autres champs-clos. Palencia a été cependant le théâtre de certains désordres que nous ne pouvons passer sous silence, d'autant plus que le récit que nous en allons faire nous conduit à examiner en détail le fait le plus nouveau et le plus remarquable qui se soit produit dans les élections dernières, l'accession des hommes religieux et monarchiques au mouvement constitutionnel.

Les partisans d'une franche et radicale modification du code de 1837 s'étant décidés à prendre part aux élections dans la province de Palencia, les autorités ont affecté de voir dans ce mouvement un prélude à l'insurrection. Quelques collisions avaient eu lieu dans le sein d'un collége électoral du chef-lieu même de la province ; le chef politique s'est adressé à l'évêque pour obtenir son intervention auprès des ecclésiastiques, qu'on accusait d'être les fauteurs du trouble. Il faut ajouter que tout l'avantage du nombre semblait être du côté de la candidature appuyée par le clergé. Le vénérable évêque de Palencia, récemment rappelé de l'exil par le cabinet Gonzalez Bravo, a pris la plume, et, dans une sage circulaire, a tracé les devoirs que sont tenus de remplir les prêtres comme ministres d'une religion de paix et comme citoyens.

Les principes qu'il y rappelle sont assurément les vrais, dans un pays où, la religion étant unie comme partie principale au droit public, le prêtre est tenu d'intervenir pour une part dans la formation du code et dans l'administration politique. Ils seraient encore vrais dans un pays qui n'aurait point de religion d'État. Quoi qu'il en soit, certaines feuilles espagnoles, imbues d'un libéralisme étroit, ont déclamé contre la circulaire de l'évêque[1]. L'Espagne a dans ce moment une constitution électo-

[1] L'importance et le caractère touchant de cette pièce nous engagent à la transcrire :

« Au vénérable doyen, au chapitre, au clergé de notre sainte Eglise, et à nos bien-aimés (*amados*) les curés, les vicaires et autres ecclésiastiques des paroisses de cette ville, salut en Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Par un message que nous avons reçu hier, M. le chef politique de la province nous donne avis que la tranquillité publique de ce chef-lieu a été mise gravement en péril, dans la matinée d'hier, au collége électoral de Saint-Lazare. M. le chef politique ajoute qu'un ou plusieurs ecclésiastiques ont paru être les excitateurs de certains cris et *vivats*, lesquels, suivant son assurance, ont été en effet proférés. Bien que l'alarme, au rapport de M. le chef politique, ait été évitée par sa prompte présence au collége électoral, et que le tribunal de justice soit investi de la recherche et du châtiment de ces faits, le magistrat termine son message en nous priant d'adresser, de notre bouche, un avertissement au clergé de ce chef-lieu. « Je crois, nous dit-il, qu'un avis, « une admonestation de Votre Seigneurie illustrissime, adressés à propos au clergé, « aurait une extraordinaire influence pour corriger l'exagération de ses idées. »

« La surprise, le chagrin que nous a causés ce récit, celui-là seul pourra les comprendre qui saura combien, et à quel juste titre, nous sommes persuadés nous-

rale aussi libérale que la Belgique; pourquoi s'étonner que cette constitution produise dans les deux pays les mêmes effets?

Nous signalons comme un fait nouveau, propre à caractériser la situation actuelle de l'Espagne, le concours inaccoutumé du parti monarchique aux actes électoraux; il ne serait pas inutile, à cette occasion, d'analyser les éléments qui composent ce parti et de parcourir les diverses phases de son existence.

Il est certain que, dès les premiers jours de la révolution, au temps où la querelle dynastique ensanglantait les provinces basques, il se trouvait parmi les soutiens de la reine un noyau de penseurs et d'hommes politiques fermement attachés aux doctrines de M. Zea Bermudez; au besoin, quelques brillants discours des Cortès de 1840 en feraient foi. Cette opinion se fortifia singulièrement par le choc qui expulsa la suprématie royale avec Marie-Christine; dès ce moment le parti monarchique se recruta, selon une proportion à peu près égale, parmi les carlistes qui avaient désespéré de la cause de leur prince, et parmi les modérés que l'expérience de la révolution repoussait vers le maintien des formes sévères. Enfin ce parti entra en action, et se produisit au grand jour au moment de l'insurrection générale contre Espartero [1]. Sur presque tous les points il

même des sentiments de soumission et de docilité qui forment le caractère distinctif de notre bien-aimé clergé. Aussi, en vous faisant entendre ma voix paternelle, pour me conformer aux désirs de M. le chef politique, mon intention n'est-elle point de blesser votre délicatesse, non plus que de vous éloigner de l'exercice d'un droit que la loi vous attribue, lorsque, citoyens espagnols, vous déposez vos suffrages dans l'urne électorale. Nous ne pouvons vous retrancher cette prérogative; essayer seulement d'y porter atteinte serait, de notre part, une offense à la loi, à cette liberté que Sa Majesté (que Dieu garde) et son gouvernement veulent et recommandent dans tous et chacun des électeurs; car il est clair que, si la liberté ne présidait point aux élections, celles-ci deviendraient l'expression de ceux qui les entraveraient et non celle de la nation, ce qui serait un outrage à la loi et à la nation même.

« Notre seul dessein, fils bien-aimés dans le Seigneur, est de vous rappeler, avec une sollicitude paternelle, qu'en vous rendant, comme citoyens, dans les colléges électoraux pour y user du droit de suffrage, vous devez avoir présent votre caractère d'ecclésiastiques et de ministres du Seigneur, afin de vous y comporter avec cette dignité polie, cette circonspection et cette prudence qui conviennent si bien à la sainteté de notre ministère. Ces qualités que je vous recommande, en relevant de plus en plus votre caractère, seront en outre un excellent sujet d'émulation et un profitable exemple pour nos bien-aimés fils de l'ordre laïque.

« Les preuves de docilité que nous avons toujours trouvées en vous sont la meilleure garantie, la plus consolante assurance que, dans cette occasion, vous ne nous laisserez rien à désirer, vous comportant comme il appartient à de bons Espagnols et à des ecclésiastiques édifiants. Recevez, en gage de notre amour, notre bénédiction épiscopale.

« De notre séminaire, le 4 septembre 1844.

« Charles, *évêque de Palencia.* »

[1] La première circonstance où il parut sous sa vraie forme, comme un mélange des deux opinions monarchiques qui s'étaient si longtemps fait la guerre, fut l'in-

a concouru, avec les hommes du progrès et les constitutionnels modérés, à la célèbre chute de l'ex-régent; les vieilles bandes royalistes, oubliées depuis dix ans, se rallièrent çà et là aux pelotons indociles de la milice nationale. On vit même le parti monarchique apparaître, dans certaines provinces, aux élections qui se firent sous le cabinet Lopez ; mais son action dans les élections récentes a été infiniment plus générale, plus marquée et plus efficace.

M. de Viluma, récemment improvisé chef de ce mouvement, a été envoyé aux Cortès avec l'honneur d'une double élection. Il trouvera sur les bancs du congrès plus d'un auxiliaire déjà connu, entre autres M. Santiago de Tejada, dont le nom se couvrit d'un si noble éclat aux Cortès de 1840. On annonce aussi que M. Bravo Murillo se dispose à porter de ce côté de la Chambre son renom oratoire et l'autorité d'une sagesse politique consommée. Enfin M. Gonzalo Moron, dont le nom seul parle suffisamment à ceux qui étudient l'Espagne intellectuelle de ce temps-ci, vient de déclarer, par la publication d'une brochure, son adhésion aux formes pures de la monarchie, ou du moins sa tendance à de fortes restrictions du principe constitutionnel[1]. Si M. le marquis de Viluma offre les avantages d'un nom célèbre, d'une haute fortune, et de cette dignité de conduite qui relève, dans un homme politique, la supériorité de l'esprit, ses auxiliaires joindront à quelques-unes de ces mêmes qualités une expérience acquise dans les luttes politiques et l'art difficile de manier habilement les armes parlementaires.

Une circonstance digne de remarque, c'est qu'au moment où les candidatures monarchiques échouaient dans les provinces suspectes de dévouement à don Carlos, les noms de MM. de Viluma, de Tejada, Gonzalo Moron, dans d'autres provinces, sortaient de l'urne, réunissant les votes de toutes les nuances de l'opinion monarchique. L'échec des candidatures mélangées d'éléments carlistes s'explique, il est vrai, par l'arbitraire des gouvernants autant que par l'indifférence des électeurs; mais, nonobstant cela ou par cela même, c'est un fait digne d'attention. Les sympathies, les protections royales ont dû couvrir les noms que nous venons de citer; elles étaient probablement refusées aux candidats navarrais, qui présentaient, pour appuyer le trône d'Isabelle, une main autrefois armée pour le détruire. Les intérêts carlistes n'auront donc point d'avocat aux

surrection de Barcelone, au mois de novembre 1842, prélude singulier et digne d'étude du solennel mouvement de l'année suivante.

[1] Il serait facile d'ajouter à cette liste plusieurs autres noms; mais les débats les révéleront assez : nous voulons nous garder des assertions imprudentes.

M. Gonzalo Moron est député de Valence. Les convictions monarchiques semblent être dominantes dans cette grande ville parmi les gens de bien, que menace à tout moment le poignard aiguisé dans l'ombre par l'idée fanatique du progrès. Les études historiques de M. Gonzalo Moron lui donnent un rang distingué parmi les publicistes de son pays. Il est directeur de la *Revista de Espana y estrangero.*

Cortès de 1844, et M. Martinez de la Rosa se montre assez généreux pour le regretter; mais l'intérêt de l'Eglise, l'honneur et la liberté de cette vieille mère de l'Espagne, trouveront dans ces mêmes Cortès un grand nombre de défenseurs. Chez les députés dont la voix est prête à réclamer la suprématie du trône, il pourra se révéler des erreurs politiques, des illusions dont nous ne voudrions point accepter pour nous la solidarité; mais chez eux et chez la plupart des orateurs éminents, sur tous les bancs des deux Chambres, nous nous réjouirons de trouver le respect, souvent même l'amour des institutions éternelles, trait de famille qui annonce toujours la lignée des nobles cœurs et des bons esprits.

A. DE BLANCHE.

SUR LA RÉFORME

DU TARIF DES POSTES.

Parmi les questions d'un intérêt général incontestable qui ont été le plus souvent agitées dans ces dernières années, il faut placer au premier rang celle qui est relative à la réduction de la taxe dont sont passibles les correspondances transportées par l'administration des postes. Séduite par l'exemple de l'Angleterre, la France s'est passionnée pour cette question, et la réforme postale a bientôt rencontré dans toutes les classes de la société et dans tous les partis de nombreux partisans. Combien de fois la presse, les conseils généraux et d'arrondissement, les deux Chambres n'en ont-ils pas retenti depuis qu'elle a passé le détroit! La réduction du droit sur le sel elle-même, malgré l'universalité du besoin qu'elle aurait pour but de satisfaire, n'a jamais rencontré des prôneurs aussi enthousiastes, d'aussi actifs propagateurs. Dominé par les exigences de sa position, le ministre des finances actuel, imitant la prudence de son prédécesseur, a vainement insisté sur l'élévation excessive, exorbitante, des tarifs anglais avant la réforme, et sur la modération comparative très-réelle des tarifs français; vainement il appelle chaque année l'attention des Chambres et du pays sur les résultats financiers, assez peu encourageants au premier aspect, il faut bien l'avouer, de l'opération si hardiment, si témérairement exécutée par nos voisins; chaque année les partisans de la réduction gagnent du terrain, et la réforme postale devient plus populaire, non-seulement au sein des classes moyennes, près du commerce et dans les familles, mais encore dans les Chambres elles-mêmes. Jusqu'à présent, celles-ci s'étaient contentées de renvoyer au ministre des finances, comme témoignage de leur intérêt, les pétitions qui leur étaient adressées à ce sujet. Cette année, un membre de la Chambre des Députés, M. de Saint-Priest, a usé

de son initiative pour formuler un projet de réduction très-large, très-radicale, et la lecture de sa proposition a été autorisée par les bureaux. Par suite, la Chambre a dû nommer, pour examiner cette proposition, une commission dont le rapport, arrivé trop tard pour être discuté, conclut à la suppression immédiate de la taxe rurale supplémentaire, à la diminution du droit perçu sur les sommes envoyées par la poste, et estime en outre qu'on pourra s'occuper dans un avenir prochain, sans compromettre les intérêts du Trésor, d'un projet de réduction de la taxe des lettres plus hardi lui-même et beaucoup plus libéral que celui de M. de Saint-Priest.

Ce sont là, il nous semble, autant d'indices certains, irréfutables, de l'heureuse issue que doit avoir la question de la réforme postale. A peine née, pour ainsi dire, car elle ne date en France que de 1839, la voilà grande, forte, mûre pour le succès, et l'on peut avancer dès aujourd'hui que la cause des réformistes est gagnée. Le principe étant admis, le reste n'est plus qu'une question de temps, et l'on vient de voir quel est à ce sujet l'avis de la commission. Cependant, on comprend sans peine que le ministre des finances ait mis obstacle au mouvement qui venait de ce côté. Le défaut d'équilibre du budget depuis quelques années suffirait seul, à la rigueur, pour justifier l'hésitation, les craintes du gouvernement. Mais il y a encore un motif tiré d'un autre ordre d'idées et non moins puissant. Si les recettes de l'administration des postes augmentent chaque année, ses dépenses prennent, chaque année aussi, des proportions plus considérables, et l'excédant du revenu est employé principalement en améliorations essentiellement profitables à la masse des citoyens. Les chiffres suivants donneront une juste idée des efforts non interrompus de l'administration pour améliorer le service des postes, activer les communications, créer de nouvelles lignes tout en augmentant le nombre des bureaux et les garanties du public.

ANNÉES.	RECETTES.	DÉPENSES.	REVENU NET.
1791	16,277,000 fr.	4,609,000 fr.	11,668,000 fr.
1815	19,364,000	11,676,000	7,688,000
1829	30,754,000	16,471,000	14,283,000
1838	42,070,000	22,510,000	19,560,000
1844 (évaluation)	49,676,000	31,728,871	17,947,129

Jusqu'à ce jour, par l'effet de l'accroissement annuel et suivi des recettes, l'administration a pu mettre toutes les années à exécution les améliorations les plus urgentes. Mais que la réforme ait lieu, et non-seulement l'accroissement cesse tout à coup, mais pendant plusieurs années peut-être il faut s'attendre à un déficit de quelques millions,

et si plus tard la recette, après avoir repris son niveau actuel, suit de nouveau une marche ascensionnelle, la taxe ne sera-t-elle pas désormais trop faible pour permettre d'entreprendre, comme aujourd'hui, des améliorations un peu importantes? On répondra que les Chambres accorderont des fonds aux postes comme elles en accordent aux ponts et chaussées pour subvenir aux dépenses utiles. Nous l'espérons bien aussi. Mais aujourd'hui l'administration des postes produit elle-même les fonds dont elle a besoin ; ils lui sont imputés sur son budget particulier, et l'on comprend sans peine qu'elle craigne de ne pas les obtenir avec la même facilité lorsqu'il faudra les demander aux autres sources de l'impôt. Nous concevons, sans les partager toutefois, de pareilles craintes. Nous faisons également la part des motifs de résistance tirés de l'insuffisance actuelle des ressources de l'Etat, et pourtant nous croyons que, grâce à la puissance de l'exemple, à l'unanimité du vœu public, à la force des choses enfin, la taxe des lettres sera radicalement diminuée dans un avenir qu'on peut considérer aujourd'hui comme très-rapproché.

Nous avons parlé des améliorations successivement introduites dans le service des postes. Avant d'entrer dans l'examen de la question spécialement relative à la réforme du tarif, et dans le but d'en éclaircir tous les abords, il ne sera pas sans utilité d'exposer succinctement en quoi consistent les améliorations les plus importantes dont l'administration des postes a été l'objet, parmi celles seulement qui remontent à une quinzaine d'années, et de faire en quelque sorte le bilan de ce service dont le public, on peut le dire, suit les progrès avec un intérêt qui s'explique du reste à merveille par les avantages qu'il en retire, tandis qu'il regarde les autres administrations financières comme autant d'inventions plus ou moins fiscales, plus ou moins hostiles. On a vu quelle a été la progression des recettes et des dépenses depuis 1791, époque où la poste cessa d'être affermée et fut exploitée en régie par l'Etat [1]. Voici le détail du budget de cette administration en 1844 par nature de recettes et de dépenses.

[1] Produit de la ferme des postes antérieurement à 1791 :

En 1663	1er bail	1,200,000 fr.
En 1683	2e bail	1,800,000
En 1695	3e bail	2,820,000
En 1713	8e bail	3,800,000
En 1764	18e bail	7,113,000
En 1788	24e bail	12,000,000

RECETTES.

Produits de la taxe des lettres et journaux	43,348,000 fr.
Produits des places dans les malles-postes	2,559,000
Produits des places dans les paquebots	1,179,000
Droits sur les transports des matières d'or et d'argent par les paquebots de la Méditerranée	122,000
Droits de transit sur les correspondances étrangères	1,290,000
Droits de 5 pour 100 sur les envois d'argent	1,087,000
Recettes accidentelles	91,000
Total des recettes présumées	49,676,000

DÉPENSES.

Administration et perception	12,737,036
Transport des dépêches par les malles-postes, courriers d'entreprises et paquebots	18,991,835
Total des dépenses	31,728,871

Ainsi, tandis que le revenu net de l'administration des postes s'est élevé de 12 millions à 18 millions seulement depuis 1791, ses dépenses ont été portées de 4,600,000 francs à près de 32 millions. Le service rural, magnifique création de M. le comte de Villeneuve, directeur général des postes dans les dernières années de la Restauration, absorbe à lui seul plus de 4 millions. Dépense intelligente et généreuse s'il en fut jamais! En effet, ce service a été incessamment étendu, développé par l'administration nouvelle, et l'habitant du moindre hameau, ait-il été posé comme un nid d'aigle sur la crète des plus hautes montagnes, de la moindre ferme perdue dans l'immensité des landes solitaires, peut recevoir ou recevra bientôt chaque jour, sans déplacement, comme le citadin de Paris ou de Lyon, la lettre que son fils, ouvrier ou soldat, lui écrit de Paris ou d'Alger. Vers la fin de 1843, le passage des facteurs ruraux avait déjà lieu tous les jours dans 20,118 communes, et les autres, au nombre de 13,877, étaient desservies de deux jours l'un; mais l'administration des postes vise à doter toutes les communes du royaume d'une distribution journalière, et, en considérant les résultats déjà obtenus, on peut prévoir que son but sera sans doute atteint d'ici à très-peu d'années. Le nombre des facteurs employés à la distribution dans les communes rurales est de 10,000, et chacun d'eux parcourt journellement environ 24 kilomètres, moyennant un traitement annuel de 4 à 500 francs. Après le service rural, la création du service des paquebots de la Méditerranée est venue accroître considérablement, sans compensation matérielle jusqu'à ce jour, les dépenses de l'administration des postes, que l'Etat a chargée de cette exploitation. On sait que ces paquebots, emmena-

gés avec le confortable qui est devenu un des besoins de l'époque, font trois fois par mois, en onze jours, la traversée de Marseille à Constantinople, en relâchant à Livourne, Civita-Vecchia, Naples, Malte, Syra, Smyrne et aux Dardanelles. En outre, il a été établi récemment un service direct de Marseille à Alexandrie, et de Marseille en Corse. Nous ne parlons pas d'un service régulier entre l'Algérie et Toulon, exécuté par la marine royale, et d'une compagnie particulière de bateaux à vapeur de Marseille à Alger, qui mettent régulièrement tous les cinq jours la France en communication directe avec ses possessions d'Afrique, par l'un ou l'autre de ces ports. Les paquebots du Levant et de la Corse coûtent à eux seuls 4,929,930 francs. Il y avait, en 1830, 1395 directions de postes et 580 bureaux annexes établis dans des communes de moindre importance et appelés bureaux de distribution. Il y a aujourd'hui 2147 directions et 898 bureaux de distribution. Le nombre de courriers par entreprise chargés du transport des correspondances a presque doublé. Quant au service des malles-postes, qui avait déjà reçu une grande et très-heureuse impulsion sous l'administration de M. de Villeneuve, il a été l'objet des soins éclairés, persévérants de M. Conte, et des vitesses presque incroyables ont été obtenues. En même temps, le nombre des lignes de malles-postes a été porté de vingt-deux à trente, parmi lesquelles seize ont leur point de départ à Paris, et quatorze dans les départements. Voici ce que disait M. de Chabrol sur ce service, au mois de mars 1830, dans un rapport au roi qui fixa l'attention publique, et qu'on peut à bon droit considérer comme un document des plus remarquables sur les diverses branches du revenu public :

« La facilité et la fréquence des communications établies entre tous les points « du royaume sont un sujet d'éloges de la part des habitants et des étrangers. « L'administration offre non-seulement le secours de sa course hâtive au pa- « pier que le public lui confie, mais elle transporte le voyageur avec la même « rapidité et pour une rétribution modique, dans tous les lieux où il veut se « rendre. Quatre-vingt-six heures suffisaient à peine pour parcourir les soixante- « dix-sept postes (154 lieues) qui nous séparent de Bordeaux, quarante-cinq « heures nous y conduisent aujourd'hui..... »

Eh bien, grâce à une surveillance de jour en jour plus sévère sur cette partie du service, grâce à l'influence même du progrès de la veille sur celui du lendemain, la rapidité des courriers de malles, que M. de Chabrol signalait déjà comme prodigieuse en 1830, a été dépassée de bien loin. Le tableau comparatif suivant de la marche des malles-postes, pendant les années 1814, 1829 et 1844, donnera la preuve des résultats véritablement merveilleux que l'administration a obtenus peu à peu, en résistant avec fermeté aux obstacles que la

routine et l'intérêt contraire de quelques maîtres de poste opposaient, comme cela a toujours lieu, à un progrès pourtant si désirable et si naturel.

MARCHE DES MALLES EN 1814, 1829 et 1844.

(*Malles partant de Paris.*)

DÉSIGNATION des MALLES.	DISTANCES en KILOMÈTRES.	TEMPS EMPLOYÉ en			ACCÉLÉRATION obtenue EN 1844 SUR 1814.
		1814.	1829.	1844.	
Besançon (1)....	399	60 h.	41 h.	28 h.	32 h.
Bordeaux........	566	86	48	36	50
Brest...........	594	87	62	42	45
Cherbourg......	341	49	37	24	25
Calais..........	270	38	27	18	20
Forbach..	378	57	46	27	30
Havre (le)......	213	38	24	14	24
Genève.........	508	90	60	36	54
Lille............	237	34	21	16	18
Lyon...........	461	68	47	33	35
Marseille (2).....	780	117	91	62	55
Nantes..........	392	49	37	26	23
Sédan..........	255	29	22	19	10
Strasbourg......	453	70	46	35	35
Toulouse (3).....	679	110	72	50	60
Valenciennes....	208	28	22	13	15

Ainsi, la vitesse moyenne des malles, qui était de 69 minutes par poste, ou de 8 minutes 22 secondes par kilomètre en 1814, de 46 minutes par poste, ou de 5 minutes 45 secondes par kilomètre en 1831, est aujourd'hui de 4 minutes par kilomètre. Où s'arrêtera-t-on? A considérer les progrès de chaque jour, on dirait que l'administration des postes, stimulée par les chemins de fer et jalouse, elle aussi, de dévorer l'espace, cherche à adoucir le plus possible la transition de l'ancien au nouveau système. Elle ne se dissimule pas sans doute que l'avenir est aux voies ferrées; mais les chemins de fer ne sillonneront jamais la France sur tous les points, et cette administration aura toujours un vaste champ ouvert devant elle. D'ici à quelques années, lorsqu'elle n'aura plus l'exploitation des grandes lignes, ses améliorations se porteront naturellement sur des routes où le transport des correspondances est aujourd'hui confié à des entrepreneurs. Qui sait même si, un jour, soit par suite de la rectification générale des

[1] Correspondant à Langres avec une malle par laquelle le trajet de Paris à Mulhouse s'exécute en 36 heures.

[2] Correspondant à Moulins avec une malle par laquelle le trajet de Paris à Montpellier s'exécute en 56 heures.

[3] Correspondant à Limoges avec une malle par laquelle le trajet de Paris à Pau s'exécute en 58 heures.

routes, soit par l'effet de la multiplication et du rapprochement des relais, on ne verra pas les malles-postes franchir vingt-cinq kilomètres à l'heure, et dépasser en vitesse les convois à stations des chemins de Versailles ou de Saint-Germain?

Nous avons indiqué sommairement les ressources dont l'administration des postes dispose, ses principales charges, et les améliorations les plus notables qui ont été introduites dans ce service public depuis une vingtaine d'années, grâce à l'habileté du chef qui la dirige, habileté très-heureusement secondée, il faut l'avouer, par la progression toujours croissante de l'activité, de la prospérité publique, et par l'augmentation de recettes qui en a été la conséquence. L'examen, dans lequel nous allons entrer, de la question spécialement relative à la réforme des tarifs, nécessitait ce rapide exposé, qui donne la clef des craintes manifestées jusqu'à présent à ce sujet par le gouvernement, et des hésitations par lesquelles il faut bien s'attendre à le voir passer encore avant d'accepter franchement les idées des réformateurs. Il y a un fait incontestable et qui mérite d'être constaté : c'est que, antérieurement à la réduction de la taxe des lettres en Angleterre, personne en France n'avait songé à formuler une demande semblable. Encore moins se fût-on imaginé de solliciter une réduction aussi radicale que celle qui a tant de chances de réussite aujourd'hui, et que la majorité d'une commission nommée par la Chambre des Députés elle-même indique comme préférable à toute autre. Sous ce rapport, nous n'avons donc fait que suivre l'exemple qui nous est venu de l'autre côté de la Manche, et l'on pourrait dire, avec une apparence de raison, que la France n'a commencé à se plaindre de la gêne qu'éprouvaient les relations épistolaires, par suite de l'élévation des tarifs, qu'après l'issue de la proposition soutenue avec beaucoup d'habileté par M. Rowland Hill, et couronnée d'un succès aussi prompt qu'inespéré. La même observation s'applique aux autres États qui, depuis 1839, ont modifié leurs tarifs en se rapprochant à divers degrés du système anglais, qu'aucun d'eux, néanmoins, n'a franchement pris pour modèle, et qui, du reste, a soulevé plus tard d'assez vives accusations dans la Chambre même des Communes, de la part de quelques membres tories, empressés de reprocher au cabinet whig, sous le patronage duquel la mesure fut adoptée, malgré les efforts du *Post-Office*, la diminution de revenu de 25 millions qui en a été la conséquence.

Faudrait-il conclure de là que les nombreuses réclamations suscitées en France depuis quelques années par la taxe actuelle des lettres sont l'effet de souffrances factices ou exagérées? Nous croyons, au contraire, que la gêne qu'occasionne le tarif en vigueur est gé-

nérale et très-réelle. Nous n'en voudrions pour preuve que la fraude patente et considérable qui se pratique à ce sujet, et contre laquelle les tribunaux, malgré des articles de loi formels, ne veulent pas sévir, à moins que les délinquants n'en fassent ouvertement leur métier. Il y a déjà quelques années, un honorable Pair, M. le baron Mounier, que le système de la réduction de la taxe, conformément au nouveau tarif anglais, comptait parmi ses partisans les plus dévoués, disait à ce sujet, dans une discussion à laquelle donna lieu le rapport d'une pétition concluant à la réforme : « Une grande « quantité de lettres parviennent par des occasions particulières. « Tout le monde recherche les occasions d'envoyer des lettres, afin « d'éviter la taxe. Je me souviens qu'un député d'un département « éloigné me racontait qu'il était parti chargé de cent dix lettres à « remettre à Paris. » (*Chambre des Pairs*, 1er *février* 1841.) Ne faut-il pas que la fraude soit jugée bien innocente et bien naturelle pour que des législateurs la pratiquent et la signalent de la sorte, au risque d'y encourager ceux qui pourraient conserver encore quelques scrupules? D'un autre côté, un haut fonctionnaire de l'administration des postes a évalué lui-même, dans un mémoire très-souvent invoqué, le nombre des lettres transportées en fraude à plus de quarante millions. Cependant, qui ne sait les risques et les retards auxquels sont sujettes les lettres confiées à des occasions? Enfin, consultez, nous ne dirons pas le haut commerce, les banquiers surtout, car ceux-là ont un intérêt évident à ce que le prix des lettres reste élevé, mais tous les manufacturiers, tous les marchands, les cent mille fonctionnaires du gouvernement, dont la plupart sont éloignés de leurs familles; consultez les pères de nos trois ou quatre cent mille soldats, de nos ouvriers disséminés, en nombre chaque jour croissant, dans les grandes villes du royaume; tous répondront qu'ils écriraient, les uns un peu plus, les autres vingt fois plus souvent, *si le port des lettres n'était pas aussi cher*. Dira-t-on qu'ils ne se plaignaient pas il y a cinq ans? Sans doute; mais écrivaient-ils aussi souvent qu'ils eussent désiré le faire? D'ailleurs, et ceci est un phénomène qui n'est pas nouveau dans l'histoire économique des sociétés, s'il y a des malaises d'une évidence saillante et dont les symptômes sont faciles à déterminer, il en est aussi dont les peuples souffrent longtemps avant d'en trouver la cause, et c'est la découverte de ces souffrances et des remèdes à y opposer qui fait la principale gloire des publicistes et des réformateurs. Croit on, par exemple, que les anciennes douanes intérieures aient de tout temps éveillé, de la part des populations qui en étaient les déplorables victimes, les réclamations devant lesquelles elles ont fini par succomber? Qui oserait dire enfin que telles forma-

lités, tels modes de perception, tels impôts peut-être qui n'excitent aujourd'hui aucune plainte ne paraîtront pas intolérables et absurdes dans cinquante ans?

Il y aurait, au surplus, si l'on voulait faire l'histoire rétrospective des tarifs des postes, de curieuses comparaisons à établir ; il semble que le port des lettres aurait dû subir des variations analogues au prix des places dans les diligences : c'est le contraire qui a eu lieu. Ainsi, sans remonter trop haut, en 1785, une place de Paris pour Nancy coûtait 67 livres, et le port d'une lettre était de 8 sols. Un peu plus tard, en 1794, le prix des places est porté à 88 livres, et celui des lettres à 10 sols. Que voyons-nous aujourd'hui? Le prix d'une place, dans les malles de l'administration des postes, n'est plus que de 57 francs, tandis que la lettre coûte 60 centimes : augmentation d'un côté, diminution de l'autre. Pourquoi cela? Quant aux variations de la taxe des lettres, elles ont été fréquentes et considérables depuis deux siècles, époque des premiers tarifs. Le 9 avril 1644, le conseil des postes fixait à 4 sols la taxe des lettres simples pour Clermont-Ferrand, Mâcon, Lyon et Grenoble. La lettre double ou sous enveloppe devait payer 5 sols, et celle qui pesait au delà d'une once (31 grammes) 7 sols. Aujourd'hui, la taxe de la lettre simple de Paris pour Grenoble est de 80 centimes, et une lettre pour cette ville pesant 30 grammes coûte 3 fr. 20 cent. au lieu de 7 sols. En 1673, le conseil des postes adopta un nouveau tarif, plus rationnel que le précédent : au-dessous de 25 lieues *à parcourir*, la lettre simple paya 2 sols; de 25 à 60 lieues, 3 sols; de 60 à 80 lieues, 4 sols; au-dessus de 80 lieues, 5 sols. Depuis cette époque, le tarif a été remanié et élevé plusieurs fois, dans le but sans doute de mettre la taxe des lettres en harmonie avec les augmentations progressives qu'éprouvaient la valeur de l'argent et le prix des choses. Les plus importants de ces remaniements datent de 1780, de 1794 et de 1827. Le tarif du 15 mars 1827 étant celui qui règle aujourd'hui la taxe des lettres, et dont on sollicite l'abrogation, il importe, avant d'aller plus loin, de faire connaître les bases sur lesquelles il repose.

D'après ce tarif, le port de chaque lettre *simple*, c'est-à-dire pesant moins de 7 grammes et demi, est de :

2 décimes si elle ne parcourt pas plus				de 40 kilomètres.
3 décimes si elle parcourt............				de 40 à 80
4	—	—	—	de 80 à 150
5	—	—	—	de 150 à 220
6	—	—	—	de 220 à 300
7	—	—	—	de 300 à 400
8	—	—	—	de 400 à 500
9	—	—	—	de 500 à 600
10	—	—	—	de 600 à 750
11	—	—	—	de 750 à 900
12	—	—	—	de 900 et au-dessus.

Outre la progression résultant de la distance *à vol d'oiseau*, et non de la distance parcourue, comme cela avait encore lieu en Angleterre avant la réforme postale, la loi du 15 mars 1827 établit la progression suivante, en raison du poids même des lettres. Toute lettre ne pesant pas 7 grammes et demi est frappée de la taxe simple. A 7 grammes et demi le port est augmenté de moitié; à 10 grammes il est double; enfin, au-dessus de 10 grammes, la taxe s'accroît d'un demi-port de 5 en 5 grammes.

On a pu se faire une idée, d'après les augmentations successives du budget des recettes de l'administration des postes, de l'accroissement correspondant du nombre des lettres qu'elle transporte. Les premiers calculs établis à ce sujet paraissent dater de 1821, et il en résulte que les lettres circulant par le service s'élevaient alors à 45 millions. En 1830, on a constaté 62 millions de lettres taxées; en 1836, 79 millions; en 1840, 94 millions. Mais, jusqu'à cette époque, les évaluations de l'*Annuaire des Postes* paraissaient reposer sur des données purement approximatives, et dont la justesse était contestable. Pressé de tous côtés, par l'opinion et par les Chambres, de faire étudier la question, le ministre des finances donna des instructions en ce sens, et, vers les derniers mois de 1841, l'administration des postes rassembla tous les matériaux nécessaires. Grâce à ces documents indispensables, il est permis aujourd'hui d'évaluer, à 1 million près, quels seraient les résultats financiers des divers systèmes de réforme qui ont été proposés, si le nombre de lettres restait le même, éventualité inadmissible pourtant, à moins que la réduction ne fût à peine sensible. La partie la plus importante de ce travail concerne la transmission des lettres de bureau à bureau. En 1843, ces lettres ont produit 34,200,000 francs. La commission de la Chambre des Députés, se basant sur les relevés faits en 1841, a réparti cette somme comme il suit (chiffres ronds) :

TAXES.		NOMBRE DE LETTRES.	PRODUITS EN FRANCS.
2 décimes		25,000,000	5,300,000
3 —		16,500,000	5,200,000
4 —		13,500,000	5,700,000
5 —		9,000,000	4,700,000
6 —		5,500,000	3,500,000
7 —		5,000,000	3,800,000
8 —		2,500,000	2,300,000
9 —		1,800,000	1,750,000
10 —		1,660,000	1,830,000
11 —		400,000	470,000
12 —		72,000	90,000
	(1843)	80,932,000 lettres	34,640,000

Voici enfin, pour compléter ces renseignements, le résumé général des documents qui ont été recueillis en 1841. On remarquera que ces documents embrassent les lettres de toute nature circulant en France par le service des postes, tandis que ceux qui précèdent concernent spécialement les lettres de bureau à bureau.

NATURE DES LETTRES.	NOMBRE DE LETTRES.	MONTANT DES TAXES.	TAXES MOYENNES.
Lettres de et pour l'intérieur (de bureau à bureau)...........................	77,387,388	33,412,508 f.	0f 43c 1m
Lettres de et pour les colonies et les pays d'outre-mer, l'Angleterre exceptée, y compris le décime de voie de mer....	720,000	384,155	0 53 3
Lettres de et pour l'étranger...........	5,815,225	2,619,485	0 45 0
Lettres de la ville pour la ville. (Produit des directions de postes.)............	2,183,470	218,347	0 10 0
Lettres de villes pourvues de directions de poste pour les localités desservies par de simples bureaux de distribution, et réciproquement..................	2,419,770	241,977	0 10 0
Lettres circulant dans l'arrondissement rural des établissements de poste......	6,590,750	659,075	0 10 0
Lettres de Paris pour Paris.............	7,545,140	1,131,770	0 15 0
Lettres adressées à des militaires (droit fixe à 25 cent.).......................	600,000	150,000	0 25 0
Lettres d'avis, de naissance, mariage, décès..................................	677,000	67,700	0 10 0
Totaux........	103,938,743	38,881,967	0 37 4
Lettres ou paquets expédiés en franchise pour le service du gouvernement (taxes fictives pour mémoire).	16,263,956	48,818,017	3 42 2

On s'est demandé dans ces dernières années s'il était de l'intérêt général que l'Etat cherchât une source de revenu dans la taxe des lettres, et s'il ne serait pas plutôt à désirer qu'il mît le plus possible à la portée de tous les citoyens la facilité d'étendre leurs relations épistolaires, relations qu'on peut regarder comme un des plus merveilleux et des plus actifs instruments de civilisation qui ait été donné aux hommes. D'un problème à un autre, on est venu à se poser la question de savoir si, la taxe des lettres étant considérée comme un impôt, il n'est pas de toute justice que cet impôt soit uniforme, comme le veut la loi, et si les départements qui, par l'effet du système de la centralisation, sont le plus éloignés du point où se décident en dernier ressort la plupart de leurs affaires les plus importantes, doivent souffrir de cet éloignement par le fait même de l'Etat. Que la taxe des lettres soit actuellement un impôt, cela est évident. On a beau objecter le service rendu, des calculs aussi exacts que possible établissent que la part de la taxe absorbée par les frais d'adminis-

tration, de transport et de perception, ont été, en 1843, sur 81 millions de lettres de 10 centimes environ pour une lettre du premier rayon, et de 15 centimes environ seulement pour une lettre du douzième rayon. Nous trouvons dans le rapport fait par M. Chégaray, au nom de la commission désignée par la Chambre des Députés, le tableau comparatif des taxes payées, des dépenses occasionnées, et de l'impôt supporté par chaque lettre. Comme le nœud de la question est là, nous croyons devoir reproduire fidèlement ce curieux document :

	TAXE.	COUT.	IMPOT ou différence de la taxe à la dépense.
1er rayon	20 c.	9 3/4	10 1/4 c.
2e —	30	10 1/4	19 3/4
3e —	40	10 3/4	29 1/4
4e —	50	11 1/4	38 3/4
5e —	60	11 3/4	48 1/4
6e —	70	12 1/4	57 3/4
7e —	80	12 3/4	67 1/4
8e —	90	13 1/4	76 3/4
9e —	1 fr. »	13 3/4	86 1/4
10e —	1 10	14 1/4	95 3/4
11e —	1 20	14 3/4	1 fr. 05 1/4

« De ce qui précède, dit à ce sujet le rapporteur de la commission, les partisans de la réforme croient pouvoir conclure :

« 1° Que la taxe des lettres, en tant qu'elle excède la rémunération due au Trésor pour le service public du transport, est un impôt inégalement réparti, et que cette inégalité, qui s'accroît en raison géométrique de l'éloignement des distances, peut s'élever, en comparant les moindres aux plus grandes, à dix et à douze fois la valeur de l'impôt payé par les contribuables les plus favorisés;

« 2° Que cet impôt est excessif, au moins en ce qui concerne les lettres transportées à longues distances, et qu'il doit avoir pour résultat, soit de favoriser la fraude, soit d'arrêter l'essor légitime et naturel des correspondances commerciales et privées. »

Le rapporteur ajoute que « la commission a pensé qu'il était im- « possible de se refuser à l'évidence de cette double démonstration. » Il est inutile de dire que nous sommes complétement de son avis.

C'est ici le lieu d'examiner la proposition de M. de Saint-Priest, et les divers systèmes de réforme qui ont été soumis incidemment par quelques-uns des membres de la commission.

M. de Saint-Priest demande :

1° Que toute lettre simple, ayant à franchir plus de quarante kilomètres, soit taxée à 3 décimes, sauf à conserver le bénéfice de la taxe de 2 décimes aux lettres qui ne parcourent que quarante kilomètres et au-dessous ;

2° Que le maximum du poids de la lettre simple soit élevé de 7 grammes 1/2 à 10 grammes;

3° Que les lettres écrites par les sous-officiers, soldats et marins, ne paient que 25 centimes comme celles qui leur sont adressées;

4° Que le droit de 5 pour 100 actuellement perçu sur les envois d'argent soit réduit à 2 pour 100 pour ceux de ces envois qui n'excèdent pas 50 francs.

A ces quatre articles de sa proposition primitive, M. de Saint-Priest en a ajouté dans le sein de la commission un cinquième non moins important, et le plus urgent sans contredit, par lequel il demande la suppression du décime supplémentaire, autrement dit *décime rural,* dont sont frappées les lettres nées ou distribuables dans une commune non pourvue d'un établissement de poste.

Ecartons d'abord du débat les deuxième et troisième articles de cette proposition, qui ont une valeur très-secondaire et ne font qu'embarrasser la discussion. En effet, si la taxe est réduite dans une proportion considérable, il est d'un mince intérêt, on le comprendra sans peine, que la limite imposée aux lettres, en ce qui concerne leur poids, reste ce qu'elle est aujourd'hui, ou qu'elle soit élevée de 7 grammes 1/2 à 10 grammes. Quant aux lettres écrites par les sous-officiers, soldats et marins, à quoi bon introduire dans la loi une disposition spéciale, d'une application difficile, et cela dans le simple but de les dégrever de 5 centimes seulement, puisque la plus forte taxe ne serait plus que de 30 centimes?

Voici maintenant, d'après le rapport de la commission, quel serait le résultat de la proposition de M. de Saint-Priest, sur une circulation de lettres taxées, pareille à celle qui a été constatée en 1843.

25 millions de lettres, actuellement taxées à 20 centimes, continueraient à produire..........	5,500,000 fr.
16 millions de lettres, actuellement taxées à 30 centimes, continueraient également à produire..........	5,200,000
40 millions de lettres actuellement taxées à 40 centimes et au-dessus, et qui produisent 23 millions, n'en produiraient plus que..........	12,000,000
Total..........	22,700,000 fr.

La recette compromise ne pourrait donc être, d'après ce système, que de 12 millions environ, et il suffirait pour parer à cette éventualité, dit le rapport, que le nombre des lettres taxées de bureau à bureau, qui est maintenant de 80 millions, s'élevât à 120 millions. Or, ce résultat présente toutes les chances de certitude désirables et raisonnablement exigibles dans une opération de cette nature. Sans

prendre pour base la progression que le nombre des lettres taxées a suivie en Angleterre depuis la réduction du tarif, qu'on nous permette de la rappeler. En 1839, le nombre des lettres ayant circulé par la poste dans le Royaume-Uni ne dépassa pas 63 millions; en 1840, il a atteint 168 millions, et 209 millions en 1843. Il est vrai que la moyenne de la taxe était autrefois en Angleterre de 90 centimes, tandis qu'elle n'est en France que de 43 centimes pour les lettres de bureau à bureau, les seules qui seraient sujettes à réduction. En outre, le public n'a pas en Angleterre, comme en France, la faculté d'affranchir des imprimés, des avis, des prix-courants à 5 centimes, 2 centimes 1/2, 1 centime 1/4, suivant leur dimension, et les négociants anglais transmettent aujourd'hui comme lettres à 10 centimes un très-grand nombre de ces prix-courants qu'ils envoyaient autrefois en fraude. Ce serait donc courir au-devant de mécomptes certains que de s'attendre à des augmentations de lettres aussi considérables que celles qui viennent d'être constatées. Mais M. de Saint-Priest fait remarquer avec raison que, par l'effet du système qu'il a proposé, soixante départements verraient leurs ports de lettres abaissés *de moitié*, *des deux tiers*, ou *de plus des deux tiers* pour leur correspondance avec Paris seulement. Il ajoute encore, et cette observation nous paraît très-fondée, que la cessation des lettres tombant aujourd'hui en *rebut*, par suite de l'élévation des tarifs, réduirait à moins de 10 millions la différence entre la recette actuelle et la recette éventuelle, différence qu'une augmentation de 33 millions de lettres à 30 centimes suffirait dès lors à combler.

La commission n'a pas partagé ces espérances. Elle ne regarde pas le résultat indiqué comme impossible à réaliser, mais une préoccupation visible l'a effrayée. « Il y aurait, dit-elle, dans l'état actuel de nos af-« faires et de nos finances, un danger trop sérieux à compromettre, « sur des données plus ou moins certaines et des espérances plus ou « moins hypothétiques, une recette de 12 millions constituant les « deux tiers du bénéfice net des postes. » Sous l'influence de cette idée, la commission a examiné, théoriquement en quelque sorte, trois autres propositions, également relatives à la réforme du tarif des lettres, et qui se sont produites dans son sein. Les deux premières, inadmissibles à cause de leur timidité même, ne paraissent pas l'avoir arrêtée longtemps. L'une avait pour but de réduire les douze zones et les douze taxes, actuellement existantes, à quatre ou à cinq. Mais à ce sujet on a répondu, en invoquant les vrais principes, que, pour être efficace et accroître la consommation, toute diminution de l'impôt doit agir sensiblement sur le prix de la chose imposée, et qu'un abaissement proportionnel de 1 ou 2 décimes n'aurait d'autre résultat

que de compromettre sérieusement les recettes du Trésor, sans compensation aucune. La seconde de ces propositions prétendait concilier tout le monde, mais, pour avoir voulu amener les opinions extrêmes sur son terrain, elle n'a satisfait personne. Elle eût consisté à réduire, du moins provisoirement, le maximum de la taxe à 50 centimes, en maintenant l'état de choses actuel à l'égard des correspondances qui paient aujourd'hui la taxe moins élevée. Ce système n'eût compromis que 3 *millions de recette;* mais, quelque séduisant qu'il fût à cet égard aux yeux de la majorité de la commission, il n'a pas obtenu son assentiment, « soit parce que ce serait trop encore que de compromet-« tre, dans les circonstances actuelles, une recette de 3 ou 4 millions, « soit parce qu'il eût laissé subsister l'inégalité de l'impôt, et qu'il « pouvait y avoir inconvénient à améliorer la condition d'une partie « du territoire sans étendre ce bienfait au pays entier. »

La troisième proposition paraît avoir préoccupé la commission beaucoup plus longtemps que les précédentes, même en y comprenant celle de M. de Saint-Priest. Les députés qui l'ont soutenue ont posé ces quatre points :

L'élévation actuelle de la taxe est une gêne pour la circulation, et un grand encouragement pour la fraude;

L'inégalité de l'impôt, qui fait partie de la taxe, est excessive et ne se justifie nullement par les insignifiantes différences qui existent entre le coût réel du transport de la lettre qui parcourt quarante kilomètres et de la lettre qui en parcourt sept ou huit cents;

Pour assurer un grand accroissement du nombre des lettres qui puisse amener plus tard une compensation aux sacrifices actuels du Trésor, il faut un abaissement considérable, radical, du prix payé pour leur expédition ou leur réception ;

Enfin, si l'on veut faire produire à la réforme tous ses effets, il est nécessaire de prendre pour base de la taxe unique la moindre taxe aujourd'hui acquittée, faute de quoi la réforme, en soulageant une partie des contribuables, aurait pour résultat d'en froisser et d'en mécontenter une autre partie, en même temps qu'elle aurait pour danger de diminuer la circulation et la recette dans le rayon qui se trouverait surimposé.

Mettant en application ces principes, dont la justesse nous paraît inattaquable, plusieurs des membres de la commission ont proposé l'adoption de la taxe unique à 20 centimes.

Or, voici quels seraient les résultats de cette mesure, en prenant toujours pour base de l'évaluation les 81 millions de lettres qui ont circulé de bureau à bureau en 1843.

1° Les 25 millions de lettres taxées aujourd'hui 20 centimes ne changeraient pas de condition, et continueraient à payer.....	5,500,000 fr.
2° Les 56 millions de lettres qui paient aujourd'hui plus de 20 centimes, et qui produisent ensemble 29 millions, ne produiraient plus que.....	11,000,000
Le produit total des 81 millions de lettres serait donc de.......	16,500,000
Il est aujourd'hui de.....	34,000,000
La recette compromise serait donc de.....	17,500,000 fr.

Ici se présente de nouveau une difficulté inévitable et insoluble. Pour que le revenu actuel des postes n'éprouvât pas de diminution, il faudrait que le nombre des lettres qui paient plus de 20 centimes fût à peu près triplé, et s'élevât de 55 à 145 millions. Doit-on s'attendre à un pareil accroissement? Dans quelle proportion l'accroissement aurait-il lieu? On a vu pour quels motifs l'exemple de l'Angleterre ne peut servir de base rigoureuse à cette évaluation. D'un côté, la taxe moyenne était plus forte du double; de l'autre, les prospectus, prix-courants et imprimés, qui s'affranchissent en France à un prix très-minime, sont expédiés comme lettres en Angleterre, et augmentent d'autant le nombre total des lettres à 10 centimes. Cependant, la superficie beaucoup plus grande de la France, le caractère plus expansif, plus communicatif de ses habitants, le morcellement infini de la propriété, le fractionnement des affaires commerciales, notre système de centralisation administrative et pour ainsi dire intellectuelle qui fait que, toute impulsion partant de Paris, les occasions de correspondance avec la capitale sont infinies, ne sont-ce pas là autant de motifs pour égaliser les chances? On ne saurait avoir la prétention de rien préciser, de rien garantir. Ce qui est positif, c'est que, si le nombre des lettres confiées à la poste triplait seulement en France par suite de la réforme du tarif, et tout porte à croire que ce résultat serait atteint, le revenu net de l'administration des postes resterait de 18 millions, ce qu'il est aujourd'hui. En Angleterre, au contraire, où le nombre des lettres distribuées dans les trois royaumes dépassait à peine 75 millions en 1839, avant la réforme postale, il aurait fallu qu'il atteignît tout d'abord le chiffre de 500 millions pour que le produit net du *Post-Office*, s'élevant alors à 38 millions, ne fût pas un instant compromis.

Après avoir examiné les diverses propositions qui lui ont été soumises, et que le rapport de M. Chégaray développe avec une louable impartialité, la majorité de la commission nommée par la Chambre élective s'est prononcée en faveur de la taxe unique à 20 centimes. Mais qu'on ne se hâte pas trop de se réjouir : la commission s'est bornée à émettre un simple vœu. Elle reconnaît bien que la réforme

est juste, nécessaire, qu'elle peut être très-large sans devenir dangereuse pour les intérêts du Trésor, qu'il y aura à s'en occuper dans un avenir prochain, et spécialement dès qu'on aura pu apprécier l'influence des chemins de fer sur le mouvement des correspondances, le prix de leur transport et l'intensité de la fraude; mais, en résumé, elle estime que la mesure est inopportune, et qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper actuellement.

Quant au droit de 5 pour 100 sur les envois d'argent, et au décime rural, la commission a présenté un projet de loi formulé de la manière suivante :

« Art. 1er. A dater du 1er janvier 1846, le droit de 5 pour 100, établi au profit du Trésor, par la loi du 3 nivose an V, sur les articles d'argent envoyés par la poste, sera réduit à 2 pour 100, pour toute somme n'excédant pas 50 francs.

« Art. 2. A dater de la même époque, le décime additionel perçu sur les lettres transportées par le service rural des postes cessera d'être payé. »

Il faut accepter avec reconnaissance ces deux modifications aux tarifs actuels; elles sont en effet très-importantes, et l'on verra tout à l'heure la portée qu'elles peuvent avoir. Toutefois, cela ne saurait être un motif pour passer condamnation sur le peu de validité des raisons au nom desquelles la commission propose d'ajourner l'établissement de cette taxe unique, qu'elle reconnaît néanmoins pouvoir être adoptée sans danger pour les intérêts du Trésor. Suivant la commission, la mesure est avantageuse; elle donnera un grand essor à la correspondance; elle détruira la fraude; le trésor public n'aura pas à en souffrir; et pourtant la commission propose l'ajournement après l'achèvement des chemins de fer, c'est-à-dire à quinze ou vingt ans d'ici. C'est la première fois que les chemins de fer interviennent dans la question, et l'on ne voit pas bien à quel titre. Supposerait-on que le mouvement des correspondances ira en diminuant parce qu'on voyagera davantage? Ce serait, à notre avis, une grave erreur, et il y a bien plus lieu de croire que plus les relations personnelles seront nombreuses, plus les communications épistolaires augmenteront. Quant à la fraude, il est évident que, les taxes restant au taux actuel, elle sera beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, à mesure que le réseau des chemins de fer s'étendra. Enfin, grâce aux nouvelles conditions imposées aux compagnies concessionnaires, le transport des dépêches par les chemins de fer sera dorénavant gratuit dans le plus grand nombre de cas, ou, si l'administration des postes a, sur quelques points, besoin de convois spéciaux, de sages mesures sont prises pour que les compagnies n'abusent pas de leur position. Ainsi, augmentation dans le nombre des lettres, occasions de fraudes plus fréquentes, diminution considérable dans les frais de transport, voilà

quel doit être inévitablement le résultat des chemins de fer. Cependant, la commission est d'avis qu'on doit ajourner jusqu'à leur achèvement une mesure dont la justice et les avantages n'ont été jusqu'à présent exposés nulle part avec plus de force que dans le rapport de M. Chégaray !

Quant au système de réduction des taxes, il faut féliciter sincèrement la commission d'avoir émis un vœu formel en faveur d'une proposition plus libérale même que celle de M. de Saint-Priest. Toutefois, comme la commission s'est surtout préoccupée, et avec raison, du soin de faire profiter tout le pays des bienfaits de la réforme postale, il importe de lui signaler une contradiction étrange. En effet, l'établissement de la taxe unique à 20 centimes laisserait complétement en dehors les correspondances du premier rayon, fournissant à elles seules 25 millions de lettres, le tiers environ de celles qui sont transportées par la poste de bureau à bureau. Ainsi des correspondances nombreuses et très-dignes d'intérêt ne profiteraient nullement de la réforme. La taxe unique à 10 centimes, comme en Angleterre, remédierait à cet inconvénient, mais elle exposerait le Trésor à trop de chances de perte. Pour arriver au même but, nous proposons d'adopter un tarif proportionnel, basé sur la progression suivante :

1° Taxe des lettres *simples* circulant dans l'intérieur d'une ville : 5 centimes. Cette taxe est aujourd'hui de 15 centimes à Paris et de 10 centimes dans tous les autres établissements de poste. La diminution qui en pourrait résulter serait de 450,000 francs environ ; mais il est hors de doute que, par suite de la réduction de la taxe, le nombre de ces lettres s'accroîtrait considérablement, surtout à Paris. Au surplus, si l'on touche aux tarifs, il est indispensable d'y mettre de l'harmonie, et l'on comprend qu'il y aurait inégalité trop évidente entre la taxe d'une lettre payant 15 centimes sans sortir de Paris et celle qui irait d'un bout de la France à l'autre pour un sou de plus.

2° Taxe des lettres *simples* de bureau à bureau lorsque la distance n'excéderait pas 40 kilomètres : 10 centimes. Cette taxe est actuellement de 20 centimes.

3° Taxe des lettres *simples* pour toutes les distances plus éloignées : 20 centimes.

Le système de taxe unique à 20 centimes qui ne tient compte ni des lettres pour l'intérieur des villes, ni de celles du premier rayon, pourrait compromettre la recette de 17,500,000 francs. Celui que nous venons d'indiquer, et dont les bienfaits s'étendraient à toute la population, augmenterait, il est vrai, les risques de 3 millions de

francs; mais avec lui toutes les chances de fraude disparaîtraient, tandis qu'elles seraient encore très-grandes d'après le système de la commission.

« Tout autre système, dit le rapport en exposant les motifs de la préférence « donnée à la taxe unique à 20 centimes, tout autre système aurait en outre « l'inconvénient de n'améliorer que partiellement la condition des contribua- « bles; *tous*, au contraire, seraient soulagés et satisfaits si la taxe la plus basse « s'appliquait à l'avenir indistinctement aux correspondances circulant dans « toute l'étendue du royaume. »

Or, nous demandons en quoi seraient soulagées les 25 millions de lettres qui paient actuellement 20 centimes. Et parmi elles, il s'en trouve un grand nombre pour des distances très-minimes; souvent même le bureau d'origine n'est séparé du bureau de destination que par une ligne imaginaire, un ruisseau, un pont. Cependant ces lettres seraient taxées 20 centimes comme celles de Dunkerque à Perpignan!

On objectera peut-être que, le coût des lettres pour les moindres distances étant de 9 centimes 3/4, le bénéfice réservé au Trésor serait insuffisant. A cela nous répondrons que le coût de ces lettres a été évalué sur une moyenne de 25 millions, et que, l'effet de la réforme devant être infailliblement de doubler ce nombre, le bénéfice de l'État serait au moins de 5 centimes par lettre pour les correspondances à 10 centimes.

D'après la commission de la Chambre des Députés, l'adoption de la taxe unique à 20 centimes pourrait se lier à une grande simplification du service administratif, et donnerait lieu à une économie notable si l'on en subordonnait le bienfait à l'affranchissement obligatoire constaté par l'apposition d'estampilles vendues à l'avance par l'administration, suivant ce qui se pratique en Angleterre. Nous ferons encore quelques observations à cet égard. D'abord, l'affranchissement n'est pas obligatoire en Angleterre; il est simplement facultatif avec une prime de 100 pour 100; car les lettres affranchies par l'envoyeur, moyennant une enveloppe timbrée ou une estampille à l'image de la reine, ne paient que 10 centimes (1 penny), tandis que les lettres non-affranchies coûtent 20 centimes (2 pence). Le *Post-Office* considère, dit-on, ce double droit comme une compensation à la perte de temps qu'occasionne au facteur la distribution d'une lettre taxée; il faut plutôt y voir un expédient imaginé dans le but de forcer l'adoption des enveloppes obligatoires. D'ailleurs, grâce à l'élévation de la prime, le nombre des lettres affranchies augmente tous les jours. Déjà, en 1842, sur 100 lettres mises à la poste, il y en avait 52 sous enveloppe ou à estampilles gommées à l'envers et collées sur l'adresse; 42 étaient affranchies dans les bureaux, et 6 seulement n'étaient pas

affranchies. Notons, en passant, un phénomène assez singulier auquel a donné lieu l'emploi des estampilles à l'image de la reine, *queen's heads*. Dans beaucoup d'occasions, ces petites étiquettes se transforment en une espèce de papier-monnaie. Ce sont autant de billets de banque de 2 sous, non remboursables à la vérité, mais pouvant toujours servir à affranchir une lettre. On connaît la juste répugnance des Anglais à se servir de la monnaie de cuivre. Les *queen's heads* remplacent souvent cette monnaie. Faudra-t-il, quand le jour de la réforme postale sera venu, adopter l'affranchissement obligatoire comme le demande la commission ou s'en tenir à l'affranchissement facultatif avec prime, ainsi que cela se pratique en Angleterre? Pour notre part, nous ne conseillerions ni l'un ni l'autre de ces systèmes, et l'affranchissement purement facultatif, c'est-à-dire le mode actuel, paraît non-seulement plus convenable, mais préférable sous tous les rapports. Il y a deux motifs très-plausibles d'en agir ainsi. Que l'Angleterre, avec sa taxe unique à 10 centimes, eût décrété l'affranchissement obligatoire pour toutes les correspondances, on l'eût compris jusqu'à un certain point, à cause de la modicité même de la taxe. Cependant elle a reculé devant cette coercition, persuadée au surplus et très-justement que beaucoup de lettres ne seraient pas écrites si le port en retombait à la charge de leur auteur. Presque toujours, dans les relations épistolaires, c'est le destinataire d'une lettre que l'affaire dont il y est question intéresse le plus vivement; convient-il d'en faire payer les frais à celui qui l'a écrite? Autre motif. A tort ou à raison, le public s'imagine que les lettres non affranchies sont remises plus scrupuleusement, et que la distribution en est mieux surveillée; c'est là une erreur sans doute, mais elle est inhérente à la nature même des choses. Ainsi, rendre l'affranchissement obligatoire, ce serait gêner la correspondance, surtout lorsque la taxe serait de 20 centimes. Dans tous les cas, une pareille mesure supprimerait une garantie de fidélité à laquelle le public semble attacher quelque importance, et dont la privation exciterait peut-être des plaintes. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que l'administration des postes fasse vendre des enveloppes timbrées ou des estampilles dont l'usage, s'il n'était pas forcé, finirait peut-être un jour par devenir général.

On a vu plus haut que M. de Saint-Priest a également demandé la réduction du droit de 5 pour 100, perçu actuellement par la poste, à 2 pour 100 toutes les fois que la somme envoyée n'excèderait pas 50 francs. On ne peut méconnaître, dit à ce sujet M. Chégaray dans son rapport, que cette commission de 5 pour 100 ne soit élevée, excessive, disproportionnée, non-seulement avec le taux ordinaire des commissions de banque, mais même avec le taux habituel et

moyen des transports de numéraire matériellement effectués. Déjà plusieurs pétitions sur l'énormité de ce droit ont été discutées dans les deux Chambres, et chaque fois des voix se sont élevées qui l'ont qualifié d'usuraire, qualification un peu vive, sans doute, mais juste au fond, parce qu'il n'existe aucun autre moyen d'envoyer des fonds dans une multitude de localités, notamment en Corse, en Algérie, dans les colonies, et en outre par le motif très-grave que les envois d'argent faits par la poste étant presque tous destinés à des soldats, à des ouvriers, le droit de 5 pour 100 pèse principalement sur la classe qui mériterait d'être traitée avec le plus de douceur. Or, qu'on ajoute à ce droit le port excessif des lettres, un droit de timbre de 35 centimes, et l'on aura pour la moyenne des dépôts inférieurs à 50 francs un droit de plus de 7 pour 100. Les valeurs envoyées par la poste s'élèvent annuellement à 20 ou 21 millions, et le produit du droit de 5 pour 100 a été évalué, pour 1844, à 1,087,000 francs. L'adoption de la réduction proposée par M. de Saint-Priest pourrait compromettre la recette de 400,000 francs; mais ici, plus encore s'il est possible que pour la taxe des lettres, on peut être assuré d'une augmentation de recette considérable. L'Angleterre est encore là pour servir d'exemple, et cette fois il n'y a pas d'objection possible, car ce pays compte des banques innombrables; les facilités pour transmettre de l'argent, même par petites sommes, sont cent fois plus grandes qu'en France, et pourtant la réduction du droit sur les envois d'argent par la poste a donné un élan extraordinaire à ces sortes d'opérations. Avant 1839, le droit sur les envois d'argent au-dessous de 2 livres était, dans ce royaume, de 6 deniers sterling. Au-dessus de 2 livres jusqu'à 5 livres sterling, maximum de ces envois, le droit était de 1 shelling 6 deniers; le premier de ces droits ayant été abaissé de 6 à 3 deniers et le second de 1 shilling 6 deniers à 6 deniers seulement, il en est résulté que, de 1839 à 1842, le nombre des envois s'est élevé dans la proportion de 38,000 à 432,000; le montant des sommes envoyées par la poste de 1,600,000 livres (6,400,000 francs) à 20,514,000 livres (plus de 82 millions), et, malgré la décroissance du droit, le revenu net du Trésor s'est élevé dans une proportion considérable.

Dans un travail comparatif des budgets de 1830 et de 1843, M. Michel Chevalier proposait, l'année dernière, de limiter le droit à 1 pour 100 pour toute somme de moins de 20 francs, à 1 1/2 pour les sommes de 20 à 50 francs, et à 2 pour 100 pour celles de 50 à 100 francs. Il s'en faut de beaucoup, comme on l'a vu, que la proposition de M. de Saint-Priest soit aussi radicale, et pourtant nous sommes d'avis avec la commission que, loin de compromettre cette partie des recettes de

l'administration des postes, elle est destinée à les accroître. Bien que la réduction à 2 pour 100 pour les sommes seules qui ne dépasseront pas 50 francs nous paraisse incomplète, et nous dirons tout à l'heure pour quels motifs, nous félicitons néanmoins la commission de l'adhésion formelle qu'elle y a donnée et de la vivacité avec laquelle les objections faites jusqu'à ce jour à cette mesure ont été réfutées. Déjà, en 1827, dans la discussion de la loi qui modifia le tarif des postes, Casimir Périer avait proposé de réduire le droit de 5 pour 100 à 2 pour 100: mais son amendement fut combattu par M. de Villèle et repoussé par la Chambre. M. de Villèle allégua à ce sujet que le service des envois d'argent était une gêne, un embarras pour l'administration, et qu'elle ne souhaitait nullement de le développer. A peine consentait-elle à le maintenir dans l'intérêt exclusif des soldats et des marins, mais c'était à la condition de le circonscrire dans les plus rigoureuses limites. M. de Villèle pensait donc qu'il y avait lieu de maintenir l'élévation de la taxe, précisément pour empêcher les envois de se développer et de se multiplier. Il est à remarquer au surplus que des objections à peu près identiques se sont produites dans le sein même de la commission. En même temps, on a manifesté la crainte de voir le Trésor public faire la concurrence aux banquiers; mais une pareille appréhension est véritablement puérile. La commission des banquiers ne s'élève jamais à 2 pour 100; d'ailleurs, cela fût-il vrai dans quelques circonstances, ne faudrait-il pas se féliciter plutôt de voir l'Etat mettre de justes bornes aux exigences de quelques particuliers abusant d'une position exceptionnelle? Quant aux difficultés qui pourraient naître sur quelques points par suite de l'augmentation des recettes ou des sommes à payer, M. le marquis d'Audiffret pense qu'elles ne sont pas d'une nature telle qu'il y ait lieu de conserver le droit actuel. Nous sommes bien aises d'appuyer notre opinion en pareille matière sur celle d'un homme aussi compétent.

« Les facilités que l'administration des finances possède aujourd'hui sur tous « les points du royaume, a dit M. d'Audiffret, soit dans le mécanisme du ser- « vice de trésorerie, soit dans les rouages nombreux de celui des postes, ne lui « permettent pas de maintenir des conditions exorbitantes pour les familles « nécessiteuses qui les subissent, et aussi peu productives pour l'Etat[1]. »

La commission de la Chambre des Députés a d'ailleurs pleinement partagé les idées de M. de Saint-Priest, et elle propose leur mise en application à partir du 1er janvier 1846. Nous acceptons avec plaisir cette modification au tarif actuel, mais nous ne devons pas cacher que, pour notre compte, nous l'eussions désirée plus complète. Le droit

[1] *Système financier de la France*, vol. I, page 115.

proportionnel à trois subdivisions, proposé par M. Michel Chevalier, serait peut-être trop modique; mais ne pourrait-on adopter un droit unique de 2 fr. 50 c., quelle que fût la somme à envoyer, sauf à échelonner le payement à un ou deux jours de distance lorsque cette somme excèderait 100 francs, auquel cas on pourrait faire autant de mandats que le particulier aurait de sommes de 100 francs à transmettre? Ne serait-il pas convenable aussi de supprimer le droit du timbre de 35 cent., droit que la commission maintient comme rémunération du travail d'inscription, de correspondance, d'inspection, sans remarquer que ce travail existe pour tous les mandats et que le droit n'est perçu que pour les sommes au-dessus de 10 francs? D'ailleurs, ce droit constitue en quelque sorte un double impôt sur un même objet, et l'on a peine à comprendre pourquoi, si ce n'est pour un motif purement fiscal, le gouvernement ajoute cette garantie du timbre à des mandats qui émanent de lui.

Il nous resterait à examiner la proposition relative à la suppression du décime rural; mais, sous ce rapport, il n'y a lieu à aucune discussion, car on peut dire que tout le monde est d'accord, non-seulement sur la justice et l'utilité, mais encore sur l'opportunité de cette mesure. M. le ministre des finances seul hésite encore, à cause des embarras momentanés du Trésor; mais il y a tout lieu de croire que la Chambre des Députés, dans sa prochaine session, votera la suppression du décime rural par amendement, si toutefois le ministre craint d'engager sa responsabilité, malgré le vœu formel de la commission et les dispositions bien connues des deux Chambres. En 1829, époque à laquelle remonte l'établissement du service rural, l'engagement fut pris par le gouvernement de supprimer le décime supplémentaire dès que le nouveau service couvrirait ses dépenses. Eh bien, ce moment est arrivé, et c'est au gouvernement de tenir sa promesse. Nous avons dit que le service rural coûtait 4 millions à l'Etat; mais, antérieurement, les communes dépensaient 916,000 francs en frais de messagers; en outre, les particuliers donnaient à ces messagers environ 15 centimes par lettre qu'ils en recevaient, et cette dépense fut évaluée à près de 1,100,000 francs en 1829. On calcule ensuite que les facilités résultant du service rural ont fait écrire 6 millions de lettres de plus qu'auparavant, ce qui a donné lieu à une augmentation de recettes de 1,200,000 francs. Enfin, même après la suppression du décime supplémentaire, les correspondances de commune à commune produiront encore 743,000 francs. Loin d'être ruineux à l'Etat, le service rural lui rapporte donc actuellement 60,000 francs, toutes dépenses d'exploitation payées. Au surplus, la taxe rurale est contraire à la loi générale sur le tarif des postes,

portant que les taxes doivent être établies d'après la distance en ligne directe ; ensuite, elle atteint principalement les familles des soldats et des ouvriers disséminés sur toute l'étendue du royaume. Voilà pour la question de légalité et pour la question de principes. Quant à l'intérêt du Trésor, comment souffrirait-il de cette suppression? La taxe rurale pèse en grande partie sur les correspondances destinées pour les distances les plus rapprochées, et dans un très-grand nombre de cas elle élève la taxe de 50 pour 100. Comment supposer même qu'un dégrèvement aussi sensible n'amènera pas un accroissement considérable dans la circulation ?

Nous avons cherché à exposer succinctement, mais aussi complétement que possible, l'état de la question en ce qui concerne les diverses propositions faites dans ces dernières années, et tout récemment encore par une commission de la Chambre des Députés elle-même, dans le but d'obtenir une modification des tarifs actuels des postes. En résumé, voici où en sont les choses. Entraînée à la suite de l'Angleterre et par son exemple, l'opinion est exigeante sans impatience; mais on peut être sûr qu'elle n'abandonnera pas la partie avant d'avoir eu satisfaction. Depuis longtemps et à diverses reprises, la Chambre des Pairs et celle des Députés, dont les membres, par l'effet de leur contact annuel avec les classes moyennes des villes et la population des campagnes, sont à même d'en connaître et d'en pressentir les besoins, ont manifesté leurs dispositions favorables à la réforme en renvoyant au ministre des finances les pétitions qui leur étaient adressées à ce sujet. Enfin, quelque modérées que soient les conclusions du rapport de la commission, ces conclusions sont significatives en ce sens que la commission ne recule pas devant la crainte de compromettre la rentrée de 4 millions ; mais le rapport a surtout une haute portée à cause de la préférence qu'il donne au système d'une taxe unique à 20 centimes, c'est-à-dire à la proposition la plus radicale parmi toutes celles qui ont été débattues en France jusqu'à ce jour. Il est vrai que la commission fait ses réserves relativement à l'époque où ce système pourrait être mis en application, mais on a pu voir que l'opportunité de la mesure est combattue dans le rapport par d'assez faibles motifs. En définitive, il est permis de dire que la commission, en constatant que la taxe actuelle est excessive, exagérée, et par suite la fraude immense et en quelque sorte naturelle, a porté aux anciens tarifs des postes un coup terrible auquel ils ne survivront pas longtemps. Quant au gouvernement, son rôle, eu égard à cette question, s'est modifié, depuis quelque temps d'une manière sensible. A l'époque où les premières pétitions ont été portées devant les Chambres, le gouvernement a répondu que

la taxe des lettres n'était pas trop forte en France et que l'exemple de l'Angleterre ne prouvait rien, le tarif de ce royaume, avant la réforme, étant plus élevé du double que le nôtre. Plus tard, les réclamations ayant persisté, et trouvant déjà de zélés défenseurs dans les deux Chambres, on a objecté les mauvais résultats financiers dont la réforme postale avait été suivie en Angleterre, et l'on s'est rejeté sur les difficultés d'exécution, notamment en ce qui touche la réduction du droit pour l'envoi des sommes d'argent. Aujourd'hui, enfin, on ne conteste plus les avantages de la réforme du tarif, et le ministre des finances est convenu lui-même devant la commission que la suppression du décime rural était une mesure juste, urgente, et la seule objection qui y soit faite est tirée de l'état actuel de nos finances. Il est évident que le gouvernement est convaincu de la nécessité d'abaisser le tarif des lettres dans une proportion considérable, afin d'imprimer aux correspondances de famille et commerciales tout l'élan qu'elles sont susceptibles d'acquérir dans un pays tout à la fois si expansif et si actif que la France. S'il hésite, s'il se défend encore, ce ne peut être pour refuser, mais seulement pour gagner du temps, dans l'espoir d'arriver d'ici à peu d'années à une situation financière qui ôterait à la réforme postale les seuls inconvénients que la plus extrême prudence y puisse trouver aujourd'hui.

Quel sera maintenant le résultat de la discussion qui s'engagera, dans la session prochaine, sur le rapport de M. Chégaray et sur les deux propositions qu'il contient? Suivant toutes les probabilités, la suppression du décime rural sera votée par la Chambre sans opposition, ou, tout au moins, à une immense majorité; car tous les députés ont pu voir cent fois combien cette taxe est onéreuse aux gens de la campagne, sur lesquels, nous l'avons déjà dit, elle pèse principalement. Il en sera de même de la réduction du droit de 5 pour 100, qui présente les mêmes inconvénients. Nous avons dit plus haut pour quels motifs cette réduction nous paraît insuffisante. Un droit uniforme de 2 fr. 50 cent., sans l'obligation du timbre, nous paraîtrait plus simple, plus rationnel, préférable sous tous les rapports, et nous faisons des vœux pour que la proposition de M. de Saint-Priest soit modifiée en ce sens. En adoptant le taux uniforme à 2 fr. 50 cent. pour 100, on préviendrait une fraude sans cela inévitable; car, qui empêchera les particuliers qui voudront envoyer 100 francs à toucher dans le même bureau de se faire délivrer deux mandats de 50 francs chacun, et de jouir ainsi de la réduction que la loi n'aura voulu accorder qu'aux envois de 50 francs et au-dessous? Dira-t-on qu'un droit de 2 fr. 50 cent. ne serait pas suffisant, eu égard au service rendu et aux risques de l'administration des postes? Cette

objection eût été valable à l'époque où l'envoi des fonds déposés se faisait en nature et par groupes, comme cela a eu lieu jusqu'en 1816; elle serait sans fondement aujourd'hui que le service des payements s'exécute au moyen d'une simple opération de trésorerie, presque toujours avantageuse au Trésor lui-même, grâce aux formes de plus en plus perfectionnées de notre mécanisme financier.

Reste la question de la réforme générale du tarif. La Chambre des Députés voudra-t-elle abaisser ce tarif sans le concours du gouvernement? Il n'est pas probable qu'elle se décide à prendre un parti aussi décisif; tout au plus est-il permis d'espérer qu'elle l'invite formellement à préparer un projet de réduction des taxes pour une époque déterminée. Au surplus, nous n'en demandons pas davantage. La nécessité de la réforme une fois reconnue, et elle l'est, on peut dire, universellement, l'essentiel n'est pas que la mesure soit mise immédiatement à exécution, mais qu'elle soit large, profonde, radicale, en un mot qu'elle profite à tous. Voilà l'important. Nous avons essayé de démontrer que le système de trois taxes, à 5, 10 et 20 centimes, répondrait seul à ce but. Persuadés que ce système est le plus juste et en même temps le plus prudent, nous préférons que la question reste en suspens encore deux ou trois ans, s'il le faut, plutôt que de voir adopter quelque demi-mesure qui compromettrait les résultats qu'on espère de la réforme. En attendant, l'Angleterre continue sa grande expérience, à notre profit en quelque sorte, et il en résulte que les craintes manifestées par le ministère actuel, lors de son avénement aux affaires, tendent à se calmer. De son côté, M. Rowland Hill prétend que ses espérances seront bientôt réalisées, c'est-à-dire que les recettes reprendront, d'ici à peu d'années, leur ancien niveau, et les événements semblent lui donner raison. En effet, malgré l'accroissement considérable dans le nombre de lettres qui avait eu lieu précédemment, le règlement du dernier budget constate une nouvelle augmentation de recettes de plus de 2 millions de francs dans l'année financière qui vient de finir.

Qu'on nous permette en terminant d'exprimer un dernier vœu. Jusqu'à présent il n'a été question, dans toutes les discussions qui se sont élevées au sujet de la réforme du tarif des postes, que de la suppression du décime rural, de la réduction de la taxe des lettres et de celle du droit de 5 pour 100 pour les envois d'argent. Il est pourtant une réduction d'un intérêt moins général, il est vrai, mais non moins désirable et qui compléterait bien les autres : c'est celle de la taxe d'affranchissement pour les ouvrages de librairie. Cette taxe est aujourd'hui de 5 centimes par feuille d'impression, quelle que soit la distance parcourue, soit 1 centime de plus que les jour-

naux. Certes, nous ne trouvons pas que ceux-ci ne payent pas un port suffisant; mais cela ne doit pas nous empêcher de souhaiter que celui des ouvrages de librairie soit sensiblement abaissé et réduit de moitié. Nous ne parlerons pas ici des intérêts du commerce de la librairie auquel cette réduction, combinée avec celle du droit sur les envois d'argent, imprimerait à coup sûr une impulsion extraordinaire; ne considérons que le point de vue moral, intellectuel de la question. Ne serait-ce pas une noble et intelligente satisfaction à donner aux esprits sérieux et studieux, aux lecteurs des départements, que de leur faciliter la possibilité de faire venir promptement et à frais modérés le livre nouveau qui doit les instruire ou les distraire? Et remarquez qu'une pareille mesure aurait en même temps un côté social et en quelque sorte politique, car la lecture des ouvrages sérieux et de longue haleine a précisément pour résultat infaillible de calmer l'espèce de surexcitation que cause celle des journaux, forcément écrits sous l'impression des événements et se ressentant toujours quelque peu de cette disposition de l'esprit. Il y a une objection grave peut-être à cette nouvelle proposition de réforme et nous en comprenons l'importance. La réduction du droit de 5 centimes à 2 centimes 1/2 pour le transport des ouvrages de librairie ne donnerait-elle pas lieu à des encombrements dans les bureaux de la poste? C'est là une question à examiner. Il est bon d'observer toutefois que, si le nombre des ouvrages de librairie affranchis à Paris pour la province prenait beaucoup d'accroissement, ce qu'il est naturel d'espérer, le remplacement prochain des malles-postes par les wagons des chemins de fer permettrait sans doute à l'administration des postes de parer à toutes les exigences du service. Nous indiquons cette amélioration aux partisans de la réforme postale, aux amis de la science, des études calmes, des distractions douces, élevées que donne la lecture, principalement en province, où elle est très-souvent invoquée comme une compensation charmante au calme un peu monotone de la vie; nous la signalons enfin avec confiance au gouvernement lui-même. Le système de la centralisation, malgré quelques inconvénients, présente d'immenses, d'éminents avantages, mais il impose au pouvoir l'obligation de faciliter par tous les moyens à sa disposition le rayonnement moral et physique du centre à tous les points de la circonférence. Sous ce rapport encore, les diverses questions que nous venons d'examiner se recommandent à la sérieuse attention du gouvernement.

Ernest LACOMBE.

LA VISION DU FRÈRE ALBÉRIC.

Cette vision, écrite sous la dictée du visionnaire, moine du mont Cassin, date du commencement du XII[e] siècle. Elle fut loin d'avoir au moyen âge la vogue et le retentissement du *Purgatoire de saint Patrick* et du *Voyage de saint Brendan*, versifiés aussitôt par les trouvères et devenus poëmes populaires. Cachée entre les feuillets d'un manuscrit de Paul Diacre, elle ne fut retrouvée qu'assez tard; et, quoique conservée depuis avec très-grand soin dans la bibliothèque de l'abbaye du mont Cassin, sa renommée n'en dépassa guère la clôture.

Publiée pour la première fois, à Rome, en 1814, par l'abbé Cancellieri, elle donna lieu à une de ces petites guerres d'érudition fine et polie dont les savants italiens ont seuls gardé la tradition. Cancellieri et le Père Lombardi, le célèbre éditeur du Dante, y ont vu le germe de *la Divine Comédie* tout entière, l'idée première et le canevas du poëme; et cette opinion, quoique assez vivement contestée par quelques critiques, a généralement prévalu en Italie. Envisagée sous ce point de vue, nous avons cru qu'une traduction de la *Vision d'Albéric*, confrontée avec les passages de *la Divine Comédie*, pourrait être de quelque intérêt. De cette manière le lecteur pourra juger par lui-même; et il nous semble que, sans adopter entièrement l'hypothèse de Cancellieri, il est presque impossible de douter, après une lecture attentive du récit du moine, que Dante ne l'ait connu [1]. M. Arrivabene a suffisamment réfuté Ginguené, qui prétendait que le poëte n'avait pu aller au mont Cassin. Il est probable qu'il aura fait ce pèlerinage lors de son ambassade à Rome; c'est là qu'il

[1] Voir *la Divina Comedia*, giust la lezione del codice Batholiniano. Udine, 1827, in-8°, t. III, p. 698. »

en aura pris connaissance, et l'idée d'une des œuvres les plus gigantesques de la pensée humaine, du poëme catholique par excellence, sorti du rêve d'un enfant, raconté dans le couvent de Saint-Benoît, dans l'abbaye mère et génératrice de toutes les autres, n'est pas sans grandeur et sans charme. Qu'on nous permette maintenant quelques remarques sur l'œuvre en elle-même.

Le jeune Albéric, atteint d'une grave maladie, est demeuré neuf jours dans l'immobilité de la mort, et c'est pendant ce long sommeil du corps que son âme, sous la conduite de saint Pierre et de deux anges, a parcouru les trois royaumes du châtiment, de l'épreuve et de la gloire. Un des caractères particuliers du texte d'Albéric, c'est la confusion continuelle du purgatoire et de l'enfer : l'on ne sait jamais où l'on est; là damnation et l'expiation souffrent et pleurent côte à côte, et le vestibule du ciel, comme l'appelle Dante, côtoie jusqu'au gouffre où serpente le *ver* infernal, jusqu'au puits des déicides. Au reste, l'œuvre tout entière est empreinte d'un vague étrange; le voyage s'accomplit sans règle et sans loi; de l'ascension ailée vers les sphères, dont Dante suivra plus tard la voie lumineuse que lui aura frayée l'humble enfant, on retombe dans je ne sais quelle annexe de l'enfer, dans une Sodôme laissée debout et assignée pour géhenne à ses habitants. Même indécision dans la description des sites désolés de son voyage; le plus souvent, c'est par le mot *locus* (lieu) qu'il en rend compte. Cette remarque peut s'appliquer à tous les narrateurs du cycle légendaire auquel appartient *la Divine Comédie.* Dante, le premier, a précisé et circonscrit nettement la topographie sinistre de son enfer. On suit des yeux sa marche dans les lointains nébuleux où il s'enfonce aussi facilement qu'on le ferait sur la terre : ses vallées tumulaires, ses forêts vivantes, ses villes embrasées se groupent et se coordonnent comme des vallées, des forêts et des villes terrestres. Des roches colossales, entassées en ponts, traversent et relient entre elles les fosses infranchissables de ses cercles; des chaussées longent ses lacs de sang bouillant, ses rivières de poix ardente, ses étangs congelés : c'est tout un monde souterrain, fait à l'image du nôtre, et qui lui correspond.

Ce n'est pas, du reste, au seul titre des comparaisons qu'elle suggère et de sa glorieuse analogie que la vision d'Albéric doit son intérêt. Certains passages sont empreints d'une désolation

noire et formidable, et ce vague même qui l'enveloppe comme d'un nuage, ces tortures entrevues à moitié dans les ténèbres la revêtent d'une teinte éminemment visionnaire et prestigieuse. Le supplice des mauvaises mères, qui portent pendus à leur sein des serpents pour nourrissons, le voyage des âmes dans les entrailles du serpent infernal, dont la respiration régulière et embrasée les aspire et les rejette éternellement, ne seraient pas déplacés dans les cercles d'Anténor et de Caïn. Çà et là s'entremêlent des censures énergiques, des paraboles et des conseils aux moines, qui rappellent l'austérité douce et prudente des Pères de Cassien. Enfin, indépendamment de toute autre valeur, nous pensons que l'on ne verra pas sans curiosité, au moins, si pauvre et si nue qu'elle soit, la trame sur laquelle peut-être a été ourdie la toile immense

Alqual ha posto man e cielo e terra.
(*Paradiso*, 25-2.)

Prologue. — Dans une province de la Campanie est un château dit le Château-des-Sept-Frères par les habitants du pays, parce que tout auprès est une église dédiée aux saints Sept-Frères. Or, là vivait le fils d'un chevalier nommé Albéric, qui, tout enfant, au commencement de sa dixième année, pris de langueur, fit une grave maladie durant laquelle il resta gisant et immobile neuf jours et neuf nuits, comme mort et privé de sentiment. Pendant ce temps il eut une vision merveilleuse que, revenu à lui, il raconta ainsi :

I. Un oiseau blanc [1], disait-il, semblable à une colombe, s'abattit sur moi. Il plongea son bec dans ma bouche, et je sentis qu'il en retirait quelque chose. Puis il me prit avec son bec par les cheveux et m'enleva de terre à la hauteur d'une taille d'homme. Alors m'apparurent le bienheureux Pierre, apôtre, et deux anges, nommés l'un Emmanuel et l'autre Hélos. Ils se firent tous trois mes guides, et commencèrent par me montrer les lieux des peines et de l'enfer.

II. Le premier endroit de l'enfer que je visitai brûlait comme un

[1] In sogno mi parea veder sospesa,
Un aquila nel ciel con penne d' oro
Con l'ale aperte e a calare intesa ;

Poi mì parea che più rotata un poco
Terribil come folgor discendesse
E me rapisse suso. . . . .
(*Purgatorio*, 9-19 e seq.)

brasier et soufflait des vapeurs d'incendie. Là se purifient les âmes des petits enfants d'un an, et le bienheureux Pierre, guide de mon voyage et explicateur de mes visions, me dit : « Ne t'imagine pas voir tout d'abord les plus grands supplices, mais bien les plus faibles; car la gradation des châtiments suit l'âge de l'homme. L'homme est petit enfant; il grandit et revêt les accroissements de l'adolescence; puis il monte à la vigueur virile, et, déclinant enfin par degrés, descend les pentes de la vieillesse. A chacun des échelons de sa vie, ses péchés grandissent avec lui. Il en est de même du châtiment, qui, adouci pour les enfants, double sa rigueur pour les adolescents, et la triple pour les hommes faits, jusqu'à ce que, les péchés s'amoindrissant et s'effaçant sous l'expiation, le châtiment, comme atteint d'une sorte de vieillesse, s'amoindrisse aussi et s'éteigne [1]. Il en est beaucoup qui croient que les petits enfants d'un an ne peuvent pécher, ni souffrir aucune peine après leur mort; mais il ne faut pas penser ainsi, car l'enfant d'un jour n'est pas sans péché [2], et, soit qu'il contriste sa mère, soit qu'il la frappe au visage, soit tout autre effet de la fragilité humaine, il ne peut être entièrement pur de péchés. Dans ce feu donc, les enfants d'un an sont sept jours à se purifier; ceux de deux ans quatorze jours, et ainsi de suite. Cette peine s'appellent *prudence.* »

III. Puis l'apôtre me montra une vallée terrible, dans laquelle je vis d'innombrables amas de glace durcie d'une hauteur telle que mes yeux ne pouvaient en distinguer les cimes. Cette glace fait éprouver à la fois aux misérables la froideur de la gelée et la brûlure du feu. J'en vis beaucoup d'entre eux [3] qui y étaient enfoncés jusqu'aux ta-

[1] Bastavasi ne secoli recenti
Con l'innocentia per haver salute,
Solamente la fede de parenti.

Poi che la prime etadi fur compiute;
Convenne a maschi a gl' innocente penne
Per circoncider acquistar virtute.

Ma poi che 'l tempo de la gratia venne;
Senza battesmo perfetto di Christo
Tal innocentià la giù si ritenne.
(*Paradiso*, 32-40.)

[2] Cette singulière décision du frère Albéric provient, sans doute, de l'interprétation erronée d'un passage de saint Augustin. (*Confess.*, I, 7.)

[3] Gia era — e con paura il metto in metro —
La dove l'ombre tutte eran coverte;
E trasparean, come festuca in vetro.

Altre son a giacer; altre stann' erte

lons, d'autres jusqu'aux genoux ou jusqu'aux cuisses, d'autres jusqu'à la poitrine [1], selon la proportion de leurs péchés. J'en vis d'autres que le châtiment de plus grands crimes encore y détenait, assis sur les sommités; ceux-là, le bienheureux Pierre me dit que c'étaient les incestueux, les adultères, les luxurieux, et ceux qui étaient gravement tombés dans la fornication.

IV. De là, je passai dans une autre vallée beaucoup plus terrible[2], plantée d'arbres minces comme des lances et hauts de soixante coudées, dont les têtes étaient pointues et effilées comme des pieux. Je vis des femmes pendues à ces pointes par leurs seins transpercés; deux serpents tétaient les mamelles de chacune d'elles. Le bienheureux Pierre me dit « que ces femmes étaient celles qui avaient refusé de donner à boire de leurs mamelles aux orphelins et aux enfants sans mères, ou qui, feignant de les allaiter, ne les allaitaient pas. Car il arrive bien souvent qu'un enfant, privé de sa mère, reste aux mains de quelque parent, qui, désirant le sauver, le donne à nourrir, soit à des voisines, soit à d'autres femmes, et que les unes, sans être touchées de pitié, lui refusent leur lait, et que d'autres, promettant de lui en donner, le laissent pourtant, par une fraude impie, mourir de faim ; et l'enfant ne sachant que pleurer pour se plaindre meurt, et les parents confiants en ces nourrices homicides ignorent la cause de sa mort. Ces femmes, s'imaginant qu'en cela elles ne pêchent point,

Quella col capo, et quella con le piante;
Altra, com' arco, il volto a piedi inverte.
(*Inferno*, 34-10.)

[1] D'intorn' al fosso vanno a mille a mille
Saettando qual anima si svelle
Del sangue piu, che sua colpa sortille.
(*Inferno*, 12-73.)

I vidi gente sotto infino al ciglio;
(*Ibid.*, 12-73.)

Po' vidi gente che di fuor del rio
Tenean la testa e anchor tutto 'l casso :
. . . .
Cosi piu a piu si facea basso
Quel sangue; si che copria pur li piedi.
(*Ibid.*. 12-121.)

[2] Non er' anchor di la Nesso arrivato;
Quando noi ci mettemo per un bosco
Che da nessun sentier era segnato.

Non frondi verdi, ma di color fosco;
Non rami schietti, ma nodosi e' n' volti.
(*Inferno*, 13-1.)

ne daignent pas même s'en confesser au prêtre. C'est pourquoi elles souffrent ce supplice. » Dans la même vallée je vis d'autres femmes pendues par les cheveux et brûlées par des flammes ardentes. De celles-là il me fut dit qu'elles étaient ainsi châtiées pour avoir souillé le lit nuptial, violé la foi de l'épouse et avoir été adultères.

V. Après cela je vis [1] un escalier en fer rougi au feu et pétillant d'étincelles comme le lingot qu'on tire de la fournaise. A ses pieds bouillait à gros bouillons un grand vase plein d'huile, de poix et de résine. Or, les pieds de ceux qui montaient et qui descendaient l'escalier étaient brûlés par les marches toutes rouges, et, quand ils tombaient dans le grand vase qui soufflait des flammes, ils brûlaient encore plus fort. Et le bienheureux Pierre, apôtre, me dit: « Ces suppliciés que tu vois sont ainsi tourmentés parce que, les dimanches, les jours de jeûne et des principales fêtes des saints, ils ne s'abstinrent pas des voluptés charnelles et du commerce des femmes. Car il en est qui croient pouvoir en tout temps, licitement et sans pécher, connaître leurs femmes. Il faut cependant, ces jours-là, s'en abstenir, sinon ceux qui se disent chrétiens seront trouvés semblables au cheval et au mulet. Quant aux justes qui pendant ces mêmes jours gardèrent leur continence, firent l'aumône, eurent pitié des captifs et des souffreteux et ensevelirent les morts, ils ne voient pas ce supplice, et d'autres peines paieront la dette de leurs autres péchés. Car tous ceux qui sont appelés justes ne sont pas complétement justes, mais seulement justes de certains péchés, et, quoiqu'il y ait plusieurs espèces de supplices, le pécheur ne les voit et ne les éprouve pourtant pas tous, mais celui-là seulement que mérite son péché; car tout péché a sa peine propre et qui lui est assignée. »

VI. Puis je vis flamber des jets de flamme sulfureuse et des globes de feu comme il en sort des grandes fournaises. L'apôtre me dit : « Dans ces incendies sont punis les seigneurs qui gouvernèrent leurs vassaux, non en maîtres, mais en tyrans. Debout devant eux pour l'éternité, ceux-ci leur crient sans relâche : « Vous nous avez accablés de maux et d'injustice. » Dans ces incendies brûlent aussi les très-méchantes femmes homicides de leurs entrailles, qui, par des médicaments de mort, tuent leurs fils dans leurs flancs avant qu'ils

[1] Cosi entrammo noi per la callaia
Uno innanz' altro predendo la scala
Che per ertezza i salitor dispaia.
(*Purgatorio*, 25-7.)

Quivi la ripa fiamma in fuor balestra;
Et la cornice spira fiatto in suso;
Che la reflette, e via di lei sequestra.

naissent ou les font avorter; et maintenant, éternellement debout devant elles, ceux-ci leur crient : « C'est vous qui, nous ôtant la vie et le salut par vos impiétés, nous avez empêchés de venir à la chrétienté. » Ces enfants leur semblent être leurs fils; mais ce sont de malins esprits qui en ont revêtu la forme et la figure; car les démons revêtent à volonté des fantômes et des masques d'hommes, de bêtes et de spectres, selon les différentes manières dont ils veulent tourmenter les âmes. »

VII. Puis je vis un grand lac qui me parut rouge de sang[1]. Mais l'apôtre me dit : « Ce n'est pas du sang, c'est du feu destiné à brûler les homicides et les violents[2]. Cette couleur du sang vient de ce qu'il expie l'effusion du sang. » Il ajouta : « Un homicide, s'il est mort sans pénitence, porte trois ans, pendu à son cou, un démon sous la forme de celui qu'il a tué; au bout de trois ans il s'en détache, et il est plongé dans le lac de feu. »

VIII. Je vis un autre supplice, fait pour de plus grands crimes, et que j'entendis appeler *covinium*. C'était un vase d'une hauteur et d'une circonférence immense; il était plein d'airain, de plomb, d'étain, de soufre, et de résines fondues, liquéfiées et bouillantes comme l'huile qui bout dans la poêle. D'un côté du vase était un cheval tout de feu, ayant soixante pas de longueur, trente de hauteur et vingt de d'épaisseur; de l'autre s'entrebaillait un petit guichet étroit, par lequel entraient les âmes nouvelles venues des suppliciés. Comme je regardais avec épouvante, le bienheureux Pierre me dit : « Dans ce tourment sont envoyés pour trois ans les paroissiens qui, sachant que le prêtre de leur église est adultère, parjure et excommunié, endurent tacitement ses iniquités, approuvent ses crimes et entendent son office. Le suzerain de l'église (quoique de fait ce soit un titre usurpé, car l'église est libre et ne peut lui appartenir), s'il pactise avec ce mauvais prêtre, restera dans ces flammes soixante ans. Mais l'évêque qui sait que son prêtre est un adultère et un excommunié, et

[1] Ma ficca gli occhi a valle : che s'approcia
La rivera del sangue in la qual bolle
Qual che per violenza in altrui noccia.
(*Inferno*, 12-46.)

[2] Noi ci movemmo con la scorta fida
Lungo la proda del bollor vermiglio;
Ove i bolliti facen alte strida.

I vidi gente sotto infino al ciglio
E 'l gran centauro disse : Ei son tiranni
Che dier nel sangue et nel haver di piglio.
(*Inferno*, 12-100.)

qui non-seulement ne le censure pas, mais encore accepte de lui des présents et de l'argent, est envoyé dans ce supplice pour quatre-vingts ans. Car il y a dans toutes les villes deux églises : dans l'une, le prêtre est bon, chaste, prudent ; il instruit, il prêche, il censure, il excommunie le peuple qui lui est confié ; aussi les pécheurs et les impies s'éloignent de lui et repoussent avec dégoût sa parole d'austérité et de pénitence. Dans l'autre église, au contraire, le prêtre est adultère, parjure, sacrilége ; il ne censure ni n'excommunie jamais, jamais il n'impose aux pécheurs de pénitences ; il atténue et fait véniels les péchés graves, pour atténuer et faire véniels ses propres péchés ; aussi les pervers, abandonnant leur prêtre, vont à lui et entendent sa messe. Ceux-là ne reçoivent pas le prophète au nom du prophète, mais le pécheur au nom du pécheur..... Il en est encore qui, avant d'aller à la pénitence, s'enquièrent des crimes du prêtre, pour qu'il ne leur en impose pas une trop forte, car alors ils lui objectent ses propres crimes. Tous ceux qui sont tombés là n'en sortiront qu'en passant par le ventre du cheval. »

IX. Puis je fus conduit aux lieux tartaréens et au bord de la bouche du gouffre infernal, pareille à une bouche de puits [1]. Ce gouffre était chargé d'horribles ténèbres, soufflait d'affreuses puanteurs [2], et retentissait de sanglots [3] et de grincements de dents. Au fond de cet enfer gisait un ver [4] gigantesque, garrotté par une très-grande chaîne ;

[1] Come noi fummo giu nel pozzo scuro...
(*Inferno*, 32-16.)

Luogo e in inferno detto Malebolge,
Tutto di pietra e di color ferrigno
Come la cerchia, che d'intorno 'l volge.

Nel dritto mezzo del campo maligno
Vannegia un pozzo assai largo e profondo ;
Di cui su loco contera l'ordigno.

Quel cinghio, che riman' adunque e tondo ;
Tra 'l pozzo e 'l pie de l'alta ripa
Et ha distinto in diece valli il fondo.
(*Inferno*, 18-1.)

[2] Et quivi per l'horribile soperchio
Del grande puzzo, che l'abisso gitta
Ci raccostamo dietro ad un coperchio.
(*Inferno*, 11-4.)

[3] Quivi sospiri, pianti, e alti guai
Risonavan per l'aer senza stelle.
(*Inferno*, 3-22.)

[4] Quando si scorse Cerbero il gran vermo,
La bocca aperse, e mostrocci le sanne,

et il me sembla que cette chaîne allait encore lier en enfer une autre tête. Devant la gueule de ce ver voltigeait une multitude d'âmes; chaque fois qu'il rentrait son souffle [1], il les aspirait et les avalait toutes ensemble comme des mouches, et chaque fois qu'il le renvoyait, il les rejetait brûlées comme des étincelles; et cela dure aussi longtemps que met à se purifier le péché de cette peine, et la parole prophétique est accomplie : « Leur ver ne mourra pas et leur feu ne s'éteindra jamais. »

Je vis encore les tourments préparés aux pécheurs dans le pourtour de l'enfer, et l'apôtre me dit : « Là, dans ces ténèbres où est l'enfer, sont Judas [2], Anne [3], Caïphe et Hérode. » Je ne sais pourtant s'il me dit qu'ils étaient dans les ténèbres ou dans l'enfer; car la brume était si épaisse et si dense [4] que l'on ne pouvait par aucun moyen rien voir à travers. J'entendais pourtant monter à moi les hurlements et les grincements de dents. « Les pécheurs qui sont ici, me dit l'apôtre, ne seront point jugés, mais ils périront sans jugement. »

X. Après cela je vis une vallée dans laquelle était un grand lac

Non havea membro; che tenesse fermo.
(*Inferno*, 6-22.)

Et egli a me : Tu imagini anchora
D'esser di la dal centro, ov 'i mi presi
Al pel del vermo reo che' mondo fora.
(*Inferno*, 34-106.)

[1] Da ogni bocca dirompea co denti
Un peccator a guisa di maciulla
Si che tre ne facea cosi dolenti.
(*Inferno*, 34-55.)

[2] Quell' anima la su, c' ha si gran pena,
Disse 'l maestro, e Giuda Scariotto
Che 'l capo ha dentro e fuor le gambe mena.
(*Inferno*, 34-61.)

[3] ....Quel confitto che tu miri
Consiglio i pharisei che convenia
Porr' un huom per lo popolo a martiri

E a tal modo il suocero si stenta
In questa fossa..............

[4] Oscura profond' era e nebulosa
Tanto che per siccar lo viso al fondo
I non vi discerneva alcuna cosa.
(*Inferno*, 4-10.)

Io era volto ingiu : ma gli occhi vivi
Non potean ir al fondo per l'oscuro.
(*Inferno*, 24-70.)

rouge comme du métal fondu en ébullition. Ses flots craquaient et jetaient çà et là de grandes flammes ondoyantes. Là brûlaient les sacriléges.

XI. Je vis aussi une grande bouche de puits soufflant des flammes. L'apôtre me dit : « Dans ces incendies brûlent les simoniaques[1] qui achètent et qui vendent les dons de Dieu. »

XII. Puis je vis un lieu horrible, ténébreux, imprégné de puanteurs, embrasé, fourmillant de serpents et de dragons, retentissant de grincements de dents et de sanglots. L'apôtre me dit « qu'il avait été préparé pour ceux qui, abandonnant l'ordre ecclésiastique ou délaissant la règle monastique, retournèrent au siècle et préférèrent aux joies éternelles les délices d'une vie périssable; pour ceux qui désespérèrent de leurs péchés, pour les parjures, pour les adultères, pour les faux témoins, pour ceux qui reçurent la Pénitence, mais qui n'accomplirent pas le fruit de la pénitence. Là ils se purifient selon la gravité de leurs péchés, en sorte que qui a plus péché y est aussi plus tourmenté, et que, semblablement, pour celui qui a moins péché le châtiment est moindre. Là donc ils se purifient jusqu'à ce que l'expiation soit complète, comme l'or dans la fournaise; car, s'il reste encore à l'or, une fois passé par le feu, quelque alliage de plomb, d'airain ou d'étain, on l'y replonge et on l'y recuit jusqu'à ce que cette souillure fonde et disparaisse; et ainsi est accompli ce qui est écrit : « Le feu éprouvera les œuvres de chacun. »

XIII. Et l'apôtre me montra un lac noir d'eau sulfureuse au fond duquel une multitude d'âmes étaient noyées; sa vase pullulait de scorpions et de reptiles, et les démons[2], des serpents au poing, flagel-

[1] O Simon Mago, ô miseri seguaci
Che le cose di Dio, che di bontade
Deon essere spose, voi rapaci

Per oro e per argento adulterate.
(*Inferno*, 19-1.)

Fuor della bocca a ciarcun soperchiava
D'un peccator gli piedi e delle gambe
Infin' al grosso; e l'altro dentro stava.
(*Inferno*, 19-25.)

[2] Et vidiv' entro terribile stipa :
Di serpenti, et di diversa mena ;
Che la memoria il sangue anchor mi scipa.

Piu non si vanti Libia con sua rena :
Che se chelidri, iaculi e pharee
Produce, e centri con Amphesibena,
(*Inferno*, 24-82.)

laient la bouche et la face des damnés. L'apôtre me dit que ces damnés étaient les détracteurs et les faux témoins.

XIV. Puis je vis deux malins esprits [1], l'un sous la forme d'un lion, l'autre sous la forme d'un chien. De leurs bouches sortait un souffle flambant et sulfureux qui semblait s'en aller attiser et allumer tous les brasiers et tous les tourments qui sont hors de l'enfer [2]. Ils poussaient, par l'impulsion de ce souffle, chacune dans le supplice assigné, toutes les âmes qui étaient devant eux [3], comme un grand vent qui arrache et balaie la poussière de dessus la face de la terre.

XV. Sur ces entrefaites, comme je passais le long du cloître de l'enfer, et que, ne voyant plus la colombe qui me portait par les cheveux de ma tête, je tremblais d'un grand tremblement, tout à coup, regardant en haut, je vois en l'air un oiseau d'une grandeur et d'une beauté merveilleuses, qui arrivait en planant au-dessus de nous et portait un vieux moine de petite taille sous l'envergure de

Tra questa cruda et tristissima copia
Correvan genti nude e spaventate
Senza sperar Pertugio, o Helitropia!

Con serpi le man dietro havean legate :
Quelle ficcavan per le ren' la coda
E 'l capo; et eran dinanz' aggroppate.
(*Inferno*, *ibid*-88.)

[1] Di rietr' a loro era la selva piena
Di nere cagne bramose e correnti;
Come veltri, ch' uccisser dì catena.

In quel, che s'appiato, miser li denti,
Et quel dilaceraro a brano, a brano :
Poi sen' portar quelle membra dolenti.

[2] I venn' in luogo d'ogni luce muto;
Che mughia come fa mar per tempesta
Se da contrarii venti e combatuto.

La bufera infernal che mai non resta,
Mena gli spirti con la sua rapina.
(*Inferno*, 5-28.)

[3] Non altrimenti fatto, che d'un vento
Impetuoso per gli aversi ardori;
Che fier la selva senza alcun rattento.

Gli rami schianta, abatte, e porta i fiori
Dinanzi polveroso va superbo
E fa fuggir le fiere e gli pastori.

Vidi più di mill' anime distrutte
Fugir cosi dinanzi ad un.......
(*Inferno*, 9-66.)

ses ailes. Mais voilà qu'en passant par-dessus ces ténèbres et ces flammes l'oiseau le lâcha d'entre ses serres et le laissa tomber dans les incendies. Les malins esprits l'entourèrent aussitôt, et ils s'excitaient[1] mutuellement à le frapper; mais l'oiseau fondit sur eux en battant des ailes, et, l'arrachant de leurs mains, le remporta en l'air. Alors le bienheureux Pierre me dit : « Attends-moi ici, que j'aille ouvrir à ce serviteur de Dieu. » Resté seul avec les mauvais anges, je tremblais de frayeur, lorsqu'un de ces ministres tartaréens, noir, velu, l'air farouche, courut à moi, et il tâchait de m'entraîner[2]; mais l'apôtre, accourant à la hâte, me ravit à lui et me jeta glorieusement dans un autre endroit de ma vision[3]. Et, comme je ne cessais de crier, tout éperdu, que j'allais mourir, le bienheureux Pierre me dit : « Ne crains rien, car l'heure de ta mort n'est pas encore venue; mais, lorsque tu seras retourné là-haut, fais ce que tu dois faire, et tu mourras après. » Quant à ce que je devais faire, il ne me le dit pas.

XVI. Je vis aussi des hommes nus, garrottés au cou, aux pieds et aux mains de chaînes rougies au feu, et qui soufflaient des étincelles. Aux chaînes de leur cou[4] pendaient des masses de fer rougi, si lourdes

[1] Usciron quei di sotto l'ponticello;
Et volser contra lui tutti i roncigli.
(*Inferno*, 21-70.)

E i chinavan gli raffi; e vuoi ch' i 'l tocchi
Diceva l'un con l'altro, in sul groppone :
Et rispondean; si fa che glie n'accochi.
(*Inferno*, 21-100.)

. . . .

[2] Gia non compie di tal consiglio rendere;
Chi gli vidi venir con l'ale tese
Non molto lungi per volerne prendere.

Lo duca mio di subito mi prese;
Come la madre, ch' al romore e desta,
E vede presso a se le fiamme accese :

Che prende 'l figlio, e fugge e non s'arresta.
(*Inferno*, 23-34.)

[3] Com' i divenni allhor gelato e fiocco,
Nol dimandar, lettor, chi non lo scrivo,
Pero ch' ogni parlar sarebbe poco.

I non mori e non rimasi vivo :
Pensa horamai per te, s'hai fior d'ingegno,
Qual io divenni d'uno et d'altro privo.
(*Inferno*, 34-23.)

[4] Egli havean cappe con capuci bassi,
Di fuor dorate son. . . . .

qu'elles les pliaient en deux sans qu'ils pussent se redresser. L'apôtre me dit qu'ils avaient été des voleurs et des ravisseurs.

XVII. Dans ce même champ je vis un [1] grand fleuve de poix bouillante qui débouchait de l'enfer; un large pont de fer le traversait au milieu. Les âmes des justes franchissent ce pont d'autant plus vite qu'elles sont plus légères de péchés; mais il se rétrécit pour les âmes surchargées quand elles arrivent à son milieu, et devient si mince que sa largeur semble s'être réduite à la ténuité d'un fil. Repoussées par cet obstacle, elles roulent dans le fleuve, se relèvent, remontent et retombent de nouveau; et les pécheurs souffrent ce supplice jusqu'à ce qu'ils soient brûlés [2] et cuits comme des viandes, et que, purifiés de toutes leurs souillures, le passage du pont leur soit octroyé. L'apôtre me dit que ce lieu avait nom Purgatoire.

XVIII. L'apôtre ajouta [3] : « Que nulle ne désespère de l'énormité de ses crimes, car tous s'expient par la pénitence. » Or l'apôtre m'en donna cet exemple : « Il était un homme noir de vices et esclave de la concupiscence et de la luxure; depuis longtemps il convoitait la femme d'un autre; mais il ne put assouvir son désir, l'épouse ayant

Ma dentre tutto piombo, e gravi tanto
Che Federigo le mettea di paglia.
O in eterno faticoso manto!

. . . .

Ma per lo peso quella gente stanca
Venia si pian, che noi eravam nuovi
Di compagnia ad ognì muover d'anca:

. . . .
. . . .

Et un rispose a me : le cappe rance
Son di piombo si grosse che li pesi
Fan cosi cigolar le lor bilance.
(*Inferno*, 61 e seq.)

[1] Tal non per fuoco ma per divin' arte
Bollia la giuso una pegola spessa;
Che 'n viscava la ripa d'ognì parte.
(*Inferno*, 21-16.)

[2] Non altrimenti i cuochi ai lor vassali
Fann' attufare in mezzo la caldaia
La carne, con gli uncin, perche non galli.
(*Inferno* 21-133.)

[3] Horribil furon li peccati miei :
Ma la bonta 'nfinita ha si gran braccia
Che prende cio, che si revolve a lei.
(*Purgatorio*, 3-130.)

voué sa chasteté au Dieu tout-puissant; car il en est beaucoup qui, vierges de corps, ne le sont pas de cœur, selon la parole évangélique : « Celui qui voit la femme d'un autre, et qui la convoite, est déjà adultère. » A quoi sert en effet de garder la virginité de sa chair si l'on viole celle de son âme? Il en est d'autres qui n'ont plus la virginité de leur chair, et qui ont pourtant conservé leur chasteté. Or il arriva que le mari de cette femme fut pris par les Sarrasins. L'épouse, pour alléger ses fers, vendit et dépensa tout son patrimoine. Quand il ne lui resta plus rien, elle vint au riche qui l'avait aimée d'un amour pervers, et elle lui dit : « J'avais, ô seigneur très-puissant, résolu de garder ma chasteté à Dieu, et c'est pour cela que, jusqu'à présent, je me suis refusée à ton désir; mais voilà qu'il ne me reste plus rien pour racheter mon mari. Je viens donc me livrer à toi pour que tu assouvisses sur moi ton désir, et que, puisque tu n'as rien voulu donner pour l'amour de Dieu, tu me donnes au moins pour l'amour de moi l'argent de la rançon de mon mari. » A ces paroles, le riche, se ressouvenant de tous ses crimes, se prit à trembler et à pleurer amèrement; et, appelant la femme à lui, il lui donna miséricordieusement ce qui lui manquait pour la rédemption de son mari, et il ne fit pas le mal avec elle, et dès ce jour il renonça à ses vices et à ses voluptés. Or il arriva qu'un serviteur de Dieu, qui menait une vie solitaire dans un ermitage, pria un jour Dieu qu'il daignât lui révéler à qui il serait semblable dans la vie future; il lui fut répondu d'en haut : « Sache que ta place dans la vie future sera à côté de celle de ce riche. » L'ermite, entendant cela, fut contristé, et il murmurait en lui-même : « Ainsi moi, qui sers le Christ depuis tant d'années, me voilà assimilé à ce mauvais riche! » Et, descendant de son ermitage à la ville, il entra dans la maison du riche, et, le voyant marcher, resplendissant de gloire, au milieu d'un peuple d'esclaves, il resta tout éperdu. Alors, le prenant à part, il lui demanda s'il avait jamais fait quelque bonne œuvre. Comme il lui eut répondu qu'il était chargé de péchés et de crimes, et qu'il n'avait jamais rien fait de bien, l'ermite insista, et le conjura, au nom de Dieu, de bien chercher, et, s'il trouvait quelque chose, de ne pas hésiter à le lui révéler. Alors le riche, se ressouvenant de la femme qu'il avait convoitée et de ce qui s'en était suivi, le lui raconta, et l'ermite retourna à son ermitage. Or, peu de temps après, le riche vint à payer la dette de la mort. A cette nouvelle l'ermite se hâta de venir à lui. Quand il fut expiré, le serviteur de Dieu vit [1] un ange et un diable accourir

[1] Francesco venne poi com' i fu morto
Per me, ma un de' neri cherubini

auprès de l'âme et se la disputer. Le diable affirmait que le riche était nu de bonnes œuvres, et il apporta devant l'ange le grand livre du Seigneur sur lequel tous ses crimes étaient enregistrés. Alors le serviteur de Dieu vit que l'ange avait dans la main une [1] ampoule pleine des larmes miséricordieuses que le riche avait autrefois versées sur ses péchés et sur la captivité de l'homme qu'il avait délivré; il versa quelques-unes de ses larmes sur le livre; puis il ordonna au démon de le fermer et de le rouvrir, et le démon, l'ayant rouvert, trouva le tiers des péchés de l'âme effacé. Trois fois l'ange égoutta l'ampoule sur le livre, et ainsi tous les péchés furent effacés, et l'âme fut reçue dans la vie éternelle. En effet, ce riche fut tout à la fois pénitent, martyr et aumônier : pénitent, puisqu'il se repentit de ses crimes; martyr, car il soutint robustement les assauts des passions et des tentations de la chair; aumônier, parce qu'il donna à la femme l'argent de la rançon de son mari.

XIX. Puis l'apôtre me montra un très-grand champ dont il me dit que l'étendue était de trois jours et de trois nuits de chemin. Ce champ était hérissé de chardons si drus et si épineux qu'il ne restait pas, parmi tous ses aiguillons et tous ces dards, un endroit pour y poser le pied. Dans ce champ était un dragon énorme qu'un diable avait bridé et sellé, et qu'il [2] chevauchait, sous la forme d'un soldat, en secouant dans sa main un grand serpent. Toute âme qui tombe dans ce champ, il la poursuit et la traque, et, quand il l'a atteinte, il la flagelle avec ce serpent, et l'âme se fatigue ainsi à courir par les pointes de ces épines jusqu'à ce que, allégée du poids de ses péchés, sa fuite devienne plus rapide et qu'elle puisse échapper à l'ennemi.

XX. Et alors elle passe dans un champ de délices où ses membres, brûlés et mutilés par les tortures du champ d'expiation, sont guéris, lavés et rajeunis. A son entrée toutes les âmes des justes qui s'y reposent se lèvent et s'inclinent vers elle avec respect, et, levant leurs

Gli disse, non portar : non mi fa torto.
(*Inferno*, 27-113.)

[1] L'angel di Dio mi prese; e quel d'inferno
Gridava : O tu dal ciel perche mi privi?

Tu te ne porti di costui l'eterno
Per una lagrimetta, che 'l mi foglie.
(*Purgatorio*, 5-110.)

[2] E tra 'l pie della ripa et essa in traccia
Correan centauri armati di saette;
Come solean nel mondo andar a caccia.
(*Inferno*, 12-55.)

mains et leurs yeux au ciel [1], elles rendent grâce à Dieu de ce qu'il a daigné admettre, dans les lieux de paix et de rafraîchissement, cette âme arrachée à la puissance de l'ennemi [2]. Or ce champ est splendide et magnifique; nulle langue humaine ne pourrait redire combien grande est son étendue, combien grande est sa gloire, combien grande est sa beauté ; il est plein de toutes joies et de tous charmes. Là s'exhalent les haleines des roses et des lys, et les senteurs de tous les parfums; là abonde la manne des délices éternelles. Au milieu du champ est le paradis, dans lequel les âmes des justes ne pourront entrer qu'au jour du jugement. En l'attendant, elles se reposent dans ce champ et tout autour.

XXI. Le chœur des saints anges et des autres saints qui sont dans le sixième ciel ne sera pas jugé; mais ceux qui sont dans le cercle du paradis seront jugés.

XXII. L'apôtre Pierre me dit que le bienheureux Benoît était dans la hiérarchie des confesseurs [3]; mais sa gloire est plus grande que celle de tous les autres [4], et tous ceux qui observent sa règle sont avec

[1] Et io; che son giaciuto a questa doglia
Cinque cent' anni e piu; pur mo sentii
Libera volonta di miglior soglia.

Pero sentisti tremoto, e li pii
Spiriti per lo monte render lode
A quel Signor che tosto sugl' invii.
(*Purgatorio*, 21-66.)

[2] Senza piu aspettar lasciai la riva
Prendendo la campagna lento, lento
Su per lo suol, che d'ognì parte oliva.

Un aura dolce senza mutamento
Haver in se, mi feria per lo volto
Non di piu colpo che soave vento.
(*Purgatorio*, 28-3.)

[3] Et la maggior e la piu luculenta (saint Benoît)
Di quelle margarite innanzi fessi
. . . .
Poi dentf à lei udi.
(*Paradiso*, 22-27.)

[4] Quest altri fuochi tutti contemplanti
Huomini furo accesi di quel caldo
Che fa nascer i fiori e frutti santi.

Quivi e Machario, quivi e Romoaldo :
Qui sono i fratri miei; che dentr 'ai chiostri
Fermaro i piedi, e tennero 'l cor saldo.
(*Paradiso*, 22-46.)

lui. « Cette gloire, dit l'apôtre, n'est pas comme la gloire des hommes, qui tantôt se tourne en satiété, tantôt en dégoût; plus les âmes des justes s'abreuvent de la gloire de Dieu, plus elles en ont soif. Or, leurs hiérarchies s'échelonnaient dans ce champ, selon les mérites de leur vie, comme dans la gloire le chœur des apôtres qui est au-dessus de tous, puis celui des martyrs et des autres saints. »

XXIII. Dans ce même champ, l'apôtre me montra le chœur des moines, resplendissant au-dessus de tous les autres d'une gloire ineffable, salaire de leur humilité. Puis le bienheureux Pierre m'entreprit ainsi sur la vie, l'obéissance et le régime monacal : « Que les moines, lorsqu'ils entrent en religion, méprisent leur volonté; qu'ils renoncent au démon et à ses pompes; qu'ils abdiquent les complaisances de la chair; qu'ils se détachent des liens périssables du siècle, et surtout des parents, qui retardent leur course vers le Christ. Une fois dans le cloître, qu'ils s'attachent aux exemples du Christ et des apôtres; qu'ils s'en entretiennent sans cesse dans l'arcane de leur âme. Car le Christ vint au monde pour être la voie et la lumière de ses serviteurs, et sans lui nous ne pouvons aborder au royaume céleste; sans lui, qui, pour nous, « s'est fait obéissant à Dieu son Père jusqu'à la mort. »

XXIV. « Comme le Christ souffrit des Juifs l'injure et la persécution, de même que ceux qui ont revêtu le saint habit de religion supportent avec patience, dans l'attente des joies éternelles, les insultes et les outrages. Qu'ils se gardent de l'orgueil : le démon est tombé du ciel par orgueil; il faut que les moines y fassent leur ascension par l'humilité; qu'ils reçoivent l'obéissance de leur abbé avec la même joie qu'un pèlerin reçoit de quelqu'un l'aumône d'un vêtement. Lorsqu'un vassal a été chassé de son patrimoine par son seigneur, il s'afflige et se désespère, et, si on l'y réintègre, il se réjouit et triomphe. Or, si cet homme se réjouit pour avoir recouvré un bien périssable, combien plus doivent se réjouir les moines en entrant en obéissance, par laquelle ils arriveront aux joies de l'éternité.

XXV. « Or, dès qu'ils seront dans la clôture, qu'ils ne pensent jamais plus à leur vie passée; qu'ils fuient la vaine gloire; qu'ils se gardent des astuces diaboliques et des dégoûts décevants; qu'ils ne retournent pas la tête en arrière, car le diable séduit beaucoup de moines en leur soufflant à l'oreille ces pensées : Voilà que nous servons Dieu depuis bien des années, la tête courbée sous le joug de l'obéissance; le temps est venu de nous reposer de nos travaux et de mener une vie paisible. Mais il faut chasser vigoureusement ces tentations. Comme un homme qui revient d'un pèlerinage se hâte de retourner au logis délaissé, sans jamais regarder derrière lui; comme

un exilé qui, dès que le retour dans sa patrie lui est accordé, dépouille sa tristesse et reprend sans tarder le chemin de sa maison, de même que les moines s'enfuient du siècle, et se hâtent, l'œil au ciel, sur la voie de l'éternité.

XXVI. « Qu'ils travaillent aussi de leurs mains pour pouvoir subvenir aux nécessités des souffreteux, et pour mériter d'entendre un jour Jésus-Christ leur dire : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire. » Qu'ils mettent toute leur sollicitude à ne point travailler par cupidité ou dans le désir d'amasser des richesses, mais seulement pour secourir les pauvres. Que leur combat contre la concupiscence soit quotidien et acharné ; car la concupiscence enfante l'homicide et les autres crimes.

XXVII. « Les moines qui résistent à la concupiscence montent au rang des martyrs. De même que les martyrs résistèrent aux païens et aux infidèles, et combattirent pour le Christ jusqu'à l'effusion du sang et jusqu'à la mort, de même que les moines joutent contre le diable et combattent jusqu'à la mort contre la débauche, l'impudicité, l'avarice, les pensées sordides et les autres vices.

XXVIII. « Or, comme je l'ai dit, les moines qui combattent ainsi contre la concupiscence montent au rang des martyrs, et seront couronnés dans l'autre vie de la couronne des martyrs; qu'ils observent avant tout et par-dessus tout l'amour de Dieu et du prochain. Le Christ, lui, nous a aimé d'un tel amour qu'il s'est livré à la mort pour nous donner la vie. Que les moines aiment donc le Christ et chérissent leurs proches comme eux-mêmes; s'ils les voient pauvres ou infirmes, qu'ils subviennent aux besoins et aux infirmités de leurs âmes et de leurs corps, comme ils le feraient pour eux-mêmes, et que tout cela soit fait, non par vaine gloire, mais en vue des joies éternelles. Que leur foi soit vigoureuse et robuste. Qu'ils ne dévient jamais de la voie de droiture. » Et l'apôtre me proposa cette parabole : « Que les moines craignent qu'il ne leur arrive ce qui arrive à beaucoup de voyageurs; car souvent des voyageurs marchant par le droit chemin voient tout auprès un champ fleuri et spacieux qui le côtoie, et, oublieux de la route à faire, ils se disent entre eux : Faisons route par ce champ, mangeons-y et dormons-y notre sommeil. Ce qui pour beaucoup est le filet tendu par la mort; car parfois, tandis qu'ils mangent ou qu'ils dorment, l'ennemi embusqué les surprend et les égorge. D'autres, faisant route par le champ, se fourvoient et ne retrouvent qu'à grand peine le chemin délaissé. »

XXIX. « Que les moines craignent donc de pécher par trop d'espérance; qu'ils n'abandonnent pas, comme je l'ai déjà dit, la voie droite; qu'ils ne disent pas en eux-mêmes ; « Dieu est miséricor-

dieux; ses bras sont ouverts aux pénitents. » Pour n'être pas déçus dans cette espérance, qu'ils prennent garde de laisser glisser de leurs épaules et tomber à terre la croix du Christ; car beaucoup, pliant leur âme aux complaisances de la chair, abandonnèrent l'étroit sentier et entrèrent dans la voie large et spacieuse qui conduit à la mort, et, accumulant péchés sur péchés, s'en firent une seconde nature et retournèrent à grand'peine dans le droit chemin. A beaucoup aussi qui gisaient dans les bas-fonds du péché et qui différaient de jour en jour leur conversion, il arriva ce qui arriva à ceux qui furent pris ou tués par les ennemis embusqués; frappés de mort subite, ils n'eurent pas un moment pour se repentir. Que le moine craigne donc de pécher par trop d'espérance, car la vie de l'homme a été posée dans l'incertain; elle passe du matin au soir, de la nuit au jour. Si un moine pèche, qu'il recoure aussitôt à la pénitence et à la confession; et que cela soit dit non-seulement pour les moines, mais encore pour les clercs et pour les laïcs. »

XXX. Or, le champ des délices était très-haut et me semblait toucher le ciel [1]. La surface en était immense : des chérubins font la garde autour du paradis, où est l'arbre de vie et [2] l'arbre dont Adam goûta le fruit. Le bienheureux Pierre me dit que cet arbre était appelé Neptalim. Quant à ceux qui sont maintenant dans le paradis, il ne m'en dit pas les noms, si ce n'est ceux d'Abel, d'Abraham, de Lazare et du bon larron.

XXXI. Et il me montra auprès du paradis un lit paré de tentures lumineuses et splendides. Debout aux deux côtés du lit, deux prêtres revêtus des robes sacerdotales balançaient des encensoirs. J'entrevis, couché dans ce lit, quelqu'un dont l'apôtre me dit le nom, mais il me défendit de le dire à personne.

XXXII. Pendant ce temps-là, le bienheureux apôtre me disait : « Trois péchés, que les hommes du siècle ne regardent pas même comme des péchés, mettent en danger et damnent le genre humain : la gourmandise, la cupidité et l'orgueil. Et comment les hommes

[1] Perch 'l turbar che sotto da se fanno
L'esaltation de l'acqua et della terra
Che quanto posson dietr 'al calor vanno,

A l'huomo non facesse alcuna guerra,
Questo monte sali ver lo ciel tanto.
(*Purgatorio*, 28-97.)

[2] Io senti mormorar Adamo
Poi cerchiaro una pianta dispogliata
Di soglia e d'altra fronda in ciascun ramo.
(*Purgatorio*, 32-31.)

périssent-ils par ces trois vices? parce qu'ils engendrent tous les autres. Ainsi de la gourmandise naissent la gloutonnerie, la concupiscence et la fornication; l'homme cupide, en haine à Dieu et aux hommes, garde ses richesses, ravit celles des autres et ne s'inquiète pas des souffreteux et des patients, à moins que ce ne soit quelqu'un dont il ait peur. De l'orgueil naît la vaine gloire, le désir de dominer, les hautes pensées de soi-même, le mépris des autres; de l'orgueil naît l'injure, de l'injure la haine, de la haine l'homicide; et ainsi ces trois péchés couvent et enfantent tous les autres. »

XXXIII. Toujours porté par la colombe, et sous la conduite du bienheureux Pierre et des deux anges, j'arrivai au premier ciel, au ciel aérien. Au-dessus de ce ciel, et non au-dessous, comme il paraît aux hommes, la lune accomplit son cours en trente jours.

XXXIV. Le second ciel est dit œthéré : là est l'étoile de Mars.

XXXV. Le troisième ciel est dit sidéral : là est l'étoile de Mercure.

XXXVI. Le quatrième ciel est appelé Orléon : dans ce ciel le soleil accomplit son cours en trois cent soixante-cinq jours.

XXXVII. Le cinquième ciel est dit Junion : là est l'étoile de Jupiter.

XXXVIII. Le sixième ciel est dit Vénustion : là est l'étoile de Vénus.

XXXIX. Le septième ciel est appelé Anapeçon, et dans ce ciel est l'étoile de Saturne, qui décrit son cours en trois cent soixante-cinq jours, comme le soleil. C'est elle qui lui donne la chaleur et la splendeur; car comme le matin et le soir le soleil est pâle et sans chaleur, ainsi resterait-t-il tout le jour s'il ne recevait de cette étoile, en route au-dessus de lui, l'impulsion et la force. Dans ce ciel suprême est le trône de Dieu; là, éternellement debout devant sa gloire, les chérubins aux six ailes ne cessent de crier[1] : Saint, saint, saint est le Dieu des armées. L'apôtre me dit que ces chérubins avaient la même forme ailée qu'avait revêtue Dieu lorsqu'avant la création du ciel et de la terre il errait sur les ailes des vents.

XL. Dans le sixième ciel sont tous les chœurs des saints et des anges, c'est-à-dire les chœurs des archanges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des confesseurs, des martyrs et des vierges. Le chœur des apôtres est le plus élevé et le plus glorieux; mais le bienheureux Pierre siége plus haut encore. Or les esprits des anges avec des voix éternelles et incessantes louent et glorifient leur Créateur. Leur cri n'est autre chose que leur volonté et leur désir.

[1] I sentiva osannar di choro in choro
Al punto fiesso che gli tiene a l'ubi.
(*Paradiso*, 28-94.)

XLI. Puis sur l'ordre de l'apôtre la colombe me transporta dans un endroit entouré de très-hauts remparts, et m'y déposa sur la plate-forme des murailles. Je me penchai et vis tout ce que renfermait ce lieu, mais il me fut défendu de le révéler à aucun homme.

XLII. L'apôtre me conduisit ensuite dans cinquante régions diverses, dans l'Inde, la Phénicie, la Mésopotamie, le pays d'Azon, la Syrie, la Palestine, la Camicinie, l'Irie, la Médie, la Macédoine, l'Épire, le pays de Tarse, la Lydie, la Lycie, la Pamphilie, la Galatie, la Bithynie, la Paphlagonie, la Cilicie, l'Arménie majeure, l'Arménie mineure, la Gétulie, la Numidie, la Lybie, la Mauritanie, la ville de Zamora, l'Espagne, la Bretagne, la Germanie, la Gaule chevelue, la Gaule cisalpine, la Gaule transalpine, la Pannonie, le pays des Pictes, l'Etrurie, l'Ombrie, la Flaminie, la Dalmatie, l'Illyrique, la Norique; il me nomma toutes ces provinces et m'y montra beaucoup d'oratoires de saints et de lieux vénérables et sanctifiés.

XLIII. Dans une de ces provinces l'apôtre me montra une ville déserte en ruines, dont les murs surgissaient de terre à la hauteur d'une palme. Au milieu de la ville gisait une église écroulée; l'autel seul en était resté debout. Or, je vis des multitudes de petits enfants et des petites filles défiler à la hâte devant cette église [1]; des hommes noirs et difformes les poussaient devant eux en les flagellant. Quand ces enfants passaient devant l'église, ils s'efforçaient d'y entrer et de faire le signe de la croix, mais en vain, car ces hommes les chassaient et les emportaient comme auraient fait une tempête ou une trombe. Lorsqu'ils eurent passé, j'entendis éclater dans la ville une voix qui hurlait et qui pleurait. Je ne voyais pourtant personne, quand tout à coup j'aperçus une femme nue qui passait devant l'église; ses cheveux lui tombaient jusqu'aux talons; elle avait aux pieds des chaussures et tenait en main deux cierges allumés; elle aussi tâchait d'entrer dans l'église, mais elle ne le pouvait pas. Un autre survint encore, qui fuyait les questionnaires; il courut à l'autel et l'embrassa; mais les démons accoururent et l'abattirent sous une épouvantable flagellation; ses cris et ses sanglots ressemblaient à des hurlements de loup. Comme je tremblais de frayeur, le bienheureux Pierre me dit : « Ceux que tu as vu passer sous la forme d'enfants et de jeunes filles, ce sont les anciens habitants de

[1] Et vidi dietr' a noi un diavol nero
Correndo su per lo scoglio venire.
A hai quant' egli era ne l'aspetto fero

E quanto mi parea nell' atto acerbo
Con l'ale aperte e sovra pie leggero.
(*Inferno*, 21-29.)

cette ville; ils la remplirent, quand ils vivaient, de vols, de parjures, d'adultères et de brigandages; s'ils passaient le seuil de l'église, ce n'était pas pour adorer ni pour écouter la parole de Dieu, mais pour y vider leurs querelles et leurs contentions, ou bien ils en sortaient aussitôt après avoir fait un signe de croix. Les hommes noirs et difformes qui les pourchassent et les torturent sont des démons; la voix lamentable que tu as entendu sangloter, c'est la voix de celui qui fut le maître et le seigneur de cette ville.

« Quand il venait à l'église, ce n'était pas pour y entendre la parole de vie, mais pour conférer avec ses soldats des pauvres à opprimer, des adultères à commettre, des parjures à faire, des biens d'autrui à usurper; il tâche maintenant d'entrer dans l'église et d'y chercher refuge, mais il ne le peut par aucun moyen. La femme que tu as vue fut la maîtresse de cette ville pendant tout le temps de sa vie; jamais elle ne pensa au service de Dieu; mais elle ne songeait qu'à parer son corps pour blesser par les yeux ceux qui la regardaient. Ses cheveux qui lui descendent jusqu'aux pieds, c'est un feu qui l'enveloppe et la consume; les chaussures qu'elle porte, elle les donna autrefois à un pauvre, et Dieu, pour l'en récompenser et la soulager un peu, les lui a réservées et rendues. Quant aux cierges allumés qu'elle tient à la main, ce n'est qu'une apparence et non une réalité; car lorsqu'elle était dans le siècle elle avait des cierges, des lampes et de l'huile en abondance, et jamais elle n'en fit don à l'église; bien plus, elle enlevait ce qu'on y avait déposé en offrande. Elle voudrait bien maintenant offrir ses cierges à l'église, mais elle ne le peut plus. Celui que tu as vu flageller devant l'autel fut prêtre de cette église; homme d'adultères et de rapines, il ne repaissait point de la parole de vie les ouailles confiées par Dieu; aussi maintenant hurle-t-il comme un loup; car de même que le loup au fond des bois vit de vent et de brigandages, de même celui-ci se repaissait-il de brigandages [1] et repaissait-il les autres de paroles oiseuses [2].

[1] Si che le pecorelle, che non sanno
Tornan dal pasco pasciute di vento :
Et non le scusa non veder lor damno.

Non disse Christo al su primo convento :
Andate e predicate al mondo ciance.
(*Paradiso*, 29-77.)

[2] Hora siva con moti e con iscede.
A predicar, e pur che ben si rida,
Gonfia 'l capucio; e piu non si richiede.

Ma tal uccel nel becchetto s'annida;
Che se 'l volgo il vedesse, vederebbe

« S'il prêchait, ce n'était point pour gagner des âmes, mais pour extorquer les biens des pauvres. Adultère et impur qu'il était, pour couvrir ses crimes, il prêchait aux pécheurs qui l'écoutaient ce qu'il savait qu'ils voulaient entendre, et au contraire du prêtre nourri de la moelle des écritures qui sème dans les âmes une féconde semence de bonnes paroles, lui, affamé des gains et des trésors terrestres, les corrompait en y semant l'ivraie de ses mauvaises prédications. C'est lui qui a damné tous ceux que tu as vus, et c'est pour cela qu'il est damné avec eux. »

XLIV. Or, dans la Galatie, je vis une église dont le pavé semblait être en métal ; dans cette église était un tabernacle construit en forme de chambre, tapissé d'une tenture riche et historiée. Au fond de ce tabernacle, au-dessus d'un bénitier de cristal, se dressait un grand crucifix d'une beauté ineffable, qui pleurait et sanglottait sur les péchés des hommes, et il me fut dit qu'il pleurait ainsi tous les jours, parce que les iniquités du monde avaient crû impétueusement, et que de même que les bonnes œuvres exhalent leur parfum d'encens devant Dieu, de même aussi la puanteur des péchés monte à lui [1]. Or maintenant, non-seulement les laïcs, mais aussi les pontifes, les évêques, les prêtres, tous dévient de la voie de droiture et ne s'occupent que des richesses terrestres et des choses du siècle. A la perdition des âmes dont ils rendront compte, ils n'y pensent que rarement ou jamais. Aussi la crue des péchés augmente et monte-t-elle chaque jour.

XLV. Le bienheureux Pierre me montra beaucoup d'autres lieux et beaucoup d'autres tourments ; il me parla de beaucoup d'autres choses, et il m'enseigna beaucoup sur l'Ancien-Testament ; il me révéla aussi les péchés d'hommes vivants encore dans le siècle, et il m'enjoignit de leur rapporter ce que j'avais entendu dire d'eux.

XLVI. Or, la taille du bienheureux Pierre, autant que je pus le voir, n'était ni grande ni petite, mais moyenne et bien proportionnée. Il avait le corps ramassé, le visage épais, la tête semée de cheveux blancs ; il était vêtu d'une tunique blanche ; il avait un collier d'or

La perdonanza, di che si confida :

Di questo n' grassa 'l porco sant' Antonio
Et altri anchor, che son assai piu porci,
Pagando di moneta senza conio.
(*Paradiso*, 29-88.)

[1] Non fu la sponsa di Christo allevata
Del sangue mio, di Lin, di quel di Cleto :
Per esser ad acquisto d'oro usata,

Ma per acquisto d'esto viver lieto.
(*Paradiso*, 27-40 e seq.)

au cou et à la poitrine, et au front une couronne d'or. Il tenait en main de grandes clefs sur lesquelles scintillaient des pierres précieuses ; mais je ne pus voir de quelle matière et de quel métal étaient faites ces clefs.

XLVII. Il avait aussi à la main un papier prodigieusement grand, couvert tout entier de l'écriture la plus fine. Quand j'eus fini le voyage de ma vision, il plia ce papier jusqu'à ce qu'il fût réduit à l'épaisseur d'une petite page et me le mit dans la bouche, disant : « Que jamais tu n'aies le pouvoir de rejeter ce papier par aucun moyen, et que ton sang ne puisse le dissoudre. » Je ne sais cependant s'il descendit dans mon corps.

XLVIII. Il ajouta : « Pense à donner tous les ans à mon église un cierge consacré de la hauteur de ta taille. Quand tu seras revenu, tu donneras aussi un cierge à l'autel qui porte mon nom. » Et alors, comment, je l'ignore, je revins à moi ; mais je restai quelques jours encore plongé dans une telle stupeur que je ne reconnaissais pas même ma propre mère.

XLIX. Je me trouvai ensuite, en songe, avec ma mère, dans une église de saint Pierre. Tandis qu'elle pleurait sur moi comme sur un mort, le bienheureux Paul, apôtre, descendit du tableau sur lequel il est peint, et lui dit : « Ne pleure pas, mais va offrir pour lui, à l'autel du bienheureux Pierre, l'oblation qu'il lui a prescrite, et il sera rendu à la santé. » Réveillé, je racontai ce songe à ma mère, qui alla offrir pour moi l'oblation enjointe, et aussitôt je me levai guéri.

Épilogue.— C'est ainsi que l'enfant Albéric racontait à ses parents et à ses proches la vision qu'il avait eue pendant son long sommeil ; puis, disant adieu à son père et à sa mère, il gagna le monastère du mont Cassin, où le vénérable Gérard, abbé de ce couvent, le revêtit solennellement du saint habit de religion, et l'agrégea aux autres frères pour qu'il y servît Dieu sous le régime du bienheureux Benoît.

P. DE SAINT-VICTOR.

HAITI.

Haïti, ce pays fréquenté par un grand nombre d'étrangers, et qui, il y a quarante ans à peine, appartenait encore à la France, y est maintenant si peu connu qu'il est facile d'accréditer sur son état les choses les plus absurdes. Cette ignorance est due à la mauvaise foi des gens qui, intéressés au maintien de l'esclavage, s'efforcent de prouver que la race noire, indigne de la liberté, n'est point susceptible de civilisation. Il est aussi des hommes d'une exigence aveugle, qui ne veulent pas comprendre qu'un peuple assimilé naguère à un vil bétail par des lois barbares ne peut parvenir en moins de quarante ans de liberté et d'indépendance à ce degré de civilisation que les nations de l'Europe ont mis tant de siècles à conquérir.

Le peuple haïtien, en proclamant son indépendance et en se constituant sur les ruines de la société coloniale, devait subir dans son organisation et dans ses mœurs l'influence des idées que celle-ci lui avait léguées. Or, les colons de Saint-Domingue, ou du moins leurs représentants, étaient souvent des hommes de mœurs fort peu régulières; parmi eux il y en avait dont les connaissances ne dépassaient pas celles de la classe ouvrière à cette époque. Assurément, les événements qui accompagnèrent et suivirent notre révolution n'étaient guère de nature à améliorer cet état de choses. Les guerres civiles dont notre pays fut continuellement le théâtre, depuis l'établissement de son indépendance jusqu'à la mort de Christophe, en 1820, nuisirent beaucoup aux progrès de la civilisation. Cependant les mœurs se sont graduellement épurées dans les villes; chaque année voit augmenter le nombre des unions légitimes. Il n'en est malheureusement pas tout à fait de même dans les campagnes, où l'éducation n'a pu encore faire disparaître les habitudes d'immoralité introduites par les colons.

Mais, tout en tenant compte de ce fait si grave, il faut bien aussi reconnaître que les habitants des campagnes méritent des éloges pour avoir su, malgré les efforts d'un gouvernement corrupteur, se préserver de l'atteinte des vices que l'ignorance entraîne ordinairement à sa suite. L'isolement, qui partout conduit à la barbarie en étouffant l'émulation, n'a point modifié leurs bons penchants; ils sont restés paisibles et hospitaliers, et il

n'est pas rare de voir de pauvres paysans se considérer comme insultés par une offre d'argent après un service rendu.

Si nous voulions entrer dans le détail de l'organisation de la société haïtienne, nous y trouverions bien des institutions qui, bonnes sous le régime de l'esclavage, ne sont plus convenables chez un peuple libre. Tel est, par exemple, le système des habitations. Autrefois chaque propriété, étant cultivée par des esclaves, était le siége d'un petit gouvernement dont le chef suprême se trouvait le maître absolu ; on abandonnait entièrement les esclaves à son bon plaisir, et l'autorité publique, circonscrite dans les villes, n'avait guère à s'occuper des campagnes. Aujourd'hui, le maître qui tenait les rênes de cette petite autocratie a disparu avec l'esclavage, et pourtant le système des habitations existe encore dans certaines localités. C'est dire que l'influence du pouvoir se fait peu sentir dans les campagnes.

Néanmoins, il n'est peut-être pas de pays où les grandes routes soient plus sûres : tous les jours des envois d'argent se font sur tous les points de l'île sans que jamais il y ait eu d'exemple de ces vols audacieux si communs en Europe. Les expéditions par mer de marchandises, de denrées et d'argent, ne sont point accompagnées ordinairement, comme cela se pratique ailleurs, de connaissements ni de reçus, et les erreurs, les soustractions ont lieu si rarement et sur une si petite échelle qu'on n'y attache aucune importance.

L'hospitalité est une des grandes vertus d'Haïti : qu'un étranger arrive muni d'une seule lettre de recommandation pour une bonne maison, il fera le tour du pays sans avoir rien à débourser pour son logement et sa nourriture. Il visitera les environs de chaque ville où il voudra s'arrêter ; son hôte mettra à sa disposition un cheval et tout ce qui lui sera nécessaire ; il poussera même l'obligeance jusqu'à l'accompagner en personne. Ces usages sont si bien établis que les rares hôtelleries situées dans les villes principales ont une peine infinie à se soutenir.

Peut-être nous objectera-t-on que les Européens qui ont vécu et qui vivent encore à Haïti ne disent rien de toutes ces choses. A cela nous répondrons qu'ils ont pu se trouver dans l'impossibilité de le faire. Quand nous avons voulu nous-même éclairer l'opinion publique sur ce que nous appellerons l'inexactitude de certains journaux, mille obstacles se sont dressés sous nos pas. Plus d'une fois il nous est arrivé de parcourir les bureaux d'un assez grand nombre de ces feuilles périodiques pour y faire insérer des articles en réponse à ceux qu'on avait publiés contre les Haïtiens. Les uns nous répondaient que ces renseignements n'avaient aucun intérêt pour eux ; d'autres les acceptaient, mais à condition d'en retrancher ce qu'il ne leur convenait pas de dire, et nous étions ainsi condamnés au silence.

Nous pourrions citer maint exemple de ce mauvais vouloir des journaux chaque fois que nous avons eu occasion de leur adresser nos réclamations ; nous pourrions parler de ceux qui mettent de côté les nouvelles officielles pour en publier d'autres tout à fait en opposition avec la vé-

rité. Comment d'ailleurs faire revenir de leur prévention des hommes qui, tout en se piquant de connaître Haïti, ignorent même quelle langue nous parlons?

La révolution qui vient de s'accomplir nous a délivrés d'un despotisme de vingt-cinq années. Si l'on réfléchit que c'est seulement depuis 1838 qu'il est permis aux Haïtiens de se croire en sûreté contre les attaques du dehors, on ne s'étonnera plus qu'ils aient courbé si longtemps la tête sous le joug de ce gouvernement oppresseur et égoïste, qui, au lieu de satisfaire le besoin de lumières dont la population se montre si avide [1], mettait tous ses soins à ne point y répondre.

Les partisans de l'esclavage prétendent que la population diminue sous le régime de la liberté. C'est une grave erreur. Ils ont cherché à appuyer cette assertion sur un recensement fait en 1827, dans le but de déterminer le nombre d'habitants qui devaient contribuer à acquitter l'indemnité stipulée par l'ordonnance de 1825. Il est facile de concevoir que, sur une population de 935,000 âmes, il ne se soit trouvé alors que 423,032 habitants en état de payer cet impôt; ceci n'empêche pas que le nombre des personnes n'ait considérablement augmenté. Les tableaux suivants suffiront, ce nous semble, pour convaincre les plus incrédules.

Population de toutes les couleurs en 1789.

Partie française	523,803 [2]
— espagnole	152,640 [3]
	676,443

État de la population d'après le recensement de 1824.

Département de l'Ouest	351,205	
— du Sud	242,180	
— du Nord	178,207	
— de l'Artibonite	108,544	
— de Cibao	29,428	[4]
— de l'Ozama	25,321	[4]
	934,885	

Nous regrettons de n'avoir pas en notre possession les états des naissances et des décès dans toute la république; nous sommes réduits à ne donner que ceux d'une seule commune.

[1] Les gens de la campagne placent volontiers leurs enfants dans la ville en qualité de domestiques, à la seule condition de leur apprendre à lire.

[2] On comptait environ 40,000 Européens.

[3] Le nombre des esclaves était de 30,000.

[4] On ne doit pas oublier qu'à la réunion de l'Est à la république haïtienne les émigrations diminuèrent de beaucoup la population de cette partie.

Etat des naissances et des décès dans la commune du Cap Haïtien pendant les années 1821 à 1826.

	NAISSANCES.	DÉCÈS.
1821	399	467[1]
1822	468	334
1823	391	287
1824	404	230
1825	351	405
1826	501	342
	2514	2065

Augmentation en six ans, 449.

Dans ces dernières années, le commerce de la république a considérablement diminué. Nos adversaires, s'emparant de ce fait, se sont empressés de l'attribuer à la diminution du travail. C'est au moins une erreur, comme nous le prouverons tout à l'heure; en attendant, voici les deux véritables causes de la décadence de notre commerce :

1° Une baisse considérable sur toutes nos denrées, dont la principale, le café, ne nous rapporte plus même la moitié de ce que nous en retirions il y a dix ans.

En 1835 et 1836, les cafés se vendaient à l'entrepôt de 65 à 72 francs les 50 kilogr.; les frais à déduire étaient d'environ 10 francs. Ainsi 50 kilogr. de café, vendus à cette époque 70 francs, donnaient 60 francs nets, qui étaient convertis en marchandises d'importation. En 1843 et 1844, les prix sont tombés à 32 et 40 francs les 50 kilogr. Les frais étant à peu près les mêmes, sur une vente à 36 francs il ne nous reste net qu'environ 26 francs 50 centimes. Ainsi, pour la même quantité de denrées livrées à l'étranger, nous n'en retirons en échange qu'une valeur de 26 francs 50 centimes, au lieu de 60 francs comme en 1835 et 1836.

2° La loi exige que les droits d'importation soient acquittés en monnaies étrangères, affectées au payement de l'indemnité.

Le commerce, se trouvant par là dans l'obligation d'importer les monnaies étrangères, dut diminuer d'autant ses importations en marchandises. Ainsi, un négociant dont les opérations s'élevaient ordinairement à 100,000 francs s'est vu dès lors condamné à les borner à 80,000 francs en marchandises, parce qu'il devait se munir d'environ 20,000 francs d'argent. On conçoit que, si le commerce avait continué à importer la même quantité de marchandises, ce qui aurait nécessité une importation d'espèces d'environ 25 pour 100, il s'en serait suivi que les produits exportables, devant servir à solder des valeurs plus considérables, auraient eu la concurrence en leur faveur, et, partant, auraient augmenté de prix.

[1] Epoque d'une épidémie dite *saranpion*, espèce de scarlatine, qui sévit principalement contre les enfants.

C'est ce qui est arrivé dans les moments où l'appât de la contrebande a fait forcer considérablement les importations; de 10 à 12 gourdes que l'on payait les 50 kilogr. de café, par exemple, on les a vu monter à 24 francs.

Ainsi donc, d'un côté, baisse des prix de nos denrées en Europe, amenant, comme conséquence nécessaire, la diminution de nos importations et des droits d'entrée perçus par le Trésor ; de l'autre, obligation d'importer en espèces ce que l'on eût plus volontiers importé en marchandises, amenant une nouvelle diminution dans nos importations et dans nos revenus ; telles sont les causes réelles de la décadence de notre commerce.

Maintenant nous allons prouver que le travail, loin d'avoir diminué, comme le prétendent nos adversaires, a au contraire augmenté ; il nous suffira pour cela de donner un relevé de nos quatre principaux articles d'exportation, en faisant connaître la quantité de produits exportés chaque année, d'abord de 1822 à 1826, et, plus tard, en 1843.

Exporté d'Haïti de 1822 à 1826 :

	LIV. CAFÉ.	LIV. COTON.	LIV. BOIS DE CAMPÊCHE.	PIEDS ACAJOU.
1822	24,235,372	592,368	8,295,080	2,622,277
1823	33,802,837	332,256	6,607,300	2,369,047
1824	44,269,084	1,028,045	3,858,150	2,181,747
1825	36,034,300	815,700	3,948,190	2,986,469
1826	32,189,784	620,972	5,307,740	2,136,984
	170,531,377	3,389,341	28,016,460	12,296,524

Ce qui donne, en nombres ronds, les moyennes ci-après :

34,000,000 de livres café.
678,000 livres de coton.
5,600,000 livres de campêche.
2,460,000 pieds d'acajou.

En 1843, il a été exporté, en nombres ronds :

35,000,000 de livres de café.
2,000,000 de livres de coton.
30,000,000 de livres de campêche.
6,000,000 de pieds d'acajou.

Il résulte de la comparaison de ces deux tableaux que la production du café a peu varié, tandis que celle du coton a triplé, celle du bois d'acajou plus que doublé et celle du bois de campêche quintuplé. Néanmoins nos adversaires, s'étayant de nos propres chiffres, prouveront que nos récoltes ont diminué. Voici leur procédé :

34,000,000 de livres de café à 60 fr. les 50 kilogr...	20,400,000
678,000 livres de coton à 100 fr..........id......	678,000
5,600,000 livres de campêche à 11 fr......id......	616,000
2,460,000 pieds d'acajou, soit 12,300,000 livres à 13 fr. les 50 kilogr....................	1,599,000
	23,293,000

Ainsi, disent-ils, les quatre principaux articles d'exportation de la république donnaient, sur les marchés, il y a dix ans, une moyenne de 23 millions de francs, tandis qu'en 1843 l'exportation de ces mêmes articles ne s'est élevée qu'à environ 19 millions de francs. N'est-ce pas une preuve évidente de la diminution des récoltes dans ce pays? — Mais, pour arriver à une pareille conclusion, ils gardent le silence sur cette baisse énorme dont nous avons parlé; ils cachent à dessein, pour l'année 1843, les chiffres que nous avons fait connaître, et que nous reproduisons dans le tableau suivant.

35,000,000	de livres de café à 35 fr. les 50 kilogr. .	12,250,000
2,000,000	— coton à 65 fr. . . . . . . id. . . .	1,300,000
6,000,000	de pieds d'acajou, soit 3,000,000 de livres à 10 fr. les 50 kilogr.	3,000,000
30,000,000	— de bois de teinture à 8 fr. les 50 kilogr.	2,400,000
		18,950,000

Nous avons pris à dessein, pour terme de comparaison, l'année 1843, époque de tous nos désastres; mais si nous remontons plus haut, nous trouverions que nos exportations de campêche, par exemple, ont été

En	1840.	39,283,205 livres.
	1841.	45,071,391

Le tabac est un des articles dont la production a aussi beaucoup augmenté.

On a exporté en 1822.	588,957 livres.
1823.	387,014
1824.	718,679
1825.	503,425
1826.	340,588
Donten moyenne.	507,533
Et en 1838.	1,995,049
1839. . . . . »	2,102,791
1840.	1,725,389
1841.	3,209,690
Moyenne.	2,258,229

Ici les chiffres parlent plus haut que les paroles.

Nous devons encore réfuter une autre assertion de quelques voyageurs, d'autant plus propre en apparence à donner gain de cause à nos ennemis qu'elle est parfaitement conforme à la vérité. « Beaucoup de grandes habitations, disent-ils, sont en ruines, et beaucoup d'autres produisent à peine le dixième de ce que l'on en retirait il y a dix ans. » Ce fait est exacte, seulement il y manque une chose : on n'a pas fait attention que les cultivateurs, dont ces habitations tiraient leur prospérité, se sont rendus indépendants; qu'à leur tour ils sont devenus propriétaires. Or, pour arriver à ce résultat, un redoublement de travail a été nécessaire, et le petit coin

de terre, dont le fruit est maintenant receuilli par la famille, a coûté de pénibles efforts. Mais aussi l'aisance des anciens propriétaires a passé aux nouveaux, et si la richesse des grandes habitations est détruite, le bien-être s'est répandu dans la population des campagnes. Encore une remarque : cet accroissement de travail a eu lieu nonobstant l'absence de toute police et le dérangement périodique des soldats cultivateurs, obligés maintefois d'abandonner leurs récoltes pour se rendre dans les garnisons. Ceci ne mérite-t-il pas quelque attention ?

Maintenant que nous avons montré combien sont peu fondés les reproches allégués par les avocats de l'esclavage, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des nombreuses tracasseries diplomatiques qui, sans être importantes, ont cependant contribué à arrêter la prospérité du peuple d'Haïti, et ont rendu très-difficile l'exécution de nos obligations envers la France. On pourra juger ainsi des puérilités qui, en maintes circonstances, nous ont plongés dans des paniques de plusieurs mois, paralysant notre commerce et nous occasionnant des dépenses inutiles.

Deux ou trois faits de ce genre suffiront ; voici le premier.

Un jour, le consul français donnait une fête à ses nationaux, lorsqu'un individu, appartenant aux plus basses classes, et se livrant à un métier abject, reconnaît sur le balcon de la demeure consulaire quelqu'un qui lui devait, disait-il, le prix d'une commission ; le misérable lui crie aussitôt de descendre ou sinon il va arriver jusqu'à lui. Un des convives, croyant avoir quelque ascendant sur cet homme, va à sa rencontre ; il le trouve sur la galerie [1] près de la porte d'entrée, l'engage doucement à s'en aller, et en signe de persuasion lui met la main sur l'épaule. A ce moment l'autre s'écrie qu'il est frappé, et se rue sur son interlocuteur. Pour éviter un scandale, l'autorité locale s'empressa de faire arrêter l'individu, qui fut jugé et condamné conformément aux lois.

Cependant, cette affaire si simple prit bientôt un caractère politique ; la punition infligée au coupable ne satisfit pas le consul ; il en voulait une plus exemplaire et n'épargna pas les menaces pour l'obtenir. Le pays resta dans la crainte jusqu'au moment où l'on apprit que le gouvernement français avait apprécié cet incident à sa juste valeur.

Seconde cause d'inquiétude. L'agent haïtien accrédité près du gouvernement de la Restauration conclut des traités à Paris qui ne furent point ratifiés à Haïti parce qu'ils étaient contraires à la législation régnante. Lors de la révolution de Juillet, il crut aussi devoir s'abstenir de faire renouveler ses pouvoirs ; aussitôt le consul français interrompit toute relation avec le gouvernement haïtien et s'embarqua pour la France, en nous faisant craindre une attaque prochaine. On a voulu regarder comme un manque d'égards, comme une insulte même ce refus de ratification ; mais, nous le demandons, lorsque, dans les instructions données à un agent, on s'est ré-

[1] Cette galerie sert de voie publique.

servé le droit de ratification, y a-t-il insulte envers la nation signataire du traité si l'on vient à user de son droit, surtout quand il est prouvé que ce même agent a outrepassé ses pouvoirs?

Enfin, un Français fut emprisonné sous la prévention d'avoir introduit dans le pays de faux billets de caisse du Trésor; le consul français le réclama sur-le-champ : le gouvernement haïtien eut la faiblesse de céder à ses exigences. Ce fait excita une très-grande irritation; elle augmenta encore lorsqu'on vit l'accusé enlevé en même temps à la juridiction de nos tribunaux et à celle des tribunaux français. Un journal exprima alors son indignation dans des termes qui déplurent au consul; il porta plainte aussitôt et finit par signifier son ultimatum au gouvernement. N'ayant pas obtenu une satisfaction immédiate, le consul amena son pavillon et se retira à bord d'un navire de guerre où il resta jusqu'à l'arrivée d'un amiral. Heureusement, cet officier, homme sage et réfléchi, envisagea l'affaire sous un point de vue plus raisonnable. Après une courte entrevue avec le président Boyer, s'étant convaincu que celui-ci ne s'opposait point au retour du consul, il enjoignit à ce dernier de reprendre son poste. Etait-ce donc bien la peine de jeter le trouble dans tout le pays pour de pareilles vétilles? Et pourtant ce sont des cas semblables qui ont entravé la prospérité d'un Etat naissant.

Nous pourrions parler des derniers événements que le *Journal du Havre* appelle les intrigues de M. Juchereau de Saint-Denis; ils ont occasionné la mort de plusieurs centaines d'Haïtiens et la perte d'une bonne portion de notre récolte; toutefois, nous préférons attendre que les faits soient connus.

L'arrivée de M. Barrot dans notre île avait fait naître l'espérance de voir s'établir des rapports plus amicaux avec le gouvernement français; les dernières négociations, qui se sont terminées par le payement du terme de l'indemnité échu en 1843, étaient de nature à r'ouvrir à la France le débouché des marchés haïtiens.

Les commissaires nommés par le gouvernement d'Haïti, n'ayant pas pu persuader à M. Barrot d'accorder, sans compensation, un sursis à l'exécution du traité de 1838, offrirent, dit-on, soit d'abaisser les droits sur les marchandises de provenance française, telles que vins, huiles, eaux-de-vie, vinaigre, modes de Paris, etc., etc.; soit de payer pendant cinq ans des à-compte, et, après ce délai, de reporter les sommes en retard sur les autres termes, de manière à ce que l'époque fixée pour l'entier acquittement de la dette ne fût pas reculée.

M. Barrot ne trouva pas les deux propositions isolées acceptables, et les commissaires haïtiens, tenant à donner à la France une preuve du bon vouloir de leur gouvernement, les réunirent en une seule.

Le plénipotentiaire français ne jugea point encore cette dernière proposition suffisante, et il rompit les négociations.

Cependant, quelque minimes qu'aient pu paraître les avantages que

l'on voulait faire au commerce français, il n'est pas présumable qu'ils auraient été moins considérables que la valeur des intérêts cumulés d'un payement annuel de 1,600,000 francs pendant quelques années. Si telles sont les propositions du gouvernement d'Haïti, le négociateur français a mal compris les intérêts de la France, ou bien ses instructions lui posaient des limites qu'il n'a pu franchir.

La malheureuse issue de cette affaire a eu pour résultat de ranimer, chez une foule de publicistes, l'espérance toujours mal éteinte de voir la France rentrer en possession d'Haïti. Le journal *la Presse* surtout n'abandonne pas son idée fixe, et croit encore à la réalisation de ce rêve, à savoir que les Haïtiens se dessaisiront un jour de la souveraineté que leur ont léguée leurs pères. Il faut bien pourtant renoncer à cette illusion ; les Haïtiens ne donneront le droit de protectorat à personne, pas plus à la France, qui a encore des esclaves dans ses colonies, qu'à l'Angleterre, qui n'en a plus. Comprenez-le donc : on vous l'a dit, en 1814, par l'entremise de M. Dauxion-Lavaisse, et la réponse du président Pétion à M. Esmangart, en 1816, aurait dû en convaincre l'Europe [1]. Les Haïtiens veulent rester libres et indépendants ; ils ont trop entendu répéter que la race nègre est une race dégénérée. Aujourd'hui ils mettront de côté toute considération de bien-être, afin de conserver cette nationalité qui doit leur servir à prouver qu'ils ne sont pas inférieurs en intelligence aux autres peuples de la terre.

Sachez-le bien, les seuls hommes qui ont parlé de protectorat à Haïti sont d'anciens possesseurs d'esclaves; ceux-là n'ont point, comme nous, du sang africain dans les veines, et, par conséquent, la question de l'indépendance n'est pas à leurs yeux, comme aux nôtres, une question d'humanité.

Un Haitien.

[1] « En déclarant son indépendance, le peuple d'Haïti l'a fait à l'univers entier et non « à la France en particulier. Rien ne pourra maintenant le faire rétrograder de cette « inébranlable résolution ; il sait, par l'expérience de ses malheurs passés, par ses « plaies qui saignent encore, que sa garantie ne peut être qu'en lui-même et sans « partage ; il a mesuré toute la force et l'étendue de sa démarche, puisqu'il a préféré « se vouer à la mort plutôt que de revenir sur ses pas, sans avoir l'intention de se mettre en état d'hostilité contre qui que ce soit. »

LES VOISINS,

PAR FRÉDÉRIQUE BREMER. — TRADUIT DE L'ALLEMAND.

(Suite.)

IIe PARTIE.

Fragment d'une lettre de Bruno a M. Antonio de R.

« .....Je m'approchai d'elle. Je voulais seulement contempler un instant son beau visage tout radieux d'innocence, entendre le son de sa voix..... Oh! sa présence m'a rendu pour un moment tout le bonheur de mes jeunes années; j'y retrouvais la fraîcheur des flots, l'harmonie des chants, les caresses de ma mère. Sa douce voix me faisait du bien au cœur, son aspect bannissait de mon âme toute pensée impie : je devenais meilleur.

« Ce sentiment si doux s'est changé en une flamme dévorante, mais du moins cette flamme est pure. Oh! Antonio, je n'ai jamais aimé jusqu'à présent, car aucune Séréna ne m'est encore apparue dans ma sombre carrière. Séréna est mon premier, mon pur amour, et, si elle me paraît si belle, si aimable, c'est qu'elle ne ressemble à aucune de celles que j'ai cru aimer jusqu'ici; c'est parce qu'elle n'a aucune coquetterie que je suis toujours tenté de tomber à ses pieds. Mes regards se reposent avec un ravissement inexprimable sur cette bouche qui n'a reçu l'empreinte d'aucun baiser profane, que le mensonge ni la colère n'ont jamais souillée. J'admire la dignité virginale répandue sur toute sa personne, j'admire l'innocence et la pureté qui brillent dans toutes ses paroles, dans ses moindres gestes. Pureté! mot que j'ai compris trop tard. Mais puis-je élever mes désirs jusqu'à elle, moi?... Oui, car cet amour sera mon salut. C'est elle qui m'apprend

déjà à aimer tout ce qui est beau, tout ce qui est divin, la lumière, la vertu, le ciel. Oui, clartés éternelles, je vous vois briller en elle, et je commence à vous aimer, moi dont la vie n'a été que ténèbres. Et vous que j'ai méprisées et profanées, vertus tranquilles, paix du foyer; vous, liens du sang, liens sacrés de la famille, que j'ai méconnus et outragés, Séréna m'apprend à vous vénérer, à vous chérir.

« Ne me dis pas, Antonio, que je commence trop tard. Je le sais, j'ai abusé de la vie. Comme Faust, j'ai dansé avec les sorcières du Blocksberg, et j'ai vu l'une d'elles tomber en cendres pendant que je la tenais dans mes bras, et, en effleurant les lèvres de la seconde, j'en ai vu sortir un animal hideux [1], et la troisième s'est changée en serpent entre mes mains. Ainsi, en poursuivant ma route, je n'ai laissé derrière moi que les ténèbres et l'épouvante. Mais je sentais toujours dans mon cœur un feu inextinguible, une soif dévorante; alors je voulus me désaltérer à d'autres sources, chercher ailleurs la paix dont j'avais besoin, et je ne trouvai que l'abîme et le néant. Insensé!...

« .... Oh! Antonio, si j'avais à mes côtés une femme douce et aimante; si son souffle pur, semblable à une brise du printemps, venait ranimer mon âme flétrie et donner à toute ma vie l'harmonie et la paix; si je pouvais m'appuyer sur cette épouse chérie, comme.... ô mon Dieu! je ne puis dire comme sur le cœur d'une mère, puisque la mienne m'a repoussé..., mais, si je pouvais la presser sur mon cœur et lui dire: « Ange, tu es à moi, » ne crois-tu pas, Antonio, que le passé serait racheté, les souvenirs amers effacés, mon cœur chancelant raffermi? Ne voit-on pas quelquefois des fleurs éclore sur un sol dévasté?

« Quand je contemple Séréna, tout me paraît possible. Si elle devient ma femme, je retrouverai la paix. Mais Séréna, si bonne, si aimable, pourra-t-elle m'aimer, consentira-t-elle à unir son sort au mien? Et ses parents, qui voudront avant tout que son époux ait le cœur pur, qu'il possède toutes les vertus qui font l'honnête homme et le bon père de famille, voudront-ils donner ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux à un homme dont la réputation est entachée et dont la vie est enveloppée de ténèbres?...

« ... Il y a en moi, — dis, si tu veux, que je suis orgueilleux, insensé, — il y a en moi une volonté à laquelle on ne résiste pas aisément, une force qui brise le fer, un feu qui peut tout dévorer pour se procurer l'air dont il a besoin pour brûler en liberté. Je l'ai souvent éprouvé, personne n'a pu lutter contre moi; personne, excepté ma

[1] Faust, première partie, *la Nuit de Walpurgis.*

mère; ce n'est pas pour rien que le même sang coule dans nos veines. Mais, ô ma mère, la lutte n'est pas terminée entre nous !

«Je l'ai vue. Elle ne m'a pas reconnu, et moi, je l'ai reconnue à peine. Hélas! elle est bien changée, et ce ne sont pas seulement les années qui ont opéré ce changement. J'ai voulu, j'ai dû tenter de l'approcher, mais, en me présentant en étranger dans sa maison, en entendant cette voix bien connue, je n'ai pu rester maître de moi. J'étais si troublé, si agité en présence de ma mère.... que j'ai fui. Je ne sais quand je me découvrirai à elle. Il n'est temps ni pour elle, ni pour moi; rien n'est mûr pour cela. Je suis partagé entre l'amour et la crainte, le désir et le découragement... Séréna seule peut mettre fin à cette lutte pleine de douleur. Quand je la vois, quand j'ai pu m'asseoir à côté d'elle, je suis plus calme ; une espérance lointaine, un rayon de lumière commencent à poindre dans mon âme. Mais si ma mère ne me pardonnait pas!... Pourtant le crime de Caïn était plus grand que le mien, la malédiction d'une mère pesait aussi sur lui, et sa femme ne voulut pas le laisser errer seul dans le désert, elle le suivit, et l'ange de la réconciliation les accompagnait.

«.... Séréna, Séréna, si je ne t'aimais pas si ardemment, je te plaindrais de ce que mes regards se sont attachés sur toi; mais je veux t'aimer comme aucune femme ne l'a encore été, je veux t'entourer de tout ce qui peut charmer l'existence, je veux que, chaque jour, tu puisses faire des heureux, et que ton noble cœur vive de bénédictions.

« Quant à Hagar, il faut qu'elle se soumette à son sort. Elle a cessé depuis longtemps d'avoir des droits sur moi, et, si nous devons rester ensemble, il faut qu'elle s'habitue à me voir sans murmurer heureux avec une autre. Elle me connaît, et n'oserait risquer.... Malédiction sur elle, si jamais elle devait jeter un souffle empoisonné sur... Hélas! je deviens cruel en pensant à cette femme, moi qui veux au contraire devenir bon et affectueux, parce que Séréna le veut. Ah! je le sens, la source des bons et tendres sentiments n'est pas encore tarie en moi....

«....Mais un ange s'approcher du maudit!... Pensée désolante, oiseau de proie qui dévores mon cœur, arrière, fuis!

«Tout sera bientôt décidé, car mon âme est lasse de l'incertitude. Il serait peut-être plus sage, plus prudent de retarder encore, d'espérer tout du temps; mais je ne le puis ni ne le veux. C'est toujours par l'orage que j'ai conquis ma fortune, il en sera de même cette fois.... »

FRANCISKA WERNER A MARIE L....

X^e lettre.

Rosenwick, 17 août.

J'ai passé hier une singulière journée, ma chère Marie, une journée fort gaie, toute semée de plaisir, et pourtant désagréable. C'était à Ramm, où nous étions priés depuis plusieurs jours avec quelques voisins. *Ma chère mère* avait aussi reçu une invitation, et s'était excusée sur ce que, n'en ayant accepté aucune depuis bien des années, elle ne pouvait faire d'exception.

A notre arrivée, Bruno vint au-devant de nous, et nous accueillit avec une cordialité grave : il a quelquefois une expression de figure si prévenante ! L'ours, pâle et ému, secoua la main de son frère ; nul de nous ne parla, et Bruno nous fit monter en silence dans les appartements, meublés avec un luxe remarquable. Les patriarches et Séréna étaient déjà arrivés. Jamais je n'avais vu Séréna si séduisante : son beau visage d'enfant rayonnait de santé et d'une joie douce et calme. « Nous sommes bien pour quelque chose dans ces roses, moi et mon Rosenwick, » me disais-je avec fierté.

Bientôt après, Mlle Hausgiebel et le lagmann Hök arrivèrent en désobligeante. Comme on allait se mettre à table, je vis entrer dans la cour un cabriolet traîné par un cheval d'Œland, et conduit, à mon grand étonnement, par une jeune fille qui fit faire à son équipage une magnifique évolution, et s'arrêta devant la porte en faisant claquer son fouet. « Ah ! ah ! ah ! c'est ma petite Mally, dit gaîment le major qui était avec moi à la fenêtre. Que voulez-vous ? elle aime les chevaux ; il faut laisser les enfants suivre leurs goûts, madame Werner ; la contrainte ne vaut rien avec eux. La sagesse vient toujours assez tôt ; je le sais par moi-même. » Mally entra les cheveux en désordre et en se dandinant d'un air délibéré. Mme de P. jetait sur elle, puis sur ses filles, des regards qui voulaient dire : « Grâces au Ciel, mes filles ont été élevées autrement. » Ma pauvre Brita Kajsa, en dépit de son goût pour le naturel, était confuse et mécontente de sa Mally.

On annonça le dîner, et Bruno offrit son bras à Mme Dahl. Le dîner était magnifique. Bruno gâtera les mœurs simples du pays s'il donne de pareils exemples de luxe : je le lui dirai. Il faisait très-bien les honneurs de sa table, et ses attentions pour les vieux Dahl avaient quelque chose de filial qui lui allait à merveille. Séréna semblait le remarquer avec joie.

En sortant de table, Bruno nous conduisit au jardin. On y avait

dressé deux belles tentes, et des nattes précieuses étaient étendues sur le sol, devant un bassin dont l'eau fraîche et murmurante s'échappait en jets brillants. Les tentes étaient entourées d'orangers couverts de fleurs et de fruits, dont chaque souffle de vent nous apportait le parfum. Rien n'avait été négligé pour rendre la chaleur supportable. J'étais enchantée de tous ces arrangements, ma pensée me transportait dans un monde idéal, je rêvais ma vie primitive et nomade au milieu d'un désert comme le parc de Ramm, avec des bergères comme Séréna, des patriarches comme le vieux Dahl, des tentes, des bosquets d'orangers, etc..... Mais il fallut que Mme de P. s'emparât de moi en criant : « Ah! que tout cela est joli! chère madame Werner! Nous avions justement des tentes semblables quand nous habitions Gustavsberg avec le comte de L...; nous nous réunissions un jour chez nous, le lendemain chez eux, tout familièrement. C'était charmant! nous avions peu de relations, nous savions nous suffire à nous-mêmes. Ah! à propos, comment va la baronne H...., notre amie commune? Je l'ai rencontrée souvent dans le grand monde. Charmante personne, en vérité : nous nous convenions parfaitement.

— Il fait horriblement chaud ici, » dis-je. (Il n'en était rien, mais le verbiage de Mme de P. me faisait bouillir.) Je me levai, ma persécutrice en fit autant, et nous rencontrâmes Bruno à l'entrée de la tente. « Ah! mon cher monsieur de Romilly, s'écria Mme de P., c'est charmant, charmant! Votre parc est divin! Voyez ces arbres, quelles teintes, quels groupes, quelle perspective! Regardez, ma chère madame Werner, là bas, sous l'arche du pont, quel effet! Non, baissez-vous.... encore.... encore un peu, non.... ici, sous ces arbres. N'est-ce pas divin? (J'étais tout près de me donner une courbature.) Quel ensemble, quel effet! » Bruno s'inclina gravement et la quitta. « C'est trop fort, me disais-je, que ces odieuses prétentions empêchent les autres de jouir de ce qui est beau.» Les teintes et les effets de Mme de P. m'avaient gâté toute la vue.

Tout à coup j'entendis des cris perçants, et, en courant vers l'endroit d'où ils partaient, je vis les Adamites en pleine révolte et arrachant les fleurs et les fruits des orangers. « Allons, dis-je en soupirant, nous voilà à l'état de nature! » Mais Brita Kajsa arriva, et, en distribuant à propos quelques corrections, parvint à obtenir une trêve qui nous permit de prendre le café; puis on amena deux voitures, et Bruno proposa un tour de parc. Il offrit son bras à Séréna, les Dahl, mon mari et moi nous montâmes dans l'une des voitures, Brita Kajsa, Mme et Mlles de P. dans l'autre, et l'on partit. Les enfants et les jeunes gens allaient à pied.

Le temps était toujours beau, et j'aurais joui de cette promenade si j'avais pu bannir de ma pensée Séréna et Bruno. Que lui dirait-il? Les patriarches faisaient leur sieste; l'ours, absorbé dans ses réflexions, gardait le silence. Nous continuâmes ainsi notre course pendant une heure et demie. En rentrant, je fus saisie d'inquiétude, car je vis tout de suite qu'il s'était passé quelque chose. Séréna était pâle et émue, mais Bruno, qui l'accompagnait, était rayonnant de bonheur. Il nous salua, demanda aux vieillards s'ils étaient fatigués; puis il se mit à l'orgue et fit retentir le puissant instrument. C'est toujours cette énergie, ce feu, cette inspiration qui m'ont ravie, certain soir, sur le lac. Hier, mes impressions furent tout aussi vives.

Mlles de P. passèrent dans la chambre voisine, riant et babillant sans relâche avec quelques jeunes gens; on voyait qu'elles n'étaient occupées que d'elles-mêmes. Quant à Mme de P., elle bavardait avec Jeanne-Marie. Je ne comprenais pas ma belle-sœur de causer pendant une pareille musique. Il était plus naturel que Mlle Hausgiebel, qui n'y a aucun goût, s'amusât à regarder quelques beaux tableaux avec le lagmann Hök. Mais Bruno ne manquait pas d'auditeurs : l'ours, les patriarches et Séréna, assise entre eux deux, l'écoutaient attentivement. J'étais placée de manière à voir la figure de Bruno : elle était étrange. On y lisait à la fois la force, la souffrance et l'amour, et l'on retrouvait tout cela dans son jeu; c'était comme une lutte entre tous ses sentiments, toutes les puissances et toutes les douleurs de son âme. Cette lutte s'éleva jusqu'au désespoir; alors, par une hardie et étonnante transition, Bruno, mariant sa voix aux accords qui naissaient sous ses doigts, entonna ce magnifique passage de *la Création*, de Haydn, qui exprime comment, par un regard du Créateur, l'harmonie s'établit entre les éléments. Je regardai Séréna. Sa figure exprimait à la fois une profonde émotion et une exaltation calme. Ah! c'est que, dans de tels moments, le ciel semble se révéler à nous avec toutes ses clartés, la création avec ses magnificences, la vie avec ce qu'elle a de plus noble et de plus touchant; on se sent porté sur les ailes de l'harmonie, et l'on se surprend à désirer de mourir de bonheur.

La voix de Bruno n'est pas précisément belle, mais elle est forte, pleine d'énergie et d'expression. « Oh! Bruno, pensais-je, n'aurais-tu reçu des dons si magnifiques que pour en abuser? Pourrais-tu célébrer dans tes chants les plus pures beautés de la création, et avoir perdu pour jamais la pureté de ton âme? »

L'orgue se tut. Tout le monde avait les larmes aux yeux, même Mlle Adèle de P., qui était retenue comme par un charme magique sur le seuil de la porte. Personne n'avait encore rompu le silence;

mais la malheureuse Mme de P. arriva, et accabla Bruno de remarques sur son talent et sur les maîtres anciens et modernes. « Weber est bizarre, Rossini pauvre en mélodies; Meyerbeer les surpasse tous deux, il est certainement le roi de la musique. »

Mme Dahl exprima sa satisfaction d'une autre manière; elle pressa la main de Bruno, et lui dit avec effusion : « Vous avez rajeuni les vieillards. Il y a bien longtemps que je n'ai éprouvé une semblable jouissance. Je vous en remercie de tout mon cœur.

— Vous me rendez bien heureux, » lui répondit-il en lui baisant respectueusement la main, et il s'assit auprès d'elle.

On entendit alors un grand bruit. C'étaient les Adamites qui revenaient du bois, couverts de poussière, les habits déchirés, mais tout brillants de jeunesse et de vie. Ils avaient effrayé des chevreuils, tué un serpent, et pris un écureuil, qu'ils rapportaient en triomphe, criant, riant, sautant, grimpant sur les meubles avec leurs souliers poudreux. Brita Kajsa s'efforçait en vain de calmer cette joie bruyante. Enfin nous intervînmes, Séréna et moi, et obtînmes la liberté de la pauvre petite créature des bois; puis Séréna, moitié riant, moitié sérieusement, attira les enfants, et, en jouant avec eux, parvint à les faire tenir tranquilles.

Mlle Hellevi, qui s'entend à merveille à mettre les autres en train, proposa des petits jeux, fit donner des gages, et les fit racheter de mille manières ingénieuses. Ainsi l'ours fut obligé de danser. Pour moi, on me condamna à raconter une histoire. La légende suivante me vint à l'esprit :

« Le soir d'un jour de fête, deux petits garçons allèrent sur le bord de la rivière qui coulait près de la maison de leur père. Là ils entendirent de joyeuses chansons, et virent une belle dame, assise sur les flots azurés, à l'ombre des aunes, qui jouait de la harpe et chantait de tout son cœur. Après avoir écouté bien longtemps, les enfants s'écrièrent : « A quoi te sert-il de jouer et de chanter si bien? Tu n'en seras jamais plus heureuse pour cela. » Alors la belle dame, désolée, jeta sa harpe, et disparut dans les eaux. »

Ici je m'arrêtai.... Par hasard mes yeux s'étaient tournés vers Bruno, et le regard qui tomba sur moi me rendit muette, tant il était pénétrant, sombre, désespéré. Il me fallut quelque temps pour me remettre et pouvoir continuer :

« Quand les enfants revinrent à la maison, ils racontèrent leur rencontre. Le père les gronda d'avoir parlé si durement à la pauvre dame. « Pourquoi, leur dit-il, ne serait-elle pas heureuse aussi? »

« Le lendemain, au soir, les deux enfants descendirent de nouveau au rivage. Ils n'entendirent plus la douce musique, mais ils virent la

belle dame assise sur les flots, à l'ombre des aunes, et qui pleurait. Alors ils lui crièrent : « Ne pleurez plus, car notre père a dit que vous pouviez aussi devenir bien heureuse. » Alors elle cessa de pleurer; mais, reprenant sa harpe, elle chanta et joua jusque bien avant dans la nuit. »

Je regardai encore Bruno. Il était pâle; ses yeux étranges se fixaient toujours sur moi; mais, cette fois, ils étaient pleins de larmes.

« Il faut rendre son gage à madame Werner, et y joindre nos remerciements pour sa jolie légende, » dit Mlle Hausgiebel. Plusieurs gages suivirent le mien, et furent rachetés par mille folies. Il en vint un dont le possesseur fut condamné à déclamer une scène, soit en vers, soit en prose, et le gage fut reconnu pour appartenir à notre hôte.

« La loi du jeu est immuable, dit Mlle Hellevi, il faut que le propriétaire du gage le rachète. Vous avez entendu l'arrêt, monsieur de Romilly.

— Mais je n'étais pas du jeu.

— Vous en êtes maintenant. » Mme Dahl joignit ses instances à celles de Mlle Hausgiebel, et Bruno se soumit gracieusement. Il se leva, et, quoiqu'il n'eût fait aucun préparatif, l'expression de sa figure changea complétement : il était grave, calme, fier. Dès son premier geste, dès sa première parole, un frisson me saisit. Il avait choisi le fameux monologue de Hamlet : « Être ou ne pas être, » et il semblait parler de lui, en exprimant les angoisses de cette âme sombre et mystérieuse.

Bruno n'est certes pas un homme ordinaire; la nature l'a traité libéralement, et pourtant je trouve que mon mari l'emporte sur lui sous bien des rapports.

Quand Bruno eut fini, tout le monde se tut. Il était vraiment difficile de reprendre le train de la vie après ce coup d'œil jeté dans de sombres profondeurs.

Il se faisait tard, et les vieux Dahl, qui ne voulaient pas rester pour le souper, prirent congé de notre hôte, en le remerciant cordialement de cette bonne journée. Ils emmenèrent Séréna, mais ils devaient la déposer en passant à Rosenwick. Après leur départ, l'ennui me prit, et, pour échapper à l'éternel jeu des gages, je proposai un tour de parc à Adèle de P., qui était à côté de moi. Elle y consentit avec empressement; je pris son bras et nous partîmes. La soirée était belle; la nuit qui arrivait, le silence, la solitude, tout nous invitait à ces douces et sérieuses pensées que la lumière, le monde et le bruit font fuir.

« Quel beau temps! dis-je.

— Oui, c'est dans des moments comme celui-ci qu'on est disposé

à réfléchir et à considérer toutes choses sous leur vrai point de vue. »

Le ton et l'accent qu'Adèle avait mis dans sa réponse me surprirent. Je la regardai, et elle continua avec émotion :

« Ah ! madame Werner, vous m'avez sans doute crue jusqu'à présent bien légère, bien frivole, et vous avez eu raison. Mais, aujourd'hui, il se passe en moi quelque chose d'extraordinaire; je me sens à la fois humiliée et relevée... Ah ! que ne puis-je recommencer à vivre et à apprendre !... Je serais si heureuse de redevenir simple et vraie, de.....

— Vous voudriez quitter tous ces raffinements que le monde enseigne pour revenir à la nature, n'est-ce pas? Vous voudriez comprendre enfin toute la valeur de la vie et tirer un meilleur parti du temps?

— Oui. Il m'est arrivé parfois de sentir vaguement que mon éducation a été vaine et superficielle, et aujourd'hui je le comprends mieux que jamais. Mais j'ai déjà perdu tant d'années !... Dieu sait si je pourrai jamais arriver à la lumière !

— N'en doutez pas. Conservez précieusement le souvenir de ce moment, suivez l'impulsion que vous avez reçue, et vous y parviendrez. »

Nous entendîmes alors une voix inquiète retentir dans le parc : « Adèle ! Adèle ! » Adèle répondit, et Mme de P. vint à nous en courant. « Adèle, mon petit ange, dit-elle à sa fille, comment peux-tu sortir sans châle avec ta toux ! Et la rosée, et l'air du soir ! Rentre bien vite, chère enfant, et prends mon châle, je n'en ai pas besoin. » Et, bien qu'Adèle s'en défendît, elle ôta son châle et le croisa sur la poitrine de son enfant avec une tendre sollicitude; puis la mère et la fille s'embrassèrent de tout leur cœur et rentrèrent ensemble.

Jusqu'à présent j'avais trouvé Mme de P. un peu ridicule, mais, dans ce moment, je ne vis plus en elle que la tendre et aimable mère. Si elle avait su combien elle était alors intéressante, elle se serait sans doute corrigée de ses prétentions.

J'étais demeurée seule dans le parc, et, en revenant lentement sur mes pas, je rencontrai le jeune Robert Stälmark, qui allait et venait en se parlant à lui-même. Il accourut pour me tenir compagnie; nous marchâmes quelque temps en silence, puis il me dit tout à coup d'un ton mécontent : « La sotte chose que l'ignorance ! N'avoir aucun talent, ne rien comprendre, ne pouvoir rien faire qui prouve aux autres que... qu'on...

— Qu'on a reçu une bonne éducation, dis-je, achevant sa pensée. (Il paraît que, ce soir-là, j'étais destinée à venir au secours des intelligences paresseuses.)

— Eh bien, oui, dit Robert. Je ne cesse d'entendre parler nature, et je commence à croire qu'un peu d'art ne ferait pas mal.

— Sans doute. Il faut faire une différence entre la nature dans sa pauvreté, dans sa rudesse, et la nature perfectionnée. »

Robert me regarda avec cette expression vive et animée qui annonce que l'on comprend; puis il me répondit d'un air mélancolique :

« Oui, mais je suis déjà si âgé! Il faut chasser toutes ces idées quand elles se présenteront à mon esprit.

— Les idées d'acquérir des talents, de compléter votre éducation? lui dis-je. Allons donc, monsieur Robert! Acquérir un talent est peu de chose, mais apprendre à apprécier ce qui est beau, jouir et profiter du commerce des hommes distingués, embellir sa vie par de nobles travaux, voilà ce qui est désirable, et vous êtes encore assez jeune pour cela. Ne craignez pas de vous donner de la peine pour y parvenir, car vous y trouverez une des plus pures jouissances qu'on puisse goûter ici-bas. » Nous étions arrivés au haut de l'escalier, et j'entendis Robert se dire à lui-même : « Non, non, cela ne peut durer plus longtemps. Il faut prendre un parti et devenir un autre homme. »

Ces deux petites scènes me firent plaisir. Il ne faut quelquefois qu'un mot, que la moindre des choses pour faire lever tout à coup de nobles semences dans un cœur. Bruno, par ses talents, venait de faire sortir ces deux intelligences de leur engourdissement, et de leur faire honte d'elles-mêmes en éveillant en elles des idées plus élevées. Tel est l'empire du talent. C'est pour l'âme un coup de baguette magique, un « Lève-toi ! »

Mais revenons à Ramm et au souper. Je fus enchantée d'en voir la fin et Bruno aussi, je crois, car il ne ressemblait pas plus, dans ce moment, à ce qu'il avait été au milieu de la journée, que le mois de novembre au mois de mai. Ses sourcils s'étaient froncés, et il paraissait se contraindre pour soutenir jusqu'au bout son rôle de maître de maison. Enfin je me trouvai en cabriolet, et, pendant que nous roulions vers Rosenwick, je pus souffler à l'oreille de l'ours tout ce que je viens de te raconter ici.

Nous cheminions par un beau clair de lune. En arrivant, nous trouvâmes Séréna à la fenêtre et la tête tournée du côté de Ramm. J'arrivai tout doucement, et je l'entourai de mes bras ; elle appuya sa tête contre la mienne. Le vent du soir soufflait doucement, et nous apportait de lointaines mélodies, qui venaient de Ramm. Je sentis une larme tomber sur ma main, les lèvres de Séréna effleurèrent ma joue, et elle me dit tout bas ; « Ma bonne chère Fanny, il

faut que je te quitte; je suis restée trop longtemps loin de la maison. Laisse-moi retourner demain chez mes vieux parents.

— Pourquoi? qu'y a-t-il? qu'est-il arrivé? » dis-je toute effrayée.

Séréna appuya sa main brûlante sur la mienne. « Ne me le demande pas à présent; plus tard, tu sauras tout; aujourd'hui, je ne puis rien te dire; laisse-moi partir demain de bonne heure avec M. Werner.

— Mais que diront tes parents?

— Ils sauront pourquoi, je les satisferai. Ne te tourmente pas, chère Fanny, ils seront contents.

— Assurément? puisqu'ils sauront tout, répondis-je, dominée par une sotte curiosité. Mais moi, moi qui te perds, et... qui ne sais rien... Tu n'as pas de confiance en moi, Séréna, tu ne m'aimes pas! »

Séréna se jeta à mon cou. « Fanny, tu me fais mal! Ai-je une amie qui me soit plus chère que toi? Ce que je te cache aujourd'hui, je ne l'ai encore dit à personne; mais un jour je n'aurai plus de secrets pour ceux que j'aime.

— C'est bon, chère Séréna. Je suis bien méchante, n'est-ce pas? Pardonne-moi. Vois-tu, tu m'es devenue chère comme une sœur; je ne puis être heureuse sans que tu le sois... et... » Je me mis à pleurer comme un enfant, Séréna aussi, et l'ours, qui rentra dans ce moment, nous trouva baignées de larmes. Il commença par nous gronder d'avoir laissé la fenêtre ouverte, la ferma, puis nous prit les mains, et nous demanda d'un air affectueux ce qui nous troublait si fort.

« Elle veut nous quitter; elle veut retourner demain matin chez elle. »

L'ours prit lui-même un air fort troublé. « Il commence donc à partager mes craintes, » me dis-je. Mais son expression changea encore, et il répondit avec son calme habituel : « Eh bien, si elle nous quitte, elle reviendra. » Je m'empressai d'accepter cette espérance.

Je ne veux pourtant pas couvrir ce papier de demandes et de réponses, et te parler plus au long de notre séparation, qui me coûta bien des larmes, car c'est fini pour cette année, et je ne pourrai plus posséder Séréna quelque temps de suite. Elle est partie ce matin à six heures, en compagnie de l'ours et d'un gros bouquet de fleurs, et avec elle est partie toute ma joie. Maintenant Rosenwick est un désert pour moi. Je cherche à me distraire en t'écrivant, mais je n'y réussis pas. Tu ne saurais croire quelle grâce, quelle fraîcheur Séréna répand autour d'elle. En vivant avec elle je devenais meilleure, je prenais quelque chose de sa bonté, de sa douceur inaltérable, de son calme,

de sa bienveillance; elle m'apprenait à apprécier une foule de biens que je possède ici-bas, et dont j'ignorais la valeur.

Nous devons nous écrire tous les jours; c'est pourtant quelque chose. L'ours sera notre courrier. Qu'il me tarde de recevoir une lettre par lui! Mais ce secret, que je ne sais pas encore, me trouble et m'inquiète.

UNE DAME ÉTRANGÈRE AU LECTEUR CURIEUX.

Cher lecteur!

Pour mettre un terme au tourment que vous partagez sans doute avec Mme Werner, je viens vous dire, *entre quatre yeux*, un petit mot du secret, et vous apprendre quelques événements dont je suis mieux informée que l'excellente Franciska, ayant à ma disposition un moyen sûr d'être tenue au courant.

Franciska se promène dans le parc de Ramm, ainsi qu'elle vous l'a raconté elle-même. Nous (c'est-à-dire vous, lecteur, et moi) suivons tout doucement les paisibles promeneurs. Observons en passant que Mlles de P., malgré leurs prétentions à l'élégance, se laissent aller avec les jeunes Stälmark à des plaisanteries d'assez mauvais goût, ce qui nous prouve que l'éducation trop recherchée et la grossièreté se tiennent souvent par la main. Mais ces tableaux sans charme ne méritent pas d'attirer plus longtemps notre attention; il vaut mieux suivre Séréna, conduite par Bruno avec une attention, des soins qui vous montrent clairement, lecteur pénétrant, ce qui se passe dans leurs cœurs. Les Adamites les suivent en riant et en faisant du tapage.

« Appuyez-vous plus fort sur mon bras, dit Bruno tout bas et d'une voix mélodieuse; laissez-moi vous soutenir, laissez-moi croire, pour un moment du moins, que je suis quelque chose pour vous. »

Ils marchaient en silence. La forêt semblait frémir doucement autour d'eux, les arbres abaissaient sur leurs têtes leurs riches couronnes de feuillage. Bruno goûtait une paix profonde auprès de Séréna, dont la douceur, le calme inaltérable pénétraient peu à peu dans son âme inquiète; il lui semblait qu'un bon ange, marchant à ses côtés, lui indiquait la route qu'il devait suivre dans la vie. Des sentiments affectueux, de bonnes pensées, une espérance vague, et ardente pourtant, d'un meilleur avenir, puis certains pressentiments joyeux comme ceux que le printemps fait naître dans tous les cœurs, tout cela se faisait jour en lui. Alors une voix s'y éleva : c'était celle du repentir : « Pleure sur le passé, sur l'irréparable passé. » Mais une

autre voix, douce et puissante, criait plus haut : « Ne désespère pas; Séréna est près de toi. » Et il la contemplait.

Les Adamites les suivaient toujours. Tout à coup ils poussèrent de grands cris de joie, et s'élancèrent dans les taillis, poursuivant un chevreuil. Bruno se trouva alors seul avec Séréna, qui gardait toujours le silence. Ils étaient auprès d'un grand chêne; autour du tronc il y avait un banc de gazon avec des fleurs. Cet endroit paraissait avoir été arrangé avec soin.

« Voulez-vous vous reposer un peu ici? dit Bruno; nous pourrions y attendre nos petits amis, qui vont revenir. »

Séréna s'assit sur le banc de gazon. Bruno, debout devant elle, suivait attentivement ses regards, qu'elle promenait lentement sur cet endroit de la forêt, en cherchant à rappeler ses souvenirs.

« Je crois reconnaître cette place, cet arbre, dit-elle enfin. Oui, c'est bien ici que j'ai échappé, il y a bien des années, à un grand danger. Je n'étais alors qu'un petit enfant. Un serpent s'était roulé autour de mon cou, et il m'aurait tuée sans le courage et la présence d'esprit d'un jeune garçon, qui, au péril de sa vie, étouffa le serpent.

— Vous vous rappelez cette circonstance? dit Bruno profondément ému. Celui qui vous a sauvée s'en souvient aussi.

— Lui? Qui? Comment savez-vous?...

— Il est mon ami. Il m'a parlé bien souvent de l'enfant qu'il portait dans ses bras en traversant les bois de Ramm.

— Il vit encore!... Et où est-il? Que savez-vous de lui ?

— Oui, il vit; peut-être vaudrait-il mieux qu'il fût mort, car sa vie n'a apporté de bonheur à personne. Mais il souffre, il est malheureux, et son cœur agité ne pourra trouver de paix qu'en s'unissant à un autre cœur plus pur. Il a connu de bonne heure la souffrance... et le crime aussi; sa mère l'a repoussé, et il a erré longtemps dans le monde, luttant contre les hommes et contre lui-même, désirant, cherchant... quoi? il ne savait. Celui qui peut encore s'appuyer sur le sein d'une mère, ou serrer dans ses bras une épouse, une sœur chéries, celui-là ne saurait comprendre le vide qu'éprouve l'homme isolé dans le monde, et n'ayant personne pour l'aimer, pour le retenir, pour lui crier tendrement : « Reviens! » personne pour le presser sur son cœur, quand il est tombé et qu'il se repent, et pour lui dire : « Je te pardonne. » Faut-il s'étonner que cet homme, ainsi privé de guide et de soutien, se soit égaré?... Séréna, le condamneriez-vous?

— Moi! Ah! je pleurerais sur lui.

— Pleurez donc, Séréna. Il bénit ces pleurs, et il n'en est pas indigne. Bruno s'est égaré, mais il n'est pas perdu sans retour. Une

main invisible l'a retenu sur le bord de l'abîme, un ange a entretenu dans son cœur le désir de connaître un monde meilleur et plus beau, et jamais il n'a méconnu cette voix consolatrice. D'innocents souvenirs, des souvenirs d'enfance sont restés au fond de son âme... une image toute radieuse de pureté l'a suivi partout... Oh! s'il était maintenant devant vous, Séréna, s'il vous disait : Cet attachement d'enfant est devenu un amour profond, un amour éternel, ces souvenirs sont redevenus une réalité. Vous m'êtes chère... comme le pardon de ma mère, comme mon espoir en la grâce du Ciel, plus chère mille fois que mes jours... Séréna, c'est Bruno, c'est l'ami de votre enfance qui est à vos pieds, qui vous demande le repos, le bonheur, la vie. Oh! Séréna, ne me repoussez pas !

— O mon Dieu ! c'est vous, Bruno! » s'écria-t-elle dans une émotion inexprimable, et elle lui tendit la main.

Il serra violemment cette main dans les siennes, et dit à Séréna avec un regard et une voix qui semblaient vouloir lui arracher le secret qu'elle renfermait dans son cœur :

« Est-ce la pitié...... est-ce l'amour qui m'est offert avec cette main ?

— C'est.... ce n'est pas la pitié.... Levez-vous. »

Ils entendirent des voix et des pas qui s'approchaient. Bruno se leva et pressa sur son cœur la main de Séréna. « Gardez mon secret, lui dit-il, l'heure n'est pas encore venue.... » Il ne put en dire davantage; Mlle Hausgiebel arrivait avec la bande joyeuse des promeneurs, et elle ne les quitta plus.

Le soir, en reconduisant Séréna à sa voiture, Bruno la retint un instant en arrière, et murmura à son oreille: « Séréna, un mot, un seul mot, par grâce. Ce n'était donc pas par pitié que.... Séréna, un regard! »

Mais Séréna ne répondit ni par un mot, ni par un regard ; elle retira sa main, et, timide comme l'oiseau qui vole vers son nid, elle s'empressa de retourner auprès de ses parents. Bruno, sombre et morne, suivit du regard la voiture qui s'éloignait.

Pour moi, cher lecteur, je vous salue amicalement.

Franciska Werner a Marie M.

XIe Lettre.

Rosenwick, 22 août.

Les nuages suspendus sur nos têtes semblent s'abaisser. Il en sortira certainement une tempête. Que Dieu daigne la gouverner et en faire une source de bénédictions et non de malédictions!

Séréna, en partant, a emporté avec elle beaucoup de joie et d'agréments. C'est surtout Bruno qui souffre de son absence. Il est venu le soir comme à l'ordinaire, mais ce n'est plus le même homme. Il entre d'un air morne, nous serre les mains sans dire une parole, et se met à arpenter le salon en tout sens avec une sorte d'inquiétude fiévreuse; ou bien il se met à la place où Séréna avait coutume de s'asseoir, et appuie sa tête dans ses mains. Il demeure longtemps en silence, et la veine qui se gonfle sur son front révèle seule le combat qui se livre dans son âme.

Mon mari l'observe souvent avec ce regard tranquille et attentif du médecin qui suit la marche de la maladie et guette le moment de la crise. Pour moi, je me montre affectueuse avec lui, oui, Marie, affectueuse comme s'il était mon frère; car je vois qu'il souffre, qu'il est malheureux. Il ouvre quelquefois la bouche comme s'il allait parler et nous confier ce qui pèse si lourdement sur son cœur; mais il garde le silence, rien ne vient nous éclairer, et, chaque fois que nous entamons une conversation avec lui, il la coupe par des réponses brèves; souvent même il ne répond pas. Toutefois ses manières sont tout à fait exemptes de cette mauvaise humeur par laquelle les petits esprits tyrannisent si souvent leurs alentours; il est seulement triste et inquiet, et, s'il se montre indifférent à ce qui se passe autour de lui, on voit que c'est l'effet de sa profonde douleur. Nous avons fini par le laisser entièrement libre, et nous passons nos soirées comme à l'ordinaire, quand nous sommes seuls, l'ours à son banc de menuisier, et moi lisant tout haut. Bruno écoute s'il veut.

Hier soir il paraissait plus doux qu'à l'ordinaire. Il nous prit les mains à tous deux, et les pressa en disant: « Je ne suis pas un hôte agréable, mes amis... ayez de l'indulgence. » Puis il se tourna, s'assit au piano et joua un morceau animé et bruyant. On apporta le thé, je le fis et j'en servis une grande tasse à l'ours (il se sert toujours d'une tasse particulière, ornée d'horribles petits amours bleus qui lui plaisent beaucoup). Quand je la lui présentai, il me baisa la main, et alors je ne sais comment cela se fit, quoique pareille chose se renouvelle souvent entre nous, je lui trouvai l'air si bon, si parfait, je le trouvai en ce moment tellement à mon gré, que, posant la tasse et la corbeille à petits pains, je saisis tout à coup sa grosse tête et la pressai contre ma poitrine avec un intime amour. L'ours passa un bras autour de ma taille, mais n'oublia pas d'étendre l'autre vers la corbeille. Je me trouvais bien, appuyée ainsi sur lui, et je lui reprochais en riant son amour partagé; il me répondait sur le même ton... quand un profond gémissement, presque un cri étouffé nous fit retourner. Bruno, pâle, défait, nous regardait. « Mon Dieu! mon Dieu! » dit-il lentement, en

appuyant son front sur sa main, et alors un torrent de larmes inonda son visage. Nous volâmes vers lui : la glace de son cœur s'était rompue, il étendit ses bras vers nous et nous cria d'une voix que les sanglots étouffaient : « Ma mère ! ma mère ! obtenez-moi le pardon de ma mère ! »

Nous le serrâmes dans nos bras. Il était hors de lui, il nous pressait sur son cœur avec une sorte de frénésie, et des paroles entrecoupées se précipitaient de ses lèvres : « Agissez pour moi.... moi, je ne le puis.... je suis maudit.... parlez-lui, frayez-moi un chemin jusqu'à elle, faites qu'elle ne me repousse pas... Dites que j'ai beaucoup souffert, beaucoup, entendez-vous ?.... Faites que je puisse enfin reposer sur son cœur. Sans cela point de repos pour moi.... Ma mère ! ma mère ! »

Nous pleurions tous les deux. Nous tâchions de consoler Bruno, de le calmer, nous lui promettions d'agir pour lui, nous l'assurions que tout irait bien, mais la tempête qui venait d'éclater ne pouvait s'apaiser sitôt. Bruno, toujours dominé par une violente émotion, parcourut la chambre à grands pas, puis il nous dit : « Il faut que je vous quitte... Pardonnez-moi cette scène et pensez à moi. Vous me tiendrez au courant de ce que vous ferez, n'est-ce pas ? Surtout ne tardez pas : l'attente est un enfer. » Un instant après il était à cheval et fuyait, rapide comme l'éclair.

Nous nous regardâmes sans rien dire, immobiles comme si la trompette du jugement était venue résonner à nos oreilles. L'ours oublia de boire son thé. Jamais je ne l'avais vu aussi inquiet ; cela m'étonna, car, bien que cette affaire soit certainement très-délicate, il me semblait pourtant qu'elle prenait une bonne tournure, et que le fils égaré ne pouvait manquer, à la fin, de rentrer en grâce auprès de sa mère. « Il serait vraiment inouï, disais-je, qu'une mère n'ouvrît pas ses bras à son fils repentant.

— Tu ne connais pas encore *ma chère mère*, dit l'ours en faisant une grimace ; puis il cracha plusieurs fois (ce qui n'arrive que dans les occasions extraordinaires). Il y a en elle des idées et des sentiments qui ne s'effaceront jamais.... J'espère qu'elle reconnaîtra son fils et qu'elle lui ouvrira ses bras quand on l'aura instruite de son repentir, mais comment arriver là, comment la préparer, si le nom seul de ce fils la met hors d'elle-même ? Je ne serais pas surpris que son esprit se dérangeât de nouveau ; les âmes de sa trempe et de celle de Bruno sont toujours sur la limite de la folie par la violence de leurs passions... Une émotion vive suffirait pour l'y précipiter de nouveau.

— Dieu nous en préserve !

— Enfin, continua l'ours avec plus de calme, on peut toujours

faire une tentative. Pour l'un comme pour l'autre, il vaut encore mieux mourir dans la folie que dans l'inimitié. Mais il faut y aller avec prudence et commencer par sonder *ma chère mère*; il faut lui tâter le pouls, et elle n'est pas un malade facile à gouverner. »

Nous délibérâmes alors sur le moyen à employer. Après avoir proposé et rejeté bien des plans, nous nous arrêtâmes à celui-ci.

Depuis quelque temps, nous avons pris l'habitude, toutes les fois que nous sommes réunis à Carlsfors, de lire en commun des ouvrages amusants, des nouvelles, des romans. Je suis ordinairement la lectrice, et *ma chère mère,* qui n'estime guère, en fait de livres, que ses livres de dévotion et *le Parfait Cuisinier,* semble pourtant m'écouter quelquefois avec plaisir. Comme nous devions, selon toute apparence, passer la soirée du lendemain chez elle, il fut convenu que nous proposerions une lecture, et que nous ferions choix d'un morceau propre à réveiller dans son cœur le sentiment maternel, et à nous faire voir par là quelle est sa disposition morale : si cela s'annonçait bien, on pourrait tenter bientôt un plus grand pas en avant. Sur ce dernier point, nous n'étions pas d'accord, l'ours et moi. Je voulais que Bruno écrivît lui-même à sa mère, mais mon mari rejeta ce moyen comme par trop violent et peu prudent; il avait l'air de penser qu'il valait mieux placer un médiateur entre la mère et le fils. « C'est un trait de son caractère, me dit-il, que ce qu'elle lit sur le papier n'influe jamais beaucoup sur le parti qu'elle prend. Il faut non-seulement qu'elle entende les paroles, mais encore qu'elle les lise dans les yeux, pour qu'elles arrivent à son cœur. Ainsi toi, par exemple, ma Fanny, tu pourras te charger.....

— Merci, mon cher ours, grand merci de la bonne opinion que tu as de moi, mais tu voudras bien me dispenser de la commission, si c'est possible. Je ne me sens pas le courage de me placer entre ces deux puissants personnages. Ciel ! j'aimerais mieux être pilée. Tu as donc oublié la fable du pot de terre?

— Eh bien, eh bien, nous verrons. Il sera toujours temps de penser au second pas quand le premier sera fait.

— Et je m'y préparerai. Pendant que tu seras à la ville, je chercherai une histoire convenable, ou bien je la composerai moi-même.

— Fort bien; nous aurons ainsi nos armes prêtes pour l'heure du combat. Mais fais bien attention, ma petite Fanny, qu'il ne faut pas que l'allusion soit trop évidente, car, si *ma chère mère* y voit un dessein, une intention, tout est perdu.

— Je ferai de mon mieux, mon ours; mais, avant d'essayer l'effet de mon histoire, il faudra que tu la lises, que tu la corriges. »

Pendant la nuit (les idées lumineuses viennent souvent dans les

ténèbres) je vis quel genre d'histoire je devais choisir, et le matin, après le départ de mon mari, je pris dans ma bibliothèque, qu'il a pourvue de son mieux, les *Anecdotes tirées de l'Histoire de Suède*, par Fryxell. L'histoire d'*Erik Stenbock* et de *Maline Sture* attira mon attention; plus je la lisais, plus elle me paraissait répondre à notre but. Je l'avais à peine parcourue pour la seconde fois que je reçus un billet de *ma chère mère*, qui nous invitait à passer la soirée à Carlsfors si nous n'avions rien de mieux à faire. J'ai fait remercier et répondre que nous acceptons. Maintenant je suis si inquiète que j'en ai presque la fièvre. Je t'écris pour me distraire, ma bonne Marie.

Ce matin, avant de partir, mon mari a écrit un mot à Bruno pour lui faire connaître notre dessein. J'ai ouvert la réponse qu'a rapportée le messager; elle ne contient que ces mots : « Faites ce que vous voudrez ! — Bruno. »

Après dîner.

Lars Anders a lu mon histoire; il en est content. Nous irons. Ah! Marie, que se passera-t-il ce soir? Je suis dévorée d'inquiétude. Je vais donc essayer de pénétrer jusque dans les replis les plus secrets de ce cœur; tout dépend de ce moment. Je tremble. Adieu, adieu.

Le 23.

Nous avons fait notre lecture!!!...

A notre entrée dans le salon, les lumières étaient déjà placées sur la table verte. Nous prîmes place à l'entour. L'heure solennelle, l'heure de l'épreuve avait sonné; j'étais dans une étrange disposition d'esprit. Le reste de la compagnie était silencieux et d'une mélancolie qui n'est pas habituelle dans le salon de Carlsfors. Mon mari, un canif à la main, taillait dans la table, faute de mieux, ce qui lui valut, de *ma chère mère*, une tape sur les doigts; puis elle lui donna un paquet de plumes à tailler et se mit à faire du filet; c'est son ouvrage ordinaire depuis que ses yeux se sont affaiblis et ne lui permettent plus un travail qui exige de l'application.

« Eh bien, petite femme, me dit-elle, lisez-nous votre histoire; mais surtout qu'elle soit gaie. On n'a que trop de sujets de s'attrister dans ce bas monde sans avoir encore à pleurer de ce qu'il y a dans les livres.

— Je ne puis pas promettre qu'elle soit gaie, mais je la tiens pour fort intéressante, et, d'ailleurs, elle est vraie d'un bout à l'autre.

— C'est déjà un mérite, répondit *ma chère mère*. Allons, commencez, nous ouvrirons la bouche en proportion du plat. »

Je commençai :

Histoire d'Erik Stenbock et de Maline Sture.

(Extrait d'un journal écrit de la main même de Maline.)

« Dans la paroisse de Mörkö, au fond d'une petite baie de la Baltique, est un îlot qui a la forme d'un triangle. Au milieu s'élève un rocher haut de quatre-vingt-dix pieds, d'où la vue s'étend sur la mer, et, du côté de la terre, sur les champs, les collines et les canaux. Ce lieu a été habité, il y a bien des siècles, par Wikinger, et l'on montre encore, dans les flancs du rocher, de profondes cavernes que l'on croit avoir servi d'habitations ou de prisons. Quelques-uns assurent qu'au temps d'Ingiald Illväda, le roi de Sudermanie, Fylkis Granmar, y reçut le roi des Mers Hjervard Ylfing, et que la fille de Granmar, la belle Hildegund, y but à la santé de Rolf Krake. Le lieu fut nommé Sijmonsö (l'île de Sijmon), d'autres veulent l'appeler l'île de Seemann. Quoi qu'il en soit, cette île a été connue, dès les anciens temps, sous le nom de Hörningsholm[1], à cause de sa forme triangulaire. On était parvenu à établir jusqu'au fond de la baie une digue ou chaussée, et à transformer ainsi l'île en presqu'île. Possédée tour à tour par la famille des Folkunger, par les Oernefot, par les Ulfvö, et par la branche cadette des Sture, elle fut fortifiée avec soin, soutint plus d'un siége, et fut plusieurs fois prise et ravagée, et, en dernier lieu, du temps de Christian-le-Tyran.

« Svante Sture, fils de Sten, le plus jeune des Sture, épousa Märtha Lejonhufvud, et fit construire sur les ruines de la vieille forteresse le château actuel, aussi magnifique que redoutable par ses fortifications. Ce château est entouré de hautes murailles, élevé de quatre étages, et flanqué, aux quatre coins, de tours massives. On peut se faire une idée des richesses des Sture, et de l'opulence de la noblesse de ce temps-là, quand on lit qu'au mariage de Sigrid Sture avec Thure Persson Bjelke, en 1562, on consomma vingt tonneaux de bière, huit barriques d'eau de cerise, quatre tonneaux d'hydromel, cinquante muids de vin, quarante-cinq bœufs, deux cents moutons, quatre cent cinquante-trois pots de miel, etc. Quand les biens du clergé furent sécularisés, une quantité de terres échurent à la noblesse, et particulièrement à Sture, chef d'une famille autrefois si puissante. Ces richesses, l'illustration attachée au nom de Sture, la parenté de cette maison avec les Wasa, et aussi les qualités brillantes de ses nombreux enfants donnèrent pendant longtemps aux habitants de Hörningsholm le premier rang après la mai-

[1] En allemand *holm*, îlot, *horn*, corne, *hörnig*, cornu.

son royale. On y trouvait honneur, orgueil et joie. La joie disparut après la terrible fin de Sture, assassiné en 1567; mais la comtesse Märtha conserva l'orgueil, car la famille avait conservé l'honneur : deux fils et cinq filles, qui restaient, pouvaient même faire espérer que la joie reviendrait. Pendant leur éducation, dame Märtha commanda seule à Hörningsholm et administra les biens avec tant d'intelligence et de fermeté qu'on la surnomma *le Roi Mârtha.* Elle ne se distinguait pas moins par la noblesse de ses sentiments, car, après qu'Erik XIV, qui avait fait assassiner son époux et deux de ses fils, eut cessé de régner, les enfants du roi demeurèrent sans asile et sans protection; alors dame Märtha recueillit auprès d'elle Sigrid Wasa, l'un deux, et l'éleva avec autant de tendresse que s'il eût été son propre fils. »

« Cette histoire me plaît beaucoup, dit *ma chère mère.* Elle est très-belle. » Et elle se redressa, fière comme *le Roi Mârtha,* et trouvant sans doute quelque parenté entre elle et la vieille dame. Je poursuivis ma lecture :

« Il y avait un Erik Stenbock, fils du vieux Gustave Olsson, de Torpa, et de Brita Lejonhufvud, qui tenait de près à la famille de Hörningsholm. Il fut pris d'un violent amour pour la demoiselle Maline, la seconde des filles de dame Märtha. Elle le payait de retour; mais la mère ne voulait pas entendre parler de mariage, parce qu'ils étaient enfants de frère et de sœur. Stenbock employa d'abord les moyens ordinaires; il combla de présents mère, frères, sœurs, serviteurs, mais en vain. Ce n'est pas que plus d'un ne fût disposé à céder; mais la vieille comtesse était inflexible. Elle avait écrit à Laurentius, archevêque d'Upsal, pour le consulter, et l'archevêque, persistant dans le sentiment qu'il exprima lors du troisième mariage de Gustave Wasa, avait désapprouvé l'union projetée; aussi c'était peine perdue d'en parler à la comtesse. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi. Les deux amants voyaient leur jeunesse se faner, car Erik avait trente-quatre ans sonnés, et demoiselle Maline trente-trois. Pourtant leur amour n'avait pas diminué. Comme ils avaient échoué dans toutes leurs tentatives pour persuader la mère, ils se décidèrent, à la fin, à s'enfuir. Erik confia son dessein au duc Charles de Sudermanie, qui était âgé de vingt ans, et en obtint une escorte de deux cents cavaliers. Au mois de mars 1573, il se rendit à Hörningsholm avec sa sœur Cécile, qui était mariée au comte Gustave Roos, il cacha ses cavaliers à quelque distance du château, et, le soir, il convint avec demoiselle Maline qu'ils s'enfuiraient le lendemain. Maline passa la nuit à soupirer d'angoisse, et, quand le jour fut venu, elle se mit à genoux devant une fenêtre de sa chambre et fit sa prière : ses yeux

pleuraient comme deux fontaines. Au même instant, sa sœur aînée, dame Sigrid, entra dans sa chambre. « Dieu vous bénisse! dit-elle, car vous vous préparez sans doute à quelque bonne action.

— Que Dieu me protége! répondit Maline.

— Il n'en peut être autrement quand on demande à Dieu sa grâce en versant des larmes.

— Ah! dit Maline, je le vois bien, quand même tous les miens se détourneraient de moi, votre cœur fidèle ne me repousserait pas.

— Pourquoi parlez-vous ainsi? demanda dame Sigrid. Un Sture a-t-il jamais rien fait qui doive lui fermer les cœurs de ses parents? »

« A ce moment la vieille comtesse appela chez elle dame Sigrid, et demoiselle Maline sortit de sa chambre.

« Cependant Erik entrait. Il salua tous ceux qui étaient présents. « Chère sœur, dit-il à Maline, voulez-vous voir le cheval que je vous ai amené? Il est dans la cour du château. » Maline y consentit, et prit son bras pour descendre. En traversant la salle d'entrée, ils rencontrèrent Lucia, qui avait été nourrice de Nilsi et d'Anna Sture. Maline la pria de la suivre, et elle obéit. En bas, sous le porche, était le cheval, attelé à un traîneau; la demoiselle et la nourrice y entrèrent, Stenbock se plaça derrière, et ils partirent, à la vue de beaucoup de serviteurs, qui pensaient qu'il ne s'agissait que d'une promenade ou d'une partie de chasse. Mais la nourrice remarqua qu'Erik prenait le chemin de la mer et conduisait très-rapidement; alors un soupçon lui vint, et elle se mit à crier : « Que faites-vous, chère demoiselle? Pensez combien votre mère sera en colère en apprenant que vous voyagez ainsi toute seule. » Mais Erik prit un petit fusil et l'appuya sur la poitrine de la nourrice. « Taisez-vous, dit-il, ou vous ne reparlerez de votre vie. » Quand ils furent près du rivage, les cavaliers accoururent et entourèrent le traîneau; alors on alla de toute la vitesse du cheval jusqu'à Svardsbrö. Là ils trouvèrent des tailleurs avec des étoffes précieuses de toutes sortes; on prit mesure à la demoiselle, et l'on se mit en devoir de lui faire des vêtements magnifiques, mais elle refusa toute parure. Les cavaliers montaient la garde autour de la maison.

« Pendant qu'ils descendaient rapidement vers la mer, demoiselle Marguerite Sture s'était approchée d'une fenêtre. En les voyant, elle comprit qu'ils s'enfuyaient pour ne plus revenir. Alors elle se mit à crier : « Voilà maître Erik qui enlève notre sœur Maline! » A ces mots, la mère et dame Sigrid volèrent à la fenêtre, puis descendirent pour se rendre dans la cour du château; mais, en chemin, la vieille comtesse perdit connaissance et tomba dans l'escalier. Quand elle eut un peu repris ses esprits, elle commanda à dame Sigrid de se mettre

à la poursuite des fugitifs et de les ramener; cependant elle restait assise sur les marches de l'escalier, pleurant et se lamentant. Alors la sœur de maître Erik, la comtesse Cécile Roos, accourut en s'écriant qu'Erik s'était mal conduit et qu'elle détestait la désobéissance où il avait entraîné Maline, puis elle jura qu'elle n'avait été informée de rien; mais dame Märtha prit la chose tout autrement qu'elle n'aurait cru. « Dieu vous punisse, vous et votre frère, lui dit la vieille comtesse, de m'avoir enlevé mon enfant. Retirez-vous et rejoignez-la, afin que du moins il n'arrive point de honte. » Dame Cécile se tut et partit.

« Lorsque dame Sigrid arriva à Svardsbrö, elle se décida à entrer seule dans la maison et parvint, non sans peine, jusqu'à sa sœur. Alors elle commença à lui raconter la douleur et les plaintes de dame Märtha, et à l'exhorter à revenir, lui promettant son pardon; autrement, elle serait cause de la mort de leur mère. Maline lui dit :

« Si vous pouvez me garantir que notre mère consente à notre mariage, je reviendrai volontiers.

— Je ne le puis, répondit dame Sigrid.

— Alors la première erreur est aussi grande que la dernière. »

« Et Maline se mit à pleurer amèrement. Sigrid, voyant qu'elle ne pouvait la convaincre, retourna à Hörningsholm, et trouva sa mère dans son lit, pleurant et gémissant. Sa douleur augmenta quand Sigrid lui eut raconté le mauvais succès de son voyage. « Jadis le malheur s'était abattu sur sa maison, disait-elle; aujourd'hui c'était la honte. » Elle n'avait à espérer ni secours, ni vengeance, car elle était veuve, abandonnée, et ses fils étaient presque tous en bas âge. Par contre, le séducteur de sa fille était un homme puissant, de plus, frère de la reine douairière Catherine, soutenu par le duc de Sudermanie et bien vu du roi. Toutefois dame Märtha résolut de ne point céder. »

« Cependant demoiselle Maline partait avec la comtesse Cécile Roos et maître Erik pour aller trouver Pehr Brahe, beau-frère de celui-ci, à Sundholm, dans la province de Westgothland. Là, Erik la quitta et se rendit à Stockholm; mais la plainte de dame Märtha y était parvenue avant lui, et, à son arrivée, il fut dépouillé de tous ses fiefs, de toutes ses charges et mis en prison. Ce furent alors des allées et venues sans fin, et des disputes continuelles entre la famille des Sture et celle des Stenbock; cette dernière obtint enfin la liberté de maître Erik. Sorti de prison, Erik ne négligea rien pour gagner les parents de Maline; il y réussit, si ce n'est auprès de la mère, qui demeura inflexible. Erik avait consulté les théologiens du collége de Rostock, et, en ayant reçu une réponse favorable, s'était empressé d'envoyer cette réponse à Hörningsholm; mais la vieille comtesse n'en voulut

rien croire. Alors Erik et Maline désespérèrent de pouvoir jamais l'attendrir, une année et un quart s'étant déjà écoulés depuis leur fuite. Ils partirent donc pour les frontières de Hallund, s'y firent donner la bénédiction nuptiale par un prêtre danois, puis se rendirent à Torpa, où furent célébrées leurs noces. Ils obtinrent alors que le roi Jean, la reine douairière, le duc Charles, les princesses, les conseillers du royaume et toutes les parentes de Stenbock écriraient à dame Märtha pour intercéder en leur faveur. Dame Märtha, dont la colère et la douleur avaient redoublé à la nouvelle du mariage, ne voulut seulement pas entendre parler de sa fille et de son gendre. »

Ici je m'arrêtai pour tâcher de pénétrer la pensée de *ma chère mère*. « Une telle opiniâtreté est-elle possible? dis-je. Comment peut-on être implacable, inflexible?

— C'est déraisonnable, dit Jean-Jacques.

— C'est un coup de tête, dit Jeanne-Marie.

— C'est contre nature, dit l'ours.

— C'est très-bien, s'écria *ma chère mère* d'une voix de tonnerre. Ce n'est que juste. J'aurais fait absolument de même.

— Oh! non, vous ne l'auriez pas voulu, dis-je en la regardant d'un air suppliant.

— Le diable m'emporte si j'aurais pardonné, » dit-elle avec un redoublement de violence et en frappant si rudement la table de son poing que les lumières tremblèrent. « Oui, quand même tu serais la coupable, Franciska, et moi ta propre mère, tu n'échapperais pas au châtiment. Je te chasserais de ma présence, et tu n'oserais plus reparaître devant moi, le roi en personne tombât-il à mes genoux en implorant ton pardon. Mères endormies, mœurs relâchées; mères sévères, mœurs pures. »

J'avais le cœur gros d'entendre parler ainsi, et je sentais mieux que jamais toute l'exagération des principes de *ma chère mère*. Mais ces mots : « Tu serais la coupable, et moi, ta propre mère, » avaient produit sur moi une impression étrange. Je m'identifiais complétement avec l'infortunée Maline, je partageais sa douleur, son repentir, je m'effrayais avec elle; aussi j'eus de la peine à reprendre ma lecture.

« La colère de la mère pesait lourdement sur le cœur de la fille. Déjà, depuis le jour où elle avait quitté Hörningsholm, elle ne portait plus que des vêtements noirs; elle avait reçu de son mari une quantité de joyaux et de pierres précieuses, mais jamais elle ne s'en parait; elle écrivait sans cesse à ses plus proches parents des lettres toutes pleines de douleur, les suppliant d'intercéder pour elle. Les fils de dame Märtha, ses gendres ne cessaient d'implorer le pardon

de Maline; ses filles allaient jusqu'à s'agenouiller et courber la tête devant elle. Enfin dame Märtha fut touchée de ces prières continuelles et de ce que ses filles se mettaient si souvent à genoux, et elle permit aux deux exilés de revenir. »

Ici *ma chère mère* laissa tomber son filet, se renversa en arrière en croisant ses bras, et baissa la tête avec un air de profonde attention. Je vis tout cela en jetant à la dérobée un regard de son côté. Je continuai :

« Une année s'était écoulée depuis leur mariage et trois depuis leur fuite. Ils n'osèrent pas revenir tout de suite au château, et ils passèrent quelques semaines dans une petite maison qui en était voisine. Enfin les frères et les sœurs, à force de prier, de remontrer que l'hiver approchait et que Maline était malade, obtinrent, pour elle et pour Erik, la permission de rentrer au château. On amena Maline dans la grande salle, où se trouvait dame Märtha entourée de tous ses enfants et assise sur un siége élevé. Quand Maline parut sur le seuil de la porte, sa mère l'apostropha par ces mots : « Malheureuse enfant! » Maline se prosterna, et, se traînant vers sa mère en versant un torrent de larmes, elle implora son pardon. Arrivée devant elle, elle embrassa ses genoux et y appuya son front... »

Je ne pus continuer, les larmes étouffaient ma voix; j'éprouvais dans mon cœur toutes les douleurs de Maline. A cet instant, *ma chère mère*, qui était devenue très-pâle, poussa la table, se leva, et, sans regarder personne de nous, sortit du salon à grands pas et ferma la porte derrière elle.

Personne ne bougea ni ne dit mot. Nous étions tous consternés et ne savions que penser de ce brusque départ. *Ma chère mère* était-elle irritée ou touchée, soupçonnait-elle quelque chose? J'échangeai un regard avec mon mari, qui était aussi inquiet que moi. Je m'en voulais de l'émotion qui m'avait fait interrompre la lecture dans le moment important; maintenant on ne pourra plus faire entendre à *ma chère mère* le plus beau de l'histoire, la conclusion, qui lui aurait montré combien il est doux de pardonner et de se réconcilier; peut-être l'exemple de dame Märtha lui aurait-il donné à penser. Je désirais ardemment que *ma chère mère* revînt; mais un quart d'heure se passa, puis un autre, et elle ne revenait point. Enfin on annonça le souper, et l'on nous prévint en même temps que la générale, qui était un peu souffrante, ne se mettrait pas à table; elle nous faisait souhaiter le bonsoir. J'étais découragée, mon mari aussi; nous prîmes congé de Jean-Jacques et de Jeanne-Marie aussitôt après souper. Chemin faisant, nous fûmes moins mécontents de notre soirée. A tout prendre, notre tentative n'avait pas complétement échoué; la

lecture avait produit une vive impression, et l'émotion qui l'avait suivie pouvait être interprétée avec plus de vraisemblance en bien qu'en mal.

Nous convînmes que, sous le prétexte d'entretenir Jean-Jacques de quelques affaires, mon mari se rendrait le lendemain à Carlsfors pour avoir des nouvelles de *ma chère mère.*

Nous parlâmes naturellement de cette inflexibilité qui fait le fond de ses principes et de son caractère. « N'est-ce pas plutôt, disais-je, par un régime sage et affectueux qu'on obtient dans les familles la pureté des mœurs, l'union, toutes les vertus?

— Cela est bon pour notre temps, répondit l'ours, mais *ma chère mère* est venue à une époque bien différente de la nôtre. Alors les mœurs se relâchaient de jour en jour, et les personnes sages cherchaient, à force de sévérité et de rigueur, à opposer une digue à la dépravation générale. Elle a été élevée dans ces idées, et le naturel comme les circonstances ont contribué à l'y affermir. Chez elle, l'intention a toujours été bonne, seulement elle est allée trop loin dans l'application de ses principes, elle a pris dans un sens trop absolu les... Tiens! nous voilà déjà arrivés! »

Le lendemain, mon mari est allé à Carlsfors. *Ma chère mère* n'était pas visible et ne sortait pas de son appartement; elle a fait dire par Elsa qu'elle ne voulait recevoir personne. Que nous annonce tout cela? Bruno viendra certainement nous voir aujourd'hui. Ah! que n'avons-nous de bonnes nouvelles à lui donner!

Le 28 août.

Voilà cinq jours que je ne t'ai écrit, Marie. Je suis si inquiète! Depuis ma dernière lettre il n'y a eu aucun changement dans l'état de *ma chère mère.* Jean-Jacques, à qui Bruno nous a permis de tout confier, nous envoie des nouvelles chaque jour. Elle ne veut voir personne, et reste enfermée dans sa chambre, dont les volets sont fermés, et qui est sombre et silencieuse comme un tombeau. Elsa seule s'y glisse comme une ombre, et répond en secouant la tête à toutes les questions qu'on lui fait.

Bruno vient chez nous tous les soirs. Il fait peine à voir. Il arrive au jour tombant, nous adresse les mêmes questions, reçoit les mêmes réponses, et s'en va en fronçant les sourcils et le regard fixe.

Quelquefois, pendant la nuit, quand le vent vient du côté de Ramm, des mélodies étranges parviennent jusqu'à moi : ce sont toujours ces chants pleins de tristesse que je trouvai si beaux, un soir, à Swanö. Ils s'élèvent, ils meurent comme des soupirs mystérieux. Il me semble alors qu'une âme qui a souffert dans ce monde plane sur les eaux

du lac et vient me révéler ses douleurs. Pour rien au monde je ne voudrais que Séréna entendît ces sons ; ils lui feraient mal. Elle n'y a que trop prêté l'oreille, pour son repos, c'est-à-dire, j'ai lieu de le craindre, car je ne sais rien de positif là-dessus. C'est singulier que je n'aie rien pu apprendre à cet égard. Séréna n'est pourtant pas dissimulée.

Elle est venue hier soir avec les bons vieillards. Il leur tardait, disaient-ils, de nous remercier au sujet de Séréna. Ce fut moi qui les remerciai. Oiseau d'or était avec eux ; tout à coup il s'échappa par la fenêtre et prit son vol vers Swanö, en traversant le lac. Nous le perdîmes bientôt de vue ; nous pensions qu'il allait revenir, mais il ne reparut pas. Il se faisait tard, et Séréna, inquiète de son favori, voulut absolument se rendre elle-même à Swanö pour le chercher : elle partit. Comme son absence se prolongeait, l'inquiétude nous prit ; quelque chose me disait que Bruno n'y était pas étranger. Ne pouvant plus y tenir, je prévins tout bas mon ours, je courus au rivage, et partis en bateau à la recherche de Séréna. J'arrivai à Swanö bien juste à temps pour la recevoir dans mes bras ; elle était pâle, froide, inanimée, et Bruno, debout devant elle, ressemblait plus à une statue qu'à un homme vivant. J'emmenai bien vite Séréna ; dans le bateau, à mes côtés, elle se remit un peu et fondit en larmes. Elle pleurait si amèrement que je m'exaspérai contre Bruno. « T'aurait-il offensée, cet homme? Oh! alors, je le prendrais en haine, je ne voudrais plus en entendre parler.

— Oh! non, non, répondit-elle, mais.... il est si malheureux! »

L'émotion de Séréna m'empêcha d'en savoir plus long. Oiseau d'or voltigeait et gazouillait joyeusement autour de nous. J'avais de l'humeur contre la petite créature.

Je ramai plus lentement, pour laisser Séréna pleurer à son aise. Quand nous arrivâmes, il commençait déjà à faire noir. Tout joyeux du retour de leur chère enfant, les vieillards ne songèrent pas à demander la cause de sa longue absence. Séréna était plus calme, et la nuit qui tombait cachait ses yeux gonflés par les larmes.

Aujourd'hui mon mari m'a rapporté un billet d'elle. Elle me recommande de ne pas m'inquiéter à son sujet, et de ne rien lui demander pour le moment : plus tard je saurai tout. Au reste son billet est si tendre, si aimable, que je ne saurais lui en vouloir. Mais n'est-il pas singulier que nous ayons toutes deux des secrets à propos de Bruno?

Plus tard.

Il était ici tout à l'heure, plus sombre que jamais, et marchant à

grands pas dans la chambre; puis il nous a dit d'un air farouche : « Je ne reviendrai pas. S'il arrive quelque chose, faites-le-moi dire. » Et il nous a quittés sans nous dire adieu.

Voilà maintenant six jours d'écoulés depuis la soirée où j'ai lu l'histoire de Maline Sture, et *ma chère mère* est toujours dans le même état. Hélas ! qu'arrivera-t-il de tout cela ? Que Dieu nous protége !

A.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

24 octobre.

La visite de Windsor tombe déjà dans l'oubli; elle a produit tout ce qu'on en pouvait attendre : des discours, des toasts, et des bulletins ministériels. L'Angleterre a reçu Louis-Philippe avec courtoisie, mais non comme le représentant de la France. Ses marchands ont applaudi à des paroles pacifiques, mais ces paroles n'ont probablement voilé aux yeux de personne les affaires pendantes, dont la gravité est sentie par tout le monde. La presse anglaise a généralement fait une distinction fort tranchée entre l'hôte qu'elle recevait et la nation qu'il gouverne, portant très-haut la louange de l'un, accusant toujours l'insatiable ambition de l'autre. Cette distinction même anéantit toutes les conséquences politiques qu'on voulait tirer de ce voyage en faveur de l'alliance anglo-française. En France, on a écouté froidement tout ce bruit. On s'est rappelé les ovations dont s'est vu entouré en Angleterre, il y a six ans, le maréchal Soult, lesquelles n'ont pas empêché la rupture de 1840 ; on s'est rappelé la visite de la reine Victoria au château d'Eu, l'année dernière, un peu avant l'affaire de Taïti, et le reproche de grossière insulte adressé à la marine française du haut de la tribune britannique, et les réparations exigées, et les menaces réciproques. Il est donc entendu désormais que, sous le régime constitutionnel, les fêtes et cérémonies royales sont choses peu efficaces en politique; elles peuvent s'adjoindre à des faits accomplis, pour les célébrer; elles ne peuvent détourner le cours naturel des événements.

C'était donc une imprudence de vouloir faire de cette visite une manifestation, et d'y vouloir attacher une signification que la prochaine session des Chambres effacera probablement. Comme la dernière, celle-ci retentira d'interpellations qui toutes tendront à dénouer les liens de l'entente cordiale. Le ministère aura à se justifier de grandes faiblesses; il faudra qu'il obtienne du budget l'indemnité promise à M. Pritchard, et qu'il s'explique sur l'indemnité qu'il n'a pas exigée du Maroc. Déjà les partisans de M. Thiers s'agitent, ses écrivains préparent le terrain à une opposition égoïste, et ils espèrent tourner en crise ministérielle la situation équivoque du pays. A travers leur éner-

gie jalouse, on voit déjà percer les ménagements de l'espérance. Ils ne parlent de Taïti qu'en persifflant la volonté que M. Guizot a eue de s'y établir. Ils lui font un grief plus sévère d'avoir osé prendre ces stations pour notre marine que de n'oser persister dans son entreprise. Ne serait-ce pas que M. Thiers, méditant un nouveau *discours-ministre*, se propose de rendre ces stations aux missionnaires anglais, pour payer à l'Angleterre sa bien-venue ministérielle ? Rien d'ailleurs, dans les organes de M. Thiers, n'indique une politique plus ferme et plus française que celle qui domine aujourd'hui. Le vrai malheur de la situation, ce serait que l'opposition contre un système blâmable se concentrât sous la main de cet homme politique : ce serait pour la France une mystification de plus. M. Thiers ajouterait seulement aux difficultés présentes tous les inconvénients de son esprit et de sa position révolutionnaire ; et, suspect au continent, il nous conduirait de nouveau, comme il l'a fait naguère, ou à l'isolement au sein de l'Europe qui se défie de lui, ou à l'abdication de toute prétention maritime, abdication qu'il a déjà prononcée avec une si aveugle complaisance.

Pendant que l'opposition s'arme en France, un mouvement analogue, mais sur des proportions plus grandes, s'opère en Angleterre. La coalition des Irlandais avec les whigs paraît décidée ; O'Connell, pour réunir autour de lui toutes les influences irlandaises, pour associer aux catholiques les protestants et même les Orangistes, se résigne à renoncer aux grandes assemblées populaires et semble moins tenir au Rappel de l'Union, qu'il avait jusqu'à présent déclaré si nécessaire, et qui lui avait inspiré de si redoutables sorties contre la race saxonne et l'inique système des tories. Reste à savoir si, en gagnant de l'étendue, le mouvement ne perdra pas une partie de son intensité, et si, en réunissant tant d'intérêts jusqu'à présent incompatibles dans une même cause, l'intérêt spécial qu'il poursuit ne se perdra pas dans une transaction trop générale. L'avenir éclairera cette question. Les whigs ont souvent trompé l'Irlande ; aujourd'hui même ils déclarent que le nouveau plan de fédération, substitué à celui du Rappel, n'est qu'une machine dont ils veulent se servir pour renverser le ministère. Ce qu'il sera surtout intéressant d'observer dans cette nouvelle stratégie d'O'Connell, c'est le moyen qu'il prendra pour sauvegarder contre les whigs eux-mêmes les grands principes qui ont donné à ses opérations tant de force et de popularité. On se rappelle qu'il voulait guérir la plaie de l'absentéisme ; comment, au moyen d'un Parlement fédéral, nécessairement borné, dans ses attributions, à des mesures générales pour tout l'empire, imposera-t-on aux grands propriétaires l'obligation de résider en Irlande? ou, si l'on se contente de frapper

l'absence d'un impôt spécial, comment s'y prendra-t-on pour altérer à ce point le droit de propriété? Si l'Irlande doit rester intimement unie à l'Angleterre, comment forcer les propriétaires à résider dans telle partie de l'empire plutôt que dans telle autre? La fixité des tenures, autre élément non moins audacieusement conçu du plan de Rappel, ne sera pas moins difficile à soutenir dans la nouvelle combinaison. On sait que des propriétaires abusaient indignement du droit d'expulser leurs fermiers; on se rappelle l'énergique dénonciation de l'agitateur contre l'un d'entre eux, qui avait chassé d'un seul coup de ses terres une soixantaine de familles de pauvres cultivateurs, pour avoir assisté, malgré sa défense, aux assemblées du Rappel. Fixer la durée des baux de manière à donner au fermier assez d'indépendance pour échapper aux caprices du propriétaire, c'est là certainement une mesure d'une extrême gravité; est-il probable qu'on puisse l'obtenir pacifiquement et sans sortir de l'ordre légal et de la constitution actuelle des Trois-Royaumes? est-il probable que l'aristocratie anglaise consente à permettre en Irlande un exemple si dangereux? Cette fixité de tenures, cette indépendance politique du fermier n'étaient qu'une base jetée pour recevoir des constructions dont il était prudent sans doute de ne rien dire, mais dont l'importance politique était facile à deviner.

Le scrutin secret que demandait encore O'Connell paraît assez difficile à obtenir pour l'Irlande, s'il n'est établi pour l'Angleterre; une différence si fondamentale entre deux royaumes *unis* ne se conçoit pas aisément. Cela seul jetterait un germe de désunion dans l'union si soigneusement maintenue. Mais la question ecclésiastique devient plus inextricable encore. L'extinction des bénéfices de l'Eglise établie à la mort des bénéficiaires, l'appropriation de ces biens pour l'utilité générale, pour l'éducation du peuple, l'abolition des redevances payées par les catholiques au culte de la minorité, tout cela ne peut guère avoir lieu avec le concours des Orangistes et des protestants zélés. Si le Parlement fédéral pouvait adopter de pareilles mesures, il vaudrait presque un Parlement national; mais en voyant agiter de pareilles questions dans un Parlement siégeant à Londres, l'Eglise établie d'Angleterre ne se sentira-t-elle pas ébranlée de la destruction de l'Eglise établie d'Irlande? Elle éprouve déjà assez de difficultés à résister avec tous ses priviléges; comment résisterait-elle, sans ses priviléges, dans un pays presque tout catholique, où le Catholicisme est populaire, organisé, associé à tous les progrès que la population pauvre réclame? L'église anglicane a prouvé assez longtemps qu'elle connaît le secret de sa force; l'autorité morale du Catholicisme, cette unité, cette hiérarchie supérieure aux besoins matériels, lui man-

que ; il faut donc qu'elle défende à tout prix son opulence et sa suprématie.

Qu'est-ce donc, au point de vue irlandais et catholique, que ce nouveau système d'action? Encore une fois, l'avenir seul en révélera la valeur. O'Connell, dans sa longue carrière, a soutenu assez bien la dictature des opinions et dirigé assez habilement les opérations d'une longue attaque pour qu'on accorde encore une confiance absolue au secret de sa pensée. Peut-être les circonstances actuelles exigent-elles qu'il plie pour un temps. Il a plié souvent sans rompre; c'est une partie de son génie patient et toujours prêt à conformer ses moyens aux nécessités du moment. Au reste, le développement du système fédéraliste ne peut se faire attendre longtemps ; s'il n'est qu'une machine pour l'ambition des whigs, ils essaieront de la briser dès qu'elle les aura portés au pouvoir ; mais la machine du Rappel pourra toujours se remonter aisément ; et nous croyons, quant à nous, que celle-ci pourra seule fonctionner avec assez de force pour fabriquer la liberté de l'Irlande.

Les Cortès espagnoles sont réunies, et le parti conservateur se met en devoir de consolider, en les régularisant, les résultats de la réaction qui a chassé Espartero. Une scission s'est pourtant déclarée dans ce parti ; quelques banquiers, sous l'inspiration de M. Salamanca, voudraient exclure du ministère des finances M. Mon, dont les mesures ont généralement été approuvées comme conformes à l'intérêt public. Il a toujours été difficile de régulariser des finances longtemps livrées à d'horribles dilapidations ; cependant le besoin d'un ordre définitif est si pressant, et les Espagnols le sentent si bien, que quelques intrigues intéressées ne réussiront pas sans doute à faire exclure un homme capable et résolu au bien. On avait espéré un moment entraîner dans cette scission le général Narvaez ; mais celui-ci a compris le piége, et, convaincu de la nécessité d'éviter les ébranlements inutiles dans une situation non encore complétement affermie, il a fait savoir à la réunion Salamanca qu'il ne séparait point sa cause de celle de ses collègues, et que le ministère se dissoudrait tout entier plutôt que de se recomposer partiellement. Toutefois, par esprit de conciliation, le ministère a accepté la candidature à la présidence de M. Castro y Orozco, opposé par les dissidents à M. Isturiz ; et la petite cabale, dévoilée dans son but et dans ses motifs, a perdu un assez bon nombre de ses premiers adhérents.

Les diverses opinions vont maintenant se déployer dans un grand débat. Au Congrès, le ministère a proposé un projet de réforme de la constitution ; au Sénat, il a demandé l'autorisation de décréter quelques lois organiques.

Dans la constitution, ce qu'on proposait depuis longtemps de changer, ce n'est pas seulement tel ou tel article, mais le principe même de la souveraineté du peuple. Il est dit, dans le préambule, que la nation a décrété la constitution. C'est là, selon le journal le plus dévoué à Narvaez, une assertion fausse, consacrant un faux principe. Sans nul doute. Mais ces abstractions d'une mauvaise métaphysique politique, introduites dans les constitutions modernes par des sophistes, valent-elles encore la peine qu'un acte solennel les réfute? Qui est-ce qui croit encore au *Contrat Social* parmi ceux-là mêmes dont les opinions en dérivent? Un jour viendra, et bientôt, où les esprits plus expérimentés et plus positifs croiront à peine qu'une génération éclairée se soit laissé séduire si longtemps par un livre génevois qui repose tout entier sur cette sottise: l'homme est né libre. C'est pourtant de là que partent, sous diverses formes, ces assertions fausses, consacrant des principes faux, comme parle *le Héraldo*, qui troublent les Etats et font marcher aveuglément, au gré des mouvements populaires, les révolutions les plus indispensables. Ne vaudrait-il pas mieux faire comme chez nous, laisser s'évaporer à leur aise ces hypothèses en l'air, de peur de leur donner de la consistance en les comprimant? N'en point tenir compte, c'est le moyen d'arriver à n'en plus faire. Lorsque les choses marcheront bien, personne ne s'inquiètera de savoir si un prétendu contrat d'avant le déluge est exactement observé.

Cette discussion de principes est donc une chose inutile et peut-être dangereuse. En attaquant un principe dans sa généralité, on a l'air d'attaquer tout ce qui passe, à tort ou à raison, pour en être la conséquence. Les modifications plus particulières et plus positives peuvent bien se réaliser sans cela; il suffit de les considérer au point de vue pratique. Par exemple, on parle de changer la constitution du Sénat, qui est trop démocratique, et d'y substituer la nomination des Sénateurs par le roi, et à vie, comme en France. Il ne serait pas difficile de trouver un procédé meilleur que celui-là; mais enfin il est évident que, si un Sénat est bon à quelque chose, c'est à contrebalancer la démocratie, et dès lors il est contradictoire à son but qu'il soit lui-même d'origine démocratique. La formation des ayuntamientos et leurs attributions ont également besoin d'être mieux déterminées et circonscrites. L'Espagne a besoin d'administration plus que de toute autre chose; les prétentions provinciales sont un obstacle insurmontable à l'impulsion régulière et à la surveillance administrative; une centralisation efficace, en tout ce qui exige l'unité et la force, serait donc un grand bienfait, et peut-être tout l'avenir de l'Espagne est-il là dedans. Le principe révolutionnaire et philosophique est bien faible en ce pays, malgré les longs efforts qu'on a faits pour l'y ré-

pandre; c'est à l'aide de mouvements désordonnés, excités dans les provinces, et mal réprimés par les efforts incohérents d'une administration démembrée, que ce principe y a fait tant de mal. Espérons donc que l'énergie du général Narvaez, la prudence de M. Pidal, les excellentes intentions de M. Mon, et la confiance qu'inspire au dehors M. Martinez de la Rosa réussiront à poser les bases d'un gouvernement durable. Tout semble en ce moment justifier ces espérances; les progressistes n'ont pu introduire au Congrès qu'un seul représentant; un manifeste quelque peu menaçant d'Espartero, publié en Angleterre, n'a produit aucun effet; quelques agitateurs réfugiés, dont la tentative correspondait avec des bruits de conspiration répandus à Madrid, ont été arrêtés par la police française au moment où ils allaient passer en Espagne. Ces diverses circonstances semblent révéler qu'un projet assez important était sur le point d'éclater, et qu'il a complétement échoué. Cependant il faut s'attendre à quelques discussions ardentes, et c'est un grand rôle que celui dont s'est chargé le ministère Narvaez.

Les vues d'avenir de l'association douanière de l'Allemagne se manifestent chaque jour de plus en plus. Elle travaille à se libérer des péages du Sund; elle facilite ses relations commerciales avec la Belgique; elle prépare un traité avec le Brésil; elle explore les côtes de l'Amérique centrale pour y former des établissements qui deviendront des colonies. Le prince Charles de Prusse avait envoyé des délégués dans le pays des Mosquitos, pour étudier la question de salubrité, de fertilité et de convenance commerciale; l'un d'eux vient de revenir à Berlin avec des conclusions très-favorables, et la proposition d'acheter quatre millions d'arpents qu'on pourrait obtenir pour 1 million d'écus. Aucune nation n'est plus propre peut-être que la nation allemande à la colonisation. Quoique enclavée au milieu du continent européen, étrangère aux habitudes maritimes, placée dans des conditions de tout point contraires à celles qui ont favorisé l'expansion anglaise, on la voit cependant expédier chaque année au delà des Océans un nombre étonnant de familles : on les trouve, ces familles, réunies par groupes dans l'Amérique du Nord, au Mexique, et jusque dans les forêts du Brésil. Bientôt, quand l'Allemagne aura une marine, ce sera une invasion germanique comme celle des Ve et VIe siècle, plus pacifique, mais non moins irrésistible. Serait-il vrai, comme le prétendent quelques-uns, que cette tendance soit particulière à la race germanique, et que la fonction de couvrir matériellement le globe lui ait été conférée à l'exclusion des autres races? Cette idée théorique, comme tant d'autres, repose sur des faits trop généralisés. Il est vrai que les descendants des Espagnols et des Portugais, depuis trois siècles

et demi qu'ils possèdent la plus belle portion du Nouveau-Monde, n'ont pas su y faire les progrès rapides qui assurent la grandeur croissante des Etats-Unis de l'Amériqne du Nord ; mais la décadence de la mère-patrie en Europe explique assez cette langueur et cette inertie relative, et, depuis l'émancipation, tous les efforts de régénération ont été neutralisés par l'incertitude, les dissensions civiles, et souvent aussi les intrigues étrangères. La France aussi avait fondé de belles colonies, et le gouvernement de Louis XVI se disposait à leur donner des développements nouveaux, lorsque la Révolution vint tout arrêter. Aujourd'hui nous ne pouvons plus guère rencontrer d'obstacle à cette expansion que dans la jalousie des Anglais et dans les réminiscences du système continental conservées par quelques économistes et adoptées par l'école politique de M. Thiers. Il n'y a donc pas de raison sérieuse pour que la France se laisse devancer même par la Prusse en faits d'établissements lointains.

Mais revenons un moment chez nous, et n'oublions pas de mentionner une belle et digne protestation adressée par Monseigneur l'archevêque de Paris à M. le préfet de la Seine, à propos de la délibération du conseil municipal sur la proposition de M. Robinet. D'où provenait donc, en définitive, ce réquisitoire fantastique, qui représentait toutes les familles enlacées sous un vaste réseau d'espionnage aboutissant à quelques pauvres religieuses? Des servantes, des filles du peuple, placées dans des maisons où il ne leur était pas permis d'accomplir leurs observances religieuses, s'étaient plaintes, et avaient demandé aux Ursulines qu'elles voulussent bien chercher à les placer ailleurs. Voilà le fond de toute cette grande colère qui invoque la politique au secours du despotisme domestique. Comme l'ouvrier des manufactures est dompté et soumis souvent à des conditions dégradantes, parce qu'il ne peut aller ailleurs chercher sa vie, ainsi on voudrait sans doute ôter aux domestiques le moyen de changer de maison, afin de les réduire par le besoin à subir l'influence du maître. Et Dieu sait ce que c'est trop souvent que cette influence! Ainsi la diatribe de M. Robinet, bien et dûment approfondie, n'est en somme qu'un essai de tyrannie sur une classe particulière de travailleurs; et le placement des domestiques, qu'on veut faire organiser civilement en dehors de la charité chrétienne, et à l'exclusion des agents reconnus de celle-ci, ne constituerait qu'une espèce de coalition des maîtres poür étouffer jusqu'à la liberté morale de ceux qui les servent. Telle est, d'après le fait énoncé par Monseigneur l'archevêque, la signification réelle de cette manifestation, rattachée par son auteur même à la cause universitaire. On ne peut guère féliciter l'Université des auxiliaires qui lui viennent de tous les points de l'horizon. Les

champions qui se lèvent à sa voix ne sont pas de la meilleure sorte.

Un fait d'un autre ordre doit être mentionné ici, parce qu'il con firme d'une manière éclatante les idées plusieurs fois énoncées dans cette *chronique politique* sur la question d'exploitation des chemins de fer. L'exploitation des chemins de Bordeaux et de Vierzon vient d'être adjugée. On a vu clairement en cette circonstance combien sont trompeurs les calculs publiés par les compagnies, et combien elles exagèrent sciemment les tarifs et autres avantages qu'elles réclament comme indispensables. Si l'on se rappelle les conditions exorbitantes demandées pour le chemin de fer du Nord, le plus favorable de tous, et si on les compare au rabais consenti sur celui de Bordeaux, qui doit être infiniment moins productif, on ne pourra s'empêcher d'être scandalisé de l'avidité des premiers spéculateurs. Ici d'ailleurs toutes les prévisions ont été dépassées. Le ministre qui avait présenté le projet de loi sur le chemin de Bordeaux avait estimé que la durée du bail devait être de quarante-sept ans, moins quelques semaines. La commission de la Chambre trouva ce laps de temps fort modéré, et cependant elle abaissa encore ce chiffre jusqu'à quarante et un ans et seize jours. Comment on pouvait diminuer encore de six ans une durée qu'on trouvait déjà fort modérée, c'est ce que nous ne chercherons pas à expliquer; il y a tant de choses inconciliables dans les profondeurs de ces mystérieuses affaires! Quoi qu'il en soit, la Chambre adhéra au dernier chiffre; mais, par une heureuse inspiration de la défiance publique déjà éveillée de toutes parts, elle exigea qu'il y eût adjudication avec publicité et concurrence, et que le rabais portât sur la durée du bail. Qu'en est-il résulté? Trois compagnies s'étant présentées, et n'ayant pu s'entendre, et la concurrence ayant ainsi été réelle, la compagnie Makensie a été déclarée adjudicataire avec un nouveau rabais de treize ans sur le minimum fixé par la Chambre. Voilà donc dix-neuf ans de gagnés sur le chiffre proposé par le ministère, et, dès le même jour, l'agiotage se précipitait sur cette nouvelle proie, et, dès le lendemain, les actions se négociaient à 75 et 100 francs de prime. Et, pour que la leçon fût complète, le chemin de Vierzon, adjugé en même temps que celui de Bordeaux, était concédé sur un rabais insignifiant de quelques semaines; car les deux compagnies concurrentes pour cette ligne s'étaient *arrangées* quelques minutes auparavant : la France paiera les bénéfices de cet arrangement. Ce fait n'est pas de nature à se laisser oublier si vite, et ministres et législateurs comprendront sans doute la responsabilité morale qu'ils assument en aliénant ainsi un domaine fécond qui s'offrait de lui-même, et en jetant sans cesse à l'agiotage les aliments qui l'engraissent le plus.

REVUE LITTÉRAIRE.

POÉSIE.

Les Voyageuses, par MM. Henri CHEVREUSE et Laurent PICHAT[1]; — *Les Colères*, par M. POMMIER[2]; — *Les Mandragores*, par M. LIROU-BASTIDE[3]; — *Les Chants du Soir*, par M. Ch. PAUFFIN[4].

Nous l'avouons, nous aimons les poëtes, ces pauvres poëtes, malheureux aujourd'hui, quoi qu'en dise un habile homme[5], comme ils l'ont toujours été, comme ils le seront toujours. Aujourd'hui surtout, repoussés du champ de la publicité qu'exploitent à l'envi les intérêts les plus égoïstes; reniés, conspués par leurs frères d'autrefois qui se sont faits marchands; poursuivis, traqués, battus jusque dans les broussailles de la critique, ils seraient en vérité bien à plaindre s'ils ne savaient se faire une raison. Mais, dans notre monde de fous, les poëtes, on le croirait, sont de tous les plus sages. Toutefois, entendons-nous bien : qu'il n'y ait plus le moindre grain de vanité au fond de leurs gémissements et de leurs larmes; qu'ils ne se fassent aucune de ces tristes illusions trop souvent la source de déceptions cruelles : nous ne disons pas cela. Mais enfin ils croient en Dieu, les poëtes de nos jours, ils s'avouent chrétiens, et s'ils ne sont pas tous bons catholiques, ils peuvent le devenir. Espérons et accueillons-les en frères quand ils se présentent en frères. Il y a peu de place dans notre petit coin, mais en se serrant un peu on y tient plusieurs. Que les poëtes, les vrais poëtes, les poëtes honnêtes gens y soient les bienvenus ! Nous aurons toujours à leur service un cœur qui les aime, une parole qui ne les trahira pas, et, avec le conseil amical au besoin, de sincères bravos pour leur gloire présente, des vœux et des espérances non moins sincères pour leurs succès dans l'avenir.

Voici d'abord d'aimables voyageurs qui rapportent pieusement à la mère-patrie le poétique fruit de leurs voyages. MM. Laurent Pichat et Henri Chevreau, ces deux enfants, comme ils s'appellent eux-mêmes, ces nobles enfants étaient riches de leur propre fonds sur la terre natale. Mais la jeunesse est voyageuse, et quand l'amitié l'accompagne elle irait jusqu'au bout du monde. Si jeunes encore, nos deux voyageurs ont fait bien du chemin. L'Italie, la Grèce, l'Egypte, la Syrie les ont tour à tour accueillis et fêtés. Ils trouvaient l'inspiration sur leur route; mais ils amenaient avec eux la poésie, et ces deux ai-

[1] Dauvin et Fontaine, passage des Panoramas. 1 vol. in-8°.
[2] Dolin, 47, quai des Augustins. 1 vol. in-8°. Prix : 2 fr.
[3] Comptoir des Imprimeurs-Unis, 15, quai Malaquais. 1 vol. in-12.
[4] A. Royer, 241, place du Palais-Royal. 1 vol. grand in-18.
[5] M. J. Janin, préface des *Chants du Soir*.

mables sœurs s'unirent entre elles comme les deux amis entre eux, et voyageurs et voyageuses ne se quittèrent pas un instant. Les poésies de MM. Chevreau et Pichat ne sont pas de simples souvenirs, échos harmonieux du passé : ce qui, malgré la variété de sujets et l'originalité des impressions, pourrait bien finir par devenir un peu monotone. Les poëtes ont beau dire :

Dans notre poésie aimante et mutuelle,
On ne trouvera rien de la vie actuelle ;
Pas d'hymne du présent, pas de chant d'avenir!
Ce n'est point un espoir, ce n'est qu'un souvenir!

leur poésie, qui s'inspire de tout, se répand un peu partout. Depuis le petit caillou sur lequel roule, en le polissant, le flot argenté de la source, jusqu'aux marbres blancs de Delphes, aux restes mutilés du Capitole, de Jésus-Christ à Mahomet, de César à Napoléon, cette poésie embrasse tout, et rarement elle est oublieuse. Les vers intitulés : *Journées de Septembre, lès Deux Grèces, l'Égypte, A notre ami Ulback* sont assurément de beaux vers; d'autres adressés au duc d'Aumale coulent de source : le mouvement en est aussi poétique que la pensée en est élevée. Nous pourrions citer en outre beaucoup de pièces qui, dans des genres différents, brillent par des qualités heureuses; mais à toutes nous préférons cette mâle et sainte poésie bien digne d'être dédiée à un père, dans laquelle le poëte, après avoir dépeint les horreurs du doute, accuse des tourments de son âme les philosophes qui lui ont inoculé un si affreux poison. On peut sans prévention écouter cette jeune âme qui ne connaît ni les détours ni la haine. Il n'y a pas ici de préméditation, d'arrière-pensée supposable ; l'enfant, après avoir dit, reprendra ses chansons. Écoutez-le :

Oui, c'est vous, rien que vous, désorganisateurs,
Esprits puissants, mais faux, philosophes menteurs;
O vous qui flétrissez sous vos chaudes haleines
Toutes les fleurs d'amour dont les âmes sont pleines,
Vous qui nous égarez à peine sur le seuil,
Qui nous inoculez votre incurable orgueil,
Qui corrompez nos cœurs et nous rendez la vie
Si dure que la mort enfin nous fait envie!
Oui, c'est vous que ma voix vengeresse accusait
Quand vous me parliez seuls et que Dieu se taisait.
Je ne m'en repens pas!......

Et maintenant voyez comme il est heureux, le jeune poëte, comme il chante joyeusement, tout entier à ses élans d'amour! Il a recouvré la foi.

A l'ange du Seigneur dont l'œil pur me regarde,
Je dis : A toi toujours, à toi ma sainte garde!
Car ma bourse est au pauvre et l'aumône est ma loi!
Car j'aime Dieu, mon père et ma mère, et je prie!
Et l'ange me répond avec sa voix chérie :
Merci pour toi, merci pour Dieu, merci pour moi!

Abondant, simple et hardi, caressant la rime riche, affrontant les figures scabreuses, brisant le rhythme un peu à l'aventure, mettant une sorte de coquetterie à relever le simple et le trivial, tandis qu'il dédaigne les vaines parures, sachant s'accommoder aux symétries de la période, et les rejeter pour être plus gai et plus leste : voilà le vers de MM. Chevreau et Pichat, auquel on ne peut reprocher qu'une sorte d'affectation et d'exagération dans ce genre. Leur

pensée n'a rien de péniblement cherché, rien non plus de trop approfondi. On dirait plus justement qu'elle s'arrête un peu trop à la surface des choses. Mais il y a tant à voir à la surface de la plus petite chose, et l'imagination des deux jeunes poëtes est si riche! On sent que le style pittoresque doit dominer dans leur œuvre. Le mal est qu'ils s'y répètent. Mais qu'est-ce que ces légers défauts au prix des éminentes qualités que nous signalions tout à l'heure? Dans la foi seule les deux amis ont le plus cher trésor comme le plus sûr des viatiques. Qu'ils voyagent longtemps et toujours avec le même bonheur! Seulement, à leur retour, qu'ils nous rapportent un peu moins de fleurs peut-être, mais un peu plus de fruits.

Changeons de ton et tenons-nous bien! voici M. Pommier dans ses *Colères*. Mais quoi! ce rude et franc parleur qui dit la vérité à tout le monde ne permettra-t-il pas qu'on la lui dise un peu à lui-même? Nous le déclarons sans trop de crainte, nous n'aimons pas toujours les manières de M. Pommier. Eût-il les *forces d'un Hercule*, il y a des *étables* que le poëte satirique même ne devrait pas *nettoyer*. Autrement aux lecteurs comme à l'auteur

La besogne *parfois* peut donner du dégoût.

C'est dommage! car les satires de M. Pommier se recommandent par plus d'un mérite. Ce n'est pas seulement la facilité du vers qu'on applaudit dans le jeune poëte, c'est un fonds d'observations aussi vraies qu'originales. Mais il semble que M. Pommier se soit porté ce double défi : montrer le meilleur sens en jugeant les autres; faire preuve d'une parfaite déraison, en dénaturant ses bonnes qualités. Nous soupçonnons fort la flatterie d'avoir fait la contradiction.

En dépit de son antipathie, ou plutôt à cause de son antipathie pour les *philosophastres*, M. Pommier a le coup d'œil philosophique. Il n'ira pas, versificateur sans âme, dérober les fouets de *Némésis* pour faire de la poésie à force de scandale; pas davantage il ne se nourrira de cette fièvre chaude de la *Curée* qui s'est transformée de nos jours en une désolante pléthore; sa muse est plus chercheuse et plus tenace; elle raisonne beaucoup, et, à l'endroit du prochain, nous l'avons dit, rarement elle déraisonne. Le poëte commence bien par le commencement; il tonne contre l'indifférence religieuse du siècle.

Ce siècle, digne fils du siècle de Voltaire,
Qui réformait le monde en choyant l'adultère,
Parlant immensément, mais pratiquant fort peu,
Se pique de morale et ne croit plus en Dieu.
. . . .
Il s'est infatué d'une philosophie
Aussi frivole au fond qu'elle est d'orgueil bouffie.

Puis contre l'*égoïsme* :

Nous revenons sur *nous* et *nous nous ramassons*
Dans notre individu *comme des limaçons.*
. . . .

Contre l'*aurolâtrie* (passez-lui le mot et l'hyperbole, le poëte est en colère) :

Oh! depuis cinquante ans, combien de lâchetés,
De dévouements vendus, de votes achetés!
Des plus bas figurants aux plus hauts coryphées,
Toutes les probités ont été tarifées;

Monarques et sujets vénèrent à genoux
Le dernier, le seul Dieu, la pièce de cent sous.

Contre le luxe :

Où la richesse manque il la faut simuler.
On s'ingénie alors; on retranche, on lésine
Sur les détails secrets, sur le bois, la cuisine;
On n'a ni draps de lit, ni serviettes, ni vin,
Mais ce qu'on montre est cher, et superbe, et divin.
. . . .
Les seigneurs d'autrefois ont fait place aux poëtes;
En gens de qualité ces messieurs font des dettes.

Contre l'immoralité :

Hélas! les boulevards par nous sont aplanis,
Les vieux quartiers rasés et les quais assainis;
. . . .
Mais dans ce beau Paris, plein de maisons dorées,
Combien de cœurs lépreux, d'âmes pestiférées!
. . . .

Nous n'entrons pas dans les détails : nous ne le pourrions pas. Viennent ensuite les races chétives et rabougries de notre époque. Écoutez le brutal poëte :

On ne peut le nier, le sang s'est appauvri.
. . . .
Et la France à présent n'est qu'une pépinière
De canuts sans vigueur et sans moelle épinière.

Puis le progrès tant vanté; la définition en est curieuse :

Nous ressemblons assez à l'écureuil en cage
Qui marche dans sa roue, et s'agite, et fait rage;
Et, se donnant sans cesse un immense tracas,
S'essoufle à galoper, sans avancer d'un pas.

Puis l'*industrialisme*, le *charlatanisme* et la *politicomanie;* car nous ne finirions pas, s'il nous fallait toujours citer.

C'est dommage, nous le répétons, que l'incroyable cynisme de l'expression ne permette pas à tout le monde de lire les satires de M. Pommier. Les fautes contre la poétique, les vers marchant deux à deux, les figures outrées, les négligences du style, la trivialité, le néologisme ne sont rien à côté de cela. M. Pommier ne pouvait-il donc se maîtriser davantage? Boileau, dans ses satires de mœurs, lui offrait des modèles; on y trouve à tout le moins la modération et la force. Quels vaillants soldats et surtout quels habiles tireurs que ces hommes du XVIIe siècle! Si leur menu plomb ne fait pas toujours balle, il n'y en a pas un grain de perdu, et c'est en quoi ils sont véritablement forts. Chez nous, au contraire, où l'arme est chargée jusqu'à la gueule, la dragée s'éparpille et le coup ne porte pas. Mais M. Pommier ne veut pas entendre parler de Boileau.

Chaque chose et chaque homme en son temps! Despréaux
Voyait dans le faux goût le plus grand des fléaux;
Les livres presque seuls excitaient ses censures;
Mais il faut aujourd'hui bien d'autres flétrissures.

Si donc, fort injustement à notre avis, le jeune satirique récuse l'autorité de Boileau, nous citerons Gilbert qui ne devait pas être oublié. Gilbert, à part quelques personnalités regrettables, descend-il jamais aux grossières injures, à l'immonde argot du vice? En a-t-il moins de verve, de colère et d'éloquence? Et cependant combien au *Dix-huitième Siècle* et à l'*Apologie* le sentiment public a toujours préféré les *Derniers Adieux à la vie!* Ce simple rapprochement dit tout. La satire est un genre ingrat; il lui faut des victimes; elle ne peut guérir les uns sans frapper les autres : qu'elle sauve du moins ceux-là! Donc, qu'elle évite soigneusement tout ce qui pourrait blesser la morale publique. Le poëte satirique au XIXe siècle ne peut avoir ni la crudité païenne de Juvénal, ni la verve ordurière de Regnier. Et, satirique ou non, le poëte chrétien ne devrait jamais oublier que la poésie c'est, avant tout, l'amour dans la pensée et la chasteté dans le style. M. Pommier doit le savoir autant et mieux que personne, lui qui chante l'amitié si noblement, et qui professe pour la religion une admiration si respectueuse et si sincère, soit qu'après Pellico il en exalte les touchantes cérémonies, soit que, chrétien plein de foi, il l'adore dans son magnifique ensemble.

— C'est en vain que nous quittons la ville de bruit, de fumée et de boue; sur la grève, au fond des vallées, partout l'humanité se retrouve avec ses misères et ses faiblesses. Le chantre des fleurs, le poëte des *Mandragores* ne se met pas en colère, lui, mais il se plaint douloureusement. Longtemps en proie au doute, il devait finir par croire; et il a cru... aux fleurs! Nous concevons qu'il se plaigne :

Tout se fane ici-bas, tout s'effeuille, tout change,
Les fleurs, les hommes et les jours!

Nous nous apitoyerions bien davantage sur la peine du poëte, si nous ne le voyions lui-même prendre gaîment son parti :

L'avenir est un mot, le passé n'est qu'un rêve;
Aimons tant que le cœur sent bouillonner sa sève;
Buvons tant que la coupe est pleine en notre main.

Donc, prenons courage et contemplons le culte des fleurs; écoutons leur divin langage! Voici *la Corydalis* avec *ses corolles mouchetées*, la scille et

Ses fleurs aux angles étoilés,
Chacune sur un pédicelle
S'ouvrant en lobes étalés;

l'*orchis* avec son *tablier qu'une dent éperonne,* et ce défunt *cyclame*

Aux pédoncules verts déroulés en spirales,
. . . .
Dont la corolle en roue aux cinq lames ovales
Jusque sur le calice abattait ses pétales
Qui se relevaient en turban!!

Mais quoi! pour quelques-uns qui nous écoutent, le plus grand nombre nous laisse et s'en va, murmurant après Boileau :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Nous le regrettons. Si nos lecteurs impatients n'avaient pas craint, en quit-

tant le balcon, de passer par le jardin, nous aurions pu leur montrer de bien jolies fleurs. Tous les bouquets ne sont pas

Formés du gui de l'Oxyxèdre,
Des fleurs dyclines de l'Éphèdre.

Il en est de plus harmonieusement composés, et, dans leur symétrique arrangement, se distinguent de véritables fleurs de poésie, tel, malgré ses *pédoncules* et sa *corolle en roue*, ce pauvre *cyclame* dont nous parlions tout à l'heure; telles encore l'aimable *nonfeuillée*, la redoutable *belladone*, la bienfaisante *mandragore;* telles surtout la *scilla maritima*, la *pholade*, et toutes les plantes marines. M. Lirou-Bastide herborise merveilleusement sur les bords de la Méditerranée; il est sur son terrain, et le ciel du pays l'inspire.

Les *Mandragores* du jeune poëte sont incomparablement plus chastes que celles de Machiavel; et cependant nous trouvons dans sa *Flore poétique* beaucoup trop encore de cet esprit sensualiste qui a dicté la plupart des nomenclatures scientifiques. La botanique, avec ses fades amours et ses baisers perpétuels, appelle depuis longtemps une réforme. Bernardin de Saint-Pierre y cherchait la spiritualité; Delille dans son genre, Chateaubriand, Lamartine l'y ont trouvée; et tout récemment, dans un humble petit parterre, nous respirions les parfums de l'aimable et charmante *Picciola*. Entre l'érudition et la poésie, la science des simples et la science du cœur, le poëte pouvait-il hésiter? Ses légendes fantastiques, où le vers se dresse et parle si fièrement; ses poëmes ossianiques, où les vides de la pensée se remplissent artistement de riches images et de mots sonores, toute cette belle langue poétique enfin que l'auteur manie avec non moins de bonheur que de respect, tout cela nous fait regretter qu'il n'y ait pas dans son œuvre une volonté plus ferme, une pensée plus arrêtée. M. Lirou-Bastide ne voulait-il faire qu'un poëme didactique: il le pouvait entreprendre, et sa *Flore*, à coup sûr, eût valu celle du docteur Villemin. Préférait-il, dans le pur encens de sa poésie, nous faire goûter cette belle pensée venue du cœur :

Si l'âme est une fleur que Dieu prête à la terre,
La prière en est le parfum :

il fallait ne jamais oublier que cette fleur est immortelle. Mais il s'agit bien de cela à présent. M. Lirou-Bastide a dit adieu aux illusions; il a quitté la poésie pour la science; il veut s'ancrer dans la vie positive. Ce n'est pas un mal, tant s'en faut! Le travail ne tue pas les chants joyeux; au contraire, il les alimente. Seulement, gare les trésors! Mais M. Lirou-Bastide s'en souviendra, hormis la fleur immortelle :

Tout se fane ici-bas, tout s'effeuille, tout change,
Les fleurs, les hommes et les jours!

— Encore un poëte qui fait ses adieux à la poésie en publiant des vers. Pour les ennemis de la poésie, ce sera la flèche du Parthe; pour nous, ses amis, c'est une coquetterie d'auteur dont nous n'avons pas à nous plaindre. Ce n'est plus ici le langage symbolique des fleurs; les réalités de la vie, de la vie publique et de la vie privée, passent tour à tour sous nos yeux, et le poëte les chante ou les déplore en homme qui sait par cœur son Casimir Delavigne :

J'ai des chants pour toutes les gloires,
Des larmes pour tous les malheurs.

Il ne faut donc pas s'étonner, dans les *Chants du Soir*, de voir marcher de front, en se donnant la main, Marie-Antoinette et la princesse Marie, Bailly et Napoléon, le roi de Rome et le comte de Paris. On pourra regretter seule-

ment que, dans son mouvement généreux, le poëte, qui comprend si bien les affections et les épreuves de la famille régnante, n'ait pas au moins quelques chants et quelques larmes pour une autre famille illustre à qui, sans doute, on peut reprocher des fautes, mais qui compte aussi bien des gloires et des souffrances. La justice ne se fait pas à demi : le juge auditeur (M. Pauffin appartient à la magistrature) aurait dû le rappeler au poëte.

M. Pauffin, qui ne veut pas être injuste, ne craint pas de se montrer téméraire; il prend Charlotte Corday sous sa protection, il en fait son héroïne. Nous qui ne sommes pas poëte nous n'irons pas jusque-là : nous craindrions trop de justifier, ne fût-ce qu'indirectement, d'abominables représailles. Et puis nous respectons trop les principes pour les subordonner aux questions de personnes. La morale qui vient de Dieu est au-dessus de toutes les raisons comme de toutes les vertus de l'homme. Pas d'intérêts, pas d'événements qui doivent la faire fléchir.

On voit quelles sont les tendances du poëte; les formes qu'il affectionne y répondent très-bien. Son vers honnête et *bien pensant*, ami de l'ordre et de la liberté, marchant à pas comptés et toujours sur la même ligne, ne peut mieux se comparer qu'au zélé garde national faisant consciencieusement sa faction : la figure est pleine, la physionomie calme et bonne; mais le harnais militaire embarrasse la démarche, et il y a dans tout cela un peu trop de roideur et de monotonie. Nous aimons bien mieux le poëte dans l'intérieur de la famille. Là plus d'attirail gênant, de tenue de commande, ni d'allure de circonstance; M. Pauffin peut être lui-même, et son cœur parle librement. Le pauvre poëte a payé bien cher le droit de soupirer l'élégie! Enfant, il n'eut pas le bonheur d'embrasser sa mère; homme fait, pouvant comprendre toute l'étendue de son malheur, il apprit au loin la mort de son père, et ne put arriver assez à temps pour lui fermer les yeux; époux d'une femme adorée dont il avait préféré la vertu et les charmes à tous les trésors des riches héritières, il a vu l'infortunée, lui-même mille fois plus infortuné encore! s'éteindre lentement dans ses bras!... M. Pauffin a l'âme du poëte : qu'on juge de ses transports! des déchirements de son cœur!

Nous respectons le deuil jusque dans ses faiblesses, et ce n'est pas nous qui traiterions de fadaises ces petits noms d'amitié, ces charmants enfantillages si aimables dans la vie de famille et si poignants quand l'âme se les rappelle dans l'isolement et dans les larmes. Mais précisément parce que nous comprenons et aimons ces épanchements naïfs, nous craignons, nous tremblons pour eux dès qu'ils se produisent en plein jour aux yeux d'une foule indifférente ou moqueuse. M. J. Janin, qui a fait pour les *Chants du Soir* une préface fort amicale et fort jolie, trouve que l'auteur sait toujours s'arrêter à temps. Mais M. Janin n'est-il pas un peu juge et partie? Quelles colères n'a pas soulevées le critique marié par ses imprudentes confidences! Sans vouloir attaquer méchamment, on peut charitablement avertir. Qu'il nous soit permis de le dire au poëte : la douleur, l'imagination ont été plus fortes que lui. Puisse-t-il n'avoir pas lieu de s'en plaindre!

Nous n'avons pas fini, nous voudrions continuer, mais le temps presse et l'espace manque. Il faut quitter la poésie! Nous ne lui disons pas adieu.

E.-V. DEVARENNE.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE D'A. RENÉ ET Cᵉ,
Rue de Seine, 32.

DE L'ENSEIGNEMENT

DES LANGUES ANCIENNES.

(DEUXIÈME ARTICLE [1].)

La lecture des pages précédentes a dû laisser de l'incertitude dans beaucoup d'esprits. On se sera demandé ce que M. Thiersch voulait dire, quand il accusait l'Université française d'avoir conservé intact le système introduit par les Jésuites. Cette confusion, dans un reproche commun, de deux choses qui paraissent si profondément antipathiques, aura paru à quelques-uns un pur jeu d'esprit, et si je n'avais pardevers moi la preuve que cette opinion a été émise par le célèbre professeur de Munich il y a déjà six ans, c'est-à-dire à une époque où les symptômes du conflit actuel commençaient à peine à paraître, je pourrais craindre qu'on ne m'accusât de l'avoir inventée.

Il faut donc avant tout éclaircir cette difficulté, et montrer comment les Jésuites, sans avoir mérité pourtant la réprobation que M. Thiersch leur inflige, ont eu néanmoins la plus grande part à l'établissement du système qui règne aujourd'hui dans notre Université.

Afin de jeter quelque lumière sur cette partie de l'histoire de l'enseignement public en France, transportons-nous à l'époque où l'Institut des Jésuites fonda dans notre patrie ses premiers colléges, et tâchons de nous faire une idée de ce qu'était alors la fameuse Université de Paris : non que je veuille le

[1] Voir le numéro du 10 octobre 1844.]

moins du monde confondre l'ancienne Université de la capitale avec ce qu'on appelle aujourd'hui l'Université de France. On l'a fait dans un but d'apologie ; un autre se croirait peut-être autorisé à se permettre le même rapprochement avec une intention plus impartiale. Mais nous ne devons pas perdre la conscience de notre position ; un procureur général a sur les faits une autorité que nous n'avons pas : nous ne saurions comme lui leur faire une de ces violences éloquentes que le public ne se permet pas de discuter.

Cependant, quoiqu'il n'y ait rien qui se ressemble moins que l'Etat enseignant, selon le système aujourd'hui en faveur, et une institution locale, produit d'un mouvement libre et qui, dans bien des circonstances, se prononça contre l'Etat, l'Université de Paris, toute limitée qu'elle était dans sa juridiction et dans son territoire, n'en a pas moins participé, dans une forte proportion, à l'influence de la capitale sur le reste du royaume. Une certaine analogie existe donc dans les rôles respectifs des deux institutions : on en trouvera encore davantage dans l'état des esprits et dans la manière dont la question s'est posée à trois siècles de distance.

Quand nous parcourons l'histoire de l'ancienne Université de Paris, nous voyons qu'on y a très-souvent parlé de réformes, et que ces projets ont été accomplis à diverses reprises. Ainsi, sous Charles VII, le cardinal d'Estouteville opéra une réforme de l'Université ; ce fut la plus importante depuis sa fondation ; mais elle avait été précédée de quatre ou cinq autres. Le XVI[e] siècle surtout se montra préoccupé du besoin de mettre l'enseignement public en rapport avec la révolution que la Renaissance avait opérée dans les esprits. Les réclamations furent alors plus nombreuses, les propositions plus hardies ; le Parlement et l'autorité royale témoignèrent autant de déférence pour l'opinion publique que les délégués du Saint-Siége en avaient montré dans les siècles précédents.

Au milieu des voix qui s'élevèrent alors, on distingue principalement celle de Ramus. Ce nom n'est plus guère connu que par la fin tragique de celui qui l'a porté. Tout le monde sait qu'il périt dans le massacre de la Saint-Barthélemy, victime des haines qu'il avait soulevées par la hardiesse de ses opinions. A ce souvenir, qui est exact, on en joint un autre d'une nature moins grave, et qu'il faut croire fort exa-

géré, si on ne se décide pas à le ranger parmi les fables. S'imaginer que Ramus et ses adversaires se soient pris en haine pour la prononciation du mot *quamquam*, c'est se faire une pauvre idée et de l'Université d'alors et du hardi novateur qui combattait la routine sous toutes ses formes. Que Ramus ait attaché de l'importance à des minuties de cette espèce, c'est ce dont on ne peut douter au seul aspect de sa *Grammère francoëse*; mais une telle guerre, si elle a vraiment existé, n'était qu'un épisode de la grande lutte au service de laquelle Ramus avait mis une parole mordante, un goût presque irréprochable et une rare érudition.

Cependant la mémoire des ouvrages de Ramus a péri depuis longtemps, et son nom seul a survécu. Le rangerons-nous uniquement parmi les hommes d'action? n'attribuerons-nous à ses écrits qu'une valeur de circonstance? Une telle sentence serait injuste. Malheureusement pour Ramus, ses meilleures productions sont en latin, et les pamphlets en latin ne sortent plus de la poussière des bibliothèques. Le nom même sous lequel ce professeur est connu indique le tort qu'il a eu pour notre siècle: *Ramus* a tué *Pierre de la Ramée*. Si aussi bien il avait fait usage de la langue que son devancier, Henri Estienne, mania avec tant de succès, les nombreux amis de notre vieille littérature seraient familiarisés avec une des pensées les plus nettes, les plus raisonnables, les plus piquantes que le XVIe siècle ait produites.

P. Ramus appartenait à l'Université de Paris; il était principal du collége de Presles, où il demeurait. Le Collége royal, nouvellement fondé, le comptait aussi au nombre de ses professeurs. Bien que la récente institution eût été adjointe à l'Université, l'esprit qui l'animait ne convenait guère à cette antique corporation. François Ier avait créé le Collége royal pour favoriser plusieurs genres d'études qui ne faisaient pas partie du programme de l'Université. Mais, aux trois chaires que François Ier avait eu le projet d'établir, Henri II en avait joint bientôt cinq autres qui donnaient la plus grande extension à l'enseignement du nouvel institut, et l'on put dès lors s'apercevoir que la pensée de ces deux princes avait été, non-seulement d'étendre le cercle des connaissances que l'Université était chargée de transmettre, mais encore de donner aux études confiées à ce corps une impulsion qui pût relever notre pays aux yeux d'un siècle passionné pour la science.

On aurait tort de considérer Ramus comme un de ces aventuriers de réforme qui, sans appui, sans crédit et sans véritable force, soufflent les utopies comme des bulles de savon. Dans la campagne qu'il ouvrit d'abord contre la tyrannie scolastique, à la hardiesse de ses coups et à l'impunité de ses tentatives, on s'aperçoit qu'il avait pour lui l'autorité royale. S'il a peine à faire arriver la lumière dans les ténèbres de l'Université, le jour a déjà pénétré presque partout ailleurs, et l'impulsion qu'il veut donner n'est que la conséquence du mouvement général des esprits. Un protecteur plus direct encore le seconde dans ses entreprises : le cardinal de Lorraine apparaît aux côtés de Ramus; il assiste à ses leçons, il approuve ses projets, il réalise une partie de ses plans.

Afin de montrer qu'il y eut dans le cardinal de Lorraine autre chose que ce qu'on envisage aujourd'hui comme l'exagération du Catholicisme, il suffit de citer la faveur constante dont Ramus jouit auprès de ce prélat. Un sentiment de malaise universel portait les princes lorrains au pouvoir et leur déférait l'influence. Un rajeunissement de la société était devenu nécessaire; l'édifice gallican, avec ses inconséquences et ses contradictions, croulait de toutes parts, et entraînait dans sa ruine la royauté machiavélique qui l'avait restauré. Par où le salut pouvait-il venir? La France allait-elle se lancer à la suite des novateurs religieux qui venaient de bouleverser l'Allemagne, ou devait-elle emprunter les principes de sa régénération au mouvement énergique de réaction qui s'était presque aussitôt emparé du Catholicisme romain? Les hommes qui, comme le cardinal de Lorraine, se voyaient appelés à guérir les maux de la France, n'échappaient pas à cette incertitude qui s'empare des plus hardis docteurs en présence d'un mal inconnu. Il hésitait entre les remèdes et les systèmes : nous le voyons tour à tour porté aux concessions lors du colloque de Poissy, gallican impétueux à Rome, catholique décidé après qu'il a subi l'impression des grands débats du concile de Trente. Comme ami des lettres, comme prince dévoué aux grandes conquêtes de la Renaissance, le cardinal de Lorraine était à la hauteur des Valois. Un esprit qui joignait le culte de l'antiquité au besoin du progrès devait plaire à un homme pour lequel brillait l'aurore d'une dynastie. Sans doute, à l'époque où le cardinal avait pris si hautement sous sa protection le professeur du Col-

lége royal, les idées protestantes du client n'étaient pas plus arrêtées que les idées catholiques du patron, et si on leur avait dit que l'un était destiné à périr dans un massacre à la tête duquel se placerait le neveu de l'autre, on les aurait probablement trouvés fort incrédules à une telle prophétie.

Cependant la vieille Université était aussi malade que le vieux gallicanisme et que la vieille monarchie, et le sentiment qui allait accueillir les Jésuites n'était pas très-différent au fond de celui qui favorisait l'irruption du protestantisme. Dans le mécanisme de l'Université, dans les abus qui en avaient rouillé les ressorts, dans l'engourdissement léthargique qui s'était emparé de ses membres, tout ce qui, en France, joignait l'amour du mieux à l'autorité des lumières, voyait manifestement la nécessité d'une révolution.

Une circonstanee solennelle vint mettre ces intentions à l'épreuve : la mort de François II appelait au trône un prince sur lequel l'opinion publique fondait quelque espérance. Le jeune Charles IX annonçait un caractère généreux, une intelligence prompte, une aptitude aux études libérales au moins égale à celle qu'avaient montrée son père et son aïeul. Nulle prévention ombrageuse ne semblait l'avoir séparé de ceux de ses sujets qui professaient les opinions nouvelles. Le chancelier de L'Hospital représentait auprès de lui le courage civil uni à la modération des opinions et à la gravité des mœurs ; la nation enfin ne voyait encore, dans la mère et la tutrice du jeune roi, qu'une reine outragée pendant vingt ans par un odieux scandale et qui n'avait répondu aux mépris de son époux que par des regrets d'une nature profonde et d'une expression théâtrale.

Les états de 1561 s'ouvrirent sous ces auspices : les garanties d'impartialité religieuse et politique qu'offrait alors l'union de Catherine de Médicis et du chancelier de L'Hospital semblaient les plus appropriées à une situation dans laquelle rien ne faisait prévoir qui l'emporterait, du Catholicisme déjà réfugié dans les masses, ou du protestantisme adopté avec empressement par une noblesse remuante que les succès obtenus par les princes du nord de l'Allemagne excitaient au morcellement du royaume. Cette situation dura si peu et fut suivie de si graves catastrophes que, plus tard, on a eu peine à se figurer qu'elle avait pu être l'espérance des *modérés* de résoudre pacifiquement un si grand problème. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup

des plus généreux esprits eurent foi alors dans la toute-puissance de la discussion, et ceux même qui ne croyaient la victoire ni possible ni durable sur ce terrain n'eurent pas à se reprocher d'avoir déserté l'arène qui leur était ouverte. Puisqu'on évoque si souvent contre les Jésuites les souvenirs du passé, il n'est pas inutile de rappeler qu'au colloque de Poissy, qui succéda immédiatement à l'assemblée des états, quand les théologiens gallicans abandonnaient presque la partie, Laynez se présenta courageusement à la barre catholique, et que ce généreux emploi des armes qu'une liberté passagère mettait entre ses mains fut la cause de l'admission définitive, en France, de l'ordre à la tête duquel Laynez était alors placé.

Telles furent les circonstances au milieu desquelles Ramus publia son *Projet de réforme de l'Université de Paris*, adressé au roi Charles IX, *Procemium reformandæ Parisiensis academiæ, ad Carolum regem.* Cet écrit a pour nous un double avantage : c'est le seul peut-être à l'aide duquel nous puissions nous faire une idée exacte de l'état des études et du mécanisme de l'enseignement à cette époque. Il n'est pas moins intéressant pour nous de connaître la nature des remèdes que l'habile professeur voulait appliquer à des *maux trop réels,* à un *scandale public*, *sujet pour beaucoup d'une juste et profonde douleur* [1].

Nous apprenons d'abord qu'une heureuse révolution s'était déjà opérée dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'*enseignement secondaire.* L'argumentation scolastique en avait été bannie, et on y avait substitué l'étude des bons auteurs. Il faut l'attestation contemporaine de Ramus pour croire au degré de décadence dans lequel était précédemment tombée cette partie de l'enseignement.

« Avant que votre aïeul François Ier, dit-il au roi, eût ranimé « l'étude des humanités, une barbarie profonde régnait dans l'Uni« versité; on ne s'inquiétait nullement de la lecture des auteurs, et « l'on croyait pouvoir, au moyen de l'argumentation, acquérir toute « espèce de connaissances. L'argumentation remplissait la classe du « matin et celle du soir. *On ne se contentait pas de ces luttes inté« rieures dans les colléges, on mettait aux prises les divers établisse-*

[1] P. 480. Res tamen nequaquam est obscura, versatur in oculis omnium, atque in animis multorum magno et justo cum dolore versatur. (Je me sers de l'édition des *Præfationes, epistolæ, orationes* de Ramus. Paris, 1577, in-8°.)

« *ments* [1]. C'était une fureur universelle : philosophes, médecins, « jurisconsultes, théologiens consumaient dans les artifices du syllo- « gisme les heures consacrées à l'enseignement. Ceux qui s'adon- « naient à la grammaire et à la rhétorique vinrent les premiers à « résipiscence; ils chassèrent des écoles l'inepte barbarie qui y ré- « gnait; ils en revinrent aux poëtes, aux historiens, aux orateurs; « ils reconnurent les avantages d'un bon style; ils en cherchèrent le « principe dans la lecture et dans l'imitation des écrivains classiques, « et substituèrent à l'argumentation entre élèves l'interrogation bien « autrement fructueuse que le professeur fait à l'élève au milieu de « la leçon... »

Pour compléter ces précieux renseignements, Ramus nous autorise [2] à chercher un exemple du latin universitaire d'alors dans le discours que Rabelais met dans la bouche de *Janotus de Bragmardo : Ego occidi unum porcum, et ego habet bonum vino*. On en était venu au point de considérer les règles de la grammaire comme superflues, et l'on soutenait, par exemple, qu'*ego amat* était une bonne manière de parler. En un mot, pour subvenir aux besoins d'une argumentation soutenue par des hommes venus de tous les coins de l'Europe, on recommençait, au profit de la langue universitaire, la décomposition que le latin avait subie, dans les temps barbares, avant que les idiomes modernes ne fussent formés.

Mais l'Université avait vainement résisté à l'envahissement de la Renaissance. Sous les auspices du *Père des lettres*, le mouvement des études qui, en Italie, commence à Pétrarque et à Boccace, enleva, au bout de deux siècles, la dernière barrière de la routine; Ramus, excellent juge en pareille matière, considérait la révolution comme accomplie. Sur dix heures de travail dans la journée des colléges, deux étaient consacrées à la leçon, une à l'étude des règles de la grammaire, sept à la lecture des textes classiques et à la composition. Un tel système, appliqué pendant sept années et sans les distractions que donne aujourd'hui l'étude des modernes, nous révèle le secret de cette profonde connaissance des auteurs classiques qui brille dans les écrivains du XVI[e] siècle.

Mais en même temps que cet heureux changement s'opérait,

[1] P. 458. Imo vero maximum profectus argumentum statuebant, in classium, quin etiam gymnasiorum inter se concertatione.

[2] P. 507.

on avait vu tomber en désuétude une des plus utiles institutions de l'Université : les cours publics avaient cessé. A l'époque où Ramus écrivait son *Projet de réforme*, il y avait peu de temps qu'on avait vu mourir le dernier professeur qui eût donné des leçons publiques de *philosophie* dans la *Faculté des Arts*[1]. Quand Ramus parle de *philosophie*, n'oublions pas que ce mot se prenait alors dans l'acception générique qui subsiste encore en Allemagne, et qu'il servait à désigner l'ensemble des études littéraires et scientifiques, par opposition à la théologie, à la jurisprudence et à la médecine.

Cependant, dans la réforme du cardinal d'Estouteville, qui précéda le règne de François Ier de moins d'un siècle, on trouvait un article qui imposait aux professeurs de l'Université l'obligation de se transporter *tous les jours, aux heures marquées*, *singulis diebus et horis statutis*, dans la rue du Fouare, *in vicum straminis*, pour y faire des leçons de la manière prévue par les règlements. Nous aimons à retrouver ici la mention de cette rue du Fouare, où le Dante avait entendu les leçons de ce Sigier, inconnu aux historiens de l'ancienne Université et dont un des membres les plus distingués de la nouvelle vient d'exhumer la biographie et les ouvrages[2].

Quelles causes avaient amené l'abandon des cours publics? Quelques-unes étaient naturelles et honorables ; il y en avait aussi de secrètes et de moins dignes d'approbation. En plusieurs Facultés, la forme surannée de l'enseignement avait chassé les auditeurs. Que pouvaient produire des cours de médecine sans clinique? Les juristes de profession s'éloignaient d'une institution qui prétendait à l'universalité, et où l'enseignement du droit civil était interdit : on allait à Bourges, à Poitiers, à Orléans, partout où n'existait pas cette ridicule interdiction, ou bien on se formait à la rebutante, mais instructive école des affaires. Quand le public eut déserté, les professeurs, à leur tour, purent sans scrupule quitter des chaires sans auditeurs.

En philosophie, ou, comme on disait encore, dans la *Faculté des Arts*, la réforme déjà accomplie du temps de Ramus eût manqué si on l'eût abordée de front. C'était seulement par des

[1] P. 472. Nuper vero diem extremum obiit, qui postremus in schola publica philosophiæ professor fuit.

[2] M. J.-V. Le Clerc, dans une notice qui fera partie du XXIe volume de l'*Histoire littéraire de la France*.

efforts individuels qu'on avait pu détruire l'empire de la routine. La division de l'Université en une grande quantité de colléges, chacun ne recevant qu'un nombre limité d'élèves, et la liberté qu'on laissait à chaque établissement de régler ses exercices intérieurs, favorisèrent ce travail. Des *principaux* de collége comme Ramus, secondés par des *régents* de leur choix, amenèrent la révolution peu à peu et sans bruit.

Des maîtres qui avaient ainsi communiqué à leurs élèves la passion dont ils étaient animés devaient redouter pour eux l'influence d'un enseignement public qui n'avait pas secoué les entraves de la routine; de peur que l'impression des études réformées ne s'effaçât, ils préféraient sans doute prolonger le cours des travaux intérieurs, et ne se souciaient pas eux-mêmes de porter dans les chaires publiques une méthode que le corps universitaire aurait condamnée comme contraire aux traditions. Les idées de la Renaissance n'étaient pas, il est vrai, dénuées d'organes dans les régions supérieures de l'enseignement. La fondation du Collége royal avait ouvert à ces idées un asile digne d'elles; mais les cours du Collége royal n'étaient que facultatifs; un lien purement fictif les rattachait à l'Université: on ne faisait pas une obligation de les suivre pour obtenir les grades et être jugé digne de participer aux priviléges du corps. Aussi, quels que fussent le mérite et l'éclat de cet enseignement extraordinaire, on peut dire, avec Ramus, qu'il ne tenait qu'imparfaitement la place des anciens cours de l'Université.

Les professeurs des diverses Facultés étaient loin d'avoir vu avec regret la désuétude dans laquelle les cours publics étaient tombés. On en était venu jusqu'à prétendre que les élèves tiraient plus de profit de leurs études solitaires dans les bibliothèques que de leur assiduité aux leçons des professeurs. On osait convenir que les actes publics, c'est-à-dire ces joutes de parole et d'arguments entre les prétendants aux grades, auxquelles présidaient les professeurs sans y prendre part, leur étaient infiniment plus profitables qu'aucun cours public n'aurait pu l'être[1]. Il faut lire, dans Ramus, le récit de la conversation qu'il eut un jour à Saint-Germain, dans le palais de Henri II, avec un professeur de la Faculté de Médecine, et de quels ar-

[1] P. 481. Denique in his actibus professio nostra multo fructuosius quam in ulla prælectione consumitur.

guments ce dernier étaya la prétention de son corps à jouir des bénéfices du professorat sans en subir les charges. Le morceau est piquant et curieux, mais la citation tiendrait ici trop de place.

Les remèdes à tant de maux que propose Ramus sont ceux qu'on devait attendre d'un esprit tel que le sien. Il demande hautement le rétablissement des cours publics. Il faut réduire, suivant lui, le nombre des professeurs de nom, et concentrer toute la faveur royale sur des professeurs de fait, sur des hommes dignes de ce titre. Il faut assigner pour la tenue des cours un local convenable; il faut que les professeurs soient rétribués par l'État et que l'enseignement soit gratuit; il faut enfin que les leçons soient appropriées aux besoins et aux progrès de l'esprit humain. Après l'achèvement des études préparatoires, on consacrera trois ans à l'enseignement supérieur. La littérature et la philosophie en prendront la moitié; le reste du temps sera consacré aux mathématiques, aux sciences physiques et d'application.

Une telle rénovation de l'enseignement paraît-elle offrir des obstacles? Craint-on de ne pas trouver sur-le-champ les professeurs nécessaires? Il y en a de tout prêts, qui font déjà partie de l'Université, ceux du Collége royal. Ce qui manque à leurs leçons, c'est précisément un auditoire qui ait un intérêt direct à les suivre. Que la Faculté des Arts s'adresse à ces professeurs, elle obtiendra facilement leur concours; et, en effet, que peut-on leur proposer de plus agréable que de leur donner des auditeurs fixes, qui seront nécessairement plus attentifs aux leçons et qui s'attacheront plus étroitement à leurs maîtres[1]? Qu'on prenne donc ce parti; qu'on rétablisse de manière ou d'autre l'enseignement public de l'Université : autrement la haute réputation de ce corps ne sera plus qu'une déception. Vainement l'Université s'enorgueillirait-elle des hommes distingués qu'elle renferme : ceux-ci ne doivent rien à l'enseignement universitaire; c'est à leur propre passion pour l'étude, c'est aux efforts que cette passion leur a inspirés qu'ils sont redevables de leur mérite et de leurs succès[2].

[1] P. 474. Hos philosophorum ordo sibi postulet, facile impetrabit, et ipsis professoribus regiis jucundum erit habere certos auditores, a quibus attentius audiantur et impensius colantur.

[2] P. 477. Quare planum est si quos nobiles philosophos Parisiensis Universitas habeat,

Tels sont les principaux traits du programme de Ramus pour la réforme de l'enseignement. *A priori*, ce programme paraît irréprochable. Ramus n'a pas de peine à nous convaincre quand il dépeint les avantages de l'enseignement public, la rapide communication des idées, l'effet du contrôle de l'opinion, la chaleur qui se propage dans l'auditoire, l'émulation des professeurs et des élèves. Reste à savoir si les circonstances au milieu desquelles Ramus élevait la voix étaient favorables à l'exécution immédiate d'un tel plan. Et d'abord, sur les moyens par lesquels on aurait pu immédiatement rendre l'instruction gratuite et pourvoir les professeurs d'un traitement convenable, le réformateur prête largement à la critique. Il laisse voir trop clairement sa tendance religieuse, quand il demande que l'enseignement public soit doté sur les revenus des couvents et des chapitres. C'est toujours la malheureuse propension du XVIe siècle : on pousse les princes à se précipiter sur les dépouilles de l'Église ; on s'efforce de les entraîner par la convoitise à l'hérésie ; on s'obstine à ne voir dans la propriété ecclésiastique que les abus auxquels elle a donné lieu ; les droits des fondateurs sont foulés aux pieds comme les intérêts de la religion.

Comment, d'ailleurs, au milieu d'esprits aussi échauffés, ne pas redouter les effets de cet appel à la discussion publique de toutes les questions? Ramus paraît peu s'en inquiéter, ou plutôt il voit trop bien lui-même le succès de ses idées dans l'émancipation immédiate de la parole pour reculer devant les conséquences de la révolution qu'il propose ; mais, du moment que le réformateur se transforme en sectaire, il doit exciter la défiance des hommes modérés et prévoyants : et malheureusement cette défiance n'est que trop justifiée par d'acerbes attaques et d'imprudentes provocations.

C'est surtout quand il est question du danger que présentent pour l'ordre public les mœurs indisciplinées des étudiants que l'argumentation de Ramus paraît embarrassée. On venait d'assister à des scènes de la dernière violence : les émeutes des écoliers avaient ensanglanté le *Pré aux Clercs* et n'avaient pu être réprimées que par des mesures d'une extrême rigueur :

ut certe nobiles multos habet, non privata ejusmodi philosophiæ vel auditione vel professione tales factos esse, sed quod singulari quadam industria per se res magnas adamarint...

cette turbulence héréditaire devait exciter l'inquiétude du gouvernement, au milieu des symptômes de la guerre civile. A peine pouvait-on maintenir la discipline dans l'intérieur des colléges : qu'eût-ce été si l'on avait provoqué des réunions nombreuses et des manifestations libres, par l'ouverture des cours publics? A ces objections, Ramus n'a point de réponses satisfaisantes.

« L'autorité des lois, leur juste sévérité influera sur les mœurs « de la jeunesse; la licence effrénée dont on se plaint sera contenue « dans de justes bornes. Dans l'état actuel des choses il y a déjà plus « de mille auditeurs qui suivent les cours du Collége royal. Qu'on « laisse dans l'intérieur des colléges les quatre cinquièmes de ces « élèves, qu'on se contente d'envoyer aux leçons publiques les deux « cents plus âgés et plus avancés dans leurs études. D'ailleurs il y a « des moyens pour maintenir la discipline dans les cours plus rigou- « reusement encore que dans les colléges... »

En lisant ces paroles on ne peut se défendre d'un sentiment douloureux, quand on se rappelle que celui qui luttait ainsi contre l'évidence du danger était destiné à périr dans une de ces émotions dont il s'efforçait de représenter la répression comme si peu embarrassante.

Ainsi le plan de Ramus, excellent en lui-même, n'aurait pu être appliqué sans péril, dans les circonstances au milieu desquelles il fut produit par son auteur. L'audace intempestive de ses projets mettait contre lui les hommes d'une modération indifférente, comme il y en a toujours tant parmi les honnêtes gens de toutes les époques, et rien ne le couvrait contre les haines de la routine et de la médiocrité.

« Quels services, s'écrie l'historien de l'Université [1], la patrie et la « religion n'eussent-elles pas tirés d'un tel homme, s'il eût voulu faire « un meilleur usage de cet admirable talent? Il y joignait de grandes « vertus morales, la sobriété, une conduite réglée et irrépréhen- « sible!... »

Et ailleurs [2] :

« Ce personnage avait d'excellentes qualités : pénétration et force

[1] Crévier, t. VI, p. 167.
[2] *Ibid.*, p. 195.

« d'esprit, activité et persévérance dans le travail, étendue et variété « de connaissances, zèle sincère et ardent pour le bon ordre dans les « leçons publiques et pour le progrès des études... »

Voilà une belle oraison funèbre, ou tout au moins une réparation suffisante! Il est vrai que la mémoire de Ramus l'avait attendue pendant deux siècles.

On prévoit d'ailleurs quelle fut l'issue des propositions de Ramus: il s'opéra dans l'Université, sous le règne de Henri III, quelques améliorations partielles; mais quant à ce qu'il y avait de capital, «l'événement rendit de plus en plus visible la maxime, « claire en soi, que les compagnies ne se réforment point elles-« mêmes, et qu'une entreprise de réforme où n'intervient pas « une autorité supérieure est une entreprise manquée [1]. » La publicité des cours ne fut point rétablie dans la Faculté des Arts. Le Collége royal se sépara de plus en plus de l'Université, et, comme l'avait prévu l'auteur du plan de réforme, l'absence d'auditeurs obligés en retira la vie ou du moins en limita extrêmement l'influence. Forcée de renoncer peu à peu à ses traditions de scolastique, l'Université n'eut, pour se régénérer, d'autre ressource que de se laisser traîner à la remorque d'une institution qu'elle avait voulu étouffer dans son berceau.

Et, en effet, la révolution que Ramus n'avait pu faire, la Société de Jésus sut l'accomplir en suivant une voie toute différente. On a rappelé les défiances qu'excitèrent les Jésuites lors de la fondation de leur premier collége et les procès que l'Université leur intenta; on a été jusqu'à réimprimer les plaidoyers des avocats de l'Université; enfin, on a tout fait pour assimiler la situation présente avec les incidents de la fin du XVI[e] siècle. La conduite de l'Ordre fut donc alors bien blâmable, bien odieuse! L'Université de Paris joua donc un rôle généreux et désintéressé dans cette lutte! Pour que les hommes impartiaux se fassent une juste idée des torts et des mérites réciproques, il leur suffira, comme à moi, d'ouvrir l'histoire de l'Université, par Crévier, livre où, certes, les Jésuites ne sont pas ménagés, et de suivre pas à pas les progrès de la contestation jusqu'à la victoire définitive de l'Ordre, au commencement du XVII[e] siècle.

Dans quel état l'Université se trouvait-elle au moment où les

[1] Crévier, t. VI, p. 370.

Jésuites s'offrirent pour partager avec elle le fardeau de l'enseignement? On le sait de reste par le témoignage du professeur Ramus. Voyez pourtant avec quelle hauteur Jean Benoît, docteur en théologie et orateur de l'Université, trois ans après la publication du pamphlet de Ramus, traitait « *cette secte des Jésuites.* »

« S'ils veulent enseigner, s'écriait-il, qu'ils aillent rendre ce ser-« vice aux lieux où l'on manque de maîtres, et qu'ils n'entrepren-« nent point de pervertir le *bel ordre d'études* qui règne à Paris et d'y « substituer le désordre et la confusion[1]. »

Nonobstant ces invectives, les Jésuites « présentèrent à l'U-« niversité une requête très-bien faite, d'une bonne latinité, « d'un style modeste et respectueux, demandant qu'elle con-« sentît, comme une mère pleine de bonté, de les reconnaître « pour ses enfants. Sur les conditions auxquelles ils souhai-« taient être reçus, ils s'expliquaient de la manière la plus pro-« pre à lever tous les obstacles..... Ils terminaient leur requête « par ces paroles pressantes et touchantes : Nous vous supplions « donc, par la charité dont vous faites profession envers la ré-« publique chrétienne et envers tous ceux qui désirent concou-« rir au progrès et à l'avancement des lettres, de vouloir bien « nous recevoir, nous et nos disciples, sous vos ailes et dans « votre sein, comme des enfants très-chers. Nous conjurons « votre sagesse de ne pas permettre que ceux qui se sont écar-« tés de la foi catholique se réjouissent plus longtemps de nos « disputes; mais au contraire de consentir, suivant le vœu de « tous les gens de bien, qu'il nous soit permis de combattre « sous vos ordres et de nous enrôler pour cette guerre sainte, « comme des soldats du dernier rang qui désirent vous avoir « pour capitaines et pour chefs[2]. »

Et l'Université, que disait-elle à *ces touchantes paroles?* « Elle « ne prenait aucune confiance en leurs discours. » Et, en effet, on avait intercepté, je ne sais comment, la lettre d'un Jésuite, qui contenait de bien terribles révélations sur les opinions de l'Ordre et sur ses projets; on jugera par cette citation :

« Ces exercices (ceux du collége de Clermont) ont l'approbation de

[1] Crévier, t. VI, p. 169.
[2] *Ibid.*, p. 170.

« tous les gens de bien ; mais ils déplaisent beaucoup à ceux que la dé-« testable soif de l'or gouverne plus que l'honneur de Dieu et le salut « des âmes, et le nombre en est ici très-grand. Cette espèce d'hommes « nous fait la guerre, avec plus d'audace néanmoins que de succès... « Un grand nombre d'écoliers accourent en foule à nos leçons, sans « que les principaux des autres colléges puissent les en empêcher ; « aussi s'est-il élevé de grandes clameurs contre nous. Sans employer « les mêmes termes, au moins avec les mêmes sentiments qu'avaient « autrefois les envieux de la gloire de Jésus-Christ, on a crié souvent : « *Vous voyez que nous n'y gagnons rien; tout le monde court après* « *eux*... Nous avons lieu d'espérer qu'avec le secours de Jésus-Christ « peu à peu nous prendrons le dessus de l'envie, et qu'enfin nous la « vaincrons entièrement[1]. »

En effet, voilà de grands fourbes et de terribles conspirateurs !

Aussi l'Université « soutint-elle avec fermeté la résolution qu'elle avait prise contre leur Société. » Le 18 février 1565, ils furent cités aux Mathurins, « pour répondre à la question s'ils « étaient religieux de la Société de Jésus ou séculiers. » Malheureusement le recteur n'eut pas grande satisfaction de cet interrogatoire.

« On badina beaucoup dans le public sur la réponse des Jésuites... « Au fond cette réponse était sage... L'Université sentait bien l'em-« barras où elle les jetait par la question qu'elle affectait de leur faire ; « mais elle avait pour en user ainsi une raison tirée de sa propre « constitution[2]. »

L'Université usait donc de ruse et de tactique, mais les Jésuites se montraient au moins aussi adroits que l'Université.

Les interrogatoires n'ayant pas suffi, on en vint aux procès. Le Parlement refusa de prononcer une sentence inique, on eut recours à d'autres moyens.

« Le 5 novembre 1574, la Faculté des Arts aggrava les peines contre « les auditeurs des Jésuites ; elle déclara qu'elle les excluait de tous « les priviléges académiques ; que les principaux dans les colléges « desquels il n'y avait pas *plein exercice* devaient être avertis de ne « pas envoyer leurs boursiers aux leçons des Jésuites[3]... »

[1] Crévier, t. VI, p. 175.
[2] P. 177.
[3] P. 291.

Deux ans après, la Faculté des Arts ordonnait « que les li- « braires ou jureraient de ne pas favoriser et aider les Jésuites « (probablement en publiant leurs livres), ou seraient dépouil- « lés des priviléges académiques[1]. » Tout cela, comme on voit, respire le plus pur amour de la liberté.

Mais les Jésuites avaient des ressources d'intrigue tout à fait extraordinaires. En 1579, « une maladie contagieuse qui affligea « la ville de Paris donna lieu aux Jésuites de signaler leur zèle « pour le soulagement des pestiférés ; et, *à cette occasion*, ils « voulurent s'approprier la chapelle de Saint-Symphorien, qui « était située, comme le portent nos registres, au milieu de « huit colléges..... Le recteur, attentif à empêcher les Jésuites « de s'étendre, engagea les magistrats de la police à les délo- « ger de cette chapelle, et il lui en fut rendu des actions de « grâce par l'Université[2]. » Les *pestiférés* n'étaient sans doute pas de cet avis : mais y faisait-on la moindre attention? L'objet principal, c'était d'empêcher *les Jésuites de s'étendre.*

Le succès ne répondit pas à une si généreuse résistance : l'Institut des Jésuites triompha des priviléges de l'Université et des calomnies de la presse ; il parvint à faire en France une grande et large expérience de son système d'enseignement. C'est ce système qu'il nous faut examiner maintenant, en tenant compte des circonstances au milieu desquelles on le produisit ; il n'y a pas d'autre moyen d'être impartial.

Nous avons déjà indiqué les causes qui auraient fait échouer le plan de Ramus si, de son temps, on en avait tenté l'application. Ramus présumait, chez les élèves, l'amour de l'ordre et de la paix : les mœurs alors n'étaient que turbulence et désordre. Ramus se flattait de faire sortir la vérité d'une libre discussion, et l'opinion obéissait à des passions indomptables, à des préjugés féroces. Ramus communiquait à de jeunes esprits l'antiquité sans mélanges et sans voile, et le monde, depuis cent ans, reculait vers le paganisme par la perfidie et la corruption ; enfin, contre une pratique barbare du latin, Ramus n'avait pas d'autre remède que l'imitation d'écrivains excellents sans doute, mais presque sans aucun rapport avec la pensée chrétienne. Dans l'enivrement de la Renaissance, toute l'origi-

[1] Crévier, t. VI, p. 316.
[2] P. 340.

nalité du génie moderne menaçait de disparaître sous les grâces de l'imitation.

Les Jésuites, au contraire, virent tous les dangers d'un tel système, et ils cherchèrent un remède à chaque espèce de dangers.

On parle beaucoup de nos jours de la disposition des jeunes gens à secouer dès l'adolescence toute tutelle salutaire, à repousser tout joug et toute contrainte, et on oublie ou plutôt on ne sait pas que ces émancipations prématurées étaient bien plus fréquentes autrefois, surtout dans les rangs de la noblesse. C'était un privilége du gentilhomme que d'avoir, au sortir de l'enfance, la responsabilité de ses actions. Les pères étaient les premiers à lancer leurs fils au milieu des périls du monde, bien avant que l'âge du discernement n'eût sonné. Lisez les discours du père de Sully à son fils :

« Préparez-vous à supporter avec courage toutes les traverses et « difficultés que vous rencontrerez dans le monde, et, en les surmon- « tant généreusement, acquérez-vous l'estime des gens d'honneur... « Et quand je serai sur mon partement pour aller à Vendôme trouver « la reine de Navarre et monsieur le prince son fils, auquel je veux « vous donner, disposez-vous de venir avec moi, et vous préparez par « une harangue à lui offrir votre service, lorsque je lui présenterai « votre personne. »

Docile à ces instructions, le jeune Maximilien fit son compliment au prince de Navarre « en si beaux termes, avec tant de « grâce et d'assurance et un ton de voix si agréable, qu'il con- « çut dès lors de bonnes espérances de vous (c'est le secrétaire « de Sully qui lui raconte sa propre histoire), et, vous ayant « relevé, car vous étiez à genoux, il vous embrassa deux fois « et vous dit qu'il admirait votre gentillesse, vu votre âge, qui « n'était que d'*onze années*, et que vous lui aviez présenté votre « service avec une si grande facilité et étiez de si bonne grâce « qu'il ne doutait pas qu'un jour vous n'en fissiez paraître les « effets en bon gentilhomme..... »

De ce moment, Rosny partage au milieu des camps la fortune d'un chef de parti : « Vous suivîtes toujours le roi de Navarre « en tous ses voyages, et, quoique vous vous jetassiez tout à fait « dans l'exercice des armées pour en apprendre le métier, si « ne laissiez-vous pas de continuer vos études..... » En atten-

dant, il était de toutes les attaques et de toutes les prises. A Villefranche de Périgord, « vous ne laissâtes pas de remonter « à l'assaut, et, s'étant lors ouvert quelque pourparler pour la « reddition de la ville, elle fut, par un autre côté, surprise en « parlementant, et icelle toute saccagée, où vous gagnâtes « quelques mille écus en or par le plus grand hasard qu'il est « possible.....» Voilà de belles études pour un jeune homme de quinze ans.

Ce n'était pas là une invention du XVIe siècle : on avait fait de même avant et l'on continua depuis. Voyez le livre des *Faits du maréchal Boucicaut :*

« Boucicaut, comme dit est, estoit jà venu en l'aage de douze ans, « et, nonobstant que ce soit moult grand'jeunesse à jà commencer à « porter armes, cestuy enfant... ne cessoit de se débattre et guer- « menter qu'il fust armé et allast à la guerre. Et, à bref parler, « nonobstant que plusieurs qui l'oyoient se rigolassent de lui, di- « sant : Dieu ! de l'homme d'armes ! tant s'en débattit que le duc de « Bourbon en ouit parler... et, pour le plaisir qu'il y prit, requit au Roy « que il le lui voulust bailler, pour le mener avec lui en l'armée qu'on « faisoit adonc... A laquelle dite requeste du duc de Bourbon, le Roy, « par manière de jeu et d'ébattement, s'y consentit... Si fut Bouci- « caut armé, et mis en chef... Et, quand il estoit armé, ce ne lui « sembloit mie charge, ains en estoit si joli que il se alloit remirant « comme une dame bien atournée... et tant se contenoit bel que « ceux qui le voyoient y prenoient grand plaisir. Et ainsi le jeune « enfant Boucicaut alla en celle armée... Mais au retour faillit la joie « de l'enfant Boucicaut, car jà cuidoit estre un vaillant homme d'ar- « mes ; mais esbahi se trouva quand on lui dit : *Or çà, çà, maistre bel « homme d'armes, revenez à l'école...* Dont moult se trouva marri. »

Si les hommes auxquels on passait de telles fantaisies dans leur enfance avaient l'éducation des événements, ils n'avaient guère celle des livres. Or, le propre d'un système d'éducation publique, c'est de ne pas s'en rapporter aux événements. Les Jésuites l'avaient parfaitement compris : ils avaient surtout l'œil sur la noblesse ; ils pensaient avec juste raison que le pays n'aurait ni moralité, ni sécurité, ni grandeur, tant que la vie des gentilshommes n'aurait pas subi une réforme complète. Pendant le XVIe siècle on en était venu au dernier degré de la corruption ; les maximes de l'honneur et de la fidélité,

autrefois si puissantes, ne tempéraient plus la turbulence et la légèreté françaises; l'Italie de Machiavel et des Médicis nous avait versé son poison : c'était, pour le temps, un honnête homme que Brantôme, et nous devons rendre grâces à cette naïveté dans le vice qui l'a poussé à louer son siècle de ce qui fait rougir les hommes, et nous a ainsi donné le moyen de mesurer la révolution qui s'opéra dans l'éducation de la noblesse française entre les mignons de Henri III et les courtisans de Louis XIV. Quel est le fait qui vient se présenter comme explication d'un tel changement? Le plus considérable, sans aucun doute, c'est l'éducation des Jésuites.

Pour dompter l'habitude précoce du désordre, pour empêcher cette inclination de l'adolescence à toutes les violences et à tous les vices, il fallait une action forte et presque des mesures de rigueur. On prétend que l'empereur nègre du Darfour fait river aux pieds de ses fils une chaîne qui ne se rompt que quand le prisonnier a appris par cœur le Koran d'un bout à l'autre : c'est là le système coërcitif à sa plus haute puissance, et les flagellations de l'ancienne Université ne sont que roses auprès de cette contrainte. La réclusion s'offrit comme une nécessité à l'esprit des Jésuites, et ils n'hésitèrent point à l'appliquer à leurs établissements d'éducation. La clôture des colléges de l'Université était imparfaite : de hautes murailles s'élevèrent autour de ceux des Jésuites; les grilles retentirent tristement sur leurs gonds à l'entrée des élèves; plus de précepteurs complaisants, de domestiques intéressés à la corruption de leurs jeunes maîtres, d'escapades dans lesquelles les pères se retrouvaient avec ravissement. Personne n'eut désormais le privilége de se soustraire au joug de l'étude, de la règle et de l'obéissance.

Mais ce n'était pas le tout que de réduire des esprits indomptés, et de leur faire adopter comme une nécessité cette longue détention dans les colléges. Si l'ennui eût accompagné la contrainte, si rien dans l'intérieur ne fût venu distraire la pensée des élèves, on eût obtenu pour tout résultat la ruine de la santé et le dégoût de l'esprit. Aussi l'art suprême des Jésuites fut-il de faire aimer aux détenus le séjour de la prison. Pour accomplir cette tâche sans porter atteinte à la pureté des jeunes âmes, ils ne reculèrent devant aucun moyen. Indifférents aux jugements du monde, ils descendirent jusqu'à la puérilité afin de s'accommoder à l'imagination de l'enfance. Qu'on prenne en

pitié aujourd'hui l'appareil pompeux des exercices et des récompenses, qu'on juge sévèrement leurs drames et leurs vers, qu'on trouve une grande distance entre Molière et le Père Porée, entre La Fontaine et le Père Sautel; toutes ces opinions, fort justes en soi, manquent néanmoins d'équité et de discernement, si l'on s'obstine à juger les choses en dehors du but que la Société voulait atteindre.

Je viens d'indiquer le principal motif de la place en apparence exagérée que tenait le *divertissement* dans les études dirigées par les Jésuites. La réserve avec laquelle ils communiquaient les auteurs anciens à leurs élèves, les mutilations qu'ils leur faisaient subir, les espèces de travestissements de l'antiquité qu'ils se permirent quelquefois, ont droit maintenant d'exciter notre attention.

L'histoire littéraire n'a jamais tenu qu'une très-petite place dans les leçons des Jésuites: on a voulu habituer l'élève à extraire des paroles mêmes de l'auteur tout le fruit qu'il devait tirer de sa lecture; on n'a pas craint, si je puis m'exprimer ainsi, de dépayser les écrivains et de les transporter autant que possible dans le milieu du Christianisme. Très-souvent même on a caché les sources; des fragments anonymes, communiqués aux élèves avec une discrétion systématique, ont remplacé, pour une bonne moitié, la lecture suivie des ouvrages. Déjà, dans le XVIIe siècle, l'abondante érudition de l'âge précédent a disparu sous cette influence; les élèves des Jésuites ou de leurs imitateurs savent encore beaucoup de latin, mais ils n'ont plus à leur disposition qu'un répertoire d'auteurs très-limité.

Il y a là sans doute matière à un grave reproche contre l'enseignement des Jésuites; mais, pour le faire, il faut se restreindre au terrain de l'érudition; il faut oublier les périls qu'une initiation trop facile à l'antiquité avait fait courir à la société chrétienne. Lisez Ronsard, Paul-Emile, Montaigne, Bodin, les poëtes, les historiens, les moralistes et les écrivains politiques du XVIe siècle: leurs vues sont presque toujours rétrospectives; ils n'ont d'admiration, de sympathie que pour les souvenirs de la société antérieure au Christianisme. Avec cette idolâtrie, tout le profit du rude labeur accompli pendant le moyen âge aurait bientôt disparu. Avant que nous pussions regarder sans éblouissement les merveilles de l'intelligence et du goût dans les temps antiques, il fallait que, par une expérience assurée,

la supériorité morale, la grandeur sociale des temps modernes fussent évidentes à tous les yeux. Voici bientôt trois siècles que le monde européen s'emploie à fournir cette expérience ; mais on ne l'avait pas quand les Jésuites organisèrent leur système d'enseignement ; c'était alors une nécessité de passer l'antiquité au crible, afin qu'il n'en restât dans les esprits que ce qu'elle a de vraiment beau et d'incontestablement utile. On demandera peut-être si les Jésuites s'y sont pris avec toute l'habileté possible pour accomplir cette opération difficile, mais il me semble que ce n'est pas là la question. Quoi qu'on pense des moyens que la Société mit en usage, il lui restera toujours le mérite d'avoir fait faire une halte à l'esprit humain entraîné sur une pente dangereuse, et d'avoir ainsi contribué efficacement à ce qu'il se tournât du côté de l'avenir et du progrès.

On sait ce qu'est devenu, dans les temps modernes, le latin ainsi séparé de son origine et de son application naturelle. La Renaissance se soutenait par l'imitation, et produisait d'admirables pastiches ; la décadence de cette production artificielle s'est fait sentir, surtout en France, à dater du XVIIe siècle. Les Jésuites sont encore, pour une bonne part, responsables de ce changement ; ils n'eurent en général qu'une élégance brillantée : la langue latine ne dégénéra point entre leurs mains en un jargon corrompu, mais elle perdit le nerf et la couleur. Et cependant ces instituteurs n'accordèrent au grec qu'une médiocre attention : ils le savaient en général fort imparfaitement. L'étude de la langue maternelle n'était aussi chez eux que secondaire ; tous les efforts semblaient se concentrer pour obtenir des latinistes d'une obéissante souplesse et d'une facilité redondante. Ce sont là encore des reproches fondés, mais qui, selon les dates, perdent ou gagnent de l'importance.

Quant au français, il aurait été difficile aux Jésuites de faire autrement qu'ils n'ont fait à l'époque de la fondation de leurs colléges. Le professeur Ramus, que nous aimons encore à citer, exprime dans son *Ciceronianus* l'embarras que de son temps on éprouvait pour tracer des règles à l'étude du français. La grammaire n'avait point alors de préceptes fixes dans notre langue ; on avait déjà beaucoup d'écrivains piquants, originaux, mais pas un modèle achevé de l'art d'écrire. Ramus voulut donner une grammaire française, mais il échoua dans l'entreprise ; elle ne devint possible qu'après le siècle de

Louis XIV ; à cette dernière époque les colléges des Jésuites n'étaient déjà plus ce qu'ils avaient été dans l'origine ; les rivaux des Jésuites, Port-Royal[1] et l'Oratoire, s'emparèrent du français au bon moment et y obtinrent de beaux succès. Les Jésuites, peu habitués à emprunter aux autres, s'en tinrent à leurs traditions par un espèce de point d'honneur ; ils eurent tort sans doute, et pourtant la langue du XVIII[e] siècle, cette langue décolorée, mais limpide, que d'autres admirent plus que moi, leur doit certainement beaucoup. Il y a quelqu'un de plus clair et de plus précis que Voltaire, c'est Bourdaloue ; ceux qui tiennent tant au côté pratique des choses ne devraient pas en vouloir si fort aux Jésuites.

Pour l'étude du grec, je trouve les premiers Jésuites excusables. Quand ils ouvrirent leurs écoles, la philologie grecque avait encore deux siècles à parcourir avant de pouvoir fournir aux études élémentaires des textes corrects et une méthode satisfaisante. Mieux valait encore faire du latin à coup sûr que du grec à tout hasard. D'ailleurs, le but même de l'institution des Jésuites ne les obligeait-il pas à donner une préférence décidée aux études latines ? C'est la langue du Catholicisme romain, c'est sur elle que l'autorité pontificale est en quelque sorte fondée. Les Jésuites avaient-ils tort quand ils voyaient dans l'étude du latin le lien de la fraternité entre les catholiques de toutes les nations? Qui se souciait alors en Europe de l'unité religieuse? Loin de là, chaque peuple, chaque gouvernement s'efforçait de relever les anciennes barrières et de ranimer les anciennes antipathies : les souverains avaient soif de suprématie : les peuples demandaient des églises nationales. Seule, au milieu de ce morcellement inhumain, la milice des Jésuites rattachait les fils de l'unité à mesure qu'ils venaient à se rompre ; seule, en maintenant l'unité religieuse, elle protégeait l'unité scientifique et intellectuelle. Au milieu de si grands dangers, en présence de besoins si pressants, il faut con-

[1] C'est une habitude que d'opposer l'enseignement de Port-Royal à celui des Jésuites et d'attribuer à l'un une supériorité évidente sur l'autre. Je ne nie pas les succès de Port-Royal ; mais les *petites écoles* n'étaient en quelque sorte qu'une réunion d'éducations particulières. Jamais on n'y a abordé le problème de l'éducation en grand comme chez les Jésuites. Nous trouvons dans les œuvres d'Arnauld, sous le titre de *Mémoire sur le règlement des études*, un morceau excellent et digne d'être médité par tous ceux qui s'occupent de l'éducation publique. En désignant les livres qui entrent dans son plan, Arnauld commence et finit par le livre d'un Jésuite.

venir que l'intérêt purement littéraire du beau latin de la Renaissance pouvait bien ne pas sembler le plus important de tous : il fallait du latin pour les divertissements du collége : les Jésuites y pourvurent avec moins de goût que de profusion; il en fallait surtout pour les intérêts sérieux de la société, pour la théologie et pour les sciences ; et quand il est question de cet instrument des plus hautes pensées, on n'est plus autorisé, je pense, à incriminer ni le mauvais goût ni la frivolité des Jésuites. Les écrivains qui réformèrent la scolastique, qui parvinrent à exprimer toutes les nuances de la pensée moderne dans une langue claire, précise et naturelle, ont droit à l'admiration de tous les juges compétents.

Nous ne craignons pas de le dire, un système d'enseignement public qui serait de nature à exciter l'admiration des purs théoriciens ne serait, dans l'application, qu'impuissant ou nuisible. La manière dont les Jésuites procédèrent est toute différente : ils ne risquèrent pas un essai, ils n'arrêtèrent pas une mesure sans avoir l'œil sur leur temps, sans faire tous leurs efforts pour s'accommoder à l'état réel des hommes et des choses.

Quand je vois quelles furent, chez les Jésuites, la persévérance et l'unité d'action, quand je compare ce corps rempli de jeunesse et de vigueur à la décadence de la société gallicane et à l'anarchie du protestantisme, je ne m'étonne plus de leur succès et je comprends, sans presque la blâmer, la disposition contradictoire des hommes qui, courant la même carrière, virent d'abord avec défiance et jalousie des rivaux aussi redoutables et leur empruntèrent ensuite leurs méthodes et leurs systèmes. C'est ce qui arriva dans les pays catholiques et même dans quelques-uns des pays protestants. Les Jésuites avaient renoncé de bonne heure à la publicité de l'enseignement : cette publicité ne reparut nulle part. Les établissements nombreux compensaient pour eux la perte de la publicité : les petits colléges furent supprimés, et l'on considéra le nombre des écoliers réunis dans un même établissement comme une garantie de succès. Les Jésuites avaient des préaux, des barreaux et des grilles : on organisa les colléges comme des prisons. Les Jésuites faisaient de bruyantes distributions de prix : on leur emprunta les couronnes et les fanfares. On leur prit tout, le bon et le médiocre, la réduction du nombre des auteurs, leur mutilation, leur interprétation indépendante de l'histoire, les textes

fragmentés et anonymes, l'abus du latin en prose et en vers : et quand on eut exprimé leur système jusqu'à la lie, on parvint enfin à les chasser : application toute neuve de la formule de M. Ballanche, suivant laquelle l'*initié doit toujours tuer l'initiateur.*

Cependant ce mouvement, si énergique d'une part, si docile de l'autre, ne s'était pas étendu à toute l'Europe. Les Universités protestantes de l'Allemagne, organisées, dans l'origine, sur le modèle de l'ancienne Université de Paris, avaient conservé à la fois leurs formes scolastiques et leurs habitudes de liberté. Les cours y étaient toujours publics, les élèves y payaient les professeurs. Ils constituaient, comme dans le Paris du moyen âge, un peuple à part, un véritable corps de nation. Une vie précieuse se conservait sous cette enveloppe rude et pédantesque, et il devait suffire d'un souffle régénérateur pour rendre à ces vieux éléments toute l'activité de la jeunesse.

C'est ce qui arriva au XVIIIe siècle, quand le bélier de l'influence française eut enfin fait brêche dans la torpeur allemande. Là s'accomplit, presque sur tous les points, la révolution que Ramus voulait introduire en France au milieu de circonstances malheureusement trop défavorables. Les avantages de l'Allemagne étaient tout autres : les souvenirs de la société antique ne pouvaient plus abolir le prestige de la société moderne : la servilité de l'imitation n'était plus possible, depuis que les littératures modernes montraient, à côté de la Grèce et de Rome, tant de types aussi admirables que divers. L'expérience, favorisée par la stabilité des gouvernements, avait mis son levier aux mains de l'homme : l'abus de l'imagination n'était plus possible, et les merveilles de la vie pratique faisaient désormais contre-poids aux illusions poétiques. Sur ces fondements précieux l'Allemagne bâtit l'édifice de sa science et de sa littérature ; la liberté des Universités lui tint lieu de la liberté politique, et comme la première de ces libertés n'avait plus que des inconvénients secondaires, l'Allemagne refusa de croire que jamais elle eût été préjudiciable.

Voilà, je pense, sous l'influence de quelles idées M. Thiersch est venu en France pour étudier notre système d'enseignement public. Comme protestant, comme élève d'une de ces Universités dont la liberté s'est maintenue à travers les siècles, il devait nourrir de fortes préventions contre le système des Jésuites et condamner d'avance tout ce qui s'y rattacherait de près ou

de loin. Il arrivait d'ailleurs dans un pays fier de ses franchises et prompt à reprocher aux autres les entraves sous lesquelles ils gémissent encore; il lui aurait fallu une vertu surhumaine pour résister à la tentation de rétorquer l'argument contre la France, dès qu'il en trouvait l'occasion. Cependant, il rencontrait partout les traces d'une rénovation profonde; l'esprit des institutions s'était introduit à fortes doses dans l'armée, dans la magistrature, dans l'industrie et dans la propriété; seule l'instruction publique offrait un spectacle contraire : là, rien n'avait presque changé; on s'était borné au rétablissement pur et simple des anciennes études et des vieux colléges; la méthode jésuitique, réduite à l'état de routine, désormais hors de rapport avec l'état des esprits et celui de la société, continuait de régner dans les établissements de l'État. Au-dessus des colléges, l'enseignement des lettres, après un moment d'éclat, trop brillant peut-être pour la fixité et la règle des études, flottait au hasard, sans plan distinct et obligé, dans le cercle de l'instruction..... Ces contradictions, ces anomalies, ces lacunes excitèrent naturellement la verve d'un homme dans lequel il n'existait pas une idée, pas une impression, pas une habitude qui ne fût antipathique à ce qu'il avait sous les yeux.

Mais si M. Thiersch n'a pas eu tort de tout point, comment se fait-il que la Révolution n'ait pas laissé son empreinte dans le système de l'éducation publique? Qu'est-ce qui porte des hommes qui ont l'hydrophobie des Jésuites à conserver, comme l'arche sainte, une organisation et des méthodes qui remontent aux Jésuites, et qui, à vrai dire, n'ont jamais été bonnes qu'entre leurs mains?

Le rétablissement des études classiques produisit, dans l'origine, une impression profonde, et fut chaudement accueilli par l'opinion. Une désorganisation complète avait signalé l'ère de la Révolution; la génération nouvelle avait été abandonnée à la merci des spéculateurs et des intrigants; au moment où le gouvernement ouvrit les *écoles centrales*, une foule d'hommes avait atteint l'âge viril, sans avoir pu se donner les précieuses connaissances qui assuraient aux élèves de l'ancien régime une supériorité évidente. Quelque imparfait que fût cet essai d'organisation, l'ardeur y suppléa, et des résultats remarquables furent obtenus. Seulement il y avait disproportion entre la mesure des connaissances et le mérite réel de ceux qui venaient de les acquérir : une belle *version*, des *vers latins* bien tournés

étaient comme une conquête sur la barbarie qui menaçait naguère de tout envahir.

Depuis cette époque, les études classiques n'ont point retrouvé leur premier élan. Je me rappelle fort bien qu'à la fin de l'Empire nous étions encore sous le charme de ces victoires; toute notre ambition se bornait à l'espérance de faire aussi bien qu'alors, et les couronnes de la rhétorique nous semblaient le *nec plus ultra* de l'éducation. Ce n'était pas là seulement une illusion d'écoliers; nos maîtres la partageaient de bonne foi; et comment en aurait-il été autrement? C'étaient, pour la plupart, ou des professeurs de l'ancienne Université, dans laquelle depuis longtemps l'enseignement supérieur avait cessé d'exister, ou des vainqueurs encore parés de ces couronnes des premiers concours qui excitaient notre envie. Déjà, sous l'ancien régime, avait commencé à s'établir l'idée vraiment fatale que les études sont terminées avec les cours du collége; sous l'empire des illusions récentes, une telle pensée s'enracinait plus profondément encore, et l'Université l'encourageait par l'importance officielle qu'elle attachait aux succès du *grand concours*.

Cependant l'homme habile et modéré que Napoléon avait placé à la tête de l'Université impériale était loin de considérer sa tâche comme accomplie pour avoir tolérablement organisé l'enseignement secondaire. Les innovations n'étaient pas à l'ordre du jour: on ne croyait pouvoir raffermir la société qu'en exhumant tout ce qui, parmi les débris de l'ancien régime, pouvait s'adapter à l'ordre nouveau; la méthode des Jésuites était donc venue tout naturellement reprendre, dans les classes, la place que l'ancienne Université lui avait faite. C'était pour le présent, et avec les instruments qu'on avait à sa disposition, tout ce qu'on pouvait faire de mieux; mais Fontanes visait plus haut: il organisait l'enseignement supérieur; ses choix, souvent hardis, furent souvent admirables: en subordonnant l'Ecole normale à l'enseignement public de la Faculté des Lettres, en astreignant les jeunes gens qui se destinaient au professorat à prendre dans cet enseignement la direction de leurs études, il assurait l'influence salutaire de la science sur la pédagogie, des idées sur les méthodes; il cherchait à renouveler, autant que la chose était possible sous le régime impérial, le beau mouvement des *écoles normales*, quand deux mille personnes appelées de tous les départements vinrent puiser dans un enseignement pu-

blic, solennel et mêlé de discussions libres, l'impulsion qu'elles devaient reporter par toute la France.

La Restauration, ou ne comprit pas ce que Fontanes avait voulu faire, ou en redouta les conséquences. Si les intentions furent droites alors, les fautes furent nombreuses: on affaiblit de plus en plus l'Université, et l'on n'osa pas la détruire. L'enseignement secondaire continua de se traîner dans les vieilles traditions. On crut faire merveille en réduisant l'enseignement supérieur à une superfétation sans rapport avec les premières études, et sans influence sur leur direction; on contraignit, en quelque sorte, les hommes éminents qui occupaient les chaires de la Faculté des Lettres, par leur isolement et par les défiances dont ils étaient l'objet, à devenir des puissances politiques et des organes formidables de l'opposition.

J'éprouve un certain embarras à parler de ce qui s'est passé depuis la révolution de Juillet: je répugne à scruter les motifs des inconséquences que j'aperçois. Qu'il me suffise de caractériser en deux mots l'état actuel de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur: l'un est *surchargé*, l'autre est *délaissé*. On s'est attaché, autant qu'on a pu le faire, à se passer des chaires de Faculté, et les professeurs en ont été presque réduits au rôle de membres d'un jury d'examen : l'enseignement supérieur, véritable hors-d'œuvre pour toutes les classes de la société, n'exerce plus même aucune influence sur ceux qui se destinent à l'enseignement: toutes les espérances se fondent, tous les efforts se dirigent sur l'Ecole normale, établissement à *huis-clos*, dont M. Thiersch a cru devoir stigmatiser si sévèrement la direction. Les concours pour la collation des grades, les actes publics sont presque redevenus, comme dans l'antique Université, les seules occasions où la pensée qui dirige l'institution se produise au grand jour.

L'objet que se propose un gouvernement, en entretenant à grands frais un enseignement public, est manifeste, et pour moi il est légitime. L'Etat qui abandonnerait l'esprit des générations nouvelles aux influences les plus contradictoires, qui laisserait se transformer l'instruction en une machine de guerre dirigée contre son existence, commettrait un véritable suicide. On ne peut taxer de tyrannie de la part de l'Etat l'action supérieure qu'il prétend exercer sur l'instruction publique; et en effet c'est en vain qu'il manifesterait cette prétention, si la véritable

force, c'est-à-dire la puissance fondée sur le consentement national, lui était d'ailleurs refusée. Quand au contraire ce consentement existe en sa faveur, rien de plus naturel que de le perpétuer par une action puissante sur les jeunes gens.

Mais cette force de l'opinion, qui est aujourd'hui la seule que les gouvernements possèdent, où la puisent-ils? Dans la publicité. Et l'on voudrait qu'un système qui n'admet qu'une publicité incomplète, et qui se pratique derrière des murailles inaccessibles au contrôle de l'opinion, répondît à ce besoin d'influence dont l'Etat est justement jaloux? Mais l'Etat sait-il lui-même si c'est sa pensée qu'on propage et qu'on soutient?

En quoi d'ailleurs consiste cette pensée? Est-elle invariable, ou plutôt n'est-elle pas modifiée sans cesse par les événements et la discussion? Sans la publicité, comment ces modifications progressives se feront-elles jour dans l'enseignement? L'Etat ne peut avouer et soutenir qu'un enseignement soumis à la même publicité que lui.

Il n'y a que l'enseignement supérieur qui se lie d'une manière intime à l'existence de l'Etat; le droit que l'Etat peut prétendre sur les esprits n'est légitime et salutaire que quand l'homme intérieur est formé. Si, dans le travail qui donne à la pensée sa direction et au cœur sa nourriture, l'Etat prétend devancer la religion, il porte atteinte à l'indépendance du for intérieur et viole le droit des familles qui en sont les gardiennes, les guides et les juges pendant les années de l'adolescence. Il n'y a pas un père qui, en descendant dans sa conscience, n'y trouve qu'il est responsable devant Dieu de celle de son fils adolescent. Si le temps, les forces ou les lumières lui manquent pour accomplir sa mission, celui auquel il la délègue doit avoir toute sa confiance : c'est ce droit préexistant à celui de l'Etat que la Charte a principalement désigné sous le nom de liberté de l'enseignement.

L'Etat ne peut enseigner que sa propre sagesse, une sagesse de calcul, de compromis, de concessions aux faiblesses et aux passions des hommes. Il est bon que l'homme destiné à vivre dans le monde n'ignore pas ces tristes nécessités : l'expérience pratique, c'est-à-dire l'attente raisonnée des froissements perpétuels que cause le contact des hommes, est obligatoire pour tous; cette expérience n'a rien d'absolu, elle s'accommode aux contingences de la vie : les sentiments qu'elle alimente, les sacri-

fices qu'elle impose, n'ont pas besoin, pour porter leurs fruits, que le mobile en soit d'une pureté absolue. Veut-on prévenir les conséquences d'une telle initiation à nos misères sociales; veut-on que l'homme intérieur résiste à ces épreuves de l'homme extérieur: c'est à une autre école qu'il faudra que la conscience soit formée, c'est dans une inspiration bien supérieure à celle de l'Etat qu'elle puisera la lumière. Pour que nous restions supérieurs au monde tout en vivant dans son sein, pour que la conscience traverse sans se souiller les flots amers qui la séparent de Dieu, il faut que la place ouverte dans notre cœur aux émotions religieuses n'ait pas été occupée par d'autres sentiments. Quel est l'homme, pourvu que la religion se soit emparé de son âme pendant un seul jour de son adolescence, qui ne ressente à jamais l'influence de ce moment divin? Celui qui s'oppose à ce que l'éducation de l'adolescence soit surtout religieuse viole un droit sacré.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cette violence n'est ressentie vivement que par les âmes délicates. Les parents qui se déchargent sans scrupule, dans l'intérêt de leurs plaisirs ou de leurs affaires, de toute responsabilité à l'égard de leurs fils, s'inquiètent peu de ce que deviennent ces êtres fragiles dans les établissements d'éducation publique. Toutes les craintes, toutes les angoisses sont pour les pères dévoués au devoir et pour les vraies mères de famille.

L'État, sans doute, en faisant un appel impérieux à la confiance des familles, n'a nullement l'intention de la tromper. En général, la direction qui vient d'en haut est intelligente et pure: les règlements sont nombreux et consciencieusement élaborés; on fait de son mieux; mais l'action supérieure, en passant par tant de rouages, s'affaiblit et se décompose; la dépendance n'est souvent qu'apparente; la cohésion n'existe nulle part; l'affection, ce mobile suprême de toute bonne éducation, ne pouvant s'arrêter sur personne, ne se développe point; enfin de compte, l'État n'accomplit que d'une manière imparfaite le devoir dont il s'est imprudemment chargé.

Il n'en est pas de même de l'enseignement supérieur: l'action de l'État, si elle est bien dirigée, doit y être profonde, directe et salutaire. Il y a mieux, personne ne la lui conteste. S'est-il, par exemple, élevé jamais de réclamations sérieuses contre les institutions spéciales dirigées par l'État? Sans doute,

les jeunes gens peuvent y recevoir encore de mauvaises impressions ; mais ils sont arrivés à un âge où la responsabilité de leurs actions a commencé pour eux : les parents sentent bien que leur devoir de surveillance se réduit à mesure que s'accomplit chez leurs enfants l'émancipation des caractères.

Ou l'Etat est destiné à périr, ou il est impossible qu'un enseignement donné publiquement en son nom ne respecte pas la conscience religieuse. Évidemment le danger n'est pas là, et les familles qui se plaignent que l'État veuille s'emparer exclusivement de l'adolescence le verraient sans ombrage concentrer sa prétention dans l'enseignement supérieur.

Pour que cet enseignement devînt efficace, il faudrait placer l'obligation de le suivre au-devant de toutes les carrières libérales. Personne ne reproche à l'État l'aggravation toujours croissante des garanties qu'il exige à l'entrée de ces carrières; la sévérité des conditions d'admissibilité est en effet la conséquence nécessaire de la liberté illimitée du concours. L'État ne rencontrera donc aucune opposition sérieuse le jour où, à l'obligation de respirer l'air d'établissements qui ne peuvent forcer la confiance, il aura substitué la prescription de suivre pendant un temps donné un enseignement supérieur public, et, par conséquent, perpétuellement placé sous le contrôle de l'opinion.

Autre conséquence également nécessaire et heureuse : si l'enseignement supérieur devient obligatoire et complet, s'il est désormais l'objet de la sollicitude du gouvernement, si les hommes de mérite et de conscience y trouvent une carrière indépendante et honorée, l'enseignement *secondaire*, ou plutôt l'enseignement *préparatoire*, se réformera de lui-même sous l'influence immédiate de l'instruction supérieure. Ce sera là encore une influence de l'État, mais indirecte, limitée, compatible avec le droit des familles, et qui se sera épurée et fortifiée en se dépouillant de toute trace d'oppression administrative et en s'inspirant à un foyer de lumières et de liberté.

Voici des idées exposées d'une manière trop rapide, obscures peut-être, ou nouvelles pour beaucoup d'esprits. Afin de donner les éclaircissements nécessaires, et de prévenir les principales objections, j'ai besoin de développements assez étendus. Ce sera l'objet d'un troisième article.

Ch. LENORMANT.

(La suite à un numéro prochain.)

ANTIGONE.

D'UNE TENTATIVE ROMANTIQUE SUR SOPHOCLE.

L'étude de l'antiquité, l'admiration pour les chefs-d'œuvre de ces fortes littératures, qui furent la source de la civilisation européenne, après avoir nourri d'un suc puissant les grands esprits de notre XVII[e] siècle, avaient faibli dans le siècle suivant, et n'étaient plus guère qu'une tradition routinière dont les formules seules existaient encore. Les mœurs dégénérées, qu'accompagne toujours la frivolité de l'esprit, devaient produire cet effet. On vantait trop ses propres lumières pour croire qu'il fût utile de les allumer au foyer du passé. Voltaire, au moment même où il s'emparait du théâtre, donnait l'exemple de cette fatuité de l'ignorance, qui allait dessécher d'orgueil l'art, la poésie, l'histoire et la philosophie. En refaisant l'*OEdipe* de Sophocle, il cherchait à ridiculiser, dans une préface, ce magnifique génie qu'il ne comprenait pas. Cet esprit devenait général, et, tout en contrefaisant Anacréon et Brutus, les corrompus et les révolutionnaires prouvèrent de plus en plus que la pensée et l'histoire des anciens temps devenaient également lettre close pour leur intelligence. C'est ici une des causes importantes de la déviation qui a précipité le pays dans des erreurs funestes; car lorsque les hommes qui dirigent l'opinion par leurs écrits dédaignent la sagesse acquise du genre humain, lorsqu'ils veulent que tout date de leur époque, leur vue se raccourcit, ils jugent mal à distance, s'éblouissent de près, et par l'ignorance du passé manquent le chemin de l'avenir.

On ne revint à l'étude sérieuse de l'antiquité que sous l'impression des événements immenses qui, à la fin du siècle, rendirent forcément du sérieux aux esprits et aux caractères. Ceux qui les premiers reçurent dignement cette impression providentielle portèrent d'abord leur pensée en arrière sur la tradition chrétienne violemment rompue; et celle-ci se liant à la tradition antique, toutes deux se renouèrent ensemble et se fortifiè-

rent réciproquement. C'est ainsi que de Maistre, tout rempli de Platon, ouvrit de nouveaux points de vue sur le dogme chrétien; c'est ainsi que Chateaubriand, dans le même but, associait, en les expliquant par contraste, Homère et la Bible, ces deux aigles dont il voit l'un planer avec aisance et force en regardant la terre, et l'autre, immobile au sommet de la montagne, fixer un regard perçant sur le soleil divin. C'étaient là de nouveaux aspects; c'étaient des germes semés pour une moisson jusqu'alors inconnue. Au grand siècle la pensée antique et la pensée chrétienne s'apprenaient parallèlement, sans s'expliquer assez l'une par l'autre, sans confondre leurs éléments sympathiques pour se manifester par un art nouveau, original, riche, d'une culture mixte et progressive; toutes deux y ont perdu en énergie et en influence. Il y eut une littérature païenne à côté d'une littérature ecclésiastique. La poésie surtout, sous presque toutes ses formes, marcha chancelante et désorientée; belle, souvent magnifique d'exécution, de sentiment, de raison, elle ne fut pas assez de son temps et de son pays; ne pouvant être, par sa nature, ni tout à fait ecclésiastique ni sincèrement païenne, elle se plia trop longtemps à l'imitation incomplète et impossible des modèles dont il ne fallait que s'incorporer la substance, et finit par mourir sur un terrain stérile, entre deux fertiles campagnes dont le sol mélangé lui eût fait un si merveilleux domaine.

Mais aujourd'hui, grâce au bouleversement qui a jeté toutes les idées les unes sur les autres, nous sommes forcés de les trier, de les comparer, de rechercher leur origine et leur histoire; et cette nécessité de secouer l'humanité entière pour la ranimer d'une défaillance a produit de nombreux travaux sur tous les temps et sur toutes les choses. Toute science est tenue désormais de se révéler par son histoire, sans cela elle reste insuffisante, obscure et improductive; et c'est ainsi que l'esprit moderne s'est retrouvé en présence de l'esprit ancien, non plus pour l'encenser par idolâtrie, mais pour chercher ce qu'il a de commun avec lui, par où il en diffère, et en vertu de quel principe il a pu s'accroître et peut s'accroître encore. En considérant donc cette tendance dans la poésie on trouvera que le retour aux études anciennes ne doit avoir d'autre but que d'alimenter les talents, de les fortifier par une contemplation impartiale, de les préparer à produire autre chose, et nullement d'en faire la copie servile ou d'y trouver la justification de quelque système. Ne pas connaître ces vieux chefs-d'œuvre, c'est se priver d'un héritage en culture pour défricher une lande; mais les connaître pour ne pas en féconder la connaissance, et pour n'y pas ajouter ce que l'exercice, l'expérience et la multiplication des idées permettent d'y ajouter raisonnablement, ce serait oublier le premier devoir de l'intelligence, et retomber dans l'immobile adoration tant reprochée aux derniers représentants d'une école qui se disait classique, et qui n'était plus qu'énervée et stérile. Certes, il est de bon augure, et nous n'avons point été surpris de voir un théâtre, même en France, exposer avec succès l'image à peu près ressemblante d'une

représentation athénienne, et débiter des vers qui traduisent à peu près Sophocle ; mais plus cette disposition du public est excellente, moins il est permis d'en abuser dans des vues de coterie, moins surtout il peut être toléré que, sous prétexte de rendre hommage à un noble génie, on le travestisse jusqu'au ridicule. C'est là une autre manière de calomnier nos ancêtres intellectuels; et malheureusement il faut bien reconnaître cet abus dans la prétendue traduction de l'*Antigone* représentée à l'Odéon.

L'excellente pensée qu'on a eue à Berlin de représenter les belles pièces du théâtre antique telles qu'elles sont, en conservant autant que possible l'appareil et tous les accessoires extérieurs dont elles étaient entourées, pourrait, transportée chez nous et convenablement développée, produire de beaux fruits littéraires. Elle avancerait beaucoup l'époque si désirable où ce bel art, purifié, agrandi, et ramené à l'esprit qui lui donna naissance, s'élèverait à la hauteur morale où tous les arts doivent vivre, et vers laquelle ils tendraient naturellement si on cessait d'en faire un jeu frivole et si on savait les estimer ce qu'ils valent, les utiliser pour ce qu'ils peuvent. Pourquoi le théâtre n'aurait-il point sa grande école, où les œuvres du passé s'offriraient incessamment à la contemplation, et où le public en apprenant à juger, les poëtes en se nourrissant de beaux exemples, feraient réciproquement leur éducation et réchaufferaient l'art à tous les foyers allumés par le génie? Pourquoi n'y aurait-il pas un théâtre spécial, conservatoire de toutes les traditions, musée de tous les drames, comme il y a un Conservatoire pour la musique et des musées pour la peinture et la statuaire? Là se réveillerait vivante la plus noble des poésies, presque enterrée dans la lettre inanimée des livres ; là l'esprit humain, sous la plus vive de ses formes, reprendrait la parole du fond de son histoire, et se manifesterait à notre époque avec ses ressemblances et ses diversités. Non-seulement l'antiquité européenne, mais ce qui nous reste de l'Asie pourrait y apparaître à son tour. Qui empêcherait d'essayer les pastorales de Sacountalâ, et même des comédies bourgeoises de la Chine? On y pourrait faire l'épreuve de nos voisins d'Allemagne, d'Espagne et d'Angleterre, de Shakspeare et de Caldéron, peut-être même de quelques scènes pieuses ou populaires du moyen âge. Assurément ce répertoire historique serait assez vaste, et ce ne serait là que la suite bien poursuivie de l'essai qui vient d'être tenté. Mais à quelle condition une telle étude serait-elle utile? A condition qu'elle resterait une étude, modeste dans sa richesse, impartiale dans ses choix, assez réservée pour laisser au public le soin de conclure. Le premier résultat de cette étude serait de faire justice à la fois des systèmes ou trop exclusifs ou trop anarchiques. Des règles arbitraires ne sauraient plus reconquérir aucune autorité en présence de tant de beautés écloses sous les formes plus diverses ; et cependant les imperfections senties, l'instinct du mieux, l'impression pénible du faux, de l'odieux, du trivial, de l'incohérence, des contrastes choquants, diraient sans cesse

qu'il y a des lois, des règles, une raison qu'il faut suivre, et dont la nature humaine ne saurait se passer en rien.

Jeté ainsi en dehors de toute autorité reçue, un public éclairé, sondant ses propres impressions, s'en rendant compte, n'ayant plus pour guide que la nature, mais une nature cultivée, trouverait en soi toutes les révélations du beau, du vrai, tous les éléments de la loi dramatique, souveraine comme toutes les lois naturelles, mais, comme elles aussi, infiniment variée dans ses applications. Instruit par l'épreuve et par la comparaison, il apprendrait bientôt tout le prix de l'antiquité classique ; et, sans la supposer parfaite, sans croire à la nécessité de l'imiter comme un type immobile, il ne tarderait pas à se convaincre que la vraie tradition littéraire est là, et qu'il faut descendre d'elle pour continuer avec puissance la dynastie du génie. Sans doute une traduction est toujours une trahison à quelque degré ; sans doute la force et la délicatesse de ces grands écrivains ne sera jamais assez rendue, parce que le style, physionomie de l'âme, ne se transmet exactement à personne ; mais si, comme on l'a vu par l'exemple d'*Antigone* traduite, le génie apparaît encore admirable à travers le brouillard décolorant d'une mauvaise interprétation, il n'en sera que plus étonnant, et ses beautés entrevues laisseront encore d'utiles souvenirs aux amis du progrès poétique. Ils y trouveront partout que le beau moral est le germe dont le beau poétique est la fleur ; que les anciens les plus illustres, autant que leurs idées, leurs croyances et leur état social le permettaient, cherchaient dans les sentiments nobles et bons, et dans les tressaillements mystérieux dont les pensées religieuses saisissent l'âme, les grands effets qu'ils voulaient atteindre, et qu'à tout prendre l'admiration sérieuse de la postérité ne s'attache guère qu'aux œuvres où cet ordre de sentiments se manifeste plus ou moins. La loi de l'art sera donc la même pour nous, à plus forte raison ; et si nous apprenions à bien reconnaître dans les moyens dramatiques le principe intime de l'émotion qu'ils veulent produire, il serait bientôt reconnu qu'en élevant cette poésie jusqu'au *vrai* éclairé par le *saint*, comme dirait Platon, on l'aurait élevée par là même à sa plus haute valeur littéraire.

Quel autre exemple se prêtait mieux que l'*Antigone* de Sophocle à cette explication plus approfondie du drame antique ? Le sujet de cette pièce se rattache précisément à l'un des dogmes fondamentaux de la religion universelle. Il ne s'agit que d'un refus de sépulture ; mais chez les anciens ce rite était l'expression la plus directe de la foi à l'âme immortelle ; le salut éternel des trépassés en dépendait en grande partie ; ce n'était donc pas une cérémonie et un hommage seulement : la sépulture était une prière en action, et le tombeau était cette prière fixée sur la pierre, et rendue permanente. De là l'importance extrême que le peuple y attachait ; de là ces accusations et ces condamnations portées contre les généraux qui, après une bataille, n'avaient pas rempli suffisamment ce dernier et indispensable devoir. La religion, aux époques primitives, ne pouvait s'expliquer que

par le langage figuratif; les langues, encore trop peu travaillées par le raisonnement, n'avaient pas acquis les expressions abstraites qui nous servent aujourd'hui à exprimer les choses intellectuelles: les phénomènes sensibles prenaient des acceptions symboliques, encore vagues, indéterminées, cherchant à sortir de leur signification matérielle, mais flottant encore, pour ainsi dire, sur la limite du monde physique et du monde intelligible, et sujettes à une confusion de la figure avec la réalité, qui fut une des principales causes de l'idolâtrie. Ainsi le principe vital s'exprima par le phénomène de la respiration, dont l'absence est le signe le plus apparent de la cessation de la vie, et l'âme fut appelée un souffle. Ainsi encore le sein de la terre, en recevant avec respect les restes mortels, semblait un passage vers un monde inconnu, et refuser à un mort ce passage c'était ou nier qu'une portion de son être vécût encore, ou usurper le droit, réservé à la justice d'outre-tombe, de le condamner ou de l'absoudre en dernier ressort en raison de sa conduite pendant la vie. C'est là toute la pensée qui règne dans *Antigone*, et la sublimité de ce personnage vient de ce qu'il prend contre les pouvoirs humains la défense de la loi divine, de ce qu'il se résout, malgré les faiblesses de la nature, à désobéir aux hommes plutôt qu'à Dieu, de ce qu'il se sacrifie pour le principe, en ensevelissant le corps de son frère que Créon avait condamné à l'infamie et au malheur suprême de pourrir sans sépulture. Aussi la scène fameuse de l'interrogatoire d'*Antigone* roule-t-elle principalement sur cette idée d'usurpation des pouvoirs divins par l'insolente vengeance d'un tyran.

« Eh bien, toi qui baisses maintenant ton front vers la terre, reconnais-tu ou vas-tu nier que tu aies commis cette action?

— Sans doute je le reconnais, répond avec une fierté grave et sereine la courageuse jeune fille, et je ne m'en défends pas.

CRÉON : Parle sans détours, et en deux mots : connaissais-tu la défense que j'en avais faite?

ANTIGONE : Je la connaissais. Comment l'aurais-je ignorée? Elle était assez publique.

CRÉON : Et tu n'as pas craint de fouler aux pieds mes lois?

ANTIGONE : Mais ces lois, ce n'était pas Jupiter qui les avait faites, ni la Justice assise parmi les dieux dans l'autre vie, et législatrice des choses du tombeau parmi les hommes. Je ne croyais pas que tes ordonnances eussent assez de force pour mettre sous tes pieds, à toi simple mortel, les lois non écrites, mais imprescriptibles, de la Divinité. Ces lois ne vivent pas d'aujourd'hui ni d'hier; elles sont éternelles, et nul ne sait qui nous les a révélées. Devais-je, craintive devant l'orgueil d'un homme, m'exposer en les négligeant à la vengeance divine? Je savais bien qu'il me faudrait mourir : qui est-ce qui l'ignore? Je n'avais pas besoin de tes proclamations pour le savoir, et, s'il faut mourir avant le temps, ce n'est pour moi qu'un avantage de plus. Quand on passe une vie de malheur comme la mienne, comment ne gagnerait-on pas à mourir? Ainsi, pour moi, il n'y a aucune douleur à subir une telle destinée. Mais si j'avais laissé traîner sans sépulture le cadavre du fils de ma mère, c'est alors que j'aurais ressenti la douleur! A présent, rien ne me trouble. Ma conduite est une folie sans doute à tes yeux; mais peut-être est-ce plutôt à toi qu'il faudrait ici reprocher de la folie? »

Ce qu'il y a surtout d'infiniment beau sous le rapport moral et religieux dans le rôle d'Antigone, c'est le sacrifice de la vie à la foi. Sans doute le sentiment de la famille et l'amour fraternel est le mobile le plus apparent de son courage; mais l'instinct naturel se relève partout sous l'impulsion d'une pensée plus haute; l'esprit du sacrifice puise dans une région supérieure la force qui le soulève et la lumière dont il rayonne, et les tendresses de la nature épurées par la religion constituent la beauté idéale qu'on a de tout temps reconnue à cette éminente création de Sophocle. Pour mieux faire sentir, par contraste, cette grandeur prise aux sources divines, le poëte a placé à côté d'Antigone sa sœur Ismène, simple et naïve figure, que l'héroïque résolution de sa sœur étonne, et qui, dans ses affections timides et sa touchante faiblesse, fait en vain quelques efforts pour lui inspirer une résignation qu'elle croit plus raisonnable. Mais Antigone repousse cette raison instinctive; elle sait qu'elle n'est comprise ni par Ismène, ni par Créon, et elle poursuit sa folie d'inspiration et de sacrifice. C'est du dévouement pour un principe : chose peu connue des anciens. On se dévouait pour la patrie, pour l'amitié, pour les choses de la vie extérieure, par enthousiasme, par l'entraînement d'une situation extraordinaire, lorsque l'amour de la conservation est pour ainsi dire étourdi et neutralisé par la douleur ou le péril; c'est une espèce de suicide glorieux et soudain qui n'a pas le temps de se comprendre lui-même. Mais Antigone a reçu de son poëte le dévouement réfléchi, la volonté d'abord calme, puis combattue par la révolte du cœur humain, par le cri de la nature, par l'affaissement douloureux qui éprouve les déterminations extrêmes en les faisant peser vers l'existence terrestre. Elle pleure sa vie tout en la sacrifiant, et ses terreurs immolées, ses vains appels à un peuple qui passe du côté de la tyrannie dont il a peur, ne sont autre chose que la lutte de la nature contre l'inspiration du ciel, source profonde de tout ce qu'il y a de plus dramatique dans la vie humaine. Il n'y a point peut-être, dans l'antiquité, d'autre exemple d'un sacrifice accompli dans ces conditions, si ce n'est celui de Socrate; mais celui-ci, même dans le récit de Platon, a quelque chose d'apprêté, de systématique, je dirais presque de doctoral; il semble une leçon de philosophie plutôt qu'un simple dévouement au devoir; d'ailleurs, si Socrate refuse d'échapper au supplice, c'est en l'honneur de la loi humaine, et, quelque honorable que soit ce rigorisme civique, il ne saurait pourtant éleverla pensée aussi haut que le sacrifice d'Antigone, subi pour obéir à la loi des lois, et pour montrer qu'il en est de supérieures à celles que les hommes ont faites. Bien plus que Socrate, Sophocle semble avoir pressenti la loi fondamentale du Christianisme, et s'il n'a pu donner à sa pensée toute la clarté et tout le développement dont elle pourrait s'enrichir aujourd'hui, cet homme, le plus pieux des poëtes, comme on l'a dit avec raison (θεοφιλὴς ὡς οὐκ ἄλλος), perçait du moins les voiles d'un culte corrompu, et entrevoyait de bien loin la grande vérité dont le jour n'était pas encore venu.

Outre ce sentiment profond des choses surhumaines qui anime toutes les pièces de Sophocle, on trouve encore dans *Antigone* un des plus beaux tableaux du mouvement social des siècles héroïques. Pour le comprendre, il faut remonter aux plus anciennes traditions grecques, il faut sortir de cette mythologie superficielle qu'on nous enseigne, encombrée de fables de toutes les époques, et où nulle distinction n'est faite entre les légendes vénérées des premiers temps et les capricieuses inventions des poëtes postérieurs. Le fait le plus général, le plus important, le plus clairement indiqué et cependant le moins remarqué dans la période héroïque, c'est la lutte longue et terrible qui s'engagea entre l'institution sacerdotale apportée d'Orient par les colonisateurs de Phénicie et d'Egypte, et l'organisation guerrière des peuplades indigènes. C'est quelque chose comme la lutte du Catholicisme au moyen âge contre la barbarie féodale ; avec cette différence toutefois que le Catholicisme propageait la science en même temps qu'il conservait une religion de fraternité , tandis que les sacerdoces orientaux voulaient se conserver à l'état de caste, et, à force d'envelopper leurs doctrines de formes symboliques et hiéroglyphiques, étouffaient les traditions primitives sous les triples voiles de l'idolâtrie. Le commencement de cette lutte est signalé dans la chronologie mythique par la révolte de Prométhée contre l'antique Jupiter. Il avait dérobé à celui-ci le feu sacré pour façonner les hommes à sa manière, c'est-à-dire les arracher à l'ancien système religieux venu de l'Egypte. A travers les exagérations du mythe, on suit aisément les phases d'une grande guerre ; l'imagination des peuples, pour mieux transmettre l'impression qui en était restée, en fit une guerre de géants ; quand les possesseurs d'une montagne en avaient conquis une autre, on disait que le géant avait entassé Pélion sur Ossa. Les cyclopes, dont les constructions, dites cyclopéennes , encore existantes, indiquent assez l'origine orientale, soutenaient Jupiter contre les enfants de Japet, les Titans, la race européenne. Cette guerre générale amena une espèce de transaction ; les indigènes montagnards furent reçus dans les cités ; mais le sacerdoce affaibli resta cependant debout et se maintint dans une opposition qui paraît s'éteindre vers l'époque de Pisistrate. Dans cet intervalle on voit fréquemment se réveiller cette rivalité des deux ordres ; mais, disséminée dans les petits Etats qui composent la Grèce, elle n'a plus de grandeur et ne sert qu'à rappeler une situation générale au sein de laquelle s'est formée la nation des Hellènes. Il suffit de lire attentivement l'abrégé d'Apollodore pour voir percer de toutes parts cette situation dans la période héroïque; les poëmes d'Homère, quoique inspirés par l'esprit de la classe guerrière, en offrent de nombreuses traces, et la Théogonie d'Hésiode repose, pour ainsi dire, tout entière sur cette base.

A Thèbes donc cette lutte fut aussi le principal sujet de l'histoire locale. Le sacerdoce oriental y est représenté sous la figure du sphinx, symbole hiératique assez connu. Ce sphinx opprimait la contrée, proposant des énigmes, des hiéroglyphes, et dévorant ceux qui ne les devinaient pas ;

récit naïf et assez malin qui accuse la doctrine mystérieuse et despotique de la caste orientale. Un montagnard du Cythéron, Œdipe, descend à Thèbes, dévoile le sens de l'énigme, c'est-à-dire traduit le langage symbolique en langage ordinaire, brise la caste inabordable, et fait irruption avec ses fidèles dans la ville sacerdotale où il règne. Mais bientôt cette oppression nouvelle donne prise au parti vaincu ; le devin Tirésias l'accuse, pendant une peste, d'avoir attiré sur le pays la colère des dieux ; il l'accuse d'inceste et de parricide ; l'excommunication est prononcée contre lui, et il meurt dans l'exil. Après lui, guerre civile où périssent ses deux fils ; puis Créon, de la même famille, s'empare du pouvoir. Or, Tirésias est toujours là, et Créon aura son retour. Nous voyons donc dans *Antigone*, d'une part, ce rude guerrier, craint, haï, inquiet, insolent ; les anciens de la ville, qui forment le chœur, murmurent des chants pieux, invoquent les dieux, la pitié, la justice ; mais au moindre mot du tyran ils tremblent, sont à moitié de son avis, et n'osent défendre la jeune fille condamnée à une mort injuste. D'autre part, le vieux prophète profite de l'occasion et il vient répéter sur la tête de Créon la malédiction qui a déjà perdu Œdipe. Il faut dire cependant que, malgré l'intérêt jaloux qui les pousse contre les princes, les interprètes des dieux jouent presque toujours, dans ces temps anciens, le plus beau rôle ; Tirésias vient ainsi attaquer une impiété véritable et défendre Antigone condamnée à être enfermée vivante dans un tombeau. Son entrée est brusque, son langage vif, hardi, presque biblique ; il engage d'abord le tyran à résipiscence ; puis, le voyant persister, il éclate. On ne peut s'empêcher, en lisant cette scène, de songer à ces prophètes hébreux qui, dans des situations à peu près semblables, venaient demander compte à un Achab du sang de quelque malheureux Naboth assassiné.

L'aveugle Tirésias arrive, conduit par un enfant. Créon s'étonne de cette visite inattendue.

« Vieillard Tirésias, qu'y a-t-il de nouveau? lui dit-il d'abord.

— Je vais te le dire, lui répond le devin ; et toi, sois docile à la parole du prophète. »

Créon lui dit : « Me suis-je donc jusqu'à présent écarté de vos conseils?

— Non, répond Tirésias, et c'est pourquoi tu gouvernes dans la bonne voie.

Créon : Je dois rendre témoignage des services que vous m'avez rendus.

Tirésias : Prends donc garde maintenant ; tu marches sur le tranchant de la destinée.

Créon : Que voulez-vous me dire? Votre accent me fait frissonner.

Tirésias : Tu le sauras, si tu es attentif aux signes de mon art. »

Il lui raconte alors les présages sinistres qu'il a vus. Encore une fois, ceci ressemble, pour le mouvement du style, les images étranges, la majesté de l'exhortation, à l'éloquence des prophètes hébreux : c'est comme une de ces visions effrayantes dont ils menaçaient les méchants.

« J'étais assis sur le vieux trône augural, d'où j'observais les présages. J'entendis des voies inouïes d'oiseaux qui criaient avec fureur en un langage

inconnu, et se déchiraient entre eux de leurs serres sanglantes. J'ai compris, car le bruit de leurs ailes signifiait assez. Aussitôt, frappé de crainte, j'ai voulu consulter les victimes sur l'autel où brûlait une grande flamme; mais le feu ne prenait point à l'offrande; les chaires, corrompues sur la cendre, répandaient une vapeur humide, fumaient, crachaient; les entrailles bondissaient, se dispersaient; les muscles liquéfiés semblaient fuir la graisse dont on les couvre. Voilà les présages sinistres sortis de cet inexplicable sacrifice. Cet enfant me les a fait connaître, car c'est lui qui me guide, comme je guide les autres. Et ces maux qui menacent la patrie, c'est toi qui en es cause. Tous nos autels, tous nos foyers sont pleins du cadavre du malheureux fils d'OEdipe, parce que tu l'as livré aux oiseaux et aux chiens. C'est pourquoi les dieux n'acceptent plus de nous ni prières, ni offrandes, ni flamme sacrée; les oiseaux ne poussent plus un cri de bon augure, parce qu'ils se sont rassasiés de chair humaine. Songez-y, mon fils; c'est une chose commune à tous les hommes de pécher; mais quand la faute est commise, il est sage, il est heureux d'en vouloir le remède, et de ne point rester immobile dans le mal où l'on est tombé. L'opiniâtreté s'appelle alors folie. Obéis donc au mort, ne persécute pas celui qui n'est plus. Quel courage y a-t-il à tuer un cadavre? Parce que je veux ton bien, je t'ai dit la vérité. Il est doux d'entendre la vérité quand elle apporte le bien avec elle. »

C'est bien là sans doute le langage du prêtre, fort des communications divines, en face des pouvoirs violents dans les siècles barbares. Créon ne soutient pas moins bien son rôle; il verse l'ironie et l'insulte. Tirésias n'est qu'un conspirateur comme les autres : «Ils sont tous des archers habiles qui ont pris sa personne pour but de leurs flèches; et il fallait bien que la prophétie s'en mêlât à son tour. Il n'y a là dessous que de l'argent et de la corruption ; on le vend, on veut le livrer; mais on a beau faire, le cadavre ne sera pas enseveli. Quand les aigles de Jupiter en emporteraient des lambeaux jusqu'au trône de ce dieu, Créon ne tremblerait pas pour ce sacrilége et ne permettrait pas d'ensevelir Polynice. Tirésias doit savoir que les hommes corrompus périssent honteusement quelquefois pour avoir dit d'éloquentes perfidies. Il est bon prophète, mais il aime trop l'argent et l'iniquité.» Alors le vieil aveugle ne contient plus son indignation :

« Prends garde, tu me forceras à remuer ce qui repose au fond de mon âme!

Créon : Remue hardiment, pourvu que ce ne soit pas l'avarice qui parle.

Tirésias : Il ne tient pas à toi que mon nom ne soit déjà flétri.

Créon : Sache enfin que mes volontés n'étaient pas choses dont tu pusses trafiquer.

Tirésias : Et sache, toi aussi, que le soleil n'achèvera plus un grand nombre de révolutions avant qu'il te soit demandé un cadavre de ta race en échange d'autres cadavres; car tu as jeté sous terre ce qui appartient au jour, et donné le tombeau pour demeure à une âme vivante, et tu gardes au jour un mort qui réclame sa part du séjour des morts, et que tu laisses sans sépulture et profané. Cela n'était ni dans ton droit ni dans celui des dieux mêmes; ta violence seule a tout osé. C'est pourquoi les filles de l'enfer, les Erinnys vengeresses, qui frappent tôt ou tard, t'ont dressé leur piége, et tu seras pris dans les mêmes maux que tu as faits. Examine bien si c'est l'argent qui me fait dire ces choses! Une heure, qui n'est pas loin, fera éclater dans ton palais des gémissements d'hommes et de femmes. Voilà qu'elles s'agitent en tumulte contre toi, toutes ces

villes que les chiens dévorants, et les bêtes sauvages, et les oiseaux de proie planant dans l'air, ont souillées, en y répandant, parmi les foyers sacrés, je ne sais quelle odeur exécrable. Tu m'as irrité : eh bien, voilà les flèches que je lance contre toi, comme un archer, du sein de ma colère ; flèches infaillibles, dont tu n'éviteras pas l'ardente blessure. — Enfant, reconduis-moi, afin que cet homme décharge sa colère sur des têtes plus jeunes que la mienne, et qu'il apprenne à sa langue plus de modération, et à son âme plus de sagesse qu'il n'en a montrées aujourd'hui. »

Cette dernière et terrible invective a ébranlé Créon, mais trop tard ; son fils Hémon est déjà mort ; la prédiction et la vengeance sont accomplies ; la leçon donnée aux tyrans, qui substituent leurs arrêts aux lois divines, est entière. Cette scène, comme on voit, est capitale dans la pièce de Sophocle ; elle en constitue la partie historique, en donnant un exemple de la situation sociale de l'époque des héros, c'est-à-dire de l'époque qui correspond dans l'antiquité à la féodalité des temps plus modernes. Ainsi les passions et les caractères personnels se trouvent placés dans le milieu social qui leur appartient ; le drame est aussi historique qu'il pouvait l'être alors que l'histoire flottait encore au sein des mythes, et ne laissait qu'entrevoir ses principales réalités. L'œuvre du poëte forme donc un tout admirablement rempli et ordonné ; la vie individuelle s'y lie à la vie publique, et le dogme religieux, parlant sans cesse de mort et d'immortalité, anime toute cette action extérieure et découvre sans cesse, au delà des choses présentes, un autre monde qui contient le secret des agitations humaines, un monde dont le pressentiment nous trouble lors même que nous le méconnaissons, et « qui n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier, comme dit Antigone, mais qui vit dans l'éternité. »

A-t-on vu quelque chose de semblable dans l'interprétation qu'on a voulu nous donner récemment d'Antigone? Est-ce par ce côté sérieux, par cette valeur intime qu'on a estimé l'un des plus nobles génies des vieux âges? A-t-on cherché à le classer dans son temps, et à trouver dans la substance de son œuvre et dans le fond de son âme le principe des beautés qui ne périssent pas, parce qu'elles dérivent du flot incorruptible des vérités universelles? Il s'en faut de beaucoup. Comme des partisans qui guerroient et qui mettent la main sur tout ce qui peut leur servir, bien ou mal, les jeunes traducteurs, dévoués à une secte littéraire, se sont emparés d'*Antigone* pour l'emporter dans leur camp. Avec ce palladium ravi aux Troyens, ils ont cru qu'ils auraient bientôt raison de la cité ennemie ; en un mot, leur but a été tout simplement de faire de Sophocle un dramaturge romantique. Savez-vous ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont voulu faire voir au public français dans l'*Antigone*? Beaucoup d'appareil extérieur et de spectacle, le mélange de la comédie et de la tragédie, et l'horreur des souffrances physiques, de la mort, des meurtres, des suicides et des cadavres entassés; et comme ce sont là les grands moyens de l'école qu'ils défendent, ils cherchent à la justifier par l'exemple des Grecs, et se donnent ainsi, un peu tard il est vrai, pour les légitimes continuateurs de

l'antiquité, pour les véritables classiques par conséquent. On ne s'attendait pas à ce dernier argument en faveur d'un système qui d'abord s'était présenté avec des dispositions tout à fait contraires vis-à-vis des anciens; il reste à voir s'il y a quelque chose de fondé dans cette prétention, et si, en alléguant quelques faits vrais, ils ne prennent pas précisément pour l'esprit de l'ancien drame des circonstances accessoires imposées aux poëtes par les habitudes de leur temps et par l'enfance de leur art.

Quant à l'appareil et au spectacle, il est assez étrange qu'on cite les Grecs pour justifier les abus du romantisme à cet égard. Le spectacle grec est beau, mais il est fort simple; sa décoration, qui ne change guère, le temple ou le palais du fond, les escaliers, l'autel, sont des choses auxquelles on s'accoutume vite; il en est de même des chœurs, dont les évolutions consacrées, dans leur simplicité grandiose, sont trop peu variées pour soutenir longtemps l'attention par elles seules. Le costume avait aussi ses lois, et, la preuve qu'il était assez uniforme, c'est que l'histoire a fait mention des modifications qu'y ajoutèrent Eschyle et Sophocle. Quant aux groupes, les traducteurs sont encore bien plus loin de la vérité lorsqu'ils en vantent la richesse et le mouvement. La scène grecque n'admet pas plus de trois interlocuteurs; encore le troisième fut-il introduit par Sophocle. Il est vrai que les personnages muets font tableau avec les autres; mais le nombre n'en est jamais grand; et d'ailleurs ces groupes silencieux, ces bas-reliefs qui se meuvent lentement et sobrement, ne ressemblent en rien à ces flots pressés de personnages tourbillonnants qui, dans certains drames modernes, éblouissent les yeux pour couvrir la pauvreté du dialogue. Ainsi les Grecs, et Sophocle surtout, n'ont pas mérité l'éloge peu flatteur qu'on leur donne ici : « Qu'il y a dans leurs pièces une telle profusion matérielle que le drame proprement dit devient presque un accessoire. » C'est tout le contraire qu'il fallait dire. Dans l'origine le chœur était tout, avec ses chants et ses marches autour de l'autel; mais le drame grandissant peu à peu prit toute la place, et ce fut lui qui réduisit à l'état d'accessoires et les chœurs et tout l'appareil matériel. Pourquoi d'ailleurs chercher si loin des exemples hypothétiques? Il y a plus d'appareil et de groupe dans *Athalie* que dans aucune pièce grecque : pourquoi ne pas citer Racine? Ç'eût été plus piquant et plus vrai. Jamais un classique de bon sens n'a repoussé la magnificence théâtrale, quand elle était motivée et quand elle n'étouffait pas la poésie; seulement on ne veut pas que l'excès puéril des décorations, des perspectives et des brillants costumes matérialise le drame, et efface toute différence entre les poëtes qui savent créer et remplir des caractères et des passions, et ceux qui, après avoir dressé le squelette d'une pièce, incapables de lui souffler la vie, sont réduits à le draper ~~richement~~ pour en cacher les vides.

Une prétention non moins neuve, c'est de soutenir que les Grecs, si purs et si harmonieux dans toutes les parties de l'art, ont mêlé dans leurs drames la comédie au tragique. C'est encore là une conclusion contraire

aux faits, et dont la bizarrerie ne s'explique que par un extrême désir de rattacher à la tradition une école qui avait rompu avec toutes les traditions, et qui s'aperçoit enfin qu'en s'isolant elle s'est perdue. Assurément la variété des tons, la souplesse des mouvements, la facilité de monter et de descendre selon la force des situations et l'importance des personnages, est un des caractères les plus évidents et les plus admirables du génie de Sophocle. Lorsqu'il a besoin d'un agent populaire, il ne lui donne pas la roideur et l'insignifiance des confidents de notre théâtre classique, cela est vrai; il en fait un homme, et lui donne un langage, des sentiments, des passions en rapport avec son éducation grossière et ses habitudes d'infériorité. Mais d'abord ces rôles-là sont courts et ne sont introduits que comme nécessaires pour apporter une nouvelle ou remplir un ordre, et cette économie dans l'usage des rôles subalternes, les seuls qui se rapprochent des tons comiques, met Sophocle tout à fait en dehors du système qui confond les genres. Tous ceux, en effet, qui ont voulu réellement mêler le rire aux larmes et la comédie à la tragédie, ont donné de grands développements aux personnages subalternes; c'était une condition indispensable de leur procédé dramatique. Sophocle les accepte, mais il les abrège et s'en débarrasse le plus vite qu'il peut; il les accepte, mais de plus il les idéalise. Ce qu'il y a dans leur caractère rustique de rude et d'anguleux devient plus doux et plus arrondi ; leur vulgarité devient naïve; le fond comique de leur manière de voir et de sentir est comme amorti sous un voile transparent dont la muse l'enveloppe pour ne pas rompre les grandes harmonies de la douleur qui remplissent le tableau. L'impression qui en résulte peut aller jusqu'au sourire, mais pas plus loin ; encore n'est-ce pas le sourire critique de la comédie, mais ce sourire plus indulgent que provoque la naïveté des sentiments naturels lorsqu'ils découvrent de bonne foi nos imperfections. C'est ainsi que les statuaires idéalisaient la rusticité des faunes, symboles de la nature humaine livrée à ses appétits sensuels; les chefs-d'œuvre qu'ils nous ont laissés en ce genre expriment bien, dans leur langage de marbre, l'idée artistique imprimée par Sophocle dans les rôles inférieurs : c'est une grâce de style et de forme qui laisse entrevoir le vulgaire ou le grotesque tout en l'effaçant ou en l'épurant.

C'est donc ici une affaire de nuances, et il nous serait difficile de justifier notre pensée sans entrer dans quelques exemples minutieux, dans des critiques de détails qu'on dédaigne assez de nos jours, et qui pourtant sont ici toute la question, et une question fondamentale pour l'une des plus riches applications de la poésie. La principale scène sur laquelle on s'appuie pour envelopper Sophocle dans la théorie romantique, c'est celle du soldat qui vient annoncer à Créon qu'une main inconnue, malgré la défense et les menaces royales, est venue jeter de la poussière sur le cadavre de Polynice, condamné à rester sans sépulture. Ce soldat ne joue qu'un rôle très-accessoire, et ne suffirait en aucun cas à mêler réellement

une vraie comédie au mouvement tragique de la pièce. Son langage est familier, mais rien n'y provoque à rire, d'autant plus qu'en racontant une chose grave, tragique et religieuse en elle-même, il laisse toujours un pressentiment de terreur et une touchante sympathie planer au-dessus de son propre personnage, dont le côté grotesque se trouve ainsi singulièrement affaibli. Il a peur du châtiment; il se justifie avant de s'être expliqué; on sent qu'il désapprouve dans sa conscience, tout en obéissant dans son égoïsme; mais ces passages si rapprochés du comique sont relevés par l'expression, par un mélange exquis de familiarité et de retenue, d'abandon et de force; on entrevoit le comique sans en être saisi; le sentiment sérieux, la gravité religieuse du sujet tient toujours le dessus dans l'âme attentive; et de ce contraste intérieur, de cette impression légèrement tourmentée, il ne résulte autre chose qu'un intérêt plus vif sans distraction réelle, plus divers sans cesser d'être un.

Dans leur vue systématique, les traducteurs n'ont pas pris garde à cette délicatesse de nuances; ils ont rendu cette scène avec ce mot-à-mot infidèle qui, en ayant l'air de rendre chaque parole et chaque tour, les travestit le plus souvent, parce que tel mot et tel tour, grave, oratoire ou poétique dans une langue, est fréquemment trivial et mauvais dans une autre. Ils ont supprimé des expressions nobles et énergiques, abaissé celles qui étaient simplement familières, et rendu grotesque ce qui n'était que populaire et conforme au caractère d'un soldat. Renforcer ainsi des linéaments sobrement esquissés, c'est un peu faire de la caricature, et l'acteur qui l'année dernière jouait ce rôle à l'Odéon semblait avoir mieux senti que les traducteurs l'harmonie générale du poëme; car il disait sans rire les vers les plus comiques de MM. Meurice et Vacquerie; il adoucissait par le débit ce qu'ils avaient exagéré par la parole, et, cherchant avec un bon sens louable un certain grotesque qui ne fût pas comique, il semblait vouloir rendre d'instinct à Sophocle, qu'il connaît peu sans doute, son véritable ton et la teinte idéale répandue sur les parties les moins élevées de son œuvre.

Le soldat s'adresse à Créon, mais il n'ose aborder le fait et cherche à gagner du temps par des circonlocutions.

« Prince, je ne vous dirai pas que la rapidité de ma course et l'élan de mes pieds légers m'aient fait perdre haleine; car bien des réflexions m'ont ralenti; j'ai bien tergiversé sur la route, toujours prêt à retourner sur mes pas. Mon âme en raisonnant me disait bien des choses : Malheureux, pourquoi cours-tu là où la punition t'attend? Misérable, et si tu n'y vas pas, et si Créon apprend la nouvelle par un autre, comment échapperas-tu à la peine? En roulant ces pensées, j'avançais avec une lenteur volontaire, et c'est ainsi que le chemin le plus court s'allonge. Enfin, il a bien fallu venir jusqu'ici, et, quelque désagréable que soit ma nouvelle, je vous la dirai pourtant. Après tout, je m'encourage par cette pensée qu'il ne m'arrivera rien que le sort ne m'ait déjà destiné.

CRÉON : Qu'est-ce donc qui t'inspire cette inquiétude?

Le soldat : Je veux vous dire tout ce qui me concerne. Ce n'est pas moi qui ai fait la chose ; je n'ai point vu celui qui l'a faite, et ce serait à tort que je tomberais dans quelque mauvaise affaire.

Créon : Tu prends, certes, bien des précautions, tu entoures ton message de bien des moyens de défense. Tu me fais attendre quelque chose d'extraordinaire.

Le soldat : C'est qu'on hésite à dire des choses si graves.

Créon : Parleras-tu enfin ? Et puis va-t-en où tu voudras.

Le soldat : Eh bien, je parle. Quelqu'un vient d'ensevelir le cadavre, et a disparu. Il a jeté sur ce corps la poussière aride et accompli l'acte religieux.

Créon : Que dis-tu ? Quel est l'homme qui a eu cette audace ?

Le soldat : Je n'en sais rien. Il n'y avait ni coup de pioche ni terre creusée par la bèche. Le sol était dur, la surface intacte, point sillonnée par la roue d'aucun char ; nulle trace de l'auteur du fait. Lorsque la première sentinelle de ce jour nous fit jeter les yeux de ce côté, ce fut pour tous une surprise pénible. Le cadavre était dérobé à la vue, mais non couché dans la tombe. Un peu de poussière le couvrait, comme répandue par une main qui craint la profanation. Nulle vestige de bête féroce ou de chien qui serait venu et l'aurait déchiré. Déjà des paroles injurieuses éclataient vivement entre nous, le garde accusant le garde ; des coups allaient s'ensuivre à la fin ; aucune autorité n'était là pour arrêter le désordre. Chacun était le coupable aux yeux de chacun ; personne n'était convaincu, personne ne savait rien. On s'offrait à prendre avec la main le fer rouge, à traverser la flamme, à jurer par les dieux qu'on n'avait rien fait, qu'on n'était complice ni de l'instigateur ni de l'exécuteur de cette action. Enfin, comme nos discussions n'aboutissaient à rien, quelqu'un dit, et il nous fit tous baisser la tête de frayeur, car nous ne savions que lui objecter, ni si, en suivant son conseil, nous nous en trouverions bien ; il dit donc qu'il fallait vous tout révéler et ne dissimuler rien. Cet avis prévalut, et ce fut moi, pauvre disgracié, que le sort choisit pour cette belle commission. Me voici donc, à mon grand déplaisir, et certainement aussi au vôtre, car personne n'accueille volontiers un messager de mauvaises nouvelles. »

Après ce récit, le chœur, organe idéal du sentiment public et des inspirations populaires, adresse à Créon cette parole religieuse :

« Prince, ma conscience, depuis quelque temps, me dit qu'il y a peut-être en tout ceci quelque chose qui vient des dieux. »

Mais le tyran toujours soupçonneux, toujours au guet des intrigues politiques, impose silence à ces anciens du peuple :

« Silence, si tu ne veux, toi aussi, me remplir de colère, et montrer qu'en toi la démence s'ajoute à la caducité. Tu dis des choses intolérables, quand tu dis que les dieux se préoccupent de ce mort. Est-ce comme bienfaiteur de leurs temples qu'ils l'auraient honoré à ce point de l'ensevelir eux-mêmes, lui qui apportait l'incendie à leurs péristyles sacrés et à leurs autels chargés d'offrandes, et venait ravager leur terre et dissoudre leurs lois? Vois-tu jamais les dieux faire tant d'honneur aux méchants ? Non ; mais depuis longtemps certains hommes de cette ville ont lancé contre moi certaines paroles en secouant mystérieusement leurs têtes ; ils n'ont pas encore assez baissé leurs fronts sous le joug pour se résigner à mon pouvoir. Je sais très-bien que ce sont eux qui ont, à prix d'argent, poussé des hommes à ce crime. Jamais institution ne se produisit parmi les hommes aussi funeste que l'argent. L'argent détruit les cités, chasse les citoyens de leurs demeures, instruit et pousse les âmes honnê-

les à s'apprivoiser aux actes les plus honteux. L'argent a enseigné aux hommes la perfidie et la profanation de toutes choses. Mais ceux qui, vendus pour de l'argent, ont exécuté ce crime, n'y ont gagné qu'un châtiment qui les atteindra tôt ou tard. Sachez donc, car j'adore encore Jupiter, et c'est avec serment que je vous le dis, sachez que, si vous ne cherchez pas, si vous n'amenez pas devant mes yeux l'auteur de cette sépulture, la mort seule ne sera pas assez : il faudra que d'abord, suspendus vivants, la torture vous arrache l'aveu de l'outrage que vous m'avez fait. Alors, sachant d'où il faut tenir vos profits, vous pourrez mieux exercer à l'avenir votre rapacité, et vous apprendrez qu'il ne faut pas chercher le gain par toutes sortes de voies : car les honteux salaires sont plus souvent des malédictions que des profits.

LE SOLDAT : Me permettez-vous de parler, ou faut-il que je m'en retourne ainsi?

CRÉON : Tu ne sais donc pas encore que tes discours m'impatientent?

LE SOLDAT : Sont-ce vos oreilles qui sont blessées, ou la blessure va-t-elle jusqu'au cœur?

CRÉON : Que veux-tu dire, et que me chantes-tu sur ma blessure?

LE SOLDAT : C'est l'auteur du fait qui vous a blessé au cœur; je n'ai blessé, moi, que vos oreilles.

CRÉON : Ah! que de langage, et que tu es né bavard!

LE SOLDAT : Au moins ce n'est pas moi qui ai commis le fait.

CRÉON : C'est donc l'argent qui t'a fait vendre ainsi ta vie?

A ce mélange de familiarité grossière et de crainte servile, à ce plaidoyer maladroit relevé de quelques proverbes populaires, à ce récit d'une dispute de corps de garde, on reconnaît assez le soldat des temps héroïques, le Thersite qui voudrait désobéir et qui n'ose, partagé entre des terreurs contraires. Celui-ci n'approuve point la conduite du roi; en parlant de l'action qu'on veut punir, il ne dit jamais *la rébellion, le crime*, comme nos traducteurs le lui font dire; mais bien *le fait, l'action, la chose*, τὸ πρᾶγμα; car la superstition plutôt que la religion l'effraie au fond de l'âme et l'égoïsme peut seul vaincre ce sentiment. C'est ce qu'il dit d'ailleurs plus loin, lorsque, ayant veillé une seconde fois, et pris Antigone en flagrant délit, il l'entraîne devant le tyran. Alors enhardi par le succès, il ose témoigner sa sympathie pour la victime, mais en la corrigeant par le soin de son propre intérêt.

« Ceci m'est agréable, dit-il, et cependant pénible; il est très-agréable d'échapper pour son compte à un danger; il est pénible d'y faire tomber ceux qu'on aime. Mais il est dans mon caractère de mettre tout au-dessous de ma propre conservation. »

C'est donc avec raison qu'on loue Sophocle de n'avoir point inventé les froids confidents de la tragédie moderne, et d'avoir employé pour les rôles accessoires des personnages vivants, ayant un caractère, une intelligence, une tournure conformes à leur état. Mais cela seul fait-il la comédie? Suffit-il, pour qu'il y ait comédie, qu'un homme du peuple soit là, parlant et agissant comme un homme du peuple? Si Sophocle, en bon romantique, avait eu l'intention de mêler les genres et de rompre l'unité de but et d'impression, se serait-il borné à charger de la partie comique

quelques paysans et quelques soldats, dans quelques scènes accessoires? C'eût été remplir bien pauvrement les conditions de la théorie. Mais, non, lui qui avait fait aussi de bonnes comédies satiriques, il aurait bien trouvé le côté plaisant des hauts personnages aussi bien que des petits; il aurait, comme Shakspeare, répandu la familiarité, la plaisanterie et même la farce avec plus de complaisance et de prodigalité; le comique aurait conservé des proportions à peu près égales à celles du tragique, comme le romantisme prétend que cela se passe dans la vie. Mais, au contraire, le poëte grec glisse rapidement sur ces dissonances qui pourraient altérer l'harmonie sévère de ses pensées; il ne peint le personnage grotesque et populaire que parce qu'il en a besoin pour une fonction du même ordre, et, après l'avoir rapidement esquissé tel qu'il est, il s'en débarrasse le plus tôt possible. De plus, pas une intention critique ne se trahit dans cette scène : et pourtant la critique est bien l'essence de la comédie. L'harmonie particulière à Sophocle s'y conserve partout avec la même perfection qu'ailleurs; le langage toujours pur, transparent, littéraire, plein d'aisance et de rondeur, jette un reflet de noblesse sur les traits mêmes les plus voisins du comique; en un mot le poëte s'incline plutôt qu'il ne s'abaisse, et cette légère inflexion ne fait que mieux ressortir la vigueur et la majesté soutenue de sa marche.

Comment donc les traducteurs romantiques d'*Antigone* ont-ils pu faire croire à quelques-uns qu'il y avait là de la comédie? par un moyen bien simple. Dans leur prévention systématique, la nuance adoucissante, l'idéal tempéré, le sérieux qui règne encore sur cette épisode du second plan leur ont échappé; et, traduisant sous leur préoccupation, ils ont répandu sur toute la scène un ton qui n'est pas celui du texte; ils ont rendu commun ce qui n'était que familier et familier ce qui était noble; leur vers, coupé avec une négligence affectée, ne donne aucune idée du mouvement mesuré et contenu de l'original ; ils ont même supprimé des vers dont la poésie aurait beaucoup contrarié leur système. Rien de plus facile que de donner ainsi par l'expression un nouveau caractère aux mêmes choses, surtout lorsque ces choses sont d'une nature mixte, et se balancent pour ainsi dire sur ce passage étroit d'où le moindre souffle vous fait tomber de l'un ou de l'autre côté. Mais pour donner la preuve de ceci nous serons obligés d'entrer dans quelques comparaisons minutieuses qu'on nous permettra sans doute, car toute la question est ici.

Voici comment les premiers vers de cette scène sont rendus :

Roi, je ne dirai pas que j'arrive essoufflé ;
Car, coupant chaque pas de mon chemin troublé,
Mille réflexions me barraient le passage,
Et voulaient m'empêcher d'affronter ton visage.
Mon esprit me faisait mille raisonnements :
Malheureux! où cours-tu chercher des châtiments?
N'y pas aller?... Mais si Créon l'apprend d'un autre,
Quelle punition ne sera pas la nôtre?

Je retardais ma route avec tous ces discours.
Ainsi deviennent longs les chemins les plus courts!
Je me suis décidé cependant à l'instruire.
Je te vais irriter; mais je te vais tout dire.
Au reste, cette idée en parlant me fait fort
Qu'il ne me pourra rien arriver que mon sort.

CRÉON.

D'où cette inquiétude a-t-elle pu te prendre?

LE GARDE.

Laisse-moi commencer toujours par me défendre!
Si tu me punissais tu serais bien cruel :
Je n'ai ni fait le mal ni vu le criminel.

CRÉON.

Tu ne peux pas ainsi fortifier sans cause
L'affaire. Tu me viens avouer quelque chose?

LE GARDE.

Je tremble. Allons, au fait!

CRÉON.

Délivre-t-en, et sors.

Dieu merci, ces vers-là ne sont pas de Sophocle. « Je ne dirai pas que j'arrive essoufflé » est une étrange et bien malheureuse abréviation de ces deux vers d'une simplicité si élégante :

Ἄναξ, ἐρῶ μὲν οὐχ᾽ ὅπως τάχους ὕπο
Δύσπνους ἱκάνω κοῦφον ἐξάρας πόδα...

« Couper chaque pas d'un chemin troublé, des réflexions qui barrent le passage, si Créon l'apprend d'un autre, je retardais ma route, je me suis décidé à t'instruire, cette idée me fait fort, » voilà des expressions embarrassées, obscures, triviales, qui travestissent cruellement le pauvre vieux poëte. En revanche, des expressions pittoresques, vives, travaillées, ont disparu : Οδοῖς κυκλῶν ἐμαυτὸν εἰς ἀναστροφήν..... Τοῖαυθ' ἑλίσσων, ἥνυτον σχολῇ βραδύς..... Τῆς ἐλπίδος δεδραγμένος..... Ce vers du plus bas style : « Laisse-moi commencer toujours par me défendre! » appartient tout entier aux traducteurs, et l'addition n'est pas heureuse. « Fortifier sans cause l'affaire » ne signifie rien en français, et ne rend nullement le terme grec, aussi énergique que clair et convenable : ἀποφράγνυσαι κυκλῷ τὸ πρᾶγμα... Que dire de ceci : « Allons, au fait! Délivre-t-en, et sors! » Ne dirait-on pas que c'est Perrin Dandin qui rudoie Petit-Jean?

L'unité de style, l'harmonie dans l'ensemble d'une composition est chose tellement nécessaire que les traducteurs eux-mêmes ont dû s'y conformer à leur manière. Voulant absolument rabaisser l'œuvre de Sophocle jusqu'à un degré qui comportât la comédie, ils ont dû, après avoir introduit le grotesque dans une scène, altérer le ton et la couleur de toutes les autres, et y répandre, en dépit du sens dramatique, la familiarité, la vulgarité, la bizarrerie, effacer la dignité grave et la noblesse empreinte

même dans les mouvements les plus rapides de la passion. C'est un système, car ils pouvaient faire mieux ; quelques vers, remarqués et applaudis, sont fort bons, et leur préface même est mieux écrite que la pièce. C'est un système détestable, à notre avis, et injurieux pour le poëte, mais enfin c'est un hommage forcé rendu à la vérité, qu'ils voulaient combattre, à cette loi d'unité qui est dans la nature de l'esprit humain. Dans quelle étrange aberration ce système les a jetés ! Les morceaux lyriques les plus élevés ont dû subir le niveau romantique. Citons pour exemple l'un des plus beaux chants qu'on puisse lire : c'est un hymne sur le génie de l'homme, vainqueur de la nature, mais sujet de la mort, et s'appliquant malheureusement au mal comme au bien. Nous ne pouvons même essayer de rendre cette mélodie d'une versification toute musicale, tellement frappante qu'elle nous saisit à travers l'ignorance où nous sommes de l'ancienne prononciation ; mais on pourra juger, par la richesse et la fraîcheur des images, et par l'élévation des idées, s'il est permis de traduire cela en un langage trivial, dur, entortillé, incorrect, comme on l'a fait. Le chœur chante :

« Bien des choses sont sublimes dans la nature ; mais rien n'est plus sublime que le génie de l'homme. L'homme traverse la mer blanchissante d'écume, sous le vent des tempêtes, sur les vagues qui mugissent autour de lui ; il brise la surface de la terre immortelle, souveraine des dieux ; il traîne sur elle, chaque année, l'infatigable charrue, et la race des chevaux trace pour lui le sillon.

« L'homme entoure de piéges et emporte captives des tribus légères d'oiseaux et des populations de bêtes sauvages ; il arrête dans ses filets les races nombreuses dont la nature a rempli les mers ; les instruments qu'il invente domptent l'animal farouche qui erre sur les monts ; il a pris le cheval à la longue crinière, et lui a mis le joug sur le cou, ainsi qu'au taureau indompté des montagnes.

« Il a reçu le langage, et la subtile pensée, et la fière législation ; il s'est fait des abris contre les intempéries de l'air et les flèches des orages : habile à tout, rien ne le trouvera désarmé dans l'avenir. Seulement il ne découvrira point un remède contre la mort, quoiqu'il ait inventé l'art de détourner de dangereuses maladies.

« La fécondité de ses découvertes surpasse toute espérance ; mais il en use tantôt pour le mal et tantôt pour s'avancer au bien. Il maintient les lois de son pays, et alors il est grand dans la cité ; mais que l'exil soit le partage du méchant qui sacrifie tout à sa propre audace ! Que celui-là n'habite pas sous mon toit, et que sa pensée soit loin de la mienne ! »

Eh bien, croirait-on que le romantisme, qui se dit grec, a osé traduire ces idées-là par des vers tels que ceux-ci :

Tout m'émerveille en somme,
Mais rien autant que l'homme.
Sous les coups redoublés
De l'onde et de l'orage
Sa nef *perce la rage*
Des flots amoncelés.

La déesse suprême,
Oui, la terre elle-même!
Sans trève à ses travaux
Subit *à chaque année*
La charrue acharnée
Que traînent les chevaux!
. . . .
Il parle! et *d'où nous sommes*
Il lève haut son œil;
Il a ce grand orgueil
De conduire les hommes,
Et ses mains économes
Gardent *du vent son seuil*....

En vérité, c'est une moquerie; et, quelque désir qu'on ait de favoriser des efforts dont on espère des résultats utiles, c'eût été le devoir de la critique, s'il existait encore une critique littéraire aujourd'hui, de faire justice d'une erreur si propre à rendre ridicules les grands poëtes qui ne peuvent empêcher qu'on les traduise. Il en est de même dans toutes les scènes sérieuses. Créon dit-il quelque part aux chefs de Thèbes : « Citoyens, les dieux, qui avaient ébranlé notre ville sous une violente tempête, l'ont enfin de nouveau solidement rétablie; » voici comment nos traducteurs vont réduire ces paroles graves et tempérées à une expression commune et triviale :

O chefs, les dieux enfin, las de battre *par jeu*
Thèbes de tant de flots, la redressent *un peu.*

Par jeu et *un peu* sont bien trouvés! « Je trouve méprisable, dit-il plus loin, celui qui préfère la grandeur d'un ami à celle de sa patrie. » Et les traducteurs d'écrire, toujours travestissant, pour faire de la tragi-comédie :

Et celui qui mettra sa ville de côté
Pour plaire à son ami, quel cas en puis-je faire?

Le soldat chargé de garder le cadavre de Polynice raconte que « tout à coup l'ouragan, soulevant de terre un tourbillon, fléau du ciel, remplit la plaine, arrachant la chevelure des arbres de la campagne; » et pour que cette description soit bien romantique, on met ceci :

Soudain un vent rapide
Soulève un tourbillon, fléau de l'air limpide,
Emplit la plaine, arrache aux bois *leurs cheveux verts...*

Et le moyen que Sophocle ne soit pas de l'école moderne, quand on lui fait dire de ces mots-là? Souvent le mot-à-mot lui-même sert merveilleusement cette constante infidélité; ainsi les dieux infernaux, *οἵ κάτω θεοί*, on les nomme tout crûment *les dieux d'en bas*, sans s'inquiéter le moins du monde si la même expression, consacrée, mystérieuse et redoutable chez les Grecs, n'est pas burlesque dans notre langue. Avec ce procédé, Racine même subira aisément le *compelle intrare* de l'école romantique :

Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux...

Misérable ! et je vis, et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue !
J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux ;
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale...
Mais, que dis-je ? mon père y tient l'urne fatale, etc.

. . . .

Traduisons littéralement ces beaux vers en ce mauvais langage, naguère à la mode, et voyez comme c'est facile et inique :

Chaque mot fait dresser toute ma chevelure
Sur mon crâne...
Et pourtant me voilà, regardant, pauvre femme,
Ce saint soleil, de qui je tiens la vie et l'âme !
Mon aïeul, c'est le père et le maître de tout !
En haut, en bas, voyez ! mes aïeux sont partout.
Où courir ? J'irais bien dans la nuit infernale ;
Mais, voyez-vous, mon père y tient l'urne fatale, etc.

Que serait-ce si nous pouvions introduire encore là dedans les *cheveux verts*, la ville *mise de côté*, et « Tout m'émerveille en somme, — Mais rien autant que l'homme ? »

Après avoir supposé si malencontreusement l'appareil théâtral et le mélange des genres dans Sophocle, on voudrait bien encore justifier par le même exemple la profusion des meurtres, l'abus de la douleur physique, les lamentations excessives qu'inspire l'horreur de la mort. Les moyens matériels, tout ce qui dérive de la sensation, tout ce qui rabaisse l'humanité de quelques degrés, voilà ce qu'on voudrait produire sur la scène, pour dissimuler l'insuffisance réelle des ressources ; et contre le dégoût croissant du public on invoque à présent l'antiquité. Mais quand bien même ces choses-là seraient aussi conformes au génie de l'antiquité qu'on veut bien le dire, qu'en résulterait-il ? Nos grands poëtes ont vénéré l'antiquité avec une espèce de superstition : veut-on les surpasser dans le défaut même qu'on leur reproche ? Ce Racine, tant conspué par ces messieurs, croyait qu'on pouvait faire mieux que les anciens, et qu'il ne fallait pas les imiter en tout ; est-ce que les romantiques soutiendront que l'art est immobile, que l'antiquité est parfaite, et que son exemple est infaillible en tout ?

Le drame grec prenait ses sujets dans des traditions reçues, et qui lui étaient imposées. Ces traditions remontaient à une époque barbare ; or, toutes les mythologies barbares affectionnent les faits gigantesques, les grandes batailles, les crimes monstrueux. La fibre grossière d'un peuple toujours en guerre, chez qui la force règne et se manifeste à outrance, ne s'ébranle qu'à de grands coups extérieurs ; il saisit peu l'idée, et il serait presque vrai de dire qu'en lui le sentiment n'est que la sensation transformée. C'est pourquoi ses souvenirs ne conservent guère que des faits matériels vigoureusement dessinés ; sa poésie les exagère encore ; et ceux

qui veulent l'émouvoir doivent lui emprunter ces rudes et sauvages tableaux, ou lui en présenter d'analogues. Mais quand la civilisation, la vie commune, une existence moins violente, l'habitude de réfléchir, lui ont appris à mieux voir les choses ordinaires, à en lier les circonstances, à rentrer en soi-même, à observer les autres, alors le monde moral lui devient intelligible; il se lasse des fantômes qui ont amusé ou effrayé son enfance, et il veut qu'on lui montre quelque chose de l'homme intérieur, qu'on développe les caractères et les passions, qu'on en découvre les ressorts secrets et les effets dans la société. Les hommes de génie répondent aussitôt à cette disposition s'ils ne l'ont eux-mêmes provoquée ; et c'est ainsi que l'art dramatique, le plus subordonné de tous aux dispositions régnantes, a marché, chez les Grecs, et plus encore chez nous, de l'exposition matérielle, exagérée, invraisemblable, au développement plus approfondi, plus vrai, plus sérieux de la destinée humaine.

Toutes les littératures ont suivi ce progrès, qui s'explique de soi-même; on en voit surtout un exemple très-remarquable dans la mythologie d'un peuple bien éloigné de la Grèce. L'*Edda* scandinave et le chant germanique des *Niebelungen* racontent la même épopée; mais la première, née en pleine barbarie, est saturée de sang, de crimes, de merveilles étranges, et cette fatigante série d'horreurs héroïques, de passions plus que sauvages, n'est adoucie par aucun retour de l'homme sur lui-même, par aucune manifestation de l'âme libre et supérieure aux instincts aveugles de la nature. On y tue son père pour s'emparer d'un trésor; on y tue son frère parce qu'il ne veut pas partager; on y fait rôtir le cœur de son ennemi mort; Brunhilde fait tuer Sigurd parce qu'il a épousé Gudruna, et puis se tue elle-même; Gudruna, immobile de douleur, ne peut se consoler jusqu'à ce qu'on lui ait mis sur les genoux la tête de Sigurd; elle épouse le roi des Huns, qui fait périr ses frères, et, pour venger ceux-ci, elle fait manger au roi des Huns le cœur sanglant de son fils au milieu d'un festin. Ainsi l'histoire d'Atrée et de Thyeste se retrouve dans l'épopée scandinave; et si les crimes et les meurtres sont ordinairement moins suivis et moins pressés dans la mythologie grecque, il ne serait pourtant pas difficile d'en accumuler un grand nombre dignes d'être comparés à ceux de l'*Edda*.

Mais les derniers mythologues de la Grèce adoucissaient déjà les rudesses de leurs prédécesseurs, et c'est aussi ce qu'ont fait les auteurs du poëme des *Niebelungen*, qui transportèrent la même épopée en Allemagne, sous l'influence chrétienne. Dans cette refonte, l'horrible festin offert au roi Attila par sa femme est supprimé; tout y finit par une bataille, effroyable il est vrai, mais non hideuse comme un crime. Bien d'autres circonstances repoussantes ont également disparu; et, de plus, de nobles caractères y figurent, entre autres ce margrave Rüdiger, forcé de combattre contre des hommes qu'il a lui-même reçus à la frontière, et que leur confiance en lui a entraînés dans le piége tendu par d'autres. C'est

déjà le caractère touchant et chevaleresque du guerrier chrétien ; c'est déjà la réaction contre le droit de la force, la conscience tourmentée, la lutte intérieure de l'âme contre les tentations de la vie. Ainsi un progrès analogue dans les mœurs produit, au fond du Nord comme chez les Grecs, un mouvement analogue dans la poésie; et ce mouvement consiste à sortir de la matière pour pénétrer dans l'âme, et à chercher dans les tumultes profonds du cœur humain les émotions qu'on n'avait pu trouver jusqu'alors que dans le fait brutal et l'image physique.

C'est par là surtout que Sophocle se distingue d'Eschyle. Dans celui-ci, tout tend encore à ébranler les sens; et non-seulement le spectacle et les personnages sont plus grands que nature, mais le style même étourdit à la longue, tant il est figuré, tant les images saillantes et sculptées avec la furie de Michel-Ange s'y pressent d'ordinaire, et défilent comme une procession de statues de granit. Son vers sonne comme le bouclier d'airain frappé par quelqu'un des sept chefs devant Thèbes. Sophocle développe son art en s'éloignant de ce type trop extérieur et pour ainsi dire trop palpable; ses sujets sont pris aussi dans la tradition, mais il la modifie en humanisant ses personnages; sa contexture est simple, mais c'est pour la remplir plus abondamment de passions et de caractères humains; tout y devient réel, mais l'idéal y résulte du choix des détails et non du caprice de l'imagination; et son style, parfaitement coordonné à tout le reste, descend des hauteurs abruptes qui étonnent et donnent le vertige, sans cesser d'être hardi, rapide et impérieux quand il le faut. Il a peint la douleur physique d'Œdipe, d'Hercule et de Philoctète; mais cette douleur est comme noyée dans la souffrance morale provenant d'autres causes; et d'ailleurs qu'est-ce que cela en comparaison du supplice de Prométhée? Antigone éprouve les terreurs de la mort où on l'entraîne; mais ici l'effet dramatique résulte bien moins de ses plaintes que de la force d'âme avec laquelle elle persiste dans sa résolution malgré ces terreurs.

Si, parmi nous, la douleur physique est réputée peu digne de s'étaler sur la scène, c'est là tout simplement un résultat des idées morales au milieu desquelles nous vivons. Combien, depuis ces temps où naissait la civilisation européenne, les sentiments moraux n'ont-ils pas été travaillés, purifiés, agrandis par la philosophie et la religion?

D'abord la philosophie grecque, précisément à partir des temps de Sophocle et d'Euripide, ne s'est-elle pas attachée constamment à dégager la loi du fait, l'idée pure de l'image grossière, la notion du devoir des suggestions de l'instinct ou de l'intérêt? Socrate, Platon, toutes les écoles sorties de l'ébranlement qu'ils causèrent, et surtout le stoïcisme, n'ont-ils pas répandu dans les esprits, pendant plusieurs siècles, la conception plus claire de ce beau moral qui consiste à surmonter la sensation par la volonté? Ensuite le Christianisme, épurant encore ce type du beau moral, rectifiant les exagérations, rattachant l'effort de l'homme sur lui-même à la coopération divine, enseigna systématiquement le mépris de la souf-

france physique; et de là vient que, dans la société moderne, la souffrance physique, quand elle se lamente trop fort, paraît grossière et lâche, et n'est plus qu'un ressort dramatique assez faible. Les grandes beautés, au contraire, sont pour nous dans les luttes intérieures de la conscience et dans l'immolation des instincts naturels au devoir ou à tout autre sentiment qu'on suppose légitime. La sublimité de notre Corneille est là tout entière; Chimène, Auguste, Pauline, Cornélie, le vieil Horace en sont d'illustres exemples. Si, chez les anciens, les beautés de ce genre essentiellement chrétien sont plus rares, c'est que ce principe moral, encore obscur et vague, n'apparaissait guère que par illuminations fugitives aux plus nobles génies; mais enfin ils en avaient le pressentiment, et de nos jours ce pressentiment est devenu une lumière idéale à laquelle nous ne saurions plus fermer les yeux. Pourquoi donc l'art ne s'élèverait-il pas avec le niveau général de l'esprit humain? Pourquoi retomberait-il, par un caprice puéril, si ce n'est par une caducité incurable, aux sensations matérielles, aux pleurs et aux cris de son enfance?

Mais il est temps d'arrêter cet examen qui pourrait paraître peu proportionné au sujet. S'il ne s'agissait que d'une mauvaise traduction, nous n'aurions eu garde d'entrer en de si longs détails; et cependant c'est peut-être un devoir de piété littéraire de réclamer quelquefois contre ces translations déplorables, qui nous gâtent les grands écrivains de l'antiquité. Mais il y a plus : une école de mauvais style, de fausses idées, de théories paradoxales, est en ce moment à l'agonie; l'esprit public s'en dégoûte et revient à la tradition littéraire dont la France est la plus illustre héritière, et voilà que cette secte mourante se cramponne maintenant à la tradition qu'elle méprisait jadis, lui demande quelques jours encore de vie et cherche à s'y rattacher par une solidarité qui n'exista jamais! Il nous semble que cela ne doit pas être. Les services que le romantisme pouvait rendre comme réaction sont un fait accompli; mais son principe ne doit pas survivre à cette œuvre passagère : la tradition retrouvera bien son chemin toute seule, entre deux excès qui se sont réciproquement froissés et détruits.

L.-A. Binaut.

DE LA PRAGMATIQUE-SANCTION,

ATTRIBUÉE A SAINT LOUIS.

L'ordonnance attribuée à saint Louis, à laquelle on donne le nom de *Pragmatique-Sanction*, en imitation de la Pragmatique de Bourges, promulguée par Charles VII en 1438, est divisée en six articles, et porte ce qui suit :

1° Les églises de notre royaume, les prélats, les patrons et les collateurs ordinaires des bénéfices jouiront pleinement de leur droit, et à chacun sera conservée sa juridiction.

2° Les églises cathédrales et autres de notre royaume auront la liberté des élections, et en jouiront intégralement.

3° Nous voulons et ordonnons que la simonie, cette peste criminelle qui souille l'Eglise, soit entièrement bannie de notre royaume.

4° Nous voulons également et ordonnons que les promotions, collations, provisions et dispositions des prélatures, dignités et autres bénéfices quelconques ou offices ecclésiastiques de notre royaume, se fassent suivant la disposition, ordination et détermination du droit commun, des saints conciles et des anciens Pères.

5° Nous ne voulons aucunement qu'on lève ou qu'on recueille les exactions pécuniaires et charges très-pesantes que la cour de Rome a imposées ou pourrait imposer à l'Eglise de France, et par lesquelles notre royaume est misérablement appauvri, si ce n'est pour une cause raisonnable, pieuse et très-urgente, ou pour une inévitable nécessité, et du consentement libre et exprès de nous et de l'Eglise.

6° Enfin nous renouvelons et approuvons par les présentes lettres les libertés, franchises, immunités, droits et priviléges successivement accordés par les rois nos prédécesseurs et par nous aux églises, monastères et autres lieux de piété, aussi bien qu'aux personnes ecclésiastiques.

Tel est l'acte contre lequel nous venons nous inscrire en faux. Nous

ne ménageons pas l'expression : il s'agit d'une fraude peut-être sans exemple dans les annales de notre clergé, dans l'histoire des rapports de l'Église et de l'État; et comme aucune pièce frauduleuse n'a jeté plus de trouble et de confusion dans l'intelligence de notre passé religieux que la Pragmatique attribuée à saint Louis, on comprend de quelle importance il est pour nos lecteurs et pour nous-mêmes de rétablir la vérité à ce sujet.

« Mais Bossuet, dira-t-on, mais l'abbé Fleury et presque tous les jurisconsultes modernes ont admis et cité ce document; quelle présomptueuse audace, quelle souveraine imprudence d'en révoquer en doute l'authenticité ! »

A quoi nous répondons que ce qui était jadis témérité n'est plus maintenant que de la prudence, qu'un simple exercice du droit commun et un recours parfaitement légitime à la liberté d'examen. Le fait qu'il s'agit d'établir est peut-être moins encore une affaire d'amour-propre pour l'auteur de ce travail; car à ses yeux quel blâme ou quel mérite peut-il y avoir à constater un progrès naturel et forcé des études historiques, un résultat déjà mûri par le temps et préparé dans tous les esprits?

Dans l'entreprise où nous nous engageons, nous ne marchons pas, il est vrai, entouré de noms éclatants et nouveaux, mais nous avançons avec des pièces historiques originales, avec des documents contemporains de saint Louis : or, quand nous sommes munis de pareilles armes; quand, d'un autre côté, les autorités citées en faveur de la Pragmatique sont postérieures de plusieurs siècles à celles que nous lui opposerons, des écrivains modernes, quels qu'ils soient, pourraient-ils nous arrêter?

Nicole Gilles, dans sa *Vie de saint Louis*, écrite sous Charles VIII, les états tenus à Tours en 1483, l'Université de Paris dans un acte d'appel de 1491, et le Parlement dans ses remontrances à Louis XI, en 1461, parlent de la Pragmatique de saint Louis. Elle est encore citée sous Charles VII par Jean des Ursins, archevêque de Reims, qui s'en prévaut pour autoriser la Pragmatique de ce dernier roi. Mais, nous le répétons, que signifient des affirmations intéressées et de date si récente relativement à un acte présumé appartenir au XIIIe siècle? Cet acte ne peut et ne doit donc être jugé que sur ses caractères propres, et d'après les témoignages contemporains de l'âge auquel on l'attribue. Ce mode d'appréciation est vraiment la règle élémentaire de la critique historique, et quiconque refuserait de l'admettre ne devrait pas lui-même être admis à une discussion sérieuse.

D'un autre côté, comme le document en question est constamment cité à propos des libertés de l'Eglise gallicane et des rapports de l'E-

glise et de l'Etat, il ne sera pas inutile de dire comment l'étude même de ces rapports et de ces libertés a préparé dans notre esprit la conviction que nous voulons faire passer dans celui de nos lecteurs.

Nos premiers doutes sur la fausseté de la Pragmatique attribuée à saint Louis nous sont venus, en effet, à la suite de longues études sur les écrits de Gerson, et sur le grand schisme d'Occident et le concile de Constance[1]. A cette époque d'épouvantable anarchie religieuse, où les faussaires étaient si nombreux que des ouvrages furent composés pour signaler leurs artifices ; où, à l'exemple toujours vivant de Philippe-le-Bel, on fabriquait des lettres apostoliques comme on battait de la fausse monnaie[2]; où l'on s'armait enfin de toute espèce de textes et où l'on en inventait souvent contre les divers concurrents à la Papauté, pas un seul écrivain ecclésiastique n'a cité la Pragmatique du saint Roi. Les antécédents historiques de l'Eglise gallicane, vrais ou faux, étaient tous évoqués contre les anti-papes, par ceux même qui supposaient ces pontifes légitimes successeurs de saint Pierre; mais jamais l'acte dont il s'agit, cet acte si décisif dans de pareilles luttes, n'a été invoqué ni cité une seule fois.

Que conclure d'un pareil silence? Ou l'acte était oublié des contemporains, chose impossible à admettre; ou bien il n'existait point, hypothèse beaucoup plus vraisemblable. Or, comment cette hypothèse ne serait-elle pas devenue pour nous une certitude quand nous vîmes Gerson, qui connaissait à fond les chroniques et les gestes de saint Louis et avait composé quatre panégyriques sur ce prince, ne pas dire un seul mot de sa Pragmatique, et n'y faire nulle part la moindre allusion? Jamais pourtant meilleure occasion de l'opposer, soit aux exigences simoniaques du pouvoir temporel, soit aux exactions des Papes d'Avignon. Mais c'est ce qu'on ne fit point à l'époque du célèbre chancelier de l'Université de Paris! circonstance d'autant plus inexplicable que le clergé de France souffrait alors de tous les abus auxquels la Pragmatique aurait eu pour objet de remédier.

[1] *Jean Gerson*, chancelier de Notre-Dame et de l'Université de Paris, par Raymond Thomassy. 1844. Chez Waille, rue Cassette, n° 6.

[2] Voir dans la *Nouvelle Diplomatique*, t. VI, p. 198, aux renvois du mot *Faussaire*, combien les falsifications de bulles et autres pièces étaient fréquentes aux XIVe et XVe siècles. Ainsi, dans un accord passé entre Jean Avantage, évêque d'Amiens, et ses chanoines, le 16 octobre 1427, il est dit qu'on remettra au plus tôt entre les mains du prélat un clerc accusé d'avoir falsifié des lettres apostoliques, et qui avait été arrêté par les gens du doyen et du chapitre. Le même Jean Avantage punit les faussaires de la peine de l'excommunication dans ses statuts synodaux. De son côté, le concile de Constance, dans sa session dix-huitième, avait condamné les falsificateurs de ses lettres aux mêmes peines portées contre les faussaires des lettres apostoliques. Les conciles provinciaux de Sens, en 1460 et 1485, avaient également déploré et poursuivi des impostures semblables, etc., etc.

Ces abus se trouvent, en effet, signalés par les conciles gallicans de 1394, 1398, 1406, et par les conciles généraux de Pise et de Constance. Dans ces derniers conciles, les docteurs gallicans déclarèrent que les Papes n'auraient droit de percevoir les impôts dans le royaume que pour le cas d'urgente et légitime nécessité dont l'Eglise de France serait juge; et, quant aux précédentes assemblées, il n'y eut jamais qu'une voix pour se récrier contre les mesures fiscales de la cour pontificale d'Avignon. C'était donc, ou jamais, le moment d'opposer aux prétentions de cette cour l'autorité religieuse du nom de saint Louis, mais cet expédient si efficace n'était pas encore mis en œuvre. Toutefois, comme la désorganisation politique et religieuse comportait les remèdes les plus inusités, suggérait même les plus téméraires, la Pragmatique attribuée à saint Louis ne dut pas tarder à être découverte comme un nouveau moyen de réforme et à figurer parmi les actes révolutionnaires. Introduite frauduleusement parmi les ordonnances authentiques de la monarchie, elle y fut acceptée avec les dispositions les plus outrageantes pour le Saint-Siége; et de là le fameux article qui en résume toute la pensée : « De même nous ne voulons aucunement qu'on lève ni qu'on recueille les exactions pécuniaires et charges très-pesantes que la cour de Rome a imposées ou pourrait imposer à l'Eglise de notre royaume, et par lesquelles notre royaume est misérablement appauvri, si ce n'est pour une cause raisonnable, pieuse et très-urgente, ou pour une inévitable nécessité et du consentement libre et exprès de nous et de l'Eglise de notre royaume [1]. »

Ainsi ont été formulées les tendances anticatholiques de l'Eglise gallicane moderne, si différente de celle du XIII[e] siècle. Le concile de Bourges, dans sa Pragmatique-Sanction de 1438, a consacré les mêmes tendances; et, remarquons-le, c'est en présence de cette assemblée que la Pragmatique de saint Louis semble avoir été mentionnée pour la première fois. On la fit alors circuler parmi les membres du clergé de France, et à l'aide de cet antécédent supposé on dut leur faire voter la Pragmatique de Charles VII. Dans tous les cas, le témoignage qui constate, à l'époque du concile de Bourges, l'existence de la Pragmatique attribuée à saint Louis, est le plus ancien et partant le premier qu'on puisse invoquer en sa faveur; et cependant il a été négligé jusqu'à ce jour. Nous le rappelons maintenant

[1] « Item exactiones et onera gravissima pecuniarum, per Curiam Romanam Ecclesiæ regni nostri imposita, vel imposita, quibus regnum nostrum miserabiliter depauperatum extitit, sive etiam imponendas aut imponenda, levari aut colligi nullatenus volumus, nisi duntaxat pro rationabili, pia et urgentissima causa, inevitabili necessitate, et de spontaneo et expresso consensu nostro, et ipsius Ecclesiæ regni nostri. » (*Recueil général des anciennes lois françaises*, par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert, t. I, p. 339.)

pour ne rien négliger de ce qui pourrait donner quelque crédit à un acte dont le mensonge va bientôt frapper tous les yeux.

Louis XI ayant demandé à Bazin, évêque de Lisieux, son avis sur la conduite à tenir dans l'obéissance au Saint-Siége, de manière à garder ensemble et l'autorité du Saint-Siége apostolique et les libertés de l'Eglise gallicane, ce dernier lui répondit : « *Item*, et n'est pas chose nouvelle que les roys et princes catholiques aient donné remèdes et provisions contre telles et semblables entreprises faites par court de Rome contre les décrets des saints Pères et les libertés et droitures tant de l'Eglise gallicane que d'autres ; car ainsi ont fait vos très-nobles et dignes progéniteurs et antécesseurs, *comme saint Loys en son temps, duquel j'ay veu l'ordonnance escripte et sellée en semblables matières, qui fut monstrée et exhibée aux conventions solennelles faites de l'Eglise gallicane à Chartres, à Bourges*, par la convocation de vostre feu père de bonne mémoire. Aussi Charles VI, vostre ayeul, environ l'an M. CCCC. VI., et vostre dit feu père et plusieurs autres, lesquieulx zélateurs de la sainte religion chrestienne et des libertés et droitures anciennes de l'Eglise gallicane, ont par leurs loys et constitutions, chacun en son temps, donné provision et remède contre telles entreprises très-préjudiciables et dommageuses à la chose publique. Et croy que ès registres de vostre court de Parlement et ès chambres de vos comptes et trésor à Paris, s'en trouveroient plusieurs avoir esté enregistrées, s'il vous plaisoit de les y faire chercher [1]. »

Tel est le témoignage le plus formel que nous connaissions en faveur de la Pragmatique en question. Il date du XVe siècle et fut donné pour satisfaire au désir de Louis XI, qui songeait alors à s'affranchir des promesses faites à Pie II, *naguère trépassé*, touchant l'abolition de la Pragmatique de Bourges.

Rappelons aussi que vers la même époque, le cardinal de Bourdeille, non dans une lettre confidentielle comme celle de l'évêque de Lisieux, mais dans un écrit public, traitait la Pragmatique attribuée à saint Louis comme un mensonge indigne de réfutation? Et il ajoutait que, par acte supposé, on s'efforcerait vainement de justifier la Pragmatique de Charles VII, catholiquement abolie depuis peu par Louis XI [2].

[1] Parmi les pièces qui suivent le *Theodorici Cantuariensis Pœnitentiale*, p. 516. Pour apprécier la science et le caractère de Bazin, voyez, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. III, l'excellente notice consacrée à ce personnage par notre collègue et ami, M. Jules Quicherat.

[2] Voir le *Defensorium concordatorum inter Sedem apostolicam et regem Franciæ Ludov. XI.* « Nihil proderit eis, neque prodesse potest, si attendantur singula verba ejus-

Ce qui rend d'ailleurs ce témoignage de Bourdeille encore plus digne de remarque, c'est la manière dont il a été reproduit et dénaturé par les partisans de la prétendue Pragmatique.

Pierre Pithou, dans les preuves des libertés de l'Église gallicane, après le texte de cette Pragmatique, ajoute : « Cette ordonnance se trouve « ainsi entière aux anciens registres, et imprimée ès plus viels styles « du Parlement de l'an 1515, et mesmes en un livre de M. Hélie de « Bourdeille, archevêque de Tours, et depuis cardinal, intitulé : « *Defensorium concordatorum;* » ce qui laisse évidemment supposer que Bourdeille parle en faveur de l'authenticité de la Pragmatique de saint Louis; or nous avons vu qu'il la répudiait formellement. Quant à Pinsson, le grand commentateur de cette Pragmatique, il ne fait que suivre et amplifier le même genre d'argumentation, prétendant que Bourdeille, non-seulement avait reconnu l'acte en question, mais avait même été forcé de le louer [1]. Ainsi la vérité est allée s'amoindrissant de jour en jour à mesure que la fraude se faisait une plus large place. Quoi qu'il en soit à cet égard nous ne tenons aucunement au témoignage de Bourdeille, témoignage d'une date trop postérieure à saint Louis pour intéresser la critique historique. Il doit par conséquent en être de même du témoignage de l'évêque Bazin, et l'un et l'autre ne sont ici mentionnés que pour montrer quand et comment s'est formée la tradition historique relative au document qui nous occupe.

Il s'agit enfin d'examiner l'acte en lui-même; et puisqu'il est question d'une charte royale, n'oublions pas que pareille charte est toujours soumise dans sa rédaction à des formules sacramentelles invariables, et ensuite publiée avec une solennité qui ne permet pas aux contemporains de la méconnaître. Il en résulte que plus un titre royal a été important ou extraordinaire en son temps, plus il a dû laisser du retentissement à l'époque de sa publication. Que si personne alors n'en a parlé et n'y a fait allusion, c'est une preuve assez claire que ce titre n'existait point; et si enfin, loin d'agir conformément à cet acte, l'auteur supposé a fait tout le contraire, nul doute assurément qu'il n'en soit point l'auteur. Ainsi parle le gros bon sens.

Eh bien, que, d'après ces règles de critique, la Pragmatique attribuée à saint Louis porte tous les caractères d'une fausse attribution, c'est ce que nous allons démontrer. Nous verrons aussi combien les lettres et ordonnances authentiques du saint roi, ainsi que les chroniques de son règne, démentent les faits supposés par un tel

dem sancti, sub tenore hujus ascriptæ sibi Pragmaticæ contenta, quæ talis ab aliquibus asseritur : *Ludovicus, Dei gratia Francorum rex, ad perpetuam rei memoriam.* »

[1] Pinsson, *de Pragmatica sancti Ludovici*, p. 88 (ann. 1666).

acte, et surtout l'article qui en fait une machine de guerre contre la Papauté.

Rappelons d'abord que cet article déjà cité, et relatif aux exactions pécuniaires qui auraient appauvri le royaume, ne se trouve pas dans tous les textes de la Pragmatique en question, et, entre autres, dans le texte publié par Du Boulay [1]; mais il est évident que, sans cet article, la Pragmatique du XIII[e] siècle n'a plus la portée qu'on lui attribue. Elle en aurait même une toute contraire; car, en ce cas, elle aurait pu très-bien être retournée contre les seigneurs et juges laïques pour réprimer leurs empiétements dans le domaine religieux. C'est ce qui résulte en particulier de l'aveu de l'abbé Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*. Cet auteur y reconnaît que la Pragmatique, ainsi dépouillée de son article essentiel, pourrait avoir eu en vue les seigneuries et justices temporelles; toutefois il préfère y voir une mesure de répression contre les entreprises des Papes sur les droits des ordinaires, au sujet des élections, de la collation des bénéfices et de la juridiction contentieuse. Nous prenons donc la Pragmatique attribuée à saint Louis, avec son article distinctif, telle qu'on la cite habituellement et que nos lecteurs l'ont déjà lue. Affranchis de toutes préventions, examinons enfin ce texte si souvent invoqué par la passion et l'esprit de routine.

La forme de l'acte peut d'abord s'apprécier dès les premiers mots : *Ad perpetuam rei memoriam*. Saint Louis et les rois de France ont-ils jamais commencé le texte d'un seul acte par cette formule, particulière à la chancellerie romaine et à la Papauté d'Avignon? Non évidemment, et l'intitulé des lois et ordonnances de la monarchie est si constant au XIII[e] siècle que nul ne peut se méprendre à cet égard. Ainsi les célèbres *Établissements* du saint roi, publiés avant sa seconde croisade, commencent par le salut sacramentel : « *Loeys, roys de France par la grace de Dieu, à tous* bons chrétiens habitant el royaume et en la seignourie de France, et à tous autres qui y sont *présents et à venir, salut en Nostre Seigneur* [2]. »

Et il en est de même des nombreuses chartes royales que nous connaissons de ce prince, sans qu'une seule d'entre elles ait une formule le moins du monde analogue à celle dont nous examinons l'authenticité. Le seul intitulé de la Pragmatique prouverait donc qu'elle n'a pu sortir de la chancellerie de France, et qu'elle doit être reléguée désormais parmi les actes d'une origine frauduleuse.

Quant au fond même de l'acte, pour l'apprécier, il nous faut pénétrer maintenant dans l'intimité des intérêts politiques et religieux

[1] Bulæus, *Historia Universitatis Pariensis*, t. III. p. 389.
[2] Voyez Ducange, édition de la *Vie de saint Louis*.

de saint Louis. De quoi s'agissait-il, pour ce prince, dans les rapports de l'Église et de l'État? Et, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe-le-Bel, quelle grande question entre les rois de France et la Papauté pouvait être tranchée par le pouvoir temporel, à l'instar des décisions qui constituent la Pragmatique? Chroniques générales et actes privés, tous les documents historiques le prouvent : c'était la question des *régales*. Eh bien, c'est précisément des *régales* qu'il n'est pas dit un seul mot dans l'acte attribué à saint Louis : omission, à coup sûr, aussi inexplicable que l'emploi de la formule *Ad perpetuam rei memoriam*.

Pour comprendre toute l'étrangeté d'une pareille omission, et la conséquence qui en dérive relativement à l'authenticité de la Pragmatique, il n'y a qu'à se rappeler l'importance des régales au XIII[e] siècle.

Quand un évêque ou abbé mourait, entre sa mort et la consécration du nouvel élu il s'écoulait un intervalle pendant lequel la cathédrale ou l'abbaye était sans administrateurs et ses revenus sans maîtres; c'est alors que le pouvoir temporel prenait sous sa garde le siége épiscopal ou abbatial vacant, et en percevait tous les fruits pour lui-même : c'est ce qu'on appelait la régale, droit contesté à nos souverains souvent par certaines églises de France, mais admis non moins fréquemment par l'Église universelle dans ses rapports avec les pouvoirs politiques, et étendu même par Innocent III. C'est ainsi que ce Pape, dans une lettre à Philippe-Auguste, marque qu'il étendait les régales non-seulement sur les maisons, mais encore sur les dîmes, les oblations et tout le reste, et qu'en certaines églises ce droit conférait même les prébendes.

Tel était le droit de régale dont saint Louis usa [1] comme Philippe-Auguste, et qui, bien qu'admis par la politique du Saint-Siége et même consacré en plein concile de Lyon par Grégoire X, en 1273, n'en constituait pas moins, au XIII[e] siècle, la principale difficulté dans les rapports de l'Église et de l'Etat[2]. Le silence que la Pragmatique garde à cet égard accuse donc évidemment l'ignorance ou l'oubli d'un faussaire.

Nous verrons plus bas comment saint Louis résolvait les difficultés de cette nature. Sachons, pour le moment, qu'elles ne discontinuè-

[1] En 1248, avant de partir pour sa première expédition d'outre-mer, saint Louis, laissant alors la régence de son royaume à sa mère, déclare que la reine Blanche « pourra conférer les bénéfices vacants, recevoir le serment de fidélité des évêques et des abbés, et leur rendre les régales. » « Dignitates etiam et beneficia vacantia conferre, fidelitates episcoporum et abbatum recipere, et eis *regalia* restituere, et eligendi licentiam dare capitulis et conventibus, vice nostra. » (*Ordonnances du Louvre*, t. I, p. 60.)

[2] On se rappelle que le fameux conflit de Philippe-le-Bel et de Boniface VIII a commencé par une question de régale.

rent pas après lui, et que, si elles s'aggravaient alors, c'était par les excès de la féodalité et nullement par la faute du Saint-Siége. En 1275, par exemple, Philippe III écrivait à Blanche, sa cousine, reine de Navarre et comtesse de Champagne, qu'elle eût à délivrer, sans aucune espèce de difficulté et depuis la prestation du serment, les régales à Jean, évêque de Meaux, confirmé par l'archevêque de Sens et l'évêque d'Auxerre, en vertu de l'autorité du Siége apostolique, *auctoritate Sedis apostolicæ confirmatus*. « A défaut de quoi, ajoutait-il, nous députons *Gossequin*, notre sergent, pour mettre ledit élu en possession des dites régales [1]. »

Les régales étaient enfin un sujet de luttes incessantes entre le clergé et les grands seigneurs: c'était la vieille querelle des investitures reparaissant sous un nom nouveau. En 1252, l'archevêque de Sens et les évêques de Chartres, Paris, Orléans, Auxerre, Meaux et Troyes, requéraient de rechef Thibaut, comte de Champagne et de Brie, de donner mainlevée des biens de l'Église qu'il avait fait saisir et qu'il détenait depuis quarante ans [2]. La province de Champagne, où les évêques, pour avoir rendu d'immenses services à l'Etat, jouissaient d'une si grande autorité, était le principal théâtre de ce conflit, et Thibaut y avait forcé tous les couvents à lui demander permission d'élire leurs abbés. Mais parfois cette guerre prenait un caractère plus général, et, en 1242, par exemple, les comtes de Bretagne, d'Angoulême et de Saint-Pol, furent élus dans une réunion de plusieurs princes et barons du royaume « pour avoir à faire envers le clergé, au nom des mem- « bres de la Compagnie, » ceux-ci s'engageant par serment à s'aider mutuellement et à aider ceux de leurs terres « à porchacier, à requerre « et à deffendre leurs droits en bonne volonté contre le clergié [3]. » La question des régales était inévitablement au début ou à la fin de ces querelles; c'était toujours la grande difficulté dans les rapports de l'Église et de l'Etat. Conçoit-on dès lors qu'on l'eût omise dans une déclaration authentique et solennelle des droits de l'Église gallicane?

Ainsi la Pragmatique, même dans ce qu'elle ne dit pas, porte déjà

[1] « .... Cum dilectus et fidelis noster Johannes, electus Meldensis per dilectos et fideles nostros G. Senonensem Archiepiscopum et E. Antissiodoreum Episcopum, *auctoritate Sedis apostolicæ confirmatus*, nobis fidelitatem fecerit hac die Mercurii ante Nativitatem beati Johann. Baptistæ, hora prima, mandamus vobis quatenus ab ipsis die et hora regalia sua deliberatis eidem, sine difficultate quacumque. Alioquin nos *Gossequinum*, servientem nostrum, latorem præsentium, deputamus ad ponendum dictum electum Meldensem in possessionem regalium, ut dictum est, prædictorum. — Actum Parisiis, die Mercurii, prædicto anno Domini (1275). »

Ainsi cette ordonnance paraît le jour même du serment de fidélité. (Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, collection Harlay, n° 101, t. III, p. 96.)

[2] Collect. Harlay, n° 101, t. III, pièce 88.

[3] Collect. Harlay, n° 101, t. III, pièce 73.

l'empreinte d'un faux ; mais combien elle le montre plus évident dans son article relatif aux levées de deniers faites par la cour de Rome, « dont les exactions, dit-elle, ont misérablement appauvri le royaume ! » Quel langage plus outrageant à l'égard des Papes pouvait être attribué à saint Louis? Non assurément ; et ce qui étonne bien plus, ce qui passe même toute imagination, c'est qu'une indignité pareille ait été mise sur le compte de ce roi en 1269, au moment de la deuxième croisade, où, sans l'autorité du Saint-Siége, il lui aurait été impossible de percevoir l'argent nécessaire à cette expédition.

Que fait en effet ce prince à l'époque où on lui attribue la Pragmatique? A partir de février 1268, où, en plein Parlement, il a juré de partir pour la Terre-Sainte et fixé son départ au mois de mai 1270, on le voit occupé à percevoir les impôts nécessaires à sa croisade: or, comme le clergé gallican refusait obstinément d'y contribuer, saint Louis a recours à l'intervention du Saint-Siége pour contraindre les Églises, par censure ecclésiastique, « à payer pour le passage de l'armée le centième de leurs revenus, les legs, rachats des vœux et obventions destinés aux secours de la Terre-Sainte [1]. »

Cette bonne intelligence avec la Papauté était d'ailleurs d'autant plus nécessaire à saint Louis que la levée des troupes pour la seconde croisade éprouvait alors des difficultés dans plusieurs provinces. C'est ce qui résulte d'un autre acte de 1269, d'après lequel l'abbé de Hautvilliers, exécuteur des ordres du légat apostolique, surveille la collecte des contributions, les fait mettre en lieu sûr, et écrit aux archiprêtres et doyens de Reims, Châlons, Soissons, Meaux, Paris, Sens, Auxerre, Langres et Troyes, pour leur faire convoquer les curés de leur juridiction, recevoir d'eux les noms des croisés, et contraindre ceux-ci, par sentence d'excommunication, à porter publiquement la croix, signe distinctif de leur enrôlement [2]. Il est donc bien prouvé qu'au moment même où l'on suppose saint Louis occupé à déclarer la guerre au Saint-Siége pour délivrer son clergé des exactions de l'Eglise romaine, c'est au contraire avec l'aide de cette Eglise-mère qu'il poursuit les enrôlements de la guerre sainte et force une partie notable du clergé de France à contribuer, comme les autres classes de ses sujets, aux frais de l'expédition.

Pour comprendre maintenant toute l'intimité de cet accord avec le Saint-Siége, il faut se rappeler que le démêlé du roi avec son clergé avait commencé avec une extrême aigreur dès 1267. Laissons parler

[1] Voir, entre autres pièces, les lettres de Raoul, évêque d'Albe, et de Simon, prêtre, cardinal de Sainte-Cécile, tous deux légats du Saint-Siége en 1269. (Manuscrits de la Bibliothèque Royale, collect. Harlay, n° 101, t. III, pièces 176 et 177.)

[2] Même collect. Harlay, n° 101, t. III, pièces 176 et 177.

à ce sujet Tillemont, que personne ne saurait suspecter d'hostilité contre l'Eglise gallicane [1].

« Quand le clergé de France sut que saint Louis demandait une décime... il envoya une députation solennelle au Pape pour lui représenter la misère et la servitude où les exactions passées avaient réduit le clergé... Les députés attribuaient les malheurs arrivés dans la première croisade de saint Louis, et depuis, à la malédiction des décimes, ajoutant que tout le monde savait que c'était à cause de ces exactions que l'Eglise d'Orient s'était séparée de celle de Rome.

« Les députés étaient en outre chargés et obligés par serment de protester au Pape que leurs provinces étaient résolues de souffrir plutôt toutes les excommunications que de se soumettre en ce point à ses ordres, étant persuadées qu'on ne cesserait point de les charger tant qu'elles ne cesseraient point de payer.

« Saint Louis envoya ou écrivit au Pape contre ces députés, et l'aigrit extrêmement contre eux, dit une chronique du temps [2]; de sorte que le Pape les reçut fort mal et leur parla d'une manière très-dure. Il souffrit néanmoins qu'ils s'acquittassent de leur commission en présence de lui et des cardinaux; mais il ne leur accorda rien du tout, et les renvoya honteusement, confirma la décime accordée à saint Louis pour trois ans, et arrêta ceux qui eussent voulu s'y opposer par des menaces terribles.

« Nous avons encore une grande partie de la lettre qu'il écrivit à ces Eglises, datée du 24 septembre 1267; elle est extrêmement forte et rude. Il leur reprocha leur lâcheté de refuser un peu d'argent à leur Roi, lorsqu'il prodiguait le sien pour le service de Jésus-Christ, qu'il abandonnait son royaume, qu'il exposait sa persónne et celles qui lui étaient les plus chères; et, sur le mépris qu'ils témoignaient faire de ses anathèmes, il dit que, s'ils ne craignent pas Jésus-Christ, il saura bien punir leur mépris en les privant de leurs bénéfices, les déclarant incapables d'en avoir et faisant exécuter ses ordonnances par le bras séculier. Pour montrer que les entreprises où l'on emploie l'argent de l'Eglise ne sont pas toujours funestes, il allègue enfin la nouvelle conquête du royaume de Sicile par Charles d'Anjou [3]. »

Ainsi parle Tillemont d'après les chroniques et chartes contemporaines, c'est-à-dire d'après les meilleures sources historiques. A cette même époque (1267), les évêques et les gens d'Eglise profitant

[1] *Vie manuscrite de saint Louis*, ouvrage inachevé, mais du plus haut prix, que nous espérons voir bientôt publié par les soins de M. de Gaule (Mss. de la Bibl. Royale, n° 2013 *bis. S. F.*, t. Ier, p. 908.)

[2] *Hist. Normandiæ*, p. 1013, citée par Tillemont.

[3] Voir le texte original dans *Raynaldus*, *Annales ecclesiastici*, 1267; et les lettres de Clément IV, 450-504.

des priviléges accordés aux croisés pour accroître leurs propres juridictions, saint Louis s'en était plaint au Pape Clément IV, qui avait décidé l'affaire en faveur des juridictions royales [1]. Or, que résulte-t-il de tous ces faits et d'une foule d'autres que nous pourrions citer? C'est évidemment que l'alliance du monarque et du Pontife ne fut jamais plus intime qu'à l'époque de la prétendue Pragmatique, et ne fut en même temps fondée sur des intérêts plus nationaux et plus chrétiens.

L'origine de cette noble et touchante intimité doit aussi nous en expliquer les effets. On sait que Clément IV avait été dans sa jeunesse avocat et conseiller du roi de France. Depuis lors il était constamment resté son ami, et il lui avait déjà confirmé, en 1265, une série de priviléges qui constituaient une véritable et complète indépendance de la couronne à l'égard du clergé gallican. Ce clergé, entraîné par les progrès de sa puissance temporelle, empiétait souvent sur le domaine de l'Etat, et il abusait parfois de la faculté de l'excommunication ou bien du droit d'asile que les criminels trouvaient dans les églises, surtout quand les coupables étaient prêtres. Saint Louis avait à ce propos commencé à se plaindre au Pape Alexandre IV, et ce Pontife de réformer aussitôt les abus du pouvoir ecclésiastique dans les terres soumises à la juridiction royale. Quant à Clément IV, il avait en outre défendu à tous les ordinaires d'excommunier le roi de France et Philippe, son fils aîné. Or, ces réformes progressives, résultat de plusieurs années de correspondance, nous expliquent aujourd'hui l'un des faits les plus gratuitement dénaturés du règne de saint Louis [2], savoir l'opposition de ce prince aux empiétements de son clergé. C'est de là qu'on a conclu et répété cent fois que le saint roi avait su défendre sa couronne des atteintes de l'Eglise romaine, tandis qu'il n'avait jamais eu l'occasion d'agir de la sorte qu'à l'égard de l'Eglise particulière de France, et que c'est précisément à l'aide de la première qu'il avait pu faire doucement rentrer celle-ci dans les limites de la distinction des pouvoirs spirituel et temporel.

Ainsi les juridictions de la couronne, et la personne même du roi et de son héritier présomptif, c'est-à-dire le germe de ce qui devait plus tard être l'Etat, affranchies des abus de la puissance ecclésiastique par la Papauté, qui s'en réservait la haute juridiction religieuse, tel est à coup sûr le fait le plus significatif du règne de saint Louis. Or, quand nous voyons ce résultat, si conforme aux progrès de la civilisation chrétienne, confirmé de la manière la plus naturelle et la plus ex-

[1] Observations de Ducange sur les *Établissements de saint Louis*, p. 180.

[2] Voir le *Spicilegium* de D'Achery, t. III, p. 633, et les lettres de Clément IV, *Epistolæ* 450-504.

plicite par Clément IV [1], comment veut-on ensuite que ce soit dans la personne de ce Pontife, son vieil ami, que saint Louis déclare à la Papauté une guerre inouïe jusqu'alors! Ceci passe évidemment toute supposition, et la Pragmatique n'est pas seulement un faux pour l'historien du XIII° siècle, c'est encore, aux yeux de tous, une pitoyable absurdité.

Ajoutons qu'à cette même époque, et tandis que, par l'intervention des légats du Pape, saint Louis obligeait le clergé gallican à contribuer aux frais de la croisade, on le voit mettre un zèle égal à protéger contre la tyrannie féodale des grands seigneurs les biens temporels de l'Eglise de France. En 1269, par exemple, il écrit à Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne, « pour lui apprendre que Jean, élu évêque de Troyes, lui ayant fait serment de fidélité, il l'avait investi des régales de Troyes, et qu'il eût de son côté à les rendre, sans aucun contredit, à cet évêque depuis le jour de la prestation du serment ; lui faisant savoir qu'en cas de défaut il avait donné ordre à Gossequin, son sergent, de restituer sans délai lesdites régales [2]. »

Ainsi, quand il fallait en imposer à la féodalité toujours prête à satisfaire ses vieilles prétentions, quand il fallait limiter les juridictions seigneuriales pour maintenir l'ordre et la liberté dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, saint Louis savait très-bien intervenir, armé de son autorité royale. C'est alors qu'on le voit vraiment commander et parler en souverain également juste et ferme à ses subordonnés dans la hiérarchie temporelle. Mais il en est tout autrement dès qu'il entre dans le domaine des questions religieuses, et qu'il s'adresse au clergé et surtout au Pape. Telle est en effet sa déférence amicale pour Clément IV qu'en faisant les préparatifs de sa dernière croisade il demande à ce Pontife de prendre sous sa protection apostolique le royaume de France et les terres de ses sujets croisés, pendant toute la durée de l'expédition [3].

[1] « Quod si a nostris prædecessoribus, dit Clément IV, prout dicitur, est concessum quod civitates, castra, villæ, terra vel terræ tuæ, sine Sedis apostolicæ speciali mandato, ecclesiastico subjici nequeant interdicto, de his solis quæ tui sunt domanii hic intelligendum declaramus et dicimus ; ad alios volumus non extendi. » Et l'on conçoit, en effet, que le Pape ne veuille pas étendre ces priviléges aux seigneuries féodales, où la force brutale régnait sans contrôle et violait aussi souvent les droits de l'Etat que ceux de l'Eglise. (*Spicilegium*, t. III, p. 659.)

[2] Manuscrits de la Bibliothèque royale, collect. Harlay, n° 101, t. III, pièce 88.

[3] « Ut igitur, lui répond Clément IV, votum tuum eo efficacius prosequi valeas quo magis fueris apostolico favore munitus, *postulationibus tuis* favorabiliter annuentes, regnum Franciæ, comitatus et cætera loca tibi subjecta, necnon terras illorum qui tecum in subsidium prædictum accesserint, quamdiu in prosecutione hujusmodi negocii fue-

Une objection pourtant se présente. Dans cette touchante histoire des rapports d'un saint roi et d'un grand pontife, il s'est trouvé quelques instants de désaccord; un nuage a traversé cette noble amitié qui honore à la fois la couronne et la tiare, et c'est à ce nuage qu'on raccroche, comme à une dernière planche de salut, l'authenticité de la Pragmatique. Mais écoutons de nouveau Tillemont; c'est lui qui va raconter le différend dont il s'agit comme une des causes qui, d'après ce que l'*on croit*, ajoute-t-il, aurait donné lieu à la fameuse ordonnance.

En 1266, l'archevêché de Sens étant venu à vaquer, les chanoines avaient élu et demandé le grand-archidiacre de leur métropole. Or, comme celui-ci était aussi camérier du Pape, saint Louis prévit qu'il irait se faire sacrer en Italie, et que par là les prébendes, vacantes en régales dans le cas où le sacre aurait eu lieu en France, allaient devenir vacantes en cour de Rome : ce qui, d'après l'usage, devait donner au Pape le droit d'y pourvoir à la place du roi. C'est alors que ce prince, après en avoir toutefois prévenu le Saint-Siége, donna à un nommé Girard l'archidiaconé devenu vacant; mais Clément IV ne voulut point reconnaître cette nomination, et, sous peine d'excommunication, il défendit à Girard de prendre possession dudit bénéfice. Il adressa cet ordre à l'official de Paris pour le signifier à Girard et l'obliger par censures de venir se justifier à Rome.

« Je ne sais, dit alors Tillemont, si saint Louis ne voulut pas souffrir qu'il y allât; mais il est certain que, Clément étant mort le 29 novembre 1268, avant que cette affaire fût vidée, Girard demeura sans prendre possession jusqu'au temps de Grégoire X, qui fut élu, après Clément, le 1er septembre 1271. Enfin Philippe III, qui régnait alors, ayant prié ce Pape de lever la défense de son prédécesseur, il le lui accorda, et donna ordre à l'abbé et au prieur de Saint-Denis, non-seulement de mettre Girard en possession, mais même de le faire jouir de tout ce qu'il avait dû recevoir depuis le temps qu'il avait été pourvu par saint Louis[1]. »

Que résulte-t-il donc de ces faits? C'est que le saint roi, revenant sur sa première mesure, avait lui-même annulé la nomination de Gi-

ritis, sub B. Petri et nostra protectione suscipimus, et præsentis scripti patrocinio communimus. »

(Voir cette réponse parmi les observations de Ducange sur l'*Histoire de saint Louis*, p. 116. — Et pour mieux apprécier les dernières relations de ce prince avec le Saint-Siége, voir aussi le diplôme du Pape Urbain IV, qui avait déjà transféré, en 1265, la couronne de Naples et de Sicile à Charles, comte d'Anjou. (*Spicilegium*, t. III, p. 650.)

[1] *Vie manuscrite de saint Louis*, déjà citée, t. V, p. 799, qui renvoie aux p. 1091, 1092, 1106, 1107, 1108, et de nouveau à 1092.

rard et ratifié la décision du Pape; et ainsi se trouve résolue l'objection qu'on aurait pu nous faire. Certaines explications, il est vrai, avaient eu lieu entre saint Louis et Clément IV; mais ces explications étaient si loin d'établir une mésintelligence avec ce Pontife que les lettres de ce Pape, écrites à l'époque même de la prétendue Pragmatique, ont déjà prouvé que l'intimité du Saint-Siége et du roi de France ne fut jamais plus complète qu'alors, et le fut même à un point dont on n'eut d'exemple ni dans le passé ni dans les temps qui suivirent. C'est pourtant de ces légers différends survenus au sujet des régales que l'abbé Fleury et tant d'autres ont voulu inférer l'authenticité de la Pragmatique, où il n'est pas dit, comme on sait, un seul mot de cette difficulté. Quant aux sentiments de hauteur qu'on a voulu à ce propos attribuer à Clément IV, Tillemont ajoute que « la belle lettre qu'il écrivit au roi le 16 juin 1268 marqua qu'il « conservait toujours beaucoup d'humilité et aussi beaucoup d'estime « et d'union pour saint Louis, quoiqu'ils ne s'accordassent pas tou« jours [1]. »

C'est ainsi que Tillemont, après avoir parlé de la Pragmatique sur la foi de quelques auteurs modernes, apprécie, d'après les pièces contemporaines et les documents originaux, les relations de saint Louis avec Clément IV [2]. Il s'agit maintenant de savoir si une telle appréciation, dont personne ne saurait suspecter l'exactitude, est le moins du monde compatible avec l'existence de la Pragmatique; en d'autres termes, si, lorsqu'on affirme et qu'on prouve par des preuves irrécusables le fait d'une estime réciproque et d'une parfaite union, on est admis à laisser croire qu'entre les mêmes personnes il y avait méfiance outrageante et hostilité déclarée. Pareille contradiction ne serait assurément pas soutenable; car jamais le oui ou le non ne furent plus étrangement associés. Il faut donc conclure après tant de preuves

[1] *Vie manuscrite de saint Louis*, p. 1108, 1109.

[2] Les idées de Tillemont, par suite de l'état d'ébauche où il a laissé les derniers chapitres de sa *Vie de saint Louis*, ne paraissent pas fixées sur la question de la Pragmatique. Il ne parle en effet de cet acte que dans la partie ébauchée de son travail, et là il n'en dit que ce qu'ont avancé des auteurs très-modernes. Encore les cite-t-il sans distinction aucune, malgré les contradictions qui règnent entre eux. Ainsi Du Boulay, qui rejette de la Pragmatique le fameux article contre les Papes, y figure à côté de Pinsson, qui fait au contraire de cet article une partie intégrante de l'acte. L'ébauche de Tillemont serait donc un recueil de matériaux bien plus que l'expression même de la pensée de l'auteur.

Quant à la partie de l'ouvrage dont le texte semble définitif, elle s'arrête précisément à l'époque de la Pragmatique. Or cette halte en pareil moment prouve bien que Tillemont reconnaissait là une grave difficulté, et ce qui le prouverait encore mieux, c'est que les chapitres qu'il a écrits, sous la date de 1267 et 1268, suffisent à eux seuls pour démontrer la fausseté de l'acte en question.

péremptoires; et, puisque la Pragmatique, attribuée au XIII[e] siècle, ne peut soutenir la plus légère confrontation avec les faits supposés contemporains, puisque dans le fonds et dans la forme elle présente l'incompatibilité la plus absolue avec le langage, les sentiments et surtout les intérêts politiques et religieux de saint Louis, dès lors plus de doute sur la fausseté de ce document; et il ne reste plus qu'à le reléguer parmi les inventions d'une époque très-postérieure, parmi des fraudes sans aucune analogie avec l'âge qu'on se plaît à lui assigner.

Le but de ce travail est donc atteint; et nous pourrions nous arrêter ici s'il ne convenait de montrer d'une manière plus générale combien l'intimité du Saint-Siége et de saint Louis repousse toute apparence de désaccord sérieux, à quelque époque et sous quelque point de vue qu'on veuille étudier cette question.

Rectifions en premier lieu une circonstance entièrement dénaturée dans le règne de ce monarque. Il s'agit de l'époque où, d'après certaines accusations qu'un moine anglais, Mathieu Paris, a dirigées contre la Papauté, et en particulier contre Innocent IV, il y aurait eu un moment rupture entre ce Pontife et le saint roi. C'est en 1245, alors que, dans le grand concile de Lyon, le Pape Innocent venait de déposer Frédéric II de la souveraineté impériale, de rendre à ses sujets la libre disposition de leur obéissance, et aux électeurs de l'empire le droit d'élire un nouveau souverain.

Pour comprendre d'abord comment cette énergique mesure dut être acceptée des contemporains, il faut se rappeler qu'en 1242 les Tartares mongols, après avoir dévasté la Géorgie et la Haute-Arménie, envahirent l'Europe sous la conduite de Batou, neveu de Gengis-Khan, et pénétrèrent en Hongrie et en Pologne, qu'ils ravagèrent jusqu'aux frontières de la Germanie. Au milieu de la terreur où cette formidable invasion jetait tous les esprits, l'empereur Frédéric, trahissant ses devoirs d'avoué et de protecteur de l'Eglise romaine, prolongeait, par la violence et l'astuce, la vacance du Saint-Siége, et redoublait les craintes de la chrétienté. Cependant Innocent IV avait été proclamé souverain Pontife, et en 1244 il s'était réfugié en France et avait convoqué un concile dans la cité libre de Lyon. A cette même époque, saint Louis, étant tombé malade, fit le vœu de se croiser. Jamais guerre sainte n'avait paru plus urgente. Les Kharismiens, chassés des bords de la mer Caspienne par les Mongols, avaient été menés en Palestine par le soudan de Babylone, et ils y avaient massacré une foule de chrétiens, terrassé les nobles et puissantes milices du Temple et de l'Hôpital, pris enfin Jérusalem et détruit le saint Sépulcre.

C'est dans ces circonstances, chaque jour plus graves, qu'Inno-

cent IV, avec l'assentiment unanime des Pères du concile, avait, le 17 juillet 1245, excommunié Frédéric, coupable, aux yeux de tous, des abus de pouvoir les plus odieux [1]. Le mois d'août suivant, Innocent IV prit une autre mesure, complément de la première; il envoya un de ses légats exhorter les prélats, barons et peuple de France à prendre la croix et à suivre outre-mer le roi Louis, qui s'était déjà croisé. Que fit alors ce monarque? Il se rendit à Lyon, dit Guillaume de Nangis dans une vie particulière qu'il nous a laissée du saint roi, et il alla visiter Innocent IV en grande solennité, avec sa mère et toute sa cour; témoignage irrécusable de son approbation pour un souverain Pontife alors favorable aux intérêts de la France autant que dévoué à ceux de la chrétienté. Guillaume de Nangis ne parle pas de cette approbation; mais était-il besoin de l'énoncer pour les contemporains et pour des Français?

Mathieu Paris, au contraire, prétend que saint Louis reprocha vivement à Innocent IV d'avoir abusé de son pouvoir pontifical [2]. Ce blâme, démenti par les faits contemporains, n'est attesté par aucun acte particulier, et il resterait plus que douteux, même en admettant un témoignage aussi éloigné et aussi suspect que celui du chroniqueur anglais. Tout ce qu'il y a de sûr, c'est que le roi de France garda la neutralité à l'égard de Frédéric. Or, un autre chroniqueur, plus à portée de connaître la vérité, Richer, moine de Senones, en Lorraine, qui nous a conservé plusieurs particularités fort curieuses de la cour de saint Louis, et, entre autres, celles qui eurent lieu lorsque ce monarque conçut un instant l'idée de se faire Dominicain (on sait que ce prince s'affilia depuis au tiers-ordre de Saint-François); Richer, cent fois plus à même d'apprécier les relations de la France avec l'empire et le Saint-Siége, nous apprend le motif qui détermina saint Louis à ne pas concourir au détrônement de l'empereur ex-

[1] Guillaume de Nangis, le grave historien de cette époque, résume, dans sa *Vie de saint Louis*, les principaux motifs de l'anathème lancé contre Frédéric, et ne laisse guère de doute sur l'approbation donnée par la chrétienté tout entière à la déposition de cet empereur (*Historiens de France*, t. XX, p. 346 et suiv.).

Quant à l'exactitude et à l'autorité de ce chroniqueur, il suffit de dire, pour apprécier son témoignage, que plusieurs de ses écrits ont été adoptés ou traduits pour la rédaction des *Grandes Chroniques de France*, texte presque officiel de l'histoire nationale. Voyez à cet égard le jugement de MM. Daunou et Naudet, éditeurs du t. XX des *Historiens de France*, celui de M. Paulin Paris, éditeur des *Grandes Chroniques*, publiées chez Techener, et, en dernier lieu, l'Introduction à l'excellente édition de Guillaume de Nangis, publiée, pour la Société de l'Histoire de France, par feu notre collègue à l'École des Chartes, M. H. Géraud (t. Ier, p. 15, chez Jules Renouard, Paris, 1843).

[2] Mathieu Paris, *Historia major Angliæ*.

communié. C'est, nous dit-il, *quia idem Fredericus quondam juratus suus extiterat* [1].

Saint Louis voulut donc rester neutre dans cette grave affaire [2]; et, on ne peut guère en douter, ce fut par un motif de convenance que les mœurs chevaleresques rendaient obligatoires. Peut-être fut-ce enfin parce que le saint roi, ayant eu précédemment à se plaindre de la conduite hautaine de l'empereur, ne voulut point le poursuivre pour des raisons religieuses qui auraient paru dissimuler une vengeance personnelle, et préféra de la sorte le rôle de la conciliation. Dans tous les cas, rien de plus étrange que de supposer qu'il ait blâmé le Pontife ou bien qu'il lui ait interdit l'entrée de son royaume, comme l'avance également Mathieu Paris. Ce dernier fait, si incompatible avec l'esprit religieux du XIIIe siècle, et reproduit pourtant sur la foi du personnage le plus suspect en pareille matière, est démenti par les chroniqueurs français [3]. Guillaume de Nangis, qu'on peut regarder comme l'historien officiel de cette époque, nous montre en outre saint Louis appliquant lui-même, au profit de sa couronne, tous les principes d'Innocent IV, et incorporant à la suzeraineté de la France le comté de Provence, l'un des anciens fiefs de l'empire. « *Ludovicus, rex Franciæ, Innocentium Papam apud Lugdunum visitavit, et in reditu suo filiam comitis Provinciæ, sororem uxoris suæ Margueritæ Reginæ juniorem, fratri suo Carolo desponsare fecit* [4]. »

Voilà donc le comté de Provence dont on dispose avec ou sans le consentement de Frédéric II. On comprend dès lors la neutralité de saint Louis à l'égard de ce dernier, et d'autant plus qu'attaquer ce prince au moment d'une guerre d'outre-mer c'était rendre celle-ci impossible, quand ce n'était pas trop de toutes les ressources du royaume et des exhortations du Pape pour entreprendre l'expédition.

Quoi qu'il en soit donc des motifs de cette neutralité pour l'empe-

[1] Voir la chronique de Richer parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique de Nancy, et ce que nous avons dit à ce sujet dans le catalogue des Mss. de cette bibliothèque.

[2] De l'aveu même des savants éditeurs du *Recueil des Historiens de France*, MM. Daunou et Naudet, saint Louis, après avoir obtenu la délivrance des prélats français qu'avait emprisonnés Frédéric, pour entraver ou rendre impossible l'élection d'Innocent IV, « prit le moins de part qu'il put à la querelle du Pape et de l'empereur. » (T. XX, p. 349, en note.) Or, pour apprécier cet aveu, il faut remarquer que MM. Daunou et Naudet poussent la partialité dans cette même question jusqu'à préférer le récit d'un auteur moderne, comme Fleury, au témoignage de Guillaume de Nangis, qu'ils considèrent pourtant comme l'un des rédacteurs des *Grandes Chroniques de France*.

[3] Sur le chroniqueur Mathieu Paris, voir Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. III, p. 204-217.

[4] *Chroniques de Guillaume de Nangis*, p. 200, t. Ier; édition de feu M. Gérand.

reur, l'intimité du saint roi et du Pape n'en fut pas moins complète. C'est un fait qui fut évident pour tous les témoins oculaires; et, en 1248, lorsque ce prince partait pour sa première croisade, il visita de nouveau, à Cluny, le grand Pontife qui alliait si bien ses intérêts à ceux de la France. On ne dit pas ce qui se passa entre eux, mais la suite le prouva bien : les affaires de Terre-Sainte, cette grande préoccupation de la Papauté et de la France; nos colonies religieuses, commerçantes et militaires, qui intéressaient si fort l'Italie; enfin la politique qui devait donner plus tard le royaume des Deux-Siciles au duc d'Anjou : certes, ce n'est pas en présence de pareils services que saint Louis pouvait faire opposition à la Papauté.

A cette époque donc, comme à celle de la seconde croisade, toute rupture avec le Pape n'eût été qu'un rêve insensé, puisque la France ne grandissait au détriment de l'Empire qu'avec l'appui moral et religieux du Saint-Siége. Et quant aux actes qui suivirent le retour de la première croisade, il suffit de rappeler que, affilié au tiers-ordre de Saint-François, saint Louis devint, en même temps que Franciscain, le monarque populaire le plus dévoué à la Papauté. Admirable dévouement qui brilla comme la clarté du soleil dans tous les actes authentiques de son règne, et dont on va se convaincre une dernière fois en voyant la conduite particulière de ce prince dans la querelle de l'Université de Paris avec les Ordres mendiants.

On sait d'abord que, dans cette Université, le haut enseignement ressortissait à l'autorité pontificale. Sous cette juridiction, il y avait pris le caractère d'universalité que les Papes, du haut de leur siége central, communiquaient à toutes les institutions chrétiennes; et de là l'importance croissante des écoles de Paris à dater de l'époque même où elles furent instituées en Université par le légat, Robert de Courçon, au nom d'Innocent III. On sait encore que Philippe-Auguste, toujours d'accord avec le Saint-Siége, avait concédé aux écoliers de n'être justiciables que de l'Eglise épiscopale. Affranchie dès lors de toute atteinte féodale et forte de l'esprit chrétien qui l'animait, l'Université de Paris se vit à la hauteur de sa mission, et elle devint pour l'Europe entière le sanctuaire privilégié de toute doctrine. A l'avénement de saint Louis, les Ordres mendiants y furent admis et y enseignèrent au même titre que le clergé séculier. Ils y croissaient de toutes parts en nombre et en popularité, et, parmi eux, brillaient au premier rang les Dominicains ou Frères prêcheurs. Ces derniers enseignaient la théologie à l'église de Saint-Jacques, qui leur avait était donnée par l'Université, et d'où ils avaient pris le nom de Jacobins; mais bientôt, pour satisfaire à la foule envahissante des auditeurs, ils élevèrent une autre chaire de théologie. C'est alors

qu'éclatèrent et une profonde jalousie dans plusieurs séminaires de l'Université, et la querelle suscitée contre les nouveaux Ordres religieux.

Sans entrer dans le fond même de cette querelle, il suffira, pour notre sujet, de savoir comment elle se termina, et la part qu'y prit saint Louis.

Les Dominicains en avaient appelé au Pape Innocent IV contre les séculiers, qui les avaient exclus de l'Université, et ils avaient obtenu de ce Pontife des mesures préliminaires pour les réconcilier avec leurs adversaires. Ces mesures furent inutiles, et l'animosité des deux partis était à son comble quand saint Louis, de retour de sa croisade, arriva à Paris vers la fin de 1254. En 1256, un concile provincial, tenu dans cette capitale, intervint dans le débat pour y faire la part des séculiers et des Ordres mendiants. Il approuva les priviléges pontificaux de ces derniers; mais il crut devoir, pour le bien de la paix et nullement par le motif qu'ils eussent mérité aucun blâme, maintenir l'exclusion des Dominicains. Le nouveau Pape, Alexandre IV, cassa cette demi-mesure, résultat d'une sentence arbitrale. Il ordonna à l'évêque de Paris de forcer, par la menace des censures les plus sévères, l'Université à reconnaître tous les droits des Ordres mendiants, et avec la même énergie il blâma ces derniers d'avoir si facilement abdiqué ces priviléges. Il ordonna en même temps à tous les religieux venus à Paris pour étudier d'y fréquenter indifféremment toutes les écoles, tant régulières que séculières, et de se faire admettre dans l'Université.

Le même jour, écrivant au roi de France, il lui enjoignit de prêter à l'évêque de Paris le secours de son bras triomphant pour l'exécution des mandements apostoliques.

Eh bien, que fit alors saint Louis? Après avoir laissé toutes ces questions religieuses se débattre dans leur sphère propre et se résoudre à Rome en dernier ressort, il se contenta d'en appliquer la solution dans le domaine des faits temporels. Il exécuta donc la commission du Pape, et de plus il renvoya de lui-même au Saint-Siége le jugement des livres qui entretenaient la fermentation des esprits: c'étaient l'*Evangile éternel* et les *Périls des derniers temps,* celui-ci de Guillaume de Saint-Amour, l'autre attribué à Jean de Parme et propagé surtout chez les Franciscains. La condamnation de ces deux ouvrages, les ménagements et les égards que le Pape témoigna à leurs auteurs, mais surtout le bon accord du roi de France avec le Saint-Siége, terminèrent cette querelle, l'une des plus graves qui eût pu agiter l'Eglise.

C'est alors qu'Alexandre IV, se faisant l'interprète des sentiments

de l'Eglise au sujet des vertus et des belles qualités du roi de France, l'appelle, dans la lettre qu'il lui adresse : *In conservatione libertatis ecclesiasticæ strenuus... et in devotione ad nos et Ecclesiam stabilis et accensus* [1].

C'est avec cette conduite que saint Louis, venant toujours en aide aux causes religieuses, ne voulut jamais les dominer. « C'est bien assez, disait-il, que je réponde à Dieu du temporel qu'il m'a confié, sans rendre aussi compte du spirituel [2]. » Et c'est par cette distinction de l'Eglise et de l'Etat qu'il devint grand aux yeux de la politique autant qu'à ceux de la religion.

En présence des pièces officielles, documents authentiques, actes privés ou chroniques générales qui démontrent tous ces faits, que signifient maintenant les récriminations d'un moine anglais, dont la partialité contre les Papes n'est égalée que par l'inexactitude de ses récits? Or, une fois le témoignage de Mathieu Paris mis de côté ou restreint dans les limites de la confiance qu'il mérite, il n'existe plus ni raison ni prétexte à aucune mésintelligence quelconque de saint Louis avec la Papauté.

Quant à la nation française, fille aînée de l'Eglise, elle retrouvait alors dans saint Louis le représentant le plus fidèle et le plus complet de sa première politique. Ses chevaliers, depuis la conquête du saint Sépulcre, couraient à l'envi se mettre au service du Saint-Siége, et la dynastie capétienne ne cessait de croître en force et en renommée, depuis l'époque où saint Bernard avait déterminé Louis-le-Gros à reconnaître Innocent II, réfugié sur le sol français. On sait comment ce Pontife, dans le concile de Reims, tenu en 1131, sacra l'héritier présomptif de Louis-le-Gros, et, par cette élection religieuse, assura à Louis-le-Jeune une couronne encore incertaine sur le front des Capétiens. Depuis lors, jusqu'à Philippe-Auguste, nulle interruption, nulle incertitude dans cette bonne intelligence. Quant à ce dernier monarque, objet tour à tour de l'affection et de la sévérité du Saint-Siége, qui l'obligea à reprendre pour épouse Ingelburge de Danemark injustement répudiée, et d'un autre côté lui donna tant de marques de haute confiance, on sait qu'en partant pour la croisade il avait nommé pour régent de son royaume le légat de la Papauté, Guillaume, archevêque de Reims. Plus tard encore, à l'immortelle et homérique bataille de Bouvines, la monarchie des Francs ne triompha de l'empire qu'avec l'ascendant moral du Saint-Siége, dont elle se porta

[1] Lettre publiée parmi les observations de Ducange sur l'*Histoire de saint Louis*, p. 118.

[2] « Sufficit mihi coram Deo de temporalibus mihi creditis, non etiam de spiritualibus rationem reddere. »

désormais le défenseur. Louis VIII s'anima du même esprit, et il fut également récompensé pour son dévouement à l'Eglise.

Telles étaient les traditions de la dynastie capétienne, lorsque saint Louis vint leur donner un nouvel éclat. Comme Louis-le-Gros avait accueilli Innocent II, lui à son tour accueillit Innocent IV, et, à l'exemple de son père et de son aïeul, il profita, dans l'intérêt de la France, des droits que l'assentiment général de la chrétienté donnait au Pape de déposer les rois et les empereurs. C'est pourquoi nous l'avons déjà vu profiter de la déposition de Frédéric, de même qu'il permit plus tard à son frère, le duc d'Anjou, d'aller avec des vaisseaux français conquérir le royaume des Deux-Siciles sur Manfred, excommunié par le Pape Urbain IV. Que ces faits soient un objet de blâme ou d'éloge, peu importe maintenant à la question; l'essentiel c'est qu'ils ne sont pas douteux, et que, grâce à cette politique, le Saint-Siége fut affranchi de nouveau des dangers d'une féodalité recrudescente, comme par les Francs du VIIIe siècle il l'avait été de la domination des Grecs et des Lombards.

Nouveau Charlemagne, notre grand et pieux monarque, intimement uni aux Pontifes de Rome, avait donc soutenu leur indépendance, et c'est par elle qu'il avait fait triompher dans tout l'Occident la distinction des pouvoirs politiques et religieux, menacée par les prétentions antichrétiennes des empereurs d'Allemagne. Sous l'action incessante de ce principe essentiel à la civilisation, le Saint-Siége, fortifié de toutes les libertés acquises par les Églises particulières, était devenu la clef de voûte du système européen, et son autorité avait été reconnue comme une cour de cassation dans le droit des gens de la chrétienté. De son côté, la France avait atteint son apogée de grandeur morale, et précisément par les mêmes causes qui avaient élevé le Saint-Siége en affranchissant la chrétienté. Proclamée dès lors par l'opinion comme la source de toute chevalerie, la nation très-chrétienne avait arraché à l'empire dégénéré le glaive temporel, qui trahissait dans ses mains les intérêts de l'Église à l'intérieur de l'Europe aussi bien qu'en Orient. Elle, au contraire, fidèle au génie des croisades, et vigilante au dedans comme au dehors, employait les armes de ses fils partout où le demandait la cause de la chrétienté. C'est pourquoi tous les cœurs se tournaient alors vers notre patrie, et lui laissaient accroître tous ses moyens d'influence temporelle qu'ils savaient réservés à l'utilité commune. Ainsi dans les guerres saintes et dans son alliance avec l'Eglise, la France cherchant d'abord le royaume de Dieu, tout le reste lui avait été donné par surcroît.

Quant à sa politique intérieure, le règne de saint Louis peut encore se résumer en ces mots : alliance avec le Saint-Siége, et par lui

distinction plus libre et plus nette entre l'Eglise et l'Etat. Cette distinction, en effet, s'opéra en sauvegardant d'abord les juridictions royales des atteintes du clergé gallican, et ensuite en limitant l'application de l'interdit ecclésiastique, du droit d'asile dans les temples, et même de la juridiction ecclésiastique, puisque les Papes permirent à saint Louis, sur sa demande, d'arrêter les clercs évidemment coupables et de les livrer aux tribunaux de l'Eglise pour empêcher leur évasion.

Nous n'entrerons pas davantage dans les détails du règne de ce monarque; ce règne est trop bien connu, d'année en année, pour qu'une pièce frauduleuse de quelque importance, et surtout de la nature de celle que nous avons examinée, puisse se glisser impunément parmi des chartes authentiques du saint roi. Il est donc bien prouvé, de quelque côté qu'on examine la question, qu'il n'y a nulle place possible pour la prétendue déclaration de guerre contre le Saint-Siége, nommée par les modernes Pragmatique-Sanction de saint Louis.

Au surplus, cette dénomination, appliquée à l'acte dont il s'agit, est tout à fait impropre. Ce terme, dit le jurisconsulte Merlin, est emprunté du code de Justinien, où les rescrits impériaux pour le gouvernement des provinces sont appelés *formules pragmatiques* ou *pragmatiques sanctions*. Ces rescrits étaient adressés aux gouverneurs provinciaux sur les objets les plus importants de l'administration civile ou ecclésiastique, et constituaient des ordonnances spéciales faites en exécution des lois générales. *Pragmatique sanction* signifie donc formule qui sanctionne ou décret exécutoire; impossible de lui donner un autre sens [1]; mais dès lors il supposerait aussi un acte primitif, une loi quelconque antérieure, dont les partisans de la prétendue Pragmatique de saint Louis auraient à rechercher l'existence, ce dont ils ne se sont point encore avisés pour justifier leur système. Le terme dont il s'agit a donc été fort maladroitement employé; mais cette maladresse rappelle au moins la Pragmatique-Sanction de Charles VII, faite en exécution des articles du concile de Bâle; et cette communauté de nom nous confirme dans l'idée que la pièce attribuée à saint Louis n'a été connue pour la première fois que vers cette dernière époque. Il est également probable que la fraude a été commise pour préparer et justifier la Pragmatique de Charles VII. Ce qui est sûr pour nous,

[1] *Pragmatique sanction*, qui signifie indifféremment acte exécutoire ou confirmatif, a toujours supposé un acte antérieur. Ainsi, en 1105, l'évêque de Chartres, ayant obtenu du comte de cette ville l'abolition d'une coutume préjudiciable aux maisons épiscopales, s'adresse à Philippe Ier pour que ce roi de France confirme par une *pragmatique sanction* l'abolition qui lui a été concédée; et ce prince déclare, en effet, la confirmer par ce nouvel acte: « *Per pragmaticam sanctionem firmamus.* » (*Ordonnances du Louvre*, t. I, p. 2.)

c'est que, exploitée à l'époque du concile gallican de Bourges, la pièce fabriquée ne remonte pas au delà de l'assemblée ecclésiastique de 1406, et des mesures parlementaires prises alors, sur les réclamations unanimes de l'Université de Paris, contre les Papes d'Avignon. C'était en effet le moment où les criminelles exactions et les fourberies insignes de Benoît XIII, principal auteur de la prolongation du grand schisme, soulevaient en France l'opposition la plus violente qui eût encore éclaté contre les anti-papes. Eh bien (personne, à coup sûr, ne s'en douterait), c'est dans un arrêt du Parlement, rédigé sous le coup de cette réaction contre un pouvoir tyrannique et usurpateur, qu'on veut lire la condamnation des chefs de l'Eglise en général, et en particulier de Clément IV, qui aurait, dit-on, donné lieu à la prétendue Pragmatique du XIII[e] siècle! Et que disent les partisans de cet acte frauduleux, qui daterait de mars 1269? Ils vous disent: *Voyez l'arrêt de* 1406, *où les exactions intolérables dont se plaint saint Louis sont détaillées* [1]. Ainsi, de 1406 on conclut à 1269; où n'irait-on pas avec cette profonde critique historique? Ce n'est pas tout. J'examine cet arrêt de 1406, que Laurière et M. Isambert, après lui, me disent rapporté dans les œuvres de Dumoulin, t. IV, page 410, et je vois que saint Louis n'y est pas même nommé. Comment donc y serait-il question de l'acte qu'on lui attribue, et de ses plaintes contre les exactions papales? Ainsi, dans cet arrêt du parlement de Paris, Charles VI rappelle d'abord « les exemples du roi Joas et de nos prédécesseurs, ajoute-t-il, du temps de Boniface, Clément, Grégoire et autres souverains, prélats et Papes [2], » ce qui certainement ne remonte pas au delà de Boniface VIII; et citant plus bas d'autres autorités, il rappelle « les empereurs Théodose, Honoré, Constantin, « *Charlemagne et autres, nos prédécesseurs*, lesquels avaient sagement « résisté aux corruptèles et dégasts en quelconque temps attentés « contre l'Église, à laquelle ils avaient libéralement survenu [3]. » Voilà comment saint Louis s'y trouve cité!!!

Il y avait cependant une conclusion à tirer de ce texte, celle précisément qu'on a omise, savoir : que Benoît XIII faisait servir le fruit de ses exactions à la prolongation du schisme et à la ruine de l'Eglise; « de laquelle perdition, ensemble de l'horrible schisme qui « règne à présent, lesdites finances estoient le moyen et l'entretenement. Par quoy telles manières de pestes si dangereuses devoient « estre rejetées totalement et promptement destruites. »

[1] (*Recueil général des anciennes lois françaises*, par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert, t. I, p. 339.) Expressions de la note où les éditeurs prétendent justifier l'authenticité de la *Pragmatique* de saint Louis.

[2] Dumoulin, t. IV, p. 412.

[3] *Ibid.*, p. 413.

Comprenez-vous maintenant le troisième article de la prétendue Pragmatique de saint Louis : « *Item simoniæ crimen pestiferum, Ecclesiam labefactans, a regno nostro penitus eliminandum volumus et jubemus?* »

Qui peut douter que ce texte, renforcé de celui qui signale les exactions des Papes, ne soit sorti, sinon directement de l'arrêt du Parlement et des doléances ecclésiastiques de 1406, du moins de l'abominable chaos du schisme, où « le secours, disait Charles VI, que présente« ment pouvions et devions donner à icelle Église étoit de n'obéir « aux abus d'iceluy Bénédict, et nous retirer de son obéissance [1]. »

Ainsi, la conformité parfaite de la prétendue Pragmatique de saint Louis avec la désorganisation religieuse et politique du commencement du XVe siècle ne laisse guère douter que ce ne soit l'époque originelle de cet acte frauduleux. La date en est toutefois mieux précisée par la Pragmatique de Bourges, en 1438. C'est, en effet, alors que, la fausse Pragmatique étant rédigée, il a dû être facile de s'en prévaloir pour en obtenir une seconde, dont l'authenticité ne fût pas suspecte; après quoi sont venues les parties intéressées, et puis les intelligences routinières, qui n'ont pas manqué d'admettre sans distinction l'un et l'autre documents. Mais que les affirmations de ces partis soient sincères ou non à l'égard de la première Pragmatique, peu importe; car des témoignages d'une date si postérieure n'ont pas plus de valeur historique que tant de généalogies nobiliaires inventées comme à plaisir à cette même époque, alors qu'une foule de parvenus et de pouvoirs nouveaux, cherchant à se légitimer dans l'opinion publique, recouraient à la main des faussaires pour en obtenir les actes de naissance dont ils avaient besoin [2].

Les esprits schismatiques ou hérésiarques, qu'avaient enfantés tant de dissensions religieuses, recouraient bien plus encore à ces tristes moyens. Pour dissimuler leur nouveauté, qui était l'infaillible caractère de l'erreur, ils se créaient des antécédents favorables, à l'aide

[1] Dumoulin, t. IV, p. 413.

[2] Au sujet des fraudes littéraires de cette époque, voyez comment les *Chroniques* de Froissard ont été falsifiées pour attribuer à deux nobles familles la contre-révolution de 1358, où le fidèle Jean Maillard et la bourgeoisie parisienne conservèrent la capitale de France à Charles V. (Bibliothèque de l'école de Chartes, t. 1er, article de M. Léon Lacabane.)

Quant aux actes frauduleux mis vers la même époque sur le compte de saint Louis, nous pourrions citer, entre autres, le prétendu traité de paix conclu entre ce monarque et Pierre de Dreux, comte de Bretagne, à Angers, l'an 1231, traité d'après lequel ni Pierre ni ses prédécesseurs n'auraient jamais rendu hommage à la France (voir pièce première du tome II de Tillemont, où se trouvent les pièces justificatives de sa *Vie de saint Louis*).

d'actes supposés; et telle était alors la multiplicité des titres frauduleux que nous avons déjà vu le concile de Constance et des synodes provinciaux prendre d'énergiques mesures contre ces falsifications. Le moment est donc venu d'en augmenter la liste, en y ajoutant la Pragmatique attribuée à saint Louis.

Ainsi résolue, la question qui nous occupe semble avoir jeté un nouveau jour sur l'histoire de la vérité. On a voulu nier les relations intimes de saint Louis avec le Saint-Siége, et cette négation nous a fourni le moyen de donner tout son relief à l'antique alliance du royaume très-chrétien et de la Papauté. Au surplus, cette alliance des Papes et de saint Louis n'a pas cessé à la mort de ce prince: la canonisation du grand et pieux monarque en est un témoignage éclatant. Mais quelle preuve n'est-ce pas encore contre la fausseté de la Pragmatique en question! Fût-elle la seule preuve, elle suffirait pour faire rejeter un acte pareil. Rappelons enfin que cet acte n'a pas été mentionné une seule fois dans les bulles des Papes. Les Papes, si jaloux de leurs droits, qui étaient ceux, non pas des Églises nationales, mais de l'Église universelle et de la grande république chrétienne, les Papes n'ont pas fait une seule fois allusion à la Pragmatique de saint Louis, eux pourtant qui n'eurent trève ni repos dès que parut la Pragmatique de Charles VII! En effet, dès que cette dernière Pragmatique eut été connue de Rome, nous voyons Eugène IV faire tous ses efforts pour qu'elle ne fût pas exécutée en France. Pie II, le secrétaire du concile de Bâle et son apologiste, mais son adversaire dès qu'il eût accepté la Papauté, poursuit la même destruction. Paul II réussit auprès de Louis XI, et la Pragmatique est traînée dans les rues de Rome en signe de la victoire signalée qui en avait obtenu l'abolition en France. Jules II va plus loin, et, pour en finir, il accuse Louis XII et l'Église gallicane d'être schismatiques, et les assigne au concile de Latran.

Ainsi la seconde Pragmatique soulève des débats incessants entre les rois de France et les Papes, à ce point que François Ier déclare que, dans son abolition, il y va du repos de l'Etat; et l'on voudrait que la première Pragmatique eût passé inaperçue des sentinelles vigilantes de l'Église centrale, et n'eût soulevé à Rome aucune contradiction, pas même une simple mention dans les bulles et dans les lettres innombrables des Pontifes relatives à l'Église de France! Un pareil silence serait, à coup sûr, la plus éloquente réfutation des partisans de la prétendue Pragmatique du XIIIe siècle, si la canonisation de saint Louis par Boniface VIII n'était une preuve encore plus décisive de la fausseté d'un tel document.

Résumons ici nos considérations d'histoire générale. Pour appré-

cier les relations de saint Louis et du Saint-Siége, et par suite l'authenticité de la Pragmatique, il est deux époques significatives à étudier : la plus importante est évidemment celle attribuée à l'acte en question. Quant à l'époque correspondante à la lutte d'Innocent IV avec Frédéric II, bien que d'un intérêt secondaire pour notre sujet, elle méritait d'être encore étudiée comme point de départ des relations du saint roi avec l'Église romaine, comme prémisses historiques de la conclusion que nous voulions établir. En quoi donc consistèrent ces préludes de saint Louis? à rester neutre entre le Pape et l'empereur, et à faire tout au plus quelques démarches officieuses pour réconcilier les deux parties. Ce qui d'ailleurs n'est point douteux, c'est qu'à partir de cette neutralité le roi très-chrétien profita de son alliance avec le Saint-Siége pour élever la France à son apogée de grandeur morale, et la substituer à la primauté européenne, dont l'empire avait joui jusqu'alors. Or, quelque interprétation que l'on donne à la conduite de saint Louis en pareille circonstance, on n'en peut certainement rien inférer de contraire et encore moins d'hostile à la Papauté.

Tel est le point de départ des relations de ce prince avec les souverains Pontifes, relations dont le développement nous a conduits, par un enchaînement continu de rapports intimes et de bons offices réciproques, jusqu'à l'époque décisive où l'on prétend que le saint Roi aurait gratuitement rompu cette harmonie par l'acte le plus outrageant qui se puisse concevoir. Quelle est maintenant cette nouvelle époque? C'est précisément celle où saint Louis est tout entier absorbé par les préparatifs de sa dernière croisade et par le besoin de rassembler les ressources pécuniaires de cette expédition. C'est alors que, luttant contre l'égoïsme d'une portion notable de l'Église de France, il la fait contribuer à grand' peine, comme les autres classes de ses sujets, aux frais de la guerre sainte. Les dixièmes et les centièmes à lever sur les biens ecclésiastiques l'occupent ainsi trois années durant. A chaque difficulté qui survient, à chaque acte d'opposition de la part du clergé gallican, c'est toujours au Pape que saint Louis a recours; et en 1269, après la mort de Clément IV, arrivée en novembre 1268, c'est encore des cardinaux administrateurs de l'Église romaine que le saint roi obtient les dîmes de sa croisade, dont la collecte continue à être surveillée par l'ancien légat de Clément IV, par Raoul, évêque d'Evreux.

Tels sont les faits, attestés d'un côté par les chroniques générales, et de l'autre par les chartes et actes particuliers destinés à compléter ou à contrôler les récits des chroniqueurs : faits incontestables, comme l'on voit, et d'ailleurs incontestés, dont l'authenticité par conséquent

est souveraine et absolue. Eh bien, c'est à l'encontre de toutes ces preuves, qui constatent d'un côté l'esprit général de la France au XIII[e] siècle, et de l'autre la politique personnelle du saint Roi et les traditions de sa dynastie, qu'on veut faire prévaloir un acte ignoré des contemporains, une prétendue Pragmatique, effet sans cause, énormité sans nom, et contradiction flagrante avec tout ce qu'il y a d'historiquement avéré.

Répétons, au surplus, que nous avons pris cette ordonnance dans son intégrité, c'est-à-dire avec l'article qui l'a rendue si fameuse. Cet article, qui outrage directement la Papauté, en a toujours été la disposition essentielle et caractéristique pour les auteurs modernes, et c'est par lui que l'acte en question est sorti du rang des fraudes timides et vulgaires. Nous avons donc accepté la Pragmatique dans les termes où on la fait valoir, et qui seuls la rendent digne d'une réfutation sérieuse.

Or, en la combattant telle qu'on nous l'oppose, qu'avons-nous vu dès les premières lignes? une formule sans exemple dans l'intitulé des lois et ordonnances françaises; ainsi, les mots *Ad futuram rei memoriam*, qui l'auraient fait rejeter de tous les contemporains de saint Louis, suffisent, quant à la forme, pour attester la main d'un faussaire. Sans nous arrêter au style emphatique et redondant de cette pièce, style également éloigné de la simplicité du XIII[e] siècle, nous avons examiné le fonds de l'acte, et dans les faits omis comme dans les faits énoncés, dans ce qu'il disait comme dans ce qu'il ne disait pas, nous avons montré qu'il trahissait avec la même évidence son origine frauduleuse. Ainsi la question des régales, difficulté si fréquente au XIII[e] siècle, et d'ailleurs la seule signalée entre saint Louis et Clément IV, à propos de l'archidiaconé de Sens, *prébende vacante en régale ou en cour de Rome*, cette question, dis-je, loin d'être posée et résolue avec une franchise digne d'un roi de France, n'est pas même soupçonnée, ni le moins du monde entrevue par le rédacteur de la Pragmatique. Ce rédacteur s'occupe au contraire de questions qui ne commencèrent à offrir un grave intérêt que beaucoup plus tard : témoin les empiétements des Papes sur les élections ecclésiastiques, empiétements dont personne ne se doutait sous le règne de saint Louis, mais qui devinrent un sujet toujours croissant de plaintes dès que la Papauté eut été transférée à Avignon.

Il en est de même des autres prescriptions de la Pragmatique, dont l'inopportunité n'est pas moins choquante pour tout le règne du saint Roi, tandis qu'elles s'appliqueraient encore avec une parfaite exactitude à l'état de l'Église gallicane durant le grand schisme d'Occident. C'est alors, en effet, qu'on avait droit de dire à certains égards, et

qu'en tous cas on redisait sans cesse, que le royaume de France était *misérablement appauvri* par les exactions de la cour de Rome (on sait que c'était le nom conservé par le clergé et les Parlements à la cour pontificale d'Avignon). Mais sous saint Louis, quand le clergé gallican était la plus formidable puissance terrienne de la France, et quand ce monarque, pour le faire contribuer aux frais de sa croisade, était obligé de s'armer contre lui de l'autorité du Saint-Siége, dire que le saint Roi dirigeait ces outrageants reproches contre le Saint-Siége lui-même, c'est-à-dire à la fois contre la vérité et contre ses propres intérêts de souverain, c'est une de ces folies sans nom qu'une passion aveugle, jointe à une ignorance calculée, a pu seule inventer et seule pourrait encore soutenir.

Loin de nous maintenant de prétendre qu'il y ait eu aveuglement et calcul pareil de la part de tous les écrivains parlementaires ou docteurs gallicans des derniers siècles. Non, assurément; mais la plupart d'entre eux ont cédé par paresse ou timidité à l'ascendant d'un audacieux mensonge [1] qu'appuyaient toutes les forces d'une monarchie temporelle, alors présumée de droit divin. Notre seul but est donc de constater, à leur égard, jusqu'où peut aller l'empire de l'habitude sur des esprits façonnés de longue main à la dépendance et à la routine. Quant à nos lecteurs, c'est à leur tour de décider si, eux aussi, veulent renoncer au goût des appréciations sérieuses, à l'esprit de critique et surtout à la liberté d'examen.

En terminant cet essai sur la question de la Pragmatique attribuée à saint Louis, il nous reste à rappeler encore l'état où les progrès de la bonne et saine érudition ont déjà conduit cette thèse de critique historique. Il y a un demi-siècle à peine, il fallait se taire ou admettre l'acte en question. D'Héricourt, par exemple, le plus profond et le plus exact de tous nos canonistes, prit le parti de se taire, et l'on comprendra son silence en songeant aux mutilations que la censure des docteurs gallicans du XVIIIe siècle a fait subir à la première édition de son ouvrage.

Quant aux érudits modernes, M. Lenormant, suppléant de M. Guizot au cours d'histoire de la Sorbonne, a démontré directement la fausseté de la Pragmatique de saint Louis, et il l'a fait dans une leçon publique qui, par des considérations d'histoire générale, porta la conviction dans tous ses auditeurs; j'ai vivement regretté de n'avoir

[1] Ainsi Pinsson, le grand commentateur de la Pragmatique, ayant osé prétendre « qu'elle avait été publiée devant tous les ordres du royaume, et *même du Pape*, » le judicieux Tillemont se contente d'ajouter timidement à ce propos : « Mais il (Pinsson) ne cite rien pour le prouver, et il paraît par la suite que ce n'est qu'une conjecture mal fondée. » (*Vie manuscrite de saint Louis*, t. V, p. 798, v°.)

pas entendu cette leçon, mais je suis heureux de rappeler que M. Lenormant a eu la bonté de m'en dire plus tard quelques mots. Cependant jusqu'ici aucun travail d'ensemble, que je sache, n'a été composé ni publié sur le sujet en question, et c'est pourquoi l'erreur s'y est perpétuée avec d'autant plus de succès que, ne se rattachant à rien de vrai ni d'authentique, elle échappait par là plus facilement aux contradictions. Comme un ballon perdu que rien n'embarrasse, elle est allée, et sans doute ira longtemps encore, toujours poussée par le vent de la routine. Or voilà une bonne fortune qui n'arrive point aux erreurs partielles; car, par le côté vrai, celles-ci donnent prise sur le côté faux, et il est toujours facile de les arrêter en chemin. Mais quant à l'erreur complète, absolue, elle n'offre aucunement cet avantage à la réfutation, et c'est pourquoi elle résiste le plus souvent à toutes les attaques de détail.

Qui peut dire, d'un autre côté, la puissance de ténacité qu'acquièrent avec le temps les préjugés historiques? Le préjugé, en général, est comme une plante rabougrie qu'on a beau ébrancher et mutiler, et qui repousse toujours pour faire obstacle à la bonne végétation : témoin la Pragmatique en question, que tant de résumés d'histoire perpétuent encore dans l'enseignement; et je ne parle pas seulement des colléges, mais aussi des Facultés, particulièrement de celles de Droit, où les noms de Merlin et des anciens juristes parlementaires sont toujours vivants et communiquent une part de leur autorité à l'acte frauduleux qui nous occupe.

Cependant, en opposition à cet enseignement de la routine, il y a maintenant le goût croissant des recherches sur les titres originaux, seules et véritables pièces justificatives de toutes les questions à résoudre, de tous les procès historiques à revoir. Or, avec cette disposition des esprits, si favorable à la solution de notre problème, avec cet entraînement, de plus en plus général, vers l'étude de la vérité face à face, nul doute que cette vérité ne se fasse enfin jour au sujet de la Pragmatique de saint Louis. Les épais nuages qui depuis trois siècles s'amoncèlent autour de cette erreur se dissiperont bientôt, il faut l'espérer; l'histoire des rapports de l'Église et de l'État ne sera plus une énigme à la merci des écrivains salariés par les pouvoirs temporels ; le droit public de la chrétienté au moyen âge, restitué par la science de Leibniz, ou plutôt deviné par son génie, brillera de nouveau pour tous les yeux ; et, en rétablissant l'harmonie dans les antécédents de notre histoire, il ne laissera point un aussi noble passé stérile et ténébreux pour l'avenir.

R. Thomassy,
Ancien élève de l'école des Chartes.

LES

PEINTRES MODERNES DE L'ALLEMAGNE.

JOSEPH FUHRICH.

Tout ceux qui suivent avec intérêt le mouvement des arts et les tendances morales de l'Europe connaissent la révolution religieuse qui s'est opérée, il y a déjà plusieurs années, parmi quelques-uns des artistes et des littérateurs les plus distingués de l'Allemagne.

Ce fut vers 1814 que ce changement se manifesta. Overbeck, les frères Schadow, Roden, Müller de Cassel, Eggers, les deux Veit, le graveur Ruschwegh, Vogel de Dresde et le savant F. Schlegel renoncèrent au protestantisme pour se faire catholiques. Le plus grand enthousiasme animait ce petit groupe d'artistes. Réunis au centre du monde chrétien, dans cette Rome, patrie des arts et de la foi, d'où sont sortis tant de chefs-d'œuvre, ils puisaient avec ardeur à ces sources fécondes, et s'inspiraient de l'exemple des vieux maîtres pour rentrer dans les voies du spiritualisme chrétien depuis longtemps abandonnées des écoles allemandes.

Une régénération artistique commencée d'une manière si éclatante ne pouvait rester stérile; la protection éclairée de quelques personnes éminentes contribua à l'étendre et à la développer avec rapidité.

Le consul de Prusse, Mendelson Bartoldi, fut le premier qui commanda des fresques aux peintres allemands. Schadow, Overbeck, Veit et Cornélius les exécutèrent; la salle Bartoldi devint ainsi pour eux le chemin de la gloire. Canova fit la seconde commande : il chargea Veit d'orner de fresques plusieurs cintres *del Braccio nuovo* au Vatican. Parmi ceux qui exercèrent alors sur ces jeunes hommes une heureuse influence, il serait injuste de ne pas nommer, même dans ce rapide exposé, Mme de Humboldt. Son esprit pénétrant, son goût exquis, ses dispositions bienveillantes la plaçaient près d'eux à la fois comme un guide sûr et une amie zélée. Le marquis de Massimi contribua aussi à encourager leurs efforts dans cette route nouvelle dont les périls ne les avaient pas effrayés. Sa villa renferme des peintures de Koch, d'Overbeck, de Cornélius et de Führich.

Ce dernier, qui maintenant est devenu un des chefs les plus célèbres de la jeune école chrétienne allemande, était arrivé à Rome bien longtemps après que ses compatriotes, par le grand acte de leur abjuration, étaient rentrés dans le sein de l'Église. Né catholique et professant de cœur cette religion, il ne semble pas que son talent dût subir, comme le leur, une profonde transformation. Mais il n'avait pu échapper tout à fait à la mauvaise direction imprimée aux études par les idées modernes, ni au matérialisme trop généralement professé dans les écoles. Aussi la pratique des vieux maîtres et le contact de la ville éternelle opérèrent-ils en lui une révolution presque aussi complète que celle qui avait eu lieu chez Overbeck et ses amis.

Suivre la marche de ce changement progressif; assister au développement des facultés morales et intellectuelles qui transforme l'homme tout entier; voir ses indécisions, ses luttes, les éclairs soudains qui, en illuminant son âme, lui montrent le beau dans son essence la plus pure, et déroulent à ses regards des horizons jusqu'alors inconnus, c'est s'initier soi-même à des mystères dignes de la contemplation des intelligences les plus élevées. Führich, en cédant dernièrement aux instances de quelques amis, qui lui demandaient de publier sa propre biographie, nous fournit cet intéressant spectacle[1]; et c'est avec bonheur que nous avons ainsi pénétré dans la vie d'un des peintres les plus vraiment chrétiens de notre époque.

En l'année 1800, une pauvre et simple famille vivait modestement du travail de son chef, dans la petite ville de Kratzau, en Bohême. Cet homme probe, laborieux, infatigable, était artiste, autant du moins qu'on peut l'être quand il ne s'agit de satisfaire qu'aux faibles demandes d'une population fort peu riche et fort peu luxueuse. Aussi ne s'en tenait-il pas à une seule branche d'industrie : il peignait, il gravait, il dorait, et dans ses moments de relâche il cultivait un petit champ dont la récolte figurait parmi les meilleures ressources de la maison. Sa femme, modèle des ménagères, était toujours douce, toujours calme et toujours occupée. Le 9 février de cette année 1800, il leur naquit un fils; on le nomma Joseph à son baptême, comme le charpentier de Nazareth, dont il paraissait destiné à partager à peu près l'humble condition.

A peine Joseph fut-il sorti de la première enfance qu'il se mit à aider son père de tous ses petits moyens, se familiarisant ainsi de bonne heure avec l'art, ou du moins avec les accessoires de l'art; car ce n'était encore que le métier, la partie mécanique et toute positive; l'idéal devait venir en son temps.

Un jour Joseph se prit à considérer attentivement deux gravures d'après Rubens, et une Bible à images que son père possédait. Il les avait déjà vues souvent; mais c'était la première fois qu'il les regardait, ce fut aussi

[1] Cette biographie a paru dans les Annales de Libussa, de cette année, publiées à Prague par Paul Aloys Klar, au profit de la maison des aveugles et de l'hôpital des enfants.

pour lui la première révélation de l'art. Il rêva longtemps; le sentiment artistique venait de s'éveiller et de trouver un aliment à son activité.

La vie du jeune Führich était bien simple, on le croira sans peine. Après les grandes fêtes de l'année, qui, dès sa plus tendre enfance, longtemps avant qu'il en comprît le sens, l'avaient toujours rempli d'enthousiasme, ses plus vives jouissances s'étaient bornées à une promenade dans la campagne avec son père. Ils visitaient d'ordinaire des endroits assez rapprochés de Kratzau, Reichenberg, Friedland, et, un peu plus loin, le pèlerinage de Reichendorf, que l'enfant préférait. Si déjà la pauvre église de sa ville natale, avec ses rares images, ses sculptures imparfaites, son humble autel et sa modeste chaire, pouvait le remplir d'admiration, que n'éprouvait-il pas devant les merveilles un peu moins mal exécutées de ces lieux de prédilection! « Elles devinrent pour moi, dit-il, une source intarissable d'étonnement et d'admiration. Mes plus doux souvenirs se rattachent à ces promenades. »

Cependant, à mesure que le jeune garçon avançait en âge, à mesure aussi s'agrandissait le cercle de ses travaux. Tantôt il allait peindre chez un menuisier l'armoire ou la couchette d'un riche laboureur, tantôt il suivait son père dans quelque village d'alentour pour décorer la chambre et les meubles d'une jeune fiancée, y tracer des guirlandes de fleurs, aux couleurs brillantes, ou des paysages riants et variés. D'autres fois il ornait de têtes d'anges le berceau d'un nouveau né, ou bien il peignait sur les cercueils l'image du crucifix. « Je ressentais alors, dit-il, la joie douce que m'inspirait la conviction d'être utile à ma famille en aidant mon père dans son travail. Une semblable éducation artistique ferait hausser les épaules à nos beaux-esprits et remplirait de pitié les idéologues de l'art; mais moi, je rends grâce au Ciel et à mon bon père qui me l'ont donnée, car je sais ce qu'elle m'a valu. »

Tout en se livrant à ces occupations, le jeune Führich ne perdait pas de vue une certaine perfection artistique qui semblait planer devant ses regards et l'entourer de rayons magiques.

Apercevait-il, sur les murs de quelque appartement rustique, des fruits ou des fleurs un peu mieux peints qu'à l'ordinaire : il essayait aussitôt de les reproduire. Pendant longtemps les animaux furent ses modèles de prédilection. Ce goût s'était éveillé à la vue d'un petit nombre de gravures sur cuivre et à l'eau forte. L'étude incessante de la nature, l'amour de la vie pastorale, après laquelle il soupirait, à travers le vague de ses rêveries, contribuaient à l'entretenir.

A la fin d'un été où le travail était peu abondant, son père lui accorda le bonheur tant souhaité : il lui confia la garde d'un petit troupeau.

« Que je fus heureux alors! s'écrie Führich. Couché sur l'herbe, j'admirais tout le jour le riche et vaste paysage qui s'étendait sous mes yeux, les nuages flottants dont les grandes ombres mystérieuses se prolongeaient sur les vallées et sur les montagnes; j'écoutais la voix de l'air et celle des forêts; les chants

lointains des bergers, le bêlement des troupeaux, le tintement des clochettes, le murmure et le clapotement des ruisseaux. Puis, je peuplais l'espace d'êtres fantastiques pris dans les souvenirs de ma vie d'enfant. De merveilleuses images s'agitaient autour de moi et en moi. La solitude me parlait un langage éloquent. Alors, il est vrai, je le comprenais peu ; c'est seulement aujourd'hui qu'il me devient intelligible. »

Les lieux qui souriaient si doucement à l'imagination rêveuse du jeune Führich étaient bien propres, en effet, à soulever les poétiques pensées de l'artiste. Sans avoir la grandeur des paysages alpestres, les montagnes de la Bohême ont ce genre de beauté suave et gracieuse qui excite et entretient la sensibilité. Des vallées riantes, arrosées de charmants ruisseaux dont la source tombe quelquefois en cascade sur le flanc du rocher; des montagnes couvertes de pins et de sapins dont la teinte sombre fait ressortir la tendre verdure des prairies et le pâle feuillage des bouleaux élégants; de tous les points culminants, l'œil embrasse un paysage ravissant : des moulins répartis çà et là dans la vallée en interrompent la solitude ; de jolis petits villages, tout ombragés de larges tilleuls, peuplent la plaine ; et les bois accidentés s'entr'ouvrent pour laisser croître à l'écart la flore parfumée des montagnes. Telle était la nature au milieu de laquelle Führich grandissait. L'aspect des lieux où notre enfance s'écoule n'est pas étranger à nos dispositions dans un âge plus avancé.

Mais ce n'est pas tout. Ces contrées, restées fidèles au Catholicisme, ont conservé aussi la naïve poésie de son culte et les coutumes pieuses qui portent avec elles un cachet de grandeur mystérieuse, d'un effet irrésistible, au sein de la solitude. En parcourant la Bohême, le voyageur surpris et attendri rencontre presque à chaque pas tantôt une petite chapelle élevée à Marie, tantôt une croix, quelquefois même une simple image. Ces monuments, quelque rustiques qu'ils soient, lui rappellent la patrie où doivent tendre ses vœux ; ils le plongent dans une profonde méditation en parlant à son âme un langage entraînant. Führich le comprit de bonne heure.

« Je me rappelle encore avec émotion, dit-il, ce que j'éprouvais quand, sortant avec mon père, dès le point du jour, j'apercevais, à travers la vapeur dorée du matin, les milles perles brillantes qui parsemaient le manteau de la nature et tremblaient sur la tige inclinée des fleurs. La caille appelait, tapie au fond des blés, et l'allouette remplissait l'air de son chant d'allégresse. Une croix se présentait-elle à nous, soudain mon père se découvrait, s'agenouillait et prononçait à demi-voix cette prière : « Nous t'implorons, ô Seigneur Jésus, qui as « délivré le monde par ta sainte croix... » Souvent, en présence de cette nature bénie, après avoir adoré le signe du plus pur amour et de la plus amère douleur, mon père me parlait de la reconnaissance que nous devons au Seigneur. D'autres fois c'était une chapelle élevée à Marie que nous rencontrions sur notre chemin; alors mon père récitait un *Ave;* il l'appelait *notre Mère,* et plaçait sous sa protection les bons, les petits, les malheureux et nous tous. A cette époque je ne me rendais pas compte de l'impression que ces scènes faisaient sur mon esprit ; ce n'est que plus tard, quand les lectures et le monde menaçaient de m'entraîner, qu'elles revinrent à mon souvenir, et semblèrent me

rappeler à moi-même comme un ami chéri dont la voix aimée m'aurait dit : « Prends garde! » Par moments, elles m'apparaissaient au milieu d'une société joyeuse, ou bien au retour d'une partie de plaisir dans tel ou tel lieu de divertissement. Alors je pensais à mon père, à sa conversation toujours simple et toujours instructive, à nos courses dans la vallée, au repos du soir et aux paysans paisiblement assis devant leur demeure, qui nous saluaient de ces belles paroles : « Jésus soit loué! » auxquelles mon père répondait : « Dans toute l'é« ternité! » Ou bien encore les tintements de l'*Angelus* se faisaient entendre, et, chemin faisant, nous récitions la *Salutation angélique*. Bientôt le clocher de notre petite ville frappait nos regards, à travers la demi-obscurité du crépuscule; une lumière brillait çà et là dans le lointain, et nous rencontrions ma mère qui venait affectueusement au-devant de nous. Une fois rentrés au logis, c'était moi qui prenais la parole : fièrement assis devant un imposant tribunal de pommes de terre, je racontais les aventures de la journée. Ceci et bien d'autres choses me revinrent souvent à la pensée dans des circonstances diverses et des positions bien différentes. »

C'est ainsi que l'enfance du jeune Joseph le prépara à devenir le peintre religieux et inspiré dont l'Allemagne se glorifie aujourd'hui. Tout ce qu'il entreprit pendant ces années de calme et sainte jeunesse avait un but pieux. La foi dont il était animé répandait sur les objets qui l'entouraient sa couleur et sa vie. Chaque époque de l'année se confondait dans son esprit avec une fête de l'Église. L'hiver amenait l'Avent et Noël; le printemps, Pâques; l'été s'associait avec la Pentecôte et la Fête-Dieu; l'automne, avec la Toussaint. Qu'on s'étonne après cela que Führich soit un des peintres qui aient le plus d'analogie avec les anciens maîtres. Dès sa plus tendre enfance, lorsqu'arrivait Noël, il lui fallait absolument avoir une petite crêche; quand il commença d'essayer son jeune talent, ce fut encore une crêche qu'il ébaucha en premier.

Toutes les impressions du beau le trouvaient accessible. La nature et la peinture ne parlaient pas seules à son âme : la musique avait encore des accents qui le touchaient jusqu'au plus profond du cœur. Lui, fils d'un pauvre peintre de petite ville, élevé à l'écart et faiblement instruit, il ne perdait rien de ce qui développe et perfectionne les heureux enfants des classes privilégiées. Ecolier diligent de la petite école de Kratzau, il y reçut l'instruction élémentaire et y apprit, à sa demande, un peu de musique. La musique avait un charme auquel il ne pouvait résister. Un vieux chant d'église chanté par sa grand'mère l'accompagnait parfois pendant des semaines entières, surtout à l'époque des fêtes, et une pastorale dite au temps de Noël lui faisait verser des larmes. Un jour de Vendredi-Saint on exécuta dans sa pauvre église un oratorio, la Mort de Jésus : l'effet en fut si puissant sur l'enfant, malgré les faibles ressources dont les chœurs disposaient, qu'à plusieurs passages il éclata en sanglots.

Il faut croire que ses rares dispositions pour la peinture n'échappèrent point à des yeux clairvoyants. En l'année 1818 Joseph fut admis à l'Académie de Prague, sur la recommandation du comte Christian Christophe de Clam-Gallas, seigneur de Kratzau.

Déjà nous l'avons vu essayer ses propres forces sans autre guide que son bon père et la nature. A dix-huit ans il avait dessiné des sujets tirés de traditions et de légendes, et peint des chasses et des paysages. Prague allait lui montrer l'art sous de nouvelles formes, et la vie sous de nouveaux aspects.

Au moment où il arriva dans cette ville, l'art était devenu à Vienne une sorte d'éclectisme. A l'ancien caractère de la peinture historique d'Italie, qui se distinguait par une composition animée, par un coloris harmonieux et une savante distribution de la lumière et des ombres, avait succédé une tendance vers la réunion des qualités de Raphaël, de Michel-Ange et du Corrège ; sorte de compromis timide qui ne satisfaisait point pleinement les esprits élevés. L'Académie de Prague ne pouvait guère échapper à cette tendance, aussi Führich dut-il éprouver tout d'abord un peu d'hésitation et d'éblouissement en se trouvant transporté brusquement dans un milieu tout à fait étranger à ses habitudes et à sa vie précédente. Un autre peut-être eût succombé à cette épreuve; il y échappa, comme on échappe à une crise maladive quand la constitution est forte. C'est ici que commence le tableau vraiment attachant de ce malaise intellectuel dans lequel les lectures et la société jetèrent pour un temps notre jeune peintre.

Il aborda la peinture historique sous le professeur Bergler, directeur de l'Académie de Prague. Les premiers tableaux qui signalèrent son séjour dans cette ville furent la *Mort d'Othon de Wittelbach*, et *l'Ermite Ivan dans la forêt avec le duc Borziwoy;* ils attirèrent dès lors sur lui l'attention des connaisseurs. Le choix de ces sujets lui avait sans doute été inspiré par les poëtes qu'il lisait avec ardeur, particulièrement Schiller et Goethe, quoique ce dernier ne lui fût pas toujours parfaitement compréhensible, parce qu'il ne connaissait et n'admettait en poésie, dit-il, que celle qu'il sentait lui-même. Il se livra aussi à l'étude assidue de Novalis, de Tieck, de Wakenroder et des deux Schlegel ; elle lui fut favorable. Pour la première fois il comprit l'action de la poésie moderne sur l'art plastique, en voyant les compositions que le *Faust* de Goethe avait inspirées à Cornélius [1].

Ce travail du peintre de Dusseldorf produisit une grande impression sur le jeune élève de Prague; il lui sembla qu'il pénétrait au cœur même de cette poésie élevée que de vieux rationalistes avaient traitée devant lui de *mystique* en haussant les épaules. Ces marques de dédain ne lui étaient pas, du reste, fort dangereuses; il avait dès lors une idée très-nette de la mesquinerie de ces jugements purement raisonnables, et l'écueil n'était pas là, mais un autre plus périlleux s'ouvrait sous ses pas. A force de se replier en lui-même, il avait fini par ne plus guère écouter que ses propres impressions, et il commençait à se tracer une sorte de direction person-

[1] On sait que c'est un des premiers ouvrages et des plus estimés de ce peintre célèbre.

nelle qui l'aurait amené peut-être à négliger entièrement la partie matérielle de l'art si un homme éclairé et d'un jugement sûr ne fût alors venu à lui : c'était le professeur Schuster, docteur en droit et conseiller impérial. Il avait recherché la connaissance du jeune peintre, et jusqu'à sa mort il ne cessa de se montrer son ami sincère. Ses conseils sévères, mais sages, aiguillonnèrent l'artiste; ils le firent sortir de la route dans laquelle il s'engageait, et le poussèrent à des études plus sérieuses, qui ne furent pas sans influence pour l'avenir.

C'est sans doute à l'action exercée par le docteur Schuster qu'il faut attribuer en partie l'activité non interrompue que Führich développa dès ce moment. Un grand nombre de tableaux à l'huile et de dessins datent de cette époque; mais le jour approchait où une révolution plus décisive allait s'opérer dans son talent, et lui révéler, avec la vocation qu'il n'avait fait encore qu'entrevoir, le secret de sa force et de son génie. L'art chrétien du moyen âge allemand lui apparut, et ces vieux maîtres sur lesquels il n'avait eu que des notions incertaines, dont il s'était formé une opinion peu favorable, devinrent tout à coup ses guides les plus chers, ceux dont il ne devait plus s'éloigner.

Vers ce temps, l'ouvrage de Wackenroder sur les épanchements d'un religieux, amant passionné de l'art, lui tomba sous la main, et ce tableau de la vie des anciens peintres allemands, joint à un extrait du journal de Dürer, lui inspira un ardent désir de connaître les travaux des vieux maîtres, surtout ceux de l'école allemande. Il aurait bien pu se procurer facilement cette jouissance à Prague, où l'on possède plusieurs de leurs œuvres gravées sur bois; mais, timide et inexpérimenté, il n'osait rien entreprendre de ce côté, d'autant moins que personne ne lui parlait de ce vieil art allemand, et que ses études avaient toujours été dirigées vers Raphaël et l'antique. A cette époque il ne connaissait pas encore les merveilleuses compositions des *Loges*. Les maîtres postérieurs qu'on louait incessamment devant lui, à cause d'une certaine supériorité dans la forme, considérée par leurs admirateurs comme la source unique du perfectionnement artistique, ne parlaient que faiblement à son imagination, malgré le profond respect qu'il leur portait.

Pendant six mois, il forma donc des vœux inutiles, sans pouvoir les satisfaire. Mais un jour, se trouvant en société, il lui arriva d'exprimer par hasard le désir de voir quelque chose des vieux peintres qui pût lui donner une idée de l'art ancien dans sa patrie. Un libraire présent alors lui dit qu'il possédait un gros livre où l'on avait réuni une grande quantité de gravures sur bois d'Albert Dürer, il lui offrit de le lui prêter. Führich éprouva une joie extrême, et le souvenir de ce moment est resté vivant dans sa mémoire comme l'un des plus décisifs de sa vie d'artiste. Tous les changements qu'elle subit plus tard ne sont, à ses yeux, que les conséquences du grand changement qui se fit alors, les phases successives d'une carrière commencée de ce jour. L'homme et l'artiste qui n'avaient

jamais pu être séparés se trouvèrent à la fois également touchés et améliorés.

« Mais aussi, s'écrie Führich avec enthousiasme, qu'elle est puissante sur l'art, la bénédiction d'une activité exercée en vue de la justice et de la vérité! Un abîme de trois cents ans est comblé, le vieux maître se place à côté du jeune homme, pour lui servir de Mentor et de guide! »

Cette partie de la vie de notre peintre est trop importante et trop décisive pour que nous ne nous y arrêtions pas un moment. Toute sa carrière y est renfermée, mais il faut l'écouter lui-même pour se faire une juste idée de ce qu'il éprouva.

« C'était le jour des Rois de l'année 1821; on m'apporta, vers le soir, ce livre, qui devait être pour moi le livre du destin. Au dehors, le vent soufflait et la neige tombait; au dedans, ma chambre était chaude et paisible. Je m'assis avec recueillement; pénétré d'une sorte de vénération pieuse, j'ouvris le livre. D'abord je vis, sans pouvoir en croire mes yeux; je regardai, et regardai encore: un monde inconnu venait de m'apparaître! Voilà donc, m'écriai-je, l'art dans l'enfance, l'art au berceau! La pensée indécise, bégayante, enfantine, rendue sous une forme barbare, avec les ressources imparfaites d'une époque grossière! Mon premier sentiment fut un mélange de colère et d'attendrissement.»

Entre autres gravures de Dürer, le livre contenait le grand tableau de saint Christophe au moment où, épuisé de fatigue, il sort de l'eau s'appuyant sur son bâton de voyage et portant sur ses robustes épaules le saint fardeau de l'Enfant-Dieu; le vieil ermite l'éclaire et l'attend au rivage. L'impression produite sur Führich par cette gravure dut être profonde. On en retrouve les traces bien longtemps après dans un tableau qu'il fit à son retour de Rome : *Saint Christophe portant le Sauveur sur ses épaules*. Mais suivons encore son propre récit.

« Je m'étais préparé à trouver de grands défauts dans la forme, sinon dans la pensée, et là se dressait devant moi une forme en complète harmonie avec le sens moral qu'elle était chargée de représenter; sens basé d'une part sur la religion, de l'autre sur la nationalité, réunies en une seule personnification. Il est vrai que cette forme était opposée à celle qu'admiraient les détracteurs de nos grands ancêtres, aux yeux desquels la pâle uniformité, l'imitation maladroite de l'antiquité passaient pour une beauté, la faiblesse affectée pour de la grâce, mais elle s'appuyait sur le sentiment profond de l'expression.

« En regard de l'art moderne tel que l'avait fait l'école accadémique, je voyais devant mes yeux l'art expressif, caractéristique, qui disposait de la forme comme on dispose d'une vieille connaissance. Je n'avais encore jamais vu de draperies; car ces ornements exagérés qui, sans grâce et sans imagination, recouvrent les membres ou retombent en plis roides et comptés, ne méritent pas ce nom. Ainsi partout, en présence de la pénurie, née à l'époque des lumières, et qui se cache derrière un dédain superbe, je trouvais un monde de créations idéales et puissantes. La réunion du talent plastique à l'art mystique, employée pour rendre dans toute son énergie une pensée salutaire, me fit aussi beaucoup de bien. Les anges chrétiens, mis à la place des amours ailés et de ce monde bâtard de nymphes et de génies demi-nus, me semblaient des messagers divins chargés de dénoncer le désordre. Chaque saint personnage conservait sa dignité

et sa gravité ; il n'était pas jusqu'à ce qu'on est convenu d'appeler les accessoires qui ne tinssent leur place et ne fussent devenus nécessaires. Semblable au pèlerin des saints lieux qui, pour mieux graver dans son souvenir l'image des localités, contemple avec amour chaque pierre, chaque buisson, chaque débris, chaque pointe de rocher, et les met en rapport avec les mystères dont ils ont été témoins, je considérais avec respect le théâtre de ces saints événements tel que le maître l'avait conçu. Soit qu'il nous présente la demeure de Joachim, ou celle de Zacharie, du seuil de laquelle on aperçoit le riche pâturage des montagnes, soit qu'il nous montre l'étable de Bethléem ou les murs du temple, partout il déploie cette chaleur d'imagination qui illumine de ses rayons ardents jusqu'aux plus imperceptibles détails. Je sentis alors avec une joie profonde que l'imagination n'est pas un défaut chez l'artiste, car l'art a cela de commun avec l'amour qu'il envisage d'un œil passionné le plus petit objet relatif à ce qu'il aime.

« Dürer seul pouvait agir sur moi à cette époque ; une forme défectueuse, incomplète, m'aurait, sinon tout à fait dégoûté, du moins éloigné : je n'aurais pas compris entièrement les vieux maîtres ; avec lui je saisis le moyen par lequel l'art plastique peut avoir de la puissance, et comme ce moyen ne m'apparut pas isolé, mais dans ses rapports avec le but qu'il cherche à atteindre, j'en éprouvai une forte impression. De ce moment, ce que je possédais de facultés artistiques me fut révélé, et j'embrassai d'un regard plus ferme le rapport de l'art avec la vie réelle. »

Cette révélation ne fut pas la seule. Devant ces gravures, qui venaient de lui ouvrir des perspectives immenses, le jeune Führich jeta un coup d'œil rétrospectif sur ses idées, ses opinions, ses croyances, et il pressentit qu'une certaine confusion s'y était introduite, non-seulement en ce qui touchait l'art proprement dit, mais encore en ce qui touchait aux questions qui s'y rattachent de près ou de loin.

« Bien que je me fusse toujours éloigné avec dégoût, dit-il, des accusations grossières et rebattues dirigées contre la religion, et particulièrement contre l'antique et positive foi de l'Eglise catholique, cependant cette littérature antichrétienne, où la haine et l'ignorance livrent un éternel combat à la vérité, ces voyages, ces histoires, ces romans, ces poésies dont l'animosité se cache sous une apparence de tolérance plus ou moins trompeuse, m'avaient arrêté dans mon développement. Je sentais, je voyais que l'élément chrétien était devenu presque entièrement étranger à la vie du monde soi-disant civilisé, et je me trouvais bien près de croire que cet éloignement tenait au progrès et à la marche des choses... J'étais catholique, mais en artiste, bien que je n'osasse pas me l'avouer à moi-même.

« Les notions empruntées à Novalis, à Tiek, à Schlegel et à leur école, jointes au peu que je connaissais de Cornélius et d'Overbeck, avaient fait naître en moi le désir d'une direction propre à servir de point d'arrêt à mes efforts et à leur donner de la fermeté. Ce que je vis de Dürer et des anciens maîtres allemands l'augmenta. C'était une inspiration vers quelque chose de stable et de positif. L'intelligence de l'ancien art plastique me conduisit à celle de l'architecture ; les richesses que Prague possède en ce genre me fournirent une nouvelle preuve de l'esprit profondément religieux de notre antiquité nationale. Toutes ces impressions, toutes ces connaissances, que je m'efforçai de compléter, ne formèrent plus bientôt qu'une image unique du moyen âge dans sa force et sa piété, image que les petitesses et les chutes de la nouvelle école coloraient d'une teinte encore plus éclatante.

« Célébrer par la musique et la peinture, ce moyen âge si grand, si beau, provoquer chez nos contemporains le désir de ranimer cette ancienne grandeur, telle me parut être de nos jours la mission de l'art. Je devins romantique en ce sens, et mes compositions pour l'histoire de la Bohême, lithographiées en partie par moi-même, peuvent être considérées, sous plusieurs points de vue, comme les premières manifestations de mes nouvelles tendances. »

C'est à ce temps aussi qu'il faut rattacher plusieurs tableaux religieux de Führich. *Le songe de saint Bernard enfant, pendant la vigile de Noël*, et une grande toile représentant *sainte Catherine au milieu des docteurs, à Alexandrie*, lui valurent de grands éloges ; mais ses dessins pour le *Pater Noster* et pour la *Geneviève de Tiek* furent surtout admirés. Tout ce que Vienne comptait de monde élégant voulut les voir, et bientôt un certain nombre de personnes appartenant à la plus haute aristocratie autrichienne se réunirent pour fournir à l'artiste les moyens d'aller étudier à Rome. Il partit à la fin de l'année 1826.

A peine arrivé dans cette ville, une étroite amitié s'établit entre lui et Overbeck. Celui-ci se trouvait alors chargé d'exécuter des peintures à fresque dans la villa Massimi, dont nous avons parlé plus haut. Sa santé fort altérée ne lui permettant pas de se livrer à ce travail, il l'offrit à Führich, qui le fit d'après ses propres dessins. Les sujets étaient puisés dans *la Jérusalem* du Tasse.

Déjà les vieux maîtres allemands avaient fait éprouver au jeune artiste le besoin de revenir à l'art catholique ; que devint-il quand il se trouva à Rome, où cet art était né ! Livré à un travail incessant, partagé entre l'étude des grands modèles et celle de la philosophie et de l'histoire, l'homme et le peintre entrèrent simultanément dans une voie toute religieuse. Ses œuvres subséquentes en sont l'expression fidèle. L'Église, et l'Église seule, lui apparut comme la source unique du beau et du vrai dans la morale aussi bien que dans les arts. La situation religieuse des esprits dans notre siècle fit le sujet de ses méditations ; il chercha à connaître l'avenir de la société en interrogeant celui de l'art, et son intelligence élevée, nourrie par la réflexion et l'étude, se complut à considérer les destinées du monde moral. Quelques années plus tard on l'entendra exprimer de la voix grave d'un philosophe son opinion sur ce sujet, et déclarer avec une entière conviction que le panthéisme ou le Catholicisme sont les dernières conséquences de la lutte soulevée entre le mensonge et la vérité, ou, pour nous servir de formes plus adoucies, entre l'erreur et la vérité. L'Eglise du Christ étant ici-bas militante, le monde s'acharne à la combattre, et lui présente sans cesse la couronne d'épines dont il orna jadis la tête de son divin Epoux.

Ces considérations faisaient planer l'artiste à des hauteurs où les mesquines idées de la foule ne peuvent plus atteindre. L'esprit de l'Église lui sembla le seul propre à féconder les arts, le point de vue catholique, l'unique point de départ pour quiconque cherche à réaliser une vie pure

et à développer un art vraiment historique. Il en vint à déclarer que les natures froides et superficielles peuvent seules se contenter d'un point de vue en dehors du Catholicisme. Rien ne lui échappa. La beauté sublime dont l'Église revêt son existence tout entière, et particulièrement la célébration de ses plus saints mystères, pour laquelle elle appelle la coopération des arts, conserva pour lui l'empreinte d'un caractère universel. Il le retrouva aussi bien dans les chétifs ornements, dans le service sans pompe d'une pauvre paroisse de village, que dans les cérémonies splendides du culte romain, où est situé le siége du Saint-Père, « bien que là, dit-il, au cœur de la chrétienté, le pouls batte plus vite. »

Ce séjour à Rome fut une suite non interrompue de conquêtes intellectuelles; chaque jour Führich pénétrait plus avant dans les mystères qui enveloppent l'humanité; il finit par considérer la création comme un monde appuyé sur deux bases impérissables, le péché et la réhabilitation. Une fois arrivé à cette conclusion, il comprit la mission de l'art, dans le sens le plus profond du mot, et telle qu'elle ne s'était encore jamais manifestée à lui; il sentit, pour nous servir de ses propres expressions, que quiconque possède l'arbre possède aussi la branche; mais celui qui n'envisage que cette dernière ne peut jamais arriver à la conception de l'arbre entier. Rome lui devint une seconde patrie; au moment de la quitter, son émotion fut profonde; il forma de graves résolutions.

« La majesté indescriptible de Rome, dans son ensemble le plus grandiose jusque dans ses plus petits détails, m'apparaissait alors dans un dernier coup d'œil général. Devais-je donc me séparer de tout cela? Hélas! il le fallait bien... Retracer ce que j'éprouvai alors me serait impossible..... Pourtant il me semblait que je ne perdais pas Rome en la quittant, comme un protestant ou un incrédule la perd. « Sois fidèle à la foi, me dis-je, vis conformément aux préceptes de la religion, et tu porteras Rome dans ton cœur partout où tu iras. « D'ailleurs, ne retournes-tu pas dans la patrie catholique, n'es-tu pas le sujet « d'un prince catholique? Rome donc te reste dans le sens le plus élevé du « mot?..... »

Qu'on nous pardonne de nous être arrêtés si longtemps sur cette partie de la vie du peintre de Kratzau. L'étude toujours attachante des développements successifs de l'âme humaine, des progrès de la vérité dans un cœur pur et dans une intelligence droite, nous a entraînée malgré nous. Ici, d'ailleurs, nous y trouvions un charme particulier. Ce n'est pas seulement par des paroles que se manifeste le perfectionnement de l'artiste; des témoignages plus saisissants, plus irrécusables accompagnent ses pas, et tracent devant lui comme un rayon lumineux dont la clarté se répand au loin.

Führich partit de Rome en 1829 pour revenir à Prague. Sous l'influence de ses nouvelles inspirations, il refit entièrement ses dessins pour la *Geneviève de Tiek*, et les grava à l'eau forte. Il esquissa aussi un grand tableau placé maintenant dans l'église de Pakau, en Bohême, et représentant la *Décollation de l'apôtre saint Jacques;* puis le *Saint Christophe,*

dont nous avons déjà parlé ; une *Sainte Anne avec la Vierge Marie*, et *Jésus ressuscitant la fille de Jaïre*. Presque tous ces personnages sont plus grands que nature. Il terminait en même temps des compositions pour le mont Calvaire de Prague.

Au printemps de l'année 1834, il fut appelé à Vienne, et placé, par la protection du prince de Metternich, à l'Académie de cette ville, comme second *custode* de la galerie Lamberg. Plus tard il reçut le titre de professeur de peinture historique, et, en cette qualité, il réunit autour de lui un groupe de jeunes élèves qui donnent aujourd'hui les plus belles espérances.

Les idées de Führich sur l'art et sur sa mission méritent si bien d'être connues du monde catholique que nous ne pouvons nous défendre d'en donner encore quelque chose avant de terminer notre travail. Lui-même prend soin de nous apprendre que, lors de son séjour à Rome, il commença à se défier du développement moral qu'on peut acquérir par les lectures. Le bon sens pratique, fruit des leçons de son père, n'avait pas tardé à lui faire sentir que l'art et la science convenablement étudiés doivent avoir un résultat positif, non sur une portion de la vie, mais sur la vie tout entière, non sur une partie de l'homme, mais sur l'homme même.

« Or, quand je venais à m'interroger sous ce rapport, à me demander en quoi mes lectures m'avaient été profitables, j'étais contraint de m'avouer à moi-même qu'elles avaient introduit le désordre dans mes idées, dans mes sentiments, et retardé le progrès de mon art. Quelque dure que soit cette vérité, je ne puis ni ne veux la dissimuler. Et qu'on n'aille pas me dire : Vous vous êtes adonné à de mauvaises lectures. Non. J'ai lu ce que tout le monde lit. Mais, dans notre littérature, le poison, à peu d'exceptions près, est toujours caché sous la beauté ou la science. Le moment qui en montre le danger est le signal d'un retour vers une meilleure direction.

« J'ai déjà dit que je m'étais sérieusement appliqué pendant mon séjour à Rome à l'histoire de la religion dont je m'efforçais de pénétrer l'essence. Rentré dans ma patrie, mes lectures eurent principalement pour but la même étude. Un rapide coup d'œil jeté sur les publications en vogue à cette époque suffit pour me préserver du danger que je pouvais courir en ma qualité d'artiste. Je recherchai exclusivement les ouvrages dont la nature élevée peut devenir, pour l'art et pour le cœur, d'un égal secours. Avec la volonté de s'instruire on trouve l'instruction. La *Symbolique* de Mœhler, en me familiarisant avec l'esprit de nos dogmes, me permit encore d'apprécier l'esprit et la science de ces hommes qu'on nous présente comme des puissances et les destructeurs de l'antique ignorance. Thomas Moore, dans ses *Pérégrinations*, me montra, par analogie, la date et l'unité de l'édifice divinement construit. L'excellent ouvrage de Gügler sur *l'Art chez les Hébreux*, si rempli de vues lumineuses touchant les mystères de la vie et de l'histoire, me donna d'importants éclaircissements sur les rapports de la primitive Eglise dans le judaïsme avec l'Eglise chrétienne, sur ceux de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Outre ses profondes connaissances liturgiques, cet écrivain me fournit encore des données du plus haut intérêt pour l'art. Stolberg me mit sur les traces de la révélation primitive et de l'histoire chez tous les peuples ; il me donna d'excellents aperçus sur leur dégradation successive dans le paganisme. Je dus à Windishmann et au comte de Maistre des idées complémentaires concernant les sacrifices. A ces ouvrages

j'ajoutai les travaux de Frédéric Schlegel, de Gœrres, et en dernier lieu de Dœllinger sur l'*Histoire de l'Eglise;* je lus aussi ceux des Pères que la traduction me rendait accessibles. C'était bien là la sagesse salutaire, dépourvue d'enivrement et de passion. Il me sembla que je me rapprochais de la vie de nos saints plus que je ne l'avais encore jamais fait. Je les vis livrer le plus difficile de tous les combats, le combat contre soi-même, et remporter la victoire, puis s'élancer ensuite à la conquête du monde par la patience, le travail, la souffrance et l'amour. Quel spectacle à côté de celui que présentent les déchirements et l'égoïsme des sociétés! Il répandait chaque jour une lumière plus pure sur l'art religieux que les vieux maîtres, les premiers, m'avaient révélé. Ces hommes, par une constante communion avec les formes et les natures divines, étaient parvenus à se placer comme intermédiaires entre la créature et le Créateur, en transmettant à notre pauvre terre un rayon de l'éternelle lumière au milieu de laquelle ils vivaient...

« Si la réaction qui semble se manifester dans l'étude et la composition de l'histoire, et qui s'appuie sur la connaissance des véritables sources, n'impose pas silence au reproche d'étroitesse adressé aujourd'hui à tous les artistes voués au culte de l'art religieux, il faut désespérer de l'humanité! Ce reproche, il est vrai, devient presque un compliment quand on connaît les idées artistiques de ceux qui le prononcent. Pour eux, l'art, basé sur l'indifférentisme, pâle, terne, froid, n'a plus rien de saint ni d'élevé; il erre à l'aventure, sans point de départ fixe, sans but déterminé, au gré de chacun, marchant au hasard, selon que le vent souffle. Quand la science et la foi reposent sur une raison obscurcie par le péché, on ne peut rencontrer que des ruines....

« Abstraction faite de toute vérité positive, il existe une vérité relative en faveur de l'art historique, démontrée par les productions de tous les temps et de tous les peuples, à savoir, que la vraie patrie de l'art est auprès de l'autel..... Ce n'est qu'à la condition d'y prendre racine qu'il peut subsister. Quoique ces vérités soient oubliées, même pendant un temps, on ne saurait les détruire. Semblables à la source d'eau vive, quand on les arrête d'un côté elles reparaissent de l'autre, parce que ce sont des vérités.

« Si l'art doit exister au milieu de nous, il ne faut pas que nous en laissions amoindrir ni obscurcir l'idée. L'art religieux, placé au service du Seigneur, est le chef de tous les autres. Ceux-ci, comme une troupe légère, se présentent à lui, ils lui disent : « Laisse-nous demeurer près de toi, dans ta maison. » Et il le leur permet. Cependant nous n'avons jamais entendu adresser aux peintres de genre, de fleurs ou de paysages, le reproche d'étroitesse; ce n'est qu'à la peinture historique, et surtout à la peinture religieuse, qu'on le prodigue.

« Ce serait encore peu après tout, si ce reproche n'acquérait pas à la longue une certaine consistance. La foi est devenue rare parmi nous, et avec elle ont disparu la compréhension et l'amour du spiritualisme dans la peinture chrétienne. Oui, nous en sommes venus à ce point qu'une répugnance décidée se manifeste trop souvent, hélas! parmi les classes soi-disant éclairées de la société; répugnance que beaucoup apprécient trop tard, et que tous envisageront un jour avec horreur.

« L'Eglise, qui seule est tolérante, bien qu'elle ne puisse pas se résoudre, par pure tolérance, à trouver blanc ce qui est noir et noir ce qui est blanc, fait volontiers des concessions tant qu'elles ne sont pas en opposition directe avec sa mission. Il en est de même de l'art chrétien. Il souffre prés de lui tout ce que la nature et l'histoire prêtent de ressources et de charmes à ses rivaux de moindre importance, mais il veut qu'on le souffre à son tour et qu'on le respecte. Il ne demande rien de plus à la peinture historique que ce qu'on exige des historiens et des penseurs: l'amour de la vérité. Il ne repousse en elle que ce qu'on rejetterait aussi en eux, à savoir, la fausseté, l'exagération, la conception et l'explication arbitraire des faits et des caractères; l'animosité contre les choses

saintes, l'immoralité païenne, et, quant à l'art proprement dit, il en écarte partout le commun et le vulgaire. »

Nous ne prolongerons pas davantage ces citations, elles suffisent pour montrer par quel enchaînement d'études et de réflexions Führich, après avoir considéré l'art sous toutes ses faces, fut amené à s'arrêter enfin à son aspect le plus grave et le plus élevé. Ce que nous connaissons maintenant de lui peut faire concevoir facilement comment, une fois ses idées et ses convictions bien arrêtées, il s'est attaché uniquement à la reproduction de sujets religieux. En effet, à partir du moment de son séjour à Vienne, on ne lui en voit plus entreprendre d'autres. Il peint successivement: *Dieu écrivant à Moïse les dix Commandements*, petit tableau conçu et exécuté tout à fait à la façon de Raphaël ; *Ruth glanant dans le champ de Booz; Jacob et Rachel; la Captivité des Juifs à Babylone ; Jésus entrant à Jérusalem* ; une composition allégorique, qu'il grava lui-même à l'eau forte, reproduisant *le Triomphe de Jésus;* un tableau d'ex-voto représentant *sainte Adélaïde avec saint François*, et plusieurs autres dont l'énumération serait trop longue.

Quant au talent artistique de Joseph Führich, nous terminerons notre travail par les paroles d'un homme dont le jugement, sous ce rapport, peut faire autorité. Le comte Athanase Raczinski, dans son *Histoire de l'art moderne en Allemagne*, dit en parlant de lui[1] :

« Führich est compté à juste titre parmi les artistes les plus distingués de notre temps. Partant de l'idée que l'art est né de la religion, Führich est toujours simple, mais toujours noble et élevé dans la forme et dans la composition de ses sujets. Il rejette de l'exécution tout faste, tout clinquant; son esprit riche, mordant, plein de sève, saisit l'objet avec une telle plénitude d'imagination et de sentiment que ses ouvrages touchent profondément le cœur en même temps qu'ils réjouissent la vue. »

A. A.

[1] T. II, p. 551.

CHASSE AU LION

DANS LA PLAINE AZEBO-GALLA.

Je vins au village d'Atsella (province du Ouodjérate) retrouver mes compagnons, MM. Petit et Vignaud, qui y avaient passé la saison des pluies. On s'entretenait encore d'une chasse à la panthère qui avait eu lieu quelques jours auparavant, et notre hôte soutenait que tuer une panthère n'était pas un fait d'armes. « Cela ne compte pas même pour un *guedaye*[1], « disait-il; mais parlez-moi de la chasse au lion ou à l'éléphant. La mort « d'un lion compte à un guerrier pour douze dépouilles viriles, et la mort « d'un éléphant pour quarante. C'est avec de pareils trophées qu'on peut se « présenter devant la plus belle vierge de son village, et pousser le cri du « *denfata*[2] dans un banquet. » Au moment où il disait ces mots, un cri d'alarme se fit entendre et mit tout le monde en émoi; chacun courut à ses armes, croyant à une attaque nocturne des *Azebo-Galla*, chose d'ailleurs si fréquente en ces localités que les villages environnants, malgré leur position inaccessible sur le bord des précipices, sont fermés avec soin par des palissades, et gardés toute la nuit par des sentinelles; car, lorsque les Gallas surprennent un village, ils y mettent la mort et la désolation. Tous nos Abyssiniens se précipitèrent du côté d'où l'alerte était venue; quant à nous, peu disposés à courir la nuit au milieu des casse-cous où nous étions déjà très-peu ingambes pendant le jour, nous nous contentâmes de visiter nos armes et de faire nos préparatifs de défense : la forteresse était commise à notre garde, et Dieu sait si nous l'eussions jamais rendue à de pareils ennemis, édifiés comme nous l'étions sur leur façon d'agir avec leurs prisonniers. Mais il se trouva que l'alerte était fausse; notre hôte revint en riant nous annoncer que tout ce bruit avait été causé par une panthère qui avait enlevé un mouton dans le parc, en franchissant une palissade haute de douze pieds. Je comprenais bien que la palissade ne pût être un obstacle pour l'entrée de la panthère; mais il me semblait que le mouton devait la gêner pour sortir. A quoi notre hôte me répondit qu'elle le lançait préalablement, par la seule force de sa mâchoire, et le rattrapait

[1] Tuer un homme ou le faire prisonnier est un *guedaye*.

[2] Cri de guerre après lequel on cite ses exploits et l'on fait un défi.

d'un bond, avant même qu'il n'eût dépassé le niveau du mur. Une fois ramenée sur ce sujet, la conversation s'anima encore davantage, et notre hôte, qui s'appelait *Ato Beurou*, finit par nous proposer de nous conduire à une chasse au lion dans la plaine Azebo-Galla, où le docteur Petit était déjà descendu un mois auparavant. « Ne craignez rien des Gallas, nous « dit-il, ce sont de mauvais garnements, quand on n'est leur ami à aucun « titre ; mais, lorsqu'on a des protecteurs comme j'en ai chez eux, on peut « parcourir leur pays en toute sûreté; venez, je serai votre caution. J'ai « déjà tué deux lions, non pas à la manière des soldats d'*Oubié*, en sur- « prenant par un coup de fusil l'animal assoupi, mais en le prévenant, « pour ainsi dire, de la voix, en luttant corps à corps, lui avec ses griffes, « moi avec mon sabre. »

Quelque dangereux que pût-être un pareil combat pour les spectateurs, nous n'hésitâmes pas à accepter, et la partie fut fixée au lundi suivant. Nous étions alors au jeudi: c'était juste le temps nécessaire pour faire venir Billo, un de nos amis gallas, lui demander quelques renseignements et le prier de nous louer un logement dans la plaine pour huit jours.

Dès le lendemain, nous préparâmes nos armes et quelques cadeaux pour nous acheter, moi et M. Vignault, un père[1] dans la ville de Karra : le docteur Petit avait déjà le sien à *Edda-Mohèny*. Tous mes domestiques étaient effrayés, non de la chasse, mais du voyage : il faut dire que ces Azebo-Galla ont la plus féroce réputation d'émasculateurs qui soit dans toute l'Abyssinie: c'est, dit-on, jusqu'à s'embusquer dans les buissons pour surprendre les voyageurs isolés, les tuer et leur pratiquer cette horrible mutilation. Ils poussent parfois la cruauté jusqu'à égorger une femme enceinte dans l'espoir de trouver dans son sein un enfant mâle.

Billo n'arriva que le samedi ; il réclama d'abord un bouclier que lui avait promis le docteur Petit : on le lui donna ; puis j'engageai la conversation.

« — Quel est le caractère des Azebo-Galla? lui demandai-je.

« — Rien ne les distingue que leur indépendance. Chez nous, un « homme riche, et qui possède un grand nombre d'amis, est pris pour ar- « bitre dans les différends qui n'exigent pas que le sang soit versé; même, « en temps de guerre, c'est lui qu'on met à la tête des expéditions; mais « tous ses soldats sont volontaires, et aucun n'est tenu de lui obéir. »

J'observai que l'homme riche pouvait ne pas être plus capable qu'un autre de diriger des opérations militaires.

« Il est impossible, répondit-il, qu'un lâche prospère chez nous. Per- « sonne ne veut s'attacher à lui pour la culture de ses terres ; nulle « femme ne consent à le servir. Mes compatriotes sont comme tous les « hommes, tantôt bons, tantôt méchants; mais ils méprisent les lâches,

[1] Un étranger ne peut voyager en sûreté chez les Gallas s'il n'obtient avant la protection d'un homme puissant, qui l'adopte comme son fils et le proclame sur la place du marché, s'obligeant ainsi à venger sa mort s'il venait à être tué.

« parce qu'ils sont plus méchants que les autres, et n'ont pas la crainte « de Dieu. — Vous avez donc une religion? — Nous croyons à Dieu, voilà « tout. — Avez-vous un serment qui puisse être un gage de foi? — Non : « si nous sommes en disposition de tenir parole, nous tenons; si, au con-« traire, le mauvais génie nous conseille, nous cédons au mauvais génie.

« — Des étrangers courent-ils parmi vous de grands risques d'être tués?

« — Pas toujours. Votre compagnon s'en est tiré une fois. Nous ai-« mons les cadeaux et sommes portés à la sympathie pour ceux qui nous « en donnent de beaux. D'ailleurs, nous défendons toujours nos amis. Une « fois que vous aurez été adopté par un homme puissant qui vous aura « promené sur la place du marché, en déclarant tout haut que vous êtes « son fils, il vous restera peu de dangers à courir, parce qu'on ne voudra « pas établir avec lui la dette du sang, et il vengerait toujours votre mort. « La seule chose que vous puissiez redouter, c'est un lâche qui vous tuerait « par surprise. »

Tout ceci était peu engageant, car on descend à Edda-Mohény par un ravin très-propre aux embûches. On pourrait nous tuer sans que nous eussions la consolation d'être vengés par notre père fictif; mais la partie était curieuse, d'ailleurs elle était engagée. Il fut donc résolu que notre Galla nous servirait de guide jusqu'à Mohény. Dès lors, plusieurs de nos domestiques demandèrent à nous quitter; nous prévînmes tous les hommes que nous accorderions leur congé à ceux qui voudraient l'avoir. Cette forme de déclaration fit son effet : trois seulement s'en allèrent.

Le lundi, notre guide galla et notre hôte vinrent nous chercher à la pointe du jour, et nous partîmes avec six de nos gens, armés de fusils. Nous descendîmes de notre roc de Sessate, et suivîmes pendant deux heures la belle vallée d'Atsella dont la fertilité efface en peu de temps les traces de désolation qu'y jettent des guerres fréquentes. Lorsqu'on arrive au point le plus élevé de cette vallée, les deux chaînes qui la bordent se terminent brusquement par un précipice au-dessous duquel, à deux mille pieds plus bas, on aperçoit la plaine Azebo-Galla. Lorsque nous arrivâmes à cet endroit, il était huit heures du matin. La brise n'étant pas encore levée, les nuages qui s'étaient formés sur la plaine pendant la nuit avaient continué à s'agglomérer en une masse compacte, et formaient entre les deux chaînes qui limitent le pays Azebo-Galla, l'une du côté de l'Ethiopie, l'autre du côté des Taltals, une nappe blanche qui dérobait la plaine à nos regards, et ne nous laissait apercevoir que les pointes de quelques hauts pics, dont la sombre couleur faisait ressortir sa blancheur mate comme celle de la neige. Après avoir un instant admiré cette scène, nous commençâmes à descendre comme dans un gouffre vers ces nuages que nous avions à nos pieds. Mais la brise s'éleva tout à coup, et à mesure que nous avancions, toutes ces vapeurs n'étaient plus qu'un léger brouillard qui jetait son humidité sur les plantes qui couvrent le versant de la montagne sur laquelle était tracée notre route. De temps à autre, en contournant le précipice,

nous commencions à apercevoir les champs cultivés d'un vallon formé par quelques chaînons à la base de la montagne d'Arara. Quand nous passâmes dans ce vallon, près du village de Kotié, il nous restait peu de chemin à faire pour entrer dans la plaine Galla.

Mais nous allions quitter le pays chrétien: c'est ici qu'un surcroît de précautions devenait nécessaire, du moins jusqu'à ce que nous fussions parvenus à Edda-Mohény. Nous nous assurâmes encore que nos armes étaient en bon état, et marchâmes désormais plus rapprochés les uns des autres. Bientôt nous vîmes venir une troupe à cheval : c'était une escorte envoyée au-devant de nous par Abdallah, père adoptif de M. Petit. Nos protecteurs n'avaient pas la mine trop rassurante, surtout lorsque, saisissant quelques lambeaux de leur conversation, nous les entendions se dire que c'était dommage de nous laisser sains et saufs, et que chacun de nous, en raison de notre teint blanc, ferait un beau guedaye, qui pourrait bien compter pour quarante ordinaires. Cependant, comme nous étions de force à repousser toute agression de leur part, nous ne dîmes mot et nous arrivâmes tranquillement à Edda-Mohény.

Cette ville compte environ deux mille âmes. Les maisons sont à toit conique, recouvert en chaume ; les murailles sont formées de branches de bois verticales entrelacées de lianes. Elles sont entourées à distance d'une haie de kolkoals (euphorbe d'Abyssinie), d'où résulte une enceinte extérieure assez spacieuse, où l'on renferme les troupeaux pendant la nuit. Les champs sont divisés par des haies semblables; ce qui garantit fort bien le pays contre les attaques de la cavalerie, et permettrait à des piétons de s'embusquer avec avantage, si l'usage des armes à feu était plus répandu. Lorsque nous arrivâmes chez Abdallah, ce chef vint nous recevoir à la porte de sa maison et se découvrit les épaules pour nous saluer. Il nous engagea à entrer nous reposer, et donna des ordres pour qu'on prît soin de nos mules. Cette maison était d'assez belle apparence ; les claires-voies des murailles étaient garnies d'un mortier d'argile qui empêchait l'air de pénétrer. L'intérieur était divisé en plusieurs compartiments, l'un pour le logement des femmes, l'autre pour la cuisine, un troisième pour le grain. L'ameublement se composait de deux *algas* (lits en cuir), quelques cuirs tannés qui servaient de tapis, de trois chaises recouvertes de lanières de cuir, à la façon des algas. Les ustensiles et les approvisionnements de ménage occupaient la plus large place dans ces appartements : c'étaient des outres à grains, des vases, les uns destinés à l'eau, les autres à l'hydromel et à la bière ; les premiers remarquables en ce que, au lieu d'être en terre cuite, comme les vases éthiopiens, ils étaient en cuir, et d'une forme très-gracieuse, leurs bords garnis de l'espèce de coquillage appelé *caurie* par les Européens qui trafiquent sur la côte d'Afrique. Je n'ai pu m'expliquer de quelle manière ces Gallas se procurent ces coquillages ; car je n'en ai jamais vu sur les marchés du Tigré, non plus qu'au Choa, et ce peuple ne paraît pas communiquer avec la mer, par les Tal-

tals ou les Danakils, avec lesquels ils sont en guerre continuelle. Il n'en est pas moins vrai qu'ils font une grande consommation de cauries, presque toutes les femmes gallas en portant cousues au tablier de cuir qui leur sert souvent de robe.

Pour compléter cet ameublement, on ne voyait pas là, comme dans le pays chrétien, de belles armes suspendues, des boucliers ornés de plaques d'or et d'argent : ces objets y étaient d'une simplicité extrême. Mais quelque simples, grossières même, que paraissent ces demeures, quant à leur description, leur aspect est doué d'un charme saisissant auquel il est difficile de se soustraire. Pour nous autres Européens, blasés sur la vue des plus grandes somptuosités, cette naïveté a une grandeur touchante. Et puis, quel climat, quelle pureté diaphane dans l'air ! A cela vient s'ajouter toute la magnificence d'un horizon immense. A l'ouest et au nord, de vastes chaînes de montagnes qui perdent leurs cimes dans les nues ont leurs flancs couverts d'une végétation puissante dont la fraîcheur est continuelle; à l'est, la plaine fertile se déroule aux regards, et, par un contraste du plus grand effet, se termine par des montagnes moins élevées qu'à l'ouest, et d'une couleur sombre et grisâtre.

Cette plaine est très-boisée; on y trouve du gibier de toute espèce ; mais l'antilope et toutes les variétés de gazelle y sont en grande abondance, ce qui attire beaucoup de bêtes fauves; aussi les habitants, obligés de défendre leurs troupeaux contre leur voracité, sont habitués à les combattre, et déploient dans ces sortes de luttes une adresse et un sang-froid admirables. Notre hôte, sachant que nous voulions voir une chasse au lion, ne se fit pas longtemps prier pour nous procurer un chasseur émérite. Il s'adressa à un de ses parents qui en avait déjà tué trois, et portait au cou, comme marque distinctive de sa bravoure, trois chaînes en argent. Jour fut pris pour le lendemain. En attendant, le chasseur resta avec nous, et, aux soins empressés que lui prodiguaient les jeunes filles de la maison, on jugeait facilement que c'était un guerrier fameux, dont les succès auprès du beau sexe ne le cédaient pas à ses autres prouesses. Du reste, les femmes de ce pays sont faites pour inspirer de vifs désirs : belles, avec des formes admirables, on n'aurait à leur reprocher qu'une certaine dureté dans le regard qui lui donne une ressemblance avec celui des bêtes fauves.

Sans doute, notre qualité d'Européens, et la hardiesse avec laquelle nous nous étions aventurés au milieu de ce peuple barbare, lui avaient donné une haute opinion de notre courage; car les jeunes filles s'empressaient autour de nous, et celles qui étaient chargées de nous laver les pieds paraissaient glorieuses de leur tâche. Il faut remarquer ici que les femmes du pays chrétien paraissent effrayées au premier abord des Européens, et sont loin de leur témoigner la même sympathie qu'à leurs compatriotes. On n'eut pas besoin de nous réveiller pour faire nos préparatifs de départ; car nous n'avions pu fermer l'œil de la nuit, en proie que nous étions à la plus effrayante quantité de punaises qu'on puisse imaginer. En

quelques instants nos corps furent couverts de boursoufflures; force à nous de rallumer la lumière et de passer la nuit sur une chaise ; car il ne fallait pas songer à une promenade nocturne à travers champs dans un pareil pays. Si nous eussions évité le couteau des Gallas, nous n'eussions certes pas échappé à la dent de la hyène ou de la panthère.

Le jour seul termina notre supplice. Notre hôte nous fit servir à déjeûner et envoya chercher les cavaliers qui devaient nous servir d'escorte. Aussitôt que tout notre monde fut réuni, nous nous mîmes en route : il était sept heures du matin. Nous formions une troupe de trente cavaliers et de cent piétons à peu près ; nous suivîmes d'abord plusieurs allées de kolkoals qui séparaient des champs de maïs et de thef[1]; mais bientôt nous traversâmes ce que les Anglais appellent dans l'Inde des *jungles*. Là se trouvaient toutes les variétés d'acacias et plusieurs espèces de térébinthes. Le sycomore déployait aussi son ombrage majestueux qui invite au repos. Après avoir marché pendant une demi-heure à travers les jungles, nous étions sur le territoire d'un village allié d'Edda-Mohény, nommé *Ouaré-Ouayô*. En sortant de ce territoire, nous fûmes obligés de descendre de cheval pour passer un fourré très-épais où les branches s'entre-croisent tellement que nos montures, sans cavaliers, avaient grand'peine à passer. Nous continuâmes à marcher pendant un quart d'heure, et il pouvait être environ neuf heures et demie quand nous aperçûmes une vaste prairie limitée par un bois étendu, que l'on me dit être habitée par les lions. De temps à autre nous rencontrions aussi sur le chemin des traces d'éléphant; nous prîmes un instant le galop pour nous rapprocher du bois; toutefois, à une certaine distance, nous avançâmes avec précaution. Notre chasse aurait pu s'ouvrir d'une manière brillante ; car une troupe de sept éléphants passa près de nous; malheureusement le calibre de nos fusils était trop faible et le pays trop plat pour exposer les piétons qui nous accompagnaient à la poursuite de ces redoutables animaux, furieux quand ils ont été atteints. Les mêmes risques n'existaient pas pour eux dans la chasse au lion ; celui-ci ne s'acharne qu'au cheval, et c'est même un moyen de salut pour le cavalier que de lui abandonner sa monture. A portée de fusil du bois, nous nous arrêtâmes pour envoyer deux piétons examiner les bords d'une mare où les lions ont coutume de se désaltérer le matin, après les carnages de la nuit; ils revinrent nous annoncer qu'ils avaient trouvé près de là le squelette d'une antilope, probablement dévorée dans la nuit ; car on pouvait encore voir distinctement les empreintes des pas du lion dirigées vers un autre bois situé à notre droite. « Si nous « parvenons à découvrir le gîte de celui-là, nous dirent nos éclaireurs, la « chasse sera facile: le lion doit être lourd de son repas d'hier soir. » En nous dirigeant du côté qu'ils nous indiquaient, nous reconnûmes qu'ils ne s'étaient pas trompés ; des traces toutes fraîches annonçaient le passage

[1] *Poa Abyssinica.*

récent d'un lion : d'ailleurs nos montures furent soudainement saisies d'une vive agitation ; l'oreille sans cesse tendue en avant, les naseaux gonflés et bruyants, quelque chose de fébrile et d'incertain dans leur marche, tout en eux décelait l'approche de l'ennemi ; et encore fallait-il pour les faire avancer qu'ils fussent habitués à cette odeur de bête fauve. Nos piétons commencèrent à marcher serrés, en rapprochant les boucliers de manière à former une espèce de tortue, où ils étaient entièrement abrités, tenant leur javelot de la main droite et prêts à le lancer. Les cavaliers firent halte aux aboiements des chiens qui se rapprochèrent d'eux, la queue basse et d'un air qui demandait protection. Tout le monde fit silence. « Le « lion doit être bien près d'ici, me dit alors notre guide, et il est éton- « nant, après les aboiements de nos chiens, qu'il ne se soit pas encore « montré à nous ; sans doute qu'il est engourdi, comme nous l'avions prévu, « et qu'il n'attaquera pas le premier. » Quelques minutes se passèrent ainsi dans l'attente ; enfin nous vîmes lentement s'avancer un lion énorme ; ses yeux étaient à demi fermés, comme s'il était encore assoupi. Arrivé à portée de fusil de nous, il s'arrêta un moment pour nous considérer ; mais nous trouvant probablement trop nombreux, il poussa un rugissement sourd, se détourna un peu, et continua son chemin avec la même gravité. Celui de nous qui devait commencer l'attaque s'apprêtait déjà à lancer son cheval ; il avait tiré son pesant sabre en forme de faux, et se couvrait de son bouclier : je le prévins par un coup de fusil. Je vis le lion frémir et chanceler; mais ce fut l'affaire d'une seconde ; il se retourna en nous jetant un rugissement horrible qui fit cabrer tous les chevaux. Je ne sais, en vérité, rien de plus propre à inspirer la terreur que cet épouvantable cri. Les animaux ont un instinct admirable pour deviner qui les attaque. En ce moment le lion était à une cinquantaine de pas de nous, et je vis l'éclair de son regard fauve se diriger vers moi. Ne doutant pas que je ne fusse choisi pour victime, je quittai mon fusil devenu inutile, et je saisis la lance d'un de mes gens, m'apprêtant à combattre à l'abyssinienne ; mais le cavalier galla me prévint à son tour, et précipita son cheval à la rencontre du lion; avant que celui-ci n'eût le temps de bondir, il était près de lui. Par un mouvement simultané, le cheval se cabra, et le lion, se levant sur ses pattes de derrière, lui passa celles de devant sur le poitrail. Tous deux s'affaissèrent, mais pas assez promptement pour que le Galla n'eût le temps d'asséner un vigoureux coup de sabre sur la tête du lion, puis il sauta aussitôt à terre. Le lion enfonça plus cruellement encore ses griffes dans le corps du malheureux cheval ; mais, d'un second coup, le cavalier lui coupa un jarret de derrière, ce qui l'abattit. Il roula en poussant un effroyable cri de douleur ; un javelot, habilement dirigé dans la poitrine, lui trancha définitivement la vie. Le cheval gisait expirant à ses côtés. Le Galla n'avait reçu aucune blessure.

Le lion fut dépouillé sur-le-champ, et deux hommes se chargèrent de porter sa peau sur une branche d'arbre.

Le Galla commença immédiatement la danse du triomphe. C'est un trépignement très-précipité, accompagné d'un chant guttural et d'une mimique exprimant le sublime de la férocité.

Tous les gens de notre suite chantaient aussi en son honneur, et marquaient la mesure par des gambades; chacun à son tour se portait en avant, brandissant ses armes, et s'écriait: « C'est moi un tel, c'est moi « qui ai vaincu tant d'amarahs en combat singulier, c'est moi qui ai tué « un lion, un éléphant, etc. »

En approchant du village, un cavalier se détacha pour porter la nouvelle de notre victoire. Toutes les jeunes filles sortirent alors pour venir à la rencontre du vainqueur. Elles s'avançaient par bandes, chantaient et frappaient des mains; par intervalle, elles s'interrompaient pour danser. De leur côté, les cavaliers étaient sortis et se livraient à des jeux d'équitation; quelques-uns couraient sur le héros de la fête à bride abattue, la lance en arrêt et sans bouclier; mais en arrivant près de lui ils relevaient très-adroitement leur lance, et lui touchaient la paume de la main en signe d'amitié. Quelques-uns voulurent m'honorer de cette marque d'estime, chose qui n'était précisément pas de mon goût, quelque confiance que j'eusse en leur adresse. Arrivé vis-à-vis de la maison du chef, le Galla trouva un nouveau cheval, et, sautant en selle, il recommença son chant triomphal; il faisait exécuter à sa monture tous les mouvements de son corps; on l'eût pris, en voyant cette unité de volonté, pour un centaure.

Enfin, il fallut songer au repos; chacun rentra chez soi, mais pour se préparer à de nouvelles fêtes qui devaient durer trois jours, et auxquelles on nous fit l'honneur de nous inviter.

Le lendemain survint une foule de cavaliers dans la maison de notre hôte; ils burent jusqu'au soir, et c'est alors que commença une grande fête composée de tous les exercices militaires des Gallas. Plusieurs improvisateurs s'avançaient au milieu d'eux et célébraient les louanges des plus vaillants; mais c'est à partir du moment où le vainqueur du lion fit son entrée triomphale, porté sur un lit de branches d'arbres, que la fête prit une grande animation. Le héros descendit alors de son brancard, sauta sur un cheval, et, se mettant à la tête d'une troupe de cavaliers composée de ses amis, il fit plusieurs évolutions; après quoi on rentra pour boire encore. A la nuit, tous les enfants couraient par la ville avec des torches allumées, et se réunissaient sur la place pour danser, et faire aussi à leur manière des exercices guerriers.

Le lendemain, notre hôte remit au vainqueur du lion une chaîne d'argent que je lui avais donnée; nous y ajoutâmes un bouclier et une pièce de drap rouge, le tout par l'entremise de notre hôte, qui reçut lui-même quelques cadeaux dont il fut très-content. Nous songeâmes alors à remonter sur le plateau du Ouodjerate, car nous y avions laissé nos gens dans une position moins rassurante que la nôtre.

(*Revue de l'Orient.*) C.-T. Lefebvre.

LES VOISINS,

PAR FRÉDÉRIQUE BREMER. — TRADUIT DE L'ALLEMAND.

(Suite.)

UNE DAME ÉTRANGÈRE AU LECTEUR,

et en particulier aux jeunes lectrices.

Jusqu'à présent, jeune fille, tu as étudié le cœur humain dans les romans, et, à ton entrée dans le monde, tu attends avec une joie inquiète que les hommes s'occupent de toi comme le papillon de la rose..., ou peut-être comme l'araignée du moucheron. Ecoute-moi et rassure-toi. Le monde n'est pas si dangereux qu'on le dit; les hommes s'occupent trop d'eux-mêmes pour avoir beaucoup de temps à perdre avec toi, et tu verras que, bien souvent, ils ne s'inquiètent pas plus de toi que de la lune, et quelquefois moins encore. Tu crois sans doute, à ton âge de seize ans, que ta vie sera pleine d'orages, et tu te prépares à les braver. Détrompe-toi : c'est le calme plat, plutôt que la tempête, qu'il faut apprendre à supporter. Mais ne te décourage pas pour cela, jeune fille; il y a dans ce monde beaucoup de vie et beaucoup d'amour, mais cette vie, cet amour ne se présentent pas souvent tels qu'on les voit dans les romans. Le roman distille la vie, de dix ans il fait un jour, de cent fleurs une goutte de parfum : c'est son métier. Dans le monde réel, les choses se passent différemment; là on trouve rarement les grands événements, les scènes violentes de l'amour. D'un côté est l'exception, de l'autre la règle. Ainsi, ma chère enfant, n'espère pas voir arriver l'exception; tu pourrais l'attendre longtemps. Ne cherche pas au dehors la richesse de la vie, cherche-

la dans ton cœur. Aime... le ciel, la nature, la sagesse, tout ce qu'il y a de beau et de bon autour de toi, et ta vie s'enrichira, et elle s'élèvera peu à peu, ainsi qu'un ballon poussé par un vent frais, vers la patrie de la lumière et de l'amour.

Ce préambule n'est pas tout à fait hors de propos, puisque j'ai maintenant à retracer une de ces scènes d'exception, comme on en voit beaucoup plus dans les livres que dans la vie réelle.

C'était donc le soir, une de ces soirées douces et paisibles qui éveillent dans l'âme un vague souvenir de ces temps reculés où tout était encore bien. Le ciel en feu se voûtait sur la terre, et la terre ressemblait à une heureuse fiancée, belle, calme et souriant sous le dais des fiançailles. Le soleil brillait sur les épis jaunissants et sur les fruits vermeils; les arbres, immobiles, miraient leur épais feuillage dans le lac limpide, l'horizon sinueux était baigné de vapeurs. Ici l'on entendait le gazouillement d'un oiseau, là des voix lointaines qui chantaient paisiblement; toute la nature semblait être en fête.

C'était dans ce moment que le petit bateau de Séréna glissait sur le lac comme une branche de feuillage chargée de sa fleur, et c'était alors aussi que, du sombre Ramm, un œil, armé d'une lunette d'approche, épiait l'innocent Rosenwick.

Bruno voit le petit esquif se détacher du rivage. Un vague pressentiment, un désir immense remplissent son âme, cette âme traversée d'un trait de feu, comme les régions de la zone torride. Tous les sentiments de Bruno subissaient cette brûlante influence, qui produisait tantôt un calme de mort, tantôt de violents orages; il y avait en lui un luxe de sentiments, une surabondance de vie et d'amour qui se répandaient impétueusement au dehors; il rappelait ces terrains volcaniques que recouvre une riche végétation.

Il s'élance, et, seul dans un bateau, se dirige vers la petite île de Swanö, où venaient d'aborder la bonté et l'innocence. Inquiet, troublé, frémissant d'avance d'un secrète colère, il touche au rivage.

Séréna était assise sous le chêne, dont les rameaux s'inclinaient amicalement sur sa tête gracieuse. Un nuage de mélancolie voilait son front candide, et, souriant doucement, elle regardait oiseau d'or qu'elle avait retrouvé, et qui était venu se poser sur sa main. Tout à coup oiseau d'or s'envole effrayé, et une sombre figure se dresse devant elle. Séréna, tremblante, se lève, et attache sur Bruno ce regard dont la douceur ne saurait s'altérer. Bruno sent le calme descendre dans son âme, mais ce doux sentiment tombe comme une rose sur des charbons ardents.

« Voulez-vous aussi me fuir, me repousser loin de vous? » lui dit-il en fixant sur elle des regards enflammés. Puis, après avoir attendu

une réponse, il ajouta : « Séréna, dis-moi un mot amical; mon âme en a besoin.

— Ami de mon enfance ! » répondit Séréna de sa voix angélique, et elle lui tendit la main. Il la porta à ses lèvres.

« Oh! Séréna, écoutez-moi ; asseyez-vous auprès de moi. Vous ne le voulez pas? N'accorderez-vous pas quelques instants à l'ami de votre enfance? »

Son accent était si douloureux, si suppliant, que Séréna consentit à s'asseoir sur une pierre moussue. Il y avait en elle je ne sais quoi de doux, de pur, d'enfantin, qui éteignit les flammes des yeux de Bruno. Il ne disait rien, mais de douces pensées erraient sur ses lèvres.

« Parle-moi, Séréna, dit-il enfin, parle-moi comme au temps de notre enfance, à cet heureux temps où nous nous appelions fiancé et fiancée, où nous nous disions *toi.* » Séréna, les yeux baignés de larmes, hésitait; Bruno insiste.

Séréna tardait encore. Elle comprenait toute la portée de ce mot, de cet instant.

« Vous ne le voulez pas ! Je vous suis donc indifférent?

— Oh ! non, non.

— Non? » reprit Bruno ranimé ; et il saisit sa main. « Oh ! Séréna, ne me fais pas souffrir plus longtemps, ne m'abandonne pas à ce doute déchirant, parle..... Séréna veut-elle, peut-elle m'aimer?

— Oui, » répondit Séréna, en le regardant à travers ses larmes. Toute son âme était dans cette réponse.

« Oh! alors, dit Bruno avec ivresse, ne tremble pas, ne me repousse pas; mais écoute mon amour, et la plus pure félicité sera ton partage. Pourquoi trembler? Quand nous étions enfants, quand je te portais dans mes bras à travers les bois de Ramm, franchissant avec toi les fossés et les ravins, tu n'avais pas peur. Oh ! je veux, comme alors, te porter dans mes bras à travers la vie, et te tenir appuyée sur mon cœur. Plus de doute maintenant, plus d'incertitude; Séréna, donne-moi ta foi, jure-moi de m'appartenir, jure-moi que rien désormais ne pourra nous séparer, et alors nous défierons la destinée par notre amour. »

Séréna était effrayée de sa violence. « Bruno ! Bruno ! lui disait-elle, avez-vous donc oublié..... votre mère..... mes parents?

— Oublié ! Non, Séréna, je ne les ai pas oubliés, pas plus que les lois et les coutumes qui enchaînent les cœurs. Je les connais, ces liens, mais je ne puis m'y soumettre. Il y a une puissance plus grande que la leur, un monde plus élevé que celui qui reconnaît leur pouvoir. Mais, Séréna, je comprends tes angoisses. Tu as grandi comme

les fleurs qui s'épanouissent sur ces bords; ton univers, comme le leur, a été les rives de ce lac. Mais le monde est grand, Séréna; pour deux cœurs qui s'aiment il y a cent paradis ouverts. Dans d'autres pays, avec d'autres mœurs, on trouve l'amour, qui brille et règne partout, comme le soleil. Dans ces contrées lointaines, j'ai vu la vie libre de tout lien, j'ai vu des peuples entiers n'obéir qu'aux lois du cœur.

— Etaient-ils heureux, Bruno, ceux que vous avez vus fouler aux pieds la loi de Dieu? Et vous-même, vous êtes vous trouvé heureux dans ce monde que vous placez si haut dans votre estime?

— Heureux? non, car je n'avais pas encore rencontré de Séréna. Mais aujourd'hui écoute-moi, Séréna, et pense que ma vie dépend de ta réponse..... Veux-tu être à moi, quand bien même tout s'opposerait à notre union? Parle.... Qu'est-ce que la vie pourrait t'offrir de plus beau et de meilleur qu'un amour sans bornes? La vie, Séréna, n'est que pauvreté et que misère, si l'amour ne vient l'ennoblir. Séréna, je t'aime; laisse-moi déposer mon âme entre tes mains, fais de cette âme tout ce que tu voudras, mais sois éternellement à moi. Oh! Séréna, laisse-moi te conduire hors de ce petit coin du monde où ta jeunesse se flétrira; laisse-moi t'entraîner dans un monde de joie et de liberté. Donne-moi ta main comme tu m'as donné ton cœur, deviens ma femme dans un autre pays, sous un plus beau ciel. Les roses naîtront sous tes pas, des trésors seront à tes ordres, tu n'auras qu'à ouvrir la main pour faire des heureux. Je t'aimerai d'un amour sans égal, je rapporterai tout à toi, je te remercierai de tout ce que la nature et la vie offrent de beau, de bon et d'heureux, je te créerai un paradis.... Que t'y manquera-t-il, Séréna?

— La paix, répondit-elle en se levant; la paix avec le Ciel, avec moi-même. »

Bruno, se levant aussi, fixa sur Séréna des regards de feu, et où brillait une expression de reproche railleur. « Toi aussi, Séréna, dit-il lentement, tu n'es donc qu'une femme vulgaire, ton amour une lampe de ménage, une flamme languissante et craintive qui ne saurait brûler que dans des chambres bien closes? Tu ne veux pas suivre l'impulsion de ton cœur, tu recules devant l'idée d'un sacrifice pour celui qui donnerait sa vie pour toi..... parce que tu crains pour ton bonheur éternel! Et c'est là ce qu'on appelle vertu!.... Oh! misérable égoïsme!.... Mais écoute (et il se rapprocha d'elle : sa parole était hautaine) : je veux t'apprendre ce que c'est que l'amour... Peut-être ne me comprendras-tu pas, pieuse fille!... Sais-tu ce que celui qui aime sacrifierait sans hésiter à celle qu'il a choisie? Eh bien, son éternelle félicité. Oui, si tu étais condamnée aux tourments qui ne finissent plus, si..... »

Séréna étendit le bras, et arrêta le blasphème sur les lèvres de Bruno.

« Silence, malheureux! » s'écria-t-elle, et, levant vers le ciel ses mains jointes, elle pria avec angoisse, mais avec ferveur, demandant la lumière pour l'insensé, et, pour elle-même, la force de résister et de consommer son sacrifice. Puis, comme se parlant à elle-même : « Et mes parents! dit-elle. Ils se lèveraient le matin et me chercheraient en vain : ils se coucheraient le soir en pleurant leur enfant! »

Bruno comprit ce qui se passait en elle. Des puissances infernales s'emparèrent de son âme, et mirent de douces flammes dans ses yeux, et dans sa voix des accents caressants.

« Oh! Séréna, dit-il, point de faiblesse enfantine; prends garde de mentir à ton propre cœur. Sois forte, sois fidèle à ton amour, confie-toi à moi, et je saurai changer toutes choses en joie et en bonheur. Ne crains rien, Séréna, fais-moi le serment qui seul peut me placer au-dessus de tout malheur, qui à l'exilé donnera une patrie, au maudit une bénédiction, à mon cœur le repos. Oh! ma Séréna, pourquoi tarder encore, pourquoi hésiter? Tu m'appartiens, quoi que tu fasses; ne sommes-nous pas unis dès l'enfance? Les mêmes flammes n'ont-elles pas réchauffé nos âmes en même temps? Quelle puissance pourrait nous séparer? Séréna, ma bien-aimée, tu m'appartiens, entends-tu? »

Une force divine descendit dans l'âme de Séréna, et quand Bruno lui eut dit : « Tu m'appartiens, entends-tu? » elle lui répondit, non sans un douloureux effort : « Je ne vous aime pas.

— Peux-tu bien le croire? s'écria Bruno avec un rire infernal. Mais tu te mens à toi-même. Va, tu m'aimes autant que je t'aime moi-même. Je te le jure, si tu me résistes, ton visage pâlira de cet amour, et mon malheur deviendra le tien. C'est en vain que tu luttes, nos destinées sont inséparables. »

Séréna, pâle, immobile, les yeux baissés, répondit de nouveau, avec un accent pénétrant : « Non, je ne vous aime pas.

— Séréna! cria Bruno d'une voix qui aurait réveillé un mort.

— Je ne vous aime pas, » répéta-t-elle d'une voix plus ferme et plus vibrante. Mais ce dernier cri épuisa ses forces, ses genoux fléchirent, et elle serait tombée si Franciska ne fût arrivée au même instant et ne l'eût reçue dans ses bras.

Bruno a Séréna.

« Répétez ces paroles, Séréna, répétez-les... et aucun soupir d'amour ou de douleur ne viendra plus troubler votre repos. Mais, Sé-

réna, si, en me trompant, vous vous trompiez vous-même, si les mots qu'ont prononcés vos lèvres étaient démentis par votre cœur, oh! alors... écoutez-moi encore une fois. Ma violence vous a révoltée: pardonnez-moi. Maintenant je suis calme; mais mon cœur agité a besoin de croire qu'il ne bat pas tout seul, et, quelque indigne que je sois de votre amour, j'ai besoin d'y compter. Je touche à la crise de mon existence; cet amour peut seul me sauver. J'ai navré de douleur le cœur de ma mère; elle m'a maudit. Je n'ose espérer son pardon, et pourtant je cherche à me rapprocher d'elle. Si elle me repousse, Séréna, dois-je tomber dans le désespoir? Une main chérie ne me retiendra-t-elle pas? Et si je dois reprendre ma vie errante, serai-je encore isolé dans le monde? Oh! Séréna, m'aimes-tu, et, si tu m'aimes, n'auras-tu pas le courage de partager ma destinée? Tu le vois, je ne veux point parer notre avenir, je ne t'invite pas à partager la joie et le bonheur, mais à participer à la douleur et aux larmes. Peut-être notre horizon s'assombrira-t-il encore, peut-être es-tu destinée à ne jamais trouver la paix en t'appuyant sur mon cœur, peut-être tes joues pâliront-elles sous les baisers de ton époux. Pourtant, je te le demande, n'auras-tu ni assez de courage, ni assez d'amour pour souffrir pour moi et avec moi? Séréna, il y a des souffrances qui recèlent des joies immenses et mystérieuses, et il est beau de voir l'amour fleurir ainsi dans la douleur. Vois pourtant, si le réprouvé trouvait un peu de calme à tes côtés, si tu lui apprenais à élever ses regards vers le ciel, où habitent la pitié et l'amour; oh! avec quelle reconnaissance, quelles bénédictions infinies ces regards se reposeraient ensuite sur toi!... Eh bien, Séréna, serais-tu donc si malheureuse? Et quand tu devrais mourir, appuyée sur un cœur qui ne bat que pour toi, si, dans cet instant suprême, ton regard rencontrait un autre regard plein d'amour qui s'éteindrait avec le tien, et qui, au moment solennel du réveil, ne chercherait que toi!... Oh! Séréna, vivre, souffrir, être heureux et mourir ensemble, ne faire qu'un dans ce monde et dans l'autre, tel fut mon rêve, la première fois que je te vis : n'était-ce donc qu'un rêve? Séréna, réponds-moi avec cette candeur, cette sincérité qui allaient si bien à tes lèvres enfantines; je te le demande encore une fois: n'était-ce qu'un rêve? Dis-moi : Non, et sois à moi...

« Ou répétez-moi vos dernières paroles. »

Séréna a Bruno.

« Bruno, j'ai bien souffert en vous les adressant, ces paroles, et, puisque vous regrettez le moment d'égarement qui me les avait inspirées, je ne les répéterai pas... Bruno, écoutez-moi. Je vous aime, et

je trouverais mon bonheur à partager vos souffrances. Puisse cette assurance vous faire un peu de bien et verser du baume sur les blessures de votre cœur!... Mais écoutez encore ceci; c'est mon dernier mot.

« Bruno, si j'étais capable d'oublier ce que je dois à Dieu et à mes parents, ainsi que vous avez eu le malheur de m'y solliciter, la présence de ces parents chéris et vénérés suffirait seule pour me rappeler mes devoirs. Je vous écris à côté du lit où ils reposent ; ils sommeillent doucement; la lueur de la lampe éclaire leurs nobles têtes et illumine leurs cheveux blancs. C'est ici ma place, et je ne m'en éloignerai pas, quoique mon cœur en puisse souffrir. Leur rendre la vie douce et heureuse, et les récompenser ainsi des soins qu'ils ont donnés à mon enfance, voilà ma vocation et mon premier devoir. Dieu a placé dans ma main la lampe qui éclaire le soir de leur vie; je veux la tenir fidèlement jusqu'à mon dernier soupir. Bruno, si vous voulez m'obtenir, gagnez d'abord le cœur de mes parents; quand ils placeront ma main dans la vôtre, oh! alors, je vous appartiendrai. Le chemin qui conduit à moi passe par eux.

« Et si nous devions, pour cela, renoncer l'un à l'autre, alors... Adieu, Bruno! que le Ciel veille sur vous, et, quelque route que vous suiviez, pensez qu'un cœur vous est resté fidèle, vous bénit et prie pour vous.

« Bruno!... ami de mon enfance... je voudrais vous dire encore une parole de paix. Je crains que vous ne me trouviez froide, indifférente... Cette pensée me fait mal; mais il est un autre monde, un monde meilleur; là vous lirez mieux dans mon cœur, là vous pardonnerez à votre

« Séréna. »

Franciska W. a Marie L.

XIIe Lettre.

Rosenwick, 31 août.

Voilà encore deux jours que je ne t'ai écrit, chère Marie; nous les avons passés dans une grande inquiétude. Comme aucun changement n'était encore survenu dans l'état de *ma chère mère*, mon mari alla à Carlsfors, vit en secret Elsa, et tâcha de la faire parler. Elsa finit par dire que « la générale était à peu près dans le même état qu'il y a quinze ans. Elle ne dort pas la nuit, ne dit pas une parole, ne mange et ne boit presque rien. Les volets de sa chambre sont toujours fermés; elle se tient immobile, le visage dans les mains, et soupirant de temps en temps si violemment qu'on dirait que son cœur va se

briser. » Du reste, elle a défendu à Elsa de dire à qui que ce soit un seul mot sur son état.

« Cela ne peut durer plus longtemps, dit l'ours après m'avoir donné ces nouvelles. C'est peut-être une rechute de l'ancienne maladie. Il faut, de manière ou d'autre, la faire sortir de cet état, et cela.... par toi, Fanny.

— Par moi! » Je reculai d'effroi.

« Oui, par toi. Tu sais bien, mon enfant, que nul n'est aussi bien que toi dans les papiers de *ma chère mère*. Il faut user maintenant de l'influence que tu as su prendre sur elle; il faut pénétrer de vive force jusqu'au fond de son cœur, et te montrer, pour cela, hardie et prudente à la fois, comme un voleur de nuit.

— Mais, mon ours, les voleurs de nuit ont des crochets. Comment pourrai-je entrer par des portes fermées, et pénétrer dans un cœur fermé aussi?

— Quant à la porte, Elsa la laissera ouverte, elle me l'a promis, et pour ce qui est du cœur, laisse le tien s'échauffer, et ta langue trouvera des paroles pour y pénétrer.

— Ah! mon ours!

— Il ne faut pas te laisser effrayer par quelques mots rudes, quelques regards de travers. Prends courage, sois ferme et affectueuse à la fois. Pense à Bruno, à une réconciliation entre une mère et un fils! Oui, pense à tout cela, chère Fanny, et tu feras une bonne œuvre; tout au moins tu forceras cette douleur sombre et concentrée à se répandre au dehors; car, si l'état de *ma chère mère* se prolongeait, on pourrait craindre un retour de folie. »

La flatterie est une douce chose, surtout quand elle vient de ceux qu'on aime. Je me laissai persuader, je promis, mais je ne me sentais aucun courage. Pénétrer dans la chambre de *ma chère mère* malgré sa défense, me montrer à elle!.... Ouf! Nous décidâmes que, pendant mon entrevue, Bruno serait dans la chambre de Jean-Jacques, afin que, si l'entretien prenait une bonne tournure, il pût se jeter aux pieds de sa mère.

Mon mari écrivit à Bruno, qui répondit seulement: « Je suis d'accord avec vous, et je m'y trouverai. » Nous avions choisi le lendemain pour cette terrible épreuve. Je ne fermai pas l'œil de la nuit, tant j'étais inquiète, et j'allais éveiller mon ours, qui dormait de tout son cœur, pour lui dire que décidément le courage me manquait; mais j'entendis tout à coup les mélodies étranges et pleines de mélancolie du malheureux solitaire de Ramm. Il me semblait saisir une prière dans ces sons mystérieux; je pensai aux larmes de Bruno et à ses paroles: « Obtenez-moi le pardon de ma mère, » et je pris la

ferme résolution de faire ce que désirait mon mari. Mais cela ne m'empêchait pas d'être fort tourmentée, et je ne savais comment m'y prendre. L'ours m'avait bien dit : « Parle selon ton cœur; » mais ma tête voulait aussi être de la partie, elle prétendait diriger ce cœur, elle lui reprochait ses plans un peu indécis, et lui dictait des discours dont le cœur, à son tour, ne voulait rien retenir. Ils se disputèrent ainsi jusqu'à l'heure du départ. Je t'assure, Marie, que ma position n'était pas à envier. Mais je me gardai bien de rien dire de tout cela à l'ours.

Nous partîmes. C'était un dimanche. Le temps était calme, et les cloches résonnaient dans les airs, graves et amicales. Nous rencontrions sur la route des paysans en habits de fête, leurs livres de prières à la main, qui se rendaient paisiblement à la maison de Dieu. Ils me faisaient envie, et plus nous approchions de Carlsfors, plus je désirais en être bien loin. Quand l'ours m'aida à descendre de voiture je tremblais de tous mes membres. Le prudent ours ne dit mot, ne me demanda rien; il se contenta de me serrer la main.

Bruno nous attendait chez Jean-Jacques. Il était d'une pâleur effrayante. Nous gardions tous le silence; seulement Jeanne-Marie, un peu blessée, je crois, de ce qu'on m'avait préférée à elle, murmura entre ses dents « qu'il était fâcheux d'avoir trop de confiance en soi. » Certes ce n'était pas par là que je péchais en ce moment. Après que nous eûmes parlé assez longtemps, et à de longs intervalles, de choses indifférentes, mon mari attacha sur moi un regard sérieux et calme, où l'on pouvait lire : « Voici le moment. » Je me levai comme une victime, et fis en tremblant quelques pas vers la porte; tout à coup je me trouvai dans les bras de Bruno, qui me dit avec cet accent pénétrant et énergique qu'il a si souvent : « Que le Ciel bénisse ton entreprise et les paroles de paix que tu prononceras! Ma vie en dépend. » Il me pressa violemment sur sa poitrine, et ses larmes tombèrent sur mon front.

Profondément émue, je restai immobile. Alors mon mari m'attira à lui, m'embrassa, et dit tout bas avec ferveur : « Dieu te bénisse! »

Dieu l'exauça, car, depuis ce moment, je n'éprouvai plus aucune crainte. Je sentais en moi un grand changement, j'étais pleine de force et de courage. D'un pas ferme je me rendis chez *ma chère mère*, ne préparant rien, ne formant aucun plan sur ce que j'aurais à dire ou à faire plus tard. Je m'abandonnai à l'inspiration du moment.

Elsa se tenait à la porte du cabinet qui précède la chambre, immobile et silencieuse. Elle me fit signe qu'elle me comprenait et me souhaitait du succès. Je me glissai dans ce cabinet qui était vide et sombre ; les jalousies étaient baissées. J'ouvris doucement la porte,

et, en entrant dans la vaste et sombre pièce, je fus saisie d'épouvante...... *Ma chère mère* était prosternée la face contre terre. Elle m'entendit, se redressa à demi, et me regarda d'un air si farouche et si égaré que j'en frissonnai. Je fis pourtant quelques pas. « *Ma chère mère* est-elle malade? » dis-je avec sollicitude.

Elle se releva alors tout à fait, et sa coiffe se dressa sur sa tête. Elle vint à moi, la figure livide, les narines serrées, la respiration sifflante, et l'air si menaçant que de plus résolues que moi en auraient été effrayées.

« Comment oses-tu t'introduire de force dans ma chambre et venir m'y troubler? me dit-elle rudement en s'approchant de moi.

— N'ayant pas trouvé *ma chère mère* au salon, je suis venue la chercher ici, » répondis-je avec calme et sans reculer d'un pas. Elle me regarda pendant un moment, comme si elle cherchait à rappeler ses souvenirs; puis, se parlant à elle-même : « J'avais donc oublié de fermer la porte.... Folle! » Elle s'éloigna de moi, ouvrit une armoire et parut vouloir y cacher un objet qu'elle tenait dans sa main; mais l'objet tomba et roula jusqu'à moi. Je me baissai et le relevai. *Ma chère mère* s'élança comme une hyène, et voulut, je crois, m'arracher cet objet, mais je me mis à le regarder. C'était un petit médaillon, contenant un charmant portrait d'enfant peint en miniature. Après l'avoir examiné, j'osai dire : « Oh! le bel enfant! »

Ma chère mère resta immobile. Elle était profondément agitée, mais semblait attendrie. Elle me reprit doucement le médaillon, et le tint de manière à ce que je pusse le considérer avec elle. « Oui, dit-elle, en effet, un bel enfant, une perle entre les garçons! Sais-tu son nom, Franciska, le sais-tu? Sais-tu à qui il appartenait? Le sais-tu? dis! » Et elle me lançait un regard si pénétrant que je baissai les yeux involontairement.

« Non, répondis-je, quoiqu'il me fût aisé de le deviner.

— Il s'appelait Bruno, il était mon unique enfant, mon... mon!... » Et *ma chère mère* me saisit les épaules, et me les serra si violemment qu'il me semblait qu'elles allaient se briser.

« ... Mon fils unique! s'écria-t-elle enfin en élevant ses mains vers le ciel, et c'est aujourd'hui l'anniversaire du jour où je l'ai mis au monde. »

Elle garda un moment le silence; puis elle reprit, comme se parlant à elle-même, et avec une expression qui me déchirait le cœur : « Il y a aujourd'hui trente-trois ans qu'il est né, aujourd'hui trente-trois ans que je faillis mourir en lui donnant la vie. Oh! que ne suis-je morte alors, moi ou lui! Mais il était ma joie, mon orgueil, mon espoir, il était tout, oui, tout pour moi. Je le préférais à Dieu lui-

même, et aussi Dieu m'a frappée, il a puni mon orgueil et ma tendresse déréglée... Oh! les enfants peuvent remplir de joie le sein qui les a portés, mais ils peuvent aussi y apporter la mort. Le mien m'a donné pis que la mort! » Ici elle croisa les bras, et, comme écrasée par la douleur, baissa profondément la tête sur sa poitrine.

En se redressant, elle fixa sur moi un regard pénétrant. « Franciska, dit-elle, tu sais tout; tu connais tout ce qui a rapport à *lui*. Ne mens pas! Ton mari le sait, et le mari et la femme ne font qu'un. On t'a tout dit, je le vois. »

Je ne le niai pas, mes yeux m'auraient trahie. Profondément touchée, je me rapprochai de *ma chère mère;* elle posa sa main sur mon épaule et me dit : « Dieu te préserve, Franciska, de souffrir jamais tout ce que j'ai souffert, tout ce que je souffre encore maintenant; Dieu t'en préserve!... Ah! il n'est pas bon que l'amour d'une mère pour son enfant se tourne en haine, qu'elle repousse loin d'elle le fils qu'elle a porté dans son sein, qu'elle a nourri de son lait. Cela n'est pas bon, vois-tu. Que peut souhaiter une heureuse mère pour ses enfants? Qu'ils vivent longtemps et paisiblement, qu'ils s'établissent autour d'elle, qu'ils puissent recevoir son dernier soupir et lui fermer les yeux. Oui, ce sont là les souhaits les plus ardents d'une mère; mais moi que puis-je désirer pour mon unique enfant? » (Ici sa figure prit une expression effrayante.) « Qu'il soit mort, couché dans la fosse, ou enseveli dans les abîmes de la mer, que ses yeux ne voient plus, que ses oreilles n'entendent plus. Oui, qu'il soit mort, mort! »

Ces terribles paroles me firent frissonner. La malheureuse mère continua, avec un accent à fendre le cœur :

« Quand le fils quitte la maison paternelle pour aller au loin, que lui donne sa mère à son départ? Sa bénédiction. Elle a soin qu'il ne manque de rien, elle lui donne ce qu'il y a de meilleur dans la maison, elle l'accompagne jusqu'à la porte en le couvrant de larmes, de baisers, de paroles d'amour. Oui, c'est là ce que fait une mère. Mais moi qu'ai-je donné à mon enfant? Ma malédiction. C'est là, sauf la vie, tout ce qu'il a emporté de moi dans les pays lointains. J'ai maudit le seul enfant que j'aie porté dans mon sein!... C'est qu'aussi, continua-t-elle avec une violence toujours croissante, j'avais placé sur sa tête tout ce que j'ai d'amour, tout mon orgueil, tout mon honneur; et lui... il a posé sa honte sur la mienne. La honte sur la tête de sa mère!... Tiens, regarde! » (Elle arracha son bonnet et le jeta à terre avec emportement; une abondante chevelure grise, presque blanche, retomba en désordre sur ses épaules.) « Vois comme la douleur a répandu des cendres sur ma tête. Jadis mes cheveux étaient noirs; mais, une nuit, la neige est tombée. En une nuit ils ont blan-

chi!... Le fils a fait blanchir les cheveux de sa mère, il a fait que les gens la montrent au doigt en disant : « Voilà la mère d'un voleur!... Ne devait-elle pas le maudire?

— Hélas! il était si jeune, » dis-je en balbutiant, car je pouvais à peine parler. *Ma chère mère,* sans m'écouter, continua, en se parlant toujours à elle-même : « Oui, mes cheveux ont blanchi; mais qu'est-ce qui n'est pas devenu livide et sombre pour moi? ma figure, mon âme, le monde entier. Quand la malédiction fut prononcée, quand le maudit eut fui, et fui on ne sait où... alors vinrent pour moi des jours étranges. Tout devint obscur en moi; les jours, les mois, les années s'écoulèrent, et je ne savais qu'une chose, c'est que tout était ténébreux... ténébreux comme le crime et la malédiction. J'espérais la mort, mais la mort ne vint pas; la vie fut plus forte que les ténèbres, plus forte que la douleur, je sortis de ma sombre retraite, et mes yeux s'habituèrent à revoir la lumière. Je m'efforçai de perdre le souvenir de ce qui s'était passé; je me dis : Il est mort! »

Je pleurais à chaudes larmes. « L'infortuné! m'écriai-je; il a peut-être erré, repoussé partout, ne trouvant nulle part ni pain ni asile. Il est peut-être mort bien loin de sa patrie, en pensant à sa mère, en l'appelant, en désirant avec ardeur de presser sa main sur ses lèvres et de recevoir son pardon... Et elle! »

Ma chère mère était d'une pâleur mortelle, tout son corps tremblait, sa poitrine se soulevait péniblement. Un moment après, elle me dit d'une voix forte : « Franciska, pas de vains gémissements. Du pain?... il pouvait en trouver en travaillant. Il était homme, et, dès ses jeunes années, fort comme un lion. Un asile?... il n'en éprouvait pas le besoin; ses désirs le portaient vers les pays lointains, et il y aura assez trouvé l'asile qui lui convenait. Mais la malédiction!... » (Ici elle s'approcha encore de moi; des larmes tremblaient dans ses grands yeux, et elle posa sa main sur ma tête). « La malédiction a mis une barrière entre mon cœur et le sien. A peine fut-elle prononcée que j'eus soif de la reprendre, et je l'aurais fait, Franciska, oui, je l'aurais fait, s'il avait supporté patiemment le châtiment que méritait son crime, et accompli l'expiation que je lui avais imposée. Je suis allée le chercher pendant la nuit, mais il était bien loin... Il fuyait devant le pardon, il ne voulait pas le mériter; mais je l'ai déposé sur sa tombe. Qu'il y repose en paix, et que les fleurs la recouvrent! Il m'arrive encore quelquefois, quand la mémoire du passé me revient, quand ma poitrine est près de se briser de douleur, quand le vertige s'empare de moi et que je ne sais ce que je fais... il m'arrive alors quelquefois de maudire encore... mais je bénis ensuite. Tout à l'heure, quand j'étais là, couchée dans la poussière

comme un ver, prosternée devant Notre Seigneur en pressant contre mon sein l'image de mon fils, crois-tu que je le maudissais? Oh! non. Paix sur ses cendres!

— Et s'il respirait encore, dis-je avec une émotion inexprimable; s'il vivait, s'il avait expié par la souffrance les erreurs de sa jeunesse, s'il désirait, par-dessus tous les honneurs et toutes les joies de la terre, d'obtenir le pardon de sa mère, de la presser encore une fois sur son cœur?...

— As-tu ouï dire qu'il soit encore vivant? me dit-elle d'une voix tremblante; sais-tu ce qu'il veut, ce qu'il cherche? Alors il faut lui dire qu'il ne revienne pas parmi ses compatriotes, qui rougiraient de lui; qu'il quitte le nom qu'il a déshonoré, qu'il n'ose pas reparaître devant sa mère, qu'il a couverte d'opprobre... Mais dis-lui aussi que j'ai repris ma malédiction... qu'il peut m'écrire et réclamer ce qui lui revient, et que je lui enverrai la moitié de mon bien; mais qu'il ne se hasarde pas à franchir le seuil de ma maison. »

Je tombai à ses genoux, je les embrassai. « Mère! mère! m'écriai-je, est-ce chrétien, est-ce juste?

— Lève-toi! me dit-elle avec emportement, pas un mot de plus! Personne ne peut me juger dans cette affaire. Je te défends de m'en parler davantage; ce que j'ai dit est dit. Ne me parle pas de lui, si tu ne veux pas... Sais-tu qu'il y va de ma raison? Ne réveille pas en moi le malin esprit: arrière ces souvenirs! arrière ces pensées! »

Je me levai pleine d'angoisse. Son air égaré, ses gestes me montraient assez que ce n'était pas le moment de donner cours à tous les sentiments qui luttaient en moi. Cependant, ne voulant pas abandonner tout espoir, je la regardai encore en joignant les mains.

« Va-t-en, me dit-elle rudement. En voilà assez, je veux être seule. Va-t-en, je le veux. »

Je sortis navrée. *Ma chère mère* ferma derrière moi la porte à clef. En rentrant dans le cabinet, j'y trouvai quelqu'un qui tenait son front appuyé contre la muraille. C'était Bruno. Effrayée, je lui pris le bras. « Ciel! que faites-vous ici? dis-je tout bas, si près d'elle!.... » Bruno tourna lentement la tête de mon côté; il était pâle comme la mort, une sueur froide inondait son front, ses yeux étaient hagards, et se fixaient sur moi sans qu'il parût me reconnaître. Tout à coup il revint à lui et se précipita hors de la chambre. En le suivant, je rencontrai, Dieu merci! mon mari, qui le prit bien vite par le bras, et le força à se contenir afin que les domestiques ne pussent rien soupçonner; puis tous deux, calmes en apparence, sortirent de la maison.

Je me rendis chez Jean-Jacques. Je ne voulais pas raconter aux deux époux tout ce qui s'était passé, et je me bornai à leur dire que

je n'avais encore obtenu aucun résultat, que, *ma chère mère* ayant été tout près de perdre son bon sens à la seule pensée de son fils, je n'avais pas voulu risquer de lui faire entrevoir combien il était près d'elle. Jean-Jacques, les mains dans les poches, allait et venait en disant : « Il faut avoir le diable au corps. Comment peut-on être aussi peu raisonnable? Et Bruno! j'avais beau le conjurer de rester tranquille; en entendant la voix de sa mère, qui retentissait jusqu'ici, il était comme un possédé. Il fit un train d'enfer, s'arracha des bras de Lars Anders, qui voulait le retenir, et alla dans le cabinet qui précède la chambre de *ma chère mère.* Il est fort heureux qu'il n'y soit pas entré : nous aurions eu un beau tapage! »

Jeanne-Marie ne pouvait concevoir non plus qu'on ne fût pas toujours maître de soi. « Elle avait bien prévu, dit-elle, comment tout cela se passerait, et n'avait jamais attendu de résultat heureux de cette tentative. »

Ils ne parlaient ni l'un ni l'autre selon mon sens. Je soupirais après le retour de mon mari, qui pouvait seul me donner consolation et secours. Il revint enfin tout ému. Je me jetai à son cou, et il me dit en me pressant tendrement : « Ne nous décourageons pas, tout n'est pas perdu : un arbre ne tombe pas du premier coup de cognée.

— Et que ferons-nous maintenant?

— Nous commencerons par retourner à la maison, puis nous parlerons de tout cela plus au long. Adieu, ma sœur; adieu, Jean-Jacques. »

Nous montâmes en cabriolet, puis je racontai à mon mari ce qui s'était passé entre *ma chère mère* et moi. Il se contenta de faire : Hum! hum! et nous gardâmes un profond silence; mais je savais bien qu'il pensait comme moi, et plus sagement que moi. Cette course à côté de mon mari et au milieu des murmures de la forêt me fit du bien. Le temps était en harmonie avec ma disposition morale; il était devenu sombre, et les branches des sapins et des mélèses s'agitaient avec mélancolie, et comme tourmentés d'une sorte d'inquiétude.

« Il y a pourtant un point de gagné, dit mon mari en arrivant à Rosenwick. Cet état d'apathie a cessé, et, cette fois, il ne reviendra pas. C'est une victoire qui peut nous mener à une autre. Ne perdons pas l'espoir. Je verrai Bruno demain. »

En attendant, j'ai le cœur oppressé, et je ne sais plus que te dire, chère Marie.

Fragment d'une lettre de Bruno a Antonio.

3 septembre.

« Traîner des jours insignifiants, sans plaisir, sans intérêt, assister au

spectacle de sa propre destruction, comme un édifice ruiné intérieurement, ou bien désirer, désirer sans cesse, élever ses regards vers un avenir impénétrable, attendre le lever d'un soleil plus brillant, c'est donc là ce qu'on appelle vivre! Le lever du soleil! le verrai-je encore?...

«Je ne sais, mais il me semble que les fleuves de la vie se détournent de moi. Oh! ma mère! en me repoussant, tu as empoisonné ma vie, tu as desséché mon cœur. Mais, cette nuit, pas plus tard, je veux me venger. Je paraîtrai devant elle, et je briserai l'écorce de glace qui entoure son cœur, ou je me briserai le crâne à ses yeux, et mon sang rejaillira sur elle. Je veux éveiller en elle le regret, je veux lui faire verser des larmes qui ne tariront jamais... Elle ne veut pas me pardonner?... Eh bien, elle pleurera....

«...Que faire dans ce monde? J'y ai goûté des joies grossières; elles me dégoûtent. Mener une vie plus pure? Le puis-je, maintenant que ma mère m'a repoussé? Oh! sentiment amer!...

«...Il y a pourtant un doux souvenir qui vient rafraîchir mon âme. Séréna!.... Elle aussi m'a repoussé, mais ai-je le droit de le lui reprocher? Elle m'abandonne, elle me laisse seul dans le monde, mais n'est-ce pas le devoir qui la fait renoncer à mon amour? Comme l'étoile qui pâlit devant le jour naissant, elle s'est effacée pour moi en se rapprochant des anges.... Si je meurs, elle s'affligera peut-être? Alors elle s'enveloppera dans son vêtement d'innocence, dans sa sainte parure de piété et de vertu, et elle sera calme et ferme, car Dieu est avec elle. Adieu, ange de pureté! Nos routes se séparent à jamais maintenant : la mienne descend dans de sombres profondeurs, la tienne s'élève vers de lumineuses régions....

«Adieu aussi, mes songes!... songes précieux d'une vie de réconciliation et d'amour. Adieu à vous encore, doux et tendres sentiments qui se faisaient jour parfois dans mon âme, et que j'ai aimés comme la meilleure partie de moi-même. Et vous, harmonies que j'éveillai si souvent dans le silence de la nuit pour calmer les incertitudes et les tourments de mon âme, adieu aussi, car je ne vous entendrai plus. J'avais alors de l'espoir, maintenant je n'en ai plus.

«Non, Antonio, plus d'espérance. Je vais une dernière fois interroger ma destinée, et, après cette dernière tentative, il n'y a plus que le désespoir. Antonio, adieu! Tu m'as aimé malgré tous mes défauts; je t'en bénis. Pardonne-moi mes torts envers toi, et soyons en paix...

«... Ma mère! ma mère!... Cette nuit, j'irai auprès de toi, et je te presserai sur mon cœur; il le faut, tu ne saurais l'éviter. Ce sera pour moi une étreinte de vie ou de mort.»

A.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

10 novembre.

Nous faisions remarquer dans notre dernière revue que la coïncidence de la proclamation d'Espartero avec les bruits d'insurrection répandus à Madrid, et avec les efforts d'Amettler et de quelques autres réfugiés pour passer la frontière, semblaient indiquer une vaste conspiration qui ne tarderait pas à éclater. Cette conspiration s'ourdissait effectivement à Paris même ; elle devait agir à la fois à Madrid, à Barcelone, à Sarragosse, à Valence, à Pampelune, et de ces cinq centres principaux rayonnner sur toutes les provinces ; mais, ce qu'on n'aurait pu jamais s'imaginer, elle devait agir par l'assassinat. Narvaez, le baron de Meer, le général Breton et tous les hauts fonctionnaires désignés au poignard de ce complot catilinaire ont été sauvés par des circonstances fortuites. Prim, l'un des acteurs les plus heureux de l'insurrection qui a renversé Espartero, se serait laissé entraîner dans cette infâme intrigue dans l'espoir de réparer sa fortune : il est livré à un conseil de guerre. C'est encore par un heureux hasard qu'Amettler n'a pu franchir les Pyrénées. A Barcelone, la conjuration était fortement organisée, puisque plusieurs centaines d'individus se trouvèrent réunis tout à coup pour arracher à la police les assassins qu'elle conduisait en prison. On accuse de cette infernale machination M. Mendizabal, qui proteste avec énergie ; ce qui paraît certain, c'est que le complot a été tramé à Paris, et encouragé d'Angleterre par les amis intimes d'Espartero. Le plan des conjurés était de s'emparer de la jeune reine au nom de la constitution de 1837. Le retour d'Espartero devait nécessairement suivre une mesure si hardie, et, comme il n'y a plus de régence à exercer, qui peut dire par quelle combinaison il aurait affermi sa toute-puissance reconquise? Le résultat le plus clair eût été la ruine de l'influence française en Espagne, et une recrudescence des difficultés qui troublent nos rapports avec l'Angleterre.

Il faut espérer que désormais les organes de la presse révolutionnaire de Paris cesseront de prêter leur appui à un parti qui vient de se déshonorer par cet ignoble crime. Une pareille tentative prouve que le parti est désespéré; là même où la probité et l'honneur manquent totalement, on n'a recours à l'assassinat que lorsqu'il n'y a plus d'autre issue. Et lorsque le coup est manqué, l'horreur publique achève la défaite, en forçant toute âme honnête à repousser toute solidarité avec un parti qui assassine. Les tentatives dirigées contre la vie de Louis-Philippe lui ont valu, par réaction, un grand nombre de partisans; et pourtant ces tentatives ont paru isolées, ou tramées seulement dans de ténébreuses associations auxquelles les chefs et les notables du parti étaient parfaitement étrangers. Mais en Espagne il n'en est pas ainsi. Des chefs et des notables de l'opposition ont conçu et dirigé l'entreprise lâchement meurtrière; elle fut une œuvre du parti; aussi la réaction s'est-elle fait sentir aussitôt : l'opposition du Sénat et du Congrès s'est rapprochée de la majorité; les dissentiments, déjà assez faibles, se sont encore affaiblis, et les votes sur le projet d'Adresse se sont en quelque sorte hâtés de protester contre tout ce qui pourrait retarder la réforme de la constitution et l'établissement des institutions administratives.

Cette réaction morale est une circonstance des plus favorables pour les projets du ministère, et ce qu'il y avait d'aventureux dans une réforme qui osait attaquer la constitution de 1837 dans son principe même semble devenir une chose toute simple et parfaitement logique. Qu'est-ce en effet, aux yeux des ayacuchos, que cette volonté nationale dont ils voulaient maintenir la formule sur le fronton de la constitution? Comment la respectent-ils eux-mêmes? Ecrite par une émeute populaire, elle ne croit plus aujourd'hui pouvoir se défendre que par le crime; elle est donc menteuse, elle n'est donc que la devise hypocrite de quelques ambitieux. C'est ce qu'un tel événement rend visible aux yeux les plus faibles : aussi la discussion est-elle nulle dans les Chambres. Il semble qu'une clarté irrésistible ait subitement dissipé tout nuage. Quelque séduisantes que soient les théories dans les temps ordinaires, où l'esprit cherche naturellement une base générale pour ses raisonnements, elles s'obscurcissent beaucoup sous l'impression récente des faits qui viennent de temps à autre les contredire. Les espartéristes ont donc ici travaillé puissamment et à propos pour leurs adversaires, et ceux-ci feront bien de profiter avec vigueur et rapidité de l'excellent argument qui vient de leur être fourni. C'est bien ce que promettent les déclarations énergiques portées à la tribune par Narvaez, à l'occasion du complot dont il devait être la plus éclatante victime.

Le projet de constitution contient ce qu'il y avait de plus spécieux dans les idées de nos doctrinaires français, dont M. Martinez de la Rosa peut être considéré comme l'interprète en Espagne. Laissant de côté l'absolu métaphysique en fait de souveraineté, et les systèmes étroits et inflexibles qui sacrifient tout au passé ou tout à l'avenir, il cherche à relier les besoins nouveaux aux traditions anciennes, promettant d'un côté le rétablissement de quelques *fueros*, et d'autre part supprimant les principes d'indépendance locale qui ont toujours été le grand écueil de la constitution administrative de l'Espagne. En outre le jugement des délits de presse serait ôté au jury, et la milice nationale recevrait une organisation mieux subordonnée à l'action générale du gouvernement. Il est évident que le mérite de pareilles institutions dépend absolument des circonstances et de l'aptitude de la population. Une presse libre et une milice bourgeoise sont les deux instruments qui exigent le plus impérieusement, pour ne pas être funestes, qu'une certaine éducation politique soit faite, qu'une certaine expérience du régime représentatif soit acquise, au moins parmi la classe moyenne du pays. Or l'Espagne est de toutes les contrées de l'Europe celle où ces conditions sont le plus mal remplies, et il est tel pays d'Allemagne, soumis au gouvernement absolu, qui pourrait mieux que la Péninsule supporter dès à présent ces institutions. Les modifications proposées semblent donc assez motivées, et si des obstacles imprévus et violents ne viennent pas en altérer les conséquences naturelles, on peut espérer d'en voir sortir ces habitudes politiques qui seules rendent la liberté possible, et que le système trop restrictif de M. Zéa n'aurait peut-être jamais réussi à faire naître.

Le droit qu'on veut laisser au gouvernement de marier la jeune reine sans consulter les Cortès avait d'abord donné lieu à des discussions très-vives. On avait supposé que le but ultérieur de cette disposition était de ménager une transaction furtive et soudaine avec don Carlos. Quelque désirable qu'elle fût, à certains égards, nous n'avons jamais cru qu'une pareille transaction fût possible. Don Carlos est trop engagé dans une certaine conduite inflexible, qu'il croit seule conforme à sa dignité, à ses droits et à ses devoirs; et d'autre part tous les intérêts aujourd'hui dominants en Espagne sont trop compromis par les mille accidents de la guerre civile et par les ressentiments à longue mémoire, *memorem ob iram*, qui sont nés sous la température brûlante des révolutions. Les ministres eux-mêmes sont presque tous dans cette situation, et quelques mots du ministre des affaires étrangères, quoique ménagés et susceptibles d'interprétation, ont suffi pour faire tomber les bruits qui acquéraient déjà une consistance alarmante. Au reste, les projets relatifs à cette question du

mariage d'Isabelle restent toujours mystérieux, et, quoi qu'on dise des préférences de l'ex-régente et de la prudence de Louis-Philippe, il nous paraît assez probable que le projet de renouer l'alliance matrimoniale des Bourbons à travers les Pyrénées n'est pas encore abandonné. Il est vrai qu'entre la France et l'Espagne le rapprochement est aujourd'hui naturel, spontané, et n'a pas besoin de mariages. Le mouvement qui se fait en Europe les pousse l'une vers l'autre par une force indépendante des dynasties; mais il n'en est que plus vraisemblable que les dynasties ne négligeront point un si puissant moyen de se fortifier réciproquement, en s'associant pour leur part à la tendance des deux peuples, et en faisant d'un pacte de famille la cause apparente et l'expression ostensible du pacte politique.

Cette défaite des révolutionnaires espagnols est une nouvelle et grande perte pour le parti révolutionnaire de France. Les journaux de M. Thiers n'avaient pas mal accueilli la proclamation d'Espartero; déjà même ils oubliaient le triste spectacle qu'il avait donné dans les circonstances de sa chute, et le duc de la Victoire reparaissait avec splendeur dans leurs colonnes. La réforme de la constitution, la suppression du principe de souveraineté populaire, la suppression de la vente des biens ecclésiastiques, et toutes les mesures répressives qui tendent à organiser l'Espagne en dehors ou au-dessus de la révolution, leur fournissaient des textes de prédictions menaçantes. Leur voix grossissait ou se radoucissait selon les nouvelles de chaque jour; mais, à travers les ménagements d'une politique encore craintive de se compromettre, on voyait clairement le dépit se manifester et l'espérance de quelque événement se trahir. Aujourd'hui leur désappointement est extrême. En effet, à mesure que la nouvelle situation de l'Europe se fonde, toutes les ouvertures se ferment au vieux parti révolutionnaire, dont M. Thiers est actuellement le centre. Entre l'Espagne, qui veut se reposer dans une conciliation des droits acquis et dans un retour à la civilisation chrétienne armée des institutions modernes, et l'Allemagne, qui devient forte et unie sans passer par les terribles expériences que d'autres nations ont subies, il ne reste plus que de bien pauvres alliés à ce parti. Il avait encore, il y a peu d'années, la ressource de se faire instrument et dupe de la politique anglaise; mais les sentiments actuels des deux nations ne permettent plus de jouer ce rôle avec quelque succès. Ceci est un fait immense, sur lequel nous aurons lieu souvent d'attirer l'attention : il entraîne avec soi une politique toute nouvelle; il ferme pour toujours l'école voltairienne, l'école de stérile critique dans les principes et de subversion dans les faits. Toute l'habileté et tout le talent que les demeurants de ce parti dépensent en ce moment pour louvoyer entre les

répulsions qui s'élèvent contre eux de toutes parts, et pour changer de forme en restant les mêmes au fond, sont peu redoutables : les succès du savoir-faire durent peu de jours quand il n'est pas d'accord avec l'ensemble de la situation.

Les élections du premier degré pour la présidence des Etats-Unis se font en ce moment. La situation n'a pas changé : quoique indécise, elle semble pourtant pencher vers une solution démocratique. Le sentiment irréfléchi qui pousse la multitude à vouloir l'annexion du Texas s'exprime par de bruyantes démonstrations : un accroissement de territoire, quelque inutile, inopportun ou dangereux qu'il soit, a toujours pour les masses l'attrait de la grandeur matérielle, la seule dont elles soient vivement frappées. Le parti whig s'oppose fortement à cette aveugle tendance; M. Clay, candidat de ce parti, déclare qu'une mesure semblable est très-imprudente; qu'elle porte la guerre dans son sein; qu'il faudrait au moins l'assentiment de l'immense majorité du pays pour qu'un gouvernement osât prendre sur lui la responsabilité d'une rupture ouverte avec l'Angleterre. A quoi bon en effet ajouter des solitudes à des solitudes? N'y a-t-il pas un principe de faiblesse dans cette extension démesurée de la superficie, quand la population y est encore proportionnellement si rare, et que d'immenses forêts à défricher appellent le travail nouveau pour multiplier encore la valeur du travail accompli? Tels sont les motifs des whigs; pour nous, il en est un autre infiniment plus élevé : l'annexion du Texas y introduirait l'esclavage; les planteurs du Sud n'ont pas d'autre but, en demandant cette annexion, que d'éloigner de leurs habitations la frontière de la liberté humaine; ils voient que les abolitionnistes anglais préparent dans le Texas un foyer de propagande qui les forcerait à songer sérieusement à l'émancipation de la race africaine. Ce motif n'est guère propre à rallier les sympathies des étrangers autour de cette démocratie qui demande des esclaves; et puisque nous sommes en plein concert européen, ce serait bien le cas qu'un arbitrage ou une intervention, en se fondant sur un principe d'humanité et un devoir religieux, vînt affermir l'indépendance déjà reconnue du Texas contre les Etats-Unis, et en même temps contre le Mexique.

L'Angleterre n'abandonne pas, elle semble au contraire presser plus vivement que jamais son plan relatif à l'isthme de Suez. On vient de publier une lettre de M. Waghorn à Méhémet-Ali, lettre singulière, d'un style oriental, flatteuse et en un certain sens menaçante, qui n'a aucun caractère politique et sérieusement officiel, il est vrai, mais dont la liberté serait aussi un peu étrange de la part d'un simple particulier, d'un entrepreneur de chemins de fer, qui aurait

intérêt à se montrer plus humble vis-à-vis de l'autorité dont il veut obtenir une si grande faveur. « Aussi vrai que le soleil se lève tous les jours, dit-il au pacha, ce chemin de fer sera fait; il dépend de vous que votre dynastie en recueille la gloire. » C'est dire : Nous le ferons, que cela vous convienne ou ne vous convienne pas. Il n'y a guère qu'une grande puissance qui puisse tenir un pareil langage. M. Waghorn dit au pacha que « la France seule est hostile au projet, parce que le port de Marseille, dit-il, en souffrirait au profit de celui de Trieste. » Il serait assez étrange que le port de Marseille souffrît de l'ouverture d'un libre passage aux Indes. Mais là n'est pas la question, et heureusement le pacha le sait bien. La question est de savoir si le passage sera monopolisé par l'Angleterre ou si toutes les nations en pourront également profiter. Cette question se traduit par cette autre : Y aura-t-il un canal ou bien y aura-t-il un chemin de fer? Avec le chemin de fer, l'Angleterre, qui entretient toute une marine dans la mer de l'Inde, qui possède Aden, qui exerce une influence de plus en plus irrésistible sur l'Arabie, jouirait de fait exclusivement de tous les avantages du passage; elle aurait toujours assez de navires à l'une et à l'autre extrémité du chemin pour prendre et expédier sans retard les marchandises ; seule elle naviguerait en pleine sécurité dans ces mers, et les navires des autres nations n'y seraient qu'une proie plus riche qu'elle pourrait saisir au premier cri de guerre. L'Europe doit donc vouloir un canal, qui permette de faire passer les marchandises sans transbordement. Il paraît, par la lettre même de M. Waghorn, que la diplomatie s'oppose au chemin de fer, et que la France s'y oppose plus que toute autre puissance. Comme les intérêts de l'Europe entière sont ici parfaitement d'accord, on peut espérer que cette opposition sera efficace; mais, pour se justifier complétement, elle ne doit pas être toute négative; il faut que, en refusant le chemin de fer, on demande le canal. Il est temps que cette œuvre magnifique et féconde, cette restitution de l'un des plus grands ouvrages des Pharaons soit accomplie, et laisse à l'avenir un si digne souvenir de la période industrielle dans laquelle nous vivons. Les répugnances de l'Angleterre contre l'exécution du canal seront longues et opiniâtres, on peut y compter; mais, en cette circonstance, son opposition solitaire serait une preuve éclatante de ses vues exclusives, et ce serait déjà beaucoup d'avoir amené cet éclaircissement.

Il semble, au reste, en ce moment que toute politique en Europe soit suspendue et attentive à l'issue des affaires espagnoles. Aucune nouvelle question ne s'agite. Les Chambres belges discutent sur le paupérisme et le Zollverein; la Prusse négocie silencieusement des

conventions commerciales avec le Brésil et d'autres contrées de l'Amérique ; la Russie pousse le Divan à fortifier les Dardanelles, de manière à rester seule en mesure de tomber sans résistance sur Constantinople ; l'Angleterre continue de persécuter les chrétiens du Liban, que le ministère français continue de sacrifier à l'entente cordiale. O'Connell, dans les intervalles de ses chasses de Darrynane, écrit quelques lettres pour expliquer son nouveau système de fédéralisme ; en France, la presse se meurt d'inanition ; *le Constitutionnel* seul, réorganisé pour le service de M. Thiers, attaque à tort et à travers évêques et curés, Jésuites et Lazaristes, rajeunissant son antique prouesse, et ne remarquant pas combien le public, autrefois si ardent en ces querelles, y reste indifférent aujourd'hui.

Mais pendant ce calme les catholiques français ne perdent pas de vue la question universitaire, si capitale pour eux. Plusieurs membres distingués du clergé de Nîmes ont résolu de fonder un collége dans cette ville, en se conformant, jusqu'au jour de la liberté, aux conditions exigées aujourd'hui par le monopole. Ils associent à leur entreprise des laïques agrégés à l'Université, d'anciens élèves de l'Ecole normale. C'est là un grand exemple. Peut-être aurait-il fallu plus tôt s'introduire dans le camp des adversaires ; peut-être aurait-il fallu dire tout d'abord :

Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.

N'y a-t-il pas parmi les catholiques des forces suffisantes pour leur en ouvrir les portes? S'il y a de grands inconvénients, s'il y a surtout une grande injustice à être soumis à la juridiction d'une corporation rivale, il est cependant vrai aussi que l'injustice est souvent plus utile à ceux qui la subissent qu'à ceux qui la pratiquent. Il est bon quelquefois, et surtout au temps présent, que la capacité et la science catholiques soient publiquement reconnues par ceux-là même dont l'intérêt est de les nier. Quelques bons colléges fondés à travers ces épreuves, et de plus recommandés par la garantie morale d'une direction ecclésiastique, feraient bientôt voir par le succès de quel côté sont les préférences réelles des familles, lorsqu'elles sont parfaitement rassurées sur la force des études. C'est d'ailleurs une bonne guerre à faire aux partisans du monopole que de les menacer d'une invasion chez eux. Cette invasion n'est nullement impraticable, et si les catholiques de tous nos diocèses donnaient cette direction à leur zèle, s'ils cherchaient et encourageaient parmi les agrégés tous ceux que leur foi associerait naturellement aux entreprises de ce genre, s'ils offraient des gages d'avenir aux professeurs laïques, dont le concours d'ailleurs sera toujours nécessaire, les chefs du monopole craindraient bientôt

de le voir tomber en d'autres mains, et devenir l'instrument d'une œuvre fort différente de celle qu'ils ont méditée : alors, reprenant à propos leur rôle d'autrefois, ils seraient trop heureux de réclamer pour eux-mêmes les conditions de liberté que notre seule inertie les encourage encore à refuser aujourd'hui.

L'établissement de Nîmes est un beau modèle offert à l'imitation de toutes nos provinces. Les bases essentielles y sont toutes posées : direction morale au clergé; professeurs laïques, choisis par la direction et munis de grades; concours et patronage des citoyens notables; enseignement scientifique, littéraire et industriel réunis. Ainsi deux arts très-distincts, l'art de l'éducation et l'art de l'enseignement, peuvent dans ce plan obtenir leurs meilleurs ouvriers; le prêtre est l'ouvrier par excellence de l'éducation; mais comme les conditions du sacerdoce en rendent nécessairement les membres trop peu nombreux, l'enseignement profane trouvera largement parmi les laïques la faculté de choisir des organes distingués et longuement préparés par des études spéciales. A de telles conditions, les études seront plus fortes, et ce long déni de justice aura produit les fruits de toute persécution courageusement acceptée, un surcroît de force et des moyens nouveaux pour les persécutés.

THÉATRES.

Décidément le diable a pris possession du théâtre : il n'est question que de lui, son nom remplit les affiches. Voilà assurément un fait étrange. Que signifient toutes ces diableries ? Elles étonnent surtout en face du *Miracle des Roses,* sujet tout chrétien et tiré d'une légende. Indiquent-elles un retour de la littérature vers le moyen âge ? sont-elles l'écho de cette réaction religieuse qui s'opère maintenant ? Hâtons-nous de le dire, elles n'ont aucun sens ni religieux, ni littéraire. D'où vient donc tout ce bruit ? Autant vaut demander pourquoi, rangés à la file, les bateleurs s'agitent, carillonnent et étalent avec ostentation le merveilleux programme de leur spectacle. Comme eux, les théâtres n'ont eu qu'un but : se disputer la foule.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le diable occupe la littérature. Les romanciers ont écrit ses mémoires : un poëte dramatique l'a peint amoureux ; un autre, trouvant sans doute son éducation incomplète, l'a mis à l'école. Que dis-je ? on a voulu l'avoir pour parrain : Satan a donné son nom à un journal. Enfin, il n'est pas jusqu'aux *Pilules du Diable* qu'on n'ait cherché à nous faire avaler. Cette ferveur diabolique commençait pourtant à diminuer lorsque, tout récemment, une publication, *le Diable à Paris,* a réveillé les anciens démons et en a suscité de nouveaux. Aussi bien la Polka vieillissait : il était urgent de la remplacer. Le diable a eu cet insigne honneur !

Improvisées pour le besoin frivole de la mode, comment les diableries nouvelles ne seraient-elles pas froides et insignifiantes ? Cependant cette absence de couleur et de vie n'est pas le seul reproche que nous ayons à leur faire ; elles sont encore fâcheuses à plus d'un titre. D'abord rien n'est plus dangereux pour la société que de rendre l'idée du démon familière, son nom banal et ridicule, même sans avoir recours au point de vue purement théologique. Pour ceux-là mêmes que toucherait seulement l'intérêt de l'art, n'est-il pas regrettable qu'une figure grande par elle-même et deux fois consacrée par la main du génie soit dégradée à plaisir par des plumes frivoles ? N'est-ce pas grand dommage vraiment que le diable de Milton, cet ange découronné, si grand encore dans son abaissement, que le démon métaphysicien de Goethe, si profondément original dans sa gaîté sarcastique, soit travesti en une sorte de bouffon vulgaire, de paillasse chargé d'attirer la foule ? Certes, c'est là une profanation littéraire, et une profanation d'autant moins excusable qu'elle a été commise de nos jours sans passion, sans but.

Nul doute qu'au temps où nous vivons il ne soit difficile de concevoir fortement le diable, et de le faire accepter par la foule ; si pourtant à toute force on voulait l'amener sur la scène, que n'allait-on le chercher dans les Mystères du moyen âge ?

Pourquoi n'essaierait-on pas de ressusciter quelqu'une de ces vieilles légendes qui passionnaient si vivement nos pères? On pourrait faire, ce semble, sur le théâtre, la tentative qui a réussi dans le roman. Dans *Notre-Dame de Paris,* un poëte d'une imagination puissante nous a fait assister à une représentation théâtrale du XVe siècle; mais, presque exclusivement préoccupé des détails matériels et du mouvement extérieur, il ne nous a donné de la pièce qu'une esquisse incomplète. Qu'un auteur dramatique fasse pour l'une des pièces de notre vieux théâtre ce qui a été seulement tenté pour *Antigone,* qu'il nous la rende dans sa naïveté, et peut-être verrons-nous comme dans un miroir magique cette société qui a pour nous je ne sais quoi de mystérieux, ce monde mélancolique qui nous semble vivre sous une clarté crépusculaire comme le monde ancien sous un soleil étincelant. Voyez-vous nos bons aïeux groupés autour d'une estrade dans la salle du Palais, dans une église, dans un cimetière? Comme ils écoutent avidement! comme ils rient de bon cœur quand un démon subalterne vient à être mystifié! Comme ils tremblent, comme ils se signent dévotement, quand Satan machine quelque ruse pour perdre les hommes, quand il déchaîne les péchés contre la terre! Écoutez, l'orgue vient de se taire, la pièce est finie. Saisi d'un pieux transport, le peuple s'écoule en répétant : Prions, louons le Seigneur!

Nous pouvons nous abuser, mais il nous semble qu'à défaut de grand mérite littéraire une pièce ainsi renouvelée du moyen âge présenterait un vif intérêt historique; peut-être, en outre, pourrait-elle imprimer à la foule qui fréquente les théâtres une impulsion meilleure et lui inspirer une crainte salutaire des mauvaises passions dont elle ne se défie pas assez. Qui sait si, contre son attente, le public ne serait pas ému de cette foi fervente et naïve qui respire dans les mystères? En tous cas, assurément, il s'intéresserait plus à ces diables vivants, énergiques, qu'aux démons moins plaisants que ridicules de la Gaîté et des autres théâtres.

Évidemment, dans la pièce de la Gaîté, *les Sept Châteaux du Diable,* l'auteur a eu l'intention de s'effacer derrière le machiniste. Il pourrait dire comme Pierre Gringoire : « Nous sommes deux auteurs, Jehan Marchand, qui a scié les planches et disposé la boiserie, et moi, qui ai fait la pièce. » La seule différence, c'est qu'il semble avoir fait sa besogne avec moins de conscience que son devancier. Au moyen âge, en effet, on s'adressait beaucoup aux yeux, mais pour arriver à l'âme; au fond de toute pièce il y avait une idée, un but sérieux. Ici rien de tel : tout pour les yeux, rien pour l'esprit.

MM. Dennery et Clairville nous introduisent dans le boudoir de Satan, ils nous le montrent à sa toilette. Satan est triste. Les âmes n'arrivent plus aux enfers. Est-ce donc que le monde s'améliore? Nullement; tout s'explique : l'enfer est trahi. Un démon, Sathaniel, chargé d'entraîner les hommes dans le péché, a négligé sa mission et regrette le ciel. La colère de Satan est à son comble. Il appelle à lui tous les démons :

Diables d'enfer, horribles et cornus,
Gros et menus, aux regards basiliques,
Infâmes chiens, qu'êtes-vous devenus?
Saillez tous, nus, vieux, jeunes et charnus,
Bossus, tortus, serpents diaboliques,
Aspidiques, rebelles, tyranniques,
Traîtres, larrons, accourez, accourez,
Venez à moi, maudits esprits damnés.

(Ainsi dirait le diable au XIIIe siècle; mais aujourd'hui il a bien perdu de sa vivacité et de son énergie.)

L'enfer s'assemble; Sathaniel est rappelé, condamné; mais au moment où

on va le jeter dans la chaudière, il propose à Satan une gageure. Il connaît deux jeunes filles qui ont juré de faire un pèlerinage pour le salut de leur père lancé dans un voyage périlleux. Que Satan s'embusque sur leur passage, avec les Péchés capitaux. Si elles accomplissent leur vœu malgré les efforts de leur ennemi, Sathaniel sera libre et s'envolera vers Dieu. Sinon, il reviendra reprendre sa chaîne, suivi de ses protégées. Satan accepte la proposition, et l'épreuve commence.

Est-il besoin de relever l'étrangeté de cette gageure? Le diable n'est, pour M. Dennery, qu'un accessoire, qu'un moyen d'amener des changements à vue, nous le savons et de reste, mais encore faut-il respecter, tout au moins, certaines traditions et le bon sens. Vous n'oseriez, n'est-ce pas, mettre aux mains de Jupiter le caducée de Mercure ni armer Mercure de la foudre; et vous osez travestir ainsi les choses de notre religion, vous supposez un démon qui redevient ange, et comment, je le demande? en faisant avec Satan un pari dont l'enjeu est le ciel, comme si le diable disposait du ciel! Mais c'est trop insister sur un non-sens. Passons.

Les jeunes filles partent avec leurs fiancés : que Sathaniel leur soit en aide! Le diable a pris les devants, et sur leur route il a élevé sept châteaux dont chacun est gardé par un gros Péché capital.

Il est, à vrai dire, un couple retardataire qui nous inquiète; demoiselle Regaillette et Canuche, son fiancé, menacent à tout moment de rester dans les caves de l'Avarice, dans les cuisines de la Gourmandise, dans le sérail de la Luxure; mais à chaque faux pas Azélie les relève et les entraîne. Azélie est un diamant que rien n'entame; c'est un mouton de douceur, un dragon de vertu. Vainement son fiancé, à l'instigation du diable, lui demande un gage d'amour; elle le refuse vertueusement. Vainement le malin esprit dépêche contre elle une mouche importune; impatientée un instant, elle fait ses excuses à la petite bête dans un couplet d'une désolante naïveté.

Conclusion : le diable est couvert de honte et criblé de coups de tonnerre. Sathaniel est glorifié, et nos villageoises épousent leurs fiancés en attendant le Paradis.

Dieu nous garde d'attaquer dans les règles *les Sept Châteaux du Diable;* la nullité de cette pièce est un rempart qui la défend trop bien. Pour toute critique, qu'il nous soit permis de citer quelques vers faits il y a quatre ou cinq siècles, dans un temps où la langue était encore informe et grossière ; écoutez parler un diable d'autrefois :

Allez tenter, maulditz truants,
Allez tenter tous les humains,
Faites jurer Dieu et ses saints;
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Amenez-moi ces taverniers
Qui vendent à faulse mesure,
Allez tenter toute nature
De pécher contre Dieu en somme.
Allez, diables, allez à Rome,
Allez à Paris et Bordeaulx;
Allez à Rouen, à tout homme
Pour me quérir les plaideraulx,
N'oubliez ces advocaceaux;
Allez par le monde et ostez

Dévotion du populaire,
N'épargnez curé ne vicaire.

Voilà un diable qui ne fait pas de calembourgs, il est vrai, mais son ton est naturel, vif, satirique; et, pour cette tirade, j'avoue que je donnerais sans regret la prose de M. Dennery, ses châteaux magiques, ses coq-à-l'âne et ses ours qui dansent la Polka.

Un mot encore sur les diableries : un mot seulement sur une petite pièce du Gymnase que la précédente semble avoir engendrée.

Un jeune libertin retourne dans sa province pour se marier et commencer une nouvelle vie, c'est très-bien; mais, non content de rompre avec le diable, il ose le défier. Piqué de son insolence, Satan entreprend de rendre notre étudiant à la fois ivrogne, infidèle et homicide : il y réussit, et Ludovic risquerait fort de suivre le diable aux enfers si sa fiancée, armée d'une petite croix, n'intervenait pour le sauver.

Voilà le sujet de ce vaudeville, préférable peut-être, malgré sa banalité, aux *Sept Châteaux du Diable.* Il est, à tout prendre, plus inoffensif, plus gai et plus court surtout : d'un gros in-folio, M. Varin a fait un extrait, un in-12 plus coquettement relié. D'un gros diable cornu il a fait un petit diable fringant et sans cornes, escorté seulement des trois péchés les plus familiers à la jeunesse.

Sans prendre une massue pour écraser une bluette éphémère, nous blâmerons pourtant l'auteur d'avoir semé son dialogue d'équivoques grossiers et de plaisanteries qui alarment toutes les pudeurs. Ajoutons que, si le Gymnase veut reprendre le rang qu'il occupait autrefois parmi les théâtres, il faut qu'il nous offre des pièces unissant à la gaîté et au bon goût quelques fines observations, des pièces de M. Scribe, par exemple.

Parlons maintenant d'un drame qui, sans être littéraire, mérite toute notre attention par son origine, son caractère et la popularité dont il jouit parmi les classes inférieures; parlons du *Miracle des Roses.*

Il est peu de personnes qui n'aient lu les pages si chrétiennes et si touchantes que M. de Montalembert a écrites sur sainte Elisabeth; il en est moins encore qui, les lisant, même dans un esprit antichrétien, n'en aient été émues. C'est dans ce livre plein de naïveté et d'onction que MM. Béraud et Holstein ont puisé le sujet de leur pièce.

Félicitons-les d'abord du choix de leur héroïne. Si le premier devoir du théâtre est d'inspirer des sentiments élevés, pouvait-il mieux atteindre ce but qu'en nous présentant le spectacle d'une sainte, tour à tour fiancée modeste, femme soumise, mère dévouée et veuve inconsolable? S'il faut au théâtre des péripéties, où trouver des situations plus émouvantes que dans la vie de cette princesse qui tombe du faîte des grandeurs dans la plus abjecte misère, et qui, chassée de son palais, se voit réduite à mendier, elle la femme d'un duc et la fille d'un roi! Maintenant, les auteurs ont-ils eu conscience de la grandeur de leur sujet? Ont-ils cherché à s'élever jusqu'à lui, ou bien l'ont-ils déprimé et abaissé? Ont-ils conservé à la sainte cette physionomie profondément chrétienne que lui prête l'histoire? Ont-ils surtout compris tout ce qu'a de blasphématoire l'idée d'une seconde Rédemption du monde opérée par une simple mortelle? Le lecteur jugera.

Au lever de la toile, nous sommes transportés dans les hauteurs des cieux. Là les archanges et les séraphins pleurent la destinée des fils d'Adam. Fatigué des crimes de la terre, le Seigneur, pour la seconde fois, a résolu sa perte. Le ciel tout entier est dans l'attente et la terreur. Gloire à Dieu! de nouveau l'homme a trouvé grâce devant lui. Archanges, relevez vos harpes d'or, reprenez vos cantiques d'allégresse; une femme vient de naître dont le Seigneur accepte les souffrances en expiation des crimes de la terre. Que l'archange Gabriel des-

cende guider la nouvelle hostie, qu'il l'aide à porter son fardeau de douleurs! Telles sont, sauf erreur, les idées que nous avons cru découvrir dans le prologue versifié du *Miracle des Roses*, car la clarté n'est pas le mérite principal de ce prologue; il y règne un décousu vraiment par trop Pindarique, et le maintien attristé des séraphins qui le psalmodient indique assez qu'ils ne le comprennent pas mieux qu'ils ne le font comprendre. Mais laissons là les vers, les hérésies et le ciel nuageux de MM. Holstein et Béraud, et voyons si, plus heureux sur la terre, ils auront su tirer parti de l'histoire de sainte Élisabeth.

On sait les principales circonstances de cette existence tourmentée; on sait comment, mariée depuis deux ans à peine à Louis de Thuringe, elle fut forcée de s'en séparer. Chrétien aussi fervent que sa femme, Louis s'arracha courageusement de ses bras pour voler au secours des chrétiens de Palestine. La mort le surprit en route. Aussitôt son frère Henri s'empara de la couronne ducale; il chassa Élisabeth, il la dépouilla de ses biens. Mais les seigneurs, qui ne s'étaient pas émus de l'usurpation de Henri, s'indignèrent de sa dureté à l'égard d'une femme. A leur tête le sire de Varilla vint lui faire des reproches. Était-ce ainsi qu'agissait un preux chevalier? Henri, dit la légende, pleura de repentir; et, tout en maugréant, il rendit à Elisabeth des richesses destinées à l'aumône.

Voilà l'histoire. Assurément les figures qui se groupent, dans la légende, autour de sainte Élisabeth ont un cachet de naïveté originale qui saisit. Henri surtout nous donne une idée curieuse de ces temps de piété fervente où l'avarice et l'ambition n'excluaient pas le remords. Peut-être eût-il été bon de conserver à chacun, dans le drame, son véritable caractère. Les auteurs de la pièce en ont jugé autrement; ils ont à plaisir altéré les physionomies et exagéré la rudesse des traits. Ainsi, du prince Henri, ils ont fait un certain comte Ulric, d'une perfidie, d'une férocité inépuisables. Ulric, c'est la caricature de Glocester; c'est le tyran de mélodrame, hideux à la fois d'âme et de corps. Il faut entendre son ton férocement goguenard; il faut voir cet œil farouche, cette chevelure fauve et ce geste plein d'une mystérieuse profondeur!

Tout d'abord nous voyons Ulric occupé à conspirer contre Louis de Thuringe et à lui chercher des assassins. Il est servi à souhait. Précisément Arnold Wolfram, fils de Guillaume Wolfram, injustement condamné comme conspirateur, brûle de se venger de Louis de Thuringe. Ulric lui facilitera l'accès jusqu'au duc: Arnold frappera.

La scène change. Dans la chapelle du palais on aperçoit les soldats agenouillés; les derniers sons de l'orgue s'éteignent, la messe finit. Un envoyé de l'empereur d'Autriche vient sommer Louis de se réunir aux croisés; le duc refuse. Tout à coup un homme s'élance pour le frapper, mais Arnold aperçoit près de lui Elisabeth, la providence des pauvres, Elisabeth qui a secouru sa mère dans la détresse. A cette vue le poignard lui tombe des mains. Sauvé miraculeusement, Louis se ravise; il se décide à prendre la croix.

Suivons-le en Palestine. Comment! en Palestine? L'histoire dit formellement qu'il est mort en chemin, à Otrante. Les auteurs de la pièce n'ont pas souffert qu'il mourût si tôt: on nous le montre errant à travers les plaines désolées de la Palestine. Dieu a détourné son regard des croisés: partout ils sont battus. Irrité par le spectacle de tant de maux, aigri par ses propres souffrances, Louis maudit le ciel et la croix, lui, ce chrétien si fervent, qui, sur son lit de mort, nous dit la légende, remerciait le Seigneur des souffrances qu'il endurait. A peine a-t-il blasphémé qu'une lèpre hideuse couvre son corps, un feu ardent le consume. Pour se soustraire à ce tourment horrible, il s'élance dans un torrent voisin.

Cependant, triste de l'absence de son époux, agitée de noirs pressentiments, Élisabeth est encore en butte à la tyrannie d'Ulric qui gouverne en attendant le re-

tour de Louis; si parfois elle goûte quelque joie, elle la trouve dans le spectacle des heureux qu'elle fait. En ce moment elle marie deux de ses serviteurs. Mais que veut ce chevalier aux armes noires, au regard triste, qui paraît tout à coup au milieu des chants d'allégresse? Fléchissant le genou, il présente lentement et en silence à Élisabeth l'anneau qui appartint à son époux.

Alors commence pour Élisabeth une vie d'affreuses épreuves; Ulric devient son persécuteur acharné; il lui déclare audacieusement qu'il l'aime, et la somme de l'épouser sous peine de déchéance. Élisabeth résiste; et en vain Arnold, devenu, depuis sa tentative d'assassinat, l'ami du feu duc, intervient en faveur de sa veuve. En vain il ose seul insulter et braver le tyran (imitation malheureuse de la scène où la duc de Varilla adresse au prince Henri des remontrances dignes et fermes) : déclarée déchue de la couronne ducale, Élisabeth est chassée ignominieusement de son palais; défense à tous de lui donner du pain et un asile. La duchesse de Thuringe mendie vainement pour elle et son enfant; elle erre seule la nuit, pendant l'hiver; enfin elle tombe épuisée de fatigue et d'inanition.

Un grand cri se fait entendre : « A mort le lépreux! » hurle la foule. Un homme masqué s'élance. O surprise! c'est Louis de Thuringe, que les auteurs ont sauvé des flots de la Palestine. Louis retrouve sa femme mourante, et il ne peut la secourir, il ne peut seulement la relever : il est lépreux.

A peine sortie de son évanouissement, Elisabeth cherche un refuge au monastère de Sainte-Gudule. Mais la tyrannie d'Ulric l'y poursuit. Il réussit à lui enlever son enfant. A cette nouvelle, Elisabeth perd toute mesure. Dans son délire, elle demande un poignard pour en frapper le ravisseur. O dramaturges, y pensez-vous? Est-ce là le langage, sont-ce là les sentiments qui appartiennent à Elisabeth? Un poignard est-il l'arme d'une sainte? Non, son arme toute-puissante, c'est la résignation et la prière!

L'enfant d'Elisabeth lui est rapporté par le lépreux, qui, on ne sait pourquoi, garde toujours l'incognito; mais le danger n'est pas passé. Ulric pénètre dans le monastère. Qu'Elisabeth s'unisse à lui : sa vie et celle de son enfant sont à ce prix. Elisabeth refuse. Le tyran met le feu à l'abbaye; déjà les murailles s'écroulent, la mort est imminente. O miracle, soulevées par la main de Dieu, les eaux du lac voisin éteignent l'incendie, et amènent doucement au rivage le prie-Dieu, arche de salut, sur lequel se sont réfugiés Elisabeth et son fils!

Le tableau change : nous voilà dans le palais d'Ulric. La chaste demeure de la sainte est remplie de seigneurs débauchés et de femmes perdues. Aux chants pieux ont succédé des chants impies. Au dedans l'orgie et la joie, au dehors la famine et le bruit sourd de la révolte qui commence. C'est Arnold, qui, à la tête d'un parti puissant, vient châtier Ulric. A ce bruit, l'entourage d'Ulric se trouble; mais lui, en vrai tyran de mélodrame, remplissant sa coupe jusqu'aux bords, fait reprendre les chants un instant interrompus. Votre conduite nous étonne, ô tyran! Est-ce donc le moment de se couronner de roses et de répéter avec Horace : *Nunc est bibendum!* Vous prétendiez être un profond politique, mais vous n'êtes qu'un voluptueux. Au reste, les auteurs nous gardent encore une surprise. Le péril augmentant, voilà notre Sardanapale qui se change en guerrier intrépide, en Acomat. « Viens, crie-t-il à son confident, viens, et, s'il faut mourir,

> Mourons; moi, Draguta, comme un tyran, et toi
> Comme le favori d'un homme tel que moi. »

Les partisans d'Arnold et ceux d'Ulric sont aux prises. Mais pendant ce tumulte, se demande-t-on, Louis de Thuringe est sans doute à la tête des combattants, défendant les droits de son épouse et de son fils. Nullement. Que fait-il donc? Il se promène, il regarde ce qui se passe, il écoute ce qui se dit.

Arrivent, flamberge au vent, Arnold et Ulric. Ils se battent. Arnold tombe en laissant échapper le secret de son amour pour Elisabeth. Louis se trouve à portée d'entendre cet aveu, et ici nous commençons à comprendre dans quel but ingénieux les auteurs ont condamné, avec tant de soin, le prince Louis à l'incognito et à l'inaction. Supposez en effet qu'il eût la maladresse de se faire reconnaître : on lui rendrait incontinent son trône, et la pièce serait finie ; supposez encore qu'il eût la malheureuse fantaisie de combattre pour le salut de sa femme : il n'entendrait pas l'aveu d'Arnold, d'où il va tirer des conséquences qui prolongeront si bien la pièce.

Louis a l'esprit aussi crédule que l'oreille fine : il s'imagine à l'instant qu'Arnold était payé de retour, il croit à l'infidélité d'Elisabeth, et, en mari délicat, voulant éviter à cette dernière jusqu'à l'ombre d'un remords, il se résout à mourir, se démasque, et s'écrie : « Je suis lépreux ! » N'en déplaise aux auteurs, ce raffinement de délicatesse était inconnu au XIIIe siècle. De nos jours on rencontre des maris de cette sorte *dans les romans,* mais ils se nomment *Jacques,* et non pas Louis de Thuringe. Quoi qu'il en soit, au moment où la foule s'élance sur le lépreux, paraît un prêtre sur le seuil de l'église. « Arrière, dit-il, Dieu protége cet homme. »

Louis de Thuringe est conduit au cimetière des Lépreux. Une caverne sera sa demeure. La peine de mort est portée contre quiconque oserait le visiter. Cependant, Elisabeth, poussée par la charité, apporte des vivres et des consolations à celui que le monde repousse. Quel est son étonnement, sa joie ! elle reconnaît son mari ! Mais Ulric l'épiait pour la perdre. Qu'elle meure ! elle a porté des vivres au lépreux. Secouant le pan de sa robe, il y cherche les preuves du crime. O surprise ! Dieu les a fait disparaître, et des roses les ont remplacées. Soudain Louis de Thuringe est guéri par la vertu de sa femme, et, saisissant une hache, il frappe à mort le tyran Ulric, à la grande satisfaction des spectateurs, mais à la grande confusion de l'histoire.

Le lecteur nous excusera d'avoir longuement insisté sur un simple mélodrame, mais l'intrigue de cette pièce, comme tant d'autres pièces du boulevard, est si compliquée qu'il était impossible de la faire comprendre, à moins d'entrer dans quelques détails. Puis, si peu littéraire que soit ce drame, il importait de l'analyser avec soin pour montrer clairement dans quel esprit il a été conçu et à quel titre il a intéressé longtemps cette foule empressée qui remplissait naguère l'Ambigu.

Les auteurs du *Miracle des Roses* l'auraient-ils écrit dans un but religieux, ou tout au moins sous une inspiration chrétienne ? Allons plus loin, auraient-ils, sans le vouloir, remué la piété dans les cœurs ?

Nous ne le croyons pas, il nous semble même que le doute à cet égard n'est pas permis. En effet, sans parler d'Ulric, de Louis de Thuringe, si ridiculement impie, d'Arnold si ridiculement amoureux d'Elisabeth, voyez comme ils ont amoindri la noble et chrétienne figure de la duchesse de Thuringe. De cette sainte si dégagée des liens de l'humanité, ils ont fait une femme ordinaire, qu'on ose aimer d'amour, que son mari soupçonne, et qui est prête à s'armer du couteau pour venger son enfant. Une légende intéressante et pleine de situations dramatiques se trouvait sous leurs mains ; ils ont exploité tant bien que mal ce filon d'or. Sans doute, les choses de la religion ont été traitées avec respect, c'est là une preuve de bon goût. Sans doute encore les mots sacrés se pressent sur les lèvres des divers personnages, mais ce n'est qu'un sacrifice fait à la couleur locale.

Comment, après cela, *le Miracle des Roses* aurait-il éveillé la piété chez le spectateur, comme l'ont cru quelques personnes ? La pièce émeut, dit-on. Il est vrai ; mais ce qui touche la foule, c'est la douleur de Louis, ce sont surtout les souffrances matérielles d'Élisabeth et de son enfant. Bien plus, c'est en ré-

duisant la sainte à des proportions vulgaires, en lui prêtant les passions de l'humanité que les auteurs ont quelquefois atteint le pathétique. Maintenant, que ce mélodrame puisse, répétons-le, avoir quelques bons effets, nous aimons à le croire; il n'est pas chrétien, et il n'a pu exciter dans le public aucun sentiment chrétien.

Quelques personnes pourtant s'y sont trompées, et nous n'en sommes pas surpris.

Il était pourtant naturel de croire qu'une pièce puisée à pareille source aurait un autre caractère, un autre résultat. On pouvait d'autant mieux l'espérer qu'on a vu même tel écrivain sceptique, devenir un instant religieux au contact des idées chrétiennes.

En dehors du théâtre, je trouve un exemple curieux de cette transformation dans un poëme philosophique de M. de Senneville, *Prométhée délivré*. En voici le sujet : Prométhée est la personnification de la pensée humaine. Les chaînes qui l'attachent au sommet du Caucase sont les superstitions qui tour à tour ont asservi le monde. L'heure de l'émancipation et de l'incrédulité est venue. Prométhée brise ses liens. Il évoque devant lui les représentants de tous les cultes, Hercule, Manou, Zoroastre, Jésus-Christ même; il les accuse, il les convainc d'imposture. Si nous devions critiquer en entier cet ouvrage, nous aurions beaucoup à blâmer, beaucoup à louer. Rien de plus ingrat que ce genre d'écrit qui ne peut avoir ni tout l'attrait des œuvres d'imagination, ni toute la précision d'œuvres plus sévères. Rien de plus déplorable surtout que le scepticisme absolu dans lequel l'auteur se complaît. D'autre part, il est impossible de méconnaître la simplicité élégante, la pureté harmonieuse et le sentiment de l'antiquité qui distinguent ce premier essai d'un jeune talent. Mais il n'entre pas dans notre sujet de relever les défauts ni les qualités du livre de M. de Senneville; c'est uniquement sur un point, sur un fragment du poëme que nous voulons appeler l'attention.

Telles sont les paroles que le poëte sceptique prête au Christ comparaissant devant Prométhée :

Je suis l'Agneau divin, fils de la Vierge mère,
Qu'adora deux mille ans l'univers à genoux;
Je suis le bon Pasteur, le Sauveur de la terre.
O vous, pour qui mon sang coula sur le Calvaire,
Me reconnaissez-vous?

Maintenant la science a brisé ma couronne,
Aux quatre vents du ciel mon nom est blasphémé;
Mes saints même ont douté; le monde m'abandonne,
Pour la seconde fois je meurs et te pardonne,
Mon peuple bien-aimé.

Que t'avais-je donc fait? Sur cette froide terre
En tous lieux du plus fort régnait la dure loi.
J'ai dit au faible : Heureux celui qui pleure! Espère,
Prie et souffre en silence, et là haut de mon Père
Le royaume est à toi.

L'homme voulait sonder la divine puissance;
Aux sages orgueilleux j'ai dit : Prosternez-vous;
Le doute est le seul fruit de l'arbre de science;
Pour arriver à Dieu, soyez, comme l'enfance,
Humbles, chastes et doux.

La superbe vertu des heureux de la terre
Voulait des flots de sang pour laver une erreur :

Du pécheur contristé j'ai béni la prière,
Et je n'ai demandé de la femme adultère
Qu'une larme du cœur.

Partout régnait l'orgueil, partout le vice immonde ;
Les peuples s'endormaient dans leur iniquité;
J'ai fait briller ma croix dans cette nuit profonde,
J'ai lavé dans mon sang les souillures du monde,
Et je l'ai racheté.

Et cependant, Seigneur, dans le fond du calice
Si ma lèvre a laissé quelques gouttes de fiel,
Si, pour les racheter, c'est trop peu d'un supplice,
Je puis encore, Seigneur, m'offrir en sacrifice
Pour leur ouvrir ton ciel.

Mais non, tout est fini : l'âge nouveau commence;
Adieu, divine foi! l'homme a fermé son cœur :
Il a sacrifié l'amour à la science;
Autrefois il croyait, et maintenant il pense :
Le serpent est vainqueur.

Sagesse humaine, ô toi qu'à ma place je laisse,
Est-ce toi qui diras : Enfants, venez à moi?
Non, ton Dieu, c'est l'orgueil, il proscrit la faiblesse.
Je rentre dans la nuit incréée, ô sagesse,
Sans fléchir devant toi.

Est-ce bien un sceptique qui nous reproduit avec tant de vérité et de sentiment les traits doux et tristes de Jésus-Christ, qui nous peint si vivement son dévouement infatigable, sa miséricorde infinie? Il est permis d'en douter. Peut-être, en présence du Sauveur, les principes philosophiques de l'auteur se sont-ils un instant évanouis; peut-être les souvenirs chrétiens de son enfance se sont-ils éveillés; mais, à coup sûr, ces vers ne sont pas d'un ennemi du Christianisme; nous le sentons à la pieuse émotion qu'ils font passer en nous. Contraste singulier! l'œuvre qui attaque la religion nous la fait aimer : le drame qui s'appuie sur elle nous laisse froids et indifférents.

Louis Dubief.



BULLETIN LITTÉRAIRE.

THÉOLOGIE.

Cours alphabétique et méthodique de droit canon mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique ancien et moderne, par l'abbé ANDRÉ; publié par M. l'abbé Migne [1].

Tout le monde connaît les importantes publications de M. l'abbé Migne. Il serait difficile de montrer une plus grande activité dans la mise en œuvre ou de rassembler une plus grande masse de matériaux sous un petit volume. Je voudrais pouvoir ajouter que les réimpressions de Pères et de docteurs qui sortent des ateliers catholiques de Montrouge se distinguent également par la rigoureuse correction des textes et par la saine érudition des notes. Pour ma part, j'ai cru m'apercevoir que la rapidité de l'exécution nuit parfois à la perfection de ces prodigieux travaux typographiques. Les consciencieuses éditions classiques de M. Firmin Didot offrent pourtant à M. l'abbé Migne un bel exemple à imiter. Donner à très-bon marché les chefs-d'œuvre de l'esprit humain est une heureuse conception, mais encore faut-il que ce soit dans toute leur pureté native. Ces réserves faites une fois pour toutes et par amour pour la vraie science, nous pouvons applaudir pleinement à la pensée qui nous a valu le *Cours alphabétique et méthodique de droit canon* par M. l'abbé André. Ce dernier a choisi l'ordre alphabétique à cause de la facilité qu'il offre pour les recherches les plus difficiles et les plus variées. Mais en même temps une table méthodique placée à la fin du *Cours* ajoutera un nouveau prix à l'ouvrage en classant les sujets par ordre de matières. Elle se divisera en trois parties qui renfermeront: 1° les personnes; 2° les choses; 3° les jugements. Une quatrième partie exposera tout ce qui concerne les usages de la cour de Rome ainsi que les règles de la chancellerie papale. Enfin, une table chronologique fournit d'excellentes indications sur les lois, décrets et ordonnances, avis des conseils d'Etat, arrêts, etc., cités dans l'ouvrage. M. l'abbé André s'est servi fréquemment du *Dictionnaire de droit canonique* de Durand de Maillane, et le modèle était bon à suivre. Nous ne lui en ferons aucun reproche. L'article *Extrême-Onction* termine le premier volume.

Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés du premier et du second ordre ... et collection intégrale ou choisie de la plupart des orateurs du troisième ordre; publié, selon l'ordre chronologique, par M. l'abbé M***. De 50 à 60 vol. in-4 [2].

Encore une publication de l'abbé Migne qui s'élève déjà à treize gros volumes.

[1] 2 vol. in-4°, à double colonne. Prix : 14 fr. T. Ier, chez l'éditeur, 1844.

[2] 5 fr. le vol. pour les souscripteurs à la collection; 6 fr. pour le souscripteur à un seul orateur.

C'est beaucoup qu'une aussi prodigieuse fécondité, mais, nous ne craignons pas de le dire en toute sincérité, est-elle fort utile? N'eût-il pas été sage de faire un choix plus sobre parmi les nombreux sermonnaires des trois derniers siècles, au lieu d'en reproduire la majorité? Que le lecteur en juge.

Tome 1er, de 1228 colonnes. 1° *Sermons prononcés dans l'assemblée des états généraux de France*, par Camus, évêque de Belley. Ses discours se ressentent trop souvent du mauvais goût du temps; 2° *Discours sur les ordres sacrés*, par Godeau. Ils renferment de bonnes explications sur toutes les cérémonies de l'ordination, selon le pontificat romain; 3° *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foi*, par le Père Coton, confesseur de Henri IV, et qui se distingua par son talent oratoire; 4° *le Buisson ardent*, par le Père Caussin, Jésuite et confesseur de Louis XIII. Dans *le Buisson ardent* Caussin voit une figure de l'Incarnation qui lui fournit la matière de vingt-quatre discours réimprimés par M. Migne; 5° *le Mystère de la Croix et de la Rédemption du monde*, par Etienne Molinier, prêtre du XVIIe siècle.

Quand on passe au deuxième volume, on rencontre diverses productions du Père Lingendes, qui fut le précurseur de Bourdaloue dans la véritable éloquence sacrée. Les trois volumes suivants sont consacrés aux seuls ouvrages du Père Lejeune. Enfin le sixième tome renferme les panégyriques de l'Oratorien Sénault. Après cette énumération, nous faisons une très-simple question à notre zélé éditeur : les orateurs du second et du troisième ordre trouveront-ils beaucoup de lecteurs même parmi le clergé? Pour nous, nous aimons la devise : *Multùm, non multa.*

Elementa Theologiæ, cura N... directoris in seminario... et theologiæ professoris[1].

A une époque où les études théologiques tendent à se propager, il est bien que des esprits prudents et éclairés leur impriment une salutaire direction. C'est à un dessein de ce genre qu'il faut rapporter la publication des *Elementa Theologiæ*. L'auteur de cet ouvrage est un disciple distingué de cette grande école romaine qui s'honore de compter parmi ses maîtres d'aujourd'hui des théologiens tels que le Père Perrone. Il n'a encore paru qu'un volume des *Éléments de Théologie*, qui doivent en compter plusieurs; mais on peut, par cette seule publication, juger de l'esprit de tout l'ouvrage : la théologie de M... est franchement romaine. Le premier tome comprend trois traités : le traité des lieux théologiques, qui sert d'introduction, le traité de la religion et le traité de l'Eglise. Dans l'introduction on remarquera certainement cette partie dans laquelle, exposant les fondements de la théologie, l'auteur estime l'autorité de l'Eglise antérieure à celle des saintes Écritures. Dans le traité de la religion, le principe des trois révélations une fois posé devient la source d'une foule de déductions nouvelles et importantes. Mais c'est le traité de l'Église surtout qui appelle et commande l'attention, tant par la gravité des thèses qu'il soulève que par la solidité des solutions qu'il y apporte. Dans la seconde partie, qui traite de la constitution de l'Église (la première en expose les notes ou caractères), la définition des droits du souverain Pontife, considéré comme législateur, comme administrateur et comme juge, est vraiment digne d'un sérieux examen. La grande question de la délimitation du spirituel et du temporel y est abordée et courageusement résolue. Il y reste démontré, contre tous les sophismes, que l'autorité spirituelle peut et doit intervenir dans les affaires de l'ordre temporel, toutes les fois que ces affaires intéressent la conscience du chrétien.

La méthode de M... est la méthode *positive;* l'auteur n'en abuse pas. Mais pourquoi n'en pas conserver le style? C'est ici la moins forte partie du livre.

[1] 1 vol. in-8. Paris, Gaume frères, rue Cassette, 4.

Le rude latin de la scolastique, surtout quand on y mêle comme aujourd'hui les mots hybrides et barbares, ne s'accorde guère avec les élégantes traditions de la méthode discursive.

La Foi de nos pères, ou la Perpétuité du Christianisme, ouvrage dédié à ses anciens coreligionnaires, par le baron Marie-Théodore DE BUSSIÈRE [1].

Ce livre est l'*œuvre,* nous nous servons de ce mot à dessein, d'un protestant converti. L'auteur, homme du monde, mais cœur généreux et esprit élevé, a eu le bonheur de recouvrer la foi, et c'est un bien qu'il voudrait partager avec ses anciens frères. Pour parvenir à son but, il ne pouvait choisir de meilleurs moyens que ceux qui l'ont si bien servi lui-même. Or, c'est en comparant dans leurs fondements la doctrine de l'Eglise et les innombrables variations de l'esprit de secte qu'il est revenu à la foi de nos pères. C'est donc le même examen, consciencieux et approfondi, qu'il propose à tous les religionnaires de bonne foi.

La Foi de nos pères se divise en trois parties. Dans la première il est démontré que la vraie doctrine réside tout entière dans l'Eglise romaine; dans la seconde, que cette doctrine n'est pas chez les adversaires de l'Eglise; dans la troisième, qui est plus particulièrement l'acquit d'une dette nationale, M. de Bussière, Alsacien de naissance, établit, sous forme d'exemple pour le commun des lecteurs, que ce sont les mauvaises passions seules qui ont banni la foi de Strasbourg.

Là n'est pas tout l'ouvrage. Aux nombreux chapitres qui subdivisent le volume sont annexés des appendices dans lesquels l'auteur a mis en relief les aveux, les contradictions et les perpétuelles variations des religionnaires. Qu'on n'aille pas supposer pour cela une téméraire copie de l'*Histoire des Variations;* c'est ici tout simplement une application particulière des principes posés par le grand historien. Aux vues critiques, reproduites dans une juste mesure, M. de Bussière a su joindre l'enseignement de l'Eglise, qu'il appuie sur les meilleures preuvres de raison et d'autorité. Tel qu'il est, son livre peut être à bon droit regardé comme le Manuel catholique du protestant. A ne le considérer que sous le rapport de la science, catholiques et protestants y trouveront la doctrine bien résumée, et des documents souvent neufs et précieux.

La Vierge, ou Histoire de la Mère de Dieu et de son culte, complétée par les traditions d'Orient, les écrits des saints Pères et l'Histoire privée des Hébreux; par par M. l'abbé ORSINI. 6e édition illustrée, 1er volume [2].

La sixième édition de cet ouvrage constate un succès peu commun de nos jours. L'*Histoire de la Mère de Dieu* n'a pas seulement préoccupé la France : il en existe déjà trois traductions italiennes, deux espagnoles et deux allemandes. Quant au texte français, il est partout, en Russie, dans l'Amérique septentrionale et au Brésil. M. l'abbé Orsini a voulu présenter dans ce livre le tableau de l'existence de Marie depuis le berceau jusqu'à la tombe, et la faire revivre, pour ainsi dire, devant nos yeux telle qu'elle a vécu autrefois. Cette entreprise était difficile et pouvait devenir périlleuse : on ne touche pas impunément aux sources mystérieuses de la foi. M. l'abbé Orsini nous paraît avoir évité cet écueil. Versé dans les traditions de l'Orient, dans l'histoire des Hébreux, de leurs coutumes, de leurs mœurs, et dans les ouvrages des Pères, il s'est servi de toutes ces ressources avec talent pour composer un livre

[1] 1 vol. in-8. Paris, Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9.

[2] Chez Mercier, éditeur, rue de Scine, 10, et René et Comp., rue de Seine, 32.

plein d'intérêt. Nous aurions voulu cependant y trouver un soin plus scrupuleux à ne pas attribuer à ses autorités plus d'importance qu'elles n'en ont réellement : personne ne peut donner une valeur historique à des faits dont le récit est presque entièrement emprunté à la tradition. L'auteur nous dit dans sa préface qu'il a revu cette édition avec une scrupuleuse exactitude, et qu'il y a apporté plusieurs changements importants. Quand elle sera entièrement terminée, nous lui consacrerons un examen plus détaillé.

SCIENCES.

Des Causes conditionnelles et productrices des idées, ou de l'Enchaînement naturel des propriétés et des phénomènes de l'Ame, ouvrage à la portée de tous ceux qui s'occupent d'études philosophiques, et propre à fixer l'opinion sur l'ordre des idées dites fondamentales et à faciliter l'intelligence et la critique du kantisme ; par L.-A. GRUYER [1].

Procédant par la méthode éclectique, l'auteur de ce livre arrive à des conclusions sensualistes. Le fond de sa doctrine se résume en quelques mots. Pour lui tous les phénomènes psychiques existent en puissance ou virtuellement dans les propriétés de l'âme, qui en sont les causes *conditionnelles*, et qu'ils présupposent par conséquent, à savoir : les sensations dans la sensibilité physique, les sentiments dans la sensibilité morale, les idées dans l'entendement et les volitions dans la volonté. Mais le philosophe pense qu'aucun de ces phénomènes ne peut exister, ou, ce qui est la même chose, qu'aucune de ces propriétés ne peut se manifester sous sa forme phénoménale, sans une cause *efficiente* ou productrice, et qu'ainsi il n'y a point d'idées innées proprement dites. La cause efficiente ou productrice, c'est *l'action* des objets extérieurs et de leurs rapports *sur l'entendement* par l'intermédiaire des sens. Ainsi se produisent en effet les *premières* idées, qui deviennent à leur tour causes productrices de toutes les autres... On voit en quoi ce système se rapproche et en quoi il s'éloigne du système de Laromiguière, que M. Gruyer combat, du reste, avec une grande liberté. Avec plus de liberté encore le philosophe attaque le cartésianisme. Voici au surplus la disposition qu'il adopte :

L'ouvrage commence par l'exposé des principes qui sont l'objet des articles intitulés : *Cause conditionnelle, Propriétés de l'âme* et *Faculté de penser.*

Viennent ensuite les observations critiques sur le *Système des facultés de l'âme de Laromiguière* et sur ce qu'il appelle les *Matériaux de nos idées.*

Tout le reste du volume concerne les idées innées, à part un chapitre sur le cartésianisme et un autre sur la doctrine de Kant, qui ne rentre pas aussi bien dans le plan de l'ouvrage, mais qui complète l'exposition des vues de M. Gruyer. Quant à l'objet même de cette partie du livre, l'article *Cartésianisme* en peut être considéré comme l'introduction ; après quoi vient la discussion particulière de chacune de ces idées prétendues innées : la *substance*, le *temps*, l'*infini*, la *cause efficiente*, et enfin un résumé où il est traité des idées innées en général.

Un savant éclectique disait, il y a quelque temps, de la philosophie de M. Gruyer, qu'elle présente la doctrine sensualiste « sous une face nouvelle et avec une pro« fondeur qui n'est pas ordinaire aux écrivains de son école. » Nous n'appellerons pas de ce jugement. Il acquiert aujourd'hui d'autant plus d'autorité que la lutte est plus vivement engagée entre les éclectiques et les sensualistes. Seulement nous ne croyons pas, avec M. Gruyer, que son livre soit, comme le dit cet auteur, à la portée de tous ceux qui s'occupent d'études philosophiques,

[1] 1 vol. in-8, 1844. Paris, Ladrange, quai des Augustins, 19.

L'abstraction du sujet demandait un style d'une clarté plus soutenue. L'expression, trop concise dans nombre de raisonnements d'une dialectique au moins subtile, se développe inutilement dans l'exposition des réciproques et tombe assez fréquemment dans le vice de la tautologie. L'ouvrage de M. Gruyer ne s'adresse pas à tous les hommes d'études indistinctement, mais il convient très-bien aux hommes de science.

Die Philosophie der Griechen, ou *la Philosophie des Grecs ;* recherches sur le caractère, la marche et les points principaux de son développement, par E. ZELLER. Tome I[er]. Introduction générale. La philosophie avant Socrate [1].

Nous ne sommes pas certainement arrivés à la dernière histoire de la philosophie publiée en Allemagne. Chaque année en voit éclore et mourir. Le travail que nous voulons analyser en peu de mots repose sur la donnée suivante. Pour donner à l'histoire de la philosophie un développement complet, il faut deux choses : 1° un intérêt philosophique pour le développement de la philosophie en soi ; 2° une recherche exacte des matériaux, que l'on examinera au double flambeau de la critique et de l'histoire. Cette manière de procéder rappelle celle de Tennemann.

L'introduction de M. Zeller expose le but, la justification et la méthode de ses recherches ; « ensuite il signale le caractère de la philosophie grecque en général, et en fixe les périodes principales de développement, et cela en partant de l'école hégélienne. » Ces derniers mots indiquent suffisamment les tendances de M. Zeller. Il rejette les divisions adoptées de nos jours pour les systèmes qui précédèrent Socrate, et propose ensuite les siennes. En voici l'énumération : I. Philosophie de l'être, représentée successivement par les Ioniens primitifs, les Pythagoriciens et les Éléates ; II. Philosophie du *devenir*, ou Héraclite, Empédocle et les Atomistes, avec Anaxagore ; III. Décadence de la philosophie antérieure à Socrate, ou les Sophistes. Là s'arrête le premier volume.

De l'état de la philosophie moderne en Allemagne, par N. MOELLER, professeur à l'Université de Louvain [2].

C'est ici un résumé des systèmes philosophiques qui se partagent l'Allemagne, y compris le système de Schelling. M. Mœller doit y joindre un exposé du panthéisme de Hegel et de la philosophie catholique des Allemands. Il sera intéressant de rapprocher cet ouvrage de la *Théodicée chrétienne* de M. l'abbé Maret, et de l'*Examen critique* du docteur Ott [3].

Monumenti primitivi delle arti cristiane nella metropoli del Cristianesimo, disegnati ed illustrati per cura di G. M. d. C. d. G [4].

Cette grande et magnifique publication ne s'adresse pas seulement aux ecclésiastiques et aux artistes chrétiens. Elle convient à tout savant qui veut connaître à fond les vicissitudes du Christianisme dans la ville sainte, soit pendant les longs siècles de persécution, soit pendant les premières années de la paix de l'Église.

L'ouvrage se divise en trois parties : la première consacrée, suivant l'ordre, à l'architecture, la seconde à la peinture, et la troisième à la sculpture. Le nombre des planches doit être de deux cent quarante, le nombre des feuilles

[1] Tubingue, 1844, in-8. Prix : 5 fr. 75.

[2] Louvain, 1843, 1 vol. in-8. A Paris, chez Waille. Prix : 3 fr. 50 c.

[3] Ces deux ouvrages doivent être dans *le Correspondant* l'objet d'un compte-rendu particulier.

[4] Lisez : le R. P. Marchi, de la Compagnie de Jésus. Roma, tipografia Puccinelli, 1844.

d'impression de cent soixante. Chaque livraison est composée de quatre planches et de deux feuilles de texte. Le prix des livraisons ne sera pas augmenté, lors même qu'elles dépasseraient deux feuilles de texte. Il en a déjà paru plusieurs dont la parfaite exécution répond à l'importance de l'entreprise. Nous reparlerons plus au long de cet important ouvrage.

Greece under the Romans. A historical view of the Greek nation, from the time of its conquest by the Romans until the extinction of the roman empire in the East, by George FINLAY[1].

La donnée de ce livre sort du lieu commun tant ressassé de la liberté anarchique des Grecs et de l'unité tyrannique de l'empire romain. L'historien ne nie pas ces deux grands faits, mais il considère surtout l'influence réciproque que les deux civilisations exercèrent l'une sur l'autre ; et c'est en quoi son point de vue offre de l'originalité. Cinq chapitres sont consacrés à cette étude comparée. Le premier comprend l'histoire générale des deux peuples depuis la conquête de la Grèce par la Macédoine jusqu'au règne de Constantin-le-Grand : Rome a vaincu, et l'esprit grec réagit en vain ; peu à peu il s'incorpore à l'immense empire. Le deuxième chapitre s'étend de Constantin à Justinien : la Grèce, devenu chrétienne, conquiert la liberté individuelle et survit à la chute de l'empire d'Occident. Le troisième chapitre est consacré à l'histoire de Justinien : c'est une époque de tyrannie légale ; l'esprit grec y est asservi par la loi romaine. Au chapitre quatrième nous assistons aux suites de cet asservissement, qui se continue jusqu'à Héraclius. Au cinquième chapitre enfin les Arabes envahissent l'empire, et les empereurs sont obligés de s'appuyer sur les nationaux ; alors l'élément grec reprend le dessus. Au temps de Léon-l'Isaurien, c'en est fait de la vieille civilisation romaine. Nous ne ferons qu'un reproche à cette histoire, mais ce reproche est capital : c'est qu'elle n'entre pas dans le plan de l'enseignement catholique. Evidemment l'élément religieux n'y tient pas assez de place. Comment l'esprit grec, qui semblait si bien disposé à recevoir la vérité catholique, n'a-t-il abouti qu'à des hérésies, et définitivement au schisme ? Cela n'est pas et ne pouvait pas être dit.

Histoire de Photius, patriarche de Constantinople, auteur du schisme des Grecs, d'après les monuments originaux, la plupart encore inconnus, accompagnée d'une introduction, de notes historiques et de pièces justificatives, par M. l'abbé JAGER, chanoine honoraire de Paris et de Nancy, professeur d'histoire à la Sorbonne[2].

Cette histoire est le résumé du cours fait à la Sorbonne par M. l'abbé Jager. Elle comprend toute la vie de Photius, c'est-à-dire de 842 à 886, et se partage en dix livres, dont le dernier est plus particulièrement consacré à l'histoire littéraire du fameux schismatique. En tête du premier livre est une introduction destinée à préparer l'histoire du schisme par l'exposition des précédents qui tendirent à le favoriser. Malheureusement, dans cette introduction, comme dans toute l'histoire, l'auteur s'arrête avec trop de scrupule aux limites de l'histoire ecclésiastique. Quelques excursions sur le terrain de la politique et de la morale n'eussent pas été de trop, nous le croyons, pour faire bien comprendre et apprécier une révolution qui intéresse si fort la civilisation de l'Orient. L'ouvrage contient d'ailleurs des documents d'un haut intérêt, et qui, en partie, paraissent pour la première fois, quelques-uns avec le texte grec. Bon nombre d'autres sont indiqués comme le fruit des découvertes récentes du savant cardinal Mai.

[1] Edinburgh, Blackwood and Sons. 1844, in-8 de 554 p.

[2] Paris, Auguste Vaton, 46, rue du Bac, 1844. 1 vol. in-8.

L'historien a craint d'embarrasser son récit par ces citations, et il les a reléguées, pour la plupart, dans son dernier livre, où d'ailleurs il cite moins qu'il n'indique. On le regrettera. Le lecteur assurément aurait préféré ces pièces importantes à certaines citations qui, pour le bien, auraient dû rester dans Virgile ou dans Racine. La remarque n'est pas inutile; elle sert à caractériser le style de l'*Histoire de Photius*. Ce style n'a pas, autant du moins qu'on pourrait le désirer, la simplicité de bon goût du genre historique.

Mémoire autographe de M. de Barentin, chancelier et garde des sceaux, sur les derniers conseils du roi Louis XVI; publié par M. Maurice Champion[1].

M. de Barentin fut, on le sait, ministre de Louis XVI aux premiers jours de 1789. Son mémoire est tout entier dirigé contre Necker, dont il réfute l'écrit intitulé : *De la Révolution française*. Il y a de l'intérêt dans cette lutte du magistrat absolutiste et du politique financier. Il est fâcheux que l'éditeur du mémoire n'ait pas apporté dans sa notice biographique plus de modération que n'en met M. de Barentin lui-même dans l'enregistrement de ses griefs. Le style du biographe n'est pas non plus irréprochable.

Mémoires de l'abbé Liautard, recueillis et mis en ordre par M. l'abbé Denis[2].

OEuvre modeste, simple collection d'opuscules pieusement recueillis et reproduits avec un louable empressement, voilà ces mémoires dont on a fait trop de bruit soit pour les vanter, soit pour les déprécier. Ils contiennent des considérations sur la politique du temps, lesquelles portent un titre passablement ambitieux : *le Trône et l'Autel*; un *Mémoire sur l'instruction publique,* le plus curieux de la collection; un autre sur les *Enfants trouvés* et l'*Eloge de Louis XVIII;* le tout suivi de notes et pièces justificatives et précédé de la vie de M. Liautard par son *fils choisi,* M. l'abbé Denis. Ce dernier travail, le plus volumineux de tout l'ouvrage, est une biographie consciencieuse, mais un peu trop solennellement écrite.

[1] 1 vol. in-8°. Paris, 1844, au Comptoir des Imprimeurs-Unis.
[2] 2 vol. in-8. Paris, Léautey, 1844, rue Saint-Guillaume.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE D'A. RENÉ ET Ce,
Rue de Seine, 32.

ÉTUDES

SUR QUELQUES PÈRES DE L'ÉGLISE.

SAINT ÉPHREM.

Je ne pense pas que l'histoire de l'Église présente une autre époque aussi remarquable que le IVe siècle. Dans les premières années de ce siècle, le pouvoir temporel, dont les empereurs païens avaient fait un si cruel usage contre le Christianisme, passa subitement aux opprimés. Il n'y eut nul intervalle entre la persécution et le triomphe; jamais révolution ne fut plus rapide ni plus complète. Dans ce paganisme, qui tout à l'heure encore dominait sans nulle résistance que celle des martyrs sur l'échafaud, qui réduisait ses ennemis à se cacher dans les catacombes ou à n'apparaître au grand jour qu'en victimes pour les jeux de l'amphithéâtre, il ne se fit aucun effort pour ressaisir la puissance. A peine put-on compter la tentative éphémère de Julien. « C'est un petit nuage qui va passer, » disait saint Athanase, et le nuage se résolut en quelques gouttes d'un sang jusque-là versé par torrents. Or, au moment où le Christianisme s'étonna de respirer librement, au moment où les fidèles, sortis de leurs cryptes, purent se compter, et virent avec surprise qu'ils étaient les plus nombreux et les plus forts, il arriva aussi que toutes ces peuplades chrétiennes qui avaient vécu dispersées, étrangères l'une à l'autre, osant à peine rappeler à mots couverts les plus importants mystères de leur foi, sentirent le besoin de communiquer entre elles, et de s'assurer que leur isolement n'avait pas altéré les traditions de cette foi. Alors aussi, pêle-mêle avec les fidèles et les confesseurs, on vit sortir des hypogées, des solitudes et des monastères, une multitude d'hérésies, nées souvent dans la bonne foi, couvées dans l'ombre et nourries de vertus.

C'étaient les plus hautes intelligences qui s'étaient égarées, car les noms d'Origène, de Tertullien, d'Eusèbe de Césarée vont de pair avec les plus illustres noms. C'étaient les disciples et les émules de Paul l'Ermite et du grand Antoine qui propageaient l'hérésie, et les austérités surhumaines et les éclatantes vertus des Evagre, des Her, des Dydyme, des Isidore [1], étaient attestées par de nombreux miracles. Ailleurs, c'étaient les confesseurs même, et l'illustre Meletius à leur tête, qui, indignés de l'indulgence de l'Église pour ses enfants tombés pendant la persécution, se séparaient d'elle et formaient un schisme précurseur de la grande hérésie d'Arius, et condamné au malheur de favoriser cet hérésiarque et d'accuser Athanase. On ne saurait non plus méconnaître la bonne foi primitive de beaucoup d'entre ceux dont la défection affligeait l'Église. Souvent, c'était pour éviter une hérésie qu'ils se jetaient dans une autre. Pour éviter le spiritualisme outré d'Origène, Audius tombait dans l'anthropomorphisme, et Epiphane, ce grand adversaire d'Origène, injustement accusé de partager l'erreur d'Audius, la voyait toutefois peut-être avec trop d'indulgence. Les évêques ariens, qui, chaque fois que l'arianisme paraissait triomphant, s'en détachaient pour revenir timidement à la foi de Nicée, et ne s'arrêtaient que devant le mot [2] qu'ils tâchaient de suppléer par tous les équivalents possibles, n'étaient, au fond, retenus que par la crainte d'incliner vers le sabellianisme. Partout les peuples restaient déterminément attachés à la foi orthodoxe, mais l'hérésie trouvait accès auprès des empereurs, à commencer par Constantin lui-même, qui avait siégé comme un Père de l'Église dans le concile de Nicée. Jamais l'unité catholique ne fut plus fortement menacée; humainement elle eût dû être brisée, si la Providence n'eût suscité, pendant ce siècle, une phalange de champions telle qu'à peine tous les autres siècles ensemble en pourraient présenter une pareille. Alors surgirent tous ces encyclopédistes chrétiens, dont chacun, à lui seul, remplirait de ses écrits une bibliothèque; saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Hilaire, les deux saints Grégoire, saint Jean-Chrysostôme, saint Basile, saint Epiphane, saint Athanase, saint Cyrille d'Alexandrie, tous, à peu de chose près, contemporains. Leur tâche était rude; il s'agissait de définir, de préciser le dogme, transmis jusque-là par une foi dont la simplicité ne songeait pas à raffiner. On ne s'occupait guère de subtilités théolo-

[1] Leur hérésie n'était que *matérielle* et non *formelle*, nulle condamnation de l'Église n'étant encore intervenue. Ainsi, malgré le témoignage de saint Jérôme (lettre à Ctésiphon), discutable d'ailleurs, on peut réhabiliter le plus grand nombre de ces anachorètes dont la vie nous a été transmise par Ruffin et Palladius.

[2] Ὁμοούσιος, consubstantiel.

giques dans les chapelles souterraines ou en présence des chevalets. Les premières hérésies, telles que celles de Cérinthe et d'Ebion, les rêveries des Gnostiques, les superstitions des disciples de Simon-le-Magicien n'étaient rien moins que la négation brutale de tout Christianisme. C'était du paganisme encore. Mais maintenant, si l'on respectait en apparence les grandes bases de la croyance chrétienne, il n'en était pas une seule qui ne fût reprise en sous-œuvre, obscurcie, rongée à force de commentaires et d'explications. Les quatre-vingts hérésies, que saint Epiphane [1] compare aux quatre-vingts concubines de Salomon, se réunissaient pour étouffer cette colombe unique et parfaite que Jésus-Christ nomme sienne, et encore une fois sienne [2]. Il fallait faire face à la fois de tous les côtés; il fallait ne pas laisser un dogme pour en défendre un autre. Il fallait être toujours sur la brèche, et surveiller ses compagnons d'armes presque autant que les assaillants. Aussi ne doit-on pas s'étonner de la rudesse et même de l'acerbité de quelques-uns des Pères dans leur polémique, de la surveillance jalouse et presque hargneuse qu'ils exerçaient les uns sur les autres. Il était impossible, en effet, qu'un homme, quel qu'il fût, obligé de combattre seul, ne pouvant, à cause de l'éloignement et de la difficulté des communications, recourir sans cesse à l'autorité de l'Église, pût aborder à l'improviste ces questions inattendues qui surgissaient de toutes parts, sans jamais être pris au dépourvu, ni prêter lui-même le flanc aux soupçons. On reprochait à saint Epiphane d'avoir avancé que Dieu pouvait être vu par des yeux corporels. Saint Jean-Chrysostôme avait refusé de souscrire à la condamnation d'Origène avant la décision d'un concile. Saint Jérôme enfin, si inébranlablement attaché à la colonne de l'Église, saint Jérôme, le plus opiniâtre antagoniste d'Origène, avait commencé par le traduire et laisser passer sans observations quelques erreurs capitales. Attaqué lui-même à ce sujet, ce fut, comme il le dit [3], pour se défendre qu'il prit à son tour la tête de l'attaque.

Confondre les hérétiques, lutter contre les empereurs, passer sa vie d'exil en exil, soutenir les violences des ariens, constamment appuyés par ce qui restait de populations païennes, c'était une laborieuse carrière; mais ce n'était pas tout encore : il fallait déraciner, dans le clergé, l'usage invétéré de garder chez soi une personne du sexe sous le nom de sœur [4]. Léonce, prêtre d'Antioche, depuis évêque de cette

[1] Saint Épiphane, *Exposition de la Foi.*

[2] Sexaginta sunt reginæ et octoginta pellices, et adolescentulæ quarum non est numerus. Una est columba mea, perfecta mea. Cant. 6, 7.

[3] Lettre XXXII à Pammachius.

[4] *Sororia.*

ville et partisan d'Arius, avait préféré renouveler sur sa personne l'acte d'Origène, pour pouvoir conserver dans sa maison une jeune fille dont on voulait le forcer à se séparer [1]. On comprend dès lors quelles furent les résistances du clergé, et par combien d'amertumes ses réformateurs durent payer leur zèle.

Ainsi la guerre contre les empereurs, contre le clergé même, contre les hérésies surtout, fut la véritable affaire de ce siècle, qui vit naître à lui seul plus d'hérésies que tous les autres siècles. Ainsi le zèle pour l'intégrité de la foi, zèle ardent, jaloux, quelquefois même amer, dut être le caractère distinctif de tous ces belliqueux Pères de l'Église, de tous ces guerriers du Christianisme que nous avons nommés.

Au milieu de ces martiales physionomies, la douce figure de saint Ephrem fait un heureux contraste. Saint Ephrem appartient à cette aimable famille de saints, au cœur tendre, à l'âme contemplative, à l'esprit de mansuétude, dont la chaîne commence au disciple d'amour, et par saint François d'Assises, saint François de Sales, saint Liguori, se continue jusqu'à nos jours, où, suivant toute apparence, un nouvel anneau va s'y joindre en la personne du fondateur de la plus tendre des dévotions chrétiennes, la dévotion au précieux sang. Non que nous prétendions élever une catégorie de saints aux dépens d'une autre. Nous savons qu'il est plusieurs emplois dans la maison du Père, qu'il y a des divisions de grâces, des divisions de ministères, des divisions d'opérations, mais un même Dieu, un même Seigneur et un même esprit [2].

Ephrem tient une place à part au milieu ou plutôt à l'écart de cette illustre légion. Il n'est mêlé à aucun des événements de ce siècle, ne figure dans aucun de ces grands combats livrés pour la pureté de la foi. Il semble avoir ignoré tout ce qui agitait alors le monde, jusqu'aux noms des empereurs et à ceux de ses immortels contemporains ; en revanche, le désert lui est parfaitement connu. Il sait jusqu'aux moindres détails de la vie des Antoine et des Macaire ; mais du grand Athanase, tout ce qu'il a entendu dire, c'est que la vie d'Antoine a été écrite par lui. Ce seul nom d'Athanase, un passage célèbre de saint Irénée, venu probablement jusqu'à lui par tradition, et qu'il rapporte sans en connaître l'auteur, voilà, dans toutes ses œuvres, les seuls points de contact avec l'antiquité chrétienne.

Il fallut, sur la fin de ses jours, une révélation céleste pour lui faire connaître la gloire de saint Basile et le déterminer à entreprendre le

[1] Socrate, l. II, c. 26.

[2] 1 Corinth., XII, 4, 5, 6.

voyage de Cappadoce, le seul qu'il ait fait de sa vie, et où il put confronter sa foi avec celle de ce grand docteur de l'Eglise. Car la foi n'était point arrivée aux lieux reculés qu'habitait Ephrem par une suite de pérégrinations lointaines ; elle se cimentait directement aux apôtres par une tradition toute locale, et néanmoins sa parfaite conformité avec la doctrine alors si fortement attaquée et défendue dans le reste du monde, et professée encore de nos jours, est une des plus éclatantes preuves de sa transmission non altérée depuis les apôtres jusqu'à nous.

Toutefois si la renommée avait été impuissante à apporter dans la solitude d'Ephrem le bruit du monde chrétien, elle répandit rapidement les écrits et les humbles vertus du pieux moine. « Son nom, dit saint Grégoire de Nysse, n'est ignoré que de ceux qui ignorent le nom du grand Basile. » Le même saint Grégoire prononça publiquement son éloge. Saint Basile s'en rapportait à lui pour l'intelligence des passages difficiles de l'Écriture, et lui renvoyait un pénitent chargé de crimes énormes dont le saint évêque désespérait d'obtenir le pardon [1]. Saint Jérôme atteste que ses écrits se lisaient publiquement dans les Eglises d'Orient, où, à l'heure qu'il est, se chantent encore ses vers[2], et les anciens lectionnaires de Rome indiquent, après l'évangile du jour de la Transfiguration, la lecture du sermon d'Ephrem sur le même sujet. Saint Jean-Chrysostôme, écrivant son dernier sermon, déplore la disparition successive des astres de l'Eglise. « Où est, s'écrie-t-il, ce chœur bienheureux d'évêques et de docteurs? où est Ignace, la demeure de Dieu? où est Denys l'Aréopagite, cet oiseau du ciel? où est Hippolyte? où est le grand Basile, presque égal aux apôtres? où est Athanase? où sont l'un et l'autre Grégoire? et, pour finir, où est ce grand Ephrem de Syrie, l'aiguillon des tièdes, le consolateur des affligés, le maître des jeunes gens, l'habitacle du Saint-Esprit [3]?

Or, celui qui, près de mourir dans un obscur village au bord de la mer Noire, écrivait ces lignes, était celui-là même que Libanius avait désigné pour son successeur, et que l'illustre rhéteur lui-même, accablé d'années, était venu visiter dans l'exil pour lui remettre le sceptre de l'éloquence[4]. C'étaient des élèves aussi de Libanius, des

[1] Amphiloque, *Vie de Basile.*

[2] Cantique de saint Éphrem, réimprimé dans la langue originale par l'ordre du Pape Grégoire XIII, pour l'usage des Maronites et des chrétiens de la Mésopotamie.

[3] *Sermo de Pseudoprophetis.* (On en conteste l'authenticité, mais sans motifs suffisants.)

[4] Je regrette que cette dernière visite de Libanius à son ancien élève ne soit pas mentionnée dans le beau travail de M. Beugnot, inséré dans cette Revue. Elle est attestée par saint Jean-Chrysostôme, lettre 232, à Cartérie.

maîtres de l'éloquence que ces Basile et ces Grégoire qui nommaient Ephrem leur maître. Et l'objet de ces magnifiques louanges était un pauvre moine sans lettres, né sur les bords de l'Euphrate, un Syrien, on avait presque honte de le dire [1], un homme qui ne savait pas un mot de grec, que ses parents, pauvres laboureurs, n'avaient pas même pu faire instruire dans sa langue maternelle [2]; qui s'excuse de son langage rude et grossier [3], de qui l'on ne doit point attendre l'artifice des paroles, car on ne le lui a point appris [4]. La Bible est le seul livre qu'il semble avoir lu, mais il l'a étudiée jour et nuit, et cette étude a fait de lui un vase plein de science et de sagesse, comme autrefois du jeune Joseph, qui lui aussi était sans lettres, et des apôtres aussi idiots et illettrés [5].

Éphrem était de Nisibe, si l'on veut en croire Sozomène [6], et même ce serait lui qui aurait amené l'évêque Jacob [7] sur les remparts, alors que cette ville, extrême frontière de l'empire romain, attaquée par les Perses, n'avait pour défense que la sainteté et les miracles de son évêque; défense efficace toutefois, car le bon évêque, ne voulant pas d'inutile effusion de sang, appela à son secours le plus humble de tous les auxiliaires, et une armée de ces redoutables mouches des plaines de l'Orient suffit à mettre les Perses en déroute. Cependant il est beaucoup plus probable qu'Ephrem était d'Edesse ou des environs, Edesse la ville bénie, comme il l'appelle toujours, Edesse qui avait offert un asile à Jésus-Christ persécuté par les Juifs, et qui gardait encore dans ses archives la réponse de Jésus-Christ [8], promettant d'envoyer un de ses disciples aussitôt qu'il serait retourné près de son Père céleste. Ce fut l'apôtre saint Thomas qui veilla à l'accomplissement de cette promesse; aussi la reconnaissance des habitants d'Edesse lui éleva-t-elle une basilique célèbre dans tout l'Orient. Leur foi se maintint toujours vive au milieu de toutes les persécutions. Socrate et Sozomène [9] nous ont conservé ce magnifique dialo-

[1] Neque enim nos pudet illius generis. Saint Grégoire de Nysse.

[2] Nicéphore, l. IX, c. 16.

[3] *OEuvres de saint Ephrem*, t. II, p. 54, éd. de Vossius.

[4] *Ibid.*, t. II, p. 23.

[5] *Ibid.*, t. II, p. 54.

[6] L. III, c. 15.

[7] Cassiodore, l. V, c. 45; Théodoret, II, 30.

[8] Le scepticisme des savants d'aujourd'hui regarde comme apocryphe la lettre du roi Abgare à Jésus-Christ et la réponse de celui-ci rapportées toutes deux par Eusèbe; mais le fait, qui n'a rien d'invraisemblable en soi, est tenu pour constant par toute l'antiquité. Eusèbe atteste avoir tiré ses lettres des originaux encore conservés à Édesse, et ce témoignage, appuyé par celui d'Ephrem, paraît plus fort que toutes les objections.

[9] Socr., l. IV, c. 18; Sozom., l. VI, c. 18; Théodoret, IV, 17.

gue entre Modeste, le ministre des violences de Valens, et une pauvre femme, sur la route de la basilique de Saint-Thomas. « Où vas-tu donc si vite? — A l'église. — Ne sais-tu pas qu'on massacre ceux qui s'y trouvent? — C'est pour cela que je me hâte. — Et ce petit enfant que tu traînes après toi? — C'est pour lui faire partager le martyre. »

Ce fut au milieu de cette population fidèle qu'Éphrem naquit d'une famille pauvre et obscure. Saint Grégoire de Nysse, il est vrai, vante son illustre naissance, soit pour se conformer à l'usage des panégyristes, soit plutôt ayant en vue une noblesse bien plus haute; car les aïeux d'Éphrem, qui vivaient d'aumônes, comme lui-même le rapporte dans sa *Confession*[1], étaient alliés aux martyrs et avaient confessé Jésus-Christ devant les tribunaux. Une escapade d'enfant, oubliée de tous ses biographes, décida de sa vocation[2]. Un jour, en polisson désœuvré et malfaisant qu'il était alors, il s'amusa à effrayer la vache d'un pauvre homme et à la poursuivre dans les bois jusqu'à ce qu'elle tombât morte de fatigue, et, le propriétaire survenant, le mauvais garnement l'accabla encore d'injures. A quelques jours de là, un vol ayant été commis dans une ferme où on lui avait donné l'hospitalité, il fut mis en prison quoique innocent. Or, avant ce temps, le jeune Éphrem avait cédé à la tentation habituelle aux pauvres et aux infortunés, qui, ayant plus que tous autres besoin de croire à la justice de Dieu, sont néanmoins le plus portés à la révoquer en doute. Cette disposition s'accrut par sa captivité injuste, et il en vint jusqu'au blasphème. Alors un ange lui apparut dans sa prison, et, lui rappelant l'acte de barbarie dont il s'était rendu coupable quelques jours auparavant, lui fit voir comment l'injustice des hommes opérait la justice de Dieu. Il avait des compagnons d'infortune qui, dans les confidences qu'amène la prison, lui avouèrent tous des crimes plus grands que ceux dont à tort on les accusait. La vérité se découvrit enfin. Tous furent condamnés à mort, et Ephrem seul recouvra la liberté, grâce à la protection d'un magistrat qui connaissait sa famille.

Durant sa détention, il avait fait vœu de se faire moine; avant d'aller au désert, il vint à Edesse, pour prendre conseil d'un homme sage et pieux, et visiter la célèbre basilique et les reliques insignes que l'on y conservait, parmi lesquelles se trouvait une image de Jésus-Christ qu'on disait n'avoir point été faite de main d'homme, mais envoyée au roi Abgare par le Sauveur lui-même[3].

[1] Ephr., t. III, p. 106.
[2] *Ephr. Confessio*, t. III, p. 99 et suivantes.
[3] Evagre, l. IV, c. 27.

Ephrem [1], en entrant dans la ville, demandait au Seigneur que la première personne qu'il y rencontrerait lui fût un sujet d'édification. La chose néanmoins sembla tourner tout autrement, car tout d'abord il aperçut une femme qui le regarda avec effronterie. « Pourquoi ne baisses-tu pas les yeux? lui dit Ephrem choqué, et tout triste de voir sa prière si mal exaucée. — C'est à toi de regarder la terre comme un fils de la terre que tu es. Pour moi, femme, et née de la côte de l'homme, je puis bien regarder mon père. » Et le bon Ephrem de s'édifier et de rendre grâce à Dieu et à la femme même dont il avait reçu cette leçon.

Il semblait destiné aux mauvaises rencontres, car à l'hôtellerie où il vint descendre il avait pour voisine une autre femme de mauvaise vie [2], dont les regards plongeaient dans sa petite chambre à travers son étroite fenêtre. Au bout de quelques jours elle lui adressa la parole. «Bonjour, seigneur abbé (ce titre se donnait aux religieux et équivalait à celui de père). — Puisse aussi le Seigneur te bénir! — Ne te manque-t-il rien dans ta cellule? — Trois briques et du mortier pour murer ma fenêtre.— Quoi! tu refuses de me voir, et moi je meurs d'envie de dormir avec toi. — Je le veux bien si tu me laisses choisir la place. — Va donc, je te suivrai. — Eh bien, allons sur la place publique. — Ah! je mourrais de honte d'être ainsi vue des passants. — Et Dieu ne te voit-il pas partout? » Et il n'en fallut pas davantage pour que la pécheresse rentrât en elle-même, car la bienheureuse Édesse avait gravé une foi si vive au cœur de ses enfants les plus perdus qu'il suffisait d'un mot pour l'y faire triompher, et, grâce à son pieux évêque Nonnus [3], grâce à Éphrem, grâce à saint Abraham dont nous parlerons bientôt, elle peut compter parmi ses prostituées plus de saintes que d'autres villes parmi leurs vierges.

De ce jour jusqu'à celui où Dieu l'évoqua de sa solitude pour le révéler au grand Basile, toute histoire cesse pour Éphrem, mais aussi son labeur commence. Comme ses écrits sont presque l'unique source de nos informations sur lui, nous ignorons le détail de ses abstinences au désert, où s'écoule la plus grande partie de sa vie; mais il fallait qu'elles fussent incroyables pour avoir été remarquées au milieu de cette émulation d'austérités qui régnait alors dans les monastères. Sa pauvreté fut apostolique. Il n'eut jamais à lui ni une bourse, ni un bâton, ni une besace, comme il l'assure dans son testament. Il

[1] Saint Grégoire de Nysse. — Métaphraste.

[2] *Vie de saint Ephrem*, attribuée à saint Amphiloque, évêque d'Icône. — *Id.*, Métaphraste. — Saint Grégoire.

[3] Jacques, diacre d'Edesse, *Vie de sainte Pélagie* (apud Rosweid).

couchait sur la terre afin de pouvoir plus facilement se défendre du sommeil, et ne lui abandonner que le temps rigoureusement nécessaire à la conservation de la vie. Aussi ses songes mêmes participaient de la pureté et de la sainteté de son âme. La nuit, qui en survenant l'avait trouvé à jeun, le laissait déjà depuis longtemps éveillé et célébrant les louanges du Seigneur [1]. Mais ce qu'il avait de plus particulier c'était le don des larmes. « A qui vendrait ses pleurs, rapporte saint Grégoire de Nysse avec son exagération déclamatoire, les pleurs viendraient, et ce ne serait pas sans larmes qu'on traverserait cet océan de larmes [2]. Les larmes, ajoute-t-il, étaient pour Éphrem son état naturel; et les malheurs privés, et les calamités publiques, et les absurdités des hommes, et surtout ses propres fautes ou ce qu'il nommait ainsi, sur lesquelles il revient presque à chaque page, entretenaient ce perpétuel courant. »

Mais ses deux maîtresses vertus, celles qui, suivant saint Grégoire, l'attendaient avant toutes autres au ciel pour le couronner, c'étaient l'humilité et la charité. Cette humilité est si profonde et si vraie! Il ne se contente pas de s'avouer pécheur en général, aveu qui ne coûte rien, même à Tartufe, bien sûr de n'être pas pris au mot. Il entre dans le détail des faits, des pensées. « Je suis sans cesse agité, dit-il [3], « de pensées honteuses, consumé d'une basse envie, rempli de mal- « veillance, colère, vaniteux, gourmand, dur et insolent envers les « pauvres. Je reprends les impudiques, et suis impudique dans mon « cœur.... Dans l'Église, j'ambitionne la première place, et ne mérite « pas la dernière... Devant les hommes du siècle je prends un main- « tien grave et imposé; avec les moines je me mets à l'aise.... J'af- « fecte la piété devant les riches; devant les hommes sages et les hom- « mes pieux je me carre comme un sage. Je rembarre avec dédain les « simples et les ignorants.

« .... Aux femmes je tâche de paraître agréable; je recherche des « entretiens avec les pieuses femmes; je les fais appeler sans cesse sous « de vains prétextes... Si l'on conte des fables, cela m'amuse. Si l'on « parle d'abstinence et d'autorité, je me sens gêné et contristé... j'al- « lègue la maladie, ou me dispense, pour ne pas me lever aux heures « des offices, ou bien j'arrive tard feignant un oubli bien prémédité... « Si j'ai un service à demander, je l'exige comme une dette.... J'o- « mets ma tenue négligente à l'église, mes conversations futiles dans « les assemblées, mes disputes inutiles, mes animosités, mon avidité

[1] Saint Grégoire de Nysse.
[2] « Metaphora perelegans, » écrit en marge Vossius.
[3] *Confessio et sui ipsius reprehensio.*

« pour les cadeaux, mon indiscrétion à donner des conseils, ma con-« nivence envers les pécheurs.... Telle est ma vie, mes frères, telles « sont mes fautes et mes infirmités. Ah ! si vous pouvez me secourir « contre une telle légion de péchés, ayez compassion de moi. »

Ne croirait-on pas lire un chapitre de l'*Imitation* [1] ?

Si ses frères ou ses supérieurs lui demandent des instructions, il ne leur obéit jamais sans s'excuser de donner des conseils. « Il est ab-« surde qu'un homme grossier et ignorant s'ingère d'instruire les « sages. Mais, ajoute-t-il avec une grâce charmante, il arrive bien à « des maîtres d'emprunter quelques deniers à leurs serviteurs, et ce « sont des ouvriers sales et grossiers qui travaillent les diadèmes des « rois [2]. » On trouverait à peine un de ses sermons qui ne débute par quelque excuse semblable, comme aussi rarement ils finissent sans que le saint ne fasse un retour sur lui-même et ne s'accuse de si mal pratiquer ce qu'il enseigne. « Je n'ai que des paroles, dit-il ; d'autres « ont les œuvres. Je sais comment on laboure, mais ne vaux rien pour « labourer. D'autres, au contraire, comme d'habiles ouvriers, font « des merveilles sans pouvoir rendre compte de leur manière de pro-« céder [3]. »

Dans son testament, modèle le plus achevé de l'humilité chrétienne, il ne se vante que d'une seule chose : c'est que jamais il n'a maudit personne, c'est qu'il n'a eu de contention avec nul chrétien [4]; il n'a jamais donné ce scandale, dit-il ailleurs, envers nul il n'a été amer et hostile ; il aurait plutôt à se reprocher d'avoir fait fléchir la vérité en faveur de la miséricorde, mais il espère [5] qu'il ne sera pas condamné pour s'être abstenu quelquefois de reprendre les pécheurs : rare exception dans un siècle où le zèle pour la vérité l'emportait trop souvent sur la charité ; où les querelles des plus grands saints attristaient la chrétienté, où saint Jean-Chrysostôme et saint Epiphane se séparaient en se disant : « J'espère bien que tu ne mourras pas sur ton « siége épiscopal. — J'espère bien que tu ne reverras pas le tien. » Quoique saint Ephrem, à l'exemple du chien de berger, ait aboyé contre les hérétiques [6], les seuls contre lesquels il s'échauffe, les seuls qu'il prenne à partie, sont les Novatiens, qui prétendaient limiter, sinon la miséricorde de Dieu [7], au moins le pouvoir de l'Église pour re-

[1] *Imit.*, l. IV, c. 7.

[2] *De Vita religiosa*, t. III, p. 35.

[3] *Ibid.*

[4] *Confessio.*

[5] *In margar. pretio.*

[6] *Testament.*

[7] C'est en cela que consistait l'erreur des Novatiens, non dans la sévérité de leur

mettre les péchés. Il a un sermon intitulé: «De ceux qui pêchent chaque jour et font chaque jour pénitence. » La pénitence pour lui n'a que des rigueurs extérieures; au dedans elle est pleine d'ineffables douceurs. « C'est le démon qui la montre rude; c'est lui qui nous « inspire la tristesse; quant à elle, voyant son artifice, elle appro- « che en redoublant de suavité; elle nous dit: Ayez seulement une « pensée pour Dieu, et moi je me charge de combattre à votre place. « Regardez seulement sa miséricorde, et moi j'apaiserai sa justice. « Seulement élevez un léger soupir, et je vous ferai les familiers de « Dieu... Elle entre comme le soleil, et illumine toute l'âme. Elle ne « nous propose pas tout d'abord ce qui est rude, mais ce qui est fa- « cile, agréable et doux. Ce n'est pas le jeûne, ce ne sont point les aus- « térités qu'elle exige au début; mais, dès la confession, elle les at- « tire par les plus légers commencements. Il lui suffit d'avoir un « petit coin de notre âme, et bientôt elle la donnera à Dieu tout en- « tière. Elle connaît la faiblesse de notre nature; jusqu'à la mollesse « dans laquelle nous avons été nourris lui est une aide[1]. Elle s'adresse « à Dieu par ses anges, et lui dit: Vous savez, Seigneur, que l homme « que vous avez formé a été fait de terre; qu'il est débile de sa na- « ture; que, s'il n'a son sommeil de la nuit, il ne peut vivre; que, « s'il ne mange, il défaille; l'hiver, le froid l'engourdit; l'été, la cha- « leur l'accable; le soir, ses yeux se troublent; la nuit, il n'ose mar- « cher. Le travail le fatigue, le repos lui donne des vertiges; s'il se « tient longtemps debout, ses jambes fléchissent. Et vous voulez qu'a- « vec une telle infirmité il triomphe du péché[2] !...

« La pénitence est aussi prudente et rusée que le démon; elle lè- « che nos cicatrices comme un chien, et n'enfonce pas d'abord ses « dents dans la profondeur du péché. Elle nous fait semblables aux « pourceaux qui se délectent dans la boue; elle ne veut pas rebuter « ceux qui la souillent encore par leurs désirs et leurs passions[3]....

« A l'église, ne sois point triste ou abattu; au forum, ne prends « point l'air sévère ou renfrogné.

« .... Donne à Dieu même ce que tu n'as pas, pour qu'il te donne « ce qui est à lui[4]. Dieu ne requiert que le bon propos. Il se charge

discipline, qui était celle d'une grande partie de l'Église. Le premier canon du concile d'Elvire refuse l'absolution même à la mort dans les trois cas d'idolâtrie, fornication et homicide. L'Église, ayant le droit de retenir comme de remettre, peut à son choix user de l'un et de l'autre. Toutefois le Siége de Rome s'est toujours fait remarquer par sa plus grande mansuétude.

[1] *De Pœnitentia*, t. III, p. 58.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*

« du reste [1]... Sa grâce ne ferme pas ses entrailles même aux impies, « de peur qu'ils ne meurent. Que si elle se montre telle pour les « ingrats, que sera-t-elle pour les fils reconnaissants[2]. »

L'aimable douceur du caractère de saint Ephrem se peint jusque dans les moindres traits. Il conte quelque part [3] que, dans son monastère, il avait pour voisin de cellule un moine nommé Julien, dont la ferveur dépassait celle de tous les autres. Un jour il lui demanda : « Qui donc a pris plaisir à gâter tous les livres? Comment se fait-il que, partout où était écrit le nom de Dieu ou de Notre Seigneur Jésus-Christ, toutes les lettres de ces noms sacrés soient effacées? » Alors Julien lui dit : « La pécheresse, en approchant du Sauveur, lui baigna les pieds de ses larmes et les essuya de ses cheveux. Et moi, partout où je vois écrit le nom de mon Dieu, je l'arrose de mes larmes, pour obtenir la rémission de mes péchés. » Sur quoi Ephrem, tout de bonne humeur (*gratiose*) : « Que le Seigneur, dit-il, prenne en bonne part ta pieuse intention; mais, je t'en prie, grâce pour les livres. »

Si un moine lui avoue les pensées dont il est tenté : « Eh! mon Dieu, s'écrie-t-il, les mêmes pensées ne m'obsèdent-elles pas ? » Qu'un pécheur avoue des crimes énormes, il ne veut pas qu'on l'en méprise, mais qu'on admire son changement, attesté par le seul aveu; car celui qui a conservé des intelligences avec les voleurs ne les trahit pas.

Mais où éclate surtout l'âme aimante d'Ephrem, c'est dans sa fervente dévotion envers la sainte Vierge. Ni saint Athanase, dont les paroles ont été trouvées dignes d'être employées par l'Église célébrant la fête de l'Assomption[4], ni saint Bernard[5], ce chevalier de la Mère de Dieu, n'ont pu égaler l'ineffable tendresse des *Threni*, ou Lamentations de la très-glorieuse Vierge Marie sur la Passion du Seigneur[6]. Saint Ephrem a encore un autre discours des éloges de la Mère de Dieu, et une prière à elle adressée. Dans ces trois morceaux, dont la forme, presque identique, rappelle celle de nos litanies, il est à peine une expression que plus tard l'Église n'ait adoptée dans ses prières, et c'est sans doute aux âmes consolées par la récitation de ces amoureuses effusions qu'il a dû de se voir appliquer la plus douce des épithètes que nous donnons à la Mère de Jésus-Christ [7].

[1] *Exhortatio.*
[2] *De divina Gratia.*
[3] *Eloge de saint Julien.*
[4] *Bréviaire romain*, deuxième nocturne de la fête de l'Assomption.
[5] *De Lamentatione SS. Dei Genitricis Mariæ.*
[6] T. III, p. 198.
[7] *Ephrem, consolator afflictorum.* Saint Chrysostôme, *loco citato.*

Ce fut peut-être après les avoir tracées que, surpris, inondé de l'affluence des dons divins, il dut demander grâce et merci en s'écriant: « O mon Dieu, j'avoue ma faiblesse; retenez un peu les flots de vo-« tre grâce. Gardez-la-moi dans votre trésor pour le jour des téné-« bres. Ne vous irritez pas si je n'en puis soutenir le débordement, si « j'ose vous prier de me l'épargner. Elle s'est abattue sur moi outre « mesure; ma langue s'embarrasse, et je ne puis parler [1]. »

Les écrits de saint Ephrem se composent de sermons ou exhortations, la plupart fort courtes. On a pu juger par les citations précédentes de l'onction et de la simplicité de son style : il abonde en images et comparaisons prises presque toutes, comme celles de l'Evangile, dans la vie champêtre. Nulle part on n'y sent les habitudes du rhéteur qui dominent dans les écrits de presque tous les Pères grecs de ce siècle, et, chose singulière, à un plus haut degré dans les lettres familières que dans leurs œuvres oratoires [2]. L'antithèse, il est vrai, est fréquente et prolongée chez Ephrem, mais elle n'est pas un vain cliquetis de mots; elle ressort du fond des choses, et n'est que le développement de cette grande antithèse sur laquelle est fondé le Christianisme; aussi Nicéphore [3], qui atteste avoir lu Ephrem dans la langue originale, remarque-t-il avec un naïf étonnement qu'à l'encontre des ouvrages grecs qui, traduits dans une langue étrangère, dépouillés de leurs ornements fleuris, du fard des mots, de l'assaisonnement des arguties grecques [4], ne laissent que vide et obscurité, les écrits d'Ephrem, traduits en grec comme ils le furent du vivant même de l'auteur, ne souffrent point dans ce nouvel idiome.

Ce qui les distingue avant tout, c'est l'emploi facile, abondant, toujours heureux de la sainte Ecriture. On voit qu'Ephrem non-seulement la possédait, mais encore l'avait pour ainsi dire à chaque instant présente tout entière à la pensée. Son style, comme tissu et tramé de passages des livres saints, s'harmonise si bien avec eux qu'on sent à peine la transition de l'un à l'autre. Voici quelques pensées tirées de son sermon ascétique à l'imitation des Proverbes de Salomon [5] : « Elague le palmier, et il croîtra en hauteur. Ainsi l'âme « émondée des sollicitudes du siècle s'élève vers le ciel. — Celui qui « garde en son sein la mémoire des injures y réchauffe un serpent. « Celui qui les supporte enferme le lion dans la fosse.—Ce qui entre

[1] *De Vita religiosa.*
[2] Voyez surtout les lettres de saint Chrysostôme à Olympiade.
[3] L. IX, c. 14.
[4] Sozomène, l. III, c. 15.
[5] T. III, p. 2.

« les mains d'un musicien habile est une harpe multicorde[1], toute « chair l'est dans la main de Jésus-Christ notre Sauveur. — La haine « et l'envie sous un voile de piété, c'est de l'eau amère dans un vase « d'or. Elle deviendra douce au contact du bois de vie. — L'Eglise « n'est pas faite de colonnes, mais d'hommes. — Un moine orgueil-« leux est comme un aigle sans plumes. — Le rocher au milieu de la « mer ne peut empêcher les flots de l'assaillir, mais il résiste aux flots. « Ainsi nous ne pouvons retrancher notre imagination, mais nous « pouvons bien lui résister. — La vertu n'est pas d'être insensible aux « mépris, mais de les voir et les dédaigner. — Ce que l'eau est aux « poissons, la vie tranquille dans l'humilité et la charité l'est aux « moines. » Ailleurs : « Le repos d'esprit, joint à la crainte de Dieu, « est un char de feu qui nous ravit au ciel. O repos! perfection du « moine; ô repos! échelon du ciel[2]! »

Nous allons maintenant raconter le grand événement de la vie d'Ephrem, sa visite à saint Basile, d'après le récit que lui-même en a fait et celui d'un témoin oculaire[3].

Ephrem n'avait jamais quitté les environs de sa chère Edesse, lorsqu'une vision divine le poussa à entreprendre, déjà vieux, le voyage de Césarée en Cappadoce, avec un compagnon pour lui servir d'interprète. Là, une voix lui dit : « Lève-toi, Ephrem, mange des « pensées[4] et des sentences. — Mais, Seigneur, où trouverai-je à « m'en nourrir? » Et la voix : « Dans ma maison, en un vase splen-« dide qui te fournira une abondante nourriture. » C'était la fête de la Théophanie (Noël). Ephrem se lève et court à l'église, et, ayant gravi le vestibule, il aperçoit Basile au milieu de son clergé, expliquant au peuple la sainte Écriture, et sur l'épaule du saint une colombe merveilleuse qui semblait lui dicter ses paroles. Or Basile connut également la présence d'Ephrem et dit à son archidiacre : « Va à la porte qui regarde l'occident; dans un coin de l'église tu « trouveras un religieux couvert de son capuchon, et avec lui un « compagnon de petite stature. Tu lui diras : Viens au chœur[5], l'ar-« chevêque te demande. » L'archidiacre fend la foule avec peine, reconnaît Ephrem à la description qui lui avait été faite, et lui transmet le message de saint Basile. Ephrem lui répond par son interprète : « Tu te trompes, mon frère, nous sommes étrangers et inconnus à

[1] Πολύχορδον.

[2] Ephrem, quietis amator (*Vie anonyme*).

[3] *Comparaison entre saint Basile et saint Ephrem* (attribuée à Amphiloque, évêque d'Icône).

[4] Νοήματα.

[5] Ἱερατεῖον. C'était une des cinq divisions des églises grecques.

« l'archevêque. » L'archidiacre rapporte cette réponse. Bientôt il revient avec un nouveau message, et, baisant les pieds du saint, il l'appelle par son nom et lui dit : « Seigneur Ephrem, l'archevêque « te prie de venir dans le chœur. » Ephrem, fléchissant le genou, rendit grâce à Dieu et dit : « Basile est véritablement ma colonne de « feu; l'Esprit-Saint parle par sa bouche. » Cependant il préféra l'entretenir dans le sanctuaire[1]. L'office terminé, Basile passe dans le sanctuaire, y trouve Ephrem et l'embrasse tendrement. « Alors, dit « Ephrem, il m'ouvrit sa table chargée, non de mets corruptibles, « mais du suc de la plus pure doctrine, et moi je m'écriai en gémis- « sant : Mon père, garde-moi, lâche et paresseux que je suis. L'Esprit- « Saint m'envoie à toi pour que tu me sauves et m'instruises. Sur « quoi il m'embrassa de nouveau, et je sentis des écailles tomber de « mes yeux. »

Ephrem lui fit alors la confession de ses pensées les plus secrètes, de ses paroles, de ses actions, et reçut de lui, conjointement avec le religieux son compagnon, la sainte communion. Puis il dit à Basile : « Je sais que Dieu t'accordera tout ce que tu lui demanderas; prie-le « donc pour que j'obtienne le don de parler le grec. » Alors Basile : « Ce que tu désires passe mes forces; mais mettons-nous tous deux « en prières. » Après plusieurs heures d'oraison, comme ils se relevaient, Basile dit : « Pourquoi, ô seigneur Ephrem, ne reçois-tu pas « la sainte ordination du sacerdoce, qui te convient? » A quoi Ephrem, par son interprète : « Parce que je suis un pécheur. — Plût « à Dieu que je fusse un pécheur pareil ! » Et Basile ajouta : « Flé- « chissons les genoux. » Et étant tous deux prosternés, il lui imposa les mains en récitant l'oraison du diaconat, puis il dit : Levons-nous. Alors Ephrem s'écria en grec : Σῶσον, ἐλεησὸν, ἀνάστησον, καὶ διαφύλαξον ἡμᾶς τῇ χάριτι[2]. Trois jours après il fut ordonné diacre et son compagnon prêtre, et tous deux reprirent en paix le chemin d'Edesse.

Saint Ephrem, il est vrai, ne parle pas de ce miracle[3], qui n'est raconté en détail que par Amphiloque dans sa Vie de saint Basile, ouvrage d'une authenticité douteuse; mais un ménologe grec en fait mention, et Ephrem lui-même confesse que saint Basile lui a ôté l'âpreté et la crudité de son langage. Il garde de cette entrevue une impression profonde; il la rappelle dans son éloge des quarante martyrs, écrit par le conseil et d'après les dires de saint Basile. De ce jour

[1] Τὸ ἅγιον βῆμα, lieu où était la table des communions.

[2] Sauve, aie pitié, ressuscite, et garde-nous par ta grâce!

[3] Il passe également sous silence la vision de la colombe qui est attestée par saint Grégoire.

on croit remarquer une différence sensible dans son style. Il est aussi moins étranger à l'histoire de son temps; il sait même les noms de quelques empereurs. Il sait le jeune fils de Valens rappelé à la vie par saint Basile et mort sous le baptême des ariens; il sait la plume trois fois cassée miraculeusement entre les mains du tyran qui voulait signer l'exil du saint évêque de Césarée. De ce jour aussi ses exhortations, jusque-là bornées à la vie monastique et spécialement adressées aux moines qui lui demandaient des avis, s'étendent à la généralité des fidèles.

Ephrem ne pouvait mourir que martyr de la charité, et cette vertu, qui seule de toutes subsiste encore dans le ciel, devait couronner les derniers moments de sa vie angélique sur la terre. Une famine survint à Edesse, accompagnée d'une grande mortalité. Il sortit de son couvent, visita les habitants aisés de la ville pour réveiller leur charité. Il attendrit le cœur des riches, dit saint Grégoire [1], ce qui est plus que d'attendrir les pierres. A ses exhortations pressantes, on répondit : « Nous ne tenons pas aux richesses, mais nous ne savons à qui confier nos aumônes, car beaucoup les détournent à leur profit particulier.—Et moi, dit Ephrem, me jugez-vous digne de votre confiance? » Avec l'argent qu'il reçut il fit dresser trois cents lits sous les portiques publics, et prit soin non-seulement des pauvres d'Edesse que la faim avait rendus malades, mais encore des étrangers et des paysans chassés de la campagne par la disette et cherchant un refuge dans la ville. Quand l'abondance fut rétablie, Ephrem rentra dans son couvent.

Peu de jours après le clergé et le peuple d'Edesse se pressaient en pleurant à la porte de l'étroite cellule où il se mourait. Devant la foule rassemblée, il fit lire son testament. « Moi, Ephrem, je vais « mourir. Sachez-le tous, ô hommes d'Edesse! Je vous laisse mon « testament, symbole et monument de la doctrine de vérité, afin que « dans vos saintes oraisons vous fassiez mémoire de moi, vous tous « surtout qui m'avez particulièrement connu. Les cheveux d'Ephraïm « ont blanchi, et lui-même l'ignore [2]. Ephraïm s'est envolé comme « un oiseau [3]. Approchez et fermez-moi les yeux, et posez vos mains « sur ma tête. L'esprit défaille en moi, et moi-même je défaille. Je « ne descendrai plus de ce lit où je suis emprisonné. Prenez en vous « ma vie et mettez en moi la vôtre. Je vous laisse mon souvenir et « mes exemples....

« Je souhaite vous confirmer dans la foi, et vous jure par celui qui

[1] *Encomium.*
[2] Osée, VII, 9.
[3] *Ibid.*, IX, 11.

« est descendu sur le mont Sina sous la nature du feu, par celui qui « a fait jaillir la source du dur rocher, par cette bouche qui sur la « croix s'est écriée : Eli, Eli, lamma-sabactani, qu'en nulle chose je « ne me suis séparé de la foi universelle, ni de l'Eglise de Dieu ca- « tholique et apostolique....

« Ne permettez point que mon corps soit placé avec honneur dans « la maison de Dieu ou sous l'autel; cette place ne convient point à « un ver de terre tel que moi. Ne me mettez point avec les saints, car « je suis un pécheur; non que je ne tienne à honneur leur voisinage, « mais la multitude de mes péchés me le fait redouter avec terreur. « N'embaumez point mon corps avec des aromates, ne le couvrez « point de riches vêtements, ne lui faites point de pompeuses funé- « railles; mais, le prenant sur vos épaules et courant rapidement, « allez le jeter dans la terre comme un objet d'opprobre et d'infec- « tion. Ne m'élevez point de monument, pour moi votre amour « suffit; mais achetez-moi des intercesseurs dans les pauvres, les « veuves, les orphelins. Vous aurez le prix de votre aumône, et moi « du conseil que je vous donne; mais votre part sera la meilleure, « autant que l'œuvre passe les paroles. »

Il défendit surtout que son éloge fût prononcé dans l'Eglise; aussi saint Grégoire de Nysse s'excuse-t-il de sa désobéissance au vœu de l'humble testateur. Au lieu d'éloge, Ephrem demande des prières. « Accompagnez-moi avec des psaumes et des cantiques ; offrez assi- « dument les oblations[1] pour moi, et quand sera venu le trentième « jour, faites mémoire de moi. Car les morts sont secourus par les « prières et les oblations des vivants, de même que, lorsque le raisin « mûrit sur le cep, le vin de son côté fermente dans les tonneaux. « Les prêtres de l'ancienne loi pouvaient bien purifier de toutes « souillures même ceux qui étaient blessés à la guerre; comment les « prêtres du Christ n'effaceraient-ils pas, par leurs oblations et leurs « prières, les péchés de ceux qui sont morts?

« Quand vous approcherez de l'autel en commémoration de moi, « ayez soin de ne pas pêcher envers les choses saintes; de peur que « ces profanations ne me soient imputées et qu'il ne me soit dit : « C'est toi, ô Ephrem, qui es cause que tous ces impudiques sont ici « rassemblés...»

« Ce que j'ai dit avec crainte, je le répète avec confiance. Celui « que Dieu juge sera jugé, nous devons l'espérer, avec rémission et

[1] Προσφορᾶς. Les fidèles offraient le pain et le vin destinés au sacrifice, et qui se plaçaient sur l'autel de proposition. La messe se disait à l'intention de ceux qui avaient fait l'oblation.

« indulgence. Dieu nous reprend pour que nous ne soyons pas jugés « avec le monde [1]...

« Et que soit bénie la ville que vous habitez, Edesse la ville et la « mère des sages, Edesse bénie de la bouche de Jésus-Christ et par « ses apôtres qui sont nos apôtres. »

Ephrem bénit ensuite nominativement plusieurs de ses disciples. Il maudit Paulonas et Arouandra pour leur défection, et en général tous les hérétiques dont la doctrine avait pénétré dans ces contrées. Puis il reprit : « Gardez donc, ô mes disciples, mes leçons et mes « institutions; ne vous écartez pas de la voie de vérité. Quand vous « entendrez le bruit des guerres et verrez la confusion dans les créa- « tures, sachez que la fin des siècles est à la porte, et gardez votre es- « pérance ferme et constante [2]. »

Comme il achevait ces paroles au milieu de toute la ville en pleurs, une femme nommée Lamprotate, fille d'un grand de la ville, fendant la presse des hommes et des femmes, tombe à ses pieds et lui dit : « Au nom de Dieu, que tu as aimé de ton enfance à ta vieillesse, « permets à sa servante de disposer, suivant ce que tu as prescrit, « un petit endroit pour déposer tes restes vénérables. » Le saint lui répondit : « O femme, va et fais suivant ce que tu as résolu; mais « ne m'élève point de tombeau de marbre, car ta vaine gloire ne me « servirait à rien. Écoute seulement ce que je vais te prescrire : ne te « fais plus porter en litière par des hommes, n'étant pas juste que des « hommes fléchissent le cou sous le poids de celle qui fut cause de « notre perte. »

La jeune fille le jura. Ephrem la bénit, ajouta encore quelques paroles et rendit son âme à Dieu. Et il fut fait de son corps suivant ce qu'il avait ordonné [3].

Le tombeau de saint Ephrem subsiste encore à Orfa, l'ancienne Edesse.

Nous ne croirions pas avoir achevé ce qui regarde saint Ephrem si nous ne disions quelques mots de son pieux et consciencieux éditeur.

[1] 1 Cor., XI, 32. Le texte de saint Paul est : « Dum judicamur, a Domino corripimur ut non cum mundo damnemur. »

[2] Il dit ailleurs (*de Vita religiosa*, t. III, p. 35) : « Quand l'empire romain sera accompli, il faudra que toutes choses soient consommées.

[3] Tous les auteurs, et Vossius lui-même, ont répété, sur la foi de saint Jérôme, qu'Ephrem était mort sous Valens ; mais l'appellation de tyran qu'il donne à cet empereur, et surtout la mention qu'il fait des paroles (t. I, p. 228) : « Expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi sæculi, » ajoutées au symbole de Nicée par le concile de Constantinople, prouvent qu'il vivait encore à l'époque de ce concile célébré sous Théodose.

Cet excellent homme voulant, en esprit de charité,

Aux Saumaises futurs épargner des tortures,

nous a donné lui-même sa notice biographique, qui peint en quelque lignes une de ces existences si calmes et si simples, communes au XVI[e] siècle et dont le temps actuel ne peut concevoir nulle idée.

« Moi, Gérard Vossius, autrement Voskens, né en légitime mariage de parents honnêtes et catholiques, savoir : mon père Guillaume et ma mère Jeanne Voskens, en la ville de Borchloon, capitale du comté de Loos, diocèse de Liége; Allemand de naissance, interprète et scoliaste des œuvres complètes de saint Ephrem; crois devoir, pour l'avantage et la mémoire de la postérité, récapituler ici, à l'exemple de saint Jérôme et suivant l'ordre des temps, les principaux monuments de mes élucubrations ecclésiastiques, publiés à Rome à diverses époques. En 1580, j'ai publié, en grec et en latin, le discours de saint Jean-Chrysostôme en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul et des douze apôtres, enrichi de mes remarques et d'une double apostrophe à la fin, l'une à la ville de ROME, l'autre aux saints apôtres Pierre et Paul, patrons de Rome. En 1581, j'ai publié......... En 1589, le tome I[er] des *Œuvres complètes de notre père saint Ephrem*, avec ma traduction du grec en latin et mes scolies, in-folio. L'an 1593, le second tome du même saint Ephrem a paru à la typographie vaticane, non sans sueur et labeur de notre fait. L'an 1594, les cinq livres de saint Bernard, *de Consideratione*...... .... Enfin, l'an 1597, le présent tome huitième et dernier des *Œuvres de notre saint père Ephrem*, achevé, grâce à Dieu, de notre âge l'an cinquantième, et de notre séjour dans la ville vingt-cinquième. Ce sont là nos monuments romains consacrés à Dieu et à sa sainte Église. »

Bien que Vossius ait été devancé par les publications partielles d'Ambrosius et de Zini, il est le premier qui ait publié l'ensemble des œuvres de saint Ephrem en latin. Le texte grec n'a paru qu'en 1709 à Oxford, d'après dix-sept manuscrits de la bibliothèque Bodléienne et sans traduction latine. La grande édition de Rome, 1732, en six volumes in-folio, donne le texte original syriaque avec les versions grecque et latine. Enfin, on a imprimé à Moscou une très-ancienne version slave dont on a prétendu, mais à tort, faire prévaloir l'autorité sur celle des textes syriaque et grec, tels que nous les possédons.

Si nos lecteurs ont eu la patience de nous suivre jusqu'ici, nous voudrions les payer en laissant saint Ephrem leur parler lui-même. La vie de sainte Marie, nièce d'Abraham, qu'on va lire ci-après, nous semble une des choses les plus pathétiques que l'antiquité chrétienne

nous ait transmises. Ceux qui, comme nous, cherchant surtout dans les saints le côté humain, comme plus accessible à notre faiblesse, aiment à les voir se rapprocher de nous par les sentiments naturels autant que nous nous éloignons d'eux par nos imperfections, souriront à la naïve admiration d'Ephrem pour la beauté de Marie, beauté qu'il peint d'un trait si vif : elle était belle au delà de ce que semble comporter la nature; ils comprendront cette âme ardente qui, des folies de l'amour humain, se plaît à conclure aux excès de l'amour divin [1]; ils sentiront la délicatesse charmante avec laquelle le saint, tout en s'effaçant sur l'arrière-plan, sait néanmoins indiquer la tendre intimité qui l'unissait à ses deux amis. Que si, sous les traits de la sainteté, on aime à étudier la *personnalité* de chaque saint, ses idiotismes de caractère, le caractère de Marie, si net, si décidé, devra plaire. On est bien sûr que si, dans le temps de sa folie, nul stérile remords n'est venu la troubler, nulle pensée triste ou amère altérer sa gaîté, que si elle n'a fait que rire et chanter sans se souvenir de sa cellule, sa pénitence ne sera pas moins franche, moins exempte de tout retour et tout regret. Dans Abraham on verra ce que peut la charité pour relever, ravir vers le ciel celui même qui ne s'aide pas. Ailleurs, elle vient en assistance aux bons désirs, aux efforts faiblement tentés; elle est auxiliaire, elle intercède. Ici elle fait tout et agit par une sainte violence. Elle sauve qui veut se noyer et entraîner au fond son libérateur.

On remarquera aussi le soin que prend saint Ephrem pour justifier Abraham de la violation de sa règle d'abstinence. C'est avec anxiété qu'il se demande si le motif de charité, si une âme à sauver, peut bien l'excuser d'avoir mangé de la chair et de s'être assis sur un lit mollet, et il n'a pas un mot, pas une hésitation sur ce qui nous paraît bien autrement scabreux, tant il est sûr, le bon Ephrem, tant il sait qu'on sera sûr de la pureté d'intention et de pensée du saint reclus; il ne suppose pas même qu'on puisse se scandaliser ni songer à mal, et nous osons, à son exemple, faire la même supposition pour ceux qui liront cette histoire [2].

L. C.

[1] Combien, épris d'amour pour une esclave, n'ont pas refusé de se faire esclaves à cause d'elle? Ferons-nous moins, et ne penserons-nous pas aux martyrs enfermés dans les mines? T. II, p. 83.

[2] Il y a deux textes de la vie de sainte Marie : l'un publié par Vossius dans les *OEuvres de saint Ephrem*, l'autre par Rosweid dans ses *Vitæ Patrum*. Nous avons pris de l'un et de l'autre ce qui nous a mieux convenu.

VIE DE SAINTE MARIE, NIÈCE D'ABRAHAM.

Je veux encore, ô mes bien-aimés, raconter à votre charité une chose digne d'admiration que le bienheureux a faite dans sa vieillesse ; car, pour les intelligents et les hommes spirituels, c'est un exemple véritablement admirable, plein d'utilité et d'édification. Or la chose s'est passée ainsi.

Le bienheureux Abraham avait un frère selon la chair; ce frère mourut laissant une fille unique âgée de sept ans. Ses proches et ses amis, la voyant orpheline, l'amenèrent à son oncle, qui la fit mettre dans une cellule extérieure contiguë à celle où il vivait. Il y avait entre les deux cellules un guichet fort petit, à travers lequel il lui enseignait la psalmodie et les Ecritures. Elle passait les nuits ainsi que lui dans le chant des psaumes et les louanges du Seigneur, et s'efforçait de l'imiter dans toutes ses abstinences. Elle avait ardemment embrassé son genre de vie, y avançait courageusement, et son âme s'enrichissait de toutes les vertus. Lui, de son côté, ne cessait d'implorer pour elle le Seigneur avec larmes, afin qu'elle eût toujours l'esprit tourné vers le Ciel et ne se laissât point embarrasser dans les soucis des choses terrestres; car son père lui avait laissé un héritage considérable que le serviteur de Dieu fit distribuer aux pauvres et aux orphelins. Elle aussi suppliait assidument son oncle et lui disait : « Mon père, je supplie et conjure ta sainteté de prier Dieu pour moi, afin que je sois délivrée des pensées insensées et mauvaises, et préservée des embûches de l'ennemi. » Ainsi, elle s'exerçait avec constance à l'exacte observation de sa règle, et son oncle se réjouissait en voyant ses heureux et rapides progrès dans la vie de perfection, les larmes, la mansuétude, et, ce qui est bien plus, l'ardent amour de Dieu.

Elle vécut vingt ans avec lui dans l'abstinence, telle qu'une chaste colombe ou une brebis immaculée du Christ. Ce temps accompli, l'esprit de fraude et de mensonge, la voyant exceller dans toutes les vertus de la vie solitaire, et toute absorbée dans la contemplation des choses célestes, se sentit dévoré du feu de l'envie, et résolut de lui tendre des piéges pour la prendre dans ses filets, ou tout au moins jeter le trouble et l'anxiété dans l'esprit du saint homme, et ainsi éloigner un peu son âme de Dieu par le chagrin qu'il en concevrait. Et de même que Satan avait trouvé dans le serpent un instrument à son gré pour séduire nos premiers pères, ici, après avoir quelque temps cherché, il finit par découvrir un vase tout préparé pour la perdition.

Il y avait alors un moine qui ne l'était que de nom, et qui, sous

couleur d'édification, recherchait assidument les entretiens du saint homme. Le malheureux, à l'âme aveuglée, apercevant par la fenêtre la bienheureuse vierge, fut assailli des aiguillons de la luxure, et, ayant laissé son cœur s'embraser du feu de la volupté, épiait toutes les occasions de parler à la recluse. Pendant près d'un an, il dressa vainement ses embûches, s'efforçant de l'amollir par la perfide douceur de ses paroles, et n'attendant que le moment opportun pour la précipiter du paradis de cette vie fortunée. Un jour enfin, séduite par ce serpent, elle ouvrit la fenêtre de sa cellule et sortit pour le joindre, et lui, sur-le-champ, la pollua de sa luxure et de son iniquité. Un tel crime à peine consommé, elle fut saisie d'épouvante. Comme nos premiers parents, après avoir goûté du fruit de science, connurent qu'ils étaient nus, elle aussi, après avoir admis en elle le péché, se jette dans le ténébreux abîme du désespoir. Elle déchire le cilice qu'elle portait, se frappe la poitrine, se meurtrit le visage de ses mains, désirant et cherchant la mort dans l'excès de sa douleur, et, oppressée d'angoisse, ne voyant plus de salut, elle se laissait ballotter aux flots de ses pensées tumultueuses. « De ce jour je me sens morte, disait-elle; j'ai perdu mes soins et le labeur de mon abstinence; les larmes de mes oraisons et les œuvres de mes veilles sont réduits à néant. J'ai irrité mon Dieu et me suis tuée de mes propres mains. J'ai affligé mon saint oncle d'une mortelle douleur et suis devenue la risée du démon. A quoi bon vivre encore, misérable et méprisée? O malheur! qu'ai-je fait? que m'a-t-on fait? O malheur! d'où et comment suis-je déchue? Comment mon âme s'est-elle obscurcie? Comment me suis-je laissé décevoir? Je n'ai pas compris quand je suis tombée; je n'ai pas connu quand j'ai été polluée. Je ne sais quelle nuée ténébreuse a voilé mon cœur et m'a dérobé la vue de ce que je faisais. Où me cacher, de quel côté me tourner, dans quel abîme me précipiter? Qu'ai-je fait des leçons de mon bienheureux oncle, des instructions de son ami et compagnon Ephrem, qui me disait : Veille sur toi-même; persévère dans ta virginité; garde ton âme pour ton immortel époux, car cet Epoux est saint et jaloux. Que vais-je faire? Je n'ose plus regarder le ciel, car je suis morte devant Dieu et devant les hommes. Comment aurais-je l'audace d'approcher de cette fenêtre? Immonde pécheresse, de quel front parlerais-je à ce saint homme? Et si je l'osais, ne sortirait-il pas de cette même fenêtre un feu pour me consumer? Mieux vaut partir, aller dans un autre pays, où nul ne me connaisse, puisque aussi bien je suis morte, et qu'il ne me reste aucun espoir de salut. » Se levant donc, du même pas elle alla dans une autre ville, où, ayant changé d'habits, elle se plaça dans une hôtellerie mal famée.

Or, tandis que sa ruine se consommait, le saint vieillard eut une vision dans son sommeil. Il vit un dragon énorme et terrible, d'un aspect fétide, sortir de quelque trou, ramper avec d'affreux sifflements vers la cellule où était une colombe qu'il dévora, et retourner ensuite dans son gîte souterrain. Abraham s'éveilla tout contristé et pleura avec amertume, pensant que Satan allait susciter quelque nouvelle persécution où beaucoup succomberaient, ou qu'il allait s'élever dans l'Eglise de Dieu quelque schisme ou quelque hérésie. C'est pourquoi, tombant à genoux, il pria Dieu et dit : « O Dieu très-bon, amant des hommes, toi qui prévois toutes choses, seul tu sais ce que signifie cette étrange vision. » Deux jours après, il revit le même dragon sortir de nouveau de son antre, pénétrer dans la cellule extérieure, et là, plaçant sa tête sous les pieds d'Abraham, se fendre en deux. Dans ses entrailles se trouvait la colombe encore vivante et sans blessure, et Abraham, étendant la main, la reprit saine et sauve. Là-dessus, s'éveillant en sursaut, il appela une fois, puis une autre, sa nièce qu'il croyait toujours dans la cellule extérieure. « Eveille-toi, ma fille Marie (c'était son nom). Pourquoi es-tu si paresseuse? D'où te vient cette torpeur? Voilà deux jours que tu n'as ouvert la bouche pour glorifier le Seigneur. » Mais ne recevant pas de réponse, et ne l'entendant plus chanter des psaumes comme elle avait accoutumé, il comprit que c'était elle que regardait sa vision. Alors il gémit et versa des larmes amères. « Malheur ! dit-il, le loup cruel a ravi ma brebis chérie, et ma fille a été emmenée captive. » Puis élevant la voix, il s'écria : « O Christ, Sauveur du monde, tourne vers moi ma brebis Marie, et rends-la au bercail de vie. Que ma vieillesse ne descende point aux enfers sous le faix d'une telle douleur ! Ne méprise pas ma prière, mais envoie vite ta grâce pour tirer ma fille saine et sauve de la gueule du dragon. »

Or ces deux jours que la colombe de sa vision avait passés dans les entrailles du serpent signifiaient un espace de deux années, pendant lesquelles sa nièce mena une vie dissolue, et, durant tout ce temps, le saint homme ne se relâcha ni jour ni nuit de prier Dieu pour elle.

Deux ans donc s'étant écoulés, il apprit où elle était et comment elle se comportait. Il chargea un ami sûr d'aller dans cette ville, d'y prendre d'exactes informations, et de noter les lieux où elle habitait et la vie qu'elle menait. Son envoyé partit, s'assura de tout, et revint lui annoncer qu'il l'avait vue, et comment elle vivait. Ne pouvant douter que ce ne fût bien elle, Abraham pria le même ami de lui procurer un habit de cavalier et un cheval de selle. Alors il ouvrit la porte de sa cellule et sortit ; puis il revêtit l'habit militaire, et mit

sur sa tête un camélauque [1] long qui lui cachait la figure. Il prit avec lui un sou d'or [2], et, montant à cheval, partit en diligence. De même qu'un espion, qui veut explorer une ville ennemie, prend la coutume des gens du pays pour n'être pas reconnu, de même aussi le bienheureux se déguisait sous la livrée de l'ennemi pour mieux le combattre. Venez donc, ô mes bien-aimés, admirer ce second Abraham. Le premier Abraham sortit pour combattre cinq rois, et, les ayant vaincus, ramena en triomphe son neveu Loth. Celui-ci partit en guerre contre le démon, et, victorieux, ramena avec un triomphe plus grand sa nièce Marie.

A son arrivée, il descendit dans l'hôtellerie où elle était, et là, il jetait de tous côtés des regards inquiets dans l'espérance de l'apercevoir. Mais plusieurs heures s'étant passées sans qu'il en eût l'occasion, il s'adressa à l'hôte en souriant : « J'ai entendu dire, ô mon ami, que tu as chez toi une fille très-belle; si tu permettais, je la verrais très-volontiers. » L'hôtellier, remarquant ses cheveux blancs et sa vieillesse déjà chargée d'années, ne lui supposa pas un but de luxure, et, n'espérant nul profit, se contenta de répondre : « Il y en a bien une ici; comme on te l'a dit, elle est belle outre mesure. » Et de fait, notre Marie était d'une beauté extraordinaire, au delà de ce que semble comporter la nature. Le vieillard demanda son nom, et on lui dit qu'elle s'appelait Marie. Alors, d'un visage riant : « Je t'en prie, dit-il, fais-la-moi venir, que je puisse aujourd'hui souper avec elle et prendre du bon temps; car ce que j'ai entendu dire m'a donné un violent amour pour elle. » On appela Marie, qui aussitôt parut, vêtue lascivement, et sous ses atours de prostituée. A cette vue, son saint oncle crut sentir tout son corps se dissoudre de douleur, et peu s'en fallut qu'une abondance de larmes ne se fît jour avec violence. Il sut pourtant virilement les contenir, et cacher l'amertume de son âme sous un air d'allégresse, de peur qu'en le reconnaissant la malheureuse femme ne prît la fuite.

Etant donc assis tous les trois et buvant, il commença à badiner avec elle, et à lui parler comme épris pour elle d'un amour insatiable (car c'était ainsi qu'il devait la faire prisonnière et la ramener à la chambre nuptiale de son divin Epoux). Pendant qu'il lui parlait, elle se leva, et vint lui embrasser le cou et le lui caresser de ses baisers. En le touchant de ses lèvres, elle flaire l'odeur très-suave qu'une vie chaste et le commerce des anges avaient communiquée à ce corps exténué, et, se rappelant les jours déjà bien loin où elle aussi vivait de

[1] Καμελαυχιόν, coiffure destinée à garantir de la chaleur. Rosw., *Onomasticon*.

[2] La soixante-douzième partie d'une livre d'or. Pétau, *Notes sur saint Epiphane*.

cette vie d'abstinence, atteinte comme d'un dard dans le cœur, elle éclata en sanglots et en larmes. « Malheur à moi, disait-elle, malheur à moi, seule misérable sur la terre ! » L'hôtelier tout stupéfait lui dit : « Qu'est-ce que vous avez, madame [1] Marie, à gémir de la sorte ? Voici deux ans que vous êtes ici, et jamais je n'ai entendu de vous un soupir ni un mot triste. Je ne sais vraiment ce qui vous a pris. » Elle répondit : « Plût à Dieu que je fusse morte il y a trois ans, j'en serais bien heureuse. » Le saint vieillard, de peur d'être reconnu s'il gardait un air austère, lui dit avec une feinte gaîté : « Nous sommes ici pour nous réjouir ; ne vas-tu pas penser à tes péchés ? »

Oh ! admirable ménagement de la Providence divine ! Ne semblerait-il pas que la pauvre fille dut se dire dans son cœur : « Oh ! combien l'aspect de cet homme me rappelle celui de mon oncle ? » Mais Dieu, qui aime les hommes, qui seul est bon et sage, arrangea les choses de sorte qu'elle ne le reconnut point ; autrement, troublée de honte, elle se serait enfuie. Mais il est à croire que les prières du serviteur de Dieu furent entendues, et obtinrent que la chose impossible devînt possible. Le bienheureux vieillard, tirant le sou d'or qu'il avait apporté, le donna à l'hôte en lui disant : « Prépare-nous un bon souper, ô mon ami, pour que je puisse manger et me réjouir avec cette fille ; car pour l'amour d'elle j'ai fait un long voyage. »

Oh ! véritable sagesse devant Dieu ! oh ! véritable intelligence des choses de l'esprit ! oh ! violation de la règle véritablement salutaire ! Pendant les cinquante ans de son abstinence, il n'avait jamais goûté de pain, et voilà que sans balancer il mange de la chair pour ravir une âme au démon. Le chœur des anges s'étonna de cette apostasie apparente, et de le voir sans nulle hésitation mangeant et buvant, en répétant avec l'Evangile : « C'est aujourd'hui qu'il faut faire festin et se réjouir, car ma fille que voici était morte, et elle est ressuscitée ; elle était perdue, et la voilà retrouvée [2]. »

Après qu'ils eurent mangé ensemble, elle le pressa d'entrer dans sa chambre pour s'y coucher. Et lui : « Entrons, » dit-il. Et étant entré, il vit un lit fort élevé avec des coussins empilés. Il y monta résolument et s'assit dessus. Oh ! comment t'appellerai-je, de quel nom te nommerai-je, ô parfait athlète du Christ ? Je ne le sais en vérité. Te dirai-je sage ou indiscret, prudent ou imprudent, fidèle ou infidèle ? Cinquante ans de ta vie tu as dormi sur une natte de joncs, et voilà que tu t'assieds hardiment sur un lit de mollesse ! Oh ! défection héroïque, relâchement qui laisse loin toute mortification, heureuse in-

[1] Κύρια μοῦ.
[2] Luc, XV, 23, 24.

fidélité, ardente charité que rien n'effraie! C'est pour la gloire de Jésus-Christ que le bienheureux a fait toutes ces choses, et quand il a entrepris un long voyage d'étapes [1], et quand il a mangé de la chair et bu du vin, et quand il a demeuré dans une hôtellerie infâme, c'était pour sauver une âme perdue. Et nous autres, pusillanimes que nous sommes, si pour un motif d'utilité nous avons à échanger quelques mots avec le prochain, incontinent nous nous troublons et nous répandons en paroles indiscrètes.

Comme il était assis sur le lit, la jeune fille lui dit : « Allons, seigneur, permets que je t'ôte tes souliers. » Mais lui : « Va d'abord fermer la porte, et mets le verrou, et puis tu me déchausseras. » Elle voulait le déchausser premièrement, mais lui ne le souffrit point. Elle alla donc fermer exactement la porte et revint à lui. « Marie, lui dit-il, approche-toi de moi. » Quand elle fut proche, faisant mine de l'embrasser, il lui saisit fortement la main, de manière à ce qu'elle ne pût s'enfuir. Alors, enlevant le camélauque qui lui couvrait le visage, et au même instant ses larmes venant à jaillir avec force, il lui dit au travers de ses sanglots : « Marie, ma fille, ne me reconnais-tu pas ? Ne suis-je pas ton père Abraham qui t'a nourrie ? Que t'a-t-on fait ma fille ? Qui donc t'a assassinée ? Qu'est devenue cette vie pareille à celle des anges qui était la tienne, ô ma fille chérie ? Où est ta continence, où sont tes larmes, tes veilles, tes nuits sur la dure [2], tes prosternements? Comment, des hauteurs du ciel, es-tu tombée dans cette fosse de perdition? Pourquoi, quand cette tempête s'est élevée, ne m'as-tu pas fait un signe? Pourquoi, après ton péché, ne m'as-tu pas appelé? J'aurais alors, avec mon cher Ephrem, crié vers celui qui seul peut sauver. Tous deux nous aurions fait pénitence pour toi. Ah! pourquoi as-tu fait cela ? Pourquoi m'as-tu abandonné, as-tu amassé sur ma tête cette intolérable douleur ? Pourquoi as-tu désespéré de ton salut, et t'es-tu livrée au démon? Qui donc, parmi les hommes, est sans péché, si ce n'est Dieu seul ? »

Pendant qu'il disait ces choses et beaucoup d'autres, Marie, accablée de crainte et de confusion, n'osait lever le visage et demeurait entre ses mains comme hébétée et immobile ainsi qu'une pierre. Le bienheureux reprit avec larmes : « Tu ne me parles pas, ô ma fille Marie ! tu ne me réponds pas, ô partie de mes entrailles ! N'est-ce pas pour toi que je suis venu ici ? Que ton péché soit sur moi, ô ma fille; c'est moi qui en répondrai au jour du jugement, c'est moi qui ferai pénitence pour toi. » Jusque vers le milieu de la nuit il tâcha de la

[1] Mansionum.
[2] Chamœuniæ.

consoler par de semblables paroles, accompagnées d'une profusion de larmes. Et elle, ayant pris un peu de confiance, lui dit, en pleurant à son tour : « Quand la confusion de mon visage m'empêche de te regarder, comment oserais-je invoquer le nom saint et immaculé du Seigneur, moi toute polluée de la boue de l'impudicité ? » Et le saint : « Que ton iniquité soit sur moi, ô ma fille ! c'est sur moi que Dieu recherchera ton péché. Toi, écoute-moi seulement et viens; retournons dans notre demeure. Voilà que notre bien-aimé Ephrem y pleure et se désole sur tes infortunes, et prie assidument pour toi. Ne te défie pas, ô ma fille, de la clémence du Seigneur. Fussent tes péchés comme des montagnes, sa miséricorde surpasse toute chose créée. Nous lisons que la femme immonde en s'approchant du Dieu pur, ne l'a pas souillé, mais au contraire a été purifiée par lui ; elle lui lava les pieds de ses larmes et les essuya avec ses cheveux. Plutôt que tes péchés souillassent la pureté du Sauveur, une étincelle pourrait embraser les mers. Ce n'est pas chose nouvelle que de tomber dans le combat ; le mal, c'est de rester abattu. Ne crains pas ; l'humanité est fragile, mais si l'on tombe vite, on se relève plus vite encore par l'assistance du Dieu qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa guérison et sa vie. Remets fortement le pied là d'où il t'a glissé. L'ennemi a ri de ta chute; que, relevée, il te sente plus vaillante. Prends en pitié ma vieillesse; épargne à mes cheveux blancs une telle douleur. Lève-toi, reviens avec moi à notre cellule. » Elle lui dit : « Si tu es sûr que je puisse faire pénitence et Dieu accueillir ma satisfaction, me voilà prête. J'irai, ainsi que tu le veux. Marche devant et je suivrai tes traces saintes, et baiserai tes vestiges, car tu m'as montré la charité de tes entrailles en venant jusqu'ici pour me retirer de ce gouffre d'immondices. » Et, mettant sa tête sur les pieds du saint vieillard, elle pleura toute la nuit, disant : « Que vous rendrai-je, ô mon Seigneur et mon Dieu, pour tout ce que vous m'avez donné ? »

Dès que le jour commença à paraître, le bienheureux lui dit : « Lève-toi, ma fille, et partons. » Elle répondit : « J'ai ici un peu d'or et quelques vêtements : qu'ordonnes-tu que j'en fasse ? » Il lui dit : « Laisse tout cela ici, car cela vient du démon. » Ils se levèrent et partirent. Il la mit sur son cheval, et, allant devant tout joyeux, il tirait après soi le cheval par la bride. Pareil au bon Pasteur qui a retrouvé sa brebis et la charge bien content sur ses épaules, le bienheureux Abraham cheminait avec sa nièce, le cœur transporté de joie. Arrivés à leur demeure il l'enferma dans la cellule intérieure, et, lui, resta dans la première. Là, revêtue du cilice, elle persista dans les larmes, dans les sanglots, dans une grande humilité d'esprit, s'exténuant à force de veilles, de labeur et d'abstinences. Elle poursuivit

vigoureusement son dessein de pénitence, et ne se relâcha jamais d'élever sa voix suppliante avec hardiesse, mais aussi avec modestie et repos d'esprit, déplorant son crime avec une très-ferme espérance de pardon, en sorte qu'il n'était nul homme si dépourvu d'entrailles qui, à sa voix, ne se sentît lui-même prêt à pleurer, et touché de componction. Et qui d'entre nous n'a rendu grâce à Dieu à la vue de cette douleur si profonde ? Car qu'est toute notre pénitence auprès de celle-là ? une ombre et une illusion. Or, Marie priait avec tant d'ardeur, de patience, de persévérance, qu'elle put demander au Seigneur de lui faire connaître par un signe si sa pénitence était agréée, et le Dieu très-clément, qui ne veut la mort de nul, mais de tous la pénitence, eut tellement pour agréable son abondante satisfaction qu'au bout de trois ans, pour l'en assurer, il lui accorda le don de guérir les maladies; et le peuple se pressait en foule vers celle dont les prières avaient tant d'efficace.

Le bienheureux Abraham dura encore dix ans dans cette vie, et, voyant l'excellence de cette pénitence, en rendit gloire à Dieu. Il s'endormit paisiblement dans la soixante-dixième année de son âge. Il en avait passé cinquante dans les exercices de la vie solitaire qu'il avait embrassée. Il ne retrancha jamais rien de la règle de son abstinence, ne mollit jamais dans sa ferveur, ne se laissa jamais gagner par la lassitude, mais vécut comme chaque jour devant mourir. Il ne fit point d'acception de personnes, comme il arrive à plusieurs qui aiment l'un d'un amour de préférence et méprisent l'autre. Dans ses luttes contre l'ennemi des hommes, il ne tourna jamais le dos, ne fléchit jamais d'un pas. Mais son plus grand et plus admirable combat fut sans doute celui qu'il livra pour sa nièce Marie. O miracle ! il pénétra dans l'antre même du dragon, le terrassa et lui arracha sa proie d'entre les dents.

Marie vécut encore cinq ans après lui, ajoutant sans cesse aux rigueurs de sa pénitence, et persévérant jour et nuit dans les gémissements et les pleurs, tellement que, bien souvent, ceux qui la nuit passaient devant sa cellule, entendant ses lamentations, s'arrêtaient tout émus, joignaient leurs larmes aux siennes et pleuraient sur leurs propres péchés. A l'heure où elle s'endormit tous ceux qui la virent, frappés de la splendeur qui reluisait sur son visage, rendirent gloire au Seigneur.

Hélas ! ô mes bien-aimés, ces deux se sont endormis et sont allés au Seigneur en toute confiance, parce que leur âme n'était nullement embarrassée dans les choses du monde, mais toute à Dieu par la charité; et moi, non encore mûr, si mal préparé dans ma volonté, je

suis demeuré, et voilà que l'hiver me surprend et que le dernier jour va me trouver nu et vide de toutes œuvres.

Je m'étonne de moi-même, ô mes très-chers, de ce que chaque jour je défaille et chaque jour fais pénitence. Pendant des heures je bâtis, et pendant des heures je démolis. Le soir je me dis : Demain je ferai pénitence. Le matin arrive, m'apporte son excitation, et tout le jour je suis dissipé. Le soir revenu, je me dis : Cette nuit je vais veiller et conjurer le Seigneur avec larmes pour qu'il soit propice à mes péchés. Quand vient la nuit, le sommeil m'enlace. Ceux qui, avec moi, ont reçu le talent s'acharnent jour et nuit à leur négoce, afin d'obtenir les éloges du Maître et d'être établis sur dix villes ; moi, lâchement, j'ai enfoui le mien en terre, et voici que le Seigneur approche, et le cœur me tremble, et je pleure mes jours perdus, car nulle excuse ne sera reçue pour moi.

Ayez pitié de moi, vous seul qui êtes sans péché, ô Dieu ! Sauvez-moi, vous qui seul êtes bon et clément ; car, excepté vous, Père de bénédiction, et vous son Fils unique incarné à cause de nous, et vous Esprit-Saint qui vivifiez toutes choses, je ne sais nul autre, je ne crois en nul autre. Et maintenant souvenez-vous de moi, ô Dieu amant des hommes ; tirez-moi de la prison de mes iniquités ; car c'est de vous l'un et l'autre, ô mon Dieu, et quand, par votre volonté, je suis entré dans ce monde, et quand il vous plaira que j'en sorte, souvenez-vous de moi, sans défense, sauvez-moi, pécheur. Que votre grâce qui, dans ce siècle, m'est une aide, un refuge, une gloire, me couvre sous ses ailes dans ce jour d'horreur et d'effroi. Vous savez, vous qui scrutez les cœurs et les reins, que j'ai essuyé les iniquités de beaucoup, et les trames de scandale, et la vanité des impudents, et les attaques des hérétiques, et cela non par ma propre force, mais par votre grâce dont mon esprit a été illuminé. D'où je vous conjure, ô Seigneur très-saint, de me sauver dans votre royaume, de daigner me bénir avec ceux qui ont trouvé grâce devant vous, car à vous seul toute gloire, adoration et louange, Père et Fils et Esprit-Saint. Amen.

CONINGSBY

PAR M. D'ISRAÉLI[1].

II. THE NEW QUARTERLY

OR HOME, FOREIGN AND COLONIAL REVIEW,

JULY, 1844. — ART. IX. CONINGSBY.

Lorsque les nations sont bien gouvernées, elles s'enquièrent peu des principes qui constituent leur gouvernement. Content de s'asseoir à l'ombre de son figuier ou de tailler sa vigne, chacun bénit en silence la main qui dispense la paix et l'abondance. Il est difficile de ne pas voir un représentant de la Providence dans le pouvoir qui en accomplit si bien les fonctions : *Omnis potestas a Deo*. En ces temps-là l'histoire est presque muette; mais heureusement pour les historiens, et malheureusement pour l'humanité, ces époques sont faciles à compter.

Par une loi toute contraire et très-naturelle, les temps de bouleversement et de révolution sont aussi ceux où apparaissent en foule les théories politiques. On aime à remonter des faits extérieurs aux causes, et à demander au même pouvoir qu'on subissait naguère si bénévolement un compte rigoureux de son origine, de son existence, de ses actes oppressifs. Exigez donc d'un malade qu'il ne cherche pas à savoir la source de son mal! mais, en bonne santé, qui songe à la maladie?

S'il y a quelque vérité dans ces très-simples observations, il faut croire que mon pays est fort malade, car, depuis quelques années, il est inondé de théories enfantées par le whiggisme le plus modéré comme par le torysme le plus ultra, comme par le radicalisme de

[1] London, Coulburn. 1844. Paris, chez Baudry, 1 vol. in-8, 5 fr.

Bentham. Je n'en finirais pas si j'énumérais seulement les nombreuses nuances qui divisent aujourd'hui les deux grands partis de l'Angleterre, et qui, toutes, ont leur panacée universelle pour les nombreuses maladies de notre société britannique. Que le lecteur se tranquillise pourtant; je vais me borner à l'examen d'un roman politique publié par M. d'Israëli, membre du Parlement, et qui soutient généralement le cabinet actuel.

J'ai prononcé le nom de *roman*, voilà déjà un fait curieux. Pour nous présenter des vues sérieuses, pour trouver des lecteurs, faut-il donc absolument tremper ses pinceaux dans les couleurs de la fiction? Le mariage a eu son roman bien triste et bien funeste dans les œuvres de Mme Sand ; à l'heure qu'il est, on met en roman la religion, la polémique, la charité, et Dieu sait combien de choses encore ; la politique doit avoir son tour. A mon sens, une telle tendance dénote un singulier relâchement dans l'esprit public; on dirait que nous sommes arrivés à je ne sais quelle triste enfance où nous avons besoin qu'on nous dore la pilule :

« Così all' egro fanciul porgiamo aspersi
« Di soave licor gli orli del vaso :
« Succhi amari ingannato intanto ei beve,
« E dall' inganno suo vita riceve [1]. »

Serait-ce bien à ce voile jeté sur la vérité toute nue qu'il faudrait attribuer le succès de M. d'Israëli, dont le livre a déjà obtenu trois éditions à Paris même? Pour moi, je ne le crois pas; l'intérêt politique a été fortement excité par les vues de la *Génération nouvelle*, qui s'apprête à saisir bientôt les rênes du gouvernement de l'autre côté du détroit et dont notre jeune écrivain est un des plus fermes représentants.

Le terme de *jeune Angleterre* appliqué à ce parti rendrait mal la pensée de l'auteur. Au fond, rien n'est moins démocratique ni révolutionnaire que les hommes dont M. d'Israëli s'est fait l'organe officieux. Le même retour vers la foi du passé qui s'est manifesté dans la religion par le puseyisme a son courant parallèle dans le domaine de la politique. Voilà le sujet que je me propose d'étudier : pour les hommes habitués à réfléchir, il ne sera que la suite de mes précédents travaux sur la Grande-Bretagne.

La scène du roman s'ouvre en 1832, à cette époque remarquable où tous les esprits, à peine revenus de la surprise que leur avait causée l'émancipation catholique, se précipitaient déjà vers cette réforme parlementaire, objet de tant d'espérances légitimes. *Coningsby*, le hé-

[1] *La Gerusalemme liberata*, I, 3.

ros de la génération nouvelle, est encore un enfant, et destiné par le duc de Monmouth, son grand-père, à recevoir son éducation dans ce collége d'Eton où s'élève la jeune noblesse anglaise en attendant qu'elle passe aux universités de Cambridge et d'Oxford. Laissons-le se préparer, dans cette paisible enceinte, aux futures luttes du Parlement, et profitons-en pour bien faire connaître la situation politique du pays au moment où s'ouvrit la grande crise dont les conséquences se sont montrées dans la dernière session.

Depuis un an et demi l'agitation publique croissait chaque jour; le bill proposé par le cabinet de lord Grey pour la réforme électorale ne contribuait pas peu à l'entretenir, lorsqu'un incident imprévu vint y mettre le comble. Dans les premiers jours de mai on apprit avec étonnement que le chef du ministère venait de donner sa démission, qui avait été acceptée. L'opposition tory, dirigée par le duc de Wellington, sir Robert Peel et lord Lyndhurst, avait emporté dans la Chambre haute un amendement dont l'effet devait être de reculer pour longtemps la décision de la question. Au lieu d'attaquer sur-le-champ les bourgs-pourris et de leur ôter les droits électoraux, il fut arrêté que l'on s'occuperait d'abord des clauses du bill qui conféraient ces droits (enfranchising clauses). Pour le cabinet, c'était consentir à se suicider : une fois engagé dans cette voie, il s'exposait à se perdre dans un dédale de moyens dilatoires suscités par l'opposition. Cet épisode des annales parlementaires de la Grande-Bretagne est un des plus singuliers et des moins connus : il sera bon de s'y arrêter quelques instants.

On sait que la première lecture d'un bill a peu d'importance; la lutte s'engage surtout à la seconde, contre laquelle se réunissent tous les efforts de l'opposition. Dans la circonstance actuelle, les lords avaient cependant consenti à cette seconde lecture tant redoutée: ils craignaient encore plus une fournée de pairs. Le ministère les en menaçait indirectement, et la presse, comme le pays, croyait que le souverain y avait consenti. Le contraire était le vrai. Le cabinet montra, dans cette occasion, une habileté consommée : un grand nombre de pairs, jusque-là hostiles, commencèrent à balancer, songeant même à quitter leur parti : on les nomma les flottants ou les *waverers*. Ce furent les waverers qui emportèrent la seconde lecture.

Mais à peine rétablis de leur frayeur, les *flottants* revinrent en toute hâte à Wellington : il y eut alors, dans les conseils tories, un mélange inouï d'audace et de lâcheté qui aboutit à l'amendement auquel j'ai fait allusion. Ce point de départ est important, parce que le ministère se retira devant cet échec avec la prévision d'être bientôt rappelé par la

force des choses. C'est ce que Pitt lui-même avait fait à une autre époque.

Aujourd'hui encore on ne peut se rendre compte de la légèreté avec laquelle le duc de Wellington se mit alors à la tête du gouvernement. Le monarque voulait la réforme; il en avait imposé la condition au nouveau cabinet ; la nation voulait aussi la réforme électorale avec une ardeur et une énergie qu'aucun obstacle ne pouvait vaincre, et pourtant les tories ne la voulaient pas !

Il est des pays où des conjonctures aussi critiques auraient produit une révolution. Les prochaines élections devaient se faire sous l'empire de la nouvelle loi, quelle qu'elle fût : or, de toute évidence, le premier résultat en serait l'expulsion du cabinet. Ainsi donc, d'une part, les tories arrivaient avec la perspective de perdre leurs bourgs-pourris; de l'autre, avec celle d'être bafoués pour avoir manqué de sens politique. La fausse situation actuelle de la Chambre des Lords date de ce jour : lord Wellington a perdu l'avenir de son parti. Qu'est-il donc ce duc de fer (the iron duke)? comme disent les Anglais.

« C'est un homme, répond M. d'Israëli, qui a toujours cédé selon les circonstances. Il épie les événements plutôt qu'il ne les fait naître; en un mot, c'est, dans la force du terme, un homme de guerre. Des combinaisons rapides, inspirées par un coup d'œil vif, perçant, vigilant, voilà ce qui assure l'avantage sur un champ de bataille. Dans le gouvernement civil, les résultats ne sont point aussi immédiats ; dans la diplomatie, comme dans la direction des assemblées délibératives, le temps et une foule de causes font obstacle ; là donc une décision instantanée, une exécution rapide deviennent la source d'embarras souvent inextricables, sinon d'une perte certaine. Chose digne de remarque ! les guerriers les plus célèbres par leur prudence se sont fréquemment montrés hommes d'Etat entêtés. Un grand général suit l'impulsion du moment dans les rapports ordinaires de la vie ; sa politique est subordonnée à la dernière nouvelle ou à la dernière insinuation de son aide de camp favori. »

On ne saurait s'étonner que, dans une pareille conjoncture, sir Robert Peel ait hésité : cet homme d'Etat se réservait pour de meilleurs temps. Quarante-huit heures après l'élévation des tories, leur chef fut obligé de renoncer au pouvoir ! En France, le ministère des trois jours put s'enorgueillir de compter vingt-quatre heures de plus : tous les deux avaient vécu un peu plus longtemps que *ce que vivent les roses.*

Le parti de la réforme n'avait pas tardé à se remettre de sa panique. Comme au temps de Charles I[er], la municipalité de Londres nomma une commission permanente pour veiller au succès de la *grande mesure nationale* et faire des rapports journaliers sur la situation. Les whigs s'agitèrent, la multitude prit feu, et la Chambre des Communes, encouragée par ces démonstrations, passa un vote qui con-

statait sa suprématie. De ce moment, l'aristocratie de Henri VIII et de Guillaume III gisait dans la poussière. Cependant la Chambre des Lords ayant refusé de délibérer, les Communes n'en votèrent pas moins le bill ; mais le roi, qui prétendait naguère être prêt à prendre un fiacre, à défaut d'autre voiture, pour assister aux débats, le roi refusa de lui donner sa sanction.

Que Guillaume IV ait été subitement saisi de terreur à la vue d'une fermentation aussi générale, rien de plus probable ; mais au moins il dut s'applaudir d'avoir suivi le mouvement lorsqu'il vit l'immense majorité assurée au ministère de la réforme, dès que celui-ci eut fait un appel aux nouvelles élections. Toutefois, à la fin de 1834, les whigs tombaient encore, et le Parlement réformé était dissous. Les vainqueurs trouvèrent la mort au sein de la victoire. Les nouveaux éléments qui avaient pénétré dans le sein du système représentatif en Angleterre tournaient contre leurs auteurs. «Nous sommes trop forts,» s'était écrié un des membres du cabinet dans un conseil, et le mot se trouva vrai. On eût dit que le Parlement réformé était pris d'une véritable fièvre ; les Communes défaisaient le lendemain ce qu'elles avaient fait la veille ; des dissensions éclataient dans le cabinet. Lord Hatherton entame des négociations avec O'Connell, et, à cette époque, rien n'était moins populaire que ce nom en Angleterre; lord Althorp se retire et reparaît tour à tour, tandis qu'au dehors les corporations des métiers paradent dans Londres et s'en vont demander des concessions impossibles à Downing-Street. Les ministres se plaignent même d'être *poussés du dehors* (pressure from without) ; les ambitions subalternes se cabraient sous eux, se plaignant de ne point obtenir assez vite ces riches dépouilles du parti tory dont on chantait alors l'extinction totale.

Il y avait cependant au sein de ce parti un homme dont le nom a singulièrement grandi depuis quelques années. Lui-même sorti des classes moyennes, il possédait dans la Chambre l'autorité d'une position acquise, d'un orateur très-distingué, d'un tacticien habile. Tous les regards se portaient sur lui. On l'avait vu abandonner successivement lord Liverpool, M. Canning, le duc de Wellington, et se retirer momentanément des affaires pour méditer, disait-on, sur le véritable avenir du pays. J'ai nommé sir Robert Peel. Au moment où Guillaume IV l'appela de nouveau à diriger les conseils de la nation, il était à Rome, loin des intrigues politiques qui préparaient son retour aux affaires.

Le parti que représente M. d'Israëli, sous le nom de Coningsby, se plaît à établir parmi les deux principales nuances du torysme une distinction que, pour ma part, je ne saurais accepter. Tout le monde

a pu remarquer l'étonnante facilité avec laquelle, dans la dernière session, la Chambre s'est par deux fois flétrie elle-même en revenant sur deux votes où elle s'était formellement prononcée contre le cabinet. Ce sont les pseudo-tories, s'écrie l'auteur. Qu'appelez-vous donc les pseudo-tories?

« Le malheur de sir Robert Peel a été de s'allier, dès son entrée sur la scène politique, avec des hommes qui osèrent usurper le grand nom de tory, quoique leurs principes et leurs idées fussent diamétralement opposés à ceux de nos chefs les plus illustres. Ces pseudo-tories se composaient presque tous de fonctionnaires publics, et ils n'avaient aucune des qualités qui font le véritable homme d'Etat ou qui donnent la puissance au sénat et au conseil. Ni orateurs, ni penseurs, ni fertiles en expédients, ni doués de pénétration, quel titre avaient-ils donc pour gouverner le pays? Le voici : un esprit étroit, des vues mesquines. Toute leur énergie se dépensait à obtenir une connaissance routinière des affaires, quoiqu'au fond ils ignorassent leur pays presque autant que le sauvage ignore l'éclipse de la nuit prochaine. Cette ligue factieuse s'était poussée au pouvoir en s'attachant aux basques d'un grand ministre, le dernier de nos hommes d'Etat tories, mais qui, dans ses derniers jours, se vit contraint par les circonstances d'abandonner le parti. Ses successeurs héritèrent de ses erreurs, mais non de son génie, de ce génie qui l'eût fait triompher de toutes ses difficultés. Ils arrivèrent au pouvoir avec les bas préjugés, avec les passions haineuses de leur temps. Je le repète, ces pseudo-tories usurpèrent le nom d'un grand parti national, et firent de l'*exclusion* leur grand principe politique, et de la *restriction* la base de leur système commercial. »

Tel est donc le parti auquel Robert Peel se trouve fatalement lié et auquel il voudrait échapper; tel est aussi celui qu'il domine et auquel il s'impose de toute la hauteur de sa supériorité. Cependant, je le dis encore une fois, je n'accepte pas entièrement cette théorie que je traiterais de *romanesque*, si le mot était assez courtois. Le ministre actuel fut aussi longtemps que possible l'ennemi de l'émancipation catholique, et aujourd'hui encore il est l'ennemi de l'Irlande. Or, en prenant uniquement ces deux faits, de toute évidence ils ne sont point le fruit d'une grande politique. C'est toujours la politique d'expédients plus ou moins bien inspirée et cédant aux circonstances, comme Wellington. D'ailleurs, avant l'existence même des pseudo-tories, il y avait un véritable parti tory dirigé par les Shelburne et les Pitt. Tout en reconnaissant l'admirable génie de ces hommes, tout en respectant le caractère d'un Chatham, il me sera bien permis de juger leurs actes. Or, si j'ouvre leur correspondance, j'y découvre des preuves non moins équivoques de mauvaise foi et de duplicité que parmi vos adversaires les whigs, comme Fox et Portland. Les lecteurs de ce recueil ont pu en juger dans nos travaux sur l'Irlande.

Sans aucun doute, il y eut un temps où le torysme fut populaire en Angleterre : c'est quand la nation, honteuse de se voir la proie de la corruption politique sous Walpole, salua dans lord Chatham le res-

taurateur de sa dignité extérieure et de sa prospérité intérieure. Mais, si vous me parlez de probité, je ne puis vous croire sincère, à moins de vous supposer ignorant, et vous ne m'en donnez aucun droit. Donc les traditions du parti tory ou pseudo-tory sont identiques, sont également funestes, ont également fait leur temps, sont également sur le point de disparaître. Les prétendus conservateurs ne peuvent rien con-conserver. L'église anglicane est plus que jamais divisée dans ses membres, dont les plus illustres passent au Catholicisme[1]. Les nouveaux tories tendraient plutôt à raffermir l'antorité de la couronne qu'à la continuer dans la longue tutelle où elle a été maintenue depuis un siècle et demi. Mais, d'un autre côté, la Chambre des Lords n'a véritablement plus cette importance politique dont elle jouissait autrefois, et trop souvent on la voit réduite au triste rôle de greffier qui enregistre les bills envoyés par les Communes. D'ailleurs la terrible question de l'Irlande s'élève toujours, et nous cherchons vainement jusqu'ici les remèdes indiqués par sir Robert à une situation qui devient de plus en plus violente. Cependant, il faut bien se le dire : malgré les défections momentanées de la dernière session, le ministère est encore assuré d'une forte majorité, car on revient toujours à cette demande : Qui mettrait-on à sa place ? Et peut-être y a-t-il là une raison suffisante de l'étonnant rapprochement qui paraît s'être effectué entre les cabinets de la France et de l'Angleterre.

Je ne veux point ici entrer dans les détails d'une position dont les conséquences générales sont connues de tout le monde. Les journaux ont assez fait connaître les obstacles contre lesquels l'opposition whig lutte aujourd'hui avec désespoir ; car cette position, ils se la sont faite, et elle les domine. Mais dire comment celle-ci s'est formée peu à peu, la montrer dans le lointain, et comme à l'horizon, aura peut-être de l'intérêt pour nos lecteurs. D'abord cette partie de notre histoire est encore fort peu connue, et ensuite elle jettera peut-être quelque jour sur les vues et les espérances de la GÉNÉRATION NOUVELLE.

Quand on plonge dans les auteurs du XVIe et du XVIIe siècle, on est tout surpris de l'influence qu'exerçait Venise sur les esprits les plus vigoureux. En Angleterre surtout, nos hommes d'État les plus célèbres avaient sans cesse les yeux fixés sur cette reine des mers, qui portait sur son dos mille ans de gloire, suivant la pittoresque expression du républicain Harrington. Le grand objet des chefs whigs, continue à son tour M. d'Israëli, depuis le premier mouvement sous Hampden jusqu'à la révolution de 1688, fut d'établir en Angleterre une forte

[1] *Le Tablet* du 9 novembre a annoncé la conversion du célèbre M. Newman et de plusieurs puseyistes distingués. Cependant nos correspondances particulières démentent ce fait si désirable.

république aristocratique sur le modèle de Venise, sur laquelle se concentrait alors toute l'étude, toute l'admiration des politiques spéculatifs. Lisez Harrington, feuilletez les pages d'Algernon Sidney, et vous verrez jusqu'à quel point les chefs anglais du XVII[e] siècle voulurent se modeler sur ce type vénitien. A la fin, ils atteignirent leur but; mais d'abord Guillaume III les déjoua sur-le-champ. Il dit aux meneurs whigs: « Je ne veux point être un doge. » Il mit tout son art à balancer les partis; il réussit à les vaincre comme les puritains les avaient vaincus cinquante ans plus tôt. Le règne d'Anne ne fut qu'une lutte entre le système anglais et le système vénitien. Deux seigneurs whigs, Argyle et Shrewsbury, bien dignes de siéger au conseil des Dix, forcèrent leur souveraine sur son lit de mort à changer de ministère. La victoire fut pour eux, et on vit arriver une nouvelle famille à laquelle ils imposèrent leurs conditions. George I[er] fut un doge, George II un doge; on en fit, en un mot, tout ce que le grand Guillaume III n'avait pas voulu être. Quant à Georges III, il essaya bien de rompre le joug, mais la trame était trop fortement tissue; il pouvait se débarrasser des magnifiques whigs, mais de la constitution vénitienne, c'était chose impossible. Depuis l'avénement de la dynastie actuelle jusqu'en 1832, notre patrie, je le dis encore, a été gouvernée par une constitution calquée sur Venise.

Quelque étrange que puisse paraître cette opinion, elle est cependant très-près de la vérité. Presque tous les hommes politiques de ces temps n'avaient pas la plus légère tendance vers la démocratie pure; ils appartenaient aux grandes familles aristocratiques, possédaient de vastes propriétés, cultivaient les lettres avec bonheur, voyageaient avec fruit et en vrais gentilshommes qu'ils étaient. Singuliers libéraux, en vérité! curieux niveleurs! Toutes leurs fortunes dérivaient des dépouilles monastiques jetées comme une curée par Henri VIII à leurs cupides aïeux : l'infamie et l'apostasie avaient valu à ceux-ci la richesse, leurs héritiers voulurent le pouvoir. Ils se firent donc un marchepied des débris féodaux amoncelés par les dernières guerres civiles, et devinrent la source d'une nouvelle noblesse. Le fameux Algernon Sidney méprisait profondément cette dernière; mais il honorait l'ancienne aristocratie, à laquelle se rattachaient les Communes, « aussi libres que les nobles, leurs égaux pour la naissance, leurs supérieurs pour la propriété [1]. » Ces Communes *nobles* firent d'abord une tentative pour s'emparer du gouvernement et soumettre le pouvoir royal à une aristocratie. Quelque opinion que l'on ait sur ces temps, il y avait encore un souvenir du moyen âge dans les luttes

[1] *Alg. Sidney's Discourses*, p. 425 et 430.

gigantesques soutenues par un Elliot, un Wentworth, un Fiennes, un Saint-John, un Hampden, et leurs noms figurent dignement à côté de ceux d'un Mocenigo, d'un Grimani, d'un Contarini, d'un Foscari. Cependant l'entreprise échoua : Calvin battit Venise; je ne regretterais pas ce sort s'il nous sauvait d'une ruine pareille à celle où gémit aujourd'hui la reine de l'Adriatique. Mais ne mourrons-nous pas de la pléthore?

Il est bon de remarquer que ce furent les whigs de Guillaume III qui fondèrent le système de protection exclusive accordée aux grands propriétaires et sous lequel les classes laborieuses sont si accablées. Ils annoncèrent la mesure de leurs opinions démocratiques par trois mesures célèbres : le bill sur la pairie, le bill de l'accise et le bill des Parlements septennaux. D'après le premier, aucun nouveau pair ne pouvait être créé après l'expiration d'un certain délai : c'était une seconde édition du livre d'or. La mesure fut étouffée sous les huées de la nation. Il n'en fut pas de même du bill sur les Parlements, qui fut emporté malgré les plus violents efforts des tories, et surtout du fameux lord Bolingbroke. «Messieurs! s'écria-t-il à cette occasion, si la Chambre actuelle se prolonge au delà du terme fixé primitivement pour sa durée, je ne saurais en vérité comment définir son mode d'existence, à moins d'avoir recours au symbole de saint Athanase. Vous ne seriez ni créés, ni faits; vous procéderiez de vous-mêmes. » Sur une foule d'autres questions, les whigs se montrèrent tout aussi ennemis de l'esprit vraiment libéral. Je ne leur ferai point un crime du système prohibitif en fait de commerce : c'était celui de l'Europe entière; mais que dire de tant de primes accordées à la corruption politique? que dire encore de ces *dilettanti* libéraux du XVIIIe siècle, qui élevaient des statues à la liberté dans leurs parcs et la bannissait du sénat? On demeure confondu d'étonnement à la vue de l'impuissance des hommes les plus heureusement doués, s'ils ne s'attachaient à un grand seigneur whig. On se battait à coups de parchemins ou de titres. Aurait-on la guerre avec l'Espagne? C'était bien la question, vraiment. Avant tout, il s'agit de savoir si lord Temple aura la jarretière[1]? L'impôt du timbre sera-t-il rappelé? Singulière demande! Moi je vous demande d'abord qui, des Grafton ou des Rockingham, des Conway ou des Dowdeswell, dirigera le Parlement. Ce dernier était devenu une sorte de lice où Townshend, Walpole, Newcastle, Sunderland, Stanhope, et plus tard Bedford, Grenville, etc., faisaient mille passes galantes et succombaient avec armes courtoises pour le plaisir des dames[2]. Ce fut alors que l'illustre Chatham rendit la na-

[1] *Chatham's Correspondence.*
[2] *D. of Bedford's Journal.*

tion au vrai sentiment de sa dignité, et chassa du pouvoir cette misérable oligarchie, qui traînait depuis tantôt un siècle ses oripeaux dorés sur les marches du trône. Le fils de Chatham fit plus encore : il appela les nouvelles classes moyennes à partager le pouvoir. Que l'on juge aussi sévèrement qu'on voudra la politique de cet homme, ce fut là un trait de génie. Il sauvait ainsi sa patrie de la révolution qui allait fondre sur la France. Quand il fit sa première attaque contre l'oligarchie séculaire, Pitt avait derrière lui le roi, l'Église, les dissidents, le commerce, la nation entière. La victoire fut facile.

On n'est pas habitué de ce côté du détroit à voir dans le parti tory le représentant des libertés nationales, et jusqu'à un certain point on a certainement raison. Mais il n'en est pas moins vrai que Pitt vulgarisa l'aristocratie anglaise et introduisit dans son sein un élément populaire. Il donna la pairie aux hommes qui l'avaient aidé à conquérir, et, de nos jours encore, les vieux whigs lui en font un reproche amer. Conçoit-on l'indignation d'un Howard et d'un Cavendish quand ils se virent débordés, menacés, contrebalancés par des négociants de la veille? Les Liverpool, les Harrowby, les Canning, les Huskisson, les Peel n'ont pas eux-mêmes une autre origine. Je me figure ainsi la surprise et le dédain des Cornélius et des Scævola quand ils durent subir les fournées d'un Marius : *si parva licet componere magnis.* Mais avec cet élément nouveau dans le Parlement il en pénétra un autre dont le caractère se fait tristement sentir de nos jours. « Pitt, dit un auteur, acheta toute la classe moyenne du pays. Jamais l'Angleterre ne fut aussi prospère, jamais le chemin de la fortune si large. A l'aide de je ne sais quelle nécromancie financière, le ministre avait appelé à lui tous les produits du travail le plus minime, et ces produits il les gaspilla parmi ses contemporains. On vit apparaître soudain une multitude d'entreprises, de loups-cerviers, d'agioteurs, de pensionnés qui formèrent comme les matériaux, comme les pierres de notre monstrueuse dette nationale. Des fortunes colossales s'élevèrent à l'improviste pour retomber en pluie d'or en achetant les votes des électeurs, ou bien des places qui fournissent les occasions favorables de grossir le monceau d'or. Le Pactole, dont la source était à la Trésorerie, se divisait en des milliers de branches, et assez fréquemment de minces et brillants filets atteignaient jusqu'aux plus humbles chaumières d'un obscur hameau [1].

Le ministère de Pitt fut donc l'avénement de l'industrie en Angleterre; elle s'assit à côté de l'aristocratie whig; elle l'écrasa même de son faste, de son or, de ses beaux domaines bâtis à la romaine et à la

[1] *Cooke's Hist. of Party.*

grecque. Tel est aujourd'hui le fond du parti tory. Quant au sang saxon ou normand, il y en a souvent plus dans une antique famille de paysans perdue dans les terres que dans la plupart des races nobiliaires. Assez d'autres ont fait remarquer l'essor donné à l'industrialisme en Angleterre par le système du célèbre ministre qui osa lutter contre Napoléon au dehors, et contre la disette, contre la révolte au dedans. Le pays, entraîné par un tourbillon, répondit admirablement à l'impulsion; comme un coursier vigoureux sous la main d'un habile écuyer, il franchit les plus hautes barrières.

Mais une fois Pitt mort, les hommes qu'il avait élevés, mais contenus, se sentirent libres. Ils parodièrent alors le rôle de leurs adversaires : après la grande pièce la petite. Pitt avait certainement compris que les grands pouvoirs de l'Etat devaient être doués d'une certaine élasticité pour admettre successivement dans leur sein toutes les gloires de la Grande-Bretagne, en développer les ressources, en augmenter la puissance. Il avait voulu l'émancipation catholique et la réforme électorale, quoiqu'il eût le malheur de ne savoir rester fidèle à sa pensée. Il faut être juste aussi : sous la crainte perpétuelle d'une terrible invasion, l'homme d'Etat devait trembler de changer un iota à l'ordre établi. Mais bientôt les parvenus d'hier, qu'il avait lui-même soulevés de sa vigoureuse main, s'opposèrent aussi à la réforme. Les dissidents n'avaient pas craint de soutenir Pitt, et les nouveaux tories proclamèrent les principes les plus étroits, les plus fanatiques. On eut donc une aristocratie sortie de la plèbe. Elle n'a été ni la moins dure, ni la moins égoïste, ni la moins oublieuse de son ancienne condition. Les propriétaires terriens obtinrent pour eux-mêmes un monopole que jamais les Shrewsbury n'auraient osé accorder. Et, comme si ce n'était assez d'une folie aussi insigne, les nouveaux nobles ont essayé de fermer la porte des honneurs aux industriels, tout en leur ouvrant celle de la puissance. Ces derniers ne comptent point de pair dans leurs rangs, et ils ont fait un premier ministre. Qui parle le plus haut à la Chambre des Communes? qui a fait la ligue contre la législation des céréales? qui l'emporte en ce moment même dans les élections? Ceux-là auxquels on dénie la faculté de poser une couronne de duc et de comte sur leurs armes, mais qui ont entre les mains de quoi les briser toutes. La nouvelle aristocratie de la plèbe a voulu traiter les manufacturiers en étrangers; aujourd'hui ceux-ci l'observent en ennemis.

C'est toutefois cette étrange situation que le parti tory s'efforce de conserver. « Conserver quoi, conserver qui? » s'écrie continuellement M. d'Israëli. En théorie il faut conserver tout ce qui est. Fort bien; mais dans la pratique vous avouez que tout ce qui existe est mauvais.

Puis s'agit-il de réduire en pratique cette belle théorie : alors on se présente à vous avec quelque *excellent* marché, quelque *mezzo termine* sans principe, sans autre but que d'obtenir un répit momentané, que d'errer à l'aventure, harcelé, tenté, troublé, et d'arriver enfin à je ne sais quel autre arrangement aussi misérable, aussi vide de choses que le premier.

« Qu'est-ce que le système conservateur? Ecoutez. C'est une tentative de substituer la routine de l'administration à l'art de gouverner; c'est encore vouloir soutenir ce pastiche par l'influence de la propriété et de certaines vertus privées, par l'action énervante de ce qu'on appelle *les bonnes relations*. Le conservateur n'admet point la prescription; il a peur d'un principe, nie le progrès, abjure aussi le passé en déclarant qu'on ne saurait y trouver un remède pour le présent, et finit même par ne pas donner une pensée à l'avenir. Sans aucun doute, sous l'empire de certaines circonstances favorables, ce replâtrage pourra se soutenir; mais non moins certainement la première crise un peu importante, et provoquée même par ce système d'immobilité absolue, le fera crouler. L'absence de toute foi politique aura pour effet de paralyser toute énergie; un jour on découvrira que le système conservateur n'est qu'un *caput mortuum*. »

Et voilà comme un conservateur anglais flétrit son propre parti. La *génération nouvelle*, avec MM. Gladstone et d'Israëli en tête, marche sous la bannière des tories; elle a même un organe important, le *Foreign, Home and Colonial Review*, où vont se grouper ses espérances, ses vues et ses projets. On le voit donc, le mot de *jeune Angleterre* n'exprime plus ici le sens qu'on serait tenté d'y attacher par analogie avec la *jeune France*, la *jeune Suisse*, la *jeune Allemagne*, et tant d'autres jeunesses politiques flétries dans leur germe avant d'éclore au grand soleil de la réalité. A des hommes posés dans la société comme le sont ceux qui se groupent derrière M. Gladstone, à des hommes qui embarrassent un ministère par des attaques fort vives et souvent fort justes, tout en restant dans les rangs de la majorité, il est permis de demander compte de leurs opinions et de leurs projets.

L'histoire de notre pays, dit M. d'Israëli, se distingue par un trait fort caractéristique : le pouvoir y a toujours été très-impopulaire. Lorsque les barons en étaient les dépositaires, l'Eglise se servit de la royauté pour écraser les barons. Mais bientôt la royauté s'allia au Parlement pour spolier l'Eglise. La royauté eut son tour, et le Parlement, s'appuyant sur le peuple, décapita, chassa, changea le roi, et enfin le remplaça par une sorte de grand-administrateur. Pendant un siècle et demi donc l'autorité est restée entre les mains de ce Parlement; mais voilà que, depuis tantôt soixante ans, sa popularité s'en

va toujours diminuant. En 1830 on fit une prétendue tentative pour regagner la faveur perdue; cependant, en y regardant de près, le Parlement raffermit plus que jamais son pouvoir, et par là devint aussi plus que jamais odieux à la nation. Or voyez la conséquence de tout ceci : les barons, l'Eglise, la royauté s'étant tous entre-tués, il ne reste plus à immoler que le Parlement, dont l'heure ne tardera pas à sonner. Quel sera le sacrificateur? d'où sortira l'ennemi? C'est ce que nul ne saurait dire aujourd'hui, mais sans aucun doute il viendra.

Vous m'opposerez peut-être les institutions politiques. Oui, elles entrent pour beaucoup dans l'organisation sociale, je le sais; mais elles ne sont pas tout, elles n'ont pas même une autorité souveraine. Le sénat qui attendit le Brenn au Forum était bien le même corps qui enregistra plus tard les infâmes décrets d'un Néron. Nous regardons le jury comme la sauvegarde de nos libertés publiques, et pourtant, sous Charles II, un jury était le tribunal le plus inique, le plus sanguinaire. Mais il y a quelque chose de plus fort que les institutions, et ce quelque chose c'est le caractère d'une nation. Sans ce caractère, tout le reste ne serait qu'une lettre morte, qu'un instrument de tyrannie. Or je prétends que notre caractère même est en baisse, et voilà pourquoi je m'effraie. En un mot, nous commençons à n'être plus une société. Je vois ici bien des gens que ces paroles surprendront; mais qu'ils y prennent garde. Un caractère national se compose d'un certain assemblage de vertus, de qualités et de défauts. Lorsque les uns et les autres pâlissent, il y a désorganisation sociale. Or y tendons-nous, oui ou non? Je le demande à tout cœur honnête : où en sont les diverses classes de notre société anglaise? Ne les voyons-nous pas armées les unes contre les autres? Le soupçon, la haine, la malédiction n'est-elle pas au fond des âmes? Pourquoi cette haine? d'où vient-elle? où tend-elle? Vous aurez beau m'alléguer les institutions ou signaler des faits de malaise commercial et industriel, vous n'aurez encore rien expliqué. En 1640, l'Angleterre jouissait d'un bien-être matériel qui n'a pas été dépassé depuis. Une population proportionnée aux ressources du pays, une agriculture assez avancée, un commerce déjà fort étendu; que voulait-on de plus? Et pourtant on était à la veille d'une terrible révolution. Oui, mais d'une révolution religieuse, direz-vous. Soit; donc ma thèse est prouvée; la cause en était toute spirituelle; elle préexistait dans l'âme des Anglais et les précipita tête baissée dans la révolte contre le gouvernement d'alors. Aujourd'hui le grand mal qui paralyse tous nos efforts, c'est le défaut de lien moral entre nos classes. On vit comme entouré d'un triple mur pour empêcher son voisin de pénétrer chez soi. Personne n'admettra que nous puissions rester dans cette situation; mais

comment en sortir? quel moyen prendra-t-on pour relier les classes entre elles? quel nouvel esprit présidera à la réorganisation? Le problème est difficile à résoudre, mais cela n'est pas impossible. Les fautes des autres pourront nous servir à éviter les écueils où ils ont échoué. Ainsi, depuis le rétablissement de la paix générale, on a tenté de reconstituer notre société sur une base purement rationnelle. On a surtout invoqué le principe de l'*utilité*. Je suis loin de dédaigner ces efforts; partout où je vois l'intelligence à l'œuvre, je me découvre devant elle. Mais enfin cette tentative a complétement échoué. Cela devait être. Comment organiser en faisant un simple appel à des intérêts matériels? D'ailleurs l'observateur le plus superficiel reconnaît à chaque pas les bornes étroites de la froide raison. La raison! « Mais était-ce donc la raison qui assiégea Troie, qui lança les Sarrasins à la conquête du monde, qui produisit les croisades, institua les ordres monastiques, fit naître les Jésuites au temps précis, voulu par les circonstances, et enfanta la révolution française? L'homme n'est vraiment grand que lorsqu'il est sous l'impulsion de la passion, de l'imagination, non de la froide raison. La nature de l'homme c'est d'adorer, c'est d'obéir. Si vous n'avez pas un culte à lui offrir, il se forgera lui-même ses divinités; il les trouvera dans ses propres passions. »

Quel est donc le culte que la *nouvelle génération* doit offrir à la nation anglaise? quelles sont aussi les formes politiques qui en seront la manifestation extérieure? Le sujet est assez grave pour ne point se borner à une simple analyse. Ne craignons point de citer textuellement.

« Le temps et la réflexion nous ont convaincu que l'Eglise, selon notre cœur, n'occupe plus dans ce pays une position conforme à son caractère primitif et essentiel ni au bien de la nation.

« Un des caractères d'une Eglise, c'est l'universalité. Il fut un temps où l'Eglise fut universelle en Angleterre, en principe au moins, sinon en fait. C'était le temps de son alliance avec l'Etat. Mais aujourd'hui qu'est-ce que l'Eglise? Tous les liens entre celle-ci et l'Etat sont brisés; je me trompe : on a conservé précisément ceux qui contribuent à la dégradation de l'Eglise. Quelle plus grande anomalie, en effet, que la liaison actuelle qui rattache cette dernière au pouvoir temporel? Il n'y a pas une des anciennes conditions du contrat qui n'ait été violée. Selon moi, ce contrat fut un malheur pour la nation et pour l'Eglise; mais au moins il avait un sens. A cette époque le Parlement se composait uniquement d'anglicans; il était donc, en fait d'affaires ecclésiastiques, une sorte de synode laïque, et, à certains égards, on pouvait l'appeler une partie nécessaire du gouvernement spirituel. Mais vous avez effacé ce caractère exclusif du Parlement; vous avez établi qu'il n'est plus indispensable de prendre place dans l'église établie pour siéger dans la Chambre des Communes. Il n'y a plus de raison maintenant pour que chaque député ne soit pas un dissident. Et cependant le pouvoir tout entier a passé dans la Chambre basse. Celle des Lords, et le monarque lui-même, ont déclaré publiquement, officiellement, que la volonté de la Chambre des Communes est

souveraine. *L'Etat, c'est moi!* voilà bien son mot. Virtuellement la Chambre des Communes nomme nos évêques; une assemblée de sectaires domine l'épiscopat de l'Eglise, et pourrait, dans un moment de caprice, nommer une vingtaine d'Hoadleys[1]. On chassa du trône Jacques II parce qu'il voulut mettre un catholique sur un siége anglican; mais rien n'empêcherait le Parlement de le faire dès demain. Et pourtant telle est la constitution que nos conservateurs prônent dans leurs banquets! Il résulte de ce beau système que l'Etat intervient à tous les instants dans le gouvernement de l'Eglise, et que celle-ci évite avec soin de poser les principes qui sont le fondement d'une direction spirituelle quelconque, principes qui seuls peuvent rendre à l'Eglise anglicane son universalité....

« Savez-vous ce que c'est que l'Eglise? C'est l'instrument dont se servent les classes méprisées et dégradées pour faire prévaloir leur égalité devant Dieu, pour revendiquer les droits et le pouvoir de l'intelligence. Ce fut l'Eglise qui, dans les plus sombres heures de la tyrannie normande, fit de l'enfant d'un colporteur saxon le primat de l'Angleterre; ce fut elle qui fit monter Nicolas Brakespear, le fils d'un paysan anglais, sur le trône des Césars. Mais cette vertu est-elle donc éteinte? Eh! non : l'Eglise accomplirait des choses tout aussi grandes si le divorce entre elle et l'Etat s'effectuait. Bientôt nous aurions des fils de paysans pour évêques au lieu des vils rejetons d'une aristocratie abâtardie, au lieu d'hommes ignorants, débauchés, cupides, qui déshonorent la mitre, qui profanent l'autel[2]. Séparez l'Eglise de l'Etat, et la puissance spirituelle qui lutta contre la violence brutale du moyen âge, dompta les tyrans et les barons féroces, cette force-là combattra d'autres influences non moins désastreuses, non moins égoïstes, non moins dures et barbares. Les prêtres de Dieu sont les tribunes du peuple. Ah! pitié, pitié! qu'avec une mission aussi sublime ils aient jamais consenti à ramper dans les antichambres ministérielles ou à se courber devant des commissions du Parlement. »

Après un cri de détresse aussi douloureux, toutes réflexions seraient presque superflues. D'ailleurs elles trouveront mieux leur place lorsque nous aurons exposé la contre-partie de ce système ou les vues politiques de la *nouvelle génération*.

« Les whigs sont usés, les conservateurs sont un nom vide de sens, les radicaux souillent tout ce qu'ils touchent. » Ce qu'il y a de mieux à faire pour la jeunesse anglaise, c'est de se tenir éloignée de tous les anciens partis, de former elle-même un groupe, de marcher ensemble vers la réformation politique et la réformation religieuse tout ensemble. Jusqu'ici nous ne voyons rien de très-pratique; mais attendons.

« Peu m'importe les noms de whigs ou de tories, de radicaux, de chartistes ou toute autre dénomination qu'il plaît à une race insoucieuse de se donner; mais il est certain que ces deux grandes divisions comprennent aujourd'hui la totalité de la nation anglaise.

« Quant à la première école, je n'ai aucune foi dans la force réparatrice d'un gouvernement placé entre les mains d'une démocratie ignorante, à laquelle trois siècles n'ont rien appris. Quelle garantie avons-nous qu'elle suivra ces no-

[1] Le célèbre évêque de Bangor, qui souleva de si vives controverses par son déisme mitigé.

[2] Ce reproche s'adresse moins aux prélats actuels qu'à ceux du siècle passé.

bles principes d'honneur et de vertu dont nous avons nourri notre jeunesse et fortifié notre volonté? Je n'aperçois dans ce parti aucun de ces éléments faits pour assurer le bonheur d'un peuple et la grandeur d'un royaume.

« Mais, dans notre humble opinion, si la démocratie n'a d'antagonistes que le parti conservateur, la démocratie triomphera, et cela dans un avenir très-prochain. Telle est notre position. L'homme qui entre dans la vie publique doit donc choisir entre l'incrédulité politique et une croyance destructive de l'Etat. Voilà l'alternative à laquelle nous ont menés deux siècles de monarchie et d'église parlementaire.... Cependant il y a chez nous bien des gens qui accepteraient avec plaisir une démocratie pure dans l'idée qu'elle nous débarrasserait de ces priviléges, de ces intérêts de caste qui pèsent sur l'intelligence et l'industrie de la communauté. Rien de plus faux. Le vrai moyen d'en finir avec une législature de caste, c'est de ne confier aux castes aucun pouvoir. Vous trouveriez dans une majorité d'industriels tout autant de penchant à faire un code de priviléges que dans notre soi-disant aristocratie. Je ne connais qu'un seul pouvoir qui ne soit pas dans ce cas, c'est le souverain. Mais, dites-vous, si le monarque a le goût de l'arbitraire, quelles garanties aurez-vous contre lui? — Les mêmes que contre un Parlement arbitraire. — Mais ce dernier est responsable. — Envers qui? vous demanderai-je. — Envers ses constituants. — Eh bien, supposons que le Parlement se proclame perpétuel. — Alors l'opinion ne le soutiendrait pas. — L'opinion aura-t-elle donc moins de puissance sur un individu que sur un corps? Que si l'opinion se tait, si la nation s'égare, si elle est corrompue, de toute évidence le Parlement sera corrompu aussi. Donc, dans ce cas, point de garanties. D'ailleurs une nation corrompue mérite de tomber. Au fond, notre véritable espoir est dans le caractère même de cette nation. »

Cependant, continue M. d'Israëli par la bouche de Coningsby, je n'abandonne pas le gouvernement parlementaire, car je suis l'ennemi né des bouleversements politiques. Je voudrais seulement accoutumer l'esprit public à voir dans la constitution une puissance cachée, mais réelle, une puissance qui nous sauverait si nous lui donnions successivement les priviléges usurpés par le Parlement et dont celui-ci se sert uniquement pour jeter le désordre dans la société. La Chambre des Communes est la Chambre du petit nombre; le monarque est le souverain de tout le monde; le souverain, tel est le vrai chef du peuple. Et remarquez cependant que je n'attaque pas pour cela le système représentatif. La presse, voilà de nos jours la vraie représentation du pays; voilà celle qui remplit son but bien mieux que le Parlement. Quant aux impôts, on en confierait le consentement et la répartition à quelque pouvoir qui ne s'en servirait pas pour augmenter notre dette et notre misère. Enfin, une MONARCHIE DÉMOCRATIQUE, tel est mon dernier mot.

Ainsi donc, d'un côté le rétablissement d'une église nationale et universelle *pour l'Angleterre*, d'une église indépendante de l'Etat, mais soutenue par lui, tel est d'abord le rêve du jeune parti conservateur. Nous n'avons rien exagéré, rien ôté du système, comme aussi nous n'y avons rien ajouté. Une chose précieuse à constater en pré-

mier lieu, c'est l'influence réelle du puseyisme sur les hommes politiques; c'est l'apparition d'une école pénétrée des graves devoirs qu'impose à tout le monde la profession du Christianisme. Un pareil fait mérite une attention particulière de notre part et confirme en même temps ce que nous avons déjà dit ailleurs sur la situation religieuse de l'Angleterre; mais aussi c'est une preuve de plus de l'incroyable aveuglement qu'inspire l'esprit de secte. Malgré soi, l'on se prend à sourire à la pensée de voir des Adrien IV ou des Thomas Becket surgir dans l'église anglicane. Vous voulez l'affranchir du contrôle de l'Etat: fort bien. Mais comment rendrez-vous à l'épiscopat une autorité doctrinale? Qui décidera entre les opinions diverses? Qui donnera à votre sacerdoce le pouvoir de lier et de délier? Et puis, voyez. Ce n'est pas tout que d'affranchir: les dissidents et les méthodistes le sont depuis longtemps; oserez-vous comparer leurs œuvres à celles du sacerdoce catholique au moyen âge? D'où vient que ni les uns ni les autres n'ont combattu et dompté ces *influences égoïstes, funestes, barbares,* dont vous parlez? que l'industrialisme est toujours là étalant au grand jour sa férocité de fabrique et d'usine, comme autrefois le hobereau féodal son brigandage de grand chemin, ou son impudicité de sauvage? Il y a pourtant parmi ces sectes dont vous déplorez l'existence une action religieuse très-forte. Expliquez-nous donc cette impuissance radicale pour agir d'une façon durable sur les masses. Je me demande aussi comment il serait possible à votre église de recouvrer son influence lorsqu'elle serait privée de cet appui qui, de nos jours, fait encore sa force. Eh quoi! vous conservez à chacun le droit de décider toujours ce qui est divin ou ce qui est humain, de prononcer en dernier ressort sur l'erreur ou la vérité, et l'église anglicane serait précisément celle qui serait choisie par tous! Autre anomalie: il lui faudrait bien un chef apparemment. Or, quel serait-il? le souverain peut-être. Mais alors vous retombez sous le joug de ce pouvoir temporel dont vous voulez repousser le bras. Le monarque sera-t-il moins arbitraire que le Parlement? nommera-t-il moins les évêques? ceux-ci en vaudront-ils mieux? Nous serons, en vérité, beaucoup plus avancés lorsqu'au lieu de l'église légale nous aurons un Nicolas, chef d'un saint synode! Serait-ce là le but auquel tendrait le jeune parti conservateur? Evidemment non, et pour moi je ne le crois pas un seul instant. Il n'en est pas moins certain que leurs principes nouveaux produiraient à la longue ces conséquences.

N'admirez-vous pas aussi cette étrange prétention à l'*universalité?* L'universalité d'une église dont l'ambition se borne à une action sur 95,000 milles géographiques carrés, en supposant même que l'Irlande consentît jamais à en reconnaître l'autorité? Je ne pense pas,

après tout, que les hommes éclairés dont je combats les idées puissent au fond s'abuser à ce point. Ils savent bien que l'universalité ne leur appartient point. La récente lettre adressée par M. le comte de Montalembert aux puseyistes suffirait, au besoin, pour les en convaincre[1]. «La foi que je professe, moi, leur dit-il, l'autorité à laquelle j'obéis, le saint sacrifice de la messe auquel j'assiste, les prières que je répète chaque jour, tout cela vous convient à vous, comme à moi, comme au bouvier portugais qui passe en ce moment sous mes fenêtres, comme enfin au sauvage de l'Océanie. Mais votre symbole à vous, vos chefs spirituels, votre liturgie sont parfaitement inutiles à quiconque n'est pas né en Angleterre ou n'y a pas été élevé. Il ne m'en faudrait pas davantage pour démontrer lequel de nous deux est catholique. D'après vos propres doctrines, vous ne pouvez désirer de me voir changer pour devenir ce que vous êtes, tandis que, moi, je puis et même je dois souhaiter de vous voir adopter ma croyance. Je puis vous dire à vous, comme saint Paul s'adressant à Agrippa: « Opto apud Deum et in modico et in magno... *te*... hodie fieri talem qualis et ego sum, *exceptis vinculis his*,» ou plutôt, suivant la belle modification de Bossuet, en parlant à un des vôtres: « *Præsertim vinculis his,* c'est-à-dire dans les liens de la foi, de l'obéissance, de l'unité avec le passé, le présent et le futur. »

De quelque côté qu'on les envisage, les doctrines de la nouvelle école sont ruineuses pour le système religieux d'aujourd'hui; elles ne sont ni protestantes, ni catholiques, et cependant elles sont un vrai progrès. Elles préparent ce qui doit venir, elles contribuent à balayer beaucoup de préjugés anciens pour laisser la vieille souche d'autrefois pousser de nouveaux rejetons. Quand on aura reconnu l'impuissance virtuelle de cette dernière tentative, on finira peut-être par prendre noblement son parti et par revenir en enfant prodigue au toit paternel si longtemps délaissé.

Abordons maintenant la question politique.

Ce n'est pas un des faits les moins curieux de notre temps qu'il se soit élevé, dans la terre classique du système représentatif, un groupe d'hommes importants disposés à rendre quelque force au pouvoir royal. Chez ceux dont nous parlons, cependant, la chose ne surprendra pas autant, si nous songeons qu'ils reviennent véritablement vers les idées des anciens Jacobites. C'est la résurrection du vieux parti tory, ami des Stuarts, non moins que de l'anglicanisme prêché par Laud. Qu'il y a loin cependant de ces doctrines politiques à celles qu'on supposerait à la jeune Angleterre! Donnez au trône l'autorité actuelle du Par-

[1] Nous donnerons dans notre prochain numéro une traduction de cette belle lettre, qui est déjà répandue dans toute l'Angleterre et qui fut écrite de Madère.

lement : n'est-il pas vrai qu'elle serait absolue? Abaissez l'aristocratie anglaise, privez-la de ses priviléges et de ses droits : ne promènerez-vous pas le niveau sur toutes les têtes? L'empereur de Russie le peut bien faire; mais il serait injuste de prêter à l'école de M. Gladstone et de ses amis de semblables intentions. Seulement je veux faire observer que leurs vues pourraient y mener. De deux choses l'une : ou le flot montant de l'industrie et de la bourgeoisie finira par couvrir de ses vagues toutes nos institutions surannées, ou bien la royauté transformée lui imposera de fortes digues. A l'heure qu'il est, l'état de l'empire anglais semblerait faire prévoir la réalisation de la première hypothèse; mais personne ne peut soutenir que la seconde n'est point la vraie. En tout cas, une monarchie purement démocratique est une de ces utopies qui traversent quelquefois l'esprit d'hommes de bien, mais qui ne peuvent aboutir à rien de pratique. Ce qui l'est beaucoup plus, c'est la tendance manifestée par le nouveau parti conservateur à reprendre les traditions de charité sans cesse entretenues par le Catholicisme. M. d'Israëli aime à montrer un seigneur catholique au milieu de ses paysans, encourageant l'industrie et le travail, mais faisant aussi des distributions hebdomadaires aux malades et aux nécessiteux. « Je reprends les us et coutumes des institutions monastiques, » s'écrie Eustace Lyle, et bientôt un autre héros du roman s'élève contre la législation du paupérisme. On dirait que l'auteur a vu tout ce qu'il y a de fécond pour la vie sociale, de sain pour l'organisation d'un peuple, dans ces mille et un liens qui rattachent invisiblement chaque classe l'une à l'autre par l'aumône spirituelle et temporelle dans les contrées où domine en maîtresse l'antique foi de l'Europe chrétienne. Il n'y a pas jusqu'à la vigoureuse race des paysans d'autrefois qu'il ne regrette et qu'il ne voudrait voir ressusciter; race *vraiment libre*, au lieu d'être *serve* comme au temps actuel. Nous n'irons pas aussi loin, car si notre temps a de mauvais jours, notre société de mauvais côtés, nous n'oublierons pas qu'elle a aussi ses gloires. Trop souvent, dans nos appréciations historiques, nous ressemblons au spectateur élevé sur une haute cime des Alpes et éclairé par un soleil pur et radieux. Dans la plaine roule une mer de vapeurs ondulées et réfléchissant les brillantes clartés du ciel. Quel spectacle magique! tout nous charme, nous enlève, nous ravit... Descendons seulement quelques toises : le froid brouillard nous saisit, nous pénètre; le givre s'attache à nos vêtements, et nous sommes tout entiers sous la triste étreinte de novembre. Ainsi en est-il du passé.

Dans les circonstances actuelles, je ne terminerai pas sans appeler l'attention de nos lecteurs sur la sympathie profonde manifestée pour

la France par la *génération nouvelle*. Dans certaines pages où le héros du roman est transporté à Paris, il règne une foi robuste dans l'avenir de ce pays, de nobles élans en faveur de ces grandes doctrines qui préoccupent si fortement les esprits en France. Le cosmopolitisme humanitaire m'a toujours semblé chose absurde, je l'avoue, mais l'alliance de deux peuples si grands par eux-mêmes, si puissants dans le domaine de la vertu, de l'intelligence et de la gloire, a de quoi séduire les esprits les plus rebelles. Que la France repousse vivement les hypocrites protestations d'un Palmerston, qu'elle éclate devant les amères paroles de sir Robert Peel, nous le concevons, nous le désirons; mais s'il apparaît sur l'horison politique de l'Angleterre un parti plein de force, un parti destiné à recueillir l'héritage du présent sous bénéfice d'inventaire seulement, un parti porté pour une sincère amitié envers les institutions et les idées françaises, assurément il n'est aucun homme de bon sens qui ne le favorise et ne lui applaudisse.

J'ai hâte de finir, trop heureux si mes lecteurs comprennent maintenant l'importance réelle et le succès de *Coningsby*.

C.-F. AUDLEY.

DE L'ENSEIGNEMENT

DES LANGUES ANCIENNES.

(TROISIÈME ARTICLE [1].)

Le petit nombre d'éclaircissements historiques que renferme l'article précédent a dû faire comprendre l'origine du système d'enseignement qui domine aujourd'hui dans l'Université, et montrer d'où proviennent ses plus graves inconvénients. Si la question de la liberté d'enseignement a pris un développement formidable, si le système refuse de l'admettre et intéresse à la défense du monopole des auxiliaires dont le contact devrait naturellement exciter la répugnance de quiconque aime les lettres et veut la grandeur de l'intelligence, il faut s'en prendre surtout à l'organisation défectueuse de l'enseignement. Remédiez à ces défauts, et la liberté ne causera plus à personne ni terreur, ni embarras : telle est la vérité que je voudrais mettre dans tout son jour.

Afin d'atteindre ce but, je raisonnerai d'abord comme si le monopole était de droit, et comme si, ce privilége appartenant à l'Etat, on n'avait à se préoccuper que de rendre l'enseignement le meilleur possible.

Pour me mettre un instant dans ce point de vue, je n'ai nul besoin de me rapprocher de l'opinion des républiques anciennes, renouvelée un instant par la Convention, mais repoussée par la conscience du Christianisme, opinion suivant laquelle la *patrie* seule aurait un droit sur les enfants qui naissent dans son sein.

[1] Voir les numéros des 10 octobre et 10 novembre dernier.

Je n'ai aucune concession à faire non plus aux prétentions du despotisme impérial, à sa prévoyance méticuleuse qui s'efforce de devancer jusqu'aux premières lueurs de l'indépendance dans l'âme humaine, et qui, en façonnant l'enfance, voudrait créer une seconde fois l'homme pour en être adoré et servi. A moins qu'on ne désespère à tout jamais du sentiment de la liberté en France, on doit avoir la conviction qu'il n'y a pas de talent au monde qui puisse rendre une heure de vie à ces idées odieuses ou impuissantes.

Il me suffira d'exagérer pour le moment la tendance qu'a l'esprit français à croire que rien ne peut se faire que par le gouvernement.

Après cet examen exclusif, la question de la liberté sera beaucoup plus facile à résoudre.

Résumons rapidement les faits antérieurs : la solution pratique du problème en dépend.

Deux systèmes qui sont encore en présence ont régné tour à tour : l'enseignement *public* et l'enseignement à *huis-clos*, l'*Université* et le *collége*.

C'est la France qui a créé le véritable enseignement *universitaire*, si différent de celui qui existe aujourd'hui. Au XIIe siècle, nous voyons l'enseignement s'élancer, par un mouvement spontané, de l'ombre des monastères et du cloître des cathédrales dans le domaine de la publicité ; le Saint-Siége autorise ce mouvement, et les rois le secondent. Ç'a été, eu égard aux circonstances, l'époque la plus belle et la plus féconde de l'enseignement en France.

Dans l'état de la société d'alors, quand le monde, à peine raffermi sur ses bases, secouait les chaînes de l'ignorance, au sein de l'Université de Paris, ouverte à toutes les nations, où les *écoliers* arrivaient de tous les points de l'horizon, traversant les monts et les mers, où l'Islandais coudoyait le chrétien de Jérusalem, on ne compta d'abord que des adultes et pendant longtemps les soins de l'éducation furent étrangers aux devoirs du corps enseignant.

Aussi, dans l'origine, les colléges ne furent-ils que des hôtelleries, des asyles ouverts par une charitable pensée aux hommes que le desir d'apprendre attirait de si loin et exposait aux privations les plus dures.

On avait songé d'abord à héberger les écoliers ; puis, quand

ils commencèrent à venir plus jeunes à l'Université, on s'occupa dans les colléges de les préparer, et en quelque sorte de les dégrossir : il y eut alors des classes intérieures et des leçons préparatoires.

Après la préparation des nouveaux venus arriva la répétition, le perfectionnement pour les élèves plus anciens. Certains colléges avaient été magnifiquement dotés ; ils avaient de beaux bâtiments, des salles spacieuses : l'Université proprement dite était mal logée ; les colléges lui donnaient souvent asyle pour ses solennités les plus importantes : le public qui y affluait ne distinguait plus le collége de l'Université. Par cette voie de concession et d'usurpation, quelques colléges arrivèrent au *plein exercice*, c'est-à-dire qu'ils obtinrent de mettre leurs travaux intérieurs sur la même ligne que les cours de l'Université.

C'est ainsi que les cours publics tombèrent en désuétude, et quand la voix de Ramus s'éleva pour en demander le rétablissement, la guerre civile et religieuse y mit obstacle. Cependant la suppression des cours avait amené une décadence dont l'ancienne Université ne s'est jamais relevée.

Les Jésuites trouvèrent dans toute sa force le régime du *plein exercice ;* ils voulurent le vivifier, en renouvelant les cours publics dans l'intérieur de leurs colléges : la foule accourut aux leçons du Père Maldonat, le plus distingué de leurs professeurs : une basse intrigue le fit sortir de France. Cependant les Jésuites auraient sans doute persisté dans cette voie, si Paris n'eût été ensanglanté par les troubles religieux.

Après l'apaisement des troubles, ils renoncèrent à la publicité et organisèrent le puissant enseignement à *huis-clos* dont j'ai tâché de donner une idée : l'ancienne Université emprunta leur système, et le transmit presque intact à la nouvelle.

Cependant, en 1811, M. de Fontanes voulut rétablir sur une base sérieuse l'enseignement public de la Faculté des Lettres ; son entreprise, si elle avait réussi, aurait eu pour effet de réduire de nouveau les colléges à l'office d'écoles préparatoires ; mais la Restauration a rétrogradé sur M. de Fontanes, et depuis quinze ans la situation s'est plutôt aggravée qu'améliorée.

Cependant l'enseignement *universitaire* donné par la France à l'Europe est resté intact en Allemagne et en Angleterre ; il a été restauré en Belgique, et, à partir du XVIII[e] siècle, particulièrement en Allemagne, il s'est imprégné d'une vie nouvelle.

Que devons-nous préférer aujourd'hui, de l'ancien enseignement français, c'est-à-dire de l'enseignement vraiment *universitaire*, fondé sur la publicité, ou de l'enseignement fermé des *collèges*, imité des Jésuites, sans leur dévouement, leur talent spécial et leurs succès?

A mon sens, avec nos institutions, nos mœurs, nos besoins, nos idées, l'enseignement que j'appelle *universitaire*, et auquel l'Université actuelle n'est jamais franchement revenue, est de tout point préférable.

Mais, me dira-t-on, c'est donc toute une révolution que vous demandez? Comment concilier de tels changements avec ce qui existe? Il y a là tout un ensemble, des traditions, une vie propre qu'on ne changera pas d'un coup et dont il vaut mieux tirer tout le parti possible.

A cela je répondrai qu'il n'y a aucun risque, ni pour moi, ni pour la chose publique, à ce que je fasse ma révolution sur le papier; si l'on en venait à l'œuvre, il faudrait d'autres délibérations que celles qui se sont passées dans l'intérieur de mon âme, et des avis plus graves que le mien. J'ai causé autant que je l'ai pu de ces matières avec les hommes d'expérience qui daignaient s'en occuper: beaucoup de mes idées ont été rectifiées par ces entretiens; on m'en a suggéré d'autres que j'ai adoptées avec empressement. En produisant mon opinion dégagée de toute prétention personnelle, je provoque les objections, je demande qu'on réforme ce qu'il y aura dans mes vues d'incomplet ou d'erroné.

La voie dans laquelle on est engagé est défectueuse : c'est la seule chose dont je sois parfaitement certain. Un mal plus grand encore que le mal qui existe, c'est l'indifférence avec laquelle on le laisse vivre, croire en lui-même et grandir. Notre pays est ainsi fait : il aime à se persuader qu'il a le mieux en toute chose; mais quand, par des preuves manifestes, on a fait cesser sa confiance en lui-même, il est ardent à réclamer des mesures qui puissent lui rendre la supériorité qu'il a perdue. Aujourd'hui les esprits sont en éveil sur la question de l'enseignement; il semble que, par le fait, une grande enquête soit ouverte : j'y apporte ma déposition particulière.

Dans cet examen, il y a deux questions étroitement subordonnées l'une à l'autre : l'organisation d'abord, et ensuite la pratique de l'enseignement. En ce moment, le loisir et l'espace

me manquent pour discuter la dernière question. Je ne toucherai donc qu'en passant ce qui concerne le choix et l'application des méthodes, et je réserverai pour une seconde partie de ce travail l'étude des rapports de l'éducation avec l'instruction; on ne trouvera ici sur ce point que le germe de mes idées.

En un mot, je me concentrerai cette fois dans l'étude de l'organisation, tout en avertissant que, sans une bonne *pédagogie*, l'organisation la meilleure est destinée à demeurer stérile.

I. Enseignement commun.

On n'établit actuellement qu'une seule distinction dans le cours des études libérales; on laisse au peuple l'enseignement *primaire*, les colléges donnent l'enseignement *secondaire;* les Facultés distribuent l'enseignement *supérieur.*

Mais, en fait, pour les lettres, on se borne à l'enseignement *secondaire;* l'enseignement *supérieur*, n'ayant rien de fixe ni d'obligatoire, n'est qu'un luxe dans l'Université : c'est une ressource pour les personnes qui cherchent une distraction innocente et distinguée; mais supposez-en la clôture immédiate et totale, la machine universitaire n'en marchera pas moins, comme de coutume.

Et, en effet, tout ce qui appartenait naturellement à l'enseignement supérieur, littérature, histoire, philosophie, a été refoulé dans les colléges. On apprend mal toutes ces choses, on les apprend trop tôt, et en même temps on étouffe ce qui devrait faire l'objet exclusif de l'enseignement secondaire.

Ainsi donc, pour en revenir aux saines traditions universitaires, il faut d'abord une réduction de l'enseignement secondaire à ses éléments naturels, et une constitution sérieuse de l'enseignement supérieur; mais cela ne suffit pas : je demande encore une coupure dans l'enseignement secondaire, tel qu'il a été toujours constitué.

Et voilà ce qu'on trouvera naturellement de plus téméraire dans ma proposition. Toute tentative nouvelle passe pour chimérique : si je réclame en faveur de l'enseignement supérieur, j'ai au moins l'avantage de m'appuyer sur d'anciennes traditions et sur des succès récents; mais c'est se discréditer d'avance que de mêler aux leçons de l'expérience une proposition

qui n'a pour elle l'autorité d'aucune époque ni d'aucun pays.

Examinons pourtant si les conditions nouvelles dans lesquelles la société se trouve ne nous imposent pas de nouveaux devoirs.

La classe moyenne a démesurément augmenté, et les portes sont largement ouvertes à un accroissement presque indéfini de cette partie de la nation. Elle a aujourd'hui une participation au gouvernement et une responsabilité politique qui, dans l'ancien régime, étaient inconnues à la plupart de ses membres, et cependant elle n'est point, dans sa grande majorité, appelée à la culture des lettres.

Il lui faut une instruction supérieure à celle que donne l'enseignement primaire ; et cependant, pour elle, l'enseignement secondaire, tel qu'il est distribué dans les colléges, est, en général, trop ou trop peu : trop du côté classique et littéraire ; trop peu du côté pratique, et, comme on dit aujourd'hui, *professionnel.*

De là les rappports pleins de malaise des parents, des élèves et des maîtres.

L'enseignement classique est trop souvent une affaire d'amour-propre, non de conviction. Son interruption prématurée est considérée comme une marque d'infériorité intellectuelle ou sociale pour les enfants ; on les fait persister dans des études qui ne leur serviront à rien, et auxquelles les parents ne tiennent pas : ce que savent fort bien et les élèves et les maîtres.

Ou bien on se lance dans les expériences : on ne souhaite à ses enfants que l'art d'exploiter la matière, et on se borne à l'enseignement positif. La douce influence de la religion, sa liaison intime avec les lettres humaines sont outrageusement méconnues : des hommes destinés à conquérir un certain rang et une certaine influence par la fortune entrent dans le monde comme des sauvages, ignorant tout ce qui se rapporte à l'âme, et destinés à haïr ce qu'ils ignorent. Plus ces avortements de l'éducation se multiplient dans la classe moyenne, et plus le niveau intellectuel et moral de la nation tend à s'abaisser.

Comment trouver, pour le grand nombre, un milieu convenable entre ces excès dangereux? C'est la religion, et surtout la religion catholique, qui offre le remède.

La pratique ancienne de notre Église a placé avant l'époque de la puberté l'initiation des jeunes chrétiens au plus auguste

des sacrements. L'étude morale et physique de l'homme justifie le choix de cette époque de la vie : les facultés alors sont incomplètes, mais actives et admirablement pondérées ; on dirait qu'il existe un premier homme qui s'efface ensuite. Après cette halte de la nature, commence un période de crise où les dispositions les plus heureuses s'affaissent et se troublent souvent pour se relever ensuite et produire la dernière et la plus riche transformation de notre nature.

La religion ne craint pas de confier ses plus hauts enseignements à l'homme qui semble se reposer ainsi dans son premier développement ; elle n'hésite pas à lui demander un effort moral qui semble hors de proportion avec ses forces, mais que doit favoriser, dans les conditions ordinaires, la pureté du premier âge.

L'enseignement du catéchisme donne la mesure du mode et du degré d'instruction que peut atteindre un enfant de douze à treize ans.

Si donc nous considérons avec attention ce qu'ose et ce qu'obtient alors la religion, nous parviendrons à apprécier ce qu'on peut tenter en même temps dans le domaine de l'enseignement humain, et peut-être poserons-nous rigoureusement les termes du problème en nous attachant à donner à chacun, selon la position de ses parents et la destinée à laquelle il semble appelé, tous les moyens de faire sa *première communion*.

L'acte que l'enfant accomplit alors est la base de ses devoirs ultérieurs. Il doit déjà pressentir ce qu'il sera comme époux, comme père, comme maître ou comme subordonné, comme citoyen, comme serviteur du public ou de l'État. Il doit comprendre que la première condition qu'il ait à remplir pour devenir honnête homme, c'est de ne rien ignorer de ce qu'en conscience il est tenu de savoir.

Au service de cette conviction, qu'on peut facilement inculquer à l'âme, la nature a mis dans les enfants une immense curiosité. Cette disposition bien dirigée devient un puissant auxiliaire pour la religion elle-même.

Cependant la curiosité, chez les enfants, trouve, dans la fragilité des organes, la limite de son intensité : on ne peut alors supporter le poids de la *science*, mais l'on recueille avec avidité la *notion* des faits qui ont passé dans le domaine de l'expérience. Ces faits eux-mêmes n'offriraient à l'intelligence

qu'un médiocre profit, si on ne soumettait à un exercice modéré et progressif les facultés qui mènent à la science. Tel est, à ce qu'il semble au moins, la théorie de l'enseignement dans l'âge qui précède la puberté, théorie dont la mise en pratique se restreint ou s'étend selon que l'enfant paraît appelé, par le cours naturel des choses, à des devoirs plus ou moins graves, plus ou moins compliqués.

Dans l'enseignement primaire, le nombre des notions que l'on communique à l'enfant est nécessairement restreint, et les moyens d'apprendre sont proportionnés à l'étendue de ces notions : l'exercice de la mémoire, l'habitude de la lecture, l'art de l'écriture, le calcul, et la grammaire ou les règles fondamentales du discours, sont les instruments intellectuels qu'on met aux mains des enfants nés dans les classes condamnées à un labeur journalier.

Ces notions, ces moyens d'apprendre doivent être élevés à une plus haute puissance pour l'enfant des classes moyennes; on exigera plus tard de ses facultés bien davantage; ses organes intellectuels seront mis à des épreuves plus difficiles : il lui faudra aborder la science, se régler d'après l'expérience de l'histoire, étendre ses communications avec les autres hommes par la connaissance des idiomes différents de la langue maternelle.

Ainsi, appréciation de l'utilité des sciences et de leur résultat, connaissance sûre et développée de la religion et de l'histoire, étude des langues étrangères, mortes ou vivantes, telles sont les bases sur lesquelles il faudrait, à mon sens, fonder ce que j'appelle l'*enseignement commun* des classes moyennes, en lui donnant la *première communion* pour complément et pour récompense.

Comme il importe à l'homme de savoir ce qu'il est lui-même au moral et au physique, ses rapports avec les autres créatures, le milieu dans lequel Dieu l'a placé, les ressources qu'il tient de la nature, les leviers qu'il doit à l'expérience, l'étendue, la certitude des connaissances humaines, et leur limitation non moins étonnante, l'*enseignement commun* comprendra d'abord celles de ces notions que l'on peut donner sans recourir à l'instrument mathématique. L'astronomie conduira l'intelligence dans les abîmes de l'espace, la géologie l'initiera aux révolutions du globe que nous habitons, l'histoire naturelle fera

connaître la richesse et la diversité des merveilles de la création, la physique révélera l'autre abîme de la petitesse infinie, et la chimie fera apprécier l'action de l'homme sur la matière. On enseignera aussi ce que notre espèce peut par la guerre savante, par la navigation, par l'agriculture, par l'industrie; en un mot, on réduira à la mesure de l'enfance l'admirable idée du duc de Bridgewater, grâce à laquelle l'Angleterre possède des traités scientifiques aussi avancés qu'il est possible pour le fonds même des connaissances et ramenant à Dieu par l'idée partout saisie et partout proclamée de son éternelle providence.

L'histoire et la géographie marcheront du même pas et dans le même esprit que les notions scientifiques. Cette partie de l'enseignement aura deux faces : l'une positive, l'autre morale. D'un côté, on procédera par masses générales et par point fixes espacés à travers les âges. L'enfant prendra une idée de la certitude, appliquée aux souvenirs du passage de l'homme sur la terre : son intelligence recevra l'impression durable de tous les faits sur l'enchaînement desquels se fonde la tradition humaine. Il parcourra l'espace avec la même sûreté que le temps; les aspects du globe, les climats, les mœurs, les différences politiques et religieuses lui seront retracés avec une sobriété lumineuse et animée. L'âme, en même temps, recevra l'impression du mérite et du démérite des hommes : l'enfant connaîtra les noms que la conscience humaine a flétris; il saura mieux encore ceux qu'elle a adoptés dans sa reconnaissance. Cette partie capitale de l'enseignement sera traitée avec autorité et honnêteté dans un point de vue à la fois chrétien et national.

Le choix des langues dont l'étude fera partie de cet enseignement dépendra beaucoup des localités. On n'agira pas de même dans les ports de l'Océan, sur les frontières de l'Allemagne, aux pieds des Alpes et des Pyrénées, que dans le centre du pays. En tout cas, quelle que soit l'importance des idiomes modernes, et quelque facilité vraiment instinctive et sympathique qu'ils offrent surtout à l'enfance, pour que l'esprit s'habitue à penser avec d'autres mots que ceux de la langue maternelle, si l'on éprouve la crainte de donner à l'enseignement une surcharge incompatible avec les dispositions du plus grand nombre, on fera bien de renoncer entièrement aux langues modernes et de se borner aux deux langues classiques. La religion en fait un devoir. Tout chrétien doit à ces langues l'hom-

mage de la foi; c'est la parole du Sauveur lui-même, ou du moins de ses interprètes immédiats, que l'on entend dans l'Evangile; le latin est en quelque sorte la voix de l'Eglise; il réalise, par un effet sensible, la communauté de pensée et de prière entre tous les chrétiens. Quelle que soit l'éloquence des organes de la religion, quelque clairement que notre langue en exprime les vérités, on fait, à l'aide du grec et du latin, un pas de plus dans l'intelligence des vérités du Christianisme, on s'unit plus étroitement, dans le temple, à l'hymne et à l'oraison; le chœur de l'Eglise militante est comme une révélation des louanges que l'Eglise triomphante poursuit à travers l'éternité.

Chose remarquable! le choix du latin et du grec, inspiré par le sentiment et la foi, se trouve confirmé par l'examen de la plus froide raison. Ces idiomes méritent la préférence, même au point de vue d'une éducation ordinaire, parce qu'ils offrent un type plus philosophique du mécanisme des langues et de la variété de leurs flexions; seuls ils supportent l'application rigoureuse de principes propres à satisfaire le jugement.

L'*enseignement commun*, dont je viens de retracer l'objet, commencera, entre huit et neuf ans, par les exercices qui appartiennent à l'enseignement primaire; il s'étendra ensuite en raison des progrès de l'intelligence, pour se resserrer de nouveau à mesure qu'on approchera de la grande solennité qui en sera le couronnement.

Le dernier semestre sera purement religieux. Les sciences et l'histoire se tairont, les textes profanes seront quittés; il ne restera plus que la parole de Dieu ou des écrits en harmonie avec cette parole. Les maîtres, après avoir conduit leurs élèves jusqu'aux pieds du sanctuaire, se retireront, et la voix du prêtre se fera seule entendre dans ce dernier moment.

Je prévois les principales objections qu'un tel plan doit soulever. On ne voudra point admettre qu'avant treize ans la plupart des enfants puissent s'assimiler d'une manière intelligente et durable un aussi grand nombre d'idées. Et puis les fidèles gardiens de la pureté classique s'effraieront de l'initiation au grec et au latin par l'Evangile et le *livre de messe;* ils craindront que l'impression d'un style considéré comme barbare et corrompu ne demeure ineffaçable.

Sur le premier point, tout dépend, non de la disposition des

enfants, qui est généralement heureuse et prompte à cet âge, mais de la bonté des méthodes et du zèle des maîtres ; et, quant à l'infériorité du latin ecclésiastique et du grec de l'Evangile, l'idée qu'on s'en fait habituellement est une tradition de la Renaissance, qui a exagéré une idée juste en elle-même. Si le latin et le grec de l'Eglise se ressentent de la décadence littéraire au milieu de laquelle ils se sont produits, ils possèdent au moins l'avantage de la vie et du rajeunissement. Il y a certainement plus de profit à aborder au début et à suivre longtemps des écrits peu élégants et quelquefois incorrects, mais rédigés sous l'inspiration d'une pensée simple et juste, que de se traîner sur des formes laborieusement épurées, et qui ne recouvrent qu'imparfaitement un fonds sans réalité et sans vie. Si les écrits sacrés manquent d'une certaine fleur littéraire, ils respectent les lois de la grammaire, et la logique du discours y est irréprochable. On peut s'en servir avec autant d'avantage que des plus parfaits modèles de l'antiquité profane pour passer de la construction à l'analyse et de l'analyse à la construction. On ne devra pas certainement aller plus loin dans l'enseignement commun, et si, quand l'esprit des enfants aura reçu des impressions justes et durables sur les principes du langage, il s'y joint le souvenir de quelques locutions vicieuses et qu'un goût délicat désavoue, je ne pense pas que ce puisse être une tâche bien pénible pour le professeur d'humanités que de faire disparaître ces légères imperfections.

Je crois donc fermement à la possibilité du succès pour l'*enseignement commun*. Je considère comme absolument sans importance les petits inconvénients qu'il pourrait produire ; mais, pour réussir, il y a, selon moi, une condition indispensable.

Il ne faut pas de *professeurs;* il faut des *maîtres*. Chez les enfants ce n'est pas l'intelligence qui manque, c'est la durée de l'attention. Les classes longues et composées de beaucoup d'élèves ne sont nullement appropriées à la légèreté de l'enfance. On voit ici un des plus graves inconvénients de l'uniformité du système suivi dans les colléges. Si l'on veut réussir avec les enfants au-dessous de douze ans, il faut à chacun d'eux une leçon personnelle, courte, mais attrayante. La patience du maître doit être inépuisable et son labeur incessant. L'enfant ne doit établir aucune distinction entre le professeur

et le surveillant. L'éducation, dans le plus jeune âge, est inséparable de l'instruction. Le *maître* peut seul combiner ces deux caractères dans une harmonie favorable à son influence.

Et encore faut-il des maîtres d'une nature particulière. Pour mon compte, je ne connais que les *Frères* qui soient propres à cette tâche.

A l'appui de cette opinion je pourrais citer des faits dignes de la plus sérieuse attention. On dirait qu'un appel de la Providence arrache les disciples du vénérable Lasalle à leurs humbles fonctions, pour leur confier une tâche plus haute et plus difficile. Déjà ils ont fait d'heureux essais dans la partie de l'enseignement secondaire, que je désigne sous le nom d'enseignement commun. Un orateur de la Chambre des Pairs a solennellement averti les Frères qu'ils se perdraient en s'élevant au-dessus de l'enseignement primaire : cette menace était de bon augure, et la prophétie n'avait besoin que d'être retournée pour mériter qu'on l'acceptât. Quand on connaît l'abnégation des Frères, leur dévouement, leur patience, quand on s'est entretenu avec quelques-uns d'entre eux, quand on a démêlé leur mérite pédagogique sous les voiles de la modestie, on arrive à penser qu'une expérience si consommée ne doit pas être confinée dans l'enseignement primaire. La justesse d'esprit et le bon sens sont partout de mise, et il suffit d'augmenter la dose des connaissances dans des âmes si bien préparées pour les élever à la hauteur d'une nouvelle tâche.

Toutefois, en aggravant le fardeau des Frères, je ne voudrais pas les abandonner entièrement à eux-mêmes. La conscience du bien à opérer établit ici un rapprochement entre les hommes voués à l'humilité la plus profonde et ceux dont l'amour-propre paraît le plus autorisé. Sans doute l'idée que les savants les plus célèbres pourraient descendre dans les écoles de l'enseignement commun paraîtra ridicule à ceux qui ne comprennent pas la sorte de dévouement que le Christianisme inspire. Je n'en reste pas moins convaincu qu'on ne ferait pas un appel inutile à ceux qui, au titre de vrais savants, joignent des convictions chrétiennes, si on leur montrait la belle tâche qui les attend dans la maison du noviciat des Frères, et jusque dans les écoles; on les verrait alors, pour quelques moments, quitter les hautes régions de la pensée, pour parler de Dieu à des enfants avec l'autorité de la science. Le bien que produirait leur parole

serait immense; et n'y a-t-il pas là, pour l'homme de conscience, une récompense plus intime et plus douce que celle qui s'attache aux succès de la vanité?

L'enseignement commun, tel que je le conçois, conviendrait au plus grand nombre. On se plaint que les études classiques s'appliquent à trop de personnes; et, en effet, elles développent des vanités, elles créent des besoins factices que la société est ensuite hors d'état de satisfaire.

Ici, au contraire, comme le caractère et la conclusion de l'enseignement seraient religieux, il n'y aurait jamais trop d'appelés. On pourrait sans doute se promettre, pour résultat final, l'absorption de l'enseignement primaire dans l'enseignement commun; en attendant, ce serait une chose éminemment salutaire que la masse d'idées à la fois justes et morales qu'on ferait ainsi pénétrer dans la nation.

Sans doute tous les enfants ne sortiraient pas de ces écoles avec le même degré d'instruction. Ce serait un beau résultat de joindre le succès intellectuel au succès moral; mais le premier de ces succès, quelle qu'en soit l'importance, ne peut être mis sur la même ligne que le second, et ce serait méconnaître le but de la religion que de faire dépendre du progrès de l'intelligence une récompense qui appartient à la pureté du cœur. Le mobile religieux n'en réagirait pas moins sur les facultés de tous, beaucoup plus que les rivalités ambitieuses de nos colléges.

Au reste, quand je représente les *Frères* comme exclusivement propres à réaliser une pensée semblable à celle que je viens de retracer, je ne parle que de la première tentative; il n'est pas douteux que, quand ils auraient fait la route, d'autres les y suivraient avec un succès qui semblerait égal, ou même avec les apparences de la supériorité. Quelques-uns, dans l'intérêt de certaines préventions, voudraient réduire la dose du Christianisme; les communions dissidentes accommoderaient l'enseignement commun à leurs usages, suivant lesquels la participation du jeune chrétien à la cène a lieu beaucoup plus tard; en un mot, l'enseignement *commun* offrirait le même spectacle que l'enseignement *primaire*, dans lequel, au nom de toutes les croyances, on applique diversement une méthode unique, dont les principes et l'application ont été fournis originairement par l'Eglise catholique.

Il faut dire aussi que l'enseignement commun, tel que je l'envisage, est un type que la diversité des circonstances pourra modifier à l'infini. Il passera aisément surtout dans l'éducation domestique : on pourra l'appliquer à des externes comme à des pensionnaires; les institutions privées ou même publiques en feront leur profit. Mais, quel que soit le succès de ces tentatives, la *paroisse* en sera partout le centre naturel : le Catholicisme y a créé, pour l'instruction religieuse, bien avant les entreprises des niveleurs, de grandes écoles d'égalité : aux solennités de la première communion, l'union des familles de toute fortune et de tout rang, dans une adoration et une allégresse communes, y donne un admirable spectacle. Les enfants casernés dans nos colléges en sont seuls privés : pour eux la paroisse, cette seconde famille et cette première patrie, n'existe pas. L'enseignement commun leur rendra cet intermédiaire indispensable à la culture de l'âme et à la formation des sentiments vertueux.

Le programme de l'instruction classique dans les colléges de l'Etat fait abstraction complète de la religion : elle y entre quand elle peut et comme elle peut ; elle ne fait pas un progrès sans déranger quelque chose; un *bon élève* n'a pas trop de tout son temps pour accomplir les devoirs qu'on exige de lui ; le travail de l'instruction religieuse vient en surcroît d'une besogne intense et pénible : le professeur, qui ne songe qu'aux résultats du concours, ne peut voir de bon œil la grande *distraction* que cause le Christianisme ; les enfants eux-mêmes jugent de l'importance de la communion d'après le temps qu'on leur laisse pour s'y disposer. L'enseignement commun résoudrait au profit de la religion et des études tout ensemble le problème plein d'angoisses que soulève actuellement, dans les colléges, l'action contradictoire du professeur et de l'aumônier.

Outre cela, par la clôture de l'enseignement commun, la coupure la plus naturelle s'opérerait dans l'ensemble de l'éducation, et ce ne serait pas là le moindre avantage.

A partir du moment où ce pas aurait été franchi, la direction que suivraient les adolescents vers les diverses carrières dépendrait de la position des parents et des tuteurs, de leurs intentions, de l'aptitude des enfants, et même des besoins publics ou des conditions particulières où se trouverait chaque localité. On n'agirait pas de même en temps de guerre qu'en

temps de paix, dans une ville de magistrature que dans une ville de commerce. Après l'enseignement commun, suivant les déterminations prises et les projets ultérieurs, on répartirait les enfants dans les diverses branches de l'enseignement *préparatoire.*

A vrai dire, il ne s'agirait plus ici alors que d'enseignement *professionnel.* Les études classiques seraient à leur tour l'introduction *professionnelle* aux diverses carrières dans lesquelles l'art de parler et d'écrire comme le font les hommes cultivés tient une place nécessaire [1].

Ceux au contraire à qui le travail des colléges n'est qu'un obstacle et un retard retireraient de l'enseignement commun un profit plus net que ne leur en procurent aujourd'hui leurs incomplètes études. Si, après cela, la fortune ou la confiance de leurs concitoyens les élevait à une position qui leur fît regretter de n'avoir pas achevé le cours des études classiques, les souvenirs de l'enseignement commun, entretenus tout simplement par l'usage constant du *livre de messe*, leur fourniraient assez d'expérience pour qu'ils entreprissent avec succès les études solitaires qui s'adaptent heureusement si bien au génie spontané de la nation française. Que d'hommes distingués ont dû presque tout à ces secrets de la volonté persévérante! Mais combien, parmi eux, ont éprouvé l'impossibilité désespérante de réduire à l'étude des organes qui ne s'assouplissent complétement que dans la jeunesse!

Cependant les écoles spéciales à l'enseignement classique se verraient délivrées des auditeurs inhabiles et dégoûtés qui les encombrent. Cette réduction si désirable du nombre des élèves serait une première garantie de succès.

II. Enseignement préparatoire.

Nous avons supposé que le monopole était de droit, et cependant nous n'avons pas encore parlé de l'intervention de l'État dans l'enseignement. Nous avons confié en quelque sorte l'enseignement commun à une corporation religieuse ; nous

[1] Dans l'énoncé de ces carrières, je comprends celle du grand propriétaire foncier; car, indépendamment de la science économique et agricole qu'il est tenu d'acquérir, il est appelé, par l'exercice de ses droits politiques, à une influence qui, pour être éclairée, réclame les plus sérieuses études.

serions-nous mis en contradiction avec l'hypothèse que nous avions provisoirement adoptée?

L'État se contente, pour l'enseignement primaire, d'une surveillance dont l'effet peut être considéré comme insignifiant; il a le bon sens de ne pas se charger directement d'une tâche qu'il ne pourrait ni accomplir, ni déléguer. Il laisse à la famille et à la commune leur initiative naturelle, et n'intervient d'une manière efficace que pour seconder pécuniairement des entreprises dont il s'est bien gardé de tracer la voie et de régler d'avance les moyens. Je suppose qu'il montrerait le même bon sens à l'égard de l'enseignement commun et qu'il ne gênerait pas plus les accessoires du catéchisme que le catéchisme lui-même. Il y a des pensées qui peuvent germer dans l'ombre et faire leur chemin à l'aide d'équivoques habilement calculées; mais s'il se trouvait une administration assez inconsidérée pour proposer à la France un catéchisme politique semblable à celui qu'on enseigne dans les écoles primaires de l'Autriche, l'opinion ferait immédiatement justice d'une telle prétention.

Dès qu'on arrive à l'enseignement spécial, l'État peut justifier son intervention, et s'il veut étendre son influence jusqu'à la préparation de cet enseignement, il est permis de faire une question préjudicielle de la manière dont il exercerait son influence.

Dégagé de ce qui appartient aux études communes, l'enseignement des humanités est une introduction à l'étude spéciale des belles-lettres. Écartons donc tout ce qui ne s'y rapporte pas d'une manière positive, et usons, à l'égard des sciences, de la rigueur d'exclusion que, de leur côté, elles exercent contre les lettres.

Gardons-nous aussi d'oublier que l'enseignement préparatoire occupe un terrain intermédiaire où rien ne doit s'achever et où les résultats présents n'ont de valeur et d'importance qu'en considération de l'avenir. Le nom de *Gymnase*, que les Allemands donnent à leurs institutions préparatoires, me semble très-bien choisi, en ce qu'il montre que c'est purement l'*exercice* qu'on doit y demander aux jeunes gens. On y acquiert des forces pour des luttes ultérieures; mais c'est dans une tout autre arène que les palmes sont recueillies. Rassembler des matériaux, assouplir de plus en plus les facultés, en un mot appren-

dre à étudier, c'est là l'objet unique de l'enseignement préparatoire.

Je suppose qu'on sera sorti généralement à treize ans des écoles communes; il en faudra quatre pour accomplir le cours des études préparatoires.

Les trois premières de ces années seront consacrées à la lecture et à la comparaison des auteurs grecs, latins et français. La quatrième comprendra la logique et les exercices de composition. Ce temps bien employé représentera avantageusement au moins six des années qu'on entremêle aujourd'hui de tant d'études diverses et disparates.

L'enseignement devra porter sur des ouvrages entiers du premier ordre et sur des fragments de ceux dont l'étude est moins essentielle. Poëtes, orateurs, historiens, philosophes ne devront comparaître que par leurs représentants les plus illustres. Il est étrange qu'on épuise l'attention des enfants sur des écrivains médiocres, affectés ou dangereux, tels que Justin, Quinte-Curce, Cornélius Népos, Pline-le-Jeune, Elien, Plutarque, Lucien; que, parmi les ouvrages des grands maîtres, on choisisse de préférence des traités soporifiques ou dépourvus d'idées, le *de Amicitia*, le *de Senectute*, ou tel lieu commun d'Isocrate, et que le cours d'études considérées pourtant comme définitives s'achève souvent sans qu'on ait vu une ligne ou dit un mot à d'*illustres morts*, tels Pindare, Térence ou Aristote. Le choix des auteurs est variable, parce que les professeurs s'ennuient d'expliquer toujours la même chose; mais il y a, comme on le verra bientôt, des remèdes plus efficaces à l'ennui des professeurs, et l'on peut d'ailleurs puiser en différents endroits d'un même modèle, sans pour cela qu'on le perde jamais de vue. Les études classiques seront toujours défectueuses si l'on en sort sans avoir fait une connaissance sérieuse avec Homère, Sophocle, Pindare, Virgile, Térence, Horace, parmi les poëtes; Lysias, Démosthène, Cicéron, parmi les orateurs; Xénophon, Hérodote, Thucydide, César, Tite-Live, Salluste, Tacite, parmi les historiens; Xénophon, Platon, Aristote, Cicéron, parmi les philosophes. Telle est la liste indispensable et dont on n'a pas le droit de s'écarter sous prétexte qu'il faut graduer les auteurs suivant les progrès de l'intelligence. Outre que cette gradation peut s'établir sans sortir du cercle des grands génies, quiconque a la moindre expé-

rience de ces matières sait qu'il n'y a pas d'auteurs faciles quand il s'agit d'offrir les pensées et les habitudes de l'antiquité à des jeunes gens élevés dans les mœurs chrétiennes et sous l'influence de la civilisation moderne. Phèdre, qu'on s'obtine à expliquer en *cinquième*, malgré les réclamations de tous les humanistes éclairés depuis deux siècles, a quelquefois l'obscure concision de Perse, et Pindare, qu'on n'arrive jamais à lire couramment, est susceptible d'une analyse complète remplie d'intérêt et de clarté.

C'est une lourde tâche que j'impose aux professeurs d'humanités que de faire comparaître en personne, pendant le cours de trois ans, dix-huit auteurs, dont quelques-uns doivent se montrer à plus d'un titre, et pourtant je voudrais qu'on y joignît des échantillons suffisants pour faire connaître le mérite et le ton particulier de tous ceux qui ne sont pas destinés à former la base de l'enseignement. Pour atteindre ce but on devra renoncer à la moins explicable de toutes les routines ; les extraits anonymes, monument d'une défiance légitime à une certaine époque, mais aujourd'hui sans objet, devront complétement céder la place à des morceaux dont on indiquera l'origine, le caractère et la liaison avec l'ouvrage dont on les aura tirés. Au lieu des formes d'enseignement sèches et mystérieuses qui règnent encore aujourd'hui, le professeur n'épargnera aucune explication accessoire, aucun détail propre à répandre de l'intérêt sur le morceau qu'il aura communiqué aux élèves. Sans perdre jamais de vue les droits vraiment sacrés de la grammaire, il deviendra, suivant l'occasion, professeur de littérature, de philosophie et d'histoire. Ces leçons accidentelles, et dictées par le besoin de pénétrer jusqu'au fond de l'auteur ou du morceau qu'on explique, ont une efficace particulière, et les lacunes qu'elles laissent forcément dans l'ensemble des connaissances n'auraient aucun inconvénient, placées qu'elles seraient après les cours généraux de l'enseignement commun et avant les cours méthodiques de l'enseignement supérieur.

Le bannissement de la fausse rhétorique, l'installation de la logique à sa véritable place, sont des réformes qui n'ont pas besoin d'être justifiées auprès de ceux qui se sont rendu compte de la révolution accomplie dans nos habitudes littéraires. Autrefois le latin avait, dans certaines professions, son emploi journalier comme une langue vivante : il fallait non-seulement l'écrire,

mais le parler ; une bonne partie des exercices avait pour objet de donner cette habitude ; la déclamation avait son prix, le lieu commun sa place presque nécessaire : aujourd'hui l'homme le plus docte pourra passer sa vie sans avoir l'occasion d'écrire une ligne de latin, et la déclamation est chassée du barreau, de la chaire et de la tribune. Pourquoi donc garde-t-elle son ancienne position dans les colléges, entre la *poésie latine* et le *discours latin*, ses instruments dociles ? Qu'on laisse aux exercices oratoires une certaine place afin de faire connaître d'une manière pratique le mécanisme de la phrase, le développement de la pensée et l'enchaînement du discours ; qu'on fasse faire un certain nombre de vers latins afin d'inculquer la connaissance de la *quantité* et de la métrique : ce sont là des choses que je concède, à contre-cœur peut-être ; mais si ces élucubrations puériles continuent de se produire au dehors, et d'être signalées comme le *nec plus ultra* de la capacité scolaire, on me permettra de les ranger, sous le rapport de l'utilité et de l'intérêt, dans la même catégorie que la poudre et les mouches, et de leur trouver autant d'à-propos qu'au menuet et aux pirouettes. Le fer à cheval enjolivé que le maréchal ferrant du village place au-dessus de sa porte, comme son *chef-d'œuvre*, prouve au moins qu'il sait forger un fer ordinaire ; mais le discours latin auquel on décerne le prix d'honneur ne garantit pas toujours que son auteur saura, dans une occasion sérieuse, expliquer sa pensée dans sa propre langue d'une manière simple, élégante et raisonnable.

Si l'on veut réussir enfin dans l'enseignement des colléges, il faut qu'on arrive à faire de l'intérêt et du charme des modèles le principal mobile du travail. Or, pour établir le culte du beau, la puissance des premières émotions religieuses, et leur renouvellement par les habitudes pratiques d'une vie toute chrétienne, seront les plus puissants auxiliaires. Une âme qui voit les choses d'un point de vue élevé et désintéressé acceptera le beau avec enthousiasme comme un complément de sa propre nature, et l'on n'aura pas à craindre pour elle que l'attrait de la forme l'entraîne, à la suite des anciens, dans la dégradation du sentiment moral. Elle n'aura besoin, de la part d'un professeur honnête et scrupuleux, d'aucune surveillance exclusive ; car elle saura par elle-même séparer l'ivraie du bon grain.

Elle repoussera de même toute excitation factice, tout appel

à la vanité. Rien n'autorisera plus à présenter aux jeunes gens une illusion dangereuse, en leur exagérant des avantages qui ne sont rien par eux-mêmes. Sans doute l'émulation est un des moyens de progrès dont un professeur habile sait tirer le meilleur parti ; mais pour qu'elle produise ses fruits, il est inutile de l'organiser sur une grande échelle. La concurrence établie sans fracas entre dix jeunes gens de bonne volonté peut produire de meilleurs effets que le concours solennel de huit colléges.

Tout ce que j'avance, il est vrai, suppose dans l'enseignement une ardeur, une vie qu'on sera tenté de croire impossible. Le principal obstacle n'est pas même dans la jeunesse ; il faudrait, avant tout, que le feu sacré descendît du professeur sur les élèves ; et comment obtenir des professeurs un zèle soutenu? Comment prévenir en eux les déplorables effets du dégoût et de la routine?

C'est dans l'organisation de l'enseignement supérieur que nous trouverons un remède au mal le plus grave peut-être de tous ceux qui pèsent aujourd'hui sur l'enseignement public.

III. Enseignement supérieur.

Les études préparatoires n'auront pas eu d'autre objet que de mettre l'élève en état de suivre avec fruit l'enseignement supérieur ; pour en avoir l'accès il lui suffira donc de donner la preuve qu'il entend le grec et le latin : on n'aura à lui demander qu'une bonne version dans l'une et l'autre de ces langues.

Aujourd'hui, on confère un grade universitaire à des jeunes gens qui n'ont pas encore fréquenté ce qu'en tout pays on appelle l'*Université* ; c'est là un renversement de principes dont on a peine à se rendre compte.

Le programme du *baccalauréat-ès-lettres* est censé résumer les connaissances qui ont dû être acquises pendant le cours des études scolaires ; mais il y a là illusion ou déception : une grande partie des questions posées dans le programme se rapporte à des travaux qui remontent à cinq ou six ans de date ; quelle fidélité de la mémoire un retour instantané à des travaux si anciens ne supposerait-elle pas? D'ailleurs on pourrait parier à coup sûr que la solution d'un certain nombre des questions posées n'a jamais été donnée au candidat dans ses classes ; il n'a certainement

pas expliqué tous les auteurs sur lesquels on peut l'interroger; de là cette immense inquiétude qui s'empare de lui aux approches de l'examen. Il doit dès lors interrompre toute étude suivie; comment ne pas lui permettre de donner carrière au souci qui le ronge? Encore, si l'élève a tolérablement employé son temps, le résumé qui précède l'examen peut avoir quelque utilité Mais cet avantage ne peut exister que pour un très-petit nombre; la foule des écoliers, qui n'a rien appris et qui doit forcément passer ce Rubicon, est obligée de recourir à des procédés factices, à un replâtrage trompeur : des jeunes gens qui n'ont pas même suivi un cours régulier d'études sont placés dans un collége, afin d'y accomplir la condition exigée d'un séjour de deux années dans les classes supérieures d'un établissement de plein exercice. Après qu'ils ont ainsi tué le temps pour complaire aux règlements, ils passent aux mains d'entrepreneurs de baccalauréat qui se chargent de mettre, en six mois, l'être le plus inepte en état de répondre aux questions des examinateurs; et ils réussissent plus souvent qu'ils n'échouent dans leur entreprise.

Ces *entraînements* calculés pour le moment de la *course* n'ont rien de durable. Pour que la nourriture intellectuelle profite, il faut qu'elle soit donnée lentement et à petites doses; les études spéciales au baccalauréat ne laissent en général aucune trace, quand elles n'en laissent pas de funestes : c'est la cause principale de l'aversion presque universelle des jeunes gens pour les objets de l'enseignement classique. L'État exige aujourd'hui le baccalauréat, comme une garantie, à l'entrée de presque toutes les carrières qui dépendent de lui; mais, par le fait, cette garantie est ordinairement illusoire. Or, il n'y a pas de remède à un mal si profond, si on laisse à l'examen du baccalauréat sa place et son caractère actuels.

Rendre au baccalauréat sa place naturelle, c'est en même temps rétablir ce qui n'existe plus depuis si longtemps, c'est-à-dire les études d'*Université*. La Faculté qui décerne des grades doit, par ses cours, fournir aux étudiants les moyens de les conquérir. Si on veut que les entrepreneurs de baccalauréat disparaissent ou du moins ne jouent plus qu'un rôle insignifiant, il faut que la préparation à ce grade se fasse dans le sein même de la Faculté.

Résulterait-il de cette mesure une aggravation des difficul-

tés qui s'offrent à l'entrée des carrières libérales? Je crois qu'en réalité l'aggravation serait à peine sensible. Actuellement les classes des colléges se prolongent, pour le plus grand nombre, au delà de dix-neuf ans; beaucoup n'osent se présenter à l'examen qu'après une préparation de six mois, d'où il résulte qu'on ne devient bachelier que vers l'âge de vingt ans, et qu'on ne peut prendre la première inscription de droit avant cette époque. Dans le système que j'expose, on sortirait communément de l'enseignement préparatoire entre dix-sept ou dix-huit ans, et deux ans passés à la Faculté des Lettres reporteraient l'épreuve du baccalauréat à la même époque qu'à présent.

Mais, quand bien même l'expérience démontrerait l'inexactitude de ces calculs, un retard ou une difficulté de plus dans les conditions imposées ne devrait point retenir le législateur. Les carrières au-devant desquelles ne s'ouvre pas une perspective assurée ne tentent personne, et sont surtout une cause d'effroi pour les familles. Un père n'est tranquille que quand il a mis son fils sur la voie d'une *place* ou d'un *office*. Avec cette tendance on aurait bientôt toute une nation d'*escribanos* semblable à celle qui a perdu l'Espagne. Comme les principes de notre constitution ne permettent pas d'imposer aux candidats des conditions de fortune ou de naissance, la limitation du nombre des aspirants doit s'établir par la difficulté des épreuves. Les hommes de capacité sauront toujours surmonter ces obstacles, et ceux qui n'embrassent une profession que pour s'y faire, sans mérite réel et à l'aide de protections, un lit plus commode, seront, heureusement pour l'Etat et pour la société, détrompés de leurs illusions.

Au reste, l'opinion que je professe ici rentre dans celle qu'ont émise quelques-uns des orateurs les plus distingués de la Chambre des Pairs à propos de la philosophie. La majorité de cette assemblée paraît avoir reconnu qu'on avait fait une faute grave en comprenant dans les études scolaires un enseignement qui appartient de droit, pour toutes sortes de raisons, aux cours publics de la Faculté des Lettres. Mais ce report aurait une conséquence funeste si en même temps on ne rendait obligatoires les cours de la Faculté. Autrement ce serait la suppression des études philosophiques, ce qui n'est nullement à désirer.

Il y a plus : si l'on reconnaît que la philosophie est pour l'en-

seignement secondaire une surcharge dangereuse, il faut en dire autant de l'étude élevée et philosophique de l'histoire, et l'on doit chercher à l'histoire littéraire une place obligée dans le cours des études, place que malheureusement on ne lui a pas donnée jusqu'à ce jour.

Voici donc tout tracé le programme des études qui doivent conduire au baccalauréat. Deux années me semblent suffisantes pour que l'élève, bien disposé par l'enseignement préparatoire, puisse apprendre sous des professeurs habiles, et dans ce que ces connaissances ont de plus essentiel, l'histoire religieuse, sociale et politique des temps anciens et modernes, l'histoire des opinions humaines en matière de philosophie, l'histoire des principaux développements littéraires chez les peuples qui ont fondé la civilisation à laquelle nous appartenons.

Cette condition imposée à ceux qui aspirent au baccalauréat entraîne une révolution dans les cours mêmes de la Faculté des Lettres. Si l'on veut arriver enfin à quelque chose de régulier et de sincère, l'examen ne doit désormais porter que sur les matières traitées dans les cours pendant les deux années de préparation, et dès lors les professeurs sont obligés de parcourir en deux ans, chacun dans sa sphère, toutes les matières de l'examen.

Je sais l'objection qu'on peut me faire. Vous aggravez ainsi bien durement, me dira-t-on, la condition d'hommes distingués, et appelés, par leurs talents, à rendre d'autres services que celui de reproduire, pendant toute leur existence, un programme monotone et borné aux généralités incontestables. Vous détruisez le mouvement d'idées qu'impriment à la jeunesse française les cours libres de la Faculté des Lettres, et dont l'influence est une heureuse compensation à l'imperfection qui existe dans le mécanisme de notre enseignement supérieur.

Mais la préparation au baccalauréat n'est que la moitié de la tâche qu'on doit imposer à la Faculté des Lettres. Après le baccalauréat vient la *licence*, c'est-à-dire l'épreuve à laquelle sont soumis ceux qui se destinent à l'enseignement public. Les cours qui conviennent aux futurs licenciés se rapprocheront naturellement des cours actuels, c'est-à-dire qu'ils porteront sur un objet spécial, laissé au choix du professeur, à condition que cet objet rentre dans le cadre tracé par le titre de la

chaire. Mais, comme les aspirants à la licence se rangeront autour du professeur, comme il les connaîtra, comme il suivra leurs progrès, comme il s'établira entre eux et lui un échange d'idées, les cours, moins brillants peut-être, mais plus sérieux, gagneront en précision et en efficacité. Les jeunes gens déjà pourvus de connaissances générales recommenceront sur un terrain plus élevé la gymnastique de l'enseignement préparatoire. En creusant une question définie, en exploitant avec méthode un filon isolé de la science, ils apprendront l'art de traiter toutes les autres questions, et de s'ouvrir une route sûre dans la direction à laquelle chacun d'eux sera appelé par son aptitude particulière.

Le système d'après lequel on fait aujourd'hui la plupart des professeurs est incompatible avec le plan que je développe. L'Ecole Normale doit subir une transformation; elle doit cesser d'être un centre exclusif et fermé d'études étrangères à la publicité.

L'expérience de tous les pays dans lesquels l'instruction publique est organisée sur des bases puissantes et fécondes démontre que, pour former un bon professeur, il faut deux conditions : l'influence directe d'un maître habile, et l'exercice graduel du professorat.

Ces deux conditions sont-elles remplies dans le système de notre Université? Les élèves de l'Ecole Normale ont vingt professeurs pour un; ceux-ci sont choisis dans ce que l'Université a de mieux; mais ils ne jouissent eux-mêmes d'aucune indépendance dans leur enseignement, et ne considèrent les fonctions de *maître de conférences* que comme un marchepied pour un poste plus élevé et plus attrayant.

A peine sortis de ce défilé, dans lequel tous les esprits doivent prendre, bon gré malgré, la même forme, les élèves sont lancés par l'administration à une des extrémités du territoire français, et tombent dans quelque ville où la vie intellectuelle n'existe pas; ils n'y trouvent ni conversations, ni exemples, ni bibliothèques; ayant passé d'un véritable esclavage à une liberté presque illimitée, ils ne savent quelle voie tenir entre une timidité et une confiance également excessives. Au milieu de cette incertitude, le peu d'ardeur qu'ils ont pu apporter du centre se refroidit; la torpeur qui les environne réagit sur eux, le *métier* les gagne, et trop souvent il ne leur reste

de la préparation laborieuse à laquelle on les a soumis que la vanité souffrante, apanage de tous ceux qui, médiocres par eux-mêmes, ont pris de leur passage dans une institution d'élite une idée exagérée de leur propre valeur.

Un illustre membre du conseil royal de l'instruction publique, auteur principal du système qui régit l'Ecole Normale actuelle, se rend en Prusse pour y étudier l'organisation de l'enseignement secondaire : il trouve dans le pays les *séminaires philologiques*, c'est-à-dire les pépinières de professeurs réparties en groupes de huit à dix élèves qui se réunissent autour des principaux maîtres de ces grandes Universités. Il admire avec juste raison les puissants effets de ce système, mais il blâme la multiplication des centres, et il pense que, pour atteindre la perfection, il suffirait de rassembler les groupes dans un établissement unique, à la tête duquel se placerait M. Boeckh, le premier philologue du pays.

Mais, lui répond l'Allemagne tout d'une voix, ce que vous proposez comme un perfectionnement est précisément ce que nous redoutons le plus, et la fécondité des résultats que vous admirez chez nous est l'effet de la concurrence à laquelle vous voudriez que nous portions atteinte. M. Boeckh passe, à juste titre, pour le plus éminent philologue de Berlin; mais son mérite ne détruit nullement celui de M. Lobeck à Kœnigsberg, de M. Welcker à Bonn, de M. Zumpft à Berlin, et de bien d'autres. Chacun de ces hommes distingués a ses principes, sa manière, et ce que, dans la langue des arts, on appellerait son *école*. Leur premier moyen d'action c'est la foi en leur supériorité qu'ils savent inspirer à leurs élèves; ce sentiment produit un élan dont les conséquences sont inappréciables. Chacun de nos maîtres d'aujourd'hui a commencé par le culte de son maître : on reconnaît, à la tendance de leur enseignement, les élèves d'Hermann et de Creuzer, d'Ottfried Müller et de Passau : peu importe que, dans la chaleur quelquefois grossière de leurs contentions, Hermann ait dit à Müller qu'il ne savait pas le grec, et que Müller ait répliqué qu'Hermann ignorait l'antiquité; si ceux qui, de chaque côté, juraient alors sur la parole du maître, s'étaient formés dans une école où les deux rivaux eussent également professé, leurs communs élèves, ne croyant ni à l'un ni à l'autre, auraient été exposés à ne rien croire du tout. La littérature et la science vivent de ces luttes

aussi bien que la philosophie. Quand le choix du maître a été libre dans l'origine, quand le *séminaire*, sous l'influence de l'homme qui le gouverne par le caractère autant que par le talent, se transforme en une famille unie par l'affection et enflammée d'une véritable passion pour la science, une vie active se répand dans tout le corps enseignant; pour la glacer, il suffirait du souffle d'une autorité purement administrative.

Quelques-uns cependant trouveront un inconvénient grave au système que je propose : il est meilleur peut-être que celui qui existe, mais il coûterait beaucoup plus cher.

Je n'en disconviens pas ; pour constituer d'une manière convenable l'enseignement supérieur tel que je l'entends, on devrait en multiplier les centres : il ne faudrait pas moins de *dix-sept* Facultés des Lettres, c'est-à-dire autant que d'Académies, et l'enseignement, devant être double, réclamerait dans plusieurs Facultés le double des professeurs jugés actuellement nécessaires.

Il faudrait aussi, comme en Allemagne, des professeurs extraordinaires à côté des professeurs en titre d'office.

La multiplication des chaires rencontre à peine au delà du Rhin un obstacle sérieux sous le rapport financier, à cause de l'usage emprunté à l'ancienne Université de Paris, suivant lequel le traitement des professeurs se fonde sur la contribution que leur payent les élèves. Mais cet usage, qui peut avoir son bon côté, est trop éloigné du principe de libéralité qui, chez nous, préside à l'enseignement supérieur, pour qu'on puisse songer à le rétablir. En définitive, le surcroît des professeurs ordinaires et extraordinaires retomberait à la charge de l'Etat

La majorité des Français paraît vouloir un enseignement puissant dirigé par l'Etat. Chaque jour une voix nouvelle, plus ou moins sincère, plus ou moins désintéressée, s'élève pour proclamer cette conviction. Ceux qui l'expriment doivent être prêts à tous les sacrifices qu'exige un enseignement digne de la France. Si donc on en vient à reconnaître que l'enseignement supérieur réclame de grands développements, il faudra bien que l'on montre une munificence proportionnée à l'importance de la fondation.

D'ailleurs j'avertis d'avance que, si l'enseignement supérieur était organisé comme il doit l'être, il y aurait de grandes économies à opérer sur l'attirail inutile et embarrassant de l'enseignement secondaire.

La création des doubles chaires, l'organisation du professorat extraordinaire amèneraient une plus grande élasticité dans l'intérieur des facultés.

L'enseignement obligatoire, à programme fixe, tel qu'il faudrait qu'il existât pour les aspirants au baccalauréat, s'il restait continuellement dans les mêmes mains, deviendrait pour les professeurs une corvée insupportable ou dégénérerait en routine. On évitera la routine et on allégera la corvée en permettant aux professeurs de faire alternativement les cours pour le baccalauréat et les cours pour la licence, ou mieux, si cela convient à quelques-uns d'entre eux, en leur laissant la liberté d'entreprendre deux cours à la fois, l'un à programme fixe et l'autre dont le sujet sera facultatif.

Quel inconvénient même trouverait-on à ce que les professeurs, quand ils en ont le goût et la capacité, passassent d'une matière à l'autre, par exemple de l'histoire ancienne à l'histoire moderne, ou mieux de l'histoire à la littérature? Des échanges de cette nature répandraient une heureuse variété sur l'ensemble de l'enseignement.

Cette liberté d'allure n'empêcherait pas les professeurs d'un esprit très-régulier de se concentrer à leur choix dans l'enseignement fixe, et si, entre les hommes qui sont appelés par leurs talents à honorer l'enseignement supérieur, il s'en trouvait qui ne pussent supporter la servitude du programme, ils trouveraient des auxiliaires utiles parmi les professeurs extraordinires.

Ceux-ci toutefois ne se borneraient pas au rôle de suppléants. Leur principale destination serait de faire des cours libres sur les matières comprises dans l'enseignement, et, par conséquent, de tenir en haleine les professeurs titulaires par une incessante concurrence. Il ne faut pas se le dissimuler, la carrière du professorat est pénible; on s'y épuise assez vite, on s'y décourage facilement; quand les occasions de se livrer au repos sont fréquentes et faciles, on cède sans trop de scrupule à l'invitation de la mollesse. Sans doute, dans un système d'études régulières pareil à celui que je propose, le professeur, n'étant pas obligé comme aujourd'hui de retenir par des artifices oratoires un auditoire d'amateurs qui s'enfuit dès que le langage du maître devient grave et positif, éprouverait moins de fatigues et échapperait surtout à l'inquiétude du succès, qui tourmente cent fois plus que la fatigue; mais notre nature est si disposée à prendre pour

bons les prétextes qui favorisent sa faiblesse que, sans les stimulants extérieurs, elle finirait toujours par s'engourdir. On s'étonne de l'activité soutenue des professeurs allemands; on admire ceux qui, comme Blumenbach, Heeren, Creuzer, Hermann, célèbrent leur jubilé quinquagénaire de professorat. Peut-être ces vénérables maîtres ne doivent-ils leur gloire qu'à la concurrence des professeurs extraordinaires.

Le mode le plus régulier et le plus fécond pour le recrutement des Facultés est le concours d'agrégation: M. Cousin l'a introduit à la Faculté des Lettres de Paris pendant son ministère, et les effets de cette institution ont été les meilleurs qu'on ait obtenus depuis trente ans dans le domaine du haut enseignement. Cependant cette utile mesure, n'ayant pas reçu son complément indispensable, est menacée d'avortement. On a créé des agrégés de Facultés, mais c'est un titre vain, à moins que l'on ne supplée un professeur titulaire; les agrégés ont, sur le papier, la faculté de faire des cours extraordinaires; mais il faut vivre, et tout homme qui vit de son travail préfère une occupation obscure à l'éclat stérile d'un cours de Faculté.

Si donc on tient à rendre féconde l'institution des agrégés de Facultés, il faut attacher à ce titre des émoluments, modestes sans doute, mais qui mettent celui qui le porte au-dessus du besoin.

Il faudrait aussi donner à cette institution salutaire une plus grande extension. Dans le système actuel, il y a trois sortes d'agrégés : agrégés de Facultés, d'humanités et de grammaire. Il me semble que cette hiérarchie n'est point favorable à la supériorité des études. Dans le système que je propose, l'enseignement commun nous délivre des agrégés de grammaire, et c'est déjà un grand bien; je voudrais voir aussi les agrégés du second ordre se fondre dans les agrégés de Faculté.

Quand on établit un système de distribution des eaux pour une ville, on se garde bien de chercher des sources à toutes les hauteurs, et c'est du point culminant que l'on a choisi que les ruisseaux vivifiants se déversent à tous les niveaux. Si, au lieu de donner à l'enseignement secondaire une importance exagérée aux dépens de l'enseignement supérieur, on avait mis l'un dans la dépendance de l'autre, on n'aurait pas fait trois carrières différentes, à trois degrés de mérite et d'esprit, d'une profession dont le cours n'est que le développement graduel d'une même pensée. Quand l'enseignement est fondé sur une base

solide, qui peut plus peut le moins, et l'ambition qui se propose d'atteindre à une chaire de Faculté n'est nullement un obstacle à un exercice fructueux de l'enseignement préparatoire.

Je voudrais donc que le concours d'agrégation à la Faculté, désormais le seul, s'ouvrît chaque année à des époques régulières. Les épreuves de ce concours seraient sévères; mais on devrait admettre tous ceux qui s'en seraient tirés avec succès.

Le nombre des professeurs extraordinaires serait déterminé; il pourrait être égal à celui des professeurs en titre. Ceux des agrégés qui seraient sortis dans le meilleur rang des concours annuels seraient de droit placés sur la liste des professeurs extraordinaires, à mesure des vacances. Un titulaire, en choisissant un agrégé pour suppléant, même en dehors de la liste des professeurs extraordinaires, lui conférerait un droit à ce dernier titre par le seul fait de son choix; et si le nouveau venu arrivait en surcroît du nombre fixé, il rentrerait dans le cadre à la première occasion.

Les agrégés qui ne figureraient pas sur la liste des professeurs extraordinaires se rejetteraient naturellement sur l'enseignement préparatoire. La participation à cet enseignement ne serait pas refusée à ceux des professeurs extraordinaires qui voudraient s'y livrer en même temps qu'ils participeraient à l'enseignement supérieur. Ceux mêmes qui, parmi eux, se voueraient exclusivement à l'enseignement préparatoire ne perdraient pas leurs titres et leurs droits de professeurs extraordinaires.

En cas de remplacement d'un titulaire, la Faculté pourrait porter indifféremment, sur la liste de présentation, un professeur extraordinaire, un agrégé, ou même une personne étrangère à la Faculté, pourvu qu'elle eût le titre de docteur.

Ainsi, les agrégés, en même temps qu'ils tiendraient en haleine les professeurs titulaires, seraient eux-mêmes perpétuellement excités par l'espérance de parvenir au grade élevé dont leur titre contiendrait en quelque sorte la promesse. Dès lors les modestes fonctions qu'ils exerceraient dans l'enseignement préparatoire leur apparaîtraient sous un jour tout nouveau. Un des plus habiles humanistes de l'Université, qui présidait récemment le congrès d'agrégation de la Faculté, a dit avec raison dans son rapport que c'était un grand avantage pour les hommes qui se destinent à l'enseignement supérieur que de s'être

rompus à l'intelligence presque imperturbable des textes par l'exercice du professorat secondaire. Pour que cette observation devînt parfaitement juste en fait, il faudrait que le maître fut soutenu dans ses efforts par la perpestive de l'enseignement supérieur.

On a prétendu à la Chambre des Pairs que les études ne pouvaient être bonnes dans les petits séminaires épiscopaux par la raison que les professeurs étaient choisis parmi les plus jeunes prêtres et changeaient trop souvent; mais, en vérité, que peut-on attendre, dans la plupart des cas, de maîtres dégoûtés et envahis par la routine, puisqu'il s'agit d'une besogne évidemment fastidieuse pour ceux qui en ont tiré tout le profit personnel qu'ils en pouvaient attendre? La question n'est pas de savoir si les professeurs des petits séminaires sont trop jeunes, mais si, n'ayant pas été spécialement préparés à l'enseignement, il ne leur manque pas quelques-unes des connaissances nécessaires. Là est la véritable cause de leur infériorité, si elle existe. Quant à leur jeunesse, elle est pour eux un avantage incontestable.

Nos agrégés de Faculté seraient plus propres encore à l'enseignement préparatoire. Joignant au privilége de la jeunesse celui d'une expérience anticipée, agissant d'ailleurs sous les yeux de leurs maîtres et pouvant chaque jour recourir à leurs conseils, ils porteraient, dans leurs rapports avec les élèves, une richesse de connaissances et une ardeur presque inconnues dans le système actuel.

Comme ils descendraient tous, en quelque sorte, de l'enseignement supérieur dans l'enseignement préparatoire, il n'y aurait pas pour eux de classes plus honorables à faire l'une que l'autre. Au contraire, il les accepteraient toutes avec empressement, parce qu'ils trouveraient dans toutes le moyen de perfectionner leurs facultés et leurs connaissances. Ce serait même l'occasion de remettre en pratique le système des Oratoriens, qui ne laissaient pas toujours les professeurs dans la même classe. On trouverait un avantage réel à confier successivement au même agrégé les classes des trois premières années de l'enseignement préparatoire. Ils dirigeraient mieux les élèves dont ils auraient appris à connaître les qualités et les défauts; ils recommenceraient pour eux-mêmes l'étude toujours fructueuse et qui ne s'épuise jamais des grands génies de l'antiquité; ils se

sentiraient perpétuellement rafraîchis par la variété de l'enseignement.

Sans doute, il s'en trouverait un certain nombre qui, une fois attachés à l'enseignement préparatoire, devraient se résigner à ne pas monter plus haut. Mais, parmi ceux-là seraient précisément les hommes à qui un caractère doux, patient, modeste, et en quelque sorte un instinct pédagogique donnent la persévérance sans ennui, sans lassitude et sans routine. Ce serait pour ces hommes un grand bonheur que d'avoir passé par les épreuves de l'enseignement supérieur et de rester dans un perpétuel contact avec leurs maîtres ou avec leurs compagnons d'étude appelés à de plus hautes destinées ; ces souvenirs et ces rapports les empêcheraient de tomber dans les habitudes étroites qui dessèchent l'enseignement.

Pour que le système que je viens d'esquisser pût réussir, il lui faudrait de la fixité et un certain degré d'indépendance.

Aujourd'hui la vie nomade et incertaine de la plupart des professeurs de l'enseignement secondaire atrophie chez eux les dispositions les plus heureuses.

Ici au contraire nous avons besoin que l'impulsion parte des Facultés, que l'enseignement préparatoire soit dirigé selon les vues des maîtres du degré supérieur, et qu'il fonctionne, pour ainsi dire, sous leurs yeux.

La première condition de succès, c'est que les Facultés aient une vie qui leur soit propre, qu'elles existent par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Mais cette proposition nous introduit dans un ordre d'idées tellement différent du système actuel, qu'il nous faut encore une fois prier le lecteur qui s'intéresse à ces recherches de suspendre son jugement et d'attendre le développement de notre pensée.

Nous aurons donc à examiner comment, dans l'ordre administratif de l'Université, il serait possible d'introduire une dose de liberté, nécessaire comme l'air l'est à la vie.

Et quand cette liberté existera *au dedans*, nous verrons bien s'il reste *un seul obstacle* à ce qu'elle existe *au dehors*.

L'étude de ces questions complétera la première partie de notre travail.

Ch. Lenormant.

(*Le quatrième et dernier article à un prochain numéro.*)

DU THÉATRE ESPAGNOL AU SIÈCLE D'OR.

(PREMIER ARTICLE.)

Tous les grands peuples ont eu une époque heureuse où les poëtes et les artistes, plus vivement inspirés, ont produit des ouvrages adoptés aussitôt par leurs concitoyens comme l'expression la plus haute du génie national. Pour l'Espagne, cette brillante époque commence à Charles-Quint et finit avec les derniers princes de la dynastie d'Autriche. C'est cette période de gloire que les Espagnols ont appelée leur *siècle d'or*.

Quand on considère un moment les principaux faits de l'histoire d'Espagne à cette époque, on s'explique sans peine l'inspiration de ses poëtes. Après huit siècles d'héroïques efforts, les Espagnols avaient achevé de reconquérir leur patrie sur les Arabes. Alors il leur arriva ainsi qu'il arrive aux peuples qui sortent de la guerre civile : l'énergie nationale, n'ayant plus à s'exercer contre un ennemi intérieur, demanda à s'épancher au dehors, et elle le fit avec une vigueur proportionnée à celle qu'il lui avait fallu déployer pour les luttes de l'indépendance. Dans l'année même qui suit l'expulsion des Mores, le Nouveau-Monde est découvert, et l'on voit une poignée d'aventuriers assujettir et se partager de vastes empires. Ce n'est pas tout. Comme s'il ne leur suffisait pas d'avoir délivré leur pays de ses anciens dominateurs, les Espagnols vont les chercher jusque sur la plage d'Afrique, et les remparts de Tunis sont témoins de leurs exploits merveilleux. Ce n'est pas tout encore. L'Espagne jusqu'alors était demeurée, pour ainsi dire, inconnue du reste de l'Europe ; pour la première fois elle se révèle aux contrées voisines : les bandes espagnoles parcourent, enseignes déployées, l'Italie, les Pays-Bas, le midi de la France. Ainsi un peuple de vingt millions d'âmes avait soumis ou tenait en respect le monde presque entier. Rappelez à vos souvenirs ces événements prodigieux, et vous cesserez de vous éton-

ner qu'un enthousiasme extraordinaire se soit emparé des imaginations au spectacle de semblables triomphes : comme l'aigle vainqueur, la poésie aime à déployer ses ailes au soleil de la gloire.

En mettant à part l'immortel roman de Cervantes, ce que le *siècle d'or* a produit de plus remarquable et de plus intéressant, c'est son théâtre, dont on a si vanté souvent les richesses. Mais jusqu'ici, selon nous, on n'en a pas suffisamment apprécié le caractère et la portée. Nous essaierons de le faire mieux connaître en l'étudiant dans ses principaux monuments.

Les commencements de ce théâtre, qui devait briller d'un si vif éclat, sont bien modestes. Au début des temps modernes, après la conquête de Grenade qui ouvre pour l'Espagne une ère toute nouvelle, je vois chez ce peuple de petites compositions dialoguées semi-religieuses, semi-pastorales, d'une simplicité et d'une naïveté extrêmes : c'est un berger et un chevrier qui en paissant leurs troupeaux, ont appris par les montagnes la nativité du Christ, et qui viennent rendre hommage à l'enfant-Dieu. Un peu plus tard, à Rome, sous Léon X, je trouve un prêtre espagnol qui compose pour la cour papale de petits drames fort ingénieux, mais dont le sujet et les mœurs se ressentent un peu trop de la licence de ce temps. Vingt ans plus tard, en Espagne, on représente des tragédies grecques, des comédies latines, les unes et les autres traduites, et quelques ouvrages dramatiques empruntés aux Italiens. Le génie espagnol menaçait de s'abdiquer dans ces imitations, lorsque, vers le milieu du XVIe siècle, un homme vint, sorti des classes populaires, qui eut le mérite de donner à ses compatriotes, non pas précisément un théâtre, tant de gloire ne lui était pas réservée, mais des essais pleins d'originalité et de vie qui méritent toute l'attention de ceux qui étudient l'histoire littéraire de l'Espagne.

Cervantes, dans la préface de ses comédies, publiées en 1615, nous a laissé de précieux renseignements sur l'heureux génie qu'il voulait bien regarder comme le fondateur du théâtre espagnol et sur l'état de la mise en scène à cette époque. Il faut citer ce document curieux.

« Ces jours passés, dit Cervantes, je me trouvai dans une société d'amis où il fut question de comédies et de toutes les choses qui ont rapport à ce sujet.... On parla aussi de celui qui le premier tira la comédie de ses langes et la revêtit d'un costume élégant et magnifique. Moi, comme le plus âgé de ceux qui se trouvaient là, je dis me souvenir fort bien d'avoir vu jouer le grand Lope de Rueda, homme également remarquable par son esprit et par ses talents comme acteur. Il était natif de Séville et de son métier batteur d'or. Il fut surtout admirable dans la poésie pastorale, et dans ce genre, ni de son temps ni depuis, personne ne l'a surpassé. Bien qu'à cette époque je ne fusse encore qu'un enfant, et que par conséquent je ne fusse pas capable de juger du mérite de ses vers, d'après quelques-uns qui me sont restés dans la mémoire et que je repasse à présent dans un âge mûr, je trouve que je n'ai rien dit de trop. Si je ne

craignais de m'écarter du but que je me suis proposé dans cette préface, je citerais ici un certain nombre de ses vers, qui confirmeraient la vérité de mes éloges... Au temps de ce célèbre Espagnol, tout l'appareil d'un directeur de théâtre était contenu dans un sac, et consistait en quatre pelisses blanches de berger, garnies de cuir doré, quatre barbes et autant de chevelures postiches, et quatre houlettes, plus ou moins. Quant aux comédies, c'étaient des conversations ou des églogues entre deux ou trois bergers et une bergère ; on les embellissait et les prolongeait au moyen de deux ou trois intermèdes, où figuraient tour à tour une négresse, un rufian, un niais, un Biscayen ; et ces quatre personnages et beaucoup d'autres, notre Lope les représentait avec toute la vérité et toute la perfection imaginables. En ce temps-là il n'y avait ni machines, ni combats de Mores et de chrétiens à pied ou à cheval ; il n'y avait point de figure qui sortît ou parût sortir du centre de la terre par le trapon du théâtre, et celui-ci même n'était formé que de quatre bancs en carré, avec cinq ou six planches superposées, au moyen de quoi il était élevé de quatre palmes au-dessus du sol. On ne voyait pas non plus descendre du ciel sur des nuages des anges ou des âmes. Tout l'ornement du théâtre consistait en une vieille couverture que l'on tirait avec des cordeaux d'un côté à l'autre, qui protégeait ce que l'on appelle aujourd'hui le vestiaire, et derrière laquelle se tenaient les musiciens chantant sans guitare quelque vieille romance. »

Sans guitare ! en Espagne ! Rien n'indique mieux la pauvreté du matériel théâtral.

« Lope de Rueda mourut, ajoute Cervantes, et, à cause de ses talents supérieurs et de sa célébrité, il fut enterré à Cordoue, où il était mort, dans la grande église, entre les deux chœurs, etc., etc. »

N'était-ce pas un honneur singulier rendu à un poëte-comédien ? et cela n'annonçait-il pas bien l'accord parfait, l'alliance intime qui ne cesserait d'exister en Espagne entre l'Église et le théâtre ?

Il nous reste du Thespis espagnol une quinzaine de compositions dramatiques qu'il appelle tantôt *comédies* (comedias), tantôt *pas, démarches* (pasos), ou *conversations*, *entretiens* (coloquios). Sauf les comédies, qui ont un peu plus de développement, les autres ouvrages sont d'une étendue très-limitée, n'ayant guère au delà de trois ou quatre scènes. Comme de vagues éloges n'en donneraient aucune idée, nous essayons l'analyse de deux de ces petites pièces.

La première est un *paso*, intitulé *les Olives* (las Aceitunas). En voici le sujet. Un bon paysan causant avec sa femme au retour des champs, celle-ci lui demande s'il a planté le petit rejeton d'olivier qu'il avait emporté. Il répond que la chose est faite. Là dessus voilà que l'imagination de la femme s'exalte ; elle suppose que dans quelques années le petit arbuste ayant grandi rapportera plusieurs mesures d'olives, et qu'en y coupant quelques rejetons l'on pourra planter un champ d'oliviers, lequel, au bout de vingt-cinq ou trente ans, sera magnifique. Elle recueillera les olives, lui les portera sur son âne au marché, leur fille Menciguela les vendra, et

L'on aura les vendant de l'argent bel et bon !

Jusque-là tout va bien; mais voici le nœud de ce petit drame. Menciguela étant survenue pour annoncer que le souper est prêt, son père et sa mère la retiennent afin de lui donner leurs instructions sur le prix auquel devront se vendre les olives. La mère ne veut pas qu'on les laisse à moins de 2 réaux le boisseau; le père dit qu'il suffira d'en retirer 14 à 15 deniers. Entre les recommandations contradictoires de son père et de sa mère, Menciguela ne sait auquel entendre, et elle promet alternativement à l'un et à l'autre de faire selon leurs désirs. Docilité qui ne sert de rien à la pauvre fille; car son père et sa mère, furieux, la châtient à tour de rôle comme un enfant rebelle. Heureusement qu'un voisin survient, qui demande le motif de tout ce bruit; et le brave homme, voyant que la dispute roule sur le prix auquel on vendra des olives qui seront venues dans une trentaine d'années, leur fait entendre raison et rétablit la paix dans le ménage. — Cela est fin et spirituel comme la fable de *Perrette et le Pot au lait.*

Le petit colloque intitulé *Gages d'Amour* (Prendas de Amor), bien que composé dans un autre sentiment, n'est pas moins joli. — Deux bergers, Ménandre et Simon, se prétendent chacun le préféré de la bergère Cilénie, laquelle a donné à Simon l'une de ses boucles d'oreille et à Ménandre une bague. Tandis qu'ils disputent ensemble, passe Cilénie qui conduit son troupeau vers la prairie voisine. L'ayant vue, nos bergers l'arrêtent et la pressent de déclarer, de déclarer hautement quel est celui des deux qu'elle préfère. D'abord la coquette bergère refuse de s'expliquer. Mais ensuite, après avoir, par un regard caressant, flatté l'espoir de ses deux amoureux, elle s'éloigne en laissant aux mains de Simon son portrait avec ces mots : « *Regarde et tu verras en moi tout ce que tu voudras!* » et à Ménandre un cœur colorié, autour duquel se trouve tracée cette inscription : *Qui donne son cœur n'a plus rien à donner!* Chacun de ces bergers, voyant le gage qu'il a reçu et la belle devise qui l'accompagne, s'imagine qu'il est vraiment le préféré, et, dans cette pensée, tous deux contents, ils se réconcilient. Naïf Simon! Pauvre Ménandre!... Il est impossible de rien voir qui ait plus de fraîcheur, d'élégance et de grâce.

Cervantes a donné à Lope de Rueda le surnom de *grand*. Peut-être, dans un tel éloge accordé à l'auteur de si petits ouvrages, y a-t-il un peu d'exagération castillane. Cependant, si vous vous reportez à l'époque où vivait le vieux Lope, si vous songez qu'alors Lope de Vega, Shakspeare, Corneille étaient encore à naître; enfin, si vous vous rappelez que le pauvre ouvrier batteur d'or était complétement illettré, vous conviendrez du moins que ce n'était pas un homme ordinaire que celui qui, sans étude et sans modèle, composait ces charmants

ouvrages où l'on trouve, avec tant d'invention et d'esprit, une si vive aspiration vers l'idéal.

Pendant les années qui suivirent immédiatement la mort de Lope de Rueda (1570-1580), deux grands théâtres avaient été élevés à Madrid ; la mise en scène s'était perfectionnée au point que l'on pouvait désormais imiter les nuages, les éclairs, les tonnerres, etc., etc.; et les directeurs de troupe avaient un personnel assez nombreux pour qu'il leur fût possible de représenter des batailles, chose importante, essentielle, chez un peuple guerrier, et dont la vie, depuis des siècles, n'était qu'un combat. Dans une telle situation, il ne manquait plus que le poëte : il parut.

Ce poëte, naturellement, c'était un soldat. Ce soldat avait glorieusement combattu à Lépante, où l'Espagne avait vaincu ses vieux ennemis; puis il avait servi avec honneur en Portugal ; puis, dans une course sur mer, il avait été pris par les Barbaresques et emmené à Alger, où il avait passé six années dans les souffrances de la captivité. Racheté enfin, il revenait dans sa patrie. Il était doué d'une puissance d'invention que deux ou trois de ses compatriotes ont seuls possédée peut-être à un degré égal, et que nul d'entre eux n'a surpassée. Il avait au plus haut point le talent d'observer, et, dans ses fortunes diverses, il avait recueilli un riche trésor d'observations et d'idées. Quant à son âme, elle était toute remplie des sentiments les plus grands, les plus beaux, les plus délicats. Enfin, il était dans la force de l'âge, et les travaux du théâtre lui souriaient, non-seulement comme une satisfaction pour son esprit, mais comme un moyen de subvenir aux besoins de sa famille. Cet homme, à qui un badinage incomparable devait donner plus tard une gloire immortelle, se nommait Don Miguel Cervantes Saavedra.

Arrivé à Madrid vers 1580, il composa, dans les dix années qui suivirent, de vingt à trente comédies (c'est le chiffre par lui-même indiqué), qui toutes obtinrent un certain succès, et parmi lesquelles il a cité plusieurs fois avec complaisance *la Vie d'Alger* (el Trato de Argél), *la Numance* (la Numancia) et *la Bataille navale* (la Batalla naval). De ces trois pièces les deux premières seulement sont parvenues jusqu'à nous. Indépendamment de la gloire qui s'est depuis attachée au nom de leur auteur, et rien que pour leur mérite propre, elles valent la peine qu'on s'arrête à les étudier.

La première pièce donnée par Cervantes au théâtre est celle qu'il a intitulée *la Vie d'Alger*. Comme nous l'avons dit, il avait passé près de six ans captif dans cette ville. De retour dans sa patrie, se souvenant des maux qu'il avait soufferts, il aurait voulu les adoucir, les épargner aux autres. Il était possédé du désir de contribuer à la ré-

demption des captifs, d'exciter le gouvernement à la destruction de cet horrible repaire où des femmes intéressantes étaient exposées à la sensualité de maîtres brutaux, où de pauvres enfants perdaient leur innocence et leur foi. Tel est le sentiment qui lui inspira sa pièce : lui-même a eu soin de nous l'apprendre. Au milieu de la peinture des misères d'Alger, il a placé modestement dans un coin du tableau un captif appelé Saavedra (c'était, comme vous savez, le second surnom de Cervantes), qui exprime avec éloquence la généreuse intention que nous prêtons à notre poëte.

Mis en présence d'un de ses compagnons d'infortune, Saavedra lui dit les peines, les douleurs qu'il endure dans la captivité. «Mais, ajoute-t-il, je prends patience, et si le destin m'accorde un jour un sort plus heureux, si je puis reconquérir ma liberté, je demande au Ciel de me voir agenouillé un seul moment devant notre roi Philippe II. Là, d'une bouche que le mensonge ne souilla jamais, je lui dirai : « Tout-puissant seigneur, dont les armes redoutables tiennent dans l'obéissance tant de nations diverses, daigne tourner les yeux vers ce repaire de brigands de qui l'Espagne a reçu tant d'outrages. Ils sont nombreux, sans doute, mais mal équipés, mal armés, et leurs remparts ne sauraient se défendre contre toi. Dans leurs bagnes affreux quinze mille chrétiens se meurent exposés à toutes les privations, à tous les tourments. Ils te prient, ils t'invoquent, ils t'implorent comme celui qui les peut sauver. Ah! prête l'oreille à leurs cris suppliants. Ils n'attendent que le moment où ils verront paraître une voile espagnole pour se soustraire à la captivité et combattre avec toi leurs oppresseurs. Achève, grand roi, ce que ton bien-aimé père a commencé avec tant de courage et d'audace, etc., etc. » Ces paroles éloquentes montrent clairement le but de la pièce. Ce n'était pas une œuvre d'art que le poëte offrait à l'admiration stérile de ses compatriotes; c'était un acte politique qu'il leur conseillait, un acte d'humanité et de charité qu'il leur proposait.

Il ne faut chercher dans *la Vie d'Alger* ni unité d'action, ni nœud, ni dénoûment. Cette pièce est formée de la réunion de plusieurs actions différentes qui n'ont entre elles d'autre rapport que la communauté de souffrances des divers personnages. La principale action est fondée sur l'amour qu'éprouvent le renégat Izouf et sa femme Zara, le premier pour la captive Silvia, et l'autre pour le captif Aurelio. Aurelio et Silvia sont deux époux espagnols qui, dans une traversée, ont eu le malheur de voir leur vaisseau capturé par des corsaires algériens. Chargés par leurs maîtres de se porter des messages d'amour, ils mettent à profit cette circonstance pour se voir et se parler, etc.

Un autre épisode, d'une grande vérité, c'est la fuite de Pèdre Al-

varez, un des captifs, qui, ne pouvant plus supporter ce dur esclavage, prend la résolution de traverser le désert pour gagner Oran. Alvarez prépare dix livres d'un biscuit composé de farine et d'œufs mêlés avec du miel, et, muni de trois paires de forts souliers, il s'élance dans le désert. Là de nouvelles douleurs l'attendent : il a perdu sa direction; ses provisions sont épuisées, ses souliers se sont déchirés; et il mourrait de faim et de fatigue si la Vierge de Montserrat, qu'il invoque, ne venait heureusement à son secours.

Mais l'épisode le plus touchant, et celui où Cervantes a, selon nous, le mieux montré son talent, c'est l'histoire de deux enfants captifs. Elle se commence au marché des esclaves. Le crieur public annonce qu'on veut vendre un père, une mère et leurs deux enfants, Francisco et Juan, qui doivent chacun former un lot séparé. Un marchand et un More d'Alger, nommé Aydar, s'arrêtent, et, après avoir examiné les enfants, après leur avoir fait ouvrir la bouche pour s'assurer s'ils ont les dents saines, le More et le marchand entrent en pourparlers avec le crieur.

Aydar, *montrant Francisco, l'aîné des enfants :* De celui-ci combien en veut-on?

Le crieur : On en demande 300 écus.

Aydar, *à Francisco :* Si je t'achète, te conduiras-tu bien?

Francisco : Alors même que vous ne m'achèteriez pas, je me conduirai toujours bien.

Aydar : Vous promettez d'être sage?

Francisco : Je l'ai toujours été.

Le marchand, *montrant Juan :* Je donne de celui-ci 130 écus.

Le crieur : Payez! il est à vous.

Le marchand : Je vous paierai chez moi.

La mère : Ah! tout mon cœur en frémit!

Le marchand, *à Aydar :* Vous, compagnon, achetez celui-là. (*A Juan.*) Viens, enfant, viens te reposer.

Juan : Seigneur, je ne veux pas laisser ma mère pour aller avec un étranger.

La mère : Va, mon enfant, car désormais tu appartiens à celui qui t'a acheté.

Juan : Quoi! ma mère, vous m'avez donc abandonné?

La mère : O Ciel! combien tu es cruel!

Le marchand : Allons, petit drôle, allons, viens avec moi...

Juan : Allons-nous ensemble, mon frère.

Francisco : Je ne puis... Cela ne dépend pas de moi... Que le Ciel t'accompagne!

La mère : O mon bien! ô ma joie! Que Dieu daigne ne pas t'oublier!

Juan : Où donc m'entraîne-t-on loin de vous, ô mon père! ô ma mère!

La mère, *au marchand :* Permettez, seigneur, que je parle un seul moment à mon enfant. Ce sera le dernier plaisir que j'aurai goûté..... avant une douleur éternelle.

Le marchand : Dis-lui tout ce que tu voudras puisque ce doit être la dernière fois.

La mère : Ah! c'est aussi la première fois que je me trouve dans une situation si horrible.

Juan : Gardez-moi avec vous, ma mère, car je ne sais où l'on m'emmène !

La mère : Le bonheur ne pouvait pas exister pour toi, mon enfant, puisque c'est moi qui t'ai mis au monde. Le ciel s'est obscurci, les éléments se sont troublés, la mer et les vents ont conjuré pour ma douleur. Tu ne connais pas encore tout ton malheur, et je considère comme une faveur du Ciel que tu ne puisses pas mieux juger ton sort. Ce que je te demande, ô mon âme! puisque je ne dois plus te revoir, c'est de ne jamais oublier de réciter ton *Ave Maria;* car cette Reine de bonté, pleine de vertus et de grâce, te délivrera de tes fers et te remettra en liberté.

Aydar : Voyez cette méchante chrétienne, quels conseils elle donne à cet enfant!.... Tu veux donc qu'il reste comme toi dans son égarement, malheureuse insensée?

Juan : Eh quoi! ma mère, il est vrai? Il faut vous quitter? Il faut suivre ces Mores?

La mère : Hélas! avec toi me sont enlevés tous mes trésors les plus chers.

Juan : Bon Dieu! comme ils me font peur!

La mère : Ah! c'est moi qui ai bien plus peur de te voir aller où tu vas; car tu auras bientôt oublié ton Dieu, et moi, et toi-même! Que puis-je attendre autre chose de tes tendres années, alors que tu te trouveras seul au milieu de ce peuple inique, fabricateur de tromperies?

Le crieur : Tais-toi, méchante vieille, si tu ne veux pas qu'on fasse payer à ta tête tout ce que ta langue aura dit, etc., etc.

Les craintes de la pauvre mère n'étaient que trop fondées. Peu de temps après, le malheureux enfant, séduit par les beaux habits et les gourmandises que son maître lui a données, oublie son Dieu, sa mère et lui-même, Le petit Juan, l'enfant adoré d'une mère chrétienne, devient un vil renégat.

Tels sont les divers épisodes qui remplissent *la Vie d'Alger*. A la fin de la pièce, on annonce l'arrivée d'un religieux de la Trinité, célèbre par sa bienfaisance, et qui apporte des sommes considérables destinées à la rédemption des captifs. Tous les malheureux prisonniers tombent à genoux en demandant à la Vierge leur délivrance; et, suivant l'ingénieuse remarque d'un critique, la toile se baisse laissant les spectateurs dans l'espoir que tous ces malheureux vont être rachetés.

Cette composition trahit véritablement l'enfance de l'art et l'inexpérience complète du poëte; les épisodes, ainsi que nous l'avons dit, ne sont rattachés les uns aux autres par aucun lien, les figures manquent de relief, les récits empiètent fréquemment sur le dialogue, etc., etc. Eh bien, malgré tous les défauts de cet ouvrage, que je n'ai pas dissimulés, quand j'en considère la date, 1582, et que je vois où en étaient alors les autres théâtres de l'Europe, je ne puis me défendre d'une certaine admiration. Étudiez sans prévention ce premier essai du poëte, et vous y découvrirez çà et là, ce me semble, les vues d'un grand maître et un sentiment peu commun de l'effet théâtral.

La seconde pièce de Cervantes, *la Numance* (1583), réalisa, et au delà, les espérances que la première avait pu faire concevoir. Donnons à loisir l'analyse de cette remarquable composition.

Au début de la pièce, nous sommes dans le camp romain, sous les remparts de Numance. Paraissent Scipion et Jugurtha. Scipion exprime à Jugurtha le découragement où il se trouve à la suite de ce long siége inutile... Combien il voudrait que le sénat romain ne lui eût pas confié une mission si importante! Déjà un grand nombre de ses soldats ont péri, et, ce qui l'afflige plus encore, c'est l'indiscipline de son armée qui, dans un pays riche, se livre à toute sorte d'excès. Mais il va parler aux Romains, il va essayer de les rappeler au devoir.

Un moment après, Scpion, monté sur une éminence, harangue les troupes. Il leur adresse des reproches sévères. A voir leurs habitudes de désordre, on ne dirait point des soldats romains. Ils passent les jours au milieu des plairs, abandonnés lâchement à la volupté. Ah! ce n'est pas ainsi que se conduisaient leurs aïeux! Mars toujours perd son courage et sa force quand il s'oublie aux bras de Vénus. Voilà pourquoi ils ne peuvent conquérir cette place. Pour abattre les remparts d'une ville, le bélier seul ne suffit pas. Pour mouvoir avec succès ces redoutables machines de guerre, il faut de la vigueur, de la résolution, de la persévérance. Or, ces qualités sont incompatibles avec la vie molle où ils languissent. Qu'ils chassent donc au plus tôt ces femmes, ces courtisanes dont le camp est rempli. A ce prix seulement ils pourront vaincre et obtenir une gloire immortelle.

A ce discours, à ces reproches, les soldats romains, honteux, confus, gardent le silence, et supplient un d'entre eux, Caïus Marius, de répondre au nom de tous. Marius prend la parole. « Général, dit-il, tu nous vois tous consternés de la justice de tes reproches; il nous est impossible de trouver aucune justification, aucune excuse. Bien coupables, en effet, nous n'avons à espérer, à demander que le pardon. Mais parce que nous nous sommes quelque temps oubliés dans les plaisirs, le courage n'a pas encore déserté nos cœurs. Tu vois encore en nous de vrais Romains, prêts à mourir pour la patrie et la gloire! N'est-ce pas, compagnons, ajoute Marius en se tournant vers les soldats, n'est-ce pas que vous approuvez tous mes paroles? — Tous! tous nous t'approuvons, s'écrient les Romains d'une voix unanime. — Jurez-vous d'accomplir la promesse que j'ai faite en votre nom? — Tous! tous nous jurons de mourir en Romains. »

Et Scipion, satisfait de ces marques de repentir, les engage à persister dans ces louables résolutions.

Sur ce, on annonce à Scipion que deux ambassadeurs numantins

voudraient lui parler. Il donne l'ordre qu'on les amène en sa présence. Les ambassadeurs, introduits, demandent la paix. « Jamais, disent-ils, les Numantins ne se seraient soulevés contre la puissance romaine s'ils n'y eussent été contraints par l'avarice, l'injustice et la tyrannie des consuls. Aujourd'hui, la générosité et les vertus de Scipion les rassurent, et ils sont disposés à accepter une paix honorable. » Scipion refuse. Il veut réduire Numance. La conquête seule de cette ville peut être une réparation suffisante pour l'outrage qu'a reçu la majesté romaine. Les ambassadeurs s'éloignent en annonçant que leurs concitoyens se défendront de tout leur pouvoir.

Les ambasadeurs partis, Scipion fait part à Quintus Fabius, son frère, du nouveau projet qu'il médite pour soumettre Numance. Assez de sang romain a rougi le sol espagnol; maintenant il se propose d'entourer Numance d'un fossé profond et de la réduire par la famine. Et, cela dit, Scipion lui-même donnant l'exemple, toute l'armée romaine commence vivement les travaux de circonvallation.

Du camp romain nous passons dans Numance. Il est nuit. Une femme paraît, remarquable par sa haute stature, et la tête couronnée de tours et de châteaux. C'est la Castille, ou, mieux, c'est l'Espagne! Elle s'avance d'un pas solennel, en gémissant, en invoquant le Ciel, en le conjurant de la prendre en pitié. Toujours elle a vécu dans le malheur. Tour à tour les Phéniciens et les Grecs ont envahi son territoire et pillé ses richesses. Quelles sont les fautes, quels sont les crimes dont elle est si durement punie? Après avoir vu ses enfants les plus braves se diviser et se livrer les uns aux autres une guerre impie, alors qu'ils auraient dû rester unis contre l'ennemi du dehors, l'Espagne entière s'est trouvée assujettie à la domination romaine. Du moins Numance restait, qui avait résisté vaillamment et maintenu sa liberté première. Mais, hélas! les temps sont accomplis, et Numance elle-même, entourée d'une circonvallation funeste, va bientôt succomber non aux armes, mais à la famine. Toutefois un dernier espoir lui reste encore; c'est dans le noble fleuve qui baigne la ville. Le Douro seul peut sauver les Numantins. Elle l'invoque donc, et le sollicite, par des paroles flatteuses, à renverser avec ses ondes les travaux des Romains.

Le Douro paraît, personnifié comme les fleuves de la mythologie antique. Il a entendu la voix de l'Espagne, sa mère bien-aimée, et, fils obéissant, il s'est empressé d'accourir. Mais, hélas! il ne peut rien pour Numance; cette ville est destinée à périr. Ainsi l'annonce Protée, à qui les dieux ont accordé la faculté de prévoir l'avenir. Néanmoins, Protée a fait entendre des paroles consolantes : le jour n'est pas loin où ces Romains, tyrans du monde, seront livrés au glaive

d'Attila. Alors l'Espagne devra aux Goths une nouvelle existence; elle se retrempera dans une longue lutte contre les farouches enfants de l'Afrique, et, après plusieurs siècles, sous le règne du grand Philippe II, elle sera la première des nations et verra ses bannières victorieuses flotter sur les deux mondes. Voilà ce qui doit consoler l'Espagne et lui faire accepter avec résignation ses malheurs présents.

A la seconde journée vous êtes dans le conseil de Numance. Les principaux de la ville se sont réunis sous les auspices des deux chefs Théogènes et Corabino, et délibèrent sur les moyens de se soustraire à la vengeance affreuse dont les Romains les menacent. Un des Numantins émet l'avis que l'on propose aux Romains de décider la querelle par un combat singulier entre deux guerriers d'élite, et, s'ils refusent, de tenter une sortie pour franchir le fossé et s'ouvrir un passage à travers l'ennemi. Cet avis est approuvé. On décide également que l'on fera des sacrifices solennels et des prières publiques pour apaiser les dieux, et que l'on consultera les augures.

Maintenant transportez-vous sur la place publique. Ces deux jeunes hommes que vous voyez, c'est Leoncio et Morandro. Leoncio s'est aperçu que son ami, son camarade Morandro, est préoccupé d'un autre penser que celui de la situation de Numance; et il l'interroge. Morandro évite de répondre. Mais, malgré le silence de son ami, Leoncio a deviné ce qui se passe dans le cœur de celui-ci. « C'est l'amour, lui dit-il, l'amour qui t'occupe tout entier. » Morandro veut nier; mais, pressé par son ami, il avoue que là est en effet la cause de son chagrin. Alors Leoncio le gourmande. « Eh quoi ! lorsque la patrie est en danger, tu penses à tes peines! lorsque Numance est entourée d'ennemis impitoyables, acharnés à sa ruine, tu penses à tes amours ! — Vraiment, répond Morandro, avec tes singuliers reproches, il ne tient à rien que tu n'excites ma fureur. Eh ! quand donc l'amour a-t-il amolli un cœur généreux? Ai-je jamais abandonné le poste où l'on m'avait placé pour aller auprès de ma maîtresse? Me voit-on sommeiller tranquillement dans ma couche lorsque mon capitaine veille? Ai-je jamais négligé mes devoirs pour celle que j'aime? Pourquoi donc me faire un crime de mes sentiments et de ma tristesse? Mets la main sur ton cœur, et tu verras si j'ai raison. Ne sais-tu pas que depuis des années j'aime tendrement la jeune et belle Lyra ? Ne sais-tu pas que son père, touché enfin de ma constance, l'avait accordée à mes vœux? et ne sais-tu pas aussi que cette guerre cruelle a fait retarder indéfiniment le jour de mes noces, ce jour qui devait être si heureux pour moi? etc., etc. »

Pendant cet entretien le sacrifice se prépare. Deux pontifes numantins paraissent, amenant un bélier couronné, et accompagnés de

jeunes pages portant tout ce qui est nécessaire pour le sacrifice, des réchauds, de l'encens, des parfums, etc. Les pontifes, qui ont aperçu en chemin des signes funestes, ne commencent le sacrifice qu'en tremblant. Hélas! leurs craintes n'étaient que trop légitimes. Ils veulent allumer le feu sacré, et il ne sort du réchaud qu'une fumée épaisse et noire. Ils vont pour brûler l'encens en invoquant Jupiter, et un effroyable tonnerre retentit et la foudre sillonne la nue. Ils se disposent à faire les libations solennelles, et ils aperçoivent dans les airs des aigles qui poursuivent d'autres oiseaux, et qui, après avoir tracé autour d'eux un cercle fatal, les saisissent et les déchirent. Cependant les pontifes ne se laissent pas décourager par ces présages sinistres, et ils s'apprêtent à sacrifier le bélier dont le sang apaisera la colère des dieux. Ils lèvent sur la victime le couteau sacré; ils vont la frapper. Mais, ô ciel! en ce moment même voilà qu'un démon paraît, qui saisit le bélier et l'emporte, après avoir renversé l'appareil du sacrifice. Les spectateurs sont remplis d'effroi. Ils ne peuvent plus douter du sort qui les attend. Toutefois, comme si un reste d'espoir vivait encore au fond des cœurs, ils conjurent Marquino le nécroman d'employer son art à découvrir l'avenir.

Au sortir de là nous nous transportons dans le lieu de sépulture des Numantins. Marquino se place devant une tombe récemment fermée où l'on a enseveli depuis quelques heures un jeune homme qui a succombé à la famine, et il évoque le mort. Longtemps il emploie sans succès ses formules les plus redoutables, et prononce inutilement ses plus terribles imprécations. A la fin, pourtant, la pierre du tombeau se soulève, le cadavre s'anime, se redresse, et d'une voix solennelle il prophétise l'avenir de Numance. « Elle ne sera ni victorieuse ni vaincue, et ses enfants, s'égorgeant de leurs propres mains, lui donneront une vie immortelle! » Après avoir prononcé ces paroles, le cadavre se recouche dans son tombeau, et le magicien épouvanté se précipite dans la même fosse en se poignardant.

Au commencement de la troisième journée, le poëte retourne au camp des Romains; Scipion entre en scène accompagné de Jugurtha et de Marius. Il se félicite de l'heureuse idée qu'il a eue d'enfermer les Numantins dans cette circonvallation. De la sorte il les réduira sans verser le sang romain. Cependant la trompette sonne, et sur les remparts de la ville paraît Corabino, l'un des chefs, qui agite un drapeau blanc. Il veut faire une proposition au général qui commande les Romains. Scipion l'invite à parler. Corabino propose alors de terminer la guerre entre les assiégeants et Numance par un combat singulier. Si le guerrier romain est vainqueur, Numance ouvrira ses portes aux assiégeants; mais si la victoire prononce en faveur du guer-

rier numantin, les Romains lèveront le siége. Scipion rejette avec dédain cette proposition. Eh quoi! ne serait-il pas insensé de livrer l'avenir à ces chances hasardeuses, alors que Numance est déjà pour ainsi dire entre ses mains? Les Numantins n'ont qu'un moyen de salut, la prière et l'obéissance; qu'ils se soumettent, qu'ils livrent leur ville, et Rome prononcera sur leur sort. Et il s'éloigne en entendant les invectives de Corabino qui l'accable de noms injurieux.

La scène change, et nous voilà maintenant sur la place publique de Numance. Là sont réunis les chefs de la ville et les citoyens. Théogènes, l'autre chef, propose de sortir tous en masse, de renverser le mur élevé par les Romains et de se faire jour à travers le camp. Corabino applaudit à ce dessein. Mais les dames numantines ont entendu cette résolution; elles viennent conjurer les Numantins de ne pas les abandonner, et leur adressent à cet effet de touchantes prières. L'une reproche à ces hommes de ne songer qu'à eux-mêmes, sans s'inquiéter de laisser leurs femmes et leurs filles exposées aux outrages des Romains; quant à elle, elle sortira de la ville avec son époux, elle combattra et mourra près de lui. Une autre leur demande d'égorger de leurs propres mains les femmes et les enfants, plutôt que de les livrer à un esclavage mille fois plus affreux que la mort. Une autre met devant elle ses enfants, et conjure en leur nom les citoyens de ne pas condamner à la servitude ces innocentes créatures qui sont nées libres et libres doivent mourir. Emu par toutes ces prières, Théogènes répond que les Numantins ne peuvent songer désormais à séparer leur sort de celui de leurs femmes et de leurs enfants; ils mourront tous ensemble! Mais pour que le vainqueur ne profite pas de leurs dépouilles, qu'on prépare un bûcher où les citoyens jetteront leurs richesses.

Les Numantins sortent afin d'exécuter cet ordre.

Morandro, resté seul avec son amante, essaie de relever celle-ci dont le courage est abattu. « Ami, lui dit-elle, c'en est fait! ma mère et mon frère ont succombé à l'horrible faim. Jusqu'ici j'ai résisté à cet affreux supplice; mais, je le sens, mes forces à moi aussi m'abandonnent. — Ame de ma vie! s'écrie le jeune homme avec exaltation, reprends courage; essuie tes larmes, au nom du ciel!... Tu ne mourras point!... non, tu ne mourras point, tant qu'il me restera un souffle de vie. Je franchirai le fossé creusé par les Romains; j'irai dans leur camp leur dérober un peu de nourriture, et je la rapporte à tes pieds. » Lyra le détourne de ce projet; elle ne veut pas d'un secours acheté si cher; elle ne veut pas que son amant s'expose pour elle à un péril qui le perdrait sans la sauver. Qu'il la laisse mourir, et qu'il se conserve pour la patrie. Mais Morandro persiste énergique-

ment dans sa résolution. Et au moment où il va partir, entre son ami Leoncio. Leoncio l'accompagnera au camp romain ; Leoncio veut le seconder dans son entreprise ou mourir avec lui !... Et les deux jeunes héros s'élancent ensemble hors des murs.

Cependant le bûcher est allumé ; les Numantins s'empressent d'y jeter les débris de leur fortune. Au milieu de la foule, un groupe se détache, vraiment tragique. C'est une mère, pâle, amaigrie, traînant par la main ses deux enfants. Les enfants demandent du pain avec instance, et la pauvre mère, qui ne peut leur offrir que son sang et sa chair, maudit en gémissant cette guerre funeste !

Il me tarde de sortir de ces poétiques horreurs, et je me hâte de terminer.

A la quatrième journée, Morandro et son ami ont pénétré dans le camp romain ; Morandro a pu dérober quelque peu de nourriture. Il revient, mais seul et couvert de blessures. Il apporte à Lyra ce pain payé si cher, et il l'offre à son amante. « Voilà ce que je t'ai promis ! Quatre-vingt mille Romains gardaient ce que je t'apporte. Il m'en a coûté pour l'avoir la vie d'un ami fidèle, et moi-même je succombe ! » En effet, il expire à ses pieds. Aussitôt Lyra se précipite dans le bûcher embrasé ; tous les Numantins l'y suivent jusqu'au dernier, malgré les instances de Scipion ; ils ne veulent pas qu'un Espagnol serve à orner son triomphe. Puis la Guerre, la Famine et la Maladie, personnifiées, viennent prendre possession de ce théâtre de mort. Puis tout à la fin paraît la Renommée, avec ses antiques attributs, qui annonce qu'elle ne cessera de publier d'un pôle à l'autre l'héroïsme de Numance, et de recommander à l'admiration des siècles futurs la valeur sans égale et l'incomparable vertu des enfants de l'Espagne !

Il est curieux de voir dans *la Numance* les rapides progrès qu'avait faits Cervantes. Ici l'action est une ; les divers épisodes ne servent qu'à mettre mieux en lumière le fait principal. Mais ce que j'admire plus encore, c'est le sentiment moral et national qui anime cette pièce. Schlegel a eu raison de dire qu'il y règne une sorte de pathétique spartiate. Aussi l'on ne sera pas surpris que cette noble tragédie ait produit l'effet le plus glorieux auquel l'art puisse prétendre ; au commencement de ce siècle, *la Numance* fut jouée dans Sarragosse assiégée, et, animés sans doute par de si beaux exemples, les Espagnols modernes se montrèrent dignes de leurs aïeux.

Au nombre des pièces qu'il regardait comme les chefs-d'œuvre de la première période de sa vie littéraire, Cervantes a cité *la Bataille navale*. Cette pièce, dont le sujet n'était rien moins, dit-on, que la bataille de Lépante, est malheureusement perdue : tous les amis de

l'art doivent partager nos regrets. La guerre qui se termina par la victoire de Lépante était profondément nationale : c'était la lutte du Christ et de Mahomet. A la tête de l'armée chrétienne se trouvaient, avec don Juan d'Autriche, l'orgueil et l'espérance de ses compatriotes, les plus illustres guerriers, les plus grands caractères de l'Espagne, les Moncada, les Figueroa, les Santa-Cruz. La religion, la patrie, l'honneur remplissaient les cœurs des capitaines et des soldats. Le *tercio* de Moncada, dont Cervantes faisait partie, jouissait d'une haute réputation dans cette armée de héros. La galère *la Marquesa*, qu'il montait, fut l'une de celles qui se distinguèrent le plus dans l'action. Lui-même, sur sa demande, quoique malade et miné par la fièvre, avait été placé avec douze hommes d'élite à l'endroit le plus périlleux. Il y fit des prodiges de valeur et reçut trois coups d'arquebuse, dont deux lui labourèrent la poitrine, et dont le troisième lui brisa la main gauche, blessure qu'il rappela toujours avec orgueil,— même dans le *Don Quichotte*, — comme son premier titre de gloire. Quelle perte donc que celle de cet ouvrage! Si les révélations de l'âme sont, comme nous le pensons, l'objet le plus élevé de l'art dramatique, qu'il serait intéressant d'apprendre d'un tel homme ce qu'il avait vu, et surtout ce qu'il avait éprouvé dans de telles circonstances! Vous figurez-vous les confidences d'un si rare esprit et d'un si grand cœur! Quelles sensations, quels sentiments durent agiter les spectateurs qui assistèrent à la représentation de cet ouvrage! Et quel effet si, la représentation terminée, au moment où le public proclamait avec enthousiasme le triomphe de l'auteur, le héros poëte, se levant tout à coup, eût montré à ses concitoyens l'unique récompense de ses travaux et de son courage : sa main mutilée! Non, jamais une assemblée d'hommes n'aurait été remuée par une aussi puissante émotion!

Les publicistes ont souvent agité la question de savoir lequel est le plus ingrat d'un prince ou d'un peuple. Les uns ont prétendu que, de ce côté-là, les princes l'emportaient sur les peuples; les autres ont décerné à ces derniers la palme de l'ingratitude. Quant à nous, il nous serait difficile de prononcer; à nos yeux, princes et peuples sont également ingrats. A ceux qui rappellent les injustices fameuses des républiques d'Athènes ou de Rome on peut opposer ce qui s'est passé en Espagne sous la monarchie la plus absolue qui fût jamais; à ceux qui nomment Miltiade, Aristide et Démosthène, on peut répondre en nommant Fernand Cortez, le Camoëns et Cervantes.

Après avoir fait représenter de vingt à trente comédies, Cervantes fut en quelque sorte exilé du théâtre par un rival plus jeune et plus

heureux, Lope de Vega, auquel s'attacha la faveur du public, et obligé, pour soutenir sa famille, d'accepter en province un modique emploi de finances. Cependant il ne renonça pas aux travaux littéraires; nous devons aux loisirs que lui laissaient ses modestes occupations le *Don Quichotte* et les *Nouvelles*. En même temps, avec une persévérance admirable,—cet homme avait vraiment tous les genres de courage! —il continua de se livrer en secret à la composition dramatique; et, vingt-cinq ans après l'époque où il avait quitté la scène, en 1615, l'année qui précéda celle de sa mort, le grand écrivain publia un recueil qui contenait huit comédies nouvelles et autant d'intermèdes.

Dans la préface qu'il a mise en tête de son recueil, Cervantes nous apprend, avec un stoïcisme plein de grâce et de gaîté, les motifs assez tristes qui le déterminèrent à cette publication.

« Il y a quelques années, dit-il, que, rendu à mes anciens loisirs, et me figurant que le siècle durait encore où chacun répétait mes louanges, je me remis à composer des comédies; mais, hélas! les oiseaux étaient dénichés; c'est-à-dire que, parmi les directeurs de spectacles, tous biens avertis, je n'en trouvai aucun qui me les demandât, et alors je les jetai dans le coin d'un tiroir en les condamnant solennellement à l'éternel oubli. Mais dernièrement un libraire me confia qu'il me les aurait achetées si un directeur en réputation ne lui avait dit qu'on pouvait faire beaucoup de fonds sur ma prose, mais que, pour mes vers, il ne fallait rien en espérer. S'il faut dire la vérité, j'avouerai qu'en entendant ces mots je ne fus pas peu mortifié, et je me dis à part moi : « Ou je « suis bien changé, ou le siècle s'est singulièrement perfectionné contre l'ordi- « naire coutume; car jusqu'ici on avait toujours vanté les temps passés. » Je jetai de nouveau les yeux sur mes comédies et sur quelques intermèdes de ma façon que j'avais relégués dans un coin avec elles; je vis que ceux-ci n'étaient pas si mauvais et celles-là si mauvaises que les unes et les autres ne méritassent de passer de ce que ce directeur nommait ténèbres à ce que d'autres, moins scrupuleux, pourraient bien appeler le grand jour. Je me fâchai et les vendis au libraire qui les imprime aujourd'hui. Il me les a payées raisonnablement, et j'ai pris mon argent avec délices, sans me soucier des dits et dédits des comédiens. Je voudrais, cher lecteur, qu'elles fussent les meilleures du monde, etc., etc. »

Nous devons remercier Cervantes d'avoir, contre l'usage des poëtes espagnols, livré à l'impression ses pièces non jouées; elles renferment toutes de véritables beautés.

La plus intéressante de ces huit comédies est, selon nous, la pièce intitulée *le Bagne d'Alger* (los Baños de Argél), et destinée encore, comme celle par laquelle Cervantes débuta, à peindre les misères et les souffrances des captifs chrétiens. Bien que l'auteur ait conservé dans ce second ouvrage quelques détails de sa première pièce, ce n'est pas du tout le même ouvrage remanié, ainsi que l'ont prétendu quelques critiques qui probablement ne l'avaient pas lu et qui en ju-

geaient sur le titre; c'est une œuvre entièrement nouvelle. *La Vie d'Alger*, s'il vous en souvient, se compose d'épisodes différents qui ne sont rattachés l'un à l'autre par aucun lien commun. Ici il y a un épisode principal, les amours d'un capitaine espagnol captif et d'une jeune Moresque, histoire empruntée au récit du *Capitaine captif* si admirablement conté dans le *Don Quichotte*. A cet épisode, comme au centre de l'action, se rattachent plusieurs épisodes accessoires. C'est par le capitaine espagnol et son amante que les esclaves chrétiens doivent être délivrés. A la fin de la pièce les esclaves fugitifs se trouvent réunis au jardin de la belle Moresque; là un vaisseau chrétien vient les chercher et les ramène en Espagne.

Mais ce qu'il faut surtout remarquer dans *le Bagne d'Alger*, c'est la manière dont Cervantes a cette fois traité l'épisode des enfants captifs. Dans *la Vie d'Alger* il avait placé sur le premier plan le petit Juan, qui, n'ayant pas la force de résister aux séductions dont il est enveloppé, finit par renier sa religion. Dans la nouvelle pièce il met sur le plan le plus avancé le frère aîné Francisco, doué au contraire d'une fermeté et d'une énergie supérieures. Francisco a été vendu à un maître cruel qui veut le contraindre à abjurer; il refuse avec une constance héroïque. Le dey étant venu à passer tandis qu'on administre au généreux enfant le supplice du fouet, il s'informe du motif de ce châtiment. Le cadi instruit le dey de l'obstination de l'enfant. « N'est-ce pas un Espagnol? demande le dey. — Oui, seigneur, c'est un Espagnol. — Eh bien, reprend le dey, tout ce que tu feras est inutile. Tu ne connais pas cette race obstinée, opiniâtre, arrogante, hautaine, farouche, indomptable. Ni promesses ni menaces, ni douceur ni châtiment n'obtiendront rien de cet enfant. Plutôt que d'abjurer il mourra. » Et, en effet, vainement le petit Francisco est mis en croix par un maître barbare; il confesse sa foi au milieu des tortures, il meurt en invoquant le Christ... Quelques jours après, au moment où les captifs chrétiens vont s'embarquer, à travers les ombres de la nuit qui commence, on voit passer un vieillard portant dans un mouchoir ensanglanté des débris humains. C'est le père de Francisco qui emporte avec lui les restes de son fils bien-aimé, les reliques du jeune martyr, pour les déposer en terre chrétienne!

Cette correction si heureuse, si admirable au point de vue poétique, convenait mieux aussi, ce nous semble, au noble dessein que se proposait Cervantes en composant ses pièces sur la captivité d'Alger; car un grand peuple ne peut s'intéresser que médiocrement à la destinée d'un enfant vulgaire qui préfère son bien-être à son Dieu et à sa patrie, tandis que le spectacle d'un jeune héros mourant pour sa foi était fait pour exciter toutes les sympathies des cœurs généreux. On

peut donc regretter à tous égards que cet ouvrage n'ait pas été joué. S'il en faut croire les traditions espagnoles, un soir, au sortir d'une représentation théâtrale où l'on avait montré le repentir et la pénitence d'un pécheur converti, les spectateurs, touchés de cet exemple, allèrent en masse se jeter dans les cloîtres. Quel effet n'eût pas produit le martyre de Francisco sur ce public enthousiaste? Sans doute, à l'aspect du vieillard emportant pieusement les chères et saintes reliques, le cri *Aux armes!* aurait retenti de toutes parts; une génération tout entière se serait précipitée sur l'Afrique, et l'Espagne du XVIIe siècle, en rendant à la civilisation chrétienne un service éminent, aurait acquis une gloire qu'elle a laissée à la France.

Parmi les autres pièces du recueil de 1615 il en est deux que je crois, sur leurs titres, au nombre des pièces que Cervantes avait fait représenter autrefois et qu'il aurait seulement perfectionnées. *Le Labyrinthe d'Amour* (el Laberinto de Amor) doit être la comédie qu'il a primitivement intitulée *la Confuse*, ou, si vous aimez mieux, *l'Intrigue embrouillée* (la Confusa), et *la Grande Sultane* (la Gran Sultana) doit être la comédie qu'il avait d'abord donnée sous le titre, intraduisible, de *la Gran Turquesca*. Ces deux pièces sont remplies des traits les plus beaux et les plus spirituels. *Le Labyrinthe d'Amour*, en particulier, mérite les éloges avec lesquels Cervantes a parlé de *la Confuse* dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans le *Voyage au Parnasse*.

Toutes les autres pièces, plus ou moins parfaites dans leur ensemble, renferment des idées, des intentions, des scènes remarquables. Toutes sont curieuses par quelque vive peinture des mœurs des classes inférieures. Dans la pièce intitulée *Pedro de Urdemalas*, par exemple, Cervantes s'est amusé à peindre les ridicules qui se rencontraient assez souvent parmi les alcades, et il l'a fait de la manière la plus piquante. Je ne puis résister au désir de faire connaître cette scène.

Seulement, au préalable, pour que le lecteur comprenne mieux la vérité de la peinture, nous lui rappellerons que, dans l'ancienne constitution municipale de l'Espagne, l'alcade était tout à la fois ce que nous appellerions aujourd'hui en France maire, juge de paix, juge de première instance au civil et au criminel, etc. Le lecteur bien averti, nous commençons.

Vous voyez paraître Martin Crespo, alcade nouvellement élu, accompagné de Sancho Macho et de Diègue Tarugo, régidors. Les régidors complimentent Martin Crespo sur sa nomination. Martin Crespo, bonhomme au demeurant, reçoit leurs félicitations avec modestie, et, leur montrant la baguette d'alcade qu'il tient à la main: « Vous ne savez pas, mes amis, ce que cette vare m'a coûté!... Dieu seul le

sait!... Et mon vin! et mes chapons! et le reste!... O ambition, celui-là seul peut envier tes faveurs qui n'a pas connu les ennuis que tu donnes! »

Sancho Macho, qui était fort mal avec l'alcade précédent, se réjouit de l'élection de Martin Crespo. Martin Crespo gouvernera le village d'une manière conforme à la justice! Avec lui les sollicitations, les présents seront inutiles!

« Martin Crespo, dit Tarugo, va renouveler les temps du sage roi Salomon.
— Au moins, s'écrie Martin Crespo, on ne pourra pas dire de moi que je me sois laissé corrompre! Aux recommandations des femmes je ferme l'oreille; aux prières des hidalgos je suis sourd et muet. La loi! la loi! je ne veux voir que la loi! »

Sancho Macho et Tarugo s'étant éloignés pour un moment, Martin Crespo avoue son embarras à son domestique de confiance, Pedro de Urdemalas, garçon plein d'esprit et d'adresse, espèce de Figaro de village.

« Enfin, Pedro, me voilà alcade! Mais je serais plus disposé à m'affliger qu'à me réjouir de cet honneur, si je ne t'avais auprès de moi. Tu me conseilleras, tu me dirigeras dans les procès qui me seront soumis, toi qui as le savoir d'un docteur et la prudence d'un curé.
— Soyez tranquille, répond Pedro, vous pouvez vous en rapporter à moi. En un tour de main je vous apprendrai une science qui fera votre réputation. Athènes et Rome n'auront jamais rien vu de pareil. Le législateur Solon vous ira à peine à la cheville, et les rois les plus vantés seront éclipsés par vous. Je vous mettrai dans votre capuchon deux douzaines de sentences pour tous les cas possibles, soit pour débats civils, soit pour querelles; vous n'aurez qu'à fouiller au capuchon, vous prendrez la première sentence qui vous tombera sous la main, et ensuite il vous suffira d'y jeter un coup d'œil pour voir si elle s'applique ou non à la contestation sur laquelle vous aurez à prononcer.
— O mon cher Pedro, tu me sauves! A compter d'aujourd'hui je ne te regarde plus comme mon domestique; tu es mon ami, mon frère! Viens un peu à la maison, et tu me montreras ce que tu as imaginé. »

Martin Crespo et Pedro sortent.

Cependant Sancho Macho et Tarugo reparaissent, s'entretenant de l'élection qui vient d'avoir lieu.

SANCHO : Et vous, Tarugo, qui ne craignez pas de faire vos compliments à ce pauvre Crespo! C'étaient des compliments de condoléance qu'il aurait fallu lui adresser. N'est-ce pas pitié d'avoir mis à la tête du village l'homme le plus nul, le plus borné que l'on puisse trouver depuis l'Espagne jusqu'aux Indes?
TARUGO : Nous saurons bientôt, mon cher régidor, à quoi nous en tenir sur la capacité de Crespo. Pour moi, je ne dis rien jusqu'à la première audience... Ce sera bientôt. Nous n'avons qu'un moment à attendre. Il faut voir.
SANCHO : Croyez-moi, nous ne verrons jamais qu'un imbécile.

En ce moment arrivent deux laboureurs, Lagartija et Hornachue-

los, qui ont un différend; ils demandent après l'alcade. On leur avait dit qu'il était dans la maison commune.

« Il va revenir, dit Tarugo, nous-mêmes l'attendons.

— Le voici, » dit Sancho.

Et en effet on voit entrer l'alcade, accompagné de Redondo, le greffier, l'homme le plus instruit de l'endroit, et de Pedro de Urdemalas, qui vient lui servir d'assesseur. La scène commence aussitôt.

L'ALCADE : O braves régidors !

REDONDO : Que vos Grâces s'asseient [1].

TARUGO : Vous êtes d'une politesse incomparable.

L'ALCADE : Que le greffier s'asseie là devant; les régidors, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche. Quant à toi, Pedro, tu seras bien derrière moi.

PEDRO, *bas à l'alcade :* Ici dans votre capuchon sont toutes les sentences nécessaires pour quelque procès que ce soit. A peine avez-vous besoin d'écouter les parties.... Et si par hasard il se présentait quelque circonstance imprévue, vous n'avez qu'à vous adresser à votre assesseur; je me charge de vous tirer d'affaire.

L'ALCADE, *aux deux laboureurs :* Voulez-vous quelque chose, seigneurs ?

LAGARTIJA : Oui, nous désirons quelque chose.

REDONDO : Eh bien, parlez. Voici le seigneur alcade qui fera justice droitement.

L'ALCADE : Dieu me pardonne ce que je vais vous dire ! et que cela ne me soit pas imputé à orgueil ! Oui, je rendrai justice aussi roidement [2] que si j'étais un sectateur romain.

REDONDO : Sénateur, Martin Crespo !

L'ALCADE : Ça n'y fait rien ! — Dites votre affaire vitement et brièvement, et aussitôt, sur mon âme, je vous donne une roide sentence !

REDONDO : Droite, seigneur alcade !

L'ALCADE : Ça n'y fait rien.

HORNACHUELOS : Voici. Largartija m'a prêté 3 réaux; je lui en ai rendu 2; je reste, par conséquent, lui en devoir 1, et lui il dit que je lui en redois 4. Voilà le procès, aussi brièvement que possible. — Dis, Lagartija, cela n'est-il pas vrai ?

LAGARTIJA : C'est vrai. Mais moi je trouve, à mon compte, ou que je suis un âne, ou que Hornachuelos est encore mon débiteur de 4 réaux.

L'ALCADE : Quelle affaire étonnante !

LAGARTIJA : Voilà tout le procès, et je m'en reporte à ce que prononcera le seigneur Crespo.

REDONDO : Reporte pour rapporte... Ça n'y fait rien !

L'ALCADE : Que répondez-vous à cela, vous Hornachuelos ?

HORNACHUELOS : Je n'ai rien à dire. Je m'en soumets en tout au seigneur Martin Crespo.

REDONDO : Dites donc : Je m'en remets. (*A part.*) Quels orateurs, bon Dieu !

L'ALCADE : Laissez-le. Qu'il se soumette, si cela lui plaît.... Que vous importe à vous, Redondo ?

REDONDO : A moi personnellement ? Oh ! rien.... rien du tout.

[1] Sientense vuestras mercedes. — Ces formules de politesse étaient usitées en Espagne, même dans les classes inférieures de la société. Ici d'ailleurs ce sont des magistrats invités à prendre place sur leurs siéges.

[2] *Roidement* pour *droitement.* C'est le premier *quiproquo* de Martin *Crespo,* qui va en dire plusieurs de la même force.

L'ALCADE : Pedro, mon ami, tire-moi une sentence de mon capuchon.... La première venue.

REDONDO : Quoi ! sans avoir examiné l'affaire, déjà une sentence !

L'ALCADE : On verra par là si je vaux Absalon.

PEDRO : Lisez cette sentence, et attention !

REDONDO, *lisant :* Dans le procès de T... contre T...

PEDRO : Les deux T signifient dans le procès d'un Tel contre un Tel.

REDONDO : C'est juste, et je reprends. (*Lisant.*) Dans le procès d'un Tel contre un Tel, je considère un Tel comme coupable au premier chef, et je le condamne à mort pour avoir tué sans motif et par trahison l'enfant dudit un Tel. (*Parlant.*) Qu'est-ce que cela veut dire ? Je ne comprends rien à ces extravagances. Quel rapport le procès d'un Tel contre un Tel peut-il avoir avec l'affaire de ces deux hommes ?

L'ALCADE : Redondo a raison. Pedro, mon ami, remets la main au capuchon, et tire-moi une autre sentence qui s'ajuste mieux à notre affaire.

PEDRO : L'affaire est toute spéciale, et si vous permettez, moi, qui suis votre assesseur, je prononcerai la sentence qui convient.

LAGARTIJA : L'assesseur m'a l'air plus malin.

HORNACHUELOS : Une sentence !... Précisément, c'est ce que nous voulons.

L'ALCADE : Allons, soit ! Pedro, je remets entre tes mains le soin de mon honneur.

PEDRO : Que Hornachuelos commence par me remettre, pour moi, l'assesseur, 12 réaux.

HORNACHUELOS : Comment ! 12 réaux ? Le procès n'est pas de la moitié.

PEDRO : Comme le bon Lagartija vous a prêté 3 réaux doubles, et que vous lui avez rendu seulement 2 réaux simples, vous lui redevez encore, non pas 1 réal, ainsi que vous le prétendez, mais 4 réaux.

LAGARTIJA : A la bonne heure ! voilà la vérité !

HORNACHUELOS : Je me confesse battu, et, outre les 4 réaux, j'en paierai 12 au seigneur assesseur.

REDONDO : Pedro de Urdemalas est un autre Justinien.

SANCHO, *bas, à Tarugo :* Eh bien, que dites-vous maintenant ?

TARUGO : Nous avons nommé là un singulier alcade.

Quelle vérité dans cette charmante peinture ! et non pas seulement une vérité locale, accidentelle, passagère ; mais générale, universelle. A l'heure même où j'écris, des scènes analogues se passent dans plus d'un pays hors de l'Espagne. Ceci soit dit sans aucune allusion satirique.

Les huit intermèdes qui accompagnent ces comédies se distinguent par les mêmes mérites. On y voit une merveilleuse invention, un rare talent d'observer et de peindre, et dans l'exécution un naturel, une verve et un esprit incomparables. Si ces petits chefs-d'œuvre eussent été perdus comme tant d'autres ouvrages de Cervantes, et que, par un heureux hasard, on vînt à les retrouver aujourd'hui sans en savoir l'auteur, un connaisseur, consulté, devrait sans hésiter les attribuer à l'auteur de *Don Quichotte*.

Cependant, malgré toutes ces qualités diverses, bien qu'il eût le pouvoir de produire des effets éminemment tragiques, et bien qu'il

possédât en même temps une verve comique sans égale, Cervantes, il faut l'avouer, n'a point laissé d'ouvrages aussi parfaits dans leur ensemble que le sont quelques-uns de ceux de Lope de Vega, de Calderon, de Guillen de Castro, d'Alarcon, de Moreto. Comment expliquer cela?

Serait-ce en effet, ainsi qu'on l'a prétendu, que Cervantes n'avait pas reçu de la nature, comme dramatiste, des facultés égales à son génie comme conteur : je ne le pense pas. Le talent du conteur, il est vrai, ne suppose pas virtuellement le talent du dramatiste : autre chose est de développer une fable par le récit, ou par le seul concours des personnages qui y jouent un rôle ; aussi a-t-on vu plus d'une fois les narrateurs les plus habiles qui, ayant voulu tenter le théâtre, n'ont pas pu s'y soutenir même à une médiocre hauteur, et sont venus avec éclat échouer sur la scène. Mais Cervantes n'en était pas là. Il possédait au plus haut degré le pouvoir de s'abstraire de son œuvre, ce qui est à notre avis la qualité première de l'auteur dramatique. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les pièces qui nous restent de lui. Et si nous n'avions pas ses comédies, en lisant son immortel roman, en entendant ces étonnants dialogues entre le Chevalier de la Triste Figure et son fidèle écuyer, on se prendrait à regretter qu'un tel écrivain n'eût pas composé pour le théâtre.

Non, si Cervantes n'a point laissé à la scène espagnole des ouvrages que l'on puisse comparer à ceux de quelques-uns de ses compatriotes, ce n'a pas été faute de génie, je dis de génie dramatique ; cela tient à d'autres motifs.

D'abord, à l'époque où il parut, l'art du théâtre, la connaissance des procédés techniques, la science des moyens par lesquels l'auteur dramatique agit plus vivement sur des hommes assemblés, n'existaient pas encore en Espagne. Les compositions de Lope de Rueda, malgré tant d'aimables qualités, ne pouvaient pas servir de modèles pour des ouvrages d'une vaste étendue. Et quelque grand que fût le génie de Cervantes, il y a une chose à laquelle le génie ne saurait suppléer, pas plus dans l'art que dans la conduite de la vie : c'est l'expérience.

Puis, une autre cause qui a, je crois, empêché Cervantes de déployer toutes ses facultés dramatiques, et qui tenait peut-être à la première, c'est l'incertitude où il était en fait de théorie théâtrale. Tous les grands dramatistes, quels qu'ils soient, à quelque école qu'ils appartiennent, ont eu une théorie d'après laquelle ils ont composé leurs ouvrages. Les poëtes de la Grèce avaient leur théorie ; Lope de Vega a eu la sienne, Shakspeare de même, Corneille également. Le malheur de Cervantes a été de n'avoir pas de théorie ; et quand on lit ce qu'il a écrit sur la poésie dramatique dans le *Don Quichotte*,

dans ses Nouvelles, dans ses préfaces, on voit avec peine cet esprit de sa nature si vif et si net, ce caractère si décidé, si résolu, hésiter incertain entre les règles sévères de l'art grec, que les savants préconisaient, et les libres principes de la comédie espagnole, qui se présentaient à lui confusément. Ainsi, tantôt il proclame la séparation des genres, tantôt le mélange des deux éléments. Ici il tient strictement pour le respect de ce qu'on appelle les unités de temps et de lieu; là il demande pour le poëte de l'air et de l'espace. Une fois il recommande, comme essentielles, l'exactitude des mœurs, la fidélité du costume, et ailleurs il se moque gaîment de cette érudition pédantesque apportée en des ouvrages où doivent régner l'imagination et la fantaisie: c'est ainsi que dans une de ses plus jolies Nouvelles (*les Chiens de l'Hôpital*), il s'amuse à mettre en scène un jeune auteur dramatique qui croit avoir composé un chef-d'œuvre parce que, à l'époque appelée de la *mutatio caparum*, il fait paraître les cardinaux habillés de violet conformément au cérémonial de la cour romaine!... Or, vous comprenez combien une pareille incertitude de principes a dû gêner l'essor de Cervantes et nuire à la perfection de ses œuvres dramatiques; car, je le répète, il en est dans l'art comme dans la vie, et si les hommes qui ont des principes arrêtés commettent des fautes, à plus forte raison ceux qui manquent de principes, ou qui n'en ont que d'indécis, sont-ils exposés à faiblir et à tomber.

Au surplus, les difficultés que Cervantes rencontra au théâtre lui servirent à mieux montrer la beauté, la générosité de son âme. Vous savez le fameux chapitre de la première partie de *Don Quichotte*, où notre auteur développe ses idées sur le théâtre au point de vue classique. Il y blâme les licences excessives de quelques poëtes de son temps. Il faisait allusion à Lope de Vega. A ce sujet, un méchant écrivain de l'époque, qui sans doute le jugeait d'après ses propres sentiments, lui reprocha une misérable jalousie. Il faut voir comme Cervantes répondit à cette accusation. « Pour ce qui est de l'envie, dit-il au début de la seconde partie de son roman, je n'ai jamais connu qu'une louable et sainte émulation. Si l'on a parlé ainsi à l'occasion d'un certain poëte, on s'abuse complétement; car de celui-là j'adore le génie, j'admire les ouvrages et je respecte le continuel et noble travail. » Et ailleurs, quelques années plus tard, dans le *Voyage au Parnasse,* il disait que « aucun des contemporains de Lope ne pouvait être comparé à ce grand écrivain. » Enfin, dans la préface de 1615 que nous avons déjà citée, et qui peut être considérée comme son testament littéraire, après avoir parlé des occupations qui le forcèrent de renoncer au théâtre, il s'exprime ainsi : « Alors parut le prodige de la nature, le grand Lope de Vega, qui s'empara du scep-

tre de la monarchie comique, assujettit et réduisit toutes les troupes de comédiens sous sa domination, et remplit le monde de comédies convenables, heureuses, bien conduites, etc., etc. » Voilà comme Cervantes rappelait, avec son désintéressement habituel, la venue de l'homme étonnant qui devait être le véritable fondateur de la comédie espagnole, et duquel il avait eu seulement l'honneur de préparer les voies.

Lope de Vega, sa théorie, son théâtre, son école, tel sera le sujet de notre prochain article.

Damas Hinard.

LES VOISINS,

PAR FRÉDÉRIQUE BREMER. — TRADUIT DE L'ALLEMAND.

(Suite.)

Franciska W. a Marie M.

XIIIe Lettre.

4 et 5 septembre.

O Marie, chère Marie, quel événement, quelles scènes, quel changement ! Et tout cela dans une seule nuit ! J'ai vu la mort de près, Marie, et une mort épouvantable. Hélas ! elle est encore bien près de nous... Mais je vais tâcher de mettre de l'ordre dans mes idées et dans mon récit.

Deux jours s'étaient passés depuis mon entrevue avec *ma chère mère*, et nous n'entendions pas parler d'elle. Le troisième jour, mon mari alla à Carlsfors pour savoir ce qui s'y passait, et il apprit que *ma chère mère* était toujours très-agitée et très-ébranlée. On l'avait entendue presque continuellement se promener dans sa chambre pendant la nuit, en pleurant. Cependant elle reçut l'ours, lui demanda des nouvelles de *la petite femme*, et vint même prendre le thé au salon. Elle paraissait disposée à reprendre peu à peu ses habitudes.

Ces nouvelles me touchèrent profondément, et j'éprouvais une vive impatience de revoir *ma chère mère* et de l'entendre m'adresser une parole affectueuse. Aussi ce fut une grande joie pour moi de recevoir le lendemain, de bonne heure, un billet plein d'amitié, par lequel elle me proposait de me mener, dans la matinée, à la ville, où elle avait des emplettes à faire. Elle viendrait me chercher, et me ramènerait le soir.

Je m'empressai d'accepter, après en avoir parlé à l'ours, qui m'embrassa et partit lui-même pour la ville, où nous devions nous retrouver.

La pensée de revoir *ma chère mère* me causait quelque trouble. Comment serions-nous ensemble après la terrible scène? Que lui dirais-je? quelle figure faire? Son arrivée me délivra de mes inquiétudes. Elle ne descendit pas de voiture, mais quand je montai, elle me tendit la main, me tira à elle, écarta mon chapeau et m'embrassa très-cordialement, le tout d'un air sérieux, mais sans sévérité. Cela me fit du bien, et tout mon embarras disparut. Mais je me sentais disposée à la tristesse; *ma chère mère* était silencieuse, le ciel sombre, l'air pesant. A l'endroit où la route croise le chemin qui conduit à Ramm, elle détourna la tête. Cette nouvelle preuve de ses sentiments implacables me serra le cœur; mais, un moment après, elle se tourna vers moi pour m'adresser une question insignifiante, et je vis alors qu'elle était devenue très-pâle. Je ne pus lui en vouloir, mais j'étais si émue que j'avais peine à retenir mes larmes. C'est ainsi que nous arrivâmes à ***.

« Tu vas voir un vrai démon d'hospitalité, » me dit *ma chère mère*, comme nous passions sous la porte de la ville. Nous descendîmes devant la maison de Mme Rhen, où *ma chère mère* se fait une sorte d'auberge chaque fois qu'elle va à la ville. On ne saurait voir cette Mme Rhen sans trouver qu'elle personnifie à la fois l'hospitalité, la cordialité et la volubilité, et sa fille Renetta fait penser au proverbe: *La pomme ne tombe pas loin du tronc.* A voir leurs préparatifs pour recevoir *ma chère mère*, on devine que, dans leur opinion, la générale Mansfelt est une grande puissance, qu'elles aiment et redoutent en même temps. Grâce à elle, je fus traitée avec une cordialité empressée, et la bonne Renetta pensa m'étrangler en m'ôtant mon manteau.

Mme Rhen a été longtemps à Ramm et à Carlsfors en qualité de femme de ménage: c'est *ma chère mère* qui l'a fiancée et mariée. Elle est maintenant veuve, et dans l'aisance, et elle met son honneur et sa joie à recevoir de temps en temps chez elle *Sa Grâce madame la générale*.

Un bon accueil, une chambre propre et bien arrangée, deux jolis tableaux qui l'ornaient produisirent sur moi d'agréables impressions. Après une collation de fromage de Smäland et de Malaga, nous sortîmes, *ma chère mère* et moi, pour faire nos emplettes. Le temps s'était éclairci, l'air était agréable, et je sentais que mon âme aussi redevenait sereine. Je ne sais quel doux espoir s'éveillait dans mon cœur, et, quand le soleil se fit jour à travers les nuages, il me semblait qu'il ne pouvait y avoir dans le monde ni malheur sans remè-

de, ni cœurs irréconciliables ; tout me paraissait pouvoir tourner à bien. Maintenant, chère Marie, je suis devenue comme un instrument à cordes : je reçois trop facilement l'impression des objets extérieurs. Que veux-tu? Il faut m'aimer telle que je suis. Byron me plaît quand il compare l'homme à « a pendulum betwixt a smile and tear [1]. »

Il y avait beaucoup de mouvement dans la ville. C'était jour de marché, et la grande place était pleine de gens, de chevaux et de charrettes. Ce spectacle me plaisait ; je me réjouissais à l'idée de rencontrer mon ours au milieu de ce tourbillon, puis je pensais à aller voir Séréna. Tout me semblait amusant. Ici un marchand de jambons fumés mettait sa marchandise sous le nez d'un amateur, là une bonne vieille vantait son beurre frais, plus loin on vendait des paniers de légumes et de fruits. C'était un bourdonnement continuel, des voix enjouées, des rires ; puis, au milieu des marchands, des chevaux et des charrettes voltigeait une troupe joyeuse de moineaux, piquant la graine répandue, et s'envolant en un clin d'œil pour aller s'abattre plus loin. Devant les maisons, des marchandes rangées en ligne, avec leurs grands pains, leurs paniers de poires et de pâtisseries, avaient assez à faire de se défendre contre les attaques impertinentes des petits garçons qui passaient devant elles. Je me sentais aussi en veine d'espièglerie. Un petit garçon en haillons considérait, en sifflant philosophiquement, toutes les richesses du marché. Je fus séduite par sa bonne figure, et, m'avançant doucement, je remplis de poires son panier vide, qui était derrière lui. Puis je m'installai à la place de la marchande, qui était allée me chercher de la monnaie, et je me mis à vendre des fruits et à en recevoir le payement. Je n'eus point d'acheteur plus difficile que *ma chère mère*, qui dénigrait mon fruit et marchandait impitoyablement. Ces choses-là la divertissent toujours, et sa manière si bonne et si enjouée d'entrer dans une plaisanterie innocente est un des traits les plus aimables de son caractère.

Mais le temps s'écoulait, midi sonnait, et il fallait nous hâter, pour avoir fini nos affaires avant le dîner. Pour moi, je regardais à toutes les portes, à tous les coins de rues pour découvrir mon ours, et je ne découvrais rien. Nous entrâmes dans plusieurs boutiques, nous nous fîmes montrer beaucoup de choses sans rien acheter. *Ma chère mère* se plaignait des marchandises, querellait les marchands, ceux-ci élevaient la voix pour se défendre, mais elle parlait plus haut qu'eux. Une heure sonna. « Il ne faut pas laisser refroidir la soupe des Rhen, » dit-elle, et nous reprîmes le chemin de la maison, moi toute

[1] « Un balancier qui oscille sans cesse entre un sourire et une larme. »
Child-Harold, IVe chant, 109e stance.

triste de n'avoir pas retrouvé mon ours. Mais qui aperçus-je au détour d'une rue? Un vaste dos gris, mille fois plus cher à mon cœur que tous les châteaux et toutes les merveilles du monde, l'ours en personne. J'arrivai tout doucement derrière lui, et je lui dis, en le serrant bien fort : « Tu vas venir dîner avec nous chez les Rhen. » *Ma chère mère* se joignit à moi, l'ours se laissa persuader, et nous poursuivîmes notre chemin en plaisantant. Je vis bien pourtant que quelque chose le tourmentait.

Rhen et Renetta, en l'apercevant, se précipitèrent à sa rencontre, et la joie de ces affectueuses personnes éclata en transports bruyants. Nous nous mîmes à table; le dîner était excellent, les maîtresses de la maison animées et prévenantes. J'avais bon appétit, j'aurais voulu être aimable, mais l'air grave et préoccupé de mon mari me serrait le cœur. Je me doutais bien qu'il pensait à Bruno, et cette idée éteignit ma belle humeur; je me faisais même des reproches d'avoir pu être si gaie. L'ours observait *ma chère mère* avec attention, et lui lançait souvent des regards pénétrants qu'elle cherchait à éviter. Je m'applaudissais de cet empire qu'il exerce sur elle. Une fois pourtant les grands yeux noirs se fixèrent si obstinément sur les petits yeux gris que ceux-ci durent à leur tour se baisser. Je ne pouvais m'empêcher de rire sous cape de cette escarmouche d'yeux.

Après le café, l'ours se disposait à aller voir encore quelques malades, pour repartir ensuite pour Rosenwick. Je le suivis dans le vestibule, car les bonnes Rhen ne nous laissaient pas un moment de repos.

« Qu'as-tu, mon ami? lui dis-je toute chagrine et en lui prenant la main; tu as l'air inquiet.

— J'ai vu Bruno ce matin, et je crains fort que toute cette histoire ne finisse mal.

— Bon Dieu!

— Oh! oui, prions Dieu, car lui seul peut nous aider. Bruno a l'air de vouloir faire quelque tentative désespérée, et je n'ai pu découvrir son dessein. Maintenant je ne veux plus l'empêcher d'arranger lui-même ses affaires. Il a peut-être raison; il faut quelquefois rompre ce qu'on ne peut faire plier. Mais rentre, Franciska, rentre bien vite. Nous reparlerons ce soir de tout cela. »

Ces paroles m'avaient bouleversée, et cela se lisait sur ma figure, car *ma chère mère* me demanda avec empressement si j'étais souffrante, mes hôtesses s'écrièrent que j'étais très-pâle, et, comme je me plaignais d'un peu de vertige, Mme Rhen frappa aux vitres, ouvrit la fenêtre et se mit à crier dans la rue : « Ma petite dame! ma petite dame, écoutez! » Deux messieurs se retournèrent, un garçon s'avança

sous la fenêtre, et reçut deux écus avec la commission d'aller bien vite chez Bergströms acheter pour la veuve Rhen une bouteille de la meilleure eau de Cologne. « Il y aura vingt-quatre kreutzers à rendre. Bien des remerciements! » Tout cela fut fait en un clin d'œil; mais je coupai court aux bontés, aux soins et aux parfums de mes hôtesses en disant que j'avais surtout besoin du grand air. *Ma chère mère* se leva à l'instant, et nous partîmes.

Nous passâmes plus de deux heures en emplettes. *Ma chère mère* me fit un cadeau beaucoup trop beau pour moi, mais son intention affectueuse et sa manière aimable de me l'offrir me le rendirent précieux. Nous avions promis à Mme Rhen de prendre le thé chez elle. *Ma chère mère* ne voulut pas m'en tenir quitte, et je vis avec regret que je n'aurais pas le temps d'aller voir Séréna. En revenant, nous passâmes sur la place du marché, qui était si animée et si bruyante le matin; elle était déserte, et remplie seulement de débris de toutes sortes et des enfants de l'air. *Ma chère mère* se fâcha de ce que les balais ne faisaient pas leur devoir et dit qu'elle en parlerait au bourgmestre.

Une seule charrette de foin était restée dans un coin de la place, et la foule s'amassait tout autour. *Ma chère mère* demanda ce que c'était. « C'est un loup énorme, lui répondit-on, qui a été tué aujourd'hui. — Voyons! » dit-elle, et elle se fraya un passage à travers la foule, qui, en la reconnaissant, fit place à l'instant. Je la suivais, comme le petit bateau suit le sillon que trace la frégate. Nous vîmes sur la charrette un loup d'une taille et d'une beauté remarquables. Comme on se pressait autour de nous, *ma chère mère* m'entoura de son bras vigoureux et se retournait de temps en temps vers la foule en disant : « Ne nous pressez pas, ne nous pressez donc pas ainsi! » et cette injonction, répétée par plusieurs voix, nous procurait de l'espace. Le paysan auquel appartenait la charrette raconta, pour répondre aux questions de *ma chère mère*, qu'étant sorti de grand matin avec son fusil, il avait aperçu sur la lisière de la forêt deux jeunes loups couchés sous un sapin. Il approcha doucement et les visa. Au même instant la mère s'élança hors de la forêt avec un hurlement terrible et vint se placer devant ses petits. Le coup partit, elle tomba, et les louveteaux s'enfuirent. La louve se roulait par terre; un second coup l'acheva, et le chasseur traîna sa proie jusqu'à sa maison. La langue de la bête sauvage pendait très-bas, et, comme j'en faisais la remarque, le paysan me fit voir qu'elle l'avait presque coupée à force de la mordre. « Elle l'a fait dans l'angoisse de la mort, » ajouta-t-il. Pour la première fois de ma vie, je ressentais de la compassion pour un loup. Je caressai la tête du bel

animal en disant tout bas : « Bonne mère! — Allons, Franciska, » dit *ma chère mère* d'un ton bref, et nous reprîmes notre course. Elle avait l'air sombre. Je ne pus m'empêcher de lui dire avec émotion :

« Quels touchants instincts on trouve chez les animaux! Une louve mourir pour ses petits!...

— Les petits de la louve ne lui avaient causé aucune douleur ; elle est morte dans son orgueil de mère. Mieux vaut mourir avec une langue broyée que vivre avec un cœur déchiré, » répondit-elle avec amertume.

Nous restâmes silencieuses. Nous traversions une petite place couverte de gazon, et ornée de beaux peupliers qui balançaient leurs sveltes pyramides, dorées par les derniers rayons du soleil. Deux personnes, assises sur des bancs placés au pied des peupliers, attirèrent notre attention. L'une d'elles était une femme âgée, d'une figure douce, d'un extérieur modeste. A côté d'elle était un homme vêtu, comme elle, très-proprement, pâle, à mine allongée, à lèvres pendantes; il avait l'air d'un idiot. *Ma chère mère*, qui possède une certaine dose de curiosité, s'approcha d'eux, et nous vîmes alors que l'homme était aveugle.

« Est-ce votre frère, ma chère? demanda-t-elle.

— C'est mon fils, répondit la pauvre femme en soupirant.

— Votre fils ! Quel âge a-t-il donc?

— Vingt-cinq ans (il paraissait en avoir cinquante).

— Il est aveugle et sourd aussi, à ce que je vois, continua *ma chère mère*.

— Aveugle, sourd et muet.

— Depuis quand?

— Il est né ainsi.

— N'a-t-il d'idée de rien?

— Je ne pourrais vraiment le dire. Il faut le conduire, le faire manger, le soigner, le garder comme un petit enfant. Quelquefois il pleure; il rit aussi de temps en temps.

— Qu'est-ce qui le fait rire?

— Quand je le mène au grand air il est toujours de bonne humeur, et alors il rit, et puis encore quand je le caresse longtemps. Dieu merci ! il me reconnaît. »

Et elle se mit à caresser doucement les joues de son fils, et à lui taper sur l'épaule. Un joyeux sourire vint éclairer la figure du pauvre idiot.

« Est-il méchant quelquefois?

— Oui, souvent, et alors il devient tout furieux. Mais il a bon cœur. La nuit, il dort rarement; il va s'asseoir près du lit de ses

petites nièces, et il tâte pour savoir si elles sont bien couvertes. Quand les couvertures se sont dérangées, il les étend soigneusement. Il s'occupe beaucoup de ses nièces; il s'aperçoit quand elles pleurent, et alors il est tout hors de lui.

— Vous êtes obligée de le surveiller bien plus que les autres enfants?

— Sans doute, et c'est bien naturel : ils ont de la raison, eux, et lui n'a que moi. »

A ce moment, le sourd-muet fit entendre des sons désagréables qui ressemblaient à des hurlements. De ses yeux ternes et sans regard se précipitaient des larmes abondantes, bien que sa figure n'exprimât aucune douleur. Le pauvre garçon les essuyait avec sa main.

« Et il n'a que vingt-cinq ans! Il peut vivre encore bien longtemps, » dit *ma chère mère* d'une voix qui trahissait sa profonde émotion. « Vous devez être souvent fatiguée, ma chère?

— Non. Dieu aidant, je ne serai jamais fatiguée de mon enfant, et j'attendrai avec patience le moment où il plaira au Seigneur de nous séparer. Puissé-je seulement ne pas mourir avant lui?

— Comment vous appelez-vous, ma chère?

— Margaretha Beck, la veuve de Beck, le menuisier.

— Bonsoir, madame Beck. Dieu vous bénisse! Nous nous reverrons. »

En s'éloignant, *ma chère mère* répétait tout bas : « Vingt-cinq ans! » Je ne disais rien, et je nourrissais l'espoir que cette rencontre ne demeurerait pas sans fruit.

Nous marchions lentement. Tout à coup *ma chère mère* regarda autour d'elle avec vivacité, comme si elle se rappelait subitement quelque chose; puis elle me dit d'un ton de reproche : « Tu marches comme une tortue, Franciska. Retournons vite chez les Rhen, et nous partirons aussitôt après le thé, afin de ne pas revenir de nuit à la maison. » Mais ce n'était pas chose facile d'en finir promptement avec Mmes Rhen, leur thé, leurs biscuits, leurs bonbons, leurs tartines, leurs pains d'épices, etc.; puis « on s'était procuré un dindon gras, uniquement dans l'espoir que la générale daignerait accepter à souper; la générale ne voudrait pas leur faire le chagrin de refuser. » Je comptais tout à fait sur un refus, mais, à mon grand étonnement, *ma chère mère* ne dit ni oui ni non, et Mme Rhen, pour la décider, ayant vanté la beauté des nuits et parlé du clair de lune, elle répondit d'un ton indifférent : « Eh bien, eh bien, nous verrons. » La bonne veuve prit cela pour un consentement, fit un signe à Renetta, et elles se rendirent toutes deux dans la cuisine. Je voulus alors dire

à *ma chère mère* combien j'avais peur de la nuit; mais elle s'était assise, les coudes appuyés sur la table et le visage caché dans ses mains, plongée dans un de ces accès de mélancolie dont on m'avait si souvent parlé, et dont jamais encore je n'avais été témoin. Je n'osai pas la troubler, et nous demeurâmes toutes les deux immobiles et silencieuses jusqu'au retour de Mme Rhen, précédant Renetta, qui portait le fameux rôti. Alors *ma chère mère* changea d'attitude, mais resta morne et silencieuse. Je n'étais pas non plus fort bien disposée, mais nos joyeuses hôtesses ne s'en inquiétaient guère. Elles parlaient toutes deux à la fois, racontant, s'interrompant, criant de toutes leurs forces, ne nous faisant pas grâce d'une anecdote, d'un cancan, d'une intrigue de la ville. Je ne pouvais m'empêcher de rire de temps en temps, autant de l'histoire elle-même que de la vivacité des conteuses, qui puisaient une nouvelle ardeur dans les rires qu'elles m'arrachaient. Quant à *ma chère mère,* elle ne paraissait rien entendre de tout ce bruit. Sa préoccupation ne l'empêcha pourtant pas de faire honneur au dindon, et de remercier par quelques bons mots les Rhen de leur empressement.

Je commençais à en avoir assez de ces repas et de ce bavardage, et je soupirais après la maison, après mon ours. Enfin nous montâmes en voiture. La nuit était tout à fait venue, et une nuit des plus sombres; le ciel s'était couvert d'un manteau de nuages gris et l'on ne voyait pas une étoile. Seulement de fréquents éclairs venaient illuminer l'horizon, mais c'étaient des éclairs de chaleur, sans tonnerre. *Ma chère mère* prit les guides des mains de son petit laquais, qui monta derrière la voiture, où nous ne tardâmes pas à l'entendre ronfler.

La soirée était chaude et calme, et, en toute autre circonstance, cette promenade à la lueur des éclairs ne m'aurait pas été désagréable; mais j'éprouvais ce soir-là une secrète angoisse, que l'obscurité contribuait à augmenter, car la nuit était si noire que nous ne distinguions pas toujours la route, et *ma chère mère* semblait avoir oublié sa vigilance ordinaire. Elle paraissait très-agitée, et portait souvent son mouchoir à sa figure. Nous cheminions sans accident, mais fort lentement, et, malgré ma peur, malgré les pensées qui me traversaient l'esprit, je m'endormis à demi, bercée par le mouvement de la voiture. Ma tête retombait à droite et à gauche, et je rêvais depuis je ne sais combien de temps, lorsque je fus réveillée en sursaut par une rude secousse, causée sans doute par quelque pierre. Nous nous trouvions au milieu d'une épaisse forêt. Mon inquiétude redoubla; il me semblait que nous avions roulé bien assez longtemps pour être arrivées à la maison.

« Sommes-nous bien sur notre chemin? demandai-je à *ma chère*

mère. Il me semble que nous roulons depuis bien longtemps. Pourvu que nous ne nous soyons pas égarées! »

Ces paroles tirèrent *ma chère mère* de sa rêverie; un peu choquée de mes craintes, elle me répondit d'un ton bref :

« Quand c'est moi qui conduis, tu ne dois pas t'inquiéter, mon enfant. Comment moi et mes chevaux ne saurions-nous pas trouver le chemin que nous avons parcouru si souvent? Voilà quinze ans que nous voyageons ensemble, et nous ne nous sommes jamais égarés. »

Et elle donna du fouet aux chevaux, qui doublèrent le pas. Mon angoisse augmentait; le ciel s'était un peu éclairci, et je ne reconnaissais pas le moins du monde l'endroit où nous nous trouvions.

« Je ne puis comprendre où nous sommes, dis-je, incapable de dissimuler plus longtemps. Je ne me reconnais pas du tout. Il n'y a point de forêt aussi élevée ni aussi touffue dans le voisinage de Carlsfors.

— Ne fais pas la folle, Franciska, me répondit *ma chère mère* avec impatience, et tâche de ne pas voir des spectres là où il n'y en a pas. De nuit, les bois paraissent beaucoup plus élevés et plus épais que pendant le jour. Je ne puis reconnaître précisément où nous sommes, mais je vois bien que mes bêtes sentent l'écurie. Elles ne vont de ce train-là que quand elles se sentent près de Carlsfors. Ecoute, comme elles soufflent! Tiens, regarde, nous voilà dans la grande avenue. Il me semble voir là-bas poindre la maison. »

Nous étions bien réellement dans une avenue. *Ma chère mère* pressa de nouveau le pas de ses chevaux, dont la course devenait de plus en plus rapide. Tout à coup, à la lueur d'un éclair immense, et qui dura plusieurs secondes, parut à nos regards un vaste et sombre édifice, semblable à un spectre gigantesque. Ce n'était pas Carlsfors, c'était.... Ramm, Ramm se dressant devant nous avec sa noire façade, et ses grandes ailes, qui s'étendaient comme des bras menaçants.

Je regardai *ma chère mère* avec effroi. Elle était sans mouvement, et comme pétrifiée. Son regard était fixe, ses yeux semblaient sortir de leur orbite. Elle lâcha les guides et laissa retomber sa main. Nous fûmes plongées de nouveau dans l'obscurité, mais pour quelques instants seulement; un nouvel éclair brilla, si grand, si vif, que les arbres, les buissons, le château paraissaient en flammes. Alors une grande et sombre figure nous apparut tout à coup. Les chevaux effrayés, ne se sentant plus dirigés, se jetèrent violemment de côté, traversèrent la haie qui bordait la route, et se précipitèrent vers le lac que nous voyions briller à travers les arbres, à la lueur des éclairs.

Ma chère mère reprit les rênes et les tira violemment à elle. Je

criai avec désespoir : « Au secours! au secours! » Alors un homme se précipita au-devant des chevaux et lutta avec eux.... A la lueur continuelle des éclairs je reconnus Bruno. Je le vis renversé par les chevaux, je crus qu'ils lui passaient sur le corps..... Je n'en vis pas davantage, je m'évanouis.

En reprenant mes sens, je me trouvai dans les bras de *ma chère mère*, je vis son pâle visage penché sur moi, avec une expression d'anxiété et de tendresse que je n'oublierai jamais. « Dieu soit loué! elle revient à la vie! » s'écria-t-elle en déposant sur mon front un baiser maternel.

En regardant autour de moi je vis une grande pièce ronde et voûtée; une lampe était suspendue au plafond. Une grande femme très-brune, dont la figure m'était tout à fait inconnue, se tenait aussi près de moi et me faisait respirer un flacon. Mes idées n'étaient pas très-claires, j'avais perdu le souvenir des événements qui venaient de se passer. Dans cet instant de doute et de perplexité, une pensée me vint.... Bruno. Je le cherchai autour de moi..... Dans le coin le plus obscur de la chambre se tenait debout un spectre ensanglanté. Etait-ce bien Bruno? N'étais-je pas le jouet de mon imagination effrayée? Je ne pouvais détacher mes yeux de cette figure. Elle s'avança..... c'était bien lui; mais, mon Dieu, dans quel état! Le sang ruisselait de son front et de sa poitrine nue, ses vêtements étaient en lambeaux, son visage d'une pâleur mortelle, ses yeux lançaient des éclairs, et ses lèvres serrées semblaient exprimer une résolution désespérée. Il s'approcha de nous. Sur un signe de lui, la femme étrangère s'éloigna, et nous demeurâmes nous trois. Je m'arrachai des bras de *ma chère mère,* et me dressai sur le sopha où l'on m'avait déposée. J'avais recouvré toute ma présence d'esprit, et, dans une angoisse inexprimable, je considérais la mère et le fils ainsi placés face à face et se regardant fixement, comme pour pénétrer jusqu'au fond de leurs âmes. *Ma chère mère* recula d'un air farouche. Bruno fit un pas en avant et voulut parler, mais sa langue semblait glacée, et il put à peine articuler ces mots : « Vous êtes sauvée, Dieu soit loué! Pour moi, je n'ai plus qu'à mourir ou à obtenir mon pardon..... » « Ma mère! ma mère! » s'écria-t-il tout à coup d'une voix vibrante, comme si un ange fût venu lui délier la langue; et il se précipita aux genoux de sa mère et les embrassa. « Ma mère, continua-t-il avec une expression déchirante, ne veux-tu pas me pardonner, ne veux-tu pas bénir ton fils? Oh! mère, efface de mon front la malédiction. J'ai tant souffert! J'ai erré dans le monde sans pouvoir trouver la paix, et je ne la trouverai jamais si tu me repousses de ton sein. Je me suis repenti, j'ai souffert, je puis, je veux redevenir bon; mais, ô ma mère, il me

faut ton pardon, il me faut ta bénédiction. Bénis-moi, ma mère! Ne veux-tu pas arrêter ce sang qui coule pour toi? Vois!... » Bruno souleva les boucles de ses cheveux, et montra à sa mère de profondes blessures, d'où son sang coulait abondamment. « Si ta main ne se pose pas sur ma tête pour la bénir, je jure par le Ciel que ce sang coulera jusqu'à ce que ma vie se soit éteinte. Alors tu viendras déposer ton pardon sur le tombeau où j'aurai enfin trouvé la paix..... Ma mère, une faute commise dans la fougue de la première jeunesse est-elle donc irrémissible? Oh! je ne vivrai plus maintenant que pour la vertu et l'amour. Ma mère, ne me repousse pas! Laisse la voix de ton fils pénétrer jusqu'à ton cœur! Pardon, ma mère, pardon! »

Je tombai à genoux à côté de Bruno, en m'écriant aussi: « Pardon! pardon! »

Ce qui se passait pendant ce temps dans l'âme de *ma chère mère,* je ne saurais le dire. La mort et la vie semblaient lutter en elle. Droite, immobile, elle nous regardait d'un œil fixe, pendant que nous embrassions ses genoux, et ses lèvres pâles tremblaient. Mais, quand la voix de son fils eut cessé de se faire entendre, elle prit sa main et la porta vivement à son cœur. « Mon fils, » dit-elle d'une voix étouffée; puis elle soupira profondément, sa figure devint livide, ses yeux se fermèrent, et elle serait tombée si Bruno, se relevant impétueusement, ne l'eût prise dans ses bras.

Il demeura un instant immobile, pressant sa mère contre sa poitrine, contemplant ce visage qui portait déjà l'empreinte de la mort. « Tout est donc fini! dit-il avec un calme effrayant. C'était donc ainsi que nous devions nous réunir, ô ma mère, et que ton fils devait te presser sur son cœur! Tu es pâle, ma mère, mais la paix et la bonté règnent sur ton visage, une bonté céleste.... ton pardon..... le pardon de Dieu. Ah! la dernière fois que je t'ai vue, tu étais bien différente. Mais l'heure de la colère a passé, n'est-ce pas, mère? Maintenant que la tombe s'est ouverte pour nous deux, nous y descendrons reconciliés et cœur contre cœur, unis à notre dernière heure comme nous l'étions à mon premier souffle. » Et il baisa les joues et les lèvres livides de sa mère avec une tendresse passionnée.

Je lui pris le bras et lui dis en pleurant: « Bruno, Bruno, vous la tuez et vous vous tuez vous-même. Venez, couchons-la sur un lit. Il faut la rappeler à la vie et panser vos blessures. »

Il ne répondit rien, mais, prenant sa mère dans ses bras, il la porta dans une autre chambre et la déposa doucement sur un lit. « Hagar! » cria-t-il, et la grande femme brune parut à l'instant. Elle se jeta à ses pieds, baisa ses mains en pleurant, et, dans une langue que je ne comprenais pas, lui parla avec véhémence et d'un ton suppliant. Il la re-

poussa, et je compris qu'il lui ordonnait de s'occuper de sa mère. Elle lui obéit en sanglotant. Bruno chancela et s'appuya contre la muraille. J'allai à lui.

« Bruno, lui dis-je, pour l'amour de votre mère, pensez à vous-même. Il faut vous coucher et vous laisser soigner. »

Il saisit un petit sopha, le tira en avant, de manière à se trouver vis-à-vis du lit, et s'y jeta. Sa tête était tournée du côté de sa mère, et son regard attaché sur elle. Nous nous tenions, Hagar et moi, entre eux d'eux; elle me dit en mauvais suédois : « Pansez-le, pansez-le, autrement il va mourir. »

Je pliai un mouchoir, je le trempai dans de l'eau froide, et je dis à Bruno : « Pour l'amour de votre mère, laissez-moi vous soigner de mon mieux. Vous allez perdre tout votre sang. » Je voulus mettre la main à l'œuvre, mais il me retint, et, d'un ton dont la sévérité rappelait tout à fait sa mère : « Non, dit-il, elle n'a pas encore pardonné, elle ne m'a pas béni. Le sang coulera, je l'ai juré. »

Ne pouvant rien obtenir, je me tournai vers sa mère; mais, pendant longtemps, mes efforts furent impuissants à la rappeler à la vie. J'eus un moment d'angoisse inexprimable; il me semblait que la mère et le fils allaient descendre ensemble au tombeau.

Une idée me vint. « Si on pouvait la saigner! m'écriai-je. — C'est facile, » dit Hagar, et elle sortit précipitamment. Presque au même instant, *ma chère mère* ouvrit les yeux et me regarda fixement. « Où est-il? demanda-t-elle avec ardeur, où est-il? Car tout ceci n'est point un rêv

— Il est ici, répondis-je, il est tout près de vous; il perd tout son sang en attendant la bénédiction de sa mère.

— Où est-il? » répéta-t-elle.

Je me tenais entre la mère et le fils. Au lieu de répondre, je me retirai. Leurs yeux se rencontrèrent, leurs âmes se confondirent; une lumière du ciel, un amour ineffable brillaient dans leurs regards.

Elle se dressa sur son lit, étendit sa main, et dit avec un accent inexprimable de tendresse maternelle :

« Viens, mon fils, je veux te bénir! »

Bruno se leva, et cet homme à taille de géant chancela comme un enfant et tomba à genoux auprès du lit. *Ma chère mère* posa ses mains sur la tête sanglante de son fils, et dit d'une voix forte et solennelle :

« Je reprends la malédiction que je prononçai autrefois contre mon fils; je lui accorde un pardon plein et entier. Puisse l'homme fait expier la faute commise par l'adolescent! Que le passé soit effacé! Je reconnais que je dois la vie à mon fils, et je prie le Dieu tout-puissant

de te bénir, toi, mon fils, Bruno Mansfelt, comme je te bénis moi-même. Amen! »

Alors elle lui ouvrit ses bras, il s'y précipita; leurs cœurs, leurs lèvres se rencontrèrent, ils s'embrassèrent étroitement et demeurèrent longtemps ainsi. Chacun de leurs soupirs semblait imprégné de réconciliation et d'amour. C'est que ce seul instant rachetait le passé, effaçait quinze années de souffrances et d'amertume. J'étais debout à côté d'eux, pleurant de joie et de reconnaissance.

Hagar, en rentrant, interrompit ces doux embrassements. Bruno baisa encore une fois avec amour les mains de sa mère, puis il se releva et s'écria dans un transport de joie : « Pansez-moi maintenant, arrêtez mon sang; j'ai la bénédiction de ma mère! »

Il s'assit et se laissa soigner comme un enfant docile. Hagar le saigna avec beaucoup d'adresse et réussit enfin à arrêter l'écoulement. Je me procurai pendant ce temps de quoi écrire, et je racontai brièvement à mon mari tous les événements de la soirée. Tout le monde était sur pied dans la maison, et il me fut facile de trouver un messager que j'expédiai à l'instant pour Rosenwick, par le lac. Je retournai aussitôt vers la mère et le fils. Le pansement de Bruno était terminé. Sa figure était très-pâle, mais exprimait une paix, un bonheur que j'y voyais pour la première fois. *Ma chère mère,* au contraire était dans une agitation extraordinaire, quoiqu'elle s'efforçât de maîtriser son émotion et de demeurer calme; elle tremblait de tous ses membres, comme dans un accès de fièvre, mais son regard était plein de douceur et de tendresse; elle ne détournait pas les yeux de dessus son fils.

« Ecoutez à présent ce que j'ai à vous demander, leur dis-je à tous les deux. Si vous voulez vous conserver l'un pour l'autre, il faut vous séparer pour quelque temps et prendre chacun un peu de repos. Bruno, permettez-moi de vous conduire dans la chambre voisine, et vous, *ma chère mère*, ne ferez-vous rien pour votre Franciska?

— Qui sait pour combien de temps la mère et le fils sont encore réunis? me répondit *ma chère mère.* Non, ne nous sépare pas.

— Ne nous sépare pas, répéta Bruno d'une voix éteinte.

— Mais il faut au moins prendre quelque chose de calmant. »

Hagar me mit entre les mains un flacon d'opium. *Ma chère mère* ne voulut pas y toucher, mais Bruno prit le flacon et en but une grande partie. Il faut qu'il ait une longue habitude de l'opium.

« Je resterais volontiers seule avec mon fils, dit *ma chère mère.* S'il s'endort, je le veillerai; je l'ai fait si souvent autrefois, et dans cette même chambre! Toi, Franciska, tu as besoin de repos; va, mon enfant, et tâche de dormir. Ah! écoute un peu... Va voir auparavant si

mes chevaux ont été bien soignés. Depuis quinze ans que je les ai, ils ne m'ont pas encore rendu un aussi grand service que cette nuit. Fais cela, Franciska. Bonne nuit, ma chère enfant. »

Je descendis pour exécuter les ordres de *ma chère mère*. Les chevaux mangeaient leur avoine dans l'écurie, et le petit laquais était assis dans la cuisine, une grosse tartine à la main. Il me fit un long et obscur récit des événements de la nuit ; j'y démêlai pourtant que la voiture avait été près d'être précipitée dans le lac, et que *ma chère mère*, me voyant évanouie, et le *monsieur étranger* horriblement maltraité, m'avait portée dans le château.

J'étais trop émue et trop agitée pour songer à me reposer. J'avais soif du grand air, de la vue du ciel. Je sortis. Ah ! Marie, jamais le ciel ne m'avait paru si beau. C'est qu'il n'éclairait, en ce moment, que des scènes de paix et de bonheur. Il était voilé, mais, à travers de légers nuages, brillait un doux azur ; l'air était d'un calme, d'une douceur inexprimables. Je m'assis sur les degrés de pierre du perron, et là je vis poindre le jour en pensant aux cœurs réconciliés. L'horizon s'enflammait, les nuages, passant du gris au rouge, se reflétaient dans le lac, la sombre façade du château s'illuminait peu à peu, et chaque fenêtre se colorait d'un rouge de sang. Un vent tiède agitait doucement le feuillage des vieux chênes. Toute la nature respirait le calme. Je demeurai longtemps plongée dans une douce et profonde méditation, vivant beaucoup en peu d'instants. Jamais la vie ne m'avait paru si belle, jamais je n'avais pressenti, comme en cet instant, tous les trésors qu'elle renferme. Je pensais à la bonté de Dieu, à l'immensité de sa providence ; puis je pensais à mon mari avec tendresse et orgueil, je me trouvais heureuse de vivre pour lui. Puis j'envisageais l'avenir... Alors des pensées étranges, ou plutôt de vagues pressentiments de joie et de douleur s'élevèrent dans mon âme... Plus tard je t'en dirai peut-être davantage.

Tout à coup j'entendis des pas derrière moi. Je me retournai ; c'était Hagar. Sa figure exprimait une profonde inquiétude. Elle s'approcha de moi, les mains croisées sur la poitrine. « Croyez-vous qu'il vive ? me dit-elle. Dites, oh ! dites qu'il vivra.

— Je l'espère. Mon mari est médecin, il va bientôt venir, et il lui donnera tous les soins que réclame son état. »

Hagar s'éloigna, entoura de ses bras nus une des colonnes de granit du péristyle, et y appuya son front. Après être restée un moment dans cette attitude, elle releva la tête et regarda vers l'orient, qui se colorait des teintes empourprées de l'aurore. Je n'avais pas encore regardé Hagar avec attention ; je fus frappée de sa beauté. Elle n'était plus très jeune, et je trouvais ses traits trop prononcés, mais son profil

était d'une pureté remarquable. Seulement, ses lèvres épaisses et tout l'ensemble de sa figure rappelaient fortement, et d'une manière peu agréable, le type juif. Son teint, très-brun, était coloré dans ce moment par les rayons de l'aurore, ses longs cheveux noirs retombaient en désordre sur ses épaules. Elle captivait toute mon attention, et, pendant un moment, j'oubliai tout pour contempler cette figure qu'on aurait cru taillée dans le même bloc que le pilier de granit qui lui servait d'appui.

Hagar se rapprocha de moi. « Croyez-vous, me dit-elle en étendant ses bras vers l'Orient avec un regard plein de douleur et de passion, croyez-vous que Celui qui ordonne au soleil d'éclairer la terre écoute les prières des hommes?

— Oui, je le crois, répondis-je avec le calme de la confiance.

— Et croyez-vous qu'il les exauce?

— Oui, quand elles partent d'un cœur pur, et que, dans sa sagesse, il le juge bon. »

Hagar se tut un instant et pencha la tête. « Oh! si votre cœur est pur, reprit-elle, priez pour celui dont le sang coule, demandez qu'il vive!

— Il vous intéresse donc bien vivement? lui répondis-je avec quelque curiosité. Seriez-vous sa parente, ou......? »

Elle me lança un regard pénétrant, et ajouta avec une expression pleine d'orgueil et de douleur : « Hagar était son esclave. Il y a eu un temps où Hagar était aimée de son maître; elle a tout quitté pour lui, elle l'a suivi sur la terre étrangère et glacée. Mais il l'a dédaignée pour en aimer une autre. Toutefois Hagar lui est restée fidèle, et, quoiqu'il l'ait repoussée, elle a prié pour lui le Maître du ciel.

— Hagar, lui répondis-je, ne fut pas abandonnée dans le désert. Dans son angoisse, elle tourna ses regards vers le Ciel, et le Seigneur fit jaillir pour elle une source d'eau vive. »

Hagar secoua la tête avec mélancolie, posa son doigt sur sa bouche en me montrant de l'autre main la maison, et me quitta brusquement.

J'allais la suivre, car l'air commençait à devenir frais; mais je restai immobile en découvrant au loin, à travers les arbres de l'avenue, sur un cheval haletant.... mon bon mari tant désiré. Je n'en croyais pas mes yeux; car, évidemment, le messager n'avait pas eu le temps d'arriver, et d'ailleurs pourquoi mon mari arrivait-il sur une monture si misérable, au lieu de venir tranquillement par le lac? Il fallut pourtant bien croire que c'était lui, car, un moment après, je me jetais dans ses bras.

« Es-tu bien réellement ma femme? Je te prendrais plutôt pour une princesse du clair de lune à demi folle, à te voir rester là à la fraîcheur du matin.

— Ah! mon ours, nous n'avons pas le temps de plaisanter. Dis-moi comment tu es venu ici. Sais-tu ce qui est arrivé cette nuit? As-tu reçu mon billet? Mais pourquoi viens-tu à cheval? Comme tu as chaud! Entrons bien vite, tu me diras tout, je te raconterai tout aussi.

— Mon enfant, tu as quelquefois un terrible déluge de paroles. Enfin je remercie le ciel de ce que tu vis et parles encore. » Et, les larmes aux yeux, l'excellent homme me tint longtemps pressée sur son cœur.

En montant, je lui racontai brièvement où nous en étions, puis il m'apprit comment il arrivait sitôt. Il s'était inquiété de ma longue absence et avait craint quelque malheur, et, le cabriolet étant cassé, il avait pris le premier cheval venu et s'était mis en route pour la ville. En chemin, il avait rencontré un domestique de Ramm qui avait aussi affaire en ville, et qui lui avait appris le grand événement, et comme quoi *ma chère mère* et une certaine autre dame se trouvaient toutes deux à Ramm et encore en vie. « Je n'en écoutai pas davantage, ajouta-t-il, je donnai du fouet et de l'éperon à mon grison, et me voici. » Nous nous embrassâmes encore, et il entra chez les malades et moi à la cuisine, pour lui commander un solide déjeûner, qui fut promptement préparé et servi. Pendant que je m'en occupais, le bon homme entra, pâle, sérieux, et l'air satisfait pourtant.

« Eh bien? demandai-je, respirant à peine, mais non, ne me réponds pas; assieds-toi d'abord, et mange.... Un mot seulement, cela va-t-il bien ou mal?

— Bien pour Bruno, je l'espère du moins; il a perdu beaucoup de sang, ses blessures sont profondes, mais non dangereuses, autant que j'en puis juger. Quant à *ma chère mère*, elle n'est pas bien; mais ne nous désespérons pas, le mieux viendra. Tu peux y entrer maintenant; pour moi, je vais expédier un messager à la ville; j'ai besoin de plusieurs choses.

— Et le déjeûner! m'écriai-je consternée.

— Je ne peux pas y songer maintenant. » Et il sortit, non sans avoir jeté un regard de regret sur la table servie. Je couvris les plats en soupirant et j'allai chez *ma chère mère*. En entrant, je vis avec surprise que l'ours avait obtenu d'autorité ce qu'on n'avait pas voulu accorder à mes prières : Bruno avait été transporté dans la chambre attenant à celle de sa mère. Hagar était auprès de lui ; les portes restaient ouvertes. *Ma chère mère*, couchée sur son lit, me tendit la main, m'attira à elle et m'embrassa avec une tendresse dont je fus profondément touchée. « Franciska, dit-elle, le Seigneur a changé mon cœur; autrefois il était plein d'amertume et d'angoisse, aujourd'hui

la paix y règne, il est tout plein d'amour. Que les voies du Seigneur sont merveilleuses! qui pourrait les sonder?... Voilà donc mon fils qui m'est rendu, me voilà de nouveau mère! Bruno réparera le mal qu'il a fait, il fera encore honneur à sa mère, à son pays. Un homme peut tomber sept fois et se relever... Et quand je pense qu'il était près de moi depuis si longtemps! Et je ne me doutais de rien! Mon esprit était frappé d'aveuglement, mon cœur était fermé! Mais la main du Seigneur a ouvert l'écluse.... Ton mari a fait le tyran, Franciska, et je l'ai laissé faire, car autrement il a dit qu'il ne pourrait répondre de la vie de Bruno. Mais la journée ne se passera pas sans que j'aie revu mon fils; qu'on ne songe pas à m'en empêcher. Dieu sait combien de temps je pourrai encore le voir dans ce monde!

— Longtemps, bien longtemps, j'espère, si *ma chère mère* veut se soumettre aux prescriptions de mon mari.

— Voyez donc comme elle vante son mari, la chère femme! Le crois-tu donc tout-puissant?

— Vous ne m'avez pas dit comment vous vous trouvez, ma mère. Souffrez-vous?

—Non, mais j'éprouve une sensation singulière; je n'ai aucune force dans les jambes, je ne peux pas me lever. Il se livre en moi un combat acharné entre la vie et la mort, et il me semble que j'approche de ma fin.... La volonté de Dieu soit faite! Mon fils m'est rendu, je l'ai béni, il fermera mes yeux; je puis mourir en paix.

— Mère, vous ne mourrez pas! Suivez seulement les prescriptions de mon mari. »

Elle sourit, fit un petit geste dédaigneux et resta immobile, les yeux fixés sur la porte de la chambre de Bruno.

J'étais aussi contente de la disposition morale de *ma chère mère* qu'inquiète de son état physique. Elle paraissait avoir beaucoup de fièvre, ses grands yeux étaient remarquablement ouverts et saillants, son regard était fixe. Ordinairement toute vive émotion se termine chez elle par d'abondantes larmes, mais, cette fois, elle n'avait point pleuré, c'était au dedans que l'orage se passait.

« Va voir s'il dort, » me dit-elle en montrant la porte de la chambre. J'y allai; Bruno dormait paisiblement. Il était fort pâle, mais jamais je ne l'avais vu si beau. Ses sourcils n'étaient plus froncés; ils s'étendaient doucement au-dessus de ses grands yeux, et une larme brillait sur sa joue. En face de lui était Hagar, accoudée sur le pied du lit et la tête appuyée dans sa main; elle ne le perdait pas de vue un seul instant. Son épaisse chevelure retombait sur son bras et ne me laissait voir que son profil, dont j'admirai encore la régularité. Hagar ne me vit pas, et je retournai doucement auprès de *ma chère mère*.

« Il dort.

— Que le Ciel bénisse son sommeil ! »

Un moment après, j'entendis du bruit dans la salle. Pensant que c'était mon mari, j'osai quitter *ma chère mère* pour quelques instants.

C'était bien lui. Il s'était jeté sur le déjeûner, et, tout en lui faisant honneur, il trouva le temps de s'apercevoir de ma présence et de me serrer tendrement la main. Je m'assis à côté de lui, et, quand la première ferveur de son appétit fut un peu apaisée, je lui racontai avec plus de détails les événements de la nuit. Je ne te cacherai pas, Marie, que le rôle que j'y avais joué me semblait fort intéressant, et, tout en poursuivant mon récit, ma pensée s'arrêtait avec une certaine complaisance sur la part qui me revenait. Je voulais que l'ours comprît tout cela, car j'éprouvais le besoin d'être louée par lui. Eh bien, Marie, il restait muet, muet à me désespérer; seulement il faisait d'effroyables grimaces, pour empêcher, sans doute, ses pleurs de couler. Mais, quand j'en vins à la réconciliation, il n'y put tenir, et deux grosses larmes vinrent allonger la sauce de son beefsteak. Cependant je m'arrêtais de temps en temps pour lui donner le temps de tomber en extase devant sa femme, et il ne paraissait nullement y songer; mais, quand j'arrivai au flacon d'opium, il m'interrompit.

« Est-il possible? Quelle folie! Aller donner de l'opium à quelqu'un qui tombe en faiblesse! »

J'étais stupéfaite; je restais la bouche ouverte, sans pouvoir dire un mot.

« Non, ce n'était pourtant pas la plus grande folie, continua-t-il en grommelant. Ce qu'il y avait de plus absurde pour une femme mariée, une femme de trente ans et qu'on doit croire raisonnable, c'était d'aller s'asseoir pendant la nuit, en plein air, sur un escalier de pierre, comme une...

— Oh! le plus détestable des ours! m'écriai-je, recouvrant enfin la parole, il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que tu dis. D'abord, je ne suis point une femme de trente ans. Ensuite...

— Ensuite, ensuite... tu es ma femme, me dit-il en m'embrassant, et, s'il t'arrive encore d'être aussi peu raisonnable, je me fâcherai tout de bon. »

As-tu jamais rien entendu de pareil, Marie? Il fallut bien renoncer à être louée et flattée. Je me résignai donc et me tus humblement, ce qui plut beaucoup, comme de juste, à mon seigneur et ours. Il m'enjoignit d'aller me reposer pendant qu'il surveillerait lui-même les malades. J'obéis et je m'en trouvai bien. J'allai m'établir dans un

joli cabinet, tendu en damas rouge et blanc, et j'y dormis pendant quelques heures d'un sommeil paisible.

En m'éveillant, je vis Hagar avancer doucement sa tête par la porte entr'ouverte. Elle était rayonnante ; sa joie allait jusqu'au délire. « Il vivra! il vivra! » s'écria-t-elle. Elle se pencha sur moi, baisa plusieurs fois mes mains avec effusion, leva les siennes vers le ciel, et parcourut la chambre à grands pas en s'écriant de nouveau, avec un rire presque convulsif : « Il vivra! il vivra! »

Cette femme produit sur moi une impression étrange. Son naturel sauvage et violent, les soupçons que sa présence à Ramm faisait naître en moi me causaient une certaine répugnance, et, en même temps, je ne pouvais m'empêcher d'être touchée de son amour et de sa beauté.

En entrant dans la salle, j'y trouvai beaucoup de monde. Il y avait d'abord Elsa, apportant pour sa maîtresse un immense paquet d'objets de toutes sortes; puis Tutten, puis Jean-Jacques et Jeanne-Marie. L'ours, debout au milieu de la salle, avait l'air d'un pacha (si tant est qu'un pacha soit jamais debout), répondant par-ci, ordonnant par-là, donnant des commissions à droite et à gauche. A mon grand étonnement, à ma grande joie, j'appris que *ma chère mère* s'était laissée saigner. Chose singulière! elle a beaucoup d'estime pour la chirurgie, elle n'en a aucune pour la médecine; elle se laisse saigner et ne voudrait à aucun prix prendre des médicaments. Depuis que l'ours lui a tiré du sang, elle est plus calme, mais point de sommeil encore.

Je me chargeai de raconter à Jean-Jacques et à Jeanne-Marie tout ce qui s'était passé, et je fus heureuse de la manière dont ils apprirent l'événement. Ils furent tous deux très-émus, et témoignèrent une véritable joie à la nouvelle du rapprochement entre la mère et le fils, bien que cet événement doive changer considérablement leurs vues particulières.

Elsa interrompit notre entretien en m'appelant auprès de *ma chère mère*. J'y trouvai mon mari.

« Il veut que je dorme, me dit-elle avec chagrin, il veut que mes yeux se ferment dans le repos avant d'avoir contemplé mon fils à la lumière du jour, lui qui a risqué sa vie pour sauver la mienne! Je vous le dis, tant que je ne l'aurai pas vu, point de repos pour moi, ni d'âme, ni de corps... Ah! si seulement j'avais mes jambes, le diable m'emporte si je demanderais la permission de me lever.

— Ne l'en empêche pas, dis-je tout bas à mon mari, laisse-lui faire ce qu'elle veut. Faire sa volonté, n'est-ce pas le paradis sur la terre?

— Paradis, paradis... » dit l'ours avec une grimace effroyable; puis

il se gratta la tête. « De pareils paradis peuvent conduire, sinon à l'enfer, du moins à la mort, si on les ouvre mal à propos.

— Mais tu vois bien toi-même que *ma chère mère* ne sera tranquille que quand on aura cédé à sa volonté ; d'ailleurs, c'est bien naturel. A sa place, je ferais de même. Allons ! permets-lui de voir son fils. Bruno peut bien venir jusqu'à son lit.

— Non pas, diable ! Il ne doit pas bouger d'aujourd'hui. S'ils veulent absolument se voir et se faire du mal l'un à l'autre, il vaut encore mieux que ce soit elle qui aille le trouver. C'est incroyable que les gens ne veuillent pas...

— Ne restez pas là à bavarder, dit avec vivacité *ma chère mère* ; venez ici plutôt, et, si vous avez un peu de raison et de sentiment, aidez-moi à aller voir mon fils. Je vous promets que ma visite ne sera pas longue et que nous ne causerons pas. »

L'ours ne fit plus d'objections. Il la soutint d'un côté, Elsa et moi de l'autre, et nous l'amenâmes ainsi auprès du lit de Bruno, dans un grand fauteuil. Alors se passa une scène muette, mais bien touchante. La mère et le fils s'embrassèrent en silence, puis elle tint longtemps sa main en le regardant. On lisait sur leurs figures combien ils étaient de nouveau unis étroitement. Après être restés au moins dix minutes dans cette attitude, *ma chère mère* posa sa main sur le front et le cœur de son fils, comme pour le bénir. Il voulut parler, mais elle mit son doigt sur ses lèvres avec autorité. Bruno versait d'abondantes larmes. Oh ! combien j'aurais voulu en voir couler des yeux de sa mère ! mais ils restèrent secs quoiqu'ils fussent pleins d'amour. Elle nous fit signe qu'elle voulait s'en aller : il était temps, car elle était violemment ébranlée et pâle comme la mort.

Quand nous l'eûmes remise au lit, elle demeura pendant quelque temps silencieuse, les mains jointes, dans une prière muette, puis elle m'appela. « Comme il est devenu grand ! me dit-elle avec une joie pleine d'orgueil. Quel bel homme, Franciska ! Il ressemble beaucoup à feu mon mari. C'est vraiment un hercule. Ah ! c'est qu'il ne descend pas d'une race faible ou disgraciée... Mais tout cela n'est que vanité, ajouta-t-elle avec un soupir qui voulait être humble ; ce n'est pas là ce qui donne de la valeur à l'homme. »

Ma chère mère fit ensuite appeler Jean-Jacques et Jeanne-Marie, et ils s'entretinrent amicalement tous les trois ; mais, lorsque la dernière apprit que je devais rester à Ramm avec *ma chère mère*, elle devint fort laconique et prit congé de nous très-froidement. Cela me fit de la peine.

Me voilà donc établie ici tant que durera la maladie de *ma chère mère* : elle et mon mari le désirent, et moi je ne le désire pas moins ;

je ne pourrais me résoudre à la quitter maintenant, car son état est grave. « Si seulement elle pouvait dormir, dit l'ours, il n'y aurait plus de danger. » Mais le sommeil fuit ses paupières, et elle est dans une agitation continuelle.

Je t'ai écrit tout ceci pendant les deux jours que je viens de passer à Ramm. Point de sommeil encore, et *ma chère mère* persiste à refuser toute potion calmante. Bruno lui-même ne peut rien obtenir. A nos prières elle répond que les remèdes ont toujours été un poison pour elle. C'est dans sa chambre que je me suis établie pour t'écrire. Elle aime à entendre le frottement de ma plume sur le papier ; ce petit bruit la calme, dit-elle. Pour Bruno, il va mieux, mais il lui est défendu de parler et de se lever. Il paraît que l'ours est un médecin sévère; je ne crois pas que je l'adopte jamais pour moi. Je le lui ai dit; il a fait une grimace moqueuse. « C'est ce que nous verrons, » m'a-t-il répondu. Je ne comprends pas comment je puis écrire si gaîment, car *ma chère mère* m'inquiète beaucoup; mais je suis entourée de distractions de toutes sortes; puis elle est elle-même en si belle humeur, elle a l'air si heureux, que sa disposition morale influe sur la mienne. Dieu veuille que tout cela finisse bien!

XIVe Lettre.

Ramm, 6 septembre.

Je suis accablée de questions, de billets, de visites. Le bruit de ce qui nous est arrivé s'est répandu, et l'on vient de tous côtés pour avoir de plus amples informations. On demande, on s'étonne, on espère, on félicite. Enfin on dirait que *ma chère mère* est la personne la plus importante du pays. Le bourgmestre lui-même et les conseillers ont fait demander de ses nouvelles. C'est que *ma chère mère* est considérée dans la ville comme une sorte de demi-magistrat, parce qu'elle s'exprime vertement contre les abus, et aussi parce qu'elle donne de temps en temps de bons dîners au bourgmestre et au conseil.

Du reste, elle est toujours dans le même état. Voilà trois jours qu'elle n'a dormi. L'ours est fort inquiet, je le vois.

Je reçois à l'instant un billet de Séréna, que je transcris ici : « Un « mot, chère Franciska, et un mot consolant, s'il se peut. Il court ici « des bruits étranges ; on dit que la générale Mansfelt a couru un grand « danger, que M..... (tu sais de qui je veux parler) lui a sauvé la vie, « qu'elle l'a reconnu, qu'ils se sont réconciliés, mais que tous deux « ont failli mourir. On dit encore bien d'autres choses... Hier je suis « allée à Rosenwick, comptant t'y trouver; je n'ai trouvé que tes « fleurs, qui étaient flétries et que j'ai bien soignées. Moi aussi je

« suis abattue, et tout ce que je lis depuis hier à mon grand-père est « plus que jamais du latin pour moi. Fanny, réponds un mot de con- « solation à ta

« Séréna. »

Je te quitte un moment, Marie, pour répondre à la douce enfant.

Le 8.

Point de changement! pas un instant de sommeil ni de repos! Une agitation, une fièvre intérieure toujours croissantes. C'est un spectacle déchirant. Elle est elle-même persuadée qu'elle mourra, et aujourd'hui elle a fait son testament. J'étais présente, et j'ai admiré sa rigoureuse équité, et le scrupule qu'elle apporte dans toutes les affaires qui dépendent d'elle. J'ai été frappée aussi de sa connaissance des plus petits détails, de la précision et de la clarté de ses dernières instructions. Il est beau de pouvoir conserver une pareille présence d'esprit au moment où on va quitter ce monde. *Ma chère mère* s'est montrée aujourd'hui ce qu'elle a été toute sa vie, d'une probité sévère, d'un ordre parfait, charitable sans ostentation, amie dévouée et reconnaissante.

Malgré tout cela je ne peux pas croire qu'elle doive mourir. Mon mari semble craindre plutôt pour sa raison. Il s'occupe de lui préparer une potion qui la fasse dormir, mais le difficile sera de la déterminer à l'avaler.

Elle est complétement résignée et ne veut seulement pas entendre parler de guérison. Elle a pris son parti, dit-elle, et ne songe plus qu'à se préparer à la mort.

Le 9.

Etrange scène! L'homme a parfois des idées bien singulières.

Ma chère mère avait ordonné ce matin qu'on lui fît venir un menuisier. Le menuisier arrivé, elle l'a fait introduire dans sa chambre et lui a dit de lui prendre mesure pour... un cercueil! Puis elle a donné des instructions fort détaillées sur les ornements qu'on doit y mettre, et elle m'a fait écrire l'inscription qui doit être gravée sur la plaque. (*N. B.* La porte de la chambre de Bruno était fermée.)

Quand tout fut convenu : « Eh bien, maître Svensson, dit-elle, combien me prendrez-vous pour mon cercueil?»

Surpris, embarrassé, le menuisier hésitait. « Cinquante écus banko, Votre Grâce, dit-il enfin.

— Etes-vous fou, maître Svensson? répondit brusquement *ma chère mère*; cinquante écus banko! vingt-cinq rixdales de plus que vous ne m'avez pris pour le cercueil de mon mari!... Regardez-y à

deux fois, maître Svensson, je puis vous montrer le compte du cercueil du général.

— Mais, Votre Grâce, le chêne a bien haussé depuis.

— Et qui diable vous parle de prendre du chêne ? Ne pouvez-vous prendre du bois de bouleau, d'aune, de sapin, de celui que vous voudrez, enfin ? Notre pauvre corps n'en tombe pas moins en poussière, qu'il soit dans du chêne ou dans du sapin. Riches et pauvres sont égaux après la mort. Je suis sans doute d'une bonne race, ainsi que feu mon mari le général Mansfelt, mais voyez-vous, maître Svensson, quand une fois on est couché dans la fosse, adieu la noblesse, il n'en est pas plus question qu'au temps où Adam labourait et où Eve filait. Allons, finissons-en; prenez moi du sapin, ou plutôt du bouleau, et laissez-moi mon cercueil pour cinquante rixdales.

— Pour soixante, Votre Grâce !

— Pour cinquante, maître Svensson; je ne donnerai pas davantage, arrangez-vous là dessus. Cinquante rixdales, argent d'empire, vous dis-je, et pas un schilling de plus, mais je vous invite au repas qui sera donné à mes gens le jour de mon enterrement. Tu t'en souviendras, Franciska.... mais je m'en souviendrai bien moi-même en commandant l'enterrement. Adieu, mon cher maître, nous en resterons-là; grand merci, maître.»

Quelle que fût mon habitude du caractère de *ma chère mère*, cette scène me causa un profond étonnement. Ce n'est pas du tout par envie de se singulariser qu'elle a commandé et marchandé son cercueil, c'est simplement par suite de cette disposition à régler et à ordonner toutes choses, qu'elle possède à un si haut degré. Elle semblait trouver cela tout naturel, et, maître Svensson parti, elle me disait : « Ces ouvriers sont comme des animaux voraces ; avec eux, il faut tenir soigneusement ses comptes; mais, comme on dit, *leur renard n'attrapera pas mon oie.* »

Là-dessus, *ma chère mère* s'occupa de tout disposer pour son convoi et me fit écrire comment elle voulait que tout se passât, combien de livres de confitures il fallait distribuer, etc... Puis elle envoya un messager au pasteur de la paroisse pour le prier de se rendre à Ramm dès le lendemain matin.

« Je veux mourir comme j'ai vécu, dit-elle, en bonne chrétienne.»

Quand tous ces arrangements furent pris, elle parut satisfaite et me demanda à boire. « La tisane me répugne, dit-elle; je voudrais autre chose, mais je ne sais trop quoi. »

Une idée me vint. « J'ai la recette d'une espèce de limonade, ou plutôt d'eau panée; c'est une boisson fort rafraîchissante. Si *ma chère mère* le désire, je la préparerai.

— Fois-moi ce plaisir, Franciska. Tu es une femme de bon conseil, toi, tu as toujours de bonnes idées ; c'est un don précieux. Mieux vaut être sans espoir que sans conseil, comme on dit. »

J'allai bien vite trouver mon mari, et lui fis part de mon idée : il en fut enchanté, et commença à l'instant à préparer sa potion soporifique, que nous mélangeâmes ensuite avec mon eau panée.

Bruno est maintenant sombre, inquiet ; il a de la fièvre et un peu de délire. Il parle à chaque instant de sa mère, on voit qu'il l'aime tendrement ; il se désole à l'idée de la perdre. Mon mari s'efforce de le tranquilliser, il lui dit de ne pas perdre l'espérance. Hagar se tient sans cesse auprès de lui, mais la présence de cette femme paraît le tourmenter ; il la reçoit mal et lui parle durement, et elle supporte tout cela avec une soumission d'esclave. Il faut que, de manière ou d'autre, la femme soit tombée bien bas pour se laisser traiter ainsi, et, comme le chien, baiser la main qui la repousse. Quelle différence entre cette servile humilité et la libre soumission d'une épouse aimée et estimée ! Malheureuse Hagar !

Ma chère mère ne peut pas la souffrir, et Hagar évite avec soin ses regards pénétrants. « C'est sans doute sa Dulcinée, me disait-elle hier soir ; j'en parlerai à Bruno ; cela me déplaît fort. »

Il s'agit maintenant de présenter la potion. Que le Ciel m'inspire ! Il me semble que je fais un mensonge à *ma chère mère*, et ce sentiment m'est pénible.

Plus tard.

C'est fait ! j'ai réussi, mais il s'en est fallu d'un cheveu que tout ne fût perdu.

En prenant la tasse des mains de l'ours, je ne pus m'empêcher de lui dire avec une certaine angoisse : « Tu es bien sûr que cela ne la fera pas mourir ?

— Me prends-tu pour un charlatan, Fanny ?

— Dieu m'en garde ! tu es un Esculape en personne, mais..... il m'est si pénible de la tromper !

— Aimes-tu mieux qu'elle perde la raison, ou qu'elle ait une attaque d'apoplexie ?.... Va vite, ma petite Fanny. Dieu aidant, cette potion la sauvera. »

J'entrai donc chez *ma chère mère*, et lui présentai la tasse en lui disant d'un ton aussi calme que possible :

« Voilà mon eau panée, *ma chère mère*.

— Oui ! c'est magnifique, » dit-elle en s'asseyant sur son lit ; puis elle goûta le breuvage et fit la grimace. « Quel diable de mélange as-tu composé-là, Franciska ? s'écria-t-elle. C'est un vrai poison ! » Et elle fixa sur moi un de ses regards les plus perçants.

J'aurais tenu dans mes mains une coupe de vrai poison que je n'aurais pas plus tremblé, ni pu avoir un air plus criminel.

« Dieu te pardonne! continua *ma chère mère* avec le même regard, si tu t'es concertée avec ton mari pour me tromper.

— Et quand cela serait, dis-je en entourant son cou de mon bras libre, et en baignant son visage de larmes, ne voudriez-vous pas, pour l'amour de vos enfants, prendre cette boisson, vous fier à eux, et croire que, malgré son mauvais goût, elle peut vous faire du bien !»

Elle me regarda d'un air grave, mais affectueux. « Tu es une femme sensée, Franciska, me répondit-elle, tu sais comment l'on doit parler à la vieille; aussi la vieille t'aime, et elle veut maintenant se mettre à tes ordres, advienne que pourra. Skäl, mon enfant!»

Et elle vida la tasse d'un trait. Je l'embrassai en pleurant de joie; elle me caressa le menton, et semblait heureuse de se savoir aimée à ce point.

Triomphante, je courus montrer à l'ours la tasse vide.

« Oui, oui, dit-il, je pensais bien que cela se passerait ainsi, et qu'elle ne trouverait pas la potion mauvaise. Ce n'était, ma foi! pas facile à composer.

— Oh! le fanfaron! Je te conseille de vanter le goût de la boisson. » Je lui contai alors comment j'avais amené *ma chère mère* à l'avaler. Je dois lui rendre la justice de dire qu'il m'éleva aux nues.

Il me semble que la potion fait déjà de l'effet. *Ma chère mère* ne dort pas encore, il est vrai, mais elle est calme. Il est neuf heures. Je veillerai cette nuit auprès d'elle.

Onze heures.

Elle dort!.... Dieu soit loué! Quel bonheur de la voir ainsi plongée dans un profond sommeil! L'ours a envoyé coucher tout le monde, et la maison est calme comme un tombeau.... Un tombeau! Comment ce mot a-t-il pu se glisser sous ma plume? Je l'efface bien vite. Je veille dans la chambre de *ma chère mère* avec Elsa, dont j'admire le zèle infatigable. L'ours est chez Bruno, et s'efforce de le rassurer, en attendant le résultat du sommeil; il a beaucoup d'espoir. Pour éviter de faire du bruit, nous sommes convenus qu'au plus léger changement dans l'état de *ma chère mère* je lui écrirai quelques mots sur un petit morceau de papier que je ferai passer par le trou de la serrure. Pour me tenir éveillée, je me mets à copier le profil d'Elsa, que la lumière de la lampe dessine sur la muraille. Elle se tient immobile comme une statue et ne détourne pas les yeux de sa maîtresse.

Deux heures.

Ma chère mère dort encore profondément, elle transpire beaucoup. Je l'ai fait savoir à mon ours. « C'est bon signe, » m'a-t-il répondu par la même voie.

Le portrait d'Elsa est ressemblant. L'original n'a pas bougé.

Quatre heures.

Elsa vient à moi sur la pointe du pied, et me dit à l'oreille, si bas que je puis à peine l'entendre :

« Croyez-vous que sa vie soit en danger ? Croyez-vous qu'elle se réveille ?

— Assurément.

— Si elle meurt, je la suivrai.

— Pourquoi, chère Elsa ?

— Que ferais-je ici-bas sans elle ? Et puis..... il faut bien que la générale ait dans le paradis quelqu'un pour la servir, quelqu'un qui soit jour et nuit sous sa main.

— Les anges de Dieu la serviraient, Elsa.

— Oui, chère dame, mais ils n'ont pas, comme moi, vécu quarante ans avec elle. »

Elsa retourne à sa place et reprend sa première attitude. Je vois de nouveau le sombre profil se dessiner sur un fond lumineux. Le dévouement d'Elsa me touche profondément, et je me rappelle cette parole de Gœthe : « Nous ne devons pas considérer seulement le mérite personnel des gens, mais encore leur dévouement à nous servir. »

Six heures.

Ma chère mère dort toujours. Il fait jour maintenant, et je la regarde : elle est d'une pâleur effrayante. Mon Dieu ! si elle dormait de son dernier sommeil !

J'ai eu avec mon mari une active correspondance par le trou de la serrure. En voici un échantillon :

1. Elle dort, dort, dort. Je commence à craindre qu'elle ne s'éveille plus.

2. Elle s'éveillera.

3. Les oracles eux-mêmes se sont trompés jadis plus d'une fois

4. Ils ne se trompent plus aujourd'hui, etc., etc., etc.

Neuf heures.

Arrière, cercueil, funérailles ! *Ma chère mère* s'est réveillée ; elle est calme, en bon état, mais seulement d'une extrême faiblesse. Mon mari la déclare sauvée. Et Bruno ! je veux l'aimer, car il sait aimer,

lui. Je pleurais en le voyant embrasser les genoux de mon mari. Notre chère malade a pris son thé et s'est rendormie paisiblement. Moi aussi je vais prendre quelque repos.

Le 11.

Tout va bien, si bien que je commence à penser beaucoup à mon petit Rosenwick, et à ressentir des atteintes de Heimweh [1]. *Ma chère mère* reprend ses forces à vue d'œil, elle peut déjà se lever un peu, mais ne veut pas quitter Ramm avant que Bruno soit en état de la suivre à Carlsfors, et je n'ose pas non plus retourner chez moi auparavant. « Patience! » dit l'ours. C'est un terrible mot que celui-là, et c'est précisément lorsque je l'entends que je m'impatiente. En attendant, je fais partir cette lettre, et je t'embrasse, chère Marie, en bénissant Dieu de tout ce qui arrive.

XVe Lettre.

Ramm, 16 septembre.

Ne t'est-il pas arrivé plus d'une fois, Marie, de juger les hommes comme Robinson Crusoé jugeait son île, de t'attendre comme lui à n'y trouver qu'un sol aride et pierreux, puis d'être bien étonnée en découvrant tout à coup que cette terre si ingrate en apparence renferme des contrées fertiles, de riches moissons, des fruits savoureux? Des excursions dans le pays qu'on appelle *l'homme* peuvent bien, comme les autres voyages, vous faire faire de tristes découvertes, et il n'est pas rare de rester pris dans les glaces, comme le capitaine Ross; mais, pour moi, je puis dire que j'ai eu du bonheur, et mes courses m'ont conduite le plus souvent dans de belles contrées. Aujourd'hui encore j'ai eu à m'applaudir de leur résultat. Veux-tu me suivre dans mon voyage de découverte? Pour le moment mon île se nomme..... le lagmann Hök.

Regarde-le, enraciné sur son tabouret comme un sapin sur un roc. Dans la chambre de *ma chère mère*, tu peux voir encore, enfoncée dans son grand fauteuil comme un oiseau dans son nid, la petite et gaie Hellevi Hausgiebel; puis, à un coin du sopha, *ma chère mère* elle-même, qu'on ne peut comparer à rien; puis, établi à l'autre coin, Bruno, sombre comme une belle nuit; enfin, un peu plus loin, deux figures qui n'ont rien de remarquable, assises fidèlement l'une à côté de l'autre comme deux tourtereaux, ou plutôt comme un ours et son ourse. La chambre est belle et bien close, la paix règne sur tous les fronts, et, dans le calme du crépuscule, de douces pen-

[1] Mal du pays.

sées passent légèrement du cœur sur les lèvres, et parviennent, grâce à moi, jusqu'à ton oreille.

« *M*lle *Hausgiebel.* Oncle Hök, je ne sais pourquoi vous me semblez ce soir encore plus parfait qu'à l'ordinaire. Votre perfection m'attriste, et vous devriez bien profiter du jour tombant pour nous confesser quelque défaut, ou tout au moins quelque faiblesse. Je suis persuadée, par exemple, que vous êtes un peu avare, de certaines choses, s'entend. Il n'y a pas d'homme qui ne le soit, s'il veut bien s'examiner.

— *Ma chère mère.* Il est écrit : « Regarde la poutre qui est dans ton œil, avant de regarder la paille qui est dans l'œil de ton prochain. » Commence donc toi-même, cousine Hausgiebel, par confesser tes péchés.

— *M*lle *Hausgiebel.* Moi, pauvre pécheresse? Bien volontiers. Ainsi je reconnais que j'ai un attachement déréglé pour.... les épingles et le papier à enveloppes.

— *Le lagmann* (gravement). Moi, pour les bouteilles, pleines ou vides.

— *M*lle *Hausgiebel.* Et vous, docteur?

— *L'ours.* Pour le papier.

— *M*lle *Hausgiebel.* Très-bien ; cela vous fait économiser les ordonnances, ces ordonnances sans lesquelles nous ne pourrions vivre. Et vous, madame Werner, quel est votre genre d'avarice?

— *Franciska.* Le fil et les aiguilles.

— *M*lle *Hausgiebel.* Et vous, générale, ne voulez-vous pas vous accuser aussi?

— *Ma chère mère.* Pourquoi pas? Mais l'aveu de tous mes genres d'avarice nous mènerait trop loin; contentez-vous, pour le moment, de savoir que je ne donne pas volontiers.... des bouts de rubans ou de la vieille toile. Du reste, souvenez-vous, mes amis, que celui qui ne sait pas garder un pfennig n'en aura jamais deux; celui qui gâte plus qu'il n'amasse videra bientôt son garde-manger. »

Il y eut ici une pause. Le lagmann rompit ce silence, qui était un peu embarrassant. « La générale a bien raison, dit-il; chacun de nous devrait s'efforcer, à sa manière, de ne pas imiter le prodigue.

— *M*lle *Hausgiebel.* Prenez garde, oncle Hök, que nous ne fassions des vertus de nos péchés. Il est écrit, vous le savez, que nous devons nous amasser des trésors que les voleurs ne puissent nous dérober.

— *Le lagmann.* Assurément; mais ces trésors, que nous amassons pour la vie éternelle, peuvent aussi embellir notre séjour ici-bas.

— *Ma chère mère.* Sans doute.

— *Franciska.* Quelle est la grande affaire, ici-bas, pour le plus grand nombre? de chercher et de recueillir. Mais combien il y en a-t-il qui trouvent et qui amassent? Bien peu.

— *Le lagmann.* Savez-vous pourquoi? parce qu'ils ne se sont pas cherchés eux-mêmes, si je puis parler ainsi. Voyez-vous, ce que l'homme désire par-dessus tout, c'est l'harmonie, l'accord avec s même. Mais il faut savoir comment je l'entends.

— *Franciska.* Eh bien, lagmann, donnez-nous un exemple, un exemple vivant, s'il est possible, afin que nous comprenions plus clairement votre pensée.

— *Mlle Hausgiebel.* Vous, par exemple, mon cher oncle, vous vous êtes certainement cherché et trouvé, car je n'ai encore vu personne marcher d'un pas plus sûr et plus tranquille dans le sentier de la vie, ni personne d'aussi bon, d'aussi sage que vous. Dites-nous comment vous vous êtes cherché, et ensuite trouvé.

— *Franciska.* Oui, cher lagmann, dites-nous cela.

— *Le lagmann.* Savez-vous bien ce que vous me demandez, mesdames? Rien moins que l'histoire de ma vie.

— *Mlle Hausgiebel* et *Franciska.* Eh bien, racontez-nous l'histoire de votre vie.

— *Le lagmann.* Je n'ai rien à vous refuser, mesdames. Je commence donc, et je commence par un aveu pénible. Vous ne vous doutez pas que celui qui vous parle est..... un auteur malheureux! — Je suis bien aise qu'il fasse si sombre en ce moment. — Eh bien, le premier pas est fait; les autres me coûteront moins.

« Mon père était un écrivain distingué, et il voulut que son fils reçût une éducation toute littéraire. Mes dispositions naturelles semblaient seconder ses désirs. Je composai de bonne heure de petits poëmes, des pièces de vers pour les jours de naissance et les fêtes de famille; on m'accablait de louanges, de bonbons, et déjà je flairais d'avance la couronne de laurier. A force de relire les poëtes illustres, j'avais fini par les savoir par cœur; souvent même je m'appropriais, par mégarde, leurs idées. Mes parents étaient ambitieux et stimulaient sans cesse mon ardent désir de renommée. Quelques essais, qui furent publiés, me valurent l'approbation du public et les éloges de quelques journaux. Alors, enivré moi-même de mes succès, encouragé par les applaudissements de ma famille et de mes amis, je pris un grand parti : j'écrivis une tragédie en cinq actes!... Permettez-moi de m'arrêter un moment au souvenir de cette heure de félicité trompeuse. » Ici le lagmann fit une pause.

« Je suis très-porté à croire, reprit-il, que les poëtes vraiment grands ne s'abandonnent pas tout entiers au délire de l'inspiration, et

qu'ils savent fort bien rester maîtres d'eux-mêmes et garder un prudent repos au moment de l'enthousiasme poétique. Ils s'identifient avec leur sujet, ils le prennent au sérieux, bien loin de le traiter légèrement, et quand ils viennent à examiner le fruit de leurs veilles, ils sont peut-être plus portés à la sévérité qu'à l'indulgence. C'est précisément cette loyauté, ce sérieux dans le talent qui les rendent grands. Ah! les gens toujours contents de leurs œuvres devraient bien se rappeler le mot de Boileau :

Le sot à chaque vers en soi-même s'admire.

« Pour moi, enchanté de ma tragédie, je me persuadais aisément que le public serait de mon avis. Je parcourais ma chambre à grands pas, en déclamant mes vers. Aux passages d'un grand effet, ou, du moins, qui me paraissaient tels, je restais immobile, croyant entendre les applaudissements d'un parterre charmé. Je m'exaltais ainsi moi-même, je m'élevais bien haut, mais je ne savais point redescendre jusqu'à la réflexion. Puis l'indulgence de ma famille et de mes amis fortifiait mes illusions. « Tu iras loin, » me disait-on de toutes parts. Je le croyais fermement, et, entre la gloire et moi, je ne voyais guère qu'une première représentation.

« Elle eut lieu. Mes espérances avaient élevé ma tragédie bien haut... elle tomba! Pas un applaudissement : un silence glacial, quelques sifflets, des rires même! Puis vinrent les critiques des journaux, qui ne laissèrent pas un cheveu à la tête de mon pauvre *Christiern II*.

« La leçon était assez forte, ce semble, pour me faire renoncer à mes rêves ambitieux; mais je savais que plus d'un homme de mérite avait débuté de même, et cette considération me décida à ne pas me laisser effrayer par le bruit des sifflets. Toutefois je n'étais pas tranquille. J'avais beau me dire que l'on avait critiqué mon œuvre sans la comprendre : les critiques, c'était le public tout entier, et, ce qu'il y avait de pis, c'était moi-même, tribunal suprême et sans appel. Cependant, humilié, mais plus irrité encore, je voulais rendre aux journaux et au public les coups qu'ils m'avaient portés, punir les premiers par de vertes répliques, et le second par une nouvelle tragédie. Une amie que je ne saurais assez chérir et respecter, la générale Mansfelt, ici présente, m'offrit alors ses conseils, et exerça sur moi une heureuse influence par ce jugement si sûr et si droit, cette raison si énergique qui la distinguaient dès ses jeunes années. « Mon ami, me dit-elle, mieux vaut fuir que mal combattre. A quoi bon porter du bois dans la forêt, et jeter de l'huile sur le feu qui vous brûle? Au lieu de vous fâcher contre les gens, laissez-les crier, et examinez

bien si, par aventure, ils n'auraient pas raison. Je n'entends pas grand chose à la littérature; mais, franchement, votre pièce ne me plaît pas; je trouve qu'elle manque de naturel et de simplicité. Si nous nous trompons, le public et moi, eh bien, tant mieux! Le jour de la justice viendra pour vous; cela est arrivé plus d'une fois, non-seulement pour les pièces de théâtre, mais pour les personnes. Si, au contraire, après un mûr examen, vous venez à trouver qu'on a raison, croyez-moi, retirez votre pièce. Si elle est mauvaise, il est inutile de la défendre, et vous pouvez en faire une meilleure. Si vous ne le pouviez pas, il faudrait bien reconnaître que vous ne valez rien comme auteur. Mais qu'en résulterait-il, je vous prie? vaudriez-vous moins, pour cela, comme homme? D'autres routes ne vous sont-elles pas ouvertes pour vous rendre utile et acquérir une bonne position? Il s'agit, mon cher Hök, d'ouvrir les yeux à temps. Prenez-moi ce premier revers avec résignation, et acceptez la leçon avec reconnaissance, bien qu'elle soit un peu amère. »

« Je reçus docilement les conseils de ma digne amie, et lorsque, rentré chez moi, je pensai avec calme à mon infortunée tragédie, un voile tomba de devant mes yeux. Je n'avais pas été assez sage pour éviter l'enivrement, je ne fus pas assez fou pour y demeurer. Je vis clairement que ma muse ne ressemblait guère à celle de Schiller que comme un singe ressemble à un homme, et je jetai ma tragédie au feu. Mais il ne me fut pas si facile de donner un autre cours à mes idées. Je m'étais préparé à la carrière littéraire, et il fallait bien reconnaître que je manquais complétement de génie créateur et de talent poétique. Je ne me sentais de penchant pour aucune autre occupation, je ne savais qu'entreprendre, que devenir: j'étais comme un navire sans pilote. Ajoutez à cela le désappointement de mes parents, les mines allongées de mes amis, les « Pauvre Hök! » qui m'arrivaient de tous côtés. C'était à n'y pas tenir. Mon excellente amie vint encore à mon secours, et m'obtint de mes parents la permission de faire un voyage à l'étranger, pour m'ôter, disait-elle, cette affaire de l'esprit.

« Je partis. Voyageant souvent à pied, car je n'étais pas fort à mon aise, je parcourus pendant deux ans une grande partie de l'Europe; j'observai, je comparai, je réfléchis, j'appris à considérer la vie sous toutes ses faces. Mes infortunes dans le monde de la rêverie avaient fortifié ma raison, et ce fut la souffrance même que j'en avais ressentie qui m'inspira le désir de cultiver assidument mon esprit, afin de pouvoir embrasser tout ce qui assure à l'homme, ici-bas, sa part d'indépendance et de bonheur. Parmi les observations que je fis à cette époque de ma vie, j'en mentionnerai une seule, qui pourra vous paraître bien vulgaire, mais qui a exercé une grande influence

sur toute mon existence. Le monde est riche en perfections et en beautés : comprendre le beau, l'admirer, est une source abondante de paix et de bonheur. Si le vain désir de créer et d'inventer, qui s'empare de tant d'âmes jeunes et ardentes, se métamorphosait en soif d'acquérir des lumières nouvelles, en amour du beau et du sublime, il y aurait bien moins d'hommes incomplets et mécontents, bien moins d'existences agitées, et aussi bien moins de mauvais livres et d'œuvres misérables, et les vrais génies, mieux compris et mieux appréciés, s'élèveraient aussi bien plus haut. Les artistes et les connaisseurs ont besoin les uns des autres; ils se font valoir mutuellement. Je n'ai rencontré d'hommes vraiment heureux que parmi ceux qui savaient réunir à l'activité et au dévouement que réclame la vie civile le sentiment du beau et la faculté de jouir des plus nobles productions de l'art.

« Après une absence de deux ans, je revins dans mon pays, sain de corps et d'esprit, et je commençai une nouvelle carrière. Je n'abandonnai pas pour cela la littérature; bien au contraire, plus ma position s'améliora, plus je m'attachai à cette source vivifiante. J'avais appris à me connaître ; je ne visais plus à la gloire, aux lauriers ni à la couronne d'épines de l'artiste, mais je m'efforçais de devenir un amateur sérieux des arts et un connaisseur éclairé. Ne pouvant produire le beau, je voulais au moins ne me laisser surpasser par personne dans l'art de l'apprécier et d'en jouir. Je puis dire que je n'ai pas tout à fait manqué mon but. En abandonnant de frivoles travaux, j'ai appris à m'apprécier moi-même, à savoir au juste ce que je vaux, et j'ai trouvé le calme et le bonheur. Me voilà vieux maintenant, et chaque année m'éloigne davantage du monde et de ses distractions, mais non de la beauté éternelle qui se manifeste à nous sous des formes si variées. Je m'attache à elle avec amour ; elle rajeunit mon cœur, elle empêche mes pensées de grisonner comme mes cheveux, et j'ose espérer qu'une fois établi dans la véritable et éternelle patrie du beau je saurai le comprendre et l'adorer. »

Tel fut le récit du vieillard. Pendant qu'il parlait, on voyait, à la douce expression de ses yeux bleus, combien est profonde la paix qui règne dans son âme. Nous le remerciâmes avec effusion. « Oh ! m'écriai-je, il y a bien des gens parmi ceux qui ont trouvé, comme parmi ceux qui cherchent encore, qui devraient faire leurs aveux avant de quitter la scène. Aucun livre ne pourrait être plus utile ni plus agréable. — Chère mademoiselle Hausgiebel, ajoutai-je un peu indiscrètement, vous devriez bien donner aussi l'exemple. Je parie que vous êtes de celles qui ont cherché et trouvé.

— Je ne peux pas dire non, répondit-elle, et, quoique j'aie en-

core beaucoup à faire avant d'être contente de moi, je dois dire que j'ai déjà trouvé dans le monde bien plus de sources de jouissances que je n'aurais cru dans ma jeunesse. Si vous êtes tout à fait résignés à entendre une ennuyeuse histoire, mes chers amis, je vous raconterai la mienne bien volontiers.

« Je n'ai point éprouvé de grands malheurs, j'ai traversé la vie assez paisiblement; mais j'ai connu l'ennui, l'impitoyable ennui, le fardeau le plus lourd qu'une créature humaine puisse porter. Mon père était un homme d'honneur, loyal et sincère; tous les Hausgiebel, de père en fils, ont été de ce caractère, inflexibles défenseurs de la justice, droits de corps et d'âme, ne déviant jamais ni à droite ni à gauche, : aussi je ne comprends pas comment il se fait que je descende de pareils ancêtres. Mon père, homme excellent, comme je vous l'ai dit, — et aussi je suis bien sûre qu'il est maintenant en paradis, — avait des principes trop rigides et fort surannés en matière d'éducation. Il croyait, par exemple, qu'il était avantageux aux jeunes filles de s'ennuyer et d'être *tenues en bride*, comme il disait. Il était l'ennemi juré de toute vanité, et en cela il avait parfaitement raison; mais il comprenait sous ce titre une foule de jouissances innocentes. Il avait aussi en horreur les femmes pédantes; mais, sous cette rubrique, une foule de connaissances utiles et heureuses étaient frappées d'excommunication. Il estimait par-dessus tout les vertus domestiques, mais il faut savoir ce qu'il entendait par là. Tisser, filer, étudier Kajsa-Warg [1], telles étaient nos occupations et nos passe-temps habituels. Il n'aimait pas nous voir d'autre livre entre les mains. Mes cinq sœurs et moi nous étions surveillées sévèrement; elles tissaient, je filais, et chacune, à tour de rôle, était de semaine pour le ménage. Pourtant la journée s'écoulait, mais sans le moindre agrément, et elle me paraissait, à moi particulièrement, d'une longueur intolérable, surtout à mesure que les années arrivaient. Comme nous avions de la fortune, mon rouet me paraissait d'ailleurs fort inutile.

« Jamais on ne recevait d'étrangers à la maison; quelques vieux parents seulement, et encore de loin en loin. Mes sœurs continuaient à tisser, je continuais à filer, mais d'une main toujours plus languissante. Le vide de mon âme, la nullité de ma vie m'oppressaient; aussi j'avais souvent des vapeurs, et je pleurais.... sans savoir pourquoi. Notre bonne tante, Anna Stina, qui remplaçait auprès de nous notre mère, était une digne Hausgiebel, obéissant en toutes choses à la volonté de son frère, mais, du reste, excellente pour nous. Elle

[1] Auteur d'un livre de cuisine fort répandu en Suède.

(*Note du traducteur allemand.*)

avait sans cesse sur les lèvres des citations des *Conseils à ma Fille* [1], et prêchait souvent sur ce texte :

> Notre maison est notre république;
> Notre toilette est notre politique, etc.

« Nous vivions dans une petite terre fort isolée. La vie de campagne peut offrir sans doute une foule de douces et nobles jouissances, mais elle peut être aussi la plus misérable du monde ; et, quand l'homme ne sait voir dans la nature que le champ de pommes de terre qui le nourrit, rien en vérité ne le distingue de la plante dont il fait son aliment. Mais je n'étais pas réduite à ce point. Ma curiosité et mon admiration s'éveillèrent de bonne heure, et, encore enfant, je faisais en secret des collections de plantes, de fleurs, d'insectes.

« Mon père entreprenait de temps en temps de longues courses pour surveiller ses propriétés, et nous étions obligées, le plus souvent, de l'accompagner. C'était un spectacle édifiant de nous voir à la file, comme une troupe de bécasses, tantôt à l'ardeur du soleil, tantôt par la pluie. La plupart du temps, je restais en arrière, absorbée dans l'examen d'une plante ou d'un papillon. On me raillait souvent de ce qu'on appelait mes rêveries, et cela me blessait profondément.

« Un des divertissements favoris de mon père était de tracer de petits tableaux de famille, et de se représenter ce que serait notre intérieur dans l'avenir. Ainsi il disait : « Anne-Marie lavera, Lotte tissera, Lisen ira chercher le sucre et les épices pour le dîner, Josepha filera, Grette donnera à manger aux poules, » et le tableau de famille se terminait invariablement par : « Et Hellevi regardera le soleil, » conclusion qui ne manquait jamais de me faire fondre en larmes. Quand ma semaine de ménage arrivait, je faisais beaucoup de fracas avec mes clefs, pour prouver à mon père que je m'acquittais de ma tâche avec zèle; mais cela n'empêchait pas qu'Hellevi ne figurât au tableau de famille suivant comme regardant le soleil. L'opinion s'est toujours maintenue dans la famille qu'Hellevi ne ferait jamais une bonne maîtresse de maison (est-elle bonne à quelque chose ?). Mon père et ma tante sont morts dans cette croyance, et mes sœurs y vivent encore.

« J'ai dit comment nous passions nos journées ; un mot maintenant sur nos soirées. Chaque soir, à sept heures, nous nous réunissions dans la chambre de mon père. Assises autour d'une grande table ronde, éclairée par deux bougies, nous nous occupions de broderie et de couture. Toujours nous finissions par tomber dans quelque

[1] Poëme de la célèbre Anna Lenngren.

(*Note du traducteur allemand.*)

querelle. Mon père, assis à quelque distance près d'une petite table, un écran devant les yeux, nous faisait la lecture, ce qui nous aurait amusées, n'était que depuis bien des années nous ne sortions pas de l'histoire de France; puis mon père avait une manière de lire à lui : il lisait fort lentement et d'un ton très-monotone. Dans les soirées d'automne et d'hiver, quand le vent gémissait, que la neige ou la pluie battaient les vitres, et que la tourmente accompagnait au dehors de son chant lugubre les mots qui résonnaient si tristement dans notre intérieur, vous ne vous étonnerez pas que toutes nos têtes tombassent, l'une après l'autre, sur notre ouvrage. Mais il n'était pas prudent de s'abandonner à Morphée. Tante Anna Stina faisait alors des mines, clignait des yeux avec malice, et finissait par dénoncer la coupable.

« A neuf heures, celles qui dormaient tout à fait, comme celles qui n'étaient qu'assoupies, se réveillaient en sursaut au bruit que faisait mon père en reculant son fauteuil, et alors nous défilions devant lui par rang d'âge en nous rendant dans la salle à manger, pour y prendre un repas frugal, qui ne durait pas plus de dix minutes. Après souper, nous retournions dans la chambre de mon père, où nous devions rester jusqu'à dix heures précises. Pendant ce temps il était défendu de travailler, et nous devions nous consacrer exclusivement à la conversation. Chacune de nous avait sa place marquée dans la chambre. La mienne était près du poêle, dont la chaleur me dédommageait de la froideur de nos entretiens, car tout sujet qui eût pu leur prêter quelque intérêt était sévèrement proscrit, et, lorsqu'il m'arrivait de risquer une excursion sur un terrain défendu, j'étais bientôt rappelée à l'ordre par ce cruel arrêt « que les femmes n'avaient pas à s'occuper de pareilles choses. » Notre conversation n'était alimentée que par les événements de la journée, et surtout par les petits incidents de notre intérieur, ou bien elle roulait sur les questions de ménage ou sur les arbres généalogiques. Je me serais passée volontiers d'y prendre part; mais, pendant cette heure de conversation, nous n'osions nous taire, et chacune devait avoir quelque chose à dire. Quand l'une de nous gardait le silence, elle était requise amicalement de dire son mot.

« Pour varier nos plaisirs, mon père sortait de temps en temps une vieille cassette renfermant une foule de curiosités, qui étaient étalées, examinées et retournées vingt fois dans tous les sens. Celle des filles qui ne se tenait pas, comme les autres, tout près de la table, à regarder, bouche béante, le contenu de la cassette, n'était pas très-bien notée; car, par malheur, mon père s'obstinait à nous regarder comme de petites filles. Mais les petites boucles, les bagues, les silhouettes du grand-père et de la grand'mère, les boîtes à plumes

de canaris qui enchantaient la fille de neuf ans, la lanterne magique qui suffisait amplement à sa curiosité, étaient absolument dépourvus d'intérêt pour la femme de vingt-cinq ans.

« Je vous disais donc qu'il nous était défendu de rester silencieuses pendant l'heure consacrée à la conversation. Comme nous ne parlions que par contrainte, il en résultait parfois de prodigieuses niaiseries. Un exemple pourra vous en donner une idée. Un matin nous avions vu de la fenêtre, mes sœurs et moi, un petit troupeau de cochons de lait chassé de la basse-cour par trois gros chiens de garde, et nous avions conservé toute la journée ce précieux événement de la vie d'intérieur pour en assaisonner la causerie du soir. Par hasard nous n'entrâmes pas, ce soir-là, toutes en même temps dans la chambre de notre père. Anne-Marie, qui prit place la première, raconta l'histoire des cochons; Lotte, qui venait après, en fit autant; puis Lisen, puis Josepha, puis Grete. Quand mon tour d'entrée arriva, après avoir pris ma place auprès du poêle, j'ouvrais la bouche pour raconter aussi l'histoire des cochons; mais mon père s'impatienta à la fin. « Voilà la sixième fois que je l'entends, » dit-il. Cela me fit impression, et je sentis mieux que jamais combien notre horizon était limité.

« Mon père mourut deux années après. La bonne tante trouvait tout naturel que nous continuassions à vivre comme par le passé; mais Hellevi éleva vraiment cette fois ses regards vers le soleil. « Non, dit-elle, beau soleil, le monde que tu éclaires de tes rayons vivifiants ne saurait être pauvre à ce point, et les sources de la vie et de la vertu ne jaillissent pas seulement de la cuisine et de la cave. Ouvrons nos yeux à la lumière, aux beautés de la création. » Je savais déjà alors ce que je voulais, ce que j'avais à faire dans le monde. J'avais vingt-cinq ans, je me fis passer pour en avoir trente, je louai Vogelnest, et arrangeai mes affaires de manière à pouvoir l'acheter au bout de peu d'années. Vous savez, mes amis, comment je m'y suis arrangée. Depuis dix ans que j'y suis, j'élève chaque jour mes regards vers le soleil, qu'il brille ou qu'il soit voilé par les nuages, je me réchauffe à ses rayons, je me prosterne devant Celui qui l'a créé... et je remercie du fond du cœur mon bon, mon excellent oncle et tuteur, dont les conseils m'ont dirigé à cette époque de ma vie. »

Une larme brilla dans l'œil exalté de Mlle Hausgiebel, et elle baisa tendrement la main que son oncle lui tendit.

« La conséquence à tirer de tout notre entretien, dit alors *ma chère mère*, c'est que beaucoup de choses dans ce monde peuvent donner de bons ou de mauvais résultats, suivant la manière dont on en use.

— *Franciska*. Oui. Pourquoi donc y a-t-il tant de gens qui ne savent pas en faire bon usage? Tout le monde le pourrait cependant.

— *Le lagmann.* On en dirait long sur ce sujet. Il faudrait, avant tout, que l'homme reconnût une grande vérité: c'est qu'il est, la plupart du temps, l'artisan de son propre malheur, et qu'avec du courage et de la persévérance on peut toujours améliorer sa condition. L'homme ne se doute pas des ressources, des forces que le Créateur a déposées en lui. On n'a ni le courage de la résignation, ni celui de la persévérance, on ne veut ni capituler, ni se battre, et, pendant qu'on hésite, arrive un ennemi bien plus redoutable, la mort, qui emporte toute la garnison.

— Voilà qui est diablement bien dit,» grommela l'ours.

A ce moment, Bruno se leva en silence, tout le monde en fit autant, et les visiteurs se disposèrent à partir.

Mlle Hellevi s'était mise à la fenêtre. J'allai à elle et lui exprimai mon admiration pour le lagmann. « Quel homme respectable et intéressant! lui dis-je, et comme il est aimable!

— Que diriez-vous si vous pouviez l'apprécier comme moi, si vous saviez combien il est actif quand il s'agit de faire du bien! On ne connaît pas sa charité. Il soutient en secret beaucoup d'artistes pauvres, mais qui ont du talent, et il fait connaître leurs ouvrages. Ah! oui, c'est un noble cœur, et le meilleur des hommes.

— Il est homme à mettre une de mes dix filles sur son testament,» me disais-je. Il y avait longtemps que mes dix filles ne m'étaient venues à l'esprit. Depuis cet entretien j'y ai pensé beaucoup.

Le 18.

J'ai enfin l'espoir de retourner à la maison; on parle de demain ou d'après demain. Je languis après mon petit Rosenwick. Cette demeure-ci est vaste et somptueuse, mais je ne m'y plais pas : c'est trop sombre, et puis il y a des nuées de corneilles qui crient sans cesse au haut de la vieille tour. Je suis abattue, mal disposée; je crois que je ressemble de plus en plus à un vieux portrait de famille qui est suspendu dans ma chambre.

Bruno et *ma chère mère* sont beaucoup ensemble; ils parlent peu, mais ils ont l'air heureux d'être dans la même chambre, de pouvoir se regarder. Il paraît que Bruno a calmé les scrupules de *ma chère mère* au sujet d'Hagar, et, depuis qu'il va mieux, Hagar se montre moins. Bruno gagne tout à fait mon cœur par sa tendresse pour sa mère.

A.

(La suite au numéro prochain.)

REVUE POLITIQUE.

———

24 novembre.

L'ouverture de la session est fixée au 26 décembre. Les diverses fractions de la gauche travaillent activement à constituer une opposition compacte ; on formule des programmes; on voudrait essayer de la coalition. Tout annonce néanmoins que le ministère conservera ou même fortifiera sa majorité. La haute influence qui jusqu'à présent a fait et défait presque tous les ministères veut conserver celui-ci. Les textes d'interpellations que peuvent fournir les affaires de l'Océanie et du Maroc produiront sans doute quelques séances intéressantes; mais, en définitive, la tempête passera comme tant d'autres. Il faut dire d'ailleurs aussi que, si ces griefs sont réels et sérieux, il est d'autres parties de la politique générale que M. Guizot peut offrir avec assurance à l'approbation des Chambres. Ainsi les affaires de la Grèce marchent depuis quelques mois dans une direction dont la France doit être satisfaite. L'Espagne entre également dans la bonne voie ; en redevenant elle-même, elle redevient amie de la France ; si quelques périlleuses épreuves la menacent encore, au moins est-il vrai que l'essai d'organisation qu'elle tente avec courage mérite tous les applaudissements des Français qui comprennent les grands intérêts européens de notre nation ; et lorsque les organes de la gauche accusent avec fureur M. Guizot d'avoir préparé avec M. Martinez de la Rosa tout ce qui se fait aujourd'hui dans la Péninsule, ils sont souverainement maladroits ; ils plaident pour leur partie adverse. Il y a donc des causes positives pour le maintien du ministère ; la vivacité de notre opposition sur certains points ne peut nous empêcher de lui rendre justice sur les autres.

Cependant il faut compter aussi parmi les forces du ministère la nature pitoyable de l'opposition qui s'élève le plus bruyamment contre lui. C'est une chose étonnante qu'en France, où l'on oublie si vite,

la répulsion qui s'est déclarée contre M. Thiers ure si longtemps. On ne peut guère l'expliquer que par le discrédit complet dans lequel sont tombées les doctrines révolutionnaires dont l'ancien ministre se fait l'organe avec une opiniâtreté bien malavisée. Comment un homme dont l'esprit est si mobile ne reconnaît-il pas les signes des temps, et s'obstine-t-il à s'encroûter dans ses souvenirs, jusqu'à vouloir parodier aujourd'hui les exploits de sa jeunesse? Ressusciter *le Constitutionnel*, ce vieux cheval de bataille qui ne soufflait plus; ouvrir la tranchée contre les séminaires, pourfendre Jésuites, Lazaristes et Ursulines; étaler, comme un surcroît de forces politiques, un surcroît d'abonnements gagnés par le bon marché et l'attrait d'un roman scandaleux; qu'est-ce que tout cela, je vous prie, dans la politique de l'Europe? M. Thiers pense-t-il masquer d'un feuilleton le vide de ses idées sur tout le reste? Ne vaudrait-il pas mieux, quand on ambitionne un ministère, dire un peu ce qu'on ferait, si on y était, de l'alliance anglaise; ce qu'on ferait vis-à-vis de Narvaez et d'Espartero; ce qu'on ferait en Grèce, à Constantinople, en Syrie; ce qu'on demanderait à l'Italie et à l'Allemagne? Sur tous ces points, rien; mais de la critique équivoque et jalouse, des retours stériles sur les questions usées des lois de septembre, du vote au chef-lieu, et autres vains commérages dont personne ne supporte plus la lecture; et, pour couvrir cette nudité et cette maigreur, de longues rapsodies sur les rapports des évêques et des curés. D'ailleurs, cette matière-là commence elle-même à manquer. Dernièrement, le journal de M. Thiers, à propos d'un article d'un petit journal de Castres, conviait tous les petits journaux des départements à s'insurger contre les séminaires, à compter le nombre des élèves, à s'enquérir de leur âge, à les sommer de porter soutane, en vertu des ordonnances de 1828. Mais on aura beau ramasser toutes ces taquineries locales, on n'en sera que plus ennuyeux; et certainement les Chambres françaises ne tomberont pas en crise à propos de ces choses-là.

Nous sommes profondément convaincu que cette tactique des esprits révolutionnaires va directement contre son but. Les aventures de Rodin et de Dagobert n'émeuvent pas plus la population que ne l'ont émue les dithyrambes de MM. Quinet et Michelet, l'hiver dernier. Ceux-ci ont passé sur le monde littéraire comme un écho assez sonore qu'on écoute en passant, mais qui ne dit rien; les autres ont un succès assez considérable dans une région bien inférieure; mais qu'est-ce qu'un succès parmi les imaginations des lecteurs de romans de toute sorte? Si *le Juif errant* et tout ce qui l'accompagne pouvait avoir un résultat politique, ce serait celui-ci: on pourrait le citer comme un spécimen de l'esprit révolutionnaire au point de décrépitude et de

froide immoralité où il est parvenu. Attaquer des gens qu'on ne connaît pas, les attaquer sous de faux noms, d'une manière générale, afin que personne ne puisse répondre ; calomnier par fiction, afin d'échapper à l'obligation d'articuler des faits vrais; mettre l'art, ou quelque chose qui prétend être l'art, au service de haines aveugles qui n'osent pas même s'adresser à leur véritable objet, tout cela porte un caractère si triste, et en même temps si ridicule, que tout homme de bon sens doit s'en révolter. Et pourtant ce sont là les armes qu'on fourbit pour monter à l'assaut du pouvoir dans une grande nation ! Ce sont là les préludes qui préparent la discussion du grand rapport de M. Thiers sur la loi de l'enseignement! Tout ce que nous pouvons souhaiter de mieux, c'est qu'une pareille guerre, si propre à user un parti jusqu'à sa dernière maille, se continue encore quelque temps. Il est possible que la Chambre des Députés, où les antécédents du vieux libéralisme enchaînent encore beaucoup d'esprits, adopte le projet de la commission ; mais la Chambre des Pairs rejettera ce système de monopole déguisé ; et en voilà pour quelques années encore. Alors, comme les arguments manqueront toujours, ainsi qu'aujourd'hui, il faudra bien que les journaux révolutionnaires continuent cette stratégie, impuissante et absurde, et nous ne pouvons qu'y gagner. Le dégoût, déjà assez général, deviendra immense. Le sentiment du mépris pour le bas journalisme, déjà bien accru depuis plusieurs années, s'accroîtra encore. « Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler. » C'est par cette dernière convulsion antichrétienne que l'esprit révolutionnaire doit finir. Né de Voltaire, le voilà qui retombe en Voltaire, comme on retombe en enfance quand la vie est usée.

Il ne serait pourtant pas impossible que sa défaite fût plus prompte encore. L'adoption du système de la commission et des principes de M. Thiers n'est pas certaine, même à la Chambre des Députés. Pour peu que M. Thiers mette en évidence le but politique de sa conduite, pour peu qu'il trahisse le désir de faire de la question de l'enseignement une question ministérielle, les bases de son rapport seront rejetées; c'est l'opinion des personnes qui connaissent le mieux l'esprit de la Chambre. On ne veut à aucun prix que le ministre de 1840 remonte de si tôt au pouvoir. Or, lui est-il facile de se déguiser à ce point? Ne serait-ce point avouer une impopularité un peu trop prolongée? Ne serait-il pas temps de tenter un coup décisif, surtout en considérant que l'Europe entière tend à sortir des idées de son parti, de sorte que bientôt les principales alliances de la France seront monarchiques et catholiques, et, par conséquent, peu compatibles avec les principes et les précédents de M. Thiers? Il se pourrait donc qu'un beau désespoir enfin le secourût, et que, devant l'avenir qui menace de

se fermer pour lui, il fit une tentative pour escalader encore une fois le pouvoir, appuyé sur le monopole universitaire. Ce pourrait être la fin de l'un et de l'autre.

Un manifeste de M. de Lamartine vient de donner à ces considérations un nouveau degré de probabilité. Ce manifeste, brillant de style, abondant en idées, un peu contradictoire dans les détails, répond pourtant, par sa pensée principale, à ce sentiment de répulsion que M. Thiers est parvenu à inspirer généralement. En vain les amis de ce dernier crient que M. de Lamartine s'égare, qu'il est isolé, qu'il ne peut faire un parti à lui seul, qu'il divise l'opposition en voulant la fortifier; il n'en est pas moins vrai qu'en dirigeant toute son attaque contre la personne de M. Thiers M. de Lamartine a frappé juste; il a compris que toute opposition sérieuse est impossible avec un homme qui, au pouvoir, n'a jamais fait que mystifier son propre parti, et qui n'y agirait pas autrement que ceux qu'il combat. L'ambition de M. Thiers est toute personnelle; exploitant l'idée révolutionnaire, il ne lui a jamais donné satisfaction en pratique; il l'a voulu une fois, et il n'en est résulté qu'une honteuse reculade devant l'Angleterre, une énorme dépense pour la France par les fortifications de Paris, et une nouvelle défiance répandue en Europe par des tentatives d'aveugle et immorale propagande. M. Thiers est donc le grand trompeur de l'opposition; et M. de Lamartine a raison de croire qu'il n'y aura en France une discussion sincère, féconde, à la hauteur du temps et des nécessités publiques, que lorsque le ministre du 1er mars, le parodiste de la Convention et de l'Empire, le patron du *Constitutionnel*, sera éliminé de l'opposition. La voix de M. de Lamartine sera-t-elle écoutée? Nous en doutons; la gauche, dupe depuis quatorze ans, peut se laisser fasciner encore; mais la gauche seule ne peut pas gouverner, et les paroles de M. de Lamartine auront au moins cet effet de fortifier les répugnances des conservateurs contre M. Thiers, et de leur faire mieux comprendre qu'il n'est plus besoin de transiger avec un homme dont l'influence politique ne peut désormais que décroître.

D'ici à l'ouverture de la session, l'Espagne aura sans doute conquis une situation tranquille et durable. Le gouvernement y poursuit sa marche sans rencontrer encore de bien sérieuses difficultés. Le procès du comte de Reuss avait pourtant été entamé d'une manière fâcheuse; l'accusation avait commencé par soutenir une condamnable doctrine en prétendant, sur l'autorité de quelques jurisconsultes, qu'on pouvait se passer de preuves évidentes et se contenter d'indices graves pour punir un conspirateur. Une telle procédure serait par trop sommaire; elle annoncerait un esprit de réaction violente qui n'étonne

pas beaucoup, il est vrai, au sortir de tant de guerres civiles, mais dont le ministère, heureusement, n'a pas accepté la solidarité. L'arrêt n'a point répondu à ce zèle acerbe d'un procureur fiscal. Il était temps qu'on en revînt en Espagne aux règles prescrites par la justice et par l'humanité, et, quelle que soit l'horreur que doit inspirer l'assassinat politique, un gouvernement dont le but est de rétablir l'ordre et la règle dans toutes les parties de l'administration ne pouvait laisser souiller celle de la justice par une rigueur d'autant plus inexcusable qu'elle était devenue inutile. Et lors même que la sévérité est nécessaire pour en finir avec des désordres sans cesse renaissants, elle ne porte des fruits réels qu'autant qu'elle se justifie par l'évidence du droit et par le maintien des formes protectrices.

La réforme de la Constitution rencontre à peine une ombre d'opposition dans les Chambres. Quelques esprits voudraient même la pousser trop loin. Parmi ces longs discours qui se succèdent dans le Parlement espagnol, occupant des jours entiers et donnant aux discussions des partis une lenteur solennelle comme celle du flux et du reflux de l'Océan, on en a remarqué un de M. Tejada, qui était bien propre à soulever des murmures, et qu'on a cependant écouté avec une attention exemplaire. M. Tejada, ancien ministre de Ferdinand VII, l'un des personnages les plus importants du parti actuellement représenté par M. Viluma, n'a jamais dissimulé ses opinions absolutistes, et cette fermeté lui a valu l'estime de ses adversaires mêmes. Séparant la question dynastique de la question nationale, il comprend celle-ci sous Isabelle comme il l'eût comprise sous Don Carlos; sous des symboles divers le but lui paraît toujours le même. Parlant donc en faveur de la réforme, il trouve celle que propose le gouvernement bien mesquine; il reculerait même au delà de l'Estatuto real; blâmant tout ce qui a prévalu depuis dix ans, condamnant surtout d'une manière absolue la liberté de la presse, il oublie que certains faits accomplis sont des puissances invincibles, et le résultat de ses principes va directement à ce despotisme qu'on dit éclairé, mais qui ne le serait plus aujourd'hui par cela seul qu'il n'est plus dans la situation. M. Martinez de la Rosa s'est empressé de protester vivement contre cet excès, qui entrerait à toutes voiles dans une réaction pleine de tempêtes. Toutefois, cette manifestation inattendue peut devenir pour le ministère une nouvelle force plutôt qu'elle n'est un embarras. Jusqu'à présent, rétrogradant de la démocratie à l'autorité et n'ayant à combattre que les progressistes, il offrait à ceux-ci plus d'une occasion de traverser ses intentions; il pouvait laisser courir des soupçons d'arrière-pensée, et on pouvait craindre qu'il ne pût enrayer à temps dans cette voie où rien ne marquait son point d'arrêt. L'expression

d'un système absolutiste lui a donné lieu de se poser entre deux extrémités, et son attitude en est devenue plus claire et plus définie. Le rôle naturel des gouvernements, c'est de maintenir l'équilibre des choses anciennes et des choses nouvelles, ou du moins d'en régler, d'en modérer l'inclinaison; c'est à ce titre qu'il obtient la confiance publique; et pour cela il est nécessaire qu'il ne paraisse point peser sur l'une des extrémités du levier politique et qu'il ait à résister en même temps à deux forces contraires. C'est cette position qui vient d'être faite au ministère espagnol par l'apparition d'un parti qui exagère la tendance monarchique; en s'y maintenant avec fermeté, il y trouvera l'appui que donne toujours une pensée que s'explique chaque jour par la position même.

Les tentatives d'insurrection sont l'accompagnement obligé, surtout en Espagne, de tout effort énergique que fait un gouvernement pour se donner de nouvelles bases. Il fallait donc s'attendre à quelque chose de semblable, et la tranquillité maintenue jusqu'ici était trop phénoménale dans ces circonstances pour rester entière. En somme, il faudra compter encore parmi les accidents favorables la révolte qui vient d'éclater sur la rive droite de l'Ebre. En effet, elle avait pour chef Zurbano, nom exécré s'il en fut jamais. Ce brigand, couvert de crimes, déshonorait d'avance la cause qu'il soutenait. La constitution de 1837 avait trouvé là un beau symbole! Zurbano se faisait l'organe de cette *volonté nationale* qu'on vient d'effacer du préambule de la constitution; il ne faut pas d'autre preuve pour montrer le vide et la fausseté de cette formule. Il eût été facile au ministère d'évoquer les souvenirs affreux laissés par cet homme à Barcelone et dans tout le nord de l'Espagne; c'est en présence de pareils adversaires que des mesures vigoureuses se font accepter par la véritable nation, qui laisse trop souvent usurper son nom par les intrigants et les sophistes, mais qui ne peut le prêter au crime dans toute sa laideur. Déjà pourtant des journaux français étaient assez mal inspirés pour applaudir à cette révolte. Ce nom, qu'ils avaient flétri il y a un an, ils le prononçaient déjà sans colère; ils lui promettaient presque d'oublier le passé, en considération de son héroïque entreprise d'aujourd'hui. D'autre part on pouvait craindre qu'à la faveur de la mauvaise saison ce misérable, caché dans les montagnes, ne promenât pendant quelque temps le pillage et l'assassinat dans les villes voisines. Mais les choses ont tourné plus heureusement. La bande de Zurbano est dispersée; les pronunciamientos qu'on prophétisait n'auront pas lieu, et les esparteristes espagnols et français en seront pour la honte d'avoir trouvé encore une fois un pareil défenseur.

Comme il est naturel que les opinions se personnifient et se con-

centrent sur un fait positif, et en quelque sorte palpable, qui les résume, les journaux d'opposition avaient aussi commencé à réveiller la discussion sur le mariage de la reine. Ils jetaient les hauts cris ; car la conséquence de la réforme était, selon eux, une transaction avec Don Carlos, par le mariage de son fils avec Isabelle. Les déclarations positives de M. Martinez de la Rosa ont fait évanouir ces bruits. On assure maintenant que les négociations matrimoniales avec la cour de Naples sont loin d'être abandonnées. Le choix du comte de Trapani aurait probablement pour conséquence la reconnaissance de la jeune royauté par l'Autriche. La sœur de la reine serait en même temps promise au duc de Montpensier. On conçoit la double influence qui résulterait de cette combinaison. Ajoutez à cela le mariage du duc d'Aumale avec une princesse également aimée en Autriche, et on verra poindre dans ces circonstances la première lueur d'une politique nouvelle. Ces alliances de famille, nous l'avons dit plus d'une fois, n'ont plus aujourd'hui par elles-mêmes l'importance qu'elles avaient autrefois ; mais, lorsqu'elles se réalisent dans le sens d'une politique devenue nécessaire, on peut en conclure que cette politique marche, et que les gouvernements l'acceptent. Qui peut dire ce que produira dans le royaume de Naples l'influence combinée de la France et de l'Espagne, deux Etats constitutionnels affermis dans la monarchie? Entre la France, l'Espagne et la Grèce, Naples, liée aux mêmes intérêts dans la Méditerranée, et déjà conduite socialement, par l'action incessante du Code civil que nous lui avons donné, à un ordre de choses où les diverses classes de la population puissent exercer régulièrement leur influence, Naples, disons-nous, rassurée sur la possibilité de concilier la liberté avec la monarchie, doit nécessairement songer à ouvrir un cours légal et paisible aux besoins et aux idées qui la tourmentent. Alors un nouveau pacte de famille deviendrait le couronnement d'un système dans lequel une partie de l'Allemagne est appelée à entrer ; et ainsi, il faut l'espérer, se réalisera cette forte union du continent européen, dont la France serait le centre, dont le Catholicisme animerait la plus grande partie, et qui associerait contre la Russie, pays de force brute, et l'Angleterre, pays d'accaparement industriel, les peuples dont les tendances intellectuelles sont les plus pures et les moins subordonnées aux intérêts matériels.

Au reste, de nouvelles péripéties ne devraient pourtant pas nous surprendre dans cette affaire. Le comte de Trapani a des chances en vertu de la politique ; mais dans les mœurs espagnoles la personnalité est pour beaucoup, et peut être faudra-t-il un beau jour faire aussi la part des sympathies. Si l'on peut en juger d'après les anecdotes qu'on raconte, la jeune Isabelle serait douée d'un caractère assez énergique

et volontaire; sa mère même n'aurait plus sur elle l'autorité qu'elle espérait conserver; et la seconde Isabelle annoncerait une âme non moins royale que celle de son homonyme de Castille, l'épouse de Ferdinand d'Aragon. La formule espagnole : « Moi, le roi, » exprimerait parfaitement la fermeté de son vouloir. Cela étant, il ne faut pas trop se hasarder à prédire, et, dans l'état actuel des choses, avec l'idolâtrie que l'Espagne a conservée pour les personnes régnantes, on ne peut guère savoir si le drame espagnol n'aura pas à dénouer, avant d'atteindre son proverbe final, quelque incident de comédie.

Pendant que l'Espagne travaille à s'organiser, le royaume grec s'efforce aussi d'arriver à une solide constitution administrative. Il n'en est point de la Grèce, à peine échappée à un joug barbare, comme des vieux États de l'Europe, où le temps avait créé des intérêts distincts, des classes sociales qui se transforment, des partis qui ont des traditions, et qui s'usent réciproquement et péniblement par des discordes intestines. En Grèce, il n'y a point de ces partis enracinés dans le passé ; les différences de mœurs locales, les intérêts de provinces, la jalousie des autochthones contre les hétérochthones, les rivalités de la montagne et de la plaine, des Palicares et du Magne, ne méritent pas ce nom. Une longue lutte nationale contre le despotisme musulman a établi une certaine solidarité entre toutes les positions sociales, entre toutes les parties du territoire; et, depuis l'émancipation, l'esprit de discorde n'a pu guère s'exercer que par les prétentions personnelles de quelques hommes influents, fomentées par les intrigues étrangères. Cet état de choses est des plus favorables à l'établissement d'une nationalité régulière; aussi les difficultés que rencontre le ministère actuel sont-elles moins politiques qu'administratives, c'est-à-dire qu'elles se composent surtout des obstacles que l'ignorance et la pauvreté opposent nécessairement, dans un pays longtemps opprimé et où tout est à faire, à l'établissement des institutions compliquées de la civilisation moderne.

C'est ce qu'a parfaitement senti le ministère dont MM. Colettis et Metaxa sont les chefs. Leur système intérieur se résume en ces deux termes : empêcher les dissidences accidentelles de devenir des partis classés et exclusifs, et maintenir fermement, pour les développer, les germes d'organisation déjà implantés dans le pays. Pour atteindre ce double but, ils ont à lutter contre leurs adversaires et contre leurs amis. Leurs adversaires sont les partisans de M. Mavrocordato, qui, après l'expulsion des Bavarois, voulut, avec l'appui de l'Angleterre, s'emparer d'une influence exclusive, ce qui repoussait dans l'opposition des hommes non moins recommandables que lui, et plus dévoués à l'indépendance réelle et aux progrès ultérieurs que la nation

peut espérer. L'Angleterre a toujours voulu que la Grèce fût petite et faible; ses intérêts dans la Méditerranée s'opposent à ce qu'il s'y forme une nouvelle puissance qui naturellement porterait un jour ses efforts sur la marine. Il était donc inévitable qu'un pareil esprit, porté au pouvoir, causât une réaction dont la durée aurait produit un parti puissant, un jeu d'opposition très-inopportum lorsqu'il s'agit de créer une administration. MM. Colettis et Metaxa ont compris et conjuré le danger en s'unissant. Leur arrivée au ministère y a porté les deux idées fondamentales qui doivent vivifier la Grèce : l'espoir d'un agrandissement lorsque les circonstances le permettront, et le respect pour la foi religieuse. Les Mavrocordatistes n'ont rien épargné pour troubler cet accord; ils ont même réussi à entraîner une Chambre inexpérimentée à des manifestations imprudentes; mais on n'a pas tardé à se désabuser, et le gouvernement semble, comme celui d'Espagne, se fortifier par les attaques mêmes des amis de l'Angleterre.

En même temps qu'il lutte contre les menées de ses adversaires, le ministère grec résiste à ses imprudents amis, qui auraient voulu l'entraîner à une espèce de réaction, par la destitution des fonctionnaires placés par le ministère précédent. Le gouvernement n'a pas jugé une telle représaille conforme aux idées larges et conciliantes de sa politique. A quoi bon ces changements, propres à satisfaire quelques exigences intéressées, mais inutiles et contraires à l'avancement du système administratif qui exige tant de suite et de pratique? Avec d'autres hommes aura-t-on de meilleurs plans, une expérience plus mûre, plus d'idées réparatrices? « De quoi s'agit-il donc aujourd'hui, dit le *Moniteur grec*, et quelles sont les tendances qui doivent triompher? Le pays n'est-il entré dans les voies constitutionnelles que pour montrer, sous un travestissement à la mode, les mêmes défauts et les mêmes erreurs que par le passé? La chute récente d'un pouvoir exclusif, et l'impérieuse obligation qui a réuni, dans une association dont le ministère actuel est le symbole, deux partis rivaux jusqu'ici, sont-ils donc encore des faits incompris? Les amis de M. Colettis, ceux de M. Metexa et tous les partisans du ministère seraient, qu'on n'en doute pas, tout aussi inhabiles que les préférés de M. Mavrocordato à modifier avantageusement pour le peuple les circonstances fâcheuses de la situation présente, quelles que soient alors les inspirations qu'ils recevraient du pouvoir ou puiseraient dans leur patriotisme individuel. Les défauts de la situation, aussi bien que les faits qui en résultent journellement, tiennent à des vices d'organisation en présence desquels l'habileté et le bon vouloir d'un fonctionnaire public sont impuissants. Ce n'est donc pas à une modification dans le

personnel administratif qu'il faut demander l'amélioration du sort national, mais à de bonnes lois. »

On ne peut guère porter plus loin ni exprimer plus franchement des intentions conciliatrices, et il faut que le ministère se sente bien appuyé par le fonds et l'ensemble des choses pour qu'il puisse renoncer ainsi aux petits moyens du régime constitutionnel. Si d'ailleurs, par cette conduite, il mécontente quelques amis intéressés, il prive l'opposition des gens habiles qu'il garde près de lui, et échappe à la perturbation qu'amènerait nécessairement dans les services publics un remaniement considérable, dans un pays où la science administrative ne peut être encore fort répandue. Cette fermeté et cette prévoyance expliquent la confiance qu'obtient ce ministère en Grèce et en Europe, et les sympathies que M. Colettis n'a cessé de manifester pour la France prouvent qu'une politique toute grecque, et en même temps toute française, et que les vrais intérêts des deux nations exigent que nous protégions la Grèce dans le présent, afin qu'elle soit notre alliée dans l'avenir. Ainsi le veulent sa position géographique, ses tendances maritimes, et le rôle qui lui est réservé dans la constitution future de l'Orient.

Le plan de fédéralisme et d'alliance avec les whigs, dont nous avons récemment, lorsqu'il en fut d'abord question, énuméré les inconvénients, les inutilités pratiques et les invraisemblances, est déjà répudié par l'Irlande. O'Connell, qui semblait s'y laisser entraîner, soit par une espérance peu fondée, soit par quelque raison particulière qu'il n'expliquait pas, vient de déclarer, par une lettre à l'Association de Dublin, qu'il y renonce, qu'il n'avait eu en vue qu'une expérience, qu'un essai, mais que les promoteurs de ce plan n'avaient pas pu le développer d'une manière satisfaisante. « Le temps d'arrêt de l'expérience, dit-il, est passé; levons-nous encore pour notre lutte pacifique, sans nous arrêter avant le rétablissement de notre Parlement dans College-Green, avec son ancienne autorité et juridiction. Hurrah pour la réforme! »

Ainsi l'agitation va recommencer sur ses anciens principes, avec ses anciennes espérances, illusions peut-être, mais conséquences nécessaires d'une situation violente, d'une oppression constituée. Il en était temps, à ce qu'il paraît. Les nouvelles vues de l'agitateur n'étaient pas partagées par ceux qui l'avaient si fidèlement suivi et secondé jusqu'ici. Parmi ses collègues même, il s'élevait des protestations contre ce qu'on croyait être un abandon et une faiblesse; un parti d'opposition se formait au sein de l'opposition; il avait ses chefs et son journal; cette opposition avait pour elle les beaux souvenirs de ces dernières années, les discours, les assurances, les

promesses d'O'Connell lui-même, et tous les griefs si souvent dénoncés à l'Irlande, à l'Angleterre et au monde entier. On peut à présent voir clairement une chose : c'est que le véritable agitateur de l'Irlande, ce n'est pas O'Connell, c'est l'Irlande elle-même, c'est la situation de ce pays. Il en est ainsi d'ailleurs de tous les mouvements sérieux, profonds, durables, qui tourmentent les nations. A la superficie, on dirait des questions purement politiques; il résonne des formules, il apparaît des formes, des constitutions, des organisations nouvelles; mais tout cela ne serait que fumée s'il n'y avait au fond les besoins économiques, les fermentations morales, qui résultent d'un ordre social vicieux, et qui réclament douloureusement une réforme. O'Connell n'est que l'organe de ces besoins, de ces douleurs; un organe puissant, un régulateur habile, mais subordonné à l'état des choses et condamné à lui obéir. Si donc il avait persisté dans un projet qui n'avait aucun rapport étroit avec les causes réelles de l'agitation, et qui ne concluait pas selon les promesses si souvent et si clairement posées par lui-même, qu'en serait-il advenu? L'agitation n'en aurait pas moins continué, mais sans accord, sans chef suprême; personne pour maintenir la sage et sévère police qu'il avait établie, pour interdire les sociétés secrètes, pour empêcher les excès populaires. Déjà même, dans ce moment d'incertitude, le désordre semblait renaître; les journaux anglais citent des meurtres ou tentatives de meurtre commis par des fermiers sur des propriétaires qui les avaient expulsés de leur ferme. Quelle sécurité, disent-ils, peut-on trouver dans un pays où la propriété même ne peut plus exercer son droit incontesté partout ailleurs, où le propriétaire ne peut plus, sous peine de mort, fixer le prix auquel il veut affermer ses terres, et où il ne peut expulser un fermier qui ne paie pas? Effectivement, c'est là un ordre de choses bien mauvais, mais le fédéralisme ne le guérirait pas. Le Rappel y réussirait-il mieux? non sans doute, s'il n'était que le rappel de l'union parlementaire; mais il serait le rappel de beaucoup d'autres choses encore; et c'est par là, c'est par la magie de ses conséquences encore inconnues, et d'autant plus séduisantes, que le plan du Rappel exercera toujours un prestige qui manque aux projets modérés. Les nations troublées n'écoutent et ne suivent que la voix de l'inconnu, car elle est lointaine, inarticulée, mystérieuse, et elles peuvent l'interpréter selon toutes leurs espérances.

L'effet de ce *temps d'arrêt de l'expérience* pourra devenir très-utile à l'association irlandaise. Elle a vu de près le danger de se désunir; il lui devient en quelque sorte impossible de se dissoudre, car elle n'existe point par elle-même; elle n'est que l'organisation d'une multitude

de mécontentements qui, livrés à leur tendance, produiraient le chaos. Elle est, pour ainsi dire, le gouvernement provisoire de l'Irlande, car le gouvernement est plutôt là où sont l'opinion et le droit que là où sont les armes et les vaisseaux : *Hi in curribus et hi in equis; nos autem...* Son existence est donc sanctionnée par la nécessité, et c'est probablement le sentiment de cette nécessité qui a empêché les lords de garder O'Connell en prison. L'Angleterre doit comprendre les services de l'association irlandaise ; elle doit les comprendre encore mieux depuis que, durant l'éclipse momentanée du chef, elle a remarqué que le corps ne s'en mouvait pas moins, et qu'il allait seulement se mouvoir sans règle, en dehors peut-être de l'orbite où cette puissance centrale le retenait. La conséquence de ceci, c'est que l'Irlande reste une nation distincte de l'Angleterre; elle l'est, elle veut l'être, et, quand elle ne le voudrait pas, quelque chose l'y pousse. Qu'est-ce en effet que ce faible lien que les partisans du Rappel veulent conserver avec l'Angleterre? On demande une Chambre des Lords et une Chambre des Communes, l'autorité judiciaire et législative complète. « Mais, dit O'Connell, nous conserverons intacte l'union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande par un seul pouvoir exécutif et le lien d'or de la couronne. » Mais que sera pour le Parlement irlandais un pouvoir exécutif responsable devant le Parlement d'Angleterre? Que sera ce lien d'or de la couronne pour maintenir deux peuples qui se repoussent avec tant d'énergie de vainqueur à vaincu, et qui se repousseront bien plus, assurément, quand le vaincu, émancipé à demi, sera assez fort pour demander davantage? Sans doute, la restriction est très-bonne pour la pratique actuelle; mais elle n'en est pas moins en contradiction avec les lois les plus ordinaires de l'histoire. Nous ne concevrions pas que cette contradiction restât inaperçue aux yeux des habiles directeurs de l'agitation irlandaise; mais, qu'ils la voient ou ne la voient pas, encore une fois, la situation les pousse, et, si le Rappel leur paraît nécessaire, c'est qu'il y a nécessité d'une séparation plus complète.

L'Angleterre ne s'y trompe pas ; les organes des divers partis ont toujours vu dans le Rappel la séparation ; ils ont ri des prétentions irlandaises, et ont demandé à O'Connell s'il les croyait assez dupes pour donner dans un tel piége. Et l'alliance un moment discutée entre les whigs et les Irlandais, entre les orangistes et les catholiques, à l'aide de ce mot vague de fédéralisme, a fini d'une telle manière qu'il semble qu'elle n'ait jamais été qu'une mystification. Le Rappel ne sera donc pas accordé, et, d'autre part, l'Irlande ne peut le prendre. Reste pour l'Angleterre une plaie toujours saignante à son côté, un embarras intérieur, indestructible; si elle pouvait, comme la Russie, trans-

porter des tribus entières d'une extrémité à l'autre de son empire, elle le ferait sans doute pour les Irlandais, et cette dure extrémité serait moins dure que de voir tant de misérables mourir de faim à côté de l'opulence ; mais rien ne multiplie comme une race misérable, et l'on a beau exporter des cargaisons d'Irlandais en Amérique, à la Nouvelle-Hollande et partout, la terre d'Erin ne s'en recouvre pas moins sans cesse d'une génération inépuisable, qui s'attache à la terre, sa mère, s'y cramponne, s'y défend en se laissant écraser sous les collines de la patrie, comme les Titans de la Grèce. Or, c'est là une circonstance qui menace, pour un temps quelconque, cette puissance anglaise, si colossale qu'elle soit. Le Rappel de l'Union n'aura lieu qu'au moment de la guerre extérieure, mais il aura alors des chances qui s'augmenteront chaque jour. Plus l'agitation se prolonge avec régularité, sagesse et constance, plus elle rend certain ce résultat. L'agitation est un essai et un exercice de la vie nationale ; c'est une gymnastique politique qui donne la souplesse, l'expérience, la discipline, et qui, si elle se poursuit longtemps, montrera au moment opportun un peuple tout formé, par les épreuves de la servitude, à entrer dans sa terre promise. Et comme cette guerre ne peut être qu'un duel entre l'Angleterre et la France, duel que l'Irlande a déjà salué deux fois avec espoir en 1840 et en 1844, mais qui ne s'est pas engagé encore, nous devons souhaiter que cette agitation, cet exercice, cette préparation à une nationalité entière continue à se pratiquer en Irlande sous une direction toujours forte et modérée. C'est une alliée qui grandit pour nous, qui grandit sous l'influence d'une religion qui est la nôtre, et dont l'émancipation serait la plus belle couronne de nos victoires. Et dès à présent, même en supposant la guerre ajournée pour longtemps, que de ressources le gouvernement français ne puiserait-il pas, s'il le voulait, dans cet embarras d'une nation rivale? Combien son langage ne pourrait-il pas être plus ferme sans danger, si l'idée fixe d'une alliance qui nous en fait négliger de plus utiles et de plus naturelles ne l'aveuglait sur la valeur de ce sentiment public réveillé depuis quatre ans?



REVUE SCIENTIFIQUE.

Chimie appliquée a la toxicologie. *Recherches de* MM. Danger et Flandin *sur le cuivre normal de l'économie. — Expériences et théories de* M. Frémy *sur la maturation des fruits.*

Controverses des chimistes sur la présence normale du cuivre dans l'organisme. — MM. Danger et Flandin poursuivent avec une louable persévérance leurs recherches de chimie appliquée à la toxicologie légale. Si cette science ne leur doit pas encore des résultats positifs et susceptibles d'être invoqués comme principes, il faut convenir du moins qu'ils forcent tous les jours les hommes qui faisaient peut-être trop facilement autorité à remettre à l'étude des travaux présentés et accueillis avec une confiance qui mérite le nom de légèreté en des matières aussi sérieuses. La toxicologie était presque une science occulte il y a peu d'années encore; une sorte d'œuvre, je ne dirai pas mystérieuse, mais réservée à quelques savants entourés par le vulgaire d'une espèce de prestige et de crainte presque superstitieuse. Comme les anciens oracles ou comme les magiciens et les alchimistes du moyen âge, ces messieurs s'endormaient peut-être dans une sécurité scientifique plus profitable à leur gloire qu'à la vérité. Mais, depuis quelque temps, leur domaine un peu despotique a été envahi; et ces princes absolus de la toxicologie, menacés dans leur autorité, sont obligés de descendre à la discussion contre de nombreux et de redoutables prétendants.

Nous avons déjà touché, dans notre dernière Revue, à cette grande affaire des poisons minéraux à l'état normal dans l'organisme. On sent toute l'importance non-seulement scientifique, mais morale et juridique, de ce difficile problème. Rappelons-en les termes en deux mots.

Nos organes et nos humeurs ne sont pas seulement formés de principes appartenant exclusivement aux êtres organisés, comme l'albumine, la fibrine, la gélatine, etc. Un très-grand nombre de substances inorganiques ou minérales entrent aussi dans leur composition, sinon essentielle, au moins transitoire; c'est-à-dire qu'il s'opère dans ces êtres une circulation incessante de matières qui n'en sont pas essentiellement constitutives, mais qui sont vraisemblablement indispensables à leur développement et à l'exercice de toutes leurs fonctions.

Maintenant la question est de savoir s'il est possible, et surtout s'il est expérimentalement vrai, que, parmi ces principes accidentels, il s'en rencontre d'énergiquement délétères, de ceux, par exemple, qui, introduits dans l'organisme comme médicaments ou comme poisons, causent ou des troubles très-graves, ou la mort elle-même.

Quelques-uns s'y trouvent incontestablement et en très-grande quantité, comme le phosphore, poison très-violent, il est vrai, mais qu'on ne rencontre

qu'à l'état de phosphate de chaux, sel insoluble et inoffensif. La soude, la potasse, le soufre y abondent également, mais dans des combinaisons telles qu'ils ne sont que des stimulants utiles, nécessaires même, comme conditions des actions vitales de la nutrition, des sécrétions, etc.

Tout le monde sait que notre sang contient une notable proportion de fer; que cette quantité est d'autant plus considérable que notre sang est plus riche, nos muscles plus robustes, notre nutrition plus active, nos digestions et notre respiration plus parfaites, et qu'elle l'est d'autant moins que nous tombons davantage dans un état de langueur et d'appauvrissement.

Mais nous savons aussi que toutes ces substances inorganiques, phosphates, sulfates de chaux, de soude, de potasse, magnesium, manganèse, fer, etc... n'exercent sur nous aucune action malfaisante lorsque nous les ingérons à titre de médicaments ou de condiments. Personne, au contraire, ne prend impunément des composés cuivreux et arsenicaux, par exemple. Or, c'est précisément de la présence normale dans l'organisme de ces composés toxiques qu'il s'agit aujourd'hui entre des expérimentateurs également habiles.

M. Devergie, auteur d'un *Traité de Médecine légale*, disait en 1840 :

« Il existe dans l'estomac, les intestins et tous les organes de l'économie, des traces de cuivre et de plomb.

« La proportion dans laquelle se trouvent ces métaux augmente avec l'âge, etc... »

L'an dernier, M. Orfila posait la question avec sa précision ordinaire; et surtout, il y marquait une distinction très-spécieuse au moins, si elle n'est pas exacte. Voici ce qu'on lit dans son *Traité de Toxicologie* :

« On est en droit de se demander si, à raison de l'existence naturelle du cuivre dans les tissus de nos organes et dans certains aliments, l'expert ne se trouve pas toujours dans l'impossibilité de décider que le cuivre qu'il aura obtenu en analysant une matière suspecte provient d'un empoisonnement, et s'il n'y a pas lieu de déclarer qu'il faut renoncer à éclairer la justice dans toutes les espèces de causes de ce genre; en d'autres termes, peut-on reconnaître que le cuivre recueilli à la suite d'une expertise n'est pas celui qui existe naturellement dans les organes de l'homme ou dans les aliments dont le malade avait fait usage, et qu'il a été, au contraire, fourni par une préparation cuivreuse, ingérée comme poison ou comme médicament? Je puis répondre d'une manière précise par l'affirmative pour ce qui concerne les organes, en disant que le cuivre qui existe dans le canal digestif ou dans tout autre viscère par suite d'un empoisonnement par une préparation cuivreuse, etc..., peut être obtenu par des procédés à l'aide desquels on ne parvient jamais à extraire le cuivre naturellement contenu dans ces organes; il ne s'agit que de suivre les procédés pour être à même de conclure que le métal a été ingéré comme poison ou comme médicament. »

Puis, M. Orfila indiquait ces procédés.

La difficulté semblait résolue; mais voilà que MM. Danger et Flandin nient non-seulement la présence normale et constitutionnelle du cuivre dans l'économie (comme ils l'ont déjà fait avec succès pour l'arsenic), mais qu'ils exposent les résultats d'expériences faites pendant quatorze mois sur des chiens à qui ils ont administré tous les jours des doses énormes d'acide arsénieux et d'acétate de cuivre (vert de gris). Dans cet espace de temps, ces animaux n'avaient pas ingéré moins de 30 à 40 grammes d'arsenic ou de cuivre; puis sacrifiés, il avait été impossible de découvrir dans leurs tissus ou leurs humeurs la moindre trace de ces poisons.

Dans des expériences récentes, un chien de moyenne taille a pris et digéré avec ses aliments 60 grammes de sulfate de cuivre *préalablement* dissous, condition qui favorise puissamment l'absorption. A l'autopsie de cet animal, on a

trouvé, il est vrai, des traces évidentes de cuivre dans le foie; mais aucun autre point de l'économie n'en était imprégné.

Dans leurs recherches antérieures sur l'empoisonnement par l'arsenic, MM. Danger et Flandin n'avaient jamais retrouvé cette substance dans le foie après l'avoir administrée par la bouche à très-hautes doses et pendant longtemps; puis, voici qu'ils constatent dans cette glande des traces très-manifestes de cuivre. Retenons bien cette première contradiction, non chez les expérimentateurs, mais dans les expériences.

Quant à celles-ci, il est une autre circonstance qui nous semble infirmer les conclusions qu'on serait porté à en tirer ; la voici : le cuivre introduit par l'estomac n'a été retrouvé que dans les matières alvines, et il a été impossible à l'analyse la plus scrupuleuse d'en révéler un atome dans les urines. Ceci ne pourrait-il pas induire à penser que le poison n'a jamais été absorbé, et que, par conséquent, un empoisonnement proprement dit n'a jamais pu être produit? Le suétudisme est concevable pour le tube digestif, qui a fini par tolérer le sel cuivreux comme il tolère une foule de substances plus ou moins irritantes. Il est probable que, s'il eût été porté directement par le sang au système nerveux, celui-ci s'y serait plus difficilement accoutumé.

Quoi qu'il en soit, ces expériences contradictoires n'ont pas la valeur que les systèmes et surtout les passions voudraient leur prêter.

En effet, que prétend-on prouver de part et d'autre? On veut établir, à l'aide d'expériences, ici, qu'on retrouve les poisons minéraux dans les parenchymes; là, qu'on ne peut les retrouver; ceux-ci, que le cuivre, l'arsenic, etc., existent dans l'organisme à l'état normal; ceux-là, qu'ils ne peuvent y exister ainsi, etc.... Et pour cela que fait-on? On prend son point de départ dans la chimie, et on conclut en physiologie.... On applique à cette dernière science les principes et les procédés de la première, et on s'étonne de ne pas se comprendre; et le public et les juges de cette lutte, témoins de contradictions choquantes, ne pouvant supposer que ces contradictions soient dans la nature des choses, et inséparables de l'esprit scientifique qui préside à tout cela, le public et les critiques, dis-je, font appel aux passions; on s'accuse d'impéritie, de mauvaise foi même, quand on ne devrait peut-être mettre en cause qu'une violation des principes de la saine physiologie.

Les expérimentateurs toxicologistes, en général plus chimistes que médecins, ne devraient pas oublier que, lorsqu'il se rencontre dans les organismes vivants des faits qui relèvent *en eux-mêmes* de la physique et de la chimie, ils n'en relèvent néanmoins que si, par abstraction, on les considère hors de l'influence des lois vitales auxquelles ils restent soumis jusqu'à ce qu'ils soient hors de la sphère de ces lois. Or, un fait n'est, à proprement parler, du ressort de la chimie et de ses procédés qu'autant qu'on peut en calculer tous les phénomènes au moyen des lois de cette science; et c'est ce que nous croyons impossible, tant qu'il est soumis à l'empire des lois vitales, au calcul desquelles n'atteint pas la chimie. Donc, vouloir déterminer une question de toxicologie par une méthode purement chimique, comme on l'a pratiqué jusqu'ici, c'est tout simplement un de ces sophismes qu'on appelait autrefois dans l'école *le passage d'un genre à un autre*. C'est, en d'autres termes, une voie fausse, pleine de stérilité, de déceptions et de périls.

En définitive, les faits opposés qu'on invoque dans les deux camps prouvent que les uns et les autres sont vrais dans les circonstances où on les a observés; et ce qui reste à déterminer, c'est la nature de ces circonstances et les causes de leur variabilité. Le problème s'agrandit donc et devient plus ardu. Il est indispensable que les chimistes s'adjoignent des physiologistes, et que ceux-ci, si c'est possible, ne soient pas des chémiâtres.

Recherches chimiques sur la maturation des fruits, par M. Frémy. — Nous allons voir un chimiste qui entend mieux les rapports de sa science avec celle de la

vie, et qui, posant moins ambitieusement les questions qu'il se propose de résoudre, obtient aussi des résultats plus précis, plus satisfaisants, plus vrais en un mot.

Cet intéressant sujet de la maturation des fruits avait déjà été traité par M. Bérard, puis par M. Couverchel. M. Frémy a repris les expériences de ses devanciers, les a confirmées souvent, rectifiées quelquefois, puis ensuite étendues avec beaucoup de bonheur.

Première question. Quelle influence les éléments de l'air peuvent-ils exercer sur le développement des fruits?

M. Frémy répond par les expériences suivantes :

En opérant sur des fruits à péricarpe charnu (poires, pommes, abricots, prunes, etc.), et détachés de l'arbre, il a toujours vu, ce que M. Bérard avait d'ailleurs déjà signalé, que les fruits exposés à l'air transformaient rapidement l'oxygène en acide carbonique. Voilà donc une analogie de plus entre des fonctions communes aux êtres qui composent les deux règnes de la vie. Le fait le plus général de la respiration est effectivement, chez les animaux et chez les végétaux, l'absorption de l'oxygène et l'émission de l'acide carbonique. Les poumons, chez les animaux supérieurs, les feuilles, chez les végétaux qui en portent, sont les organes de cette fonction vitale par laquelle les êtres organisés sont en rapport avec l'air atmosphérique. Mais, chez les végétaux, les feuilles ne sont que plus particulièrement affectées à cette action. Les autres parties de la plante jouissent avec plus ou moins d'énergie d'une semblable propriété, et on voit que les fruits en sont très-favorablement doués. Et la preuve que la respiration leur est aussi indispensable qu'à nous, c'est que leur développement s'arrête dès qu'on les prive de ce gaz que les anciens avaient si exactement appelé *pabulum vitæ*. Si on plonge des fruits dans l'acide carbonique, l'azote ou l'hydrogène, leur maturation se suspend. Mais ce procédé renfermait des causes d'illusion. Les gaz employés dans l'expérience ayant une action délétère indépendamment de leur impropriété à la respiration, l'effet produit sur les fruits pouvait dépendre autant de ces influences, positivement contraires à la vie, que d'une influence négative, quant à la respirabilité de ces mêmes gaz. M. Frémy y a substitué un enduit inerte, une sorte de vernis gommeux qui intercepte parfaitement le contact de l'air. Le résultat a été le même, c'est-à-dire que l'arrêt de la maturation et du développement a été complet, ainsi que la démonstration cherchée.

M. Bérard avait pensé que cette production d'acide carbonique était le phénomène essentiel de la maturation des fruits; et comme la formation du sucre est un des faits les plus considérables de cette maturation, il expliquait cette formation nouvelle en prétendant que le ligneux se change en sucre par une perte pure et simple de son carbone. M. Frémy dit ne connaître aucun fait qui autorise cette supposition. En enduisant les fruits d'un vernis on arrête leur transpiration, ce qui sans doute exerce une influence fâcheuse sur leur circulation, leurs sécrétions, leur nutrition. Là doit s'arrêter le chimiste, et là aussi s'arrête M. Frémy. C'est à la physiologie à expliquer le reste. « *Ubi desinit physicus, ibi incipit physiologus,* » disaient les anciens. Les physiciens ont toujours confondu la transpiration, fait physiologique, avec l'évaporation, fait physique. Or, si l'un et l'autre de ces phénomènes a lieu chez les plantes et les animaux, comme l'a démontré M. Edwards (par les expériences remarquables consignées dans son excellent ouvrage : *De l'Influence des agents physiques sur la vie*), il ne s'ensuit nullement que l'un de ces phénomènes soit l'autre.

Il fallait donc imprimer une précision plus grande à l'expérimentation, si on en voulait une plus grande dans les résultats. Dans ce but, il était nécessaire de déterminer la nature des gaz qui se trouvent dans les fruits.

M. Frémy a disposé pour cela un appareil bien simple, composé d'un ballon

de verre et d'un tube de dégagement, l'un et l'autre remplis d'eau saturée de sel marin. Alors il a introduit dans cet appareil des fragments de divers fruits, a fait bouillir la liqueur, et, recueillant les gaz dégagés, pesant leur volume et analysant leur composition, il a trouvé que, sur 100 parties, les pommes mûres dégagent 56 d'acide carbonique et 44 d'azote; les pommes vertes, 56 d'acide carbonique, 39 d'azote et 5 d'oxygène; les poires mûres, 68 d'acide carbonique, 30 d'azote et 2 d'oxygène, etc..... de manière enfin à prouver que la proportion d'oxygène diminue avec la maturation, et réciproquement.

Ces résultats sont confirmatifs de ceux qu'on a obtenus sur la respiration des fruits. On admet, en effet, qu'un fruit vert dégage de l'oxygène sous l'influence de la lumière solaire, en décomposant l'acide carbonique exhalé par le fruit, tandis que, comme l'a prouvé M. Bérard, lorsque ce même fruit est mûr, il transforme au contraire l'oxygène de l'air en acide carbonique. Or, il résulte précisément, comme on vient de le voir, des analyses de M. Frémy, que les fruits verts contiennent plus d'oxygène que les fruits mûrs. Puisqu'il en est ainsi, on pourrait se demander si cette prédominance d'oxygène dans les fruits verts n'est pas une des causes de leur acidité.

Mais une question plus importante se présente, devant laquelle M. Frémy a répondu par une expérience péremptoire. Voici cette question.

La transformation de l'air en acide carbonique nécessaire au développement des fruits résulte-t-elle de l'action d'une espèce de ferment préexistant dans le fruit, ou dépend-elle uniquement de l'organisation du péricarpe?

Pour s'en assurer, l'auteur a introduit dans une cloche remplie d'air une poire qui, pendant plusieurs jours, a formé de l'acide carbonique aux dépens de l'oxygène de l'air. Alors il a broyé le péricarpe (chair du fruit qui entoure les noyaux ou pépins), de manière à en rompre toutes les cellules, et, dès ce moment, toute production d'acide carbonique a été suspendue.

Cette expérience décisive et mortelle au chimisme avait déjà été pratiquée par Th. de Saussure sur des feuilles, et elle avait donné le même résultat à cet ingénieux et illustre naturaliste.

Les fruits comme les feuilles n'*exhalent* donc de l'acide carbonique que quand ils sont vivants; car le broiement, en détruisant en eux l'organisation et la vie, a suspendu aussitôt l'*exhalation*, *fonction* propre aux êtres vivants, tandis que l'*évaporation*, phénomène tout physique, n'exige aucune condition d'organisation, ne suppose qu'un liquide d'une part et un air non saturé de l'autre. Qui ne voit que le broiement, au lieu d'empêcher l'exhalation d'acide carbonique, aurait dû la favoriser, s'il se fût agi d'une simple évaporation? N'est-ce pas le moyen qu'on emploie vulgairement dans ce but? Ces distinctions font donc le plus grand honneur à M. Frémy; et quand je le vois, lui chimiste, désenchanté d'abord de ne pas trouver dans l'observation la vérification d'une hypothèse chimique, recommencer ses recherches de mille manières, pour découvrir dans les fruits un principe de la nature des ferments, capable, en agissant sur le sucre, la pectine ou les acides des fruits, de transformer l'oxygène en acide carbonique; quand je le vois, dis-je, tenter, en désespoir de cause, une expérience qui, en cas de succès, devait lui ravir l'honneur d'une explication dont il eût pu faire bruit en ce moment de fanatisme chémiâtrique, il me rappelle involontairement le célèbre Ernest Stahl, le plus grand chimiste et le plus grand médecin de son siècle, passant sa vie à illustrer la chimie d'une main, et, de l'autre, à préserver la physiologie et la médecine des usurpations de cette science. « *Usus chemiæ in medicina fere nullus*, » disait-il. J'accepterais volontiers cette maxime, si on ne permettait d'en modifier l'esprit absolu, à l'aide de distinctions indispensables qui ne peuvent avoir leur place ici.

M. Frémy consacre quelques instants à la réfutation des opinions de M. Schultz, combattues par nous dans le Bulletin scientifique du 10 octobre dernier. Nous ne

résistons pas au plaisir de dire combien ont été flatteurs pour nous ce suffrage indirect et cette confirmation de notre jugement de la part d'un chimiste aussi distingué.

M. Frémy a étendu ses recherches à la maturation des raisins, et a encore conclu, sur ce point, avec la même indépendance d'esprit.

En examinant des grains de raisin à différentes phases de leur maturation, il a reconnu que l'acide tartrique, qui se trouve en si grande quantité dans le fruit mûr, à l'état de bitartrate de potasse (crême de tartre, à la présence de laquelle le raisin doit vraisemblablement ses propriétés laxatives), existe déjà dans un grain qui ne pèse que 5 milligrammes. Il affirme donc que cet acide n'est point le produit de la décomposition d'un autre acide organique, mais qu'il existe dès la *formation* des plus petits grains. Les mêmes résultats ont été annoncés, du reste, par M. Pelouze.

J'arrive à la partie la plus intéressante et la plus neuve des recherches de M. Frémy.

Le phénomène le plus frappant et le plus important de la maturation des fruits consiste assurément dans le passage de leur acidité à leur saveur sucrée ; et, en effet, à ce moment, il s'y produit une grande quantité de sucre. D'où leur vient donc ce nouveau principe ?

M. Couverchel pense qu'il est l'effet de l'action des acides organiques sur la gomme, la dextrine ou l'amidon.

Mais M. Biot a démontré que le sucre qui se produit dans la réaction des acides par l'amidon n'exerce pas sur la lumière polarisée la même action que celui qui se trouve dans le raisin. Ces deux sucres ne sont donc pas identiques.

M. Frémy a toujours empêché, non pas la maturation, mais la saccharification des fruits, en arrosant les arbres avec une solution alcaline ou en plongeant des branches chargées de prunes, d'abricots, etc., dans une semblable dissolution. Les fruits se ramollissent comme par la maturation, mais il ne s'y produit pas de sucre.

N'y a-t-il pas une analogie bien remarquable entre ce résultat et celui que nous avons signalé dans notre Bulletin du 10 septembre, à l'occasion du diabète sucré? On se rappelle que nous avons rapporté alors un fait publié par MM. Mialhe et Contour, dans lequel ces médecins avaient suspendu la formation du sucre dans l'urine d'un diabétique en administrant à ce malade des boissons alcalines. Voilà de ces correspondances qui donnent de la valeur à chacun des deux ordres de faits ainsi rapprochés sans idée préconçue, et par le fond même de leurs similitudes naturelles.

Mais que devient l'acide dont la saveur disparaît à l'époque de la maturation?

M. Bérard veut qu'il ne soit que masqué ; mais cela est inadmissible, car les prunes et les abricots perdent alors leur réaction acide : ils ne rougissent plus le papier bleu de tournesol.

M. Frémy pense que ces acides sont saturés par les alcalis qui viennent de l'arbre au moyen du pédoncule. La saturation des acides est donc une condition de la maturation des fruits. En effet, si on détache un fruit vert, *il conserve indéfiniment* son acidité.

Enfin, qu'arrive-t-il à un fruit détaché et conservé pendant quelque temps à une température de 15° ?

Pendant cette période de décomposition, le fruit transforme rapidement l'oxygène de l'air en acide carbonique ; mais si on examine le parenchyme au microscope, on remarque que les cellules flétries ont perdu leur adhérence. C'est ce que M. Payen a déjà vu pour les pommes de terre gelées. On retarde cette décomposition et ces phénomènes en vernissant les fruits; résultat inverse de celui qu'on obtient pour la maturation. Dans ce dernier cas, on retarde le développement ou la composition; dans le premier, on retarde la dégénérescence

ou décomposition; preuve nouvelle que l'air atmosphérique n'a ici qu'une influence relative; que, dans un des cas (par exemple, celui où le fruit est vivant), ce gaz n'est que le stimulus d'une fonction; que, dans l'autre cas, au contraire, il n'est plus borné à ce rôle, mais qu'il entre comme élément d'un phénomène de fermentation, opération très-singulière, sur la nature de laquelle les savants ne sont pas d'accord, mais qui, par cela même qu'elle n'a lieu qu'entre des substances qui ont fait partie d'êtres organisés, nous paraît tenir davantage des phénomènes intimes et rudimentaires de la vie que des simples affinités de la chimie.

M. Frémy termine ses intéressantes recherches en vérifiant une assertion de M. Liébig, savoir, que les sels organiques des végétaux se transforment tous en carbonates. Il se sert de ce fait pour expliquer comment un arbre peut vivre si longtemps dans le même terrain sans épuiser les éléments inorganiques indispensables à son accroissement. « C'est que, dit-il, en perdant ses feuilles, cet arbre rend à la terre, à l'état de carbonates, une grande partie de la potasse et de la chaux qu'il lui avait empruntées. »

Nous avons exposé avec étendue et complaisance le travail de M. Frémy, parce qu'il nous a paru avoir ce mérite, peu commun chez les savants, de fournir les preuves scientifiques de vérités établies depuis longtemps par l'économie domestique et le bon sens des simples observateurs.

Nos lecteurs ont dû remarquer que, depuis quelque temps, les mémoires ayant pour objet la chimie abondaient extraordinairement à l'Académie des Sciences. Cette passion n'était ni fortuite ni désintéressée. L'élite des chimistes français se disputait en effet le fauteuil de Darcet, mort tout récemment. C'est une lutte honorable que celle qui se fait par des armes aussi légitimes que celles dont les compétiteurs ont fait usage dans cette circonstance; nous ne devons pas, en effet, supposer ici d'autres influences, puisque le nom du candidat heureux, M. Balard, et celui de son plus redoutable concurrent, M. Frémy, qui n'a eu qu'une voix de moins que lui, sont là pour témoigner hautement de la justice qui a présidé à l'élection académique. Les titres de M. Frémy sont nombreux; son butin est brillant, ingénieusement acquis; et s'il avait eu le bonheur, le mérite ou le bon esprit, comme on voudra, d'y joindre la découverte d'un nouveau corps simple, de quelque palladium, rhodium, tungstène ou tout autre, il aurait bien pu conquérir le faible appoint de voix qui lui a manqué cette fois et qui lui reviendra à la première occasion. Quoi qu'il en soit, les membres de l'Institut ont bien fait aussi de ne pas laisser à la porte l'auteur de la découverte du brome : ce corps simple immortalisera le nom de M. Balard, parce que ce n'est point une de ces substances oiseuses, un de ces principes de luxe semblables à ceux que je viens de nommer, qui n'ont jusqu'ici rendu d'autres services à la science que d'embarrasser la nomenclature et la mémoire; c'est, au contraire, un corps qui joue souvent son rôle à côté des plus utiles, qui rivalise quelquefois avec le chlore et peut même être appelé à le suppléer dans certaines circonstances.

L'espace nous manque, et nous sommes encore obligés de renvoyer à un autre bulletin les remarques critiques que nous avions promises sur divers travaux qui appellent de notre part un examen sommaire des principes de la phrénologie, de l'influence que cette prétendue science a exercée sur la physiologie et des services qu'elle pourrait lui rendre, si elle était moins prétentieuse et mieux comprise.

P.

REVUE LITTÉRAIRE.

L'Espagne en 1843 *et* 1844. — *Lettres sur les mœurs politiques et sur la dernière révolution de ce pays*; par J. Tanski [1].

Ancien officier de la légion étrangère au service d'Espagne, et maintenant touriste, M. Tanski a parcouru et habité la Péninsule à diverses époques. L'année dernière il y est allé recueillir l'histoire de la chute d'Espartero, et les éphémérides du gouvernement intérimaire présidé par M. Lopez. Les circonstances, pendant ce court période de temps jusqu'à la formation du cabinet Narvaez, ont été telles que le simple récit des faits qu'elles ont amenés forme un livre digne d'intérêt.

Comme le titre l'indique, ce volume est composé de *Lettres*, rédigées sur le théâtre même des événements qu'il est destiné à faire connaitre; l'auteur y a fait entrer un certain nombre d'études sur les institutions politiques de l'Espagne moderne; mais ce que le titre ne dit point, c'est que la plus grande partie de cette correspondauce a été insérée, tout le long de l'année, dans les colonnes du *Journal des Débats*, dont M. Tanski est le collaborateur habituel. En ce moment même M. Tanski se trouve à Madrid, continuant pour la feuille parisienne sa chronique épistolaire. On comprend, sans autre explication, quel doit être le caractère d'un livre fait selon ce procédé.

En plaçant ici ces détails, nous ne prétendons nullement diminuer le mérite de l'ouvrage de M. Tanski. Nous ajouterons même que, dans notre opinion, plusieurs de ses *Lettres* ont dû gagner à la révision qui en a été faite dans les bureaux du *Journal des Débats*. Le contrôle émanant des confidents du ministère peut faire considérer *l'Espagne en* 1843 comme une sorte de rapport semi-officiel sur les faits qui s'y trouvent consignés. Le peu de choses qui paraît être entré sans révision dans l'ouvrage de M. Tanski n'est point de nature à détourner le jugement du public de la voie d'appréciation tracée par les amis du ministère.

Celui qui écrit ces lignes a précisément visité l'Espagne à la même époque que M. Tanski. Arrivé, comme lui, à Madrid le lendemain de la chute de l'ex-régent, il n'a repassé la frontière qu'après avoir entendu les *vivats* qui accueillirent la majorité de la reine, et les coups de canon tirés par les centralistes de la Catalogne. Sa mission d'ailleurs n'était point la même que celle de M. Tanski, ou, pour mieux dire, il n'en avait aucune, s'étant simplement proposé à lui-même d'étudier, sans parti pris, les tendances et la moralité du mouvement remarquable qui entraînait alors l'Espagne. A titre de spectateur, et spectateur désintéressé, il se croit en droit de rendre témoignage à l'impartialité, à l'intel-

[1] Paris, A. René et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue de Seine, 32. 1 vol. in-8°.

ligence dont a généralement fait preuve le correspondant du *Journal des Débats* dans l'examen des événements survenus en Espagne l'année dernière. Cet éloge de sa part pourrait être, à la vérité, accompagné de plus d'une observation critique ; certains points, entre autres ce qui a rapport aux affaires ecclésiastiques, lui paraissent traités dans les *Lettres sur les mœurs politiques de l'Espagne*, d'une manière assez superficielle : mais l'ensemble du travail de M. Tanski ne laisse point pour cela de mériter d'être lu par quiconque tient à se former un jugement sain et pratique sur l'état actuel de la Péninsule.

Discours sur Voltaire, envoyé au concours de l'Académie Française, avec cette devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra ;* par M. Romain Cornut, avocat [1].

M. Romain Cornut, dans l'avertissement qui précède ce discours, insiste avec raison sur cette remarque qu'il a écrit moins pour l'Académie que pour le public : ce qui explique la hardiesse de sa pensée et la réserve de son style, et en même temps doit le défendre contre le reproche d'avoir trop développé certaines vérités d'évidence. Voltaire doit être considéré sous trois aspects différents : comme philosophe, comme écrivain, comme homme. De là les divisions du discours, qui commence par de simples et dignes paroles et se termine par un touchant hommage rendu à la morale, source unique des hautes inspirations comme des grandes vertus. Nous indiquons, nous ne jugeons pas ; le jugement a été porté et ailleurs qu'à l'Académie [2]. C'était au public qu'il appartenait de couronner l'œuvre de M. Romain Cornut. Rien ne manque au succès de l'écrivain, ni les honneurs de la réimpression, ni les haineuses attaques des folliculaires. On accuse le critique impartial d'avoir dénaturé la pensée de Voltaire. « Le philosophe, dit-on, pouvait bien interroger sa « conscience sans vouloir par cela ébranler la foi des peuples. Il savait distin« guer la politique d'avec la métaphysique. » Heureuse distinction ! Et comme cela est fort ! Voltaire en posant le principe ne voulait pas la conséquence ; il ne faisait que pour lui-même un examen de conscience tiré à des milliers d'exemplaires ! M. Romain Cornut a raison de s'humilier et de reconnaître qu'à de tels adversaires il ne sera bientôt plus possible de répondre.

Les Heures, poésies par M. Louis DE RONCHAUD [3].

Les Heures de M. Louis de Ronchaud appartiennent au genre *rêveur*, seulement ce sont les rêveries d'un homme de bonne foi et de bonne compagnie. L'auteur s'est jugé lui-même ; il a dit quelque part :

...... O ma muse bénie !
Avec vous, j'ai dans mes chansons
Aux saintes lois de l'harmonie
Soumis le peuple errant des sons.

Mais un peu plus loin il ajoute :

On dirait un chaos de sons et de couleurs.

Le poëte touche à bien des sujets à la fois, mais il n'en saisit aucun au vif ; il les mêle tous, il ne les marie pas ; et sa muse pourrait bien lui renvoyer, avec un sourire, certain compliment qu'il lui adresse du ton le plus sérieux.

Dans ton œuvre qui s'élabore,
Fondant les éléments divers,
Tu mêles la nuit à l'aurore,
Tu mêles l'âme à l'univers !

[1] 1 vol. in-8. Paris, Périsse frères, rue du Pot-de-Fer, 8.
[2] Voir *le Correspondant* du 10 septembre 1844.
[3] Paris, Amyot, rue de la Paix, 6. 1844. 1 vol. in-8.

NOUVELLES DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Sous ce titre, nous commençons aujourd'hui un nouveau genre de revue que nous plaçons avec confiance sous le patronage de nos lecteurs. Ils en apprécieront, sans aucun doute, le but et la portée, et ils nous tiendront compte des soins que nous prenons pour répondre à leur attente.

Les *Nouvelles* sont destinées à remplir dans la littérature périodique de notre pays une lacune vivement sentie par tous les amis des lettres; elles formeront dans *le Correspondant* une branche toute spéciale que son nom du reste justifie suffisamment. Paraissant à des intervalles réglés, avec les développements que nécessitera le plus ou le moins d'abondance des matières, elles donneront ainsi à notre recueil une place unique parmi les publications françaises de même nature.

De nos jours, les relations établies entre les nations de l'Europe sont si étroites, elles les mettent si souvent en présence que leur intérêt bien entendu les oblige à se chercher et à se connaître. La politique seule ne rapproche pas les peuples; l'industrie, la littérature et les arts leur offrent sans cesse de nouveaux motifs d'étude et d'observation. Chaque pays à son tour imite l'étranger, tout en conservant son caractère propre; c'est ce caractère, ce génie qu'il importe de suivre dans leurs développements les plus divers. L'exemple nous en est donné d'ailleurs par la plupart des journaux et des revues étrangères; celles-ci consacrent régulièrement quelques pages à l'examen de notre littérature, et les journaux quotidiens prêtent souvent aussi leurs colonnes au même sujet. Nous n'en citerons qu'une preuve, et cela d'autant plus volontiers, nous l'avouons sans peine, que *le Correspondant* y est particulièrement intéressé.

La Gazette d'Augsbourg du 31 octobre dernier publie une lettre de son correspondant de Paris, sous ce titre : *Écrits périodiques catholiques* (Katolische Zeitschriften), entièrement consacrée à notre recueil. Le ton modéré qui le distingue, la critique savante et de bonne compagnie qui lui vaut une place déjà si éminente, est l'objet des éloges sincères de l'écrivain allemand; et ces éloges, il faut le dire, sont d'autant plus flatteurs que celui qui les donne étant protestant ne peut être soupçonné de partialité. Qu'on nous pardonne cette petite digression; nous n'avons pu résister au plaisir de faire connaître à nos abonnés l'opinion qu'on se forme de nous en Allemagne.

Le but des *Nouvelles de la littérature étrangère* est donc d'étudier le mouvement littéraire de l'Europe, de comparer la tendance des esprits du nord au midi, d'en sonder la portée dans les publications par lesquelles il se révèle à nous. Cette tâche difficile, mais féconde, doit fournir une riche moisson remplie d'enseignement et de charme.

C'est à dessein que nous ajoutons ce dernier mot. En effet, nous ne nous bornerons pas à faire connaître les ouvrages sérieux; nous aborderons encore les productions d'un genre plus léger, tels que la poésie et le roman. Ils trouveront leur place à côté de la philosophie, de la science, de l'histoire, de l'économie politique, et seront envisagés sous le point de vue de la morale et de l'art. Ce sont autant de manifestations que l'observateur ne doit point dédaigner.

ITALIE.

L'Italie, Rome en particulier, peut devenir, sous le rapport scientifique, une source inépuisable. Tout ce qu'elle renferme de grandeurs passées et présentes, en frappant incessamment les regards et la pensée de l'homme, donne à son esprit une direction sérieuse; sur une terre aussi riche en souvenirs on se livre avec plus d'ardeur aux recherches laborieuses qu'exige la science. En ce moment presque toutes les villes de l'Italie déploient une activité remarqua-

ble dans les études historiques. Florence donne une édition populaire de son histoire, écrite par Machiavel (format Charpentier), avec une notice sur le célèbre auteur et un index très-bien fait par le poëte et historien Nicolini. Elle fait paraître encore les *Archives historiques de l'Italie* (Archivio storico Italiano); le dernier volume publié contient les dix premiers livres de l'*Histoire de Pise,* par Raffaello Roncioni, édités et illustrés par Francesco Bonaini. Cet ouvrage, publié pour la première fois sur les manuscrits de l'auteur, est fort important pour la ville de Pise qui compte peu d'historiens. Roncioni vivait vers le milieu du XVI[e] siècle : il commence les annales à l'origine de Pise et les continue jusqu'à l'année 1509; les six derniers livres de son travail formeront la seconde partie du volume actuel.

Turin publie une édition de la *Chronicon Novalicienne,* dont Muratori avait eu bien de la peine à se procurer une copie incomplète, puisque des cinq livres dont la chronique se compose il n'en a donné que trois, le second, le troisième et le cinquième; encore celui-ci n'avait-il pas tous ses chapitres; malheureusement la copie dont on s'est servi pour la présente édition n'est guère moins imparfaite. Le manuscrit en a été découvert dans les archives de Turin; on croit que c'est l'autographe de l'auteur : il remonterait alors au XI[e] siècle. Vallauri vient aussi de mettre au jour un petit volume in-8°, sur l'histoire des sociétés littéraires du Piémont, c'est la troisième partie d'un grand ouvrage entrepris depuis quelques années ; les deux premières, publiées il y a deux ans environ, contenaient l'histoire de la poésie piémontaise. L'auteur en promet deux autres sur les études académiques de l'Université. Le docteur Novellis vient de terminer également à Turin la publication d'une *Histoire de la ville de Savigliano.* C'est une des nombreuses monographies qui depuis quelque temps marquent la direction et les tendances de la jeune Italie. En évoquant les grandeurs du passé, les souvenirs de sa puissance éteinte, ces courageux écrivains espèrent sans doute développer chez leurs compatriotes le sentiment de la nationalité. C'est un motif trop honorable pour que nous ne leur souhaitions pas tout le succès qu'ils méritent.

Sienne donne un volume de son histoire sous ce titre : *Miscellaneo Storia Senese.*

De son côté le signor Pezzana poursuit avec ardeur l'*Histoire de Parme,* sa ville natale. Il en a déjà publié deux volumes in-4°.

Bologne, autrefois la savante, et que les Italiens d'aujourd'hui ont surnommée *la Grasse,* semble vouloir reprendre son ancienne dénomination. Le signor Gaetano Giordani, inspecteur de l'Académie de Peinture, y a publié dernièrement la relation du séjour du Pape Clément VII dans cette ville, lors du couronnement de Charles-Quint, en 1530. Cet ouvrage est le fruit des recherches les plus minutieuses et les plus savantes. L'auteur a tiré des archives de Bologne tout ce qu'elles renferment sur ce sujet. En même temps Michel-Angelo Gualandi faisait paraître une série de mémoires sur les origines italiennes; la quatrième partie a été mise au jour récemment. Ce travail laborieux peut être d'un grand secours pour quiconque voudra entreprendre d'écrire l'histoire de l'art en Italie.

Mais venons à Rome. La ville éternelle communique à ses lettrés quelque chose de sa sévère grandeur. On ne peut guère être frivole entre le Capitole et Saint-Pierre! Aussi les étude des savants se portent-elles de préférence vers la numismatique, l'archéologie, la paléographie, les antiquités chrétiennes. Chaque science a son chef, derrière lequel viennent se grouper des partisans et des disciples.

Le comte Borghèse protége et cultive surtout les études numismatiques. Ses *Decadi Numismatiche,* dont une partie a paru dans le *Giornale Arcadico,* sont destinées à remplir une grande lacune dans cette branche de la science. Sous

ses auspices, l'avocat Gennaro a publié un ouvrage qui, en peu de temps, est parvenu à la seconde édition ; il contient toutes les médailles connues de l'ancienne Rome.

Emiliano Sarti, savant modeste que M. Niebühr a tiré de son obscurité, vient d'écrire, en excellent latin, un ouvrage remarquable sur les Loges du Vatican.

Le signor Cavaliero Canina, un des plus grands archéologues de Rome, est sur le point de terminer l'histoire de l'architecture égyptienne, grecque et romaine. Le monde savant l'attend depuis longtemps avec impatience. Rien de si complet n'existe encore.

L'ouvrage du duc de Serradefalco sur les antiquités de la Sicile peut être placé à côté de celui du signor Canina sous le rapport de la science. Il contient une série de dessins exécutés par l'habile Cavallari et des annotations savantes dues presque toutes à la plume de feu l'abbé M. Maggiore.

Un jeune érudit, Gennarelli a commencé, cette année, de concert avec plusieurs savants de Rome, la rédaction d'un journal intitulé *le Saggiatore.* Ce recueil s'occupe à peu près de toutes les questions scientifiques anciennes et modernes. Il contient différents travaux du comte Borghèse. L'apparition d'un semblable journal indique à elle seule la faveur où se trouvent les études savantes.

En même temps le Père Marchi, président des Catacombes, continue d'explorer ce champ mortuaire où reposent tant de chrétiens. Il publie le résultat de ses immenses recherches, auxquelles il a fait ajouter, pour l'intelligence du texte, des dessins soigneusement exécutés.

Il se fait encore à Rome, en ce moment, une collection des costumes du clergé catholique régulier et séculier, gravés sur cuivre, avec un texte explicatif, qui, par la manière dont elle est exécutée, présente un intérêt historique et artistique fort remarquable. En voici le titre italien : *Collezioni dei Costumi sacri Romani, tratti dai migliori quadri di autori moderni, e incisi per la prima volta a mezzo macchia, finita dal sign. Baracci e brevemente descritta dal cav. F. Fabi-Montani. Roma,* 1844.

ALLEMAGNE.

L'Allemagne, quoi qu'elle fasse, malgré ses chemins de fer et les expositions de son industrie, restera toujours studieuse, rêveuse et poétique. M[me] d'Arnim occupe de nouveau l'attention de ses compatriotes en publiant sa correspondance avec son frère Clément Brentano (*Clemens Brentano's Fruhlings kranz aus Jugendbriefen ihm geflochten, wie er selbst schriftlich verlangte.* Charlottenburg, 1844). Sans doute le succès obtenu par ses précédentes publications l'encourage à continuer. Mieux vaudait pour elle, selon nous, rentrer maintenant dans le silence. Bettina peut encore, il est vrai, élever un monument pieux à ceux qu'elle a aimés; elle ne peut ajouter une perle à sa couronne. Tout ce qu'elle a rencontré de verve, d'esprit, de charmes, de passion et de poésie, en écrivant à son amie d'abord, et au vieux poëte Gœthe ensuite, ne se retrouve pas à l'infini. Les lettres qu'elle adresse à son frère sont bien pâles en comparaison.

Une autre femme, dont la critique française ne s'est pas encore occupée, et que nous nous proposons de faire connaître bientôt à nos lecteurs avec quelque détail, la comtesse Ida de Hahn-Hahn, vient de donner trois volumes de lettres sur l'Orient (*Orientalische Briefe.* Berlin, 1844). Cette publication n'est pas le coup d'essai de l'écrivain. Des voyages entrepris successivement en Suisse, en Italie, en Espagne, en France, en Danemark, lui ont déjà fourni le sujet de plusieurs volumes.

Nommons encore les œuvres complètes de Caroline Pichler, morte depuis peu en Autriche, sa patrie, avec quatre volumes de Mémoires (aut Meinem

Leben). Cette dame jouissait d'une grande réputation parmi ses compatriotes. Ses rapports avec la plupart des hommes distingués et des célébrités littéraires et artistiques de son époque rendent surtout attachante la lecture de ses Mémoires.

Henri Heine, cet écrivain si vif, si spirituel, et si ironiquement gai qu'on se demande comment il a pu naître à Hambourg, la ville commerçante, vient de faire paraître un volume de poésies nouvelles (Neue Gedichte. Hambourg, 1844). Un critique allemand prétend apercevoir, dans ce livre, les signes d'une décadence complète. Il ne faut pas toujours croire les critiques sur parole. Heine n'est guère en faveur près de plusieurs de ses compatriotes; il a trop vécu à Paris pour cela, et peut-être la mort prématurée que lui prédit l'honnête Germain répond-elle à ce dicton des bonnes femmes : « Il ne vivra pas, il a trop d'esprit. »

Uhland, de son côté, donne le premier volume des Chants populaires de l'Allemagne (*Alte Hochund nieder deutsche Volkslieder mit Abhandlungen und Anmerkungen.* Stuttgart, 1844). Ce travail, fait avec un soin extrême et pour lequel le célèbre poëte a entrepris plusieurs voyages, peut devenir fort important pour l'histoire du peuple allemand. L'ouvrage complet aura cinq volumes de chants (lieder) et deux volumes de dissertations et de remarques.

Depuis quelques années le théâtre excite par-dessus tout l'ardeur des écrivains et des poëtes allemands. Les tragédies et les drames se succèdent et se multiplient avec une surprenante rapidité. Des noms nouveaux se placent à côté de noms déjà connus; c'est une arène où tous veulent essayer leur force. Cette tendance des esprits mérite d'être observée en ce qu'elle obéit au besoin d'unité que les populations germaniques semblent éprouver de plus en plus, et qu'elle contribue puissamment à le développer. Les pièces des écrivains populaires sont représentées partout, et partout elles font naître le même enthousiasme. Tandis qu'au même jour, à la même heure, l'Autrichien et le Prussien applaudissent aux mêmes sentiments, se passionnent pour les mêmes héros, les barrières élevées par la politique s'abaissent devant eux; peut-être le moment viendra-t-il où elles ne se relèveront plus. Cependant nous ne suivrons pas la littérature sur ce terrain, du moins pour aujourd'hui, nous réservant toutefois d'y revenir plus tard, aussi bien qu'à la poésie, où la même tendance se manifeste.

ANGLETERRE.

En Angleterre, les questions sérieuses paraissent vouloir adopter le roman pour interprète. C'est une direction remarquable de la littérature chez nos voisins, et s'il est vrai, comme on l'a dit, que le roman soit appelé, par sa nature même, à exercer, dans nos sociétés, une puissante influence sur les masses, la tendance des écrivains de la Grande-Bretagne à choisir ce cadre pour y discuter les intérêts les plus vivaces de la politique, de la morale, de la religion, serait un progrès. Mais ce n'est pas notre point de vue. Nous ne nous arrêterons pas sur les deux ouvrages qui donnent lieu à ces réflexions. Le premier (*Coningsby*, par M. d'Israëli) est l'objet d'un travail sérieux dans ce numéro même de cette Revue; quant au second (*Ellen Middleton*, par lady Georgiana Fullerton), nous savons qu'il est confié à l'examen d'un esprit élégant qui, bientôt sans doute, nous communiquera le résultat de ses observations avec toute la finesse d'une plume féminine.

Parmi les nombreuses publications qui sortent chaque jour des presses anglaises, nous signalerons à nos lecteurs la correspondance de trois personnages célèbres et tous trois historiques, bien qu'à des titres fort différents.

La dernière série des *Lettres d'Horace Walpole* vient de paraître (Letters of Horace Walpole, earl of Oxford, to sir Horace Mann. London, Bentley, 1844). Ce recueil offre surtout beaucoup d'attrait aux gens du monde. La plume ironique,

amère, acérée de cet homme frivole, trace avec une égale aisance le portrait et le tableau de genre. La société dont il faisait partie pose devant lui avec ses vices, il est vrai, plutôt qu'avec ses vertus, dont il ne se soucie guère. Quand on songe à sa vie, commencée si tôt (il fut mêlé avec le monde dès l'âge de cinq ans) et prolongée si tard, sans infirmités ni maladies, on comprend tout ce que ses lettres doivent renfermer de détails sur les hommes et sur les choses. Mais ses jugements sont empreints d'une légèreté et d'une partialité sans égales, et l'on retrouve à chaque instant, dans cette correspondance, le personnage qui fit d'une collection de curiosités la plus grande occupation de sa vie.

Heureusement voici venir d'autres lettres, écrites par un homme dont l'activité s'est exercée sur des matières d'une nature plus sérieuse : le célèbre Edmond Burke (*Correspondence of the right honourable Edmond Burke, betwæn the year* 1744, *and the period of his decease, in* 1797. Edited by the Eal Fitz William and sir Richard Burke. London, Rivingston, 1844). Outre l'intérêt qui s'attache naturellement aux révélations confidentielles de personnages éminents, ces lettres possèdent encore une importance toute politique par la clarté qu'elles peuvent jeter sur les parties obscures de la vie de leur auteur. Elles expliquent la conduite qu'il a suivie dans les circonstances mémorables où il s'est trouvé placé, et détruisent plus d'une accusation portée contre lui par l'esprit de parti.

Le troisième recueil épistolaire dont nous voulons dire quelques mots est celui qui contient les Lettres de la reine Marie Stuart (*Letters and official documents of Mary Stuart, queen of Scotland, collected from the original Mss. preserved in the state paper office of London, and the principal archives and libraries of Europe*, by prince Alexander Labanoff). Ces Lettres ont pour nous un intérêt presque national. L'infortunée Marie tient à la France par les liens de la sympathie, de la religion et du malheur. Aussi peut-on affirmer sans crainte que sa mémoire est aussi populaire chez nous que celle de la plupart de nos reines. C'est donc avec un véritable sentiment de joie que nous avons vu l'annonce de sa correspondance, qui doit paraître à Londres ce mois-ci. Si le prospectus tient toutes ses promesses, elle ne tardera pas à prendre place dans nos bibliothèques. Le noble éditeur qui s'est chargé d'une œuvre si difficile n'a rien épargné pour la mener à bien, et il a réuni, après des soins infinis, *sept cents lettres* qui formeront sept volumes in-octavo. Un grand nombre sont inédites. Rangées par ordre de date, elles seront accompagnées de notes, d'explications et d'un sommaire chronologique qui permettra aux lecteurs d'embrasser d'un coup d'œil les événements auxquels la lettre se rapporte. Nous reviendrons plus en détail sur cette publication.

Dans nos prochaines *Nouvelles*, nous nous occuperons particulièrement de l'Espagne. Aujourd'hui, le temps et l'espace nous manquent pour apprécier comme ils le méritent les efforts tentés par plusieurs écrivains pour ranimer dans les cœurs l'amour des lettres et celui des gloires nationales.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE D'A. RENÉ ET Ce,
Rue de Seine, 32.

L'ESPRIT DU TEMPS

AU POINT DE VUE

DES QUESTIONS RELIGIEUSES.

De toutes les accusations dirigées contre les défenseurs de la liberté religieuse et des autres libertés qui s'y rattachent, de toutes les raisons qu'on donne au public et qu'on se donne à soi-même pour ne pas appliquer à ces matières les règles ordinaires de notre droit constitutionnel, il n'en est pas de plus fréquemment répétée ni de plus propre à fasciner l'opinion que celle-ci : accueillir les réclamations des catholiques, ce serait favoriser des tendances contraires à l'esprit du temps, fournir des armes aux ennemis de la révolution française, déserter ses conquêtes pour rétrograder vers un passé dont elle a entendu se séparer sans retour. Cette pensée, n'en doutons pas, pèse sur la conscience de plus d'un libéral sincère, et je ne crois pas trop m'avancer en affirmant qu'aux yeux de celui de nos hommes d'Etat qui a récemment jeté dans la balance le poids de son talent et de son nom, c'est là le seul argument décisif.

Pour l'apprécier à sa juste valeur, on peut l'envisager sous plus d'une face. On peut demander d'abord ce qu'est donc cet esprit du temps dont on parle, quelle idée on se fait de la vitalité des doctrines sociales qui le constituent, si l'on admet qu'après la consécration qu'il a reçue de plus de cinquante années de combats et de victoires, au milieu de générations que son atmosphère entoure et pénètre de toutes parts, avec tous les moyens matériels et intellectuels dont il est armé pour se défendre, les efforts subreptices d'une poignée de *jésuites*, d'*ultramontains* ou de *néo-catholiques* (car on a grand soin d'isoler ceux qu'on déclare suspects des millions de Français professant

la religion de la majorité), suffisent pour le mettre sérieusement en péril.

Mais cette question a été posée d'une manière également pressante et piquante à la tribune de la Chambre des Pairs [1], et je ne sache pas qu'il y ait été répondu; car je doute que les distinctions entre la *peur* et l'*horreur*, entre la crainte *des* Jésuites et la crainte *pour les* Jésuites, entre les *objets de surveillance* et les *sujets de terreur*, aient merveilleusement édifié les juges impartiaux du débat. Je n'y veux donc point revenir, et c'est sur un autre terrain que je crois devoir porter cette controverse préliminaire, et renfermée dans des généralités théoriques. Je pense, avec l'honorable M. de Carné, qu'il convient de se préparer ainsi à la discussion plus pratique et plus animée prête à s'ouvrir au sein du Parlement.

Je me propose donc de rechercher qui, de nous ou de nos adversaires, se met en opposition avec l'esprit du temps; qui combat sous le drapeau de 1789, qui sous celui de l'ancien régime; où sont les rétrogrades, où sont les progressifs.

J'aborde ce sujet avec la liberté d'esprit la plus entière, et ceux-là connaîtraient bien mal la situation réelle de la société française en 1844, qui croiraient cette disposition peu compatible avec des opinions politiques que je n'entends pas plus désavouer qu'il n'entre dans ma pensée de les reconnaître pour mobile dans une sphère supérieure à celle où s'agitent les plus hautes questions de l'ordre purement temporel. Faire de ces opinions, telles qu'elles se produisent aujourd'hui dans les luttes de la vie publique, la négation des grands changements sociaux réalisés depuis un demi-siècle, et le programme d'une résurrection patente ou déguisée de l'état de choses qu'ils ont détruit, c'est créer un fantôme pour avoir le plaisir de le combattre, comme c'est calomnier sciemment ou sans le vouloir les hommes qui les professent, que de prétendre, si quelqu'un d'entre eux croit pouvoir, lui aussi, revendiquer les droits de la conscience et de la foi, ne voir, dans l'expression loyale et désintéressée de la plus absolue de ses convictions, qu'une misérable combinaison de circonstance et de parti. Profondément blessé, je l'avoue, d'une imputation dont la fausseté se fait énergiquement sentir au fond de mon âme, je ne puis laisser passer aucune occasion de protester contre elle, et la satisfaction de la démentir par un fait n'est pas le sentiment qui me rend le moins chère ma faible part de collaboration à ce recueil, où une complète indépendance politique n'exclut pas une étroite union dans la défense du Catholicisme et de la liberté.

[1] Par M. le comte de Montalembert. Voir la séance du 14 mai 1844.

Entre nous et tous ceux qui, avec des nuances diverses, soutiennent des doctrines opposées aux nôtres, trois questions principales sont à résoudre : la question de l'enseignement, la question des congrégations religieuses, la question plus générale des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Parcourons-les successivement, et voyons quelle est sur chacune d'elles la thèse la plus conforme aux tendances caractéristiques de notre siècle et aux bases de notre organisation politique.

I

Sur la question de l'enseignement, M. de Carné a démontré avant moi, et mieux que je ne pourrais le faire [1], combien il y a peu de différence entre le régime de liberté tel que le conçoit et le formule la majorité de la commission de la Chambre des Députés, et le régime de monopole dont son honorable rapporteur a tracé le tableau. Il a fait voir que tout, dans le projet amendé, était combiné de manière à ne laisser une certaine latitude aux familles que sur les points secondaires de l'éducation, et que l'Etat ne renoncerait guère plus dans ce système à imprimer son effigie à toutes les jeunes intelligences qu'il n'abdique le droit de battre monnaie quand, au lieu de l'exercer directement par ses propres agents, il remet la fabrication des espèces, sous sa surveillance de chaque jour et à des conditions déterminées, à des entrepreneurs particuliers. Il est donc parfaitement exact de dire que la pensée inspiratrice du travail de M. Thiers et de ses collègues est celle qui apparaît à demi à la page 12 du Rapport [2], et qu'un peu de réflexion suffit pour compléter. Lorsqu'on y célèbre en effet les avantages de l'unité par opposition à la faiblesse des peuples qui comptent dans leur sein des nationalités distinctes, chacun sent que cette considération n'est offerte que comme exemple; car il est évident pour tout le monde que la liberté d'enseignement, quelque illimitée qu'on la suppose, ne saurait nous menacer d'un semblable péril. Il n'y a plus et on ne reverra pas en France des Bourguignons, des Provençaux, des Bretons, des Flamands, au même titre qu'il y a, dans le Royaume-Uni, des Anglais, des Ecossais, des Irlandais; mais il y a encore des catholiques, des protestants et des juifs; il y a aussi des conservateurs de plus d'une nuance, des hommes du centre gauche et des différentes fractions de la gauche, des légitimistes, des républicains. Ce sont là les seules divisions que l'unité, en fait d'éducation, puisse tendre à faire disparaître, et dès lors rien de plus facile

[1] Voir le numéro du 25 août dernier.

[2] Comme il existe plusieurs éditions de ce document, il est bon d'avertir que je cite d'après l'édition officielle distribuée à la Chambre.

que de saisir cette théorie, que de se rendre compte du but et du moyen. Le but, c'est l'unité d'opinions politiques et même de croyances religieuses (j'expliquerai tout à l'heure en quel sens); le moyen, c'est un enseignement qui, dans son uniformité forcée, influe nécessairement sur les unes et sur les autres, en ne présentant que sous un jour convenu les notions propres à les former.

Ce n'est pas, en ce qui concerne la religion, que, pour effacer la variété des croyances, on veuille faire du prosélytisme au profit de l'une d'elles. Je ne suis pas de ceux qui croient à un projet, ayant quelque consistance et émanant d'hommes sérieux, de *protestantiser* la France, moins encore de ceux qui en craignent le succès. Mais que de gens souriraient à la propagation d'une doctrine qui, en traitant *philosophiquement* les dogmes de chaque communion, absorberait insensiblement tout ce qui les distingue, et confondrait juifs et chrétiens, protestants et catholiques dans l'unité négative d'une même indifférence au fond, plus ou moins bien masquée par les formes diverses d'un hommage de pure convenance envers le culte paternel!

Je n'examine point ici ce que la société peut avoir à gagner à ce résultat. Mais, fût-il des plus désirables, je n'hésiterais pas à dire que, pour l'atteindre, on s'engage dans une voie profondément antipathique à ce même esprit du temps qu'on nous oppose. De quoi s'agit-il en effet? De comprimer la transmission naturelle des différentes opinions qui règnent dans le pays, afin d'arriver à l'extinction de toutes, moins une seule, et de rendre celle-ci ou dominante ou tellement exclusive qu'elle n'ait plus rien à redouter de ses rivales; et cela parce que leur diversité est une cause de faiblesse pour la nation, dont la force sera doublée le jour où tous ses membres sentiront, penseront et voudront la même chose.

Eh bien, que l'on aille au fond de toutes les mesures intolérantes des siècles passés, mesures plus ou moins violentes, plus ou moins odieuses, plus ou moins susceptibles de justification ou d'excuse au point de vue de leurs auteurs, mais que tous aujourd'hui s'accordent à blâmer sinon à flétrir, et l'on y trouvera ce même principe qui prétend se faire accepter comme gardien des idées nouvelles. Ce n'était pas sans doute par une tendre dévotion envers les dieux de l'Olympe que les Césars persécutaient le Christianisme naissant; c'était pour maintenir une certaine unité dans le caractère général du culte, qui constituait à leurs yeux l'un des éléments de l'unité romaine elle-même. Quand l'édit de Romorantin (mai 1560) défend, sous des peines sévères, les réunions des protestants, il ne manque pas d'alléguer « l'expérience, tant du temps ancien que moderne, » comme ayant enseigné « combien est périlleuse la soudaine mutation

« de religion, et attire avec soi changements et ruines d'empires, « royaumes et seigneuries. » L'édit de Saint-Germain (juillet 1561), en confirmant et développant les dispositions du précédent, s'appuie encore sur la nécessité « de donner remède et pourvoir aux troubles « et émotions qu'on voit pulluler et multiplier de jour en jour en ce « royaume, à cause de la diversité des opinions concernant le fait de « la religion. » Et cent vingt-quatre ans plus tard, Louis XIV ne signale-t-il pas, dans la révocation de l'édit de Nantes, le meilleur moyen « d'effacer entièrement la mémoire des troubles, de la confu- « sion et des maux » que les progrès de la Réforme avaient causés (préambule de l'édit d'octobre 1685)? Dira-t-on que de son propre aveu le protestantisme ne lui inspirait plus d'alarmes, puisqu'il le représentait abandonné par « la meilleure et la plus grande partie de « ses sujets » (même préambule)? Mais fait-on sonner moins haut de nos jours l'anéantissement des factions? et en agit-on plus pour cela comme si elles ne devaient jamais revivre? Quant au passé des deux époques, si l'on se plaît maintenant à évoquer le souvenir des insurrections de l'Ouest et des réactions du Midi, n'était-ce donc rien que les traces qu'avaient laissées dans notre histoire le déchirement produit par les prédications de Calvin? Dix guerres civiles dans le court espace d'un tiers de siècle ; plus tard, une paix armée à l'intérieur, souvent troublée, toujours menaçante; un parti religieux traitant avec le souverain de puissance à puissance, et se faisant remettre des places de sûreté; toutes les forces du royaume sous les ordres du monarque en personne arrêtées pendant plus d'une année devant La Rochelle : il y avait, ce me semble, dans ces antécédents, de quoi éveiller la sollicitude du pouvoir, et, sans vouloir comparer les applications, je défie que, comme thèse abstraite, la théorie de 1844 soit l'objet d'une apologie dont l'acte de 1685 ne puisse revendiquer le bénéfice. L'argument de parité a même ici d'autant plus de force que la raison d'Etat se présente seule au XIX[e] siècle, tandis qu'au XVII[e] elle faisait cause commune avec ce qu'on regardait comme l'intérêt de la vérité.

Et l'inquisition? Les rares défenseurs qu'elle compte parmi les écrivains de notre temps y voient-ils autre chose que le moyen politique employé par les rois d'Espagne pour maintenir l'unité religieuse et prévenir les guerres de religion? moyen, ajoutent-ils, dont l'histoire atteste l'utilité quand elle nous montre la Péninsule en paix, alors que les autres contrées de l'Europe se déchiraient de leurs propres mains et nageaient dans le sang. C'est encore, c'est toujours la même idée : immoler la liberté de penser et de communiquer ce qu'on pense aux avantages de l'unité.

Est-ce donc ce qu'ont voulu nos pères? En proclamant que la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme (article 11 de la Déclaration des Droits), ont-ils cru n'énoncer qu'une vaine théorie, dont l'application la plus simple et la plus légitime pût être paralysée à volonté par d'arbitraires restrictions? Et lorsqu'ils ont brisé l'ancienne organisation sociale, précisément parce qu'elle ne se prêtait pas assez à l'expansion des sentiments et des idées développées par le cours des âges, ont-ils entendu lui en substituer une qui dût élever dans l'avenir une barrière infranchissable à de nouveaux progrès? Auraient-ils été contents de leur œuvre si l'on fût venu leur dire qu'ils ne faisaient qu'échanger un despotisme contre un autre, et qu'une orthodoxie d'un nouveau genre invoquerait leur nom pour contrarier, par des influences factices, la marche naturelle de l'esprit humain?

Et qu'on n'objecte pas que l'unité en toutes choses a été plus que la liberté elle-même le véritable but de leurs efforts et de leurs sacrifices. J'accorderai volontiers qu'ils ont énergiquement tendu à établir l'unité dans l'action qui s'exerce de haut en bas, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui part des pouvoirs publics pour se répandre sur les citoyens. Ainsi, unité d'administration, unité d'organisation judiciaire, unité de législation, toutes choses que l'individu reçoit, tantôt du gouvernement central, tantôt d'une autorité locale et secondaire, ici d'un souverain héréditaire, là d'un magistrat ou d'un corps électif, mais qu'il reçoit toujours et qu'il ne crée jamais *en tant qu'individu;* car l'hypothèse dans laquelle chacun déterminerait, par un acte isolé de sa volonté propre, l'administrateur qui doit présider, en ce qui le concerne, à la police extérieure de la cité, le juge appelé à connaître de ses différends avec des tiers, la loi civile ou criminelle destinée à servir de règle à ses actions, serait une hypothèse absurde et destructive de la notion même d'une société quelconque. Avant 1789, la puissance publique, dont ces choses sont des émanations essentielles, était fractionnée, disséminée en différentes mains; la Révolution l'a concentrée; elle a donné à ses diverses branches une tige unique, un point de départ commun. Voilà, je le reconnais, un de ses traits distinctifs et de ses résultats capitaux. Mais est-il entré dans son esprit d'agrandir le domaine de cette même puissance aux dépens de celui des facultés individuelles, et de restreindre au nom de l'unité leur exercice indépendant sur les objets naturellement livrés à leur action libre et spontanée? Loin de là : parmi les actes les plus caractéristiques se place l'émancipation du commerce et de l'industrie, et certes ce n'est pas faute d'avoir attaché de l'importance à ces éléments de la prospérité du pays, ce

n'est pas par indifférence pour la direction plus ou moins avantageuse qu'ils pourraient recevoir, que les législateurs d'alors les ont livrés à eux-mêmes avec un entier abandon. Ils n'ont d'ailleurs pas pris à leur égard une mesure isolée; en même temps qu'ils décrétaient leur affranchissement, ils reconnaissaient que l'enseignement ne devait être l'objet d'aucun monopole, et, d'un autre côté, ils dégageaient de toute entrave la profession d'avocat, que M. Thiers indique comme un intermédiaire entre le travail libre et la fonction publique. C'était donc un système complet, dont on peut trouver l'expression dans la formule suivante : « L'unité qui convient au développement de l'activité physique ou morale de l'individu n'est autre que l'égalité dans la liberté. »

Ce système, accompagné dans la mise en pratique de toutes les garanties que l'ordre public exigera, ce système est le nôtre, et nous n'en tirons aucune conséquence qui n'en découle sans effort. On ne niera pas apparemment que l'exercice le plus important de l'activité morale de l'homme ne soit la transmission à ses semblables de ses convictions sur ce qui intéresse au plus haut degré leur présent et leur avenir. On ne niera pas, si l'on n'en est pas venu jusqu'à nier la famille elle-même, que cette transmission ne revête un caractère particulièrement sacré quand elle a lieu du père à l'enfant, puisqu'elle cesse alors de n'être que l'usage volontaire d'une simple faculté pour devenir l'accomplissement forcé d'un devoir impérieux. Elle sera donc libre; voilà la règle : si des mesures de surveillance et de répression sont nécessaires pour parer à quelque grand danger social, elles constitueront l'exception, et, à ce titre, seront strictement renfermées dans les limites de la nécessité. Elle sera libre, soit que le père acquitte par lui-même la dette de la nature, soit qu'il la fasse payer à sa décharge par un intermédiaire de son choix, car le droit est le même dans les deux hypothèses; la manière d'en user varie seule, et varie sous l'influence de causes tellement étrangères le plus souvent à la volonté de chacun qu'on ne saurait attacher une peine à la préférence donnée à tel mode sur tel autre sans une évidente injustice et sans une criante inégalité. Objectera-t-on que celui qui recourt à l'éducation publique se sert d'un instrument que la société seule pouvait lui fournir, et que, dès lors, il est tenu de subir toutes les conditions auxquelles elle juge à propos d'en soumettre l'emploi? Autant vaudrait, enchérissant sur cette vieille distinction entre les livres et les journaux que personne n'oserait défendre aujourd'hui, autant vaudrait soutenir qu'il m'est permis sans doute d'exprimer une pensée par le moyen naturel de la parole, mais que la manifestation tombe sous le coup des exigences les plus arbi-

traires à l'instant où elle emprunte le secours éminemment artificiel et social de la presse. Que quelques précautions de plus puissent être indispensables là où la nature de l'instrument rend l'abus plus facile, on le conçoit, et la législation en matière de presse en offre précisément l'exemple; mais que ces précautions s'étendent directement ou indirectement jusqu'à l'annihilation du droit, mais qu'en ce qui touche l'enseignement on les multiplie au point de ne laisser de liberté véritable qu'à l'éducation domestique, et d'instituer ainsi le privilége de la richesse dans l'ordre d'idées qui réclame le plus fortement l'égalité devant la loi, voilà ce qui choque à la fois notre conscience et notre raison.

Contestons-nous pour cela les droits de l'Etat? Nous avons constamment dit et prouvé le contraire, et les lignes qui précèdent en contiennent encore l'aveu le plus formel. Nous acceptons même volontiers la belle définition, qu'on lit à la page 7 du Rapport, de cet être abstrait et mystérieux; seulement, que son honorable auteur nous permette de le lui dire, nous prenons plus à la lettre que lui-même tous les termes dont elle se compose. Nous voyons plus réellement que lui dans l'Etat « l'ensemble de tous les citoyens, *non-seulement* « *ceux qui sont*, mais ceux qui ont été et *qui seront;* la nation, en un « mot, avec son passé et *son avenir*, avec *son génie, sa gloire, ses des-* « *tinées.* » Car nous n'admettons pas que le présent puisse enchaîner l'avenir; que les citoyens qui sont aient qualité pour prescrire à ceux qui seront ce qu'ils devront penser et croire; qu'il soit donné à personne de tracer aux destinées de la France une autre carrière que celle qu'ouvrira devant elle le libre essor du génie de ses enfants. Avec M. Thiers, et plus que lui, nous reconnaissons l'empire tout volontaire de cette puissance si bien assortie à l'esprit des nations démocratiques qu'il appelle *l'usage* (*Rapport*, page 10), et que, nous, nous nommons plus respectueusement *l'opinion*. Avec lui encore, et plus que lui, car nous généralisons la doctrine qu'il restreint à la question spéciale des programmes du baccalauréat (page 88), nous tenons les pouvoirs constitutionnels pour incompétents à l'effet de prononcer sur des thèses métaphysiques et de formuler des symboles.

Qu'on y prenne garde, au surplus. Si les prétentions élevées au nom de l'Etat, et que nous refusons d'accueillir, sont rationnellement en désaccord avec les principes de la liberté moderne, on aurait tort de les réputer pratiquement inoffensives pour la pureté des institutions qui lui servent d'appui. Eh quoi! dans un temps où l'on accuse si souvent les dépositaires du pouvoir d'abuser des moyens d'action que la constitution met en leurs mains pour en forcer les

ressorts et en fausser le jeu, serait-il indifférent d'accréditer cette idée que l'éducation de la jeunesse est soumise, non-seulement à l'inspection, mais à la direction du gouvernement, en quelque sens qu'on prenne ce mot, et que, avec une majorité dans les Chambres, on peut imposer aux études tel ou tel système religieux, philosophique ou historique plus ou moins étroitement lié au système politique qu'on désire faire prévaloir? S'imaginerait-on par hasard que les opinions *excentriques* puissent seules être mises à l'index? Est-ce qu'au sein des partis qui ne cherchent rien au delà des conséquences tirées, en 1830, de la révolution de Juillet, il n'existe pas des dissidences profondes sur la portée de ces conséquences et sur le sens même de l'événement dont elles dérivent? Et serait-ce une opposition bien prévoyante que celle qui laisserait s'établir en fait, sinon en principe avoué, la doctrine de l'orthodoxie légale en matière d'enseignement? N'y aurait-il donc, pour employer l'expression bien connue de l'honorable M. Dubois, n'y aurait-il donc qu'une manière de *jésuiter* les colléges?

Peut-être trouvera-t-on que nous poussons loin la défiance; mais que l'on se rappelle que tout gouvernement libre est un gouvernement de défiance et de jalouse susceptibilité, et que l'on convienne au moins que, sous ce point de vue comme sous l'aspect plus général que j'avais envisagé d'abord, ce n'est pas à nous qu'on peut reprocher un antagonisme suspect avec les maximes fondamentales de notre nouveau droit public. C'était là, sur la question particulière de l'enseignement, tout ce que j'avais en vue de constater.

II

Serai-je moins heureux sur celle des congrégations? Ici, le premier pas à faire dans la discussion, c'est de bien définir la thèse de nos adversaires et la nôtre.

Nos adversaires réclament la stricte exécution des lois qui prohibent, suivant eux, les congrégations religieuses d'hommes. Comment comprennent-ils cette exécution? Entendent-ils qu'un genre de vie, exceptionnel sans doute, mais consacré, comme convenant à plusieurs, par l'expérience des siècles aussi bien que par l'autorité de la religion, soit frappé d'une interdiction absolue que les représentants de la société ne puissent ou ne doivent jamais lever? S'il en est ainsi, je crains fort pour eux qu'ils ne viennent encore se heurter contre les bases données par la Constituante au grand édifice dont elle avait entrepris la construction.

On lit en effet dans l'article 5 de la Déclaration des Droits : « La

« loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société, » et l'article 10 ajoute : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, « même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas « l'ordre public établi par la loi. » D'où il suit que, soit que l'on considère la profession de la vie monastique comme une *action* sans caractère déterminé, ou comme une *manifestation d'opinions religieuses* particulières, elle ne peut être toujours et indistinctement prohibée qu'autant que toujours et indistinctement elle est nuisible à la société et faite pour troubler l'ordre public. Or qui oserait soutenir une proposition si étendue en présence des services qu'ont rendus jadis et que rendent encore les ordres religieux? Qui oserait affirmer que M. le ministre de la guerre a compromis la sécurité de l'Afrique française en appelant des fils de la Trappe à la féconder par leurs sueurs et par leurs exemples? que l'intervention des Frères de la doctrine chrétienne, de Saint-Jean de Lyon, de Saint-Pierre de Marseille, est éminemment funeste au régime de nos prisons, et que tout irait mieux dans les écoles primaires de beaucoup de nos villes si elles étaient livrées sans concurrence au zèle des instituteurs séculiers? Allons plus loin : qui prendrait sur soi de limiter à ces œuvres l'utilité possible du concours des congrégations, et de déclarer qu'au milieu de toutes les misères de l'âme et du corps qui couvrent notre sol, et que tendent à multiplier les fluctuations incessantes d'une société démocratique, aucune carrière nouvelle ne saurait avec avantage être ouverte à leur dévouement?

Or, tant qu'on ne sera pas en mesure de répondre affirmativement et péremptoirement sur tous ces points, il faudra se résigner à nous entendre dire qu'en proscrivant, sans une nécessité démontrée, une vocation en parfaite harmonie avec certaines natures et avec certaines situations, une vocation qui se lie d'une manière intime aux enseignements de la foi religieuse de la majorité des citoyens, une vocation qui peut porter des fruits précieux pour le bien-être matériel et moral de tous, on attente à la fois à la liberté individuelle, à la liberté de conscience et aux intérêts généraux du pays.

Prétend-on, au contraire, n'imposer au développement de cette vocation qu'une simple condition suspensive, celle de l'autorisation préalable, et est-on disposé à reconnaître, non-seulement que cette autorisation ne dépasse point les bornes de l'omnipotence parlementaire, mais qu'il peut y avoir des cas où il soit à propos de l'accorder : voici où ce système conduit. Je suppose qu'on l'exécutera franchement, et qu'on n'arguera pas, pour refuser l'autorisation à une congrégation naissante, de ce qu'elle ne s'est pas fait connaître, après s'être prévalu, pour l'empêcher de se faire connaître, du défaut d'au-

torisation. Dans cette hypothèse, qui ne serait que trop vraisemblable, M. le comte Beugnot l'a clairement établi [1], on retrouverait, sous une forme hypocrite, le régime illibéral de la prohibition absolue et sans exception.

Mais admettons que les pouvoirs publics consentent à donner la garantie de leur approbation à un ordre nouveau, sur la simple production de statuts qu'il se propose de suivre; que résulte-t-il de là? Qu'il n'y a point pour une société de ce genre de milieu légal entre le néant et cette existence officielle que lui confère le baptême législatif; qu'il ne lui est donné de vivre que d'une vie privilégiée, et que l'État est placé dans l'alternative ou de la lui refuser, ou de la lui donner au hasard, ou de l'étouffer dans son germe alors qu'elle aurait pu se développer utilement, ou de cautionner en quelque sorte par son suffrage des résultats à venir qui peuvent ne se réaliser jamais.

Mettons en regard d'un tel ordre de choses celui que nos convictions appellent. L'association se forme sans obstacle, non en vertu d'un titre qui lui soit propre, mais en vertu de la liberté dont jouit chacun de ses membres de choisir le genre de vie qui lui plaît, et les compagnons d'habitation, de prière ou de travail qui lui conviennent le mieux. Elle existe sous la simple sauvegarde de cette même liberté, sans privilége, sans bénéfice de mainmorte, sans capacité collective, sans aucune dérogation au droit commun. Elle s'efforce d'atteindre le but de son institution, et ses efforts sont livrés au contrôle indépendant de l'opinion publique; ses œuvres peuvent être surveillées par l'autorité, discutées dans la presse, jugées par tous. Comme elle n'a point reçu de sanction officielle, ni le respect dû à la loi, ni l'esprit de servilisme ou d'opposition ne sauraient influer sur les appréciations dont elle est l'objet. Et si elle sort avec honneur de cette épreuve, alors, mais alors seulement, une situation moins précaire pourra lui être faite; des avantages exceptionnels pourront lui être garantis; et ces avantages ne devront pas exciter l'envie, car elle les aura conquis à la sueur de son front et au grand jour. Si l'expérience ne lui est pas favorable, elle tombera infailliblement d'elle-même, et tout sera dit. Si elle trouble l'ordre, ses membres n'échapperont pas plus que d'autres citoyens à l'application des lois pénales, et si, par hasard, ces lois étaient insuffisantes, n'aurait-on pas la ressource de ces mesures législatives spéciales d'un si grand usage en Angleterre, et qui peuvent seules, en certains cas, concilier la répression de l'abus avec la conservation du droit?

Voilà sous quel régime nous voudrions placer ces agrégations pour

[1] Discussion du projet de loi sur l'instruction secondaire à la Chambre des Pairs, séance du 9 mai 1844.

lesquelles nous avouons hautement nos sympathies, et comme catholiques, et comme amis de l'humanité. Qu'on le rapproche de celui que veulent leur imposer nos adversaires, et qu'on dise lequel porte le plus l'empreinte de notre époque et de notre forme de gouvernement.

Nous sommes pour l'égalité au point de départ entre tous ceux qui courent vers un même but. Ils sont, eux, pour le privilége, pour les préférences et les exclusions arbitraires ;

Nous, pour le droit individuel subsistant par lui-même; eux, pour le droit collectif procédant d'un octroi ;

Nous, pour une expérimentation publique ; eux, pour une instruction sur pièces ;

Nous, pour la répression ou pour la rémunération en connaissance de cause et selon les œuvres; eux, pour la prévention dans la faveur comme dans la sévérité.

Que s'ils viennent nous dire que nous nous attaquons à une chimère, que, puisqu'une tolérance sur laquelle ils consentent à fermer les yeux a permis à d'anciens ordres monastiques de se reformer de fait en France, on peut dès à présent juger, comme nous le demandons, si quelqu'un d'entre eux a mérité par sa conduite et ses travaux d'être adopté par le pays, nous leur adresserons une réponse qui pourra les surprendre, mais qui leur prouvera combien nous sommes loin de nous laisser guider par des considérations de personnes et par des calculs du moment.

Cette réponse, c'est qu'une combinaison qui favoriserait les ordres anciens au préjudice des congrégations nouvelles serait loin de nous satisfaire. A Dieu ne plaise qu'il nous échappe une parole faite pour contrister les hommes éminents et dévoués, engagés dans la milice sainte sous des étendards chers à l'Église et riches en glorieux souvenirs! A Dieu ne plaise que, marchant si dignement eux-mêmes sur les traces de leurs pères, exposés, à leur tour, aux plus vives attaques des ennemis de la foi, ils aient jamais lieu de douter de la justice et de la reconnaissance des catholiques! Mais ils ignorent, comme nous, les desseins de la Providence; comme nous, à coup sûr, et bien mieux que nous, ils savent s'incliner avec respect devant ses décrets inconnus, et ils seraient les premiers à lui rendre grâces du bien que d'autres qu'eux auraient reçu la mission d'accomplir. Or, en présence de la transformation complète que subissent depuis la fin du siècle dernier tous les éléments de la société française, nous sommes forcément conduits à nous demander si la rénovation ne devra pas comprendre, à un certain degré, tous les instruments chargés de mettre en rapport avec cette nouvelle situation qui ne saurait changer en soi ; si le baume de la

foi et de la charité, sans avoir rien perdu de l'efficacité qui lui est propre, n'arrivera pas plus sûrement à ces plaies, que lui seul peut guérir, quand tous les vases d'où il doit découler sur elles auront été façonnés exprès pour s'adapter à leurs bords. C'est un simple doute que j'énonce; mais ce doute, qu'autorise l'histoire des institutions catholiques dans le passé, suffit pour nous faire décliner tout ce qui tendrait à leur infliger l'immobilité dans l'avenir. Ici encore, qui est de son temps? Qui est ami ou ennemi du progrès?

Quant à ceux qui, poussant plus loin la condescendance et se croyant très-généreux, veulent bien permettre que les congrégations actuelles ou futures continuent d'être tolérées, à la condition de ne donner aucun signe de vie, de voir leurs membres exclus du droit commun, et de demeurer toujours à la merci d'un caprice ou d'une lâcheté du pouvoir, nous ne leur dirons qu'un mot. Exister à titre de tolérance est une position que nous comprenons peu sur une terre de liberté et d'ordre légal. Elle est quelquefois assez commode pour ceux qui s'y trouvent placés; elle peut l'être aussi pour les gouvernements qui savent que le bon plaisir appelle la déférence; mais il nous est impossible d'y voir un moyen d'affermir et d'épurer les mœurs constitutionnelles, et nous la repoussons, bien moins comme directement intéressés que comme citoyens connaissant les institutions de notre patrie et les prenant au sérieux.

Que n'aurais-je pas à ajouter si, du débat relatif aux congrégations religieuses en général, je passais à la controverse particulière dont l'une d'entre elles est l'objet? si j'examinais ces arrêts dont on veut que les Jésuites portent encore le poids, non sous le rapport de la vérité, mais sous celui de la nature même des faits qu'ils ont pris pour constants? si, parcourant ces propositions plus ou moins exactement extraites de leurs ouvrages pour être livrées à l'anathème par les casuistes des Parlements, je révélais à beaucoup de mes contemporains qui l'ignorent que leur théologie fut proscrite, tantôt pour avoir admis que l'ignorance invincible excuse le péché [1], tantôt pour avoir rejeté une doctrine qui mènerait à déclarer les actions les plus vertueuses des infidèles dignes des peines de l'enfer [2]; plus loin, pour avoir jugé trop rigoureux d'obliger l'homme à aimer *continuellement* Dieu d'un

[1] *Extraits des Assertions dangereuses et pernicieuses* en tout genre que les soi-disant Jésuites ont dans tous les temps et persévéramment soutenues, enseignées et publiées dans leurs livres, avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux, vérifiés et collationnés par les commissaires du Parlement de Paris, 1762, p. 147.

[2] *Extraits des Assertions*, p. 125. — *Instruction pastorale* de Mgr l'archevêque de Paris (M. de Beaumont) sur les atteintes portées à l'autorité de l'Eglise par les jugements des tribunaux séculiers dans l'affaire des Jésuites; quatrième question.

amour prédominant, ou pour n'avoir pas assez précisé les temps et les circonstances où l'on est tenu de former des actes d'amour de Dieu[1]?

En vérité, quand on a le courage d'invoquer en plein XIX[e] siècle une condamnation qui, parmi ses motifs, compte de tels griefs, on devrait se montrer modeste, et ne pas jeter légèrement à autrui une accusation d'obscurantisme et de lèse-civilisation.

III

Mais j'ai hâte d'arriver sur un terrain plus large et de traiter la dernière des trois questions que j'ai indiquées, celle des rapports de l'Église et de l'Etat, question la plus vaste de toutes, qui embrasse un ordre entier d'idées et dont la solution amène naturellement celle de toutes les difficultés de détail.

A cet égard il se présente quelque chose d'assez étrange qui simplifie notablement ma tâche. Les publicistes auxquels nous avons à répondre ne méconnaissent pas du tout que leurs maximes soient empruntées à la législation d'autrefois; bien mieux, ils s'en font gloire. Hommes de la Révolution pour tout le reste, l'ancien régime n'a pas sur ce seul point de plus fervents adorateurs. C'est nous qui encourons le reproche d'être infidèles à ses traditions précieuses, et de ne pas témoigner assez de vénération pour les monuments de la sagesse de nos aïeux.

Nous pourrions nous borner à prendre acte de ce fait; car, en supposant même que nous ayons mille fois tort de ne pas partager leur enthousiasme, toujours est-il que ce tort exclurait le nom de rétrogrades dont on nous poursuit. Mais entrons plus avant en matière, et voyons si, par un singulier et merveilleux hasard, les Parlements n'auraient pas deviné tout juste le droit public le plus approprié à l'état de société dans lequel nous vivons.

Contre une telle supposition il s'élève d'abord un préjugé puissant: c'est qu'en tout ce qui ne touche pas à la spécialité dont nous nous occupons, cet état de société est entièrement nouveau. Or, tout se tient en ce monde, et quand tout a changé dans un pays, depuis les droits de la royauté jusqu'à la loi de succession privée, depuis l'organisation judiciaire jusqu'à la constitution de l'industrie, qui croira qu'une partie aussi importante de la législation que celle qui règle les rapports du pouvoir temporel avec la société religieuse n'ait pas subi, elle aussi, de profondes modifications?

Encore si, dans la sphère d'idées dont elle dépend, il n'eût été introduit aucun de ces principes féconds qui n'apparaissent jamais sans

[1] *Extraits des Assertions*, p. 189, 206.

un cortége nombreux de conséquences! si, par exemple, comme il est arrivé jusqu'à présent en Espagne, l'ancienne prédominance du Catholicisme eût été maintenue! Mais est-ce donc là ce qui s'est passé au milieu de nous? Pour la première fois, je le dis à dessein et je vais le prouver en peu de mots, pour la première fois la liberté des cultes a été proclamée, et l'on voudrait que tout ce qui se rattache aux questions religieuses n'eût pas ressenti l'influence d'une telle innovation!

En avançant que la liberté des cultes était en France chose nouvelle, j'ai en vue l'argument qu'on a tiré, pour justifier l'importation dans notre droit actuel du gallicanisme parlementaire, de ce qu'une partie du temps pendant lequel il aurait été en vigueur, savoir la période écoulée depuis les édits de tolérance jusqu'en 1685, aurait été une première époque de liberté; cet argument repose sur une équivoque. Non, même avant la révocation de l'édit de Nantes, la liberté des cultes n'existait point dans le sens qu'on y attache aujourd'hui. Il suffit de jeter les yeux sur les édits de tolérance pour se convaincre que ce n'était qu'à titre de concession exceptionnelle, et sous des restrictions plus ou moins considérables, qu'ils permettaient aux calvinistes l'exercice de leur religion [1]. L'édit de Nantes est loin de l'autoriser dans tout le royaume; il le défend expressément partout ailleurs « qu'ès « lieux permis et octroyés, » et dans quelques-uns de ces lieux il le réduit aux proportions d'un culte purement domestique [2]. Il limite le droit d'ouvrir des écoles publiques aux mêmes portions du territoire que celui de tenir des prêches [3]. Il assujettit les protestants au payement des dîmes sans affecter à l'entretien de leurs ministres aucune portion de cet impôt. Enfin personne ne se serait jamais avisé de prétendre que la mesure de liberté départie à ces dissidents pût être revendiquée de plein droit par toute autre secte qui serait venue à se former. Il est donc constant que la religion catholique, exclusive avant la Réforme, était restée dominante après, pour redevenir exclusive sous

[1] Ainsi il fut toujours interdit à Paris, et Henri IV eut grand soin d'y faire observer, lorsqu'il y entra, cette disposition de l'édit de Poitiers (septembre 1577) qu'il avait remis précédemment en vigueur (édits de juillet 1591 et de mars 1594).

Le caractère des actes législatifs dont il s'agit n'a pas échappé à M. Isambert, qui, dans sa *Collection des anciennes Lois* (t. XIV, p. 377), dit en note, au sujet des articles arrêtés à Nérac le 28 février 1579, « qu'ils reconnaissent et confirment tous les « *priviléges* accordés aux protestants. »

[2] Chez les seigneurs autres que les hauts-justiciers, chacun d'eux ne peut réunir que sa famille et trente personnes du dehors; encore, s'il relève d'un haut-justicier catholique autre que le roi, a-t-il besoin de sa permission.

[3] Cette assimilation n'est pas écrite dans l'édit lui-même, mais dans les articles secrets enregistrés en vertu d'une déclaration du 30 avril 1598.

Louis XIV, et qu'en aucun temps il ne s'était rien produit de comparable à la grande émancipation religieuse dont nos pères ont été les témoins.

Par l'effet de cette émancipation, l'État, de catholique qu'il était, est devenu étranger de droit à la profession d'aucune croyance [1], en même temps qu'en fait le nombre des dépositaires du pouvoir, offrant à la religion quelque garantie par leurs sentiments personnels, s'est abaissé, il faut le dire, jusqu'à ne constituer plus qu'une petite minorité ; en sorte qu'une majorité indifférente ou ennemie se trouve, par le maintien des règles anciennes, appelée à s'immiscer dans les affaires intérieures du Catholicisme, à la place d'hommes dont quelques-uns appartenaient à sa propre hiérarchie [2], dont beaucoup ont compté parmi ses plus fidèles enfants, et qui tous professaient pour lui la vénération due au seul culte national. Et l'intervention de ces hommes n'en pesa pas moins plus d'une fois sur l'Église avec une dureté qui excita les plaintes des plus éclairés comme des plus modérés de nos évêques : qu'eussent-ils dit de celle des *parlementaires* de nos jours?

Une dernière circonstance est à noter, moins grave assurément, mais néanmoins fort importante. Jusqu'à la Révolution, le clergé catholique était propriétaire, et joignait, à l'ascendant moral qu'il tient de sa mission divine, la prépondérance inhérente à la possession d'une partie considérable du sol. Cela encore a changé; l'État s'est emparé des biens ecclésiastiques et n'a laissé pour moyen d'existence aux ministres des autels qu'une allocation sur les fonds du Trésor, qui, quelque caractère qu'on lui attribue, leur fait évidemment une situation plus humble et plus précaire au milieu de la nation. Si donc l'influence du clergé, tel qu'il était jadis, demandait comme contrepoids une certaine mesure de force compressive, comment cette même mesure de force serait-elle encore en équilibre avec le degré de puissance qui lui reste aujourd'hui ?

Sur ces simples données, il est bien difficile de ne pas pressentir la solution du problème, et je doute fort qu'un étranger, un Américain, par exemple, assistant à la séance de la Chambre des Députés du 19 mars dernier, eût longtemps hésité entre M. Dupin, évoquant le droit ecclésiastique des anciens temps, et M. de Carné, réclamant l'application aux questions religieuses des idées de 1789.

[1] Il est resté réellement tel, même de 1814 à 1830, la prééminence réservée par la Charte de Louis XVIII au Catholicisme n'ayant jamais été que purement nominale.

[2] Les conseillers clercs du Parlement. Voir l'article 81 des *Libertés de l'Eglise gallicane*, par Pierre Pithou (*Manuel de Droit public ecclésiastique français* de M. Dupin, p. 108).

Pénétrons plus avant encore. Étudions les faits ; analysons et comparons les systèmes.

Quant aux faits, si nous remontons au point de départ de l'ère révolutionnaire, nous trouvons en premier lieu l'Assemblée constituante, consacrant, par cet article 10 de la Déclaration des Droits que j'ai déjà cité, d'une part l'indépendance absolue de la pensée religieuse, de l'autre la liberté de sa manifestation sous une condition unique : ne pas troubler l'ordre public établi par la loi. Là est le germe de toutes nos doctrines, le type d'après lequel nous consentons à les voir apprécier.

La Constituante, il est vrai, moitié entraînée par cet esprit de malveillance rancunière qui anime presque toujours une opinion triomphante contre ceux qu'elle regarde comme des ennemis vaincus, moitié égarée par les éléments parlementaires et jansénistes qu'elle renfermait dans son sein, ne tarda pas à donner à ses propres maximes un éclatant démenti. Elle s'ingéra de régler, par son autorité seule, des points qui appartenaient essentiellement à la puissance spirituelle, et que celle-ci, au temps de ses concessions les plus larges, avait toujours traités de concert avec le pouvoir civil ; elle remania la hiérarchie, bouleversa les circonscriptions, fit du ministère religieux une émanation du droit politique, et relâcha jusqu'à les rendre illusoires les liens qui rattachaient l'Eglise de France au centre de l'unité. Mais qu'advint-il de son œuvre ? Quelles racines prit sur notre sol la constitution civile du clergé ? Quels fruits, je ne dis pas la religion, mais la liberté eut-elle à en recueillir ? Ce n'est pas nous qui jugeons du mérite des actes par le succès ; mais quand nous voyons une mesure qu'on prétendait chrétienne et libérale soulever la résistance de tout ce qui avait conservé quelque énergie dans sa foi, et amener immédiatement l'oppression des consciences et la plus odieuse persécution, il nous sera permis d'en conclure que son véritable esprit n'était pas plus libéral qu'il n'était chrétien. Et s'il faut prendre pour représentant des pensées et des besoins de la société nouvelle, ou la Constituante posant un principe qui, après plus de cinquante années, éludé trop souvent, n'est jamais ouvertement contesté, ou la Constituante faisant d'un principe contraire une application destinée à s'éteindre dans le sang et dans la boue, entre le massacre des Carmes et l'abjuration de Gobel, il nous semble que le choix ne saurait être douteux.

Que dire de la loi du 7 vendémiaire an IV ? loi de liberté dans son préambule, de défiance et d'intimidation dans ses articles. On respire, en la lisant, je ne sais quelle odeur de police subalterne ; on sent qu'il s'agit de surveiller les temples à peu près comme les mauvais

lieux; que le prêtre est un suspect, une espèce de repris de justice, sur lequel il faut tenir sans cesse le fouet levé pour le frapper impitoyablement au premier écart. Partiale dans ses rigueurs, elle n'a que des peines correctionnelles pour la violation de la liberté religieuse, tandis qu'elle prodigue la gêne pour dix ans ou pour la vie aux abus qui peuvent se commettre dans l'usage de cette liberté. Reconnaissons toutefois qu'elle n'empiète pas sur le spirituel comme la constitution civile, et que, sur quelques points, elle respecte mieux que la législation de l'an X la distinction essentielle entre le culte extérieur considéré en lui-même et la publicité accidentelle en quelque sorte des manifestations auxquelles il peut donner lieu.

Quoi qu'il en soit, tout esprit clairvoyant put prédire que ce décret de la Convention expirante ne constituerait pas un état permanent et normal, et que l'abaissement des croyances dont il était l'expression aboutirait nécessairement ou à leur entier anéantissement dans notre patrie, ou à une réaction de l'opinion publique en leur faveur.

Cette dernière hypothèse fut celle qui se réalisa, et l'on aurait tort de croire que le Concordat ait restauré *à priori* le Catholicisme en France; il ne fit que sanctionner et régulariser le mouvement spontané du pays. Ce mouvement est attesté par les vœux des conseils généraux consignés dans l'exposé des motifs de Portalis [1], et nous devons à une plume protestante des détails précieux sur les faits par lesquels il s'était révélé [2].

Chose remarquable et sur laquelle j'ai déjà eu occasion de fixer l'attention des lecteurs du *Correspondant!* L'article 1er du Concordat reproduit exactement, pour l'appliquer au culte de la majorité des Français, la règle générale exprimée par l'article 10 de la Déclaration des Droits. Il stipule la libre profession de la religion catholique ; il subordonne son exercice *public* à l'observation des règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité.

Et, par une coïncidence non moins remarquable, le Concordat pour la pratique, comme la Déclaration des Droits pour la théorie, est demeuré debout au milieu de toutes nos vicissitudes politiques. Il est demeuré debout, non-seulement en ce sens qu'il a continué d'être observé de fait, mais en ce sens plus significatif que ses dispositions prises en elles-mêmes sont généralement acceptées, que ce n'est pas sur elles que portent les dissidences sérieuses, et que, si l'on n'eût pas tenté, d'un côté, d'en changer le caractère sous prétexte d'en assurer l'exécution, on n'eût jamais songé, de l'autre, à réclamer pour

[1] *Manuel* de M. Dupin, p. 203.

[2] *Intérêts généraux du Protestantisme*, par M. le comte Agénor de Gasparin, p. 362.

les rapports des deux puissances des bases différentes et un régime nouveau.

Le siége de toutes les difficultés, j'ai à peine besoin de le dire, c'est l'acte législatif que, sous le nom d'*articles organiques*, Napoléon crut devoir annexer à la convention avec Pie VII. Il suffit de le lire pour s'assurer que les limites reconnues par l'article 1er du Concordat y sont dépassées plus d'une fois, et qu'on y fait tout autre chose que prévenir les collisions et les désordres qu'une publicité indéfinie dans l'exercice du culte catholique aurait pu produire dans le pays. Le moment n'est pas venu de l'apprécier au fond; constatons seulement qu'il est loin d'avoir obtenu cet assentiment unanime qui a accueilli le Concordat. Il n'existe encore qu'en projet, et déjà les artifices de langage par lesquels on cherche à lui attribuer une origine conventionnelle qu'il n'a pas [1] témoignent du peu de confiance qu'il inspire à son auteur. A peine connu à Rome, les protestations du souverain Pontife s'élèvent contre lui ; elles trouvent de l'écho dans l'épiscopat français; peu d'années après, plusieurs dispositions sont expressément modifiées, d'autres frappées d'une désuétude dont on ne les verra point se relever. Celles qui restent du moins seront-elles appliquées sans contestation et sans murmure? Non ; les réclamations des catholiques ne cessent d'en provoquer la réforme; et ces réclamations acquièrent un nouveau degré d'énergie à mesure que les principes de liberté sont proclamés plus haut ; et les amis les plus indépendants de la liberté leur apportent le concours désintéressé d'une parole impartiale. Le conseil d'État juge encore sans doute des cas d'*abus;* mais on ne sépare plus ses arrêts du mordant commentaire qu'a attaché d'avance à chacun d'eux la plume acérée de M. de Cormenin.

Je passe sous silence, comme n'ayant point reçu d'exécution, et le concordat de 1813 et celui de 1817. Celui-ci n'a jamais été revêtu de la sanction législative; le premier a pris place au Bulletin des Lois, mais y est demeuré lettre morte. Qui peut le regretter parmi les hommes doués du sens politique ou parmi ceux qui ont le sentiment de la liberté? La voie où s'engageait Napoléon en abusant de la captivité d'un vieillard était la même où la constitution civile du clergé avait précipité la première de nos assemblées, cette voie au bout de laquelle sont fatalement écrits ces mots : « Résistance et persécution. » Et si les événements ne l'eussent pas arrêté dès le début, chaque pas qu'il eût tenté d'y faire eût amené un mécompte de plus pour cette volonté dominatrice étonnée de se briser contre un obstacle dont elle n'avait pas calculé la puissance.

[1] *Exposé des Motifs*, *Manuel* de M. Dupin, p. 217-219.

Je n'ai pas non plus à m'étendre sur les deux chartes de 1814 et de 1830. En garantissant la liberté et l'égale protection des cultes, elles ont confirmé, dans des termes plus propres à en accroître qu'à en diminner la portée, l'axiome de droit public proclamé par la Constituante, et prouvé de plus en plus à quel point il était entré dans les opinions et dans les mœurs.

En résumé, cela seul, qui, depuis 1789, s'est fait relativement aux questions religieuses dans le sens de cet axiome loyalement entendu, a eu de la force et de la durée. Tout ce qui a été tenté sous une inspiration différente et dans une direction plus restrictive de l'indépendance des consciences, ou n'est pas né viable, ou n'a vécu qu'en se traînant au milieu des tiraillements et des embarras. De quel côté a-t-on le mieux saisi l'esprit du temps?

Le raisonnement est ici d'accord avec les faits. Qu'y a-t-il de commun entre les articles organiques et les bases de la constitution qui nous régit?

La presse est libre; tous les documents historiques ou contemporains peuvent être livrés sans entrave à la publicité : et cependant la censure préalable est en pleine vigueur quand il s'agit de faire connaître une bulle du Pape ou les décrets d'un concile général. (Art. 1 et 3.)

Tous les citoyens que lie entre eux l'intérêt collectif d'une profession commune se réunissent de tous les points de la France aussitôt que cet intérêt semble l'exiger; ils rédigent et signent ensemble des pétitions ou des mémoires et les répandent par milliers ; et cependant deux évêques ne peuvent conférer ensemble des devoirs de leur ministère (art. 4) ; et l'interprétation du texte qui le leur interdit va jusqu'à leur faire un crime d'une réclamation, même non publiée, parce qu'ils l'ont conjointement souscrite [1].

Chaque Français est le maître d'embrasser la profession de son choix ; et cependant le sacerdoce, qui n'est, aux yeux de la loi, qu'une profession [2], peut être fermé à une partie de ceux que leur vocation attirerait vers lui par le caprice d'un ministre des cultes qui aura jugé trop élevé le chiffre des jeunes gens que tel évêque préparait à l'ordination (art. 26).

[1] Il est presque inutile d'expliquer que je n'entends nullement concéder la justesse de cette interprétation que plusieurs membres de l'épiscopat ont réfutée avec autant de raison que de talent.

[2] Il a ce caractère même aux yeux de ceux qui réputent *publiques* les *fonctions* ecclésiastiques, si on le considère abstraction faite de l'exercice de ces fonctions. Or c'est ainsi qu'on doit l'envisager quand il s'agit de l'ordination, qui ne confère point de fonctions, mais rend seulement apte à remplir celles dont on pourra être pourvu.

Le domicile du citoyen est sacré, et son inviolabilité protége tout désordre qui n'est pas un délit qualifié par la loi pénale; et cependant il ne peut abriter la célébration des plus saints mystères du Catholicisme que sous le bon plaisir du pouvoir (art. 44).

Le simple bon sens dit que, là où règne la liberté des cultes, il n'y a rien de plus libre que la prière, la prière renfermée dans l'enceinte du temple et purement volontaire de la part de ceux qui viennent s'y associer ; et cependant nulle fête ne saurait être instituée sans la permission du gouvernement, qui n'a besoin, lui, du consentement de personne pour *ordonner* des prières publiques ni pour imposer à la chaire des publications étrangères à tout objet religieux (art. 41, 49 et 53).

Dans les établissements ordinaires d'instruction commune ou spéciale, l'autorisation requise une fois obtenue (je raisonne d'après la législation actuelle qu'on n'a pas encore trouvée trop libérale), on n'exige aucune garantie préalable de l'orthodoxie morale ou politique des professeurs; et cependant, dans un séminaire, établissement autorisé s'il en fut jamais, nul ne peut enseigner sans avoir souscrit la déclaration de 1682 et pris l'engagement d'y conformer ses leçons art. 24).

La première condition de toute loi pénale est la détermination claire et précise des faits qu'elle atteint ; et cependant les ecclésiastiques ont à répondre de tout ce qui peut être qualifié *abus* d'après une définition telle qu'il est impossible de savoir exactement ce qui y est compris et ce qui en est exclu (art. 6).

La juridiction du droit commun en matière répressive est une garantie également précieuse pour la société et pour les individus soumis à ses poursuites ; et cependant ce délit si élastique et si insaisissable de l'abus est déféré à un tribunal d'exception placé trop près des plus hautes influences gouvernementales pour ne pas être regardé, à tort ou à raison, comme un corps politique, et dont suivant les temps on incriminera les tendances, ou comme menaçantes pour les accusés, ou comme leur assurant trop de faveur (art. 6 et 8).

Est-ce assez d'anomalies? Je n'ai pourtant signalé que les plus choquantes. Et pourquoi persister à les amonceler ainsi? Quel est le résultat qu'on cherche? Prend-on du moins pour l'obtenir les moyens les plus sûrs?

On craint le développement excessif de l'influence du clergé. Je n'examinerai pas si cette crainte est bien raisonnable au temps où nous vivons ; mais, me mettant au point de vue de ceux qui y sont accessibles, je leur demanderai quelle est l'espèce d'influence qu'ils redoutent et que leurs précautions doivent comprimer.

L'influence du clergé peut s'exercer de deux manières : sur la société ou sur le pouvoir. Si c'est à la société, c'est-à-dire à la masse des citoyens, qu'elle s'adresse, j'avoue que je ne conçois pas qu'on se prémunisse contre elle autrement que par les moyens ouverts à tous sous un régime de discussion publique pour faire prévaloir leurs idées et pour combattre celles d'autrui. L'adhésion générale est le prix de la lutte ; c'est le trophée promis à la doctrine la plus vraie et la plus féconde, à celle qui saura le mieux répondre aux besoins de l'intelligence et du cœur. Nul n'est exclu de l'arène, mais nul aussi n'a le droit d'en exclure ses concurrents. Qu'on ne me parle point des chances spéciales de succès que donne à la milice catholique la force de son organisation : comme si, dans la situation morale que nous ont faite les corruptions du dernier siècle et les agitations de celui-ci, le voltairianisme ne trouvait pas, lui aussi, des avantages particuliers et de puissants auxiliaires ! De tels prétextes ne manqueraient jamais pour refuser l'égalité des armes, et la lice serait bientôt fermée à tout le monde si les juges du camp pouvaient les accueillir.

Mais il y a ceci de propre à l'action du clergé sur la société prise dans son ensemble que cette action a pour effet et pour corrélatif une réaction inévitable de la société sur le clergé. Il n'appartient à personne d'imprimer quelque chose de sa pensée aux pensées de ses contemporains sans se pénétrer à son tour de l'esprit qui les anime et sans confondre à un certain degré sa vie intellectuelle et morale avec la leur. Nous ne rêvons assurément pas cette régénération de l'Eglise, qui supposerait en elle une défaillance aussi peu justifiée par l'observation qu'inadmissible pour la foi ; mais nous souhaitons ardemment que ses ministres entrent aussi avant que possible dans le courant actuel des idées, non pour se prêter au mal, mais pour s'assimiler le bien, non pour pactiser avec l'erreur, mais pour en dégager comme d'un impur alliage tout ce qui n'est pas invinciblement réfractaire à l'affinité vivifiante de la vérité. Et nous ne connaissons rien de plus fait pour hâter ce résultat, que tout vrai libéral doit comme nous appeler de ses vœux, qu'un état de choses qui donne la conquête de l'opinion pour but à leurs efforts.

L'influence que le clergé pourrait acquérir sur le pouvoir ne s'offre pas à nous sous un jour aussi favorable. Elle s'obtient moins ostensiblement et à moins de frais ; c'en est assez pour que nous la réputions de moins bon aloi. Elle tend d'ailleurs, si elle n'est point accompagnée d'une action correspondante à tous les degrés de l'échelle sociale, elle tend à isoler les gouvernants et les gouvernés, à créer entre eux un de ces antagonismes dont les conséquences, funestes pour tous, n'épargnent pas la religion elle-même quand elle a eu le malheur d'y voir

associé son nom. Enfin, par cette loi de réciprocité que je constatais tout à l'heure, elle compromet l'indépendance du prêtre, l'un des premiers biens d'une nation catholique et libre. Ce n'est certes pas nous qui ferons au clergé de France l'injure de croire que, à quelque épreuve qu'il soit soumis, une complaisance servile puisse altérer en lui le sentiment du devoir; mais, pour ceux qui ne le connaissent pas comme nous, je conçois qu'une telle supposition excite leurs alarmes, car elle ne se réaliserait pas sans un grave péril, et jamais nous n'aurions fait un plus grand pas vers le despotisme que le jour où la hiérarchie ecclésiastique ne serait plus qu'un docile instrument dans la main du pouvoir civil.

Qu'on se reporte à présent vers ces prescriptions si vantées du 18 germinal an X, et qu'on me dise quel est, des deux genres d'influence que je viens de décrire, celui qu'elles ont pour effet d'entraver. Elles sont combinées de manière à prévenir avec soin tout ce qui, dans l'action du clergé sur lui-même ou sur les fidèles, aurait un caractère de spontanéité et de libre expansion, en d'autres termes, tout ce qui a, dans le monde des idées et de l'opinion, quelque vitalité et quelque avenir. En revanche, elles lui créent des relations multipliées avec le gouvernement et ses agents, lui laissent une assez grande latitude pour se mouvoir dans le cercle qu'ils lui auront tracé, n'interdisent presque rien d'une manière absolue, mais font dépendre presque tout du bon vouloir d'un ministre ou d'un préfet. Ce qui revient à lui inculquer cette règle de conduite : Rien à tenter du côté du peuple, tout à espérer de la part du gouvernement.

Qu'une législation ainsi faite soit entrée dans les vues de Napoléon, ce n'est pas là ce qui m'étonne, mais j'en suis encore à comprendre qu'elle rencontre des sympathies parmi les hommes de liberté. Comment ne sentent-ils pas tous quel instrument de tyrannie ils s'exposent à forger, en réunissant à la force matérielle un redoutable ascendant sur les puissances de l'ordre moral? ou, s'ils le sentent, comment ne voient-ils pas qu'ils font précisément tout ce qu'il faut pour avoir un clergé courtisan, précisément tout le contraire de ce qui leur assurerait un clergé citoyen?

Mais une autre pensée préoccupe quelques-uns d'entre eux. L'ultramontanisme leur apparaît, menaçant de tout envahir, et ils sacrifient tout le reste à l'urgente nécessité de conjurer un tel malheur. Une dernière réflexion sur ce point.

Je laisse de côté la question théologique; je confesse humblement ne l'avoir pas étudiée à fond, et je ne vois pas très-clairement en quoi il importe au maintien de nos institutions qu'on fasse plus ou moins

la part respective des Papes et des conciles dans la détermination des articles de foi. On a dit, je le sais, qu'une analogie naturelle doit faire transporter dans l'ordre civil les doctrines de monarchie pure ou de monarchie tempérée qu'on suit dans l'ordre religieux; mais ce raisonnement trouve un contre-poids dans le fait attesté et expliqué par M. de Tocqueville, que les catholiques des États-Unis, qui ne sont pas gallicans, que je sache, se font remarquer entre tous leurs concitoyens par leur franche adhésion aux principes démocratiques [1].

Quant à la question politique, il me siérait mal, surtout si les opinions de la droite étaient telles qu'on les dépeint, il me siérait mal, dis-je, d'attaquer le gallicanisme, qui suppose l'inamissibilité du pouvoir. Mais c'est encore un de mes étonnements que de l'entendre préconiser par ceux qui rejettent comme absurde et dégradante cette même inamissibilité. Craindraient-ils de voir le despotisme, qu'ils se vantent d'avoir chassé des Tuileries, se réfugier au Vatican? Mais qui peuvent-ils soupçonner, même à Rome, de rêver la restauration du pouvoir réclamé par les Pontifes du moyen âge? Mais une puissance dont l'empire est lié à celui de la foi tombe à l'instant où la foi cesse d'exercer une domination générale et absolue sur les esprits. Mais tout ce qu'il peut y avoir d'applicable aujourd'hui dans les doctrines ultramontaines se réduit évidemment à ces deux propositions, dont l'une fait partie de notre droit public, dont l'autre obtiendrait l'assentiment de Bossuet lui-même s'il revenait parmi nous, savoir : que certains maux publics appellent et justifient le remède extrême des révolutions, et que, ce point admis, la détermination des cas où une révolution devient légitime est une affaire de conscience, sur laquelle les croyances religieuses de chacun peuvent influer au même titre et de la même manière que ses convictions philosophiques. Et la question une fois ramenée à ces termes, je cherche vainement en quoi un gallican doit être réputé plus constitutionnel qu'un ultramontain.

Mais je suis prêt à faire sur tout cela telle concession qu'on exigera de moi; je me permettrai seulement de m'enquérir si l'on n'est pas encore une fois à côté du but. On veut restreindre autant que possible l'ascendant du Saint-Siége sur l'Église de France; et pour y parvenir que fait-on? On s'attache à empêcher toute réunion, tout concert verbal ou par écrit entre les chefs de cette Église; on les prive en les isolant de tous les moyens de trouver dans leur propre corps cette impulsion dirigeante dont l'administration spirituelle ne saurait pas plus se passer que toute autre administration. D'où pourra-t-elle leur

[1] *De la Démocratie en Amérique*, t. II, c. 9, p. 215-218.

venir? Se flatte-t-on, en vérité, qu'ils consentiront à la recevoir d'un ministre des cultes, c'est-à-dire, quelle que soit sa personne, du représentant d'un pouvoir légalement incroyant et d'une société si peu catholique de fait? En arriver là, ce serait aliéner cette indépendance dont nous savons, encore une fois, qu'ils garderont fidèlement le dépôt, et pour laquelle nos adversaires devraient trembler bien plus que nous. A qui donc s'adresseront-ils sinon au Père commun des fidèles et des pasteurs? Les défiances du législateur de l'an X s'étendent, il est vrai, à leurs communications avec Rome; mais il est encore plus aisé de faire parvenir une lettre dans la capitale du monde chrétien que de tenir en France un concile, même *par correspondance*, et si l'ultramontanisme gagne du terrain, on peut juger à qui ses progrès seront dus.

Reprenons en quelques lignes toute cette partie de la discussion.

Un système qui date d'une époque séparée de la nôtre par les plus radicales différences; un système dont toutes les applications récentes ont, à des degrés divers, créé des résistances et troublé le pays; un système qui, dans une des matières où la liberté est le plus solennellement garantie, bouleverse toutes les notions communes de liberté; un système qui ne se rachète pas même en parant efficacement aux dangers réels ou imaginaires qu'il a la prétention de détourner, et qui enfante au contraire d'autres dangers plus sérieux, voilà le système contre lequel nous luttons.

Le nôtre est d'une simplicité telle que peu de mots suffiront pour le faire connaître. Qu'on accorde aux catholiques, pasteurs et troupeau, une liberté sincère, telle qu'on peut la laisser sans péril pour l'ordre public, non-seulement à eux, mais à toute autre société religieuse; rien de plus, rien de moins. Point de privilége, point de faveur pour eux; mais point d'exclusion, point de restriction arbitraire. Que tout acte qui porterait atteinte au droit d'autrui, ou qui troublerait la paix de la cité, leur soit interdit comme il doit l'être à tous; que les actes honnêtes et licites ne soient pas entravés pour eux plus que pour d'autres, par le pouvoir discrétionnaire de l'administration. Que les délits qu'ils pourront commettre ne jouissent pas de l'impunité, mais qu'ils soient définis par la loi commune et appréciés par la justice ordinaire du pays. Voilà tout ce que nous demandons.

Que le lecteur compare et prononce!

Et maintenant que j'ai traité par un procédé semblable tous les points saillants de ce grand débat que j'avais entrepris de caractériser par une de ses faces, je crois pouvoir répéter avec quelque assurance la question que j'ai posée en commençant : Où sont les rétrogrades? Où sont les progressifs?

A ceux qui, ne pouvant contester ce que nos doctrines présentent de vraiment libéral, voudraient y voir un masque dont nous n'attendrions que le moment de nous délivrer, la réponse serait facile, car l'objection supposerait en nous autant d'absurdité que de mauvaise foi. On s'est parfois renié soi-même après la victoire; quand l'a-t-on fait durant le combat? Et, pour nous, le combat est-il donc près de finir? La législation eût-elle immédiatement pourvu au redressement de tous nos griefs, qu'aurait-elle fait pour nous? Elle aurait brisé les liens qui enchaînent nos bras, rien de plus. Il nous resterait à faire usage de notre liberté, et cet usage ne serait lui-même qu'une lutte laborieuse et sans terme connu contre les obstacles de tout genre qui n'ont jamais manqué au Catholicisme, et que tant de causes propres à notre âge ont accumulés devant lui. Nous le savons, et nous ne nous en plaignons pas, car le repos sur la terre n'est ni fait pour l'homme, ni désirable pour le chrétien, et des efforts persévérants et pénibles préparent seuls, même ici-bas, de légitimes et durables triomphes.

Qu'on se rassure donc : catholiques de toutes les opinions, nous ne calomnierons point la France nouvelle au profit de ses enfants, nous ne défigurerons pas à leurs yeux la grande image de la Révolution. Sans doute nous déplorerons les excès, nous détesterons les crimes; ne le fait-on pas dans tous les rangs? Et la glorification de tout ce qui a pris place dans le domaine des faits est-elle donc devenue l'évangile d'aucun parti ? Sans doute encore nous pourrions juger diversement, suivant les convictions de chacun dans l'ordre des choses humaines, les moyens employés pour accomplir d'indispensables réformes, et cette diversité même n'est-elle pas une garantie contre l'hostilité systématique dont on se plaît à nous accuser? Mais ceux qui, hommes politiques, se montreront le plus sévères, sauront, comme chrétiens, admirer l'œuvre providentielle là même où ils ne lui reconnaîtront pour instruments que des mains imprudentes ou coupables; et, quelle que soit la divergence de certaines appréciations, nul parmi nous ne maudira la liberté; la liberté, notre sauvegarde et notre espérance; la liberté, alliée naturelle de notre foi, qui abaisse d'autant moins l'homme devant ses semblables qu'elle le rend plus humble et plus soumis devant Dieu.

E. DE FONTETTE.

DICTIONNAIRE

DES

SCIENCES PHILOSOPHIQUES

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE.

1re et 2e livraisons [1].

Après avoir traduit, commenté et professé depuis vingt-cinq ans les doctrines les plus opposées, l'école éclectique annonce enfin qu'elle va se résumer dans une encyclopédie philosophique, où « tous les problèmes qui intéressent à un certain degré l'homme intellectuel et moral sont franchement abordés et nettement résolus ; où la variété de la forme, la diversité des détails ne met aucun obstacle à l'unité du fond, et laisse subsister dans les principes le plus invariable accord [2]. »

Certes, voilà de magnifiques promesses : si on les tient, la philosophie rationaliste aura un symbole dogmatique et moral aussi complet que celui de l'Eglise catholique. En conséquence, elle pourra prendre la place du vieux dogme, sans laisser aucun vide dans les esprits capables de comprendre le dogme nouveau ; elle pourra même, à la rigueur, tenir lieu de toutes les sciences. Aussi, quand cette grande œuvre sera terminée, et que nous serons à portée de l'apprécier dans son ensemble, nous tâcherons de la faire connaître à nos lecteurs. Mais nous devons les avertir dès aujourd'hui qu'ils n'y trouveront pas tout ce qui, suivant nous, « intéresse à quelque degré l'homme intellectuel et moral. » Car nous savons déjà qu'il n'y

[1] Le directeur est M. Franck, membre de l'Institut et agrégé de philosophie près la Faculté des Lettres de Paris. Ses principaux collaborateurs sont : MM. Jules Simon, Saisset, Barthélemy Saint-Hilaire, Jacques, Bouiller, Vacherot, Charma, Danton Benard, Bouchitté, Tissot, etc.

[2] *Préface*, p. VI.

sera pas dit un seul mot sur la vérité ou la fausseté du Catholicisme et du Christianisme. Tous les articles compris sous la lettre *C* étant publiés, nous y avons cherché avec empressement l'examen de ces grands objets; mais, à la place du premier, nous n'avons vu qu'un article *Catégorie*, et, à la place du second, qu'un article *Chrysante.* Quelle peut être la raison de cette lacune? Est-ce que la divinité du Christianisme ou du Catholicisme n'est pas un problème capable d'*intéresser à un certain degré l'homme intellectuel et moral?* Le philosophe, c'est-à-dire, s'il faut en croire l'étymologie du mot, l'ami de la sagesse, n'aurait-il donc point à s'occuper de ces questions? Seraient-elles indignes de son attention? Pourrait-il du moins se passer de les résoudre, ou bien les rédacteurs du *Dictionnaire* auraient-ils craint de faire à ce sujet leur profession de foi [1]? C'est ce que nos lecteurs décideront de la manière qui leur paraîtra la plus vraisemblable. Toutefois, deux choses me paraissent excuser M. Franck : la première, c'est qu'il est Juif d'origine; et la seconde, c'est que, pour dresser une liste complète des questions philosophiques, il aurait eu besoin de savoir quel est le véritable objet et ensuite quel doit être le cadre de la philosophie. Or, M. Jouffroy nous a révélé que, dans son école, on n'a pas encore réussi à éclaircir ces problèmes obscurs [2].

On dira, sans doute, que nos philosophes éclectiques ne faisaient pas un dictionnaire de théologie, et que dès lors ils n'avaient pas à apprécier les différents cultes. Cette observation suffirait assurément pour les justifier, s'ils eussent réduit leurs prétentions à une juste mesure. Quand on ne réclame pour la philosophie qu'un rôle spécial et modeste, quand on renferme cette science dans des limites étroites, je comprends sans peine qu'on la déclare tout à fait distincte de la théologie, et même qu'on entreprenne de l'étudier sans recourir au flambeau de la révélation. Mais ici on ose fièrement nous promettre, au nom de la philosophie, de satisfaire tous les besoins élevés de la nature humaine, et de résoudre nettement tous les problèmes de quelque importance. Après cela, je ne comprends pas qu'on puisse légitimement écarter les questions religieuses les plus capitales.

Il est donc évident que M. Franck aurait dû, avant tout, approfondir, dans son introduction, les questions posées par Jouffroy dans son remarquable fragment sur l'organisation des sciences philosophi-

[1] A la vérité, parmi les vingt-trois « *professeurs universitaires, membres de l'Institut et amis de la science,* » qui ont fourni des articles aux livraisons déjà publiées, il en est, si je ne me trompe, deux ou trois qui partagent toutes nos croyances; mais les articles dont ils ont été charges ont en général un caractère à peu près neutre.

[2] *Mélanges posthumes*, fragments sur l'organisation des sciences philosophiques, première partie.

ques [1]. Mais cette tâche lui a paru probablement trop difficile. D'ailleurs, il y en avait une autre plus pressante : c'était de justifier et d'exalter l'orthodoxie de l'école éclectique. C'est aussi ce que M. Franck s'est proposé dans sa préface. Nous allons donc examiner les principes fondamentaux qu'il dit être communs à tous ses collaborateurs. Constater les dissentiments profonds qui existent entre nous et des hommes habiles que nous serions heureux de compter dans nos rangs, c'est là certainement un devoir pénible, et nous voudrions qu'il nous fût permis de fermer les yeux pour ne pas voir l'abîme qui nous sépare. Mais une illusion aurait des conséquences trop graves; nous trahirions notre foi si nous gardions le silence sur les erreurs d'une école qui se déclare suffisamment orthodoxe, et demande en récompense qu'on lui abandonne la jeunesse laïque de notre Eglise. Nous ne voulons pas être dupes par une crainte excessive de paraître intolérants.

Dans une profession de foi, il ne faut laisser rien de vague et d'ambigu; la plus grande précision, la plus parfaite exactitude sont nécessaires. Malheureusement M. Franck ne nous paraît pas avoir rempli ces conditions d'une manière satisfaisante. Il s'occupe d'abord de déterminer la position que l'école éclectique croit devoir prendre en face de l'Église, et, après les compliments d'usage, il déclare que « la philosophie et la religion sont deux choses tout à fait distinctes, dont l'une ne saurait remplacer l'autre; qu'elles sont nécessaires toutes deux à la satisfaction de l'âme et à la dignité de notre espèce; enfin que la philosophie est une science tout à fait libre, qui se suffit à elle-même et ne relève que de la raison [2]. » Ces principes sont un peu vagues; tâchons de les éclaircir en les appliquant; nous verrons ainsi quelles sont précisément leur portée et leur valeur.

« La philosophie et la religion sont deux choses tout à fait distinctes. » — Vraiment, nous le croyons bien, et c'est justement en vertu de cet axiome que les catholiques se sont plaints de M. Cousin quand, à l'exemple de Schelling et de Hegel, il a envahi tout le domaine de la théologie pour transformer nos mystères en formules panthéistiques. Pourquoi donc l'école éclectique a-t-elle crié à l'intolérance quand on a fait une application si légitime de son principe? — Je comprends mal peut-être. Voudrait-on dire que la philosophie et la religion doivent rester étrangères et même indifférentes l'une à l'autre? Mais comment la religion pourrait-elle passer inattentive auprès

[1] Voici ces questions : Quel est l'objet de la philosophie? — Quel est son cadre? — Quelle est sa méthode? — Cette science est-elle possible, et que peut-elle nous apprendre? — Comment peut-on s'expliquer le mystère de sa longue impuissance? — Qu'est-ce qui la distingue de la religion et du sens commun? etc.

[2] *Préface*, p. VI, VII.

d'une science qui parle de Dieu, de ses attributs, de ses rapports avec nous, de notre nature, de notre destinée et de nos devoirs? Elle ne le doit pas; vous n'oseriez le lui demander franchement, et vous oseriez bien moins encore vous avouer indifférents à son égard!

« L'une de ces deux choses ne saurait remplacer l'autre. » — Entendez-vous que la philosophie ne saurait, en aucun cas, tenir lieu de la religion? A merveille! Un philosophe ne peut donc, tout philosophe qu'il est, se dispenser de la foi et de la pratique religieuse. Ainsi donc votre maître a eu tort d'inviter les croyants à s'élever au-dessus du Christianisme! Mais ce n'est pas là, je crois, votre pensée. Si je ne me trompe, vous voulez dire seulement que la religion ne peut tenir lieu de philosophie. Assurément *l'amour de la sagesse* est nécessaire à tous les hommes, et la religion ne peut le remplacer, car sans lui il n'y a point de vraie religion. Mais cet amour est une disposition vertueuse et non une science.

La science philosophique ne peut donc se définir par l'étymologie de son nom. Qu'elle soit nécessaire pour la satisfaction légitime de certaines âmes et pour la *dignité de notre espèce*, j'en conviendrai volontiers; mais avouez que le genre humain serait très-malheureux si tous les hommes étaient obligés de résoudre philosophiquement le problème de leur destinée morale.

A travers ces prémisses équivoques, on nous amène à une conclusion un peu plus claire. « La philosophie, nous dit-on, est une « science tout à fait libre, *qui se suffit à elle-même* et ne relève que de « la raison. » Mais cette prétention pourra sembler exorbitante, si l'on se rappelle que notre auteur embrasse, dans le cadre de la philosophie, tout ce qui peut intéresser à un certain degré l'homme intellectuel et moral, et par conséquent les questions les plus obscures sur notre destinée, sur la nature divine, sur les rapports du fini et de l'infini, etc.... Dans combien d'erreurs absurdes et funestes la philosophie n'est-elle pas en effet tombée, quand elle a rejeté le flambeau de la révélation, et s'est enfoncée dans la solitude ténébreuse de la raison individuelle pour y chercher la solution de ces redoutables problèmes! Aussi, pour justifier sa confiance illimitée dans l'autorité souveraine et universelle de la raison, M. Franck a recours à l'hypothèse panthéistique de la *raison personnelle* imaginée par M. Cousin.

« *Loin d'être*, dit-il, *une faculté individuelle et stérile, variant d'un homme à* « *un autre, et d'un jour au jour suivant*, la raison vient de Dieu; elle est comme « lui immuable et absolue dans son essence; elle n'est rien moins qu'un effet « de la divine sagesse éclairant la conscience de chaque homme, éclairant les « peuples et l'humanité tout entière, sous la condition du travail et du temps[1]. »

[1] *Préface*, p. VII.

Mais comment la raison de chaque individu peut-elle ne pas être individuelle? On a beau flatter notre orgueil, nous sentons, bon gré malgré, que notre pauvre raison partage toutes les vicissitudes les plus humiliantes de notre vie infirme. En dépit de tous les systèmes, elle demeurera toujours ce qu'elle est, c'est-à-dire une faculté subjective, dont l'énergie et la portée *varient d'un homme à un autre et d'un jour au jour suivant*. Voilà ce que nous démontre à chaque instant l'observation psychologique si fort recommandée par M. Cousin et par son école. Mais la théorie de la raison impersonnelle n'est pas seulement démentie par le sens intime, elle aboutit en outre à des conséquences impies; car, en confondant la raison humaine avec la lumière de la vérité objective et absolue, elle ouvre les portes de la science à une anthropolâtrie sacrilége, et fait de chaque homme un verbe incarné [1]. Certainement M. Franck et ses amis repoussent de pareilles conséquences. Mais s'ils les ont en horreur, pourquoi garder les principes qui y conduisent?

Le second article du symbole éclectique, c'est que la philosophie doit être faite par la méthode psychologique. Veut-on dire que la philosophie se réduit à la psychologie expérimentale, ou même à un des chapitres de la psychologie expérimentale, à l'idéologie? Il est vrai que la psychologie de MM. Cousin et Jouffroy se réduit bien à cela; mais je ne pense pas que l'on veuille transformer ce fait en droit. Veut-on dire que le philosophe doit chercher *d'abord* à connaître sa nature, à mesurer ses forces, à constater ses besoins? Ce principe excellent n'est pas nouveau, et c'est peu de chose de le proclamer si l'on ne sait pas l'appliquer fidèlement, complétement, avec un amour sincère du vrai et du bien, avec une humilité et une abnégation profondes. Saint Augustin, Bossuet, Pascal, l'abbé Rosmini et tous les grands philosophes du Christianisme ont admirablement pratiqué cette méthode d'observation intérieure; mais la conclusion de leur psychologie, c'est que la nature humaine est en proie à des maladies inexplicables, et surtout incurables, sans la révélation et sans la grâce. Par malheur, les psychologistes de l'école éclectique ne paraissent guère goûter cette conclusion. Au contraire, ils semblent regarder cette appel à Dieu comme une faiblesse honteuse. Cependant il ne leur convenait guère de professer une confiance excessive aux forces de la raison; car, tandis qu'un de leurs maîtres s'est jeté, pour échapper au doute universel, dans un illuminisme pan-

[1] Dans cette doctrine, qui se rattache au panthéisme idéaliste de Hegel, et que M. Cousin développa en 1828, le λογὸς, impersonnel en lui-même, n'arrive à l'existence personnelle que par son incarnation perpétuelle et universelle au sein de l'humanité.

théistique, l'autre a manifesté une tendance déplorable au scepticisme. Avec son spiritualisme empirique et incertain, M. Jouffroy ressemblait beaucoup en effet à certains anatomistes, qui dissèquent admirablement, mais qui, n'ayant jamais pu tenir au bout de leur scalpel les mystères de la vie et de la mort, n'ont foi ni à la psychologie ni à la pathologie interne. D'un autre côté, malgré sa rare éloquence et son admirable talent d'exposition, M. Cousin rappelle souvent J. Böhme. Or, rien ne nous garantit qu'à l'avenir on réussira mieux. Les promesses qu'on nous fait sont si vagues qu'au fond elles ne signifient rien. Proclamer qu'on suivra, « en la développant à la mesure actuelle de la science, » la méthode de Socrate et de Descartes, ce n'est pas assez pour nous rassurer. M. Cousin n'annonçait-il pas la même intention en 1827 et 1828, pendant qu'il développait avec tant de verve le panthéisme hégélien? A la vérité, il paraît aujourd'hui comprendre mieux les sages leçons que MM. Royer-Collard et Maine de Biran lui donnèrent dans sa jeunesse, et que la philosophie allemande lui fit bientôt oublier. Mais son exemple n'en montre pas moins combien il est facile de s'égarer, lors même qu'on s'imagine rester fidèle à l'expérience.

Etudier l'histoire de la philosophie, en faire une contre-épreuve et un complément de la psychologie, c'est, j'en conviens, une puissante ressource, quand on sait bien s'en servir. Mais si l'on aborde l'histoire avec des préjugés, il est facile de lui donner les interprétations les plus fausses et les plus dangereuses. Or, les antécédents de l'école éclectique nous inspirent encore ici des craintes très-légitimes. Après avoir supposé en psychologie que l'homme naît bon, et que ses facultés sont aujourd'hui à l'état normal, MM. Cousin, Jouffroy et Damiron ont supposé de plus, par une conclusion toute naturelle, que l'histoire de la philosophie devait nous offrir partout et toujours le spectacle d'un développement régulier. Puis, non contents d'attribuer aux philosophes rationalistes une logique inflexible, ils les ont gratifiés d'une pureté d'intention inaltérable. Pour justifier des systèmes trop souvent inspirés par l'orgueil, par l'ambition ou par des passions plus basses, ils ont même adopté le principe qui conduisit Platon au fatalisme : κακὸς ἑκὼν οὐδείς, *nul n'est méchant librement* [1]. La jeune école éclectique saura-t-elle se préserver toujours de cette admiration aveugle pour tous les libres penseurs? On ne peut l'espérer quand on a lu les récentes publications de ses membres les plus modérés, et le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, malgré la réserve de ses rédacteurs, n'est pas exempt partout de ces graves défauts.

[1] Voir les *Etudes sur le Timée*, par M. Martin, t. II, p. 365.

Je vois encore un autre danger dans l'histoire de la philosophie, telle que la font presque tous les membres de l'école éclectique : c'est que par elle on insinue les idées les plus fausses sur l'histoire de la religion. On ne se borne pas à exalter au delà de toute mesure les forces de la raison dans l'ordre scientifique ; on ose enseigner que les dogmes fondamentaux du Christianisme sont un produit spontané de l'esprit humain, puissant créateur qui élabore aujourd'hui un symbole nouveau ! Du reste, je suis loin d'imputer à la psychologie expérimentale et à l'histoire de la philosophie le tort des rationalistes qui voudraient les engager au service de l'erreur. A mon avis, ces deux sciences pourront seules réparer le mal qu'on a fait en leur nom, et l'édifice de la philosophie chrétienne devra toujours s'appuyer sur la double base de l'expérience psychologique et historique.

S'il faut en croire M. Franck, tous les rédacteurs de son Dictionnaire sont parfaitement orthodoxes sur les points fondamentaux de la religion naturelle [1]. Nous le désirons de tout notre cœur ; mais nous avons pardevers nous des motifs de craindre que M. Franck ne juge trop favorablement *quelques-uns* de ses confrères. Toutefois, aujourd'hui, nous ne voulons pas contester sur ce point. Bien plus, nous supposons que *tous* les collaborateurs du savant Israélite « gardent, « *au fond de leur cœur*, un respect inviolable pour cette puissance tutélaire qui accompagne l'homme depuis le berceau jusqu'à la « tombe, toujours en lui parlant de Dieu et en lui montrant le ciel « comme sa vraie patrie [2]. » Mais, après toutes ces concessions gratuites, croira-t-on qu'il ne puisse plus nous rester aucune inquiétude légitime ? Ce serait une grande illusion. D'abord M. Franck et ses associés appartiennent à la fraction la plus modérée de l'école rationaliste. Derrière eux se pressent des hommes qu'ils désavouent sans doute intérieurement, et qu'ils regrettent peut-être d'avoir pour auxiliaires, mais dont l'influence les dominerait le jour où nous viendrions à succomber. Je veux parler de ces enfants perdus du rationalisme qui outragent chaque jour tout ce que nous avons de plus vénérable, au nom de la tolérance et de la liberté des cultes ; je veux parler encore de ces politiques sans mœurs et sans conviction, que des intérêts matériels ou des passions communes ont rattachés momentanément à la cause de l'éclectisme, mais qui *n'ont pris dans*

[1] V. *Préface*, p. VII, VIII, IX.

[2] *Ibidem*, p. VI.— A l'article *Création*, M. Franck daigne reconnaître que l'enseignement formel de l'Ecriture sainte et d'un concile général est une *autorité considérable !*... Mais une autorité, si *considérable* qu'elle soit, n'arrête guère des rationalistes ; car, suivant eux, l'évidence intrinsèque est le seul titre légitime qu'une doctrine puisse offrir à la croyance du philosophe.

l'héritage du XVIII[e] *siècle que la plus mauvaise part, c'est-à-dire les rancunes et les erreurs* [1]. Croyez-vous donc que de pareils hommes ne sacrifieraient pas toute votre philosophie spiritualiste au premier embarras qu'elle leur causerait ? Croyez-vous qu'après avoir défendu votre monopole contre nos justes réclamations ils compromettraient leur popularité pour imposer *aux fils de Voltaire* votre déisme incertain et votre cartésianisme bâtard ? Non, il n'en serait pas ainsi. Encore une fois, les sceptiques et les épicuriens vous déborderaient de toutes parts le lendemain de notre défaite, et si, depuis quelque temps, ils se sont déclarés vos champions d'une manière si bruyante, c'est parce qu'ils vous tiennent pour leurs complices secrets, ou qu'ils se croient assurés de recueillir bientôt votre héritage. Le déisme ne fut jamais en effet qu'une transition à l'athéisme, au panthéisme et au doute universel. Quelques âmes naturellement honnêtes, mais faibles et inconséquentes, peuvent s'arrêter dans ce lieu de passage; quant à la foule, dès qu'elle sort du Catholicisme, elle est toujours emportée par une logique aveugle, mais irrésistible, aux derniers excès de l'impiété ou de la superstition.

Si je refuse à l'école éclectique la puissance de se fixer, et surtout de fixer les masses, d'une manière durable, dans un déisme parfait, ce n'est pas certes que je veuille révoquer en doute l'évidence objective de la religion naturelle. Bien au contraire, je crois à cette évidence plus fermement qu'aucun rationaliste. Mais il ne faut pas se faire illusion et méconnaître l'infirmité profonde de l'esprit humain. Toute vérité religieuse est, comme la nuée du désert, rayonnante par un côté et ténébreuse par l'autre. L'Etre suprême, la cause première des déistes, est un Dieu caché, aussi bien que le Jéhovah de l'Ecriture et le Christ voilé sous les apparences du pain et du vin. La coexistence du fini et de l'infini, la création, l'origine du mal, l'accord de la prescience de Dieu avec sa bonté et la liberté de l'homme, le fait même de la connaissance, etc., sont des mystères aussi embarrassants pour la raison humaine que la Trinité, le péché originel, l'Incarnation, l'Eucharistie, etc. C'est pourquoi, sans la tradition et sans la grâce, l'homme ne saurait découvrir toutes les vérités religieuses dont il a besoin.

D'abord, s'il a plu à Dieu, comme l'enseigne le Christianisme, de nous appeler à une fin surnaturelle, on conçoit que, pour connaître

[1] C'est par ces expressions que M. Franck stigmatise l'école qui s'intitule *progressive*, et dont M. P. Leroux est aujourd'hui le chef; mais on ne saurait mieux caractériser la *plupart* des hommes qui se sont faits depuis quelque temps, dans la presse et dans les Chambres, les défenseurs enthousiastes d'une philosophie à laquelle ils sont profondément étrangers.

cette fin et les moyens de l'atteindre, il nous faut une grâce surnaturelle, puisqu'il s'agit d'une aptitude et d'un acte supérieurs à toutes les forces de la nature. Mais pour la connaissance de la religion naturelle, le secours de la révélation est nécessaire aussi ; car, si les hommes étaient réduits aux faibles ressources de la philosophie, très-peu s'élèveraient jusqu'à l'idée de Dieu ; encore n'y arriveraient-ils qu'après un temps bien long et en mêlant beaucoup d'erreurs à la vérité. C'est ce qu'enseigne expressément saint Thomas d'Aquin, qui n'était pas seulement un grand théologien, mais encore un philosophe profond[1].

Fénelon, qu'on n'accusera pas non plus d'avoir été un ennemi fanatique de la raison et de la philosophie, Fénelon ne craignait pas de dire:

« Il est vrai que les hommes, comme un auteur de notre temps l'a très-bien « remarqué, n'ont point assez de force pour suivre toute leur raison ; aussi « suis-je très-persuadé que *nul* homme, sans la grâce, n'aurait, par ses seules « forces naturelles, toute la constance, toute la règle, toute la modération, « toute la défiance de lui-même, qu'il lui faudrait pour la découverte des vé-« rités même qui n'ont pas besoin de la lumière supérieure de la foi. En un mot, « cette philosophie naturelle qui irait, sans préjugés, sans impatience, sans or-« gueil, jusqu'au bout de la raison purement humaine, est un roman de philo-« sophie. Je ne compte que sur la grâce pour diriger la raison, *même dans les « bornes étroites de la raison,* pour la découverte de la religion[2]. »

L'observation psychologique et historique nous fournit la démonstration la plus irréfutable de ces vérités. Non-seulement l'Ecriture sainte, mais les traditions universelles bien comprises nous attestent que Dieu s'est révélé à l'homme aussitôt après la création ; et la lumière de cette révélation primitive, se transmettant d'âge en âge, a toujours laissé des rayons épars chez les peuples même les plus infidèles. Or, malgré ce secours venu d'en haut, des peuples entiers ont oublié presque complétement les principes les plus fondamentaux de la religion naturelle que le Christianisme seul enseigne avec clarté, exactitude et précision. Aujourd'hui même d'innombrables populations ignorent, sinon l'existence, du moins les attributs les plus essentiels du vrai Dieu. Sans parler des populations sauvages plongées dans le fétichisme le plus grossier, il nous suffirait, pour confondre les déistes, de montrer les vieilles civilisations du haut Orient. Certes,

[1] « Ad ea etiam quæ de Deo ratione humana investigari possunt, necessarium fuit hominem instrui revelatione divina ; quia veritas de Deo per rationem investigata a *paucis*, et *per lungum tempus*, et *cum admixtione multorum errorum*, homini proveniret ; a cujus tamen veritatis cognitione dependet tota hominum salus quæ in Deo est. » *Summ. Th.* pars I, quæst. I, art. 1.

[2] Lettre VI sur les moyens donnés aux hommes pour arriver à la vraie religion.

il y a encore dans le brahmanisme et dans le bouddhisme bien des restes épars de la révélation primitive, et même des révélations juive et chrétienne. Combien il s'en faut néanmoins que la religion naturelle y apparaisse pure et complète ? par combien de superstitions absurdes ou immorales n'y est-elle pas obscurcie?

« J'ai observé, disait, il y a quelques années, un célèbre brahmane, que, dans « leurs écrits et dans leur conversation, beaucoup d'Européens éprouvent le « désir de pallier et d'adoucir les formes de l'idolâtrie hindoue, et qu'ils sont « portés à croire que tous les objets du culte sont considérés par leurs adora- « teurs comme des représentations emblématiques de la suprême Divinité..... « Mais la vérité est que les Hindoux *de nos jours* ne considèrent pas la chose « ainsi, mais qu'ils croient fermement à l'existence réelle de dieux et de déesses « innombrables, qui possèdent dans leur propre domaine une puissance entière « et indépendante, et c'est pour se les rendre propices, non le vrai Dieu, que « des temples sont érigés et des cérémonies accomplies. Il n'y a pas de doute, « cependant, que chaque rite dérive de l'adoration allégorique de la Divinité « véritable; mais *aujourd'hui* tout cela est oublié, et, aux yeux d'un grand nom- « bre, c'est même une hérésie de le mentionner[1]. »

A la vérité, nos philosophes rationalistes, vivant au sein de populations chrétiennes, participent, sans même y penser, à la lumière que la tradition révélée répand autour d'eux; ils peuvent féconder leur raison par les travaux précieux de la philosophie orthodoxe ; la vérité les pénètre de toutes parts dès leurs premières années ; ils la reçoivent comme l'air qu'ils aspirent, comme le sang qui circule dans leurs veines, et ils ne parviennent jamais à faire le vide absolu dans leur intelligence. C'est là ce qui leur fait illusion, et leur cache la faiblesse naturelle de leur esprit. Mais en neutralisant par les passions l'action intime de la grâce, ils se rendent presque inutiles les enseignements de la tradition pure, et retombent dans les ténèbres où s'agita vainement la philosophie païenne. C'est ce que prouve l'histoire du rationalisme moderne. Après Luther, Calvin, Zwingle et les Sociniens, on vit paraître successivement des hommes hardis qui s'insurgèrent contre Dieu, comme leurs précurseurs s'étaient insurgés contre l'Église et contre le Christ. Giordano Bruno et Vanini en Italie, Spinosa et Bayle en Hollande, Hobbes et David Hume en Angleterre, Diderot, Helvétius et d'Holbach en France, Kant, Fichte, Schelling et Hegel en Allemagne, ont appliqué au symbole du déisme la méthode protestante. Leurs sophismes et leurs égarements ont démontré que les vérités fondamentales de la religion naturelle étaient enveloppées d'autant d'ombre que toutes les autres vérités catholiques, et que l'on pouvait faire contre les unes des objections aussi spécieuses que con-

[1] *Préface d'un abrégé du Vedanta*, par Ram-Mohun-Roy, à la suite des *Essais sur la Philosophie des Hindous*, par Colebrooke, p. 279 de la traduction française.

tre les autres. Sans doute, en même temps, la philosophie orthodoxe poursuivait modestement sa marche progressive, et démontrait sur tous les points l'accord admirable de la raison avec la foi. Mais, chose frappante! tous les illustres penseurs qui ont répandu une lumière si consolante dans le demi-jour de la théologie naturelle ont été des chrétiens sincères, des défenseurs de la révélation. Pas un déiste, au contraire, n'a fait faire des progrès réels à la philosophie religieuse. Dieu s'est dérobé à ceux qui reniaient son Christ, tandis qu'il laissait les regards des chrétiens pénétrer jusqu'à lui. Voyez, par exemple, Voltaire, J.-J. Rousseau, Kant, etc.; ils ont été pleins de doute sur les articles fondamentaux de leur mobile symbole. De nos jours, l'école éclectique n'a pas été plus ferme dans sa foi à la religion naturelle. Ainsi, pour ne parler que de ses chefs, M. Cousin a flotté longtemps du kantisme à un panthéisme vague et timide; tour à tour on l'a vu exagérer au delà de toute mesure les forces de notre volonté et de notre intelligence, puis asservir cette volonté et cette intelligence aux lois inflexibles d'un développement fatal. Si M. Jouffroy a évité l'illuminisme panthéistique de son maître, il n'a échappé ni au fatalisme, ni au scepticisme ontologique. Tenant pour suspectes toutes les vérités qui dépassent le cercle étroit de l'observation, il a cru que la philosophie devait, d'ici longtemps, s'occuper exclusivement de la psychologie expérimentale, sans s'inquiéter des grands problèmes de la métaphysique et de la morale. En conséquence, il a renvoyé à une époque indéterminée et lointaine l'examen des dogmes fondamentaux de la théologie naturelle [1].

Après cela, qu'on nous peigne le déisme comme un port inaccessible aux tourmentes de la controverse et aux naufrages du doute; qu'on nous le vante avec enthousiasme comme un Eden lumineux et paisible, dominant la sphère obscure et pleine de tempêtes où s'agitent les religions positives : ce n'est pas nous qui abandonnerons l'Église catholique pour reposer notre âme dans cet asile fantastique où nous appelle une science trompeuse.

En résumé, le symbole philosophique attribué par M. Franck à tous ses collaborateurs est trop vague et trop incomplet pour dissiper les craintes des catholiques. D'ailleurs, quand il prouverait l'ortho-

[1] Voir l'*Introduction aux Esquisses de Philosophie morale* de Dugald-Stewart, p. XXXV, XXXVI, CXXXIX. A la vérité, sur la fin de sa vie, il lutta contre la pente sur laquelle il avait glissé; mais il ne sortit jamais complétement de la voie fatale du scepticisme empirique. Voir, dans ses premiers *Mélanges*, les fragments intitulés : du Scepticisme, du Problème de la Destinée humaine et de la Méthode à suivre pour la résoudre; puis, dans le *Cours de Droit naturel*, les leçons sur le scepticisme; enfin, dans les *Mélanges posthumes*, le fragment sur l'organisation des sciences philosophiques.

doxie parfaite de *tous* les professeurs qui ont fourni quelques articles au nouveau Dictionnaire, il ne donnerait pour l'avenir nulle garantie sérieuse. Nous aimons, du reste, à reconnaître qu'au point de vue purement philosophique l'entreprise de M. Franck et de ses amis mérite, à beaucoup d'égards, un accueil bienveillant. Malgré des défauts assez nombreux, elle atteste déjà une érudition étendue, et contient beaucoup de matériaux utiles, surtout pour l'histoire de la philosophie. On y observe aussi presque partout des symptômes d'un fait important, qui déplacera un peu désormais le terrain de la polémique. Ce fait, c'est que l'école éclectique est entrée dans une phase nouvelle. Depuis plusieurs années, l'homme éminent qui a fondé cette école et qui la domine encore est passé peu à peu du panthéisme au déisme. On sait avec quelle énergie il a déclaré, dans les circonstances les plus solennelles, qu'il appartenait désormais à la grande école française du XVIIe siècle. A la vérité, il se posait déjà comme le continuateur de Descartes à une époque où il professait évidemment le panthéisme hégélien ; de plus, il n'a encore ni avoué, ni rétracté avec la franchise désirable toutes ses anciennes erreurs ; il a même continué de les propager dans des éditions nouvelles. Néanmoins, nous croyons qu'il y a quelque vérité dans les récentes protestations de M. Cousin. Ses inconséquences sont, à notre avis, des faiblesses d'amour-propre faciles à comprendre chez un philosophe qui, manquant de foi, ne saurait se résoudre aux abaissements sublimes de l'humilité et aux sacrifices de l'abnégation chrétienne. Le chef de l'école éclectique n'est point sans doute un cartésien fidèle; car il n'est point catholique, et Descartes l'était sincèrement[1]. Mais, grâce à la mobilité de son esprit, grâce à l'exemple de son maître Schelling, et sans doute aussi par suite de réflexions plus mûres, il s'est dégagé insensiblement d'une partie des illusions où l'avait entraîné son enthousiasme pour le syncrétisme panthéistique des Alexandrins et des Allemands. A quoi aboutira cette nouvelle période de son développement philosophique? Dieu seul le sait. Mais, quoi qu'il en soit, le changement qui s'est opéré dans la tête de l'école éclectique descend peu à peu dans les membres, et la polémique pourra grandement accélérer cette heureuse révolution à laquelle, ce semble, elle a donné naissance. Seulement elle devra remplir deux conditions bien difficiles à concilier : il faudra qu'elle soit charitable sans mollesse, et forte sans violence.

On entend dire tous les jours que la controverse engagée avec tant de chaleur entre les catholiques et la philosophie rationaliste a fait

[1] Sans approuver toutes les théories de Descartes, je crois que ce profond penseur avait une foi pure et des intentions complétement orthodoxes. Ceux qui en douteraient doivent lire le travail solide et concluant de M. Emery.

plus de mal que de bien. Nous n'avons pas à examiner ici cette opinion; mais, sans sortir de notre sujet, nous poserons cette simple question aux pessimistes qui vont partout recommandant le silence : Le panthéisme, qui nous envahissait de toutes parts avant cette controverse, n'est-il pas aujourd'hui en pleine déroute? Ne l'a-t-on pas contraint, je ne dirai pas à se cacher, ce qui serait un danger de plus, mais à se renier, à se flétrir, à se réfuter lui-même, à se détruire pour s'excuser? N'est-ce pas là un succès important? — Et à ceux qui garderaient encore des doutes sur la réalité incontestable de ce résultat, nous dirons : Après avoir lu les dernières *préfaces* de M. Cousin et son livre sur Kant, lisez le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* et toutes les publications récentes de la jeune école éclectique. N'y trouve-t-on pas, sur plusieurs points essentiels, une réfutation solide des principales erreurs métaphysiques contenues dans les *Fragments* de M. Cousin, dans son *Introduction à l'Histoire de la Philosophie*, dans son Cours de 1818, etc.? La lutte, malgré les fautes qui ont pu y être commises, la lutte a donc été bonne à quelque chose.

Après cela, que les professeurs rationalistes se posent en martyrs de l'intolérance sacerdotale, qu'ils s'efforcent d'attendrir le public sur leur sort, qu'ils réclament ensuite le monopole, au nom de la liberté de penser et à titre de compensation; nous leur demanderons : De quoi vous plaignez-vous? Si l'on vous accuse injustement, on a grand tort, et vous ferez bien de le prouver; c'est votre droit. Mais ne criez pas au fanatisme dès qu'on entreprend de montrer que tout n'est pas orthodoxe dans vos écrits, et qu'il y a même du panthéisme, du fatalisme et du scepticisme dans ceux de vos maîtres. Vraiment, vous forceriez tous ceux qui ont lu attentivement ces livres à douter de votre bonne foi et à vous soupçonner d'hypocrisie. Vous désavouez en partie vos anciennes erreurs ou les anciennes erreurs de vos chefs : c'est quelque chose. Dans des publications officielles, vous les réfutez : c'est mieux encore. Vous devenez chaque jour plus orthodoxes sur les dogmes fondamentaux de la religion naturelle : nous applaudissons de grand cœur à ce progrès; mais, franchement, à qui le devez-vous? Est-ce bien aux forces de votre raison toute seule? N'est-ce pas, en grande partie du moins, à la surveillance d'une critique inflexible qui vous a révélé le vice de vos anciennes théories, vous a rendus plus attentifs à éviter l'erreur, vous a contraints à une étude plus sérieuse et à une appréciation plus impartiale de la métaphysique chrétienne? Car enfin, ni votre méthode psychologique et historique, ni toutes les ressources de votre science ne vous préservaient, il y a quelques années, des égarements les plus funestes. Si vous valez mieux qu'autrefois, rendez grâce aux rigueurs salutaires de cette

controverse dont vous vous plaignez si amèrement, et sachez désormais accepter la lutte avec courage. Un monopole sans contrôle ne vaut rien à personne, mais il vous serait encore plus funeste qu'à nous.

Il ne faut pas néanmoins s'exagérer l'importance des résultats déjà obtenus par la polémique. Je n'hésite pas à dire qu'ils paraissent peu de chose quand on considère tout ce qui reste encore à conquérir. Le chef et les principaux membres de l'école éclectique enseignent, il est vrai, plus fidèlement qu'autrefois cette partie de la religion révélée que l'on appelle d'ordinaire la religion *naturelle*, en attribuant à ce nom équivoque les sens les plus divers; mais, s'ils ont renié le panthéisme et le fatalisme, en revanche ils n'ont jamais désavoué leurs théories *naturalistes* sur l'origine et sur le caractère de la révélation chrétienne, sur la formation et sur l'histoire de l'Église. Bien loin de là, ils continuent d'insinuer ces doctrines si dangereuses dans presque toutes leurs publications, même les plus réservées, et jusque dans les livres qu'ils nous présentent comme des preuves irrécusables de leur complète orthodoxie. Or, à nos yeux, c'est assez peu de chose de se déclarer cartésien, théiste et spiritualiste, quand on propage une philosophie de l'histoire inconciliable avec l'enseignement catholique. Peut-être même n'y a-t-il là qu'un danger de plus. On ne peut connaître, aimer et servir Dieu, comme il faut, sans le secours de Jésus-Christ et de la société qu'il a fondée pour nous éclairer, nous diriger et nous fortifier dans l'épreuve difficile de la vie. Voilà notre conviction profonde. Et dès lors nous ne pouvons approuver une philosophie qui se met systématiquement en dehors des véritables conditions du développement intellectuel et moral. Nous le dirons donc toujours : non, pour mériter la confiance des catholiques, ce n'est pas assez d'en revenir à la profession de foi du *Vicaire savoyard!* Si nécessaires que nos croyances nous paraissent, nous ne voulons les imposer à personne, parce qu'elles ne sauvent que ceux qui les aiment et leur obéissent avec liberté; mais nous ne voulons pas plus abandonner l'avenir au déisme qu'au panthéisme.

L'abbé H. DE VALROGER.



DE LA RÉFORME

DE LA CONSTITUTION EN ESPAGNE.

Les élections ont eu lieu en Espagne, au mois de septembre dernier, en vue d'une révision parlementaire du pacte de 1837. A peine rassemblées, les deux Chambres ont été saisies d'un double projet de loi embrassant les questions les plus décisives pour le présent et pour l'avenir de la Péninsule. D'un côté, le gouvernement a sollicité un pouvoir discrétionnaire pour réorganiser, par voie d'ordonnances royales, l'administration entière de la monarchie; de l'autre, il a présenté un plan de réforme qui modifie le principe, l'ensemble et la plupart des détails du code politique issu du soulèvement de la Granja. Comme tous les hommes sensés l'avaient prévu en Europe, l'Espagne, après cinq révolutions fondamentales accomplies dans l'espace d'un demi-siècle, a senti le besoin de remettre au creuset l'œuvre entier de sa constitution.

On connaît le sens des modifications introduites par le projet du gouvernement de Madrid dans le code de 1837. Les mots de *souveraineté du peuple* éliminés du préambule ; l'*octroi royal* remplaçant la *volonté nationale;* la qualification des délits de presse, jusqu'ici exclusivement réservée au jury, maintenant soumise à une législation particulière qui cessera d'être inscrite au pacte fondamental; le Sénat, d'électif qu'il était, rendu viager et dépendant de la nomination royale; son action étendue au domaine judiciaire pour la répression des délits graves commis contre la personne du roi ou contre la sûreté de l'Etat; la durée du mandat de député portée à cinq ans au lieu de trois; la faculté de se réunir d'elles-mêmes refusée aux Cortès[1]; leur intervention dans le mariage du roi bornée à l'approbation de certaines stipulations matrimoniales; la régence, en cas de minorité du souverain, déférée à son père, à sa mère ou à son plus proche parent, au lieu d'attendre l'arbitrage des représentants de

[1] La constitution de 1837 avait conservé cette disposition du code de 1812. Si le roi manquait à convoquer la session annuelle avant le 1er décembre, les deux Chambres se réunissaient d'elles-mêmes ce jour-là ; si le terme du mandat électoral était arrivé, les élections se faisaient, sans ordonnance royale, le 1er octobre. Cette double faculté est supprimée.

la nation ; enfin l'autorité des *ayuntamientos* restreinte, et la milice nationale provisoirement supprimée, tout cela montre assez que la prépondérance royale est sur le point de gagner, par la réforme de la constitution, une importante victoire. Un autre article déclare religion de l'Etat le culte catholique, qui n'avait précédemment qu'un honneur analogue à celui dont il jouit chez nous sous l'empire de la Charte de 1830. Plusieurs autres modifications apportées au code de 1837 n'ont qu'une signification secondaire et peuvent être considérées comme de simples corrections de protocole.

Un caractère qui ressort au premier coup d'œil dans la physionomie de la constitution espagnole ainsi réformée est sa ressemblance avec notre propre code politique. Ce rapport devient de plus en plus visible à mesure qu'on étudie, dans l'*Exposé des Motifs* dont le projet de réforme a été accompagné, et dans le rapport de la commission du Congrès, les motifs du gouvernement et ses promesses pour l'usage qu'il compte faire de la confiance du Parlement. Ainsi, dans sa pensée, la suppression des termes *souveraineté du peuple,* inscrite en 1837 dans le préambule de la constitution, n'implique point un désaveu du principe exprimé par ces mots, mais simplement un retour à certaine sagesse dont les législateurs de cette époque n'eurent pas assez de souci. Nous sommes de ceux qui croient que les mots, même dangereux, sont peu de chose dans un programme politique lorsque les institutions et le gouvernement sont d'accord avec tous les intérêts légitimes, et, pour notre part, nous aurions gardé sans scrupule une formule explicable dans tous les sens ; nous inclinons même à croire que des vues diplomatiques autant que politiques ont dû dicter la suppression dont il s'agit ici ; mais il est bon d'observer que le cabinet espagnol, par cette modification du préambule de la constitution, n'a fait que se rapprocher de la prudence avec laquelle est rédigée la Charte française, où le mot de souveraineté du peuple n'apparaît d'aucune façon.

La restriction apportée aux droits du jury relativement aux délits de presse est une autre imitation du silence que garde sur ce point notre code de 1830. Dans l'*Exposé des Motifs* qui précède le projet de réforme, le gouvernement espagnol, tout en rendant hommage à l'institution du jugement par ses pairs, rappelle que l'action du jury pour protéger, contre les excès de la presse, la sécurité et l'honneur des citoyens, a été habituellement nulle. En effet, dans un temps où toutes les classes de la société sont en proie au délire des factions, où nul ordre, nulle prépondérance et nulle subordination n'est établie, comment espérer que le jugement émanant du public soit toujours sain, modéré dans la sévérité et juste dans l'indulgence? La judicature appartient au pouvoir ; elle est un droit annexé à l'épée, et seulement séparé du glaive, dans les Etats modernes, pour la répartition des fonctions suprêmes. Selon le principe constitionnel, tout Etat libre a besoin d'une judicature qui tienne ses pouvoirs du corps des citoyens, véritable personne souveraine dans la

nation; c'est ce qui fait la légitimité du jury; mais encore faut-il pour cela que le corps des citoyens soit formé, qu'il y ait un *esprit public* pour être comme l'âme de la collection des individus dans lesquels réside la souveraineté, avec l'attribut judiciaire. C'est cette considération qui a dicté en France, il y a quelques années, les lois restrictives des facultés du jury. L'Espagne ne fait donc, sur ce point comme sur plusieurs autres, que se rapprocher de l'esprit de nos institutions. Les mêmes réflexions peuvent s'appliquer avec une parfaite exactitude à la suppression provisoire des milices nationales. Or il est à remarquer que la Charte française, à cet égard comme en ce qui touche l'application du jury aux délits de la presse, s'est contentée de promettre des lois organiques, forme plus accommodée aux besoins mobiles des sociétés. Le gouvernement espagnol, en faisant rayer du code fondamental le privilége du jury relativement aux délits de presse et l'article qui consacrait l'existence d'une armée civique, se réservant de régler ces deux points par des lois séparées, s'est donc attaché à faire prévaloir un système analogue à celui qui régit notre droit public.

Il est superflu de s'appesantir sur ce parallèle en ce qui regarde la réforme du Sénat. Cette partie de la réforme constitutionnelle de l'Espagne est celle qui porte le plus visiblement le cachet de notre influence. Le point sur lequel, au contraire, la nouvelle constitution élaborée par le gouvernement espagnol s'éloigne le plus de l'esprit de la nôtre est l'article qui concerne une religion d'État. A cet égard il y a une comparaison curieuse à établir. La Charte française de 1814 reconnaissait aussi une religion de l'État, et néanmoins dès cette époque l'état réel des choses chez nous était la liberté des cultes; la Charte de 1830, en modifiant l'expression inscrite au code de 1814, n'a fait que rétablir, avec respect pour la religion catholique, l'harmonie qui devait exister entre la nécessité des mœurs et le texte de la loi. En Espagne c'est tout le contraire qui a eu lieu. Le code de 1837, brisant sous ce rapport avec la constitution démocratique de 1812 [1], avait imité la formule dont se sert la Charte de 1830 à l'égard de la religion de la majorité des Français; il s'était contenté de déclarer, à propos de l'entretien du culte et du clergé, que la religion catholique est celle que professent les Espagnols [2]. Cette sorte d'indifférence à l'endroit de la religion de l'État était bien plutôt apparente que réelle. En effet, les discussions qui eurent lieu dans les Cortès et la pratique uniforme de tous les gouvernements, sous l'empire de la constitution de 1837, ont prouvé que la foi catholique gardait encore, malgré le systématique dédain de la loi constitutionnelle à son égard, un vaste ensemble d'immunités. Les atteintes

[1] La constitution de Cadix, art. 12, portait : « La religion de la nation espagnole est et sera perpétuellement la religion catholique, apostolique, romaine, l'unique véritable. La nation la protège par des lois justes et sages et prohibe l'exercice de tout autre culte. »

[2] Art. 11.

portées à la liberté de l'Église sous la domination d'Espartero ne furent pas précisément une négation du droit séculaire de la religion catholique à absorber pour son compte, à l'exclusion de tout autre culte, la protection et la faveur du pouvoir civil. Le Catholicisme était, à cette époque, regardé comme un hôte à qui on ne préfère point un étranger, qu'on affecte de vouloir garder chez soi, mais à qui l'on propose des conditions inacceptables pour son honneur et sa liberté. Ainsi, dans le temps même que les relations de l'Église espagnole avec le Vicaire de Jésus-Christ étaient outrageusement interceptées, les tribunaux de la Péninsule, sur la poursuite des procureurs fiscaux ou en vertu des dénonciations de l'autorité ecclésiastique, sévissaient parfois contre des publications historiques ou littéraires diffamatoires du dogme catholique, ou par trop empreintes d'un esprit d'irréligion ou d'hérésie. La réaction du sentiment national et de la tradition constante de l'Espagne se traduisait aussi dans la pratique du gouvernement, en dépit des insinuations novatrices de la loi. Lorsque le gouvernement modéré, après l'expulsion de M. Olozaga, s'est senti poussé à réprimer les excès de la presse par voie d'ordonnance royale, la religion catholique a vu ses priviléges placés par lui sous le même abri que la sécurité du trône ou la paix de l'État. Enfin, l'article du projet de réforme qui réintègre le Catholicisme dans son titre de religion nationale vient de remettre entre les mœurs et la loi de l'Espagne cette sorte de concordance qui s'est faite chez nous en un sens différent, par la modification de la Charte de 1814.

Au surplus, nous n'avons, pour notre part, nul empressement à absoudre ou à condamner ce retour de la loi politique de l'Espagne vers sa tradition antique. Adversaire déclaré des abus engendrés en quelques pays par le système des religions d'État, nous continuerons de professer vis-à-vis de l'Espagne catholique comme des nations luthériennes, calvinistes, grecques et anglicanes, cet esprit et cet amour de la tolérance extérieure qui nous paraissent être non-seulement une nécessité de la plupart des situations politiques, mais même un fruit de toute haute civilisation religieuse; mais, dans une analyse fidèle de l'événement politique dont l'Espagne est le théâtre, nous ne pouvions omettre le parallèle que nous venons de faire entre les opinions et les mœurs de l'Espagne et de la France par rapport au rôle de l'Église dans la société civile.

Au nombre des réformes apportées par le gouvernement actuel de l'Espagne au code de 1837, il n'en est pas qui préoccupe plus vivement les partis que celle qui concerne le mariage du souverain. La constitution de 1837 disait nettement : « Le roi a besoin d'être autorisé par une loi spéciale....... pour contracter mariage et pour permettre le mariage des personnes placées sous son obéissance, qui seraient appelées par la constitution à lui succéder sur le trône. » Le code de 1812, dans sa naïve brutalité, disait : « Le roi, avant de contracter mariage, passera une communication aux Cortès pour obtenir leur consentement. S'il y manque,

il est bien entendu qu'il abdique la couronne. » L'*Estatuto real* observait sur ce point le silence. La réforme actuelle, après avoir rayé du texte de 1837 le paragraphe relatif au mariage du roi, a intercalé dans la constitution un nouvel article ainsi conçu : « Le roi, avant de contracter mariage, le fera savoir aux Cortès, à l'approbation desquelles seront soumis les stipulations et contrats matrimoniaux, qui devront être l'objet d'une loi.—La même règle sera observée relativement au mariage du successeur immédiat au trône.— Ni le roi ni son successeur immédiat ne peuvent contracter mariage avec une personne que la loi aurait exclue de la succession à la couronne. » Par la première partie de cet article, l'Espagne ne fait que se ranger au principe qui a prévalu dans la Charte française en tout ce qui concerne la dignité de la couronne. On a compris à Madrid que cette dignité était au prix d'une certaine indépendance, laquelle ne peut cependant porter atteinte aux droits primordiaux de la nation, tels que le vote de l'impôt et la dotation royale ou l'intégrité du sol de la patrie. Quant au dernier paragraphe du même article, il a été ajouté au primitif projet par la commission du Congrès, jalouse de faire constater que la liberté acquise à la jeune reine Isabelle, par rapport à son mariage, n'introduirait point une restauration quelconque des fils de Don Carlos. Ce passage de la nouvelle loi constitutionnelle n'a donc qu'une valeur de circonstance; il n'intéresse que le présent, et il a le tort de mêler à la suprême loi du pays quelque chose de passionné et d'amer. C'est en quelque sorte un dernier retentissement des coups de fusil tirés, après le traité de Vergara, sur les débris dispersés de la fidélité navarraise. Les affections de la vieille Espagne n'ont pu écouter ce paragraphe sans s'indigner; les intérêts de la nouvelle se refuseront-ils à en souffrir le sacrifice ? L'œuvre constitutionnelle de 1844 ne devrait point garder une visible empreinte des fureurs et des combats d'une autre époque.

Telle est, dans ses principaux détails, la réforme que va recevoir le code politique de l'Espagne. On voit que la réaction qu'elle opère, en un sens favorable à la monarchie, ne dépasse point la limite tracée chez nous au privilége de la souveraineté royale par les institutions de 1830. Le petit nombre de différences que l'on remarque entre les deux, sous ce rapport, tient à l'inévitable diversité qui se trouve entre les deux pays. Le principe de la souveraineté du peuple restera sous-entendu, selon une certaine mesure et avec une certaine application, dans le préambule de la constitution espagnole ; n'en est-il pas de même dans la Charte de 1830, où le cri de guerre des trois journées de Juillet n'apparaît seulement pas? Les lois restrictives ou organiques décrétées successivement en France sous les divers cabinets, à partir de celui de Casimir Périer, auront probablement une imitation plus ou moins exacte, plus ou moins heureuse, dans l'avenir de la monarchie constitutionnelle de l'Espagne, si cette monarchie conserve la force que les hommes et les circonstances du moment actuel lui ont donnée. Ainsi la législation relative à la presse, l'organisa-

tion des milices nationales, la régularisation des institutions municipales, l'établissement d'un système administratif destiné à coordonner et à subordonner les pouvoirs locaux en vue du pouvoir central, le règlement des contributions publiques, la protection de l'industrie, toutes ces mesures qui sont l'application et le détail d'une pensée politique suprême, sont comprises dans le double vote de confiance sollicité des Cortès par la loi de réforme et par la demande d'un pouvoir discrétionnaire pour organiser le pays. Considérée de ce point de vue général, l'entreprise du gouvernement de Madrid n'est rien de moins que celle du premier consul et celle de Casimir Périer, combinées ensemble et poussées simultanément, tandis que chez nous ces deux importantes époques ont été séparées par trente années. Il s'agit maintenant de savoir jusqu'à quel point l'état politique de l'Espagne demande, par delà les Pyrénées, une rénovation de l'œuvre qui a été improvisée primitivement en vue des besoins de la société française. Dans cette recherche, il nous faudra jeter un regard sur les anciennes évolutions de la société espagnole, pour le fixer avec plus de fruit sur l'état présent des mœurs, des intérêts et des tendances de cette société. Un pareil examen achèvera de nous suggérer une appréciation exacte de la réforme de la constitution espagnole, envisagée surtout au point de vue de ses dissemblances ou de ses analogies avec le système de nos propres institutions.

S'il était permis de caractériser par un contraste deux faits aussi considérables et aussi complexes que les deux révolutions de France et d'Espagne, nous dirions que celle de France s'est opérée contre les priviléges d'une classe, tandis que celle d'Espagne s'est faite contre les priviléges du trône. En d'autres termes, on doit reconnaître que le résultat final de la Révolution française est d'avoir élargi, aux rangs de la bourgeoisie, le cercle de l'action politique, tandis que le résultat de la révolution péninsulaire est d'avoir affranchi du niveau de l'absolutisme les classes riches et lettrées de la nation.

C'est une vérité déjà banale, et surtout mise en lumière par l'excellent observateur Bourgoing, dans son *Tableau de l'Espagne moderne*[1], que la noblesse eut en Espagne une constitution toute différente de celle qu'elle avait chez nous. Il serait trop long d'analyser les nombreuses circonstances qui conservèrent ou donnèrent à la monarchie religieuse et guerroyante de Pélage et de saint Ferdinand, non point un caractère démocratique, mais une teinte d'aristocratie diffuse et générale, qui en égalisant, sous le rapport de la dignité personnelle, plusieurs degrés de l'échelle sociale, prévenait les froissements de l'orgueil et aplanissait la voie d'un avancement progressif. Cet état de choses eut ses avantages ; il eut aussi ses inconvénients. En Espagne, on compta les nobles par millions ; mais

[1] Bourgoing, ancien ministre plénipotentiaire à la cour de Madrid. Voir la 3e édition de son ouvrage, en l'an XI (1803).

cette multitude même se gêna, s'embarrassa par le nombre, heureuse tant qu'il y eut pour elle des places sur tous les champs de bataille de l'Europe et de l'Amérique, malheureuse quand les arts de la paix durent succéder à ceux de la guerre.

Néanmoins l'Espagne, malgré cette sorte d'égalité chevaleresque entre le plus grand nombre de ses citoyens, n'est pas sans avoir, à défaut d'un ordre hiérarchique nettement tranché, un classement antique, traditionnel, suffisamment mobile, assez semblable à celui que les lois nouvelles de la France tendent à nous donner. A la tête de cet échelonnement social étaient la grandesse et les titrés de la Castille, dont les rangs peu nombreux se recrutaient des illustrations successives, à peu près selon l'ordre que Napoléon avait inauguré chez nous. Les priviléges de ce premier rang social étaient nombreux quant aux honneurs, mais presque nuls quant à l'autorité. Les dignités de cour semblaient être leur unique partage. La noblesse inférieure elle-même, celle qui dans les provinces occupait un rang correspondant à celui de la grandesse dans la monarchie, avait vu ses droits politiques rabaissés par la suprématie du trône qui, à partir de Charles-Quint et de Philippe II, devint sans limite. Comme ce nivellement, exercé par le trône, atteignit à la fois tous les degrés où surgissait une indépendance et une liberté particulières, on peut dire que de tous les points culminants de la surface de la société partait une résistance ou une rancune contre l'absolue volonté du roi. Assurément il est difficile de constater les effets de cette tacite opposition pendant tout le temps que la couronne de Charles-Quint, relevée par les Bourbons, garda un suffisant prestige. Mais enfin, au commencement de ce siècle, les ignominies de la cour de Charles IV, les scandales du favoritisme et la longue absence de Ferdinand VII permirent à cette sourde protestation d'éclater.

Les Cortès de 1812 et la guerre de l'indépendance furent la première scène de la réaction antiabsolutiste. L'élan de la révolution dut être, à ce premier moment, excessif, comme est toujours l'action d'un ressort subitement détendu. Ainsi, en voulant détruire l'absolutisme royal, on porta des coups meurtriers à la royauté elle-même, et, bien qu'une multitude de nobles, des premières familles de l'Etat, prissent part à la révolution, on s'emporta plus d'une fois outre mesure, dans les Cortès de Cadix, contre l'institution de la noblesse. Toutefois celle-ci ne perdit, dans la réforme de 1812, que ses priviléges inconciliables avec une liberté générale, priviléges d'ailleurs rares, chétifs débris que la royauté n'avait épargnés, sans doute, que parce qu'elle les jugeait sans conséquence.

La tendance principale du mouvement révolutionnaire de cette époque fut donc, à nos yeux, de détruire l'absolutisme royal; il n'y avait point dans la nation d'autre absolutisme à détruire. La tentative constitutionnelle de 1820 présente, en dernière analyse, le même caractère, et la révolution dernière, inaugurée sur la tombe d'un déloyal despote, ne s'écarta point de cette direction générale. A toutes les périodes de la transforma-

tion politique de l'Espagne nous voyons figurer des nobles, des grands seigneurs, qui réclament, au titre même de représentants illustres de l'ancienne Espagne, une place aux premiers rangs de l'armée novatrice. Il est en même temps fort curieux d'étudier dans la biographie de ces hommes, dont plusieurs ont acquis un nom européen, la marche et la transformation de leur esprit d'indépendance, plein d'écart aux premières années de l'élan révolutionnaire, puis calmé par l'âge et réglé par l'expérience du gouvernement. Le duc de Rivas, autrefois Angel de Saavedra, est un type original et intéressant de cette aristocratie espagnole qui rompt avec l'ancien absolutisme pour chercher dans la liberté une atmosphère plus vivifiante. Né au sein de la faveur et des plaisirs sans honneur, Angel, fils d'un père et d'une mère tous les deux grands d'Espagne, s'éprend, dès le commencement de la guerre contre l'invasion française, d'un chevaleresque amour pour l'indépendance de son pays. Il trempe de son sang délicat le champ de bataille d'Ocaña, et, quelques années après, dans le transport d'un patriotisme en délire, il devient le Tyrtée de la révolution de 1820. Après un long exil, où il expie les fols emportements de son premier libéralisme, il rentre dans sa patrie pour concourir à l'organisation d'un gouvernement selon la sagesse autant que selon la liberté. Dans l'*Estamento de Proceres*, créé par *l'Estatuto real*, le poëte, tribun de 1823, devient un des modérateurs de l'effervescence populaire. Mais, fidèle au génie essentiel de la révolution espagnole, il ne se réconcilie jamais avec l'absolutisme royal.

Le comte de Toreno est un autre type de la noblesse révolutionnaire d'Espagne. Héritier de la plus puissante maison des Asturies, province dans laquelle les traditions nobiliaires avaient gardé un notable ascendant, le jeune Queypo de Llano, successivement vicomte de Matarrosa et comte de Toreno, joua dans l'assemblée constituante de 1812, à côté d'Arguelles, le rôle le plus important. Il fit le sacrifice de certains priviléges seigneuriaux ; mais, dès ce temps-là, on observe dans ses discours et dans sa conduite une sorte d'hommage réfléchi au principe des distinctions sociales, qui, tout en le mettant à part de la tourbe des démagogues espagnols ou français, lui permet néanmoins un vif essor de libéralisme contre les prérogatives absolues du trône de Castille, ou même contre celles de sa classe. On dirait que cet esprit appelle dès lors de ses vœux un état de société dans lequel les distinctions, encore utiles et tutélaires, ne procéderaient plus seulement de la naissance, mais de toute élévation acquise par la noblesse des sentiments ou par les services publics; distinctions qui se transmettraient dans les familles, et qui, sans être un privilége, seraient une habitude, donnant ainsi le fondement d'une hiérarchie démocratique analogue à celle que plusieurs pays nouvellement émancipés en Europe pressentent. Le comte de Toreno garde donc un attachement secret et quelquefois patent pour les traditions hiérarchiques, mais il combat à outrance l'autorité excessive des rois, se laissant même parfois emporter, sur ce

chapitre, au delà des bornes qu'il a travaillé à relever plus tard contre les envahissements démagogiques.

Au reste, ce qu'il s'agissait d'émanciper du gouvernement absolu en Espagne n'était pas proprement une noblesse constituée en classe privilégiée et exclusive ; on sait que presque toutes les familles considérées ou même le menu peuple de certaines provinces, dans la Péninsule, participent à l'honneur nobiliaire. Sous ce rapport, la révolution d'Espagne et celle de France acquièrent un point de contact ; en effet, s'il est vrai que la noblesse espagnole ait professé et suivi, à l'égard de la révolution de son pays, un système de conduite tout différent de celui que des intérêts blessés indiquaient à la noblesse française dans notre propre révolution, il n'est pas moins certain que la partie de la société espagnole qui correspond à ce que nous appelons chez nous bourgeoisie s'est trouvée émancipée du même coup que les descendants des Guzman, des Pacheco, des Giron, et de là vient que la révolution espagnole, ayant à sa tête des grands d'Espagne et des bourgeois, des titrés de Castille et de minces bacheliers de Cervera ou de Valladolid, donne la main à notre révolution, dirigée presque uniquement par des avocats ou des notabilités de comptoir.

D'après le tableau que nous venons d'esquisser, on n'hésitera plus à reconnaître la vérité de ce que nous avons dit plus haut, que la lutte en Espagne a été principalement dirigée contre la monarchie, ou, pour mieux dire, contre l'absolutisme de la monarchie, tandis qu'en France elle l'a été contre la noblesse. Peut-être le trône de Louis XVI chez nos pères n'a-t-il péri que parce qu'il protégeait ou était censé protéger la noblesse ; il périt après que celle-ci eut péri, et pour compléter la victoire démocratique. Dans la Péninsule, l'objet des attaques révolutionnaires était tel que tous les rangs de l'aristocratie et la bourgeoisie elle-même étaient conviés par un même intérêt à se coaliser dans une haine commune.

Mais l'obstacle, c'est-à-dire l'absolutisme du trône, une fois renversé, il s'agissait d'organiser le gouvernement de cette vaste puissance mise en action par l'effort révolutionnaire sur tous les degrés de l'échelle sociale. Ici a commencé une œuvre plus difficile, en quelque sorte, que le renversement du colosse de la vieille royauté. Le libéralisme avait été forcé de convoquer le ban et l'arrière-ban des forces disponibles, afin de triompher de la masse de résistance que lui opposaient, en faveur de l'ancienne royauté, les provinces libres du nord de l'Espagne, appuyées sur les sympathies royalistes du bas clergé et des classes inférieures d'une grande partie de la monarchie. Lorsque la victoire fut acquise au principe nouveau, des légions révolutionnaires se trouvaient organisées en tous lieux, surtout dans les grandes villes, et en particulier dans les provinces méridionales où le prolétariat, par une singularité qu'on est tenté d'attribuer à la longue domination des Maures sur ces régions, se trouve moins discipliné que dans les anciennes provinces chrétiennes. La marche révolutionnaire s'accidenta dès lors d'une manière très-grave, et l'on vit la révolution de sep-

tembre placer au pouvoir le second ou même le troisième ban des phalanges constitutionnelles.

A la vérité, l'œuvre de la révolution de septembre dura peu. Deux années suffirent pour montrer la radicale impuissance d'un gouvernement exercé par des rangs trop inférieurs de la société, sous l'autocratie des soldats parvenus. Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire du renversement d'Espartero, c'est qu'il fut précipité par ceux-là même dont la fortune semblait liée avec la sienne ; le nom d'un coryphée du parti progressiste fut le cri de guerre poussé contre l'établissement révolutionnaire. Un dernier trait qui achève de caractériser cet événement fameux, c'est que, le lendemain de la victoire remportée par eux et en leur nom, les chefs progressistes se déclarèrent incapables de continuer l'administration de l'Espagne ; M. Lopez se retira volontairement, cédant à l'honnête conviction qu'il avait de sa propre incapacité. Quant à M. Olozaga, il se fit chasser avec ignominie.

Depuis la création du cabinet Gonzalez-Bravo, le pouvoir en Espagne n'a pas cessé de graviter vers la région où il doit se fixer. La réforme constitutionnelle élaborée par M. Martinez de la Rosa a pour but de subordonner les forces sociales en vue d'une suprématie du trône ; c'est là, comme nous l'avons vu, le sens des principales modifications qu'elle apporte au code de 1837 ; mais peut-être ne suffit-elle pas à coordonner convenablement ces forces entre elles, de façon à y faire prévaloir une hiérarchie, au même degré que l'obéissance envers l'autorité suprême.

Pour notre part, nous ne voyons rien de plus contraire à l'établissement et à la conservation d'un ordre quelconque au sein d'une société que le défaut de hiérarchie entre les éléments de la masse qu'il s'agit d'organiser. A proprement parler, l'*ordre*, considéré dans ses applications de tout genre, est un échelonnement rationnel, non point une simple juxtaposition. Imaginez une agrégation de toutes les forces qui constituent un être ; ce rapprochement restera stérile tant que chaque élément n'aura pas pris son action relative, c'est-à-dire l'un sa prépondérance, l'autre sa soumission. Si un être physique n'existe que par la puissance d'attraction qui range et solidifie ses parties ; ou bien, si l'être n'existe que par la supériorité décidée de quelques-uns de ses éléments sur les autres, les choses ne se passent pas différemment dans l'organisation de la société. C'est là proprement le but des différences que nous découvrons entre les diverses races d'hommes si nous examinons l'universalité du genre humain ; entre les zones sociales, si nous bornons notre examen à une société particulière. L'édifice de la société anglaise subsiste par une énergique coordination, sévèrement maintenue, de deux ou trois ordres de citoyens, de molécules sociales, si l'on nous permet cette expression, distinguées et caractérisées entre elles par des instincts, ou, si l'on veut, par des habitudes, par des traditions qui les établissent, les unes vis-à-vis des autres, dans un rapport diversifié, dont l'inégalité même favorise l'harmonie.

Loin de nous toutefois de penser que l'ordre de race, fondé sur une transmission héréditaire de fonction et d'aptitude, soit le dernier mot du progrès humain. Nous nierions par là le véritable esprit de l'œuvre politique accomplie par le Christianisme; nous dirions anathème à cette émancipation chrétienne qui, en délivrant l'individu de ses infirmités morales, affranchit par contre-coup les races de leur infériorité, fruit d'une primitive décadence. Mais, d'un côté, nous croyons fermement que ce travail d'émancipation, comme toute chose ici-bas, est soumis à la condition des temps; et, d'un autre côté, nous voyons que toute hiérarchie qui vient à se former dans les sociétés modernes doit tenir compte au même degré de la conservation et de l'innovation, du respect pour la stabilité qui maintient et pour le changement qui régénère. Ainsi, depuis Pitt, les classes politiques en Angleterre ne sont plus séparées par une distance infranchissable; et en France, où un classement tend à se former entre les débris subsistants de l'ancienne aristocratie et les éléments nouveaux apportés par le flot de la liberté, rien ne fait craindre les obstacles fâcheux d'un établissement nobiliaire immobile.

Ces questions graves, ces questions décisives pour l'avenir d'une nation se présentaient naturellement, dans le projet de la réforme constitutionnelle d'Espagne, au titre qui concernait l'organisation du Sénat. Lorsqu'il s'est agi de savoir si le Sénat électif institué par le code de 1837 répondait suffisamment à son objet, qui devait être de balancer la prépondérance du corps des députés, il n'y a eu qu'une voix parmi les gens sensés. Le sens commun disait à tout le monde que deux Chambres, émanant du même principe, des mêmes électeurs, et qui ne différaient guère que par l'âge de ceux qui venaient y prendre place [1], ne pouvaient habituellement avoir qu'une tendance et une action communes. L'expérience des sept dernières années l'a péremptoirement prouvé. Mais au principe d'élection il fallait en substituer un autre; la réflexion et l'histoire n'en offraient que deux : l'hérédité ou la nomination royale.

Le plan élaboré par le gouvernement et approuvé par la commission du Congrès présentait pour l'organisation de la haute Chambre un système absolument analogue à celui qui a prévalu chez nous après la révolution de 1830. Toutefois M. Martinez de la Rosa, qui, dans l'*Estatuto real*, avait essayé, il y a dix ans, de mélanger la noblesse avec la démocratie, n'a point complétement perdu de vue le premier de ces éléments lorsqu'il s'est agi pour lui de concourir une seconde fois à la confection d'un code politique pour son pays. L'*Exposé des Motifs* annexé au projet du gouvernement décerne au principe héréditaire un intelligent hommage; il l'écarte néanmoins des bases du projet, mais en exprimant des regrets qui

[1] L'admission au Sénat, sous l'empire de la loi de 1837, exigeait aussi certaine condition de fortune; néanmoins, dans la réalité, on peut avancer que la différence la plus caractéristique entre les sénateurs et les députés était celle de l'âge. On était député à vingt-cinq ans; il fallait quarante ans pour siéger au Sénat.

trahissent peut-être pour une autre époque, en faveur de ce principe, une secrète espérance.

Telle était la proposition soumise au Congrès. La discussion a révélé que le sentiment public est encore plus favorable que le ministère à l'institution d'un corps politique puisant ses droits, son autorité et une juste indépendance dans l'hérédité. Des amendements ont fait valoir les titres de la grandesse à occuper, dans les Cortès, un rang d'honneur. La Chambre, qui, sur les autres articles de la réforme, soutenait la pensée du ministère par une majorité immense et compacte, s'est divisée sur celui-ci au point que le succès du projet, en ce qui concerne le Sénat, a été incertain. Un résumé des brillantes délibérations qui ont eu lieu à ce sujet ne sera point ici hors de propos.

Trois opinions principales, relativement à l'hérédité du Sénat, ont été manifestées à la tribune du Congrès. La première, contenue dans un discours de M. Donoso Cortes, a valu à ce député un grand éclat oratoire, mais n'a point conquis le suffrage du public réfléchi. Elle consistait à exalter la suprématie royale aux dépens de toute hiérarchie dans le corps de la nation. M. Donoso Cortès fait du trône espagnol une gigantesque idole posée sur un nivellement absolu des classes de citoyens. Il bouleverse et défigure l'histoire ; il n'applique au présent qu'un regard préoccupé ; il manque de sang-froid pour calculer les nécessités de l'avenir.

La seconde opinion, exprimée par M. Alcala Galiano avec une pathétique éloquence, et par M. Pidal, ministre de l'intérieur, avec une savante et précise vivacité, est celle qui a triomphé dans le scrutin. Mettant en première ligne, immédiatement à côté de la suprématie royale, le principe d'un échelonnement gradué, stable, mais non immobile entre les citoyens, cette opinion admet théoriquement l'institution héréditaire pour une portion de la Chambre haute ; mais elle se refuse à reconnaître, dans l'état actuel de la société espagnole, une classe aristocratique suffisamment préparée à prendre en main l'exercice du pouvoir représentatif héréditaire ; en conséquence elle ajourne la délégation de ce pouvoir, la réservant pour une époque peut-être prochaine. Cette manière de voir était inévitablement celle qui devait l'emporter au sein de la haute bourgeoisie d'Espagne, maintenant au pouvoir. Comme en France les classes moyennes de la Péninsule, poussées par l'effet de tant de bouleversements divers au commandement suprême de la nation, tendent à se réserver la plus notable partie de l'autorité dont elles jouissent.

Comme on le voit, l'Espagne, de nos jours, n'est pas exempte d'une certaine rivalité entre les rangs supérieurs de la société ; mais, il faut le dire, cette querelle intestine, par delà les monts, est loin d'avoir le caractère d'âpre hostilité dont elle n'a pu se débarrasser chez nous. En Espagne la grandesse et la bourgeoisie sont restées dans les termes d'une bienveillante courtoisie, tandis qu'en France le règne des classes moyennes est encore accompagné de cette jalousie soupçonneuse qui est l'iné-

vitable attribut d'un pouvoir amèrement contesté et nouveau. Le contraste entre les deux pays s'explique d'ailleurs par les réflexions que nous avons fait précédemment valoir touchant le rôle de l'aristocratie dans les révolutions de la Péninsule.

Le troisième système, entré en lice dans la discussion sur les bases du Sénat, a eu pour défenseurs MM. le marquis de Montevirgen, Bravo Murillo et Gonzalo Moron; on peut rattacher à ces trois noms celui de M. de Tejada, qui, dans un débat antérieur, avait émis des opinions analogues à celles de ces orateurs. La donnée générale de leurs discours ne s'est écartée de l'opinion ministérielle que sur un point. Ces champions de l'institution héréditaire étaient d'avis que les éléments d'un corps aristocratique se trouvaient dès ce moment réunis dans la vieille grandesse espagnole, à laquelle viendraient successivement s'adjoindre les illustrations légitimes qui se formeraient au sein des autres classes, et ils votaient pour la formation immédiate d'un noyau héréditaire au sein de la haute Chambre, pour favoriser et activer dans la nation le développement d'un instinct conservateur, lequel descendrait de proche en proche des familles privilégiées jusqu'aux derniers rangs, communiquant à tous les rapports sociaux une durée et une sécurité malheureusement détruites. Du reste, le principe de la liberté d'ascension, âme véritable des sociétés démocratiques, n'a été nullement sacrifié dans leurs discours; M. Bravo Murillo entre autres a su tracer, au moyen de réminiscences historiques toutes tirées des annales d'Espagne, un noble tableau d'une société à la fois libre et disciplinée.

Ce résumé d'une si importante discussion montre assez que le Sénat, tel qu'il serait organisé en vertu du vote du Congrès, serait simplement une institution d'accommodement et peut-être une institution transitoire. Bien des gens loueront M. Martinez de la Rosa d'avoir su reculer des questions trop graves, en abandonnant au temps la partie trop délicate de l'œuvre qui était confiée au cabinet actuel. Pour notre part, satisfait d'un rôle d'observateur, nous ne savons l'en louer ni l'en blâmer autrement que par un exposé, aussi approfondi que possible, de ce qui nous paraît être la situation fondamentale des intérêts et des besoins publics dans la Péninsule.

En terminant ces réflexions, il n'est pas inutile de constater que la réforme provoquée par le gouvernement de Madrid a été accueillie, au sein de la nation, par un assentiment général. Des trois partis qui divisent l'Espagne, deux ont applaudi de concert au projet ministériel; le troisième, qui a été expulsé des affaires avec M. Olozaga, n'a eu, pour résister au triomphe des réformateurs, que les invectives de quelques journaux et la protestation d'un ou deux membres du Congrès. Toutefois une dissidence, par rapport à l'opportunité et à la légitimité de l'entreprise du gouvernement, s'est produite, au commencement des débats, dans les rangs mêmes de la majorité conservatrice; et, tandis que MM. le marquis

de Viluma, Bravo Murillo, de Tejada, Gonzalo Moron, représentants de l'opinion monarchique dans sa plus pure expression, se rencontraient pour proclamer la nécessité de la réforme, avec M. Alcala Galiano, célébrité tribunitienne de 1823, on a vu MM. Isturiz et Arrazola, tous les deux chefs de cabinets modérés sous la régence de Marie-Christine, et deux écrivains émérites de la même communion politique, MM. Pacheco et Pastor Diaz, se prononcer, avec plus ou moins de chaleur, pour le maintien de la constitution jurée. Mais cette opposition, considérable par le talent, ne l'était nullement par le nombre de ses adhérents ni par la popularité qu'elle pouvait se promettre ; elle n'a donné lieu à aucun incident marquant.

Au moment où nous traçons ces lignes, la discussion sur le projet de réforme paraît presque épuisée dans le Congrès. Sur tous les points qui intéressaient directement la majesté du trône et les prérogatives royales, le travail du ministère, à peine amendé par la commission, a été voté par une majorité immense ; sur les points, au contraire, où la pensée ministérielle gardait des ménagements visibles pour la tradition révolutionnaire qu'il s'agissait de rectifier, la majorité en faveur du projet s'est trouvée à peine suffisante. Ainsi le principe héréditaire, proposé par amendement au titre qui concerne le Sénat, n'a été repoussé que par vingt-huit voix. En outre, le titre relatif aux conditions d'éligibilité pour les fonctions de député vient de recevoir de la fortune du scrutin une modification très-significative : contrairement au texte présenté par le gouvernement, qui respectait sur ce point l'esprit des législateurs de 1837, un cens de 10,000 réaux (2,500 francs environ) établis en biens fonds a été déclaré nécessaire pour prendre place dans la Chambre élective. Le reste des travaux du Congrès n'aura probablement que des résultats analogues à ces premières délibérations. Nous nous abstenons de prédire ce qui se passera dans l'autre Chambre.

En étudiant les transformations de l'Espagne et en jugeant ses pénibles labeurs, nous nous réjouissons, comme Français, du cours général que les idées et les mœurs de ce pays semblent prendre. Une alliance étroite a été nouée par la Providence elle-même entre notre patrie et la Péninsule; des symptômes nombreux semblent indiquer que cette fraternité tend à se resserrer; des unions matrimoniales relient de nouveau les uns aux autres les trônes de l'Europe méridionale, qui finiront par former en Europe une phalange de peuples constitutionnels. Il est heureux qu'au milieu de cette ligue de nations amies les problèmes de l'état politique soient enfin tranchés. Grâce à la paix intérieure, le génie de chaque nation sera libre de se tourner enfin vers les communs intérêts qui sollicitent au dehors l'action de ces pays confédérés, et l'équilibre qui garantit la grandeur de notre patrie pourra se trouver assuré du même coup que l'ordre et la liberté dans la Péninsule.

A. DE BLANCHE.

VOYAGES.

ETAT DES ILES PHILIPPINES EN 1842[1].

L'ouvrage dont nous allons extraire les détails suivants a droit à l'intérêt des personnes qui s'occupent d'études historiques et géographiques par l'importance et la date récente des faits qu'il signale. L'auteur, déjà connu par d'autres publications, mérite notre confiance, car il n'écrit que ce qu'il a vu, et si nous en jugeons par son amour sincère de la vérité et par le zèle qu'il témoigne en toutes circonstances pour la cause de la justice, il a dû n'accueillir les renseignements qu'il nous donne qu'avec circonspection et impartialité. Le but qu'il se propose est manifeste : il veut la réforme des abus de tout genre qui existent aux Philippines, ces lointaines colonies de l'Espagne; il veut l'amélioration du sort de ceux qui les habitent ; mais cette amélioration il ne la croit possible qu'en extirpant la vénalité, la corruption et les crimes qui en sont la conséquence naturelle. Parmi les mesures qu'il indique pour arriver à détruire les causes du mal, il en est plusieurs qui seraient d'une application facile dans des provinces soumises à toute autre puissance qu'à l'Espagne. Mais que peuvent espérer des colonies quand la métropole elle-même, sans marine, sans armée, sans finances, est livrée à la triple anarchie morale, politique et religieuse? Ne pouvant faire connaître par un seul article tout l'ouvrage que nous annonçons, nous ne nous occuperons guère des plans de réforme de l'auteur, nous nous bornerons à exposer ce que l'ouvrage contient de plus intéressant sur le gouvernement et l'état actuel des Philippines, sur les mœurs et les usages de ses différents habitants. Notre travail pourra n'être pas sans intérêt pour les personnes mêmes qui possèdent l'ouvrage original et lisent facilement l'espagnol. En effet, nous sommes obligés d'avouer que si l'*Etat des Philippines en* 1842 contient des renseignements curieux, des vues utiles et des documents historiques d'une importance réelle, d'un autre côté aussi cet ouvrage a été rédigé avec peu de soin, et pèche par les redites ; enfin les

[1] Madrid, imprimerie de J. Sancha. 2 vol. in-8°.

recherches y sont d'une difficulté extrême, parce que l'auteur n'a pas toujours eu soin de placer les matières qu'il traite dans les sections auxquelles elles devraient appartenir. D'ailleurs, une pagination nouvelle recommence à chaque section souvent composée à peine de quelques feuillets. Une table des matières devenait presque impossible avec cette disposition, aussi l'ouvrage n'en a-t-il pas. Quoique sorti des presses de J. Sancha, qui porte un nom si distingué dans les annales de la typographie espagnole, l'*Etat des Philippines en* 1842 est défiguré par un nombre incroyable de fautes d'impression.

TABLEAU APPROXIMATIF DE LA POPULATION DES ILES PHILIPPINES.

Indépendants	Nègres ou Aétas. . . .	25,000	1,025,000.
	Idolâtres	1,000,000	
Soumis à l'Espagne	Indiens (Filipinos) . .	3,700,000	3,975,000.
	Métis chinois.	240,000	
	Métis espagnols	20,000	
	Chinois.	10,000	
	Espagnols de race pure nés aux Philippines.	3,500	
	Espagnols européens. .	1,500	
	Total général.		5,000,000 [1].

Mœurs et usages des habitants indigènes.

NÈGRES OU AÉTAS.

Les nègres portent dans le pays les noms de *Negritos, Aétas* et *Balugas*. Ils vivent dans les montagnes de l'île de Luçon et des autres Philippines. On observe quelques différences entre eux tant pour les cheveux que pour la couleur, qui est toujours moins foncée que celle des nègres du Soudan. Quelques-uns ont le nez large et aplati; d'autres, au contraire, l'ont assez régulier. L'angle facial est à peu de chose près comme celui des autres nègres. Ils ont tous de grosses lèvres et en général peu de barbe. Leur extérieur annonce des hommes paisibles, et il est à croire que, malgré les exceptions que l'on pourrait signaler, ils sont d'un caractère timide. Plusieurs d'entre eux se liment les dents de manière à les terminer en pointe. Ils dévorent leurs prisonniers, prétendant que la chair humaine leur donne du courage. Les hommes portent sur les reins un pagne fait de l'écorce intérieure d'un arbre qui croît dans le pays; les femmes sont vêtues d'une espèce de jupon du même tissu et qui les couvre entièrement à partir de la ceinture. Elles suspendent souvent à leur cou des guitares qui ont pour cordes des filaments d'un certain arbre. Ces cordes, au nombre

[1] Nous ne savons pourquoi l'auteur omet dans ce tableau les Musulmans habitant les Philippines, et auxquels les Espagnols et les Portugais donnent le nom de Maures. Ces Musulmans sont, à ce que l'on suppose, assez nombreux, et la plupart d'entre eux exercent la piraterie. Ils passent pour n'être pas fidèles observateurs des préceptes de l'islamisme; ils récitent leurs prières en arabe, langue qu'ils ne comprennent pas et ne savent pas même prononcer.

de trois, donnent les sons d'*ut*, *mi*, *sol*. Les airs que chantent ces nègres se rapprochent beaucoup de ceux qui sont en usage parmi les Indiens indigènes civilisés et soumis à l'Espagne.

Notre auteur fit une excursion chez les nègres et n'eut aucun sujet de se plaindre d'eux. Ils l'avertirent même de ne pas toucher à leurs flèches, qui toutes étaient empoisonnées. On prétend qu'ils les empoisonnent ainsi avec une composition tirée du miel et du tabac. Les plus grands signes de respect que ces sauvages puissent donner aux personnes qu'ils veulent honorer, c'est de leur présenter de l'eau à boire. A cet égard, les choses vont si loin que le fils ne peut, dans aucun cas, recevoir de l'eau de la main de son père; mais le père en reçoit de son fils. Les jeunes gens témoignent en toute circonstance la plus grande vénération pour les vieillards. Les mariages n'entraînent pas d'autre formalité que le consentement des parents de la jeune fille, et la possession de quelques pièces de gibier, d'une suffisante quantité de miel et d'autres objets nécessaires pour un festin.

Les nègres des Philippines enterrent leurs morts et environnent d'une palissade de roseaux le lieu où ils ont déposé le corps, dont ils gardent la sépulture pendant un an. Tous ignorent leur âge. Ils parlent un dialecte de la langue tagale. Rien ne saurait donner une idée de leur adresse à tirer de l'arc; leur flèches atteignent au vol toute espèce d'oiseaux. Ces sauvages paraissent forts contents de leur sort, les femmes surtout.

Idolâtres.— TINGUIANES.

Les idolâtres des Philippines se subdivisent en deux classes: les Tinguianes et les Igorrotes. Les premiers possèdent de vastes rizières et de grands troupeaux de bœufs, de vaches, de chevaux et de juments. Ces sauvages sont d'un caractère pacifique. Ils font volontiers des échanges avec les Indiens et les Espagnols, et payent une espèce de tribut au gouvernement des Philippines. Ils ne boivent pas de sang humain comme les autres idolâtres. Quelques-uns d'entre eux se rapprochent du type chinois par les traits du visage et la conformation du reste du corps. D'autres, au contraire, avec leur nez aquilin et leurs yeux pleins d'intelligence, rappellent l'Arabe et le Musulman de l'Inde.

La plus grande imprécation que les Tinguianes puissent lancer contre quelqu'un est celle-ci: « Puisses-tu mourir pendant ton sommeil! » Et ils respectent toute personne endormie au point de n'oser la réveiller qu'avec les plus minutieuses précautions. Cette coutume, qui tient sans doute à quelque superstition dont l'origine nous est inconnue, existe chez tous les indigènes des Philippines, y compris les Indiens. Quant à leurs autres usages, à leur religion et à leur gouvernement, les Tinguianes ne diffèrent que peu des Igorrotes.

Igorrotes.

Les Igorrotes appartiennent évidemment à la même race que les Indiens civilisés. Ils croient à un Dieu créateur du monde ; mais leurs idées sur ce point s'arrêtent là, et, soit que leur intelligence s'y refuse, ou qu'ils craignent qu'on ne veuille les convertir, il est extrêmement difficile de les amener à dire ce qu'ils croient touchant ce Dieu, dont ils reconnaissent pourtant l'existence.

Quelques tribus igorrotes adorent une idole qu'ils supposent du sexe masculin, et à laquelle ils donnent une femme. Plusieurs auteurs soutiennent que les Igorrotes croient à la vie future ; d'autres prétendent le contraire. La seule chose certaine est que ces idolâtres croient que l'âme, une fois séparée du corps, erre pendant la nuit et possède la faculté de se montrer aux vivants. Les Igorrotes n'ont ni temples, ni rien qui ressemble à un culte public. Ils célèbrent leurs fêtes en particulier, chaque chef de famille avec ses parents et ses amis.

Dans les cas de maladies, de blessures ou d'accidents, ils appellent des devineresses qu'ils consultent pour savoir le traitement qu'il convient de faire suivre au malade. La sorcière arrivée, on commence par sacrifier une victime, un buffle ou un porc, par exemple. On répand sur l'idole une partie du sang de ces animaux. Ensuite la sorcière prononce à haute voix quelques invocations ; puis elle trempe une brosse dans un vase plein de vin et asperge les assistants. Après toutes ces cérémonies, elle donne les réponses pour lesquelles on l'a appelée, s'étant préalablement couvert le visage d'un crâne de porc, au travers duquel elle parle. La consultation achevée, une fête commence. Les assistants boivent et mangent avec profusion, et dansent ensuite entre eux. Les victimes et tous les objets employés au sacrifice appartiennent de droit à la sorcière.

Quelques Igorrotes adorent le soleil et les astres ; mais ils témoignent surtout une profonde vénération pour les âmes de leurs ancêtres. Ils font des libations de vin à leurs parents décédés, dont ils conservent soigneusement les lances, qu'ils ne consentent à vendre à aucun prix, dans la conviction que, s'ils le faisaient, les âmes de leurs ancêtres s'en vengeraient en les faisant tomber malades, ou même en les frappant de mort. Cette croyance est une preuve que, si les Igorrotes n'admettent pas les peines et les récompenses de la vie future, ils comprennent du moins que tout ne s'éteint pas avec le corps.

On peut dire, en général, que, dans toutes leurs actions importantes, les Igorrotes se laissent conduire plutôt par leurs idées superstitieuses que par des motifs raisonnables. Quand ils entendent tonner, ils célèbrent des fêtes, et disent que leur dieu demande qu'on lui immole des porcs. L'apparition de l'arc-en-ciel est considérée par eux comme de bon augure. Quand ils se trouvent sur le point d'entreprendre un voyage, ils allument un grand feu, et si la fumée prend une direction différente de celle qu'ils

se proposaient de suivre, ils renoncent à leur projet. Si certains oiseaux traversent la route pendant qu'ils sont en marche, ils considèrent cet événement comme d'un mauvais augure ; mais si, par hasard, une couleuvre vient à passer devant eux, aussitôt ils retournent sur leurs pas en toute hâte, et courent s'enfermer dans leurs cabanes.

Les Igorrotes ne reconnaissent aucun chef proprement dit, et n'ont aucune loi, mais seulement quelques usages auxquels ils se soumettent, lorsqu'ils ne sont pas assez puissants pour les violer. Chaque peuplade se gouverne par elle-même, et vit dans une indépendance complète des autres peuplades. L'homme le plus brave et le plus riche exerce l'autorité sur ses voisins. Malgré cette anarchie apparente, les riches ont une grande influence sur les pauvres. Ceux-ci sont, pour ainsi dire, les esclaves des premiers. En réalité, les hommes puissants et les vieillards sont les seules personnes qui aient quelque influence dans la peuplade, en y faisant observer jusqu'à un certain point les usages reçus. Le père exerce un pouvoir illimité dans l'intérieur de sa famille.

Quand un jeune homme veut se marier, il fait demander sa prétendue par un vieillard. Si on la lui accorde, les nouveaux époux sont enfermés pendant huit ou dix jours dans une cabane, où les parents leur portent à manger, et dont ils ne peuvent pas sortir tant que les deux familles et les amis invités à la fête se tiennent au dehors, mangeant, dansant et s'enivrant. Quand ceux-ci se sont retirés par lassitude, mais plus souvent encore par le manque de provisions, les époux sont libres. Ce sont là toutes les cérémonies du mariage.

Les Igorrotes ne peuvent épouser qu'une seule femme à la fois ; mais ils sont libres de la répudier quand bon leur semble et d'en prendre une autre. Les femmes, de leur côté, peuvent choisir un autre époux. La polygamie existe cependant chez quelques tribus de l'île de Luçon.

Les crimes qu'on punit avec le plus de rigueur sont l'adultère, l'assassinat et le vol. Celui qui a volé trois fois est puni de mort ; l'adultère et l'assassin subissent cette peine dès la première fois. Cependant, pour l'ordinaire, on n'en vient pas à ces extrémités, et les peines se rachètent à prix d'argent. En présence des anciens et des notables de la peuplade, les parties traitent de l'indemnité qui doit être payée au plaignant ou à sa famille. Si dans leurs querelles ou par trahison une personne appartenant à une autre peuplade a été tuée, il faut que le sang soit vengé par la mort d'un membre de la peuplade du meurtrier, ou bien que l'on s'arrange à prix d'argent. Lorsque les choses ne peuvent se terminer à l'amiable, la force en décide : de là les guerres sans fin qui existent entre ces sauvages.

A la mort d'un notable, on enlève tous ses intestins et on les consume dans un feu ardent. Cette opération terminée, on place le corps sur un siége, et tous les parents et amis du défunt sont engagés à venir le voir. On n'enterre pas le corps tant qu'il reste une seule bête des troupeaux du défunt. Il faut que tout ce qui lui a appartenu soit mangé par ses parents

et amis. Les convives passent les jours et les nuits autour du corps, mangeant, buvant, pleurant et célébrant les louanges de celui qui n'est plus. Ils ont des cimetières pour leurs notables, et chaque famille a un lieu particulier où elle dépose ses morts. Ils placent les cadavres dans une caisse de bois grossièrement travaillée, et représentant un buffle ou un porc. Les pauvres sont enterrés sous leur cabane. Malgré ce que nous disons ici, il est avéré que plusieurs tribus igorrotes, plus barbares et plus sauvages que les autres, ont pour habitude de dévorer les corps morts, qui sont partagés entre les parents et les amis du défunt.

La danse de ces sauvages est assez originale : ils se placent en cercle, les bras étendus, et sautent tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre; ils tiennent le pied qui est en l'air relevé en arrière, et tournent en rond avec des cris effroyables au son d'un énorme tambour. Les fêtes des Igorrotes se prolongent pendant plusieurs jours; ils font alors des dépenses qui ne sont nullement en rapport avec leurs richesses. Il y a tel sauvage qui tue trente ou quarante buffles et quelquefois plus de cent porcs pour un seul festin. Tant que dure la fête, hommes et femmes sont constamment ivres. Ils se mettent dans cet état avec une boisson extraite du riz fermenté dans l'eau, ou avec une liqueur tirée de la canne à sucre.

Les têtes des animaux que les sauvages tuent dans ces grandes occasions sont réservées pour la décoration extérieure des cabanes. On les attache sur les murs. Notre auteur a compté sur une seule habitation quatre cents sept têtes de buffle et plus de mille têtes de porc. Ces matières animales répandent au loin dans l'air une odeur aussi insupportable que malsaine. L'usage d'abattre ainsi un grand nombre d'animaux pour leurs festins est en grande partie cause des vols nombreux qu'ont à souffrir les chrétiens propriétaires de troupeaux. Depuis quelque temps les autorités espagnoles se sont émues de ces graves atteintes au droit de propriété, et les déprédations sont devenues moins fréquentes.

La petite-vérole exerce de grands ravages parmi les Igorrotes, qui redoutent tellement cette maladie que les personnes qui en sont atteintes meurent abandonnées. Les pères fuient leurs enfants, les femmes leurs époux. Ce fléau est, sans aucun doute, la cause principale qui jusqu'à présent a arrêté l'élan de la population igorrotienne. Ces sauvages emploient comme spécifique contre les fièvres l'écorce d'un certain arbre, et font usage de plusieurs plantes médicinales, surtout pour les blessures; mais, en général, leur grand remède contre les maladies, c'est l'emploi des amulettes et la consultation des sorcières. Dans les violentes douleurs du ventre, de l'estomac ou de la tête, ils appliquent sur la partie malade un fer rougi à blanc.

Toutes les richesses et l'industrie de ces idolâtres se réduisent à leurs plantations de tabac, à leurs troupeaux, à l'or, au cuivre et au fer que produisent les mines du pays. Avec le cuivre ils fabriquent des chaudières de toute dimension et fort bien travaillées. Ils font aussi des lances et

des couteaux d'une trempe excellente. Ils exploitent les mines avec plus d'intelligence qu'on ne pourrait le supposer; leur manière d'extraire l'or est très-simple : après avoir enlevé les pierres qui en contiennent, ils les réduisent en poussière au moyen de deux meules, ils jettent cette poussière dans un vase plein d'eau; de cette manière l'or se précipite et reste séparé de la terre; ils le fondent ensuite et le mettent dans de petits coquillages; cet or ne dépasse guère seize carats et va rarement jusqu'à dix-huit. Les Igorrotes ont aussi quelques mines de soufre, de couperose et de zinc. Les grands travaux qui ont été faits dans ces mines prouvent qu'elles sont depuis fort longtemps en exploitation.

Les Igorrotes commettent d'horribles assassinats, quelquefois par superstition et d'autres fois aussi sans aucun motif, et rien que pour satisfaire leur froide cruauté. Quand ils ont tué un homme, ils cherchent à boire son sang avant qu'il soit glacé dans les veines; coupant ensuite différentes parties du corps, ils les dévorent toutes crues, croyant se rendre ainsi redoutables à leurs ennemis et devenir eux-mêmes plus intrépides à affronter la mort. Ils conservent la tête, qui figure ensuite dans un grand festin. Les dents sont arrachées et enchassées dans la poignée du sabre du meurtrier. Le crâne est tenu en réserve dans la cabane; plusieurs de ces habitations offrent l'aspect de véritables ossuaires.

Il y a peu d'années, un missionnaire se trouvant au milieu des Igorrotes avec un officier espagnol, ces sauvages coupèrent la tête à un prisonnier, et, la tenant élevée en l'air par les cheveux, quelques-uns d'entre eux se mirent à boire le sang qui en découlait, tandis que les autres dansaient au son des instruments. L'officier espagnol voulut leur arracher cet abominable trophée et mettre fin aux réjouissances, mais peu s'en fallut qu'il ne devînt lui-même victime de son zèle, et le missionnaire eut infiniment de peine à l'arracher des mains de ces furieux. Les deux Espagnols sortirent de cet horrible festin tout couverts de sang.

Quand un homme vient à mourir parmi eux, s'il a trois doigts de la main ouverts, on lui sacrifie trois victimes humaines; s'il en a quatre on lui en sacrifie quatre, et ainsi de suite. C'est quelquefois pour apaiser les ombres de leurs morts qu'ils commettent des assassinats sur les premières personnes qu'ils rencontrent. Après la chair humaine, un de leurs mets les plus recherchés sont les excréments que contiennent les intestins d'un buffle récemment abattu.

Igorrotes de l'ile de Luçon.

Ces Igorrotes portent un pagne de toile ou d'écorce d'arbre, et ils ont les épaules couvertes d'une sorte de manteau; les femmes sont vêtues d'une espèce de chemise ouverte par-devant et attachée avec des cordons. Elles ont de plus un manteau attaché à la ceinture et qui descend jusqu'au-dessous du genou. Les gens riches sont vêtus de noir; ils ne por-

tent du blanc que lorsqu'ils sont en deuil. Leurs cabanes sont pour l'ordinaire construites de roseaux et ne reçoivent de lumière que par la porte, qui est extrêmement petite. Dans quelques localités, les habitations sont faites de planches de sapin grossièrement travaillées. Leurs armes offensives sont le couteau de chasse, le javelot qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse, l'arc et les flèches.

Ils se nourrissent de végétaux et aussi de chair de buffle et de porc, pour lesquels ils ont un goût très-prononcé. Plusieurs mangent aussi les corps de ceux d'entre eux qui viennent à mourir. Est-ce à cette alimentation qu'il faut attribuer les horribles maladies de peau dont sont affligés les Igorrotes? C'est là un fait que les médecins n'ont pas encore eu la possibilité d'éclaircir. Il est certain seulement qu'on voit bien peu de ces sauvages qui ne soient couverts des ulcères les plus dégoûtants et les plus malins.

Plusieurs tribus igorrotes ont pour habitude de se tatouer le corps et principalement les bras et les jambes. Dans d'autres tribus, on voit les sauvages avec des chevilles de bois passées dans le lobe de l'oreille, qui s'allonge au point de tomber presque sur l'épaule.

Les Igorrotes sont continuellement en guerre entre eux. Dans leurs expéditions ils s'attachent principalement à voler des enfants qu'ils vendent ensuite. C'est en vain que le gouvernement espagnol a fait tous ses efforts pour arrêter ce cruel trafic. Des enfants de dix à douze ans coûtent de 10 à 12 piastres fortes, et ceux qui sont plus âgés, de 20 à 25. Les idolâtres et les musulmans achètent quelquefois à très-vil prix des vieillards et des femmes âgées, sur lesquels ils font l'épreuve de leurs sabres et de leurs flèches. Lorsqu'ils préparent une chaudière de poison, ils y trempent ces armes, et en égratignent les malheureuses victimes de manière à faire couler quelques gouttes de sang. Si la mort s'ensuit bientôt, ils reconnaissent que le poison est suffisamment actif, et alors ils trempent dans la chaudière toutes les flèches et les sabres qu'ils veulent empoisonner.

L'auteur voudrait qu'au lieu de s'opposer au trafic des captifs, ce qui est impossible, le gouvernement espagnol achetât ceux qu'on lui offrirait, et qu'après les avoir instruits dans la religion catholique on les envoyât peupler différents endroits où il serait aisé de les employer utilement à cultiver la terre. Le gouvernement retirerait ainsi le prix des avances qu'il aurait faites.

Indiens ou Filipinos.

Les Espagnols, comme nous l'avons remarqué plus haut, donnent le nom d'Indiens ou Filipinos aux indigènes soumis au gouvernement de Madrid, et pratiquant, du moins quant à l'extérieur, la religion catholique.

Ces Indiens se nourrissent principalement de poisson, extrêmement abondant dans l'île de Luçon, surtout à l'époque des pluies. Alors toutes les

mares et flaques d'eau à peine formées se remplissent d'une énorme quantité de poisson. Les rizières sont pleines d'anguilles, d'écrevisses, et d'une espèce de poisson fort savoureux qui atteint la longueur de deux palmes et d'une épaisseur de plus de deux pouces. C'est un spectacle excessivement curieux pour des Européens de voir, vers le mois d'octobre, une quantité de gens qui, placés sur une chaussée, jettent leurs lignes dans les rizières. Comme à cette époque de l'année le riz est déjà fort et couvre tout à fait l'eau, on est surpris de voir sortir du milieu d'un champ de gros poissons pleins de vie. Quand l'eau des rizières se dessèche complétement, les poissons se retirent dans les bas-fonds, où il en reste toujours un peu. Là on les prend avec la main ou on les tue à coups de bâton.

Les Indiens font trois repas par jour : le déjeuner, le dîner et le souper. Ces repas se composent, pour l'ordinaire, de riz cuit à l'eau, extrêmement sec, avec du poisson frais ou salé; quelquefois aussi ils font un ragoût de viande. Ils se contentent, pour l'ordinaire, de deux mets, à moins qu'ils n'aient engagé quelques personnes à partager leur repas.

Ces Indiens sont d'une insigne mauvaise foi, et jamais on ne peut recouvrer ce qu'on leur a prêté. Leur nonchalance est telle que, s'ils ouvrent une porte, jamais ils ne la referment; s'ils prennent un couteau, une tasse ou tout autre objet semblable pour s'en servir, ils ne le replacent jamais à l'endroit où ils l'ont pris. Si l'on fait quelque commande à un tailleur, cordonnier, ou tout autre ouvrier quelconque, il faut d'abord payer d'avance le prix convenu, sauf à se contenter ensuite d'un travail imparfait, quand on ne perd pas son argent sans rien pouvoir obtenir.

Quoique habitués à se lever de bonne heure, s'ils sont au service de quelque Espagnol et que celui-ci ne se lève qu'à dix heures, les domestiques indiens en feront autant malgré tout ce qu'on pourra leur dire à ce sujet. Leur paresse est telle que, s'ils se trouvent possesseurs d'une seule piastre forte, aucune considération ne peut les décider à travailler, et ils passent la journée étendus par terre. C'est là une des causes de la misère extrême de ces Indiens. Notre auteur rapporte que, se trouvant en voyage et voulant donner de l'herbe à son cheval, il ne put trouver personne qui voulût lui en couper, quoique l'herbe fût seulement à quelques pas de là et qu'il promît une bonne récompense à quiconque lui en procurerait. Hommes et femmes, tous sont sujets à cette paresse insurmontable. Il faut que le gouvernement espagnol intervienne pour que les Indiens se décident à faire les semailles en temps utile, et ce n'est que par des punitions rigoureuses qu'on a pu les amener à éteindre le feu qui, par leur négligence, prend très-souvent aux cabanes qu'ils habitent.

Comme tous les peuples peu civilisés, les Indiens regardent la femme comme de beaucoup inférieure à l'homme. Quand ils sont en voyage avec leur famille, ils marchent devant et les femmes suivent derrière. Ils maintiennent cette prétendue inégalité même à l'église, où, dans beaucoup de

villages, les hommes occupent le haut, tandis que les femmes sont reléguées vers la porte.

Ils ne prennent aucun soin des animaux domestiques, tels que chiens, chats, chevaux, bœufs ou vaches. Ils ne s'occupent absolument que des coqs, qu'ils entretiennent pour combattre. Tous les matins, la première chose qu'ils font en se levant, c'est d'aller voir leur coq, et, accroupis devant cet animal, ils le contemplent avec une satisfaction mêlée d'anxiété. Dans chaque village il existe des maisons destinées aux combats de coqs. Avant d'engager la lutte, on garnit les ergots de ces volatiles de petites lames d'acier extrêmement affilées, de manière qu'au premier choc l'un des deux champions tombe mort. Aussi ces sortes de combats ne peuvent-ils présenter aucun intérêt à qui que ce soit, excepté aux Indiens, qui y trouvent les moyens de se ruiner ou de gagner de l'argent sans se donner aucune peine. Les lieux destinés aux combats de coqs sont, en réalité, de véritables maisons de jeu. Avant de commencer la lutte les paris sont ouverts, et le combat commence seulement lorsque les sommes sont égales des deux côtés. Les Indiens, paresseux et avares, sont extrêmement adonnés au jeu, qu'ils considèrent comme le seul moyen possible de se procurer de l'argent sans travailler. Ils se réunissent en nombre considérable pour les combats de coqs, et là ils perdent tout ce qu'ils possèdent et souvent même les produits de l'emprunt et du vol. Ni la misère à laquelle ils sont ensuite exposés, ni la vue des devoirs les plus saints, qu'ils négligent pour leur funeste passion, ne peuvent les faire changer de conduite. Chaque jour ils passent des heures entières à dresser leurs coqs pour le combat et à les accoutumer au bruit de la foule et des voitures, afin que, lorsqu'ils auront à combattre, la vue et les cris des spectateurs ne puissent pas les troubler. On rencontre très-souvent dans les rues les plus fréquentées de Manille un homme accroupi devant un coq qu'il habitue à entendre, sans s'effaroucher, le bruit et le passage des voitures et les cris des passants. Il y a tel Indien dont le rêve de toute la vie est de dresser un coq qui triomphe de ceux de ses adversaires. Le gouvernement espagnol ne rougit pas d'autoriser ce funeste spectacle, qui a lieu régulièrement tous les dimanches, jeudis et jours de fête. Le droit de tenir les maisons où se livrent les combats de coqs est affermé, et a produit, en 1841, environ 40,000 piastres fortes. Triste moyen de lever de l'argent! dit notre auteur ; cruel tribut qui aura coûté tant de larmes à des femmes et à des enfants mourant de faim et aura causé tant de crimes que le gouvernement espagnol aura été obligé de punir après les avoir encouragés! Les combats de coqs sont souvent la cause de querelles et de rixes extrêmement graves. Des arbitres nommés à cet effet décident la question suivant des règlements établis. Quand l'une des deux parties intéressées ne veut pas se soumettre à la sentence, on en appelle à l'alcade, et souvent ces sortes de procès se terminent devant les tribunaux.

Les Indiens sont encore extrêmement adonnés au jeu de cartes. Ils pas-

sent des nuits entières à ce funeste divertissement. On voit très-souvent des chefs de village, chargés de porter à Manille le tribut que leurs concitoyens payent au roi d'Espagne, perdre tout cet argent et se trouver ensuite réduits à subir la prison ou à renoncer à leurs familles et à s'enfuir dans les montagnes avec les sauvages.

On remarque chez les Indiens les défauts les plus opposés; ainsi, ils sont à la fois lâches et téméraires; ils aimeront mieux recevoir cent coups de verges que de s'entendre apostropher avec force. La voix d'un homme en colère les glace de frayeur sans qu'ils puissent en dire la raison. D'un autre côté, ils ne se dérangent pas pour laisser passer un cheval au galop ou pour fuir un caïman qui nage près de l'endroit où ils se trouvent. Mais cette conduite tient aussi à leurs idées de fatalisme.

La vanité, la suffisance et l'orgueil de ces Indiens, lorsqu'ils croient pouvoir faire sentir impunément leur supériorité, passent toute croyance. Les chefs de village ne rendent pas le salut à leurs concitoyens, ni même aux Espagnols lorsqu'ils ne les craignent pas.

Il semble tout naturel aux Indiens de dépouiller les Espagnols, parce que, suivant eux, ceux-ci n'étant pas les propriétaires naturels du sol, ce qu'ils possèdent appartient de droit aux anciens habitants des Philippines. Ce raisonnement ne les empêche pas de se voler les uns les autres, et cela malgré la facilité qu'il auraient à pourvoir à leurs besoins avec un peu de travail. Il est juste de reconnaître que les vols dont ils se rendent coupables sont ordinairement de peu d'importance. Ils ne songent pas à thésauriser, mais seulement à se procurer ce dont, pour le moment, ils ont un besoin indispensable. Leurs idées ne s'arrêtent jamais sur le lendemain. On pourrait difficilement imaginer des hommes aussi imprévoyants.

Les Indiens sont d'une crédulité inexplicable. Ils ajoutent foi aux contes les plus absurdes, principalement si on leur fait quelque rapport défavorable aux Espagnols.

En 1672, les habitants d'un grand nombre de villages s'enfuirent dans les montagnes, et le gouvernement eut beaucoup de peine à les empêcher de suivre tous cet exemple. La cause de l'émigration fut qu'on avait répandu le bruit à Manille que le roi d'Espagne étant allé un jour à la pêche avait été fait prisonnier par le Grand-Turc, et que celui-ci lui avait déclaré de la manière la plus formelle qu'il n'obtiendrait sa liberté qu'à condition d'envoyer à Constantinople tous les Indiens des Philippines.

Une autre fois, des gens malintentionnés répandirent le bruit que les Espagnols, pour réussir dans l'exploitation d'une mine d'argent, avaient besoin d'arracher les yeux de toutes les vieilles femmes du pays et de les pétrir avec plusieurs ingrédients. Cette absurdité trouva si bien créance parmi les Indiens que ce n'étaient partout que pleurs et révoltes. On s'armait, on cachait les vieilles femmes, et le temps seul put convaincre ces gens stupides que leurs craintes n'avaient pas le moindre fondement.

En 1832, un navire étant arrivé à Manille avec deux cent cinquante hommes de troupes espagnoles, on fit courir le bruit, parmi les femmes indiennes qui travaillaient à la Manufacture royale de cigares, que ces soldats avaient été envoyés pour enlever leurs enfants et les conduire en Espagne, où l'on devait arroser les mines avec leur sang. Il y eut un soulèvement général parmi les ouvrières. En un instant les ateliers furent déserts, et toutes ces pauvres Indiennes allèrent cacher leurs enfants et intercéder auprès de quelques dames espagnoles de la ville pour être exceptées de la mesure générale. Les choses en vinrent au point que plusieurs Indiens se montrèrent en armes dans les rues de Manille. Enfin, on put parvenir à leur persuader que jamais les Espagnols n'avaient eu l'intention qu'on leur prêtait, et tout rentra dans l'ordre.

La manière de saluer consiste à toucher avec son nez celui de la personne que l'on salue et à renifler ensuite. Cette coutume vient des sauvages, dont les Indiens descendent et dont ils ont conservé plusieurs superstitions. Bien qu'ils soient réputés catholiques, ils conservent une extrême vénération pour certains arbres qu'on ne pourrait jamais les obliger à couper. Lorsqu'ils peuvent se procurer de l'encens, ils le brûlent sous les branches de ces arbres.

Les Indiens sont persuadés que toutes les maladies ont pour cause l'air qui s'est introduit dans le corps. C'est pour cette raison que leur médecine se réduit presque à l'application des ventouses.

Jamais ils ne donnent leurs filles en mariage sans avoir préalablement reçu du futur une somme quelconque. Souvent, malgré les raisons les plus fortes qu'ils pourraient avoir pour accorder leur consentement, ils s'y refusent à moins que le prétendant ne consente à payer une somme de 50 à 100 piastres, plus ou moins, suivant la fortune des deux familles.

Il est difficile de décider si les Indiens sont réellement doués du sentiment religieux. Les femmes portent toujours des scapulaires, des croix et des reliques de saints; mais ce n'est là pour elles qu'une partie de leurs atours, dont se parent également les plus pieuses comme celles qui le sont le moins.

Les murs de leurs maisons sont pour l'ordinaire tapissés d'estampes représentant des saints ou quelque sujet emprunté à l'Ancien ou au Nouveau-Testament. Ils ont aussi des carafes, des urnes et des globes de cristal dans lesquels ils placent de petites figures de saints, de saintes, d'anges, etc.; mais ce n'est encore pour eux qu'une affaire de mode. Ils ont toujours à l'église un maintien extrêmement calme et décent; toutefois cette conduite paraît être bien plutôt le résultat de leur indolence que l'effet d'une sincère dévotion.

Un de leurs principaux divertissements consiste à chanter la Passion, dont il existe un récit en vers tagales. Pendant le carême, ils se rendent en grand nombre dans quelques maisons, hommes et femmes, mais surtout des jeunes gens. Ces réunions ont pour but apparent de chanter la Passion;

mais il s'y passe des scènes tellement scandaleuses que les curés ont dû les interdire et quelquefois même les faire interrompre. Du reste, les Indiens se montrent fort indifférents sur tout ce qui regarde la vie future, quoique, pour se conformer à l'usage, ils fassent dire des messes pour le repos de l'âme de leurs parents décédés. Dans quelques villages, les curés sont réduits à fermer la porte de l'église après la célébration de la messe, afin d'empêcher les Indiens de s'enfuir sans avoir entendu le prône ou le sermon. En un mot, leur conduite, dans tout ce qui a rapport à la religion, est un mélange de contradictions tellement inexplicables qu'il est difficile, sinon impossible, de décider s'ils sont réellement chrétiens; peut-être ne le savent-ils pas eux-mêmes.

Ils sont extrêmement vindicatifs, et ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on obtient d'eux une réconciliation sincère. Souvent ils intentent à leurs ennemis des procès qu'ils sont sûrs de perdre, et cela uniquement pour leur faire du tort et les entraîner dans de grandes dépenses.

Ils ont un goût prononcé pour les cérémonies, les processions et les pèlerinages, et surtout pour le théâtre. Quand ils le peuvent, ils assistent non-seulement aux représentations d'une pièce, mais encore aux répétitions. On se tromperait beaucoup cependant si, de ce que nous venons de dire, l'on inférait qu'ils ont le goût de la littérature. Loin de là, dans les pièces qu'on joue devant eux, ils n'admirent que les grosses plaisanteries du bouffon. Celui d'entre eux qui a eu le bonheur de bien jouer ce rôle est considéré comme un homme supérieur. Tout lui est permis du moment où il a su captiver sur la scène l'admiration de ses compatriotes. Il peut entrer chez eux quand bon lui semble, se donner des airs de familiarité avec la maîtresse du logis, et cela sans que le mari puisse se fâcher, quelque envie qu'il en ait d'ailleurs. Le sujet de leurs pièces est souvent emprunté à l'Ancien et au Nouveau-Testament, ce qui a fait dire que les Indiens reçoivent la foi par les yeux. Ils jouent aussi quelques traductions des pièces qu'on représente actuellement en Espagne, et parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs empruntées à notre scène. Il paraît certain qu'avant la conquête espagnole les naturels n'avaient aucune idée du théâtre ni de la littérature dramatique, et ne possédaient, en poésie, que des chansons érotiques.

Les Indiens voient la mort avec indifférence pour les autres et pour eux-mêmes. Les parents qui sont au chevet d'un moribond ne se gêneront pas pour parler en sa présence de l'état désespéré où il se trouve. Ainsi, un jeune homme disait fort naturellement au curé qui assistait un de ses oncles près de rendre le dernier soupir, mais possédant encore toute sa connaissance: « Vois donc, père; il serait convenable de bénir tout de suite le linceul, car je crois qu'il ne tardera pas à mourir. » On voit des hommes condamnés à mort fumer tranquillement. Les religieux chargés de les assister ont beau faire les plus grands efforts pour les amener à des pensées chrétiennes, tout ce qu'ils peuvent en tirer, c'est: « Oui, père, je

sais que je dois mourir. Que puis-je y faire? Je suis un méchant. Dieu l'a voulu ainsi. Tel était mon sort. » Et ils fument, boivent, mangent et dorment avec autant de calme que si le bourreau n'attendait pas leur tête.

Pour corriger les mauvaises inclinations des naturels, il y aurait beaucoup à faire, et les conditions dans lesquelles se trouvent placées les Philippines ne permettent pas d'espérer que l'on arrive de longtemps à ce résultat si désirable. Les hommes qui possèdent l'autorité et les richesses sont des blancs. Les exemples qu'ils donnent exercent une très-grande influence sur les Indiens qui forment la classe pauvre. Mais quels bons exemples pourrait-on attendre de ces blancs, tous gens sans éducation et qui n'ont quitté la mère-patrie que pour faire fortune le plus rapidement possible. Dévorés d'ambition et d'avarice, placés en dehors de l'action immédiate du gouvernement, qui seul pourrait réprimer leurs écarts et leurs excès, ils fortifient les mauvais penchants de l'Indien, bien loin de les détruire. Et qu'on ne se flatte pas de remédier aux vices de l'Indien par l'instruction. On trouve parmi eux un grand nombre d'individus sachant lire et écrire, et dont la conduite est loin d'être irréprochable aux yeux de la morale. Ce n'est que par l'éducation religieuse et par les bons exemples que l'on pourra espérer d'améliorer un peu ces natures rebelles au bien. « Ce que le gouvernement espagnol devrait faire dès à présent, dit notre auteur, ce serait de supprimer les combats de coqs et tous les jeux de hasard, et de ne déléguer l'autorité judiciaire dans ces pays lointains qu'à des hommes d'une intégrité inviolable. »

MANILLE. — *Coutumes et usages des habitants espagnols de cette ville.*

Les maisons à Manille ne sont pas, comme dans les villes situées sous la même latitude, séparées les unes des autres de manière à donner un libre passage à tous les vents; mais elles se tiennent et forment des rues comme dans nos villes d'Europe. Aussi, bien que le thermomètre ne s'élève jamais à plus de 29° Réaumur, la chaleur est souvent insupportable à Manille. On a essayé de parer à cet inconvénient en établissant autour des maisons une galerie de deux à quatre pieds de largeur, et qui garantit un peu les appartements du contact immédiat du soleil.

Les églises et autres édifices publics sont en général bâtis sans goût; il y a cependant quelques exceptions, parmi lesquelles on peut citer le grand pont, la cathédrale et l'ancien couvent des Jésuites. L'hôtel du gouverneur est une vaste maison mal bâtie, et qui mérite bien peu le nom de palais qu'on lui donne.

Les maisons n'ont qu'un seul étage. Toutes les pièces sont éclairées par le haut. L'usage veut qu'on ne ferme jamais la porte qui donne sur l'escalier ni même celle de la rue, de sorte que, lorsqu'on va rendre une visite, il n'est pas nécessaire d'attendre que les gens de la maison vien-

nent ouvrir; mais, en revanche, il arrive souvent aussi que l'on parcourt une longue enfilade de chambres sans trouver un seul domestique auquel on puisse demander si ses maîtres sont chez eux. Vous aurez beau crier, personne ne répondra; il faut se résigner à aller jusqu'à la cuisine pour trouver quelqu'un.

Les visites sont reçues dans le salon, où il y a toujours des siéges disposés à cet effet. Ce sont pour l'ordinaire des fauteuils rangés sur deux lignes parfaitement droites, et qui, partant d'une fenêtre, s'étendent en longueur plus ou moins suivant le nombre des personnes qui arrivent. Si les siéges viennent à manquer, on en apporte pour les nouveaux venus, et les deux rangs parallèles de fauteuils se prolongent ainsi quelquefois jusqu'au mur qui fait face à la fenêtre. L'usage de former ainsi deux lignes de tous leurs visiteurs tient, disent les habitants, au désir de faire participer chacun d'eux à la jouissance de l'air qui entre par la fenêtre.» Mais ce n'est là presque toujours qu'une illusion, et la fenêtre pour l'ordinaire ne donne passage qu'à une chaleur suffocante. Du reste, on ne fait usage à Manille ni de nattes mouillées ni de tous les préservatifs auxquels on a recours dans plusieurs autres pays chauds. Aussi, si le climat de Manille n'était pas relativement tempéré, le séjour de cette ville serait horrible pour les Européens. Les visites ont lieu depuis sept heures du soir jusqu'à neuf, et jamais dans la matinée, à moins que ce ne soit le dimanche, jour dans lequel il y a réception depuis onze heures du matin jusqu'à deux ou trois de l'après-midi. Il n'existe pas de sonnette dans les maisons; aussi, quoique les domestiques soient presque toujours nombreux, ce n'est qu'après avoir crié longtemps et fait la moitié du chemin de la cuisine qu'on parvient à en obtenir un auquel on puisse donner ses ordres.

La vie des Espagnols établis à Manille se passe de la manière suivante: ils se lèvent le matin et prennent aussitôt le chocolat ou le thé; à dix heures ils font un déjeuner composé de deux ou trois plats et de dessert; à deux ou trois heures ils dînent; puis ils font la sieste jusqu'à cinq ou six heures du soir. Alors on attelle, et ils sortent en voiture pour aller à la promenade, où ils passent environ une heure. Ils rentrent ensuite chez eux pour prendre le thé avec du pain et du beurre, des biscuits, des confitures et des sucreries. D'autres fois aussi ils vont le prendre chez leurs connaissances; ils passent la soirée chez eux ou en visite, rentrent vers onze heures et soupent. On croit que l'usage de manger ainsi peu et souvent est très-convenable à Manille, et l'auteur assure que, pour son compte, il s'est toujours trouvé fort bien de ce régime. Après le souper, ils se couchent sur un lit sans matelas et garni d'une natte très-fine, d'un moustiquaire et de quelques oreillers pour appuyer la tête, les bras et les jambes. Ces couchers d'origine chinoise sont extrêmement agréables dans les pays chauds; jamais on ne les garnit de draps. Les hommes couchent avec une chemise, des bas et un pantalon extrêmement large et attaché

par une ceinture. Les femmes ont un costume qui diffère peu de celui-ci. Les habitants dorment ainsi toujours habillés à cause des tremblements de terre, qui souvent les obligent à sortir tout à coup de leurs maisons dans l'état où ils se trouvent.

Presque tous les Espagnols de Manille ont voiture. C'est là, suivant quelques personnes, le seul moyen d'éviter des fièvres, résultat de l'humidité des pieds ; mais il est plus probable que cette coutume est une suite de la mollesse des habitants. Au reste, quelle qu'en soit la cause, le préjugé est tellement universel que tout Européen qui arrive à Manille est obligé de se procurer aussitôt une voiture. Marcher serait considéré comme une chose si dégradante que les personnes mêmes qui auraient besoin de prendre de l'exercice pour leur santé ne peuvent aller qu'en voiture. Les victimes les plus malheureuses de ce singulier usage sont les petits employés civils et militaires. Les femmes et les enfants de ces pauvres gens, n'ayant pas les moyens de se procurer une voiture, sont condamnés à ne pas bouger du logis et n'osent jamais se montrer dans une promenade publique. Aucun cocher n'exerce ses fonctions sans être revêtu d'une livrée que porte également le laquais qui monte derrière la voiture et tient à la main du feu qu'il passe à son maître quand celui-ci témoigne le désir d'allumer son cigare. Les voitures sont en général propres et d'une forme élégante; mais les cochers sont mal vêtus et ont toujours des bottes sales.

La première chose qu'entendent dire les étrangers qui arrivent à Manille, c'est qu'on s'y ennuie beaucoup et qu'il n'existe dans la ville aucune réunion agréable ; mais on s'aperçoit bientôt que le pays n'est pas aussi triste qu'on pourrait le croire, et que les habitants ne sont rien moins qu'insociables. Sans doute une réunion à Manille n'est point animée comme en Europe. La chaleur abat naturellement les forces et rend plus calme. D'ailleurs, comme on ne peut pas causer de politique, de spectacles ni des nouvelles des journaux, la conversation manque de presque toutes les sources qui d'ordinaire l'alimentent parmi nous. Cet état de choses change à l'arrivée des navires qui apportent des nouvelles d'Europe. Lorsque ces nouvelles se font longtemps attendre, on en fabrique, et souvent même des plus absurdes, qui circulent dans les réunions espagnoles de la ville, et, après cette tournée, ont tellement changé de figure qu'elles seraient méconnaissables aux yeux mêmes de celui qui les a primitivement forgées. En vain on objecte aux personnes qui débitent ces contes qu'il n'est arrivé aucun bâtiment, et qu'il est par conséquent impossible qu'on ait des nouvelles. N'importe, rien n'y fait, et la fable inventée par un oisif de la ville n'en continuera pas moins à être accueillie par les uns et tout au moins répétée par les autres.

Malgré la chaleur on danse à Manille, et un homme de bonne foi conviendra que la vie de société y est aussi agréable, ou, si l'on veut, aussi ennuyeuse qu'ailleurs.

Il n'existe pas à Manille des cafés comme dans les grandes villes d'Europe. On n'y trouve qu'un billard, fréquenté par quelques petits employés civils et militaires. Auprès du grand pont est un lieu où se réunissent les politiques de la ville pour critiquer les actes du gouvernement, gloser sur le caractère de chacun, et enfin fabriquer ces nouvelles mensongères dont nous parlions il n'y a qu'un instant.

Tous les bureaux et comptoirs ouvrent à neuf heures du matin et se ferment à une heure ; cela, joint au grand nombre de jours fériés et aux vacances, fait que les affaires traînent toujours en longueur dans le pays.

Pendant les vacances, beaucoup de familles vont dans leurs terres ou se retirent dans les villages qui entourent Manille. Les hommes passent leur temps au jeu, à la chasse ou au bain. Les dames se baignent aussi, et très-souvent même avec les hommes ; mais il faut dire qu'elles portent un vêtement qui cache entièrement leurs formes.

Il y a un théâtre à Manille ; l'édifice ressemble à une vaste grange.

La salle, construite de planches, peut contenir de six à huit cents personnes. Mais si le théâtre est peu élégant, on est bien dédommagé de ce défaut par la fraîcheur vraiment délicieuse dont on jouit dans tous les points de la salle, et cela au moyen des soupiraux, des fenêtres et des jours qu'on a su ménager avec beaucoup d'intelligence dans les différentes parties du bâtiment. Il y a d'ordinaire une représentation par semaine. La troupe se compose d'Indiens qui n'ont jamais vu d'autre théâtre que celui de Manille. On peut croire que leur jeu laisse à désirer ; il est juste de dire cependant que ces acteurs, les femmes surtout, font ce qu'elles peuvent pour s'acquitter convenablement de leur rôle. Mais le visage et les bras couleur de chocolat de ces actrices contrastent quelquefois de la manière la plus bizarre et la plus choquante avec les phrases amoureuses des pièces qu'elles représentent, et qui sont presque toujours traduites du français ou de l'espagnol. On ne saurait se faire une idée de tout ce qu'il y a de ridicule dans le langage d'un jeune premier qui s'extasie sur les blonds cheveux, les blanches mains ou le cou d'albâtre de celle à qui il adresse la parole, et qui n'est en réalité qu'une laide moricaude. On a compté à Manille, à une certaine époque, jusqu'à trois théâtres, qui tous étaient fort suivis.

Les pianos et les guitares y abondent, ainsi que les harpes sans pédales ; ces dernières paraissent être l'instrument de prédilection des Indiens.

Rien n'est considéré comme plus impoli, à Manille, que de se faire céler et de ne pas recevoir les visites qui se présentent lorsqu'on est chez soi. Si un nouveau débarqué se trouvant malade, ou pour d'autres raisons tout aussi valables, se refuse à recevoir les premières personnes qui vont lui rendre visite, le bruit de ce grave événement se répand aussitôt dans la ville, et d'autres personnes qui avaient l'intention de se mettre en rapports avec l'étranger s'abstiennent de le faire. Toute autre conduite se-

rait considérée comme une abnégation complète de la dignité personnelle. Il est peu d'usage de laisser des cartes, et, quand on le fait, on se contente d'écrire son nom sur de petits carrés de papier; mais, pour l'ordinaire, lorsqu'on va chez une personne et qu'on ne la trouve pas chez elle, on regarde la visite comme toujours à faire, et l'on remet la partie à un autre jour. Un usage fort incommode, c'est, lorsqu'on se trouve à la promenade, de saluer toutes les personnes de connaissance que l'on rencontre chaque fois qu'on revient à passer auprès d'elle. L'endroit où l'on se promène d'ordinaire n'étant pas extrêmement vaste, il en résulte qu'au bout de quelques minutes on est obligé de saluer de nouveau les mêmes personnes, et comme tout le monde se connaît, on a constamment le chapeau à la main. Les gants ne sont de mode ni dans la rue ni pour faire des visites, mais seulement au bal. On entre dans un salon ou dans une salle de bal avec son chapeau à la main. Une coutume plus singulière, c'est que si, par hasard, une dame vient à laisser tomber son éventail ou son mouchoir, la politesse exige que le cavalier le plus rapproché d'elle se précipite sur l'objet qui est à terre, le ramasse et le rende à la propriétaire; mais, par une contradiction que nous laisserons à nos lecteurs le soin d'expliquer, l'usage veut également que la dame qui s'est ainsi rendue coupable de maladresse s'empresse de ramasser elle-même ce qu'elle a laissé tomber avant que nul n'ait pu s'en saisir; il arrive souvent, dans la précipitation que dame et cavalier mettent à remplir ce singulier devoir de convenance, que leurs têtes s'entrechoquent rudement. Toutes les fois qu'une personne se retire, le maître de la maison est tenu de l'accompagner jusque sur l'escalier, et, là, de lui serrer la main et d'attendre qu'elle ait franchi le dernier degré; quant au partant, arrivé au bas de l'escalier, il s'arrête, fait volte-face et s'incline profondément. Le maître de la maison lui rend son salut et rentre ensuite chez lui. Quelle que soit l'intimité, nul ne saurait se soustraire à l'usage dont nous parlons. A côté de ces cérémonies fatigantes, les habitants de Manille trouvent tout simple d'enlever à un ami un bon et fidèle domestique; bien des gens ne se feront pas scrupule d'aller à un bal où ils n'auront pas été invités. Dans les réunions il arrive que les plateaux couverts de bonbons et de confitures soient en un instant, et sans avoir pu arriver jusqu'aux dames, complétement dégarnis par des enfants et même par des hommes, qui remplissent leurs poches et leurs mouchoirs de ce qu'ils ont pu enlever.

On compte dans la ville et les faubourgs de Manille plus de 150,000 habitants, 2150 voitures, 4 à 5000 chevaux, plus de 1000 boutiques, 266 marchands de liqueurs et de vin d'Europe, 5 pharmaciens, 4 médecins, sans compter ceux qui dépendent du gouvernement, 3 hôpitaux, 1 cathédrale, 1 séminaire, 3 colléges et 2 pensions de filles.

Les maladies les plus fréquentes à Manille sont les maux d'estomac et les éruptions cutanées; on y voit fort peu de pulmonies, de phthisies, d'apoplexies et de maux de tête.

Marine.

Les bâtiments de commerce inscrits au port de Manille forment un total de 643 [1], jaugeant ensemble 9221 tonneaux.

Le nombre des étrangers arrivés à Manille en 1841 s'éleva à 1055, celui des personnes qui émigrèrent à 494; cette différence énorme entre les arrivées et les départs tient à ce qu'un grand nombre de négociants chinois vinrent cette année-là s'établir dans le pays.

Les bâtiments de la marine royale destinée à préserver les Philippines des incursions des pirates, à empêcher la contrebande, et, en général, à faire la police de la mer, sont au nombre de 68, tous bâtiments de flottille. Ces navires, fort petits, ne peuvent pas servir à l'usage auquel ils sont principalement destinés, celui de donner la chasse aux forbans; car ils sont lourds, et les pirates peuvent aisément se soustraire à leur poursuite. On a calculé que les bâtiments espagnols ne filent que six milles à l'heure, tandis que ceux des pirates en filent aisément sept ou huit. L'auteur, après avoir examiné les différents moyens que l'on pourrait mettre en pratique pour se débarrassser des écumeurs de mer qui ruinent le commerce et portent la désolation sur les côtes, où ils enlèvent du butin et des prisonniers, arrive à cette conclusion qu'il faut les combattre par les armes dont ils se servent eux-mêmes, c'est-à-dire faire des descentes sur les différents points qu'ils habitent, détruire leurs villages et leurs bourgs, ruiner leurs récoltes et les réduire en esclavage avec leurs familles, pour ensuite les échanger contre les prisonniers qu'ils ont faits eux-mêmes ou tout au moins pour les dégoûter de leurs infâmes brigandages. Les vues de l'auteur nous paraissent parfaitement justes, et nous croyons que, lors même que l'Espagne serait en état d'entretenir aux Philippines une armée nombreuse et de tripler le nombre de ses bâtiments de guerre, elle ne pourrait pas encore mettre toutes les côtes à l'abri des coups de mains des pirates. Quelque dur que doive paraître aux philanthropes le moyen indiqué plus haut, nous croyons que ce serait le seul qui pût servir à la répression de la piraterie. Il nous semble, d'ailleurs, que la compassion que méritent d'insignes forbans ne doit pas exclure celle que l'on peut ressentir pour des gens paisibles enlevés à leur pays et à leur famille par les plus horribles guet-apens.

Les pirates qui désolent ainsi les Philippines sont connus des Espagnols et des Portugais sous le nom de *Mous;* ils professent le mahométisme et habitent à Iolo, à Mindanao et autres îles voisines. Le gouvernement espagnol a eu, à différentes époques, la faiblesse de faire des traités avec eux. On se doute bien que ces traités n'ont jamais reçu d'exécution qu'autant que cela convenait aux pirates.

[1] Sur ce nombre, 29 seulement font la navigation de long cours.

Industrie.

Il n'y a pas aux Philippines de fabricants proprement dits ; la réunion, dans un même établissement, d'un nombre considérable d'ouvriers qui s'occupent chacun d'un détail particulier de leur art est chose inconnue dans ces îles ; cependant, il s'en faut que les Indiens soient complétement dépourvus de connaissances industrielles. Ils bâtissent eux-mêmes les maisons et les chaumières qu'ils habitent, font leurs meubles, leurs instruments aratoires, ainsi qu'un grand nombre de tissus de soie et de coton, parmi lesquels il y en a de très-bien fabriqués. Les pères de famille achètent à leurs fils des métiers à tisser, et ceux-ci s'occupent, dans les heures de loisir, à faire de la toile, et gagnent ainsi de quoi s'entretenir. Les femmes et les filles tissent aussi de la toile ; mais on conçoit sans peine combien le produit du travail des Indiens doit être peu considérable ; car, sans parler de la paresse inhérente à cette race, il faut savoir que la même personne va récolter elle-même le coton et lui fait subir toutes les opérations successives, jusques et y compris la fabrication de la toile.

Le gouvernement emploie dans la fabrique royale de cigares plusieurs milliers de femmes.

Quelques arts, aussi utiles que simples, sont encore dans l'enfance aux Philippines. On brûle dans ces îles, pour l'éclairage, une grande quantité de bougies (la chaleur empêchant de faire usage de chandelles, qui fondraient trop vite); malgré l'énorme consommation, les moyens de fabrication sont encore des plus grossiers. On met la cire à fondre sur le feu dans un grand chaudron, on la verse ensuite sur une mèche de coton, et lorsqu'on juge la bougie suffisammnet grosse, on la polit en la roulant entre deux planches. L'usage des moules est tout à fait inconnu.

L'art du bijoutier est peut-être celui dans lequel les habitants des Philippines se montrent le plus adroits ; ce sont ordinairement les femmes qui l'exercent ; elles réussissent à faire, dans la dernière perfection, des chaînes, des boucles d'oreilles, et toutes sortes de bijoux d'or.

Les forgerons indiens sont très-peu habiles, sans doute parce que ce métier, exigeant un grand développement de force et d'activité, convient peu à leur nonchalance. En 1842, où l'auteur écrivait, le gouverneur des Philippines fut obligé de faire venir d'Espagne deux forgerons pour diriger les travaux de l'artillerie. On fond dans le pays des canons de bronze et de fer, dont quelques-uns de gros calibre. La fabrication des armes blanches est assez avancée.

Les luthiers font des pianos, des guitares, des flûtes, des clarinettes et des violons ; mais tous ces instruments sont détestables. Ils ne réussissent à faire d'une manière passable que de petites harpes sans pédales, instrument favori des Indiens.

Il existe à Manille plusieurs chantiers de construction pour les navires. Un beau bâtiment de 760 tonneaux, doublé en cuivre et qui venait d'être achevé en 1842, lors du séjour de l'auteur, avait coûté 54,000 piastres fortes.

Instruction publique.

L'instruction primaire n'est point arriérée aux Philippines, et, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, notre auteur prétend que, proportion gardée, il y a dans ces îles plus de personnes qui savent lire et écrire qu'en Espagne et dans plusieurs autres pays de l'Europe. On trouve dans chaque village une maison destinée à servir d'école et dans laquelle les enfants se réunissent avec régularité, excepté à l'époque des semailles et de la moisson. Les appointements du maître et les autres frais qu'entraîne cet établissement sont prélevés sur les fonds de la commune. Les filles apprennent, comme les garçons, à lire et à écrire. On trouve à Manille un nombre considérable de maîtres d'écriture, de musique et de dessin, et plusieurs établissements où la jeunesse des deux sexes reçoit une éducation complète. Il existe encore dans la même ville une académie nautique, fondée en 1820. On a réuni dans cette école un nombre suffisant de professeurs instruits, chargés d'enseigner toutes les sciences nécessaires pour former un habile marin. L'école du commerce, fondée en 1836, est spécialement destinée à l'enseignement de la tenue des livres et de la correspondance commerciale. A ces cours on doit en joindre un de français et un d'anglais.

Clergé et Justice.

On compte actuellement aux Philippines 450 moines espagnols et environ 700 prêtres nés dans le pays. Les religieux espagnols ont été, à ce qu'il paraît, l'objet de plusieurs déclamations malveillantes. On leur reproche, avant tout, d'avoir des manières communes. Nous laissons répondre notre auteur : « Comment voulez-vous, dit-il, que des gens d'une « naissance obscure, qui ont quitté en Espagne leur village ou leur ha- « meau pour devenir novices dans un couvent, et qui, ensuite, ont été « embarqués pour Manille, d'où bientôt on les envoie à un village dans « lequel ils ne trouveront d'autre société que celle des gens du pays; « comment voulez-vous que des hommes dans de pareilles conditions « n'ignorent pas quelques-uns des usages du monde élégant? D'ailleurs, « c'est un défaut qui importe bien peu pour l'exercice de leur saint mi- « nistère et qu'on devrait leur pardonner de bon cœur ; mais on leur « adresse un reproche plus grave : on dit que si un Espagnol vient à pas- « ser dans les villages dont ils sont curés, ils ne lui offrent pas un verre « d'eau et quelquefois même ne daignent pas le recevoir s'il se présente « pour leur rendre visite, tandis qu'ils en usent d'une manière toute dif-

« férente à l'égard des indigènes. Le fait est vrai et je l'ai éprouvé moi-« même; mais il faut entrer ici dans quelques explications. Il existe aux « Philippines un grand nombre d'hommes perdus de vices et de débauche. « Autrefois ces mauvais sujets parcouraient régulièrement les provinces « aux dépens des curés de villages, chez lesquels ils descendaient toujours, « et, non contents de la dépense qu'ils occasionnaient à ces ecclésiasti-« ques, ils quittaient rarement le toit hospitalier sans emporter des cuil-« lers et des fourchettes d'argent, ou d'autres objets qu'ils trouvaient à « leur convenance. D'ailleurs, depuis que l'Espagne est en révolution, il y « a un grand nombre d'employés civils et militaires qui, accoutumés à in-« sulter impunément les membres du clergé, adressent aux curés, sans « provocation aucune, les propos les plus injurieux et les plus outrageants. « De pareilles scènes diminuent le respect que les habitants doivent à leurs « pasteurs, et on ne peut trouver mauvais que le clergé tâche de s'y sous-« traire. Les actions les plus innocentes des curés espagnols sont inter-« prétées de la manière la plus perfide et la plus injuste. En verra-t-on « un tenant des cartes à la main : aussitôt c'est un joueur; une femme « viendra-t-elle avec son enfant implorer l'assistance de son pasteur pour « un de ces mille besoins spirituels et temporels qui se représentent si « souvent dans la vie de l'Indien : aussitôt la femme est la maîtresse et « l'enfant le propre fils du curé. Les choses en sont venues au point qu'au-« jourd'hui il est extrêmement difficile à un Espagnol de pénétrer dans « les presbytères, à moins qu'il ne soit porteur d'une lettre de recom-« mandation. »

Administration de la Justice.

L'administration de la justice laisse beaucoup à désirer, tant sous le rapport de la capacité que de l'intégrité des magistrats et des agents subalternes. Voici le tableau des causes criminelles jugées à l'audience des Philippines depuis 1832 jusqu'en 1842.

ANNÉES	CAUSES CRIMINELLES.
1832	75
1833	83
1834	43
1835	102
1836	108
	411

État détaillé des causes criminelles jugées à l'audience des Philippines depuis 1836 jusqu'en 1842.

ANNÉES.	NATURE DES CRIMES.									PEINES.			
	Révolte ou conspiration.	Homicide.	Vol et escroquerie.	Incendie.	Tapage, etc.	Faux témoignage.	Attentat à la morale publique.	Blessures et voies de fait.	Total.	Mort.	Présides.	Privation de l'emploi, etc.	Total.
1837	......	43	54	2	....	2	8	5	114	6	93	17	122
1838	......	108	145	6	4	7	52	60	382	6	140	169	313
1839	......	74	149	1	5	2	45	41	317	6	192	46	244
1840	2	83	106	5	1	3	41	54	295	7	131	19	157
1841	......	131	216	12	6	5	66	67	499	3	173	77	253

On aurait une idée très-incomplète et très-inexacte de la situation morale de Philippines si on voulait en juger d'après les tableaux que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur; il est indispensable d'entrer à cet égard dans quelques explications.

L'augmentation progressive des crimes est évidente, et la tendance au vol est un fait qui frappera le criminaliste, principalement si l'on considère que la plus grande partie des homicides ont été commis par des voleurs; c'est là un fait que déplore notre auteur, d'autant plus qu'il n'est pas de contrées où l'on trouve autant de moyens de gagner sa vie qu'aux Philippines. Il faut donc supposer aux habitants un grand fonds de perversité. Mais ce qui encourage surtout le crime, c'est l'impunité dont il jouit; sur les 439 coupables d'homicides depuis 1837 jusqu'en 1842 exclusivement, 28 seulement furent pendus; 328 furent condamnés à des peines légères et 83 furent mis en liberté. Outre les encouragements que cette impunité donne aux criminels, il en résulte encore que les magistrats et les autorités locales, bien persuadées que les coupables qu'ils envoient devant l'audience criminelle seront mis en liberté aussitôt après leur jugement et se vengeront de ceux qui les ont arrêtés par des vols, des incendies, et en coupant ou brûlant les arbres et les récoltes, n'osent pas sévir contre eux.

L'auteur raconte qu'un fonctionnaire public espagnol, indigné de ce que personne n'osait arrêter un voleur surpris en flagrant délit, l'arrêta lui-même et le livra à l'alcade. Quelques semaines après, ce même voleur était libre et se promenait dans le pays où il avait été arrêté. Le fonctionnaire fut obligé de capituler pour ne pas s'exposer aux graves conséquences du ressentiment de ce misérable. Cependant rien ne serait plus facile que d'inspirer de la terreur à ces Indiens. Un brave officier espagnol chargé d'arrêter une bande de voleurs s'y prit avec tant d'adresse et d'intelligence que, malgré les fauteurs que ces gens avaient dans le pays et peut-être, chose affreuse à dire, la connivence de quelques fonctionnaires

publics, il parvint à en arrêter cinq ou six. Cet acte de vigueur jeta la consternation parmi les habitants du pays. Cette terreur salutaire ne dura pas longtemps; car peu de mois après ces brigands avaient recouvré la liberté.

Armée.

L'infanterie se compose de cinq régiments, chacun de huit compagnies, formant un effectif de mille hommes par régiment. L'artillerie est forte d'un bataillon, et le génie d'une compagnie. Il y a un régiment de cavalerie à quatre escadrons qui se subdivisent en deux compagnies chacune.

Indépendamment de ces troupes, chaque gouverneur de province a une garde formée des gens du pays et qui n'appartiennent point à l'armée. Ces soldats sont employés à empêcher la dégradation des édifices publics, le pillage des deniers de l'état, à la garde des prisons; en un mot, à tous les services relatifs au bon ordre et à la police de la province.

Les différentes troupes dont nous venons de parler sont toutes habillées exactement comme en Espagne. Cet usage présente les plus graves inconvénients: les gens que l'on enrôle dans le pays ont été accoutumés, dès l'enfance, à marcher sans souliers et à avoir le corps nu jusqu'à la ceinture ou couvert tout au plus d'une chemise très-légère qui retombe sur le pantalon. Entrés au service, on les affuble d'une chemise grossière, d'un habit de drap extrêmement épais boutonné jusqu'au collet et, qui plus est, surchargé d'un plastron. Ils portent, en outre, un col extrêmement roide. Par dessus tout cela on place le fourniment. Ce système mal entendu occasionne chez les soldats un grand nombre de maladies de poitrine. La nécessité de porter des souliers est surtout intolérable aux Indiens. Dans plusieurs expéditions faites depuis quelques années contre les indigènes de l'intérieur de l'île de Luçon, officiers et soldats marchaient nu-pieds. Obligés de traverser à chaque instant des petits cours d'eau ou des terrains inondés, les hommes qui portaient des chaussures, ayant constamment les pieds mouillés, se trouvaient souvent attaqués de graves maladies.

Cette question de l'uniforme paraît à notre auteur de la plus haute importance. La mort d'un grand nombre de soldats, les maladies des autres, les désertions déjà trop fréquentes chez des hommes naturellement peu disposés au service militaire, telles sont les suites du système en vigueur aujourd'hui; le gouvernement devrait s'en préoccuper. Sans doute l'Indien enrôlé est mieux nourri sous les drapeaux que chez lui; mais c'est une douceur à laquelle ces gens se montrent d'autant moins sensibles que le service militaire est très-fatigant, surtout pour la garnison de Manille.

L. DUBEUX.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

AU RÉVÉREND......, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE CAMDEN.

Il existe en Angleterre une société historique connue sous le nom de *Société de Camden*, d'après le célèbre archéologue qui vivait à la fin du XVI[e] siècle. Cette société, frappée des grands titres historiques que s'est acquis M. le comte de Montalembert, avait cru devoir le prier d'en devenir membre honoraire. Après avoir accepté cette offre dans la conviction qu'il s'agissait uniquement d'études historiques, M. de Montalembert s'aperçut que les tendances puseyistes de la société la portaient de préférence vers des sujets de controverse religieuse où l'anglicanisme était hautement et fortement soutenu. Dans cette position, il n'y avait qu'un seul parti à prendre pour le noble Pair, et il l'a pris dans une lettre qui a été publiée dans la *Revue de Dublin* et dans le *Tablet*. La question entre le Catholicisme et le puseyisme y est posée d'une manière si nette et si ferme que nous avons voulu procurer à nos lecteurs le plaisir de parcourir cette nouvelle pièce du procès. L'original est écrit en anglais du meilleur aloi; nous ne pouvons donc en offrir qu'une traduction dont le seul mérite est d'être fidèle.

Funchal (île de Madère), 20 février 1844.

La Société de Camden m'ayant fait l'honneur, non mérité et non demandé, de placer mon nom parmi ceux de ses membres honoraires, je me trouve autorisé et même obligé, en conscience, à faire connaître mon opinion relativement à son but et à ses efforts. J'ajouterai que je suis heureux de pouvoir le faire en m'adressant, non-seulement à un des membres

les plus influents de la Société, mais encore à un homme dont le talent, le savoir, le courage, dont toutes les qualités me font éprouver la plus vive sympathie.

J'avais pensé d'abord que la Société de Camden était un corps purement scientifique, dont l'objet, comme tout ce qui se rattache à l'histoire, étant d'une grande importance pour la religion, permettait aux esprits religieux de s'y associer, parce que, semblable au *Comité historique* en France, elle n'arborait l'étendard d'aucune croyance en particulier. L'étude plus approfondie de vos publications m'a fait reconnaître qu'elles ont pour but avoué de confondre ensemble les intérêts de l'art catholique et ceux de l'église anglicane, et d'identifier l'Eglise catholique du moyen âge en Angleterre avec l'église schismatique établie par Henri VIII et Cranmer, et suivie maintenant par tous ceux qui reconnaissent les trente-neuf articles. En ma qualité de membre honoraire de ladite Société, je demande la permission de protester de la manière la plus formelle.

Je proteste d'abord et surtout contre l'usurpation insoutenable du titre de *Catholique*, donné aux personnes et aux choses appartenant à l'église anglicane actuelle. S'il est très-facile de prendre un nom, il ne l'est pas autant de le faire accepter par le monde et par une autorité compétente. Un individu quelconque peut venir à Madère, par exemple, et se faire appeler Montmorency ou Howard, jouir même des honneurs et de la considération qui se rattachent à ces noms illustres, jusqu'à ce qu'un vrai Montmorency ou un vrai Howard, apprenant la supercherie, la dénonce publiquement. Un tel homme serait alors avec raison exclu de la société, et retomberait plus bas que la bassesse primitive dont il avait voulu sortir. La tentative de nous dérober le glorieux nom de *Catholique* qui nous appartient, pour l'approprier à une fraction de l'église anglicane, est une usurpation manifeste, comme le prouvent tous les monuments du passé et du présent, le serment prêté par vos souverains à leur avénement, les lois qui ont *établi* votre église, et jusqu'à la réponse faite par votre propre Université d'Oxford à l'Adresse de quelques laïques contre le docteur Pusey, où l'église d'Angleterre est appelée *l'église protestante réformée*. La moitié *au moins* des membres de l'église d'Angleterre repousse ce nom avec indignation, de même que l'église d'Angleterre à son tour est rejetée avec haine et mépris par plus de la moitié des habitants du Royaume-Uni. Le jugement du monde indifférent, le sens commun de l'humanité s'accordent avec le jugement de l'Eglise de Rome et avec ses cent-cinquante millions de fidèles pour vous refuser ce nom. L'église d'Angleterre, en reniant sa mère, s'est justement privée d'une sœur; elle a rompu les liens de l'unité et de l'obéissance : qu'elle se présente donc seule devant le tribunal de Dieu et celui des hommes. Il n'est pas jusqu'à l'église dégradée de Russie, cette église où le despotisme laïque ferme la bouche du prêtre et en fait un esclave, qui ne dédaigne de reconnaître les anglicans comme catholiques. Les héréti-

ques orientaux, bien que flattés et recherchés par les missionnaires puseyistes, se rient de ce catholicisme dérisoire. Votre héros lui-même, Laud, le répudie : ses dernières paroles sur l'échafaud, d'après la version non contredite de l'histoire contemporaine, furent celles-ci : *Je meurs dans la foi protestante établie par la loi.* Excellente épitaphe, disons-le en passant, pour le futur saint Guillaume de Cantorbery [1] ! Les protestants conséquents avec eux-mêmes et les rationalistes sont plus catholiques, selon l'*étymologie* de ce mot, que les anglicans. Eux du moins peuvent se considérer comme formant une même communion avec ceux qui en tout pays nient l'existence et l'autorité de l'Eglise ou de la religion révélée ; ils sont unis par la négation. Mais que les prétendus anglo-catholiques, dont la doctrine, la liturgie, l'histoire entière diffèrent de celles du reste de l'humanité; que ces hommes, s'appuyant sur la force de leur propre jugement, affirment être ce que tous les autres nient qu'ils soient, c'est incontestablement la plus grande folie du XIXe siècle. Grâce au Ciel, une semblable tentative ne peut réussir, à moins qu'il ne plaise au Tout-Puissant de renverser les lois qui ont réglé jusqu'ici le cours des événements humains. Vous pouvez vous détourner pendant les trois siècles à venir, comme vous l'avez fait pendant les trois siècles passés, du torrent d'eau vive; mais vous créer un petit canal pour vous seuls, dans lequel la vérité vivante coulera séparée de ses enfants toujours dociles et toujours obéissants, vous ne le pouvez pas ; ce pouvoir vous est refusé, comme il l'a été aux ariens, aux nestoriens, aux donatistes, ou à toute autre hérésie triomphante.

Je proteste donc contre l'usurpation de ce nom sacré, parce qu'elle est impie, et je proteste contre le but de la Société de Camden et contre tous ceux du même genre que l'église anglicane voudrait tenter d'atteindre, parce qu'ils sont absurdes.

Quand le clergé et les laïques catholiques de France et d'Allemagne, quand M. Pugin et les *romanistes* d'Angleterre s'efforcent de sauver et de restaurer les monuments de leur foi, monuments détruits, d'une part, par l'influence fatale de la soi-disant réformation, et, de l'autre, par la révolution française ; ils savent que leurs travaux servent d'une manière indirecte leur foi et leur culte, qui sont *exactement et identiquement les mêmes* que ceux des fondateurs de ces glorieux édifices, que ceux de tous les artistes des siècles catholiques ; cet objet sanctifie leurs efforts. Mais en est-il de même pour les membres de la Société de Camden ? Il s'en faut de beaucoup. La plupart d'entre eux sont ministres de l'église protestante établie par la loi, ils ont prêté serment aux trente-neuf articles, rédigés dans le but de séparer l'Angleterre du monde catholique [2], de protester

[1] Voir *Hierologus.*

[2] Les chefs modernes de l'église anglicane prétendent que l'église d'Angleterre n'a jamais cessé de rester en communion avec la chrétienté catholique, mais qu'elle a seu-

contre les *superstitions barbares* des siècles de ténèbres. En essayant de rétablir les églises, les calices, les ornements ecclésiastiques dans leur ancienne forme, ils ne font qu'exposer à un jour plus éclatant la contradiction qui existe entre leur propre foi et celle des hommes qui ont bâti Salisbury et York. Quiconque jouit de son bon sens ne prétendra pas sans doute que le docteur Howley et le docteur Mant professent la même foi, suivent la même discipline et obéissent au même chef spirituel que Guillaume de Wykeham ou Gundulph de Rochester; et personne d'autre part ne peut nier que le docteur Wiseman et le docteur M'Hale font profession d'obéir au même Saint-Siége, de prêcher les mêmes doctrines, d'administrer les mêmes sacrements, de suivre les mêmes rits que tout l'épiscopat anglais au moyen âge. Que les membres de la Société de Camden se placent sous l'autorité du docteur M'Hale et du docteur Wiseman, tout rentrera dans l'ordre; mais tant qu'ils resteront sous la direction du docteur Howley, du docteur Mant et de leurs collègues, ils ne feront qu'une pauvre et inconséquente parodie. Si saint Dunstan, saint Anselme, saint Lanfranc, saint Thomas de Cantorbery, ou l'archevêque de Chichely sortaient de leurs tombeaux pour reprendre la crosse dans leurs cathédrales, quelle ne serait pas leur horreur en entendant des prêtres mariés lire les prières anglaises dans ces édifices profanés! Mais que deviendraient-ils surtout en voyant ces mêmes prêtres, revêtus d'ornements semblables aux leurs, entretenir au pied des mêmes autels l'esprit de schisme, se glorifier de la révolte de leurs ancêtres, et s'engager par *orgueil insulaire* à insulter le siége de saint Pierre, à en nier l'infaillibilité! C'est pourtant de ce siége que tous ces grands saints avaient humblement sollicité le pallium, et c'est pour en maintenir les droits sacrés qu'ils combattirent si noblement, et surent vaincre l'orgueil de leur pays et les préjugés de leur temps.

L'architecture et l'art catholiques ne sont que le cadre destiné à entourer la peinture sacrée de la vérité. Cette vérité sainte et unique est belle et pure, même avec l'indigne clergé et la discipline relâchée de Funchal, même et plus encore au sein des diocèses de la Polynésie, bien qu'elle y soit privée du cadre que l'humble génie des générations catholiques lui a donné dans l'Europe occidentale. Mais, sans cette vérité, ou bien avec elle, toute défigurée, souillée par l'orgueil insulaire, le plus beau

lement repoussé la suprématie usurpée du Pontife romain. Cette assertion est démentie par l'histoire de la réformation. Les réformateurs anglais pensaient unanimement que l'Église *visible* avait apostasié, que son évêque principal était l'Ante-Christ, et que c'était se rendre coupable que de demeurer en communion avec elle. Les homélies de l'église d'Angleterre soutiennent cette opinion de la manière la plus décisive (*V.* la troisième partie du *Sermon contre le péril de l'Idolâtrie*, p. 244, ed. Oxon., 1831). Pour les témoignages individuels des réformateurs et des théologiens anglicans, voyez *Essais sur l'Église*, p. 323, ed. 1828; voyez aussi le *Mandement* (charge) de l'archevêque de Cantorbéry, récemment publié.

cadre n'est bon que pour la boutique de l'antiquaire. Supposons que l'esprit de la Société de Camden finisse par prévaloir sur celui de ses adversaires anglicans ; supposons que vous parveniez à reprendre tous les anciens ornements de l'Eglise et les terres des abbayes par-dessus le marché, que sera-ce après tout ? une simple décoration, comme le tournoi du château d'Eglinton, séparée de la vérité et de l'unité catholiques par un abîme de trois cents ans de schisme? La question est celle-ci : Avez-vous, vous, église d'Angleterre, conservé la peinture qui doit entrer dans votre cadre? Avez-vous la *vérité*, la vérité *une*, la même vérité que celle qui éclairait les hommes du moyen âge? La Société de Camden dit *oui*, mais la chrétienté tout entière, protestante et catholique, dit *non*. Les catholiques ajoutent qu'il n'y a de vérité que dans l'unité, et certainement vous n'avez pas cette unité!

Qui donc sur la terre décidera entre ces deux assertions contraires? Devant quel tribunal, devant quelle assemblée portera-t-on cette cause vitale, pour satisfaire ceux qui ont méconnu la juridiction du Saint-Siége et le dernier concile œcuménique? Je n'en connais aucun. Mais ce que je sais, c'est que le tribunal humain devant lequel elle sera portée, quel qu'il soit, verra paraître comme un seul homme les sept millions de vrais catholiques, tant Anglais qu'Irlandais, que vous appelez romanistes, et ils apostropheront ainsi les anglicans au nom de dix générations aussi bien qu'en leur nom propre.

« Par amour de l'unité et de l'obéissance, nous avons souffert, de la « part de ces pseudo-catholiques, toute espèce de cruauté, de mal et « d'insulte. Nous sommes demeurés fermes au milieu de la persécution « militaire, légale, civile et religieuse ; nous sommes restés fidèles à la « beauté traditionnelle qu'ils voudraient maintenant retrouver jusque « dans ces réduits où les persécuteurs nous tenaient prisonniers. Nous « n'avons rien à rétablir, parce que *nous n'avons rien détruit*. Nous n'a-« vons pas besoin de sophismes savants, comme le n° 90, ni de longues « dissertations sur des rubriques oubliées, pour croire à la justification « par les œuvres, à la régénération par le baptême, pour honorer la « sainte Vierge, et pour prier pour nos chers défunts. Nous n'avons ja-« mais mis en doute un seul article de la foi catholique, ni interrompu « une seule pratique de cette même religion. Nous voici avec nos prêtres, « nos moines, nos évêques, avec la flamme de l'unité catholique nourrie « de notre propre substance et de notre sang. Si ces hommes qui, après « nous avoir dépouillés de tous nos biens temporels, veulent encore nous « prendre notre nom, sont catholiques, *alors nous ne le sommes pas*. « Alors nous sommes de pauvres fous, et non pas seulement nous, mais « trente-cinq Papes, tous les évêques catholiques, et toutes les nations « catholiques qui jusqu'à ce jour nous ont loués, nous ont aidés, nous « ont aimés, ont prié pour nous et avec nous comme étant leurs frères. « Si *ceux-là* sont catholiques, alors le Catholicisme n'est qu'une ombre,

« un nom, un costume qu'on prend et qu'on rejette au caprice du « monde. »

L'Église a depuis longtemps répondu à ce discours par la bouche du divin Epoux : « *Oves meæ vocem meam audiunt*, et ego COGNOSCO EAS, *et sequuntur me ; et ego vitam æternam do eis..... et non rapiet eas quisquam de manu mea.* »

La Société de Camden, qui s'appuie si fortement sur l'histoire et sur la tradition, pense-t-elle que ces sources soient fermées pour tous, excepté pour elle, ou bien que le monde n'y pénètre que pour y chercher des curiosités d'archéologie ou d'architecture? Les anglo-catholiques croient-ils que le monde ignore entièrement leur histoire? que les événements de la réforme en Angleterre ne soient pas connus à l'étranger, et que le mot *apostasie* soit effacé du dictionnaire de l'humanité?

Si vous aviez poursuivi un peu plus loin votre tour en Espagne, vous auriez trouvé à Grenade, reproduit par le crayon d'un moine, le martyre de ces saints Chartreux de Londres qui furent pendus, écartelés, pour avoir nié la suprématie de l'auteur de la réforme anglo-catholique. Eh! quoi donc, les tombes de chevaliers inconnus, de bourgeois obscurs seront traitées avec le plus profond respect, offertes à l'admiration et à l'imitation des âges futurs parce qu'elles sont en cuivre, ou bien *à dos d'âne*, ou avec une *croix fleurie*, et le sang de nos martyrs ne nous dira rien, et leur noble mémoire restera ensevelie dans l'oubli! Ne le croyez pas, il ne peut en être ainsi ; non, non pas même dans ce monde de péché et d'erreur, bien moins encore devant la justice de Dieu. Ne croyez pas que nous trahissions jamais la gloire de Fisher, de More, de Garnett ; de ces abbés qui ont été pendus devant la porte de leurs monastères supprimés, de tant de moines, de Jésuites, de laïques qui ont péri par le bras du bourreau, depuis le règne d'Henri VIII jusqu'aux jours glorieux de l'épiscopat anglican, sous les Stuarts. N'étaient-ils pas tous *romanistes?* Ne sont-ils pas morts pour défendre la suprématie du siége de Rome contre la tyrannie sanglante des rois anglicans? N'ont-ils pas été les victimes de la même cause glorieuse pour laquelle saint Dunstan, saint Elphège, saint Anselme et saint Thomas ont combattu? Étaient-ils pour *nous* ou pour *vous?* Je sais que les anglo-catholiques modernes essayent de rejeter sur les puritains de 1640 la plupart des dévastations sacriléges qui ont signalé la réforme ; mais je sais aussi que Pugin a complétement détruit cette fausse assertion dans l'article de la *Dublin Review* que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a démontré d'une manière victorieuse que les sacriléges commis par les puritains avaient été inaugurés par Cranmer et par Élisabeth, et j'ai cherché inutilement dans les publications de la Société de Camden la réponse à cette accablante accusation. Quant au sacrilége *moral*, si je puis ainsi parler, quant à l'abandon de l'indépendance spirituelle et de la liberté chrétienne entre les mains des rois, théologiens orgueilleux et sanguinaires, certainement les pères anglo-catholiques du

XVIe siècle ont surpassé, sous ce rapport, tout ce qu'on connaissait de l'antiquité chrétienne et même païenne. Pour trouver les modèles de ce tyran débauché et cruel qu'on appelle Henri VIII, il faut remonter jusqu'au temps où Rome était gouvernée par des monstres et où l'Église se cachait dans les catacombes; mais la soumission servile des évêques anglais apostats et vendus aux caprices de ce tigre baptisé est restée jusqu'ici sans exemple. Où était Latimer, ce père et ce martyr de l'église anglicane, le 30 mai 1538? Il prêchait près du bûcher où brûlait un moine catholique, parce qu'il avait refusé de reconnaître la suprématie du roi sur l'Eglise, dont lui, Latimer, était un des évêques. Où étaient Cranmer et les autres prélats, dont les évêques anglicans modernes prétendent tenir leur mandat apostolique? Ils siégeaient au conseil du tyran, votaient dans son Parlement, l'aidaient à massacrer ses femmes, sa noblesse, la meilleure partie de ses sujets innocents, et acquiesçaient au jugement qu'il portait contre saint Thomas de Cantorbery. Le nom de Cranmer n'est-il pas parvenu à la postérité, marqué d'infamie par l'éloge d'Henri VIII. « C'est le seul homme qui ait assez aimé son souverain pour ne jamais s'opposer à son plaisir royal! » (Vit. Cranm., ms. apud Legrand, II, 103.)

Les annales du protestantisme, sur le continent, offrent-elles rien de semblable à l'origine de l'église réformée d'Angleterre? Où est l'église, si ce n'est peut-être celle des Gréco-Russes, sous Pierre Ier, qui se soit jamais si bassement soumise à la puissance séculière, qui ait si complétement obéi à l'autorité royale et parlementaire, en matière de juridiction spirituelle, que celle d'Angleterre, depuis Cranmer jusqu'à l'archevêque Whately? Celui-ci dit, en parlant de sa dernière motion relative au gouvernement de l'église, qu'elle a passé avec l'acquiescement tacite de tout le corps épiscopal. Où est l'église, sans même en excepter l'église russe, qui ait si complétement sacrifié les intérêts du pauvre à ceux du riche? L'auteur de l'*Histoire de Pues* le sait mieux que personne. Vit-on jamais un foyer plus ardent de corruption, d'oppression et d'iniquité, que celui que présente l'existence de l'église anglicane en Irlande? Et ce ne sont pas seulement les gémissements des catholiques ou la voix des étrangers, témoins comme moi de ces abominations et comme moi les maudissant, qui les font connaître, ce sont encore vos propres autorités : *La Correspondance de Strafford avec Laud*, par exemple, et la *Vie de l'Evêque Bedell*, par Monk Mason. Ces évêques pseudo-catholiques ne siégent-ils pas, depuis des siècles, comme Pairs spirituels, dans un parlement d'où est sorti le *Code pénal* dirigé contre des chrétiens, et tellement rédigé qu'on ne l'aurait même pas imaginé en France sous le règne de la Terreur? N'ont-ils pas, pendant des siècles, vu prêter et prêté eux-mêmes, sans jamais faire entendre une seule réclamation, ces terribles serments entièrement opposés aux mystères les plus sacrés de la foi catholique, soit chez les Grecs, soit chez les Latins? Ne font-ils pas partie de cette assemblée

où, pour me servir des paroles d'un écrivain anglais, «le plus saint des saints a été l'objet favori du traitement le plus indigne, profané chaque jour par les sarcasmes des railleurs, où l'acte qui nie la sainte Eucharistie est devenu un acte public, légal, national et royal, et où l'on a prononcé plus de blasphèmes, commis plus de sacriléges et de parjures envers le divin Sacrement que dans le monde entier? Et reconnaîtrons-nous ensuite ces hommes comme nos frères ou comme nos pères spirituels? Les héritiers et les continuateurs de ces péchés, non encore expiés ni pardonnés, viendront-ils donc s'asseoir tranquillement au sein des églises et des nations catholiques du monde, portant sous le bras d'immenses traités sur les liturgies et sur les monuments de l'antiquité? Et ne nous lèverons-nous pas tous à la fois pour les chasser du milieu de nous? Dieu nous en fasse la grâce! L'Eglise catholique a un endroit réservé pour les pénitents publics, et de ce lieu bien des saints se sont élevés sur les ailes de l'humilité et du repentir jusqu'à la supériorité glorieuse d'un saint Augustin; mais elle n'a pas de place pour les pécheurs orgueilleux qui voudraient secouer les chaînes de l'erreur sans confesser leur crime ni celui de leurs ancêtres.

Je répugne à tout mélange de nationalité avec la catholicité, et l'exemple fatal de l'Angleterre est bien fait pour justifier cette répugnance dans un cœur catholique. Mais je ne puis me défendre de rappeler ici, avec une légitime fierté, la différence qui existe entre la conduite des évêques anglais du XVIe siècle et celle du clergé français au XVIIIe siècle, alors qu'il était exposé à la furie d'un tyran bien plus formidable qu'Henri VIII, de la nation française entière. Les évêques français, en 1790, étaient loin d'être des saints ou des anachorètes. Ils devaient leur dignité, pour la plupart, à leur haute naissance uniquement. La lutte qu'il leur était donné de soutenir ne s'ouvrait pas, comme pour les évêques anglais, après de longs siècles de foi, de dévotion, d'enthousiasme populaire pour l'Eglise, mais après plus de deux siècles d'invasion séculière et de despotisme monarchique. Leurs ouailles n'étaient pas, comme celles d'Angleterre, en armes pour défendre les monastères et l'orthodoxie; elles avaient au contraire bu, pendant cent années, le poison du scepticisme et du dédain philanthropique. Enfin l'Eglise gallicane n'était pas, comme l'Eglise anglicane, l'enfant du Saint-Siége; elle n'avait pas été fondée par un légat du Pape dans le VIe siècle, mais par Irénée, saint Denis l'aréopagite et d'autres disciples des apôtres. La réforme qu'on lui imputait n'était pas une obéissance pure à la volonté d'un tyran théologique, mais un prétendu retour à l'Eglise primitive, en rendant au peuple l'élection des évêques, tout en permettant à ceux-ci de communiquer avec Rome. Et pourtant, sur cent trente-six évêques français, *quatre* seulement trahirent leur devoir; les cent trente-deux autres préférèrent l'emprisonnement, l'exil ou la mort. Quand vous irez à Paris, visitez, je vous prie, les Carmes. C'est une chapelle toute moderne, laide, insignifiante, basse et carrée,

sans aucun vestige de symbolisme archéologique, mais les dalles sont encore rouges du sang des évêques et des prêtres qui y furent massacrés pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé [1]. Vous pourrez apprendre dans ce sanctuaire à quel prix une église nationale peut acquérir le droit de parler de succession apostolique et de se poser comme une branche de l'Eglise catholique.

Maintenant, supposons que la Société de Camden et la nouvelle école anglo-catholique ont atteint leur but; qu'elles ont ramené la liturgie, l'architecture et la théologie précisément au même point où elles étaient à la fin du règne de Henri VIII, à cette époque où, comme le dit si justement le docteur Lingard, « rejeter la croyance papale était une hérésie et admettre la suprématie papale une trahison; » tout cela supposé, qu'aurez-vous gagné? *Rien du tout*, répondrai-je en m'appuyant des propres paroles de M. Newman. Ne dit-il pas: « Nous ne pouvons espérer la réunion des dissidents pendant que nous sommes nous-mêmes séparés du grand corps de la chrétienté. Nous ne pouvons espérer d'avoir l'unité de foi, *si de notre volonté privée nous nous faisons une foi particulière dans notre petit coin de terre.* Nous ne pouvons espérer le succès près des païens de saint Augustin ou de saint Boniface, à moins que, comme eux, nous ne partions avec la bénédiction apostolique. Rompez l'unité sur un seul point, et tout l'ensemble s'en ressentira [2].» Mais quand l'entreprise dans laquelle vous vous engagez sera terminée, vous serez aussi loin de *l'unité* que jamais; vous n'aurez fait qu'*aliéner* votre église *du grand corps* de la chrétienté protestante, dont auparavant vous étiez considéré comme faisant partie par ce sentiment général qui a porté le pauvre roi de Prusse à vous donner son argent protestant et ses sympathies protestantes pour doter un évêché protestant en Syrie. Mais vous n'aurez pas fait un pas de plus vers *l'unité;* car, comme dit M. Newman: «*Rompez l'unité sur un seul point,* etc., etc... » Depuis le XI[e] siècle, l'église grecque est arrivée où vous voulez venir, et pourtant quoi de plus éloigné de l'Église latine que l'église grecque du XIX[e] siècle? Tout catholique vous répétera les paroles de Manzoni, citées par M. Faber: « Les *plus grandes* déviations ne sont rien si le point principal est conservé; les *plus petites* sont des hérésies damnables s'il est contesté.» Ce point capital, c'est l'infaillibilité de l'Église ou plutôt du Pape. Les Églises cophtes, maronites, catholiques, arméniennes, bien que différant extérieurement de l'Église de Rome, sont pourtant unies avec elles, puisqu'elles reconnaissent sa suprématie. L'église anglicane pourra revenir aux formes catholiques les plus exactes, elle ne sera jamais dans l'unité aussi longtemps qu'elle reniera sa mère.

Une chose parfaitement certaine, c'est que ni les églises ni les individus ne peuvent être à la fois catholiques et protestants: ils doivent opter

[1] Voir le *British-Critic*, n° LXIV, p. 286-288.

[2] *Sermons bearing on subjects of the day*, 1843, p. 149-50.

entre les deux. Les transactions et les compromis sont bons en politique et en littérature, souvent même ils sont indispensables, mais on ne peut les admettre dans la religion, dans la vérité éternelle. En dépit du docteur Jelf, il n'y aura jamais de *via media* entre la vérité et l'erreur, entre l'autorité et la rebellion, pas plus qu'il n'y en a entre le ciel et l'enfer. Si Fisher avait raison, Cranmer avait tort; le meurtrier et la victime ne peuvent pas être tous les deux dans la même situation. Si l'archevêque Plunkett fut martyr, l'archevêque Laud ne le fut pas. Si l'Église de France mérite l'admiration pour avoir résisté au schisme malgré la mort et l'exil, l'église d'Angleterre mérite le blâme pour y avoir succombé. Quiconque prétend que l'église d'Angleterre actuelle est une sainte branche de l'Église, quoique *moins distinguée* que celle de Rome, ressemble à l'autruche qui croit se sauver du chasseur en ne le regardant pas. Quand l'Église de Rome affirme qu'il n'y a pas de salut hors de son sein et qu'elle a la puissance de gouverner le monde chrétien, si elle n'a pas infailliblement raison, elle a infailliblement tort, et, loin d'être une branche *distinguée* de la vérité, elle repose sur l'imposture ou l'erreur, elle ne peut être une véritable Église dans l'un ou l'autre cas. D'un autre côté, si l'église d'Angleterre n'est pas la seule église véritable sur la terre, elle est alors rebelle et entachée d'apostasie.

Il n'y a qu'*un seul moyen assuré* pour passer de l'erreur à la vérité; c'est celui que saint Remy indiqua au premier roi chrétien de France: «Courbe la tête, fier Sycambre; brûle ce que tu as adoré, adore ce que tu as brûlé.»

Il est vrai qu'on doit accorder certains priviléges à des rebelles réconciliés et pardonnés, en ayant égard à la faiblesse d'une Église tombée. L'église anglicane peut demander ce qu'on a donné en 1595 aux Grecs unis de Pologne: l'exception dégradante d'un clergé marié et l'usage de la langue nationale dans la liturgie. Ces concessions ne sont pas incompatibles avec la foi ou l'autorité proprement dite, mais elles rendraient l'église réunie d'Angleterre tristement différente de ce qu'elle était au temps de saint Dunstan ou de saint Anselme.

Je ne suis ni un docteur, ni un ministre de l'Église, je n'en suis que l'indigne quoique fidèle soldat; cependant je crois pouvoir affirmer sans crainte que, parmi les millions de ceux qui appartiennent, comme moi, à l'Église de Rome, il n'y en a pas un qui, après avoir considéré attentivement ce qui se passe maintenant en Angleterre, ne tire des conclusions semblables aux miennes. En voyant la profonde ignorance qui règne chez les anglicans, même les plus instruits, chez M. Faber, par exemple, sur les sentiments et les devoirs des ecclésiastiques hors de l'Angleterre; en voyant les préjugés pleins d'animosité qui animent la nouvelle école contre les catholiques anglais ou irlandais, sans doute d'après ce vieux principe païen: *Odisse quem læseris*, j'ai osé croire qu'il ne vous serait peut-être pas tout à fait inutile de connaître l'opinion d'un catholique français qui s'intéresse plus

que personne au bonheur de l'Angleterre et qui suit avec attention la lutte dans laquelle elle s'est engagée. *Fas est et ab hoste doceri...*

M'est-il nécessaire de vous prier de ne pas attribuer la chaleur et la sévérité de mon langage à un manque de respect envers vous? Non, sans doute. J'ai une trop haute opinion de votre jugement pour n'être pas certain que vous comprendrez parfaitement les motifs qui ont dicté mes paroles, et j'espère, au contraire, que vous y verrez une marque du profond respect que m'inspirent votre esprit et votre caractère. Je vous ai écrit comme à un homme qui connaît la valeur de la vérité et la valeur de l'âme. Je n'aurais certes pas agi ainsi avec tous les membres de votre schisme. Bien qu'instruit par ma conscience et par l'autorité à regarder l'église d'Angleterre comme une des manifestations les plus effrayantes de péché et d'orgueil qui ait paru dans le monde, j'aime et j'estime plusieurs de ses enfants. J'éprouve une sympathie pleine de compassion pour ceux de ses ministres qui sentent le poids de leur dégradation présente. Mais en même temps j'éprouve une terreur légitime pour le sort de leur âme, quand je les vois, après avoir débarrassé leur église des décombres que leurs ancêtres y avaient laissées, fermer les yeux à la lumière que le passé et le présent répandent maintenant autour d'eux. Ils perdent ainsi cette *invincible ignorance,* seule raison admise par l'Église pour ne pas lui appartenir! Ce sentiment m'a suggéré la pensée de vous écrire comme je l'ai fait; il doit être mon excuse si j'ai blessé vos convictions. Vraiment je voudrais y être parvenu! La vérité est une arme destinée à blesser et à détruire tout ce qui n'est pas elle. *Non veni pacem mittere, sed gladium.* Convaincu, comme je le suis, que vous n'appartenez pas, comme vous dites que j'appartiens, à une branche distinguée de l'Église, mais que vous êtes dans l'erreur, et que l'erreur volontaire est un péché mortel, j'ai parlé pour l'amour de votre âme immortelle. Si je l'ai fait avec rudesse, c'est la rudesse de l'amour. N'y a-t-il pas plus de charité à repousser durement loin du précipice un homme près d'y tomber qu'à le saluer poliment quand il passe?

Cette lettre n'a pas besoin de réponse. Nous ne sommes pas appelés à faire de la controverse. Le terrain sur lequel nous marchons est inégal, la partie le serait aussi. Mon désir doit être de vous convertir, vous et tous les hérétiques; mais ce n'est pas ma charge; quant à me convertir, ce ne peut être ni votre charge, ni votre désir. Vous ne pouvez pas me croire dans un état de rébellion. Que deviendrais-je si j'étais convaincu de la vérité et de la raison de l'église d'Angleterre? Il me faudrait immédiatement mettre en doute la vérité et la raison de l'Église de France, qui enseigne et pratique tout à fait le contraire. Car ce qui est vrai et juste au nord du détroit ne peut manquer de l'être au midi. Et cependant, d'après les principes posés par M. Faber et le *British-Critic*, en me supposant convaincu de l'erreur et des torts de mon Église, je dois attendre qu'elle le reconnaisse elle-même avant d'avoir le droit d'agir selon

ma conviction et de sauver mon âme. Hélas! quelle chose sans nom serais-je alors!

Notre position est donc entièrement différente. La foi que je professe, l'autorité à laquelle j'obéis, le saint sacrifice de la messe auquel j'assiste, les prières que je récite chaque jour sont aussi bien pour vous que pour moi, aussi bien pour le pâtre portugais qui passe en ce moment sous ma fenêtre que pour le sauvage qu'on va baptiser en Océanie. Toutefois votre liturgie, vos supérieurs spirituels ne sont d'aucune utilité à ceux qui ne sont pas nés et élevés Anglais. C'est mon dernier argument; il suffirait à lui seul pour décider lequel de nous est catholique. Selon vos propres doctrines, vous ne pouvez pas désirer que je sois, *moi*, ce que *vous* êtes. Mais *moi* je puis et je dois désirer que *vous* soyez ce que je suis. Je puis vous dire comme Paul disait à Agrippa: « Opto apud Deum et in modico et in magno....... *te*..... hodie fieri talem qualis et ego sum, *exceptis vinculis* his; » ou plutôt comme Bossuet modifie admirablement ce texte, en parlant, je crois, à un de vos co-religionnaires: *præsertim vinculis his*, dans l'alliance de la foi, de l'obéissance, de l'unité, avec le passé, le présent et le futur.

Permettez-moi, en terminant, de vous prier d'accepter les feuillets ci-inclus [1]; ils vous montreront comment la grâce descend par torrents sur les *romanistes* et quels sont les fruits de la *Mariolâtrie*. C'est une bonne chose d'écrire des livres comme M. Newman touchant les miracles du IV[e] siècle; mais il vaut encore mieux éprouver et connaître ceux qui se font au XIX[e]. Jamais, sans nul doute, les miracles ne furent si nécessaires que dans ces siècles de lumière, et jamais, je puis le dire, ils ne furent si abondants; car peut-il y avoir un plus grand miracle dans le monde que la soudaine et mystérieuse conversion des pécheurs à une époque comme la nôtre?

Puisse la Vierge bénie, depuis si longtemps l'objet des moqueries et des blasphèmes des théologiens et des voyageurs anglicans, et qui semble à la fin inspirer à vos compatriotes un peu plus de vénération; puisse-t-elle faire usage de son *omnipotentia supplex* pour vous éclairer, pour vous bénir et pour vous consoler! Ce sera toujours la prière de votre obéissant et dévoué serviteur,

Le Comte DE MONTALEMBERT.

[1] *Annales de l'archi-confrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie.*

LES VOISINS,

PAR FRÉDÉRIQUE BREMER. — TRADUIT DE L'ALLEMAND.

(Suite.)

XVIe lettre.

Rosenwick, le 20 septembre.

Je suis ici depuis hier. Je ne saurais t'exprimer tout le plaisir que j'ai éprouvé en retrouvant ma petite maison, mon salon, mes chambres, mes jolis meubles. C'était un bonheur pour moi d'aspirer à à longs traits l'air de Rosenwick; dans les lieux qu'on aime, l'air a un charme particulier, il apporte avec lui le calme et la fraîcheur. J'ai erré toute la journée comme un feu follet dans l'enclos, dans la cave, dans la grange, dans le jardin; j'ai grondé, loué, encouragé. Je suis très-contente de Sissa; mais mon autre servante a été négligente, et je le lui ai bien dit. Adumbla a fait un veau que j'ai appelé *ours*, cela va sans dire. J'ai salué mes fleurs; je m'étonnais de les trouver si fraîches et en si bon état; mais j'ai appris que la bonne Séréna était venue deux fois, la semaine dernière, pour les soigner. Aimable Séréna! Je chéris mes fleurs, je les baisais en les retrouvant; elles sont si belles! Il avait un peu plu dans la journée, et aussi le jardin était frais et parfumé, malgré la gelée qui, par-ci, par-là, a jauni quelques feuilles. La soirée est belle; les cygnes glissent sur le lac et regagnent leurs nids à Swanö; mes yeux s'arrêtent sur les sombres murs de Ramm, ces murs dans lesquels je viens de passer quelques jours si pleins d'événements. Je suis heureuse et reconnaissante. J'attends mon mari, qui a passé toute la journée à la ville. Je lui ai préparé un bon souper, dont la pièce principale est un beau

canard fourni par le lac; un délicat chou-fleur, une fraîche salade figurent à la suite, et une omelette aux framboises viendra clore festin. Comme la soirée est un peu froide, j'ai fait chauffer le salon; l'ours trouvera près du feu sa robe de chambre fourrée et ses pantoufles. Je suis décidée à le gâter. En l'attendant, ce cher homme, je vais te raconter quelques-unes des scènes d'hier.

Le lagmann Hök est venu prendre *ma chère mère* à Ramm pour la reconduire à Carlsfors. Après un déjeuner de famille, on fit avancer les voitures. Il faisait beau, et nous étions tous en « high spirits. » Hagar aidait à arranger les paquets; mais lorsque *ma chère mère* parut sur le perron, plus roide et plus fière que jamais, elle se cacha derrière les gens. *Ma chère mère*, conduite par Bruno, s'avança vers sa voiture. Comme elle allait y monter, les chevaux s'effrayèrent à la vue d'un chariot recouvert d'un drap noir qui entrait lentement dans la cour. « Arrêtez! » cria vivement Bruno au conducteur de ce chariot, qui arrêta, en effet, ses chevaux, et s'avança vers *ma chère mère*. C'était maître Svensson; il amenait le cercueil qui lui avait été commandé, et que personne (chose étonnante) n'avait songé à contremander.

Cette étrange apparition nous causa à tous quelque saisissement. *Ma chère mère* se remit la première, et dit d'une voix forte au menuisier:

« J'ai compté cette fois sans mon hôte, comme vous voyez, cher maître. Je croyais mourir, il a plu au Seigneur de me laisser vivre. J'adore ses décrets. Mais ce qui est différé n'est pas perdu, et le cercueil ne m'en servira pas moins une fois. En tous cas, nous nous en tenons au prix convenu : cinquante rixdales et le repas. Maître Svensson, je vous invite pour dimanche prochain à un repas d'nn autre genre à Carlsfors. Mais, au fait, vous pouvez bien y amener aujourd'hui le cercueil : j'y vais moi-même. »

Maître Svensson était dans un grand embarras. Son cheval était fatigué, et il avait lui-même affaire ailleurs. « Eh bien, dit *ma chère mère*, laissez le cercueil ici jusqu'à nouvel ordre. Je le ferai chercher un de ces jours. »

Bruno appela Hagar et lui dit quelques mots; elle fit un signe, et l'on vint prendre le cercueil pour le monter dans la maison. Hagar conduisait les gens qui le portaient. En passant près de moi elle dit : « Faites attention à ce que je vous annonce : un malheur arrivera bientôt dans cette maison; ce cercueil n'en sortira pas vide. »

J'aurais voulu prendre congé de cette infortunée et lui adresser une parole amicale, car je voyais qu'elle souffrait, et elle m'avait témoigné de l'attachement; mais toute cette scène et les paroles qu'elle

avait prononcées me troublèrent singulièrement, et, quand je fus revenue à moi, Hagar était déjà bien loin, et *ma chère mère* me criait avec impatience de venir. Nous partîmes.

Le lagmann, dans sa désobligeante, ouvrait la marche; puis venait *ma chère mère* dans sa grande voiture de famille, avec Bruno et Elsa, et enfin l'ours et moi en cabriolet.

Nous arrivâmes heureusement à Carlsfors. La réception qu'on nous fit fut charmante. La porte était décorée de guirlandes de feuillage; Jean-Jacques et Jeanne-Marie, qui avaient fait toilette, s'y tenaient, et, lorsque *ma chère mère* descendit de voiture, ce fut vraiment un beau spectacle de voir tous les domestiques et la foule des gens employés à Carlsfors l'entourer avec toutes les démonstrations d'une joie vive, mais toujours respectueuse. *Ma chère mère* paraissait heureuse de ces témoignages d'affection, et l'émotion qu'elle éprouvait se trahissait par son maintien, beaucoup moins roide et moins fier que de coutume. Elle monta l'escalier, appuyée sur le bras de son fils et suivie d'une foule de gens qui, dans leurs bruyantes acclamations, la comblaient de souhaits et de bénédictions. Arrivée au haut de l'escalier, *ma chère mère* s'arrêta, se tourna vers la foule, et fit signe qu'elle voulait parler; puis elle toussa plusieurs fois pour s'éclaircir la voix, et prononça le discours suivant:

« Mes chers amis et serviteurs, c'est avec une grande joie que je vous vois aujourd'hui réunis autour de moi, car je veux vous annoncer que le Tout-Puissant a daigné me rendre mon fils, Bruno Mansfelt, qui a été longtemps absent; mais il est revenu, et vous le voyez ici, à ma droite. C'est lui qui, ces jours-ci, m'a arrachée à la mort au péril de sa vie; oui, mes amis, au péril de sa propre vie, lorsqu'il a plu au Seigneur d'effrayer mes chevaux par ses foudres et ses éclairs. Mon fils a été sauvé, Dieu soit loué! mais il a été fort maltraité, et c'est pourquoi il porte encore un bandeau autour de la tête, comme vous voyez.

« Mes amis et serviteurs, je vous le dis, j'ai reconnu et je reconnais cet homme pour mon fils unique Bruno Mansfelt, et je réclame et exige de vous que vous le regardiez et le serviez comme mon fils et héritier légitime, et qu'en toutes choses vous ayez pour lui le même respect et la même obéissance que pour moi, comme aussi je crois et espère que mon fils s'en montrera digne, et sera pour vous un bon maître. Et maintenant je vous prie, mes chers amis, de vous joindre à moi pour appeler sur sa tête les bénédictions du Ciel. »

Un cri cordial: « Vive Bruno Mansfelt! » suivit ce discours; puis ils se pressèrent tous autour de la mère et du fils, et leur secouèrent la main. Mais *ma chère mère* mit sagement fin à cette scène trop fatigante

en disant : « Bien des remercîments, mes amis. Vous excuserez mon fils de ne pas rester plus longtemps au milieu de vous; il n'est pas encore remis de ses blessures, et il a besoin de repos. Mais, dimanche, nous causerons plus longtemps ensemble, car je veux vous avoir tous à Carlsfors ce jour-là ; vous serez mes hôtes et vous vous réjouirez avec moi. La bière et le vin seront à discrétion, et tous ceux qui voudront venir prendre part à ma joie et boire un skäl en l'honneur de mon fils seront les bien venus. Adieu ! adieu ! mes chers enfants. » Et là dessus *ma chère mère* prit le bras de Bruno et rentra dans la maison.

Bruno était en effet fort pâle et fort ému. Quant à *ma chère mère*, elle était vraiment charmante par sa tendresse et les soins qu'elle prenait de lui. Joyeuse et empressée comme une jeune mère, elle faisait préparer la chambre de Bruno, son lit, ses meubles, et s'occupait elle-même de tout avec sollicitude.

Bruno passa quelques heures seul dans sa chambre. Quand il revint au milieu de nous, il était toujours pâle et sérieux; mais son humeur devint plus sereine sous l'influence de la joie maternelle, et, en s'égayant un peu, il s'embellit encore à mes yeux. Il n'était pas le seul à subir cette douce influence; elle agissait sur nous tous.

Ma chère mère nous avait affectueusement priés, l'ours et moi, de passer la soirée avec elle; mais, malgré les douces impressions que j'emportais de Carlsfors, je ne fus vraiment contente qu'en me voyant en chemin, par un beau clair de lune, pour notre cher Rosenwick. En me retrouvant dans ma chambre, je sautai de joie et j'embrassai ma petite Sissa, qui me le rendit de tout son cœur. L'ours riait.

Ce matin, le cher homme a passé à Carlsfors en se rendant à la ville, et de là il m'a adressé le billet suivant :

« Deux mots valent mieux que le silence, et je veux que ma Fanny se réjouisse avec moi de ce que tout va bien ici. Bruno est beaucoup mieux aujourd'hui, et il y a longtemps que *ma chère mère* n'a été aussi heureuse et aussi bien portante. Moi aussi je suis content, content des réconciliés, du soleil, de ma femme, et je reste, pour le temps et pour l'éternité,

« Ton Ours.

« *P. S.* Ne sors pas ce soir, chère Fanny. *Ma chère mère* parlait d'aller te prendre; ne te laisse pas enlever. Je me réjouis de passer avec toi tranquillement la soirée à Rosenwick. »

Sortir? Non, mon ours, non, le roi en personne vînt-il me chercher... Mais j'entends une voiture! C'est mon roi, c'est mon ours.

Le 22.

Te souviens-tu, Marie, d'une petite chanson dont les couplets commencent ainsi :

Ne crois pas à la vie,
Ne crois pas au bonheur.

Je pourrais la chanter si j'avais la moindre envie de chanter, mais certes j'en suis bien éloignée. Avant-hier soir je jetai ma plume, et volai, joyeuse, au-devant de mon mari ; mais en le regardant je devins muette et m'arrêtai tout court. Il était pâle et paraissait ému, quoiqu'il me tendît affectueusement, comme toujours, sa chère main.

« Qu'as-tu, mon ours? es-tu souffrant?

— Non.

— Est-il arrivé quelque malheur? Ah! dis-moi ce que c'est.

— Je te le dirai plus tard. »

Ce *plus tard* vint bientôt. L'ours vit mon inquiétude, et, lorsque nous fûmes seuls, il s'assit sur le sopha, m'attira à lui, m'entoura de ses bras, et me dit avec calme et tendresse : « Après tout, ce n'est qu'une affaire d'intérêt, ma Fanny, et je suis certain que tu supporteras ce malheur aussi bien, si ce n'est mieux que moi. Tiens, lis. » Et l'ours me remit une lettre; elle était de Pierre, et l'on voyait qu'il l'avait écrite à la hâte et dans une grande agitation; elle annonçait que la maison L. et Comp., à laquelle, d'après le conseil de Pierre, mon mari avait confié sa fortune, avait fait banqueroute, et de manière à ne laisser aucun espoir aux créanciers. Les petites épargnes de Pierre étaient aussi perdues. Toutes les économies de mon mari, fruit de vingt ans de travaux, étaient englouties d'un seul coup.

« Mon frère (ainsi finissait la lettre de Pierre), mon frère bien-
« aimé! ce que j'ai perdu est peu de chose, et je l'ai bien mérité,
« puisque j'ai manqué de prudence. Mais toi... te voilà malheureux
« par ma faute, et cela me désespère. C'est le sentiment le plus amer
« que j'aie éprouvé en ma vie. Si je n'étais retenu ici par le procès
« de W., je serais déjà allé me jeter dans tes bras et implorer ton
« pardon. » Quelques lignes qui suivaient étaient à peine lisibles, et une tache tombée sur le papier avait tout à fait effacé le dernier mot. Les regards de mon mari s'arrêtèrent sur cette tache. « Mon pauvre Pierre! » dit-il, et de grosses larmes coulèrent aussi de ses yeux; il pencha sa tête sur ma poitrine, et, pendant un moment, il pleura amèrement. Je lui baisai le front en silence, et il sentit que je le comprenais et que je souffrais avec lui. Il se calma, et, un moment après, nous causions tout tranquillement de cet événement et de notre position,

« Je suis maintenant, dit-il, au même point qu'il y a vingt ans. Adieu la perspective d'une vieillesse exempte de soucis; mais, s'il ne s'agissait que de moi, je ne m'en tourmenterais pas. Si j'étais seul...

— Mon ami, m'écriai-je, voudrais-tu donc vivre sans moi ?

— Je ne le voudrais pas pour tous les trésors du monde; mais je voulais te faire partager mon aisance et non ma pauvreté.

— Oh! mon ami, n'avons-nous pas juré, en nous unissant, de supporter ensemble les peines comme les plaisirs? Sache bien que je trouverai ma joie à partager avec toi la souffrance quand elle viendra, et que mon seul besoin est d'être aimée de toi autant que je t'aime moi-même. »

Je ne te répéterai pas le reste du dialogue, chère Marie; tu pourras aisément y suppléer. Ah! il est si naturel, si facile et si doux pour une épouse de faire entendre, dans des occasions semblables, des paroles de consolation et d'amour! Honte à celle qui songerait à s'en faire un mérite, car c'est une bien grande jouissance. Il y a d'immenses trésors dans de pareils instants; c'est alors que l'on sent combien on s'aime. Mon mari semblait l'éprouver, il comprenait mon dévouement, il comprenait qu'à côté de lui je me trouverais toujours heureuse et ne manquerais jamais de courage. Il était avec moi plus tendre que de coutume, oui, il semblait vouloir reconnaître mon amour; mais il restait triste, et, le front plissé profondément, les mains croisées derrière le dos, il parcourait la chambre à grands pas. « Pauvre Pierre! dit-il enfin; je comprends tout ce qu'il éprouve, et il ne peut venir!... Que ne puis-je moi-même!...

— Aller le trouver, dis-je, devinant ce qui se passait en lui; mais comment quitter tes malades?

— Je n'en ai pas beaucoup maintenant; aucun ne me donne de l'inquiétude, et le docteur O*** pourrait me remplacer. Je pourrais très-bien les quitter, eux; mais quitter ma femme dans ce moment... non.

— Oh! pars alors, mon ami, va porter la paix à Pierre et satisfaire ton cœur. Ta femme n'est pas déraisonnable; elle gardera la maison toute seule et pensera à toi. Ne te tourmente pas à son sujet, elle ne sera ni inquiète ni impatiente, elle veut faire honneur à son mari. »

Il me tendit les bras et son front s'éclaircit. Oh! quel homme excellent! Il était plus affligé de la douleur de son frère que de sa propre perte. Son voyage une fois résolu, il se tranquillisa, et nous causâmes, jusque bien avant dans la nuit, de nos affaires et des arrangements à prendre pour l'avenir. Que la joie de mon petit festin

s'en soit allée en fumée, c'est ce que tu comprendras sans peine. Pour la première fois depuis notre mariage l'ours ne mangea rien, et le canard, demeuré intact, fut installé dans le garde-manger.

Avant de nous endormir, nous étions redevenus aussi calmes que si le malheur n'avait pas visité notre maison, et nous finîmes cette journée comme les autres, en remerciant le Seigneur de tous les biens qu'il nous a donnés.

Mon mari est parti hier. Il est allé d'abord à la ville; il y passera la journée, et continuera de là son voyage. Son absence durera environ quinze jours. Que le temps va me paraître long! Me voilà donc veuve. Je me sens moins de courage qu'au premier moment de notre malheur; mais je ne me laisserai pas abattre : je l'ai résolu.

Ce qui me va le plus au cœur dans tous nos changements, c'est que nous quitterons notre petit Rosenwick pour nous établir pour toujours en ville, car notre position ne nous permet plus d'avoir une maison de campagne.

Maintenant je songe, à part moi, à donner de nouveau des leçons de musique. Fi! mes larmes, d'oser couler sur ce papier, et que cela ne vous arrive plus! Ne sais-je pas que tout marche et marche bien quand on a du courage, et que la paix règne dans le cœur et à la maison? Comment pourrais-je m'inquiéter de l'avenir, ayant reçu en partage un bon, un excellent mari comme le mien?

Il désire que, pour le moment, notre malheur reste secret. Je prendrai donc bien garde d'en rien laisser soupçonner à personne. Je veux tenir la promesse que je lui ai faite, être calme et chercher des distractions dans le travail. J'ai beaucoup à faire dans le jardin; je vais planter des rosiers, j'en planterai même beaucoup, et, puisque je ne dois pas jouir de leur parfum, eh bien, un autre en jouira.

Le 23 au soir.

Je suis toute remontée par mon travail au jardin. Séréna a passé la journée avec moi et m'a été d'un grand secours; nous avons planté un carré de fraises, des groseillers et des rosiers. J'espère que tout cela réussira. Quelle douce et salutaire distraction! Mais ce qui m'a fait encore plus de bien, c'est que Séréna m'a ouvert son cœur, ce cœur si bon, si aimant, si pur! Comme je l'avais deviné, Séréna aime Bruno, et Bruno Séréna. Cependant ils ont interrompu toute relation en ce moment. Un mariage serait-il à désirer? Je ne sais trop. Séréna est pâle aujourd'hui : on voit qu'elle a beaucoup souffert. Pendant que je t'écris elle fait notre thé; elle est debout devant la table, toujours gracieuse, mais pensive, mélancolique. Je lui ai raconté en détail tout ce qui vient de se passer à Ramm, et je l'ai

vue pâlir, rougir, pleurer, puis devenir tout à coup radieuse de bonheur.

Bonsoir, chère Marie. Je crois que je dormirai bien cette nuit. Demain j'irai voir *ma chère mère*. J'écris tous les jours à mon ours; mes lettres le distrairont.

Plus tard.

J'ai eu peur, et je ne suis pas encore remise de mon effroi. Lorsque Séréna partit, je l'accompagnai dans la cour. L'air était, pour la saison, d'une douceur extraordinaire, et le paysage, illuminé par les rayons du soleil couchant, avait cette beauté calme et mélancolique particulière à l'automne. Séréna semblait jouir des charmes de cette soirée; elle me disait, pendant que nous traversions lentement le jardin:

« Ne trouves-tu pas, Fanny, qu'il y a quelquefois dans l'air une influence mystérieuse, un je ne sais quoi qui fait venir l'idée de *bonté* et remue doucement le cœur? Dans ces moments-là, on se sent plus disposé aux bons sentiments.

— Tu exprimes là ce que j'ai éprouvé plus d'une fois; mais permets-moi de te demander aussi, maintenant que les beaux jours s'en vont, si la sévérité de la saison ne t'a pas rendue toi-même un peu plus sévère de caractère?

— Ah! oui, répondit-elle en riant, j'en conviens. Il n'y a qu'un remède à cela : c'est de chercher un air plus doux dans de plus hautes régions.

— Mais ce n'est pas toujours facile, et je ne sais même si c'est possible pour ceux qui n'aiment pas?

— Oui, tu as raison : heureux ceux qui ont quelque chose à aimer sur la terre...... ou dans le ciel! Mais, ajouta-t-elle, et dans ce moment son regard devint plus brillant, y a-t-il au monde un cœur qui puisse désirer ne pas aimer, et le monde n'est-il pas rempli de choses dignes d'être aimées? Et dans ce moment même, Fanny, ajouta-t-elle en contemplant le beau paysage qui se déroulait à nos yeux, ne sommes-nous pas entourées d'êtres dignes de tout notre amour? Ah! souvent il me semble entendre parler les arbres, les fleurs, les animaux, il me semble les entendre remercier le Créateur de la vie qu'ils tiennent de lui. Pour entendre ces voix, il ne faut qu'une oreille attentive....

— Et un cœur pur, ajoutai-je en l'embrassant. Oui, si nous voulions, la vie tout entière pourrait devenir un entretien continuel avec Dieu, et alors plus d'ennui, plus d'amertume. Mais....

Mais je perds la mémoire en causant ainsi avec toi. La voiture m'attend depuis longtemps, il faut partir. Adieu, chère Fanny, adieu. »

À peine avais-je cessé de voir Séréna que je vis se fixer sur moi une paire d'yeux bien différents des siens. C'étaient comme deux charbons ardents qui brillaient à travers le feuillage du bosquet. Je m'arrêtai interdite, les yeux attachés sur cette apparition, et pensant à Lucifer en personne. Les regards flamboyants se dirigèrent alors de mon côté, et Hagar, car c'était elle, se précipita hors du bosquet et s'avança vers moi. Sa figure avait une expression effrayante, féroce. « Etait-ce elle, était-ce celle qu'il aime? me dit-elle avec emportement... Dis, était-ce elle? » Je voulais lui répondre avec calme que je n'en savais rien, lorsque quelqu'un survint. Hagar frappa du pied avec fureur, et se tordit les mains comme une insensée, en murmurant entre ses dents : « Malheur! malheur à elle et à moi! » Et elle disparut.

Très-effrayée, je rentrai bien vite à la maison. « Il y a pourtant aimer et aimer, » me disais-je.

Cette scène m'inquiète. Ah! que je voudrais que mon mari fût ici!

XVIIe lettre.

Rosenwick, 28 septembre.

Depuis que *ma chère mère* est de retour à Carlsfors, il se passe en elle quelque chose d'étrange. Elle n'est plus la même, elle est d'un calme extraordinaire, et on la croirait sous l'impression de quelque songe. Sa voix, ses pas ne retentissent plus dans le vaste salon de Carlsfors, on n'entend plus de tonnerre domestique, plus de gronderies, mais aussi plus de proverbes, plus de dictons, plus de joyeuses plaisanteries. Chaque jour elle semble prendre moins de part à ce qui se passe autour d'elle. L'inspecteur ou l'intendant de la propriété viennent-ils la consulter, elle les renvoie à Jean-Jacques. Les domestiques demandent-ils des ordres, elle les renvoie à Tutten. Tutten elle-même vient-elle rendre ses comptes ou entretenir sa maîtresse de quelque affaire, elle reste longtemps, parle, propose, sans recevoir de réponse; *ma chère mère* semble oublier qu'elle est dans la chambre, et Tutten, après avoir toussé, demandé, attendu, s'éloigne d'un air inquiet. Cependant elle se réjouit en secret d'être la seule de la maison à ordonner et à gronder, car elle est en révolte ouverte contre Jeanne-Marie, qui avait essayé de la mettre peu à peu sous sa domination. *Ma chère mère* semble même changée à l'égard de Bruno ; quand il est auprès d'elle, elle ne lui parle plus, tout en ayant sans cesse les yeux fixés sur lui. Hier, en la regardant pendant qu'elle-même regardait son fils, j'ai vu deux grosses larmes couler sur ses joues. C'étaient les premières que je lui voyais répandre depuis l'événement qui lui a rendu son fils. Que se passe-t-il en elle? Que signifient ce silence, ce calme si op-

posés à sa manière d'être habituelle? Je crains toujours une rechute d'hypocondrie ou quelque chose de plus triste encore. Dieu veuille nous épargner ce malheur! Bruno aussi a de tristes pressentiments. Hier il m'a pris à part et m'a demandé avec inquiétude comment je trouvais sa mère. Que pouvais-je lui répondre?

Et mon mari qui est absent! Que faire, qu'entreprendre sans lui? Je lui ai écrit tout ce qui se passe ici, afin qu'il hâte son retour, si cela se peut.

Le 3 octobre.

J'ai reçu hier deux lettres de mon ours. Il est encore plus laconique dans sa correspondance que dans ses paroles, mais ce qu'il écrit a toujours quelque sel. J'ai pu comprendre, quoiqu'il ne me le dise pas positivement, que son arrivée a rendu du courage à Pierre, et que son voyage a été utile sous plus d'un rapport. Il me dit d'Ebba : «Elle ressemble au petit oiseau, qui cache sa tête sous son aile quand la nuit vient. Heureusement que c'est maintenant Pierre qui est l'aile.» En somme, sa lettre est excellente et bien faite pour me tranquilliser. Il croit pouvoir être de retour le 6 octobre. Dieu le veuille! sa présence ici est si nécessaire! *Ma chère mère* m'inquiète de plus en plus. Un grand changement, je ne sais lequel, se prépare bien certainement, et, maintenant que son état m'inspire des craintes sérieuses, je sens combien elle m'est chère. Depuis quelques jours elle est encore plus morne qu'auparavant; elle paraît jouir d'un certain calme intérieur, mais il y a dans tous ses mouvements, dans tout ce qu'elle fait une incertitude, un trouble, une maladresse dont nous sommes tous frappés. Elle qui n'hésitait jamais, qui faisait tout d'une manière si prompte et si sûre! Puis, son caractère même semble avoir changé; elle est devenue singulièrement douce et facile, et les domestiques en sont en même temps touchés et surpris. Ils se regardent entre eux, nous regardent aussi, et semblent demander : «Qu'a-t-elle?»

Je me le demande en vain.

Le 7 octobre.

Hélas! je sais tout maintenant, et tu vas tout apprendre, Marie. L'ours est revenu avant-hier. Je l'ai reçu comme un sauveur. Je te raconterai une autre fois ce qu'il m'a dit de son voyage, de nos affaires, d'Ebba et de Pierre. Je ne saurais te parler en ce moment que de ce qui s'est passé hier.

C'était dimanche et nous dînions à Carlsfors. Mon mari jetait des regards scrutateurs sur *ma chère mère*, et ses grimaces n'annonçaient rien de bon, c'est-à-dire qu'elles étaient continuelles, ce qui indique toujours, chez lui, de sérieuses préoccupations. A table, il était

placé à la droite de *ma chère mère*, et Bruno à sa gauche. *Ma chère mère* était d'une pâleur extraordinaire, et, du reste, calme et silencieuse comme elle l'est toujours depuis quelque temps. Son attitude n'était plus fière comme autrefois, sa toilette aussi était moins soignée. Cela me faisait mal de la voir ainsi.

Après la soupe, *ma chère mère* servit à boire à Bruno, et le vin coula à grands flots sur la nappe, sans qu'elle s'en aperçût. Bruno voulut prendre la bouteille de ses mains et lui dit tout bas :

« Ma mère verse le vin sur la table.

— Ai-je fait cela? demanda-t-elle d'une voix mal assurée. Allons, je le vois, tout est fini pour moi. Verse toi-même le vin, mon fils; ta mère ne le peut plus. »

Alors elle posa la bouteille sur la table, recula sa chaise et se leva. Par une commune impulsion, nous nous levâmes aussi. « Restez assis! dit *ma chère mère* d'une voix forte et d'un ton impérieux. Que nul ne me suive. »

Elle nous salua de la main, traversa la salle lentement et d'un air majestueux, au milieu des domestiques immobiles d'étonnement, et se dirigea vers la porte. Mais elle s'y heurta. Bruno et mon mari s'élancèrent pour la soutenir.... Elle se retourna vivement en s'écriant : « Qui me suit n'est pas mon ami! Restez tranquilles, ajouta-t-elle d'un ton plus doux, je vous ferai bientôt appeler. »

Nous connaissions trop bien *ma chère mère* pour contrarier une volonté aussi clairement exprimée; mais tu ne saurais te faire une idée de notre inquiétude. Nous passâmes une heure entière dans l'attente la plus pénible. Bruno faisait mal à voir. Il parcourait la chambre à grands pas, les sourcils froncés, le front pâle et couvert de sueur. Enfin Elsa vint. Ce n'était plus la grave et paisible femme de chambre que tu connais. D'un air troublé et d'une voix tremblante, elle nous pria de passer chez la générale.

Bruno se précipita vers la porte, nous nous hâtâmes de le suivre. En entrant dans l'appartement de *ma chère mère*, je frissonnais intérieurement, m'attendant à quelque spectacle terrible. Mais non, rien d'extraordinaire ne s'offrit à nos regards. *Ma chère mère* était assise au fond de la chambre dans son grand fauteuil, droite, calme; seulement son visage était très-pâle, ses yeux rouges et gonflés, et l'on voyait qu'elle était fortement ébranlée, mais qu'elle cherchait à surmonter son émotion.

« Etes-vous tous là? » demanda-t-elle d'une voix ferme.

Nous l'assurâmes que nous étions tous autour d'elle.

« Mes enfants, dit-elle alors avec un accent ferme et humble tout à la fois, j'ai voulu être seule un moment pour me préparer à vous ré-

véler mon malheur, et à en parler avec vous comme il convient à une chrétienne. J'ai donné quelque temps au chagrin, il faut maintenant que la raison reprenne ses droits. Mes chers enfants, la main du Seigneur s'est appesantie sur moi, le Seigneur a frappé mes yeux.... Je suis aveugle. »

Un cri de douleur retentit dans la chambre. Je pris la main de mon mari, et je vis, en le regardant, qu'il avait prévu l'événement.

« Mes chers enfants, reprit *ma chère mère*, il ne faut pas trop vous affliger à mon sujet. Moi non plus, je ne veux pas m'en préoccuper. Au commencement, je l'avoue, j'ai trouvé le coup rude, et pendant longtemps je n'ai pas voulu croire que tout fût perdu. Non, je ne voulais pas accepter l'épreuve, je murmurais au dedans de moi ; mais quand les ténèbres sont devenues de plus en plus épaisses, il a bien fallu admettre mon malheur comme certain, et aujourd'hui enfin il m'a été clairement démontré. Aussi je m'humilie sous la main puissante du Maître. Ah! mes enfants, ne perdez jamais de vue ces deux grandes vérités : d'abord, qu'il est impossible de lutter contre le Seigneur ; quand nous lui jetons de petites pierres, il nous en envoie de grosses ; puis, que nous avons tous la vue courte, que nous ne savons guère ce qui nous est avantageux. Aussi, mes enfants, inclinons-nous devant la volonté de Dieu, soumettons-nous à lui, car il sait bien ce qu'il fait. »

Je ne pus me contenir plus longtemps. Je me jetai à son cou toute en larmes, en m'écriant : « Mon mari guérira *ma chère mère*, il lui rendra la vue.

— J'espère réellement le pouvoir, dit mon mari en s'approchant et en regardant attentivement *ma chère mère*. C'est une cataracte. Cela peut se guérir. Dans un an ou deux elle sera probablement mûre, et nous pourrons alors tenter l'opération.

— Lars Anders, répondit *ma chère mère* en lui tendant la main, je veux me fier à toi, et vivre joyeuse dans cette confiance. J'attendrai patiemment que le jour vienne où je pourrai voir de nouveau le soleil du bon Dieu. Et si ce soleil ne devait plus m'éclairer ici-bas, je me résignerai à mes ténèbres. Je suis maintenant heureuse, en comparaison, car mes yeux ont eu le temps de se rassasier de joie. Je suis privée de la vue, il est vrai, mais je puis encore entendre mon fils... et vous tous aussi, » ajouta-t-elle, comme si elle eût craint de commettre une injustice à notre égard.

Bruno était penché sur sa mère, leurs têtes se touchaient, et elle sentait sa respiration sur son front. « Est-ce toi, mon fils? demanda-t-elle tendrement en levant vers lui ses yeux obscurcis.

— Oui, ma mère, répondit-il d'une voix émue et mélodieuse.

— Donne-moi le bras, mon fils, et conduis-moi au salon, et vous, mes enfants, suivez-moi. Bruno nous jouera un de ses plus beaux morceaux, et tout sera entre nous comme auparavant. Accordez-moi ces deux choses, mes enfants, de ne pas vous laisser troubler par mon malheur et de ne pas me plaindre. Personne ne doit se donner pour moi plus de peine qu'autrefois; si, de temps en temps, j'ai besoin d'un bras, je le réclamerai et je suis bien sûre de le trouver. Au surplus, nous ne parlerons de cet accident que le moins possible. Notre grand Gustave-Adolphe disait que, « de tout temps, les femmes avaient aimé à se plaindre. » Je dis, moi, qu'il convient à tout homme sensé d'avoir toujours l'idée de Dieu présente à l'esprit, et de porter patiemment la croix qui nous est imposée. »

Là-dessus elle se leva et tendit son bras à Bruno, qui prit sa main et la pressa sur ses lèvres avec une tendresse inexprimable; puis il entoura de son bras la taille de sa mère, et la conduisit ainsi hors de la chambre, en la soutenant. Une légère rougeur vint colorer les joues pâles de *ma chère mère*, elle sourit d'un air radieux, et appuya sa tête sur l'épaule de son fils. Nous les suivions.

Bruno se mit au piano, suivant le désir de sa mère, et joua admirablement. Je n'ai encore entendu personne tirer de pareils sons d'un instrument.

« Il ne joue pas comme un ange, disait sa mère, il joue comme un archange. » Mais Bruno ayant commencé un morceau d'un caractère mélancolique : « Voilà qui est bien lugubre, mon cher fils. Joue-nous quelque chose de gai. »

Ma chère mère est comme la reine Elisabeth, elle n'aime que la musique gaie et bruyante.

Après la musique, la conversation s'établit. Nous nous mîmes en cercle autour de *ma chère mère*, et chacun s'efforça de la distraire; jamais causerie ne m'avait paru aussi agréable et aussi intéressante. *Ma chère mère* se montra elle-même plus vive et plus enjouée que jamais. Bruno raconta avec feu beaucoup d'histoires curieuses. En l'écoutant, *ma chère mère* faisait souvent des exclamations, tantôt d'effroi, tantôt de surprise, tantôt de plaisir, et je t'avoue que j'en fis tout autant. Etonnant, insaisissable, intéressant Bruno!

Tout cela nous fit passer rapidement l'après-dîner et la soirée, et nous fûmes tout surpris quand on vint annoncer le souper. « Mes chers enfants, dit *ma chère mère* en se levant, vous êtes tous si amusants ce soir que je pourrais passer la nuit à vous écouter; mais *celui qui prend dans la casserole n'aura rien du plat*, comme on dit, et il ne faut pas faire plus d'excès dans le plaisir que dans toute autre chose. Je n'ai pas été bien aujourd'hui, et je ferai sagement d'aller trouver mon

lit. Je vous remercie tous, mes enfants, de cette agréable soirée, et je vous souhaite bonne chère et bonne nuit. »

Bruno conduisit sa mère dans sa chambre et y resta longtemps auprès d'elle. Lorsqu'il revint, il était triste, mais calme et doux. Après le souper, il s'entretint longtemps avec mon mari de l'état de sa mère, et s'informa exactement des diverses espèces de cataractes, de leur développement, des différentes manières de faire l'opération, etc., toutes choses que le bon docteur décrivit et expliqua *con amore*.

Il croit que *ma chère mère* est devenue aveugle à la suite de la violente secousse qu'elle a éprouvée en reconnaissant son fils, mais il n'ose le faire entrevoir à Bruno. Etrange sort que celui de ces deux personnes! On dirait que, tout en s'aimant tendrement, elles sont condamnées à être toujours l'une pour l'autre une cause de malheur. Mais cette lutte ne peut durer plus longtemps, et l'ange de la réconciliation, qui a touché leurs cœurs, doit aussi étendre ses ailes sur leurs destinées.

L'avenir de *ma chère mère* m'inquiète. Pourra-t-elle conserver toute sa force d'âme? Ne se laissera-t-elle pas abattre? Et que faire dans son état, comment remplir sa vie? Elle, si habituée à dominer et à commander, si active, si agitée, comment supportera-t-elle l'inaction? Ne sera-t-elle pas à charge à elle-même et aux autres?

« Qu'en penses-tu, mon ours?

— Hum! nous verrons bien. »

Le 9.

Nous cherchons à tirer au clair nos affaires, ce qui présente plus de difficultés que nous n'aurions cru. Il faudra faire des payements qui nous gêneront beaucoup. La générosité de mon mari envers de pauvres parents du côté de sa mère retombe maintenant sur lui. Nous serons obligés de réduire beaucoup la dépense de notre maison, et, malgré cela, je vois bien que, cet hiver, l'argent finira par nous manquer tout à fait. Mais mon mari est fort, Dieu merci, et, quand à moi, je me remettrai à donner des leçons quand nous serons établis en ville. Mon mari y a loué un petit appartement, et nous devons y aller bientôt.

Je souffre de quitter maintenant *ma chère mère*. Depuis notre dernière réunion elle n'a pas été bien. Je suis mal disposée, j'ai le cœur lourd. Il y a des temps où tout est pénible et ennuyeux. Mais nous avons eu aussi des jours heureux; il ne faut pas l'oublier et augmenter les soucis du présent par l'impatience et le défaut de résignation. Mlle Hellevi Hausgiebel ne déteste pas plus que moi tout ce qui est lourd à supporter; mais, parmi les fardeaux et les difficultés de la

vie, il en est dont on ne peut ni ne voudrait se débarrasser. Que faire alors? les porter de bonne grâce.

Le 14.

Vive *ma chère mère!* On ne saurait être meilleure, plus raisonnable, plus soumise, on ne saurait s'incliner avec plus de dignité sous la main de Dieu. Elle a remis à Jean-Jacques la gestion des propriétés et à Jeanne-Marie le gouvernement de l'intérieur, et elle ne s'est réservé que le droit d'être consultée dans de certaines occasions. Ces dispositions ont été annoncées dans un grand et solennel discours qu'elle a tenu à tous les domestiques, fermiers, ouvriers, etc. (Tutten s'en va l'hiver prochain; elle ne s'accorde pas merveilleusement avec Jeanne-Marie.) Puis *ma chère mère* a fait demander à l'Institut de B., à Stockholm, une personne qui lui enseignera à s'occuper, dans son état, de différentes choses, à écrire, à jouer aux cartes, etc. En attendant, elle travaille assidument à un grand filet et joue du violon. Elle est facile à vivre, calme, enjouée même. Je dois dire que Jeanne-Marie se conduit maintenant on ne peut mieux envers *ma chère mère;* tous les soirs elle joue avec une complaisance très-digne d'éloges toutes les sonates de Steibelt et de Pleyel avec accompagnement de violon que *ma chère mère* sait par cœur. De son côté, *ma chère mère* se montre plus affectueuse, et Jeanne-Marie n'est point insensible à ce changement. Bruno passe ses journées à Carlsfors. Sa mère reconnaît de loin le pas de son cheval; elle rougit et s'écrie : « Le voilà qui vient! » J'ai remarqué que, quand *ma chère mère* a son fils auprès d'elle, ses manières prennent une certaine grâce féminine qu'elles n'avaient pas auparavant.

Bruno achète Ramm et s'y établit.

Le 15.

Nous avons fait aujourd'hui divers paiements qui nous ont pris tout notre argent. Je croyais qu'il ne nous restait pas une obole, mais j'ai découvert que nous avions encore une pièce de douze schellings. J'en fus si contente que j'en ris de tout mon cœur, mais ensuite je pleurai, puis je ris de nouveau et j'embrassai mon ours.

C'est après-demain que nous partons pour la ville. Je me réjouis à la pensée d'y retrouver Séréna et les bons vieux Dahl. Nous ne ferons point de nouvelles connaissances, nous vivrons tranquillement dans notre intérieur. En hiver, cela ira encore, mais au printemps!... Ah! au printemps, quand tout s'embellit à la campagne, quand l'air s'adoucit, quand les oiseaux chantent, quand viennent les fleurs, les papillons...

XVIIIe Lettre.

W ***, le 20 octobre.

Nous sommes ici depuis trois jours. Lundi, nous avons quitté Rosenwick. J'ai pleuré, je l'avoue, mais je me suis bien gardé de laisser voir mes larmes à l'ours. Hélas! il faut donc renoncer pour toujours à ce charmant petit endroit! La matinée était froide, le ciel gris, de petites parcelles de neige voltigeaient dans l'air, il avait gelé la nuit, et le chemin était tout raboteux. Nous cheminions lentement, traînés par la pauvre Polle. Nous avons fait une station à Vogelnest; Mlle Hellevi Hausgiebel nous avait invités à déjeûner, et ses friandises, son musée et sa conversation enjouée m'ont rendu un peu de bonne humeur.

Nos trois chambres sont propres et commodes, mais elles ne reçoivent point de soleil. Adieu les fleurs! On peut vivre sans fleurs, après tout. Je me suis donné beaucoup de peine pour meubler et arranger notre petit appartement, mais Séréna est venue m'aider. Avec elle, le travail devient un plaisir, tout se fait bien et facilement. A midi tout était fini, et, quand l'ours rentra, je l'introduisis dans sa chambre avec un certain orgueil. J'eus pour récompense un: « Diable! » et une grimace.

Séréna a dîné avec nous; elle était en gaîté, et plaisanta beaucoup avec l'ours, qui parla d'elle avec une sorte d'extase, quand elle fut partie.

« C'est vraiment un ange, disait-il.

— Sans doute, mon ours, et c'est précisément parce qu'elle est un ange qu'elle ne serait pas pour toi une femme convenable.

— C'est vrai, pas plus que je ne serais le mari qu'il lui faut. Il n'y a qu'une femme qui me convienne, et cette femme c'est la mienne.

— Eh bien, cela s'arrange à merveille. »

Tout est en ordre maintenant chez nous. Il ne me manque qu'un peu de soleil, mais j'ai mieux que le soleil dans mon intérieur, j'ai la paix.

1er novembre.

Notre malheur est maintenant connu de tout le monde, et sais-tu comment nous nous en sommes aperçus? C'est par Bruno, qui est allé un matin chez l'ours, et a mis à sa disposition la moitié de sa fortune. L'ours n'a voulu accepter qu'un prêt, et cela pour acquitter une dette qui lui pèse: cette réponse a fort affligé Bruno. L'excellent M. Dahl lui-même est venu offrir ses services à mon mari. Nos amis ont tous été parfaits pour nous en cette circonstance; la plupart des

familles dont mon mari est le médecin lui ont envoyé leur abonnement. Tout cela contribue à diminuer nos soucis, et, pour moi, je suis toute enchantée de la bonté des hommes.

Mais, de tous ces témoignages d'intérêt, aucun ne m'a touchée autant que la visite que *ma chère mère* nous a faite hier après dîner. Sans faire d'abord allusion à nos pertes, elle fut plus cordiale et plus affectueuse que jamais; puis, après le thé, elle dit brusquement :

— A propos, Lars Anders, quelle sottise m'a-t-on racontée? que tu t'es mis dans la tête de quitter Rosenwick? Mais je ne le veux pas, moi, je ne veux seulement pas qu'on m'en parle, entends-tu? Si, de quelques années, tu ne peux pas me payer de loyer, eh bien! le diable m'emporte, tu garderas Rosenwick sans loyer. Voilà qui est décidé; pas un mot de plus. »

L'ours, qui met l'indépendance au-dessus de tout, allait en répondre bien long, mais quand il me vit suspendue au cou de *ma chère mère* et baisant ses joues et ses mains, il n'eut plus la force de résister et se contenta de dire dans sa barbe : « C'est trop, beaucoup trop, nous ne saurions accepter ce que nous ne pouvons payer. » Mais *ma chère mère* l'interrompit, et me retenant sur ses genoux : « Mon cher Lars Anders, lui dit-elle rudement, ne reste pas là à bourdonner comme un hanneton dans une cuve. Trop ne vaut pas mieux que trop peu, l'un et l'autre gâtent tout. Vouloir être indépendant et savoir se servir soi-même est une bonne chose, mais repousser les services d'un ami c'est de l'orgueil, et l'orgueil est une mauvaise chose. Tu as éprouvé des pertes, ce n'est pas de ta faute, tu ne dois pas en rougir. Prends ta cuiller de la main droite, Lars Anders, et puis conduis-toi suivant la circonstance; c'est toujours là qu'il faut en venir, tôt ou tard. Aujourd'hui à moi, demain à toi. Et d'ailleurs, mes amis, si je vous rends un service, je m'en rends un aussi à moi-même, car il m'est doux de vous avoir auprès de moi; vous êtes assurément ceux que j'aime le mieux avoir pour voisins. Ainsi nous nous en tenons à ce que j'ai dit : vous garderez Rosenwick pendant cinq ans sans me payer de loyer; plus tard, vous me paierez comme auparavant. De meilleurs temps viendront pour vous, mes enfants, car vous êtes laborieux, et après l'orage et la pluie Dieu fait luire son soleil... Allons, Lars Anders, point d'entêtement, et montre-toi de bonne composition; ta femme est beaucoup plus raisonnable que toi. Allons, viens, baise ma main, et soyons bons amis. » Et elle lui tendit la main. L'ours, pénétré de reconnaissance, mais grognant et remerciant tout à la fois, baisa tendrement la main de *ma chère mère*, puis la secoua avec cordialité. La chose ainsi arrangée,

on n'en parla plus, et *ma chère mère* partit, bonne et enjouée, comme elle était venue.

Je pourrai donc encore respirer le parfum de mes roses, cueillir mes groseilles, couper mes choux-fleurs, semer mes pois. Quel bonheur!

14 novembre.

Je donne des leçons de musique depuis une semaine et demie. Séréna, à qui j'avais confié mon dessein, m'a procuré quatre écolières qui viennent avant le dîner, pendant que l'ours est absent. Il ne se doute de rien, et s'étonnera sans doute de voir aller le ménage sans que la cassette se vide. C'est un plaisir de faire cette surprise à un homme si bon, si peu exigeant, mais avec certains autres ce serait une peine. Les leçons vont bien, mais qu'est-ce qui ne va pas bien, quand on a bonne volonté? Pour tout dire, cela n'est pas amusant. Trois de mes élèves ont l'intelligence fort lente, et de plus elles ont reçu de mauvaises leçons... Je fais mon possible pour les réveiller, et nous labourons la *Bataille de Prague* [1] à la sueur de notre front. Mais ma quatrième écolière est une gentille jeune fille qui me donne du plaisir.

Ma liaison avec les vieux Dahl devient tous les jours plus étroite; ils me traitent comme l'enfant de la maison. J'ai trouvé en Séréna la plus tendre et la plus aimable des amies, mon mari est le meilleur des maris, je devrais être reconnaissante de tous ces biens, et pourtant je me sens découragée. Il me semble avoir devant les yeux un nuage noir qui ne veut pas se dissiper; il est vrai que je ne suis pas non plus très-bien portante... Tout est si sombre! Pendant toute la semaine il n'y a eu que du brouillard ou de la pluie. Et puis il me vient de certaines idées...

Je voudrais bien savoir ce que dirait *ma chère mère* de toutes ces lamentations; elle dirait peut être: « A qui veut chanter, la chanson ne manque pas. » Pour elle, elle joue du violon, et dans son malheur elle sait être gaie. Que ne suis-je moitié aussi raisonnable qu'elle!

XIXe lettre.

V***, 17 novembre.

Nous voilà en ville depuis un mois; ce brouillard, ce temps sombre oppressent l'âme; et puis que de boue dans les rues! Tout le monde est enrhumé, et il y a beaucoup de fluxions de poitrine. L'ours est si occupé que je ne le vois que le matin et le soir tard.

[1] Ces mots sont en français dans le texte allemand.

M. Dahl a eu une rechute de goutte; Séréna ne peut le quitter, et je ne me porte pas assez bien pour sortir souvent; je ne la vois donc pas beaucoup. Rien ne me réussit; j'ai essayé tout à l'heure de chanter, mais j'étais sans voix; j'ai voulu alors écrire un petit poëme, mais à *cœur* je n'ai su trouver d'autre rime que *douleur*[2], et cela m'a fait pleurer; puis je me suis mise à coudre, mais l'ouvrage n'allait pas. Enfin, je me suis établie près de la fenêtre pour te raconter, au bruit des voitures et de la pluie qui tombe, mes petites misères et ma mauvaise humeur. Mes écolières aussi y entrent pour beaucoup; nous ne pouvons absolument pas sortir de la *Bataille de Prague.*

Dis-moi, connais-tu rien de plus agaçant que le bruit continuel de la pluie qui tombe?

Le 19.

Hier je suis allée voir les Dahl. J'avais besoin de l'air affectueux, du doux sourire de Séréna. Je les ai trouvés seuls et réunis dans la chambre du malade, qui était assis dans un grand fauteuil, les pieds entourés de flanelle. J'aurais été égayée par la présence de Séréna, par l'amitié qu'elle me témoigne, si sa pâleur ne m'avait effrayée et fait pressentir que, là aussi, tout ne va pas bien. M. et Mme Dahl étaient graves et silencieux, mais leurs manières avec leur enfant bien-aimée étaient toujours affectueuses.

Après le thé, Mme Dahl se rendit dans sa chambre et me pria de l'y accompagner. Séréna, pendant ce temps, faisait la lecture à son grand père. Entre nous deux, la conversation eut beaucoup de peine à s'établir. La bonne vieille était enfoncée dans ses réflexions et poussait souvent de profonds soupirs. Je lui demandai tendrement ce qui la tourmentait, et elle me le dit: «Bruno a demandé, il y a déjà quelques jours, la main de Séréna.

« Cette demande m'a fait de la peine pour plusieurs raisons, continua Mme Dahl, mais surtout parce qu'il l'a faite en termes trop pressants. J'ai toujours aimé Bruno, et cependant nous ne pouvons, pour le moment du moins, penser à lui comme mari de Séréna. Nous ne savons pas ce qu'il est au fond; puis, il court de singuliers bruits sur sa jeunesse et sur l'événement qui l'a fait fuir de la maison de sa mère. On n'a rien su de lui pendant bien des années, et, maintenant encore, on parle de lui d'une manière équivoque, surtout par rapport à une femme qu'il a chez lui. Mon mari est sévère sur tout ce qui tient à l'honneur et à la réputation, et, si quelqu'un en a le droit, c'est bien lui assurément. Il a, comme moi, une véritable affection pour Bruno, et se réjouit du bien qu'il lui voit faire, mais il ne désire pas

[2] *Herz, schmerz.*

que nous le nommions notre fils. Séréna est sa joie, son orgueil, et il n'est pas étonnant qu'il la refuse à un homme dont la vie et le caractère sont enveloppés de ténèbres. Il a donc accueilli avec froideur la demande de Bruno ; sans la repousser formellement, il l'a prié de ne pas y penser davantage pour le moment, et il a parlé de l'avenir, d'une connaissance plus intime, etc. ; puis, afin de terminer amicalement cet entretien désagréable, il a ajouté en plaisantant : « Jacob a bien servi sept ans, puis encore sept ans pour Rebecca. Vous ne pouvez donc pas trouver mauvais d'attendre quelques années et de chercher à mériter une jeune fille qui est assurément bien meilleure et bien plus belle que la bergère de Mésopotamie. » Mais la plaisanterie ne parut point plaire du tout à Bruno. Il prit son chapeau d'un air sombre, nous salua sans mot dire, et s'en alla. Toute cette affaire nous troubla beaucoup, et nous nous décidâmes à annoncer à Séréna la démarche de Bruno, afin de savoir ce qu'elle en pensait. Sa vive émotion, en nous écoutant, me confirma dans mes soupçons, et, au reste, Séréna n'hésita pas à nous faire connaître le secret de son cœur. Elle aime Bruno ! Mais mon mari lui ayant exposé les raisons qui l'avaient déterminé à répondre à Bruno d'une manière si peu satisfaisante, elle lui dit, à travers ses larmes, qu'il avait eu parfaitement raison, et lorsqu'il ajouta avec émotion qu'il ne pourrait reposer en paix dans son tombeau si elle épousait un homme qui ne fût pas digne d'elle, et que, même à présent, il ne pourrait être tranquille s'il pensait que Séréna ne pût trouver le bonheur qu'en épousant Bruno, Séréna passa ses bras autour de son cou, et l'assura qu'elle nous aimait mieux que Bruno, qu'elle ne se marierait jamais sans notre plein et entier consentement, qu'elle voulait rester toujours avec nous ; elle nous dit encore beaucoup de douces paroles qui nous soulagèrent le cœur. Depuis ce jour nous n'avons plus parlé de cette affaire, mais je ne sais pourquoi nous ne sommes plus entre nous les mêmes qu'auparavant. Séréna est toujours bonne et affectueuse, mais je vois bien qu'elle a le cœur lourd. Puis tous ces discours ont fatigué mon mari, et son accès de goutte a empiré. Nous n'avons plus revu Bruno, lui qui, auparavant, venait si souvent, et nous ne savons même rien de lui. Peut-être le délai que mon mari lui a imposé l'aura-t-il si fort mécontenté qu'il sera reparti pour quelque grand voyage.

— S'il part, il n'est pas digne de Séréna, lui répondis-je, et je suis tout à fait de l'avis de M. Dahl que Séréna mérite bien qu'on serve et qu'on attende longtemps. Toutefois j'avoue que sept ans, puis encore sept ans sont un peu trop pour notre époque, où la vie est moins longue que du temps des patriarches. »

Ma réponse égaya Mme Dahl. « Tu as toujours le mot pour rire, ma

petite Franciska, me dit-elle. Eh bien, moi aussi j'ai pensé et dit la même chose; mais mon mari, qui est d'ailleurs si bon et si sensé, a sur le mariage des idées à lui, et surtout il n'aime pas qu'on recherche la main de Séréna. Ah! Franciska, j'ai pensé plus d'une fois que notre tendresse est un peu égoïste, et qu'en craignant pour le bonheur de notre enfant nous craignons peut-être tout autant de perdre par son mariage de tendres soins et une douce compagnie. Il y a en moi, ajouta-t-elle en soupirant, certains sentiments que je ne démêle pas clairement. Hélas! la vie est une lutte continuelle qui ne finit qu'au tombeau. Quand on est vieux, on a tout autant de tentations que dans la jeunesse, et peut-être de plus difficiles à surmonter. Le sang circule lentement, les sentiments sont comme engourdis, le froid qui envahit tout le corps pénètre quelquefois jusqu'à l'âme. On devient minutieux, exigeant, et l'on oublie de prendre part aux souffrances ou aux joies du prochain, quoiqu'on ait de plus en plus besoin de son secours. En vérité, ce sont là de terribles tentations, et si l'on n'avait l'appui et le secours d'en haut, je crois bien qu'on y succomberait. Peut-être même que, malgré ce secours, on se laisse encore entraîner plus qu'on ne croit sur la pente.»

Neuf heures avaient sonné pendant notre conversation. Nous soupâmes à la légère, Mme Dahl et moi, puis nous allâmes retrouver le grand'père et Séréna pour assister à la prière qui, depuis cinquante ans, se fait chaque soir en commun dans cette maison.

Au moment d'ouvrir la porte, j'entendis Séréna qui lisait haut. Mon Dieu! aurait-elle lu pendant tout ce temps! pensai-je.

Nous entrâmes; Séréna ferma son livre, les domestiques se réunirent dans la chambre, et le vieux Dahl récita lui-même les prières avec dignité et dévotion; puis, en se relevant, maîtres et domestiques se donnèrent la main en se souhaitant cordialement une bonne nuit. Tout était paisible dans cet intérieur, et ce doux spectacle faisait du bien à l'âme.

Quand nous fûmes seuls, je remarquai que Séréna avait l'air fatigué. Elle toussa plusieurs fois; mais, lorsqu'elle s'aperçut que je la regardais avec inquiétude, elle me sourit tendrement et avec gaîté, comme pour me rassurer.

Quand je pris congé du vieillard, en lui souhaitant une bonne nuit, il me répondit: « Le sommeil n'est pas mon ami depuis quelque temps; mais j'ai le bonheur d'avoir à côté de moi une petite Sheherezade, dont les jolies histoires me font oublier la longueur des nuits. Et elle m'a rendu ce service pendant plus de mille et une nuits. Mais tu es peut-être fatiguée ce soir, ma chère fille?

— Je puis très-bien lire encore un peu, » répondit Séréna avec empressement.

J'ouvris la bouche pour faire remarquer son air épuisé ; mais, à mon premier mot, Séréna posa sa main sur la mienne d'un air si pressant, si impératif même, que je n'osai prendre sur moi d'insister.

Elle m'accompagna hors de la chambre, et alors je lui reprochai de ne pas dire la vérité à son grand-père. « Tu n'en peux plus, je le vois, lui dis-je, et crois-tu qu'il veuille que tu te fatigues pour lui jusqu'à en mourir ? Cela n'est pas raisonnable.

— Taisez-vous, raisonnable personne, « me répondit-elle en me caressant. Elle riait, mais des larmes brillaient dans ses yeux. « Laisse-moi suivre ce soir mon idée ; un autre jour je suivrai la tienne. Mon grand-père n'est pas bien aujourd'hui, il est très-abattu. S'il me croyait souffrante, il s'en tourmenterait beaucoup. D'ailleurs, je ne suis point malade ; ce n'est qu'un peu de fatigue. Je redeviendrai bientôt ronde comme une pleine lune.

— Viens me voir bientôt, Séréna ; depuis quelque temps je ne suis plus la même.

— Je l'ai bien vu. Qu'as-tu, chère Fanny ? Dis-moi ce qui te pèse sur le cœur.

— Non, pas aujourd'hui. Adieu. »

Et je m'en allai, éclairée dans la rue par le domestique. Il pleuvait, et mes pensées me retombaient sur le cœur, froides comme les gouttes de pluie. Faut-il donc, ainsi s'exprimaient-elles, faut-il donc que Séréna se fane dès sa jeunesse, parce que les vieillards l'aiment trop pour se passer d'elle? Il lui faut absolument un bon mari. Mais Bruno, cet esprit inquiet, pourrait-il la rendre heureuse? et épouser cet homme, ne serait-ce pas, pour Séréna, sortir de dessous la cendre pour tomber dans le feu ? Pauvre et douce Séréna ! on dirait que, comme le lys d'eau, tu es destinée, tantôt à être ballottée par des flots orageux, tantôt à te balancer sur une eau paisible, tour à tour victime ou ornement.

Le 22.

Ce matin, il faisait froid et sombre, et, te l'avouerai-je, je pleurais. En voyant entrer Séréna, j'eus honte de mes larmes, et, à ses questions, à ses caresses, je répondis d'abord : « Ne t'inquiète pas, Séréna, je suis seulement un peu faible aujourd'hui. Tu aurais dû venir un autre jour. Ce matin, je suis sotte. — Non, c'était justement aujourd'hui que je devais venir. Depuis ta dernière visite je n'ai pas été tranquille. Tu avais l'air si triste, tu te ressemblais si peu à toi-

même! Maintenant que me voilà, je ne m'en irai pas que tu ne m'aies confié tes peines.

— Prends garde aux représailles.

— Ah! tu veux me quereller? Peu m'importe..... Bon! tu ris maintenant. J'en suis bien aise, mais il s'agit de me dire ce qui..... »

Nous nous établîmes commodément dans de grands fauteuils, et, pendant une bonne heure, nous avons causé, ri, pleuré tout à notre aise. Quand les douces et sages paroles de Séréna eurent ramené un peu de calme dans mon cœur, les rôles changèrent.

« A ton tour, maintenant, Séréna. Tu ne m'échapperas pas, et il ne sera pas dit que tu n'es venue me voir que pour me parler de moi. Séréna, explique-moi cette énigme. Ton regard est calme et serein; à te voir, on dirait que la paix règne en toi, et cependant peut-il en être ainsi? Je sais que Bruno a demandé ta main; je sais encore que, si elle ne lui a pas été formellement refusée, on la lui a montrée dans un avenir si éloigné, si incertain, qu'il paraît peu probable qu'il puisse jamais l'obtenir. Puis je sais qu'il a été blessé de ce procédé... Eh bien, tout cela t'est-il indifférent?

— Indifférent? oh! non. » Séréna semblait ne parler qu'à contre-cœur.

« Chère Séréna, je te tourmente. Pardonne moi, mais, vois-tu, il faut que, cette fois, tu me laisses lire dans ton cœur. Bruno t'aime; tu m'as avoué ce que tu éprouves pour lui : pourrais-tu renoncer à lui sans douleur?

— Sans douleur? non..... mais pourtant sans beaucoup souffrir.

— Prends garde de t'abuser toi-même. Vois, tu dis toujours : Je ne souffre pas, et pourtant tu pâlis et tu maigris. Tu mourrais que tu dirais encore : Je ne meurs pas. »

Séréna sourit avec mélancolie. « Non, Fanny, dit-elle en rougissant, je ne mourrai pas de ce chagrin-là. Je me suis éprouvée moi-même, et je sais ce que je puis supporter. Bientôt je ne serai plus pâle, bientôt je reviendrai calme et forte. Mes parents m'ont dit ce qui les a empêchés de se rendre aux désirs de Bruno; je trouve qu'ils ont eu raison et qu'ils ne pouvaient penser ni se conduire différemment; aussi j'ai imposé silence à mes sentiments, et éloigné toute pensée de mariage avec Bruno. Je ne veux plus vivre que pour mes parents. Tant qu'ils m'aimeront et se trouveront heureux de mes soins, je ne saurais me plaindre de mon sort.

—Mais, Séréna, ce sentiment du devoir, cet amour pour tes parents, seront-ils assez puissants pour bannir de ton cœur tout désir, tout regret amer?

— Toujours, non; mais quelle puissance pourrait étouffer sans

retour ces désirs et ces regrets? Vois-tu, Fanny, quand de tels sentiments s'éveillent en moi, si, le soir, en m'endormant, je puis me dire que ceux qui ont soigné mon enfance ont eu, pendant la journée, de la joie ou du plaisir par moi, et qu'en ce moment ils reposent en paix et bénissent leur enfant, ce témoignage suffit pour faire taire mes soupirs, je suis heureuse et je remercie le Ciel.

— Et si tes parents vivent encore dix ans, vingt ans?..... Et puis cette lecture à haute voix?... Séréna, tu vieilliras avant le temps, tu te faneras dans tes plus belles années, et, quand les joues se creusent, quand l'œil se ternit....

— Eh bien, ma bonne Fanny, n'a-t-on pas la paix du cœur pour se consoler? J'ai envisagé cet avenir, et je ne le crains pas. Quand ceux dont on dépend ne sont pas tout à fait bons et dignes de respect, oui, alors il peut être difficile, très-difficile de ne vivre que pour eux, et l'on peut, à bon droit, appeler cela un sacrifice. Mais que ma position à moi est différente! Puis-je exprimer un désir que mes parents ne veuillent satisfaire? Si tu savais tout le bonheur qu'ils me donnent par leur bonté et leur libéralité! Ah! vivre pour de tels parents est un beau et noble sort!

— On ne saurait être meilleure ni plus généreuse, répondis-je avec quelque humeur, et personne n'admire tes parents plus que moi; mais je ne puis prendre mon parti de les voir repousser tous les prétendants et s'opposer toujours à ton mariage, et je voudrais qu'on me dît s'il n'y a pas là dedans une bonne dose d'égoïsme. Pourquoi ne veulent-ils pas te marier? pour te garder près d'eux, pour que tu les soignes, pour que tu leur fasses la lecture, pour que tu chantes jusqu'à ce que....»

Elle m'interrompit d'un air effrayé! «Franciska! peux-tu bien parler ainsi? Ce sont ces idées-là qui nous remplissent d'amertume, qui paralysent notre bonne volonté. Il faut les repousser bien vite quand elles se présentent à l'esprit. Si des parents exigent quelque chose en échange de leurs sacrifices, s'ils ne veulent pas être délaissés dans leur vieillesse, et s'ils gardent auprès d'eux l'enfant qu'ils ont élevé et soigné, faut-il donc s'en étonner, et n'est-ce pas justice?

— Mais ces devoirs cesseront un jour pour toi; quand tu auras perdu tes parents, tu auras perdu aussi ton meilleur temps, et alors l'existence ne te semblera-t-elle pas vide? Pour l'amour de tes parents, tu te seras séparée de tes jeunes compagnes, de leurs désirs, de leurs intérêts; pour donner tes soins à ceux qui allaient mourir, tu auras dit adieu à toutes les jouissances de la jeunesse. Et, quand tu te trouveras isolée dans le monde, tu seras comme une religieuse ar-

rachée à son cloître et pour qui la terre tout entière ne serait qu'un désert.

— Je ne le crois pas, » dit Séréna en élevant ses regards vers le ciel. Des larmes tremblaient dans ses yeux, et sa poitrine se soulevait comme pour rejeter un poids. « La vie est riche et belle, continua-t-elle. Dieu, dans sa bonté, nous fait de riches présents, il nous ouvre sans cesse des sources inépuisables de jouissances. Pourquoi notre cœur se fermerait-il sinon par notre faute? Ah! quand le cœur se rétrécit, quand il refuse de jouir du bonheur des autres et d'admirer les beautés de l'univers, c'est un état bien misérable, Fanny. Je saurai l'éviter. Je veux que mon cœur reste ouvert, car je trouverai toujours ici-bas le printemps, l'amitié, le chant. Les jours pénibles pourront venir, mais ils passeront aussi... Fanny, ne parlons plus de moi maintenant. Laisse-moi jouir en ce moment de ce rayon de soleil qui vient nous saluer après tant de jours ténébreux. Regarde comme il brille sur le tapis de la table (et Séréna posa sa blanche main dans le rayon de soleil comme pour le caresser). Laisse-moi être heureuse par toi en voyant que tu m'aimes comme je t'aime moi-même. »

Et Séréna, le visage baigné de douces larmes, m'embrassa et appuya sa tête sur mon épaule.

« Mais Bruno, Séréna? Bruno (je tourmentais la pauvre enfant comme un démon tourmente une âme)? Tu te consoleras, toi, c'est fort bien; mais lui, qui n'a pas ton courage, il sera malheureux dans sa solitude. »

A peine eus-je prononcé ces paroles que je m'en repentis. Le feu qui brillait doucement dans les yeux de Séréna s'éteignit tout à coup, son front s'assombrit, toute sa figure prit une expression de douleur; mais ce nuage se dissipa bientôt, et elle me répondit avec calme :

« Non, Fanny, Bruno ne sera pas malheureux; lui aussi trouvera la paix.

— Et qu'est-ce qui te le fait croire?

— Ah! je le sais, j'y compte; j'ai une foi, un pressentiment qui ne peut me tromper. Vois-tu, des jours pénibles vont venir; mais ils passeront, et alors ce sera comme au temps de mon enfance et de la première jeunesse de Bruno. Nous serons encore frère et sœur, et cette liaison nous rendra heureux tous les deux. Bruno se mariera; mais je serai toujours son amie, sa sœur. Tu verras que cela arrivera... Aimer mes parents, Bruno, toi, vivre pour vous tous... Oh! Fanny, que Dieu est bon! »

Les ours du Spitzberg ne tombèrent pas plus lourdement sur la hutte des quatre matelots que mon ours sur la porte du salon. Il était midi. Séréna s'en alla bien vite. A dîner je fus fort distraite, ce qui

m'attira quelques railleries de mon mari. Pour obtenir mon pardon, je fis faire du café, et, pendant qu'on le servait, je me suis mise à faire la musique d'un petit poëme que j'avais composé le matin. Je t'enverrai un de ces jours musique et poëme; le tout s'appelle *le Lys d'Eau*. A.

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

9 décembre.

Ce n'est pas tout que la politique. De temps en temps nos regards sont ramenés par des incidents particuliers sur les faits les plus profonds et les plus généraux qui s'agitent dans les entrailles mêmes de la société. Tout récemment encore, des bandes de malfaiteurs, se défendant devant la justice humaine avec un degré effrayant de cynisme et d'audace, et révélant au milieu de nos villes civilisées des associations nombreuses, habilement conduites et divisées en spécialités pour le crime, ont inspiré bien des réflexions sérieuses, mais promptement effacées. D'où vient que l'attention publique se détourne si aisément d'un sujet si grave? D'où vient qu'en voyant se multiplier au sein de la misère et de la corruption une population hostile à tout ce qui existe, des tribus affiliées pour la rapine et la destruction, on ne s'en préoccupe pas tous les jours, comme d'un mal journalier dont il faut suivre, observer et combattre à chaque instant le progrès?

Quelques personnes y pensent, il est vrai; mais la faiblesse des palliatifs qu'on propose prouve à elle seule qu'on n'y pense pas assez. Tout le monde sait que la cause du désordre est une cause morale; et l'on ne va pas jusqu'à chercher l'application du remède moral. L'un demande qu'on perfectionne la police, et qu'on organise les sergents de ville comme les watchmen de Londres; l'autre veut qu'on perfectionne le bagne et la prison ; préventions et répressions matérielles, on ne va guère au delà. Le remède radical, l'éducation du peuple, ne semble qu'un thème vague peu digne des hommes pratiques, et livré aux déclamations des moralistes. Il y a cependant eu une velléité d'enquête en ce sens; ainsi la statistique judiciaire donne le chiffre de ceux qui, parmi les condamnés, savaient lire et écrire, et de ceux qui ne savaient ni l'un ni l'autre. Il fut un temps où l'on s'amusait à tirer de ces chiffres des inductions favorables ou défavorables à l'enseignement primaire; mais on a fini par découvrir que la lecture et l'écriture ne sont pas l'éducation, que ce sont seulement de puissants instruments d'éducation bonne ou mauvaise, et

qu'elles pouvaient fournir des armes au crime comme des ressources au travail. Que reste-t-il donc à chercher? L'influence de l'éducation proprement dite. Pourquoi ne s'avance-t-on pas jusque-là? Nos politiques ont-ils peur que cette recherche ne les mène à quelque chose comme la nécessité d'une éducation religieuse, point mécanique, peu mutuelle, mais communicative, cordiale, fondée sur l'exemple autant que sur la parole, sur le respect autant que sur le savoir, organisée comme une paternité adoptive, générale, consacrée, quelque chose, en un mot, comme un sacerdoce, pour qui la profession ne soit pas un métier?

Peut-être manque-t-il quelque chose à l'instruction criminelle. L'interrogatoire a trop en vue l'affaire présente de l'accusé; l'affaire permanente de la société devrait y avoir sa part. On éclaire les antécédents de l'accusé qui ont un rapport direct au crime; si l'on s'occupe de ses habitudes morales, de sa conduite ordinaire, c'est d'une manière bien vague. Ne pourrait-on pas, pour édifier la société, se faire une loi de jeter quelque lumière sur toute l'éducation de l'individu, sur tous les agents extérieurs, qui, d'ordinaire, forment l'esprit et la volonté d'un homme: la famille, l'école, les lectures, les théâtres, les sociétés, les professions, et analyser ainsi, par une série de questions, la vie du peuple telle que la fait le milieu où il vit? Il résulterait de la généralité de ces interrogatoires une vaste et utile enquête, comme il s'en fait en Angleterre sur les causes du paupérisme; des détails considérés à tort comme minutieux en feraient jaillir des vérités simples et trop souvent inaperçues; l'économie politique, l'administration, le gouvernement, la littérature même en recueilleraient certainement de bonnes leçons, et apprendraient à se mieux juger par les fruits si souvent amers dont ils nourrissent le peuple.

Au reste, de quelque manière qu'elle se fasse, il faudra bien un jour qu'une enquête semblable ait lieu. Et si les amis de la conservation négligent de s'en occuper, les amis d'un ordre social tout nouveau s'en donneront la peine. On parle déjà des pétitions répandues par les démocrates, signées par les ouvriers, et dont le but est de mettre les Chambres en demeure de s'enquérir de la situation des classes ouvrières. Nous savons, Dieu merci, tout ce qu'il y a de vain en résultat et de subversif en pratique dans les théories qui prêchent une organisation nouvelle et absolue du travail. A travers les ambages et les circonlocutions des sectaires qui voudraient mener leur monde sans qu'il sache où il va, on aperçoit clairement au fond de ces théories l'abolition de la propriété: c'est même la seule chose qu'on y puisse voir clairement; le reste n'est qu'un chaos de projets qui

heurtent à chaque page le sens commun et les plus invariables tendances de l'humanité. Mais enfin, si les généralités sont absurdes, il y a des détails vrais, et il ne faut pas permettre que l'utopie subversive l'exploite à son profit. La formule de l'organisation du travail a succédé à celle de la souveraineté du peuple. Celle-ci était bien métaphysique et pourtant elle a produit des maux immenses. L'autre est plus dangereuse encore, parce qu'elle touche à la vie matérielle, parce qu'au prestige de la théorie elle réunit la perspective prochaine d'une proie à partager. Nous en sommes donc les adversaires, et cependant nous voyons avec plaisir qu'on appelle sur ce point une discussion sérieuse. Les gouvernements, les administrations sont de vastes corps qui, une fois bien assis, acquièrent une force d'inertie croissante; pendant qu'ils s'endorment dans leur routine, ou qu'ils roulent régulièrement dans la direction qu'on leur a imprimée, les faits sociaux se modifient, le passé se décompose, de nouveaux besoins surgissent, des abus s'accumulent, et la négligence prépare les révolutions. Il est bon par conséquent que la critique devienne vive, que les griefs prennent une voix, que le malaise se déclare à temps; c'est le rôle des oppositions de toute sorte, c'est l'avantage des institutions représentatives et de la liberté, de mettre l'aiguillon au flanc du pouvoir et des classes dominantes, de les avertir, de les forcer de tenir compte des germes qui grandissent, et dont il est nécessaire de faire le choix et la séparation. Qu'on s'enquière donc de la situation des classes laborieuses, qu'on en mette à nu toutes les plaies; mais qu'on fasse justice des panacées meurtrières de l'erreur ou du charlatanisme. Qu'on étudie le mal dans ses véritables causes; et nous sommes bien sûr que la logiqne, forcée par le péril à devenir conséquente jusqu'au bout, arrivera aux conclusions morales dont nous reclamons sans cesse l'application. Il faudra bien alors passer au delà de la lecture et de l'écriture; il faudra bien avouer qu'il ne suffit pas de dispenser au peuple une éducation telle quelle, mais qu'il lui faut une éducation fondée sur de certains principes, et distribuée sous de certaines influences. Qu'on éveille donc hardiment l'instinct de conservation dans la société; c'est de là qui lui viennent les grandes lumières.

Nous pouvons d'ailleurs nous féliciter déjà des progrès que fait cette pensée. La question de l'enseignement, aujourd'hui si vive, ne peut manquer de les accélérer. Les ennemis de l'éducation religieuse s'en aperçoivent, et ce n'est pas sans un certain ébahissement qu'ils ont vu poindre dans les luttes électorales un parti catholique. Un parti catholique! Les demeurants du libéralisme savaient bien que cela se trouvait en Belgique, en Irlande, en Pologne, en Suisse, en

Prusse; mais ils ne s'étaient pas douté le moins du monde qu'il y eût en France assez de catholiques pour former un parti. Cette ignorance singulière s'explique cependant. Ce n'est que depuis quelques années que le Catholicisme se dégage en France de toute solidarité politique. Cette solidarité résultait d'une alliance séculaire de l'Eglise et de la royauté, alliance féconde dans l'histoire, mais qui est finie. Le nouveau mouvement est encore jeune, mais déjà bien grand pour son âge. Nous croyons fort que la manifestation de Reims ne sera pas isolée. C'est un bon augure qu'elle ait commencé par Reims, la vieille métropole de la Gaule chrétienne, où est né dans un baptistère cet être moral qu'on appelle la France. M. Chaix-d'Est-Ange est le Clovis représentatif qui a reçu à Reims, un peu malgré lui peut-être, le baptême de l'élection catholique; mais enfin il l'a reçu. Sans doute les catholiques ne comprendront pas encore partout ce qu'ils ont à faire; mon Dieu, s'ils le comprenaient partout, il n'y aurait plus de parti catholique : ce serait la France entière. Mais le nombre de ceux qui comprennent s'accroît sensiblement; le despotisme voltairien, les roueries percées à jour d'une coterie qui traduit liberté par monopole, la mauvaise foi évidente d'une controverse où l'on argumente par des romans, et où l'on exploite une question vitale dans l'intérêt d'un ex-ministre qui voudrait repêcher dans les eaux troubles de la calomnie sa popularité noyée, tout cela contribue prodigieusement à éclairer les esprits sincères et à fortifier les volontés par l'indignation.

Mais ce n'est pas tout. La gauche, longtemps mystifiée par M. Thiers, ouvre enfin les yeux. Il y a décidément une jeune gauche et une vieille gauche : la jeune gauche veut sortir de cet état stérile, de ces préventions usées, de cette liberté menteuse, de cette tactique sacrilége qui faisait des principes l'instrument des égoïsmes, et qui couvrait tout ce qu'on méprise de tout ce qu'on respecte. *Le Commerce* et *le Courrier Français* se font les organes de cet esprit impartial et nouveau qui fermente dans la gauche, et, chose remarquable, c'est encore sur la question de l'enseignement que cette division se déclare. En vain les journaux de M. Thiers injurient et déraisonnent; le bon sens et la loyauté supportent heureusement l'assaut. Il y a longtemps que nous avons exprimé le désir de voir la gauche, dont les instincts sont souvent très-louables, se dégager du maillot libéral et faire son éducation de vraie liberté. Un parti se détruit-il en se divisant? Au contraire, la division le rajeunit si c'est pour se mettre en harmonie avec la situation qu'une fraction se sépare. Un parti ne vit qu'en accueillant des générations nouvelles, et avec elles de nouvelles idées; l'avenir ne peut pas s'identifier au passé. La jeune gau-

che paraît sentir que les luttes révolutionnaires sont finies, que la lutte intellectuelle doit en prendre la place, et qu'il faut ouvrir à celle-ci le champ libre. C'est une idée bien simple, et la gauche vivra pour l'avoir aperçue.

Cette sorte de reconstitution morale de l'opposition paraît devoir s'accomplir sous l'influence de deux hommes qui, depuis longtemps, aspiraient à ce résultat : M. de Lamartine et M. de Tocqueville. Déjà le premier, du haut de son souverain mépris, a flétri cette politique hypocrite qui rapportait tout à des ambitions personnelles ; le second vient de déclarer hautement que la liberté ne va pas sans la justice, et qu'il faut en accepter les conséquences pour tout le monde. M. de Lamartine représentera donc la loyauté du sentiment ; M. de Tocqueville la probité logique. M. Gustave de Beaumont vient aussi de se séparer de la politique égoïste, et quoiqu'il ne se prononce pas encore d'une manière positive, la déclaration qu'il a faite en renonçant à la collaboration du *Siècle* ne peut guère s'expliquer que par le dégoût qu'a dû lui inspirer l'incohérence des subterfuges auxquels les champions de M. Thiers sont réduits. Si ce noble mouvement se continue avec persévérance, on verra, n'en doutons point, sortir du sein de la gauche tous les éléments généreux si longtemps neutralisés : M. de Corcelles, l'un des hommes les plus respectés de ce côté de la Chambre, et dont les sentiments religieux sont connus ; M. Corne, qui a publié des réflexions très-graves sur les défauts de l'éducation universitaire, M. Delespaul et beaucoup d'autres s'applaudiront certainement de trouver une si belle occasion de relever leur parti à la hauteur d'une opposition véritablement patriotique.

Sur ces entrefaites, le plan de M. Thiers, que nous avons dévoilé plus d'une fois, continue à se trahir peu à peu. Faire grand bruit de la question d'enseignement pour cacher le vide de tout le reste de sa politique ; essayer de renverser M. Guizot par cette question, afin de réserver toutes les autres ; concentrer toutes les passions sur son fameux Rapport, afin de n'avoir pas à s'expliquer sur l'entente cordiale, qu'il entend bien conserver et rendre pire encore qu'elle n'est, voilà le grand stratagème de l'historien de Napoléon. Déjà, en effet, un essai de réconciliation publique a été fait entre les deux ministres de 1840, lord Palmerston et M. Thiers. Celui-là, par *le Morning-Chronicle*, celui-ci par *le Constitutionnel*, se sont fait des excuses réciproques. Le journal anglais articule néanmoins ses conditions assez clairement. Il se demande en quoi M. Thiers lui paraît préférable à M. Guizot. Ses griefs contre M. Guizot sont : la non-ratification de la dernière convention sur le droit de visite ; l'acceptation du protectorat des îles de l'Océanie ; les progrès de la colonisation en Afrique, qu'on semble espérer encore

nous faire abandonner; le refus d'un traité de commerce favorable à l'industrie anglaise aux dépens de la nôtre; l'expulsion d'Espartero et l'abaissement de l'influence anglaise en Espagne; les avantages obtenus en Grèce par notre diplomatie. Sur ces divers points il déclare attendre davantage de M. Thiers que de M. Guizot, c'est-à-dire que les conditions que ferait lord Palmerston à M. Thiers pour vivre en bon accord se résumeraient en concessions beaucoup plus grandes que celles qu'on a tant reprochées en France à M. Guizot. L'organe de M. Thiers n'ose pas être aussi explicite, et pour cause; il n'examine que des généralités vagues que l'histoire du passé interprète facilement. M. Thiers reviendrait donc à son ancien principe que la France ne doit pas être une grande puissance maritime, ce qui, dans l'état actuel des nations commerçantes, veut dire qu'elle doit se résigner à devenir une puissance du second ordre. Voilà le dernier mot de cette honteuse intrigue, et c'est ce mot, ne cessons de le répéter, que M. Thiers veut cacher dans les plis de son fameux Rapport sur l'enseignement. Ce rapport n'a jamais été fait que pour cela. Les passions antireligieuses qu'il veut réveiller sont une diversion habile peut-être, mais aujourd'hui démasquée. L'alliance intime avec l'Angleterre, le sacrifice de notre avenir commercial et politique qui en résulterait, est le chemin couvert par où il cherche à s'avancer, et le ministère à conquérir est le seul but réel de toute l'attaque.

Ce n'est donc pas sans raison que M. O'Connell repousse avec dédain le concours des libéraux français. Cette guerre bruyante du monopole contre la liberté, cette coalition de journaux courtisans et de journaux républicains contre le droit de la famille et de la religion, nous font un grand tort dans l'esprit des Irlandais, comme de toutes les autres nations catholiques qui sont nos alliées naturelles. Mais nous pourrions prier M. O'Connell en particulier de distinguer un peu mieux, ou du moins d'exprimer plus formellement une distinction entre la nation française et ces résidus d'une révolution qui semblent encore couvrir le pays. Après de si longs ébranlements, préparés par un siècle de haineuse et immorale critique, une société ne se débarrasse pas en quelques années des erreurs et des vices enfantés par des troubles profonds. Ce mauvais esprit ne tient plus désormais qu'à des causes accidentelles, à des influences acquises, à du savoir-faire, à des intérêts qui veulent se maintenir contre l'intérêt public. M. O'Connell peut voir dans l'impopularité actuelle de M. Thiers une grande preuve de l'apparition d'un esprit nouveau dans notre sphère politique. Notre éducation constitutionnelle a été lente et difficile; les catholiques de France s'étaient trop accoutumés à la protection du pouvoir; il leur a fallu apprendre une nouvelle vie en quelque sorte,

On sait combien ces évolutions de l'esprit public sont longues à accomplir; le plus souvent, il faut attendre une autre génération qui soit née du sein de l'ordre nouveau. Qu'il repousse donc le concours et les équivoques sympathies de quelques écrivains, professeurs en même temps que journalistes, et intéressés à travestir l'opinion réelle du pays, nous le concevons; mais ces hommes-là ne sont pas la France, et l'Irlande s'en apercevra de plus en plus.

Les ennemis de l'Irlande se sont réjouis, dernièrement, d'une nouvelle dont on a beaucoup exagéré l'importance. Une partie des évêques irlandais s'est montrée favorable au bill des donations, présenté dans la dernière session du Parlement. Ce bill accorde au clergé catholique d'Irlande quelques nouvelles facilité pour acquérir des biens de mainmorte; il compose en partie de membres catholiques le bureau de contrôle. Plusieurs évêques, ne voyant que la loi en elle-même et son objet spécial, le trouvaient bon ou du moins acceptable; mais d'autres, en grand nombre, avec O'Connell et la majorité des évêques, prétendent que, dans la situation actuelle de l'Irlande, aucun acte du gouvernement anglais ne doit être envisagé à part et en lui-même, mais dans tous ses rapports avec l'ensemble des intérêts irlandais, parce qu'il peut cacher un piége et produire un résultat politique tout à fait distinct de son but spécial; que le bill, déjà fort attaquable en lui-même, l'était surtout à cause de cette portée politique adroitement dissimulée par le gouvernement; que la pensée qui l'a dicté tendait pricipalement à diviser les évêques irlandais, à rompre ainsi le faisceau de l'association catholique, et surtout à séparer moralement le clergé du peuple, en jetant entre eux un intérêt qui ne leur est plus commun; qu'enfin le gouvernement anglais, suivant en cela l'idée de Pitt, ne cherchait qu'à semer un premier germe de corruption dans le clergé catholique, pour le rendre dépendant par le bien-être, en même temps que, par la nomination des bureaux, il ferait accepter en pricipe le droit, pour un gouvernement protestant, de s'immiscer dans l'administration du culte catholique. Ces deux opinions ont été soutenues avec chaleur, et, pour éviter des discussions fâcheuses, les évêques ont décidé qu'il ne serait rien fait en commun à cet égard, et que chacun suivrait, dans cette affaire particulière, les inspirations de sa conscience. Nous croyons bien que cette légère scission n'aura pas d'autres suites, et peut-être la minorité des évêques, pour ne laisser aucun prétexte aux joies de ses ennemis, finira-t-elle par effacer le souvenir de ce différend passager en se réunissant à l'opinion de la majorité. L'ascendant d'O'Connell, l'énergie de l'immense majorité du clergé de tous les rangs, les angoisses et les misères du peuple, l'exemple donné par tant de citoyens

de toutes les classes, qui se sont disciplinées avec une si admirable abnégation sous la volonté de l'agitateur, toutes ces causes, toutes ces nécessités sont tellement impérieuses qu'un désaccord durable entre les évêques d'Irlande, dans les circonstances présentes, serait assez difficile à concevoir.

Nous devrions aujourd'hui jeter un voile sur l'Espagne. Nous avons applaudi aux mesures énergiques que le gouvernement voulait prendre contre les rebelles, et en particulier contre la bande de Zurbano; mais il paraît que personne n'est encore parvenu, en Espagne, à faire une distinction entre l'énergie et la cruauté. Comment le général Narvaez ne comprend-il pas le dégoût que doivent inspirer, dans toute l'Europe, la violence de tant d'exécutions arbitraires, et ce système de terreur monarchique qui, de nos jours, n'est guère propre à consolider les monarchies? Comment M. Martinez de la Rosa, avec ses principes modérés, ne met-il pas un terme à cette malheureuse réaction? Le danger était-il donc plus grand et plus pressant qu'on ne le dit? Si le gouvernement est sûr de l'armée, comme il le prétend, l'illégalité est inutile et blâmable. Reconnaissons cependant que nous ne pouvons pas encore nous prononcer d'une manière formelle; les faits ne sont pas encore entièrement connus. On dit qu'Espartero est débarqué en Espagne; cet événement ferait supposer bien d'autres mystères : il faut attendre, et, pour le moment, jeter un voile sur ce malheureux pays.

L'élection du président des Etats-Unis a répondu aux vœux du parti démocratique. M. Polk l'a emporté sur M. Clay. Cette élection entraîne plusieurs conséquences qu'il est bon d'observer. M. Polk n'était pas un personnage aussi important par lui-même que son adversaire; il n'avait rien d'illustre dans ses antécédents, rien d'entraînant dans ses talents personnels; l'homme est donc pour peu de chose dans le choix qu'on a fait, l'idée qu'il représente a seule vaincu. Or, cette idée est une idée de rivalité vis-à-vis de l'Angleterre; l'indépendance de la marine américaine sera vivement défendue; l'annexion du Texas devient probable; le territoire de l'Oregon, où l'Angleterre a construit des forts, sera réclamé. Ces deux dernières questions seront sans doute conduites avec beaucoup de prudence de part et d'autre; néanmoins, l'agitation qu'elles répandent dans les esprits est à elle seule un fait grave, et un refroidissement dans les rapports des deux peuples en est la conséquence inévitable.

Dans l'autre Océan, notre protectorat des îles de la Société doit offrir actuellement un bien triste spectacle. Les dernières nouvelles de Taïti, extraites du journal de M. Bruat, et par là devenues officielles, démontrent jusqu'à l'évidence l'énormité de la faute commise par

M. Guizot, en désavouant l'amiral Dupetit-Thouars, en donnant gain de cause aux prétentions haineuses des missionnaires protestants. Il est clair aujourd'hui que tous nos embarras, que toutes les protestations de la reine Pomaré, que la rébellion d'un parti d'indigènes, que les combats et le sang versé ne sont que le résultat des intrigues des agents anglais. La reine, trompée par eux, est devenue leur prisonnière plutôt que leur protégée; ils lui dictent ses réclamations et ses réponses. Ils envoient de la poudre à ceux qui nous attaquent; ils promettent aux mécontents que l'Angleterre enverra des vaisseaux pour chasser les Français, et ces pauvres ignorants vont tous les jours sur le sommet des montagnes guètter l'apparition de la flotte britannique. Cette ridicule promesse aura pourtant été accomplie; un navire anglais, apportant la nouvelle du désaveu, aura pu tout changer en un instant. La suzeraineté, affectée par l'Angleterre sur la France, est maintenant un principe indubitable pour ces peuples, qui comprennent mieux la signification des faits que la subtilité des distinctions; et voilà notre souveraineté abolie d'une telle façon et avec de tels accompagnements, que le protectorat même devient un non-sens. La discussion de cette affaire se trouve donc rajeunie pour la session qui s'approche. Il sera triste sans doute d'entendre le ministère se défendre ; mais il sera curieux d'entendre les attaques du parti de M. Thiers, qui commencera par faire grand bruit des gloires de la France, et finira par proposer l'abandon des îles aux confrères de M. Pritchard. Ce sera une belle occasion, pour l'opposition véritable, de se prononcer contre la fausse.

Enfin, on recommence à parler d'Abd-el-Kader. Il ne fallait pas consulter beaucoup d'analogies historiques, pour soutenir avec quelque assurance, ainsi que nous l'avons fait naguère, que ce chef, à moins d'accidents imprévus, n'obéirait pas à l'empereur de Maroc, qu'il ne quitterait pas le voisinage de notre frontière, qu'il conserverait soigneusement le prestige sacré de ses luttes pour la religion et la patrie; qu'il conserverait des partisans, déclarés dans le Maroc, secrets dans l'Algérie, et que le traité, hâtivement signé après la destruction de Mogador, n'aurait qu'un résultat passager, et laisserait à l'ennemi la faculté de se préparer à des luttes nouvelles. Il en est ainsi en effet. Abd-el-Kader est devenu une puissance dans le Maroc même, puisque l'empereur ne peut s'en faire obéir, dans une circonstance aussi impérieuse, pour l'accomplissement d'un traité signé avec la France. Il faut s'attendre à d'autres combats, à d'autres dépenses de sang et d'argent, à d'autres victoires. Espérons que cette fois il ne sera pas permis à un Popilius anglais de tracer son cercle prohibitif autour de nos armées.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

THÉOLOGIE.

Motifs qui ont ramené à l'Église catholique un grand nombre de protestants; par l'abbé ROHRBACHER, docteur de l'Université de Louvain, etc. 2e édition, revue et augmentée[1].

Tableau général des principales Conversions qui ont eu lieu parmi les protestants et les autres religionnaires depuis le commencement du XIXe siècle; par l'abbé ROHRBACHER. 2e édition, revue, refondue et considérablement augmentée[2].

Ces deux publications de M. l'abbé Rohrbacher, quoique remontant à plusieurs années, n'ont perdu ni de leur mérite, ni de leur à propos. Elles se recommanderont toujours aux bons esprits, tant qu'il y aura des hérétiques à ramener à la vraie foi, des intelligences à éclairer, des cœurs à émouvoir, tant qu'il y aura surtout une propagande organisée de mauvais livres à combattre par de bons ouvrages à bon marché, solides et populaires.

Les *Motifs* et le *Tableau des Conversions* forment deux compositions distinctes qui se rattachent cependant l'une à l'autre par un lien qu'il est facile d'apercevoir. Le premier de ces livres s'adresse à la raison, le second au sentiment. Le premier pose la règle et montre la voie, le second y pousse la volonté par le plus puissant de tous les mobiles, *l'exemple.*

Les *Motifs* se composent d'un choix de morceaux courts et substantiels, où la controverse avec les *réformés* est portée à ses derniers termes, et qui sont de nature à faire la plus vive impression sur des lecteurs de bonne foi. Quelques-uns sont dus à nos plus illustres écrivains, Bossuet, Fénelon, de Maistre; d'autres proviennent de protestants convertis qui ont voulu exposer nettement les raisons de leur retour à l'Église catholique. On pourrait peut-être diviser ces opuscules en deux classes : l'une apologétique, où les dogmes catholiques sont montrés dans tout l'éclat de la vérité, appuyés sur l'inébranlable fondement de la foi, dépouillés des fausses couleurs dont les auteurs protestants se plaisent à les charger, afin d'avoir plus facilement raison contre des doctrines qui ne sont point les nôtres. De ce nombre sont l'*Exposition de la doctrine catholique*, de Bossuet, qui décida la conversion de Turenne, et qui valut au grand évêque de Meaux (alors évêque de Condom) les éloges d'Innocent XI et les suffrages de tout ce que l'Église renfermait de plus vénérable; et les *Lettres de Fénelon* à divers protestants sur l'autorité de l'Église.

A la seconde classe appartiennent des écrits plus directement *critiques.* Ceux-ci

[1] Paris, Waille, éditeur, 6, rue Cassette. 2 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 c.

[2] Paris, Waille, éditeur, 6, rue Cassette. 2 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 c.

attaquent de front le système protestant, montrent le vide de sa foi, arrachent l'un après l'autre les appuis dont il s'efforce de s'étayer, et le mènent rapidement aux derniers abîmes de l'indifférence religieuse et du fanatisme où nous le voyons se précipiter de toutes parts. Telles sont deux lettres célèbres du comte Joseph de Maistre, adressées, l'une à une dame protestante, sur la maxime si fort répandue parmi les réformés *qu'un honnête homme ne change jamais de religion;* l'autre à une dame schismatique russe, sur la nature et les effets du schisme. Il faut y joindre deux autres *Lettres de M. l'abbé Rohrbacher à la Revue protestante,* dans lesquelles le savant auteur pousse ses adversaires avec une rigueur de déduction et une force de logique peu communes.

Quelques autres compositions tiennent à la fois des genres critique et apologétique. Ce sont : 1° la *Lettre de M. Laval, ci-devant ministre de Condé-sur-Noireau*, renfermant les motifs de sa conversion, lettre retouchée par *M. l'abbé Gerbet*; 2° *Cinquante Raisons* qui ont déterminé le duc de Brunswick-Wolfenbuttel à abjurer le luthéranisme, opuscule aujourd'hui fort rare; 3° enfin un excellent opuscule, devenu aussi très-rare, du *Père Scheffmacher, Jésuite,* auteur des *Lettres d'un docteur de l'Université catholique de Strasbourg,* ouvrage en deux volumes justement estimé, dont il a été fait plusieurs éditions. Le Père Scheffmacher réduisit la substance de son livre en forme de catéchisme par demandes et par réponses, avec une clarté et une simplicité si admirables que la controverse y est mise à la portée de tout le monde, et que les catholiques comme les protestants le liront non-seulement avec fruit, mais encore avec plaisir. C'est ce petit *Catéchisme de controverse* que M. Rohrbacher publie de nouveau, et c'est là un vrai service rendu à l'Église, car il était fort difficile de se procurer l'édition française.

Les catholiques trouveront dans ces deux volumes un excellent résumé de la controverse entre le Catholicisme et le protestantisme; et, en y joignant quelques traités de Papin et de Pélisson, on aurait peut-être, en substance, ce qui a été dit de plus décisif contre les hérésies du XVI[e] siècle.

Le *Tableau des principales Conversions* est parfaitement à sa place après le livre des *Motifs.* Nous n'hésitons pas à le mettre au-dessus de ce dernier, et à lui attribuer une plus grande valeur pour ramener les âmes à la vérité. Le siége de l'hérésie, comme celui de l'impiété, est plus dans le cœur que dans l'esprit. Lorsque la conviction est acquise et que l'erreur a vu tomber ses derniers prétextes, tout n'est pas encore fait. Il reste à déterminer la volonté, et ce n'est pas chose facile que de rompre les mille chaînes qui enlacent quelquefois les hommes les plus résolus : liens de parenté, d'affection, d'intérêt, de convenance... Or, de tous les moyens humains qui peuvent nous déterminer à correspondre à la grâce divine, il n'en est pas de plus efficace que l'exemple. Lorsque saint Augustin, pleinement éclairé sur la vraie doctrine, luttait encore contre ces *vanités des vanités,* contre ces *vieilles affections qui s'attachaient à son manteau* en demandant répit pour un jour, pour une heure, il ne trouvait rien de mieux, afin de s'arracher à cette foule importune, que de rappeler le souvenir de tant de généreux chrétiens, *enfants, jeunes filles, florissante jeunesse, vierges accablées d'années,* qui avaient foulé aux pieds le monde et la nature pour suivre la voie de Dieu. Et alors il lui semblait entendre cette voix d'en haut disant, avec un accent de douce, mais poignante ironie : « *Eh quoi! tu ne pourras ce qu'ont pu ceux-ci?* » Il y a, comme on le voit, dans ce procédé, une admirable tactique, en ce qu'elle met l'orgueil aux prises avec lui-même et qu'elle fait servir l'amour-propre aux desseins de la charité.

La lecture du *Tableau des Conversions* est très-propre à réveiller ce sentiment d'énergie. Ces courtes pages renferment une multitude de faits du plus haut intérêt; elles sont pleines, pour me servir encore d'une expression de saint Augustin, *de troupeaux de bons exemples, plenas gregibus bonorum exemplorum.*

Ces exemples sont pris dans toutes les classes et dans toutes les positions sociales. A côté des personnages du plus haut rang, dont plusieurs membres de maisons souveraines qui ont eu à lutter contre toutes les séductions de la puissance et de l'honneur mondain, figurent les esprits les plus éclairés, des philosophes, des savants, des hommes de lettres, des théologiens. On est surpris, au premier coup d'œil, d'y trouver un si grand nombre de ministres protestants qui, pour la plupart, sont devenus d'excellents prêtres, de véritables apôtres, et quelquefois des martyrs de la vérité. De tels changements étonneraient singulièrement, disons-nous, et paraîtraient inexplicables, si l'on ne considérait qu'obligés, par état, de s'occuper de questions religieuses, et d'ailleurs, en général, exempts de vices grossiers, les *ministres* n'ont besoin que d'un peu de rectitude et de sincérité pour être conduits à reconnaître les erreurs qu'ils enseignent; d'autant plus inexcusables s'ils y persistent, contre leur conviction.

Parmi les conversions qui nous ont le plus frappé, nous nous bornerons à citer celles du docteur Eisembach, professeur à l'université de Tubingue, de M. E. de***, riche protestant, tombé dans le scepticisme pur en matière de religion et converti d'une façon presque miraculeuse, à Constantinople, par le ministère de M. Leleu, prêtre de la Mission de Saint-Lazare, aujourd'hui préfet apostolique dans le Levant; celle de M. Daniel Tourn, jeune Vaudois, fils du syndic de Rora, de l'abbé Esslinger, de Zurich, d'abord ministre et aumônier d'un régiment suisse au service de la France, mort en 1837, à Forli, aumônier catholique d'un autre régiment suisse au service du Saint-Siége. Nous y ajouterons celle du révérend Georges Spencer, fils de lord Spencer et frère de lord Althorp, membre du clergé anglican, devenu un des prêtres qui travaillent avec le plus de zèle à la conversion de l'Angleterre; celle de M. Thayer, ministre presbytérien de Boston, opérée à Rome, à l'occasion des miracles du vénérable Labre, dont le néophyte avait fait longtemps l'objet de ses railleries. M. Thayer, ordonné prêtre, exerça d'abord le saint ministère à Londres, où son zèle et sa vie, dignes des premiers siècles de l'Église, amenèrent un grand nombre de conversions; revenu aux États-Unis, il contribua puissammment, par ses prédications et ses exemples, aux triomphes du Catholicisme dans sa patrie. Comment oublier encore le retour si extraordinaire de la princesse Gallitzin et de son fils le prince Démétrius, mort, depuis peu d'années, missionnaire jésuite, dans le nord de l'Amérique, après y avoir prêché l'Évangile pendant quarante ans sous le nom de *Père Smith*?

Presque toujours ces illustres convertis racontent eux-mêmes les moyens dont Dieu s'est servi pour les ramener à lui. Ces récits, pleins de sincérité et de candeur, présentant à la fois la résolution et l'exécution, le raisonnement et la pratique, sont merveilleusement propres à déterminer les volontés les plus chancelantes. Il serait difficile de citer, en ce genre, quelque chose de plus éloquent et de plus solide que la relation de M. Charles-Louis de Haller. C'est avec bonheur que nous avons trouvé ce morceau si connu dans le Recueil de M. Rohrbacher. L'auteur a joint à cette seconde édition les conversions les plus remarquables qui ont eu lieu en Asie, en Afrique, dans l'Australie et les deux Océanies, chez les peuples sectateurs de Mahomet, de Brahma et de Bouddha. On a ainsi sous les yeux un tableau presque complet des conquêtes du Christianisme en ces derniers temps.

Les *Motifs* et le *Tableau des Conversions* se recommandent donc assez par eux-mêmes aux lecteurs religieux : ils y trouveront pour eux instruction et encouragement, et, en les propageant, ils concourront à la gloire de la vraie religion de Jésus-Christ, dont chaque disciple est, aujourd'hui plus que jamais, tenu de devenir apôtre.

Évidence de la divinité du Christianisme et du Catholicisme; par J.-M.-E. B.[1].

On remarqua au siècle dernier deux excellents ouvrages qui parurent, l'un en Angleterre, l'autre en France, au fort de la grande controverse entre les chrétiens et les déistes. Dans cette lutte, assez mollement soutenue de notre part, catholiques et protestants se portaient isolément contre l'ennemi commun. Ainsi se rencontrèrent sur le même terrain un baronet anglais, M. Jennings, et un évêque français, Mgr Duvoisin. On connaît la vigoureuse logique de celui-ci, et M. de Maistre, bon juge s'il en fut, a dit de l'ouvrage anglais : « Je ne connais rien de plus original et de plus profondément pensé que l'ouvrage de Jennings (*Soirées de Saint-Pétersbourg,* t. II, p. 142). » C'était une bonne pensée que de réunir ces deux écrits célèbres, et en même temps une difficulté, nous dirions presque un tour de force, que de les refondre l'un dans l'autre sans qu'ils y perdissent rien de leur valeur propre. L'auteur a fait plus : il a complété la thèse des deux apologistes en démontrant la divinité du Christianisme et du Catholicisme. On peut ainsi résumer toute cette démonstration : Il existe un Évangile qui a tous les caractères de la véracité, de l'intégrité, de l'authenticité. Or, d'une part, ce livre renferme un système de dogme et de morale entièrement neuf et manifestement divin; d'autre part, l'auteur de ce système, ses propagateurs et ses conservateurs, Jésus-Christ, les apôtres, l'Église, ont un caractère divin. Ainsi croulent tous les sophismes des déistes. L'auteur les réfute en passant et reprend sa thèse contre une autre sorte d'ennemis du Christ. Plusieurs religions se disent de lui : une seule l'est, une seule peut l'être, et ce doit être celle qui n'a de commencement qu'en Jésus-Christ, qui compte une succession ininterrompue de pasteurs depuis Jésus-Christ, qui a toujours enfanté des peuples à Jésus-Christ, dont les membres ont toujours gardé la même foi en Jésus-Christ. Telle est l'Église catholique romaine, à qui nulle secte ne peut disputer ses prérogatives, et qui seule possède un principe d'autorité, dernière pierre d'achoppement du sectaire, comme il est le dernier fondement de la foi du fidèle.

Origines du Christianisme, par le docteur DOELLINGER, professeur d'histoire à l'Université de Munich, traduit de l'allemand par M. Léon Boré, professeur d'histoire au collége royal d'Angers[2].

Cet ouvrage embrasse les sept premiers siècles, ou la période d'établissement de la religion chrétienne.

Préciser et reproduire, dans un cadre restreint, les causes et les effets qui ont transformé le monde depuis l'avénement de Jésus-Christ jusqu'à l'invasion de Mahomet; raconter les événements qui s'accumulent, discuter les idées qui se croisent, en équilibrant la narration et les considérations philosophiques; par ce moyen faire connaître d'une manière nette et précise, mais suffisamment complète, les origines du Christianisme; fournir en même temps un faisceau de preuves, toujours appuyées sur les faits, de la divinité de cette immense révolution morale et intellectuelle, voilà le but que s'est proposé le docteur Doellinger; voilà le résultat qu'il a obtenu.

L'auteur commence par tracer un tableau de l'état politique, social et religieux des Juifs et des Romains. Ce tableau, dans lequel de vifs et larges traits et une profonde émotion animent des détails heureusement choisis et bien disposés, sert d'introduction à tout l'ouvrage.

Après avoir ainsi constaté la situation de la Judée et de l'empire au moment

[1] Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64, 1 vol. in-12.

[2] 2 vol. in-8°. 15 fr.

de la venue du Rédempteur, M. Doellinger raconte avec limpidité et sobriété la naissance du divin Fils de Marie, la mission de Jean-Baptiste, l'enseignement de Jésus, les merveilles de sa vie, de sa mort et de sa résurrection. Il nous fait assister aux réunions des disciples du Sauveur, à leurs premiers travaux, aux persécutions qui s'élèvent contre eux, à leur dispersion dans le monde entier. Les voyages multipliés de Paul ; le martyre simultané du grand apôtre des nations et de ce pêcheur dont les filets jetés sur le monde l'enserrent pour toujours dans le puissant réseau de la hiérarchie ecclésiastique ; l'épiscopat de saint Jacques dans la ville du Crucifié ; la vie toute d'amour et la tardive réunion du disciple bien-aimé à son Maître ; la guerre des Romains contre les Juifs et la destruction de Jérusalem, tout cela, dans l'espace de quatre-vingts pages, est peint de cette touche ferme qui caractérise la manière de l'auteur.

M. Doellinger nous montre ensuite l'extension du Christianisme en Orient. Là se présentent successivement les églises-mères de la Phénicie, de la Syrie, de l'Osroène, de la Mésopotamie, de la Chaldée, de la Perse, etc., avec leurs fondateurs, leurs premiers évêques et leurs nombreux rejetons. La diffusion de la *bonne nouvelle* en Occident s'opère sous la plume de l'écrivain avec la vitesse du fait lui-même, et le lecteur français, en voyant dérouler les titres chrétiens de nos cités gauloises, peut déjà revendiquer pour elles une large part dans ce mouvement universel de transformation religieuse.

Ici M. Doellinger interrompt son récit pour rechercher les causes de la rapide propagation du Christianisme, et constater la nature des principaux obstacles qu'il rencontra dans l'empire romain. L'examen de cette double question occupe deux chapitres pleins de faits et d'idées. Reprenant sa narration, l'auteur des *Origines* raconte les persécutions des empereurs, puis une autre guerre non moins acharnée, la guerre de sophismes, de sarcasmes et de calomnies que les écrivains païens firent à l'Eglise sans cesse grandissante sous le fer des bourreaux. Lucien, le Voltaire du IIe siècle, Celse, son ami, au style saturé de haine et d'amertume, Flavius Philostrate, cachant ses coups contre la personne de Jésus-Christ derrière le panégyrique d'Apollonius de Thyane, Jamblique faisant de Pythagore un avatar indien pour l'opposer au Verbe incarné, Porphyre mettant en contradiction les juifs et les chrétiens, tels sont les principaux agresseurs intellectuels de l'Evangile. Cependant les chrétiens publient, dans le même temps, des apologies destinées soit à inspirer aux empereurs et aux gouverneurs des procédés plus doux à leur égard, soit à faire pénétrer dans les esprits cultivés de meilleures notions sur leur doctrine méconnue, soit enfin à dévoiler toutes les parties vulnérables du polythéisme, et à justifier chez les disciples de la religion nouvelle leur éloignement de la religion de l'Etat. M. Doellinger donne de substantielles analyses des travaux des apologistes comme des écrits de leurs adversaires. Abordant ensuite l'histoire des hérésies et des sectes, il caractérise avec sa justesse et sa netteté habituelles le faux point de départ, la nature erronée, les conséquences désastreuses des opinions des judaïsants, des ébionites, des gnostiques, du manichéisme, etc. Puis il met le divin établissement du Christ en face des sectaires, et l'on voit que, de même que les persécutions, loin de nuire à l'Eglise, la purifiaient, de même les attaques de l'hérésie serrèrent plus étroitement le lien de la communauté chrétienne pleine de vie et de force par l'unité.

Après ces discussions dogmatiques viennent, dans l'ordre des temps et selon leur degré d'importance, les disputes sur la fête de Pâques, sur le kiliasme, sur le baptême des hérétiques. La haute juridiction qu'exerça la Papauté dans ces querelles de famille amène naturellement l'auteur à traiter de la constitution de l'Eglise. Comme tous les éléments essentiels de l'organisme ecclésiastique, la primauté, ayant pour base l'ordre divin, fut présente et reconnue dès l'origine ; mais le mode suivant lequel elle avait à s'exercer ne se détermina que

peu à peu. Dans les premiers temps, quand il s'agissait surtout de la diffusion de la foi et de la fondation de nouvelles Églises, l'action de la primauté avait été peu sensible; elle le devint davantage à mesure que l'unité de l'Église universelle fut attaquée et que des hérésies toujours renaissantes essayèrent de porter la division dans son sein.

Telle est la substance du premier volume. Dans le deuxième, l'auteur reprend en grande partie son thème primitif, parce qu'il s'agit encore de la prédication de l'Évangile dans les divers pays où il a été annoncé, et que partout les mêmes passions lui suscitent les mêmes obstacles. Toutefois les frontières du nouvel empire universel reculent sans cesse. Ainsi, en Orient, les Arméniens, les Ibères, les Albanes entrent successivement dans ce divin cercle d'attraction, qui va s'élargissant jusqu'à l'Abyssinie, l'Arabie, l'Inde et la Chine. L'historien n'oublie pas l'Église de Perse, dont il a précédemment salué le berceau, et il emploie tout un chapitre à raconter ce qu'elle eut à souffrir de la colère des rois, de la haine des mages et de la jalousie des nestoriens.

Mais de plus larges destinées vont s'ouvrir en Occident pour le Christianisme, tandis que, en Orient, il languira, il s'affaissera, déchiré d'abord par l'hérésie et ensuite foulé aux pieds par les sectateurs de l'Islam. Des peuples entiers, des peuples jeunes et vigoureux accourent, des îles de la Grande-Bretagne et des forêts de la Germanie, vers la cité nouvelle. ...*Urbem orant.* Un instinct secret les avertit que l'heure est venue de la vraie liberté, du déploiement de leurs institutions et de leurs vertus natives sous l'influence d'un principe supérieur. Au contraire, l'empire des Césars, trop foncièrement gangrené pour supporter la vertu réparatrice de l'Évangile et pour renaître à la vie nouvelle que le Christianisme voulait lui inoculer, l'empire va se dissoudre sous l'action de ses vices intérieurs et sous les coups des Germains. Mais une autre royauté toute pacifique grandit dans la ville éternelle, et, sans verser une seule goutte de sang, Rome, par l'autorité, les vertus et le génie des Papes, deviendra une seconde fois reine du monde. En attendant, la grande famille des peuples européens se mêle par la guerre, se constitue par la conquête; les divers éléments de la société moderne s'allient, se modifient, se combinent; une nouvelle civilisation se prépare. Voilà l'œuvre à laquelle la Providence appelle les *Barbares* du Nord.

M. Doellinger décrit en détail l'établissement du Christianisme dans les îles Britanniques; il s'attache aux pas de saint Patrick, père de l'Église irlandaise, de saint Colomban, apôtre des Pictes, et il expose les fortunes diverses de l'Église anglo-saxonne. Puis il suit les Burgondes et les Franks dans la Gaule, les Suèves et les Visigoths en Espagne, les Ostrogoths et les Lombards en Italie, les Vandales en Afrique, racontant toujours avec netteté et concision les destinées de l'Évangile parmi ces peuples et sous leur domination.

La discussion n'a pas été non plus négligée dans ce deuxième volume. Un long chapitre est employé à suivre les différentes phases de la polémique païenne durant le IVe siècle, et à lui opposer les réponses des apologistes chrétiens. Ce chapitre, le plus remarquable peut-être de l'ouvrage entier, renferme un examen approfondi de l'école néo-platonicienne. Il est curieux de voir comment cette école, répudiant ce qu'il y avait d'évidemment absurde dans le paganisme vulgaire, essaie de donner aux mythes grossiers une interprétation symbolique; comment, à la clarté toujours croissante du Christianisme qu'elle repousse, elle veut élargir la foi et purifier la morale du polythéisme. En même temps qu'ils s'appropriaient plusieurs doctrines chrétiennes, et relevaient d'anciennes vérités traditionnelles en les dégageant des erreurs et altérations populaires, les néo-platoniciens, dans leur hardie tentative de syncrétisme, cherchaient aussi à lier aux conceptions orientales les grands systèmes de la philosophie grecque, particulièrement ceux de Pythagore, de Platon et d'Aristote. Ils espéraient fondre en un ensemble harmonieux les théories des philo-

sophes et la religion du peuple jusqu'alors inconciliables. Commencé vers la fin du IIe siècle par Ammonius Saccas et par son disciple Plotin, ce travail, dont on suit facilement les traces dans l'analyse lumineuse de Mr. Doellinger, eut ensuite pour principaux continuateurs Amelius, Porphyre, Jamblique, Syrianus, Hypathia, Hiéroclès et Proclus. La tendance et les efforts de l'école néo-platonicienne, si nettement caractérisés par notre historien, sont d'autant plus importants à connaître aujourd'hui qu'une école semblable, l'école éclectique, poursuit chez nous le même but, en tenant compte, il est vrai, de la différence des temps et des circonstances.

Une autre lutte, celle du pouvoir impérial pour et contre le Christianisme, sous Constantin et sous Julien, forme l'objet d'une étude également sérieuse et pleine d'intérêt. Les vertus et les vices du premier empereur chrétien, les heureux effets et les conséquences funestes de son intervention dans les affaires de l'Église sont vivement saisis et judicieusement présentés; il en est de même pour l'empereur apostat, dont le caractère à la fois enthousiaste, haineux et chagrin, l'esprit minutieux et faible, ressortent vivants sous le pinceau de l'auteur. Julien mourut, comme on sait, après un règne de vingt mois. Le sort du polythéisme, sous les successeurs de ce prince, en mettant à nu la vanité de la restauration païenne qu'il avait entreprise, donne le spectacle honteux et piquant de cette foule d'hommes vendus d'avance à tous les pouvoirs, lesquels, selon l'expression de Thémistius, « adoraient non pas la Divinité, mais la pourpre; passaient des « tables saintes des chrétiens aux autels des dieux, et retournaient de ces autels « aux tables qu'ils avaient abandonnées. »

Enfin l'heure de la justice divine est venue pour l'Orient dégénéré, et les belliqueux disciples d'une nouvelle erreur vont être les instruments de cette justice. Pendant qu'aux extrémités de l'Occident le Christianisme développe sa puissance victorieuse, et que de florissantes Eglises s'élèvent parmi des peuples naguère engourdis et comme ensevelis dans la nuit du paganisme, un audacieux rival de la vraie religion, d'une force bientôt gigantesque, se lève de la presqu'île arabique et marche rapidement à la double destinée que lui a marquée la Providence, savoir : de châtier les Églises orientales perverties et schismatiques, et de servir en même temps d'école préparatoire pour le Christianisme aux peuples fétichistes ou idolâtres de ces contrées. Le caractère de Mahomet; l'examen de la doctrine du Koran; les rapports de cette doctrine avec les religions antérieures, notamment avec le judaïsme et le Christianisme; la propagation de l'islamisme par les khalifes; le sort des chrétiens sous la domination musulmane occupent les cinq derniers chapitres de l'ouvrage, lesquels brillent de toutes les qualités de l'auteur, nous voulons dire l'étendue et la solidité des recherches, la profondeur, la justesse, la netteté des vues, et pour complément ou plutôt pour forme de ces avantages, une lucidité et une vivacité d'expression vraiment françaises.

C'était déjà rendre un service que de faire passer dans notre langue un ouvrage d'une telle importance. L'habile traducteur, M. Léon Boré, a eu l'heureuse idée de compléter les *Origines du Christianisme* en empruntant à un autre ouvrage du même auteur un *appendice* fort intéressant sur les sacrements, le culte et la discipline de l'Église pendant les sept premiers siècles. Quant à la traduction elle-même, il convenait qu'elle fût faite par un homme de foi et de science. Sous ce double rapport, M. Léon Boré offrait toutes les garanties désirables. Nous ne nous étendrons pas longuement sur les mérites littéraires d'un ami; mais nous resterons dans les bornes de la vérité et de la justice en disant que le savant docteur Doellinger a trouvé chez nous un digne interprète.

Histoire critique du gnosticisme, par M. Matter, inspecteur général de l'Université [1].

Ce qu'on cherche avant tout dans l'histoire de la philosophie, c'est la philosophie elle-même, ce sont les systèmes philosophiques définis et expliqués par leurs attributs essentiels, en sorte qu'on puisse aisément les distinguer les uns des autres et suivre chacun d'eux dans ses ramifications diverses. Que si, dans le nombre, certains de ces éléments résistent à la classification, ce n'est pas une raison de cesser de généraliser quant aux autres. Autrement il faudrait se contenter de l'érudition et renoncer à la science; car la science, comme la nature, a ses monstres.

En examinant de ce point de vue les principales bases du gnosticisme, on se convainc bientôt qu'il y avait dans les énormités de ce système plus de liaison et d'unité qu'on ne le croirait au premier abord; et c'est à notre sens ce que M. Matter n'a pas fait assez sentir. Son ouvrage, nous le croyons, aurait pu être à la fois plus court et plus instructif, s'il se fût moins attaché à l'exposition détaillée des rêveries d'écoles passagères, s'il eût mieux apprécié le mérite de la concision, si surtout il eût suivi plus rigoureusement cet engendrement nécessaire des idées qui domine tout système puissant. De la sorte, il eût épargné au lecteur un travail fatigant, celui de dégager dans le chaos des détails secondaires ce qui forme le fond de la doctrine gnostique, nous voulons dire un panthéisme mystique qui dérive souvent vers le dualisme et qui cherche en vain à se concilier avec la Rédemption. M. Matter pourrait répondre à cela qu'il s'est volontairement placé au point de vue de l'histoire et de l'érudition, et que son choix a été sanctionné par l'approbation d'une autorité compétente, celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui a couronné son livre; soit! Mais pourtant, dans l'histoire des écoles et des sectes, le grand talent des maîtres est de ne pas tout dire et de ne pas mettre sur un même plan ce qui est le principal et ce qui est l'accessoire.

En résultat d'ailleurs, nous ne voyons pas que M. Matter ait rien découvert de bien nouveau sur la matière de ses études. On retrouve à peu près dans les histoires étendues de l'Église et dans les histoires des hérésies tous les détails qu'il donne sur les diverses sectes gnostiques. Seulement dans son livre ces détails sont mieux à leur place; on peut plus aisément comparer les diverses écoles, apprécier leurs différences et saisir ce qu'elles ont de commun. Il faut reconnaître de plus que le travail de M. Matter est complet, en ce sens du moins qu'après avoir cherché les origines du gnosticisme dans l'antiquité et l'avoir étudié dans sa virilité aux premiers siècles de l'Église, il en observe la décadence et en suit les derniers vestiges après qu'il a été proscrit. C'est ainsi qu'il nous le montre se conservant obscurément dans l'Eglise d'Orient, comme un feu sous la cendre, et y éclatant de temps à autre, notamment chez les Pauliciens; puis transporté dans l'Occident, où il jette un dernier éclat et n'est étouffé que par la terrible croisade de Simon de Montfort. Cette généalogie est exacte en effet; mais il nous paraît qu'elle le serait davantage si M. Matter y avait laissé plus de place pour la tradition manichéenne, qui se retrouve plus encore chez les Albigeois et les Bogomiles, leurs instituteurs directs, que le gnosticisme véritable.

M. Matter est un historien toujours calme, toujours froid, et dont l'impartialité ne se dément jamais; il raconte, mais ne juge pas, et les expositions des diverses doctrines ne dégénèrent jamais chez lui en polémique. Il n'a pas même réfuté le gnosticisme dont il traçait l'histoire, et l'on a trouvé en cela le sujet d'un grave reproche, contre lequel il se défend, et qui nous semble en effet mal fondé, le gnosticisme se réfutant assez par lui-même. M. Matter a d'ail-

[1] 1 vol. in-8, Paris.

leurs donné une preuve éclatante de son respect sincère pour la vérité. Tout protestant qu'il est, il n'a pas hésité à rendre pleine justice à la sévérité orthodoxe que le Siége de Rome déploie contre les gnostiques, et qui contraste si fort avec la tolérance trop indulgente de l'Eglise orientale. Pendant qu'à Alexandrie, à Antioche, et dans l'Asie-Mineure, les orthodoxes pactisaient quelquefois avec les sectaires, quand un Bardesane introduisait dans la liturgie syriaque des hymnes tout empreints de sa doctrine, les Pontifes romains n'hésitaient pas, sous le coup même des persécutions, à retrancher de leur communion les gnostiques qui tentaient de s'insinuer dans leur Eglise et d'y propager leurs sentiments. Simon, Cerdon, Marcion et Valentin ne vinrent à Rome que pour s'y faire condamner.

Des Jésuites, par un Jésuite, par le Révérend Père A. Cahours; 2 vol. in-18. Paris, Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9.

Entre les défenses auxquelles a donné lieu la récente expédition de l'Université contre la Compagnie de Jésus, celle-ci mérite une mention spéciale. Elle survivra à la lutte actuelle, ou du moins aux circonstances qui l'ont motivée, car elle a un autre intérêt que l'intérêt de circonstance. Aussi croyons-nous à propos de rappeler l'attention sur cette brochure du Père Cahours, déjà vieille d'un an et plus.

Les lecteurs qui lisent pour se faire une opinion sérieuse ont pu remarquer que les Jésuites n'ont opposé que deux réponses aux attaques si ardentes et si multipliées dont ils sont l'objet depuis deux ans; réponses simples, courtes, frappantes par la bonne foi avec laquelle on va au-devant des objections les plus graves et les plus délicates. Aux accusations d'improbité, de sourdes et astucieuses machinations, d'ambition démesurée, le Père de Ravignan est venu opposer sa parole pleine de gravité et de noblesse, son caractère dont aucun homme probe ne saurait suspecter la loyauté, et l'éclat d'un homme illustre. Ici, quelque puissante qu'ait été sa raison, nous croyons que sa personne avait encore plus de poids. Jamais peut-être l'orateur de Notre-Dame ne s'est montré plus éloquent, mais jamais aussi il ne lui a été plus facile de l'être; il n'avait qu'à laisser échapper le cri de sa conscience. Si cette belle plaidoirie *pro domo sua* n'a pas imposé silence aux adversaires, c'est que cela ne pouvait ni ne devait être. Pour céder aux plus simples notions de la justice et du bon sens, faut-il encore une certaine droiture de cœur et une certaine liberté d'esprit, faut-il bien être au-dessus de certaines passions et de certaines nécessités. Quant à ceux qui cherchent sincèrement la vérité, la voix du Père de Ravignan est allée droit à eux, et nous ne serions pas éloigné de croire qu'elle a porté plus loin qu'il n'eût osé l'espérer lui-même. Il y a longtemps que nous n'avons relu sa brochure, mais voici l'impression générale qui nous en est restée. Le Révérend Père semble parler à peu près en ces termes (qu'il veuille nous pardonner de le mettre en scène) : « Lorsque j'ai quitté une carrière honorable où j'étais en droit d'attendre un avenir brillant, selon le monde, pour entrer dans la Compagnie de Jésus, j'avais la plénitude de mon intelligence et de toutes mes facultés. On ne peut dire que j'aie agi sous l'empire d'une fascination religieuse, car je pouvais servir ailleurs la cause de l'Eglise, dans les rangs du clergé séculier ou même au sein d'autres corporations. En outre, avant de contracter aucun engagement, j'ai consacré deux ans à réfléchir exclusivement sur la démarche décisive à laquelle j'attachais la destinée de toute ma vie. Je savais donc ce que je faisais. De plus, ce n'est qu'après plusieurs années de vie commune, et, si j'ose dire, d'expérience quotidienne et mutuelle, que la Société dont je devenais membre a voulu considérer mon engagement comme solennel et réciproque. Depuis lors, des années se sont encore écoulées, durant les-

quelles j'ai appris à connaître mes frères ; j'ai rempli des charges élevées, des missions de confiance ; j'ai pris part à la direction..... Je puis donc prétendre sans vanité savoir ce que c'est qu'un Jésuite. En demeurant Jésuite, en prenant la défense de l'institut des Jésuites, j'agis donc en pleine connaissance de cause. Cela posé, il est clair que, si la Compagnie de Jésus mérite les injures qu'on lui adresse, je suis ou lourdement trompé ou effrontément trompeur, un sot ou un malhonnête homme. Pas de milieu.... Que chacun tire la conclusion avec autant de franchise que j'en ai mise à exposer mon fait... » Le Père de Ravignan, il est vrai, ne dit pas et n'a sans doute pas songé à dire un seul mot de tout ceci. N'importe, quelle que soit la solidité de son apologie, c'est là peut-être l'argument le plus fort qui se trouve au bout de sa brochure.

Il fallait toutefois une réponse plus directe et plus détaillée aux mille griefs entassés depuis des siècles, et de nouveau jetés avec recrudescence d'esprit et de haine sur les épaules de la Compagnie de Jésus. Tous ces griefs ayant été recueillis scrupuleusement dans un livre, fruit des laborieuses élucubrations et du talent incontestable de deux célèbres professeurs de l'Université, c'est à ce livre qu'a dû s'adresser la réfutation dont on a chargé le Père Cahours. Son travail renferme deux parties. La première est consacrée à l'examen des accusations contre l'esprit général de l'Institut. C'est une discussion vive, mais toujours calme, où la rigueur de l'argumentation n'exclut pas les formes piquantes que permettent les plus sévères convenances. Il ne tenait qu'à l'auteur, avec la tournure d'esprit qu'il a quelquefois de la peine à contenir, qu'il contient cependant, de verser le ridicule sur des adversaires qui l'affrontent depuis longtemps avec une sorte d'avidité. Ceci soit dit sans blesser les deux professeurs du Collége de France ; mais nous connaissons de graves personnages qui ne manquaient pas d'aller chercher aux cours de M. Michelet, dans son bon temps, le même genre de récréations qu'on trouve aux théâtres du boulevard, et d'autres auxquels certaines pages de M. Quinet ont procuré le même plaisir que la lecture des Centuries de Michel Nostradamus.

Il n'était donc pas difficile d'amuser le lecteur aux dépens des deux illustres. Le Père Cahours a mieux aimé, et nous lui en tenons compte, traiter l'affaire sérieusement. Ce n'était pas imiter les adversaires, ce n'était pas non plus le meilleur moyen de se faire lire et d'obtenir la vogue, mais, en revanche, c'était la voie la plus sûre pour éclairer la discussion. Il y a dans l'ensemble du livre un air de candeur, un ton de modération et de modeste assurance qui gagnent d'abord votre estime. Après avoir lu deux pages, on sent ce que vaut le simple témoignage d'un tel écrivain, comparé à celui des accusateurs. Qu'est-ce donc lorsque d'un côté vous avez des preuves, une exposition nette et précise, des explications catégoriques, un examen impartial et approfondi, toute une controverse serrée, lucide, pressante ; de l'autre, des citations fausses, des textes mutilés, de la haine et de l'aigreur assaisonnées de toutes les espèces d'injures que deux esprits caustiques, jouant au sarcasme, peuvent inventer à l'envi l'un de l'autre. A chaque page, à chaque ligne, des traductions inexactes, des calomnies patentes comme le jour, des assertions toutes gratuites, sans autre fondement qu'une passion plus amère que la jalousie, plus aveugle que la vengeance ; car il n'y avait ici, que nous sachions, ni jalousie à satisfaire, ni vengeance à accomplir !...

A la suite de cette discussion, qui ne peut être analysée, nous trouvons un coup d'œil sur le livre des *Exercices spirituels de saint Ignace*. Ces *Exercices*, l'âme et l'inspiration permanente de la Compagnie de Jésus, sont montrés ici sous leur vrai jour, non plus comme le code secret d'une franc-maçonnerie *spirituelle*, mais comme le manuel complet et raisonné d'une âme qui aspire à la perfection chrétienne. Tous les rideaux sont levés autour du célèbre opuscule, si peu connu du commun des lecteurs, et les yeux mondains sont étonnés de

trouver tant de simplicité et de sens là où l'on soupçonnait je ne sais quels terribles mystères. La Compagnie de Jésus gagnera, nous n'en doutons pas, à cette révélation. S'il est un temps où il est bon d'envelopper soigneusement les secrets de Dieu, il en est d'autres où les œuvres divines doivent être dévoilées et publiées devant les hommes. Au fond, les *Exercices de saint Ignace* n'ont rien de nouveau ; c'est la doctrine de l'*Evangile* et des *Epîtres*, de l'*Imitation*, du *Combat spirituel :* la forme seule et la méthode sont neuves. On y sent partout la trace d'un esprit positif et rigoureusement logique; on y trouve aussi la touche d'un vieux soldat : c'est une tactique sévère appliquée à la guerre intérieure de l'âme. Que parlez-vous d'exaltation mystique, d'asservissement intellectuel? Eh, mon Dieu! il n'est peut-être pas de livre ascétique qui donne moins à l'imagination, au pur sentiment, et qui laisse, en définitive, tant de place à la raison et au libre choix. Personne du reste, moins que nous, n'est porté à contester que la composition des *Exercices* a demandé du génie et un génie éclairé d'en haut.

Le Père Cahours dit le dernier mot sur le livre en question dans ces courtes lignes par où se termine son premier volume : « Voulez-vous apprécier les « *Exercices spirituels* de la Compagnie de Jésus : avant tout pensez à leur titre. « Ce n'est pas un livre. Ils ne sont pas faits pour être lus, mais pour être mis « en pratique. Juger leur carrière avant de l'avoir parcourue serait à la fois « injustice et folie. Si vous voulez la tenter, rappelez-vous encore qu'elle exige « un guide. C'est sa première loi. Si vous vous y engagez seul, je ne réponds pas « de vous. Vous entrerez dans un dédale dont vous trouverez toutes les ave- « nues occupées par le dégoût ou assiégées par mille illusions voltigeant sans « relâche au bord des précipices. »

Le second volume du Père Cahours traite des accusations historiques. Le Révérend Père aborde des questions fort controversées sur lesquelles l'histoire moderne a presque toujours émis son avis sans instruction suffisante et sous l'influence de grossiers préjugés. Ce volume renferme des mémoires qu'il faut consulter pour bien connaître certains événements de l'histoire des trois derniers siècles. Telle est, entre autres, l'expulsion des Jésuites de la république de Venise. Leur exil se lie à la querelle si déplorable de Venise avec le Saint-Siége (1597-1607), dans laquelle cette république donna le triste spectacle d'un Etat catholique en état de révolte contre le chef de l'Eglise. Ce fut un grand scandale dont la punition, pour s'être fait attendre, n'a pas été moins éclatante. Le bref d'excommunication pontificale est du 17 avril 1606. On sait quelle autre excommunication vint frapper Venise deux siècles plus tard, et cette fois ce n'étaient plus les foudres du Vatican. L'Eglise, toujours miséricordieuse, se hâta de rouvrir son sein aux premières marques du repentir; mais quand sera-ce que la fière république reprendra son rang parmi les nations?

L'auteur a donné sur cette affaire de nouveaux et notables éclaircissements tirés de sources non suspectes et de pièces entièrement inédites. La plupart de ses documents font partie de la correspondance diplomatique de l'époque. Les dépêches imprimées ou manuscrites des cardinaux de Joyeuse et du Perron, ambassadeurs de France auprès du Saint-Siége, ont été consultées avec fruit. Les lettres intimes de de Fresne-Canaye, ministre de Henri IV auprès du doge, renferment des révélations très-intéressantes. On est de nouveau édifié sur le caractère du célèbre Servite *Fra Paolo Sarpi,* dont la réputation est faite depuis longtemps auprès des hommes un peu au courant des événements des XVIe et XVIIe siècles. Nous devons mentionner surtout un mémoire non publié du diplomate Champigny, qui remplaça de Fresne à Venise, pièce faisant partie du *Fonds Harlay,* à la Bibliothèque royale, et renfermant des détails fort importants sur les tentatives qui eurent lieu pour établir le protestantisme à Venise, après le bannissement de la Compagnie de Jésus. Les deux religieux *Fra Paolo*

et *Fra Fulgenzio* étaient les agents les plus actifs de ce complot, qui échoua grâce à la révélation qu'en fit l'ambassadeur français au gouvernement vénitien.

Les chapitres suivants exposent la conduite des Jésuites dans les missions de la Chine et des Indes, et répondent aux reproches d'avoir desservi la cause du Christianisme dans ces contrées, reproches, pour le dire en passant, un peu extraordinaires de la part de leurs modernes accusateurs. On trouvera dans les chapitres intitulés : *des Jésuites parias, des Jésuites brahmes*, de curieux renseignements sur les Pères Robert de Nobili et Jean de Britto, appartenant à deux grandes familles d'Italie et de Portugal, qui, pour faire pénétrer la doctrine évangélique chez les hautes classes indoues, crurent devoir adopter les mœurs et le costume des brahmes.

Enfin une dernière dissertation traite de la suppression de la Compagnie. Toute cette trame infernale, où l'on vit d'infâmes ministres, des rois absolus et débauchés, une royale courtisane s'allier à des magistrats jansénistes et à des philosophes athées, pour mettre le couteau sur la gorge d'un Pape et pour lui arracher une signature qui devait lui coûter de poignants regrets, la paix de ses derniers jours et peut-être la vie[1], toute cette honteuse histoire est résumée en quelques pages dignes d'être lues même par ceux qui la savent déjà ; elle est écrite, comme le reste du livre, avec une réserve qui prouve que, chez les Jésuites de nos jours, l'esprit de corps est loin d'éteindre l'esprit de modération et d'impartialité. On trouve à la fin du livre des pièces justificatives choisies avec goût, et un morceau fort remarquable sur la fonction du clergé séculier et régulier, et sur l'emploi des corps religieux particulièrement dans les missions. Nous n'avons pas, au reste, prétendu analyser l'ouvrage du Père Cahours. Qu'on le lise; il est court, piquant et à bon marché.

De la paix entre l'Église et les États, par Mgr Clément-Auguste, archevêque de Cologne, traduit sur l'original allemand par M. le comte d'Horrer[2].

Ce beau livre, le traité le plus complet, le plus satisfaisant qui ait été publié de nos jours sur la tant délicate question de la délimitation des pouvoirs, avait été déjà traduit; mais il appartenait au savant auteur de l'histoire des *Souffrances et persécutions de l'Église catholique en Russie* de donner une nouvelle traduction du livre de Mgr Droste de Wischering, et d'en accompagner le texte de notes aussi fortes pour la pensée que, pour l'expression, elles sont pressantes et incisives. Ainsi reproduit, le livre *De la paix entre l'Église et les États* gagne encore en valeur. Par la hauteur des vues il était d'une portée universelle; par les notes dont M. le comte d'Horrer l'accompagne, il a, pour nous Français, un intérêt tout particulier. Et, en effet, la situation des catholiques de France, le traducteur le montre d'une manière frappante, offre de grandes analogies avec la situation de l'Église de Cologne, telle du moins qu'était cette Église lorsque ses épreuves inspirèrent à Mgr Clément-Auguste son admirable manifeste. En Allemagne c'était, c'est encore le protestantisme qui se fait l'apôtre intéressé de la doctrine hermésienne; en France c'est le rationalisme qui se dit gallican et qui, sous le nom de Jésuites, poursuit et proscrit les vrais catholiques. Le mal est le même, le remède doit être le même. Il faut donc répéter à l'envi les grandes vérités si généreusement professées par Mgr de Cologne; il faut en propager la salutaire influence.

[1] Pie VII, prisonnier à Fontainebleau, disait au cardinal Pacca, après avoir donné une signature surprise par la violence et à l'aide de perfides suggestions, qu'*il mourrait fou comme Clément XIV*. — *Pacca, Memorie storiche*, parte sec., c. 5 (Roma, 1830).

[2] 1 vol. in-8°. Paris, Waille, 6, rue Cassette.

L'Église et l'État sont d'institution divine; Dieu, pour régir le monde, les a faits tous les deux souverains, par conséquent indépendants quoique inséparables; ils se *coordonnent*, ils ne se subordonnent pas; ils doivent vivre dans les termes d'une mutuelle indépendance et d'une amitié réciproque : voilà les prémisses. Tirons-en, avec le vénérable auteur, les principales conséquences.

L'État, par rapport à l'Église, ne peut prétendre à d'autres droits que ceux qui s'exercent d'un pouvoir à un autre pouvoir coexistant et coordonné. Il n'en a d'autres que les droits *circa sacra*, c'est-à-dire le *jus cavendi* ou droit de veiller à sa propre conservation, de se tenir sur ses gardes, et le *jus tuitionis* ou droit de protéger une société qui est son alliée naturelle et nécessaire.

Le *placet regium*, ou prétendu droit de sanction par l'État des actes de l'autorité ecclésiastique, n'est qu'un empiétement, une usurpation que le temps, les conventions particulières, les concessions arrachées à la faiblesse ne peuvent légitimer; car un tel état d'asservissement du pouvoir spirituel est totalement contraire à la nature et aux lois de l'Église.

Celle-ci, dont la mission est d'assurer le salut des âmes, a nécessairement le droit de les enseigner, et, sa mission étant universelle, son droit est universel aussi. A plus forte raison peut-elle donc, lorsque ce droit se trouve limité par le fait, revendiquer la liberté d'un enseignement qui lui soit propre; à plus forte raison encore peut-elle, doit-elle, car c'est, sous un autre rapport, la conséquence des mêmes principes, ouvrir des séminaires ou instituts destinés à former des sujets pour l'état ecclésiastique.

Mais l'Église n'enseigne que pour gouverner; elle a donc action et pouvoir sur les personnes et sur les choses : sur les personnes, dont elle détermine le caractère, la fonction, le rang et les devoirs particuliers d'après la vocation, ce qui suppose pour celles-ci le droit de s'assembler et de se former en corps permanents ou congrégations; sur les choses , droits réels ou obligations personnelles, biens fonciers ou rentes sur l'État dont dispose l'Église, et dans telle mesure qu'il est nécessaire à sa conservation et à sa fin suprême.

Participant à ces droits comme membre de la société-mère et indépendante, les ecclésiastiques catholiques, qu'ils possèdent des biens fonciers ou qu'ils perçoivent des deniers publics, ne sauraient, en aucun cas, être considérés et traités comme fonctionnaires de l'ordre temporel.

Tout *droit patronal actif* qui confère à la puissance laïque la faculté de présentation ou de promotion aux dignités ecclésiastique est un contre-sens et une entrave apportée au libre exercice de la puissance de l'Église.

L'appel comme d'abus est, quant à la juridiction, une anomalie non moins choquante. Ici l'ironie calme et ferme du vénérable pasteur s'est involontairement rencontrée avec la critique plus légère et plus acérée d'un savant et spirituel publiciste français [1]. C'est qu'il est impossible que les esprits justes et droits ne s'accordent pas pour honnir de pareilles inepties.

A l'Église, sans nul doute, le droit de surveiller ceux-là qu'elle gouverne; à ceux-la réciproquement le devoir de se maintenir en état de relations directes et nécessaires avec l'Église. C'est donc une dérision que de faire intervenir l'État dans les relations des évêques et du Saint-Siége.

Enfin, pour l'Église comme pour les pouvoirs, le droit n'existe qu'autant qu'il est effectivement en puissance de se manifester; la publicité, la libre manifestation de sa doctrine et de ses œuvres est donc le droit incontestable de l'Église.

Telles sont les principales conséquences que Mgr Droste tire de la définition même de l'Église; en les indiquant, nous avons reproduit les principales divisions de son livre. Le vénérable auteur a fait suivre cette partie toute doctrinale de son travail de l'exposé des mesures prises contre lui par le gouvernement

[1] M. de Cormenin.

prussien. Cet exposé est la réfutation d'un autre exposé des mêmes faits, publié par le gouvernement prussien lui-même. Par la comparaison des deux documents on pourra juger de la parfaite bonne foi du cabinet de Berlin. C'est là, du reste, un fidèle spécimen des procédés habituels du rationalisme envers les hommes de foi et de religion. La duplicité ou la violence, c'est le propre de la faiblesse.

HISTOIRE ET VOYAGES.

Les Slaves de Turquie, par M. Cyprien ROBERT[1].

Décidément l'histoire prend la meilleure part dans les travaux intellectuels de notre époque. Cette étude appliquée à des peuples jeunes et peu connus, mais dont l'entrée sur la scène générale du monde ne saurait être éloignée, offre un vif intérêt. C'est de l'histoire vivante, de la physiologie historique, si l'on peut ainsi dire. Envisagé de ce point de vue, le livre publié, l'an dernier, sur les *Slaves de Turquie,* par M. Cyprien Robert, est d'une haute importance. Peut-être même est-ce l'ouvrage qui jette le plus de lumière sur la question d'Orient. Car, ainsi que l'auteur le prouve, la question orientale n'est pas seulement en Egypte, en Syrie ou dans le Liban ; elle est encore, elle est avant tout dans les principautés danubiennes, dans la vaste et belle péninsule gréco-slave, qu'il appelle, d'une manière aussi juste que neuve, l'*Orient européen.* C'est dans cette vaste étendue de pays, soustraite en quelque sorte aux regards et à l'action de l'Europe occidentale, que la puissance dont nous redoutons avec raison les progrès journaliers porte surtout l'activité de sa propagande. Et certes, en agissant ainsi, elle est bien conseillée par l'intérêt de son ambition. En effet, la possession de Constantinople serait de peu d'utilité aux Russes, elle leur deviendrait même bientôt impossible, si, d'une part, ils n'avaient autour d'eux cette ceinture de jeunes populations slaves qui défendent et approvisionnent Stambol du côté des Balkans, et si, d'autre part, ils ne s'appuyaient sur ces rayas de l'Archipel et de l'Asie-Mineure, sans le concours desquels ils ne peuvent s'ouvrir, dans la Méditerranée, une voie libre et assurée. Comme on le voit, d'après le seul énoncé des termes, le principal nœud de la question orientale est beaucoup plus près de nous qu'on ne le pense généralement : il est dans la Turquie d'Europe. M. Cyprien Robert a déjà consacré deux volumes à éclairer cette immense question, de laquelle dépend, en grande partie, l'avenir du monde, et, avant que son livre fût publié, il était retourné sur les lieux pour continuer ses recherches et ses études. Nous ne pouvons, dans un simple bulletin, faire l'analyse d'un ouvrage si plein de faits et de pensées ; aussi, pour en donner une idée suffisante à ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas encore, ne voyons-nous rien de mieux à faire que de reproduire le court avant-propos dans lequel l'auteur lui-même expose le sujet et le but de son travail :

« Fruit d'un séjour de plusieurs années parmi les Slaves d'Orient, cet ouvrage a pour but de faire connaître les huit millions de montagnards qui couvrent les Balkans, de l'Adriatique à la mer Noire. On s'est proposé de décrire leur état actuel, leurs mœurs privées et politiques, leurs provinces, leurs villes, d'exposer les ressources de leur sol, leur commerce intérieur et extérieur, et les avantages qui résulteraient pour l'Europe de leur régénération. En racontant l'histoire contemporaine de ces belliqueuses peuplades, on indique par quels moyens elles seront rendues à leur constitution naturelle, et à l'existence politique qu'elles réclament depuis quarante ans, par tant d'insurrections, ou mal comprises ou totalement ignorées parmi nous,

[1] 2 vol. in-8°, chez Labitte, quai Voltaire, 3.

« Les représentants des grandes puissances, aux conférences de Londres, ont « résolu, il y a dix ans, de la manière la plus fausse et la plus malheureuse, la « question de la Grèce, parce qu'ils ont voulu la résoudre à huis-clos et sans le « concours de la discussion publique de tous les intérêts. Il importe que la « même faute ne soit pas répétée pour la question slave, qui remplace aujour- « d'hui la question grecque, si tristement ajournée [1]. C'est dans le but de signa- « ler les écueils, d'éclairer l'opinion publique sur la face principale de la ques- « tion d'Orient, et sur le moyen de le résoudre sans rompre l'équilibre européen, « que cette publication a été conçue. On a cherché à saisir et à développer les « idées d'après lesquelles ces peuples sont destinés à agir; on a voulu à la fois « annoncer ce qui se prépare en Orient, et commenter les événements incom- « pris qui s'y sont passés depuis un demi-siècle. Ce livre deviendra, nous l'es- « pérons, un guide pour les voyageurs, un manuel pour les diplomates, et un « recueil de documents nouveaux pour tous les amis de l'histoire de l'ethno- « graphie et de la littérature. »

L'ouvrage entier est sur ce ton modeste et ferme. M. Cyprien Robert, comme tous les vrais écrivains, a sa manière propre d'écrire, une manière à la fois naturelle et savante, simple et habile; où les ornements de la pensée sont constamment subordonnés à la pensée même; où l'imagination, presque toujours contenue, latente, pour ainsi dire, échauffe et colore doucement le style, ne laissant percer qu'à de rares intervalles ses rayons, qui alors jettent un éclat d'autant plus vif et plus puissant. Cette manière est d'elle-même assez attrayante, elle est aujourd'hui assez rare pour faire lire avec autant de plaisir que d'utilité *les Slaves de Turquie.*

Correspondances et Memoires d'un voyageur en Orient, par M. E. BORÉ, chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'instruction publique et par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [2].

Cet ouvrage, connu et apprécié des hommes instruits, devrait se trouver dans toutes les mains; car, sous une forme simple et attachante, l'auteur a su mettre à la portée de toutes les intelligences des vues élevées et des détails scientifiques d'un grand prix. S'il est possible de le résumer en quelques mots, c'est l'historique fidèle de la mission scientifique de M. E. Boré en Orient. On peut donc y suivre le voyageur pas à pas, pour ainsi dire, depuis Vienne, d'où il date sa première lettre, jusqu'à Ispahan, où, malheureusement pour nous, s'arrête sa correspondance.

Vienne, Trieste, Syra, Constantinople, Héraclée, Amasie, Tokat, Erzeroum, Tauris, Téhéran, Ispahan sont ainsi successivement parcourus. Et, à chaque station, le hardi explorateur ne craint pas d'abandonner les voies frayées, et d'exposer ses jours, ici pour relever une inscription, là pour contempler des ruines mémorables. Et puis, afin de recueillir ses impressions, de les rassembler comme en un faisceau solide et durable, il écrira toute une suite de mémoires qu'il adressera, les uns à l'Institut, les autres à l'Association pour la Propagation de la Foi, et qui, les uns et les autres, attesteront la piété vive non moins que la science profonde du missionnaire laïque. Ainsi la relation est de deux sortes: elle se compose de la *Correspondance* et des *Mémoires*, l'une préparant les autres, qu'elle sert en outre à relier entre eux. Il y aurait donc unité dans ce travail, rien qu'à le considérer sous le rapport du plan. Mais l'unité résulte bien autrement forte et évidente du but de l'écrivain. C'est, outre la

[1] L'auteur écrivait cet avant-propos au mois de juillet 1843, par conséquent avant la nouvelle phase dans laquelle la question grecque est entrée au mois de septembre de la même année.

[2] 2 vol. in-8°, chez Waille, 6, rue Cassette. Prix : 6 fr.

savante recherche des monuments du passé, l'étude approfondie, dans le présent, de deux sociétés bien différentes et toutes deux bien malheureuses : la société musulmane, qui doit imputer à sa foi aveugle et opiniâtre l'état d'abrutissement où elle se trouve, et la société grecque qui, au contraire, en perdant la foi, a perdu le principe de son importance, même de son existence politique.

Le livre de M. E. Boré est une nouvelle preuve de cette puissance de coordination et d'enseignement qui se trouve au fond de la doctrine catholique. M. E. Boré dira tout ce qu'il voit, tout ce qu'il éprouve et tout ce qu'il est porté à en conclure; il abordera les sujets les plus divers, la religion, la politique, les sciences, les arts, l'industrie, le commerce, l'histoire du passé, les événements du jour, la vie publique, la vie intime, en un mot tout ce qui est de nature à intéresser un voyageur chrétien, savant, homme de bon ton et de bon goût : et l'on n'éprouvera nulle fatigue, nul ennui à le suivre, parce qu'il n'y aura jamais ni déclamation, ni confusion, ni longueurs dans son récit. Évidemment cela suppose autre chose que l'habileté et les agréments du style. Il y a, de plus, ici, nous le répétons, cette puissance de généralisation et cette sûreté, cette netteté de méthode qui n'appartiennent qu'à la vérité catholique.

LITTÉRATURE.

Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste, par A.-E. Egger, professeur suppléant à la Faculté des Lettres, maître de conférences à l'Ecole Normale ; mémoire couronné en 1839 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [1].

Les progrès en histoire sont, à la condition d'une critique sévère, des témoignages sur lesquels repose la vérité historique, et cette critique a par elle-même tant d'importance qu'elle mérite souvent d'être traitée à part, comme une science distincte, dans des livres qui servent d'introduction au récit des événements. Aussi est-ce le rôle naturel et légitime des Académies savantes que de seconder ces utiles recherches sur les bases de l'histoire générale ou particulière, par des questions habilement posées, et d'où puisse sortir toute une série d'études fécondes. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres comprend bien son devoir quand elle promet à de tels travaux les récompenses dont elle dispose. Parmi les grandes époques du monde ancien, aucune ne devait être plus signalée aux justes défiances de la critique que celle d'Auguste ; époque de révolutions violentes et de transitions paisibles, pendant laquelle les préoccupations de la haine, celles de la peur et de la reconnaissance ont tour à tour influé sur le témoignage des contemporains ; époque de fondation qu'après la mort de celui qui lui a donné son nom les peuples ni les historiens n'ont jamais pu considérer, au moins durant toute l'antiquité, avec un souvenir impartial des crimes comme des bienfaits, des fautes comme des grandes actions. Ainsi, séductions ou terreurs du présent, illusions chez la postérité en présence d'un grand fait trop exclusivement béni ou regretté, voilà ce qui impose à l'historien d'Auguste un examen attentif, consciencieux, des témoignages épars à l'aide desquels se reconstruit lentement l'histoire de ce grand siècle. M. Egger, dans le travail que l'Académie a couronné en 1839, et qu'il publie maintenant après une patiente révision, nous semble avoir senti, avec une sorte d'émotion qui n'exclut pas la justesse des vues, toute la grandeur du problème posé par l'Académie. L'ordonnance de son livre est simple et précise. Sauf quelques épisodes qui se font pardonner, grâces à l'intérêt varié

[1] 1 vol. in-8°. Chez Dezobry et Magdeleine, rue des Maçons-Sorbonne. 1844.

qu'y trouve le lecteur, tout est dirigé vers un seul but, celui que marquait le programme: le contrôle des monuments et des témoignages historiques les uns par les autres, et la détermination des vrais principes qui doivent guider l'historien dans la narration si complexe et si délicate d'un demi-siècle riche en vicissitudes de tout genre.

Pour M. Egger, le premier historien d'Auguste est Auguste lui-même, non-seulement dans ses Mémoires, qui s'arrêtaient à la guerre des Cantabres, dans son Testament politique, résumé de toute sa vie, écrit avec une précision majestueuse par une main septuagénaire, mais encore dans toutes les compositions, soit en vers, soit en prose, qui occupèrent les rares loisirs d'une carrière longuement et diversement agitée. Après avoir analysé tous les fragments de ces écrits, M. Egger essaie d'apprécier l'influence tour à tour bienveillante et oppressive qu'Auguste exerça sur la littérature contemporaine; puis il nous donne une idée des richesses de cette littérature, par une minutieuse énumération de tous les ouvrages, de tous les fragments, de tous les souvenirs qui nous en restent. Cette peinture de la vie littéraire est complétée par un tableau neuf et piquant de la vie des écoles, qu'on avait jusqu'ici négligé de demander aux ouvrages si précieux de Sénèque le père. C'est avec cette méthode, en appréciant avec sobriété, mais avec force, tous les écrivains dont il nous reste quelque jugement, quelque récit relatif au siècle d'Auguste, que M. Egger conduit le lecteur à l'appréciation des grands historiens dont les travaux sur ce règne nous sont parvenus plus ou moins complets. Avant même de nous introduire à l'étude de Suétone, d'Appien et de Dion-Cassius, il veut, par un aperçu jeté en archéologue sur les bibliothèques de Rome et sur tous les dépôts où pouvaient se conserver des témoignages précieux pour l'histoire, nous faire juger plus exactement la valeur scientifique et morale de certains ouvrages trop prisés par l'érudition moderne, par cela seul qu'ils ont échappé aux ravages du temps, qui a détruit tant d'œuvres plus vraiment dignes d'être conservées à notre admiration. A ce point de vue on s'explique bien, avec notre auteur, le singulier mérite d'exactitude qui distingue Suétone, le bon sens et la bonne foi d'Appien, et l'on accepte volontiers la sévérité de sa critique à l'égard de Dion-Cassius, compilateur laborieux, mais inexact, philosophe sans profondeur et sans originalité, écrivain en tout inférieur aux grands modèles qu'il s'était choisis, inférieur à la tâche qu'il avait osé entreprendre. Isolé, si l'on peut s'exprimer ainsi, de ces antécédents, Dion-Cassius avait pris une importance évidemment exagérée aux yeux de certains juges, qui profitaient de ce qu'il a fait sans lui demander compte de ce qu'il aurait pu faire.

Toutefois, Dion-Cassius est encore un grave historien, et s'il perd beaucoup à être rapproché de ses prédécesseurs, il gagne aussi à l'être des abréviateurs qui lui succèdent. Après Paul Orose, dont l'éloquence originale, quoique un peu sauvage, s'anime et s'élève par les inspirations du génie chrétien, il n'y a plus à citer, à la suite de l'ouvrage de Dion-Cassius, sous l'empire d'Occident comme sous les princes byzantins, que des abrégés infidèles et grossiers de l'histoire d'Auguste. C'est un spectacle triste, et que M. Egger a dépeint avec des traits énergiques, presque tous empruntés à l'érudition même, et sans mélange de fausses couleurs, que cette décadence de la science et de l'art historique, trop fidèle témoignage de la décadence des esprits. On sent que les chrétiens, dans leur lutte avec le paganisme, ont poussé trop loin les représailles, et qu'ils ont bien affaibli, sinon éteint pour jamais, quelques-unes des plus pures lumières de la grande antiquité.

Après l'examen des historiens, un devoir peut-être restait à remplir pour M. Egger, c'était de montrer comment il fallait aujourd'hui mettre en usage les matériaux épars de l'histoire d'Auguste. Il l'a voulu faire au moins sur une des parties les plus obscures de son sujet. La dissertation sur les *Augustales*,

qui efface pour nous, par la gravité des résultats, un autre appendice purement littéraire sur les *Harangues*, chez les annalistes grecs et latins, est une recherche tout à fait neuve sur l'une des institutions les plus fécondes d'Auguste. Les collecteurs d'inscriptions latines avaient seuls cherché (on pourrait presque dire pour leur usage personnel, tant leurs travaux sur ce sujet ont peu circulé dans le monde savant) ce que c'était que ces *Augustales*, dont le titre se retrouve sur des milliers de monuments de l'Europe occidentale. Quelques lignes de Suétone, de Dion-Cassius, du scoliaste d'Horace, d'Ovide et de Pétronne, curieusement rapprochées et analysées dans leur rapport avec le témoignage des monuments épigraphiques, ont permis à M. Egger de restaurer, depuis l'an 740 de Rome jusqu'à la fin du IIIe siècle de notre ère, l'histoire d'une institution municipale bornée par son fondateur à l'enceinte même de Rome, mais qui s'est successivement étendue en Italie, dans les Gaules, en Espagne, pour y devenir un des éléments constitutifs de la curie. Ainsi se trouve comblée, d'une manière à peu près définitive, une grande lacune, que notre ignorance même nous laissait à peine soupçonner, entre l'organisation du municipe sous la république et le système de la curie, sur lequel les lois impériales nous fournissent tant d'effrayants témoignages. C'est un exemple éclatant de l'utilité que l'histoire retire des études épigraphiques, et un heureux augure pour les résultats que la critique pourra faire sortir du recueil général d'épigraphie latine récemment entrepris sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

Le volume de M. Egger se termine par une recension toute nouvelle des célèbres tables d'Ancyre, qui renferment le testament politique d'Auguste, et par une table alphabétique des matières, que nous signalons comme fort utile et fort méritoire dans un livre qui sera souvent relu et feuilleté par les amateurs de la bonne critique. On peut souhaiter que l'auteur donne un jour une histoire du règne d'Auguste, qu'il a esquissée à grands traits dans son introduction ; mais il faut reconnaître à son livre, tel qu'il est, le mérite encore assez rare d'être sagement renfermé dans les limites d'un programme très-sage.

Caractères de Théophraste, traduction nouvelle avec le texte revu sur les dernières éditions critiques, par M. J.-F. STIEVENART, professeur de littérature grecque à la Faculté des Lettres de Dijon, doyen de cette Faculté, membre de plusieurs Académies [1].

Dans une introduction, courte, mais pleine de choses, le traducteur lui-même rend compte de son travail. Après avoir fait ressortir l'importance philosophique des ouvrages de Théophraste, il se demande si les *Caractères* en particulier sont bien authentiques, et pour lui la réponse est que, s'ils ne sont pas en tout ou en partie de la main du moraliste, du moins remontent-ils aux premières années de l'école péripatéticienne. A défaut d'une complète certitude et en présence des nombreuses altérations qu'ont subies les *Caractères*, à quel texte fallait-il s'arrêter ? Malgré l'autorité du savant docteur Thiersch, M. Stievenart a cru devoir préférer au texte du manuscrit de Munich le texte de Ast, qui s'est basé sur les éditions *princeps*. Le mode de traduction adopté est celui des Burnouf et des habiles traducteurs de son école. L'écrivain s'attache à faire revivre l'esprit par la lettre, toutes les fois que la version littérale est possible. Quant aux notes et variantes, parmi lesquelles les hellénistes retrouveront avec plaisir le texte entier du manuscrit de Munich accompagné lui-même de notes précieuses, elles sont dues soit aux communications officieuses de savants tels que MM. de Sinner et Dübner, soit aux laborieuses recherches qu'a faites le traducteur, en s'aidant des travaux de Casaubon, Schneider, Schweighæuser et autres

[1] Paris, Périsse frères, 8, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice. 1 vol, in-8.

érudits. On n'a qu'un reproche à faire à M. Stievenart: c'est d'être trop *français* dans sa traduction et de se montrer trop avare de ses notes, si savantes et si intéressantes.

Jeanne d'Arc, par Mme ANNA-MARIE [1].

Une des plus touchantes protestations qui ait été faite de nos jours contre l'esprit voltairien, c'est assurément la *Jeanne d'Arc* de la princesse Marie. L'œuvre de Mme Anna-Marie est un écho de cette création vivante et parlante. On y retrouve les qualités qui ont si bien servi le modèle, la simplicité, la pureté, la modeste et véritable grandeur. Mme Anna-Marie, qui n'avait pas à concentrer les faits dans une situation donnée, mais à les dérouler dans une action intéressante, n'a pas cru devoir tourmenter l'histoire pour en faire sortir quelque gros drame. Elle raconte avec fidélité, mais avec une fidélité ingénieuse. En respectant les principaux personnages qui occupent le premier plan de ses tableaux, elle a toujours le secret et le talent de disposer sur le second de fraîches et charmantes figures, qui s'harmonisent gracieusement avec l'ensemble. L'on dirait de ces anges qui jettent des fleurs dans les délicieuses compositions de Raphaël. Mais n'exagérons pas l'éloge : il y a des moments où, ces anges, on les prendrait pour de petits Cupidons. A part cette remarque, c'est bien la pieuse et naïve peinture de Jeanne et de ses aimables compagnons de jeunesse, de gloire et de fortune, qui est le principal mérite de la *Jeanne d'Arc*. Le roman est moins heureux lorsqu'il embouche la trompette de l'épopée pour célébrer d'autres combats homériques ; moins heureux encore dans ses descriptions d'intrigues de cour, où l'on voudrait plus de vivacité, moins de roideur et une érudition plus confiante dans ses propres forces. Le style enfin, c'est le style de Mme Anna-Marie, ne rachète pas toujours ces fautes de composition, inégal avec le sujet, et de plus visant parfois à une certaine originalité d'effets qui n'est pas heureuse. A tout prendre cependant, mérites et défauts, la *Jeanne d'Arc* plaît, intéresse, et l'on ne peut s'empêcher de l'aimer.

Aussi n'est-ce pas sans émotion que nous avons vu lui jeter le gant d'une manière aussi ridicule que peu courtoise. On s'est autorisé de quelques paroles, imprudentes peut-être, pour faire de la *Jeanne d'Arc* de Mme Anna-Marie un véritable hérétique. Et parce que l'imagination de l'auteur a cru voir dans l'héroïne une victime de propitiation qui s'offre à Dieu pour le salut de la France, on a crié au scandale, au sacrilége, accusant Mme Anna-Marie de parodier le saint mystère de la Rédemption ! Cela est aussi injuste qu'absurde : il est clair que Mme Anna-Marie n'avait en vue que le martyre. Mais voilà comment, par une aveugle sévérité, on en viendrait, à son insu, jusqu'à noircir des écrivains pleins de foi et de talent, et, par suite, à les décourager, en leur imputant des crimes qui n'ont jamais été, qui ne seront jamais dans leur pensée. C'est avec ce vieux système de dénigrement janséniste, mêlé à je ne sais quelle sotte prédilection pour les traditions mythologiques, qu'on empêche, chez nous, l'art chrétien de se développer.

[1] 2 vol. in-8°. Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE D'A. RENÉ ET Ce,
Rue de Seine, 32.

L'ÉGLISE ARMÉNIENNE ET LA RUSSIE.

(PREMIER ARTICLE.)

I. — DE L'ÉTAT ANCIEN ET ACTUEL DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Il ne suffit plus aujourd'hui de défendre en Orient la cause de l'Eglise avec de la théologie. Ce n'est pas seulement le sectaire qu'il faut éclairer ou convaincre en se renfermant dans le champ clos de la discussion religieuse; il s'élève un autre ennemi qui n'a pour argument que la force et l'astuce, et, si la faible parole d'un seul ne peut l'arrêter, qu'elle soit du moins le cri d'alarme signalant le péril commun. Divulguer son plan d'attaque, épier tous ses mouvements et dire par quelle voie secrète et détournée il marche vers son but, c'est le déconcerter, le ralentir, et peut-être donner au secours le temps d'arriver. Avant que les troupes cantonnées au pied du Balkan et du Caucase ne franchissent la frontière, on leur aplanit les voies en livrant à la Turquie une guerre occulte et spirituelle. N'est-ce pas agir avec habileté que de gagner la moitié des habitants du pays qu'on veut envahir? Or telle est l'œuvre de la Russie occupée à envelopper des liens invisibles d'une suprématie religieuse la conscience des Grecs, des Bulgares, des Serbes, les dissidents bosniaques, albanais et arméniens, en attendant l'occasion où elle pourra les atteler à son joug politique avec les restes de la race ottomane. Parmi ces différentes populations chrétiennes, traitées déjà comme de passifs matériaux propres à orner et à agrandir le futur édifice de l'Église dite orthodoxe orientale, nous ne voulons pour le moment en choisir qu'une seule, son état étant un exemple applicable aux autres et une preuve du sort qui leur est réservé.

A l'extrémité méridionale de la Russie asiatique est donc un pays qu'on veut dépouiller de sa foi et de sa nationalité comme la Pologne. Nous avons désigné l'Arménie, dont les destinées sociales ont précisément de frappantes analogies avec celles du peuple polonais,

Longtemps ces deux nations ont été l'avant-poste de l'Eglise et son bouclier contre les coups de la barbarie; la désunion religieuse a été pour l'une et l'autre le pronostic et la cause de leur démembrement politique; les révolutions, qui ont dispersé également en tous lieux leurs habitants, amenèrent au moyen âge des colonies arméniennes dans la grande Lithuanie, de même que les régiments polonais ont été transportés après la guerre dans l'Arménie russe, et enfin une grande partie de leur territoire est tombée à peu près en même temps sous la même domination.

Avant de montrer comment la politique russe, impatiente d'utiliser sa conquête d'Etchemiadzin, siége du patriarche des Arméniens, l'a d'abord asservi, au moyen d'un synode particulier et de règlements de police, au synode central de Pétersbourg, et de quelle manière elle cherche maintenant, par sa propagande secrète, à rallier tous les Arméniens à ce chef déjà féal et obéissant sujet du czar, nous jugeons utile de tracer une esquisse rapide de l'histoire de cette Eglise. Le passé, en faisant mieux comprendre le présent, augmentera l'intérêt qu'excite la situation critique de cette nation chrétienne.

La foi avait été portée en Arménie bien avant l'époque généralement fixée pour sa conversion, comme le prouvent des antiquités récemment découvertes et le témoignage d'une tradition authentique. En partant de Jérusalem pour prendre possession du monde, plusieurs d'entre les apôtres rencontrèrent les Arméniens sur leur passage, et la terre sanctifiée par le sang de saint Thadée et de saint Barthélemy ne put être stérile. A la fin du troisième siècle, saint Grégoire, appelé le *Martyr vivant* à cause de ses travaux soutenus pour l'Evangile, poursuivit et compléta l'œuvre de la régénération de sa patrie, détruisant les faux cultes des idoles et du magisme, et constituant une société régie par le double pouvoir d'un patriarche et d'un roi. Cette mission accomplie saintement lui a valu l'autre titre non moins glorieux d'*illuminateur*.

L'autorité patriarcale que saint Grégoire avait reçue de l'évêque grec de Césarée de Cappadoce survit au pouvoir royal, depuis quatre siècles et demi, avec la force de résistance communiquée par la puissance divine, son principe, et que ne peuvent atteindre les vicissitudes du temps. L'Eglise arménienne, comme toutes les autres Eglises de l'Orient, était alors un rameau vigoureux et odoriférant de l'arbre divin épanoui sur la terre, et dont les racines se cachaient dans les catacombes de Rome. Cette union intime et absolue est figurée par l'acte d'alliance que la tradition dit avoir été conclue entre le Pape Sylvestre et saint Grégoire, assistés par l'empereur Constantin et le

roi Tiridate. Il est beau de voir ainsi toute une nation produire son diplôme d'orthodoxie et y vouer sa tête aux anathèmes les plus formidables si jamais elle violait sa parole d'obéissance lige au Saint-Siége.

Cependant, ô triste faiblesse de l'humanité! deux siècles après on voyait éclater déjà la première rupture religieuse dont les conséquences ont été l'accomplissement littéral des imprécations prophétiques. Comment arriva cette scission qui, arrêtant les progrès politiques et littéraires de la nation, l'affaiblit tellement qu'elle fut ensuite livrée à tous les pieds qui voulurent la fouler? La cause première, et peut-être l'unique, est ce mouvement d'orgueil et d'indocilité qui pousse la raison d'un seul ou de plusieurs à se placer au-dessus de celle de l'Eglise, soit dans la conception de ses dogmes, soit dans l'application de sa discipline. Cette préférence aveugle du moi faillible à l'infaillibilité dévolue au corps et à la tête de l'Eglise constitue le délit de quiconque a protesté contre elle, à partir de Simon-le-Magicien. L'occasion ou le prétexte fut la décision du concile de Chalcédoine qui condamnait l'erreur d'Eutychès. Par une bizarrerie qu'explique l'infirmité de la même raison portée à se complaire dans son jugement propre, les docteurs arméniens, tout en anathématisant Eutychès avec les Pères du concile, eurent l'inconséquence de rejeter leurs conclusions, les disant favorables à la doctrine de Nestorius [1].

Barsam et Dioscore, disciples et partisans d'Eutychès, profitant des anciens rapports qui unissaient l'Eglise arménienne à celle des Syriens, à cause des emprunts faits à leur rituel et même à leur langue liturgique, étaient venus semer le trouble et la rébellion chez ces voisins trop crédules. Les termes de *personne* et de *nature*, mal définis encore dans le langage, prêtaient à l'équivoque, et, confondus souvent à tort, ils engendraient des disputes interminables. Pendant que les eutychéens répétaient avec mauvaise foi que le concile de Chalcédoine, en distinguant dans la personne de Jésus-Christ les deux natures divine et humaine, retombait dans l'erreur nestorienne antérieurement condamnée, les Arméniens, pour éviter cet extrême et celui des eutychéens admettant l'*unité radicale* des deux natures, croyaient avoir trouvé le milieu de la vérité avec la théorie d'une union dont le sens vague devait au moins laisser dans le doute la sincérité de leur foi. Que leur intention ait été droite dans le commencement, et que les ennemis de l'Eglise les aient leurrés par le jeu de leurs intrigues, nous aimons à le croire; mais cette circonstance atténuante ne les absout pas du crime capital de désobéis-

[1] *Histoire universelle de Tchamtchéan*, t. II, p. 223—230.

sance à l'Eglise, lequel soumet à la peine de mort toute société chrétienne qui s'opiniâtre à se tenir séparée de son corps vivifiant. Et qu'on ne nous oppose pas comme un démenti la prospérité extérieure et matérielle de plusieurs Etats de l'Europe qui ont rompu avec ce centre. Tous contiennent un noyau plus ou moins compacte de catholiques, élément de toute vitalité qui les conserve et peut les rendre guérissables. Supposé le cas où tout élément catholique leur manquerait, qui osera affirmer que ces sociétés ne dégénérassent alors comme celles des coptes, des nestoriens et d'autres sectes, si le même nombre de siècles avait passé sur leur infidélité?

Une autre réflexion se présente naturellement ici au sujet de ces décisions de conciles dénaturées par des bouches malveillantes et difficilement transmises même aux contrées limitrophes de l'empire byzantin. En comparant ces temps avec le nôtre, il est impossible de ne pas remercier la Providence d'avoir si prodigieusement simplifié les moyens de communication entre les hommes par l'imprimerie et la découverte plus récente de la vapeur. Si ces instruments favorables à la propagation de la vérité avaient été déjà connus, aurait-on pu cacher aux Arméniens l'exposé fidèle des actes de Chalcédoine? Quelques années auparavant les auteurs du brigandage d'Ephèse auraient-ils osé violenter les légats du Saint-Siége, et plus tard le faussaire Photius eût-il imaginé l'expédient de controuver tout un concile?

La voie de l'erreur est un plan incliné sur lequel on glisse par un entraînement fatal. Il se peut que le patriarche Papguen déclarant, avec le synode rassemblé sous ses ordres, en 491, à Vagharchabad, qu'il ne reconnaissait pas la validité du concile de Chalcédoine, ait voulu seulement défendre et constater une des *libertés* de l'Eglise arménienne, sans prévoir tout le mal qui en résulterait; mais ce ferment de discorde corrompit toute la masse. L'indépendance du siége patriarcal d'Etchemiadzin fut érigée en principe par une école de théologiens turbulents; bientôt la doctrine d'Eutychès, dont le nom ne cesse pas d'être abhorré, s'introduisit jusque dans le sanctuaire sous la formule du trisagion impie de Pierre Foullon [1]. Pour que l'Eglise arménienne devînt toute *nationale* et n'eût plus rien *à mendier aux rites* des autres Eglises [2], on lui improvisa, en 551, un calendrier, commencement d'une nouvelle ère qui est encore d'un usage populaire; on rompit avec le patriarche des Ibères au second concile

[1] *Sanctus, sanctus, sanctus qui pro nobis crucifixus es.* S. Liguori *Storia dell' eresie*, cap. V, p. 172. Nat. Alex., t. X, cap. III, art. 17.

[2] C'est la raison qu'a la franchise de donner en ces termes Jean VI, patriarche et historien aussi distingué que fauteur ardent du schisme.

de Tovin, seulement à cause de sa soumission au concile de Chalcédoine, et toute relation fut prohibée avec les Grecs, comme n'ayant point conservé l'intégrité de la foi chrétienne. Ainsi, le débat d'une question qu'on croyait d'abord purement scolastique, altérant toute la constitution de l'Eglise arménienne, allait attirer sur la nation une série de révolutions et de calamités; tellement l'état politique d'une société est subordonné à son état religieux.

L'empire byzantin devint le protecteur naturel de l'Arménie, cherchant, après sa conversion au Christianisme, à s'affranchir de la suzeraineté du roi de Perse. Ce furent les Grecs qui la soutinrent dans ce duel glorieux, mais sanglant et prolongé, de la foi de Jésus-Christ et des superstitions de Zoroastre. Sans ce secours, prêté d'abord de bon cœur comme à des frères, les Arméniens n'auraient pas tenu tête à des forces si disproportionnées. Aussi leur détresse fut grande lorsque le schisme brisa les liens spirituels qui unissaient les deux gouvernements. Les Grecs commencèrent à se refroidir pour les Arméniens, et à leur faire sentir qu'ils trouveraient plutôt en eux désormais des maîtres que des alliés. Les généraux envoyés par les empereurs cherchaient aussi bien à occuper militairement l'Arménie qu'à la défendre contre les Perses, et à substituer ainsi leur domination à celle des infidèles. Les Arméniens, humiliés par le zèle rigide et hautain des Grecs, qui prétendaient non-seulement les ramener à la vraie foi, mais encore à leurs pratiques et à leurs observances liturgiques, se plaignaient hautement d'être privés par eux de la première des libertés, celle de la conscience. Alors on vit des princes et des seigneurs, quoique chrétiens, se liguer avec les adorateurs du feu pour chasser des chrétiens, leurs auxiliaires. Quand l'empire persan des Sassanides croula sous lês coups des Arabes musulmans, et qu'Abd-Errahim, l'un des compagnons de Mahomet, pénétra dans le Vasbouragan, on l'accueillit comme un libérateur. La concession d'une espèce de charte, qui garantissait aux vaincus le libre exercice de leur religion, les empêcha, d'abord de regretter le régime grec, tant était vive leur antipathie religieuse. Bientôt les incendies, les massacres et le pillage, cortége ordinaire des hordes envahissantes des califes, convainquaient le peuple que ces autres *étrangers* [1] étaient plus inhumains. Chaque jour quelque main arrachait un lambeau du territoire, et, à la fin du VII[e] siècle, le tiers en avait été partagé entre les Grecs, les Aghovans et les Arabes. Le deuil et l'affliction couvrirent cet infortuné pays jusqu'au commencement du X[e] siècle, où l'illustre maison des Pagratides releva glorieusement, à Ani, le trône

[1] Ce mot, dans la langue arménienne, renferme toujours le sens d'*ennemi*;, d'*infidèle*, ou *d'homme professant une religion différente.*

de l'antique royauté. Mais ce royanme n'eut pas une longue durée ; les Turcs-Seldjoukides, ennemis plus terribles que ceux qui les avaient précédés, accouraient à la conquête de l'Asie-Mineure; Sénékharim, petit roi du Vasbouragan, fut tellement effrayé à leur approche qu'il céda sa principauté à l'empereur Basile, en échange de la ville de Sébaste. Les Grecs voulurent ajouter à cette possession celle du royaume d'Ani, et Jean, fils de Kakig Ier, eut la faiblesse de signer un acte par lequel sa couronne et ses Etats étaient concédés au même empereur. Dernier degré d'humiliation pour les Arméniens! ar ce fut sur ce titre que Constantin Monomaque s'appuya pour chasser plus tard Kakig II et s'emparer de sa capitale. Quelques années plus tard les Arméniens avaient un vengeur dans Alp-Arselan, le sultan des Seldjoukides, qui expulsa pour toujours les Grecs de l'Arménie.

Au milieu de ces guerres et des déchirements civils, le siége pariarcal suivit toutes les vicissitudes de la royauté. Il fut errant et proscrit comme elle. D'Etchemiadzin, où l'avait primitivement fondé saint Grégoire, il passa à Tovin, puis à Ani ; de là il fut transporté sur les bords de l'Euphrate et à Romela en Cilicie. Alors la Cilicie était le dernier asile de la nationalité arménienne, qui, dépossédée du royaume d'Ani, eut le dédommagement de survivre encore trois siècles avec quelque gloire, sous la dynastie des Rhoupéniens, princes issus du sang des Pagratides. Sis, leur capitale, eut aussi l'honneur de devenir la résidence du patriarche jusqu'à l'année 1441. L'alliance des Arméniens et des croisés, qui défendaient la même cause t les mêmes intérêts, établit entre eux des rapports politiques favorables à la religion. La croyance de la suprématie de Rome ne s'est jamais totalement perdue dans la nation; on en trouve des preuves incontestables chez les théologiens le plus passionnément attachés aux opinions du monophysisme, tel que le Vartabed-Vanag, écrivain distingué du XIIIe siècle, Vartan, son disciple, et Jean d'Orodn, surnommé Kakig. L'obstacle à la réunion avait été l'Eglise grecque, à laquelle on craignait d'être soumis comme à un pouvoir délégué et intermédiaire. Les procédés des Grecs n'avaient pas toujours été conciliants, même durant l'époque où ils pouvaient avec raison prendre le titre d'*orthodoxes*. Lorsque le pervers Photius eut corrompu la foi grecque, comment les Arméniens auraient-ils consenti à y conformer la leur? Après Michel Cérulaire, n'avaient-ils pas le droit de leur renvoyer la note infamante de schismatiques, et de les croire infiniment plus éloignés qu'eux de la vérité? Quand, liés et familiers avec les Latins, ils en acceptèrent pour roi un de leurs princes, Constantin III, fils d'Amauri de Lusignan, les préjugés contre l'Eglise d'Oc-

cident diminuèrent, et l'on travailla sincèrement à l'œuvre de la réunion. L'éloquence des deux Narsès, dont l'un, *Chnorhali*, mérite d'être appelé le Fénelon de la littérature arménienne, répandit dans les consciences les lumières de la conviction et le baume de la charité. Les actes des trois conciles nationaux de Romela, de Sis et d'Adana attestent la profondeur et l'énergie de la foi chrétienne implantée dans ces âmes, qui protestèrent, avec un zèle démenti toutefois par les faits, de leur invariable attachement à la doctrine de saint Grégoire.

Les patriarches de Cilicie étaient franchement réunis à l'Eglise romaine; mais le zèle de quelques-uns, notamment de Jacques II, ne fut pas contenu dans de justes bornes. Non content de rectifier la foi de son Eglise dans les points suspects ou obscurs, et ne sachant pas distinguer la partie invariable du dogme, sur laquelle aucune concession ou divergence ne sont possibles, de l'autre partie, qui n'en est que l'enveloppe et le vêtement accommodé au génie propre et aux mœurs de chaque peuple, il porta une main réformatrice sur la liturgie, afin, dit-on, de la rendre latine. C'est bien peu comprendre l'esprit de l'Eglise que de la croire opposée à cette variété de formes qui fait mieux ressortir l'unité de sa foi. Les rits divers de l'Eglise orientale sont les ajustements de la parure qui rend plus belle et plus aimable l'immortelle épouse à son époux [1]; et de là vient que la propagande romaine se montre si vigilante à conserver et à prescrire l'inviolabilité de ces libertés véritables, consacrées par la plus haute antiquité. Jacques II s'appuya, pour réussir en son projet, sur l'association des *Frères-Unis* qu'avait instituée la mission des Dominicains, alors très-florissante dans les provinces arméniennes limitrophes de la Perse. Jean de Kerni, chef de ces Frères et travaillant avec eux à la réconciliation de toute l'Eglise arménienne, avait été sur le point d'atteindre ce but si désirable. Mais le concours que l'association prêta imprudemment au patriarche opéra une réaction violente dont le centre fut le célèbre couvent de Datev. Ses moines engagèrent une polémique irritante, dans laquelle leur amour-propre national, piqué au vif, faisait un appel aux passions du peuple contre les catholiques, accusés par eux de vouloir les *latiniser*. Cette forte opposition empêcha que le concile de Florence n'eût les heureux résultats préparés par la sollicitude toute paternelle d'Eugène IV. Quand les envoyés arméniens revinrent dans leur patrie, ils la trouvèrent livrée à une anarchie spirituelle toujours croissante. En 1441, les docteurs des monastères de Halpat, Saint-Thadée, Datev et Pasen, appelés, par l'usage, à voter dans l'élection du patriarche, résolurent de le repla-

[1] *Astitit regina dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.* (Ps. 4, 10.)

cer à Etchemiadzin, afin d'avoir, disaient-ils, un siége *national* et indépendant, et de contrebalancer l'influence du patriarchat de Sis. De la sorte, Etchemiadzin est redevenu la résidence du *Catholicôs* ou chef suprême de l'Église arménienne, et a continué de l'être, bien que la conservation simultanée du siége de Sis ait distrait de sa juridiction une partie considérable du troupeau. Il est à remarquer encore que ce chef, qui prétend au titre d'*universel*, n'a point cessé d'avoir un autre rival à Aghthamar, dont l'archevêque David, fils de Thorhnig-Mamigonéan, prince de Sasoun, se fit nommer patriarche par les évêques du Vasbouragan, en 1113. C'est ainsi que les Eglises qui succombent à la tentation d'une chimérique indépendance voient se détacher d'elles les parties intégrantes de leurs corps, défection qui, par l'affaiblissement et la décadence qu'elle leur cause, venge déjà l'Église-mère.

Parmi les patriarches d'Etchemiadzin, dont la succession s'est perpétuée jusqu'à nos jours, quelques-uns, éclairés par les missionnaires restés dans le pays pour entretenir la foi des catholiques, envoyèrent encore à Rome l'hommage de leur obéissance! Mais cette bonne volonté était tout au plus personnelle et ne pouvait entraîner le reste de la nation. La conquête de Constantinople et la destruction de l'empire grec rendaient nécessairement les communications plus rares et plus difficiles. Les ennemis du Catholicisme éveillaient la susceptibilité outrageuse de la puissance ottomane en répétant à satiété que l'on devait s'opposer aux progrès d'une religion dont le chef spirituel était le plus redoutable adversaire du Croissant. N'était-ce pas lui, en effet, qui liguait les princes de l'Europe et qui poussait contre les Turcs les frères de terre et de mer de la chrétienté? Les catholiques, comme on le conçoit, se trouvaient, par l'effet de cette position délicate, perpétuellement sous le coup de la haine ou de la vengeance. Pour n'en citer qu'un exemple, l'an 1695, la petite communauté catholique de l'île de Chio fut livrée à la plus violente persécution, parce que les Grecs l'accusaient d'être unie de communion avec les Vénitiens, qui l'avaient prise et abandonnée l'année précédente. « Le Pape, disaient-ils, est leur *iman* [1] commun, et ils mentionnent son nom dans leurs prières. » Il n'en fallait pas davantage près des Turcs, irrités par une défaite, pour que ces malheureux fussent, les uns étranglés, les autres spoliés de leurs biens ou accablés d'amendes. Les catholiques arméniens furent, dès le commencement de la conquête ottomane, dans les mêmes perplexités, et c'est ce qui explique comment une si petite élite eut le courage de la persévérance. Des

[1] Grand-Prêtre.

nombreux fidèles qui couvraient les provinces de Nachtchivan et de la Perse-Arménie, glorieuse conquête des missions dominicaines, il n en reste plus un seul. Mais Dieu nous garde de les croire tous coupables d'apostasie! plus vraisemblablement ils ont été décimés dans les guerres sanglantes des Persans et des Turcs, qui, surtout au commencement du dernier siècle, désolèrent ces pays aujourd'hui dépeuplés. A Erzeroum, à Tokat, à Merdin, à Angora et à Constantinople, la foi trouvait toujours des âmes assez généreuses pour l'embrasser et ne pas rougir de sa profession publique, malgré les épreuves qui devaient la purifier.

Constantinople, en devenant la capitale de l'empire ottoman, fut destinée aussi par le sultan Mahomet II à être le siége de la puissance spirituelle des Arméniens. Il appela de Brousse l'archevêque Joachim, lui assigna un lieu convenable, et accorda divers priviléges à la nombreuse colonie qui le suivait. On désirait opposer un autre patriarche à celui des Grecs et ne pas laisser les sujets de la Porte dans une trop grande dépendance d'Etchemiadzin, qui appartenait alors à la Perse. A cet effet on accorda à Joachim un *bérat* ou diplôme qui le reconnaissait comme chef religieux et même civil de tous les Arméniens de l'empire. L'investiture de cette autorité le rendait responsable, près de la Porte, de la fidélité politique de ses ouailles. Depuis cette époque les patriarches de Constantinople ont été pour la Turquie la tête proprement dite de l'Eglise arménienne, ceux d'Etchemiadzin jouissant plutôt d'un simple droit de juridiction ecclésiastique, dont les attributs étaient le droit d'envoyer des légats, la consécration des évêques et du méron ou *huile sainte*, laquelle, vendue ensuite aux églises particulières, était la principale source de son revenu. Quelques-uns de ces nouveaux patriarches se montrèrent favorables au Catholicisme, et dans le XVIIe siècle quatre d'entre eux le professèrent ouvertement. Plusieurs aussi, soit pour des motifs politiques ou par intérêt, persécutèrent activement les catholiques que la ferveur de leur foi et la puissante protection de la France sauvèrent de toutes ces tribulations. Alors on vit des Arméniens convertis déposer soudain leur timidité naturelle, se présenter au tribunal du mufti ou juge suprême, et mourir, comme le prêtre Gomidas, avec le courage des confesseurs. On comprend aisément que la condition des catholiques, soumis spirituellement et temporellement à un chef ecclésiastique séparé de leur communion, devait être extrêmement pénible. Aux discussions théologiques s'ajoutaient des querelles d'intérêt et de rivalité, et les dissidents souffraient avec peine que les catholiques, par leur réputation de bonne foi et par leurs manières assez civilisées, qu'ils devaient à des rapports plus directs

avec les Francs, leurs coreligionnaires, eussent accaparé les emplois de banquiers, de drogmans, et que le haut commerce fût entre leurs mains. Toutes ces œuvres réunies amenèrent la catastrophe de la dernière persécution, qui éclata, après la bataille de Navarin, lorsque les catholiques n'avaient plus l'ambassadeur de France pour les protéger. Il était facile d'engager le gouvernement turc à sévir contre une classe d'hommes que des délations calomnieuses représentaient comme unis de vues et d'efforts avec ses ennemis. La sentence d'exil fut donc décrétée contre tous les catholiques de Constantinople, lesquels, estimant la pureté de la foi plus que la richesse et les faveurs temporelles, laissèrent vendre à l'encan maisons et meubles, et s'enfoncèrent, malgré les rigueurs de l'hiver, dans l'intérieur de l'Anatolie avec leurs familles désolées. Quelle conscience libre et connaissant la valeur de la liberté n'applaudirait à de semblables dévouements[1]?

Les bonnes relations qui se rétablirent promptement entre la France et la Porte produisirent dans le sort des catholiques un heureux changement qu'ils regardent comme la récompense temporelle de l'épreuve. Rappelés de l'exil, ils ne pouvaient continuer d'être soumis à la juridiction civile et religieuse du patriarche schismatique sans que la société arménienne ne fût perpétuellement exposée

[1] L'ignorance des points religieux qui divisent les chrétiens d'Orient, et l'épais milieu de préjugés qui sépare communément l'esprit de l'observateur protestant, quand il est tenté de juger une cause où le Catholicisme est l'une des parties, accumulent sous la plume d'un *gentleman touriste* toutes ces sottises.

« Je demandai à plusieurs catholiques arméniens, qui avaient évité la confiscation « et l'exil par une conformité apparente aux opinions de leurs frères plus puissants, « quels étaient les points capitaux de dissidence entre les catholiques et la véritable « Eglise arménienne. Ils ne purent me répondre : tout ce qu'ils savaient, c'était que les « eutychéens plaçaient un voile devant l'hostie pendant l'élévation, et se tenaient de« bout dans les instants où les catholiques s'agenouillaient. *Peut-être* est-il permis « de dire, sans craindre de se tromper, que, parmi les dix ou douze mille catholiques « arméniens qui renoncèrent, d'après un motif de conscience, à leurs richesses, à leur « profession, et se laisssèrent chasser pendant un froid rigoureux des murs de Con« stantinople, avec leurs vieux parents, leurs femmes et leurs enfants, il n'y en avait « *peut-être* pas une douzaine qui pût expliquer les raisons d'un si grand sacrifice. » (*Constantinople et la Turquie en* 1828—1829, par M. Ch. Mac-Farlane, t. II, p. 266.) Nous concevons que des catholiques qui avaient tout simplement *apostasié*, en évitant le trouble et les incommodités de l'exil par une *conformité apparente aux opinions de leurs frères plus puissants*, n'aient pu ou n'aient voulu répondre, et qu'ils laissent même à l'écrivain l'absurdité de la raison *du voile placé devant l'hostie pendant l'élévation et de la génuflexion qui l'accompagne.* Mais le devoir de venger *dix ou douze mille catholiques* ayant de leur religion une connaissance que l'on souhaiterait à tous les autres orthodoxes, *et voire à messieurs les protestants*, nous oblige à réclamer contre la fausseté de la dernière période, bien qu'elle ne marche que sur les pieds boiteux et incertains de deux *peut-être.*

à de graves désordres. Le gouvernement turc le comprit, et l'esprit de justice qui distinguait le caractère du sultan Mahmoud permit à M. le général Guilleminot, alors ambassadeur, de mener à bonne fin la négociation importante de l'émancipation des catholiques arméniens. Il n'est pas inutile de remarquer qu'elle coïncida presque avec l'émancipation des catholiques irlandais, malgré la disproportion et la différence des résultats. Les Arméniens catholiques, qui semblaient n'être que les raïas ou sujets d'autres raïas, commencèrent à avoir une existence et des intérêts séparés. Ils purent élire un patriarche, chargé de régler tous leurs rapports civils directement avec la Porte. Quant aux affaires de l'ordre religieux, elles restaient naturellement dans le ressort des attributions de l'archevêque nommé par Rome. Si le for extérieur échappait à la juridiction du patriarche arménien, à plus forte raison le domaine du for intérieur lui était-il interdit. Toutefois, par des vues providentielles dont l'avenir dévoilera le secret, les positions respectives des dissidents et des catholiques n'avaient pas été changées à l'avantage de ces derniers, sous le rapport du bien-être et de la fortune. La confiscation et la vente forcée avaient ruiné les familles les plus riches, et les emplois qu'occupaient les catholiques avaient vivement excité l'ambition des dissidents qui s'en emparèrent. Depuis ils les ont gardés, et leur commerce, qui n'avait pas été interrompu et ruiné, est généralement plus prospère. Un revirement semblable a de grandes conséquences dans un pays où plus qu'ailleurs la fortune est la source du crédit et de l'influence. A l'aide des ouvrages classiques publiés dans les couvents catholiques de Venise et de Vienne, le goût de la littérature arménienne refleurit chez les Arméniens. De toutes parts s'ouvrirent des écoles, où le nombre des élèves fut bientôt proportionnellement beaucoup plus grand que chez les catholiques. Quelle en était la raison? L'abondance des ressources, qui permettait aux enfants les plus pauvres de les fréquenter gratuitement. Un autre fait remarquable, c'est que le mouvement intellectuel n'est point venu chez eux du clergé, comme pour les catholiques, mais de simples *vartabeds* ou maîtres d'école, qui paraissent devoir diriger et réformer leur clergé. Un grand collége fut organisé à Scutari, sur un pied européen, et il est à regretter que des divisions particulières aient arrêté le développement de cette institution. L'impulsion donnée à l'esprit public s'est manifestée sous une autre forme auparavant inconnue. Nous voulons parler de la presse, ayant ses journaux politiques et littéraires à l'imitation de la France, car c'est encore elle qu'on retrouve dans la plupart des articles ou des feuilletons empruntés aux feuilles de Paris. Ces organes de publicité, qui n'osent discuter les actes du gouvernement local, ont concentré leur

intérêt sur la question de l'éducation et de l'enseignement, comprenant que là est le premier élément de leur régénération sociale. On y expose et discute les méthodes les plus favorables aux progrès des élèves, en même temps que l'on cherche à ménager, par tous les moyens possibles, les protecteurs de l'enseignement populaire et gratuit. Des associations ont été fondées dans le but de contribuer, par des souscriptions volontaires, à l'établissement de nouvelles écoles et de bibliothèques publiques. Dernièrement une école de Constantinople bien organisée, celle de Béchiktache, réunissait un concours considérable de personnes émerveillées de la solennité d'une distribution de prix, calquée sur celle de nos Frères de la Doctrine chrétienne, et où les enfants recevaient, pour la première fois, comme récompense de leurs travaux, des livres et des couronnes de laurier. Les catholiques ont été dépassés sur ce point comme sur plusieurs autres, et ceux qui se flattèrent longtemps, avec raison, d'être le parti progressif, devront craindre de perdre à jamais cette primauté. Il n'y a plus que leur clergé qui, grâce aux doctes publications des deux congrégations méchitaristes, conserve une supériorité incontestable sur le clergé schismatique, où le savoir et la piété sont encore de trop rares exceptions.

Cette inégalité et ces contrastes disparaîtraient heureusement dans le cas où la science, qui a déjà dissipé, chez les Arméniens les plus éclairés, les préjugés anciennement nourris contre les catholiques, achevant de répandre ses lumières parmi les ignorants, les disposerait tous à la réunion spirituelle. Des hommes amis du bien et de leur nation travaillent à cette œuvre; mais plusieurs obstacles qu'il est bon d'énumérer s'y opposent et retardent l'heure de son accomplissement. Le premier est une sorte de répugnance réciproque et antipathique, qui a ses racines dans un passé de plusieurs siècles et qui a habitué les catholiques et leurs frères séparés à se considérer comme membres de deux nations distinctes. L'état de défiance et de rivalité qui tient les deux sociétés à distance sont à comparer à ce malheureux esprit de faction divisant, chez nous, ce qu'on a nommé les libéraux et les royalistes.

Les catholiques, qui longtemps ont été plus riches, plus instruits et les seuls à marcher dans la voie de la civilisation moderne, se sont regardés avec trop de complaisance comme un parti aristocratique, et la charité chrétienne, dont ils devaient donner surtout l'exemple, n'a pas assez tempéré chez eux les airs de prééminence et de grandeur, ni corrigé certaines dénominations insultantes, comme celle d'*Arméniens non dégrossis*[1], donnée aux schismatiques. Ceux-ci, infiniment plus nombreux et représentant proprement le parti populaire,

[1] En turc ; « *Qualen Armíeni.* »

ont suivi le mouvement d'ascension qui partout élève cette classe, et, actuellement possesseurs de la fortune publique, ils se vengent des dédains des autres en adoptant plus complétement le ton et le luxe européens. Nous ne parlons, bien entendu, que de la société de Constantinople, les provinces étant encore à un degré de civilisation trop inférieur. Les Arméniens rentrés dans le sein de l'Eglise orthodoxe ont eu le grand tort de répudier, pour ainsi dire, leur nom national et de prendre exclusivement celui de catholiques, abandonnant l'autre aux dissidents. C'était mal comprendre l'esprit de la véritable Eglise, qui ne prive aucun de ses enfants du nom patriotique qu'ils portent dans la grande famille humaine. Qu'en est-il résulté? Les Arméniens se sont cramponnés plus fortement au nom de leurs aïeux que les autres semblaient avoir renié, et ils ont tenu à honneur de s'appeler *Haï*[1]. Pendant que les catholiques affectaient de préférer, dans le cercle de leur société, la langue turque à la langue arménienne vulgaire, bien que leurs *vartabeds* ou docteurs, disciples de Méchitar, eussent eu l'honneur de la ressusciter littérairement, les dissidents continuaient de la parler et de l'écrire, soit qu'elle fût à leurs yeux un souvenir de la patrie et un moyen de protestation contre l'état politique qui leur en imposait une autre, soit qu'ils voulussent simplement par là montrer d'une autre manière leur esprit d'opposition aux catholiques. Quoi qu'il en soit, les schismatiques avaient quelque raison de s'appeler les *Arméniens purs* et de prétendre avoir conservé exclusivement le feu sacré de la nationalité. Aujourd'hui ce sentiment éclate dans les journaux politiques, qu'eux seuls publient et peuvent soutenir. L'un d'eux s'appelle *le Patriote* et l'autre *le Crépuscule de l'Ararat*, c'est-à-dire le commencement de la lumière qui luit du berceau de leur nationalité. Nous dirons plus tard quelle influence étrangère et ennemie se cache sous ces mots sonores et dangereux.

Le second obstacle est l'esprit d'indifférence et d'irréligion propagé par cette philosophie incroyante du dernier siècle, que de coupables efforts cherchent à exhumer de son sépulcre et à replacer sur les autels de notre chère patrie. Espérons toutefois que, pour elle comme pour l'Orient, l'esprit plus sérieux et plus droit de la génération actuelle se dégoûtera du vide et de l'immoralité de cette doctrine, qui ne compte plus pour sectateurs que quelques hommes incorrigibles et retardataires. Comme la nature du scandale est de frapper surtout par le bruit et l'éclat les oreilles et les regards, tout ce qui avait été infecté du philosophisme, hommes et livres, était une nouveauté si

[1] Tel est le nom du héros que la tradition cite comme ayant pris possession de l'Arménie et donné son nom au peuple dont il fut le premier roi, 2107 ans avant Notre Seigneur Jésus-Christ.

extraordinaire pour les Orientaux qu'il attira fortement leur attention. Le plus grand nombre en eut horreur et ne comprit pas comment des nations qui se posaient devant eux comme leur modèle toléraient ou vantaient des principes dont l'application, en détruisant toute idée religieuse et morale, ferait rétrograder la société à l'état sauvage. Quelques-uns, possédés de la manie d'admirer et d'adopter tout ce qui leur venait des Francs, s'imaginant que la société européenne entière avait prévariqué, se mirent à la remorque de ces fausses idées, et aux vices qu'elles engendrent ils ajoutèrent celui de l'hypocrisie, n'osant pas lever le masque au milieu de leur nation si solidement basée sur le Christianisme. Ainsi ce mal fut individuel et secret, et, ce qui vaut mieux encore, exceptionnel.

Le troisième empêchement vient du protestantisme, qui, depuis une vingtaine d'années, honteux des pertes journalières qu'il essuie dans l'Occident, cherche à les réparer en gagnant les communions orientales détachées de l'unité. La besogne lui semblait facile près de gens qui font profession de ne pas obéir au Pape; mais ses émissaires, qu'il a maladroitement choisis parmi les mille et une sectes de l'Amérique les plus avancées dans la voie du rationalisme, ont effrayé, par leurs doctrines téméraires et voisines du socinianisme, une nation à qui il ne manque, pour être parfaitement chrétienne, que de redevenir membre obéissant du corps de l'Eglise. Ce qu'a de flatteur pour la raison orgueilleuse le principe de son indépendance dans l'interprétation des saintes Ecritures, et surtout ce qu'a de commode pour la nature l'exemption du jeûne, de la pénitence et de toutes les mortifications de la chair, ont dû nécessairement leur concilier quelques adeptes parmi une jeunesse indisciplinée et dans la masse des chrétiens lâches ou avides de nouveautés. L'ouverture de plusieurs écoles où les élèves recevaient non-seulement un enseignement gratuit, mais encore une rétribution hebdomadaire, ont groupé autour d'eux d'autres âmes vénales, et alors MM. les envoyés protestants de prendre pour des conversions ces changements intéressés, et d'annoncer à haute trompe dans leur journal de Boston que bientôt ils enverraient le bulletin de la conquête totale de l'Eglise arménienne. Les noms des évêques, des docteurs ou simples prêtres, des maîtres d'école et d'autres personnes notables qu'ils supposaient enrôlées déjà dans leurs rangs, étaient imprudemment insérés dans les colonnes du *Missionary-Herald*, et, comme on avait compté trop légèrement parmi les progressistes des hommes qui n'avaient jamais eu l'intention de l'être, quel n'a point été l'étonnement de ceux-ci, pour ne pas dire leur indignation, lorsqu'ils ont connu la forfanterie ou l'imposture! Le patriarche et son vicaire, soupçonnés avec raison d'être

de connivence avec ce nouvel ennemi, furent déposés, et l'on promut à leur place des hommes dévoués à la nation. Par leurs conseils et leurs soins, les mesures nécessaires pour repousser les attaques ont été prises, et de plus on s'est mis sur l'offensive. Il est enjoint au clergé d'étudier les points de la controverse protestante; la foi de l'Eglise arménienne est enseignée avec plus de soin aux enfants des écoles, et des plumes habiles engagent une double polémique dans les journaux et dans des ouvrages de longue haleine. Les événements de Taïti, en mettant à nu les turpitudes du prosélytisme méthodiste, ont été une matière inépuisable de sarcasmes et d'accusations assez directes contre MM. les missionnaires américains, confrères du sieur Pritchard, et répétant en Perse les scènes de son intolérance contre d'autres missionnaires catholiques. L'alarme est donnée, et la réaction opérée dans l'opinion générale est telle que, hormis quelques individus vivant des libéralites de ces messieurs, nul autre n'oserait s'avouer leur partisan. Ces messieurs, convaincus de l'inutilité de leurs peines, prendront-ils ici, comme en plusieurs autres localités, le sage parti de la retraite? Nous ne le pensons pas. La haine du Catholicisme et l'envie de contrarier ses développements étant les deux principaux ressorts de leur engouement apostolique, ils vont, durant cette crise qu'ils ne manqueront pas de qualifier de persécution, se blottir et se dissimuler, sauf à reprendre après l'orage leurs menées souterraines. En un mot, leur tâche sera d'empêcher la conversion de ceux qu'ils n'ont pu pervertir.

Le danger réel n'est donc pas non plus de ce côté; il faut le chercher chez le voisin puissant et redoutable que nous avons d'abord signalé, et qui, convoitant toujours la Turquie, cherche d'abord à usurper la suprématie spirituelle des races chrétiennes, jusqu'à l'heure espérée où Constantinople et le territoire ottoman céderaient à l'audace de ses armes. Oui, tel est le plan de la Russie, ennemi le plus formidable qu'ait peut-être rencontré l'Eglise, parce qu'à un despotisme violent et persécuteur le czar unit les efforts d'un prosélytisme politique organisé sur de larges bases et tendant à absorber dans sa propre Eglise officielle les communions diverses qui l'approchent et l'entourent. Cette double force concentrée dans sa main est, comme on le voit, le glaive à deux tranchants du pouvoir temporel et religieux que mania à une autre époque le mahométisme, mais, osons-nous le dire? avec moins de chance de succès contre les chrétiens, parce que sa partie dogmatique, en contradiction ouverte avec le Christianisme, provoquant d'énergiques résistances, rendait plus patent le crime d'apostasie. Ici les ignorants peuvent être facilement séduits, et la conscience faible peut mieux transiger ou trouver des

excuses. En effet, l'Eglise schismatique des Russes, entée sur la schismatique Eglise des Grecs, et aujourd'hui fille indépendante qui veut se substituer à sa mère, est appelée ouvertement l'Eglise orthodoxe orientale, ce qui explique assez nettement ses prétentions sur tout l'Orient. On veut l'opposer au Catholicisme, et chasser du pays, lorsqu'on le pourra, cet ancien dominateur. Le cercle des opérations de la propagande moscovite s'élargit journellement; elle ne se contente plus du champ assez vaste de la Roumélie, que le patriarche grec de Constantinople est chargé de régir provisoirement sous son influence et dans ses intérêts; elle a franchi le Bosphore, et s'occupe de rallier à sa cause tous les Arméniens de l'Anatolie. Voilà pourquoi sans doute la *Gazette de Moscou*[1] annonçait avec l'orgueil du triomphe que l'Eglise russe orthodoxe gagnait du terrain en Turquie comme en Pologne. Toutefois les moyens de propagation qu'elle met en œuvre n'ont pu encore être aussi expéditifs et énergiques sous le régime musulman que dans la terre chrétienne de l'empire russe. On suit, pour arriver au même terme, la voie du prosélytisme et des expédients que nous allons décrire.

II. — ÉTAT DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE DEPUIS LA CONQUÊTE RUSSE.

Le patriarche et le synode d'Etchemiadzin.

Lorsque le général Paskewitch mit fin, en 1827, à la guerre de Perse, par la prise de la citadelle qui lui a valu le titre de prince d'Érivan, la Russie, maîtresse alors de l'Arménie persane, comprit que ce succès ajoutait un nouveau royaume à son immense empire. Le traité de Turkeman-Tchaï, conclu avec la cour de Téhéran, restreignit les frontières du territoire conquis à la rivière d'Arpason, l'ancien Akhouréan, et au fleuve Araxe; mais c'était afin de se reconnaître dans la victoire et pour consolider la possession des points occupés, avant de s'engager dans l'autre champ de conquêtes qui s'étend jusqu'à l'Indus. Ce temps d'arrêt est l'œuvre d'une politique adroite, persévérante dans ses plans et qui se croit sûre de l'avenir. Déjà l'on se plaint ouvertement des inconvénients de ces limites, parce que le lit de l'Araxe, guéable à une certaine saison de l'année, n'arrêterait pas suffisamment les maraudeurs de quelques tribus nomades; on épie l'occasion de réclamer ou de prendre la fertile province de l'Aderbidjan, l'ancienne Médie, et tout le littoral de la mer Caspienne compris, au midi, dans le Guilan et le Mazendéran. En attendant, on assure ses derrières par la construction de la forteresse

[1] A la date du 2 août, citée par l'*Univers*, n° 22 du même mois.

d'Alexandropol, assez vaste pour contenir un corps d'armée, et qui menace déjà toute l'Arménie turque.

Ces précautions stratégiques, qui ne sont que la consolidation et l'étalage de la domination militaire, n'ont jamais suffi à l'occupation durable d'un pays; la Russie, le sait et elle cherche à s'attacher les habitants de ces nouvelles provinces par de prétendues améliorations matérielles. Mais aux yeux d'un chrétien qui prise sainement les choses, un peu de bien-être acheté aux dépens des intérêts spirituels est moins un avantage qu'une perte et un malheur. Or il en est ainsi des Arméniens devenus sujets de la Russie : perdus à jamais pour l'Église, ils vont être entraînés à un autre schisme beaucoup plus dangereux que le premier qui les avait séparés de nous. L'ignorance invincible ne sera plus possible dans des esprits dressés systématiquement à la haine et au mépris du Catholicisme. Raïas d'une puissance mahométane, ils auraient été accessibles à l'action catholiques que n'arrêtent pas même les édits persécuteurs et l'intolérance du régime moscovite. Après avoir payé leur *kharadj*, impôt capital que les premiers musulmans exigèrent des chrétiens, comme prix du libre exercice de leur religion particulière, ils auraient été assurés que la main qui pressurait leur corps épargnerait leur conscience. C'est précisément l'inverse pour les raïas de la Russie, et la sagesse divine enseigne que le premier mal est le moindre [1]. Les préoccupations de la politique n'influent pas sur ce jugement. Nous parlons avec la simplicité d'un enfant de l'Église, soucieux de ses intérêts et contraint par le devoir de dénoncer et de combattre ses ennemis. Du reste, il n'y a point ici d'attaque contre la nation russe, que nous savons distinguer de son empereur, peut-être aussi odieux à elle qu'à nous.

En enclavant le mont Ararat et le siége patriarcal d'Etchemiadzin dans son territoire, la Russie voulait profiter de ces deux points auxquels se rattachent les anciennes traditions religieuses et politiques de la nation arménienne. Elle n'a cessé, en effet, de s'en servir comme d'un appât pour les imaginations qui poursuivent le rêve de la reconstruction du royaume de Haïg, et pour les croyances peu éclairées qui regardent le successeur de saint Grégoire-*l'Illuminateur* comme leur chef suprême et unique. A la faveur des souvenirs et des sympathies que réveillent ces lieux historiques, elle a pu mettre en avant le projet d'une nationalité arménienne, soit pour attirer des colons sur des terres longtemps ravagées et devenues incultes, soit aussi pour se créer une influence parmi tous les mem-

[1] Et nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere ; sed potius timete *eum* qui potest et animam et corpus perdere in gehenam. Matth., c. X, v. 28.

bres de cette même nation dispersés dans les deux royaumes voisins. On n'a point négligé ce moyen sur des hommes trop ignorants encore pour savoir que la Russie cherche à passer le niveau de l'uniformité administrative sur toutes les races ou peuplades insoumises de son empire, qu'elle veut les absorber dans la nationalité russe et les coordonner autour de ce centre dans une passive immobilité. De même que Catherine, dite la Grande, invoquait dans ses proclamations les grands mots de justice et d'humanité, au moment où elle en violait les principes dans le partage de la Pologne et dans ses guerres contre la Turquie, ainsi Nicolas faisait proclamer par ses généraux, envahisseurs des territoires turc et persan, qu'il venait, au nom du Christ, délivrer les chrétiens du joug des infidèles, lui dont le règne aura été plus funeste que celui des Néron et des Domitien; car au moins les empereurs de Rome, par leurs persécutions ouvertes, donnaient à l'Église des martyrs, et l'empereur moscovite a trouvé le secret de lui faire des apostats.

L'homme qu'il chargea de repeupler les provinces arméniennes fut un Arménien de la colonie que Châh-Abbas avait autrefois transplantée à Djoulfa, près d'Ispahan sa capitale. Les Afghans et le roi Nadir ayant ruiné le commerce de ce faubourg devenu le plus riche entrepôt de l'Orient, la plupart des marchands se dispersèrent, les uns dans l'Inde, les autres dans l'empire ottoman, et quelques-uns en Russie; de ce nombre était le chef de la famille du général Lazarew, dont il est ici question. Les affaires de son négoce furent si prospères à Astrakan et à Moscou qu'il devint bientôt l'un des plus riches capitalistes de l'empire; il fut naturalisé russe, et le gouvernement, qui devinait l'influence que pourrait exercer cette famille sur les autres Arméniens, ne cessa de la combler d'honneurs et d'égards. En 1814, deux Lazarew fondèrent à Moscou un collége destiné à donner aux enfants pauvres de toute l'Arménie un enseignement gratuit. Certes on ne peut faire un plus glorieux usage de sa fortune, et la popularité du nom de Lazarew, chez les Arméniens, fut la juste récompense de ce dévouement national. Malheureusement l'institution a dégénéré, en devenant, entre les mains du pouvoir, un des instruments qui contribuèrent le plus activement à détruire la nationalité et la religion des Arméniens. Une ordonnance récente vient de transformer le collége en un séminaire et une école de *Jeunes-de-langues*, dont les élèves devront propager dans l'Orient le symbole religieux et politique de la Russie. Nous aurons soin, dans la suite, de mettre en lumière ce plan, qui se lie à d'autres combinaisons.

Le général Lazarew fut attaché au corps d'armée de Paskewitch, et, pendant que celui-ci se reposait à Tauris des fatigues de son heureuse

campagne, il parcourait les vallées de Mairant, Khoi, Salmas et Ourmiah, exhortant les Arméniens et même les Chaldéens à suivre les troupes victorieuses au delà de l'Araxe. On promettait aux colons de vastes et fertiles terrains, l'exemption de l'impôt et de la conscription durant plusieurs années, et, à ces propositions engageantes, on ajoutait les espérances d'un avenir prospère et à l'abri de toute avanie. Le nombre de chrétiens que l'on persuada est évalué à quarante mille familles à peu près, et d'Erzeroum jusqu'à Maraga commença le mouvement d'émigration. Il y eut parmi cette multitude beaucoup de déceptions et d'amers regrets. La loi préserva, à la vérité, les émigrants des vexations que les autorités subalternes des États musulmans se permettaient alors trop souvent à l'égard des chrétiens ; mais, en échange, ils eurent les avanies spirituelles, surtout les catholiques : l'espionnage, le régime tracassier des douanes, des quarantaines, de la police, enfin tous ces tourments intérieurs d'un État despotiquement civilisé que ne connaît point la libre insouciance des sociétés musulmanes. Les terres n'étaient pas aussi fécondes que celles des vallées persanes; leur défrichement triplait les peines du laboureur, et l'air salubre de l'Aderbidjan était tristement remplacé par l'atmosphère fiévreuse des bords de l'Araxe et du Mogham. Aussi les maladies ont elles décimé ces colons; beaucoup s'échappèrent et revinrent à leur ancienne patrie ; un plus grand nombre repasserait l'Araxe s'ils pouvaient tromper la vigilance des Cosaques, gardiens de la frontière. Cette émigration fut présentée dans le temps comme une preuve de l'influence morale de la Russie et de sa haute supériorité sociale sur les sociétés musulmanes. L'inspection des lieux et des faits rétablit tout à son juste point de vue, et, à quelques avantages près, dus bien moins au gouvernement russe qu'aux idées d'ordre et de justice qui constituent le fond de toute société chrétienne, on voit ce que les chrétiens ont gagné au changement. Quant aux catholiques, ils ont tout perdu, puisqu'on laisse éteindre leur clergé, sans permettre qu'il se renouvelle en recevant de nouveaux desservants du dehors. On refuse même aux quelques vieillards qui restent la faculté de communiquer, non-seulemeut avec le Saint-Siége, mais encore avec leurs chefs ecclésiastiques résidant en Turquie. Cette mesure tient aux règlements que l'on a imposés à l'Eglise arménienne tout entière, pour l'asservir et la séculariser.

C'est ici que se manifeste dans toute son évidence le vice radical d'un gouvernement dont le chef, violant la loi primaire de la société chrétienne, veut réunir en sa personne les pouvoirs temporel et spirituel qui doivent demeurer divisés et distincts, comme le corps l'est de l'âme, et la matière de l'esprit. La confusion de ces deux éléments

incompatibles engendre nécessairement le désordre, et l'Etat en souffre aussi bien que la religion. Le principe de liberté représenté par le libre acquiescement de la conscience à ce qu'elle croit être vrai, est anéanti, et il ne reste plus que le principe d'une obéissance rendue servile. L'Eglise n'est plus la société universelle des fidèles soumis aux pasteurs légitimes, institués par Jésus-Christ, mais une agrégation partielle d'hommes sacrifiés aux intérêts d'une ambition insatiable. Son domaine ne s'étend pas au delà des frontières, et l'on ne peut lui appartenir sans devenir en même temps sujet de l'État. Alors revit l'axiome des sociétés musulmanes : « Les sujets suivent la religion de leur monarque ; » toutefois avec cette différence, que les catholiques et les sectaires des Etats mahométans ne sont point gênés dans l'exercice de leur culte, quand ils se sont rachetés par le tribut de la capitation, tandis que le gouvernement russe ne cesse de vexer ou de persécuter quiconque n'embrasse pas son culte officiel. L'empereur s'est érigé en calife, et il a même exagéré les prétentions du successeur légitime de Mahomet s'inclinant devant l'autorité du *Cher'* ou de la loi ; car non-seulement il ne tient pas compte de la loi du Christ, mais encore il lui substitue arbitrairement ses volontés. Les exemples de cet attentat sont innombrables, dans la longue série de persécutions qu'endure le Catholicisme, depuis que les empereurs travaillent à établir dans leurs Etats une unité religieuse taillée sur le patron de l'unité administrative. Et quel motif leur fait désirer et poursuivre si ardemment la première, sinon parce qu'elle semble bonne à simplifier la seconde ? Pourquoi donc autrement tant de peines pour la réalisation d'un projet qui a coûté du sang, des larmes, et de plus l'estime des âmes honnêtes ? Tant il est vrai que le pouvoir humain qui abuse de lui-même, en portant une main sacrilége sur le pouvoir spirituel, l'avilit et le dénature par cette profanation au point d'en faire l'auxilaire et le complément de son déspotisme.

Pierre Ier est l'usurpateur de ce pouvoir religieux qu'il ravit au patriarche de Moscou en laissant son siége vacant une vingtaine d'années et en déclarant que sa dignité serait remplacée par un synode permanent dont il devenait le chef suprême. Cette assemblée, qu'il nomma *très-sainte*, est dans l'ordre ecclésiastique ce que le sénat est dans l'ordre civil. Ce sont les deux organes chargés de notifier sous la forme d'*oukazes* les volontés de l'empereur. De crainte qu'on ne cherchât à rétablir dans ce synode un simulacre de l'autorité patriarcale, il le soumit à l'inspection d'un officier laïque, qui partage avec le souverain le pouvoir d'exécuter les *propositions* de l'assemblée. Voilà comment le clergé russe a perdu toute son indépendance, punition

d'ailleurs réservée aux Eglises révoltées contre l'Église-mère. Toute société doit avoir un chef, et celle qui se soustrait à l'autorité légitime tombe inévitablement sous le joug.

On conçoit déjà que le patriarche d'Etchemiadzin, faible et petit en comparaison de celui de Moscou, ne pouvait se flatter du privilége exceptionnel de l'indépendance. Il eût été absurde de supposer que la majesté imperiale abdiquât par égard pour les Arméniens son droit *divin*, et que des sujets conquis jouissent d'une faveur refusée aux Russes. Aussi, pour ne laisser aucune illusion sur ce point, on se hâta d'élaborer une *constitution synodale* pour l'Eglise arménienne. La consulter avant de la charger de ce joug eût été lui faire trop d'honneur. Le vieux patriarche d'Etchemiadzin reçut par la poste, en l'an de grâce 1836, cette charte de servitude, production de l'officine du *très-saint* synode de Pétersbourg. La même année elle sortait des presses du couvent, traduite en arménien avec ce titre dérisoire : « Très-magnifiques règlements pour le gouvernement de l'Eglise arménienne de saint Grégoire, en Russie. Traduit de l'exemplaire qu'a signé de sa propre main sa majesté l'Empereur, le 11 mars 1836. »

Le chapitre premier traite des *droits généraux* et des *priviléges* de l'Église arménienne de saint Grégoire. Quoi ! on ose donner le nom de *droits* et de *priviléges* aux dispositions qui dépouillent l'ancien possesseur du siége d'Etchemiadzin de sa suprématie et de la plupart de ses franchises, en l'abaissant au degré subalterne et humiliant d'un fonctionnaire de l'Etat ! La prétention de s'ingérer dans les affaires d'une Eglise qui, quatorze siècles durant, a pu se régir elle-même, et sa mise en tutelle comme si elle était un pupille incapable, sont à la fois un acte abusif du pouvoir et une insulte pour la nation arménienne tout entière. Lequel des nombreux dominateurs musulmans qui tour à tour s'arrachèrent ces provinces a jamais eu la pensée de forcer ainsi la porte du sanctuaire ? Aucun. Les notions les plus simples du droit des gens enseignent que le domaine de la conscience échappe au bras de chair du souverain, et les Turcs comme les Persans ne l'ont jamais envahi dans leurs conquêtes.

Le czar allèguerait-il par hazard comme excuse sa qualité de monarque chrétien ? Mais l'Église qu'il gouverne est totalement distincte et séparée de l'Eglise arménienne, vis-à-vis de laquelle il est dans la même position qu'un souverain musulman. Etchemiadzin a subi le sort réservé à tout ce qui respire et vit dans un Etat où le pouvoir de l'homme a été divinisé, et où les âmes comme les corps deviennent sa propriété inaliénable. Son individualité perd du premier coup ce qui ne s'accorde pas avec l'omnipotence de l'autocrate, et sous le pré-

texte de régler son existence on lui prescrit cent quarante et un articles dont quelques-uns contiennent un germe de mort inévitable.

Tel est le second article, où l'on annonce que le *prosélytisme* est sévèrement interdit par les lois de l'Etat. Cette invention légale de l'empereur vaut la peine qu'on l'examine en passant; car, sous des formes peu différentes, nous la retrouvons à Constantinople dans le firman de 1836, prohibant le passage d'un rit à un autre, à Athènes dans l'article second de la charte redigée l'année dernière, enfin à Téhéran dans le double firman qui vient d'expulser les missionnaires français. En quoi consiste sa formule intrinsèque ? en ces termes-ci : « La religion nationale ne peut perdre un seul de ses sectaires, tandis qu'elle prendra tous les moyens possibles pour attirer à elle les membres des autres communions ; ou autrement : l'empereur veut substituer l'unité de son culte à la pluralité des cultes existants. » Quiconque soustrairait à l'Eglise russe orthodoxe un seul individu est passible des peines les plus sévères, tandis que les récompenses promises à ceux qui acceptent la religion de l'Etat, les mariages mixtes avec des Russes, les libres prédications des popes, les sollicitations secrètes et cent autres supercheries grossissent chaque jour les rangs des prétendus fidèles. Il est clair qu'aucun culte ne peut soutenir ce genre de concurrence, n'eût-on d'ailleurs pas recours contre lui, comme envers les Grecs unis de Pologne, aux violences de la persécution. Au bout de quelque temps il doit être pénétré, envahi et absorbé par le culte dominant. Sa dislocation sera plus facile encore lorsqu'il aura été rongé et affaibli par le schisme, comme dans les Eglises de Géorgie et d'Arménie. Aussi la première, conquise depuis un plus grand nombre d'années, s'est-elle déjà dissoute sous l'action corrosive du prosélytisme russe. Cependant en tête des codes on inscrit que le prosélytisme est défendu. Il n'y a pas seulement duperie pour les simples dans ces quelques mots, ils cachent et contiennent encore une effroyable impiété. En effet, la vraie religion est une comme la vérité, dont elle est la plus haute expression sur la terre, et l'unique voie pour la faire connaître est l'enseignement de la chaire ou des livres. Mais comment enseigner s'il est défendu d'exposer ses convictions et d'en rendre compte? De quelle manière pourra-t-on obéir à la voix de sa conscience si les lumières d'un examen sérieux l'ont convaincue que la vérité, et partant le salut, se trouvent dans une autre religion que celle de l'Etat, laquelle seule peut recevoir librement des prosélytes? Il faudra donc obéir à la loi plutôt qu'à Dieu, et l'ordre légal exigera qu'on s'abstienne volontairement de participer aux fruits de la Rédemption, acquis par la mort de Jésus-Christ, fondateur et chef d'une seule Église, laquelle assurément n'est point la

gréco ou russo-orthodoxe? Quelle perversité de l'orgueil humain luttant ainsi follement contre le Ciel, et perdant des millions d'âmes pour satisfaire une manie de domination dont l'excès même causera la ruine! Car le knout ou la Sibérie ne pourront effacer dans les consciences le sentiment de leur liberté, et si le corps cède à la force brutale, elles protestent intérieurement contre la contrainte et se font le foyer latent d'une opposition qui tôt ou tard éclatera. C'est ainsi qu'on a vu revenir dernièrement au Catholicisme beaucoup de Grecs-unis qui avaient eu la faiblesse de prévariquer. En défendant le prosélytisme, le gouvernement russe avoue de plus tacitement la fausseté de sa religion, décorée encore du nom vague et impropre d'*orientale*. La vérité ne redoute point les attaques de l'erreur, sa destinée ici-bas étant de combattre et de vaincre.

L'Eglise arménienne, privée du moyen de s'étendre et de se propager, a-t-elle au moins les garanties nécessaires à sa propre conservation? Pas davantage. Le onzième article lui retranche la moitié de la puissance spirituelle qui lui restait, en annonçant sans préambule ni transition au patriarche que, dorénavant, il lui sera associé un *coopérateur* ou collègue. Serait-ce par hasard un coadjuteur? Non; on a imaginé une autre combinaison assez extraordinaire dans un gouvernement absolu, puisqu'elle ressemble à une institution constitutionnelle. C'est peut-être la rédaction de cette charte qui a inspiré le goût d'une forme empruntée aux monarchies tempérées. Pour tenir mieux en équilibre le pouvoir patriarcal, déjà contrôlé par la suprématie impériale, on lui a donc adjoint une petite chambre élective, nommée synode simplement, parce qu'elle n'a pas encore mérité, comme celui de Saint-Pétersbourg, l'honneur d'une canonisation superlative. Contre l'usage des anciens canons de l'Eglise arménienne, où les évêques élisaient le patriarche avec le concours des docteurs des quatre monastères de Halpat, Saint-Thadée, Dutev et Pasen, c'est le synode qui, désormais, sera chargé de pourvoir au remplacement du successeur de saint Grégoire, décédé ou déposé. Voici quel procédé on lui prescrit :

« Dans tous les lieux relevant de la juridiction du patriarche *universel* des Ar-
« méniens, soit dans l'empire ou *hors des frontières*, on fera connaître par des
« lettres qu'un nouveau patriarche doit être élu. Alors chaque diocèse choisira
« *deux députés*, l'un ecclésiastique et l'*autre laïque*. Le député ecclésiastique
« sera l'évêque ou son délégué, et le député laïque est choisi parmi les chefs de
« la nation. Les uns et les autres *viendront en personne à l'assemblée, qui se*
« *tiendra à Etchemiadzin, ou enverront leurs votes par écrit*. Outre ces députés
« particuliers, les membres du synode d'Etchemiadzin et sept des plus anciens
« évêques alors présents dans le monastère, ou, à leur défaut, sept d'entre les
« docteurs les plus âgés, auront aussi le droit de concourir à l'élection. » (Articles XII-XV.)

« Les quatre personnages qui réunissent le plus de voix ou de votes transmis par « lettres sont les premiers *candidats*, et l'assemblée choisit ensuite *deux* d'entre « les quatre. Après cette élection, l'assemblée envoie trois de ses membres au « gouverneur de Géorgie et des provinces caucasiennes, lequel, par l'entre- « mise du ministre de l'intérieur, soumet le choix définitif du patriarche *au bon « plaisir* de Sa Majesté Impériale. L'empereur désigne lequel des deux succè- « dera à la dignité patriarcale, et, dans sa *toute-miséricordieuse* bonté, il lui re- « met le diplôme de l'investiture ; puis, après qu'il a prêté serment *de fidélit « au trône* de toutes les Russies, *il ordonne* qu'on procède à la cérémonie de son « sacre selon l'*ancien rit de l'Eglise* arménienne. » (Art. XVII-XIX.)

Avant de traduire la suite de ces règlements si curieux, nous croyons devoir exposer les considérations que ceux-ci nous suggèrent. D'abord remarquons l'engouement prononcé du législateur pour des habitudes qui ne sont guère celles d'un Etat despotique. On pousse le système d'élection jusqu'au suffrage universel ; chaque diocèse arménien, à la mort de chaque patriarche, sera transformé en bourg-pourri. On croirait presque que Sa Majesté pense à doter ses sujets russes des bienfaits du système anglais ou français. Mais il est plus raisonnable de supposer que la politique russe a seulement cherché ici à se cacher sous la forme qui favorise mieux l'accomplissement de ses projets ambitieux. Chaque mot et chaque mesure sont calculés pour habituer la nation arménienne à se soumettre spirituellement tout entière au siége d'Etchemiadzin. C'est pour cela qu'on fait sonner bien haut le titre d'*universel* décerné à son patriarche, quoique deux autres patriarches, à Sis et à Aghthamar, portent aussi le nom de *catholicos*, lequel a la même signification. Ensuite n'est-ce pas un bon moyen d'exercer de l'influence et d'intervenir dans les affaires de ses voisins, que de faire concourir aux élections les Arméniens qui sont *hors de la frontière*, c'est-à-dire les Arméniens de Perse et de Turquie? De la sorte, tous les villages et bourgades de ces deux royaumes, où se trouvent quelques-uns de ces chrétiens, sont mis en rapport avec l'Eglise arménienne de Russie, laquelle, le cas échéant, n'aura pas de peine à devenir un comité directeur travaillant au profit du gouvernement qui se l'est si pleinement assujettie.

Quelle adresse encore dans la composition de cette députation, dont un membre est *ecclésiastique* et l'autre *laïque*, bien qu'il ne s'agisse que de l'exercice d'un droit religieux et spirituel! Comment ne pas admirer ici la large tolérance du régime russe ne voulant pas chasser malhonnêtement l'État de l'Église, mais lui en ouvrant les portes à deux battants, et faisant siéger ses représentants pêle-mêle avec ceux du clergé et sur un pied d'égalité? N'est-ce pas s'affranchir des préjugés d'autres gouvernements qui se croient plus avancés, et réunir dans une unité compacte ce qu'ils ont le tort de désunir [1] ? L'E-

[1] L'illustre Goërres, professeur d'histoire à l'université de Munich, exprime éner-

glise de Rome assurément n'est pas, sous ce rapport, aussi en progrès que l'Eglise russe orthodoxe.

Et puis, si les prêtres seulement *venaient en personne à Etchemiadzin* ou y envoyaient *leurs votes*, on n'aurait pas d'action sur la classe des *ichkans*, chefs laïcs ayant, comme en Russie et dans les autres Eglises schismatiques, le talent de mener le clergé à leur guise et de lui dicter ses décisions. Certains banquiers de Constantinople, par exemple, s'ils n'étaient mêlés aux intrigues de ces élections, pourraient laisser refroidir des sympathies qu'on a intérêt de réchauffer. Voilà pourquoi, il y a tantôt deux années, on sollicita si vivement les suffrages des évêques et des chefs arméniens de l'empire turc, afin qu'ils prissent ce pli et contractassent envers le gouvernement russe une dette de reconnaissance pour la faveur de concourir à la nomination du patriarche d'Etchemiadzin.

Cependant les formalités accessoires de l'élection devraient dessiller les yeux les moins clairvoyants et convaincre les Arméniens de la Turquie que leur droit est au fond illusoire. Le gouvernement russe sait d'avance les candidats qu'il lui convient de présenter, ou du moins ceux à qui il permet de prétendre à la dignité suprême, et il lui suffira d'exprimer un désir à ses sujets arméniens pour qu'ils s'y conforment complaisamment. Dans le dépouillement des votes par écrit, n'est-il pas facile d'user, à l'égard des absents, de ces petites fraudes que, dans les pays les mieux formés au système des élections, on se permet, séance tenante, à l'égard des électeurs présents? Et ces quatre candidats, réduits à deux, puis présentés au gouverneur de Géorgie et des provinces caucasiennes, et parvenant aux yeux de la majesté impériale par le canal du ministère de l'intérieur : quelle série d'étamines superposées les unes aux autres, et où le moindre caprice peut arrêter le vrai candidat au passage! En somme, on se joue de ceux à qui des avances semblent être faites, et on se propose seulement de les rattacher par ce lien fictif à la cause de la Russie. *Le bon plaisir* du czar est finalement ce qui détermine le choix du patriarche et le sanctionne.

giquement ainsi dans son *Athanase* (p. 128) les maux que la même combinaison joséphiniste cause à l'Église catholique d'Autriche : « Ici, dit-il, incorporé aux fonctionnaires de l'État, le clergé a dû entrer dans la machine bureaucratique; tout le temps se passe en innombrables écritures, et toute la force se consume à dévider des nombres qui s'entassent sans cesse les uns sur les autres. Quand tout cela est en bon ordre, la conscience est en repos; mais au milieu de ces sourdes et infructueuses manœuvres, le véritable esprit du Christianisme s'évapore; la source de cette huile onctueuse qui, adoucissant les cœurs et les préparant à une consécration plus sublime, doit s'épancher du pied de l'autel, se tarit, se dessèche; et le peuple, qui n'en sent plus l'impérieux besoin, s'enivre et s'abrutit. »

Créature du pouvoir, celui-ci doit inscrire cet humiliant aveu dans la liturgie dont on paraît lui abandonner le domaine, comme fiche de consolation. L'article XXVIII ordonne que, dans le canon de la messe, l'*empereur et toute sa maison* soient mentionnés avant le nom même de celui qu'on déclare ailleurs avoir la haute autorité dans les matières spirituelles. Quelle arrogance de se placer ainsi en tête de tout autre représentant du pouvoir divin sur cette terre! Quel amour effréné de l'adulation et des hommages! Ce n'est pas assez des honneurs que la loi et la force exigent de chaque sujet hors du temple : l'idole est exposée à l'adoration publique dans l'intérieur du sanctuaire et en quelque sorte à côté de l'hostie propitiatoire de l'autel. On concevrait, à la rigueur, que cette profanation soit tolérée chez les Russes, qui doivent croire que l'empereur est aussi le premier pontife de leur Eglise; mais les Arméniens ont-ils déjà ajouté cet article de foi à leur symbole, eux qui anathématisent l'Église grecque et rangent assurément l'empereur et tous ses *fidèles* dans la classe des hérétiques? Les souverains musulmans de la Turquie et de la Perse ont plus de respect pour la conscience de leurs raïas. Ils ne sont jamais intervenus dans leurs affaires spirituelles; jamais la prétention de s'imposer en leurs prières n'est montée au cerveau de l'un d'entre eux. Le mérite de l'invention était réservé à celui dont l'exclusif orgueil commence à fatiguer le monde.

On comprendait mal notre pensée en déduisant d'elle que nous improuvons les Arméniens priant pour le souverain dont ils sont devenus les sujets. Recommander à Dieu ses maîtres temporels a toujours été un devoir pour les chrétiens, qui s'en acquittaient, même à l'égard de leurs autres persécuteurs, durant les premiers siècles de l'Eglise. Le blâme porte sur la place que s'est assignée le pouvoir humain au-dessus de la puissance spirituelle, qu'il ne représente pas à l'égard des Arméniens, et qui est toujours la première dans le lieu saint. Mais on veut les façonner au culte de l'astre autour duquel tout gravite dans l'empire, et dont la splendeur doit effacer l'éclat des autres lumières. Qu'ils fléchissent le genou avec le reste des sujets, c'est une des conséquences forcées de leur état actuel; mais comment la Russie n'a-t-elle pas compris tout récemment qu'elle commettait une inconséquence politique, en proposant aux Arméniens de la Turquie et de la Perse de mentionner, dans le canon de la messe, le nom du patriarche Nersès, qu'elle a placé sur le siége d'Etchemiadzin? Ses agents sont venus à Constantinople avec les chefs de la nation et du clergé, et, trompant la bonne foi de la Porte qui ne devinait pas le piége, ils ont réussi à obtenir cette concession. Mais qu'aurait dit la Porte, qui ne songe point à faire nommer son *cheik-ul-islam*, ou chef

de la religion, dans les prières publiques des nombreux musulmans *sunnis* dispersés sur le territoire russe, si on lui eût expliqué que ce même patriarche Nersès, à la juridiction duquel on essaye de subordonner les Arméniens de son empire en introduisant son nom dans la liturgie, n'est pas de fait la tête de leur Eglise, puisqu'en Russie il est nommé dans le canon liturgique à la suite de l'empereur? N'aurait-on pas senti, dans le divan, le danger de laisser une classe aussi nombreuse de sujets faire un acte public et religieux de dépendance à l'égard d'un chef qui dépend lui-même d'un autre chef supérieur, aussi puissant que le maître de toutes les Russies[1]? Continuons l'analyse de ces règlements.

A l'avénement d'un empereur, le patriarche doit envoyer un des hauts dignitaires de l'Eglise arménienne le féliciter et solliciter de sa *toute miséricordieuse bonté* la faveur d'assister à la cérémonie du couronnement, sinon d'être représenté au moins par un député, dans le cas d'empêchement imprévu (art. XXVIII). D'une autre part, on lui enjoint de ne point multiplier les évêques sans nécessité *urgente* (art. XXIV), recommandation contraire à l'art. XXV, où l'on semble lui accorder une prééminence dans les matières de foi et de discipline. Mais c'est l'art. XXIX qui met le sceau à la dépendance du chef spirituel des Arméniens. On lui rappelle, en effet, que le couvent d'Etchemiadzin est le lieu de sa résidence et qu'il ne doit pas s'en absenter *plus de quatre mois* sans demander la permission au gouverneur de Géorgie, lequel, par l'entremise du ministre de l'intérieur, doit encore consulter *le bon plaisir* de sa majesté impériale. Ne dirait-on pas qu'il s'agit d'un écolier à qui le maître fixe les heures de promenade ou les mois de vacances? Quelle est la raison de cette mesure vexatoire, sinon l'envie de s'immiscer encore dans les affaires religieuses, en décidant de l'opportunité des visites diocésaines, et de mettre sous la surveillance de l'autorité temporelle le ministère épiscopal? On appelle cela de l'ordre administratif, et les Arméniens doivent le regarder comme un des avantages de la civilisation qui les a adoptés.

Toutefois il est un abus que le gouvernement a supprimé, et nous sommes contents de pouvoir tempérer par un éloge la juste sévérité de nos reproches. L'Eglise arménienne, en se séparant du centre conservateur de la foi et de la discipline, avait souffert dans l'une et dans

[1] La formule de la prière est ainsi conçue : « O Dieu! conservez-nous pendant de longs jours, avec sa *doctrine orthodoxe*, notre patriarche et premier pontife Nersès... » Le *très-saint* synode de Pétersbourg, qui a fait porter à Constantinople cette addition importante, entend sans doute les mots de *doctrine orthodoxe* dans le sens de *doctrine de l'Eglise orthodoxe*.

l'autre un égal dommage. En même temps que la vérité des dogmes s'altérait, le clergé perdait sa ferveur et l'esprit de désintéressement. Son chef ne put entièrement se laver des soupçons et du reproche de simonie. La consécration du *méron* ou huile sainte, prérogative de la dignité patriarcale, devint une occasion de scandales. Les délégués, chargés de le distribuer aux évêques et aux autres desservants, acceptaient souvent en échange de l'argent qui ne pouvait être regardé comme une simple aumône. Que le profit n'en revînt pas directement au patriarche, nous aimons à le croire, mais il ne devait pas tolérer un mal certainement connu et existant encore dans d'autres Eglises schismatiques, telle que celle des jacobites. L'art. XXII ordonne avec raison la distribution gratuite du *méron*.

Nous entrons ici dans une autre série de règlements qu'on peut regarder comme la seconde chaîne de sûreté passée aux pieds et aux mains du patriarche. Il s'agit du synode modelé sur celui de Pétersbourg et qui se compose de quatre archevêques ou évêques et d'un nombre égal de docteurs, tous résidants à Etchemiadzin. Ce synode semble sortir d'un seul jet et tout armé du cerveau de la sagesse gouvernante, sans qu'on fasse connaître le mode de sa formation. La pensée qui l'a créé l'impose, sans qu'elle doive rendre compte de cet acte, exercice d'un des attributs de l'omnipotence. Quant à ses attributions propres, elles sont si détaillées et si étendues qu'on se demande ce qui peut rester, après cela, d'autorité au patriarche. L'art. XXXV renferme cette énumération :

« 1° Il a l'inspection de tous les actes des tribunaux ecclésiastiques; 2° la surveillance des monastères, des églises, des écoles, des fondations pieuses; 3° le contrôle de l'administration des biens immeubles ecclésiastiques. 4° Il examine tout ce qui concerne la bâtisse des monastères, des églises et des écoles, adressant la requête au gouverneur de la Géorgie, qui en réfère ensuite à l'empereur par la voie habituelle du ministre. 5° *Il donne la permission de recevoir les ordres sacrés ou de se consacrer à la vie monastique.* 6° *C'est lui qui permet aussi de renoncer à la vie monastique* et au célibat. 7° Il décide tout ce qui concerne la faculté de se marier. 8° Il accepte les legs pieux. 9° Il est chargé du soin des veuves et des orphelins du clergé *inférieur* [1] ou marié. 10° Il *présente ses observations sur les personnes* que le patriarche se propose de créer évêques sans titre ni diocèse. 11° Il propose les personnes qu'on doit charger de la distribution du méron. 12° *Il expose son opinion sur les questions que lui présente le patriarche.* 13° Il est dépositaire des archives qui concernent toutes les églises, les monastères, les écoles et autres fondations pieuses. 14° Il garde les registres des ecclésiastiques mariés et non mariés, et de toutes les personnes qui sont soumises à l'inspection synodale. 15° Il conserve aussi les titres des propriétés ecclésiastiques de l'Arménie russe. 16° Chaque année il rendra un compte dé-

[1] Le nom choquant de *clergé inférieur* donné à la classe des prêtres mariés est un hommage rendu à l'excellence de la discipline latine, imposant à tout le clergé la loi du célibat.

taillé des morts, des naissances et des mariages des Arméniens de la Russie au gouverneur de Géorgie et des provinces caucasiennes. » (Art. XXXV.)

« Au même synode sont soumises : 1° Les plaintes *portées contre quelqu'un de ses membres,* 2° et les accusations contre les évêques. 3° Il connaît des actes illégaux *commis par ses propres membres* ou par les évêques. 4° Il est la cour d'appel de tous les jugements ecclésiastiques. » (Art. XXXVI.)

Le patriarche Jean occupait le siége d'Etchemiadzin lorsqu'on rédigea ces règlements. Accablé d'âge et d'infirmités, il n'avait pas assez de sens et d'énergie pour comprendre et repousser cette atteinte faite à son autorité. Une décoration en brillants lui fut accordée, comme le hochet à l'enfant pour prévenir ses cris et ses plaintes. Néanmoins il y avait ample matière à des remontrances. De quel droit investissait-on un tribunal particulier du pouvoir exclusif de fermer ou d'ouvrir le sanctuaire aux clercs, lorsque cette faculté est inhérente à la dignité épiscopale? Cette violation des canons de l'Eglise est une usurpation nouvelle du pouvoir civil, qui veut que tous les ecclésiastiques soient, comme les fonctionnaires publics, classés et enrégimentés dans une même administration. Mais qui ne s'apitoyerait sur l'extravagance de la clause soumettant au même tribunal la vocation religieuse et l'appelant à statuer si tel individu est apte à faire ou non les vœux monastiques? En tous les lieux du monde, on a toujours cru que le juge naturel était le chef du monastère, éprouvant et pouvant connaître les dispositions du novice. En Russie, c'est autre chose; on décide *a priori* des vocations. Par hasard une émanation de ce droit divin, possédé dans sa plénitude par l'empereur, vient-elle communiquer à ses juges une seconde vue pénétrant les mystérieux plis et replis du cœur et les transformer en oracles infaillibles? Les partisans du culte de l'omnipotence peuvent admettre cette explication peu satisfaisante pour nous. Il est plus simple d'imaginer que la police, ce grand œil de l'Etat auquel rien n'échappe, veut se réserver le privilége de déterminer le nombre de ceux qui doivent servir l'empereur ou Dieu, de crainte que les registres de la conscription ou les rôles de la population locale ne souffrent une diminution trop notable. Les Arméniens de la Russie devront comprendre désormais que leurs enfants sont d'abord Russes et ensuite chrétiens, puisqu'ils ne peuvent pratiquer le Christianisme dans sa perfection qu'autant que l'Etat le permet.

Si le novice, accepté par le synode, trouve un matin ses vœux trop incommodes, qu'il ait recours de nouveau à sa bienveillante sollicitude. L'Etat, qui n'aime pas trop les moines, permet au synode de permettre que les vœux soient révoqués et annulés. Bien plus, il poussera les prévenances jusqu'à lui chercher une femme. Véritablement il faut que les moines arméniens aient atteint déjà le degré de

régularité des moines russes pour résister à la tentation d'entrer en ménage, lorsque cela ne coûte pas plus de cérémonie. Si le clergé régulier eût été seul bien traité sur ce point, le clergé *inférieur* aurait pu être jaloux et suspecter l'impartialité de ce haut tribunal. Le législateur, qui prévoit tout, a su échapper à ce reproche, toutefois en s'exposant à un autre peut-être plus grave, celui d'enfreindre une loi ecclésiastique de l'Eglise arménienne. La faveur, qui est une violation de la pudeur et des bienséances nationales, est cachée dans un petit paragraphe d'un des articles derniers de la charte [1]. Il déclare *que les secours destinés aux veuves des ecclésiastiques leur sont refusés quand elles convolent en secondes noces.* Jadis l'*eretsguin* ou la femme du prêtre devait, par respect pour le ministère sacré de son mari, garder à sa mort un veuvage perpétuel. Les Arméniens de la Turquie observent encore cette coutume. Mais autre temps et autres lieux, autres mœurs !

La clause dixième, qui confère au synode le droit de présenter des observations sur les personnes que le patriarche propose d'élever à la dignité d'évêques *in partibus*, oublie de nous apprendre ce qui arrive dans le cas où le patriarche n'agréerait pas ces observations. Il faut probablement, pour résoudre la difficulté, recourir à l'art. XXXIX, qui stipule que, dans les doutes et les contestations synodales, il faut s'adresser au gouverneur de Géorgie et suivre la filière hiérarchique des autres autorités compétentes, ce qui est conférer à l'Etat russe le droit diamétralement opposé à celui que se réservent les Etats civilisés de l'Église. Ils proposent, et celle-ci accepte et confirme. Ici l'ordre est interverti : l'Etat sanctionne ce que le patriarche propose seulement [2].

Sans doute, il faut supposer la même solution au cas de la clause douzième, lorsque le synode trouve des objections aux questions que lui expose le patriarche. Qui sera le juge définitif entre eux ? Encore le gouverneur des provinces caucasiennes, le ministre de l'intérieur, puis le czar. Donc nous avions grandement raison de dire plus haut que l'Eglise arménienne a perdu son chef spirituel, et que son autorité est même subordonnée à toutes les autres volontés laïques et subalternes qui s'interposent entre la sienne et celle qui est *absolue*. Un exemple tout récent le démontrera. Un des Curdes habitant le voisinage du couvent de Saint-Garabide, à Mouch, frappé de la supériorité de la morale évangélique, demanda à se faire chrétien. Le chef du monastère, qui

[1] Art. LXXXVIII.

[2] L'art. LVII nous dit que les évêques titulaires et préposés à un diocèse sont *désignés* par l'empereur. Comme il se réserve encore réellement le droit de confirmation, il aurait été plus exact de dire que l'empereur *nomme* les archevêques et évêques en général. Pourquoi rougir d'avouer ce que l'on n'a pas honte de faire ostensiblement ?

craignait que cette conversion ne lui attirât des difficultés, écrivit à Etchemiadzin, proposant d'y envoyer le catéchumène. Le synode s'assembla, délibéra et décida qu'il ne pouvait s'en charger, attendu qu'il se rendrait coupable du délit de prosélytisme. Cependant il ajoutait qu'une ressource restait à cet homme, celle d'embrasser la religion de l'Etat. Mais celui-ci, plutôt que de se faire Russe, resta musulman. Qui douterait maintenant que le synode et le patriarche sont dans une docile sujétion à une autorité opposée aux vrais intérêts de l'Eglise arménienne?

Il entre encore dans la composition du synode un élément hétérogène qui seul suffirait pour altérer la nature spirituelle de ce corps et le séculariser. On lui a adjoint, sous le nom de *procureur*, un fonctionnaire laïque dont le choix appartient au gouverneur de la Géorgie. Tout ce qui tient à la partie judiciaire et administrative doit lui être communiqué, et l'élection même du patriarche ne peut se faire qu'en sa présence. Il est donc le lien qui rattache directement cette assemblée ecclésiastique à l'autorité civile. Les pensées et les inspirations du gouvernement ont en lui un organe fidèle, et, comme il doit rendre compte de tout ce qui se passe sous ses yeux au ministre de la justice, les membres du synode ne peuvent guère garder la liberté de leurs opinions et de leurs votes dans les questions où une volonté extérieure vient contrarier la leur. Ils doivent naturellement redouter le contrôle d'un homme qui, pour le définir exactement, n'est que l'espion du pouvoir.

Nous ne parlons pas d'un trésorier qui peut aussi bien être laïque que clerc, et entre les mains duquel sont déposés les comptes et les fonds de l'administration synodale. Cet employé, de même que le secrétaire, l'assistant *exécuteur*, l'assistant *archiviste*, et tous les scribes attachés au tribunal du synode, achèvent d'enlever au patriarcat d'Etchemiadzin la force religieuse de sa constitution ancienne, en lui donnant le caractère et les habitudes profanes de la bureaucratie [1].

[1] L'administration du monastère d'Etchemiadzin occupe le personnel suivant :

Archevêques et évêques.	16
Docteurs ou vartabeds	57
Diacres et sous-diacres.	12
Ecrivains.	40
Service de l'imprimerie..	15
Domestiques.	121
Total :	261 personnes.

Et cependant la population arménienne de l'empire russe ne s'élève qu'à 336,790 âmes, troupeau moindre que celui du plus petit de nos diocèses. Que l'on compare Etchemiadzin et l'un de nos évêchés : habileté admirable que celle qui sait ainsi compliquer la machine administrative pour multiplier les agents du pouvoir !

L'Eglise arménienne de Russie se divise en six diocèses comprenant : 1° Nachtchivan et la Bessarabie; 2° Astrakhan; 3° Erivan; 4° la Géorgie; 5° le Karabag; 6° le Chirvan. On ne voit pas trop comment la Bessarabie, démembrement de la Moldavie, qui fut cédée aux Russes par le traité de Bukharest, en 1812, est réunie à Nachtchivan, ville frontière de la Perse, pour former un seul diocèse dont les Eglises de Pétersbourg et de Moscou, doivent encore relever, ainsi que l'annonce une clause particulière. Cet arrangement, qui ne s'accorde ni avec les règles de la statistique, ni avec la géographie, couvre sans doute une combinaison politique trop profonde pour notre courte vue. Néanmoins n'aurait-on pas voulu confier au chef des Eglises de Pétersbourg et de Moscou les ouailles des parties les plus reculées de l'empire, afin d'établir entre elles un lien d'union propre à les détacher des autres diocèses, et à les mettre en communication avec les deux centres principaux de l'Eglise russe? Nous reviendrons sur ce moyen de préparer la fusion religieuse.

Il est récréatif de voir un gouvernement administrer la religion, surtout celle des autres. Il lui échappe des saillies qui mettent à nu sa complète ignorance de la spiritualité. Du reste, ce n'est pas plus étonnant de sa part que le seraient les bévues d'un chapitre de théologiens prétendant régler le département de la guerre ou de la marine. Or, dans l'article LIX on recommande aux prélats de ces différents diocèses de *veiller* à ce que le nombre des prêtres du clergé *inférieur* ne dépasse point la mesure de l'*urgente nécessité*. Dans la véritable Église, ou dans le Catholicisme, on croit communément que la vocation au sacerdoce est un attrait divin qui ne se commande pas plus qu'il ne doit être repoussé. Celui que l'Esprit appelle au sanctuaire y entre librement, et l'Esprit souffle où il veut. Dans la naissante Eglise russe-orientale il en est autremsnt : un curé se remplace comme un caporal. On élève au grade sacerdotal ou militaire, de la même façon, et seulement pour remplir des cadres vides. Avec cette intelligence fausse et païenne des choses de l'Église, on veut néanmoins prendre des airs de dévotion et un accent onctueux de prône. Ainsi l'on recommande aux pasteurs d'*observer avec vigilance la conduite de tous les ecclésiastiques de leur diocèse et de les exhorter à une vie vertueuse* , *qui soit conforme à la doctrine du saint Évangile*[1]. Quel ton touchant et plein d'édification! Seulement le vague de la rédaction laisserait croire que *la conformité à la doctrine du saint Evangile* n'est qu'un des genres de vies vertueuses connues dans le pays.

Au sujet de la vie religieuse, l'on n'émet pas des opinions plus saines. Personne ne peut se consacrer à Dieu qu'après en avoir informé

[1] Art. LXII.

le synode, comme nous l'avons dit, et obtenu sa permission [1]. Ainsi le sort d'une âme cherchant à pratiquer les maximes évangéliques est remis au jugement d'une assemblée qui ne connaît pas son état intérieur et ses dispositions. Elle peut aussi bien accorder cette grâce au postulant le plus indigne, que la refuser à celui qui la mérite. Son jugement n'a pour règle que le caprice ou le hasard. Ne croyez pas toutefois que le pouvoir renonce aussi facilement, pour Dieu, aux droits qu'il s'arroge sur les âmes comme sur les corps : ce serait trop *libéral*. Il fait au Ciel sa part à prélever sur la vie de chacun, et lui assurément ne se réserve pas la plus mauvaise. Jusqu'à *trente ans* l'homme lui appartient. Il doit avoir mérité de la société par son travail manuel, par le service civil ou militaire, l'avantage de pouvoir la quitter et de se mettre dans un cloître. En vain l'Ecriture sainte félicite celui *qui aura porté le joug dès son adolescence* [2]. L'empereur de Russie pense autrement, et le jeune homme devra rester quinze années environ dans le monde, exposé à toutes les séductions qui empêchent d'y renoncer, avant de pouvoir le faire. Cela bien certainement n'est pas plus logique que chrétien, et jamais on n'avait encore fixé l'âge légal de la perfection.

Autre difficulté, si l'individu est de la classe des serfs. Comme il convient de ménager surtout les intérêts du *seigneur* temporel, le postulant doit envoyer une pétition au sénat, qui partage alors avec *le très-saint synode*, son rival, l'honneur de statuer sur les affaires religieuses de l'Eglise arménienne [3]. Est-il marié : il ne pourra se retirer au couvent, à moins que sa femme n'y aille aussi de son côté, et que les enfants soient grands comme père et mère, cas vraisemblablement qui sera très-rare [4]. Une succession lui échoit-elle, après y être entré : il est obligé, dans les six mois, de la donner ou de la vendre, ce qui veut encore dire la donner, parce que tous les immeubles acquis, une fois les vœux prononcés, appartiennent à la maison où l'on se trouve. Cette clause, dira-t-on, est un empêchement ajouté à dessein par l'Etat, qui ne favorise pas trop les vocations religieuses. Pour sa justification, nous pouvons ajouter que la prudence le porte naturellement à assurer des ressources au monastère, attendu qu'il ne paraît pas trop compter sur celles que lui ménagerait la Providence. En effet, il veut que le nombre des religieux de chaque maison soit strictement limité et proportionné à ses revenus [5], injure faite à Dieu et aux hommes : à

[1] Art. LXXXV.
[2] *Lament.*, ch. III, v. 27.
[3] Art. LXXXVII.
[4] Art. LXXXVIII.
[5] Art. XCIV.

Dieu d'abord, puisque même

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,

et aux hommes ensuite que l'on juge être sans charité [1].

Voyons maintenant comme l'on traite le clergé *inférieur* ou les ecclésiastiques mariés. Leur condition ne nous paraît guère meilleure. Ils forment une espèce de roture cléricale comprenant les doyens, les simples prêtres, les archidiacres, diacres, sous-diacres, les *diratsous* ou portiers, les tuirs, et tous ceux qui sont employés au service de l'Église. Ils ne peuvent s'élever aux degrés supérieurs de la hiérarchie, tels que l'épiscopat ou la dignité patriarcale, réservés à ceux que le célibat a *anoblis*, autre classe aristocratique des Eglises orientales, qui jouit surtout de l'influence et de la considération. Selon les lois de l'Eglise arménienne, encore usitées en Turquie, les clercs forment un seul et même corps, et le mariage seul empêche les uns de parvenir aux dignités qui sont l'apanage et comme la récompense de la chasteté. La naissance ne confère aucun droit. Sous le régime russe, on distingue à tel point des autres les *aznouvagans* ou nobles, qu'on ne les soumet pas à la même juridiction ecclésiastique [2], et on choisit parmi eux les hauts dignitaires. La classe des simples prêtres, qui ne peuvent devenir vartabeds ou docteurs, a dû nécessairement être rabaissée par cette distinction si opposée à l'esprit de l'Église. Cependant on a trouvé dernièrement un moyen inimaginable de la faire descendre plus bas encore. Si cette mesure n'avait été déjà mise à exécution dans le diocèse de Nachtchivan, et sans doute dans la Bessarabie et dans les Eglises de Moscou et de Pétersbourg, qui en dépendent, nous n'aurions jamais pu croire que le gouvernement russe, aimant à se parer des formes de la civilisation, fît rétrograder l'Eglise arménienne, sa fille adoptive, à l'état des sociétés juive et païenne. Tel est pourtant le résultat de la nouvelle ordonnance, qui déclare que, dorénavant, nul ne pourra prétendre au sacerdoce s'il n'est de lignée sacerdotale. Ainsi la tribu de Lévi est reconstituée; il n'y manque guère que son honneur antique. Le terme de comparaison serait peut-être cherché avec plus de justesse parmi les castes de l'Inde, si ce n'est toutefois que la caste pontificale des brahmes offre aussi une différence, celle d'être savante. Le clergé inférieur arménien n'aura de ressemblance avec l'une et l'autre que la transmission par le sang d'un ministère que le Christianisme ne réserve point à quelques-uns, mais confère à quiconque en est

[1] La Prusse vient d'abolir les règlements analogues qu'elle avait empruntés à la législation russe. Cet acte de justice rendu aux catholiques honore son gouvernement.

[2] Art. CIX.

digne. Quand on méconnaît de la sorte l'esprit de l'Église, et qu'on viole ouvertement les premières lois de sa discipline et les coutumes vénérées des âges antérieurs, n'est-il pas extrêmement risible d'inscrire sur le fronton de sa pagode le nom d'orthodoxie? Avec ce vain titre on ne trompera personne, et l'on choquera seulement le bon sens de tous.

Ainsi, nul autre que le fils de prêtre ne pourra être prêtre chez les Arméniens de la Russie. La filiation, ou le droit le plus arbitraire et le plus aveugle, décidera de la capacité à la plus sublime des fonctions. Quand on songe, d'autre part, que, dans ces contrées mêmes, le nom *de fils de prêtre* excite la risée, devient une injure ou un reproche sur les lèvres qu'émeut la colère, et se présente toujours escorté de préjugés peu flatteurs, il est impossible de ne pas croire à un plan systématique d'avilir et de détruire cette portion du clergé arménien. C'est alors que le sacerdoce apparaîtra aux yeux du peuple comme un métier; et encore quel art que celui pour lequel il suffit d'être fils de son père!

Tous les fils de prêtres, objectera-t-on, ne sont pas contraints de se faire prêtres. Il faut, en vertu de l'article CIII, qu'ils s'adressent au synode, comme ceux qui veulent être moines, et le synode sera discret dans ses permissions. Mais au lieu de remédier au mal on l'empire; car le synode, n'étant pas doué de l'infaillibilité, pourra fort bien choisir précisément les fils incapables ou indignes de succéder à leur père, et écarter ceux qui auraient eu cette vocation. De quelque côté qu'on se tourne on ne rencontre que confusion, désordre et cause certaine de ruine. Avec cette mesure, le nombre des prêtres pourra être indéfiniment limité, d'autant plus qu'on ouvre aux sujets éliminés la carrière militaire[1]. De la sorte, la conscription pourra toujours prélever son impôt, et diminuer proportionnellement la caste, car l'article qui leur permet la profession des armes a soin d'avertir qu'on passe alors de la juridiction ecclésiastique sous l'autorité civile. Il en est de même pour les enfants nés avant que le père n'exerce le ministère. Ils sont exclus pareillement du nombre des candidats, tant on paraît tenir à la pureté de la race. Il faut, en effet, que l'enfant soit engendré depuis que le père peut consommer sur l'autel le divin sacrifice, sans quoi l'État lui trouverait un défaut de naissance.

Au lieu de charger l'Eglise arménienne de tous ces règlements oppressifs et ridicules qui amèneront nécessairement sa dissolution, pourquoi ne pas prendre un chemin plus court et plus loyal pour arriver au but proposé? La résistance des Arméniens de ces contrées eût-elle été plus insurmontable que celle des Grecs unis, et n'au-

[1] Art. CIX.

raient-ils pu être incorporés violemment à l'Eglise moscovite? Non, assurément. Les récompenses, la flatterie, la corruption et la force eussent au contraire triomphé plus aisément de ces natures façonnées à la servitude par le malheur des temps. Les exécutions sanglantes et les vastes oubliettes de la Sibérie n'auraient pas même été nécessaires. Mais ce procédé était une maladresse. Tous les Arméniens n'appartiennent pas à la Russie; la majeure partie de cette nation dépend encore de la Sublime-Porte, et on ne voulait pas l'effaroucher par un éclat. Lui inculquer la foi *orthodoxe* sans qu'elle s'en doute, étendre sur elle cette domination spirituelle, et la tenir attachée à une Eglise déjà sienne, et qui sera ouvertement russe quand on le voudra, telle est la marche que l'habileté politique préfère. La constitution que nous venons de discuter est le fondement de l'édifice religieux qui doit remplacer l'Eglise ancienne et l'annexer à celle de l'Etat. Voyons comment la pensée de l'architecte poursuit l'exécution de son œuvre et la dirige.

***

(*La suite à un numéro prochain.*)



PENSÉES

FRAGMENTS ET LETTRES

DE BLAISE PASCAL

CONFORMÉMENT AUX MANUSCRITS ORIGINAUX EN GRANDE PARTIE INÉDITS

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. PROSPER FAUGÈRE [1].

(PREMIER ARTICLE.)

On sait quel bruit s'est fait l'an dernier autour du manuscrit de Pascal.

M. Cousin avait demandé à l'Académie Française à publier, au nom de la Compagnie, une édition des *Pensées* d'après les autographes; et ce n'était point œuvre purement littéraire : Pascal, à en croire M. Cousin, Pascal, ce rude chrétien, cet athlète invaincu de la foi, Pascal, après cent quatre-vingts ans, allait ressusciter sceptique.

Le paradoxe était fort, et, bien qu'il ne fût pas absolument neuf, il ne laissa pas d'émouvoir cette portion du public qui s'intéresse encore à quelque chose.

M. Cousin, du reste, prouvait fort bien que, au lieu des *Pensées* originales, nous n'avions qu'un texte remanié, tantôt mutilé, tantôt allongé, toujours amoindri par les éditeurs; mais, quand il en concluait que nous n'avions pas *la pensée* de Pascal, cela restait moins clair, et les nouveaux textes allégués par l'illustre académicien étaient loin d'être péremptoires. C'est ce que, pour sa part, *le Correspondant* tâcha de lui faire comprendre [2].

L'Académie Française n'a point cru devoir intervenir. Peut-être a-t-elle pensé, non sans raison assurément, qu'il y avait là (dans la restitution des *Pensées* en particulier) autre chose qu'un monument philologique. Toutefois, ce grand œuvre excepté, il n'en resterait pas moins digne de cette Compagnie de donner elle-même des éditions correctes de nos classiques. Qu'il nous soit permis, après M. Cousin,

[1] 2 vol. in-8, ensemble de 53 feuilles, chez Andrieux, 11, rue Sainte-Anne.

[2] T. II, p. 26 et suiv., 818 et suiv.

de le dire : il appartient, ce semble, à l'Académie de s'opposer à la dégradation toujours croissante du texte de nos grands écrivains, et il lui serait glorieux, en leur rendant leur pureté première, d'arrêter, s'il se peut, la vraie langue française sur son déclin.

Quoi qu'il en soit, à défaut de l'Académie, à défaut de M. Cousin, auquel paraît avoir suffi la gloire d'attacher le grelot, M. Faugère s'est dévoué à la restauration de Pascal. Rendons justice au nouvel éditeur ; il peut se donner ce témoignage qu'il vient d'accomplir sa tâche « avec l'infatigable passion qu'inspire la mémoire d'un écrivain en qui se rencontrent, dans une merveilleuse alliance, la beauté de l'âme et la grandeur du génie[1]. »

C'en est fait désormais du scepticisme de Pascal ; M. Faugère a donné le coup de grâce au fantôme, et c'est là le résultat capital de son édition.

De plus, il se trouve que M. Cousin, tout en sonnant du clairon sur les autographes, en a fait personnellement le plus discret usage ; il a jugé la copie de Saint-Germain-des-Prés plus lisible, et, partout où elle diffère de l'original, ce n'est pas ordinairement l'original qu'il a suivi. M. Faugère ne le dit jamais, mais il le prouve sans cesse.

Du reste, à quelque point de vue qu'on se place, le service rendu par M. Faugère est considérable.

« Je ne parle pas, a dit à cet égard un juge bien compétent, M. Vinet, je ne parle pas du travail matériel, qui, pris à part de tout le reste, mérite notre estime et surtout notre reconnaissance. C'était beaucoup faire sans doute que de nous donner un texte complet, parfaitement pur, en déchiffrant (le mot est vrai à la lettre) un autographe hérissé de difficultés, en *recueillant* et conférant tous les manuscrits, en remontant aux sources pour toutes les parties du texte, en nous rendant compte, non-seulement des rédactions premières de Pascal, mais de ses corrections, de ses ratures, de ses notes marginales, de tout ce que l'on pourrait appeler ses hésitations, ses scrupules et ses repentirs d'écrivain, bien plus encore, des fluctuations les plus secrètes de sa pensée. L'attention patiente et sagace de l'éditeur a procuré des corrections importantes en plus d'un endroit où le texte paraissait irrévocablement fixé. C'est ainsi que, dans le passage où les anciens éditeurs faisaient dire à Pascal, au sujet de la substance d'un ciron divisé à l'extrême : *Cet atôme imperceptible*, et où M. Cousin avait lu (d'après la copie du fonds Saint-Germain) et fort admiré : *Ce raccourci d'abyme;* M. Faugère, rétablissant le texte, nous fait lire une expression qui, selon lui et selon nous, a bien plus d'énergie et surtout bien plus de justesse : *Raccourci d'atôme.*

« C'était beaucoup encore que de nous donner des morceaux que ne contient aucun des manuscrits précédemment connus, des lettres et des fragments em-

[1] Cet article était déjà entre nos mains lorsqu'un travail de M. Cousin, intitulé : *Du Scepticisme de Pascal*, a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre. M. Foissel, devant continuer son examen dans le prochain numéro, ne négligera pas, nous en sommes sûrs, les nouveaux éléments que M. Cousin apporte dans la discussion. (*Note du Rédacteur.*)

pruntés à des dépôts *dont l'existence même était ignorée.* Enfin c'était faire une chose importante et précieuse que d'indiquer la source des citations, et de signaler les nombreux emprunts que fait l'auteur des *Pensées* à différents écrivains, et le plus souvent à Montaigne. »

Pour nous, en nous associant à tous ces éloges, une chose nous touche par-dessus tout dans la nouvelle édition : c'est, nous l'avouerons, de nous sentir en présence d'un honnête homme. Un tel mérite n'est vraiment pas si commun qu'on ne doive en tenir plus de compte que nous ne saurions le dire. La modestie et la loyauté de M. Faugère ont je ne sais quoi de pénétrant qui même embarrasse la critique. Il en coûte d'avoir à déclarer qu'à d'autres égards, pour la disposition des matériaux, par exemple, cette édition si sérieuse et si sincère, cette édition louée sans restriction par MM. Vinet et Sainte-Beuve, n'est malheureusement pas encore une bonne édition.

Il faut le dire pourtant, car la vérité est à ce prix, et Pascal vaut bien qu'on se fasse cette violence ; il faut le prouver surtout, car nous ne sommes pas de ceux qu'on croit sur parole. Mais nous voudrions d'abord épuiser les louanges ; le tour de la critique viendra toujours trop tôt.

Parlons donc d'abord du premier volume, le plus irréprochable des deux, et, avant tout, de l'*introduction.* Aussi bien il faut une base à la discussion qui remplira cet article. Force est bien de commencer par apprendre les faits à ceux qui ne les ont jamais sus et par les rappeler à ceux qui les auraient plus ou moins oubliés.

M. Faugère raconte à merveille l'histoire déjà si souvent redite des premières éditions des *Pensées.*

« Peu d'années après la mort de Pascal, ses parents et ses amis eurent l'idée de publier ses écrits posthumes, parmi lesquels se trouvaient des fragments plus ou moins étendus, matériaux d'un grand ouvrage qui devait être consacré à l'apologie de la Religion chrétienne, des pensées sur tous les sujets, des lettres et divers écrits sur quelques sujets distincts de philosophie, de théologie ou de morale.

« Mais le retentissement des *Provinciales* subsistait encore dans toute sa force.....

« Enfin, le Pape Clément IX, à la sollicitation de Louis XIV, avait essayé d'imposer silence aux querelles théologiques en proclamant la paix de l'Église. Dans de pareilles circonstances, publier un livre de morale et de religion signé du nom de Pascal, c'était une entreprise délicate assurément. Ce nom devait éveiller bien des susceptibilités et bien des rancunes.

« De là, pour les éditeurs des *Pensées*, une première nécessité de soumettre les manuscrits de Pascal à une sorte d'épuration sévère ; de là aussi une première cause d'altération.

« En effet, Arnauld, Nicole, le duc de Roannez et les autres amis de Pascal supprimèrent ou modifièrent toutes les pensées dont la hardiesse eût pu prêter à interprétation, et ils traitèrent de même les passages dirigés contre la morale des casuistes....

« Aucun ouvrage de religion ne pouvait alors paraître sans avoir été examiné et approuvé par un certain nombre de docteurs. L'auteur ou l'éditeur *choisissait lui-même* ses approbateurs; mais il était d'usage, si l'ouvrage s'imprimait à Paris, que ces approbateurs fussent pris, du moins en partie, dans la Faculté de Théologie. Cette approbation n'en était pas moins une véritable censure.

« La première édition des *Pensées* est précédée de neuf approbations, signées de trois évêques, d'un archidiacre et de treize docteurs en Sorbonne, parmi lesquels on distinguait M. Fortin, proviseur du collége d'Harcourt [1], et M. Le Camus, aumônier du roi.

« Or chacun de ces membres approbateurs fit ses remarques, ses corrections, et même ses suppressions, afin de donner à l'œuvre posthume de Pascal le plus haut degré d'orthodoxie....

« Ils ne furent pas les seuls; les amis de Pascal, c'est-à-dire Arnauld, Nicole, le duc de Roannez, auxquels il faut joindre Dubois de Lacour et M. de Brienne, ainsi qu'Etienne Perier, neveu de Pascal, donnèrent des soins à la première édition des *Pensées*, et se crurent le droit de modifier à leur gré le style, et même quelquefois la pensée de Pascal.

« Ces fragments, que la maladie et la mort avaient laissés inachevés, subirent, sans cesser d'être immortels, toutes les mutilations et les altérations qu'une prudence exagérée et un zèle mal entendu pouvaient suggérer : les unes, causées par le même scrupule d'orthodoxie qui avait dirigé les approbateurs; les autres, inspirées par le désir d'éclaircir, d'améliorer, *d'embellir* [2] même le style de l'auteur des *Provinciales*.

« Le style de Pascal! Qui donc, parmi ses amis ou ses contemporains, eût pu toujours comprendre ce style naïf, qui est tellement identifié avec l'âme de l'écrivain qu'il n'est que la pensée elle-même, parée de sa chaste nudité comme une statue antique? »

Naïf n'est peut-être pas tout à fait le mot, du moins dans son acception vulgaire; mais, à cela près, personne que je sache, non pas même M. Cousin, qui a sur Pascal de si belles pages, n'a plus heureusement caractérisé le style des *Pensées*.

« Seuls, peut-être, Corneille et Bossuet eussent accepté, sans crainte d'offenser le goût, les expressions simples et hardies qui abondent sous la plume de Pascal, surtout lorsqu'il jette rapidement les grands traits d'une première esquisse.

« Les écrits de Marguerite Perier (et, d'après elle, M. Cousin) signalent le duc de Roannez comme ayant eu le plus de part à la première édition des *Pensées*. On conçoit que M. de Roannez, l'ami passionné de Pascal, se soit montré le plus zélé à réclamer cette publication; mais il n'est nullement probable que le jeune duc ait eu la principale part à la révision en quelque sorte littéraire des fragments laissés par Pascal. Il est plus naturel de penser qu'il abandonna cette tâche à ceux à qui elle revenait de droit, comme docteurs ou écrivains de profession, et, avant tout, à Nicole et à Arnauld.

« Et, en effet, en lisant attentivement la copie des *Pensées*, du fonds de Saint-Germain, nous y avons retrouvé quelques-unes des corrections qui, d'abord introduites dans la première édition des *Pensées*, ont depuis passé dans les suivantes. Une circonstance curieuse, *et jusqu'à présent inaperçue*, c'est que les

[1] Celui-là même qui fit imprimer clandestinement, dans son collége, la première édition des *Provinciales*.

[2] Lettre de Brienne du 7 décembre 1668.

corrections dont la copie est ainsi surchargée en plusieurs endroits sont, pour la plupart, écrites de la main d'Etienne Perier, de la main de Nicole ou de celle d'Arnauld....

« Du reste, les modifications écrites sur cette copie, *qui nous paraît être la première qui fut faite*, sont en petit nombre, par la raison que la plupart des corrections furent opérées, soit sur *une autre copie*, faite d'après celle-ci, *pour être donnée à l'impression*, soit sur *les épreuves imprimées*, comme on l'apprend d'une lettre d'Arnauld...

« Mme Perier, inspirée par le zèle pieux qu'elle avait pour la mémoire de Pascal, était seule entre tous à *vouloir qu'on ne changeât rien aux pensées de son frère*. Au bon sens de cette femme, M. de Brienne oppose l'autorité de MM. de Roannez, Arnauld, Nicole, du Bois et de La Chaise ... *qui n'avaient*, ajoute-t-il, *qu'un même sentiment dans toute cette affaire*.

« Mme Perier soutenait, nous apprend encore de Brienne, qu'on dît positivement que c'étaient de petits morceaux de papier qu'on avait trouvés mal écrits, et que c'étaient les premières expressions qui lui venaient lorsqu'il méditait sur son grand ouvrage contre les athées : que M. Pascal *ni personne* n'avaient repassé dessus que pour les mettre en ordre seulement; qu'on avait encore les originaux en la manière qu'on les avait trouvés, etc..... Le fils aîné de Mme Perier faisait de son mieux pour seconder les intentions de sa mère.

« La première édition des *Pensées* parut enfin au commencement de l'année 1670. Elle devait être précédée d'une *Vie de Pascal*, que Mme Perier avait écrite dès 1662.... On peut supposer [1] que ce furent Roannez, Arnauld, Nicole et les autres amis de Pascal qui s'opposèrent dès lors à la publication de cette *Vie*, de la même manière qu'ils l'empêchèrent en 1678.

« La préface de cette première édition laisse beaucoup à désirer, soit en ce qui touche la vie de Pascal, soit en ce qui pouvait faire connaître le travail des premiers éditeurs. Cette préface, jusqu'à présent attribuée à l'abbé Perier, qui n'avait, en 1670, que dix-huit ans, a été composée par son frère aîné, Etienne Perier, qui fut depuis conseiller à la Cour des aides de Clermont...

« Les éditeurs ne se bornèrent pas, comme l'exposé d'Etienne Perier le ferait supposer, à de simples retranchements : ils modifièrent le style de Pascal de mille façons, tantôt brisant sa pensée en plusieurs fragments qu'ils dispersaient d'une manière arbitraire, tantôt réunissant au contraire, pour en faire un tout, des fragments isolés et distincts, et enfin introduisant sans cesse dans le texte du grand écrivain des expressions et quelquefois des phrases entières qui substituent à l'originalité du génie la périphrase et le lieu commun. Sans insister sur ce point, dont cette édition n'est qu'une longue preuve, qu'il nous suffise de dire qu'il n'y a jamais, soit dans la première déition, soit dans les éditions postérieures, *vingt lignes qui se suivent sans présenter une altération quelconque*, grande ou petite. Quant aux omissions totales et aux suppressions partielles, elles sont sans nombre.

« Nous devons ajouter que la première édition des *Pensées* ne contenait pas seulement des fragments extraits des matériaux du grand ouvrage apologétique de Pascal; il y avait des fragments sur toutes sortes de sujets, et les éditeurs avaient compris, avec raison, les unes et les autres sous ce titre : *Pensées de M. Pascal sur la Religion* ET SUR QUELQUES AUTRES SUJETS.

« L'édition *princeps* de 1670 fut réimprimée la même année avec le titre de

[1] Le principal motif, c'est qu'il n'était point prudent de mettre pour le moment en relief le jansénisme persévérant de Pascal, et qu'on ne pouvait publier sa Vie sans réfuter sa prétendue rétractation sur ce point (*Lettre de Louis et de Blaise Perier*, 8 mars 1677).

seconde édition, et l'année suivante avec le titre de *troisième édition,* mais sans aucun changement, quant au texte. »

Tout le monde croit savoir cela ; mais la plupart le savent assez mal, et il y a ici à apprendre pour ceux même qui jusqu'alors savaient le mieux.

Tout le monde en effet ne savait pas que les *Pensées*, ce livre inachevé qui, suivant M. Cousin, jeta si peu d'éclat au XVII[e] siècle, avaient eu trois éditions coup sur coup presque la même année.

Tout le monde ne savait pas que l'auteur de la préface fut Etienne Perier. Nous-même, sur la foi de M. Cousin, nous avions fait honneur à l'abbé Perier de cet écrit, comme de l'énergique résistance qu'on a vue aux mutilations de l'œuvre de son oncle.

Tout le monde ne savait pas que la copie du fonds Saint-Germain fut corrigée de la main de Nicole ou de celle d'Arnauld. Cette copie a été dans les mains de M. Cousin, et non-seulement il n'avait dit mot de ces corrections, mais certes il n'a pas tenu à lui de faire croire que Nicole et Arnauld n'y étaient pour rien [1].

Nous n'en sommes point à nous expliquer pour la première fois sur cette complicité d'Arnauld et de Nicole. En dénonçant le fait sept années avant M. Cousin [2], nous avions fait dès lors la part des temps, et nous n'avions eu garde de faire Port-Royal trop coupable. Nous reconnaissons donc volontiers que, tout en absolvant à tort deux hommes éminents, M. Cousin s'est montré envers les premiers éditeurs plus sévère qu'il ne convient. Est-ce à dire toutefois qu'il n'y ait que justice dans la demi-réaction qui paraît se manifester en leur faveur ?

Expliquons-nous. Que, absolument parlant, l'édition de Port-Royal soit bonne, nul aujourd'hui n'oserait le dire ; mais des hommes d'un goût bienveillant voudraient se persuader que c'était la meilleure pour l'époque. Franchement nous ne saurions être de cet avis.

Autant de circonstances atténuantes que l'on voudra ; mais, si les éditeurs de 1670 ont été littérairement timides et philosophiquement timorés, croit-on que la faute en soit toute aux circonstances ?

Pour ne rappeler qu'un exemple d'un intérêt purement littéraire, Pascal n'avait-il pas écrit : « Quelle chimère est-ce donc que l'hom-« me ? Quelle nouveauté, *quel monstre*, quel chaos, quel sujet de con-« tradiction, *quel prodige !* Juge de toutes choses, imbécile ver de

[1] « Il est impossible de les imputer (les corrections de style) à des hommes tels qu'Arnauld et Nicole..... Il est très-probable qu'ils donnèrent seulement leur avis sur des points qui importaient à la foi ou à l'intérêt du parti, et qu'ils remirent *tout le reste* au duc de Roannez. » — M. Cousin, *Des Pensées de Pascal*, p. 82 et 84.

[2] *Annal. de Philos. chrétienne*, XI, p. 10 (juillet 1835).

« terre, dépositaire du vrai, CLOAQUE d'incertitude *et d'erreur*, gloire « et rebut de l'univers! » Et n'est-ce pas Arnauld, Arnauld lui-même[1], qui a effacé CLOAQUE pour y substituer AMAS de sa propre main? Cette correction est caractéristique; il est bien clair que la peur des Jésuites et la paix de Clément IX ne sont pour rien là-dedans. Mais quoi? « Ce génie étincelant de Pascal, cette parole magnifique, ces éclairs audacieux avaient pour Messieurs de Port-Royal je ne sais quoi de disproportionné qui les dépassait et les effrayait. » Nous n'essaierons pas de mieux dire que M. Faugère. Et cela s'appliquait à la pensée de Pascal, qu'on le sache bien, comme à son style; voilà le mot de l'énigme de 1670.

Faut-il tout dire? Parmi les premiers éditeurs il en était au moins un qui goûtait médiocrement Pascal, et on le comprend : c'était Nicole. Nous ne violerons pas la confidence que nous faisait à cet égard, il y a deux ans, M. Sainte-Beuve; mais nous trouvons dans les *Essais de Morale*[2] une lettre significative au marquis de Sévigné sur les *Pensées*. Nicole venait de lire, dans un billet de Mme de la F., que c'*est un méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre*. « Nous voilà réduits, s'écrie-t-il, à n'en oser dire notre sentiment et à faire semblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas... Car, pour vous dire la vérité, j'ai eu jusqu'ici quelque chose de ce *méchant signe*. J'y ai bien trouvé (dans les *Pensées* de Pascal) un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment; mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. » L'exact Nicole critique ensuite (non sans fondement, nous le confessons) deux ou trois *Pensées*, et il ajoute : « Les *Pensées* de M. Pascal me semblent quelquefois un peu trop dogmatiques, et incommodent ainsi mon amour-propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement. »

Ne dites donc plus qu'on ne pouvait mieux faire que Port-Royal, et que l'édition de 1670 était la seule que le siècle pût supporter. Le XVIIe siècle eût très-bien supporté le rétablissement du plan de Pascal, tel qu'il était resté dans la mémoire de ses amis, qui ne l'en ont pas moins bouleversé de fond en comble. Le XVIIe siècle eût applaudi certes, et de grand cœur, au respect des deux grandes divisions fondamentales, tracées en toutes lettres de la main de Pascal, et qui rayonnent comme deux traits de flamme dans le chaos du manuscrit

[1] Et non le duc de Roannes, quoi qu'en eût dit M. Cousin, p. 176. M. Faugère, II, 103, ne laisse pas le moindre doute à cet égard; et M. Cousin ne l'ignorait pas, puisqu'il avait sous les yeux, dans la copie de Saint-Germain, le mot *amas* écrit entre lignes de la main d'Arnauld.

[2] T. VIII, p. 238.

autographe : MISÈRE DE L'HOMME SANS DIEU, FÉLICITÉ DE L'HOMME AVEC DIEU. Le XVIIe siècle n'obligeait point Port-Royal à intervertir complétement cet ordre si naturel, à placer les chapitres sur le Réparateur avant les chapitres sur la Chute. Le XVIIe siècle eût fort approuvé qu'on ne scindât point, comme l'a fait Port-Royal, les admirables *Pensées* sur l'homme; qu'on ne disloquât point, comme l'a surabondamment prouvé M. Cousin, d'autres morceaux fortement travaillés et complets en eux-mêmes; il aurait goûté (qui en doute?) *la Préface du Traité du Vide,* les réflexions *sur l'Esprit géométrique, sur l'Art de persuader, sur la Conversion du Pécheur*, que Port-Royal n'a point données.

Ainsi, qu'on nous entende bien, nous n'avons garde assurément de blâmer Port-Royal de n'avoir pas compris la publication des *Pensées* comme M. Faugère, mais nous le blâmons de ne l'avoir pas comprise comme Pascal.

Il faut bien, dit-on, que le travail de 1670 ne fût pas si mal fait, puisqu'on admira universellement les *Pensées*. Mais il s'agit de savoir si c'est *quoique* ou *parce que;* et quant à nous, il nous semble que ce triomphe du génie, qui éclate invinciblement à travers les voiles qui affaiblissent ses rayons, prouve la supériorité de Pascal plus que celle de ses éditeurs.

Est-il vrai du moins, comme on l'a dit encore, que, sans Port-Royal, nous n'aurions pas les *Pensées*? Rien n'est moins évident. L'abbé Perier n'a-t-il pas rêvé toute sa vie, même après l'édition de 1670, une publication plus complète, et, sans son culte pour Port-Royal, ne l'aurait-il pas donnée?

A défaut de l'abbé Perier, Desmolets ne l'eût-il pas faite? et à défaut de Desmolets, Bossut, qui a eu la copie du Père Guerrier, dont il aurait fait plus d'usage, s'il n'avait cru à l'intégrité des *Pensées* déjà publiées par Port-Royal?

Quoi qu'il en soit, on le sent, de Port-Royal à l'*anti-Pascal* de Condorcet, il y a plus d'un siècle. Dans l'intervalle, on avait eu la publication supplémentaire du Père Desmolets. *Le Correspondant* avait soupçonné que le manuscrit communiqué à ce dernier était une source à part, demeurée inconnue. Et comme le manuscrit du roi (nous le verrons bientôt) ne contient certainement pas toutes les *Pensées*, il nous semblait que les leçons de Desmolets devaient être traitées avec égard, comme la reproduction possible d'un original perdu. M. Faugère vient de confirmer nos conjectures. Le dépositaire des autographes de Pascal, l'abbé Louis Perier, était mort en 1713, chanoine de la cathédrale de Clermont-Ferrand. Comme il avait légué la plus grande partie de ses papiers à Marguerite Perier,

sa sœur, qui elle-même les avait donnés aux Oratoriens de Clermont, il est à croire que c'était de ces derniers que Desmolets leur confrère, bibliothécaire de l'Oratoire de Paris, avait eu communication du manuscrit *de l'abbé Perier*. Ce manuscrit était, selon toute apparence, une copie des fragments inédits de Pascal que Perier avait faite à son usage. La trace en est aujourd'hui perdue.

Nous avons dit, dans ce recueil même, toute notre pensée sur Condorcet et sur Bossut, dont l'édition, en ce qui touche les *Pensées*, est une sorte de compromis, de juste-milieu entre Condorcet et Port-Royal.

Depuis, nous ne rencontrons d'édition notable que celle de Dijon (1835), que M. Faugère, ordinairement si équitable et si plein de courtoisie, a incroyablement méconnue. Qu'il nous permette de le dire, il faut qu'il ait bien superficiellement parcouru le travail de M. Frantin pour n'y avoir vu qu'une reproduction de Bossut, *sans aucune amélioration qui mérite d'être remarquée*. Ç'a été le malheur, plus que le tort, de M. Frantin de croire lui aussi à l'authenticité du texte convenu de Pascal. Mais nous maintenons dès aujourd'hui, et nous espérons démontrer plus tard, que son classement des *Pensées* n'est nullement arbitraire, et que, sans être irréprochable, il reste, même en ce moment, le meilleur qui ait paru jusqu'ici. M. Frantin l'emporte encore évidemment sous un autre rapport, secondaire à la vérité, celui de la conférence des textes. « Ce n'était pas nous rendre un petit service, a dit M. Vinet, que de nous mettre en état de rapprocher constamment et sans peine le texte vrai du texte vulgaire. » Mais, à cet égard, M. Faugère se borne à l'édition in-18 de 1845, que bien peu de bibliothèques possèdent en comparaison des trois éditions auxquelles renvoie perpétuellement M. Frantin : Port-Royal, Condorcet, Bossut (réimprimé plusieurs fois en ce siècle par MM. Renouard et Lefèvre).

Qu'importent ces détails au très grand nombre des lecteurs? Fort peu sans doute. Mais ne saurait-on nous pardonner d'ennuyer un peu les gens du monde, qui après tout se dispenseront sans remords de nous lire, pour songer à ceux qui veulent savoir à quoi s'en tenir en conscience sur ce qu'ils ont de Pascal dans leurs bibliothèques? Pour ceux-là, nous voudrions épuiser dans cet article, au risque de bien des redites, tout ce que savent là-dessus les bibliographes. Mais nous avons hâte d'arriver aux manuscrits de Pascal.

Même après M. Cousin, il y a profit à lire dans M. Faugère la description du fameux autographe conservé à la Bibliothèque du roi. C'est un registre grand in-folio, de 491 pages numérotées. Sur la plupart de ces pages se trouvent collés ou encadrés avec soin, quand ils sont écrits des deux côtés, les papiers sur lesquels Pascal avait

écrit ou fait écrire sous sa dictée une foule de réflexions et de notes sur les sujets les plus divers et particulièrement sur la Religion. Ces papiers de toutes dimensions viennent à la suite les uns des autres, confusément et pêle-mêle, sans autre règle que le hasard. La confusion est telle qu'il arrive quelquefois que des pages faisant partie du même morceau sont interverties ou disséminées à de grands intervalles dans le manuscrit. Il y a même des pages dont les deux moitiés se trouvent séparées l'une de l'autre. Cela, joint aux abréviations et à la rapidité napoléonienne de l'écriture de Pascal, explique jusqu'à un certain point le peu d'usage qu'on avait fait de l'autographe jusqu'à ce jour. C'est donner en même temps une faible idée du travail inouï auquel s'est dévoué M. Faugère. Il est vrai que la Bibliothèque du roi possède deux copies anciennes de ce manuscrit. Mais, d'une part, ces copies ne contiennent pas, à beaucoup près, tout le manuscrit autographe; d'autre part, on y trouve quelques fragments qui ne sont pas dans le manuscrit. On sait que les écrits posthumes de Pascal passèrent en bien des mains. Il est à croire, comme l'observe M. Faugère, que, dans ces allées et venues, plus d'une feuille volante s'est égarée, et que l'autographe et les copies réunis ne contiennent pas tout ce qui fut trouvé de *Pensées* après la mort de Pascal.

Les deux copies en question, écrites sur même papier et de la même main, portent l'une et l'autre le nom de Guerrier.

Le Correspondant a établi, contre M. Cousin, que la première de ces copies avait été donnée par Marguerite Perier, nièce de Pascal, à Don Jean Guerrier, Bénédictin, des mains duquel elle a passé à Saint-Germain-des-Prés, puis à la Biblothèque du roi. Nous avions soupçonné, et M. Faugère confirme, que c'est la copie originale des *Pensées*, la copie première dont il est parlé dans la préface de 1670. C'est cette copie, annotée et corrigée par Nicolle, Arnauld et Etienne Perier, et raccordée avec l'autographe par des chiffres de renvoi, qui, malgré des fautes de transcription graves et nombreuses, a principalement servi au travail de M. Cousin. Elle ne reproduit pas les *Pensées* dans le même ordre, ou, si l'on veut, dans le même désordre que le grand registre in-folio où sont collés les autographes, preuve palpable que la copie dont il s'agit était faite avant que les feuilles éparses de Pascal eussent été fixées dans ce grand registre.

La seconde copie provient de Pierre Guerrier, neveu du Bénédictin, qui la tenait aussi de Marguerite Perier, dont elle porte la signature. De Pierre Guerrier, qui était Oratorien à Clermont, elle passa par héritage à M. Guerrier de Bezance (et non Bezame), maître des requêtes, qui, après l'avoir communiquée à l'abbé Bossut pour

son édition, la donna, en 1779, à la Bibliothèque du roi. Nous devons toujours à M. Faugère la meilleure part de ces éclaircissements.

Il a eu le bonheur de retrouver en outre deux recueils précieux de la main de ce même Père Guerrier, l'Oratorien, tous deux enfouis dans une bibliothèque particulière à Clermont, et contenant de nombreux écrits de Pascal, la plupart déjà connus, il est vrai. Une autre bonne fortune non moins rare, c'est la découverte du seul portrait d'après nature qui existe de Pascal; et ce portrait a été crayonné par Domat!

Là s'arrête proprement l'*Introduction* de M. Faugère, excellent morceau bibliographique et littéraire *dont rien n'est à perdre*, a dit M. Vinet; grand éloge dans une telle bouche! Cette *Introduction*, qui n'exclut pas l'éloquence quand le sujet l'appelle, est généralement écrite avec une simplicité pleine de gravité et de charme. On ne citerait pas entre les contemporains beaucoup de modèles d'un style aussi sain, aussi naturel, aussi français, aussi parfaitement exempt de déclamation et de toute charlatanerie.

M. Faugère s'explique, en finissant, sur le scepticisme et l'anticartésianisme de Pascal, qu'il range parmi les mystiques. Nous demandons la permission de revenir à loisir sur ces points divers. Qu'il nous suffise aujourd'hui de citer son dernier mot sur l'auteur des *Pensées*.

« Pascal était excellent philosophe dans la plus haute acception du mot, quand, au lieu de fonder son apologie de la religion sur un système de métaphysique, il l'établissait sur la large base du sens commun et de l'expérience universelle. Certes le génie et l'imagination ne lui manquaient pas pour faire en métaphysique ou en philosophie naturelle des systèmes qui fussent devenus aussi célèbres que ceux de ses devanciers. Mais il jugeait que le triomphe de la raison, comme celui de la force, est de se modérer elle-même et de se poser des limites. L'égal de Descartes par la force d'esprit, et son supérieur par l'âme, doué d'une vue moins étendue, mais plus sûre et plus profonde, Pascal était moins fécond, mais moins aventureux que Descartes; tandis que, dans Descartes, la méthode était à l'état de système, elle était pratiquée par Pascal avec une rigueur infaillible; aussi toutes les conquêtes qu'il a faites dans les sciences, il les a gardées.

« Toutefois Pascal est encore plus grand par le sentiment que par la raison : ce qui fait son éminente originalité, à côté de ce sens géométriquement exact, qui est aussi un des traits saillants de son génie, c'est le sentiment moral. C'est par là qu'il est *sans égal*, et que son nom si haut placé est pourtant si populaire; là aussi se trouve le secret de ce style, grand sans exagération, partout rempli d'émotion et contenu; vif sans turbulence, personnel sans pédanterie et sans amour-propre, superbe et modeste tout ensemble, qui fut *le plus parfait* dans le siècle des écrivains parfaits. Sa rhétorique était dans son âme, et son langage était grand et noble naturellement, parce que son âme, encore plus élevée que son esprit, portait en elle la noblesse et la grandeur. »

Ce portrait est beau : peut-être y a-t-il pourtant deux traits un peu hasardés. Pascal *sans égal et le plus parfait*, dans un siècle qui a eu

Bossuet ! Loin de nous ces entraînements d'admiration qui font éprouver le besoin d'immoler un grand homme à un autre. Pourquoi Pascal et Bossuet écrivains ne seraient-ils pas égaux? Tous deux excellemment simples, tous deux mâles et pleins toujours, tendus jamais. Bossuet plane, Pascal creuse ; mais Pascal a des élans qui vont aussi haut parfois que ceux de Bossuet; Bossuet a des traits non moins profonds que les plus profonds de Pascal; seulement le premier est plus souvent sublime, comme l'autre est plus constamment profond.

Pascal, qui fut mourant durant vingt années, a, ce semble, moins d'haleine; il n'eût écrit ni le *Discours sur l'Histoire universelle*, ni les *Oraisons funèbres*. Bossuet, qui se vantait de n'avoir pas d'esprit, n'a pas la veine d'ironie, la verve satirique des *Provinciales;* nous ne savons, mais il nous semble même qu'il perdrait pour tout le monde quelque chose de son auréole si l'auteur de l'*Histoire des Variations* et des *Avertissements aux Protestants* avait écrit *les Petites Lettres.*

L'un et l'autre furent souverainement éloquents, mais non de la même manière. Pascal est plus véhément, plus amer; Bossuet, plus orateur, plus magnifique, plus lyrique, plus poëte, et, ce qu'on ne sait pas assez, plus tendre.

Enfin Bossuet nous paraît une intelligence plus sereine, plus harmonique, plus complète. Pascal, malgré sa rigueur de géomètre, dans la fièvre d'imagination qui le transporte, outre plus d'une fois la vérité; Bossuet jamais. En admettant dans tous deux une égale force d'âme et d'intelligence, on ne peut nier que Bossuet ne soit plus maître de la sienne.

Aussi, lorsqu'au commencement de ce siècle M. Molé écrivait : « De tous les hommes dont j'ai pu lire les écrits, celui qui me semble avoir montré le plus de génie est Pascal, » un juge exquis entre tous, Joubert, lui répondait : « Bossuet, c'est Pascal; mais Pascal orateur, Pascal évêque, Pascal docteur, Pascal homme d'Etat, homme de cour, homme d'Eglise, Pascal savant en toutes sortes de sciences, ayant toutes les vues aussi bien que tous les talents; je m'arrête, je crains de vous scandaliser. »

Th. Foisset.

PREMIERS

CABINETS DE GEORGE III,

PAR M. MACAULEY.

BUTE ET CHATHAM.

En offrant à nos lecteurs le morceau qu'on va lire, nous croyons exciter leur intérêt pour une des parties les moins connues et pourtant les plus intéressantes de l'histoire d'Angleterre. Le génie de Chatham venait tirer de son pays d'un abaissement profond pour en faire la puissance prépondérante de l'Europe. La première moité du XVIII[e] siècle est remplie par le récit des triomphes du grand ministre. Sans avoir jamais porté l'épée, il dirige avec habileté et succès des guerres immenses: du fond de son cabinet il conquiert de nouvelles colonies et fonde véritablement la puissance de sa patrie. Tous ces événements ont été souvent racontés, et, si nous avions à les retracer, nous trouverions des paroles sévères pour flétrir plus d'un acte politique du premier Pitt, malgré l'auréole qui entoure son nom, Mais, en 1760, George III monte sur le trône; en un instant la politique du cabinet change; Pitt disparaît pour faire place à un intrigant; puis il revient encore, lutte avec désespoir contre les mesures qui amenèrent l'indépendance américaine, et soudain est arrêté dans ses efforts gigantesques par... *l'affaiblissement de sa propre raison.* Cependant son influence domine encore, et survit à lui-même pour s'anéantir bientôt à jamais. Les prémières années du règne pendant lequel l'Amérique s'affranchit et la révolution française éclata furent une époque de tiraillements politiques et de péripéties imprévues qui ne manquent nullement de grandeur. C'est ce tableau dramatique que l'ancien ministre whig, M. Macauley, a tracé de main de maître dans la *Revue d'Edimbourg.* Tout le monde connaît son morceau sur la Papauté, et assurément il n'est pas resté au-dessous de lui-même dans le travail qu'on va lire. C'est une belle page d'histoire moderne, appuyée sur de nouvelles sources inédites et formant la suite d'un autre article sur le même sujet, écrit il y a dix ans par M. Macauley. Quelle qu'en soit la longueur, le couper, c'eût été le tronquer, et le retarder, c'eût été en rendre la publication impossible. La tribune française ne va-t-elle pas s'ouvrir demain?

Il y a environ dix ans que nous essayâmes d'esquisser à grands traits la carrière politique de l'illustre lord Chatham. Nous nous étions arrêté à la mort de Georges II avec la ferme intention de continuer bientôt notre tâche. Des circonstances inutiles à détailler nous ont empêché jusqu'à ce jour de remplir la promesse contractée alors, et, à tout prendre, nous ne regrettons point ce retard. A cette époque les sources étaient peu abondantes, les documents maigres et rares ; il n'en est plus de même à l'heure actuelle : ils abondent. D'ailleurs, nous avons pu nous-même puiser à quelques sources inédites et propres à jeter de nouveaux jours sur les commencements du règne de George III. Ces temps sont peu connus ; ils ne manquent pas d'intérêt : reprenons donc avec ardeur notre ancien travail.

Nous avons laissé le premier Pitt à l'apogée de sa gloire, l'idole de l'Angleterre, la terreur de la France, l'admiration du monde civilisé. Tous les vents nous apportaient la nouvelle d'une victoire, d'une forteresse emportée par nos guerriers, de quelque province ajoutée à notre empire. Au dedans, les factions endormies se taisaient ; jamais, depuis le grand schisme du XVI[e] siècle, la nation n'avait goûté un pareil repos intérieur.

A prendre les partis whig et tory dans leurs traits essentiels, on peut les considérer comme l'expression de deux principes indispensables au bonheur de la nation anglaise. L'un est le gardien de la liberté, l'autre de l'ordre ; l'un représente le progrès, l'autre la stabilité dans l'Etat ; dans le premier, vous avez la voile sans laquelle le navire n'avancerait pas ; dans le second, le lest qui maintient le vaisseau dans la tempête. Mais pendant le premier demi-siècle qui suivit l'établissement de la maison de Hanovre, toutes ces différences semblaient effacées. Aux yeux du whig, la meilleure manière de soutenir la cause de la liberté civile et religieuse, c'était de soutenir une dynastie protestante. Pour le tory, le moyen le plus efficace de combattre les révolutions, c'était d'attaquer un gouvernement né d'une révolution. Tous les deux finirent par donner plus d'importance aux moyens qu'à la fin, et tombèrent par là même dans un état de langueur et d'atonie. Ainsi nous voyons dépérir insensiblement dans nos climats les animaux nés sous d'autres cieux. Si le tory, loin de la cour, semblait un chameau dans les plaines glacées de la Laponie, le whig, exposé aux rayons de la faveur royale, ne nous apparaît-il pas comme un renne dans les déserts brûlants de l'Arabie ?

Dans l'Enfer du Dante, on trouve une étrange rencontre entre une forme humaine et une forme de serpent. Les deux adversaires commencent par se faire d'affreuses blessures, ensuite ils se contemplent en silence. Bientôt un nuage les enveloppe de son ombre et une merveilleuse métamorphose s'opère. Chacun de ces deux êtres prend peu à peu la figure de son ennemi. La queue du serpent se convertit en deux jambes tandis que les jambes de l'homme se transforment en queue. Des bras s'allongent subitement chez le serpent ; ils se replient dans le corps chez

l'homme. En peu d'instants la transformation est complète; le nouvel être humain marche le front haut et parle : le vieil homme rampe à terre et disparaît en sifflant. Les deux grands partis anglais subirent quelque chose de pareil sous le règne de Georges Ier : les formes, les couleurs, tout changea, et on vit le tory s'avancer audacieusement pour défendre la liberté, le whig bas et rampant baiser humblement les pieds du pouvoir.

Cependant, quand tous ces politiques abâtardis abordaient les théories, et surtout quand ils péroraient sur la conduite de leurs aïeux, ils semblaient aussi hostiles que jamais. Le whig, qui pendant trois sessions entières n'avait jamais voté une seule fois contre la cour, qui aurait vendu son âme pour une charge de contrôleur général, n'en jurait pas moins par Locke et Milton, par Pym et par Hampden. A son tour, le tory attaquait l'énervant régime de Walpole comme fatal à la liberté, tout en élevant jusqu'au ciel le régime de fer d'un Strafford et d'un Laud. Un pays voisin ne nous offre-t-il pas encore, de nos jours, des faits du même genre? Qui se serait attendu, il y a quinze ans, à voir MM. Guizot et Villemain obligés de défendre la propriété et la cause de l'ordre contre les attaques anarchiques d'un Genoude et d'un La Rochejaquelein [1]?

Ainsi donc les descendants des vieux Cavaliers arboraient l'étendard de la démagogie, et les successeurs des Têtes Rondes s'étaient faits courtisans; mais leur inimitié réciproque était toujours la même: les partis gardent plus longtemps leurs haines que leurs principes.

Pendant tout le règne de George Ier et la moitié de celui de son fils, un tory était l'ennemi né de la nouvelle dynastie, et, par conséquent, exclu de la faveur royale. La plupart des gentilshommes, dans les campagnes, soutenaient, il est vrai, les doctrines du torysme, mais cela n'empêchait pas les whigs de parvenir seuls au rang de pair ou de baronnet. Quoique la majorité du clergé fût également tory, vous ne rencontriez que des évêques et des doyens whigs. Il n'y avait pas un comté où les tories les mieux nés et les plus riches ne se plaignissent de n'être pas admis à exercer les fonctions de juges de paix, tandis que des hommes de basse extraction et sans fortune présidaient les tribunaux, ou même exerçaient de plus hautes fonctions; s'ils votaient pour la tolérance, l'accise, les armées permanentes et les Parlements septennaux.

On fit d'abord quelques pas vers une réconciliation. La haine pour Walpole porta un grand nombre de whigs puissants, avec l'héritier présomptif à leur tête, à s'allier aux tories, et même aux Jacobites. Après la chute du fameux ministre, ils ne furent plus mis au ban de la politique. Les hautes positions restèrent bien aux mains des whigs, et comment en eût-il

(1) Il est inutile de dire ici que M. Macauley ne se rend pas tout à fait compte de ce qui se passe en France. Nos lecteurs se souviendront que nous remplissons ici seulement le rôle de traducteur fidèle.

été autrement? Les tories n'avaient point alors parmi eux un seul homme éminent, ni rompu aux affaires; leurs seuls avantages étaient la propriété et le nombre. Mais on en admit quelques-uns dans les charges subalternes : c'en fut assez pour adoucir les dispositions du corps entier. Rien de plus étrange que l'aspect de la cour le premier jour de réception après la démission de Walpole. Au milieu des serviteurs dévoués à la maison de Brunswick, à côté des Russell, des Cavendish et des Pelham, on voyait une foule de figures inconnues aux pages et aux huissiers. C'étaient les seigneurs de manoirs rustiques, fort renommés dans leurs comtés par leur ale et leurs meutes, mais totalement ignorés au palais du souverain depuis les temps où Oxford se tenait debout, avec sa baguette blanche derrière la reine Anne.

Les dix-huit années qui suivirent ce jour-là furent une époque d'apathie pour les deux partis. La nation s'y enfonça de plus en plus, et on doit l'attribuer en grande partie aux injustes accusations qui avaient affaibli le gouvernement de Walpole. Dans le corps politique comme dans celui de l'homme, une langueur maladive suit ordinairement une excitation fébrile. Le sophisme, la calomnie, l'éloquence, l'orgueil national avaient été successivement employés pour exciter les passions populaires. Au sein d'une abondance fabuleuse, on s'était mis à crier à la famine. Avec une liberté inconnue à toute autre société de l'époque, on demandait un Timoléon ou un Brutus, afin de frapper le tyran au cœur. Tel était l'état de l'opinion quand le cabinet changea, mais sans que le système subît aucune modification. On s'en aperçut bientôt, et les conséquences ne tardèrent pas non plus à se faire sentir. Au zèle le plus ardent succéda une profonde indifférence. Les beaux parleurs de patriotisme devinrent aussi fastidieux au public qu'autrefois les parleurs de puritanisme à la chute du Parlement Croupion. L'accès de fièvre était passé, on avait maintenant le frisson, et il fallait longtemps, même à des griefs réels, pour ramener de nouveau quelque énergie.

Toutefois, nous devons constater deux tentatives faites dans le but de rompre cette tranquillité. L'héritier exilé de la maison de Stuart se mit à la tête d'une insurrection, et l'héritier mécontent de la maison de Brunswick à la tête de l'opposition. L'opposition et la rébellion eurent le même sort. La bataille de Culloden étouffa la dernière; la mort du prince Frédéric dispersa la faction qui avait faiblement essayé, sous lui, d'attaquer le gouvernement de son père. Chacun se hâta de faire sa paix avec le ministère, et s'endormit plus profondément que jamais.

Cinq ans après la mort de Frédéric, il y eut encore un moment d'agitation, mais ni le torysme, ni le whiggisme n'y eut aucune part. On était en guerre avec la France, guerre molle et mal conduite. Nous venions de perdre Minorque, le pavillon national avait reculé devant le drapeau blanc. La nation la plus orgueilleuse du monde se sentait humiliée, sentiment nouveau pour elle et qui domina tout. De chaque point de l'horizon

un cri s'éleva pour demander un gouvernement qui pût venger l'honneur des armes anglaises. On ne citait alors que deux hommes vraiment puissants dans le pays : Pitt et le duc de Newcastle. De nombreuses victoires politiques, suivies de revers non moins multipliés, leur avaient appris qu'ils avaient besoin de s'appuyer mutuellement ; l'intérêt de leur ambition se joignait à celui de l'Etat pour les rapprocher. La coalition eut lieu, et ils étaient au pouvoir quand George III monta sur le trône.

Plus on examine la charpente de ce ministère célèbre, et plus on admire l'habileté et l'harmonie qui en dominaient l'ensemble, malgré ses éléments divers. Influence puisée dans une probité sans tache, influence née d'une corruption profonde, influence ressortant d'un corps aristocratique, influence s'appuyant sur la force de l'enthousiasme populaire, toutes ces choses s'y trouvaient mêlées, confondues, combinées. Newcastle apportait à l'édifice commun une prodigieuse masse de puissance qu'il avait héritée de Walpole et de Pelham. Les charges publiques, l'Eglise, la magistrature, l'armée, la marine, le département des affaires étrangères, étaient remplis de ses créatures. Une foule de bourgs, devenus bien célèbres dans notre récente réforme électorale, se trouvaient entre ses mains. Les grandes familles whigs, accoutumées depuis longtemps à la discipline dans les luttes parlementaires, formaient autour de lui un bataillon serré en le reconnaissant pour chef. Pitt, de son côté, possédait ce qui manquait à Newcastle : il avait pour lui l'éloquence, qui soulève les passions et charme l'imagination ; il apportait encore une haute réputation d'intégrité avec la confiance et l'amour de plusieurs millions d'hommes.

Du reste, rien de plus heureux que le partage opéré entre les deux ministres. Chacun d'eux se réservait les fonctions qu'il remplissait le mieux, sans avoir le moindre désir d'empiéter sur le domaine de son voisin. A Newcastle la trésorerie, le patronage ecclésiastique et civil, l'emploi des fonds secrets, destinés à acheter des votes au Parlement. A Pitt, le secrétariat d'Etat avec la direction de la guerre et des affaires étrangères. De cette façon, toutes les boues immondes, tous les ruisseaux pestilentiels tombaient dans un seul et même égoût ; mais un autre canal restait ouvert aux eaux pures et limpides. Les politiques au cœur froid et égoïste, les coureurs de commissions, de bâtons dorés, de rubans, accouraient à la maison située au coin de Lincoln's Inn Fields. Là, tous les jours de réception, se présentaient une dixaine de personnages en longs surplis blancs, car il n'y avait pas un seul prélat qui ne dût son élévation à Newcastle. A côté des évêques se plaçaient les membres du Parlement, dont les votes muets faisaient la vraie force du gouvernement. L'un voulait une place dans l'accise pour son maître d'hôtel, l'autre une prébende pour son fils ; un troisième insinuait dans l'oreille qu'il avait invariablement soutenu Sa Grâce et la dynastie protestante, mais sa dernière élection avait coûté des sommes énormes et les prétentions des courtiers de suffrages devenaient inouïes. Aussi, ajoutait le fin limier, je ne sais plus même où trouver

500 livres. Le duc pressait la main à tout le monde, tantôt entourait son homme de ses bras, tantôt lui caressait le dos, congédiait l'un avec un salaire, l'autre avec de belles promesses. Pitt, au contraire, se tenait fièrement à l'écart de cet odieux trafic. Non-seulement il était lui-même incorruptible, mais il reculait avec horreur devant le dégoûtant métier de corrompre les autres. Cependant, vingt années passées au Parlement et dix au pouvoir lui avaient appris les habitudes du gouvernement, et il n'ignorait pas que ses collègues pratiquaient la corruption sur une grande échelle. Pitt détestait cordialement cette coutume, mais il désespérait de l'abolir, doutant même qu'un ministère pût s'en passer. Il résolut donc d'être aveugle, ne voulut rien savoir, rien voir, rien croire. Venait-on lui offrir mystérieusement une part dans des entreprises lucratives, ou discuter avec lui les moyens de s'assurer les votes de quelque lointaine corporation, on demeurait confondu devant son arrogante humilité.

« En vérité, disait le ministre, vous me faites trop d'honneur; de pareilles affaires sont au-dessus de mes facultés intellectuelles. L'indulgente bienveillance du souverain veut bien, il est vrai, prendre mon humble avis sur des expéditions et des traités; s'il s'agissait de savoir qui doit commander en Amérique ou nous représenter à Berlin, mes collègues auraient probablement cherché à savoir mon opinion. Mais, dans ces sortes de choses, je ne suis rien, je ne puis rien. Le ministre du trésor ne m'écouterait seulement pas, et je n'oserais même lui demander une place de velet. »

Peut-être Pitt devait-il sa popularité tout autant à cette fastueuse austérité qu'à son éloquence ou à ses talents dans la direction d'une guerre. « Voyez donc, disait-on, le grand *communier!* sans naissance, sans fortune, malgré la haine de la cour et de l'aristocratie, il est devenu le premier homme de l'Angleterre, et il a fait de celle-ci le premier pays du monde. On prononce son nom avec respect de Lisbonne à Moscou; le monde entier est plein de ses trophées, et pourtant il est toujours William Pitt. Pour lui point de titre, point de ruban, point de pension ni de sinécure. Quand il rentrera dans la retraite après avoir sauvé l'Etat, il lui faudra vendre ses chevaux et ses candélabres d'argent. Si le flot de la corruption déborde, ses mains, à lui, restent pures; elles n'ont ni donné ni reçu le prix de l'infamie. » Telles étaient les paroles du peuple, et la coalition gagnait des forces par les bonnes et les mauvaises passions de la nature humaine.

Pitt et Newcastle agissaient chacun en premier ministre. Ils avaient rempli les places subalternes de gens appartenant à tous les partis, pourvu qu'ils eussent du talent, ou bien qu'ils pussent se faire craindre dans l'opposition. Au fond, il n'y avait pas d'opposition. C'est à peine si l'on apercevait dans le ciel quelque signe indiquant d'où le vent la soufflerait. Il se passa donc plusieurs années pendant lesquels le Parlement semblait avoir renoncé à ses principaux devoirs. Pendant quatre

sessions consécutives, les journaux de la Chambre basse n'offrent pas la trace d'une seule division sur une question de parti. On votait sans discussion des subsides plus élevés que tous les précédents. Devinez sur quels points se portait la vivacité des débats parlementaires? Sur les grandes routes et sur les clôtures de propriétés.

Le vieux roi se montrait fort content, et d'ailleurs peu importait qu'il le fût ou non. Il lui eût été radicalement impossible de lutter contre un ministère tout-puissant; mais il n'en avait même pas l'idée. Une fois, cependant, le monarque avait conçu de fortes préventions contre Pitt, et en mainte occasion lui-même avait été rudement éprouvé par l'arrogance de Newcastle; mais les succès de la guerre en Allemagne, joints à la facilité que le cabinet trouvait à gouverner le pays, avaient fini par opérer un changement favorable dans l'esprit de George II.

Telle était la situation des affaires quand ce prince vint à mourir le 25 octobre 1760, et George III monta sur le trône à l'âge de vingt-deux ans. Sa position était fort différente de celle de ses prédécesseurs immédiats. Bien des années s'étaient écoulées depuis qu'un souverain anglais avait pu se dire aimé par une partie quelconque de la nation. Les deux premiers rois de la maison de Hanovre n'avaient eu pour eux ni les droits héréditaires qui souvent remplacent le mérite, ni ces qualités personnelles qui remplacent le droit. Qu'un prince légitime descende d'une longue lignée illustre, il sera peut-être populaire sans trop le mériter. Qu'un usurpateur sauve et élève la nation par son génie, lui aussi sera entouré d'amour. Voyez l'empereur François et son gendre l'empereur Napoléon : qui fut jamais plus populaire que tous deux? Mais supposez un chef sans plus de titres primitifs que Napoléon et sans plus d'esprit que François; vous aurez un Richard Cromwell. Dès qu'un bras se lève contre lui, il tombe sans même résister et sous le poids de la dérision universelle. Or, il n'y a pas une grande différence entre Richard Cromwell et les deux premiers monarques hanovriens. Deux choses les sauvèrent d'un sort pareil : l'habileté des whigs et la crainte du papisme. Mais jamais les Guelfes de Brunswick ne furent l'objet de sympathies aussi profondes, aussi nombreuses, que les trois derniers Stuarts au milieu des plus grands désastres et malgré des fautes incroyables. Les whigs, qui n'épargnèrent ni leur bourse ni leur sang pour soutenir la nouvelle dynastie, obéissaient à une impulsion tout autre que celle du dévouement à la royauté. Quant aux tories modérés, ils regardaient celle-ci comme un mal inévitable, et leurs amis les ultras appelaient l'électeur un voleur et un tyran. Sa tête ceignait une couronne dérobée et le sang des braves dégouttait de ses mains. Ainsi donc, durant un grand nombre d'années, les rois d'Angleterre furent odieux à beaucoup, vus avec indifférence par la masse de leurs sujets. On les soutenait avec vigueur contre le prétendant, mais cet appui était accordé moins à leur personne qu'au système religieux et politique dont ils étaient la personnification. Ils l'achetaient au prix de toutes leurs in-

clinations particulières, par des sacrifices continuels faits au parti qui les maintenait sur le trône.

Vers la fin du règne de George II, les sentiments d'aversion qui avaient longtemps animé la moitié de la nation s'étaient éteints, mais sans laisser de place à une affection quelconque. Il est vrai que le caractère du vieux roi était peu fait pour inspirer l'attachement ou l'estime; de plus, il n'était pas notre compatriote, parlait mal notre langue et n'avait jamais mis le pied sur notre sol avant l'âge de trente ans. A sa mort, ces choses changèrent de face; un nouveau monde s'ouvrit aux regards. Le jeune roi était né en Angleterre; toutes ses habitudes, tous ses goûts étaient anglais. Quelle faute pouvait-on lui imputer? Le reproche d'usurpation l'atteignait à peine. Etait-ce lui qui avait fait la révolution de 1688, provoqué l'acte de succession, étouffé les insurrections de 1715 et de 1745? Le sang versé à Derwentwater et à Kilmarnack, à Balmerino et à Cameron ne retombait point sur sa tête. D'ailleurs, venu au monde un demi-siècle après l'expulsion de l'antique race royale, il avait en sa faveur au moins un semblant de légitimité. La jeunesse, l'extérieur, le caractère de George III plaidaient à la fois pour lui. Je ne sais quel charme s'échappait de sa personne; on ne lui connaissait aucun vice, et on lui supposait, sans trop de flatterie, beaucoup de vertus.

Les tories surtout, naturellement enclins à l'idolâtrie du pouvoir, se montrèrent aussi joyeux du nouvel avénement que les prêtres d'Apis après avoir trouvé un nouveau dieu. Didon avait assez pleuré sur les cendres de son époux, et, maintenant qu'un consolateur lui était apparu, elle ressentait les atteintes d'une nouvelle flamme. La maison de Brunswick allait recueillir véritablement l'héritage des Stuarts, et, si George III voulait seulement consentir à recevoir les hommages des tories, ils allaient reporter sur lui seul l'amour offert naguère par les cavaliers et les prélats de la haute Eglise à Charles Ier et à son successeur.

Le prince autour duquel se ralliait ce grand parti ennemi avait reçu de la nature une volonté forte, un caractère ferme, peut-être même dur, un esprit peu pénétrant, mais au moins propre à en faire un excellent homme d'affaires. Toutefois ce caractère s'était encore manifesté fort rarement; il s'était formé dans l'isolement. On accusait la princesse douairière de Galles d'avoir élevé ses enfants loin de la société pour exercer sur eux un pouvoir sans contrôle. Elle se justifiait par des motifs tout différents. Elle aurait vu avec plaisir, disait-elle, ses enfants fréquenter le monde; mais elle craignait pour leurs mœurs l'influence du mauvais exemple. Les déportements des hautes classes étaient sans bornes; les jeunes gens se montraient passés maîtres en débauche; les femmes faisaient elles-mêmes les avances avant d'attendre qu'on les leur fît. Une mère pouvait-elle donc exposer des êtres aussi chers à la contagion d'un pareil enfer? Cependant, après tout, il est permis de mettre en doute les avantages moraux d'une éducation qui produisit les ducs d'York et de

Cumberland, sans compter la reine du Danemarck. Quant à George III, sans doute ce n'était pas un libertin ; mais il montra sur le trône un esprit à peine ouvert, et pendant quelque temps suivit aveuglément les inspirations de sa mère et du grand-maître de la garde-robe.

Ce dernier, nommé John Stuart, comte de Bute, était à peine connu du pays qu'il allait bientôt gouverner. Peu de temps après sa majorité, on l'avait choisi pour remplir une place vacante dans la pairie écossaise. Il avait mécontenté le cabinet en votant dans quelques occasions avec les tories, et ne tarda pas à être privé de son siége dès les premières élections. Ce fut là sa seule apparition dans le Parlement, et vingt ans s'étaient écoulés depuis ce premier essai dans le monde politique. Après avoir passé plusieurs années dans ses propriétés des îles Hébrides, il entra dans la maison du prince Frédéric, acquit quelque réputation comme acteur dans les théâtres de société, où il réussissait dans le rôle de Lothario. Il tirait surtout vanité d'une jambe fort bien tournée que les peintres et les satiriques surent également faire valoir. Un certain génie d'invention pour les déguisements et les bals masqués, un peu de géométrie, un peu de mécanique, un peu de botanique; ajoutez-y des prétentions à se connaître en beaux-arts et en littérature : vous aurez alors la somme de ses talents. J'oubliais une chose ! Bute ne savait pas l'orthographe. En son temps, ce n'était pas une preuve d'ignorance. Vous rappelez-vous, dans sir Charles Grandison, les deux soupirants de Charlotte ? L'un d'eux, jeune baron du beau monde, parle agréablement le français et l'italien, mais ne sait pas écrire correctement un mot de sa langue ; l'autre, noble rejeton d'une famille aristocratique, est une sorte de virtuose, il *épèle assez bien pour un lord*. Or, Grandison se publiait lorsque Bute fit son entrée dans le monde : on a donc raison d'en faire un homme d'un esprit cultivé. Personne au moins ne met en doute son honneur. Malheureusement il jugeait les choses d'une façon étroite et avait des manières froides et hautaines. Le prince Frédéric aimait à se donner le plaisir peu généreux de tourner en ridicule les gens qui l'entouraient. « Bute, lui dit-il un jour, vous êtes justement notre homme pour devenir ambassadeur dans quelque petite cour germaine où il y a beaucoup d'orgueil et presque rien à faire. »

La rumeur publique fondait les titres de lord Bute à la faveur de la princesse douairière sur une liaison criminelle. Il était certainement son ami intime. L'influence de ces deux personnages sur l'esprit du monarque fut sans bornes pendant quelque temps. La princesse, en sa double qualité de femme et d'étrangère, devait être de mauvais conseil sur les affaires publiques, et, quant au comte, à peine pouvait-on l'appeler un novice en fait de politique. Toutes ses idées de gouvernement avaient été puisées dans le cercle qui entourait le prince Frédéric, cercle composé de tories que la bienveillance de celui-ci avait ralliés à la maison de Brunswick. Ce torisme-là avait subi de singulières modifications; il n'appartenait ni au XVIIe ni au XIXe siècle ; Filmer et Sacheverell, comme Perceval et Eldon,

l'auraient renié. Bolingbroke en était le docteur. Cependant cette secte politique mérite des éloges pour avoir montré et flagellé tous les abus qu'avait engendrés la longue domination des whigs. Mais il est bien plus facile de remplir ce rôle que de proposer des réformes, et celles de Bolingbroke auraient été ou tout à fait inutiles, ou tout à fait nuisibles.

La révolution avait délivré la nation d'une certaine classe de maux, mais elle en avait aussi augmenté d'autres qui appelaient de nouveaux remèdes. L'arbitraire royal ne pouvait plus rien contre la liberté et la propriété ; on respectait la conscience, et aucun gouvernement n'aurait osé violer les droits consacrés par l'acte qui plaça sur le trône Guillaume et Marie. Mais, on ne saurait le dissimuler, sous le nouveau système, la morale publique et les intérêts de l'État se trouvaient également compromis. La corruption et l'esprit de faction s'infiltraient partout. Pendant la longue lutte contre les Stuarts, nos plus grands hommes d'Etat avaient cherché à fortifier le pouvoir des Communes. Une fois le combat terminé et la victoire gagnée, la Chambre basse resta souveraine, et dès lors on vit se développer avec rapidité tous les vices latents du système représentatif. A peine le pouvoir exécutif était-il réellement devenu responsable envers le pouvoir législatif que celui-ci parut ne plus relever de la nation elle-même. Plusieurs corps constituants étaient dominés par l'arbitraire de quelques individus ; d'autres se vendaient publiquement au plus offrant et dernier enchérisseur. Les débats parlementaires n'étaient même pas publics, et bien rarement savait-on comment un membre avait voté. Ainsi donc, d'un côté, vous aviez un ministre responsable ; de l'autre, un Parlement irresponsable. Dans une semblable situation, les députés devaient naturellement arriver à se faire payer leurs votes, à se concerter même pour en élever le tarif, pour exiger des sommes énormes dans les conjonctures critiques. Voilà ce qui força les ministres whigs, aux temps de George Ier et de George II, à ériger la corruption en système, à la pratiquer en grand.

S'il est facile d'indiquer la source du mal, il ne l'est guère moins d'en montrer le remède. Assurément il ne s'agissait pas de diminuer l'importance politique de la Chambre. Sans doute, on aurait tué du même coup et la corruption et les factions ; car on n'achète pas des votes insignifiants, et les fripons ne s'entendent pour se vendre que s'il y a quelque chose à gagner. Mais, mettre le despotisme à la place de la corruption, c'eût été employer un remède pire que le mal. La seule chose à faire, c'était de rendre la Chambre responsable envers la nation, et on y parvint par deux moyens : 1o en donnant de la publicité aux débats ; 2o en réformant la constitution de la Chambre. Il fut déclaré que personne ne pourrait y siéger s'il n'avait été élu par des constituants respectables.

Bolingbroke et ses disciples conseillaient un traitement tout différent. Selon eux, le pouvoir entre les mains d'un monarque patriote étoufferait les combinaisons factieuses et rendrait la corruption inutile. Pour être

le maître, le roi n'avait qu'à le vouloir, qu'à prendre la ferme résolution de ne se laisser mener par personne, de choisir ses ministres partout où il lui plairait, d'empêcher enfin ceux-ci d'employer des moyens illégitimes pour corrompre soit les électeurs, soit les élus. Ce système si puéril prouvait seulement qu'on ignorait la nature du mal auquel on s'attaquait. La Chambre des Communes était plus forte que le pays, là était le danger. Pour y mettre fin, Bolingbroke voulait rendre le souverain plus fort que la Chambre. Imaginez donc, si vous le pouvez, un roi patriote gouvernant malgré le corps sans lequel il ne saurait équiper un sloop, armer un bataillon, envoyer un ambassadeur, ni défrayer même les dépenses de sa maison. A tout prendre, cette fameuse réforme commençait par la perspective d'une guerre civile, pour finir par la monarchie absolue. Ou bien encore, le roi patriote aurait-il entraîné à sa suite la Chambre des Communes? Mais par quels moyens, je vous le demande? En s'interdisant la corruption, comment se fût-il adressé aux Dodingtons et aux Winningtons? Quelques belles tirades sur la vertu et l'union auraient-elles donc endormi à jamais la cupidité entretenue par une longue habitude de la satisfaire?

C'était pourtant cette absurde théorie qui avait beaucoup d'admirateurs et qui finit même par être mise en pratique. Il en résulta bientôt la chute la plus profonde et la plus ridicule.

Le jour même où le jeune roi monta sur le trône, quelques signes annoncèrent l'approche d'un grand changement. On ne communiqua pas aux ministres le discours que Georges III adressa à son conseil. Bute l'avait rédigé, et certaines expressions semblaient déverser le blâme sur plusieurs actes du dernier règne. Pitt fit des remontrances et demanda que ces paroles fussent au moins adoucies dans la copie imprimée; mais il lui fallut soutenir une longue discussion avec Bute, et quand celui-ci eut cédé, le roi affecta de suspendre la décision jusqu'au lendemain. En ce même jour encore, Bute prêta serment comme membre du conseil privé et prit place au cabinet.

Peu après, un des secrétaires d'Etat, lord Holdernesse, remit les sceaux, conformément à un plan arrêté d'avance par la cour. Bute le remplaça sur-le-champ. Puis vint une élection générale qui fit entrer le nouveau ministre dans le Parlement par la seule voie qui lui fût ouverte, c'est-à-dire comme un des seize pairs d'Ecosse.

Si les ministres avaient été unis, nul doute que l'influence de l'aristocratie whig, jointe au génie de Pitt, eût été irrésistible. La cour eût été vaincue. Mais les inimitiés secrètes et les jalousies cachées se montraient maintenant. Pitt avait rompu avec son vieil allié, le chancelier Legge. Parmi les membres du cabinet, il y en avait qui lui enviaient sa popularité; d'autres accusaient, non sans cause, son orgueil démesuré, ou bien attaquaient avec conviction quelques parties de sa politique. Par exemple, malgré nos succès brillants, le Trésor était épuisé, la dette publi-

que augmentait avec une effroyable rapidité. Nous avions fait quelques belles conquêtes, mais enfin quel intérêt avait désormais l'Angleterre à prendre fait et cause dans la lutte de deux princes allemands? Que lui importait à elle la domination d'un Habsbourg ou d'un Brandebourg dans la Silésie? Pourquoi donc les meilleurs régiments anglais combattaient-ils sur le Mein? Quel profit trouvions-nous à payer les bataillons prussiens avec de l'or anglais? Mais le grand ministre semblait craindre de s'abaisser en calculant le prix de la victoire. Pourvu que le canon de la Tour continuât de tirer, que les drapeaux français fussent promenés en triomphe dans les rues de Londres, peu lui importaient les charges publiques. Eh quoi! ne semblait-il pas faire parade de ces sacrifices, si généreusement octroyés, si lourds peut-être pour la postérité? D'ailleurs où s'arrêterait donc cette folle prodigalité et l'esprit de concussion? Nos commissaires s'en revenaient du camp du prince Ferdinand pour acheter des bourgs, élever des palais, rivaliser de magnificence avec la vieille aristocratie. Nous avions plus emprunté en quatre années de guerre que n'en pourraient rembourser quarante années de paix et d'économie, et pourtant la paix semblait s'éloigner de plus en plus. Oui, sans doute, la France humiliée, abattue, accepterait des conditions avantageuses pour nous; mais ce n'est pas là le compte de Pitt, ajoutait-on. Il a grandi par la guerre; l'idée de la guerre se lie pour lui à l'époque la plus brillante de sa vie, et son génie y est éminemment propre. Aussi aime-t-il aujourd'hui la guerre pour elle-même et serait-il plus disposé à chercher querelle aux neutres qu'à faire la paix avec les ennemis.

Tel était le langage du duc de Bedford et du comte de Hardwicke, mais personne ne s'exprimait aussi librement que George Grenville, le trésorier de la marine. Grenville était le beau-frère de Pitt et avait toujours compté parmi ses amis politiques. Néanmoins on se ferait difficilement une idée de deux hommes doués de grands talents et d'une non moins grande intégrité qui fussent plus éloignés de se ressembler. Pitt, au dire de sa propre sœur, n'avait jamais su qu'une seule chose correctement: c'était *la Reine des Fées*, par Spenser. Jamais on ne l'avait vu s'appliquer spécialement à une science quelconque. En fait de finance, il se montrait d'une nullité complète. Il ne savait même pas le règlement de la Chambre, dont il faisait le plus bel ornement. Quant au droit des gens, il n'en connaissait pas non plus le mécanisme: George II se plaignit une fois qu'un homme n'ayant pas même lu Vatel osât prendre en main la direction des affaires étrangères. Mais ces défauts étaient admirablement rachetés par des qualités du premier ordre: il faisait naître, à son gré, l'amour et la confiance des masses; son éloquence charmait l'oreille ravie, arrivait au cœur, faisait bouillonner le sang, couler les larmes des yeux. Rien n'égalait l'originalité de ses desseins, ni la vigueur avec laquelle il les mettait à exécution.

Grenville, au contraire, était l'homme des détails. Il avait été élevé au

barreau et apporta dans la vie parlementaire toute la sagacité, toute la pénétration de l'homme de loi. Il passait pour être profondément versé dans le système fiscal du pays. Son attention s'était spécialement portée vres la législation du Parlement, et son savoir concernant les droits et les privilèges de la Chambre allait si loin que ses amis le proclamaient le seul homme capable de succéder au président Onslow. En général ses discours étaient pleins de faits curieux et la gravité de son débit les faisait parfois écouter; mais on n'y trouvait ni éclat ni chaleur. D'ordinaire ils vous donnaient de l'ennui. Même, quand Grenville fut à la tête des affaires, il avait de la peine à rendre la Chambre attentive. En fait de caractère comme d'intelligence, il était aux antipodes de son beau-frère. Pitt ne regardait jamais à l'argent. A peine le grand homme daignait-il étendre la main pour le recevoir. L'avait-il enfin dans sa bourse : on était sûr de le lui voir dépenser avec une insouciance d'enfant. Grenville, tout probe qu'il était, convoitait l'argent et aimait à thésauriser. Pitt avait des nerfs fort irritables ; ses espérances s'élevaient avec rapidité; il se laissait bercer par la popularité, facilement atteindre par l'injure, mais non moins facilement entraîner au pardon. Chez Grenville, rien que de dur, de sombre, d'opiniâtre. Il avait un don particulier pour voir les choses en noir. C'était vraiment la corneille vaticinante de la Chambre, annonçant la défaite au milieu des triomphes, la banqueroute avec un trésor rempli de millions. Des applaudissements partirent de tous les coins de la salle quand Burke le compara à ce génie malfaisant qu'Ovide nous montre planant sur les temples majestueux, sur l'opulent port d'Athènes, et prêt à laisser couler ses larmes parce qu'il n'y trouvait rien à regretter. Un tel homme ne pouvait jamais devenir populaire ; mais Grenville opposait à cette impopularité même une volonté de fer qui arrachait quelquefois le respect à ses plus implacables ennemis.

Assurément Pitt et Grenville ne pouvaient considérer les affaires du même œil. L'un ne voyait que les trophées, l'autre que les charges. L'un voyait l'Angleterre victorieuse en Amérique, dans l'Inde, en Allemagne ; pour lui, elle était l'arbitre du continent, la reine de l'Océan. Mais l'autre groupait les chiffres, soupirait à la vue des dépenses extraordinaires, et gémissait à la pensée des 8 millions empruntés en une seule année.

Un ministère aussi divisé offrait à lord Bute bien des points vulnérables. Legge fut le premier sacrifié, et quand il remit les sceaux, il eut même à subir une grossière impolitesse de la part du souverain. Pitt, qui n'aimait pas Legge, ne s'en émut nullement. Mais le danger le menaça bientôt de plus près. Charles III, roi d'Espagne, avait de bonne heure conçu contre la Grande-Bretagne une haine inextinguible. Vingt ans auparavant, lorsqu'il n'était encore que roi des Deux-Siciles, il s'était hâté de se joindre à la coalition contre Marie-Thérèse. Soudain il vit apparaître une flotte anglaise dans la baie de Naples. Un capitaine de vaisseau débarque, monte au palais, met sa montre sur la table, et dit au roi que si, dans une

heure, il n'a pas signé un traité de neutralité, la ville sera bombardée. Le traité fut signé, la flotte quitta la baie vingt-quatre heures après, et de ce jour data l'aversion de Charles III pour l'Angleterre. Enfin il se trouvait dans une position à se venger en devenant monarque de l'Espagne et des Indes. Nos triomphes sur mer et l'extension de notre empire colonial lui inspiraient de la terreur et de la jalousie. C'était un Bourbon, il sympathisait donc très-naturellement avec les malheurs de sa maison. C'était encore un Espagnol : or, quel Espagnol pouvait voir de sang-froid Gibraltar et Minorque aux mains d'une puissance étrangère? Dominé par ces sentiments, Charles conclut avec la France un traité connu sous le nom de pacte de famille. Les deux puissances s'engageaient implicitement, sinon en termes exprès, à faire une guerre commune à l'Angleterre. L'Espagnol attendit seulement pour la déclarer que sa flotte de galions fût revenue de l'Amérique.

L'existence de ce traité ne put échapper à Pitt. Il prit sa détermination avec cette promptitude qui convenait à son génie. Il proposa de déclarer immédiatement la guerre à l'Espagne et de couper sa flotte d'Amérique. Il avait résolu, dit-on, d'attaquer à la fois la Havane et les Philippines.

Mais cette politique non moins sage que ferme ne pouvait convenir; Bute la combattit avec ardeur et se vit soutenu par le cabinet presque tout entier. On affectait de mettre en doute les informations de Pitt : l'un reculait devant une aussi grave responsabilité; l'autre, se sentant lassé de subir l'influence du ministre, voulait absolument s'en affranchir. Le seul qui le soutint dans cette lutte fut son beau-frère, le comte de Temple.

Tous les deux donnèrent leur démission. Au moment de le congédier, George III se montra plein de bienveillance pour Pitt. Celui-ci, toujours cassant et impérieux ailleurs, était doux et conciliant dans la cabinet du roi. En cette occasion, la bonté du souverain le toucha jusqu'aux larmes. Ce dernier se joignit au favori pour supplier le ministre disgracié d'accepter quelque marque de la reconnaissance royale. Voulait-il le gouvernement du Canada : il n'avait qu'à le dire; on y joindrait des appointements de 5000 livres (125,000 fr.); il serait même dispensé d'y résider. Un gouverneur du Canada ne pouvait, il est vrai, siéger dans la Chambre, mais pourquoi ne pas faire une loi spéciale pour lui permettre de garder les deux fonctions, en alléguant pour motif dans le préambule ses droits à la gratitude du pays? Pitt répondit que, toute sa sollicitude se portant sur l'avenir de sa famille, rien ne lui serait aussi agréable qu'une marque de bienveillance dont celle-ci serait l'objet. On le prit au mot, et la même gazette qui annonçait sa démission renfermait l'élévation de sa femme à la pairie en son propre nom avec le don d'une pension de 75,000 francs pour lui-même et reversible sur ses enfants. Sans doute, on voulait conjurer le mécontement populaire par cette profusion; peut être aussi espérait-on nuire à la considération de Pitt en lui octroyant une pension. Il y eut bien quelques libelles lancés contre lui,

mais l'opinion ne prit pas cependant le change sur le grand homme. Les adresses lui arrivaient en foule. Londres se distingua même par son enthousiasme. C'était le jour de l'élection du lord-maire : la famille royale dînait à Guildhall et Pitt était au nombre des invités. Le monarque, assis près de la jeune reine, reçut alors une rude leçon. Il fut à peine remarqué, mais tous les yeux, toutes les acclamations se portèrent vers le ministre tombé. Les rues, les fenêtres, les toits retentirent d'applaudissements frénétiques, lorsqu'il vint à passer. Les gens du peuple s'accrochaient aux roues de sa voiture, donnaient des poignées de main à ses valets, baisaient même les chevaux. Les cris d'*à bas Bute*! *A bas le saumon de Newcastle* (1)! se mêlèrent aux cris de *vive Pitt à jamais*! Lorsqu'il entra dans la salle du banquet, les acclamations recommencèrent, et les magistrats municipaux eux-mêmes s'y joignirent. Cependant lord Bute était au contraire poursuivi de sifflets et de huées; sa personne aurait couru quelque danger s'il n'avait eu la précaution de se faire accompagner par une forte escorte de boxeurs. On blâma la conduite de Pitt en cette occasion, et il avoua plus tard qu'il avait eu tort de céder aux conseils de son beau-frère Temple. Celui-ci devait l'entraîner dans des erreurs bien plus graves.

Les événements qui suivirent élevèrent plus haut que jamais la renommée de Pitt. Il avait prévu la guerre d'Espagne, elle éclata. Une flotte qu'il avait envoyée à la Martinique s'empara de cette île. La Havane succomba, grâce au plan d'attaque qu'il avait lui-même tracé. Manille capitula : on lui en attribua la gloire. Il avait voulu intercepter les galions d'Espagne; bientôt ils débarquèrent à Cadix de riches cargaisons. Bute dut alors être convaincu des mauvaises intentions de cette puissance.

La session qui suivit n'amena pas de grands orages. Comme orateur, Bute se montra supérieur à ce qu'on attendait de lui, et à la Chambre des Communes Grenville se chargea de diriger les débats. Ce n'était pas encore une œuvre pénible. Pitt ne daignait pas se montrer opposant. C'est l'époque la plus brillante de son éloquence parlementaire. Il ne lui échappa pas un mot d'aigreur, pas une attaque virulente, modération rare dans sa position et surtout dans un homme de son caractère. Son mérite était d'autant plus grand que la calomnie s'attachait à ses actes, et qu'il avait à lutter contre la goutte. Ses ennemis allèrent jusqu'à soudoyer le peuple pour le vilipender. Pendant une des séances de la Chambre, leur lâcheté et leur insolence excitèrent l'indignation générale; pour lui, il se contenta de garder un profond et majestueux silence. La conscience de ses anciens services lui suffisait.

« Il ne s'agit pas, s'écria-t-il dans la discussion sur la guerre d'Espagne, il ne s'agit pas maintenant de récriminations. Le jour est arrivé où chaque Anglais

[1] La Tyne est célèbre par la pêche de ce poisson. C'était une allusion au duc de Newcastle resté au ministère.

doit se lever pour défendre le pays. Armez toutes vos forces; soyez unis; ne songez qu'au salut public. Je vous en donne l'exemple, moi. Les calomniateurs me poursuivent, la maladie me torture; mais, pour le pays, je veux oublier et mes griefs et mes souffrances. »

La session de 1762 mit le comble à la gloire de Pitt.

Cependant Bute voulait être premier ministre de nom et de fait. La coalition naguère si formidable était dissoute; le grand ministre, en s'éloignant, lui avait enlevé la faveur populaire. Newcastle avait vu avec plaisir la disgrâce de son illustre collègue, mais son heure ne tarda pas à sonner. Il se cramponna néanmoins au pouvoir jusqu'au dernier instant; insultes, déboires, humiliations, il consentit à tout subir; mais enfin on lui fit durement sentir qu'il fallait se retirer, et il alla cacher sa honte dans les ombrages de Claremont. Il avait gouverné pendant quarante-cinq ans.

C'était pourtant une grande faute. Newcastle était un instrument admirable, un excellent mannequin pour porter les insignes du pouvoir et en laisser la réalité à Bute. C'est ce que comprit parfaitement lord Mansfield, le nouveau chef du torisme, de ce torisme mis en harmonie avec les besoins d'un État où domine la Chambre des Communes. Mansfield n'était pas homme à se laisser séduire par les illusions de Bute. Mais il eut beau faire des remontrances, le favori était enivré par le succès, et bientôt le nouveau gouvernement apparut dans toute sa nudité. L'administration, les charges de la cour, de l'armée, de la marine, se remplirent successivement de tories; l'Université de Cambridge, essentiellement dynastique et comblée de faveurs jusque-là, fut écartée, disgraciée, à peine écoutée. Oxford prit sa place; on n'avait ni assez de grâces, ni d'assez mielleuses paroles pour répondre aux protestations de dévouement qui partaient de l'Université tory.

Les mots d'ordre étaient *pouvoir royal* et *pureté d'administration*. Le souverain ne serait plus un jouet entre les mains d'un sujet ni d'une coalition quelconque. Georges III prendrait ses ministres partout où il lui plairait. Et puis, point de corruption, point de fonds secrets comme au temps passé. En voulait-on la preuve? Depuis le nouveau règne pas un électeur, pas un député n'avait été acheté. En un mot, affranchir l'Angleterre d'une oligarchie, la détacher de ses alliances continentales, mettre un terme à la désastreuse guerre contre l'Espagne et la France, tel fut le programme du ministère.

Plusieurs de ces buts, il faut l'avouer, furent atteints. La Grande-Bretagne s'arracha à l'Allemagne, mais elle y laissa sa bonne foi. On fit encore avec nos deux principaux ennemis une paix avantageuse; cependant elle l'eût été davantage après une longue suite de succès non interrompus. Quant au gouvernement intérieur, il fut plus corrompu, et les factions montrèrent plus d'audace que jamais.

L'animosité des whigs et des tories, dont l'ardeur avait commencé à se ralentir après la chute de Walpole, et semblait presque éteinte à la fin du

règne de George II, se ranima alors avec une énergie nouvelle. Ils occupaient encore, il est vrai, plusieurs emplois. Le duc de Bedford avait signé le traité avec la France; le duc de Devonshire, tout en étant fort refroidi, conservait son poste de grand-chambellan; Grenville, qui dirigeait la Chambre basse, et Fox [1], qui recueillait en silence les immenses avantages de la trésorerie, étaient considérés comme des whigs zélés. Mais la masse du parti, dans toute l'Angleterre, détestait le nouveau ministre. Du reste, les sujets ne manquaient pas à la haine populaire. Bute était le favori du roi, et les favoris ont toujours été odieux dans ce pays. Depuis que le poignard de Felton avait trouvé le cœur du duc de Buckingham, cette faveur dangereuse ne s'était pas fixée sur un homme insignifiant. Les plus frivoles et les plus arbitraires des Stuarts avaient senti la nécessité de ne confier la direction des affaires qu'à une main déjà éprouvée. Strafford, Falkland, Clarendon, Clifford, Shaftesbury, Lauderdale, Danby, Temple, Halifax, Rochester, Sunderland possédaient tous une habileté reconnue, quels que fussent du reste leurs torts. Ils ne devaient pas leur élévation uniquement à la faveur du souverain, mais bien plutôt la faveur du souverain était le résultat de leur supériorité. La plupart d'entre eux avaient même attiré l'attention de la cour par la puissance et l'ardeur de leur opposition. Il semblait que la révolution dût pour jamais préserver l'État de la domination d'un Carr ou d'un Villiers. Et pourtant voilà que, tout à coup, les bonnes grâces du roi élèvent au-dessus des orateurs, des diplomates et des financiers les plus habiles, un homme entièrement étranger aux affaires publiques, et qui n'avait jamais ouvert la bouche dans la Chambre. Il était sorti de la vie privée pour devenir, sans transition, secrétaire d'Etat, et il avait prononcé son premier discours en arrivant à la tête de l'administration. Le peuple ne manqua pas d'expliquer ce phénomène à sa manière; les allusions les plus grossières contre la princesse-mère furent placardées chaque jour à tous les coins des rues.

Ce n'est pas tout. L'esprit de parti, réveillé de son long sommeil par une provocation impolitique, excita à son tour la colère d'un esprit plus dangereux encore, l'esprit d'animosité nationale. A la haine de whig contre tory se mêla la haine d'Anglais à Ecossais. Ces deux fractions du peuple britannique n'étaient pas encore indissolublement réunies; les événements de 1715 et de 1745 avaient laissé des traces douloureuses. Les marchands de Cornhill, qui avaient craint de voir leurs boutiques et leurs comptoirs pillés par les montagnards des Grampians, se souvenaient de ce jour fatal où l'on annonça la présence des rebelles à Derby, où l'on ferma les boutiques, et où la banque d'Angleterre commença à faire ses payements en pièces de 6 sous. De leur côté, les Ecossais n'avaient point oublié la sévérité avec laquelle on avait châtié les insurgés : les outrages militaires, les lois humiliantes, les têtes clouées à

(1) Il s'agit ici de Henri Fox, père du grand orateur.

Temple-Bar, les tortures et le bûcher de Kennington. Le favori prit soin de rappeler aux Anglais de quel pays il venait. Dans tout le midi ce ne fut qu'un seul cri : les emplois publics, l'armée, la marine étaient remplis par les Drummond, les Erskine, les Macdonald et les Macgillivray, gens qui ne parlaient pas un langage chrétien, et commençaient à peine à porter des culottes chrétiennes. Toutes les vieilles plaisanteries furent remises en vigueur ; il n'était question que de collines sans arbres, de filles sans bas, et d'hommes mangeant la pitance de leurs chevaux. On doit convenir, à l'honneur des Ecossais, qu'ils s'abstinrent, par prudence et par orgueil, de toute récrimination. Comme la princesse des contes arabes, ils se bouchaient les oreilles et marchaient droit à la Fontaine-d'Or.

Bute, qui avait toujours passé pour un homme de goût, affecta, depuis le moment de son élévation, de prendre le rôle d'un Mécène. Voulait-il se concilier le public en protégeant la littérature et les arts ? C'est possible ; mais, si tel était son dessein, il fut cruellement déçu. A l'exception de Johnson, aucun de ceux qui devinrent l'objet de sa munificence ne la méritait, et, quant au docteur, le public attribua la faveur dont il le vit jouir plutôt à ses antipathies politiques qu'à ses talents littéraires. Le public ne se trompait point, si on en juge par l'exemple d'un misérable barbouilleur nommé Shebbeare. Le seul trait de ressemblance qu'il eut avec Johnson, c'était son violent jacobitisme ; il avait été mis au pilori à cause d'un libelle sur la révolution, et pourtant il reçut les mêmes faveurs royales que l'auteur du *Dictionnaire anglais* et de la *Vanité des désirs humains*. On faisait encore remarquer qu'Adam, l'architecte de la cour, était Ecossais, que Ramsay, préféré à Reynolds comme peintre de la cour, était Ecossais ; que Mallet, littérateur de mince renommée et de mœurs infâmes, profitant largement des libéralités du gouvernement, était Ecossais ; que John Home, récompensé pour sa tragédie de *Douglas* par une pension et par une place, était Ecossais. Mais si l'auteur du *Barde* et du *Cimetière de village* osait demander l'emploi de professeur, dont les émoluments devaient le faire vivre, et dont il pouvait s'acquitter mieux qu'aucun autre, on le refusait pour donner ce poste au pédagogue sous la direction duquel sir James Lawther, le gendre du favori, avait fait tant de progrès dans les grâces et dans les vertus.

Ainsi, le premier lord de la Trésorerie était détesté par ceux-ci comme par ceux-là comme favori, par tous comme Ecossais. Tant de haines diverses se réunirent bientôt en une immense réprobation contre le traité de paix. Des huées saluèrent dans les rues le duc de Bedford, négociateur de ce traité ; on attaqua la chaise de Bute, et une troupe de soldats parvint difficilement à le sauver. A peine pouvait-il paraître en public sans déguisement. Une personne qui vivait encore il y a peu d'années disait l'avoir reconnu une fois sur la place de Covent-Garden, enveloppé dans une grande redingote, et la moitié du visage caché par une perruque et un immense chapeau. La populace ne manquait jamais d'ajouter un sobri-

quet à son nom et à son titre, et de le représenter sous la figure d'une immense botte. Tantôt la malencontreuse chaussure, surmontée d'un jupon, était attachée au gibet, tantôt livrée aux flammes.

Chaque jour voyait paraître contre la cour des libelles en prose et en vers dont l'audace surpassait tout ce qu'on avait publié depuis bien des années. Wilkes comparait insolemment la mère de Georges III à la mère d'Édouard III, et le ministre écossais au gracieux Mortimer. Churchill déplorait avec l'énergie de la haine le sort de son pays, envahi par une horde de sauvages plus cruels et plus acharnés que les Pictes et les Danois, pauvres et orgueilleux enfants de la lèpre et de la famine. Cette année-là, les pamphlétaires osèrent pour la première fois imprimer tout au long le nom de ceux qu'ils attaquaient, circonstance de peu d'importance, mais qui pourtant mérite d'être mentionnée. Jusqu'alors, George II avait toujours été désigné par un K (première lettre du mot *king*), ses ministres étaient sir R... W..., M. P.., et le duc de N... Mais les libellistes de George III, de la princesse-mère et de lord Bute, ne leur firent pas grâce d'une lettre.

Lord Temple, assure-t-on, encourageait secrètement les ennemis les plus acharnés du gouvernement. Ceux qui connaissaient ses habitudes le suivaient à la trace, comme on suit une taupe. C'était sa nature de travailler sous terre. Partout où se trouvait un tas d'ordures, on pouvait s'attendre à le rencontrer blotti dans quelque trou. Mais Pitt se détournait avec mépris des sales menées de l'opposition, comme il s'était détourné des sales menées du gouvernement. Il avait la magnanimité de proclamer hautement le dégoût que lui inspiraient les insultes offertes par ses partisans à la nation écossaise, et il ne perdait pas une seule occasion de louer le courage et la fidélité dont les régiments montagnards avaient fait preuve pendant toute la guerre. Pourtant, bien qu'il dédaignât d'employer d'autres armes que celles de l'honneur, on savait que la loyauté de ses coups était autrement dangereuse que le stylet de son beau-frère.

Bute sentit son courage faiblir. Les Chambres allaient s'assembler ; le traité serait immédiatement discuté. Pitt, le parti whig et toute la multitude se déclareraient contre lui. Jusqu'ici le ministre avait professé une grande horreur pour les moyens de corruption pratiqués par ses prédécesseurs ; il commença à trouver ses scrupules exagérés. Ses rêves touchaient à leur fin. Non-seulement la corruption devenait nécessaire, mais une corruption plus hardie, plus éhontée que jamais, afin de regagner le temps perdu. Il fallait à tout prix s'assurer de la majorité. Grenville pourrait-il, voudrait-il l'entreprendre? On n'avait pas encore mis sa fermeté ni sa prudence à l'essai dans aucune crise périlleuse. On l'avait toujours considéré comme l'humble partisan de son frère Temple et de son beau-frère Pitt; on continuait à le supposer dans les mêmes sentiments, bien que sans beaucoup de fondement. Il fallait donc chercher ailleurs : mais où trouver du secours?

Un homme dont la logique mâle et serrée avait souvent résisté à la rhétorique élevée et passionnée de Pitt, dont le talent pour l'intrigue égalait le talent de discussion, dont l'esprit audacieux ne connaissait ni la difficulté ni le danger, et qui avait aussi peu de scrupules que de craintes, pouvait seul résister à l'orage près d'éclater. Cet homme, c'était Henri Fox. Et pourtant la cour, même dans cette extrémité, répugnait à s'adresser à lui. Il avait toujours passé pour un ultra-whig. Il avait été l'ami et le disciple de Walpole, l'étroit allié de Guillaume, duc de Cumberland. Les tories le détestaient entre tous, et leur aversion était si forte que, sous le dernier règne, ils avaient soutenu le duc de Newcastle, au moment où Fox allait le renverser. Les Ecossais l'abhorraient comme l'ami et le confident du conquérant de Culloden. La princesse-mère avait des motifs particuliers de le haïr, car, à la mort de son mari, Fox avait conseillé au feu roi de lui retirer entièrement l'éducation de son fils, l'héritier présomptif du trône. Tout récemment encore il venait de combler la mesure de ses offenses en manifestant, non sans quelque raison, l'espoir de voir sa belle-sœur, lady Sarah Lennox, devenir reine d'Angleterre. Il semble donc que de tous les hommes d'État de son époque Fox dût être le dernier auquel pût s'adresser Bute, le tory, l'Ecossais, le favori de la princesse-mère. Et c'est pourtant à lui qu'il se vit forcé de recourir.

Dans la vie privée, Fox avait plusieurs qualités aimables et nobles qui le rendaient cher à ses enfants, à ses inférieurs et à ses amis ; mais dans la vie publique il ne possédait aucun titre à l'estime. Les vices communs à l'école de Walpole paraissaient en lui, sinon dans leur plus mauvais jour, du moins dans le plus éclatant ; car ses talents parlementaires et politiques les mettaient en évidence. Audacieux, emporté, méprisant les apparences, il ne cherchait nullement à cacher ce que d'autres, tout aussi peu scrupuleux, couvraient pourtant d'un voile discret. C'était l'homme d'Etat le plus impopulaire de son temps, non qu'il valût moins que la plupart de ses collègues, mais parce qu'il dissimulait moins.

Il sentait son impopularité et la supportait à la manière des natures énergiques. Il ne devint pas prudent, mais il fut insouciant, et porta sans sourciller le défi à toute une nation. Naturellement doux et généreux, les attaques et les coups de ses adversaires le rendirent d'une rudesse et d'une irritabilité qui choquaient et terrifiaient ceux mêmes qui le connaissaient le plus. Tel était l'homme auquel Bute s'adressa dans son pressant danger.

Fox n'était pas éloigné de lui prêter secours. Quelque peu envieux qu'il fût, le succès et la popularité de Pitt lui causaient d'amères souffrances. Il se considérait son égal dans la discussion, et son supérieur dans les affaires. Pendant longtemps on les avait placés sur le même rang. Ils s'étaient élancés ensemble dans la carrière de l'ambition, ils avaient couru longtemps côte à côte. Un moment Fox avait pris les devants et laissé son adversaire loin derrière lui; puis, par un soudain revers de fortune, il s'était vu précipité dans la boue, vaincu et sali. Pitt avait atteint le but et

remporté le prix. Les émoluments du Trésor pouvaient bien engager Fox à accepter en silence l'ascendant de son rival ; ils ne pouvaient satisfaire un esprit pénétré de sa propre valeur et humilié par mille blessures. Aussi ses espérances se ranimèrent-elles dès qu'il vit un parti se former contre la guerre et contre le ministre de la guerre. Pourvu qu'avec l'aide de ses anciens ennemis il pût regagner son ancienne importance et lutter avec Pitt à armes égales, il était prêt à tout oublier, la haine de la princesse-mère, celle des Ecossais et celle des tories.

Par conséquent, l'alliance fut bientôt conclue. On lui promit la pairie s'il tirait le gouvernement d'embarras : c'était ce qu'il ambitionnait depuis longtemps. De son côté, il s'arrangea pour obtenir bon gré malgré un vote en faveur de la paix. Par suite de ce traité, la Chambre basse eut donc un autre chef, et Grenville, étouffant sa colère, dut se résigner en grondant à marcher à sa suite.

Fox avait espéré que son influence rallierait à la cour quelques whigs éminents, ses amis personnels, tels que le duc de Cumberland et le duc de Devonshire. Il fut trompé dans son attente et ne tarda pas à s'apercevoir que l'opposition du prince du sang et de la grande maison de Cavendish allait s'ajouter aux autres difficultés.

Mais il s'était engagé à gagner la bataille, et il n'était pas homme à reculer. Le temps des vaines susceptibilités était passé. Il fit comprendre à Bute que le ministère ne pouvait être sauvé qu'à la condition de suivre les traces de Walpole et de le dépasser. Le Trésor devint un marché où les consciences s'achetaient à l'encan. Des centaines de députés s'y enfermaient avec Fox, et tout porte à croire qu'ils en sortaient emportant dans leur poche le salaire de leur infamie. Des gens parfaitement informés affirmèrent que 25,000 livres sterling furent dépensées de cette manière dans une seule matinée ; la plus faible somme donnée et reçue fut un billet de banque de 200 livres.

A la corruption vint se joindre l'intimidation. On fit sentir à toutes les classes de la société, depuis la première jusqu'à la dernière, que le roi voulait être obéi. Les lords-lieutenants de plusieurs comtés furent changés. Le duc de Devonshire fut choisi pour servir d'exemple aux magnats de l'Angleterre. Son rang, sa richesse, son influence, son caractère intègre et l'attachement de sa famille pour la maison de Hanovre ne le préservèrent pas des plus indignes outrages. On savait qu'il désapprouvait la marche du gouvernement, on résolut d'humilier celui que la princesse-mère surnommait le prince des whigs. Au moment où il se présenta au palais, le roi ordonna à un page de lui dire qu'il ne voulait pas le recevoir. Le page hésitait. « Va, reprit le roi, et répète-lui mes paroles. » Il fut obéi. Le duc arracha sa clef d'or et s'éloigna transporté de fureur. Tous ses parents abandonnèrent immédiatement leurs emplois. Quelques jours après, le roi se fit apporter la liste des conseillers privés, et effaça de sa propre main le nom du duc.

Cette mesure était hardie, malgré son imprudence et sa dureté. Mais si la cour ne voyait rien de trop élevé pour satisfaire sa vengeance, elle ne trouvait non plus rien de trop bas. Une persécution inouïe atteignit tous les fonctionnaires de l'État. De pauvres employés perdirent leur modeste place, non pour avoir négligé leur devoir, non pour avoir pris parti contre le ministère, mais parce qu'ils étaient protégés par quelque adversaire de la paix. La proscription s'étendit jusqu'aux garçons de bureau, aux portiers, aux employés les plus infimes. Un pauvre douanier auquel son courage, dans un combat contre des contrebandiers, avait valu une petite pension, la perdit parce que le duc de Grafton était son protecteur. La veuve d'un marin remplissait les fonctions de femme de charge dans un établissement public; on lui enleva sa place, sous prétexte d'une parenté éloignée avec les Cavendish. Il est facile d'imaginer que la clameur publique croissait chaque jour; mais plus elle devenait violente, et plus Fox travaillait résolument à l'œuvre qu'il avait entreprise. Ses anciens amis ne comprenaient pas quel démon s'était soudain emparé de son esprit. « Je pourrais lui pardonner ses variations politiques, disait le duc de Cumberland, mais son inhumanité me confond. C'était pourtant le meilleur homme du monde. » Enfin il en vint au point d'agiter en conseil la question de savoir si les patentes accordées par George II devaient subsister sous George III. On prétend que, sans l'opposition de ses collègues, il eût changé les agents comptables de l'échiquier et les grands-juges présidant les assises.

Le Parlement s'assembla enfin. Plus haïs que jamais par le peuple, les ministres étaient pourtant assurés de la majorité dans les chambres, et ils avaient lieu de croire que l'avantage leur resterait aussi dans la discussion. Pitt gardait le lit, confiné dans sa chambre par une violente attaque de goutte. Ses amis tentèrent de reculer la discussion sur le traité jusqu'à ce qu'il pût y prendre part; leur motion fut rejetée. Le grand jour arriva. Le débat durait déjà depuis quelque temps quand de bruyantes acclamations retentirent dans la place du Palais; elles parurent s'approcher de plus en plus, monter l'escalier, pénétrer dans le corridor. La porte s'ouvrit, et Pitt parut, entouré d'une multitude nombreuse, et porté dans les bras de ses serviteurs. On remarquait son visage pâle et amaigri, ses membres enveloppés de flanelle; il tenait sa béquille dans la main. On le déposa près de la barre de la Chambre; il se traîna jusqu'à son siége avec l'aide de ses amis. Malgré sa faiblesse, il parla pendant trois heures et demie contre la paix, non sans être plusieurs fois obligé de s'interrompre pour s'asseoir et pour prendre quelque potion fortifiante. Dans une telle situation, on comprend facilement que sa voix fût tremblante, son geste languissant, et son discours terne, bien que semé çà et là de traits brillants et incisifs. Mais ceux qui pensaient à ce qu'il venait de faire, et qui voyaient ses souffrances, l'écoutaient avec une émotion bien plus profonde que s'il eût déployé toutes les ressources de l'éloquence. Il ne put assister à la fin

de la séance; on l'emporta au milieu des mêmes acclamations qui avaient annoncé son arrivée.

Une grande majorité se déclara pour la paix. La joie de la cour ne connut plus de bornes. « Maintenant, s'écria la princesse-mère, mon fils est vraiment roi! » Le jeune monarque annonça à son tour qu'il se croyait libre de la servitude dans laquelle son grand-père avait été retenu. Sa résolution, disait-il, était irrévocablement arrêtée sur un point. Les whigs, qui avaient asservi ses prédécesseurs et tenté de l'asservir lui-même, ne rentreraient jamais au pouvoir.

Cette pompeuse assurance était au moins prématurée. La force réelle du favori n'égalait point le nombre des votes dont il avait pu disposer dans une circonstance particulière. Bientôt les difficultés reparurent. La taxe sur le cidre formait une des branches les plus productives du budget; elle rencontra des ennemis jusque dans les membres gagnés au cabinet. Les tories s'étaient toujours montrés peu favorables à tout ce qui portait le nom d'accise, et l'un des plus grands crimes de Walpole à leurs yeux était d'avoir prélevé de l'argent de cette manière. Le tory Johnson donna dans son dictionnaire une définition si méprisante de ce mot que les commissaires de l'accise songèrent sérieusement à le poursuivre. Les comtés sur lesquels le nouvel impôt pesait particulièrement étaient tories. John Philips, le poëte des vendangeurs anglais, se vantait que la terre à cidre n'avait jamais cessé d'être fidèle au trône, et que toutes les serpes de ses mille vergers avaient été transformées en épées pour le service des Stuarts. La mesure fiscale adoptée par Bute amena l'union des propriétaires et des cultivateurs des pays à cidre avec les whigs de la capitale. Les comtés d'Hereford et de Worcester prirent feu. La ville de Londres, moins directement intéressée dans la question, se montra pourtant plus irritée encore. Les débats soulevés à cette occasion compromirent le gouvernement d'une manière irréparable. Le rapport de Dashwood sur les finances avait été d'une obscurité, d'une confusion inouïe; la Chambre l'accueillit avec des rires et des huées. Il avait assez de bon sens pour comprendre son incapacité à remplir le poste qu'il occupait; aussi s'écria-t-il avec un désespoir comique : « Que faire? Les enfants me montreront au doigt dans les rues et crieront derrière mon dos : Voici le plus mauvais chancelier de l'Echiquer qui ait jamais existé. » George Grenville vint à son secours; il s'étendit longuement sur son thème favori, les dépenses énormes de la dernière guerre, et s'efforça de prouver que c'étaient elles qui rendaient les taxes nécessaires. Puis, s'adressant aux députés placés vis-à-vis de lui, il leur demanda où l'impôt devait être transporté; et s'arrêtant là-dessus avec sa prolixité ordinaire : « Dites-moi donc où, répétait-il d'une voix monotone et irritée, je vous le demande, messieurs, j'ai le droit de vous le demander : dites-moi donc où? » Malheureusement pour lui, Pitt se trouvait ce jour-là à la Chambre, et il avait été fort blessé de ses réflexions au sujet de la guerre. Il s'en vengea en

murmurant sur le ton de Grenville le vers d'une chanson bien connue. « Gentil berger, dis-moi donc où ? — Un homme d'honneur doit-il être traité de cette manière ! » s'écria Grenville.... Mais Pitt, selon son usage quand il voulait témoigner un profond mépris à quelqu'un, se leva tranquillement, salua et sortit, laissant son beau-frère dans un accès de rage, et toute la Chambre dans un accès de fou rire. Grenville conserva longtemps le surnom de gentil berger.

Cependant le ministère devait essuyer des affronts encore plus douloureux. Les torys et les Ecossais portaient à Fox une haine implacable. Ils avaient consenti à se laisser guider par lui à l'heure du danger, mais leur aversion éclata dès que le péril sembla disparaître. Ceux-ci l'attaquaient sur le compte-rendu du Trésor, ceux-là l'interrompaient par des rires et des applaudissements ironiques. Naturellement désireux d'échapper à une situation si désagréable, Fox demanda la pairie qu'on lui avait promise en récompense de ses services.

Chacun sentait qu'un remaniement de ministère était imminent, mais pas un peut-être de ceux même que leur situation initiait aux secrets du gouvernement n'en prévoyait la véritable issue. A la stupéfaction du Parlement et de la nation, on annonça tout à coup que Bute se retirait.

Mille versions différentes coururent aussitôt. Les uns attribuaient cette résolution à un calcul profond, les autres à une terreur soudaine. Ceux-ci prétendaient que les sarcasmes de l'opposition forçaient le ministre à quitter la place ; ceux-là, qu'il n'avait accepté le portefeuille que pour mettre fin à la guerre, et que, ce but étant atteint, il se retirait comme il l'avait toujours projeté. Bute attribua publiquement cette détermination à sa mauvaise santé, mais dans l'intimité il se plaignit de n'être pas assez secondé par ses collègues, par lord Mansfield en particulier, qu'il avait pourtant appelé lui-même au cabinet. Lord Mansfield était à la fois bien trop habile pour ne pas voir que la situation du ministre devenait fort périlleuse et beaucoup trop peureux pour s'exposer dans l'intérêt d'autrui. Cependant il est probable que le ministre fut influencé en cette occasion par plus d'un motif, comme il arrive d'ordinaire aux hommes placés dans des circonstances difficiles. Quant à nous, nous croyons qu'il était las du portefeuille, sentiment beaucoup moins rare chez un ministre que ne le suppose le commun des spectateurs. Tout pouvait contribuer d'ailleurs à l'inspirer à Bute.

Les hommes d'Etat en général montent lentement les degrés du pouvoir; bien des années laborieuses s'écoulent avant qu'ils n'en atteignent le sommet. Attirés d'abord dans la carrière par la vue de ce qui est au-dessus d'eux, l'espoir d'y parvenir les soutient au milieu des difficultés de la vie politique, et quand ils y arrivent ils ont acquis l'habitude d'un travail patient, et l'indifférence pour l'insulte. Il n'en était pas ainsi de Bute. Sa vie publique datait à peine de deux ans. Le même jour l'avait fait homme politique et ministre ; quelques mois le placèrent de nom et d'apparence

à la tête du cabinet. Une fois là, tous les degrés étaient franchis; si ce qu'il possédait alors n'était que vanité et déception, rien ne lui restait en perspective pour l'exciter à persévérer. Déjà les joies de l'ambition avaient perdu leurs charmes avant qu'il se fût habitué à des douleurs auxquelles rien ne l'avait préparé. Parvenu à l'âge de quarante-huit ans dans une aisance honorable, sans connaître par expérience le blâme ni les haines populaires, il s'était vu, tout d'un coup plus qu'aucun de ses prédécesseurs accablé d'invectives, de satires, de ridicule. Les avantages pécuniaires de sa position ne pouvaient plus le retenir, car il venait d'hériter d'une fortune princière par la mort de son beau-frère. Tous les honneurs lui avaient été accordés: il était chevalier de la Jarretière, et son fils siégeait parmi les pairs du royaume. Peut-être encore s'imagina-t-il qu'en abandonnant le Trésor, il échappait à l'insulte, sans perdre tout à fait la puissance dont il se réservait de conserver les priviléges dans l'intimité du roi.

Enfin, quels que fussent ses motifs, il se retira; Fox chercha un refuge dans la Chambre des Lords, et Grenville devint ministre du Trésor et chancelier de l'Echiquier.

Sans doute les auteurs de ce changement voulaient faire de Grenville un simple instrument entre les mains de Bute, car il n'était encore que peu connu, même de ceux qui l'observaient depuis longtemps. On le considérait généralement comme un obscur bureaucrate; il en avait l'habileté mesquine, l'exactitude minutieuse, l'importance, la lenteur fastidieuse. Mais il possédait en outre des qualités ignorées : une ambition dévorante, un courage indomptable, une confiance portée jusqu'à la présomption, et un caractère qui ne pouvait souffrir de résistance. Il n'était pas disposé à servir de plastron à qui que ce fût, et Bute ne lui inspirait aucun attachement ni personnel ni politique. Au fond, ces deux hommes n'avaient de commun que leur disposition à adopter des mesures impopulaires : leurs principes étaient diamétralement opposés.

Bute était tory, et Grenville était whig. Plus tyrannique que Bute, celui-ci aimait à déguiser sa tyrannie sous des formes constitutionnelles. Il mêlait, selon l'usage assez commun de son temps, les théories républicaines du XVII[e] siècle avec les maximes des lois anglaises, et combinait ainsi la spéculation anarchique avec l'arbitraire pratique. Selon lui, la voix du peuple était la voix de Dieu, mais elle n'avait qu'un seul organe légitime, le Parlement. Toute puissance appartenait au peuple, mais le Parlement était son délégué. Aucun théologien d'Oxford, même immédiatement après la restauration, n'eût demandé pour le roi un hommage aussi complet, aussi humble, que celui que réclamait Grenville pour le Parlement. Il le voulait tout-puissant sur la nation et sur la cour. D'après ses idées, le premier ministre, revêtu de la confiance de la Chambre, devait être maire du palais. Le roi devenait un second Chilpéric, trop heureux qu'on voulût bien lui permettre d'habiter le palais de Saint-James et de jouir du parc de Windsor.

Grenville n'était pas homme à oublier une offense, il se rappelait parfaitement que, peu de mois auparavant, on l'avait forcé de se mettre à la suite de Fox.

Quant à nous, nous pensons que son administration fut la pire de toutes celles qui avaient pesé sur l'Angleterre depuis la restauration. On peut classer ses actes publics sous deux chefs : outrage à la liberté du peuple ; outrage à la dignité de la couronne.

Son premier soin fut de déclarer la guerre à la presse. John Wilkes, député d'Aylesbury, devint l'objet de sa persécution. Wilkes était connu surtout comme un des libertins les plus licencieux et les plus spirituels de Londres. Il avait du goût, des lettres et des manières élégantes. Sa conversation animée faisait les délices des tapis verts et des tavernes, et charmait même les plus graves auditeurs quand il se contenait assez pour ne pas entrer dans le détail graveleux de ses amours et s'abstenir de plaisanteries indécentes sur le Nouveau-Testament. Ses dépenses excessives le contraignirent de s'adresser aux Juifs ; il eut bientôt mangé toute sa fortune, c'est alors qu'il résolut de tenter la chance politique. Il ne réussit pas au Parlement ; ses discours, bien que vifs, n'intéressaient pas assez ses auditeurs pour leur faire oublier sa figure, dont la laideur était telle, que les caricaturistes eux-mêmes se voyaient contraints de le flatter, malgré tous leurs efforts. Il eut plus de succès comme écrivain ; il fonda un journal, le *North-Briton*, et cette feuille, rédigée avec esprit, impudence et audace, trouva un grand nombre de lecteurs. Quarante-quatre numéros avaient déjà paru quand Bute quitta les affaires ; aucune poursuite n'avait encore été exercée contre le journal, bien qu'il renfermât presque à chaque page un infâme libelle. Comparé à ses prédécesseurs, le quarante-cinquième numéro était fort inoffensif ; il n'approchait même point de la violence qui se rencontre maintenant tous les jours dans le *Times* ou le *Morning-Chronicle*. Mais Grenville venait d'arriver au ministère. Un nouvel esprit animait l'administration ; l'autorité devait être respectée, le gouvernement ne serait plus insulté impunément. Wilkes fut arrêté et confiné dans la Tour avec une sévérité inaccoutumée. On saisit ses papiers pour être examinés par le secrétaire d'État. Ces mesures illégales et violentes exaspérèrent le peuple, mais bientôt la joie remplaça la fureur. La cour des plaids-communs, présidée par le grand-juge Pratt, déclara l'arrestation illégale et ordonna la mise en liberté du prisonnier. Cette victoire remportée sur le gouvernement fut célébrée avec enthousiasme à Londres et dans les comtés à cidre.

Tandis que les ministres se rendaient chaque jour plus odieux au peuple, ils ne négligeaient rien pour le devenir aussi à la cour. Ils déclarèrent au roi qu'ils ne voulaient pas être les créatures de lord Bute, et lui arrachèrent la promesse de ne point le consulter en secret. Bientôt ils eurent lieu de soupçonner la violation de cet engagement. Leurs remontrances furent moins respectueuses que celles auxquelles le roi était habitué ; ils

lui donnèrent quinze jours pour faire son choix entre eux et son favori.

George III était fort embarrassé. Peu de semaines auparavant il célébrait sa délivrance du joug des whigs, et déclarait que jamais son honneur ne lui permettrait de les admettre de nouveau dans son conseil; soudain il s'apercevait qu'il n'avait fait que changer de maîtres, les derniers étant encore plus durs et plus impérieux que les premiers. Dans sa détresse il songea à Pitt; lui, peut-être, accorderait de meilleures conditions que Grenville ou le parti à la tête duquel se trouvait le duc de Newcastle.

Au retour d'une excursion à la campagne, Grenville se dirigea vers Buckingham-House. En y arrivant, ses regards aperçurent tout à coup devant la porte une chaise à porteur dont la forme était connue de Londres entier. Ce qui la rendait reconnaissable, c'était une large botte destinée à préserver la jambe goutteuse du grand orateur. Grenville devina tout. Son beau-frère était enfermé avec le roi. Bute, irrité de ce qu'il appelait l'ingratitude de ses successeurs, avait lui-même conseillé cette mesure.

Pitt eut deux andiences successives. La première lui fit espérer que les négociations auraient un résultat favorable, mais le lendemain le roi se montra moins accommodant. On ne sut rien de positif sur cette conférence que ce que Pitt lui-même en raconta à lord Hardwicke. Il paraît qu'il insista fortement sur la nécessité de concilier les chefs du parti whig qui avaient eu le malheur d'encourir le déplaisir du roi. Selon lui, ils s'étaient toujours montrés les amis les plus fidèles de la maison de Hanovre; leur puissance égalait leur crédit, ils avaient longtemps dirigé les affaires, et, si on persistait à les en exclure, on ne pourrait point obtenir une administration solide. La pensée de retomber entre les mains de ceux qu'il avait si récemment chassés avec ignominie était insupportable au roi. « Je suis bien fâché, dit-il, mais je vois que nous ne pouvons nous entendre. Mon honneur y est engagé, je dois le soutenir. » Nous allons voir tout à l'heure comment Sa Majesté réussit.

Pitt se retira, et le roi fut réduit à supplier les ministres, qu'il aurait voulu renvoyer, de conserver leur portefeuille. Pendant les deux années suivantes, Grenville, ligué avec les Bedford, devint maître de la cour et se montra impitoyable. Il savait très-bien qu'on ne le gardait que parce qu'il n'y avait pas à choisir entre lui et les whigs, et il pensait que jamais ceux-ci ne rentreraient en faveur. La tentative de Bute pour se débarrasser de lui et sa non-réussite, en provoquant son ressentiment, l'avaient délivré de toute crainte. Il ne s'était jamais montré courtisan très-empressé; il commença dès lors à prendre un ton que les rois d'Angleterre n'avaient pas entendu depuis les jours de Cornet Joyce et du président Bradshaw.

Cependant Grenville, en satisfaisant ses haines aux dépens de la justice, satisfit en un point celles de la cour. On approuvait vivement la persécution de Wilkes. Il avait écrit une parodie de l'*Essai sur l'Homme*, de Pope, et l'avait intitulée: *Essai sur la Femme*, en y ajoutant

des notes pour tourner en ridicule le fameux Commentaire de Warburton.

Une grande dissolution régnait dans toute cette composition, et pourtant nous ne croyons pas qu'elle surpassât celle de quelques ouvrages de Pope; Wilkes, d'ailleurs, on lui doit cette justice, n'avait pas publié, comme Pope, ses indécentes poésies. Il n'en avait tiré qu'un fort petit nombre d'exemplaires, destinés à ses bons compagnons de débauche, tout aussi peu exposés à perdre leur innocence qu'un nègre à être brûlé du soleil. Un agent du gouvernement se procura une copie de l'*Essai*, en corrompant l'imprimeur, et l'apporta aux ministres. Ceux-ci résolurent de punir Wilkes avec la dernière sévérité. On jugera facilement jusqu'à quel point la morale entrait dans leur conduite, quand on saura que le plus ardent ennemi du poëme licencieux était lord March, plus tard duc de Queensberry. A l'ouverture du Parlement, le comte de Sandwich, nommé secrétaire d'Etat par la protection du duc de Bedford, déposa le livre sur la table des Lords. Le malheureux auteur ne se doutait de rien; tout en étant d'un caractère facile, ennemi de la crainte et peu accessible à la honte, la surprise, la perspective d'une ruine complète le mirent hors de lui. Il chercha querelle à une des créatures de lord Bute, se battit en duel, fut gravement blessé et se sauva en France à peine convalescent. Ses ennemis, restés maîtres du champ de bataille, eurent beau jeu au Parlement et au banc du roi. Wilkes fut condamné, expulsé de la Chambre basse, mis hors la loi; on décida que ses ouvrages seraient brûlés par la main du bourreau. Cependant la multitude lui restait fidèle; même aux yeux de beaucoup d'hommes religieux et moraux, son crime était léger, comparé à celui de ses accusateurs. La conduite de Sandwich, en particulier, soulevait l'indignation générale. Son immoralité était notoire; quinze jours avant celui où il dénonça à la Chambre l'*Essai sur la Femme*, il avait bu et chanté des chansons obscènes avec Wilkes dans un des clubs les plus dissolus de Londres. Peu de temps après cette séance du Parlement, on donna à Covent-Garden la première représentation de l'opéra intitulé *le Mendiant;* quand l'acteur Macheath prononça ces mots : « Moi, être accusé par Jemmy Twitcher! j'avoue que cela me surprend, » le parterre, les loges et la galerie poussèrent de tels cris que la salle en fut ébranlée. Depuis ce temps on n'appela plus Sandwich que Jemmy Twitcher. La destruction du journal le *North-Briton* ne se passa pas sans tumulte. On battit les constables, et le journal fut sauvé des flammes; on y jeta à la place une botte et un jupon. Wilkes avait attaqué le sous-secrétaire d'Etat en dommages-intérêts; le jury lui fit donner 1,000 livres sterling. Mais aucune de ces manifestations de l'opinion ne touchait Grenville; le Parlement marchait avec lui, et, selon ses idées, le Parlement c'était la nation.

Il ne devait pas tarder à s'apercevoir que le Parlement aussi pourrait bien lui manquer. Lorsqu'on agita la question de légalité, à propos des pouvoirs généraux, l'opposition, appuyée sur les vrais principes, sur les

autorités constitutionnelles et sur la nation tout entière, réunit ses forces et se vit secondée par un grand nombre de membres qui ne votaient pas ordinairement avec elle. Une autre fois, le ministère n'obtint qu'une majorité de quatorze voix. Cependant l'orage se dissipa, et l'opposition se ralentit au momenr où le succès paraissait certain. La session se termina sans amener aucun changement ; Pitt, dont l'éloquence avait brillé de son éclat accoutumé dans toutes les discussions importantes, et dont la popularité avait encore grandi, restait toujours dans la vie privée ; Grenville, détesté de la cour et du peuple, était toujours ministre.

Aussitôt après le fermeture des Chambres, Grenville prit une mesure qui, à elle seule, montrait plus que tous ses actes précédents l'implacable audace de sa nature despotique. Parmi les députés qui s'étaient momentanément ralliés à l'opposition, lors du vote des pouvoirs, se trouvait Henri Conway, frère du comte de Hertford, brave militaire, orateur médiocre, politique faible, mais bien intentionné. Il lui ôta son régiment, récompense méritée de services loyalement rendus pendant deux guerres. On affirmait confidentiellement que le roi approuvait cette mesure arbitraire.

Néanmoins l'aversion de Sa Majesté contre ses ministres augmentait chaque jour. Grenville était aussi avare de l'argent des contribuables que du sien propre, et il refusait obstinément au roi quelques milliers de livres sterling pour l'achat de certains terrains situés à l'ouest des jardins de Buckingham-House. Par suite de ce refus, les terrains furent bientôt couverts de maisons, et Leurs Majestés ne purent plus faire un pas sans être vues par des centaines de curieux. Mais ce n'était pas tout : Grenville était aussi prodigue de paroles qu'avare de guinées. Au lieu de s'exprimer avec la concision et la netteté nécessaires à un jeune esprit peu habitué aux affaires, il parlait au roi d'une manière aussi diffuse qu'à la Chambre; quand il avait péroré pendant deux heures, il regardait à sa montre, comme à l'horloge placée au-dessus du président, s'excusait de la longueur de son discours et parlait encore pendant une heure. Les membres de la Chambre des Communes peuvent interrompre un orateur ennuyeux par de violents accès de toux, ils peuvent s'en aller tranquillement, et les auditeurs de Grenville ne s'en faisaient pas faute; mais le pauvre jeune roi devait supporter toute sa lourde éloquence avec une politesse résignée; aussi, jusqu'à sa mort, ne parla-t-il jamais qu'avec horreur des discours de son ministre.

Vers ce temps eut lieu un des plus singuliers événements de la vie de Pitt. Un certain sir William Pynsent, baronnet du Somersetshire et whig inébranlable, habitait sa campagne depuis la fin du règne de la reine Anne, époque à laquelle il avait abandonné la Chambre des Communes en voyant les tories y prédominer. Cinquante années de solitude lui avaient donné le temps de faire maintes réflexions, maintes comparaisons entre les hommes et les événements passés et présents. Ses manières étaient excentriques, ses mœurs douteuses, mais il n'avait jamais dévié en politique.

Il s'imagina trouver une grande ressemblance entre la situation actuelle et celle qu'il avait observée dans sa jeunesse ; il compara la disgrâce de Pitt à celle de Marlborough, l'élévation de Harlay à celle de Bute, et la conduite de la maison d'Autriche, en 1712, à la conduite de la maison de Brandebourg en 1762. Ceci le détermina à laisser tout son bien à Pitt. De cette manière, celui-ci se trouva en possession d'une fortune de près de 3,000 livres sterling de revenu, sans que personne pût l'accuser d'avoir en rien sollicité cet héritage; car il n'avait jamais vu sir William.

Si la fortune souriait à Pitt, la santé l'abandonnait. Il ne parut pas une seule fois à la Chambre pendant la session de 1765. Retiré dans sa villa favorite, à Hayes, il y vécut plusieurs mois dans une profonde retraite, ne bougeant pas autrement que de son lit à son fauteuil; sa femme lui servait de secrétaire pour sa correspondance confidentielle. Ses détracteurs prétendaient qu'il entrait dans cette conduite autant d'affectation que de maladie réelle. Il est vrai que Pitt avait toujours manqué de simplicité. Doué d'un génie supérieur, d'un esprit élevé, il ne dédaignait pas cependant de chercher l'effet par de petits manéges indignes de lui. Aussi disait-on que, possédant maintenant toute la considération que peut donner l'éloquence et de grands services rendus à l'Etat, il ne voulait pas la prodiguer en paraissant trop souvent en public, et que, sous prétexte de mauvaise santé, il s'entourait de mystère, ne se montrait qu'à de longs intervalles et dans de graves occasions, rendant ses oracles à un fort petit nombre de fidèles, qui, seuls, avaient la permission de pénétrer jusqu'à lui. Si tel était son but, il l'atteignit entièrement. Jamais la magie de son nom n'exerça tant de pouvoir, jamais le pays n'eut pour lui une vénération plus profonde que pendant cette année de silence et de retraite.

Tandis que Pitt se tenait ainsi éloigné du Parlement, Grenville proposa une mesure destinée à produire une révolution dont les suites se feront longtemps sentir sur la race humaine. Nous voulons parler du droit de timbre imposé aux colonies de l'Amérique du Nord. Le projet portait tous les traits de son auteur; c'était sa création personnelle. Tout autre que Grenville eût reculé devant une mesure dont Walpole lui-même avait dit : « Celui qui la proposera aura plus de courage que moi. » Mais le ministre du Trésor était inaccessible à la crainte. Un homme à larges vues eût senti que, si les taxes imposées à Westminster sur la Nouvelle-Angleterre n'étaient pas contraires à la lettre du *Statute-Book* ou aux décisions contenues dans le *Term Reports*, elles blessaient néanmoins les principes d'un bon gouvernement et l'esprit de la constitution. Un homme à larges vues eût compris aussi que le produit décuplé du nouvel impôt serait chèrement acheté par une querelle, même passagère, entre la mère-patrie et les colonies; mais Grenville ne distinguait pas l'esprit de la lettre dans une constitution, et il ne connaissait d'autre intérêt national que celui qui est exprimé en livres, sous et deniers. Jamais il ne lui vint à la pensée que sa politique pouvait provoquer le mécontentement dans toutes les provin-

ces, depuis les grands lacs jusqu'aux frontières du Mexique ; que la France et l'Espagne en profiteraient pour se venger ; que le royaume en serait démembré ; que la dette, cette dette qu'il reprochait sans cesse à Pitt, en serait doublée. Aucune de ces considérations ne frappa cet esprit adroit, mais borné.

La loi sur le timbre subsistera dans le souvenir des hommes aussi longtemps que notre globe. Cependant elle produisit alors, en Angleterre, une bien moins grande sensation qu'une autre loi maintenant presque entièrement oubliée.

Le roi tomba malade, on le crut en danger. Sa maladie était probablement la même que celle qui, plus tard, le rendit si souvent incapable de vaquer aux affaires publiques. L'héritier présomptif n'avait que deux ans. Il convenait naturellement de prévenir les éventualités d'une minorité. La discussion qui eut lieu à ce sujet détermina une crise entre la cour et le ministère. Le roi voulait avoir le droit de nommer le régent par testament. Les ministres craignaient ou affectaient de craindre qu'il ne nommât, en ce cas, la princesse-mère ou le comte Bute. Ils insistèrent donc pour que le choix du roi fût restreint à la famille royale seule. Bute ainsi exclu, ils tentèrent d'exclure ensuite la princesse douairière. Ils prétendirent que la Chambre des Communes effacerait inévitablement son nom, et, par cette menace, ils arrachèrent le consentement du monarque ; mais, peu de jours après, on reconnut que les craintes par lesquelles ils avaient amené le roi à faire à sa mère cet affront public et sanglant n'étaient point fondées. Les amis de la princesse proposèrent, dans la Chambre des Communes, que son nom figurât dans la liste. Les ministres ne pouvaient pas attaquer publiquement la mère de leur roi ; ils se flattèrent que l'opposition viendrait à leurs secours, en les forçant à faire ce qu'ils désiraient si vivement. Mais, tout en détestant la princesse, les membres de l'opposition détestaient encore davantage le ministre ; ils jouissaient de son embarras, et ne firent rien pour l'en tirer. En conséquence, la princesse fut mise au nombre des personnes capables d'exercer les fonctions de régent.

Le ressentiment du roi ne connut plus de bornes. Le mal actuel lui devint plus insupportable que tous ceux qui l'avaient précédé. Les whigs eux-mêmes ne pourraient pas le traiter plus indignement que ses propres ministres. Dans sa détresse, il exhala ses plaintes à l'oreille de son oncle, le duc de Cumberland. Le duc n'inspirait pas l'affection, mais il méritait la confiance. Il avait un caractère intrépide, une intelligence puissante et un sentiment élevé de l'honneur et du devoir. Comme général, il appartenait à cette classe remarquable de guerriers dont le sort est de perdre toutes les batailles qu'ils livrent, sans pourtant perdre la réputation de braves et habiles capitaines. On peut ranger dans ce nombre Coligny, Guillaume III, et peut-être bien aussi le maréchal Soult. La bravoure du duc de Cumberland le distinguait même des princes si braves de sa maison. L'indifférence avec laquelle il s'exposait aux balles n'en était pas la

plus grande preuve; les maladies les plus cruelles, les opérations les plus douloureuses l'avaient trouvé inébranlable. Il possédait les vertus du courage; vrai dans son langage, loyal dans toutes ses actions, ennemi aussi franc qu'ami fidèle; mais il était naturellement dur, et il adoucissait rarement la justice par l'indulgence. Aussi fut-il pendant bien des années l'homme le plus impopulaire de toute l'Angleterre. La sévérité dont il avait fait preuve envers les rebelles après la bataille de Culloden lui avait valu le surnom de boucher, et ses efforts pour introduire dans l'armée, alors fort relâchée, la discipline sévère de Potsdam, avaient excité encore plus de dégoût. Rien ne paraissait impossible de sa part; bon nombre d'honnêtes gens s'imaginaient même que, s'il devenait régent, on aurait une nouvelle édition des massacres de la Tour. Cependant ces répugnances s'éteignirent peu à peu. Le duc avait vécu longtemps dans la retraite, et les Anglais, pleins d'animosité contre les Écossais, ne lui reprochaient plus que d'avoir épargné tant de Camerons et de Macphersons pour accaparer tous les emplois. Il jouissait donc alors de la faveur populaire, surtout à Londres.

Il avait peu de sujets d'aimer le roi, et ne s'était pas caché pour désapprouver le système adopté depuis quelque temps; mais il avait des idées presque romantiques concernant son devoir envers le chef de sa maison. Il résolut de tirer son neveu d'esclavage et d'opérer entre le trône et les whigs une réconcilation honorable.

Dans ce but il partit pour Hayes et fut admis dans la chambre de Pitt; car le fier orateur ne voulait pas quitter sa chambre ni s'entendre avec un envoyé de moindre dignité. Alors commença de sa part une série de fautes qui plongea le pays dans une situation pire que celle dont son génie l'avait retiré autrefois. Son langage fut hautain, déraisonnable, presque inintelligible. La seule chose qu'on put distinguer dans ce chaos de phrases obscures et peu gracieuses, c'est qu'il ne voulait pas accepter le ministère en ce moment. En voici la cause, selon nous.

Lord Temple, qui était le mauvais génie de Pitt, venait de former une nouvelle combinaison politique. Il semble que son âme ne connût plus d'autre sentiment que sa haine envers Bute et la princesse. Il s'était querellé avec son frère George, parce que celui ci avait accepté l'alliance de ces deux ennemis; mais, maintenant que cette alliance paraissait rompue, Temple voulait effectuer une réconciliation de famille. Les trois frères, comme on les appelait, pouvaient former un ministère sans le secours ni de Bute ni des whigs. Dans ce dessein, Temple n'épargna rien pour empêcher Pitt d'accepter les offres du duc de Cumberland. Pitt n'était pas convaincu, mais Temple exerçait sur lui une influence toute-puissante. Ils étaient amis et parents; le talent et la gloire de l'un avaient été utiles à l'autre, comme l'argent de celui-ci avait servi celui-là. Jamais ils ne s'étaient séparés en politique; deux fois ils étaient entrés ensemble au ministère, deux fois ils l'avaient quitté ensemble. Pitt ne pouvait supporter la pensée

de revenir seul aux affaires, et pourtant il sentait qu'il avait tort, et qu'il perdait ainsi l'occasion de servir utilement son pays. C'est à ce combat secret entre ses affections et sa conscience qu'il faut attribuer l'obscurité de ses réponses au duc de Cumberland. On dit qu'il s'écria en apercevant Temple:

> Extinxi te meque, soror, populumque, patresque
> Sidonios, urbemque tuam.

Reconnaissant l'impossibilité de traiter avec Pitt, lord Cumberland conseilla au roi de se soumettre à la nécessité. La situation ne permettait guère en effet de laisser chômer les emplois. Partout le désordre éclatait : les meetings se changeaient en émeutes et presque en révoltes; les tisserands de Spitalfield bloquaient les Chambres; une populace furieuse attaquait de tous côtés Bedford-House, protégée par une forte garnison. On attribuait ces troubles, tantôt aux amis de Bute, tantôt à ceux de Wilkes; mais, quelle qu'en fût la véritable cause, ils n'en jetaient pas moins l'inquiétude dans les esprits. Le roi se vit donc obligé, avec un amer regret, d'annoncer à ses ministres qu'il voulait les conserver.

Aussitôt ils lui demandent de ne plus jamais consulter Bute : il le promet; ils exigent davantage : Mackenzie, frère de Bute, occupait un emploi très-lucratif en Ecosse ; ils voulurent le lui ôter. En vain le roi objecta-t il qu'il s'était engagé à le lui conserver sa vie durant. Grenville s'obstina ; le roi céda, mais de très-mauvaise grâce.

La session terminée, le triomphe des ministres était complet. George III se trouvait dans une captivité presque semblable à celle de Charles Ier, retenu dans l'île de Wihgt. C'étaient là les fruits de la politique dont quelques mois auparavant on vantait les heureux effets. Du reste, Sa Majesté prenait soin de témoigner en toute occasion son juste mécontentement. Le duc de Devonshire mourut; le roi exprima le regret de ce qui s'était passé, et invita son fils à la cour. Le jeune duc y vint accompagné de ses oncles, et fut reçu de la manière la plus gracieuse.

Ces démonstrations et d'autres encore irritaient les ministres. Ils réservaient à leur souverain une insulte que son grand-père aurait punie en les chassant honteusement. Grenville et Bedford demandèrent une audience et lui lurent une remontrance de plusieurs pages rédigée soigneusement. Le roi y était accusé de manquer à sa parole et de traiter ses conseillers sans aucun égard. La princesse y était nommée d'une façon fort peu respectueuse; ils insinuaient que la tête de Bute courait des dangers, et déclaraient ouvertement au monarque qu'il devait changer de conduite, résister à l'opposition et ne point se montrer à chaque instant mécontent de sa situation. Le roi les interrompit plusieurs fois pour protester qu'il avait cessé tous ses rapports avec Bute; mais les ministres n'en tinrent aucun compte : ils continuèrent leur remontrance, et le forcèrent de les écouter en silence, presque suffoqué par la fureur. Quand la lecture

fut terminée, le roi fit signe qu'on le laissât seul. Il a dit depuis qu'il se sentait près de s'évanouir.

Poussé au désespoir, il s'adressa une seconde fois au duc de Cumberland, et le duc à Pitt. Ce dernier désirait réellement prendre la direction des affaires; il convint que les conditions proposées par le roi étaient telles qu'un sujet pouvait les souhaiter ; mais Temple se montrait inabordable, et Pitt déclara à regret ne pouvoir se passer de lui.

Le duc ne vit plus qu'un moyen de délivrer son neveu : c'était de choisir un ministère parmi les whigs sans le secours de Pitt. Ce projet présentait d'immenses difficultés. La mort et la défection avaient éclairci les rangs d'un parti récemment encore tout-puissant dans l'Etat; il ne renfermait plus guère que des vieillards et des hommes inexpérimentés dans les affaires. Le cabinet devrait donc se composer d'invalides et de recrues.

C'était un mal, mais non pas sans compensation. Si les nouveaux whigs manquaient d'expérience, ils arrivaient purs de l'immoralité politique dont leurs prédécesseurs étaient souillés. Une longue prospérité avait corrompu ce parti, l'adversité le retrempait dejà. L'ascendant des whigs finit le jour de l'accession de George III ; ce jour-là commença leur purification. Les chefs actuels ne ressemblaient pas du tout aux Sandy, aux Winnington, aux William Younge, aux Henri Fox ; ils auraient été dignes de combattre à côté de Hampden à Chalgrove ou d'échanger un dernier embrassement avec Russell au pied de l'échafaud. Ils pratiquaient en politique les mêmes principes de haute vertu que dans leur vie privée, et jamais ils n'auraient voulu recourir à des moyens contraires à l'honneur ou à la probité, même pour obtenir les meilleurs résultats. Tels étaient lord John Cavendish, sir George Savile, et autres que nous honorons comme les seconds fondateurs du parti whig, comme ceux qui lui ont rendu sa vigueur première après un demi-siècle d'abaissement.

Le chef des nouveaux whigs était le marquis de Rockingham, homme d'un grand sens, d'un caractère sans tache, et possédant une fortune splendide. Il était, il est vrai, si nerveux que même vers la fin de sa carrière il ne prenait jamais la parole à la Chambre sans beaucoup d'embarras et de répugnance. Mais il possédait à un haut degré plusieurs des qualités de l'homme d'Etat; il savait parfaitement choisir ses amis, et se les attachait par les liens les plus honorables. La fidélité qu'ils lui témoignèrent pendant les longues années d'une opposition presque sans espoir est encore moins admirable que le désintéressement dont ils firent preuve quand il parvint au pouvoir.

C'est donc à Rockingham que le duc de Cumberland s'adressa. Le marquis consentit à se charger du Trésor; le duc de Newcastle fut nommé garde du sceau-privé; un honnête gentilhomme du nom de Dowdeswell devint chancelier de l'Echiquier; le général Conway, qui avait servi sous le duc de Cumberland et lui était fort attaché, prit la place de secrétaire d'Etat avec la direction de la Chambre basse. Un whig zélé, dont on

attendait beaucoup alors, Auguste, duc de Grafton, fut le second secrétaire.

De mémoire d'homme on ne se souvenait pas d'un cabinet si faible en talents oratoires et si dépourvu d'expérience pratique. On croyait généralement que les ministres tiendraient pendant l'intervalle des deux sessions, mais qu'ils tomberaient dès le premier jour de la discussion.

Dans cette conjoncture, lord Rockingham eut la sagesse de s'assurer un allié supérieur à Pitt pour l'éloquence, à Grenville pour l'habileté, et qui possédait une ampleur de vues dont ni l'un ni l'autre ne pouvaient se vanter.

Peu de temps auparavant, un jeune Irlandais était arrivé à Londres pour y chercher fortune. Il avait beaucoup écrit pour les libraires, et s'était surtout fait connaître par un petit traité dans lequel il imitait d'une manière parfaite le style et le raisonnement de Bolingbroke, et par une théorie plus ingénieuse que solide sur les plaisirs que nous procurent les objets de goût. Il jouissait d'une grande réputation d'éloquence, et passait, aux yeux des hommes de lettres avec lesquels il soupait à la taverne du *Turk's Head*, pour le rival de Johnson dans l'art de la conversation. Lord Rockingham en fit son secrétaire intime ; bientôt après il entrait au Parlement par l'influence de son patron. Ces arrangements n'eurent pas lieu, il est vrai, sans quelque difficulté. Le duc de Newcastle, toujours pressé d'intervenir et de mettre son mot, conseilla au ministre du Trésor de se tenir en garde contre cet aventurier, dont le vrai nom était O'Bourke, et que Sa Grâce savait être Irlandais, jacobite, papiste et jésuite déguisé. Lord Rockingham accueillit cette calomnie comme elle le méritait, et le parti whig se trouva fortifié et glorifié par l'admission d'Edmond Burke.

Le ministère avait vraiment bien besoin de ce renfort, car une perte irréparable allait le frapper. Le duc de Cumberland, le fondateur et l'appui du nouveau cabinet, mourut subitement avant l'ouverture des Chambres. Partout on considéra sa mort comme le signal de grandes calamités, et à Londres toutes les classes prirent le deuil et le portèrent plus profond et plus long que la gazette même ne l'avait indiqué.

D'un autre côté, les nouvelles d'Amérique arrivaient chaque jour plus menaçantes. La conduite de Grenville allait maintenant porter ses fruits. L'état des colonies approchait de la rébellion. Les timbres étaient brûlés, les receveurs des taxes avaient été couverts de poix et de plumes, tout commerce avait cessé entre la mère-patrie et les colonies. La Bourse de Londres était consternée. La banqueroute menaçait Bristol et Liverpool ; on disait que Leeds, Manchester et Nottingham renvoyaient les deux tiers de leurs ouvriers. La guerre civile paraissait imminente, et tout portait à croire qu'une fois la nation divisée, la France et l'Espagne ne tarderaient pas à se mêler de la querelle.

Trois partis s'offraient aux ministres : 1° d'appuyer de l'épée la loi sur le timbre ; et c'était celui que le roi et Grenville eussent choisi ; car ces

deux hommes arbitraires et obstinés, dont l'un ne pouvait supporter d'être gouverné par l'autre, s'entendaient parfaitement sur la meilleure manière de gouverner le peuple;

2° De considérer la loi comme nulle, en ce sens que le Parlement n'était pas compétent pour taxer les colonies; que, par conséquent, la loi sur le timbre n'avait pas plus de valeur que l'ordonnance avec laquelle Charles Ier frappa d'un impôt la marine marchande, ou la proclamation de Jacques II à propos des lois pénales; c'était la doctrine de Pitt : quant à nous elle ne nous paraît pas soutenable.

Enfin, les hommes d'État les plus judicieux et les plus modérés reconnaissaient au Parlement le droit d'imposer une taxe à l'Amérique, aussi bien que celui de commettre tout autre acte de folie, tel que de confisquer les biens des marchands de Londres ou d'accuser un homme de haute trahison sans l'entendre ni sans admettre ses témoins. Mais, de même que les législateurs doivent s'abstenir de toute confiscation et de toute condamnation injuste, de même la législature britannique devait s'abstenir de taxer l'Amérique. Ainsi on ne devait pas soutenir la loi sur le timbre, non parce qu'elle dépassait les pouvoirs constitutionnels du Parlement, mais parce qu'elle était injuste, impolitique et féconde en divisions. Ce sont ces principes qu'adoptèrent lord Rockingam et ses collègues, et que Burke soutint à la tribune pendant de longues années, dans des discours aussi durables que la langue anglaise.

L'hiver arriva, le Parlement s'assembla, et l'état des colonies devint aussitôt le sujet d'une lutte ardente. Pitt, dont la santé s'était un peu rétablie, reparut à la Chambre et condamna la loi en approuvant avec une éloquence pathétique et entraînante la résistance du Massachussetts et de la Virginie. Il soutint avec véhémence, et contrairement à toute raison et à toute autorité, on peut le dire, que, selon la constitution britannique, la puissance législative ne comprend pas le droit d'imposer les taxes. Grenville, d'autre part, représenta les colons comme des traîtres, et fit bon marché de leurs défenseurs. Selon lui, la seule réponse que méritaient leurs plaintes, c'étaient des coups de canon.

Les ministres prirent un terme moyen; ils proposèrent de déclarer l'autorité législative du Parlement britannique sans appel pour tout le royaume, et en même temps de retirer la loi sur le timbre. Pitt s'opposa à la première mesure, mais elle fut adoptée presque à l'unanimité. Quant à la seconde, il l'appuya de toutes ses forces; mais là le gouvernement rencontra une puissante opposition. Grenville et les Bedfords étaient furieux; Temple marchait maintenant à leur tête, et ce n'était pas un ennemi à mépriser. Cependant les plus grandes difficultés du ministère venaient d'ailleurs. Le roi et ceux que l'on commençait à nommer *ses amis* se montraient hostiles aux vues du cabinet.

Le public les considérait comme un corps dont Bute était l'âme. En vain le comte protestait-il qu'il en avait fini avec la politique; en vain s'absen-

tait-il de la cour, allait-il dans le nord, à Rome; la multitude, et avec elle quelques hommes placés au centre des affaires, persistaient à lui attribuer tous les mouvements de la cour. Pour nous, ces soupçons nous paraissent sans fondement, et nous croyons qu'il cessa toute relation politique avec le roi dès avant la chute de George Grenville. D'ailleurs l'influence de l'ex-ministre est inutile pour expliquer la conduite de Georges III. De 1760 à 1765, le jeune monarque avait observé les luttes des partis et conféré chaque jour avec d'habiles politiques. Son intelligence et son caractère s'étaient formés, il avait acquis un opinion très-arrêtée sur les hommes et sur les choses. Ce n'était donc plus le faible enfant dont sa mère ou ses ministres pouvaient se faire un instrument. Pénétré de l'importance de ses propres prérogatives, impatient de la résistance, il était fort simple qu'il cherchât à diviser les hommes politiques pour les mettre davantage sous sa dépendance, et fort naturel, dans l'état du pays, qu'il trouvât des instruments tout prêts à servir ses desseins.

Ainsi naquit une classe de politiques sans autres liens que ceux qui les attachaient au trône, reptiles méprisables, inconnus jusqu'alors dans notre pays et qui n'ont point eu de successeurs. Etrangers à tous les partis, disposés à agir selon les circonstances, l'opposition et le ministère, Bute, Grenville, Rockingham, Pitt leur étaient également indifférents: ils étaient les amis du roi. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette amitié n'impliquait point l'intimité. A l'exception d'un ou deux, aucun de ces hommes ne l'avait approché; seulement ils étaient toujours parfaitement instruits de ses désirs. On ne les trouvait pas dans les hauts emplois de l'administration, mais dans des postes lucratifs et qui n'imposaient point de responsabilité. Aussi assistèrent-ils tranquillement à cinq ou six changements de cabinet. Leur affaire n'était pas de soutenir le ministère contre l'opposition, mais de soutenir le roi contre le ministère. Chaque fois que le monarque consentait à regret à certaines mesures de ses ministres, ses amis les combattaient immédiatement dans la Chambre des Communes, et les entravaient par tous les moyens parlementaires. Se trouvait-il dans la nécessité de nommer contre son gré un secrétaire d'Etat ou un ministre du Trésor: ses amis saisissaient toutes les occasions d'humilier le malencontreux personnage. En retour, le roi couvrait de sa protection ses fidèles serviteurs, malgré les plaintes motivées des ministres responsables.

Les amis du roi savaient parfaitement qu'il n'avait pas consenti volontiers au rappel de la loi sur le timbre, et que les whigs lui étaient restés antipathiques, bien qu'il les eût rappelés lui-même dans un pressant danger. Bientôt le cabinet s'aperçut que, tout en résistant de front à une violente opposition, il se trouvait attaqué par derrière par ceux sur lesquels il avait cru pouvoir compter. Lord Rockingham et les siens n'en soutinrent pas moins résolument le rappel de la loi. Les intérêts commerciaux et manufacturiers du royaume se trouvaient compromis, le gouvernement fut

vivement appuyé dans les débats. Deux grands orateurs vinrent chacun à leur tour soutenir le rappel. La Chambre entendait Pitt pour la dernière fois, Burke pour la première, et ne savait auquel donner la palme de l'éloquence. C'était vraiment un splendide coucher de soleil et une brillante aurore.

L'issue parut quelque temps incertaine. Douze amis du roi votèrent une fois contre le gouvernement. Les ministres adressèrent des remontrances. Sa Majesté convint qu'ils avaient lieu de se plaindre, promit de punir les mutins par la perte de leurs emplois s'ils persistaient, mais ajouta que les voies de la modération les ramèneraient plus sûrement.

A la fin, le jour décisif arriva. Tous les abords de la salle étaient encombrés de marchands accourus de tous les grands ports de l'île. Les débats se prolongèrent bien après minuit : le ministère eut une grande majorité. La crainte de la guerre civile, les plaintes du commerce avaient été plus puissantes que les forces combinées de l'opposition et de la cour.

Le jour commençait à poindre, un jour brumeux du mois de février, quand les portes s'ouvrirent, et les chefs des différents partis se présentèrent à la multitude. Conway fut reçu avec de longs applaudissements; mais quand Pitt parut, tous les yeux se fixèrent sur lui, toutes les têtes se découvrirent. Des houras frénétiques l'accompagnèrent jusqu'à sa chaise, et une foule compacte l'escorta chez lui. Grenville venait ensuite. A sa vue, les sifflements et les malédictions s'élèvent. Il se retourne avec colère et saisit un homme à la gorge. Les suites pouvaient être épouvantables : heureusement l'homme prit la chose en plaisantant. « Monsieur, s'écria-« t-il, si je ne puis siffler, au moins laissez-moi rire », et il se mit à éclater au nez de Grenville.

La majorité avait été si forte que toute l'opposition voulait abandonner le combat. Grenville seul se montrait indomptable et puisait de nouvelles forces dans la haine publique. A la dernière lecture, il y eut une discussion des plus vives entre lui et son beau-frère. Pitt tonna contre l'homme qui voulait tremper le manteau royal dans le sang de ses sujets. Grenville répliqua : « Si la mesure était à prendre, je la conseillerais encore. Je rendrais mon accusateur responsable des maux qu'elle pourrait engendrer. Sa propre prodigalité l'a rendue nécessaire ; elle l'est devenue doublement par ses déclarations contre les pouvoirs constitutionnels. Croyez-vous que je lui envie ses houras! Je fais ma gloire des sifflets. Oui, si c'était à refaire, je le ferais encore. »

Le rappel de la loi sur le timbre fut la principale mesure de ce cabinet. Il eut encore le mérite de mettre un terme aux procès de tendance et à la corruption parlementaire. Du reste, une faiblesse désespérante à l'égard des intimes du monarque, tel fut aussi le principal défaut du ministère Rockingham.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus pénible de notre travail. Nous verrons Pitt commettre de grandes fautes. Au lieu de s'allier avec

lord Rockingham pour dominer la camarilla secrète, il se donna lui-même à la cour. Toutes les grandes lignes politiques de ces deux hommes étaient les mêmes; leur intégrité était la même, leur haine de la corruption la même. Il n'y avait pas jusqu'à leurs intérêts personnels qui ne fussent sûrs de s'accorder. Malheureusement le roi se mit en tête de séduire le seul homme qui pouvait forcer les whigs à la retraite sans ouvrir la porte à Grenville pour les remplacer. Louanges, promesses, caresses, tout fut mis en œuvre pour enivrer l'idole de la nation. Le coup porta. Pitt avait toujours ressenti une profonde déférence pour la personne du monarque. Malgré ses philippiques contre les abus de la cour, ses principes faiblissaient quand il se voyait en face du roi. De plus, il n'aimait pas les coalitions politiques, et les considérait à peu près comme autant de bandes de voleurs. Il prêta donc l'appui de son immense talent pour renverser tous les partis, ne voyant pas que par là il travaillerait à l'élévation du plus lâche, du plus vil de tous.

Peut-être serions-nous fondés à croire que Pitt ne se serait pas abusé à ce point s'il avait joui de toutes ses facultés; mais, de fait, son esprit avait subi, depuis quelque temps, un changement extraordinaire. Il était sans cesse la proie d'une excitation fébrile. Le mystère cependant n'avait pas encore percé au dehors. Jamais son éloquence n'avait brillé d'un si vif éclat; mais, dans la suite, on se rappela plusieurs traits fort alarmants. Ses habitudes devenaient de jour en jour plus excentriques. Il avait horreur de tout bruit : tel était Wallenstein dans les derniers temps de sa vie. Les voix de ses propres enfants le choquaient, et il dépensa de grandes sommes pour acheter les maisons voisines de sa résidence de Hayes, afin de ne point être gêné par des voisins. Après avoir vendu cette même propriété, Chatham recommença un genre de vie semblable dans sa villa de Hampstead. Bientôt il voulut avoir une forêt de cèdres sur une de ses terres; le Somersetshire n'en fournissant pas un nombre suffisant, il fallut les faire venir à grands frais de Londres : des relais d'ouvriers furent échelonnés le long de la route; le travail ne cessait ni jour ni nuit. Encore un trait qui prouve jusqu'à quel point l'intelligence de Pitt était affectée. Il avait toujours eu des habitudes de sobriété extrême, et pourtant, à cette époque, sa cuisine aurait étonné le plus renommé gourmet. On tenait constamment plusieurs repas apprêtés pour son service, et pour manger une volaille il voulait voir tout un dîner sur sa table.

Cependant, peu après la clôture de la session, lord Rockingham fut congédié. Ses amis l'accompagnèrent dans sa retraite, et pas un d'entre eux n'avait profité de sa présence au pouvoir pour se faire donner des places ou des pensions, désintéressement bien rare en ces temps. Seize années plus tard on rappela Rockingham pour sauver l'État dans une de ses plus terribles crises.

Pitt plantait ses arbres dans le Somersetshire quand une lettre du roi vint l'en arracher en lui proposant le gouvernement. Il accourut à Londres

dans une situation d'esprit peu propre à la direction des grandes affaires. Le voyage lui donna la fièvre ; son sang était aigri ; une simple conférence le faisait souffrir. Même avec ses amis et ceux qu'il voulait gagner, son caractère était hautain et despotique. On a conservé quelques uns de ses billets écrits alors : on les prendrait volontiers pour des ordres de Louis XIV à un gentilhomme français.

Le premier ministre éprouva des difficultés sérieuses quand il fallut opérer la fusion des partis. Personne ne voulait céder. Les amis de lord Rockingham lui demeurèrent fidèles. Pitt ne voulut pas accepter les conditions des Bedfords, et se brouilla même avec son beau-frère Temple. A force de démarches, cependant, le roi eut la joie de voir se former un cabinet où se trouvaient *tous ses amis*, c'est-à-dire des hommes qui s'étaient à peine dit quatre mots dans leur vie, excepté pour se combattre. Inutile d'ajouter que la tentative échoua complétement : ce n'était pas le talent qui manquait, c'était l'unité. Ce fut alors que Pitt fut élevé à la pairie sous le nom de comte de Chatham.

Sa politique méritait assurément d'être blâmée en plus d'un endroit ; on la laissa dormir pour s'en prendre à son nouveau titre. Ce fut un débordement d'indignation. Quel homme cependant avait mieux mérité une pairie ? Plus d'une fois il avait servi l'État au péril de ses jours, et la maladie le vieillissait avant le temps. Il lui eût été absolument impossible de suivre les débats nocturnes de la Chambre basse. Tout cela fut oublié ; le *grand Communier* avait frappé trop vivement l'imagination. Jusque-là Londres lui était demeuré fidèle. La nouvelle de son appel au ministère avait transporté cette ville de joie ; on voulait lui donner un grand banquet et avoir des illuminations. Quand la gazette annonça qu'on avait affaire à un *comte*, on contremanda la fête; chacun cacha ses lampions, et les journaux lancèrent des torrents d'injures. Les pamphlets, les libelles abondèrent, et ceux qu'inspira le fiel du misérable lord Temple ne furent pas les moins méchants.

On ressentit à l'étranger le contre-coup de cette tempête. Le nom de Pitt agissait comme un charme dans les salons : l'idée de son retour au pouvoir suffisait pour allonger les visages de nos ennemis, pour les arrêter tout courts au milieu de leurs bravades. Mais la nouvelle de son impopularité présente rompit ce charme : Chatham ne sonnait plus dans la bouche de nos ambassadeurs comme celui de William Pitt.

Les obstacles surgissaient d'heure en heure autour de lui, grâce au despotisme de son caractère. Lord Rockingham montrait cependant la plus grande modération et avait persuadé à plusieurs de ses amis de rester au service. De ce nombre étaient les deux amiraux Keppel et Saunders, marins d'un mérite reconnu, et quelques autres hommes remarquables. Au bout de trois mois, lord Chatham les avait tous dégoûtés ; il les traitait non en collègues, mais en commis. Il n'y eut pas jusqu'au *doux* Conway qui ne se révoltât contre cette tyrannie. Il fallait aller à Constantinople, di-

sait-il, pour s'entendre traiter de la sorte. Les Rockinghams partis, Chatham voulut s'attacher les Bedfords ; mais ils lui déclarèrent nettement qu'il lui faudrait les accepter tous en masse, ou qu'il n'en aurait pas un. C'était sagesse : au bout de quelques mois ils furent les maîtres de dicter leurs conditions.

La partie la plus importante de l'administration de lord Chatham fut son intervention dans le commerce des céréales. La moisson ayant été mauvaise, les denrées avaient atteint un prix fort élevé, et le ministre crut de son devoir de mettre un embargo sur l'exportation des grains. La mesure fut vivement attaquée et non moins vivement défendue pendant la session : on finit par indemniser ceux que la prohibition avait atteints.

La première occasion qui s'offrit à Chatham de parler dans la Chambre des Lords fut précisément pour justifier sa conduite à ce sujet, il le fit avec un ton de convenance et une modération qui allaient parfaitement à l'assemblée. Un peu plus tard il fut moins heureusement inspiré ; il parla avec dédain des relations aristocratiques, et s'exprima d'une façon qui aurait mieux convenu aux orageux débats de l'autre Chambre. Une vive altercation s'ensuivit, et on lui fit entendre très-crûment qu'on ne lui permettrait pas d'insulter la vieille noblesse d'Angleterre.

Il fut bientôt facile d'apercevoir que l'esprit du ministre n'était pas dans son assiette ordinaire. Les nouvelles conquêtes de la Compagnie des Indes venaient d'attirer son attention, et il avait résolu de dérouler toute cette affaire devant le Parlement ; mais il gardait un silence absolu sur ce sujet avec ses collègues. Toutes leurs remontrances, toutes leurs supplications étaient vaines ; Chatham ne donnait que des réponses peu satisfaisantes. D'un air sombre et mystérieux, il faisait entendre qu'il avait trouvé son homme pour diriger la discussion au Parlement. Or quelle fut la surprise générale quand on apprit que cette personne était un riche et ignorant démagogue, un alderman de la Cité, nommé Bukford ! La nouvelle mit tout Londres en émoi ; les directeurs de la Compagnie invoquaient la bonne foi des traités, et Burke tonna contre les ministres à la tribune. Ceux-ci, muets et confus, se regardaient sans savoir que dire. Soudain Chatham déclare qu'il est saisi d'un accès de goutte et se retire à Bath, d'où il ne tardera pas à revenir pour remettre tout en ordre. En effet, il part, mais s'arrête à Marlborough, s'établit dans une immense auberge et étonne tous les passants par le faste de sa suite : on ne rencontrait partout que gens portant sa livrée. Le malade avait exigé que tous, jusqu'aux palefreniers de la maison, en fussent affublés !

Ses collègues étaient au désespoir. Le duc de Grafton veut courir à Marlborough pour consulter l'oracle ; mais celui-ci lui fait dire qu'il ne peut s'occuper d'affaires. En attendant, l'opposition réunit ses efforts pour porter un grand coup au bill de l'impôt foncier. Le cabinet fut accablé sous une majorité écrasante. Jamais, depuis les temps de Walpole, défaite parlementaire n'avait été si terrible. D'ailleurs la discorde régnait

en souveraine au sein du conseil. Point d'unité, point de principes. Chatham seul avait pu comprimer tant d'éléments hostiles; une fois qu'il disparaissait de la scène, l'anarchie reprenait son empire. Conway, le brave des braves sur le champ de bataille, était le peureux des peureux dans la conduite des affaires, et se laissait ballotter en tout sens au gré des influences les plus diverses. Townshend avait des talents éminents, mais c'était un homme dépourvu de principes. Tremblant devant Pitt, quand les portes de la Chambre des Communes se furent fermées derrière celui-ci, Townshend se crut et voulut être le maître.

Les choses en étaient là lorsque Chatham reparut à Londres. Il aurait pu tout aussi bien rester à Marlborough. Il ne voulut voir personne, ne donner son avis sur aucune chose. Le duc de Grafton lui demanda par grâce une heure, une demi-heure, cinq minutes d'entretien. Non, toujours non. Le roi lui-même implora vainement le dieu. « Votre devoir, écrivait le prince, votre honneur exigent un effort. » Les réponses arrivaient écrites par lady Chatham sous la dictée de son maître et seigneur, qui ne pouvait même se servir d'une plume. « Il se jette aux pieds du roi, dont il ne saurait assez reconnaître la bonté; mais pour le moment il lui est impossible de traiter aucune affaire. Encore un peu d'indulgence. Moins que toute chose pourrait-il supporter une entrevue avec Sa Majesté ; ce serait une trop vive émotion. »

Bien des gens accusaient Chatham de feindre une grave maladie pour échapper à sa cruelle situation. Il avait commis, disait-on, une faute énorme, et c'en était fait de sa popularité. On ne saurait admettre cette hypothèse, quoiqu'elle fût d'accord avec une des faiblesses du premier ministre. Avant même d'occuper cette place, ses facultés intellectuelles avaient déjà souffert une profonde atteinte, et maintenant des causes morales et physiques s'unissaient pour les abattre complétement. On l'avait débarrassé de la goutte aux dépens de ses nerfs. Son irritabilité, ses caprices, ses accès de sombre mélancolie n'avaient plus de bornes. C'était une ombre vivante. S'agissait-il d'affaires : on le voyait trembler de la tête aux pieds, pâlir comme une jeune fille, FONDRE EN LARMES!

On espéra quelque temps, mais les mois se suivaient sans annoncer aucun retour de santé. Toujours le même mystère et la même mélancolie. Ses collègues s'habituèrent à ne plus le consulter, à ne plus le redouter, et, quoique son nom figurât toujours comme premier ministre, on prit une foule de mesures diamétralement opposées à toute sa politique. Quinze mois après Chatham rendait les sceaux et était presque aussi oublié que s'il eût déjà reposé sous le marbre de Westminster.

Enfin, chose étrange, les nuages qui obscurcissaient son esprit s'évanouirent. La goutte lui revint, et avec elle la jouissance de toutes ses facultés. Il sembla se réveiller d'un songe pénible. Déjà les hommes parlaient de lui comme d'un mort, et quand le roi l'aperçut de nouveau pour la première fois, il tressaillit comme devant un spectre. Chatham n'avait

pas paru en public depuis deux ans et demi. Le monde qu'il retrouvait n'était plus le monde qu'il avait quitté. Son administration avait été bouleversée; la mort ou la disgrâce avaient frappé plusieurs de ses collègues. La place était à d'autres. Wilkes reparaissait, lord Mansfield commençait à dominer dans la Chambre des Pairs; Junius flagellait les ministres aux applaudissements de toute la nation; enfin la Corse venait d'être abandonnée à la France, et l'Amérique se dressait de nouveau furieuse et révoltée...

Pourquoi suivre encore les efforts inutiles de Chatham pour rassembler les éléments épars de son ancien parti, ou ses tentatives plus vaines encore pour conjurer la perte de nos colonies américaines? Après ce terrible événement, il aurait dû, ce semble, adopter la politique de lord Rockingham, son beau-frère, et proposer de reconnaître franchement l'indépendance de nos anciens sujets. Avant que la France eût pris parti pour eux, il avait maintes fois répété que, vaincre l'Amérique, c'était chose impossible; était-il donc plus facile de vaincre la France et l'Amérique réunies? Mais Chatham se laissait aveugler par ses propres passions. Les circonstances mêmes qui rendaient inévitable la séparation la lui montraient intolérable. Il trouvait le démembrement de l'empire moins honteux quand il s'opérait par suite de nos discordes civiles que par l'intervention de nos ennemis. L'humiliation de sa patrie le faisait bondir, et tout acte tendant à l'amoindrir lui paraissait une insulte personnelle. Après tout, qu'on ne s'en étonne pas trop. Il l'avait faite si grande, cette patrie; il en avait été si fier, et elle avait été si fière de lui! Vingt années auparavant, dans une heure de désespoir, quand elle voyait ses possessions perdues, son pavillon déshonoré, ne l'avait-elle pas invoqué? et lui, ne l'avait-il pas sauvée, relevée?

Cependant le duc de Richmond avait annoncé qu'il proposerait une adresse au trône pour demander la fin des hostilités avec l'Amérique. Chatham s'était absenté du Parlement depuis quelque temps; mais il résolut d'y paraître cette fois pour montrer son hostilité décidée à cette mesure. Son irritation était extrême, et ses médecins lui conseillaient de rester chez lui. Il ne voulut rien écouter. Il partit donc, accompagné de son fils William et de son gendre lord Mahon. Après s'être reposé dans le cabinet du chancelier jusqu'au moment où la discussion s'ouvrit, il entra, en boîtant, dans la Chambre, et en s'appuyant sur ses deux jeunes compagnons. On a gardé avec une sainte exactitude la mémoire des plus petits détails. Chatham salua de la manière la plus courtoise les pairs qui se levaient sur son passage. A la main une béquille; pour vêtement un riche habit de velours, suivant son habitude; les jambes enveloppées dans de la flanelle, tel était l'ensemble. Quant à ses traits, ils étaient tellement amaigris qu'ils se perdaient dans sa perruque; mais son magnifique nez aquilin dominait toujours, et ses yeux brillaient d'un feu non encore éteint.

Lorsque le duc de Richmond eut parlé, Chatham se leva. Sa voix fut d'abord inintelligible; peu à peu, elle s'anima avec son débit. De temps à

autre, ses auditeurs remarquaient une expression qui leur rappelait celles de son jeune fils, William Pitt. Mais on voyait bien que ce n'était plus le grand homme. Il perdit le fil de son discours, bégaya, répéta souvent les mêmes mots, ne put même se rappeler le nom de la princesse Sophie à propos de l'acte de succession. La Chambre écoutait dans un silence solennel, dans une attitude de respect et de pitié. On eût entendu tomber un mouchoir. Le duc de Richmond répliqua sans aigreur, et même avec affection, mais on vit le vieillard s'agiter sous sa parole. Le duc se tut; Chatham se lève de nouveau, presse la main contre son cœur et tombe. Il était frappé d'apoplexie : trois ou quatre pairs le reçurent dans sa chute. Sur-le-champ la Chambre se sépara dans le plus grand désordre.

Cependant le moribond se remit assez pour pouvoir supporter le voyage de Hayes, qu'il avait naguère racheté. Il y languit encore quelques semaines, et mourut dans sa soixante-dixième année. Jusqu'au dernier moment, Chatham fut entouré des tendres soins que lui prodiguaient à l'envi sa femme et ses enfants. Jamais sa hauteur ni ses caprices ne s'étaient étendus sur sa famille: son affection pour eux avait même je ne sais quoi d'efféminé. Ses amis politiques l'avaient toujours craint plutôt qu'aimé; quant à ses adversaires, l'on connaît assez leur terreur. Mais pour le petit cercle domestique de Hayes, il n'y eut jamais de foudre, et aucune image n'assombrissait ce soleil radieux qui l'inondait de ses clartés et de sa chaleur.

Au moment où Chatham mourut, il n'avait pas dans le sein du Parlement dix partisans. Une moitié des hommes publics lui était aliénée à cause de ses erreurs, et l'autre à cause même des efforts qu'il avait faits pour les réparer. Son dernier discours avait été une attaque contre la politique du gouvernement et contre celle de l'oppositon. Mais la mort lui rendit en un instant toute son ancienne popularité. Quel homme ne se sentait ému devant une perte si grande, au souvenir d'une existence si noble? Il y avait d'ailleurs dans sa chute même quelque chose de tragique. Le grand homme d'État s'avance plein d'années et d'honneurs; il est conduit au sénat par son fils, jeune homme des plus magnifiques espérances; soudain il tombe en plein conseil et en élevant sa faible voix pour relever le courage de sa patrie affaiblie! Souvenir éternellement vénérable et solennel! la calomnie resta muette; même le blâme fondé se tut pour laisser parler l'éloge d'une éloquence si divine, d'une probité si pure, de services si incontestables. Pour un moment il n'y eut plus de partis. On vota avec empressement un monument et des funérailles publics. On paya les dettes de l'illustre défunt, on pourvut aux besoins de sa famille. Le jeune William Pitt mena le deuil. Vingt-sept ans plus tard, dans une heure non moins fatale pour l'Angleterre, on déposait dans la même terre et avec la même pompe funèbre la noble dépouille de son cœur brisé avant le temps!

Chatham repose près de la porte septentrionale de Westminster, lieu con-

sacré depuis ce temps à nos hommes d'État tandis qu'à l'autre extrémité, de cette aile reposent les poëtes. Là gisent ensemble Mansfield, le second Pitt, Fox, Grattan, Canning et Wilberforce. En aucun autre cimetière vous ne rencontrerez autant de cendres illustres dans un si petit espace. Mais, bien au-dessus de ces tombes vénérables, on voit dominer celle de Chatham; sa statue, taillée par une main habile, semble toujours diriger son regard d'aigle et tendre son bras nerveux contre les ennemis de l'Angleterre, pour les défier. La génération qui vécut avec lui a disparu pour toujours; le temps est venu pour l'histoire de contrôler, de refaire les jugements passionnés de ses contemporains. Elle montrera ses erreurs pour en écarter les natures hardies, fières, violentes; mais elle dira aussi qu'au milieu de tous les renoms qui illuminent ce lieu, à peine en est-il un seul plus pur et plus magnifique.

BUFFON

HISTOIRE DE SES TRAVAUX ET DE SES IDÉES,

PAR P. FLOURENS,

Membre de l'Académie Française, et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, etc., [1].

Buffon est peut-être avec Montesquieu le plus grand écrivain du XVIIIe siècle, et le mouvement qu'il a donné aux sciences marque à jamais sa place à côté de ces rares génies dont la vie fait époque dans l'histoire du genre humain, Aristote, Leibniz, George Cuvier ; il est de la famille de ces intelligences souveraines.

« Jusqu'à lui, dit Cuvier, l'histoire de la nature n'avait été écrite avec étendue que par des compilateurs sans talent ; les autres ouvrages généraux n'offraieut que de sèches nomenclatures. Il existait des observations excellentes et en grand nombre, mais toutes sur des objets particuliers. Buffon conçut le projet de réunir au plan vaste et à l'éloquence de Pline, aux vues profondes d'Aristote, l'exactitude et le détail des observations des modernes. »

Ce grand travail, depuis la *Théorie de la Terre* jusqu'aux *Epoques de la Nature*, le dernier et le plus magnifique de ses ouvrages, l'occupa pendant un demi-siècle « J'ai passé cinquante ans à mon bureau, » disait-il avec une noble fierté. Aussi, quel vaste tableau il nous découvre! la théorie générale du globe que nous habitons, la nature et la formation des substances qu'il présente à nos yeux, les phénomènes qui se produisent à sa surface ou dans son sein, l'histoire de l'homme et les lois qui président à sa formation, à son développement, à sa vie, à sa destruction ; la nomenclature et la description des quadrupèdes et des oiseaux, l'étude de leurs facultés, la peinture de leurs mœurs ; tel est l'ensemble que nous offre ce monument impérissable,

[1] 1 vol. in-18. Paulin, éditeur.

élevé de concert par la patience et le génie : *Majestati naturæ par ingenium.*

Si la grandeur de ses conceptions et l'éclat immortel de son style lui ont obtenu une gloire vraiment populaire, la hardiesse de ses hypothèses lui a suscité plus d'un contradicteur : outre les objections élevées contre la *Théorie de la Terre*, son système sur les molécules organiques et le moule intérieur pour expliquer la génération a paru directement réfuté par les observations de Haller et de Spallanzani. Sa métaphysique surtout a trouvé dans l'auteur aujourd'hui trop peu connu des *Lettres à un Américain* un censeur ingénieux et sévère. Voici quelques-unes des objections générales de la *première lettre sur l'Histoire naturelle;* elles sont vives et malheureusement assez fondées.

« Dans l'ouvrage de M. de Buffon tout s'opère fortuitement; les animaux même se composent d'éléments qu'il appelle vivants, et également propres à entrer dans la construction des animaux et des végétaux. Il est vrai qu'il met l'efficace de l'attraction à la place du hasard d'Epicure; mais les matérialistes ne trouvent pas mauvais qu'il ait apporté cette modification au système de leur maître. La merveille de la nature dans son système, c'est qu'on ne voit pas de grands animaux sortir d'une motte de terre ou du bouton d'un arbre fruitier. Pour les insectes, rien n'est moins rare que leur formation fortuite; et, quant au reste de l'univers, la construction en est si simple qu'on dirait qu'il n'est point nécessaire que Dieu y intervienne. Une comète heurte contre le soleil, en enlève la 650e partie, et tout est fait, même jusqu'aux étoiles; car il n'est guère probable qu'une *éclaboussure* de cette espèce n'ait pas poussé de tous côtés des jets de la matière du soleil, que l'auteur dit être dans la plus grande fusion; et je ne sais pourquoi, ni par quelle modeste retenue, il n'a pas voulu rapporter la formation des étoiles, aussi bien que celle des planètes, au choc de sa comète. Enfin, tandis que d'autres auteurs savent nous élever au Créateur en nous amusant de l'histoire d'un insecte, M. de Buffon nous le laisse à peine apercevoir en nous expliquant la fabrique de l'univers.

« Un autre trait de morale dont les matérialistes auront été bien flattés, c'est la manière dont l'auteur nous représente le premier homme dans les premiers moments de son existence. Il vient de je ne sais où, peut-être de quelques éléments vivants auxquels il aura plu de s'arranger de façon à construire un corps humain. Adam ne s'occupe en aucune sorte de son origine. Vous vous imagineriez que, dans ce premier instant, il aurait dû être étonné d'exister; se demander à qui il devait le jour; sentir l'impression efficace du Créateur des mains duquel il venait de sortir; remercier son auteur, l'admirer, l'aimer, l'adorer. Dans la narration de M. de Buffon, rien de tout cela n'occupe Adam; son premier sentiment n'est ni la joie d'exister, ni la reconnaissance d'avoir été créé; il a peur, et de quoi? de tout ce qu'il voit; et d'où lui vient un sentiment si bas? Je n'en sais rien. Ce qu'on en peut conclure, c'est que le premier homme dont nous parle M. de Buffon n'est pas celui dont nous parle l'Ecriture. Celui-ci, formé innocent et juste, ne connaissait point de périls; l'immortalité dont il se sentait revêtu le mettait au-dessus des frayeurs de la mort et des accidents qui peuvent la procurer...... La peur et la honte n'entrèrent chez lui que par le péché. Mais c'est la Bible qui nous apprend ces vérités, et l'on peut reprocher à M. de Buffon de les avoir perdues de vue : il fait le premier homme poltron, et voilà tout.

« Après ces premières frayeurs et un fort beau monologue, où il n'entre pas le moindre retour vers Dieu, l'homme de M. de Buffon s'endort, de lassitude apparemment. A son réveil (on fait peut-être une allusion à celui de l'Ecriture), nouvelle peine, nouvelle frayeur : il voit une personne semblable à lui. Mais une autre passion succède bientôt à la peur; la scène est digne d'un roman moderne. Après tout cela, je ne vois pas qu'on doive être surpris que les matérialistes prétendent avoir des droits sur la nouvelle histoire naturelle. Que pourrons-nous répondre? Un seul mot, mais qui dit tout, ce me semble : c'est qu'un honnête homme est encore moins capable de se déguiser sur ce qui regarde la religion que sur toute autre chose; que M. de Buffon fait profession de croire la révélation, mais qu'il l'oublie souvent dans ses méditations métaphysiques [1]. »

Ces accusations graves nous rappellent le mot que Hérault de Séchelles attribue à Buffon : « J'ai toujours nommé le Créateur, mais il n'y a qu'à ôter ce mot et mettre à la place la puissance de la nature. » Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il faut toujours reconnaître avec M. Flourens l'étrange abus que Buffon fait du mot *nature*.

Si la nature, comme parle Buffon, est une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, qu'est-ce donc que Dieu? Une substance dont l'unique attribut est d'être? Ailleurs, selon le même naturaliste, la nature ne peut ni détruire ni créer. Qu'est-ce donc que la nature? Qui va donc suppléer à l'impuissance de cet agent? Buffon se passe de Dieu, et de sa pleine puissance Buffon crée des molécules organiques indestructibles.

« L'organisation détruite, la vie éteinte, dit-il, ne sont, pour la nature, que des formes anéanties, qui sont bientôt remplacées par d'autres formes. La matière organique vivante survit à toute mort. A prendre les êtres en général, ajoute-t-il, le total de la quantité de vie est toujours le même, et la mort, qui semble tout détruire, ne détruit rien de cette vie primitive et commune à toutes les espèces d'êtres organisés. Comme toutes les autres puissances subordonnées et subalternes, la mort n'attaque que les individus, ne frappe que la surface, ne détruit que la forme, ne peut rien sur la matière, et ne fait aucun tort à la nature, qui n'en brille que davantage, qui ne lui permet pas d'anéantir les espèces, mais la laisse moissonner les individus et les détruire avec le temps, pour se montrer elle-même indépendante de la mort et du temps, pour exercer à chaque instant sa puissance toujours active, manifester sa plénitude par sa fécondité, et faire de l'univers, en reproduisant, en renouvelant les êtres, un théâtre toujours rempli, un spectacle toujours nouveau. »

Avec cette NATURE qui embrasse tout, qui anime tout, qui défend à la mort d'anéantir les espèces, et qui est elle-même indépendante de la mort et du temps, avec ces MOLÉCULES ORGANIQUES indestructibles, que devient Dieu? que lui reste-t-il à faire?

A cela ne se bornent pas les erreurs ontologiques du grand naturaliste; voyons comment il parle des causes finales, et si sa doctrine

[1] *Lettres à un Américain*, In-12, Hambourg, 1751, Ire partie, lettre 1, p. 5 et 12.

sur ce point n'implique pas la négation de la Providence, comme sa doctrine sur la nature et sur les molécules organiques annihile Dieu en le réduisant à l'être pur.

« Ce n'est point par des causes finales, dit-il, que nous pouvons juger des ou-
« vrages de la nature; nous ne devons pas lui prêter d'aussi petites vues, la
« faire agir par des convenances morales, mais examiner comment elle agit en
« effet, et employer, pour la connaître, tous les rapports physiques que nous
« présente l'immense variété de ses productions. »

Mais voici ce que lui répond fort bien M. Flourens :

« Si ce n'est par des causes finales que nous pouvons juger des ouvrages de la nature, c'est par les ouvrages de la nature que nous pouvons juger des causes finales; et nous ne croyons pas que ces causes, c'est-à-dire les plans combinés, les rapports suivis, les vues assorties, les fins partout prévues, les causes partout données, soient de petites vues. Dans les choses morales, il faut faire agir la nature par des convenances morales, et, dans les choses physiques, par des convenances physiques. »

Ajoutons que ces convenances d'ordre différent sont rigoureusement unies entre elles, ou plutôt subordonnées les unes aux autres par des rapports providentiels.

Descendons maintenant des hauteurs où se tient la métaphysique, et prions M. Flourens de nous servir de guide sur le terrain purement scientifique. Le travail que ce savant académicien vient de publier sur Buffon complète l'analyse raisonnée des travaux de G. Cuvier, qu'il fit paraître en 1841.

« L'histoire des travaux de Buffon, dit-il, touche partout à l'histoire des travaux de Cuvier ; ces grands travaux lient deux siècles : Buffon devine, Cuvier démontre ; l'un a le génie des vues, l'autre se donne la force des faits ; les prévisions de l'un deviennent les découvertes de l'autre. Et quelles découvertes ! les âges du monde marqués, la succession des êtres prouvée, les temps antiques restitués, les populations éteintes du globe rendues à notre imagination étonnée. Les travaux de Buffon et de Cuvier sont pour l'esprit humain la date d'une grandeur nouvelle. J'ai vu ces grands travaux et j'ai voulu en écrire l'histoire. »

La nouvelle publication de M. Flourens se compose de six parties. Les trois premières traitent des idées de Buffon sur la méthode, sur la zoologie et sur la cosmologie ; la quatrième partie embrasse la philosophie générale de ce naturaliste ; la cinquième discute le mérite des différentes éditions de ses écrits, et la sixième contient quelques détails sur sa vie et une appréciation sur son style. Le tout est suivi d'un recueil de lettres qui ne sont pas sans intérêt, parce qu'elles nous montrent Buffon dans le négligé de la vie commune.

Deux sortes d'esprits se partagent le domaine de la science : les uns s'en tiennent à l'observation des faits et à la constatation des

rapports particuliers; les autres, négligeant les détails, se plaisent aux généralisations hardies, aux systèmes aventureux. Investigateurs malhabiles ou peu patients, ils aspirent aux sommets les plus hauts et excellent à embrasser de vastes espaces. Les uns et les autres ont leur place et leur rôle dans l'œuvre scientifique; ils se servent réciproquement de limites.

L'analyse et la synthèse se complètent l'une par l'autre. Si Linnæus, suivant la remarque de M. Virey, procède par des moyens microscopiques, Buffon préfère en quelque sorte le télescope dans l'histoire naturelle. Ajoutons cependant qu'il savait allier plus qu'on ne pense l'emploi de ces deux instruments.

Mais ne s'appuyant pas sur une collection assez riche d'observations positives, cette intelligence hardie laissait à l'hypothèse une trop large part.

Buffon, à côté d'une théorie positive, met presque toujours un système : à côté de la théorie de la terre, il met ses hypothèses sur la formation des planètes; à côté de ses idées expérimentales sur l'économie animale, il met son système sur la génération.

« Buffon, dit M. Flourens, lie Descartes à Newton. Il fait encore des hypothèses et des systèmes comme Descartes; mais déjà il sépare l'expérience des hypothèses, et c'est un pas, un grand pas vers Newton, vers ce Newton qu'il a traduit, et qui, le premier des hommes, a eu la force de s'en tenir à l'expérience. »

Plus loin, M. Flourens, tout en regrettant que Buffon ait mêlé fréquemment les systèmes aux théories, ajoute par forme de correctif :

« Buffon est grand, même par ses systèmes; car, à tout prendre, j'aime mieux une conjecture qui élève mon esprit qu'un fait exact qui le laisse à terre, et j'appellerai toujours grande la pensée qui me fait penser. C'est là le génie de Buffon et le secret de sa puissance : c'est qu'il a une force qui se communique; c'est qu'il ose et qu'il inspire à son lecteur quelque chose de sa hardiesse; c'est qu'il met partout sous mes yeux le courage des grands efforts et qu'il me le donne. »

Buffon disait :

« Tout système n'est qu'une combinaison raisonnée, une ordonnance des choses ou des idées qui les représentent, et c'est le génie seul qui peut faire cette ordonnance, c'est-à-dire un système en tout genre, parce que c'est au génie seul qu'il appartient de généraliser les idées particulières, de réunir toutes les vues en un faisceau de lumières, de se faire de nouveaux aperçus, de saisir les rapports fugitifs, de rapprocher ceux qui sont éloignés, d'en former de nouvelles analogies, de s'élever enfin assez haut et de s'étendre assez loin pour embrasser à la fois tout l'espace qu'il a rempli de sa pensée; c'est ainsi que le génie seul peut former un ordre systématique des choses et les lois de leurs combinaisons respectives, de la dépendance des causes et des effets; de sorte que le

tout rassemblé, réuni, puisse présenter à l'esprit un grand tableau de spéculations suivies, ou du moins un vaste spectacle dont toutes les scènes se lient et se tiennent par des idées conséquentes et des faits assortis. »

Cependant nous reconnaîtrons avec M. Flourens que toutes les hypothèses de Buffon ne vaudront jamais une seule de ses grandes lois expérimentales, et ici nous pourrons invoquer l'autorité même du grand naturaliste.

A mesure que les dépositions de l'expérience venaient éclairer ses conceptions, il ne craignait pas de se contredire et de prendre souvent une direction toute contraire à celle qu'il avait suivie jusqu'alors.

Donnons maintenant un résumé des principales idées de Buffon sur la méthode, sur la zoologie et sur la cosmologie.

« M. Buffon, dit M. Flourens, n'a jamais vu d'une vue nette ce que c'est que la méthode en histoire naturelle. Tantôt il la confond avec la description ou l'histoire; tantôt il l'en sépare pour n'y voir qu'une convention, une langue arbitraire, un moyen de s'entendre, dont il ne peut résulter aucune connaissance réelle. Ailleurs il se méprend sur le vrai sens du rapprochement des espèces dans la méthode, et demande s'il ne serait pas plus simple, plus naturel et plus vrai de dire qu'un âne est un âne, et un chat un chat, que de vouloir qu'un âne soit un cheval, et un chat un loup cervier. Plus loin, il veut que l'on classe les objets dans l'ordre et dans la position où ils se trouvent ordinairement. Il consent bien que l'on sépare, en se réglant d'après leur nature, les animaux des végétaux, les végétaux des minéraux; il consent que l'on sépare les quadrupèdes des oiseaux, les oiseaux des poissons; mais, cela fait, il repousse toutes les autres divisions fondées sur la nature des choses. Il ne veut plus juger des objets que par les rapports d'utilité ou de familiarité qu'ils ont avec nous; et la grande raison pour cela, c'est qu'il nous est plus facile, plus agréable et plus utile de considérer les choses par rapport à nous que sous un autre point de vue. »

Les préventions de Buffon contre la méthode ne pouvaient durer bien longtemps; parvenu à son histoire des oiseaux, il se soumit tacitement à la nécessité où nous sommes tous de classer nos idées pour nous en représenter clairement l'ensemble.

« Cependant, dit M. Flourens, Buffon n'a jamais bien compris ce qui, à considérer le côté philosophique, c'est-à-dire le vrai côté du problème, constitue réellement la méthode. La méthode, poursuit-il, est l'expression des rapports des choses. Elle subordonne les rapports particuliers aux rapports généraux, et les rapports généraux à de plus généraux encore, lesquels sont les lois. »

Quoique les idées de Buffon sur la zoologie se compliquent aussi de graves erreurs, on y retrouve davantage son génie.

« Buffon est le premier, après Aristote, qui ait joint la description anatomique, c'est-à-dire intérieure, à la description extérieure des espèces. Les vues principales qu'il a dues à l'anatomie comparée sont au nombre de trois. Je

veux parler ici de ses vues sur le plan général de la nature, sur les nuances graduées des êtres et sur la prééminence relative des différentes espèces. C'est de ces trois vues que date la grande physiologie. »

Cependant, ici encore, nous allons retrouver les funestes résultats des généralisations trop promptes. Les travaux anatomiques de Daubenton révèlent à Buffon l'existence d'un seul plan dans l'organisation des animaux vertébrés, et voilà notre naturaliste qui de cette loi particulière fait une loi générale, tandis que, s'il avait dirigé les études de Daubenton sur les autres classes d'animaux, il aurait reconnu peut-être avant Cuvier qu'il y a quatre plans : celui des vertébrés, celui des mollusques, celui des insectes et celui des zoophytes.

De cette première erreur zoologique de Buffon une autre va découler. Après Aristote et Leibniz, Buffon adopte l'idée d'une échelle continue des êtres. Or, dit M. Flourens, il y a quatre plans dans l'organisation des animaux; l'échelle, au lieu d'être continue, sera donc interrompue chaque fois qu'on passera d'un plan à un autre, chaque fois que le plan sera changé. Il y a des nuances graduées d'un animal vertébré à un autre; mais d'un vertébré à un mollusque, d'un mollusque à un insecte, d'un insecte à un zoophyte, ce ne sont pas des nuances graduées, ce sont des changements brusques. Les partisans de l'échelle continue supposent toutes les combinaisons possibles; mais il est aujourd'hui prouvé que cette supposition est entièrement gratuite. Certains organes s'appellent, d'autres s'excluent, et la grande loi de la corrélation des parties, posée par Cuvier, est la réfutation démontrée de la prétendue continuité de l'échelle des êtres.

La troisième des lois générales puisées par Buffon dans l'anatomie comparée a fait meilleure contenance que les deux premières devant les progrès de la science. La loi de la subordination des parties extérieures aux parties centrales est aujourd'hui hors de conteste. Cuvier n'a fait que la compléter en montrant que les parties les plus constantes sont les plus essentielles.

On doit aussi à Buffon d'excellentes remarques sur la prééminence relative de chaque sens dans les différentes espèces; il est le premier qui ait établi une distinction entre les sens relatifs à l'appétit, à l'instinct, et les sens relatifs à la pensée. Le sens le plus relatif à la pensée et à la connaissance est le toucher; l'homme a ce sens plus parfait que les animaux. L'odorat est le sens le plus relatif à l'instinct, à l'appétit; l'animal a ce sens infiniment meilleur que l'homme. Dans l'oiseau, c'est le sens de la vue qui est le meilleur, parce que, planant sur tous les objets, il a plus besoin de voir que de sentir. Buffon

fait remarquer en outre que, dans l'homme, le cerveau est plus développé que dans les animaux.

Sur la question de la génération, ce naturaliste ne présente et ne peut en effet présenter que des conjectures. Quatre hypothèses constituent son système : la première est l'hypothèse des germes accumulés; la seconde, celle des moules intérieurs; la troisième, celle des molécules organiques; la quatrième est l'hypothèse fort ancienne des générations spontanées. Le premier moyen dont la nature fasse usage, selon Buffon, pour renouveler les êtres organisés, est de rassembler dans un être une infinité d'êtres organiques semblables, et de composer tellement sa substance qu'il n'y ait pas une seule partie qui ne contienne un germe de la même espèce, et qui, par conséquent, ne puisse elle-même devenir en tout semblable à celui dans lequel elle est contenue. En d'autres termes, l'individu n'est que l'assemblage de petits individus semblables. Les moules intérieurs étant moins faciles à définir que les germes accumulés, nous laisserons parler ici Buffon lui-même.

« De la même façon, dit-il, que nous pouvons faire des moules par lesquels nous donnons à l'intérieur des corps telle figure qu'il nous plaît, supposons que la nature puisse faire des moules par lesquels elle donne non-seulement la figure, mais aussi la forme extérieure : ne serait-ce pas un moyen par lequel la reproduction pourrait être opérée? »

Une hypothèse en appelle une autre. Buffon, pour expliquer sa supposition des germes accumulés sans recourir à des germes préexistants, propose, sinon une idée nouvelle, du moins un mot nouveau, et imagine une matière organique toujours active, toujours prête à se mouler, à s'assimiler et à reproduire des germes semblables à ceux qui la reçoivent. Or, qu'est-ce, au fond, que cette matière organique, si ce n'est des germes préexistants?

La supposition des molécules organiques produit l'hypothèse des générations spontanées, et Buffon renouvelle une erreur que, depuis longtemps, avaient détruite les savants travaux des Redi, des Swammerdam et des Valisneri.

Mais hors de ces suppositions arbitraires où le grand naturaliste s'égare, nous le retrouvons dans ses ingénieuses remarques sur l'altération et la dégénération des animaux. Selon lui, et il n'est ici que l'interprète de l'observation la plus rigoureuse, ce changement est le résultat de trois causes principales : le climat, la nourriture et la domesticité. Parmi les nombreux faits qu'il cite à l'appui de son éducation figure la modification apportée par la domesticité dans la voix des chiens.

« La voix de ces animaux, dit Buffon, a subi, comme tout le

reste, d'étranges mutations; il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus. »

Tant que Buffon s'en tient à la dégénération des animaux, il est dans le vrai, et sa théorie est confirmée par l'expérience; mais, comme il faut qu'il paie sa dette à l'esprit de système, il conclut des altérations qu'il a signalées à la mutabilité des espèces. Cette conclusion erronée se rattache à l'échelle continue des êtres dont nous avons déjà parlé. Les espèces, dit M. Flourens appuyé de tous les témoignages de la science, ne viennent pas les unes des autres; toutes sont primitives, et, ce qui trompe Buffon, c'est qu'il ne voit pas la limite fixe qui sépare les variétés des espèces. L'homme, qui ne peut rien sur l'espèce, peut tout, ou à peu près tout, sur les variétés, sur les races. Croisez une jument normande avec un étalon arabe; vous aurez une variété qui n'aura rien perdu de son caractère spécifique, puisqu'elle n'en sera pas moins propre à la reproduction continue. Croisez, au contraire, un zèbre avec un cheval, ou un chien avec un loup; vous aurez des mulets, c'est-à-dire un produit bâtard dont la race sera stérile dès la seconde et souvent dès la première génération. Au reste, l'altération des formes n'est pas indéfinie, et ces altérations mêmes ne sont pas ineffaçables.

« Supprimez les circonstances qui les ont amenées, dit M. Flourens, et les caractères primitifs disparaissent. La dégénération des animaux a donc des limites fixes, et c'est parce qu'il n'a pas vu ces limites que Buffon a cru à la mutabilité des espèces. Les espèces sont immuables. Ce fut, du reste, plus tard, la pensée de Buffon, puisqu'il appelle ailleurs les espèces : les seuls êtres de la nature, êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle. »

Et il ne se contenta pas d'énoncer le fait; il le revêtit d'une forme scientifique en donnant à l'espèce pour caractère positif la fécondité continue.

L'étude des rapports de la fécondité dans les mammifères conduisit l'esprit généralisateur de Buffon à des conséquences dont il fit des lois. Voici la première : « La fécondité est en raison inverse de la grandeur. » La seconde établit la supériorité numérique des mâles dans la naissance. Il n'y a qu'une exception à cette loi, et, loin de porter atteinte à la règle, elle la confirme : c'est la supériorité numérique des femelles sous le régime de la polygamie. Dans la monogamie, le mâle conserve et réalise sa prédominance. Buffon constate aussi que la domesticité pour les animaux, comme la civilisation pour l'homme, accroît la fécondité. Sur tous ces points il est d'accord avec les faits; mais il s'en écarte dans ses inductions sur le principe intellectuel des animaux. Comme Descartes, il recule devant l'idée

de leur accorder une intelligence. Au mécanisme et aux esprits animaux imaginés par ce philosophe, il se contente de substituer les mots *automatisme* et *ébranlements organiques*, et, tandis que les animaux paraissent vivre sous sa plume, ce ne sont plus que de froides machines au regard de sa pensée. Pourquoi méconnaître ce qui est? La brute, faite pour la terre, a l'intelligence des choses de la terre; ses deux seuls mobiles sont le besoin et la passion. L'homme, fait pour le ciel et placé sur la terre pour se racheter, joint à l'intelligence des choses de la terre l'intuition des choses du ciel; son mobile propre est le devoir.

Buffon répugne tellement à donner aux animaux la moindre lueur intellectuelle qu'il explique la forme hexagonale des cellules des abeilles par la seule compression réciproque des abeilles l'une par l'autre. Et le nid de l'oiseau, objecte avec raison M. Flourens, et la cabane du castor, et le cocon du ver à soie, et la toile de l'araignée, sont-ils le résultat mécanique de compressions réciproques?

Mais le génie de Buffon se retrouve dans la fixation des lois qui règlent la distribution des animaux sur le globe; ses idées sur cette matière sont de véritables découvertes, comme l'a dit Cuvier. A l'aide d'une savante énumération comparée, Buffon arrive à une vue nette de tous les animaux quadrupèdes, qu'il partage en trois classes, savoir : en ceux qui sont propres à l'ancien continent, en ceux qui sont propres au nouveau, et en ceux qui sont communs à l'un et à l'autre. Puis il couronne cette classification par cette loi qui a résisté aux attaques les plus passionnées et aux expériences les plus rigoureuses : Aucun des animaux de la zone torride, dans l'un des continents, ne se trouve dans l'autre.

« Cette grande découverte, dit M. Flourens, devait servir de point de départ à des études plus approfondies, et dont le résultat devait être la constatation de plusieurs centres de populations animales distinctes. Les animaux sont donc sous la dépendance du sol, ajoute le savant commentateur; leurs espèces (il ne s'agit plus ici des races) changent avec le climat : l'espèce humaine seule a le privilége d'être partout la même, et cela par la raison qu'en donne Buffon, parce qu'elle est une. Les différences de l'angle facial ne constituent que des variétés. Il en est de même de la couleur. « L'homme blanc en Europe, dit Buffon, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat. Ce qui constitue essentiellement l'unité de l'espèce humaine, c'est d'abord la loi morale, c'est ensuite la fécondité continue. »

Si maintenant nous passons de la zoologie à la cosmologie, nous retrouverons encore Buffon partagé entre ses théories et ses systèmes. Voyons d'abord sa théorie de la terre. Soumettant l'histoire du globe à la méthode expérimentale, il remarque trois faits principaux qu'il a le tort de généraliser prématurément.

Il voit, ou plutôt il croit voir : 1° Qu'on trouve des coquilles et autres productions marines par toute la terre ;

2° Que les matières qui composent la terre sont toujours disposées par couches horizontales et parallèles ;

3° Que les montagnes ont partout des angles correspondants.

Et il conclut de ces trois faits : 1° Que la mer a couvert toute la terre ;

2° Que les matières qui composent la terre ont été amenées et déposées par l'eau ;

3° Que les montagnes se sont formées dans la mer ; « Car il n'y a, dit-il, que la mer, il n'y a que le courant des eaux qui ait pu leur donner ces angles.

Avant de condamner les erreurs de fait qui se trouvent dans les prémisses de cette théorie, et les conséquences trop étendues qui en découlent nécessairement, il faut, dirons-nous avec M. Flourens, remarquer la marche des idées de Buffon : dans sa *Théorie*, il ne voit que la terre ouvrage des eaux ; dans son *Système*, il ne voit que la terre ouvrage du feu ; dans ses *Epoques de la Nature*, il voit tout à la fois la terre ouvrage des eaux et la terre ouvrage du feu, et c'est là seulement que ses grandes idées se lient et se complètent. »

Voici en effet comment Buffon rectifie lui-même sa *Théorie* et son *Système* dans ses *Epoques de la Nature*.

« Les éminences qui ont été formées par le sédiment et les dépôts de la mer, dit-il, ont une structure bien différente de celles qui doivent leur origine au feu primitif ; les premières sont toutes disposées par couches horizontales et contiennent une infinité de productions marines ; les autres, au contraire, ont une structure moins régulière, et ne renferment aucun des indices des productions de la mer. »

Quant à la cause des angles correspondants des montagnes, voici comment Buffon l'explique dans l'ouvrage cité plus haut :

« Toutes les montagnes et toutes les collines, ont eu deux causes primitives : la première est le feu, et la seconde l'eau. Le feu a produit les premières et les plus hautes montagnes qui tiennent par leur base à la roche du globe. Ensuite, lorsque les eaux ont couvert toute la surface de la terre, les mouvements des eaux ont formé des collines dans les vallées ; ils ont recouvert et environné de nouvelles couches de terre le pied et les croupes des montagnes, et les courants ont creusé des sillons, des vallons, dont tous les angles se correspondent. »

Voyons toutefois l'idée principale du système cosmologique de Buffon : Il imagine une comète qui, tombant obliquement sur la surface du soleil, aura déplacé cet astre et en aura séparé quelques petites parties auxquelles elle aura communiqué un mouvement d'impulsion dans le même sens et par un même choc, en sorte que les planètes auraient autrefois appartenu au corps du soleil, et qu'elles

auraient été détachées par une force impulsive commune à toutes, qu'elles conservent encore aujourd'hui. La terre a donc commencé par être liquide, lumineuse et brûlante; en se refroidissant, elle est devenue opaque; tout le globe terrestre a été fondu; la base de toute la matière qui le compose est du verre; d'un autre côté, à mesure que la terre s'est refroidie, les vapeurs, jusqu'alors étendues et raréfiées, se sont condensées, ont formé les mers; l'air s'est dégagé des eaux, et, peu à peu, toutes les choses de ce monde ont pris leur forme et leur place.

« L'idée de la fluidité primitive de la terre et celle du feu central, dit M. Flourens, sont peut-être les deux seules idées qu'il faille tirer de toutes ces vues hardies, ou, si l'on aime mieux encore, de tous ces jeux d'esprit auxquels Buffon s'abandonne. Et pourtant ce système frappera toujours par sa grandeur, par son ensemble, par la liaison, par le tour des idées, idées élevées, et dont on peut dire ce que Buffon a dit de celles de Leibniz : « Qu'on sent bien « qu'elles sont le produit des méditations d'un grand génie. »

Mais abordons le plus haut monument de sa cosmologie, nous voulons dire les *Epoques de la Nature.*

Buffon pose cinq faits :

1° La terre est élevée sur l'équateur et abaissée sous les pôles dans la proportion qu'exigent les lois de la pesanteur et de la force centrifuge;

2° Que le globe terrestre a une chaleur intérieure qui lui est propre, et qui est indépendante de celle que les rayons du soleil peuvent lui communiquer;

3° Que la chaleur que le soleil envoie à la terre est assez petite, en comparaison de la chaleur propre du globe terrestre, et que cette chaleur, envoyée par le soleil, ne serait pas seule suffisante pour maintenir la nature vivante;

4° Que les matières qui composent le globe de la terre sont en général de la nature du verre, et peuvent être toutes réduites en verre;

5° Qu'on trouve sur la surface de la terre et même sur les montagnes, jusqu'à quinze cents et deux mille toises de hauteur, une immense quantité de coquilles et d'autres débris des productions de la mer.

A ces cinq premiers faits, Buffon en a joint trois autres qu'il appelle monuments, parce qu'il les regarde avec raison comme les vieux monuments, comme les témoins antiques des premiers âges du globe.

Premier monument. En examinant les coquilles et les autres productions marines que l'on tire de la terre, en France, en Angleterre, en Allemagne, et dans le reste de l'Europe, on reconnaît qu'une grande

partie des espèces d'animaux auxquelles ces dépouilles ont appartenu ne se trouvent pas dans les mers adjacentes, et que ces espèces ou ne subsistent plus ou ne se trouvent que dans les mers méridionales.

Deuxième monument. On trouve en Sibérie, et dans les autres contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, des squelettes, des défenses, des ossements d'éléphants, d'hippopotames et de rhinocéros en assez grande quantité pour être assuré que les espèces de ces animaux, qui ne peuvent se propager aujourd'hui que dans les terres du midi, existaient autrefois et se propageaient dans les terres du nord.

Troisième monument. On trouve des défenses, des ossements d'éléphants, ainsi que des dents d'hippopotames, non-seulement dans les terres du nord de notre continent, mais aussi dans celles du nord de l'Amérique, quoique les espèces de l'éléphant et de l'hippopotame n'existent point dans ce continent du Nouveau-Monde.

« Voilà, dit M. Flourens, les huit faits posés par Buffon, et qui, rapprochés, combinés par son beau génie, lui donnent la vue nette de cinq états différents, de cinq âges distincts, de cinq grandes époques de la nature. La première époque est celle de la fluidité, de l'incandescence du globe ; la seconde, celle du refroidissement, de la consolidation ; la troisième est celle où les mers couvraient la terre ; la quatrième est celle de la retraite des mers, et la cinquième, celle où les éléphants, les hippopotames et les autres animaux du midi habitaient les terres du nord. Et ces grandes époques, qui se suivent et se succèdent, ajoute M. Flourens, se succèdent évidemment dans l'ordre que Buffon leur assigne. Pour que les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, etc., aient pu habiter sur la terre, il a fallu que les mers se fussent retirées. Pour que la mer ait pu couvrir la terre, il a fallu que la terre fût déjà consolidée, refroidie, et l'époque du refroidissement succède à celle de l'incandescence. »

Buffon admet une sixième époque, et lui donne pour date la séparation des deux continents, fait évidemment postérieur à l'époque des éléphants et des hippopotames, car on trouve des os d'éléphant et d'hippopotame dans le nouveau comme dans l'ancien monde.

La septième et dernière époque est celle de l'homme, car l'homme n'a point été le contemporain des grandes et terribles scènes dont nous venons de parler.

« Des motifs majeurs et des raisons très-solides se joignent ici, dit Buffon, pour prouver que la population des terres par l'homme s'est faite postérieurement à toutes nos époques, et que l'homme est, en effet, le grand et dernier œuvre de la création. Nous sommes persuadé, dit-il ailleurs, indépendamment de l'autorité des livres sacrés, que l'homme a été créé le dernier, et qu'il n'est venu prendre le sceptre de la terre que quand elle s'est trouvée digne de son empire. »

Du premier fait que pose Buffon, il tire la preuve de l'incandescence primitive du globe. Laplace partage cette opinion, et Cuvier est venu la confirmer.

Le second fait est presque aussi assuré que le premier, quoique la chaleur centrale de la terre ne soit pas encore incontestablement démontrée.

Le troisième fait est nié par M. Fourier, qui prouve au contraire que la chaleur centrale de la terre ne cause plus d'effet sensible à la surface, tandis que la chaleur que le soleil envoie à la terre est immense.

En outre, Buffon menace notre globe d'un refroidissement prodigieux, et M. Fourier nous dit que la température de la surface terrestre ne surpasse pas d'un 30e de degré centésimal la dernière valeur à laquelle il doit parvenir.

Le quatrième et le cinquième faits, surtout le cinquième, sont hors de doute.

Les recherches géologiques de Buffon devaient nécessairement lui faire rencontrer des ossements fossiles, et par suite lui suggérer l'idée des espèces perdues. « Cette idée, dit M. Flourens, la plus belle du siècle en histoire naturelle, est dans Buffon, et Buffon l'a eue dès le temps où il écrivait la *Théorie de la Terre*, » Il était réservé à M. Cuvier de l'asseoir sur une base scientifique et de nous rendre toute une création disparue.

Nous ne pouvons mieux clore ce compte-rendu que par une nouvelle citation empruntée à l'excellent livre de M. Flourens.

« Le véritable titre de Buffon, dit-il, c'est d'avoir fondé la partie historique et descriptive de la science. Et ici il a deux mérites pour lesquels il n'a été égalé par personne. Il a eu le mérite de porter le premier la critique dans l'histoire naturelle, et le talent de transformer les descriptions en peintures. Il ne se borne plus à compiler, comme on faisait avant lui : il juge ; il ne décrit pas, il peint.

« Il a connu deux cents espèces de quadrupèdes, et de sept à huit cents espèces d'oiseaux ; et, pour chacune de ces espèces, il a donné une histoire complète : posant ainsi, pour la zoologie, des bases qui seront éternelles, en même temps que, par les descriptions anatomiques de Daubenton, dont il avait deviné le génie, il préparait des matériaux à jamais précieux pour l'anatomie comparée.

« Mais, il faut bien le dire, ce qui a fait de Buffon, dans la science, un homme à part, et dont la grandeur semble chaque jour encore devenir plus importante, c'est le génie avec lequel il a écrit ses ouvrages. Son style lui assure, dans les sciences, une immortalité propre. »

« Lorsque de tels hommes, dit Condorcet dans l'éloge de Buffon, disparaissent de la terre, aux premiers éclats d'un enthousiasme augmenté par les regrets et derniers cris de l'envie expirante, succède bientôt un silence redoutable pendant lequel se prépare avec lenteur le jugement de la postérité. Ce jugement sera favorable à Buffon. »

Ajoutons que personne n'aura plus puissamment contribué que M. Flourens à établir cette irrévocable justice. Son livre est un chef-

d'œuvre d'analyse, et la préface nécessaire de l'histoire de Buffon. Nous connaissons peu de résumés où les grandes lignes du monument original se trouvent plus fidèlement reproduites, et où la part de l'éloge et celle du blâme soient dispensées d'une main plus équitable et plus sûre. Quiconque désormais voudra entreprendre une lecture fructueuse des écrits de Buffon, devra commencer par étudier le livre si philosophique et en même temps si littéraire de M. Flourens; c'est un guide, un itinéraire exact, dirai-je une sorte de fil d'Ariadne, sans lequel on risquerait de s'égarer dans le vaste labyrinthe des théories et des systèmes du naturaliste de Montbar.

L.

EXAMEN

D'UN PROJET D'APPLIQUER L'ÉMAIL

AU DÉCOR EXTÉRIEUR DES ÉDIFICES.

§ I.

Quand on a vu les merveilles que nous offrent les émaux de Limoges et ceux que l'on cuisait jadis dans certaines provinces de l'Italie, on s'étonne que cette admirable branche de l'art soit depuis si longtemps abandonnée. En effet, examinons le mouvement qui, depuis quelques années, se remarque dans les arts. Quel procédé n'a-t-on pas été chercher à travers l'antiquité ou le moyen âge? Il y a vingt ans, nous étions d'une inexpérience équivalant presque à l'ignorance absolue, quant à la stuccature, à la peinture sur cire, à la sculpture en bois, à la peinture sur verre, à la niellure, et voilà que nous avons dépassé, — du moins sous le rapport matériel, — les anciens peintres verriers; voilà que les parois de Saint-Merry se couvrent de remarquables peintures sur cire et que nos sculpteurs recommencent à pratiquer le bois avec presque autant de succès que les vieux artistes flamands. D'où vient donc que, de toutes ces magnificences, la plus belle, la plus durable a été oubliée? d'où vient que l'émail est resté si longtemps à l'état d'art mort auprès de ces arts ressuscités? Heureusement il va revivre; il revit déjà.

Un amateur des arts a examiné cette question si importante, et il a soumis le résultat de ses recherches et de ses études à deux commissions dépendant l'une du ministère de l'intérieur, l'autre du ministère des travaux publics. Mais, dans son projet, il ne s'agit presque pas de la restauration des anciens procédés qui ont donné tant de renom aux émailleurs de Limoges; il est question bien davantage de faire de l'émail une application plus vaste, de l'employer, sous différentes formes, à la décoration intérieure et extérieure des édifices. Ce projet, un peu gigantesque au pre-

mier coup d'œil, a été approuvé par les deux commissions, et deux rapports ont déclaré que les résultats indiqués étaient à la fois beaux, grandioses et faciles à réaliser. Un vœu accompagnait cette opinion favorable: c'était de voir le gouvernement prendre l'initiative et contribuer à faire refleurir une branche de l'art jadis si florissante chez nous. De plus, un commencement d'exécution a eu lieu, et le musée céramique de la manufacture de Sèvres s'est enrichi de produits très-remarquables. Ce n'est donc plus aujourd'hui un simple projet; c'est une importante innovation qui doit produire une révolution dans l'architecture. Au moment où l'on parle d'en faire l'application à plusieurs de nos monuments publics, il nous a semblé digne d'intérêt de la faire connaître et de l'examiner au point de vue de l'art.

L'ancien procédé polychrome a été l'objet d'applications très-heureuses. La cathédrale d'Orvietto, ce diamant étincelant de toutes les couleurs; l'église de Saint-Marc à Venise; un grand nombre de basiliques d'Orient, le Kremlin lui-même dans quelques-unes de ses parties, sont là pour témoigner de l'effet que peut produire l'architecture revêtue d'une enveloppe d'or ou parée de vives nuances; mais le procédé mis en usage jusqu'à présent, dispendieux d'abord, n'offre pas des conditions de durée entièrement satisfaisantes. Les métaux, les couleurs s'oxydent à la suite des années, et surtout pour les parties placées à l'extérieur du monument, il faut avoir recours à de fréquentes restaurations. Il s'agissait donc de trouver un procédé qui, aussi beau dans les résultats, fût en même temps plus durable et plus économique. L'auteur du projet que nous examinons indique une matière qui, employée avec intelligence, fera atteindre ces deux résultats.

« L'émail, dit-il, est, de toutes les substances, la plus impénétrable. Une fois « sorti de l'épreuve du feu, il brille d'un éclat immuable et éternel. Nous « voyons journellement, dans de petits modèles, les charmantes et innombra- « bles fantaisies auxquelles il se prête. Eh bien, il peut atteindre également « les grandes proportions. Petitot en faisait des chefs-d'œuvre pour les bracelets « des dames; on en peut faire des tableaux rehaussés d'un fond d'or byzantin, « assez grands pour orner le fronton de nos cathédrales; on peut encore l'é- « tendre autour d'une abside en fresques de demi-relief, l'employer, dans les « colonnes, à imiter, à surpasser les lapis les plus précieux, et, dans les chapi- « teaux, à revêtir les acanthes d'un or inaltérable. Le verre, qui n'est, avec l'é- « mail, qu'une même substance, ne demande qu'à s'élancer en feuilles légères « ou à s'enfler en vastes récipients. Il semble pourtant qu'on ait ignoré jusqu'ici « cette aptitude et les avantages qu'on en peut tirer. Pour nous en donner une « idée, il a fallu qu'un ouvrier de verrerie, en Angleterre, vînt se souffler à « lui-même le cercueil dans lequel il compte se coucher, bien sûr de reposer « tranquille, et à l'abri de la décomposition, dans cet asile transparent et im- « pénétrable. Or, si le verre, qui n'est lui-même qu'un émail incolore et « privé de soutien, peut se prêter à de semblables combinaisons, que ne « doit-on pas attendre de l'émail? Sur quelles surfaces de cuivre, de porce- « laine, de faïence, si vastes qu'elles soient, ne pourra-t-il pas se répandre? « Assurément, si les artistes de la Renaissance ne nous ont pas tracé le chemin

« en donnant à leurs émaux de plus grandes dimensions (et nous en avons vu « qui représentaient des personnages en pied de grandeur naturelle), c'est « qu'ils ont été arrêtés par l'imperfection des procédés industriels, et par la dif- « ficulté de se procurer des plaques de cuivre d'une suffisante étendue. »

C'est ici que l'auteur du projet indique les bases de la réforme qu'il veut introduire. A ces plaques de cuivre assez dispendieuses et qu'on semble avoir employées autrefois parce que les moyens les plus simples sont toujours les derniers dont on s'avise, à ces plaques d'un métal sans affinité avec la terre de porcelaine dont il est enduit, et qui, dans le travail du four, se tord sous les laves de l'émail, l'auteur propose de substituer la faïence fine battue en feuilles. Tout relief se compenserait au revers de la feuille par un creux, comme pour les figures faites au repoussoir, et subséquemment aurait lieu l'enluminure. Cette faïence, présentant à ses extrémités des pièces de rapport s'emboitant les unes dans les autres, pourrait se prêter aux plus vastes combinaisons architecturales. Nulle matière n'est, en effet, comme la faïence, à la fois malléable et douée de la faculté de garder sans altération, sous un enduit émaillé, les couleurs les plus vives et les plus étincelantes. Et quelle perfection ne comporterait pas ici la faculté de travailler au chevalet? avantage bien grand, refusé aux anciens procédés, qu'il fallait appliquer sur place.

« Assurément, continue l'auteur du projet, ici la comparaison n'est pas fa- « vorable à l'ancien procédé polychrome. Disons plus : pour l'éclat des cou- « leurs, pour le fini de l'exécution, la mosaïque elle-même, cette peinture des « rois et des pontifes, est vaincue. L'émail, employé avec l'intelligence de ses « ressources, ferait de tous les tableaux de sainteté de véritables transfigura- « tions. Inutile de faire remarquer que ces feuilles de faïence, qu'on pourrait « amincir presqu'à volonté, puisqu'elles n'auraient à supporter aucun contact de « corps dur, seraient à peu près aussi légères que l'ardoise.

« S'il était nécessaire de démontrer que, ce que nous faisons en petit, nous le « pourrions faire en grand, nous citerions un exemple aussi étrange que fa- « meux: la pagode de Nankin. Qu'est-ce autre chose, élevée à des proportions « de trois cents pieds de hauteur, qu'une de ces chinoiseries qui ornent nos « cheminées ou nos bahuts de bois noir? Eh bien, cette pagode, autour de la- « quelle s'enroulent des arabesques si admirables malgré leur bizarrerie, cette « pagode existait avant la naissance de nos sociétés modernes, et est destinée « peut-être à leur survivre. Quand tombera-t-elle en effet si elle échappe aux « tremblements de terre et au marteau des envahisseurs anglais? Le temps « n'a point terni ses riches couleurs, il n'a point miné les matériaux dont elle « est construite. C'est que ce monument, le plus vieux peut-être de tous ceux « qui sont encore intacts, est en émail.

« Pour prendre un exemple en sens contraire, voyez ces trophées dorés du « dôme des Invalides. Ils sont d'un jaune bien maladif, quoique souvent « restaurés. Supposez-les en émail : la simple couche de couleur d'or, l'eût-on « appliquée lors de la fondation de l'édifice, serait encore aussi belle qu'au « temps de Louis XIV; et qu'eût-il fallu pour cela? Peut-être de temps à autre « les soins vulgaires d'un domestique armé d'un chiffon de toile. »

L'auteur a reconnu la possibilité d'exécution de ce projet un peu gran-

diose en examinant, dit-il, les faïences trouvées dans certains édifices du XVIe siècle, celles des mosquées et habitations mauresques dont les voyageurs nous ont donné des descriptions, et enfin les produits de la fabrique de Voisinlieu. Tout homme, réfléchissant aux propriétés de l'émail, devait en effet arriver à se dire que cette substance était susceptible de beaucoup d'applications qu'elle n'a pas encore reçues. Le projet que nous analysons en indique d'autres qui nous semblent assez curieuses.

Voici une habitation royale, le château vieux de Versailles, par exemple. Il s'agit d'enrichir de grands médaillons les entre-fenêtres de briques qui sont un peu nus, et qui n'ont ou ne pourraient avoir de bustes en marbre. Le médaillon sera personnage allégorique ou portrait. Dans le premier cas, on reproduira un sujet traité par Lebrun dans la galerie des glaces; dans le second, l'effigie en pied de Louis XIII, d'Anne d'Autriche ou du cardinal de Richelieu. Le médaillon sera cuit tout d'une pièce avec sa luxueuse bordure en bosse, imitant l'or moulu, et on l'encastrera dans le mur.

Tandis qu'on s'occuperait de cet édifice, on ferait bien, dit l'auteur, et nous croyons qu'il a raison, de renouveler les trophées jadis dorés qui garnissent tout le tour du toit, et ici il indique un petit détail qui nous semble assez heureux : c'est « une courte guirlande de fleurs et de fruits « aux angles supérieurs du toit, descendant sur les arêtes, puis s'élan- « çant en boule ciselée pour supporter une girouette. » L'émail devrait ici être appliqué sur cuivre rouge, *more antiquo*. Cette sorte de joyau, extrêmement léger, serait d'un effet plein de richesse.

Les ressources de l'émail sont très-grandes, et l'auteur du projet insiste pour nous les faire apercevoir.

« Qu'on ne s'étonne point, dit-il, de m'entendre parler d'or tant et si sou- « vent. L'or en coquille que l'on emploie est fort beau sous l'émail et ne coûte « pas cher. Moyennant quelques combinaisons, il nous donnera l'or rouge, l'or « jaune, l'or pâle, et rien n'est précieux pour certains effets comme une « nuance de plus ou de moins. L'argent, ou plutôt le métal qui en tient lieu « aux émailleurs, est susceptible du même usage. »

Nous trouverons plus bas un assez heureux emploi de ce métal. Continuons de suivre l'auteur dans les projets qu'il indique.

Il suppose qu'on emploie le procédé de l'émail à la décoration d'un château, celui d'Eu, par exemple. On pourrait placer autour d'une cour d'honneur, entre les fenêtres, quelques médaillons des Guises ou des princes du sang, aïeux du roi. Dans les endroits où le camaïeu conviendrait, on en pourrait modeler de beaux et de grands comme il ne s'en est jamais vu. Si le roi désirait orner sa chapelle ou quelque salle du château des écussons des Guises, on peindrait ces écussons sur demi-relief.

« Les nombreux et splendides quartiers de la maison de Lorraine favoriseraient fort le développement des magnificences de l'émail. Pour les couron- « nes, pour les colliers et pour les ordres, l'emploi des métaux serait d'un effet

« nouveau, d'un éclat dont on peut difficilement se faire une idée. Pour les ci-
« miers (dans le cas où le roi voudrait avoir les écussons des alliances de sa
« maison avec les maisons allemandes, celle de Bavière, par exemple), la mine
« de plomb, mêlée à la limaille de fer, rend l'acier avec le plus grand bonheur,
« de manière à donner envie de le faire sonner. »

La peinture héraldique, à laquelle l'auteur semble porter beaucoup d'intérêt, se trouverait ainsi ramenée à ses éléments primitifs, métal et couleur, ce dont il se féliciterait, attendu que « les écussons peints à l'huile « lui ont toujours, dit-il, fait peine à voir. »

Le plus bel avantage de la matière dont on propose une application nouvelle étant de braver le grand air, on ne s'est occupé que secondairement des plafonds et des voûtes. Il faudrait pour cet objet spécial changer le point d'appui des plaques de faïence ; au lieu de le placer à la base, il faudrait ménager derrière, des pièces à crochet, qui trouveraient dans les pierres de voûte des entailles où elles s'agraferaient. On éviterait ainsi l'emploi du ciment ou de toute autre substance intermédiaire. Le plafond se trouverait être une sorte de tableau en plusieurs morceaux, simplement accroché à la voûte, et susceptible d'en être détaché, quoique y adhérant fortement. L'auteur semble ignorer qu'il existe déjà des décorations intérieures du même genre dans la chapelle royale de l'Escurial, à Valence d'Espagne et en Sicile. Du reste, nous croyons avec lui qu'il faut laisser l'ancienne peinture en possession des coupoles, et nous revenons à son objet principal, qu'il nomme : « la robuste peinture en plein soleil. » Il signale cependant encore, pour un intérieur d'église, « le bon effet d'un » ordre de colonnettes en lapis, en outre-mer, en agathe (nous n'avons « qu'à choisir ; toutes ces matières sont imitables par l'émail), avec cha- « pitaux dorés et arcades en marqueterie de mosaïque, régnant tout au- « tour de la nef, au-dessous des fenêtres. Ce serait là une magnificence « qui laisserait bien loin derrière elle les plus somptueuses basiliques « d'Orient. »

Sur ce point l'auteur du projet a été exaucé en partie. Pour servir à sa démonstration devant la commission des bâtiments civils, M. le baron Taylor a fait exécuter différents spécimen aujourd'hui déposés au musée céramique de Sèvres, et qui nous semblent tout à fait déterminants.

A mesure que l'auteur avance dans l'exposition de son projet, l'horizon grandit à ses yeux ; il regarde sa découverte comme réservée à des développements que la génération actuelle ne verra peut-être pas.

« Je suppose, dit-il, un édifice de la Renaissance, et, pour expérimenter sur
« une échelle assez restreinte, je me contente de la maison de François I[er] rap-
« portée de Moret dans les Champs-Elysées. Au lieu des médaillons sculptés
« qui se trouvent à la frise de l'entresol, il s'agit de décorer cette frise au
« moyen de la peinture sur émail. Deux genres d'exécution se présentent. On
« pourrait peindre les figures sur fond bleu cru, comme dans les anciens émaux,
« en séparant les groupes en intervalles réguliers par des compartiments ou
« larges baguettes de feuilles d'acanthe dorées et relevées en bosse, ou bien

« encore on opérerait sur fond d'or tout uni, et les pièces de faïence seraient « placées à nu sur la muraille et coulées tout le long de l'édifice entre deux « linteaux de pierre formant rainure. Les sujets de ces frises se présentent « d'eux-mêmes. Ce seraient *une ronde des Muses dans les vallons du Parnasse,* « *les Heures conduisant le char du soleil,* d'après le Guide ; *Amphyon essayant les* « *effets de sa lyre sur les animaux des forêts;* enfin quelqu'une de ces compo- « sitions traitées, par les grands peintres d'Italie, avec un sentiment si olym- « pien, et précisément pour des destinations correspondantes à celle qui nous « occupe. L'admirable *Procession de Cantorbéry,* de Hans Holbein, en s'enrou- « lant autour de l'édifice tout entier, rendrait inutile la recherche d'un autre « sujet. Ces répétitions, destinées à être vues à distance, seraient exécutées dans « un style large et accentué ; la brosse y aurait grande part ; puis, çà et là, au « sommet des fenêtres, aux architraves, apparaîtraient les écussons, les em- « blèmes de guerre et de chasse, qui fourniraient à notre procédé l'occasion de « si heureux développements. Je crois qu'on peut le dire sans être au delà du « vrai : cette maison, ainsi parée de sa belle ceinture et de ses riches joyaux, se- « rait un véritable palais de fées. »

Terminons cette longue énumération par un dernier tableau.

« On ferait, dit l'auteur, une vasque de fontaine en imitation de porphyre, « de vert égyptien, ou, mieux, en lapis lazuli. On ne mettrait point au rebord « extérieur cette garniture obligée de têtes de lion, à laquelle se sont condam- « nés tous ceux qui ont jamais fait des vasques. Nous croyons même que le « moindre ornement en or serait ici superflu. Mais, au milieu de la vasque se « trouverait rassemblé un abrégé du règne aquatique. Sur un monceau de « fruits marins, aux larges feuilles d'un vert tranchant, de coquillages de tou- « tes formes et de toutes nuances qui laisseraient échapper des perles, on ver- « rait se tordre des poissons d'espèces variées, au ventre d'argent ou de bronze, « à l'œil animé, étendant leurs nageoires luisantes, entr'ouvrant leurs ouïes « d'un rouge sanglant, comme s'ils étaient à une des fêtes de la création. Tout « cela pourrait être moulé sur nature comme les faïences de Palissy. Au mi- « lieu de ce magnifique pêle-mêle, l'eau s'élancerait en un jet grêle et unique. « En l'air, elle serait blanche et ondoyante comme un beau panache ; retombée « dans ce récipient d'un bleu dur saupoudré d'or, elle aurait une limpidité « cristalline à laquelle ne nous ont guère habitués nos bassins dont le moellon « semble en continuelle dissolution dans le liquide verdâtre qu'ils contiennent. « Tout, dans notre fontaine, serait d'une fraîcheur, d'un éclat à faire pâlir « même la bordure de verte pelouse qu'elle arroserait d'une pluie fine et inces- « sante. Disons-le encore ici, cette petite merveille éclipserait ce qu'on peut « conjecturer de plus splendide de la fontaine des Lions dans l'Alhambra de « Grenade, au temps des Abencerrages. »

Voilà ce que disait cet amateur des arts, emporté par l'enthousiasme de son idée. Il s'agissait maintenant de faire examiner ce système par des hommes d'expérience, et de savoir si toutes ces belles choses que l'on disait faciles à réaliser n'étaient que de beaux rêves en l'air. La commission historique des monuments, saisie de l'examen de l'affaire, chargea M. Ch. Lenormant, membre de l'Institut, conservateur du Cabinet des Médailles, de faire un rapport. Ce fut une bien bonne fortune pour l'auteur du projet. Nous n'avons pas besoin de rappeler aux lecteurs du *Correspondant* les titres qui faisaient du rapporteur un homme éminemment

compétent. La vie de M. Ch. Lenormant a été en grande partie consacrée aux arts, aux voyages scientifiques, à une étude approfondie des choses qu'il avait à juger. Bien différent de ces demi-savants qui traitent de folle *à priori* toute idée nouvelle qui n'a pas eu le bonheur d'éclore dans leur cerveau, M. Lenormant est homme, au contraire, à adopter ouvertement toute idée qui lui semble bonne. Il fit son rapport, examina le projet, qu'il trouva gigantesque, et, après avoir obligeamment reproché à l'auteur une imagination quelque peu exubérante, il déclara les résultats proposés *facilement réalisables;* son profond savoir lui fournit des preuves nouvelles; il exprima le vœu que le gouvernement prît l'initiative de la restauration d'une branche de l'art qui avait, disait-il, fait pendant neuf cents ans la gloire de la France; enfin, il ajouta qu'il fallait s'empresser de seconder un homme d'énergie et de résolution qui se consacrerait à cette entreprise.

Une adhésion si explicite donnait une valeur aux idées du jeune amateur; elle faisait de rien quelque chose. Cependant il était nécessaire d'avoir en dernier ressort l'avis d'une compagnie dont le gouvernement, en matière d'arts, reçoit toutes les impulsions. Le ministre des travaux publics désira consulter la commission des bâtiments civils, et désigna M. le baron Taylor et M. Prosper Mérimée pour faire un nouveau rapport. L'auteur du projet fut assez heureux pour trouver à la tête de cette commission M. Vatout, dont la bienveillance lui avait ouvert déjà les portes du premier tribunal.

Les deux rapporteurs n'ont pas besoin de notre panégyrique; on sait tout ce qu'ils ont fait pour les arts. Rappelons seulement que M. le baron Taylor s'est beaucoup occupé de faïences émaillées; que, dans des voyages entrepris pour des objets si variés, il n'a jamais perdu de vue les émaux. Le Musée céramique de Sèvres doit son existence à ceux qu'il y a rassemblés des contrées les plus éloignées, même de la Perse et de l'Indoustan. Dans ce musée, en présence de ces parois d'argile, dont quelques-unes sont immenses, l'homme le plus étranger aux arts pourrait prendre une idée des applications dont l'émail est susceptible.

M. le baron Taylor ne se borna pas à examiner l'affaire; nous avons dit qu'il lui donna un commencement d'exécution. Il fit un rapport en présence des spécimen étincelants fabriqués d'après ses instructions à Vauxhall-Poterie, démontrant en même temps qu'il parlait. Ses conclusions furent en tout sembles à celles de M. Lenormant, et la cause des émaux fut gagnée une seconde fois.

Ce n'est pas tout: plusieurs architectes, entre autres ceux auxquels est confiée la restauration de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, ont vu les produits obtenus de la manufacture de Vauxhall-Poterie et désirent en employer de semblables. Espérons que l'auteur du projet va se mettre à l'œuvre et sera prochainement en mesure de leur en fournir...

LA POLYCHROMIE EST-ELLE UNE DÉCADENCE ?

§ II.

Une objection a été faite : « Mais, lui a-t on dit, vos ornements « coloriés, votre or à l'extérieur des édifices, c'est la magnificence barbare du Bas-Empire, c'est la décadence. Nous ne voulons, nous, dans « l'architecture, que des lignes, point de couleurs ; en un mot, nous nous « en tenons aux traditions de l'art grec. »

On pourrait répondre que l'architecture polychrome peut vivre à côté de l'architecture monochrome et faire bon ménage avec elle ; que l'émail n'exclut pas la pierre ; examinons plutôt l'objection et voyons comment procédaient les Grecs dont on nous oppose les exemples. Eh ! mon Dieu ! il nous sera facile de prouver que l'auteur du projet ne demande, quant à l'emploi de la couleur dans les édifices, que ce que les Grecs pratiquaient sans cesse.

Les textes, les monuments se présentent en foule. Dans un ouvrage publié il y a quelque temps par M. Letronne, sur une question semblable, celle de la peinture sur muraille chez les anciens, nous trouvons d'abord, page 9, cette profession de foi :

« Il est maintenant démontré que les Grecs, dans tous les temps, *mais surtout aux époques les plus florissantes de l'art, ont appliqué la couleur* aux productions de la statuaire *comme aux monuments de l'architecture ;* que leurs « plus belles statues étaient composées de matières de diverses couleurs, ou recevaient dans plusieurs de leurs parties des teintes différentes, *et que leurs grands édifices, même ceux de marbre, étaient coloriés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,* dans quelques-unes de leurs parties principales. »

M. Raoul-Rochette, l'adversaire de la peinture sur mur, reconnaît lui-même que « chez les Grecs de la belle époque de l'art, *certains détails étaient coloriés ;* que cet usage ne fut pas restreint aux temples, « mais s'étendit *aux maisons particulières*, aux tombeaux et aux monuments funéraires. » Cet usage fut en effet général chez les anciens; il a passé des Grecs aux Romains, qui l'ont pratiqué à toutes les époques sur les monuments de marbre comme sur ceux de pierre, et l'ont transmis aux artistes du moyen âge. Voilà ce que démontre l'examen des monuments eux-mêmes. C'est, en vérité, chose facile de prouver par des exemples le goût des Grecs pour la polychromie appliquée tant à l'architecture qu'à la statuaire. Nous trouvons dans un passage de Strabon que le peintre Panœnus, neveu de Phidias, et chargé avec lui de faire la statue du temple de Jupiter à Olympie, contribua à ce grand ouvrage *par les couleurs* dont il orna le colosse, et principalement la draperie. En parlant des peintures qui ornaient le Pronaos des Propylées, Pausanias fait mention d'un *colosse doré*, dont la face, les pieds, les mains étaient de marbre. Il

n'oublie pas non plus de décrire dans le temple de Minerve à Elis cette *statue d'or et d'ivoire*, ouvrage, à ce que l'on prétendait, de Phidias, et qui, selon Pline, était de Colotès, élève de ce grand artiste, qu'il avait aidé dans le travail du Jupiter olympien.

Dans cet assemblage de matières différentes, les Grecs avaient en vue d'obtenir une imitation approximative de la nature. Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir de ce goût-là, il faut bien reconnaître qu'il était général. Beaucoup d'antiquaires sont loin de le condamner. Ecoutons M. Letronne :

« En reproduisant à nos yeux, par le dessin, quelques-uns des chefs-d'œuvre « de la toreutique et de la statuaire chryséléphantine, M. Quatremère de « Quincy a montré *que ce mélange de couleurs est compatible avec une exquise « beauté.* Grâce à ces ingénieuses restitutions, on sait que la Minerve du Par- « thénon et le Jupiter olympien n'étaient pas seulement des prodiges d'art et « d'adresse, mais que ces merveilleux colosses devaient être d'un effet aussi « grand qu'harmonieux. »

La liaison est si intime entre la statuaire et l'architecture que les ornements de l'une doivent convenir également à l'autre; de nombreux exemples confirment cette vérité. Il est curieux de voir comment les Grecs appliquaient les couleurs à l'architecture. Lorsque les monuments ont disparu, nous trouvons à point nommé un texte de Pausanias, de Pline ou de Strabon. M. Letronne, dans l'ouvrage que nous venons de citer, a extrait plusieurs passages de ces auteurs, quant à ce qui regarde la peinture murale chez les anciens, et il s'attache à prouver que le mode de décorer les maisons particulières, tel qu'il apparaît dans les ruines antiques, n'est pas d'une époque récente, mais remonte fort loin chez les Grecs. L'époque de Phidias, cette époque « si remarquable, dit-il, par le « rapide développement de tous les arts, vit s'élever, sur les diverses par- « ties du sol de la Grèce, des temples magnifiques construits et décorés « par les plus grands artistes que ce pays ait jamais possédés ; à leur « tête brillent Ictinus et Libon, Phidias et Alcamène, Polygnote et Pa- « nœnus. Ces hommes de génie unirent leurs efforts à ceux de leurs dis- « ciples pour orner ces édifices des chefs-d'œuvre de la statuaire et de la « peinture. »

Ceci évidemment ne doit pas s'entendre des seules peintures à l'intérieur des temples, mais aussi de celles qui en revêtaient les parois extérieures. Longtemps ceux des savants ou des artistes qui se refusaient à l'évidence des faits, regardaient comme impossible que les Ictinus et les Libon eussent été des décorateurs, ou les Phidias et les Alcamène des fabricants de figures de Curtius, se sont retranchés derrière cet argument unique, à savoir : que Pausanias, Pline, ni aucun des écrivains de l'antiquité ne parle de cet usage.

« Ce silence, dit M. Letronne, n'est pas aussi extraordinaire qu'il le paraît « au premier abord. Supposons que, dans trois mille ans, le goût des édifices

« coloriés devienne aussi général qu'il le fut dans l'antiquité; il pourra se faire
« que la postérité ne trouve, dans aucun de nos livres qui lui seront parvenus,
« le moindre indice de notre goût exclusif pour la monochromie, parce qu'en
« effet il n'y a aucune raison pour que nos écrivains fassent la remarque que
« les édifices et les statues sont monochromes. Ainsi la postérité pourrait croire
« que nous avions aussi l'usage de les colorier, à moins que nos monuments
« eux-mêmes n'avertissent du contraire. »

Des Grecs, ce goût passa aux Romains à l'époque de la plus haute antiquité. Nous trouvons dans un passage de Pausanias que le temple de Cérès, construit seize ans après l'expulsion des Tarquins, fut bâti et décoré dans le système grec, adopté par les Etrusques. Les statues des frontons étaient en terre cuite et peintes, sans doute, comme ces poteries que l'on trouve encore par fragments dans les sillons du Latium. De ces statues au procédé de l'émail appliqué au décor des édifices, il n'y avait qu'un pas à faire, et les Etrusques ne laissaient rien à innover. Ils s'arrêtèrent à des poteries d'un dessin assez pur, mais d'une couleur monotone, qui peuvent servir à prouver une chose : la solidité et la durée de la faïence.

Les temples ne sont pas les seuls édifices auxquels ait été appliqué le système de peinture extérieure. Les tombeaux, monuments d'époques diverses, et dont quelques-uns sont antérieurs à la domination romaine, nous offrent la preuve que ce système ne varia jamais. C'est qu'en effet les modifications apportées dans les arts par le goût romain furent en tout très-légères et n'affectèrent que la forme ou le style. Ces tombeaux ont en général l'aspect d'un petit temple. Le tombeau des Nasons offrait la façade d'un temple à quatre pilastres corinthiens. Pausanias en mentionne un qui se trouvait sur la route de Bura à Egine, en Achaïe, à peu de distance du Chratis. « A droite de la route est un tombeau, et sur ce « monument, vous voyez un homme debout près d'un cheval, peinture « presque effacée. » De cet exemple si clair résulte déjà la preuve que, chez les Grecs, des peintures étaient placées à l'air, simplement garanties par l'entablement de l'édifice, comme on en voit encore aux maisons dans certaines villes de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, toutes couvertes de peintures à sujets, qui subsistent depuis plusieurs siècles.

Un autre passage de Pausanias, également relatif à un tombeau peint, est plus formel encore et plus important à cause du nom de l'artiste. Le voyageur dit, à propos de Tritæa, ville d'Achaïe :

« Avant d'entrer dans la ville on voit un monument de marbre blanc, re-
« marquable sous d'autres rapports, mais principalement *pour les peintures qui*
« *sont sur le tombeau*, ouvrage de Nicias; savoir : une femme jeune et belle as-
« sise sur un siége d'ivoire; devant elle est une suivante tenant un parasol, et
« un jeune homme debout, encore imberbe, vêtu d'une tunique avec une
« chlamyde jetée par-dessus; près de lui est un esclave qui porte des javelots
« et tient en lesse des chiens de chasse. Nous n'avons pu savoir le nom des deux
« personnages, mais tout le monde peut présumer qu'un mari et sa femme ont
« reçu là leur commune sépulture. »

Les peintres du premier ordre ne dédaignaient pas de décorer ainsi les tombeaux. Nous venons de citer Nicias. Les exemples du même genre sont assez nombreux pour montrer que l'usage a dû en être fréquent et répandu à diverses époques. Ces tombeaux avaient d'ailleurs leurs détails architectoniques coloriés comme ceux des temples.

Le goût des Grecs pour la polychromie ne dut pas s'arrêter aux édifices publics et funéraires ; il s'étendit encore aux palais et aux habitations particulières, lesquelles ne purent être privées extérieurement de cette variété harmonieuse dont il semble qu'un œil grec avait un impérieux besoin. Lorsque les détails de l'architecture, dans les autres édifices, avaient leurs couleurs propres, concevrait-on que dans cette classe seule on eût admis l'unité de teinte ?

Aucun de ceux qui auront présent à la pensée tous les faits qui attestent le goût des Grecs à cet égard ne pourra hésiter à croire, quand même les indices en auraient entièrement disparu, qu'en Italie comme en Grèce l'extérieur des maisons et des palais a dû souvent présenter la même variété de couleurs ; que les diverses parties de l'architecture, comme frontons, frise, listels ; que leurs ornements, tels que oves, triglyphes, denticules, devaient y être exprimés, quelquefois par la peinture seulement, et même que les parties planes de leur façade devaient être revêtues de véritables peintures à sujets ou de figures de divinités protectrices, genre d'ornements très-usité dans le moyen âge.

Il reste aussi des traces de peintures sur les parois extérieures de quelques maisons de Pompéi, bien que leurs façades soient en grande partie détruites, et ces traces nous suffisent pour constater l'usage.

Dicéarque, disciple d'Aristote, dit, en parlant de la ville de Tanagon, qu'elle est dans une situation élevée et escarpée, bâtie sur un sol blanchâtre et argileux, et parfaitement ornée par les prothyrons et les peintures encaustiques anathématiques des maisons.

M. Letronne est donc dans le vrai quand il écrit à M. Hittorff, qui avait soutenu la thèse de la peinture extérieure des édifices :

« Vous avez conclu que le système de colorier l'architecture dans tout son « ensemble s'étendait à d'autres édifices que les temples, et cela est indubi- « table, car c'est une conséquence nécessaire du goût des Grecs pour la poly- « chromie. Quand il ne subsisterait pas un seul fait pour appuyer cette induction, « elle n'en serait pas moins sûre. C'est ainsi que, de l'usage de colorier les sta- « tues, résulte nécessairement celui de colorier les bas-reliefs, et si l'on s'obsti- « nait à nier le second par la raison qu'on n'aurait pas de preuves (et elles « abondent), on tomberait dans une évidente absurdité. Ce sont de ces notions « qui, étant des conséquences nécessaires de faits indubitables, sont vraies et « certaines, indépendamment de toute preuve directe, et dont on peut dire, « quand les faits manquent : *Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr.* »

Dans un précédent article sur l'église de Saint-Vincent-de-Paul, nous félicitions M. Hittorff d'avoir eu l'idée d'orner de peintures sur lave le

porche de cette église; eh bien, ce n'est pas même là une innovation. Non contents de décorer de peintures les murs intérieurs et extérieurs, les anciens mettaient encore des tableaux dans cette partie des édifices qui n'est, à proprement parler, ni le dedans ni le dehors. A Rome, les portiques de Pompée, de Philippe et d'Octavie étaient de véritables musées, dont les murs furent ornés des plus beaux tableaux venus de la Grèce. Les portiques autour du temple de Jupiter-Sauveur, au Pirée, formaient aussi une sorte de pinacothèque, où se trouvaient les ouvrages des plus illustres peintres.

La polychromie n'est donc point d'origine byzantine, et ce n'est point faire dégénérer l'architecture que d'y introduire la couleur. « Dans les « pays de religion grecque où l'on faisait et où l'on fait encore de l'archi- « tecture byzantine, les édifices sont coloriés comme l'était la basilique de « Sainte-Sophie, dit on, et c'est de Sainte-Sophie que date la décadence « de l'architecture. » Nous en tombons d'accord; mais quelle raison de croire que c'est à une invasion de la couleur qu'ont succombé les belles lignes architectoniques? Jamais on ne coloria davantage les édifices qu'aux belles époques de l'art. Il s'agit d'en revenir là purement et simplement et de rendre à l'architecture les ornements dont elle est depuis trop longtemps privée. L'auteur du projet que nous examinons a, ce nous semble, apprécié assez justement les avantages de la couleur dans l'architecture. Le système polychrome lui a semblé beau, tout simplement parce qu'il est beau; vous devez le trouver tel, messieurs les apôtres de l'art grec, puisque Périclès l'avait adopté. Mais, de grâce, ne soyez pas plus Grecs que les Grecs, et veuillez bien croire que, dans notre pays où nous en sommes réduits à l'indigent moellon, on peut enrichir l'architecture sans l'abâtardir.

Maintenant quel pouvait être le procédé employé par les anciens pour les peintures extérieures? On imagine difficilement que ce soit la détrempe qui, placée à l'intérieur des édifices, ne résiste aux années que recouverte d'un certain vernis que les anciens ont légué aux peintres de Byzance; c'était plutôt la peinture sur cire. Ce n'est pas ici une simple conjecture, car Nicias, l'auteur des peintures du tombeau de Tritæa [1], est connu précisément comme peintre à l'encaustique et a dû appliquer les procédés de son art en peintures murales, lesquelles, sur ce monument, devaient être exposées à l'air.

Emploierons-nous les anciens procédés polychromes, qui vivent peu, même sous le ciel clément de la Grèce et de l'Italie? On nous indique l'émail pour les remplacer, et nous pensons que cette substance a sur eux plusieurs avantages. Il est certain que si les anciens en avaient fait une application artistique, bien des choses sur lesquelles nous sommes réduits aux conjectures seraient claires comme le jour. Nous aurions par imitation des monuments étincelants; enfin, pour répondre à des hommes d'un talent

[1] Voyez ci-dessus, page

éminent, mais qui ne veulent connaître qu'un art antique incolore et blafard comme les os qui ont été longtemps sous terre, nous n'aurions pas été obligés d'écrire ceci pour tâcher de démontrer ce que porte en soi de beauté et de vie cet élément : la couleur.

Il manquait donc aux anciens ce que nous avons : l'émail ; là est notre avantage. L'idée que nous avons cherché à faire connaître et à apprécier n'est pas, du reste, entièrement nouvelle. Les émaux furent à la mode du temps de la Renaissance. Le château de Madrid en était décoré ; Bernard de Palissy les fit adopter en France pour l'ornement des édifices, comme Luca della Robbia avait fait en Italie ; mais, par suite de la guerre aux châteaux, beaucoup furent brisés ; beaucoup d'autres, détachés des murailles où ils étaient encastrés, allèrent se ranger dans des cabinets d'amateurs parmi les pièces les plus précieuses ; bien peu sont restés à leur place. Disons toutefois que ces émaux, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre, n'atteignent que des proportions restreintes.

Il s'agit maintenant d'agrandir l'émail, de le rendre monumental, de l'associer à l'architecture polychrome. Frises et chapiteaux dorés, colonnes en lapis-lazuli, en imitation de porphyre, frontons en tableaux émaillés : ce sont là de bien belles choses. Dieu permette que nous les puissions voir ! Rarement la génération qui assiste aux essais d'un procédé nouveau vit jusqu'à l'époque où il atteint tous ses développements.

On peut cependant espérer, en allant visiter au musée céramique à la manufacture de Sèvres les spécimen que M. le baron Taylor y a fait déposer. On verra des mosaïques d'après des dessins mauresques, des faïences enchâssées dans de l'albâtre, traitées d'après les dessins rapportés de Monreale par l'illustre voyageur, des imitations de porphyre extrêmement heureuses, enfin et surtout une colonne torse en marqueterie de style byzantin, laquelle est bien autrement riche que les colonnes semblables en mosaïque de pierre. En voyant ces essais, qui sont un service rendu par M. le baron Taylor à la cause de l'émail, on se fera une idée de ce que cet art nouveau pourra réaliser par la suite ; mais, dès à présent, nous pourrons répéter ce que nous avons entendu dire à beaucoup d'architectes et d'hommes distingués : que le temps est proche où tous nos monuments des XIe, XIIe et XIIIe siècles, emprunteront à l'émail une grande partie de leurs ornements.

E. DU MOLAY-BACON.

LES VOISINS,

PAR FRÉDÉRIQUE BREMER. — TRADUIT DE L'ALLEMAND

(Suite.)

XXe lettre.

Le 26 novembre.

Toujours la même chose! Quel ennui, surtout quand cette même chose se trouve être du brouillard, de la pluie, de l'humidité, de la boue! Il n'y a que des maladies qui puissent prospérer dans une pareille atmosphère. Aussi je ne vois mon ours qu'une heure tout au plus par jour (et alors son regard affectueux me tient lieu de soleil). Il a surtout un malade qui l'inquiète beaucoup. C'est un père de famille, excellent homme et pauvre : il doit le veiller cette nuit. Comme la vie change souvent d'aspect! Elle paraît quelquefois si gaie, si sereine, si..... Voilà une pauvre femme qui tombe au beau milieu de la rue, et puis le vent qui retourne le parapluie d'un monsieur, et puis une jeune fille qui est éclaboussée par une voiture. Ils ont l'air bien malheureux tous les trois. Les petits oiseaux gazouillent. Je voudrais être moineau.

Le 28.

Mon mari est bien affligé. Le père de famille est mort. Il était dans la force de l'âge. Il laisse une veuve et sept enfants que son travail faisait vivre. Etablis depuis peu à W***, ils n'ont ni parents ni amis qui puissent les secourir. Pauvres gens! cela me fend le cœur de penser à eux.

« Fanny, n'aurais-tu pas quelques vêtements noirs pour les petites filles?

— Oui, mon ami. Tu me disais donc que Séréna était allée visiter cette pauvre famille?

— Oui. Elle était au milieu d'eux comme un ange consolateur.
— Bonne Séréna! »

Quant à Bruno, point de nouvelle. Il est peut-être tellement blessé de la réponse de M. Dahl qu'il renonce à la main de Séréna. Il tomberait alors bien bas dans mon estime.

Et Séréna? Est-elle réellement aussi forte qu'elle veut l'être? Hélas! elle aimera et souffrira toute sa vie. Tout me paraît triste. Je vois pâlir Séréna, Bruno devient plus ténébreux et plus inexplicable que jamais, je pense aux pauvres orphelins qui manquent de pain, à *ma chère mère* qui est aveugle, l'ours est triste, et moi....

Ah! que d'illusions dans ce monde! Que de vaines apparences, que de lueurs qui brillent un moment pour s'éteindre bientôt après, que de choses qu'on entreprend et qu'on n'achèvera jamais! Il y aurait vraiment de quoi se décourager si l'on ne s'arrêtait à cette pensée consolante que tout ceci n'est que le commencement.

4 décembre.

J'ai reçu ta lettre ce matin, chère Marie. Tu dis que je ne suis plus la même, tu me trouves triste et découragée dans mes lettres, et tu m'en demandes la raison. Je ne puis résister à tes douces paroles. Tu m'accuseras peut-être d'enfantillage, de singularité. N'importe, tu vas tout savoir.

Oui, je te l'avoue, depuis quelque temps, je jette sur la vie un regard découragé. Mon corps est faible et fatigué, mon esprit malade, je suis dégoûtée de la vie. Ah! Marie..... je sens que je suis mère, et c'est là ce qui me fait mal. Ce sentiment a éveillé tout à coup en moi mille autres sentiments douloureux. J'ai vu la vie sous un jour tout nouveau, et j'y ai découvert une foule de dangers qui ne m'avaient jamais frappée jusqu'ici, et qui me semblent menacer mon pauvre enfant. Je vois pour lui un piége ou une souffrance à chaque pas. Il faudra qu'il apprenne à penser, à lire, à marcher, à se conduire. Que de peines, que de difficultés! Je vois dans l'avenir toutes les maladies de l'enfance, tous ses dangers, dangers de toute espèce, chutes du corps et chutes de l'âme, etc. Que de fois ces idées redoutables sont venues m'assaillir pendant la nuit! Et je ne pouvais leur crier : Éloignez-vous, fantômes trompeurs; car, en regardant autour de moi, je voyais que c'étaient là les hôtes habituels, les familiers de la demeure de l'homme. Aussi, Marie, quand la vie m'est apparue sous ce jour nouveau et désespérant, j'ai étendu mes bras sur mon enfant, je voulais le protéger contre le monde et ses souffrances. J'avais peur de lui faire voir la lumière du jour.

J'ai réussi en partie à éloigner ces craintes, mais une autre idée

me tourmente jour et nuit.... je crains que mon enfant ne soit pas le bienvenu! J'ai plusieurs raisons de le croire. Jamais mon mari ne parle d'enfants, jamais il n'exprime le désir d'en avoir; si quelqu'un vient à parler devant nous d'une nombreuse famille, il me regarde tout à coup, et ce regard semble dire: Toi, tu n'en viendras jamais là. Ah! Marie, j'en suis là pourtant. Il n'en sait rien encore. Il devrait pourtant le soupçonner; mais, comme il n'en parle jamais, je ne me sens pas le courage de le lui dire. Ah! je dois avouer aussi que, depuis quelque temps, tout cela m'a rendue moins affectueuse avec lui. Souvent je l'évite, je me retire quand son bras voudrait m'entourer tendrement. J'ai bien vu que cela lui faisait mal, et pourtant je n'ai point changé de manières avec lui. J'en ai bien souffert moi-même, je t'assure. Mon mari n'est plus jeune, il aime trouver le repos chez lui, et je ne m'étonne pas qu'il redoute les cris d'enfant, le tapage et toutes les peines que les petits enfants amènent avec eux. Puis, maintenant qu'il a perdu sa fortune, il doit craindre de nouvelles occasions de dépenses, et, si j'allais lui donner deux filles à la fois, puis huit autres filles : car la prédiction de Stellan ne me sort pas de la tête.... Tu ne saurais t'imaginer, Marie, à quel point ces pensées me tourmentent.

Ma pauvre petite fille! Ce n'est donc pas assez de toutes les épreuves, de toutes les souffrances qui t'attendent dans ce monde! Peut-être encore ton père ne te sourira-t-il pas à ton arrivée dans la vie; peut-être même, en te pressant sur son cœur, soupirera-t-il en secret! Et si tu devais perdre ta mère de bonne heure, à ta naissance peut-être (que de femmes meurent en donnant la vie à leurs enfants! et moi je ne suis pas forte), alors, ma fille, qui veillera à ton berceau? qui te calmera à tes moments d'agitation? Et, plus tard, qui te consolera dans tes peines? Qui t'apprendra à aimer les tiens, à vivre en paix avec eux? Où trouveras-tu des bras toujours ouverts?... Mes larmes coulent, il faut que je m'arrête.

Le 5.

Oh! Marie, j'ai séché mes larmes et je continue.

Hier soir, j'étais toute seule, travaillant à un petit bonnet d'enfant. J'avais le cœur gros et je pleurais. Au dehors, le vent soufflait avec violence; ce bruit m'empêcha d'entendre l'ours rentrer dans la maison, et je ne m'aperçus de son retour qu'en l'entendant ouvrir la porte de la chambre avec fracas, selon sa coutume. Je jetai bien vite mon ouvrage sous mon châle, et j'eus à peine le temps de lui dire bonsoir. Il avait l'air singulièrement enjoué, et il me répondit à haute voix :

« Bonsoir, petite femme. Comment cela va-t-il?

— Très-bien. »

J'avais peur des questions. Pour les éviter, je pris le parti d'en faire.

« Qu'as-tu là dans ta main?

— C'est une mauvaise boite que j'ai achetée dans la rue à une vieille femme qui me tourmentait. Tiens, vois si tu pourras t'en servir. »

Il posa alors la boîte sur la table, dénoua, en faisant une horrible grimace, le mouchoir qui l'enveloppait, et exposa à mes regards.... un dessin dans un magnifique cadre doré, représentant la Mère du Sauveur entourée de nuages, et portant dans ses bras le divin Enfant. C'était une copie de la Madone Sixtine de Raphaël, dessinée au crayon noir par l'habile Mlle Röhl. Une paix céleste était répandue sur le visage de Marie, les regards de l'enfant brillaient d'un feu divin. Emue, transportée de joie, je ne pus parler; de douces larmes coulèrent de mes yeux et inondèrent la glace du dessin. J'avais oublié tout ce qui m'entourait, je ne savais si j'étais dans le ciel ou sur la terre, quand je me sentis tout à coup pressée dans les bras de mon mari, qui me dit avec tendresse, mais d'un ton de reproche :

« Fanny, pourquoi dois-je ignorer que je suis père? »

Alors, dans mon émotion, il me sembla que mon enfant tressaillait dans mon sein et voulait s'élancer vers son père. J'appuyai ma tête sur l'épaule de mon bon mari, et ne pus que balbutier : « Pardonne-moi, mon ami; je craignais que tu n'en fusses pas content. »

Oh! Marie, que devins-je en voyant mon mari tomber à mes genoux et baiser mes mains, ma robe, en l'entendant s'écrier d'une voix tremblante et avec de grosses larmes dans les yeux :

« Moi, ne pas être content! Ne pas me trouver heureux! Ma Fanny, ma femme, mon enfant! »

Je ne l'avais jamais vu aussi ému; mon cœur débordait de joie, d'amour et de reconnaissance. Quand on a éprouvé une fois en sa vie ce que j'éprouvai dans ce moment, on ne doit plus demander de bonheur à la terre; on a compris le bonheur du ciel.

Notre première émotion calmée, l'ours s'assit à côté de moi, et, d'un ton moitié gai, moitié sérieux, il me gronda tendrement d'avoir gardé le secret. Ses douces paroles m'ouvrirent le cœur; il y vit mes craintes et mes agitations. Il rit d'abord; puis, redevenant plus grave, il me dit enfin :

« Mais cela n'est pas raisonnable, Fanny. Qu'est devenue ta confiance en Dieu? De pareilles craintes conviennent-elles à celui qui croit à la Providence?

— Ah! j'y crois sans doute, répondis-je en soupirant; mais... les

enfants tombent et s'estropient pour toute la vie, ils se jettent par la fenêtre et se tuent, ou bien ils naissent idiots...

— Eh bien, après? » dit l'ours en arrêtant sur moi son regard. Je baissai les yeux et répondis tout bas :

« Si notre enfant éprouvait un de ces malheurs?

— Eh bien, après? » Et il me regardait toujours fixement.

« Après, après... » J'allais m'impatienter, mais je rencontrai encore son regard, qui, cette fois, pénétra jusqu'au fond de mon âme. Je compris alors tout ce qu'il y a de piété, de courage et d'amour dans le cœur de mon excellent mari. « Mon ami, lui dis-je, pleine de repentir, je veux t'imiter et avoir confiance comme toi. Qu'il vienne, notre enfant, et, bien loin de murmurer, j'espérerai en l'éternelle bonté. »

Il me pressa sur son cœur.

Je n'osais lui avouer toutes mes craintes, quant à l'accueil qu'il ferait à notre enfant. Mais cette fois il était en veine de questions, et il ne me laissa tranquille que quand je lui eus tout dit. Il se fâcha un peu en apprenant que j'avais eu peur de lui. « Tu ne m'as pas rendu justice, Fanny, me dit-il. Comment pouvais-tu me croire misérable et dénaturé à ce point? Pour t'excuser, j'ai besoin de penser que tu étais malade.

— Mais, mon ours, maintenant que nous voilà pauvres, quel souci de nourrir, d'élever des enfants, surtout s'ils sont nombreux. Si nous allions avoir dix filles! » Je riais, mais j'avais les larmes aux yeux.

« Ne t'inquiète pas, tout ira bien, dit-il avec gaieté. Les enfants qu'on reçoit avec amour apportent avec eux des bénédictions. Autant d'enfants, autant de *Pater noster*.

— Mais l'éducation? Que de difficultés dans l'éducation, surtout à notre époque!

— Notre époque, notre époque! » répondit-il en gromelant; puis il continua d'un ton grave et avec un accent tout paternel : « Nous aimerons nos enfants, Fanny! nous les élèverons dans la crainte de Dieu, nous leur apprendrons à avoir de l'ordre, à aimer le travail. Pour ce qui est des talents, nous ferons ce que nous pourrons, et, si les moyens nous manquent, nous ne nous en tourmenterons pas. L'important, c'est qu'ils deviennent honnêtes et laborieux, et avec cela ils feront leur chemin, au temps où nous vivons, et même plus tard. Toi, ma Fanny, tu leur apprendras à mettre en pratique cette chanson que tu aimes tant à chanter :

Qui sait bien dire son *Pater*
Ne craint ni diable, ni sorcière. »

Les paroles de mon mari, sa douceur et sa fermeté firent impression sur moi et soulagèrent mon cœur. « J'attendrai l'avenir sans crainte, lui répondis-je. Avec toi, que pourrais-je redouter? Arrière, noirs fantômes de mon imagination! Et toi, petit prophète exilé (je nommais ainsi le bonnet d'enfant), montre-toi au grand jour! »

L'ours fut enchanté du petit bonnet; il en coiffa son gros poing, et il lui souriait comme il aurait souri à son enfant.

Toute la soirée se passa en doux entretiens. L'ours me regardait, regardait le petit bonnet, et les larmes lui venaient aux yeux. Nous étions heureux.

Le 9.

Et ma mélancolie, et mes inquiétudes, et mes tristes pressentiments? Il me semble, Marie, que tout cela s'est en allé pour ne plus revenir. Le beau dessin est suspendu dans ma chambre à coucher, je le regarde plusieurs fois par jour, c'est devant lui que je fais ma prière du soir et du matin, il me parle, et son langage est divin et consolant. Je t'écris en ce moment devant lui, et il me semble que la sainte Vierge et le divin Enfant abaissent sur moi des regards pleins de bénédictions.

O mon enfant, ta mère ne s'inquiétera plus de ton avenir; elle sait qu'elle ne veillera pas seule sur toi. Un céleste protecteur, qui a aussi reposé dans le sein d'une mère, veillera avec moi. Son regard tombe sur toi, comme le rayon de soleil sur la fleur encore fermée. Ton âme est formée à son image, et, comme lui, tu retourneras un jour vers le Père éternel. Viens donc, mon petit enfant, viens à la lumière! Quelle que soit ici-bas ta destinée et celle de ta mère, plus de doute, plus de découragement! Celui qui t'appelle à la vie saura bien, tôt ou tard, développer les facultés de ton âme, et t'amener à lui. Oh! viens, mon enfant! Ton père terrestre te pressera avec joie sur son cœur, ta mère ne vivra que pour te rendre heureux. Elle te bercera avec de joyeuses mélodies; en te donnant ta première nourriture, elle t'apprendra à aimer, et, plus tard, tu comprendras combien Dieu est bon, et combien il nous aime. Oh! je veux te serrer contre moi si étroitement qu'aucun souffle glacé ne puisse t'atteindre, je veux que tu conserves la mémoire de ta mère jusqu'à la fin de tes jours, et que le souvenir de son amour vienne encore réchauffer ta vieillesse. Tu vas croître et grandir à l'ombre, douce plante du ciel; quand le moment sera venu pour toi de paraître à la lumière, sois la bien venue. Oui, mon enfant, c'est le Seigneur qui t'envoie, et, dans la douleur même, je t'accueillerai avec amour.

XXI[e] *Lettre.*

Le 13 décembre.

Je crois que je finirai par être éprise de Bruno. Il est permis de tuer des chevaux quand on est aussi bon pour les hommes. Te souviens-tu, Marie, de ce que je t'ai raconté de cette famille infortunée dont le chef est mort laissant une veuve et une troupe de petits enfants? Eh bien, ils sont consolés maintenant, on est venu à leur secours. Bruno a prêté à la veuve une somme d'argent qui lui permettra d'entreprendre un commerçe, et, de plus, il s'est entièrement chargé de deux des enfants. Qu'on est heurenx d'être riche! Bruno a fait tout cela en secret, et il a bien recommandé à la veuve de garder le silence; mais celle-ci, dans sa joie, a tout conté à Séréna, qui est venue me le dire hier après dîner. Son doux visage rayonnait de bonheur pendant qu'elle racontait la belle action de Bruno.

Tout en louant Bruno de sa charité, je ne pus m'empêcher de remarquer que cette conduite n'avait au fond rien d'extraordinaire, et qu'elle était au contraire bien naturelle de la part d'un homme riche.

« Sans doute, dit Séréna, et mon grand-père en a fait souvent tout autant quand il était plus heureux; mais je n'ai pu voir la joie de ces pauvres gens sans bénir avec eux leur bienfaiteur. »

Quelqu'un qui entra dans ce moment interrompit notre conversation, et Séréna me quitta.

Dieu merci! le vieux Dalh va mieux, et tout va mieux aussi : le temps est moins laid, les malades guérissent, l'ours est plus content, mes écolières font des progrès. Partout, dans les maisons, on fait des boudins pour la nuit de Noël. Moi aussi, je fais des boudins, avec l'aide de ma petite Sissa, et je chante.

Ma chère mère apprend à écrire, à jouer à certains jeux, Bruno est parfait pour elle, elle est heureuse. Mais Jean-Jacques me mande que Bruno est sombre et qu'il a maigri. Le chagrin le dévore, et c'est sa faute. Pourquoi s'éloigne-t-il de celle qui peut, et qui peut seule lui rendre la paix?

Le 19.

Hier matin je suis allé chez les Dahl. Séréna était dans la première pièce, enseignant à deux jeunes personnes à faire des fleurs. Je vis avec plaisir qu'elle avait repris ses belles couleurs d'autrefois. Elle m'embrassa et me dit tout bas : « Va m'attendre un moment chez ma grand'mère, et tâche de l'égayer; elle est si abattue aujourd'hui! »

Je trouvai M[me] Dahl seule dans sa chambre, assise dans son grand

fauteuil. Elle avait l'air triste et préoccupé. Elle me reçut comme son enfant, me parla de moi, me donna d'excellents conseils, puis retomba dans sa rêverie. Après une longue pause, elle me dit :

« Parle-moi franchement, Franciska ; ne trouves-tu pas que Séréna dépérit depuis quelque temps?

— Je l'ai trouvée aujourd'hui beaucoup mieux que la dernière fois.

— Mais ne te semble-t-elle pas bien changée depuis cet été, et surtout depuis un mois? »

Je ne pouvais le nier, mais j'ajoutai que Séréna se rétablirait bientôt, et qu'elle le pensait elle-même.

« Ah! ma chère enfant, cela ne me console pas. Séréna est justement comme sa mère, ma fille bénie, ma bien-aimée Benjamine. Quelques mois avant sa mort, elle avait la même pâleur, le même regard céleste. Elle aussi nous disait en souriant : « Je suis bien. Je serai bientôt guérie. » Jamais elle ne se plaignait : elle aurait craint d'inquiéter les autres. C'est ainsi qu'elle a été jusqu'à son dernier moment. Hélas! Séréna ira rejoindre sa mère, si le secours ne vient pas. »

Nous essuyâmes toutes deux nos larmes, puis je lui répondis :

« Séréna n'a point de maladie, c'est son cœur qui souffre, et elle a sûrement assez de courage pour surmonter cette douleur et retrouver ainsi du repos.

— Oui, elle a assez de courage pour se résigner, pour souffrir sans se plaindre; mais ce courage ne l'empêchera pas de mourir. Ah ! ma chère enfant, que cet amour, qui date de son enfance, a jeté de profondes racines dans son cœur! Toute petite, elle aimait déjà ce farouche jeune homme. Quand il arrivait, elle souriait en lui tendant ses petits bras; quand il s'éloignait, elle devenait triste et silencieuse. Et j'ai remarqué qu'il lui inspire aujourd'hui les mêmes sentiments qu'autrefois. Son amour, je le crains, n'a fait que grandir avec les années. Je l'ait dit aujourd'hui à mon mari, mais il ne veut rien entendre sur ce sujet. Je suis fâchée de l'avoir affligé, mais, après ce que j'ai vu hier soir, je ne pouvais me taire.

— Et qu'avez-vous vu?

— Nous venions de prendre le thé. Séréna était auprès de nous. Cette chère enfant avait vu sans doute que mes yeux se fixaient sur elle avec inquiétude, car tout à coup elle devint plus gaie et plus animée qu'elle n'est ordinairement. Ses récits nous firent rire; j'oubliais presque mes inquiétudes, je croyais presque que le bonheur allait revenir pour nous. Au bout d'une heure, Séréna nous quitta. Quelque chose me dit : « Va voir ce qu'elle fait. » Je me glissai tout doucement dans sa chambre, et je la trouvai appuyée contre la fenêtre.

Prenant sa tête dans mes mains, je la forçai à tourner vers moi son cher et aimable visage. Ah ! Franciska, il était baigné de larmes ! Ne pouvant me les cacher, elle en rejeta la faute sur un livre qu'elle venait de fermer. J'ai eu l'air de la croire, mais je m'en allai le cœur déchiré. Je ne voulus rien dire, ce soir-là, à mon vieux, de peur de troubler sa nuit, et, d'ailleurs, Séréna rentra bientôt après, les yeux tout rouges, et se mit à lire comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. Mais, ce matin, je lui ai dit toutes mes craintes. Hélas ! il croit que je m'effraye à tort, et que le danger n'existe que dans mon imagination. Ah ! ses yeux sont obscurcis : ils ne voient pas ce que voient les miens !

— Mais, si Bruno se montre digne de Séréna, ses bons parents ne feront pas attendre trop longtemps un consentement qui doit assurer le bonheur de l'un et de l'autre, n'est-ce pas ?

— Oui, si.... Voilà un terrible *si*, ma chère enfant. Je trouve au moins singulier que Bruno ne soit pas revenu une seule fois, depuis le jour où il a demandé la main de Séréna. Pourtant mon mari ne pouvait lui répondre autrement. Bruno devrait apprécier ses motifs, et, s'il aime réellement notre enfant, ce délai ne devrait pas être pour lui un motif de ne plus nous voir. Ce qu'il a fait pour la pauvre famille est bien, très-bien.... Quand on parle de lui, c'est presque toujours avec de grands éloges.... il m'a toujours vivement intéressé.... Mais, au point où en sont les choses, nous ne pouvons faire aucune démarche pour le rappeler. Maintenant tout dépend de lui. »

A ce moment, M. Dahl entra. Il me salua affectueusement, mais avec moins de gaîté qu'à l'ordinaire, et alla taper sur l'épaule de sa femme. Il paraissait avoir quelque bonne nouvelle à lui apprendre, et désirer se trouver seul avec elle. Je les quittai en disant que j'allais chercher Séréna.

Pour ne pas déranger la leçon de fleurs artificielles, j'allai attendre Séréna dans sa chambre. Cette chambre est jolie et gaie. On voit qu'elle a été ornée par de tendres parents, qui ont voulu que leur enfant bien-aimée s'y trouvât bien : tout y est de bon goût, tout y respire l'ordre, la paix et le bien-être. Les murs sont ornés de dessins, et, dans le nombre, il y en a quelques-uns de Séréna, qui se distinguent par la simplicité du sujet et par le soin et le fini de l'exécution. Après les avoir bien regardés, je tirai un rideau vert qui piquait ma curiosité, et je vis des rayons garnis de livres élégamment reliés. Il y avait là tous les auteurs classiques de la Suède et du Danemark (le Danemark, pauvre d'hommes, mais riche en talents, pays peu étendu, mais remarquable par les travaux de ses enfants !). Je retrouvai là d'anciennes

connaissances. Charmée de la rencontre, je caressai avec amour ces précieux livres. « Je vous remercie, leur dis-je, de tout ce que vous m'avez donné, à moi et à tant d'autres. Je vous remercie des consolations, des encouragements, des jouissances que je vous dois. » Sur la table était un volume ouvert, *les Esquisses de Hernell.* Un crayon était resté entre les feuillets; je vis que le passage suivant avait été souligné :

« Il faut que la vie devienne lumière, autrement elle devient une léthargie, une mort anticipée. Dans ce sombre état de l'âme, l'homme ne saurait se préparer à goûter le bonheur éternel, car il ne le comprend pas, et n'aspire pas à s'en rendre digne. — On se souvient bien mieux des moments heureux que des heures de souffrances. — La mort ne doit pas être regardée comme une délivrance; en mourant, on ne fait que s'élancer du fond de la vallée au sommet de la montagne, et alors la vue qu'on découvre est plus étendue, l'air qu'on respire est plus léger. — Etudie la vie, tâche de la comprendre et de l'aimer, si tu veux comprendre et aimer l'éternité. — Le vrai chrétien doit déjà se trouver heureux ici-bas: c'est là le problème de la vie, problème résolu si rarement, et dont nous devrions tous nous appliquer à rechercher la solution. — On peut être trompé dans les plus chères espérances de la vie, sans pour cela se trouver malheureux. — Le mouvement du monde, ma propre expérience, tout me dit que le plus grand malheur qu'on puisse éprouver, c'est de n'avoir pas Dieu pour ami. »

Moi aussi je soulignai ces belles et consolantes paroles; j'aurais voulu les écrire en lettres d'or et les encadrer. Quelques mots de la main de Séréna étaient tracés sur un petit papier placé à cet endroit du livre. Je lus ceci : « Oui, la prière et le travail font tout supporter; avec la prière et le travail tout s'explique, tout s'éclaircit, tout peut se corriger et s'améliorer, autour de nous comme au fond de notre cœur. »

Grande vérité, Séréna ! me dis-je, et je me promis d'en parler avec elle plus au long.

Comme elle tardait à venir, j'allai la chercher. En passant devant la porte de la chambre à coucher, j'entendis parler. Je regardai par cette porte entr'ouverte, et je vis Séréna à genoux sur un tabouret aux pieds de son grand-père. Elle avait un bras passé autour du cou du vieux Dahl, qui tenait son autre main et la regardait avec une expression ineffable de tendresse. Séréna parlait; il y avait dans sa voix et dans son regard une douce exaltation. Elle disait à ses parents :

« Ne vous chagrinez pas à mon sujet, mes bons parents. Croyez-moi, je suis calme et satisfaite, heureuse et reconnaissante. J'ai souf-

fert quelque temps, il est vrai, cela ne pouvait être autrement; mais je suis déjà mieux, et bientôt j'aurai repris tout mon courage. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas vous tourmenter. »

Je m'éloignai tout doucement, ne voulant pas écouter aux portes ni risquer de troubler cette scène de famille. Je retournai chez Séréna, je repris la petite feuille de papier, et je la tenais dans mes mains quand elle entra. Elle rougit, m'appela curieuse et m'embrassa, mais sans empressement.

« Ne sois pas fâchée contre moi, Séréna, lui dis-je; bien au contraire, montre-toi humble et douce, car j'ai le projet de te gronder.

— Vraiment? répondit-elle en souriant. Eh bien, voyons. »

Je lui racontai mon entretien avec Mme Dahl, ce que je savais de la scène de la veille et ce dont je venais d'être témoin, et j'ajoutai: « Cela ne s'appelle pas être sincère, Séréna; cet empire que tu prétends exercer sur toi est fort déraisonnable, et, de plus, parfaitement inutile. Pourquoi ne pas ouvrir ton cœur à tes parents? Pourquoi leur montrer une fausse sécurité quand la douleur te consume, et une douleur d'autant plus amère que tu la renfermes au dedans de toi? »

—Et que faire, ma bonne Fanny? dit-elle, les yeux pleins de grosses larmes. A quoi bon leur révéler mes tourments? Ils n'y peuvent rien. Pourquoi remplir leurs jours d'amertume en leur montrant ma faiblesse? Je suis convaincue qu'ils n'ont été guidés, dans tout ce qu'ils ont fait, que par leur amour pour moi; mais maintenant pouvons-nous faire quelque démarche, nous autres? Non, assurément. N'exige donc point de moi un aveu inutile. Je suis, sans doute, bien affligée de voir que Bruno se tienne si longtemps éloigné de nous, cela me paraît peu amical..., cruel, peut-être; mais je suis habituée à attendre, et je prendrai encore patience, car il reviendra, je le sens... Mais, Fanny, ne parlons plus de tout cela, parlons d'autre chose; parlons... de la noce d'or. Quel beau jour! quel jour solennel, Fanny! Pense donc, une union d'un demi-siècle! Un demi-siècle de vertu et de bonheur domestique! Puis nous allons avoir Noël. Tu viendras avec ton mari manger avec nous les gâteaux de Noël. Nous aurons quelques enfants. J'ai demandé à mes parents la permission de leur donner une petite fête. Tu m'aideras, n'est-ce pas? Il fait beau; allons acheter ensemble nos cadeaux. »

Nous partîmes. C'était un plaisir de voir la place du marché remplie d'une foule joyeuse, et les enfants, transportés de joie ou dévorés de curiosité, sautant à côté de leurs parents sur la neige fraîchement tombée. Ce spectacle amusa Séréna; tout en causant, nous faisions nos emplettes, et deux heures s'écoulèrent doucement. Séréna sem-

blait avoir oublié, en s'occupant des autres, qu'elle-même n'était pas heureuse.

LE JOUR DE NOEL.

La jolie soirée des Dahl, le bonheur des enfants à la vue de leurs arbres de Noël étincelants de bougies, chargés de cadeaux et de bonbons, les airs maternels que se donne Séréna, les gâteaux de Noël, la nuit de Noël elle-même, je saute bien vite tout cela pour te conduire, Marie, avec Séréna, mon ours et moi, à

La Messe de Minuit.

Nous sommes à l'église. Les voûtes majestueuses rayonnent de mille feux. Autel, colonnes, chœur, tout est illuminé; ce spectacle magnifique inspire une sainte joie. L'orgue se tait encore, et le murmure lointain de la foule ne fait que rendre ce silence plus solennel.

Nous nous plaçons dans le chœur. Vis-à-vis de nous, une rangée de cierges nous renvoie sa lumière. Tout près de nous, une grande et sombre figure se tenait appuyée contre un pilier : c'était Bruno. Il ne nous voyait pas. Sa tête était baissée; le monde extérieur n'existait plus pour lui. Mais quand l'orgue fit retentir ses majestueux accords, il tressaillit et regarda autour de lui. Ses yeux et ceux de Séréna se rencontrèrent. Ils ne se saluèrent pas: ils restaient absorbés dans une mutuelle contemplation. Je croyais voir deux esprits qui se rencontrent après de longues souffrances pour se réunir dans le monde des bienheureux. Ils étaient pâles, mais leurs regards rayonnaient d'amour. Séréna baissa ses yeux pleins de larmes; Bruno fut bientôt à côté d'elle et lui dit tout bas : « Laissez-moi prier avec vous. » Elle tint son livre de manière à ce qu'il pût suivre. En entendant leurs voix s'élever et s'unir pour suivre le chant divin, je ne pus m'empêcher de penser qu'ils étaient destinés l'un à l'autre et que leur union était écrite dans le ciel, parce que leurs âmes s'accordaient, et que cette sympathie des âmes est une condition et une garantie de bonheur dans le mariage. Cette pensée en amena tout à coup une autre. « L'ours et moi sympathisons-nous? » J'avais envie de lui demander ce qu'il en pensait; mais quand je le vis à côté de moi, ne regardant ni à droite ni à gauche, ne prêtant attention à rien de ce qui se passait autour de lui, et chantant de tout son cœur avec sa puissante basse-taille, j'eus honte de mes folles pensées et me mis à chanter avec lui; je me sentais pleine d'amour et de respect pour lui.

Bruno et Séréna n'échangèrent pas une parole, un regard; seulement, elle lui faisait toujours suivre l'office sur son livre. Il paraissait heureux de prier avec elle. Quand nous sortîmes de l'église, il

était à ses côtés, lui frayant un passage à travers la foule. Il nous mena dans sa voiture, et, quand on s'arrêta devant la maison des Dahl, il resta à la porte et nous aida à descendre. La lune éclairait dans ce moment son visage, dont l'expression était à la fois adoucie et ennoblie; on y lisait le regret du passé et des résolutions pour l'avenir. « Je vous reverrai bientôt, » dit-il à Séréna en lui baisant la main; puis il secoua la main de l'ours et la mienne, et disparut. Je ne l'avais jamais vu si tranquille et si affectueux.

Séréna ne cacha point sa joie, en racontant à ses parents sa rencontre avec Bruno et la promesse qu'il lui avait faite de revenir bientôt. Cela eut l'air de faire plaisir aux vieillards.

« Quelle nuit! me dit Séréna, dans un moment où nous étions seules. Oh! Fanny, il y a dans la vie des heures admirables, merveilleuses. »

Je te quitte, Marie, car *ma chère mère* nous envoie chercher et la voiture nous attend.

Le 2 janvier.

Il y a eu une petite querelle entre l'ours et sa femme, à l'occasion des leçons de musique. Tu te souviens que je lui en avais fait mystère. Tout s'est découvert; l'ours est arrivé au beau milieu de la *Bataille de Prague*. Il a été stupéfait; après la *Bataille*, il y a eu un peu de bruit, puis tout a été fini. Si toutes les querelles domestiques commençaient et finissaient ainsi, on chanterait plus souvent des *Te Deum* dans les familles.

Le 5.

Hier, nous avons passé chez les Dahl une charmante soirée; les élus étaient moi (vive la modestie!), mon autre moi-même, Bruno, Séréna et les patriarches. Il y avait un septième convive (pour compléter la pléiade), un convive qui transportait tous les autres dans les régions célestes qu'il habite.... la poésie. Bruno nous lut *Axel*, de Tegner, et ce magnifique poëme, déclamé avec expression, me parut plus beau que jamais. L'aiguille de Séréna dormait entre ses doigts, et nous tous, jeunes et vieux, étions plongés dans la plus douce des rêveries. Quel beau lot que celui du poëte! L'univers est sa lyre, et les âmes des hommes sont les cordes qu'il fait résonner. Il n'a qu'à vouloir, et leurs sons se confondent en une divine harmonie.

Nous subissions tous cette douce et puissante influence. Heureux de nous trouver réunis, nous formions comme une seule famille. Bruno avait adouci le feu sombre de ses regards; il contemplait Séréna avec amour, mais avec mélancolie. Pour elle, elle était si heureuse, si enjouée, si belle, que sa présence aurait suffi pour dissiper toutes les

ténèbres du monde; elle semblait vouloir répandre autour d'elle le bonheur qu'elle éprouvait.

Quand je partis, elle m'embrassa avec des larmes de joie. « Tu vois bien qu'il est revenu, me dit-elle; tu vois bien que tout se passe comme je l'ai dit; nous ne ferons plus qu'une famille, unie, paisible, heureuse!

— Oui, pensais-je, si la poésie pouvait demeurer toujours au milieu de nous, mais... »

XIIIe Lettre.

W***, le 12 janvier.

On fait partout de grands préparatifs pour la noce d'or (t'ai-je dit que ce grand jour tombait le 20 janvier?). Toute la ville, tout le pays y prend part; on dirait que tout le monde est parent des Dahl. Ils attendent pour ce jour-là leurs huit enfants avec leurs familles.

Moi aussi je me donne du mouvement pour la fête, j'aide Séréna autant que je peux, et je fais répéter avec Bruno un chœur qu'il a composé pour la circonstance. Quel maître que Bruno! c'est vraiment un plaisir, d'être sous sa direction. Pourtant nous avons tous un peu peur de lui. Le personnel du chant doit se réunir deux fois chez moi, cette semaine, pour répéter; Séréna ne pourra guère y venir; elle est enfoncée dans les préparatifs, les oncles, les tantes, les cousines. Elle est pourtant venue une fois mêler sa voix aux nôtres: Bruno était assis au piano, mais son ame était à côté d'elle.

Il vient souvent le soir chez les Dahl; il tâche de se faire bien venir des vieillards, il cause avec eux, il leur fait la lecture. Séréna se repose et croit avoir acquis un frère; elle est heureuse.

Le 16.

Les enfants arrivent des quatre points cardinaux. On ne voit de tous côtés que des Dahl. Les braves gens! les beaux enfants! Comme certaines races prospèrent! C'est un véritable essaim de cousins et de cousines de tous les âges qui s'est abattu ici. Toute la ville est en mouvement. Des bals et des plaisirs de toute sorte doivent succéder à la noce d'or. *Ma chère mère* veut aussi s'en mêler; elle donnera un grand dîner. Je ne verrai pas grand'chose de toutes ces magnificences, car il faut que je me tienne tranquille; mais j'aurai aussi au fond de mon cœur mon temps de fête.

Bruno est maintenant d'une humeur sombre et capricieuse, et la joie a disparu des yeux de Séréna.

Mlle Hausgiebel est d'un grand secours dans la maison Dahl; elle donne des conseils et met même la main à l'œuvre. Elle a entrepris des

tableaux de personnages vivants : ce sera une surprise pour les vieillards. Elle est en conférence sérieuse avec le lagmann Hök ; à eux deux ils disposent les draperies, calculent les effets de lumière, combinent l'éclairage, arrangent, discutent (et disputent bien aussi un peu). Enfin je suis persuadée que nous verrons quelque chose de très-beau. Il y aura beaucoup de monde ; tant mieux ! Un pareil anniversaire devrait toujours être célébré publiquement et avec magnificence. C'est la première noce qui doit être modeste et paisible, car là on s'embarque sur une mer souvent orageuse ; ici, au contraire, on a achevé la traversée, on a atteint le port, et l'on peut, en toute sûreté, arborer son pavillon.

Ma chère mère viendra à la fête, et j'aurai la joie de lui donner l'hospitalité pour la nuit. Je rôtirai le café moi-même, pour que sa boisson de prédilection ne lui laisse rien à désirer.

Les rejetons des Dahl pourraient fournir matière à d'amples récits ; après la noce d'or, leur tour viendra. Toutefois je veux te dire dès aujourd'hui que je me suis choisi une favorite parmi eux. Elle se nomme Mattéa ; c'est une grande fille de vingt ans, cordialement laide, mais cordialement bonne. Elle a gagné mon cœur par ses manières gaies et naturelles, sa naïve affection pour Séréna et son beau talent de pianiste.

Le 22 janvier.

Maintenant, Marie, quelle que soit la chose qui t'occupe, la dernière maille d'un bas, le premier mot d'un compliment, le portrait que tu contemples, un roman de Bulwer, une conversation sur l'immortalité de l'âme, la recette d'une crême au citron ou la réponse à une demande en mariage, quitte tout à l'intant pour lire avec recueillement le chapitre que je m'apprête à écrire, et qui a pour titre :

LA NOCE D'OR.

Si tu veux connaître toute la beauté et toute la valeur du mariage, ne t'arrête pas à considérer deux époux pendant la semaine qui a suivi leur union, ou bien auprès du berceau de leur premier né, à une époque enfin où la nouveauté et l'espérance illuminent des rayons du matin l'univers domestique. Laisse passer quelques années, attends qu'ils connaissent les peines et les soucis de la vie, qu'ils aient appris à s'appuyer l'un sur l'autre et à se suffire à eux-mêmes, pendant le travail comme aux heures de repos. Ou bien attends encore, observe-les à leurs vieux jours. Ils se sont éloignés du monde, leur maison est devenue silencieuse et solitaire ; mais ils sont encore assis l'un à côté de l'autre, la main dans la main, repassant les mêmes souve-

nirs, nourrissant la même espérance sur la limite d'un autre monde où ils sont prêts à entrer ensemble, et de tous les désirs de la vie n'en conservant qu'un seul, celui de mourir le même jour. Oui, Marie, observe les époux à cette époque de leur vie, et pour cela viens avec moi chez les patriarches, à la noce d'or.

Voilà un bel anniversaire à célébrer, me disais-je le matin en m'éveillant. Le soleil avait l'air d'être de mon avis, car le toit couvert de neige de la maison Dahl était tout illuminé de ses rayons. Profitant du beau temps, je m'enveloppai dans mon manteau, j'embrassai mon ours, et m'en allai à petits pas offrir mes vœux aux vieillards et mes services à Séréna.

Je trouvai les patriarches en beaux habits et assis dans leurs grands fauteuils. Deux tabatières, un livre de chant et un gros bouquet de fleurs bien fraîches étaient posés sur la table. Un beau rayon de soleil remplissait toute la chambre et prêtait son éclat aux vieillards, qui en étaient tout radieux. Je leur adressai mon compliment d'une voix émue, et ils me reçurent en m'embrassant comme leur enfant.

« Un beau jour, madame Werner, me dit M. Dahl d'un air gai en regardant du côté de la fenêtre.

— Oui, en vérité, bien beau. Les anges de Dieu doivent s'en réjouir dans le paradis, car c'est la fête de l'amour et de la fidélité. »

Les deux époux sourirent et se tendirent la main. On entendit alors un grand bruit, et les enfants et petits-enfants se précipitèrent dans la chambre pour offrir leurs vœux à leurs vénérables parents. C'était un charmant tableau que ces groupes de beaux enfants rangés autour des vieillards comme des rejetons verdoyants autour d'une vieille souche, offrant aux baisers leurs bouches vermeilles, tendant leurs petits bras, adressant de tendres paroles et poussant de joyeuses acclamations.

Je profitai de ce moment pour chercher Séréna. Je la trouvai dans la cuisine, au milieu d'une foule de gens à qui elle distribuait des provisions (les Dahl ont toujours célébré ainsi l'anniversaire de leur mariage). En remettant à chaque pauvre sa part de vivres et d'argent, Séréna accompagnait ses dons d'un regard et d'un mot affectueux, et recevait en échange des bénédictions et des vœux pour ses parents. La distribution achevée, elle me mena dans sa chambre. Quand nous fûmes seules, je cherchai à pénétrer ses sentiments.

« Tu as l'air heureux aujourd'hui, lui dis-je affectueusement.

— Et comment ne le serais-je pas? Tout le monde, aujourd'hui, est heureux autour de moi. Mes parents semblent avoir retrouvé leur jeunesse. J'aurais voulu que tu les entendisses hier soir, Fanny. Ils étaient assis au coin du foyer, rappelant tous les souvenirs de leur

vie, parlant de ce qui les attend..... C'était si beau, si solennel! »

Mlle Hausgiebel nous interrompit, et il fallut la suivre au second étage, au milieu de la poussière, du désordre et du bruit. Un salon avait été drapé et préparé pour le bal, un autre pour les tableaux. Mlle Hellevi, qui voyait en imagination l'effet que devaient produire ses arrangements, voltigeait comme un oiseau entre les échafaudages, les cordes, les poulies qui encombraient l'espace. « Admirez cette combinaison, ma chère madame Werner; voyez ceci, et puis cela, et puis cela encore. Ne sera-t-ce pas d'un effet merveilleux?

— Madame Werner, criait le lagmann du haut d'une échelle, et avec une mine de don Quichotte, que dites-vous de cette illumination contre la draperie jaune?

— Admirable, magnifique, répondais-je avec une secrète angoisse. Mon cher lagmann, ce lustre va tomber; ma bonne mademoiselle Hellevi, tout cet échafaudage s'écroulera. »

Ils ne firent que rire de mes inquiétudes, et je sortis bien vite, la tête rompue par les coups de marteau. Mais, tout en préférant jouir de la rose sans en sentir les épines, je n'en admirais pas moins la peine qu'ils se donnaient.

Avant de retourner chez moi, je fus témoin d'une scène solennelle. Une députation des anciens de la ville fut introduite auprès du vénérable couple, et lui offrit une grande coupe de vermeil comme une marque de l'estime et de la reconnaissance des habitants de V***. Quel dommage que *ma chère mère* n'ait pas été le bourgmestre! Quel beau discours elle aurait fait!

J'étais impatiente de raconter tout cela à mon ours pendant le dîner. L'eau lui vint à la bouche à l'idée de pouvoir aussi célébrer notre noce d'or. Nous n'y atteindrons sûrement pas, mais nous parviendrons bien à la noce d'argent... Il serait plaisant de la célébrer entourés de nos dix filles. Ce serait une belle couronne pour la fête... Regarde, Marie, tu trouveras quelques larmes sur mon papier.

Après dîner, à six heures, l'ours et sa femme, bras dessus bras dessous, se rendirent à la fête. Les maisons s'illuminaient peu à peu; des lampions flamboyaient à chaque fenêtre, à chaque coin de rue, et bientôt la rue tout entière fut éclairée comme en plein jour, et remplie d'une foule joyeuse, le tout en l'honneur des patriarches, dont la maison se détachait en noir sur ce fond éclatant.

Au moment où nous allions traverser la foule qui s'était amassée à l'entrée de la maison pour voir les arrivants, je distinguai, au milieu d'un groupe, une personne enveloppée dans un grand manteau noir; sa tête était couverte, mais deux grands yeux qui étincelaient sous sa coiffure me firent tressaillir, et involontairement je pensai à Ha-

gar. Au même instant la figure se recula et disparut, et j'entrai dans la maison, me demandant si c'était bien elle, et avec le secret pressentiment d'un malheur.

Séréna, couronnée de roses blanches, me reçut à la porte du salon. Son aspect fit fuir mes sombres pensées. Ah! qu'elle était gracieuse dans sa simple parure blanche! Quelle douceur dans ses yeux bleus, quel sourire céleste sur ses lèvres! J'aurais voulu faire son portrait. Elle accueillait tout le monde de la manière la plus aimable, et savait adresser à chacun un mot affectueux : pourtant je savais bien qu'elle n'était pas heureuse.

Les appartements se remplissaient. *Ma chère mère* entra avec fracas, conduite par Bruno, fière et majestueuse comme autrefois. Elle salua cordialement le respectable couple, et dit à haute voix :

« Les vieux amis et les vieux chemins n'égarent jamais, et aussi, mes dignes amis, je viens vous offrir mes souhaits, en ce jour si honorable pour vous. Chacun, ici-bas, est l'artisan de son bonheur, dit le proverbe, et, si quelqu'un s'avisait de mettre en question celui dont vous jouissez aujourd'hui, autant vaudrait mettre en question la noblesse du roi. Cela est aussi certain que l'amen à l'église. Dieu vous bénisse! »

Et elle leur serra affectueusement la main.

Jeanne-Marie était magnifique et fort aimable, Bruno, sombre et taciturne. Ses yeux suivaient constamment la radieuse Séréna, mais leur expression n'en était pas plus douce.

A huit heures tous les invités étaient arrivés, le thé pris, les glaces servies, etc. Tout le monde alors fit silence. On avait mis au milieu du salon deux grands fauteuils sur une natte d'un riche travail. Les vieillards y prirent place, et les enfants et petits-enfants se rangèrent à l'entour en demi-cercle. Un prêtre d'un extérieur vénérable s'avança, et fit un discours sur la sainteté du lien conjugal. Il termina en citant pour exemple la longue vie des patriarches, et, en effet, l'exemple de ce couple respectable était le meilleur des sermons sur l'excellence du mariage. Nous nous appuyions, l'ours et moi, l'un sur l'autre, tous les yeux étaient humides, une émotion douce et solennelle avait pénétré tous les cœurs. Le discours était fini depuis longtemps, que l'assemblée gardait encore le silence. Mais ce n'était pas le silence de l'ennui.

On avait profité de ce temps pour arranger la seconde partie de la fête. Lorsque tout fut prêt, les invités furent conduits au second étage par des escaliers couverts de nattes élégantes. Là on exécuta les tableaux, dont la beauté et la grâce surpassèrent encore notre attente; je t'en ferai quelque jour la description. Le dernier était formé par les

nombreux descendants des Dahl : ce fut à ce moment que nous chantâmes le chœur, qui alla très-bien, surtout la seconde fois, car on nous fit les honneurs du *bis*.

Le rideau tombé sur le dernier tableau, on ouvrit les portes de la salle de bal, toute éblouissante de lumières, et un orchestre animé mit en mouvement les cœurs et les pieds de la jeunesse.

Et maintenant, Marie, prends ton flacon d'eau de Cologne, et prépare-toi à une catastrophe, fort étonnante, sans doute, mais peu conforme aux règles du beau. La réalité est parfois prosaïque.

M. Dahl, conduisant sa petite fille, s'était rendu dans la salle de bal, et toute l'assemblée le suivait pêle-mêle. Tout à coup je vis s'ébranler le lustre du milieu, celui-là même qui, le matin, m'avait donné de l'inquiétude. Séréna, à côté de son grand-père, parlant à quelques personnes, se trouvait juste sous ce lustre. Je pousse un cri d'effroi : « Prenez garde, le lustre va tomber ! » Tout le monde regarde au plafond avec épouvante : Bruno, prompt comme l'éclair, s'élance et enlève Séréna. Au même instant, le lustre tombe avec un fracas épouvantable, Bruno reçoit un coup violent à la tête, pâlit et chancelle. « Bruno ! » s'écrie Séréna avec un accent déchirant. Elle l'entoure de ses bras, il la presse sur son cœur, lui sourit doucement et tombe évanoui.

Aucune parole ne pourrait rendre l'effet de cette scène sur l'assemblée. En une minute, une catastrophe, une déclaration, et la mort, ou du moins ses apparences... L'imagination la plus fertile ne saurait rien inventer au delà. Je ne sais guère ce qui se passa ensuite jusqu'au moment où je me trouvai dans une chambre à peine éclairée. Bruno était étendu sur un sopha ; on l'avait saigné, mais il n'était pas encore revenu à lui. L'ours, immobile, sévère, veillait à côté de lui. *Ma chère mère* tenait la tête de son fils sur ses genoux ; elle ne disait rien, mais de grosses larmes roulaient dans ses yeux obscurcis et coulaient lentement le long de ses joues. Tout près était assise Mme Dahl ; Séréna, à genoux devant elle, cachait sa tête dans son sein. A côté se tenait le vieillard, les yeux fixés sur son enfant.

Enfin Bruno se réveilla. « Où est-elle ? cria-t-il avant d'avoir repris entièrement ses sens ; je la tenais entre mes bras ; elle était à moi ! J'étais si heureux !... Oh ! laissez-moi mourir ainsi ! Séréna, cria-t-il encore plus fort, ma femme, où es-tu ? Ne nous séparons pas... Nous sommes dans l'église, les anges chantent au-dessus de nous, ils nous bénissent... Pourquoi as-tu pris ton vol ?... Séréna, reviens, rends-moi la vie !...

— Oh ! quel tourment, quel tourment ! » disait-elle tout bas, en serrant sa grand'mère de toutes ses forces.

Bruno s'était redressé. En voyant Séréna entre ses parents, il s'écria avec sa violence naturelle, augmentée encore par un reste de délire : « Ah! je le vois, vous me la cachez, vous voulez nous séparer. Pourquoi? Pourquoi séparer deux cœurs unis depuis l'enfance? Oh! faites que ce jour soit un jour de bénédiction, accordez-moi la main de Séréna.

— Ce n'est pas le moment de parler de cela, dit le vieillard, moitié fâché, moitié attendri. Nous verrons.....

— Et pourquoi pas maintenant? dit Bruno avec un accent irrésistible. Pourquoi retarder encore mon bonheur? Je serai si reconnaissant! Oh! donnez-moi Séréna, donnez-la-moi aujourd'hui, en ce moment. Je ne vous enlèverai pas votre trésor, ma maison deviendra la vôtre, je partagerai avec Séréna le soin d'embellir vos vieux jours. Bonne mère, continua-t-il, en saisissant la main de Mme Dahl et en l'arrosant de larmes, bonne et vénérable mère, ne craignez rien pour votre enfant, et, si vous avez éprouvé que l'amour d'un époux, sa fidélité, son respect font le bonheur d'une épouse, oh! alors, bonne mère, accordez-moi aujourd'hui Séréna. »

Les vieillards se regardèrent, puis regardèrent leur fille. Elle restait entre eux deux, blanche comme les fleurs de sa couronne, les yeux baissés, toute prête à se soumettre, à s'immoler.... Mais à quel autel? C'était là la question.

Il y eut alors un moment de silence, puis *ma chère mère* se leva, pâle et imposante. « Je devrais peut-être laisser décider tout cela sans m'en mêler, dit-elle d'un ton solennel, mais sans hauteur. Toutefois, écoutez-moi : je suis mère, et je veux dire un mot en faveur de mon fils. Jusqu'à présent, j'ai peu fait pour son bonheur, et que pourrai-je faire à l'avenir? Pas grand chose, car......» Elle porta la main à ses yeux ; on voyait qu'elle cherchait à réprimer sa violente émotion. Après un moment de silence, elle reprit d'une voix plus assurée et cependant plus douce : « Je veux seulement vous dire, mes honorables amis et voisins, que mon fils a largement réparé, en dernier lieu, les torts qu'il a eus envers moi dans sa première jeunesse. Je crois, je suis parfaitement convaincue qu'il fera honneur à son pays, qu'il mérite d'avoir pour femme la meilleure des jeunes filles, et qu'il saura la rendre heureuse. Depuis longtemps déjà il s'est confié à moi; j'ai approuvé son amour, je l'ai béni. Ainsi, mes chers amis et voisins, si vous trouvez bon de donner votre petite-fille à mon fils, vous ferez bien et agirez dans son intérêt, et pour moi j'en rendrai grâces en tout temps au Seigneur, et, après le Seigneur.... à vous. »

Ces paroles nous émurent profondément, et l'aspect de cette mère aveugle et suppliante (car il y avait en ce moment de la supplication

dans son accent) plaidait éloquemment en faveur de Bruno. Une autre circonstance devait déterminer les vieillards. Séréna, bien involontairement sans doute, avait donné à Bruno un témoignage public de son amour, et il était à présumer que la ville et tout le pays le sauraient bientôt.

Bruno s'était reculé. Quand sa mère eut fini de parler, il saisit sa main et la baisa avec transport. M. et Mme Dahl s'adressèrent alors à leur fille : « Désires-tu lui appartenir? Veux-tu lui donner ta main?

— Oui, balbutièrent les lèvres de Séréna. Oh! mes parents..... si vous le voulez... si vous le permettez... oui.

— Eh bien, alors, au nom de Dieu! dit le vieillard, Bruno Mansfeld, recevez la main de notre enfant. Séréna est votre fiancée.

— Séréna à moi ! » s'écria Bruno avec un accent qui retentit jusqu'au fond de mon âme; et il se précipita vers son amie.

Les vieillards la retenaient encore.

« Rends-la heureuse, lui dirent-ils d'une voix mal assurée; c'est notre plus jeune enfant, notre enfant de prédilection... la joie de notre vieillesse... notre fille soumise (des larmes inondaient leurs joues flétries, et leurs mains tremblantes retenaient toujours Séréna). Ne nous l'enlève pas, laisse-la nous fermer les yeux... Montre-toi digne d'elle, aime-la toujours, rends-la heureuse.

— Heureuse! s'écria Bruno en l'arrachant avec transport des mains de ses parents et en la pressant sur son cœur. J'espère la rendre heureuse comme j'espère obtenir par elle la grâce de Dieu. » Puis il la conduisit à sa mère. « Bénissez-nous, ma mère, » dit-il.

Oubliant sa solennité habituelle, *ma chère mère* bénit ses enfants d'une voix tremblante, puis elle serra Bruno avec force entre ses bras et appuya un moment sa tête sur la poitrine de son fils chéri. Ils étaient beaux à voir ainsi tous deux. Elle tendit ensuite la main à ses vieux amis.

« Maintenant faisons part du mariage, s'écria M. Dahl. Il faut mettre aujourd'hui toutes nos joies en commun. Viens, ma vieille, venez, mes enfants, et vous, parents, amis, qui êtes dehors, écoutez, écoutez! Je viens vous annoncer des fiançailles, et vous demander vos vœux pour ma petite-fille Séréna et pour son promis, Bruno Mansfel. »

Tout le monde resta immobile comme si un autre lustre était tombé au milieu du salon. Les habitants de la bonne ville de W*** n'étaient pas habitués à passer, en si peu de temps, par tant de surprises et d'émotions diverses, et à être témoins, dans l'espace d'une heure, d'une déclaration d'amour, d'un accident mortel, d'une guérison complète, le tout couronné par des fiançailles. Un murmure d'étonnement, puis des souhaits de bonheur retentirent dans le sa-

lon; mais je vis dans l'assemblée plus d'une mine allongée. Je crois que Bruno le remarqua aussi, car ses yeux s'allumèrent, et pendant un moment il promena des regards sombres sur l'assemblée. La veine de son front s'était gonflée, il avait froncé le sourcil, sa figure était pâle et menaçante.

A.

(La fin au numéro prochain.)

REVUE POLITIQUE.

24 décembre.

La tactique parlementaire commence ses opérations par des préparatifs d'attaque contre le fauteuil de la présidence. L'opposition avait médité de remplacer M. Sauzet par M. Dupin; elle mûrissait son plan en silence; mais les ministériels en eurent vent, s'ébranlèrent tout à coup, s'emparèrent les premiers de l'honorable député, et le tournèrent contre leurs adversaires. L'opposition fut très-surprise; elle demanda ce que cela voulait dire. Est-ce que les conservateurs, par stratagème, ont voulu esquiver une défaite certaine sur ce premier vote? Est-ce qu'il y aurait dans ce changement brusque et inattendu une arrière-pensée plus profonde, *altior intellectus*, comme disait le soupçonneux Tacite? Le projet de dotation ne serait-il pas caché sous la sonnette offerte par le *Journal des Débats* à un ami du château? On comprend que nous n'entrerons pas dans cette grave controverse, que nous laissons tout entière aux habiles tacticiens de la Chambre et de la presse.

Jusqu'à présent tout annonce que l'opposition ne fera pas merveilles pendant le cours de la session qui va s'ouvrir. Comme par le passé, elle gâte son rôle en le réduisant à des questions personnelles. Les griefs sérieux ne manquent pas pourtant; le droit de visite existe toujours avec ses abus, et les négociations entamées à ce sujet par le ministère, bien malgré lui, ne mènent à rien; le retour du contre-amiral Dupetit-Thouars et les détails publiés par M. Bruat fournissent de nouveaux aliments à l'irritation causée par la malheureuse affaire de Taïti, et l'on espère que le maréchal Bugeaud ne pourra dissimuler jusqu'au bout le mécontentement que lui a inspiré le traité du Maroc; enfin, une nouvelle prétention de l'Angleterre sur la rivière de Gambie a offensé la susceptibilité de nos marins, et soulève une question grave de droit public. Mais qu'est-ce que tout cela, quand on sait d'avance que les chefs de l'opposition n'auraient ni la volonté, ni le pouvoir de pratiquer, s'ils arrivaient au ministère, un

autre système que celui qu'ils attaquent ; quand on sait qu'il ne s'agit pour eux que d'eux-mêmes, et que le sentiment national blessé n'est qu'un texte oratoire dont se sert leur ambition? Ce triste spectacle d'égoïsme répand dans tous les esprits la défiance et le découragement, et l'on finit par se résigner au mal par la certitude que le remède offert ne serait qu'une déception plus mortifiante encore que tout le reste.

La réorganisation des administrations centrales, prescrite par la Chambre, a donné lieu à des ordonnances qui ne réorganisent pas grand'chose. On y reconnaît pourtant la velléité de régulariser l'avancement et d'imposer des conditions d'admission aux emplois dans les divers ministères ; des examens seront imposés aux aspirants qui n'auront pas passé par certaines écoles spéciales : c'est un commencement de mandarinat administratif; mais aucun principe général, aucune idée tranchée et hardie ne révèle un système accepté, et la question reste tout entière à reprendre. On conçoit d'ailleurs que le gouvernement se croit obligé de laisser mûrir encore une question dont tous les côtés sont loin d'être éclaircis. Une hiérarchie administrative, parfaitement organisée par des règles fixes, deviendrait une espèce de corporation peut-être trop indépendante de ses chefs. Dans un régime où les ministères changent si souvent, et par sa force d'inertie, elle pourrait faire obstacle aux réformes qui ne lui plairaient pas. En outre, comme l'aristocratie n'a pas chez nous cette influence suprême qui passe par toutes les ramifications du corps social pour l'animer d'une pensée commune, l'exercice d'un droit étendu de nomination aux places est un moyen d'action dont le pouvoir aura longtemps encore besoin. Et cependant ce mode d'action est trop souvent de la corruption ; il vicie la base du système électif ; il expose le ministère à des obsessions qui lui font un esclavage de ce qui était destiné à lui faire une puissance. L'embarras est donc grand, de quelque côté qu'on se tourne, et il est tout simple qu'on hésite et qu'on tâtonne dans une voie dont l'issue est encore si incertaine.

Des nouvelles peu rassurantes arrivent de l'Algérie. Le traité de Tanger commence à porter les fruits qu'il fallait en attendre. Les provinces du Maroc les plus rapprochées de notre frontière sont presque en insurrection contre l'empereur Abd-er-Rhaman. Abd-el-Kader, qu'on disait interné vers l'ouest, a mis à profit la grosse faute de notre diplomatie; et au moment où *le Moniteur* officiel publiait le texte du traité accordé à l'Angleterre plutôt qu'à l'empereur, le fanatisme musulman préparait un mouvement qui peut devenir une révolution. Abd-er-Rhaman, l'allié des chrétiens, va se trouver en face du fidèle défenseur de la foi du prophète ; les populations, enhardies

par notre fausse modération, s'attroupent autour de ce dernier. Nous nous vantions d'être assez riches en millions pour payer notre gloire; il faudra maintenant dépenser encore des millions, et, qui pis est, encore du sang, pour payer cette sotte phrase. Ceci dérangera considérablement les raisonnements préparés par le ministère pour la discussion de l'Adresse. Il faut espérer du moins que cette fois les Chambres inspireront au gouvernement des résolutions plus fortes et plus dignes de la France; elles ne permettront plus que l'Angleterre trace une limite à nos justes représailles, et la guerre se fera selon l'honneur et la vraie prudence, qui consiste à ne plus faire des traités comme celui de Tanger, quand on a déjà eu le malheur de faire celui de la Tafna. En vain nos hommes d'Etat se refusent au rôle que la Providence nous impose; il faudra bien que cette Providence ait son jour, et que la France accomplisse d'un bout à l'autre sa mission africaine.

La situation de la Suisse appelle en ce moment l'attention sérieuse de tous les gouvernements européens. Les derniers troubles ne sont que de nouveaux symptômes d'un mouvement qui menace d'ébranler l'équilibre politique actuellement établi. On n'y saurait méconnaître l'action de la démocratie anarchique alliée aux doctrines irreligieuses; la constitution fédérale ne possède point l'unité d'action qui donne la force au pouvoir, et qui pourrait régulariser la lutte des partis. Enfin, il y a au fond de tout cela des besoins providentiels qui se manifestent par le désordre, comme il arrive partout où une grande évolution devient nécessaire.

Il faut remonter à plusieurs années en arrière pour découvrir l'origine de ce qui se passe. Le rationalisme allemand, dernier résultat du protestantisme, avait acquis, à Zurich, assez d'influence pour essayer de se constituer dans l'éducation publique. La nomination de Strauss, l'auteur d'une *Vie de Jésus-Christ*, qui fait de l'Évangile un mythe forgé à plaisir, à une chaire de théologie dans cette ville, était une manifestation trop audacieuse : elle jeta une lumière effrayante sur les tendances intellectuelles qui se propageaient dans le pays. La population vit s'ouvrir devant elle un avenir rempli d'abîmes; elle se révolta en masse contre le malencontreux philosophe; tout ce qu'il y avait encore de chrétien parmi les protestants voulut enrayer le char de Zwingle qui se précipitait si vite. Forcés de rétrograder en théologie, les révolutionnaires se tournèrent aux complots politiques. Les troubles d'Argovie ouvrirent la seconde période. Là on s'attaquait aux couvents catholiques; les conservateurs protestants n'y virent pas grand mal; ils ne comprirent pas qu'on ne passait sur le Catholicisme que pour arriver jusqu'à eux. Les violences furent en partie sanc-

tionnées par transaction ; c'était quelque chose de gagné. Poussant plus loin encore, on essaya le même jeu dans le Valais ; mais ici la résistance se trouvait dans des conditions meilleures ; les catholiques repoussèrent la force par la force, l'assassinat par la bataille; il fallut céder. La dernière lutte de Lucerne marque la quatrième période, toujours caractérisée, comme les précédentes, par la violence, l'injustice, l'illégalité, le mépris le plus insolent des droits et des opinions d'autrui. Deux couvents avaient été supprimés à Lucerne : pour réparer le mal, on résolut de les remplacer, en vertu d'une convention conclue avec le Saint-Siége, par un séminaire placé sous la direction des Jésuites. Le suffrage du peuple ratifia l'acte du gouvernement. La démocratie elle-même avait donc prononcé. Mais pour les révolutionnaires la démocratie n'est qu'un mot puissant qu'ils exploitent là où elle ne règne pas ; dès qu'elle règne, ils n'en veulent plus ; car enfin une démocratie régulière est toujours un gouvernement tel quel, un ordre quelconque ; et ce n'est ni un ordre, ni un gouvernement qu'il leur faut. Il leur faut « leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui. » Ils prétendirent donc, les armes à la main, que Lucerne n'avait pas le droit d'appeler les Jésuites; les sociétés secrètes, les réfugiés, tous les agents anarchiques accoururent à leur aide. Une connivence coupable de la part de Berne, Vaud, Bâle-Campagne, menaça la liberté de Lucerne, qui alors appela aussi à son secours les petits cantons catholiques. Il n'y a donc plus, à proprement parler, de confédération suisse; moralement elle est dissoute, et la pression des grands États qui l'environnent en maintient seule les fragments qui glissent sur la pente, comme dans les hautes vallées de l'Oberland une débâcle de glace est quelquefois suspendue par des rochers qui s'avancent de chaque flanc de la montagne.

Il est fort inutile de discuter ici le droit de Lucerne, qui est évident; mais des journaux français qui, dans leur haine ridicule contre les Jésuites, avaient d'abord exploité avec espérance la crise sarnienne, s'étant ravisés après la victoire des catholiques, ont cru ingénieux d'y puiser un argument à l'appui de leur système d'expulsion. A Lucerne, disent-ils, le peuple accepte les Jésuites ; à la bonne heure. Les Jésuites se fondent à Lucerne sur la légalité de leur existence ; ils ont raison. Mais la France n'en veut pas ; il faut donc, par la même raison de légalité, les expulser de France. Ce beau raisonnement a été trouvé par un journal conservateur. Ne semblerait-il pas qu'entre l'existence officielle, entre la fonction publique conférée aux Jésuites par Lucerne, et le simple droit commun des citoyens qu'ils demandent en France, il n'y ait pas de différence ? Faut-il nécessairement être appelé par le gouvernement ou être expulsé ? et ne peut-on vivre

libre en dehors des priviléges et en même temps à l'abri des persécutions?

Mais ce ne sont là que les particularités accessoires et occasionnelles des événements de la Suisse. Le principe de ces événements, c'est le plan formé par les révolutionnaires de tous pays d'établir en Suisse un foyer d'action rayonnant à la fois sur l'Allemagne, l'Italie et la France. Ce plan est habile; la Suisse y prête admirablement. Des rivalités de religion, de mœurs et d'intérêts, trois races et trois langues, point de force centrale, point de politique suivie, des influences contraires placées tour à tour à la tête des affaires, et amenant des fluctuations périodiques, prévues et mises à profit par chaque parti; au milieu de toutes ces causes de faiblesse, un noyau de mécontents qui se grossit en offrant asile à tous les mécontents du voisinage; la misère qui grandit à côté de l'industrie, sa mère; les sectes qui s'agitent, les anciennes mœurs qui s'en vont; une position centrale en Europe, fortifiée par la nature: quel meilleur campement pour la démagogie, si elle parvenait à s'y bien retrancher? Que ferait l'Europe? Comment intervenir? comment modifier la constitution? En faire un royaume neutre? Ce serait une difficulté plus grande qu'aucune de celles qui ont tourmenté l'Europe depuis trente ans. Y laisser surgir une république unitaire, avec l'esprit de propagande, au milieu des royaumes? démembrer la confédération? la rétablir dans son incohérente neutralité? Tout cela est plein de tempêtes. Les sociétés secrètes ont donc bien choisi leur théâtre; une révolution en Suisse serait pour elles un admirable instrument de désordre; un vaste incendie pourrait en sortir, allumé par les paperasses même des protocoles. C'est à la France et à l'Allemagne qu'il appartient d'y regarder de près. Partout l'intolérante bourgeoisie protestante est neutralisée par l'action inverse du rationalisme et du méthodisme qui la divisent; il n'y a plus en Suisse, comme les derniers événements l'ont clairement démontré, d'autre principe d'unité, d'autre hiérarchie morale, d'autre force traditionnelle que le Catholicisme. Voilà donc que la Suisse doit aussi être comptée comme l'un des éléments de la grande et nouvelle politique que nous aimons à saluer dans l'avenir, et dont la France est appelée à devenir le principal foyer dans le monde. Partout les éléments catholiques se dégagent des liens noués par le traité de Westphalie, et renoués tant bien que mal par le traité de Vienne; les croyances que la politique avait condamnées au sommeil dans le sein de l'équilibre européen ont retrouvé dans ce repos, les unes la force et les autres la défaillance, selon le principe qu'elles portaient dans leur sein; la plus forte, la seule vivante reprend le premier rôle dans les affaires de ce monde, au grand désappointe-

ment de ceux qui croyaient l'avoir enterrée pour toujours. De là, répétons-le, une grande et nouvelle politique dont ceci est l'aurore, et qui déjà répand des couleurs inattendues sur chaque nuage qui passe.

Qu'adviendra-t-il de la Prusse, s'il est vrai, comme on l'affirme, que le roi ait notifié aux États allemands son intention d'établir un gouvernement de délibération publique? Un tel projet révèle assurément de graves inquiétudes. Un pouvoir ne se donne des limites que lorsqu'il entrevoit des nécessités insurmontables; c'est déjà une rare sagesse de comprendre ces nécessités, et d'y obéir à temps. Une constitution représentative est du reste la conséquence logique et pratique de tous les efforts faits et de toutes les mesures prises pour développer l'industrie dans ce pays ; il est le couronnement du Zollverein... En effet, les intérêts nouveaux, créés par la politique prussienne, sont trop compliqués et touchent de trop près la multitude pour que le gouvernement, si habile qu'il soit, puisse les diriger avec sécurité sans ouvrir une arène plus ou moins libre aux discussions des classes intéressées. En appelant leur concours, le gouvernement se délivre d'une partie de sa responsabilité; il s'entoure de collaborateurs nouveaux ; il fait une application politique du principe de la division du travail. Relativement à ses vues d'avenir, il ajoute à l'influence déjà acquise en Allemagne le prestige parlementaire; il attire à lui les esprits avides de cette sorte de liberté; il imprime un cours régulier aux oppositions qui déjà se gonflaient de colère dans un silence forcé; il place l'Autriche dans une situation plus difficile, et lui enlève la force morale ; il fait une espèce de propagande tacite dans les États qu'il compte absorber un jour. Mais, d'un autre côté, un gouvernement représentatif prussien donnerait une voix puissante à tous les griefs, à toutes les antipathies qui naissent nécessairement de la réunion même des parties hétérogènes dont le royaume s'est formé. La question religieuse surtout, qui a tant embarrassé le dernier règne, prendrait, sans nul doute, des proportions nouvelles. Là, comme en Suisse, la dissolution du protestantisme et l'union des catholiques offrirait le spectacle de plus d'une lutte sérieuse. Il faudrait renoncer à l'ancien projet d'une église évangélique nationale, ou bien les provinces rhénanes joueraient un rôle peu rassurant pour la monarchie. Mais ne nous livrons pas encore à l'examen de ces éventualités si diverses et si fécondes : le gouvernemeut prussien hésitera sans doute plus d'une fois encore à s'engager dans ce défilé, d'où il serait difficile de revenir en arrière.

Le ministère grec, appuyé sur une majorité considérable, se prépare déjà, à travers de nombreuses difficultés, à aborder les améliorations positives et les grands travaux d'utilité publique. La construc-

tion de nouvelles routes, la réparation de celles qui existent, le commerce maritime, l'agriculture, l'industrie, les écoles, l'armée, les tribunaux, l'administration financière, tel est l'immense programme qu'il s'impose avec courage, qu'il ne pourra remplir assurément, mais qu'il aura l'honneur d'avoir mis le premier sérieusement à l'étude. Ce qui doit nous donner une idée très-favorable des lumières et de la fermeté du ministère Coletti et Metaxa, ce qui fait bien augurer de l'intelligence du pays et de son aptitude aux institutions qu'il a conquises, c'est l'harmonie qui continue à se maintenir entre deux hommes que des nuances assez fortes d'opinions, de sympathies, d'antécédents, que des prétentions personnelles et des intrigues du dehors semblaient devoir bientôt diviser. Un article de M. Duvergier de Hauranne, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, avait dernièrement failli rompre cet heureux accord. Le philhellène français aurait dû peut-être supprimer de son travail des particularités personnelles bien propres à réveiller des dissentiments qui seraient fâcheux pour la France, parce qu'ils seraient funestes à la Grèce. La position parlementaire de M. Duvergier de Hauranne devait lui conseiller une plus grande discrétion. Plus la source à laquelle il avait pu puiser ses renseignements à Athènes était sûre et élevée, plus la réserve devait lui paraître un devoir. Mais il semble que ce soit la fatalité de tous les hommes politiques qui s'associent à M. Thiers d'avoir la main malheureuse dès qu'ils touchent aux affaires étrangères; dans les petites choses comme dans les grandes, ils compromettent nos alliés et font les affaires de nos antagonistes. Aussi, les journaux du parti anglais à Athènes n'ont-ils pas manqué aussitôt de souffler de toute leur force sur cette étincelle de discorde. Le mécontentement a été vif entre ministres; heureusement, la modération l'a emporté cette fois encore; elle ne l'eût pas emporté peut-être si la vérification des pouvoirs eût été moins avancée, si la majorité eût été quelque peu douteuse.

On s'est donc apaisé; les organes favorables à M. Coletti, tout en remerciant l'écrivain français, le touriste politique, de ses sympathies pour la cause grecque, ont déclaré de concert que, quant aux anecdotes particulières sur tel et tel personnage, il avait été mal informé; que son passage avait été trop rapide pour avoir pu connaître le véritable état des choses; qu'il avait pris des commérages pour des documents. Le ministère reste donc parfaitement uni dans les vues générales qui l'ont dirigé dès son origine, et l'opinion publique est de plus en plus favorable à la France, seule protectrice désintéressée du royaume hellénique. En vain les journaux de Londres cherchent à répandre des bruits fâcheux sur de prétendues révoltes dans l'intérieur

du pays; en vain ils cherchent à exciter la jalousie du Péloponnèse en représentant le gouvernement comme livré aux palikares, surtout depuis la nomination du général Grivas aux fonctions d'inspecteur général de l'armée; ces efforts jaloux, dont le but est parfaitement connu, n'inspirent plus à la nation grecque que le plus profond mépris. Elle répond avec raison qu'avant le ministère actuel toutes les provinces étaient troublées et inquiétées, quelques-unes soulevées contre le gouvernement; les lois foulées aux pieds par le peuple, parce qu'elles avaient été violées par le ministère; les fonctionnaires publics déconsidérés, convaincus d'arbitraire et d'injustice; et pourtant alors les journaux de Londres ne racontaient que merveilles du bon ordre et des progrès réalisés par le gouvernement. Mais depuis la chute de M. Mavrocordato, c'est autre chose. L'ordre se rétablit sans avoir besoin de mesures rigoureuses; les crimes deviennent plus rares, proportion gardée, qu'à Londres ou à Paris; les plaies du passé se referment. Et que fait alors la presse anglaise? Elle reçoit de ses correspondants des nouvelles alarmantes qu'ils inventent ou qu'ils grossissent avec la dernière mauvaise foi. « Ils glanent misérablement dans nos forêts, nos montagnes ou nos carrefours, dit le *Moniteur grec*, quelques drames de cour d'assises, quelques vols de nuit, puis en font la base de leurs déclamations contre le gouvernement. Un tel système montre suffisamment ce qu'était le ministère précédent, ce qu'est le ministère actuel, ce que l'Angleterre voudrait faire de la Grèce. Il faut s'attendre à voir cette guerre sourde contre la Grèce devenir plus vive à mesure que les plans d'organisation chercheront à se réaliser dans ce pays; car, dans tout l'Orient, à Athènes comme à Constantinople, comme au Caire, comme au Liban, le rôle de la politique anglaise est de maintenir le provisoire par la faiblesse, et la faiblesse par la mobilité et le désordre.

Pendant que l'Angleterre poursuit ainsi ses projets à l'extérieur, elle sent elle-même les progrès lents, mais continus, de la décomposition dont elle porte le principe en son sein. On n'entend plus maintenant en Angleterre que des discussions religieuses; l'évêque de Londres, l'évêque d'Exeter, le puseyisme, les droits du clergé, les droits des laïques, l'offrande, le surplis, tels sont les points apparents, les textes actuels d'une controverse dont la cause est plus profonde et la tendance plus sérieuse.

L'église anglicane n'est plus, depuis longtemps, qu'une institution politique en décadence. Ce faux sacerdoce, cette sacrilége sinécure, dont les titulaires gouvernent la religion comme si c'était une usine, au moyen de commis et de contre-maîtres, ne remplit plus même le but politique qui lui avait été assigné, et dont un reste d'influence

morale devait être le moyen. En face de cette église établie, les sectes dissidentes, à l'esprit étroit et jaloux, sans élévation dogmatique, sans grandeur morale, sans poésie, étalent les petites misères d'une religion bourgeoise et la stérilité de l'esprit négatif. Ces deux catégories du protestantisme anglais ont porté jusqu'à la fin le stigmate de leur origine : fondées par l'intérêt d'une part, et par le fanatisme de l'autre, la discussion sérieuse avec le Catholicisme ne les a guère tentée ; les déclamations des anciens jours, les invectives contre Rome, contre la superstition, contre la théocratie, ont toujours été l'aliment doctrinal dont elles se sont nourries. Il devait pourtant arriver quelque jour, grâce aux révolutions de l'esprit humain et à l'influence des études historiques, que quelques hommes distingués se missent à creuser plus avant dans cette couche épaisse de préjugés et de formules reçues, et qu'ils appréciassent à leur valeur les prétendues réformes du XVIe siècle. C'est ce qu'ont fait le docteur Pusey et ses confrères; et déjà dans le clergé anglican la lumière s'est propagée sur une assez grande étendue. Sous ces questions de l'offrande et du surplis, il y a celles de la hiérarchie et du culte extérieur; et ces dernières en entraînent inévitablement à leur suite beaucoup d'autres plus radicales encore. Le puseyisme tend au Catholicisme sans y vouloir arriver; plusieurs cependant dépassent la limite tracée par leur chef et y arrivent malgré lui. A part ce résultat, le puseyisme n'est qu'un effort louable, généreux, élevé, qui ne réussira pas, mais qui pourra achever la dissolution du protestantisme anglais de tous les degrés. Il y a donc en ce moment une bruyante contestation sur la discipline entre une partie du clergé et ses ouailles. Qui décidera dans l'église? Les ecclésiastiques seront-ils incompétents, et les laïques se formeront-ils en concile? Les ministres anglicans sont-ils une autorité ou de simples agents? Sont-ils ministres de Dieu ou ministres des laïques? Telles sont les questions soulevées, et l'on sait que les disputes de ce genre ne se terminent pas aisément. Le Parlement interviendra sans doute, et les évêques recevront la décision infaillible de leur jeune et gracieuse papesse, la papesse Victoria.

L'Irlande continue ses manifestations; O'Connell est revenu entièrement à son ancien plan de Rappel; il ne pouvait se séparer de la nation; il lui obéit pour la commander. Ce commandement était bien nécessaire; le ribbonisme recommençait ses ravages; la vengeance, la misère, la haine reprenaient l'arme de l'assassinat; il fallait une autre puissance que celle de la police officielle pour arrêter le mal, il fallait la police de l'Association irlandaise elle-même. O'Connell a envoyé M. Steele découvrir et faire arrêter les misérables qui faisaient de l'agitation par le crime. C'est ainsi que l'Association se manifeste

comme un gouvernement véritable, déjà substitué de fait au gouvernement. La physionomie de l'Irlande est plus que jamais celle d'un pays conquis, exploité plutôt que gouverné par le vainqueur. Au reste, O'Connell vient de confirmer à Waterford ce que nous avancions il y a peu de temps sur la nécessité, pour l'Irlande, de patienter jusqu'à la prochaine guerre. Le libérateur reconnaît enfin que la guerre seule, la guerre extérieure pourra redresser les griefs du pays; jusqu'à ce moment il faut courber la tête, se résigner à des maux infinis et rester associés dans une commune espérance. Il n'en faut pas davantage pour démontrer à tous les yeux la tendance véritable du mouvement irlandais, et la seule terminaison possible d'un mal auquel les mesures partielles ne peuvent apporter aucun remède efficace.

Finissons par un petit incident tout frais, plaisant et grave tout à la fois. Il faut savoir que la *grande camaraderie universitaire* (c'est elle-même qui se nomme ainsi) se constitue quelquefois en sociétés de bienfaisance; l'une de ces sociétés, composée des anciens élèves du collége Louis-le-Grand, a été autorisée par arrêté ministériel du 29 juin 1844. Or, cette sorte de bienfaisance ne va pas sans vin de Champagne, et dernièrement la société susdite s'est réunie dans les salons du restaurateur Douix, sous la présidence de M. Villemain. « Les vétérans du prytanée, dit le *Journal des Débats*, n'avaient pas manqué à l'appel, et, à côté d'eux, des jeunes gens, échappés seulement depuis quelques mois à la discipline du collége, étaient venus essayer de leur liberté dans cette réunion de famille, et rattacher leur jeunesse à cette chaîne non interrompue de la grande camaraderie universitaire. » Admirez la convenance de cette phrase, et comme c'est un bel essai de liberté qui se fait à table, et qui consiste à se rattacher à une camaraderie!

Mais il fallait un orateur et une oraison : M. Cuvillier-Fleury, ancien précepteur et aujourd'hui secrétaire des commandements de M. le duc d'Aumale, s'en est chargé. Il faut lire ce discours pétulant, où l'esprit chancelle comme il convient à la fin d'un dessert copieusement arrosé, et où la phrase marche en décrivant des courbes indéchiffrables, et en s'accrochant à elle-même jusqu'à trébucher dans la platitude. Il va sans dire que c'est un dithyrambe à la gloire de l'Université : mais Pindare ne s'égare jamais à ce point. Selon M. Cuvillier-Fleury, la cause universitaire peut *être appelée sainte,* car elle est celle de l'esprit humain lui-même. Lisez, je vous prie, ce passage textuel : « En défendant l'autorité et l'action de l'État dans l'éducation de la jeunesse, c'est la Charte elle-même que l'on défend, c'est-à-dire la liberté raisonnable de penser, d'écrire et de prier Dieu suivant sa conscience! » Ainsi la liberté raisonnable, c'est l'autorité et

l'action de l'État; et c'est seulement en vertu de cette autorité et de cette action qu'on peut penser, écrire et prier Dieu. La conscienec est libre, pourvu qu'elle subisse l'autorité et l'action de l'État. Est-ce là la doctrine qui règne aux Tuileries? on pourrait le croire, si elle avait été énoncée de sang-froid; mais n'oublions pas qu'ici, entre la position de M. Cuvillier-Fleury auprès des princes et son discours universitaire, il y a tout un banquet.

Encore une phrase qui procède de la même inspiration : « M. Villemain, dit l'orateur, a préludé par l'exercice et *le génie du bon goût* à la pratique de la saine politique, et aux nobles actions par les bons ouvrages. » Puis une invective contre les férules de Saint-Acheul « que l'intrigue vient de retrouver et d'ensanglanter à Lucerne. » Ces férules ensanglantées sont fort originales. Ce qui est bien original aussi, c'est de voir le secrétaire de M. le duc d'Aumale intervenir publiquement dans les affaires de Lucerne; et tout cela pour défendre l'Université, de qui nous avons appris, selon M. Cuvillier-Fleury, « à aimer Dieu, le roi et la France. » Que diront les libéraux de cet amour-là, emprunté à tous les discours officiels de la Restauration? L'Université est donc chargée d'enseigner la politique sentimentale, et l'amour du roi après Dieu et avant la France? Nous recommandons à la démocratie ce programme universitaire proclamé dans les salons du restaurateur Douix par un convive parfaitement placé pour savoir le dessous des cartes, et un peu indiscret ce soir-là.

REVUE SCIENTIFIQUE.

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES.

Pascal entre M. Cousin et M. Lélut. — Du prêt à intérêt, par M. Troplong. — *Mémoire de* M. Giraud *sur les Celtes.*

M. Cousin avait voulu faire de Pascal un sceptique..... Le peut-il encore aujourd'hui? Nous n'avons pas à apprécier ici ce que M. Cousin écrit, mais seulement ce qu'il dit. Or, si nous nous en rapportons à ses paroles, nous devons croire qu'il renonce à sa thèse.

Il y a deux ans Pascal était un *philosophe qui se précipitait dans les abîmes du scepticisme.... Sa raison ne pouvait croire....* Si par *le besoin de son cœur* il se jetait dans la religion, elle n'était pour lui *qu'un fruit amer éclos dans la région désolée du doute, sous le souffle aride du désespoir.... S'il avait fini par croire...., c'était d'une foi inquète et malheureuse.... d'une foi sombre et mal sûre d'elle-même.* (Des *Pensées* de Pascal, p. 162 et 163.) « Quand on pousse le scepticisme aussi « loin que Pascal, disait M. Cousin, on court bien risque de le retrouver dans « le sein de la foi.... Au milieu des accès de sa dévotion, il lui échappe, s'écrie- « t-il, des cris de misère et de désespoir.... Sa foi était loin d'être sans nuage. » (Page 175-176.) *Le doute avant, le doute après, tel a été le sort de Pascal!* (Page 189.) Voilà quelle était la conclusion définitive de M. Cousin.

Aujourd'hui les choses ont bien changé. La foi de l'auteur des *Pensées,* se opinions théologiques, sa piété et jusqu'à son jansénisme, tout s'explique de la façon la plus simple et la plus unie du monde. Pascal était né dans une famille pieuse; il y avait reçu dans sa première jeunesse des leçons qu'il n'oublia jamais. Vers l'âge de dix-huit ans, entraîné et convaincu par les conseils de deux médecins qui avaient soigné son père, il s'enrôla avec tous les siens dans la secte dont Saint-Cyran était le maître, et, depuis lors, il est toujours resté fidèle aux doctrines jansénistes sur la grâce. Voilà toute son histoire. Quant à sa conversion, il faut la dépouiller de la plupart des circonstances tragiques dont on a voulu l'entourer. D'abord l'accident du pont de Neuilly est très-improbable ; aucun auteur contemporain n'en fait mention, il n'est appuyé que sur des on-dit. Mais fût-il vrai, il n'a influé en rien sur les sentiments de Pascal, et la preuve en est que sa sœur Jacqueline, qui a donné les détails les plus circonstanciés sur la conversion de son frère, n'en dit pas un seul mot. M. Cousin avait prétendu, il est vrai, que *Pascal n'avait songé sérieusement qu'assez tard à la philosophie et à la théologie,* et l'avait fait *sous une impression terrible.* (Page 157.) Cette impression terrible était la peur de se noyer. Mais M. Cousin reconnaît de bonne grâce qu'il était dans l'erreur; il n'avait pas tous les docu-

ments sous les yeux; il n'avait pas assez étudié la question; en un mot, il s'est trop pressé! Aujourd'hui, il ne voit plus dans la conversion de Pascal que la conclusion logique de toute une vie. Il ne faut pas d'ailleurs, ajoute M. Cousin, se faire illusion sur la portée de ce mot *conversion*. En style du XVIII[e] siècle, et surtout en style janséniste, se convertir, ce n'était pas passer de l'impiété à la religion, c'était sortir du monde pour embrasser une vie plus solitaire, plus mortifiée, plus dévote. C'est tout ce qu'a fait Pascal. Il était degoûté des plaisirs et des vains amusements qu'il goûtait depuis deux ans dans un train de vie honnête sans doute, mais un peu dissipé. Il hésitait s'il se marierait et achèterait une charge; il ne savait à quoi se décider; les exhortations de sa sœur, un sermon de M. Singlin, et surtout un nouvel accès de ferveur religieuse mirent fin à ses incertitudes; la crise était passée et son parti était pris. On sait comment il le tint. Mais en tout cela il n'y a rien qui contraste avec les habitudes du temps, rien qui s'éloigne des habitudes du jansénisme dont Pascal n'était qu'un disciple. Quant à tous ces rudes combats de la raison et de la foi, M. Cousin, qui les avait inventés en grande partie, y renonce actuellement; il reconnaît expressément que PASCAL A TOUJOURS ÉTÉ PIEUX, qu'IL A TOUJOURS CRU COMME TOUT SON SIÈCLE. Ce sont les paroles textuelles que je l'ai entendu prononcer, il y a deux heures, à l'Académie des Sciences morales, dans la séance d'aujourd'hui 21 décembre, et que j'ai soigneusement notées et pour ainsi dire écrites sous sa dictée. Je regrette en vérité qu'il n'y ait pas eu là un sténographe pour recueillir le reste du discours, et en donner une reproduction plus exacte et plus authentique que mon imparfaite analyse.

M. Cousin n'a certainement pas tous les défauts qu'on lui prête, et surtout on ne saurait lui reprocher d'être opiniâtre ni têtu. Voyez! Il avait longtemps insisté sur la nécessité de la création; on lui demande ce qu'il fait de la liberté divine, et aussitôt le voilà qui s'explique et rend hommage à l'indépendance absolue de Dieu. De même, il n'avait jamais parlé des êtres que comme de purs phénomènes, et avait vu en Dieu la substance unique qui forme le fond de la nature et de l'humanité; et, comme là-dessus on se permet de l'appeler panthéiste, le voici qui s'indigne, qui retire et modifie ses expressions, et déclare qu'il est aussi orthodoxe que le Pape. Il ne s'est pas conduit autrement quand il s'est agi du scepticisme de Pascal. Évidemment la discussion lui a été profitable sur ce point comme sur les autres, et il doit des remerciements à M. Foisset. Règle générale : il ne faut jamais désespérer de M. Cousin; quelque erreur qu'il puisse soutenir, quelque paradoxe qu'il avance, il suffit de le pousser et d'attendre. On peut être convaincu qu'il ne tardera pas à battre en retraite et à céder sur le fond.

C'est en répondant à M. Lélut que M. Cousin a fait toutes les concessions dont je viens de prendre acte. M. Lélut est un nouveau membre de la section de métaphysique. Pour son début, et en sa qualité de médecin physiologiste, il a traité de la santé de Pascal, pour déterminer l'influence que les maladies du grand homme avaient exercée sur ses écrits. Ce début n'a pas été des plus heureux. M. Cousin avait essayé de transformer Pascal en un pur pyrrhonien; M. Lélut a osé plus encore, il a voulu en faire un fou. La prétention peut paraître singulière; mais M. Lélut est coutumier du fait; si nous ne nous trompons, il a déjà publié un livre pour prouver que Socrate était halluciné. Or donc, Pascal ayant eu une paralysie dans son enfance, ayant été toute sa vie tourmenté de maux de tête violents, et ayant même éprouvé dans le cerveau des lésions organiques profondes, comme il a été prouvé par son autopsie, il en résulte, selon M. Lélut, une grande probabilité que l'auteur des *Pensées* et des *Provinciales*, à l'époque même où il écrivait, était atteint d'une manie mélancolique, d'une hypocondrie, qui lui laissait sans doute l'intégrité de ses facul-

tés, mais qui influait notablement sur la direction de ses idées et peut seule expliquer l'étrangeté de ses doctrines.

Cette probabilité est devenue une certitude pour M. Lélut, par l'étude du curieux document connu, depuis Condorcet, sous le nom d'*amulette de Pascal*, dont l'original existe à la Bibliothèque du roi. Tout le monde connaît cette pièce, qui a été reproduite dans beaucoup d'éditions des *Pensées*, et qu'on peut regarder comme le mémorial d'une nuit pleine de trouble et d'épreuves, où Pascal se décida à rompre tout commerce avec le monde. On sait aussi que cette prétendue amulette était écrite sur un morceau de parchemin que Pascal porta cousu dans ses vêtements pendant les dernières années de sa vie, et qu'on ne découvrit qu'à sa mort. M. Sainte-Beuve a vu, dans les vingt à trente lignes dont elle se compose, un *ravissement de prière et de reconnaissance;* M. Lélut y voit seulement l'histoire exacte d'une hallucination, la description d'un cas pathologique à insérer dans les annales de la médecine mentale. Et d'abord, la scène se passait pendant la nuit, l'heure des extases, le moment habituel des troubles nerveux. Le jour et l'heure sont en effet indiqués en tête du manuscrit : « L'an de grâce 1654, lundi 23 novembre, jour de saint Clément.... depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi. » Puis, au-dessous de cette date, se trouve écrit en gros caractères le mot FEU. Là dessus, M. Lélut n'hésite plus. Pascal a vu un globe de feu; des flammes lui ont apparu; il a cru à une présence sensible de Dieu, et de là sa conversion. Qu'on ne s'étonne donc pas, ajoute M. Lélut, que Pascal se soit converti! Qu'on ne s'étonne pas qu'il ait cru à la grâce efficace du jansénisme, et y ait cru plus que tous les autres jansénistes! Sa foi était fondée sur sa vision; c'était *une foi qui avait vu.* Expression singulière dont je laisse toute la responsabilité à M. Lélut, qui a oublié sans doute que saint Paul définit la foi comme la preuve des choses invisibles!

Il faut rendre justice à M. Cousin. Ces énormités ne l'ont pas séduit et l'hallucination lui semble au moins suspecte. Il a donc fait courtoisement la leçon à M. Lélut, et lui a appris que, si les maladies d'un homme peuvent modifier son caractère, elles ne déterminent pas ses doctrines, et qu'en général l'influence du corps ne s'étend pas jusqu'aux croyances, qui sont du domaine de l'esprit. Pascal bien portant n'en eût pas moins été janséniste. Nicole et Saint-Cyran ne jouissaient-ils pas de la meilleure santé du monde?

— Dans les précédentes séances, M. Troplong avait lu un mémoire sur le prêt à intérêts, qui ne contient pas de faits nouveaux, mais a le mérite d'être complet et de renfermer une consciencieuse analyse des discussions si vives et si nombreuses auxquelles l'usure a donné lieu. On sait que l'Église tolère actuellement les intérêts légaux que le droit canonique avait absolument proscrits. Ce n'est pas sans peine qu'elle s'est résolue à une concession que je crois sage, mais qui avait contre elle une tradition si ancienne. Moïse n'avait permis aux Israélites d'exiger des intérêts que des étrangers; il leur avait interdit toute usure à l'égard de leurs compatriotes; et, quoique le Nouveau-Testament ne contienne aucun précepte formel sur ce sujet, les Pères de l'Église et les conciles n'avaient pas rejeté la loi mosaïque. Ils l'avaient au contraire étendue à tous les cas, en lui ôtant son cachet juif, et en prohibant toute usure, quelles que fussent la qualité, la naissance et la religion de l'emprunteur. Que ces prohibitions, qui avaient passé dans la loi civile de toutes les nations chrétiennes, et qui, dans les derniers siècles, étaient encore expressément approuvées par les plus grands jurisconsultes, par Grotius, par Domat, par Pothier, aient entravé les développements du commerce et nui aux progrès de l'industrie, comme le prétendent les économiste , c'est très-possible. Toutefois, si cette législation a eu de fâcheux résultats, elle en a eu aussi de très-bons. En obligeant les capitalistes à faire valoir eux-mêmes leur argent, elle empêchait la

naissance d'une classe purement oisive, comme celle des rentiers, qui, sans remplir aucune fonction dans la société, y jouit d'une aisance facile et vit par le fait aux dépens des emprunteurs. Par la prohibition de l'usure, l'Église maintenait ce grand principe que, dans toute société bien ordonnée, chaque classe doit rendre un service à la communauté, et contribuer, par ses propres efforts, à la prospérité et à la grandeur de l'ensemble, comme dans le corps humain chaque organe est nécessaire à la bonne santé et à la conservation du tout. Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger, dit saint Paul.

La législation canonique sur l'usure n'est donc pas à nos yeux un fruit de l'ignorance et de la superstition, comme on le répète tous les jours. M. Troplong, qui la condamne absolument, reconnaît lui-même qu'elle a été inspirée par un sentiment de miséricorde chrétienne et par le désir de venir au secours des pauvres opprimés par les exactions des usuriers. Ne serait-il pas bien étrange que d'une telle source ne fussent sortis que des calamités et des fléaux! Si dans l'Europe chrétienne on n'a pas vu le retour de ces luttes sanglantes entre les créanciers et les débiteurs, si fréquentes dans toutes les républiques de l'antiquité, on ne peut l'attribuer qu'à la substitution en cette matière du droit canonique au droit romain. J'abandonne volontiers à M. Troplong toutes les subtilités et tous les sophismes à l'aide desquels on a cherché à creuser un abîme infranchissable entre les capitaux mobiliers et les capitaux immobiliers. Comment proscrire comme radicalement injuste toute usure, même modérée, et en même temps légitimer le fermage? Il y a là une contradiction évidente. L'argent et la terre sont également des instruments de travail, des moyens de production ; et si le raisonnement fameux qui oppose la stérilité de l'argent à la fertilité naturelle du sol vient d'Aristote, comme l'avance M. Troplong, il ne fait pas honneur au législateur du syllogisme. Mais ce qui ne vient pas d'Aristote ni de Platon, ni des Grecs, ni des Romains, ce qui est purement chrétien, c'est cet esprit de justice et de charité qui ne voulait pas permettre aux prêteurs de recevoir plus qu'ils n'avaient donné, qui travaillait à réprimer la cupidité et cherchait à porter secours aux pauvres. Le même esprit a toujours régné dans l'Église; seulement il se modifie dans ses œuvres, selon le temps et selon les progrès de la science économique. C'est par une modification de cette espèce que l'Église, au XVe siècle, a autorisé les contrats de rente perpétuelle, en stipulant seulement, en faveur de l'emprunteur, qu'il ne serait jamais tenu de rembourser le capital que quand il lui plairait, et que le taux de la rente serait modéré. C'est aussi dans les mêmes vues que l'Église, si elle ne proscrit plus tout intérêt, doit applaudir à toutes les mesures qui tendront à en abaisser le taux et à rendre meilleure la condition de l'emprunteur, ce qui a toujours été le but et l'esprit de sa législation.

— M. Giraud a commencé la lecture d'un mémoire sur le droit des Celtes. Les études celtiques deviennent à la mode chez les jurisconsultes, qui paraissent se préoccuper beaucoup de l'influence que nos premiers aïeux ont conservée sur nous et des traces que leurs institutions ont laissées dans notre droit. Nous avions déjà les Romanistes et les Germanistes; nous aurons peut-être bientôt les Celtistes. Rien de mieux assurément que de chercher les origines du droit français! Toutefois, il ne faut pas oublier que ce droit ne vient ni des Barbares, ni de Rome païenne, et encore moins des Celtes, et qu'il n'est pas non plus le produit d'une combinaison entre ces éléments, comme l'ont dit tant d'éclectiques. Le droit civil et politique des peuples chrétiens de l'Europe moderne est un droit tout à fait nouveau, un résultat de la civilisation chrétienne. Les traditions de Rome et des Barbares l'ont plutôt gêné dans son développement qu'ils n'ont contribué à sa formation. Si l'on veut découvrir sa véritable source, il faut remonter à l'Évangile. C'est là une vérité claire comme le jour pour tout homme qui n'est pas aveuglé par le respect superstitieux que les légistes ac-

cordent trop souvent au droit romain, ou par le culte plus étrange encore que les Allemands ont voué aux Barbares. Espérons que M. Giraud ne tombera pas dans une erreur analogue et ne cherchera pas à représenter comme vivantes encore parmi nous, à notre insu, des institutions bien mortes et ensevelies sous la poussière de toutes les générations.

H. F.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES ET MÉDICALES. *Recherches expérimentales sur les médicaments, par* M. POISEUILLE.

M. Poiseuille est le plus exclusif peut-être de tous les élèves de cette école qui a eu en France M. Magendie pour chef, et qui tient, bon gré malgré, à ce que la physiologie ne soit qu'un chapitre de la physique. C'est ainsi, en effet, qu'il faut caractériser les prétentions de cette école, si on veut lui faire l'honneur de croire qu'elle s'entend elle-même, et qu'elle est jalouse, comme nous n'en doutons pas, de porter partout la rigueur scientifique dont elle fait le premier de ses titres et la plus haute de ses prétentions.

Il n'y a pas de milieu : ou la physiologie est, au même titre que la physique, une science réelle dans son objet et dans ses principes, et alors les travaux de l'école en question ne sont rien, *en théorie;* ou bien cette science n'est, comme je viens de le dire, qu'une section de la physique, et alors je ne comprends pas qu'il soit nécessaire de plus de cinq minutes pour le démontrer et pour prouver au premier venu qu'une machine à vapeur ne diffère d'un cheval que comme un animal d'un autre, un chat d'une sarigue par exemple. Je le répète donc très-sérieusement : sans cette démonstration première et dernière, sans cette preuve suprême et obligatoire, je suis bien décidé à n'admettre de théorie physico-chimique particulière ni dans ses détails ni dans son tout, convaincu que je suis que nulle d'elles ne peut avoir de valeur qu'en se rattachant à des principes plus généraux, mais du même ordre, capables d'expliquer l'animal comme animal, c'est-à-dire tout entier.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que, les phénomènes de la vie ne pouvant se manifester qu'avec *le concours* des phénomenes physiques proprement dits, il est parfaitement clair que le physiologiste a le plus grand intérêt à étudier ces phénomènes, puisqu'ils sont la condition sans laquelle n'auraient pas lieu ceux dont il a à s'occuper plus spécialement.

Évidemment, il y a entre la physiologie et la physique le même rapport qu'entre les corps organisés et les corps inorganiques. Les forces que mesure le physicien n'ont pas, sans doute, à l'égard des forces vitales, d'autres propriétés que celles d'en exciter la manifestation et d'en favoriser l'exercice. Eh bien, la physique n'a non plus, par rapport à la physiologie, que *la propriété* de science utile et préparatoire; elle ne peut donc prétendre vis-à-vis d'elle qu'au titre d'auxiliaire aussi puissant qu'on le voudra, mais à qui il n'est pas plus donné de fournir l'explication du fait en apparence le moins vital de tous ceux que présentent la nutrition, le sentiment et la motilité, qu'il n'est donné au silex de végéter, au fer de sentir, au plomb de se mouvoir spontanément.

Il est deux manières suivies par les physiologistes mécaniciens pour faire leurs preuves. La première consiste en expériences pratiquées sur les animaux, dans lesquels on essaye de convertir un appareil organique en un appareil mécanique, et de réduire une fonction vitale en une opération brute. Pour cela, on isole un phénomène de ceux auxquels il est synergiquement lié par la vie, c'est-à-dire qu'on le soustrait en partie aux forces auxquelles il obéissait dans l'organisme, et à la fin que, sous l'influence de ces forces, il concourait à remplir. Quoi d'étonnant si alors ce phénomène se laisse en quelque sorte calculer et expliquer

physiquement, puisqu'on l'a fait passer artificiellement dans l'ordre des phénomènes physiques? Que conclure de pareilles expériences, sinon qu'un fait physique est calculable physiquement? Voilà pourtant par quelles simplicités et par quels phénomènes scientifiques on abuse une époque qui court après la précision de l'expérience, après l'autorité des faits..... Exemple entre mille: un expérimentateur (M. Poiseuille lui-même) veut prouver que la circulation du sang peut s'expliquer par les lois de l'hydraulique. Pour cela, que fait-il? Il ne va pas par deux chemins: il interrompt bravement la continuité du cercle circulatoire, remplace les vaisseaux par des tubes inertes, change dès lors le cœur en une simple pompe foulante *par rapport à ces tubes*, et conclut, à la face des académies satisfaites et reconnaissantes, que l'impulsion du cœur est l'unique cause de la circulation du sang!...

L'autre manière, pour être plus insignifiante encore, n'en est que plus goûtée. Il s'agit, dans celle-ci, d'imiter de toutes pièces un appareil organique avec des vases, des tuyaux, des soufflets, des soupapes, du caoutchouc, des ficelles, des pistons, de l'eau et divers ingrédients; puis le principe de la fonction de cet appareil, avec du calorique, de l'électricité ou des fluides élastiques, etc., etc... alors, le tout fait, on en établit la théorie physico-chimique, puis on la transporte sans plus de façon, ou plutôt avec toutes sortes de façons très-savantes, à l'appareil et à la fonction ainsi parodiés; et, dès ce moment, on court le plus grand risque d'être appelé un homme positif, un physiologiste exact....

C'est dans cette deuxième manière que rentrent les *Recherches expérimentales sur les médicaments*, dont je vais donner l'analyse succincte, et apprécier la valeur.

Il est inutile d'ajouter, car cela saute aux yeux, que, pour nos expérimentateurs, l'une des deux manières est toujours le *criterium* indispensable de l'autre; en d'autres termes, que, dans leurs expériences, c'est toujours la physique qui, juge et partie, se contrôle elle-même sous les apparences de la physiologie.

S'il en était autrement, c'est-à-dire si ces messieurs comparaient le fait physiologique tout entier, tel qu'il est dans sa nature et sa loi, avec le fait mécanique par lequel ils prétendent l'imiter, nul doute qu'ils ne fussent à l'instant frappés de la différence infranchissable qui les sépare l'un de l'autre. Mais, comme ils ne comparent jamais les faits obtenus dans les expériences de la seconde manière qu'avec les faits dénaturés artificiellement et dépouillés de toute signification physiologique dans les expériences du premier genre, on sent qu'ils doivent être facilement dupes de l'équation trompeuse que leur a préparée une physiologie générale toute d'erreur, et rouler dès lors indéfiniment dans un cercle de plus en plus vicieux, croyant toujours conclure d'un fait connu à un fait inconnu, et condamnés en réalité à ne pas sortir du premier.

Ces recherches font suite à celles que M. Poiseuille a déja publiées sur l'influence exercée par divers médicaments sur la circulation capillaire. Ce physicien a voulu prouver, à l'aide de ces expériences, que l'effet de telle ou telle boisson acide, alcaline, alcoolique, stimulante ou sédative, capable d'allumer la fièvre ou de l'apaiser, etc., etc... n'était que purement physique, et qu'en conséquence les phénomènes les plus intimes de notre économie n'étaient, comme les plus extérieurs, que des séries de mouvements facilement explicables par la mécanique, de même que, dans une filature ou dans un moulin, les opérations les plus fines et les plus cachées sont, comme les mouvements grands et visibles, de pures modifications d'étendue et de vitesse de cette même force brute qui meut le tout et les parties par les seules combinaisons du *va et du vient* variées à l'infini.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de montrer que, dans ces dernières expériences, M. Poiseuille a constamment pris les effets pour les causes; c'est une méprise

si vulgaire dans cette école qu'il devient aussi par trop vulgaire de la redresser. Occupons-nous seulement des recherches nouvelles qu'il a présentées à l'Institut dans sa séance du 11 novembre dernier.

Dans celles-ci, M. Poiseuille « a voulu déterminer les phénomènes qui accompagnent l'ingestion d'une substance médicamenteuse *dans le tube digestif.* » Et pour cela il a fait ses expériences...... *dans un endosmomètre!!....* puis il a conclu que la théorie cherchée était donnée par celle de l'endosmose et de l'exosmose!...

Quelques mots d'explication sur cette dernière.

Il y a quinze ou seize ans (1828) qu'un naturaliste distingué, M. Dutrochet, crut modestement avoir mis la main sur le principe vital. Il publia sa découverte sous ce simple titre : *L'agent immédiat du mouvement vital dévoilé dans sa nature, dans son mode d'action chez les végétaux et les animaux.* Qu'était-ce donc? Le voici:

En faisant des observations qu'il est inutile de rapporter ici, M. Dutrochet s'aperçut que, lorsque deux liquides d'une densité différente, de l'eau de gomme et de l'eau pure, par exemple, sont séparés par une membrane, il y a un mouvement continuel de ces deux liquides l'un vers l'autre; que deux courants inverses s'établissent à travers la pellicule, et que le courant le plus rapide a toujours lieu du liquide le moins dense vers le plus dense, de l'eau pure vers l'eau gommeuse, dans le cas cité. Lorsque le courant le plus intense se faisait de l'extérieur à l'intérieur, et, par exemple, de l'eau pure contenue dans un vase vers l'eau de gomme renfermée dans une vessie, plongée dans ce même vase rempli d'eau, M. Dutrochet donna au phénomène le nom d'*endosmose*, et celui d'*exosmose* lorsque le courant le plus rapide se faisait de l'intérieur à l'extérieur, etc. Il remarqua de plus que la prédominance de l'un sur l'autre dépendait non-seulement de la densité, mais encore de la composition chimique des liquides. Ainsi, lorsqu'il agissait avec un acide ou un alcali, il y avait constamment endosmose de l'acide vers l'alcali, en sorte qu'alors celui-ci jouait le rôle du liquide le plus dense, et l'acide le rôle du liquide le moins dense.

Les circonstances dans lesquelles M. Dutrochet venait d'observer ces phénomènes étaient certes ce qu'il y avait en eux de plus curieux et de plus nouveau. Quant à leur nature, les physiciens la connaissaient depuis bien longtemps sans s'en douter. Mais, je le répète, la nouveauté de la circonstance où on les observait pour la première fois leur imprimant quelques caractères accessoires et relatifs qu'ils ne présentent pas dans les faits où l'on avait l'habitude de les étudier jusqu'alors, on les crut d'une nature différente, et on s'empressa de les rattacher à quelque force toute spéciale. On en fit honneur à l'électricité : c'était la mode en ce temps-là.

Ce fut alors merveille de voir avec quelle exactitude on expliqua de tous côtés jusqu'aux plus petits détails des phénomènes d'endosmose et d'exosmose par les lois du galvanisme, et comment se dévoilèrent de plus en plus celles du mouvement vital chez les végétaux et les animaux! Par malheur, cinq ans après une si incomparable découverte, M. Dutrochet lui-même, ayant approfondi davantage la matière, vint replacer sur ces mystères le voile si heureusement soulevé, en déclarant à l'Institut (1833) qu'il n'y avait dans les faits en question de spécial et d'extraordinaire que le nom, mais que la chose n'était véritablement qu'une pure et simple affaire de *capillarité*, phénomène de physique si vulgaire que nous croirions faire injure à nos lecteurs en leur rappelant qu'en physique on donne ce nom, ou celui d'*attraction capillaire*, à l'attraction qui se manifeste entre un liquide et les parois d'un tube très-délié (comme un cheveu) qu'on y plonge, et qui détermine l'élévation ou l'abaissement de la portion du liquide ainsi influencé au-dessus et au-dessous de son niveau primitif, selon la nature et la densité de ce liquide. C'est par l'effet de la capillarité que l'huile monte

dans la mèche d'une lampe, et que l'eau se répand rapidement dans toutes les parties d'un morceau de sucre dont un point seulement est plongé dans le liquide.

Enfin, si on veut voir descendre davantage encore l'*endosmologie* des hauteurs où l'enthousiasme primitif l'avait placée, on peut, du consentement même de son inventeur, la réduire à cette trivialité: en raison de leur porosité, les corps solides sont traversés par les liquides, et cette pénétration se fait en raison inverse de la densité ou de l'épaisseur de ceux-ci, de sorte qu'une eau visqueuse et gommeuse imbibera et traversera plus difficilement un corps que de l'eau pure. Je crois que, s'il y a ici quelque chose de dévoilé, ce n'est certes pas *la nature et le mode d'action* de la force vitale....

Voilà le lecteur assez éclairé pour comprendre les applications que nous allons voir M. Poiseuille faire de cette théorie à l'action des médicaments par le tube digestif, et surtout, j'en suis sûr, plus édifié qu'il ne le faut pour accepter de pareilles explications.

Le tube digestif est intérieurement revêtu par une membrane, dans l'épaisseur de laquelle sont ramifiés de nombreux vaisseaux. Ces vaisseaux renferment des liquides. Lorsqu'un autre liquide est introduit du dehors dans le canal alimentaire, et se répand sur sa membrane interne, on comprend très-bien que les conditions physiques de l'endosmose se trouvent alors réunies. M. Poiseuille a vu cela comme tout le monde. Mais, ce que lui seul a vu, c'est que les phénomènes qui se passent dans ce cas, suivant la nature du liquide ingéré, les phénomènes d'irritation sécrétoires ou de purgation, sous l'influence de l'eau de Sedlitz par exemple, ceux de sédation et de tonicité ou de constipation, sous l'influence d'une solution astringente, etc..., sont aussi des phénomènes endosmotiques. C'est à peine croyable : il est donc de mon devoir de citer textuellement :

« Toute substance liquide ingérée dans l'estomac, dit ce physicien, se trouve en contact avec l'épithélium (pellicule inorganique qui est aux membranes internes ce que l'épiderme est à la peau) de la muqueuse intestinale; elle le pénètre, et bientôt est mise en rapport avec les capillaires des villosités. Que doit-il naître de ce contact? Un échange réciproque des liquides qui baignent des deux côtés les parois des vaisseaux capillaires, c'est-à-dire que, tandis qu'une portion du sérum du sang passera à travers les parois des capillaires pour aller trouver le liquide introduit dans le canal intestinal, une portion de ce dernier liquide pénétrera en même temps les parois des vaisseaux pour se mêler au sang contenu dans les capillaires, et se répandre dans le torrent circulatoire. Ce double courant est tout à fait analogue au phénomène si bien observé et décrit par M. Dutrochet dans son *Traité de l'Endosmose.* Si les deux courants sont d'égale intensité, il n'y aura ni augmentation ni diminution du liquide contenu dans l'intestin ; si l'un des deux courants l'emporte sur l'autre, par exemple, si le courant du serum du sang vers la cavité intestinale a une intensité plus grande que celui qui porte le liquide ingéré vers le serum des capillaires, il y aura alors accumulation de liquide dans l'intestin, provocation de l'intestin à se contracter pour rejeter au dehors ce surcroît de liquide, et par suite la substance qui aura produit cet effet *sera purgative.* Un résultat opposé aura lieu si le courant du liquide ingéré vers le serum des capillaires est plus considérable que celui du serum vers la cavité de l'intestin.

« L'opinion que nous émettons ici résulte des faits nombreux dans le détail desquels nous allons entrer. »

Quels sont ces faits? Le lecteur le devine.

M. Poiseuille imite l'estomac ou l'intestin d'un animal vivant avec un endosmomètre, savoir, avec une poche membraneuse à laquelle est adapté un tube gradué. Ce réservoir est rempli d'eau de Sedlitz (solution de sulfate de

magnésie dans l'eau), et plongé dans un vase contenant du serum. Ce vase est destiné à représenter les vaisseaux sanguins et lymphatiques de notre intestin, où se forment et circulent le sang, la lymphe et le chyle. Rien de plus juste. Le premier réservoir figure la cavité même du tube digestif où le purgatif est introduit. C'est bien cela. Seulement, M. Poiseuille a oublié d'ajouter à son ingénieux appareil un je ne sais quoi pour tenir la place du système nerveux. Mais un physicien sait s'en passer, et la preuve, c'est que l'eau de Sedlitz n'est pas plus tôt administrée à l'endosmomètre que l'effet purgatif est à l'instant *ressenti,* ce dont il est facile de se convaincre en remarquant que le liquide monte dans le tube, indice certain qu'il y a eu purgation, ou, si l'on aime mieux, endosmose, et passage par conséquent du serum du côté de l'eau de Sedlitz.

C'est exactement, suivant M. Poiseuille, ce qui a lieu dans le tube digestif. Ce qui le démontre, c'est qu'au bout de quelques heures de l'expérience précédente l'endosmose diminue de plus en plus, finit par s'anéantir, et cela par suite de la pénétration ou saturation de la membrane par les deux liquides qui la baignent; qu'ensuite aussi une membrane devenue, par son usage, inapte à l'endosmose, mise en contact avec d'autres liquides, abandonne les premiers, et récupère la propriété de produire l'endosmose avec les mêmes liquides pour lesquels l'endosmose avait cessé.

Or, M. Poiseuille ayant entendu dire que l'action répétée même d'un purgatif s'usait à la longue et finissait bientôt par ne plus se faire sentir; que le repos de l'intestin rendait à cette substance sa première efficacité, laquelle se retrouvait aussi bien par la substitution d'un autre purgatif que par le repos, etc., M. Poiseuille a été frappé de cette lumière inattendue, et, comme à M. Dutrochet, les choses les plus obscures se sont *dévoilées* à lui; il a été aussitôt « porté à croire que la tolérance invoquée dans les maladies par Basori, Giacomini et autres partisans de la médecine italienne, tient *tout simplement* à ce que les membranes du tube digestif en contact avec la même substance *s'en imbibent,* et deviennent bientôt inaptes à laisser passer en même quantité la substance dans le torrent circulatoire. »

Mais ce qui a contribué bien plus encore à produire sur cet ingénieux physicien l'illusion systématique à laquelle il est du reste si sujet, c'est qu'il a *constipé* son endosmomètre en substituant une solution de chlorhydrate de morphine (sel vénéneux qui est à l'opium ce que le sufalte de quinine est au qninquina) à l'eau de Sedlitz, absolument comme la chose a lieu lorsqu'on administre ce sel calmant à un individu affecté du dévoiement. Oh ! pour le coup, le triomphe de l'endosmose a été complet, et la concordance de résultats analogues obtenus par les purgatifs végétaux et les plantes vireuses, etc... avec les effets de ces mêmes substances sur l'économie vivante, n'a rien pu ajouter à ce triomphe. Il est juste de dire que plusieurs démentis donnés à ces mêmes résultats par d'autres expériences, qui ont conclu d'une manière diamétralement opposée aux premières, n'ont de même rien pu lui enlever. En effet, M. Poiseuille, ayant essayé l'action endosmotique de l'eau pure et de l'eau sucrée, a trouvé que la première constipait et que celle-ci purgeait son appareil, résultats qui ne ressemblent guère à ceux que nous observons sur nos appareils vivants. Mais il a eu bien vite distingué la cause de ces différences : c'est que l'eau est absorbée par l'estomac et n'a pas dès lors le temps d'aller produire l'exosmose intestinale, et que l'eau sucrée (qui constipe généralement) subit dans l'estomac des acidifications qui changent sa nature primitive et lui impriment ainsi les propriétés endosmotiques ou *échauffantes* de tous les acides.....

Au milieu de ses conquêtes physiques, M. Poiseuille a eu pourtant un scrupule physiologique. Les purgatifs qu'on nomme drastiques ne lui ont pas paru agir endosmotiquement. Vous croyez peut-être qu'il va abandonner la mécani-

que?... Non. C'est un principe dans son école que, si les faits vitaux ont toujours un point initial qui échappe au physicien, ils en ont, par compensation, un nombre illimité d'autres qui lui reviennent souverainement; d'où il résulte que notre organisme est un assemblage de brut et d'animé, de spontanéité et d'inertie, qui ramène dans la science l'animisme d'un côté et le mécanisme de l'autre. Mais ces deux systèmes également faux ne pouvant régner ensemble, l'un des deux absorbe nécessairement l'autre, suivant la tendance physiologique de l'époque. Or, cette tendance étant matérialiste aujourd'hui, il est juste que le mécanisme gouverne de fait la physiologie, en abandonnant toutefois à l'animisme le fait en question, dont on ne peut pas toujours se passer, sorte de *Deus ex machina* qu'on n'invoque *que pour protéger le système* qui seul domine réellement et scientifiquement.

Fidèle à ses principes, M. Poiseuille a donc fait intervenir l'irritabilité dans cette circonstance embarrassante ; mais il ne s'en est point servi pour expliquer la sécrétion intestinale ; il ne lui a demandé que d'exciter la contraction musculaire de l'intestin, sentant bien la physique assez forte pour expliquer le reste. Les purgatifs drastiques agissent donc primitivement sur la fibre vivante et sensible, voilà tout. Celle-ci en se contractant presse les vaisseaux et exprime dans la cavité de l'intestin les liquides dont ils sont gorgés.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans la profondeur des tissus vivants, où il n'a pas craint pourtant de s'aventurer, son endosmomètre à la main. C'était trop peu pour cet admirable instrument que de *dévoiler les mouvements vitaux du tube digestif dans leur nature et dans leur mode d'action.* Le fait est qu'il ne rend *pas moins bien* compte de la circulation capillaire et de la nutrition partout ailleurs. Ici, pour la première fois, j'ai le bonheur d'être parfaitement d'accord avec M. Poiseuille; et, comme lui, je pense qu'une théorie capable de dévoiler la nature des sécrétions intestinales ou celle du plus mince détail physiologique peut donner immédiatement aussi bien la théorie de toutes les fonctions végétatives de l'animal, y compris la génération , et conduire même bientôt à celle des fonctions nerveuses proprement dites.

Seulement la difficulté, entre nous, est de savoir si c'est à la découverte de M. Dutrochet et aux applications qu'en fait M. Poiseuille que ces grands résultats sont réservés.

Eh bien, pour nous renfermer dans les conséquences des faits présentés par cet estimable expérimentateur dans son dernier mémoire lu à l'Institut, il ne sera pas difficile de prouver par les résultats contradictoires de l'observation médicale que ces faits n'ont de valeur que dans l'ordre des théories physiques, mais qu'ils n'en ont aucune dans celui des théories physiologiques et dans les applications thérapeutiques qu'on pourrait être tenté d'en déduire.

Remarquons en premier lieu que, si la théorie de M. Poiseuille est exacte, on doit pouvoir purger aussi bien les morts que les vivants, car les conditions d'exercice des forces endosmotiques existent aussi bien sur un cadavre auquel on ingurgiterait de l'eau de Sedlitz que chez un homme plein de vie. Je conseille à M. Poiseuille d'en faire l'expérience, et de la communiquer à l'Institut.

Ensuite, comment se fait-il que, nous autres médecins, nous ne puissions pas purger certains individus frappés d'apoplexie, par exemple, et chez lesquels, l'innervation cérébro-spinale étant exclusivement affaiblie, les stimulants du tube digestif, presque paralysé, restent sans action? Que manque-t-il donc, physiquement parlant, à ces sujets pour que leurs intestins résistent à l'influence des purgatifs les plus énergiques?

Je demande aussi à M. Poiseuille en vertu de quelle loi d'endosmose les liquides contenus dans les vaisseaux capillaires de l'intestin ne passent pas (je suis bien obligé de me servir, dans l'état actuel de la physiologie, de ces expression qui toutes consacrent une erreur) dans la cavité de celui-ci, tels qu'ils sont

de l'autre côté de la membrane? pourquoi au lieu de sérosité pure, comme il se plaît à en imaginer, l'exosmose n'a pas lieu aux dépens du sang, tel quel, contenu dans les capillaires veineux et artériels? M. Poiseuille dira-t-il que les orifices des vaisseaux sont inférieurs en diamètre au diamètre des globules sanguins? Mais les hémorragies intestinales, comment se font-elles? Aujourd'hui même j'en ai observé une sous l'influence d'un purgatif. D'autres fois, le liquide sécrété n'est ni du sérum, l'un des éléments anatomiques du sang, ni celui-ci tout entier: c'est du mucus plus ou moins chargé d'albumine; quelquefois même c'est une exsudation plastique et pseudo-membraneuse très-riche en fibrine; en un mot, c'est presque toujours une matière qui n'était point formellement contenue dans les vaisseaux, mais qui s'est formée en même temps qu'elle apparaissait à la surface de l'intestin; car le mot sécrétion, pris dans le sens de séparation physique, est une grossière absurdité. M. Poiseuille en serait-il encore à la sécrétion boërhaavienne, aux filières et aux cribles? Cela n'est que trop vrai. Haller était l'élève immédiat du grand professeur de Leyde, et, dans l'école de M. Poiseuille, on ne se souvient que de Haller; entre lui et M. Magendie, on ne se douterait pas que Bordeu, Hunter, Bichat et Broussais se sont succédé...

D'où vient la bile qui teint presque toujours les liquides sécrétés sous l'action purgative? Des villosités intestinales ou du foie et de sa vésicule? L'eau de Sedlitz, en contact avec la membrane muqueuse du duodenum, agit donc sur le foie suivant la loi Dutrochet? Nous verrons bien ce qu'en pensent MM. les commissaires chargés d'examiner les expériences et les théories de M. Poiseuille.....

Il faudrait bien aussi que celui-ci prît la peine de remarquer que certains purgatifs sont absorbés dans l'intestin et ne sollicitent que secondairement les sécrétions du tube digestif. Or, comme il a constaté dans son endosmomètre que ces substances purgent, c'est-à-dire provoquent le courant le plus énergique du sérum vers les liquides purgatifs, ceux-ci, une fois absorbés et portés aux capillaires de la muqueuse intestinale par le torrent circulatoire, devront constiper, physiquement parlant, ou, ce qui revient au même dans la théorie que je combats, les liquides de l'intestin devront passer dans les capillaires ou être absorbés.

Ainsi en sera-t-il des effets de la morphine. On sait que cette substance constipe; c'est-à-dire que suivant M. Poiseuille, qui s'en est assuré à l'aide de son endosmomètre, elle provoque le courant le plus fort de la cavité de l'intestin vers les capillaires. Voilà qui est bien. Mais ce qui est mal (dans les intérêts de la théorie de M. Poiseuille), c'est que ce même médicament, absorbé à la surface d'un vésicatoire et porté ainsi aux capillaires par le torrent circulatoire (il faut bien que j'accepte le terrain de mon adversaire), constipe moins énergiquement, tandis que dans ce cas il devrait purger, toujours physiquement parlant.

Je n'en finirais pas si je voulais réfuter les arguments que M. Poiseuille a tirés de l'influence du suétudisme, arguments qui l'ont fasciné, et qui sont néanmoins les plus faibles de tous. Que n'aurais-je pas à dire des sécrétions intestinales excitées par une simple influence du système nerveux, de l'action éclective des substances qui provoquent l'exhalation des diverses régions de la membrane muqueuse du tube digestif, toutes circonstances où l'endosmose n'a pas plus à voir que dans les phénomènes de la mémoire, de l'imagination et des affections animales? Comment ne pas voir que la théorie mécanique des drastiques ne souffre pas l'examen le plus superficiel, puisque certaines substances, les préparations de plomb, par exemple, déterminent les contractions intestinales les plus violentes en même temps que la constipation la plus opiniâtre, etc., etc., etc.?

Soyons juste cependant, et sachons reconnaître que ces expériences ne manquent pas d'un certain intérêt; que par leur netteté, leurs contrastes ha-

biles et leur ingéniosité, l'esprit systématique aidant, elles peuvent séduire quelques personnes à qui elles tiendront lieu de science véritable jusqu'au jour où leur éclectisme, y ayant découvert quelque chose de *très-bon*, le joindra à mille autres choses *très-bonnes* passées et futures, pour en composer cet enseignement *large*, qui, faute de principes, est actuellement le plus sûr moyen d'acquérir une haute considération scientifique.

CHIMIE. *Nouvelles expériences sur l'action des composés ferrugineux solubles appliqués à la végétation, et spécialement au traitement de la chlorose et de la débilité des plantes*, par M. EUSÈBE GRÈS.

On sait que le sang de l'homme contient normalement du fer (voir la Revue scientifique du 25 novembre dernier) ; que les chimistes ont constaté que la proportion de cette substance est moindre dans le sang des personnes (les jeunes filles surtout) affectées de la maladie qu'on nomme *chlorose* et qui est accompagnée d'une diminution notable des éléments du sang auquel ce liquide doit sa couleur rouge. On sait en outre que les remèdes qui contiennent du fer sont les plus puissants pour combattre cet état. Les chimistes en concluent que cette substance n'agit si utilement en pareil cas que parce qu'elle va directement et par juxta-position remplacer les pertes que le sang a subies dans l'élément ferrugineux de son hématosine, ou matière colorante. Voici des expériences d'un grand intérêt scientifique, mais qui peuvent rendre surtout d'éminents services à l'agriculture, si elles sont vérifiées par d'autres observateurs. En voici les résultats précis :

Les ferrugineux solubles, absorbés soit par les radicules de la plante, soit par les pores épidermiques de ces feuilles, stimulent, revivifient la matière colorante de la plante, comme ils revivifient la matière colorante du sang.

Ces composés raniment, fortifient la plante languissante et débile, comme l'animal languissant et débile.

L'action du fer est probablement identique dans les deux règnes organiques.

L'animation de la matière colorante végétale, sous l'influence des ferrugineux *absorbés par les pores de la feuille*, prouve avec la dernière évidence que l'action de ces composés est *spéciale*, c'est-à-dire tout à fait indépendante du sol, comme on l'admet encore aujourd'hui sous l'influence de Davy et d'autres savants.

Les stimulants salins conseillés en agriculture, sans contester leur utile influence sur la plante normale, sont impuissants pour produire sur la plante languissante et chlorotique les effets produits spécifiquement par les ferrugineux.

Les ferrugineux stimulent très-avantageusement la végétation de la plante à l'état normal ; cependant leur facile décomposition sous l'influence de l'air demande, surtout pour leur application à la grande culture, quelques précautions et des conditions particulières auxquelles il sera, du reste, facile de se soumettre.

Pourrait-on nier les conséquences qui doivent découler de l'établissement de ces faits en physiologie et en application pratiques?

Examen de certaines parties d'un squelette humain annoncé comme fossile; par M. LASSAIGNE.

La géologie qui, depuis trente ans, a prêté aux livres saints un crédit dont ils n'ont certes pas besoin à nos yeux, mais qui leur est utile néanmoins aux yeux des personnes qui veulent peser les preuves de la divinité de ces livres dans la balance scientifique, la géologie, dis-je, affirme hardiment qu'il n'y a pas de fossile humain. Elle ajouterait presque qu'il n'y en peut avoir. Lors donc qu'on annonce un fait qui semble venir démentir cette loi, le plus vif intérêt s'attache à son examen.

Or, tout récemment, il a été question d'un squelette humain découvert dans les carrières de plâtre à Pantin. Il n'a pas manqué, comme on le pense bien, de personnes qui avaient été ravies d'entendre la science le déclarer un squelette fossile. Cette fois, c'est la chimie qui, par les soins de M. Lassaigne, s'est chargée de justifier encore un coup la loi géologique, par une analyse d'où il est résulté que les ossements humains des carrières de Pantin contenaient tous les éléments que présentent les os d'un squelette de trente ans de date.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE D'A. RENÉ ET Cᵉ,
Rue de Seine, 32.

TABLE DES MATIÈRES.

